

LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE.



PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. 6 fr.
POUR LES DÉPARTEMENTS. 7 fr. 50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. 7 fr. 50
POUR LES DÉPARTEMENTS. 9 fr. 50



PARIS

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC LXIII



MAGASIN PITTORESQUE

A CINQUANTE CENTIMES PAR LIVRAISON MENSUELLE.

XXXI^e ANNÉE. — 1863.

LE MARIAGE DE MARIE DE MÉDICIS.



Musée du Louvre. — Le Mariage de Marie de Médicis, par Rubens. — Dessin de Chevignard.

C. LAFLANTE SC

Rubens était arrivé au plus haut degré de la réputation ; | princes dont il avait visité la cour ; revenu à Anvers, sa
il avait reçu toutes sortes de distinctions et d'honneurs des | ville natale, il continuait d'y exercer son art en jouissant,

TOME XXXI. — JANVIER 1863.

avec une magnifique libéralité, de la grande fortune que ses travaux lui avaient acquise, lorsqu'il fut invité, en 1620, à venir à Paris décorer de peintures la grande galerie du palais du Luxembourg. Marie de Médicis⁽¹⁾, après de longues discordes, venait de se réconcilier avec le roi Louis XIII, son fils, et allait désormais habiter ce palais récemment achevé. Elle souhaita que les appartements, et particulièrement la grande galerie attenante à sa chambre, fussent décorés par la main d'un peintre illustre. Le baron de Vicq, ambassadeur à la cour de France de l'archiduc Albert et de l'infante Isabelle, qui gouvernaient alors les provinces flamandes, proposa à la reine de confier ce travail au grand artiste d'Anvers. Rubens, mandé à Paris, se mit en route aussitôt et fut reçu par la reine de la manière la plus flatteuse. Elle lui demanda de retracer en vingt et un grands tableaux les principaux faits de son histoire. Rubens peignit à Paris, en 1621, les esquisses de tous ces tableaux; mais ce fut à Anvers qu'il les exécuta avec l'aide de ses plus habiles élèves. Il revint à Paris, au mois de février 1625, apportant ces immenses toiles que l'on peut voir aujourd'hui au Musée du Louvre, où elles ont été transportées lorsque la galerie qu'elles décoraient au palais du Luxembourg fut remaniée et en partie détruite pour faire place à l'escalier qui conduit actuellement au Sénat. Rubens s'était réservé de mettre la dernière main à ses tableaux lorsqu'ils seraient en place; il désirait surtout, avant de terminer les nombreux portraits qui font partie de ces vastes compositions, revoir quelques-uns des modèles. Quand il eut enfin achevé cette grande entreprise, il fit encore, à la prière de Marie de Médicis, le portrait de cette princesse en Bellone, ainsi que ceux de son père François de Médicis et de sa mère Jeanne d'Autriche, grande-duchesse de Toscane; puis il voulut faire le portrait du baron de Vicq, à qui, dès 1621, il avait témoigné sa reconnaissance en lui envoyant un tableau représentant la Vierge et l'Enfant Jésus. Le portrait du baron de Vicq appartient, depuis 1850, au Musée du Louvre.

Le tableau que représente notre gravure est le cinquième de toute la suite. Il a pour sujet la cérémonie du mariage de la reine, qui fut célébré le 15 octobre 1600, à Florence, dans l'église de Sainte-Marie des Fleurs. Henri IV faisait alors la guerre au duc de Savoie; ce fut le grand-duc de Toscane, Ferdinand, oncle de Marie de Médicis, qui épousa la princesse au nom du roi, par procuration, et c'est lui qu'on voit en face d'elle dans le tableau. Debout derrière eux est le cardinal Pierre Aldobrandini, par qui fut donnée la bénédiction nuptiale. Derrière la reine se tiennent Christine de Lorraine, grande-duchesse de Toscane, et Éléonore de Médicis, duchesse de Mantoue. Du côté du grand-duc, on voit Roger de Bellegarde, grand écuyer de France, porteur de la procuration de Henri IV, et le marquis de Sillery, qui avait conduit les négociations du mariage. Enfin une figure d'enfant qui tient un flambeau et porte la robe de la reine personnifie l'Hymen; car Rubens, dans ce tableau comme dans toute l'histoire de Marie de Médicis et dans la plupart de ses grandes compositions, a mêlé l'allégorie aux faits de l'histoire et introduit les divinités païennes jusque dans le sanctuaire d'une église chrétienne. Aucun peintre n'a moins tenu compte des nécessités ou des simples convenances du sujet qu'il se proposait de traiter; se laissant aller indifféremment où l'emportaient les qualités et les défauts de son puissant génie, pourvu que sa composition eût l'abondance, la pompe et l'éclat qui plaisaient à son imagination, il lui importait peu de choquer la vraisemblance ou de compromettre la dignité de la pensée. Assurément

⁽¹⁾ Voy., sur Marie de Médicis, t. Ier, 1833, p. 289, et sur Rubens, la Table des vingt premières années.

ce génie païen que l'on voit au pied de l'autel trouble singulièrement l'impression morale de cette scène historique; l'attitude du grand écuyer n'est point celle qui convient, dans un pareil moment, à l'envoyé d'un roi de France; cette guirlande de légumes suspendue aux colonnes du temple est d'un goût déplorable; mais quelle finesse et quelle solidité dans les têtes! avec quelle habileté la lumière est distribuée! comme toutes les parties de ce tableau, figures et accessoires, dont l'importance respective est peut-être mal observée, sont à leur place et avec leur juste valeur, si l'on ne veut considérer que l'effet pittoresque! Rubens est peintre uniquement, et c'est cet effet seulement qu'il veut atteindre et à quoi il fait tout contribuer.

Marie de Médicis avait le projet de faire construire dans son palais une seconde galerie parallèle à la première, et où Rubens devait représenter l'histoire allégorique de Henri IV, en pendant à celle de la reine. Le grand peintre commença même à travailler à cette nouvelle série de compositions; mais des intrigues de cour traversèrent ces projets. Dans des lettres de Rubens qui ont été publiées il y a quelques années, on trouve des allusions continuelles à ce travail, qui lui a été demandé et qu'on essaye de lui ravir. Il avait été averti par l'ambassadeur de Flandre que le cardinal de Richelieu, puissant déjà, voulait lui opposer un peintre italien, le Joseppin, dans le même moment où, pour mieux le tromper, il lui écrivait qu'il « voulait avoir deux tableaux de sa main. » Aucun des deux peintres ne fut chargé d'exécuter ces peintures; la galerie ne fut même pas construite. La reine mère partit bientôt pour l'exil, où elle devait misérablement terminer sa vie.

LES CLOCHES D'ACIER.

Depuis dix ans environ s'agite sérieusement la question de remplacer les cloches de gros calibre en bronze par des cloches en *acier fondu*. La première apparition de ce nouveau produit a eu lieu à l'Exposition internationale de Paris, en 1855, et depuis lors les progrès réalisés dans cette branche d'industrie ont de plus en plus montré sa supériorité sous tous les rapports. C'est une question, comme l'on dit, à l'ordre du jour.

Les cloches tirent leur puissance, c'est-à-dire la longue portée de leur son, du degré d'élasticité de la matière combinée à la grandeur de la masse métallique mise en vibration. Jusqu'à ces derniers temps, pour atteindre le mieux possible ce résultat, on s'était exclusivement servi d'un alliage formé de 78 parties de cuivre rouge et 22 parties d'étain, alliage vulgairement nommé *potin*, ou métal de cloche. C'est un composé d'un ton gris, très-dur, non malléable, et partant assez fragile. Son prix, élément capital de la question, s'éloigne peu de 3 fr. 50 cent. le kilogramme, valeur moyenne des métaux qui servent à le produire. C'est une valeur considérable et qui fait des cloches de gros calibre un objet très-dispendieux. Or, en substituant à cet alliage l'acier fondu, on entre dans le domaine du fer, métal au contraire très-peu coûteux, et l'on ouvre ainsi à cette branche de l'industrie du fondeur une voie pleine d'avenir.

Toute la difficulté réside dans la fusion en grand de l'acier qui ne peut s'opérer en tous lieux, qui exige une très-haute température, et qui dévore, par ses scories, les fourneaux les plus réfractaires. C'est au point qu'en France, pays où se fait la plus grande consommation de ces instruments, il n'existe encore aucune fonderie de cloches en acier; il faudrait les tirer d'Angleterre ou d'Allemagne.

Les principaux avantages des cloches en acier fondu sur les cloches en bronze sont : qu'à égalité dans la portée

et l'intensité du son, elles exigent moitié moins de matière, et que l'acier convenable coûte 40 pour 100 de moins que l'autre métal. Si les cloches en acier sont beaucoup plus minces, loin d'être plus fragiles, elles résistent plus à la casse et leur son est tout aussi harmonieux.

Ces données résultent des travaux exécutés dans la maison Taylor, Vickers et C^{ie}, de Sheffield, qui fabrique couramment des cloches d'acier depuis le diamètre de 12 pouces anglais jusqu'à celui de 8 pieds et au delà; elle en vend déjà plus de six cents chaque année. Le poids et le prix des nouvelles cloches, par rapport aux cloches en potin, peuvent s'établir ainsi : — Cloche en acier du plus grand modèle : 8 *pieds 6 pouces*; poids, 7 000 kilogrammes; prix, 16 000 francs. Cloche en bronze de même diamètre : 14 000 kilogrammes; prix, 50 000 francs, c'est-à-dire largement trois fois plus.

Dans ces circonstances, voyons quel parti il conviendrait de prendre en France, et quels seraient les avantages qui pourraient résulter de ce changement.

Naturellement on serait d'abord obligé de s'adresser à l'Angleterre ou à l'Allemagne, et il serait prudent de ne faire venir d'abord que des jeux ou carillons d'un calibre moyen, qu'on pourrait alors soumettre à de rudes épreuves, afin de constater leur résistance, attestée, du reste, par les certificats nombreux de membres du clergé reproduits dans le prospectus des fabricants anglais.

Le métal des anciennes cloches, étant propre à servir avec addition de cuivre pour diverses industries courantes, et possédant une valeur intrinsèque de 3 francs environ par kilogramme, serait plus que suffisant pour payer l'établissement de cloches en acier plus légères et ne chargeant pas autant les charpentes; de sorte qu'il est vrai de dire qu'à la faveur de cette invention tout village pourrait même, sans bourse délier, changer sa cloche *fêlée* contre une cloche neuve plus puissante; sans compter que les prix indiqués ci-dessus, loin d'être modérés, sont presque le double de la valeur réelle de l'acier fondu propre à cet emploi.

Après la question d'aptitude et de dépense qui semble déjà résolue, il reste la question de durée qui ne peut être jugée en aussi peu de temps; mais on peut la pressentir. Il existe deux causes de destruction différentes, l'une provenant de l'action de l'air humide qui engendre la rouille, et l'autre du choc du battant qui, à la longue, creuse son empreinte sur deux bords opposés de la cloche, et peut la mettre hors de service.

Sous ces deux rapports, le métal de cloche a fait ses preuves depuis bien longtemps; c'est l'alliage de métaux communs qui s'oxyde le moins, et sa résistance à la déformation est considérable, puisque nous avons établi en commençant que c'était un composé excessivement dur, assez fragile et dépourvu de malléabilité, tous caractères particuliers aux corps que la percussion ne déforme pas.

L'acier est, dans le fait, un métal très-oxydable si l'on veut parler de pièces polies exemptes de tout enduit et exposées pendant très-longtemps dans un lieu humide et à un air confiné; mais quand il s'agit de grosses masses exposées à l'air incessamment renouvelé, c'est l'air sec qui domine, et il a très-peu de prise sur l'écorce de l'acier fondu; d'autant mieux qu'un simple frottis de suif suffirait, au moyen du plus simple entretien, pour conserver les cloches intactes à travers les siècles: il n'y a rien à craindre de ce côté.

La seconde question, qui paraît moindre, est, au contraire, plus grave. L'acier fondu, tel qu'il convient à une cloche, ne peut être de l'acier fortement trempé, ce qui le rendrait trop fragile; il est nécessaire cependant que cet acier possède une certaine trempe, approchant de

celle d'un ressort et maintenant son élasticité et sa ténacité au plus haut degré, sans lui faire encourir le danger de la casse. Il doit donc exister dans la fabrication de ces nouvelles cloches des moyens particuliers pour leur communiquer une trempe modérée et uniformément répartie; autrement leur sonorité ne serait que médiocre, et le battant ne manquerait pas d'y creuser rapidement son empreinte. On sait assez, en effet, que l'acier non trempé est malléable, bien qu'assez dur; et qui dit malléable dit susceptible de se déformer sous un choc quelconque proportionnellement à l'intensité et à la répétition de ce choc. Or la destination des cloches les soumet précisément à des coups aussi rudes que répétés, qui limiteraient sensiblement, par ce seul fait, leur durée, si le métal n'était pas durci suffisamment. Il faut donc, en définitive, arriver à un juste tempérament. C'est là le problème capital, et les expériences faites en Angleterre et en Allemagne paraissent indiquer qu'il est suffisamment résolu.

LA SOLOGNE.

On regrette d'être obligé d'avouer qu'il existe encore au dix-neuvième siècle, en France, quelques contrées malheureuses frappées de stérilité depuis plusieurs siècles par des causes demeurées inconnues. A l'infécondité du sol s'ajoutent des influences insalubres qui en déciment les habitants. Ce sont : les *Landes*, dans la Gascogne, qui représentent 450 000 hectares; la *Dombes*, dans le département de l'Ain, 90 000 hectares; le *Forez*, dans la Loire, 100 000 hectares; la *Brenne*, dans l'Indre, 105 000 hectares; et la *Sologne*, dans les départements du Loiret, du Cher et de Loir-et-Cher, comprenant 460 000 hectares.

Il y a vingt ans, le voyageur qui se rendait à Paris, venant du midi de la France, traversait, de Vierzon à Orléans, une contrée désolée, sur une route difficile, sablonneuse, déserte. On ne voyait au loin ni château, ni ferme, ni village; quelques misérables masures isolées, perdues le long de cette triste route; quelques arbres rabougris, fermant un horizon monotone et désolé. Les chevaux traînaient péniblement, au pas, la lourde diligence engagée dans le sable. Ce trajet pénible à travers la Sologne durait onze heures. Il est aujourd'hui d'une heure et demie en chemin de fer.

La Sologne est cette partie de l'ancienne province de l'Orléanais comprise entre Orléans et Vierzon, entre le Cher et le val de la Loire, depuis Blois jusqu'à la hauteur de Gien environ; elle comprend 110 communes. La population moyenne de la Sologne est de 20 habitants par hectare, tandis que la moyenne pour toute la France est de 69 habitants.

Le sol de la Sologne est siliceux ou silico-argileux; c'est un sable fin, compacte, dont la couche plus ou moins profonde repose sur un sous-sol argileux imperméable. Toutes les cultures, les racines surtout, pourraient y réussir après que le sol aurait été assaini, amendé et fumé.

Le climat de la Sologne est celui du centre de la France, mais beaucoup plus humide à cause de l'évaporation des eaux retenues à la surface du sol par l'imperméabilité du sous-sol et par de trop nombreux étangs. Les surfaces envahies par les eaux d'une manière permanente, étangs, mares et marécages, sont évaluées à 15 000 hectares! Il faut ajouter d'innombrables flaques d'eau qui restent sur le sol après une abondante pluie et passent peu à peu dans l'atmosphère.

Les maisons peu aérées, mal closes, assises sur un sol humide, dépourvues de caves, presque démeublées, attestent la misère des habitants. On rencontre fréquemment, au milieu des landes, des huttes de sauvages, bâties par

l'ouvrier lui-même, où il vit avec sa femme et où naissent des enfants condamnés d'avance à une mort prématurée.

Le système de culture appliqué aux terres qui peuvent être cultivées est l'assolement biennal, appliqué dans les contrées les plus arriérées. Un domaine de 200 hectares

en possède à peine 80 en culture ; le reste comprend 80 à 90 hectares de landes incultes, un pré de 1 à 2 hectares, un taillis médiocre, et un ou deux étangs. La moitié des 80 hectares reste en jachères ; sur l'autre moitié on fait une récolte d'hiver, c'est-à-dire un seigle, et une récolte



Paysage de la Sologne, près de la Main-Ferme (Loiret). — Dessin de Grandsire.

de printemps, c'est-à-dire une avoine ou un sarrasin. Une ferme de ce genre peut élever 4 ou 5 pauvres chevaux ou 8 à 10 bœufs de petite taille, et 6 ou 8 maigres vaches. 200 moutons de la race sobre et rustique de la Sologne permettent d'utiliser les pâturages des landes sauvages.

La ferme que représente notre dessin appartient à la petite culture par propriétaire et est une de celles qui sont en progrès. Dans les cantons où la propriété est ainsi

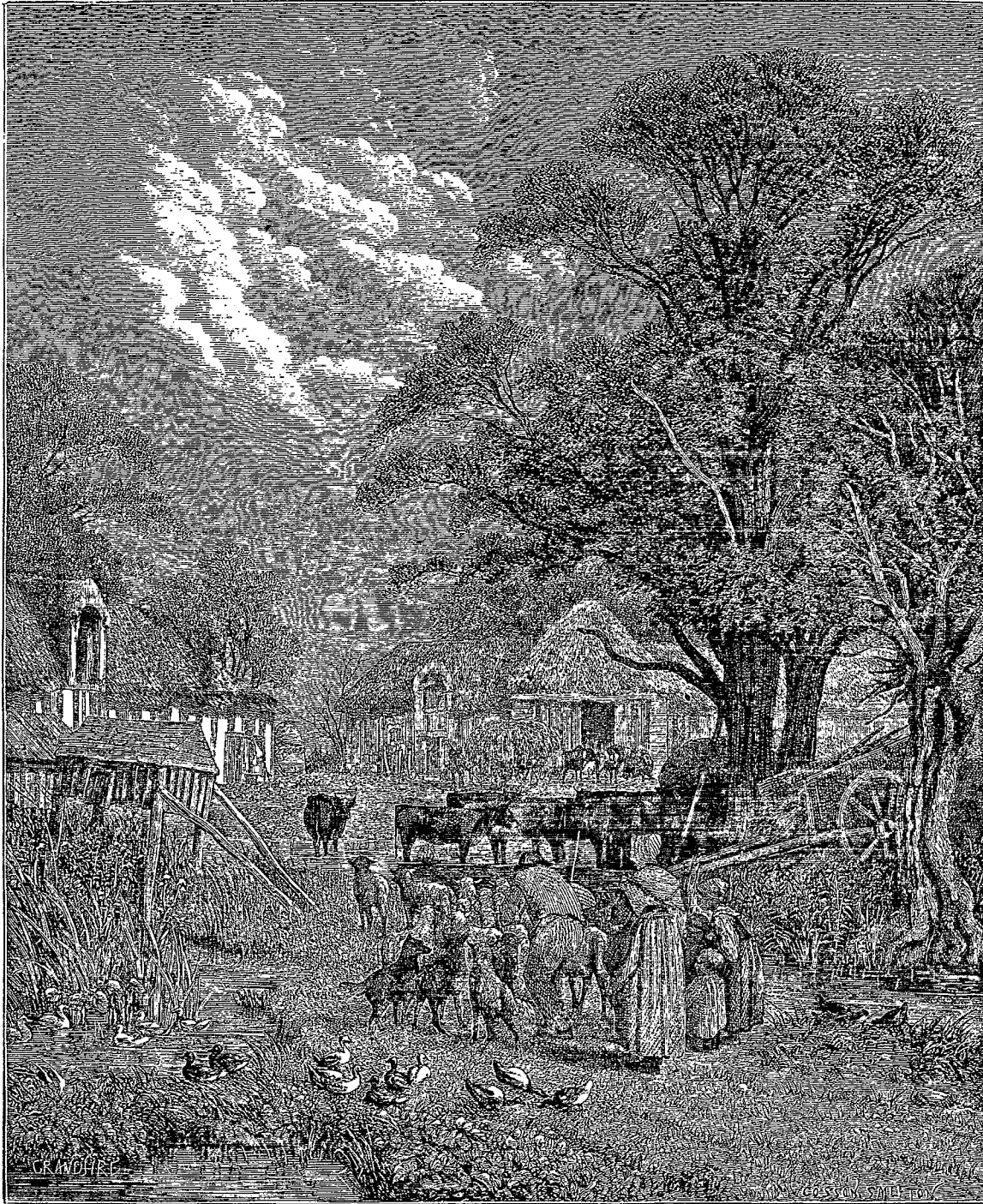
répartie entre les mains de petits propriétaires, l'amélioration du sol est assez rapide ; les fourrages artificiels, les racines, les légumes secs, occupent le sol dans une forte proportion. Là commence à régner l'aisance, et la fièvre a disparu.

Le système d'amodiation parcellaire est répandu à peu près partout. Dans chaque domaine, on trouve de petits hameaux formés de chaumières ; un modeste jardin et quel-

ques ares de terre sont attachés à chaque foyer. On loue ces maisonnettes aux ouvriers, qui contractent l'obligation de travailler exclusivement pour la ferme, tandis que la ferme s'engage à leur fournir régulièrement de l'ouvrage. C'est une espèce de domesticité indépendante qui pourrait

avoir, si elle était bien comprise, de sérieux avantages; elle rend à la vie de famille les serviteurs de la ferme.

On a depuis longtemps songé à restituer à la culture régulière les landes de la Sologne. La première idée fut d'appliquer le reboisement à ce sol dénudé. On avait com-



Cour de la Main-Ferme, en Sologne. — Dessin de Grandsire.

mencé en 1780 des plantations de pins. Cette idée a été reprise en 1820. Le pin, pendant sa végétation, enrichit le sol et modifie légèrement sa composition par la chute périodique de ses aiguilles : il donne un produit en argent au bout d'une vingtaine d'années, lorsque vient le moment de dépouiller la terre de ses bois afin d'y mettre la charrue.

La grande culture tend aussi à transformer peu à peu

la Sologne et à la faire rentrer parmi les sols fertiles. La première impulsion a été donnée par l'achat et l'exploitation des domaines impériaux de Lamotte-Beuvron et de la Grillère, qui imprimèrent un essor durable à la culture améliorante, en réhabilitant le progrès au sein d'un pays paralysé par la misère et l'ignorance. Des propriétaires riches et intelligents ont eu le courage de venir s'établir en pleine Sologne, et donnent un exemple des progrès que

l'on peut réaliser en appliquant avec prudence et discernement le capital à l'amélioration lente et progressive du sol.

Pour assurer l'assainissement et la viabilité de la Sologne, on paraît avoir en vue les moyens suivants : le curage des cours d'eau ; la canalisation du Beuvron jusqu'à Lamotte, et la construction de nombreuses routes agricoles.

L'imperméabilité du sous-sol transforme les terres en marécages : il faut faciliter l'écoulement des eaux. Les terres manquent d'un élément indispensable de fécondité, l'élément calcaire : il faut leur restituer le calcaire qui leur manque. La marne fait des prodiges dans les sols sablonneux ; des marnières assez nombreuses ont été découvertes sur les confins de la Sologne et même dans l'intérieur du pays : les routes agricoles serviront à rendre possible le transport de ces marnes, ainsi que la distribution de celles que le chemin de fer du Centre dépose à prix réduit sur les gares de son parcours.

Dans les terrains argileux, la chaux, employée en compost, c'est-à-dire mélangée avec de la terre végétale, produit aussi de merveilleux effets ; le phosphate de chaux, le noir animal, sont employés avec succès au défrichement des landes incultes ; les chemins rendront facile l'arrivée des amendements et assureront la circulation des produits.

LA PRIÈRE DES TRÉPASSÉS

SELON LE RITUEL ÉGYPTIEN.

Un papyrus d'une certaine étendue découvert à Thèbes, dans les tombeaux des rois, lors de la grande expédition d'Égypte, avait dès cette époque attiré l'attention des savants ; car, bien que l'on ne fût pas encore en état de le déchiffrer, les peintures dont il était orné montraient assez que son texte devait rouler sur les cérémonies funèbres et sur les migrations de l'âme après la mort. Un papyrus semblable, mais plus complet et en meilleur état, se rencontre dans le Musée de Turin, et y devint l'objet d'un examen attentif de la part de Champollion, et postérieurement de Lepsius. Comme l'avait bien aperçu Champollion, ce manuscrit est un rituel funèbre ; et depuis qu'il est connu, on s'est aperçu que tous les papyrus déposés dans les collections de l'Europe et se rapportant au même sujet ne sont que des extraits plus ou moins développés du même ouvrage. Nous possédons donc bien là le rituel canonique. Les observations de Lepsius sur l'exemplaire de Turin prouvent qu'il appartient à la dix-huitième ou à la dix-neuvième dynastie ; ce qui prouve que le rituel en question était en usage chez les Égyptiens tout au moins dans le quinzième ou seizième siècle avant l'ère chrétienne, autrement dit, avant la naissance de Moïse ; et il est même à croire que sa rédaction remonte à une époque encore plus reculée, car on y découvre les apparences d'une compilation faite sur des monuments plus anciens.

Le livre se partage en cent soixante-cinq sections, dont les quinze premières, sous un titre commun, forment un ensemble qui renferme à peu près tout ce qu'il y a d'essentiel dans les suivantes. Le titre est ainsi conçu : « Ici commencent les chapitres de la glorification dans la lumière » d'Osiris. » L'illustration de cette partie est la représentation des funérailles du corps, et au-dessus se distingue le trépassé offrant à Dieu ses prières. Comme l'a justement relevé Lepsius, c'est donc le trépassé lui-même qui est la personne agissante et en quelque sorte l'officiant. C'est en son nom que sont prononcées toutes les paroles : aucune forme ne saurait exprimer d'une manière plus saisissante la réalité de la vie d'outre-tombe. C'est le reflet de ce qui se passe au même moment dans le monde

invisible, et, pour ainsi dire, la représentation sur la terre du drame céleste. Il est bien digne également d'attention de voir le trépassé laisser de côté toutes ces divinités inférieures dont la mythologie encombrait les temples et qui n'étaient relatives qu'à la vie d'ici-bas, et s'adresser directement, face à face, à l'Être souverain. L'âme, une fois détachée de son corps, ne connaît plus d'autre maître que ce père céleste. « J'ai marché à travers les ténèbres vers mon père Osiris. Je suis son bien-aimé. Je suis venu pour voir mon père Osiris. J'ai percé le cœur de Sut (le principe du mal). Je fais les choses de mon père Osiris. J'ai ouvert toutes les portes dans le ciel et sur la terre. Je suis son fils bien-aimé. Je sors de la mort en esprit instruit. » (Chap. 73).

La prière ou plutôt la déclaration contenue dans le cent vingt-sixième chapitre constitue un morceau encore plus remarquable. C'est un des résumés les plus généraux de la foi égyptienne, car, en raison même de son objet, qui est la justification de l'âme devant son juge naturel, on y trouve les idées relatives à la perfection de la vie céleste, en même temps que les idées relatives à celle de la vie terrestre. C'est, en effet, par celle-ci que l'on mérite de parvenir à la première. Ce morceau a été communiqué au public pour la première fois dans l'ouvrage sur l'Égypte du savant et regrettable Bunsen, qui avait prié M. Birch, conservateur du Musée britannique, de lui en faire dans ce but une traduction ; et celui qui écrit ces lignes n'oubliera jamais que, se trouvant chez M. Bunsen au moment où l'on venait de lui remettre le précieux manuscrit, il partagea avec lui l'émotion profonde et légitime causée par la lecture de ce texte empreint d'un sentiment si antique, si moral, si religieux.

L'âme est arrivée devant le tribunal où Dieu lui-même, entouré des quarante-deux juges célestes, doit prononcer son admission parmi les bienheureux, et elle s'exprime ainsi :

« O grand Dieu ! Seigneur de vérité ! je suis venu à toi, Seigneur ! je suis venu moi-même pour recevoir les grâces. Je te connais. Je connais ton nom. J'ai connu les noms des quarante-deux divinités qui siègent avec toi au tribunal des deux vérités, vivant pour atteindre les méchants, nourries loin d'eux, au jour de rendre compte des paroles, devant l'Être bon, le justifié. Ordonnateur des esprits, Seigneur de la vérité, voilà ton nom.

» Et vous, maîtres de la vérité, laissez-moi vous connaître. Je vous ai apporté la vérité. Effacez mes fautes. Je n'ai commis aucun mal secrètement contre l'humanité. Je n'ai affligé personne. Je n'ai pas dit de mensonge devant le tribunal de vérité. Je n'ai pas eu d'acointance avec le mal. Je n'ai fait aucune chose mauvaise. Je n'ai pas imposé au travailleur au delà de sa tâche journalière. Je n'ai pas laissé mon nom s'approcher de la barque (Je ne me suis pas embarqué sur la mer ?)... Je n'ai pas été paresseux. Je n'ai pas failli. Je n'ai pas pris de relâche. Je n'ai pas été faible. Je n'ai pas fait ce qui déplaît aux dieux. Je n'ai pas calomnié l'esclave devant son maître. Je n'ai pas sacrifié (les prêtres seuls avaient ce droit). Je n'ai pas fait pleurer. Je n'ai pas été homicide. Je n'ai donné l'ordre de frapper personne furtivement. Je n'ai fait injure à personne. Je n'ai pas changé les mesures du pays. Je n'ai pas insulté aux images des dieux. Je n'ai pas dérobé le linceul des morts. Je n'ai pas commis d'adultère. Je n'ai pas craché contre les prêtres du Dieu de mon pays. Je n'ai pas falsifié les mesures. Je n'ai pas jeté par terre le poids de la balance. Je n'ai pas fraudé sur le poids de la balance. Je n'ai pas retiré le lait de la bouche des nourrissons. Je n'ai pas chassé les animaux sauvages dans leurs pâturages. Je n'ai pas pris les oiseaux sacrés.

Je n'ai pas péché les poissons typiques. Je n'ai pas arrêté l'eau courante. Je n'ai pas séparé l'eau de son courant. Je n'ai pas éteint la lumière à son heure. Je n'ai pas enlevé aux dieux leurs offrandes. Je n'ai nui à la manifestation d'aucun dieu. Je suis pur ! je suis pur ! je suis pur ! je suis pur ! »

Telles sont les paroles que le fidèle devait se sentir en état de venir articuler un jour en personne devant le tribunal de Dieu. C'est l'âme elle-même qui était chargée de décliner ses titres. La religion s'en remettait à elle. L'impression produite par cette institution devait être vive. Au moment de se laisser tenter par la paresse, par la fraude, par la violence, par le mensonge, l'homme était porté à réfléchir et à se dire : « Comment pourrai-je prononcer les paroles du rituel ? » Il se rappelait involontairement le formulaire récité solennellement à chaque cérémonie funèbre, et qui ne pouvait manquer d'être présent à sa conscience comme à la mémoire de tous. Hors de cette condition, nul espoir d'être admis à la vie céleste, et la vie d'épreuve et de misère recommençait jusqu'à ce qu'enfin l'âme se fût mise en droit de rendre d'elle-même le témoignage voulu. N'y avait-il donc pas possibilité de racheter ses fautes par l'expiation et le repentir, et de se réhabiliter sans avoir besoin de repasser par une nouvelle existence ? C'est ce que, dans l'état actuel de nos connaissances sur l'Égypte, on ne saurait décider sûrement, bien qu'il faille avouer que les textes que nous venons de citer paraissent assez clairement opposés à cette croyance consolante.

Du reste, Osiris, pour admettre l'âme dans son divin royaume, n'exige pas une innocence absolue, car on la voit demander à ses juges d'effacer ses fautes ; mais s'il n'est pas nécessaire qu'elle soit exempte de toute faute, il l'est du moins qu'elle soit exempte de tout crime, et l'on voit reparaître ainsi cette différence légitime entre les actes coupables que le christianisme a également consacrée. Quelques articles de ce code de morale, que l'on peut surnommer le Décalogue égyptien, sont particulièrement délicats. On ne peut s'empêcher d'être touché de la défense d'imposer au travailleur au delà de sa tâche, de celle de calomnier l'esclave devant son maître, ou encore de celle de faire pleurer. Il y a là un sentiment élevé d'humanité. Les préceptes touchant la mansuétude à l'égard des animaux sont également d'une haute moralité, et la défense d'ôter le lait de la bouche des nourrissons rappelle celle que fait Moïse d'ôter les épis de la bouche du bœuf qui foule les gerbes dans l'aire. On observera qu'il n'y a rien de spécial touchant les devoirs envers les parents, et peut-être est-il permis d'attribuer cette lacune au même sentiment qui avait porté Solon à exclure de son code le parricide ; car on sait que le culte de la famille, même en remontant aux ancêtres, était un des traits caractéristiques des mœurs de l'Égypte. Du reste, si toutes les fautes ne sont pas textuellement indiquées dans cette récapitulation de conscience que Champollion nommait une confession négative, du moins y sont-elles toutes implicitement comprises. La préparation à la vie céleste y est représentée par la victoire sur toutes les mauvaises passions. Dans une des hymnes, l'âme prononce, en parlant de la vie terrestre, ces belles et significatives paroles : « J'y suis venue en faucon et j'en sors en phénix. »

Rien dans la théodicée des Grecs et des Romains n'approche de la profondeur avec laquelle sont indiquées dans celle-ci la différence de la condition des bons et des méchants dans l'autre vie. C'est la privation de Dieu qui en fait le fond. A cet égard, le rituel des morts n'est qu'un développement de l'inscription déchiffrée sur une sépulture royale de la vingtième dynastie. « Ils n'appartiennent pas à

ce grand Dieu. Leurs yeux ne sont pas rafraîchis par les rayons de son disque. Leurs âmes ne sont pas illuminées dans le monde qu'ils habitent. Ils n'entendent pas la voix du grand Dieu qui est élevé au-dessus de leurs voies. » Et pour les justes : « Ce grand Dieu parle avec eux, et ils lui parlent. La splendeur de son disque les éclaire. Il est dans leurs voies. » La théologie chrétienne la plus pure fait la même leçon.

« Quiconque a médité sur les mystères de la création et particulièrement de l'Esprit, dit à ce sujet avec une haute raison M. de Bunsen, et qui n'ignore pas les réflexions et les idées des plus grandes intelligences des temps passés sur le même sujet, loin de voir dans ces croyances un non-sens ou une impiété, les contemple avec respect comme les aspirations des plus purs instincts de notre race, se reliant aux vérités religieuses, à la philosophie spiritualiste et à la foi des âges modernes. »

— Un bon juge a tort de se vanter de son pouvoir : il ne peut rien que ce qu'il peut justement. Il n'a pouvoir que de faire valoir les lois en y obéissant lui-même le premier.

— C'est beaucoup de bien apprendre à ne se reposer pas oisivement. QUESNEL.

FAIRE FORTUNE AVEC UNE SOURIS MORTE.

Des marchands indiens causaient du commerce et de ses chances.

— Ce n'est pas grande merveille, dit l'un d'eux, qu'un homme fasse fortune lorsqu'il débute dans les affaires avec un capital suffisant ; moi, qui n'avais rien, je n'ai pourtant pas trop mal réussi. Voici mon histoire :

Mon père mourut avant ma naissance, et aussitôt de mauvais parents dépouillèrent ma mère de tout ce qu'elle possédait. Elle se réfugia chez une de ses amies presque aussi pauvre qu'elle. Ce fut là que je naquis. Longtemps nous vécûmes d'aumônes ; mais lorsque je commençai à grandir, ma mère, malgré sa pauvreté, parvint à me faire donner un peu d'instruction. Quand je sus lire, écrire et compter, elle me dit :

« Tu es le fils d'un marchand. Il faut donc, mon fils, que tu commences dès maintenant à faire du commerce. Va trouver le changeur Visikala : c'est le plus riche marchand de la ville, et je sais qu'il aime à faire des avances à des jeunes gens pauvres, fils de marchands et de race pure. Tu demanderas à lui faire un emprunt. »

J'allai chez le changeur ; mais ce fut pour l'entendre répondre avec dédain, à moi, fils de marchand :

« Tu vois bien à terre cette souris morte : eh bien, un homme qui aurait de la chance ferait fortune rien qu'avec cela. Si je te prêtais une bonne somme, je crois que j'en attendrais longtemps l'intérêt ; tu ne serais peut-être pas même en état d'en faire le compte. »

Je levai fièrement les yeux vers le changeur : « Je prends cette souris, lui dis-je. C'est un capital que tu me prêtes. » Et après lui avoir signé un reçu, je partis avec ma souris, tandis qu'il riait à mes dépens.

Je vendis la souris deux poignées de pois à un marchand qui la donna à manger à son chat. Je pilai ces pois, je pris une cruche d'eau, et, sortant de la ville, j'allai m'installer au bord d'un chemin, à l'ombre, sous un arbre. Passent des porteurs de bois bien fatigués ; je leur offre très-poliment de l'eau fraîche à boire et des pois ; chacun d'eux, en retour, me donne quelques morceaux de bois que je mets sur mon dos et que je vais vendre au marché.

Avec le prix, j'achète un peu plus de pois, et le lendemain je reviens attendre les porteurs et je recommence le même commerce.

Je persévérerai longtemps. Quand j'eus ainsi mis de côté un petit capital, j'achetai, trois jours de suite, tout le bois que ces gens portaient. Tout à coup survinrent de grandes pluies qu'on ne prévoyait pas. Le transport des bois devint impossible; j'en profitai pour vendre le bois que j'avais en réserve quelques centaines de *panas*. Avec cet argent, j'ai monté une petite boutique : je n'ai pas mal mené mes affaires, et peu à peu je suis devenu riche. Alors j'ai fait faire une souris en or, et je l'ai envoyée au changeur Visikala comme remboursement de son prêt; il m'a donné sa fille en mariage. Je suis connu sous le nom de Mûshaka (la Souris). Vous voyez donc qu'avec rien j'ai pu faire fortune. (*)

LE MUSÉE DE PESTH.

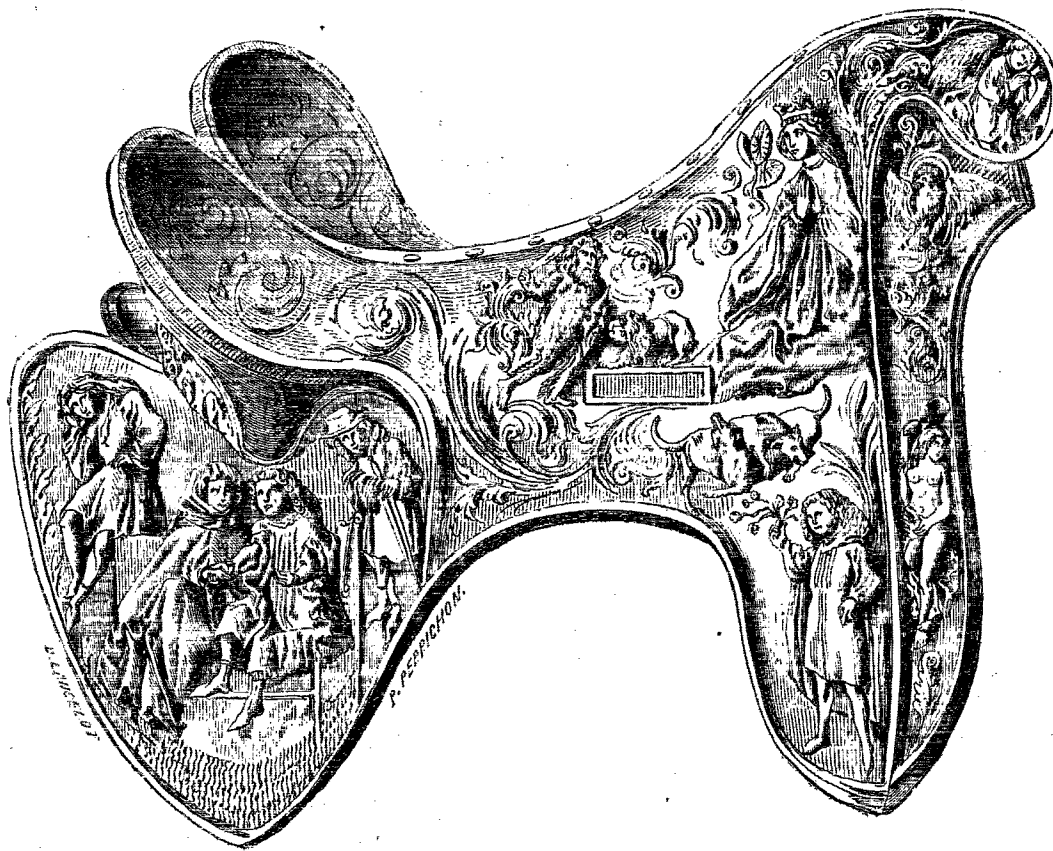
Le Musée de Pesth se compose de collections d'histoire naturelle, d'une bibliothèque de 120 000 volumes, et de galeries d'antiquités, de sculptures, de peintures, et de

curiosités de diverses sortes. Fondé en 1802, par le comte Francis Szechenyi, qui fit don à la ville de sa bibliothèque et de sa belle collection de monnaies d'or, d'argent et de bronze, il a été successivement agrandi par les libéralités de plusieurs citoyens, notamment par celles de l'archevêque d'Erlau, Ladislas Pyrker, et du professeur Piller.

Parmi les tableaux, les plus curieux paraissent être le portrait de Jean Ziska (*), de Mathias Corvin, roi de Hongrie; quelques peintures par Marco Basaiti, Gentile Bellini, Bonifazio Bembi, Lucas Kranach, et des toiles modernes qui font connaître les artistes hongrois contemporains : MM. Charles Karoly, Marko et Miklos Barabas, Lieder, Grimm, Giergi, Brocki, etc.

Dans la galerie des antiques, on voit des sculptures romaines, des poteries, des bronzes, des bijoux, des meubles, des instruments de musique rares. Un des objets les plus intéressants est un vase antique en verre soufflé, dont le couvercle porte des groupes de petits oiseaux, et dont le centre est entouré de lettres grecques formant des espèces de petites anses.

La collection des armes du moyen âge et de la renaissance est riche en œuvres d'orfèvrerie et de joaillerie, et



Selle en ivoire sculpté, conservée au Musée de Pesth, en Hongrie. — Dessin de Lancelot.

en curiosités d'art et d'histoire. On trouve là beaucoup d'indications précieuses sur les coutumes des vieux Hongrois, et sur les rapports de leurs artistes et de leurs artisans avec ceux de l'Orient : on s'instruit beaucoup rien qu'à observer les coupes, les aiguières, les ceintures, les bracelets, les colliers des magnats, où des pierres de différentes couleurs sont habilement assorties avec l'or et des émaux éclatants. Entre autres souvenirs historiques, on remarque

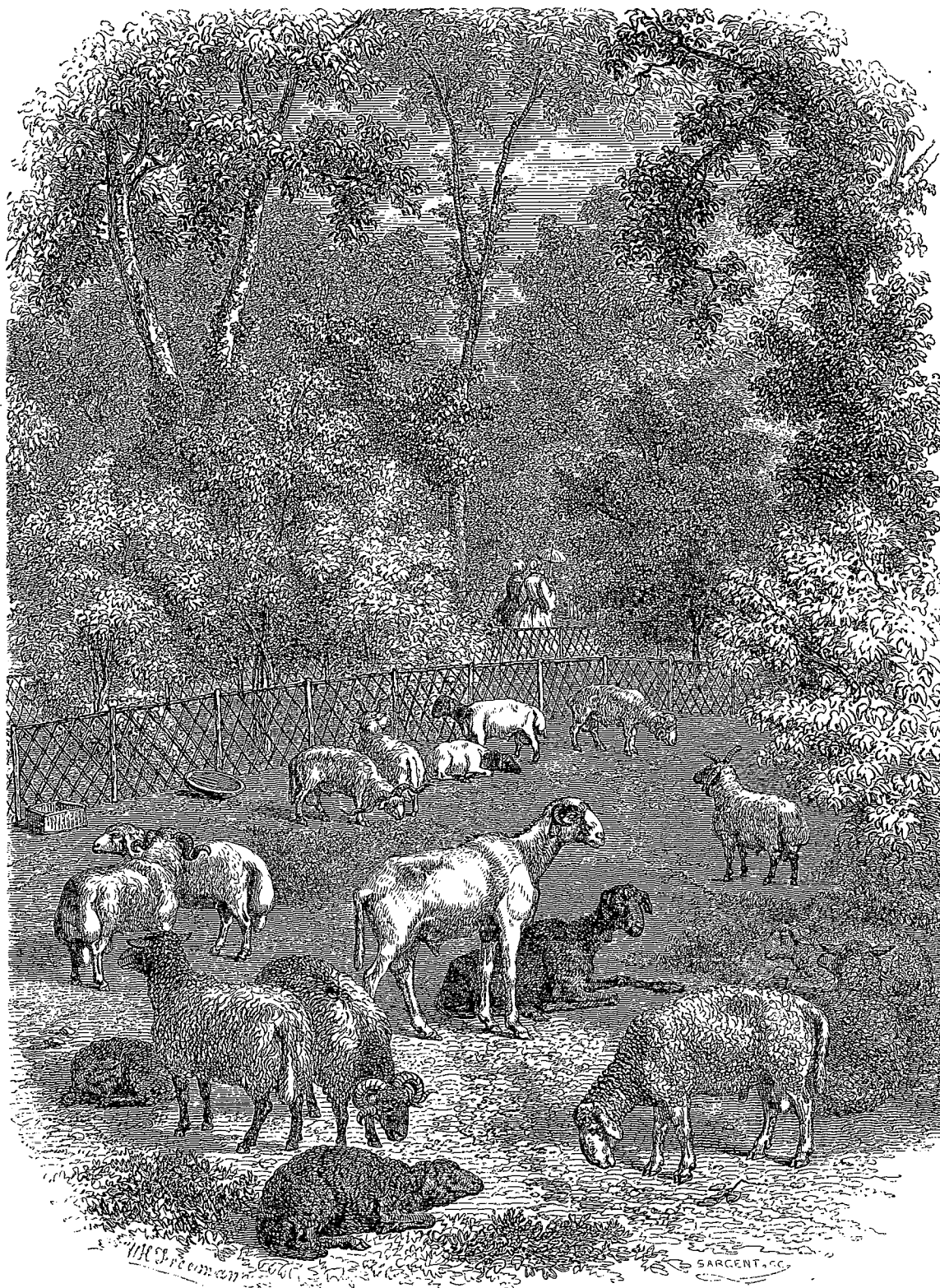
le sabre et la hache de combat de Zakoczy, prince de Transylvanie, les armes de Stephen Bathory, le bâton de maréchal de Nicolas Palffy, le gobelet de Mathias Corvin, la selle de Louis II, et cette autre selle d'ivoire, représentée par notre gravure, qui a, dit-on, appartenu à l'empereur Sigismond le Prodigue, et a certainement servi, si peu commode qu'elle dût être, car ses dessins niellés ont été presque entièrement effacés par le frottement.

(*) Conte écrit par Sri Somadeva Bhotta, de Cachemire.

(*) Voy. t. XI, 1843, p. 132.

QUELQUES MOUTONS ÉTRANGERS

DE LA MÉNAGERIE DU MUSÉUM.



Muséum d'histoire naturelle; Races ovines. — Dessin de Freeman.

Les moutons domestiques qui nous fournissent aujourd'hui leur viande et leur laine sont tous issus d'une espèce sauvage jusqu'ici inconnue, soit qu'elle n'ait pas encore été découverte, soit qu'elle ait été anéantie; mais, à coup

sûr, c'est parmi les espèces de mouflons qu'il faut chercher les parents de nos moutons.

Les différences qu'ils présentent entre eux sont très-grandes et portent sur presque tous leurs caractères : aussi

le nombre des races, des variétés de moutons est-il pour ainsi dire illimité, chaque pays en ayant souvent plusieurs très-distinctes. On peut voir dans les bêtes ovines les proportions varier, les prolongements frontaux manquer ou prendre les formes les plus dissemblables, le chanfrein devenir droit ou concave au lieu de rester convexe, la laine varier dans sa nature, dans sa longueur, disparaître même et être remplacée par un pelage ras en tout pareil à celui des moutons.

Dans la gravure qui accompagne cette note, nous avons figuré quelques-unes des races les plus dissemblables, profitant de leur présence à Paris pour les faire connaître.

Les différences que nous sommes à même d'observer dans les races ovines sont dues à deux ordres de causes. Nous devons les races naturelles, — c'est-à-dire celles à la constitution desquelles l'homme n'a pris qu'une part indirecte, celles qu'il a laissées se produire auprès de lui sans en avoir conscience, aux influences ambiantes, — c'est-à-dire au climat, à l'altitude des lieux habités et à la manière de vivre. Au contraire, c'est à l'action intelligente et éclairée de l'homme, à des soins raisonnés, poursuivis pendant de longues suites d'années, qu'est due la formation des races artificielles, qui sont, pour ainsi dire, établies de toutes pièces dans un but déterminé, et ne sont conservées que grâce au traitement intelligent et judicieux dont elles sont l'objet.

Dans notre gravure, nous voyons des représentants de ces deux sortes de races : le mouton dit morvan, le mouton d'Abyssinie, nous offrent d'excellents exemples de races naturelles que l'homme a laissées se former auprès de lui ; le mérinos d'Espagne, et mieux encore les modernes races de boucherie créées en Angleterre, nous fournissent des types remarquables de races artificielles.

Le mouton dit morvan, que les naturalistes désignent sous le nom de mouton à longues jambes (*Ovis longipes*), est peut-être, de tous les moutons, celui dont les caractères s'éloignent le plus de ceux que nous sommes habitués à attribuer aux espèces ovines. Haut sur jambes, osseux, ses proportions et ses formes rappellent plus la chèvre que le mouton ; son cou et ses épaules portent une épaisse crinière qui achève de lui donner un aspect étrange ; ses cornes, contournées horizontalement en spirale, sont en général assez peu développées, et manquent le plus souvent à la brebis. Les animaux de cette race ne portent pas de laine ; ils sont couverts de poils courts, comme les moutons, dont ils se rapprochent encore par la brièveté de leur queue. Leur chanfrein est busqué.

Ce curieux mouton se rencontre dans toute l'Afrique centrale, depuis le pays des Touaregs jusqu'à celui des Hottentots, de la côte orientale à la côte occidentale. Une variété d'une grandeur colossale (1^m.30 au garrot) habite l'Inde, où elle joue le même rôle que la variété africaine. Ce mouton sans laine donne à ses possesseurs du lait et de la viande ; la nature ne lui a pas donné de toison : il n'en pouvait avoir besoin dans les chaudes régions où on le rencontre.

Un corps blanc, une grosse queue charnue, une tête petite et noirâtre, des oreilles courtes, caractérisent le mouton d'Arabie et d'Abyssinie (*Ovis melanocephala*), qui est, comme le précédent, dépourvu de laine. Autant les formes du mouton morvan sont maigres et osseuses, autant celles du mouton à tête noire sont lourdes et empâtées. La peau, dans cette race, forme sous le cou un rudiment de fanon qui rappelle jusqu'à un certain point celui des bœufs.

Le mouton de Caramanie (Asie Mineure) appartient à la race ovine dite à large queue (*Ovis latii* ou *crassicauda*). De forte taille, bien conformée, de couleur blanche, marquée de noir autour des yeux et aux quatre pieds, le corps

couvert de laine, cette race présente des cornes horizontalement enroulées en spirale qui acquièrent un volume considérable. La queue atteint parfois, dans les moutons de Caramanie, des dimensions énormes. Au lieu de ne descendre que jusqu'au jarret, comme chez d'autres moutons à queue adipeuse, elle tombe assez bas pour traîner à terre, au point que l'on est obligé de la placer sur une planche portée sur des roulettes et attachée aux reins de l'animal (*). La graisse qui donne à la queue son volume est un mets fort estimé des habitants des pays où se trouvent ces singuliers animaux ; elle est d'un goût fort délicat que nous ne saurions mieux comparer qu'à celui de la moelle de bœuf ; conservée, cette graisse sert à accommoder les mets et remplace le beurre que nous employons usuellement.

Les moutons à grosse queue sont fort répandus en Afrique, dans l'Inde, à Madagascar ; on en rencontre aussi quelques variétés dans la Russie méridionale.

Suivant les localités, ces animaux prennent certains caractères fixes et constituent de véritables races très-distinctes ; parmi celles-ci, une des plus curieuses est celle des moutons à quatre cornes que nous avons figurée ; l'animal qui a été représenté est originaire d'Algérie, où ce curieux dédoublement des prolongements frontaux se rencontre assez souvent.

Les moutons de Lichtenburg et ceux des steppes hongroises ont entre eux les plus grands rapports ; tous deux, originaires du même royaume, se rapprochent par la nature de leur toison ; ils produisent une laine grossière, à mèches démesurément longues et très-frisées. Aussi ces mèches, au lieu de former une toison comme celles que nous voyons le plus souvent, retombent-elles à droite et à gauche de la ligne médiane du dos, superposées les unes aux autres comme les tuiles d'un toit. La longue laine de ces moutons cachant une partie de leurs membres, ils semblent très-près de terre. Ils sont d'ailleurs bien faits et justement estimés pour la qualité de leur chair.

Les bêtes ovines de Lichtenburg vivent dans les plaines occidentales de la Hongrie, tandis que le mouton des steppes occupe les confins orientaux du pays ; ces deux races diffèrent entre elles par les cornes : celle de Lichtenburg porte des prolongements frontaux très-développés et enroulés horizontalement en spirale ; celle des steppes hongroises, et mieux encore celle de Valachie, a les cornes presque verticales et enroulées de telle sorte qu'elles ont l'aspect d'une corde tordue sur elle-même, l'axe de la spirale se trouvant dans la corne même au lieu d'être placé dans l'intervalle que laissent entre eux les différents tours de la corne enroulée, comme dans les quelques races dont nous avons parlé jusqu'ici.

Le mouton de Seeland, dépourvu de cornes, est remarquable surtout par la largeur, l'empatement, pour mieux dire, de son chanfrein, fortement busqué. Originaire de l'île de Seeland, en danois *Sielland*, cette race ovine, de grande taille, nous fournit un excellent exemple de ce que sont les moutons des pays humides et bas ; tout en elle trahit son origine, car ses formes sont lourdes, ses os gros, sa laine commune et sèche ; cette conformation permet de supposer que la viande de ces animaux est sans saveur et sans qualité.

Le mérinos d'Espagne que nous avons fait dessiner provenait de ces troupeaux transhumans qui passent l'hiver dans l'Estramadure et l'été sur les montagnes du Léon ou des Asturies ; cette race ne diffère par aucun caractère essentiel de nos races mérinos françaises. La taille est un

(*) Voy. notre volume des *Voyageurs d'été*, p. 81.

peu moindre que celle de nos gros animaux de Rambouillet; sa conformation n'a pas été perfectionnée au même degré, mais la qualité de la laine ne laisse rien à désirer. Les laines espagnoles continuent à tenir dans l'industrie le haut rang qu'elles avaient atteint alors que l'Espagne produisait presque seule les belles laines fines; aujourd'hui que les moutons mérinos sont répandus sur tout le globe, que l'acclimatation a été faite en Australie, dans l'Amérique du Sud et presque partout, il n'est pas sans intérêt de considérer un de ces représentants des troupeaux espagnols, de ces troupeaux d'où sont sortis les animaux qui ont enrichi leurs inappréciables toisons par l'agriculture de tous les pays.

Nous regardons d'ailleurs comme d'un grand intérêt de pouvoir, lorsque l'occasion s'en présente, étudier et montrer les différentes formes auxquelles sont arrivées les espèces sujettes à l'action de l'homme. Aussi ne saurions-nous trop féliciter le Muséum d'histoire naturelle et le Jardin zoologique d'acclimatation du bois de Boulogne, qui poursuivent avec zèle la formation d'une collection d'animaux domestiques de tous les pays. Ce n'est qu'en comparant ce que sont devenus les animaux soumis à l'homme que nous pourrions mesurer l'intensité de l'action que nous avons sur la nature : « L'homme, dit Buffon, ne sait pas assez ce que peut la nature et ce qu'il peut sur elle. »

L'ART DE PATINER.

Faites choix d'une paire de patins bien proportionnés à la largeur et à la longueur de votre pied, d'une solidité à toute épreuve, et dont la garniture, faite en bandes de cuir, soit aussi simple que possible, très-forte, et toujours bouclée avec le plus grand soin.

La garniture à l'anglaise est très-solide, mais compliquée. La monture à la parisienne n'est autre chose qu'un soulier qui a pour semelle le bois et le fer du patin.

En commençant, on doit préférer des patins bas, épais, et dont le fer, court de bec, peu long, sera large à sa base : on aura ainsi plus de chance de garder l'équilibre, et on s'exposera moins à accrocher les autres et soi-même.

Les patins dont les fers sont courbés et cannelés en dessous donnent aussi plus de solidité au patineur, mordent mieux la glace et surtout le verglas, mais ils n'aident pas à glisser avec aisance et vitesse, particulièrement quand la glace est fatiguée et neigeuse.

Tout fer de patin a deux carres ou angles : la carre qui est en dedans des pieds, la carre qui est en dehors.

Le coup de patin, quel qu'il soit, s'exécute toujours sur une des carres du patin.

Mais avant de faire un coup ou un pas de patin, il faut savoir marcher sur la glace.

Quand on descend pour la première fois sur la glace avec des patins, on ne doit avoir d'abord qu'une seule préoccupation : se maintenir en équilibre.

Dans ce but, après avoir attaché ses patins très-attentivement, de manière à ce qu'ils fassent étroitement corps avec les pieds et obéissent à leurs moindres impulsions, il faut prendre l'attitude suivante :

Se dresser sur ses patins sans roideur, le corps penché et porté en avant, les genoux un peu ployés, les deux pieds en dehors.

Une fois posé ainsi, on essaye de faire de très-petits pas en avant.

Après s'être rompu à cette marche pendant quelque temps, on rentre peu à peu la pointe des pieds en dedans, et l'on continue le même exercice, sans jamais oublier que

les pieds sont privés d'articulation à la naissance desorteils, et qu'on ne peut agrandir ses pas qu'en glissant à l'aide d'un petit élan de l'un des pieds, que l'on ramène de suite au corps sans lui laisser toucher la glace.

En somme, agrandir ses pas de plus en plus sans perdre l'équilibre, chercher son aplomb dans de très-petits mouvements sous son centre, voilà tout ce qu'on devra tenter pendant quelque temps.

Il ne faut pas adopter, pour glisser, un pied de préférence à l'autre.

Dès qu'on aura acquis suffisamment d'aplomb et de hardiesse, on s'essayera à glisser d'un pied en avant du côté de la carre du dedans; c'est ce qu'on appelle faire un *dedans en avant*. C'est le pas le plus naturel.

Tout l'art de patiner dérive de quatre pas élémentaires, qui sont le *dedans* et le *dehors en avant*, et le *dedans* et le *dehors en arrière*.

Pour exécuter le *dedans en avant*, il faut se préparer à former une ligne courbe, surtout vers le bout qui doit la terminer; c'est-à-dire qu'après avoir pris l'élan convenable du côté où l'on veut aller, on se jettera doucement sur le pied choisi pour tracer cette courbe, et qui, relativement au corps qu'il porte, sera tourné en dehors. Ce pied qui a donné l'élan restera ensuite derrière, la pointe basse. Les genoux devront être bien tendus et tournés un peu en dehors. Dans cette attitude, on se laisse aller aussi longtemps que l'on a d'élan, à la fin duquel on rapetisse son cercle, que l'on termine ou recommence à volonté.

Cette pose du *dedans* est la même que l'on a en faisant un *dehors en avant* sur l'autre pied. Il n'y a qu'un changement de jambe qui différencie la situation du *dedans* et celle du *dehors*. Pour exécuter un *dedans*, il faut avoir le pied en dehors; et pour faire le *dehors*, il faut le tenir en dedans.

Ainsi, lorsque l'on veut faire un *dehors en avant*, on se donne l'élan convenable pour former aussi une courbe sur la carre du *dehors*; c'est-à-dire encore que la jambe droite, si c'est elle qui l'exécute, doit parcourir un demi-cercle qui finisse à droite, en observant que le pied qui pousse doit rester en arrière, la pointe basse à trois ou quatre pouces de hauteur de la glace, la cuisse faiblement appuyée contre l'autre, et surtout le genou tendu, car il est préférable de trainer le pied (ce qui pourtant n'est pas beau) que de ployer le genou; c'est ce qu'en terme de *patin* l'on appelle donner de l'éperon, et, à vrai dire, rien n'est plus désagréable à l'œil. En même temps le corps doit se pencher mollement en avant, et se tourner un peu en *dehors*, ainsi que les deux bras, le gauche plus élevé que l'autre, mais tous les deux étendus également, les mains ouvertes, comme pour embrasser quelqu'un bras dessus, bras dessous.

Quand on aura exercé ce *dehors* à droite, et dans l'attitude qui vient d'être indiquée, on l'exécutera à gauche dans la position opposée, c'est-à-dire que l'on se poussera du pied droit pour glisser sur le gauche, le corps porté en avant et penché dans l'intérieur du cercle, les bras étendus et ouverts de ce côté.

Quand on est parvenu à exécuter le pas de *dehors* selon les principes et avec facilité, les autres pas ne demandent ordinairement plus que peu d'étude.

C'est ne savoir patiner qu'à moitié que d'être inhabile à exécuter en *arrière* tous les pas qu'on sait faire en avant.

Pour patiner en arrière, on place la pointe des pieds en dedans, on porte en arrière le bas du corps, on se tient cambré, le buste droit, la tête haute, et, dans cette position, on s'essaye encore à faire d'abord de petits pas en arrière.

Quand on aura acquis de la hardiesse à ce premier exercice, on tentera, au lieu de marcher, à se pousser sur les deux pieds en même temps, les pointes en dedans pour prendre élan, et tout en se glissant l'on ramènera les ta-



Les patineurs en 1813. — Le pas de dehors en avant.

lons l'un vers l'autre; ensuite, au moment où ils seront prêts à se toucher, on les écartera de nouveau pour recommencer encore, de manière à former toujours des espèces d'ovales enfilés en chapelet.

Après de longs exercices pour se perfectionner dans ce pas, et dès qu'on y aura saisi un certain aplomb, il faudra essayer d'aller sur un pied par le moyen du même élan;



Dehors en arrière.

ce qui est assez facile en portant le corps avec précaution sur une jambe, l'autre levée derrière.

Une fois familiarisé avec ces deux ou trois façons d'al-

ler en arrière, qui conduisent à toutes les autres, on pourra étudier le pas de dehors en arrière.

Pour ce dernier pas, il faut glisser avec courage en arrière sur les deux jambes, la tête tournée sur l'épaule du côté où l'on veut aller : ainsi l'élan pris, la tête par exemple à droite, on jette son pied gauche avec force derrière soi. Au même moment le corps s'abandonne sur la carre du patin du côté droit, les genoux tendus, les deux bras ouverts, les mains de même. Puis, la tête, qui était à droite en prenant l'élan, doit se tourner subitement à gauche, les yeux portés en avant du chemin que l'on doit parcourir, pour éviter tout danger.

Il faut avoir soin, quand on veut continuer les dehors en arrière, comme quand on les multiplie en avant, de ne pas attendre que l'élan soit sans vigueur pour le reprendre sur l'autre jambe.

Le dedans en arrière est le moins aisé et le plus circonscrit des quatre principaux pas, soit que cela vienne de la difficulté de lui donner un grand élan, ou de celle de garder longtemps sur la carre un équilibre gracieux.

On peut prendre élan, pour former un dedans en arrière, de la même façon que pour faire un dehors de ce côté.



Révérence en ligne directe.

Ainsi, en supposant que l'on veuille l'exécuter sur la jambe droite (celle que j'ai toujours adoptée jusqu'à présent pour démontrer un pas), l'on portera son corps en arrière sur les deux jambes, en s'y poussant vivement; et quand on se sentira assez d'élan, on lèvera la gauche, en se laissant glisser sur l'autre, les pieds et les cuisses écartés à l'ordinaire, le haut du corps porté sur la jambe qui glisse, et penché en avant, les bras tendus, les mains toujours ouvertes.

Lorsque l'on veut se reprendre sur l'autre jambe, on la passe derrière après s'en être servi pour se donner élan; ensuite on s'y pose de même en situation.

On peut encore se servir de la révérence pour se placer sur l'attitude de dedans; ainsi, après avoir fait la révérence à gauche, on portera son corps sur le pied droit.

Les règles qui précèdent ne doivent être considérées, en réalité, que comme des indications propres à donner une idée générale de l'art de patiner. Quoique, si elles sont bien observées, elles puissent suffire à la rigueur pour enhardir les essais, elles ne peuvent tenir lieu cependant de l'exemple et des leçons pratiques d'un patineur exercé.

Si, en patinant, on veut déployer de la grâce, il y a beaucoup d'étude à faire pour la pose des bras, qu'on peut tenir, soit toujours *fixés*, sans variations, sur une partie de son corps (par exemple croisés sur la poitrine, ou derrière le dos, ou les mains dans les poches, etc.), soit associés aux divers mouvements du corps avec abandon.

Les mains doivent presque toujours rester ouvertes.

Il faut éviter, autant que possible, de porter des vêtements trop flottants et qui pourraient nuire à l'aplomb du corps.

Ce serait entrer ici trop avant dans les finesses de l'art de patiner que d'enseigner les pirouettes, les crochets ni les mille pas composés auxquels se complaisaient les anciens patineurs émérites, tels que la Révérence, le Pas de huit, la Renommée, le Dehors croisé, le Manège, le Manège supposé, les Olivettes, la Bouline hollandaise, le Saut de Zéphyre, le Pas d'Apollon, le Courtisan, le beau Narcisse, le Lourdeau, la Nymphé, le Postillon embourbé, le Roi de Rome, l'Écrevisse, l'Adonis, le Pas débité,



Le pas d'Apollon.

l'Anglaise, la Vénus, la Chinoise, le Pas chéri, la Couleuvre, la Valse, le Rétif, le Casse-Cou, la Navette, le Pas de chasse, les Tourtereaux, la Guirlande, la Guirlande croisée, etc.

Qui voudra s'initier à toutes ces figures pourra les étudier dans un petit livre assez rare imprimé en 1813, et qui se vendait alors chez son auteur, Jean Garcin, au troisième étage de la maison n° 74 de la rue Saint-André-des-Arts⁽¹⁾. C'est à cet ouvrage que nous avons emprunté les conseils qui précèdent et les gravures ci-jointes, où sont représentés les costumes et quelques poses des patineurs émérites sous l'empire. M. J. Garcin avait dédié son ouvrage à M^{lle} Gosselin aînée, première danseuse de

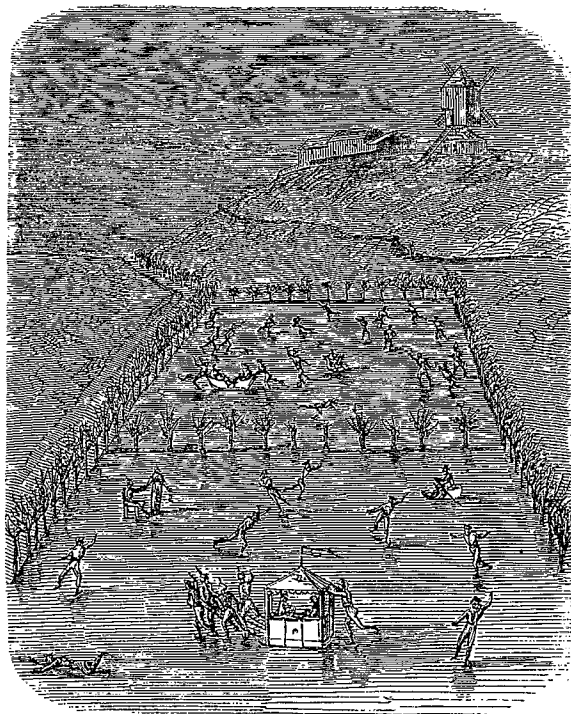
(¹) « *Le Vrai patineur*, ou Principes de l'art de patiner avec grâce, » précédé de réflexions et de remarques critiques sur la manière de » quelques patineurs inélegants, ainsi que sur les différentes formes » de patins, le choix que l'on doit en faire, et les variations dont cette » chaussure est susceptible; le tout orné de gravures représentant les » principales attitudes du patineur. »

l'Académie impériale de musique. « Le talent que vous » possédez avec tant de gloire, lui dit l'auteur, et qui » sympathise si bien avec celui qui se trouve décrit dans » ce livre, semble exiger, pour le garantir de l'indifférence



Le pas d'Adonis.

» du public, que j'implore votre protection en sa faveur. » Il semblerait cependant que le public du premier empire



La Glacière en 1813⁽¹⁾.

était moins indifférent qu'on ne l'est aujourd'hui à l'art de patiner. M. Garcin, du moins, affirme lui-même, dans

(¹) La Glacière était un joli vallon, situé à proximité des anciennes barrières Saint-Jacques et d'Italie; il dépendait du Petit-Gentilly. La

son avant-propos, que quoique Paris soit situé dans un climat qui permet peu de patiner souvent, c'est la ville du monde où les patineurs ont la meilleure grâce.

« Beaucoup de personnes, il est vrai, surtout celles » du Nord, imaginent que courir, aller vite, ou faire de » longues courses sur la glace, c'est savoir bien *patiner*; » il est bon de leur apprendre qu'ici nous ne faisons pas » grand cas de ce savoir; que même nous ne donnons pas » le titre de *patineur* à ceux qui n'ont d'autre talent que » celui-là, qui d'ailleurs peut s'acquérir en peu de temps, » et que nous abandonnons aux laitières et marchandes de » nos provinces septentrionales. »

M. Garcin donne ensuite, dans un style aujourd'hui hors de mode, un tableau animé de ce qu'étaient, vers 1813, les réunions du canal ou fossé de l'Arsenal, « où les hommes de toutes les classes et distinctions, entremêlés et pour ainsi dire confondus sans déguisements, luttent ensemble d'agilité, de force et de talent; où l'on voit l'illustre comte se précipiter au pied de son valet de chambre, qui, très-empressé à le relever, y réussit assez comiquement, si toutefois il ne lui fait pas répéter sa chute en tombant lui-même sur son maître; où l'élégant myope, un peu transi de froid, la lorgnette à la main, voit, sans s'y attendre, une partie de son frac en lambeaux et emporté au bout du *patin* du mauvais apprenti qui l'a si bien équipé: ici, c'est un gros réjoui qui, au moment d'une forte gaieté, reçoit un coup de bambou du *patineur* qui s'en servait pour rattraper l'équilibre, et qu'il ne retrouve pourtant que lorsque, tombé à plat, il voit voler son balancier loin de lui, bondissant encore sur la tête des joyeux spectateurs; là, c'est un traîneau aux flancs larges et massifs qui, poussé par vingt bruyants forcenés, renverse ou froisse vivement dans sa course indomptable tout ce qu'il rencontre: partout on entrevoit la famille nombreuse des humbles sellettes, armée de deux picots ferrés, circulant dans la foule et harcelant de toutes parts, ou inquiétant l'aimable *patineur* au gilet rouge: enfin, sans détailler les chars à la Panurge, les cygnes aux ailes argentées, les gondoles légères, le crocodile à gueule béante, et tous les monstres épouvantables qui contrastent souvent si bien avec les beautés qui les guident, l'on voit encore cette scène varier dans l'horizon par des tentes et des abris de toutes couleurs qui s'y déploient galamment; des groupes de marchands ambulants; des monceaux de neige plaisamment couronnés;

Bièvre s'y promène en plusieurs bras. L'hiver, au moyen d'une vanne, on inondait les prairies. L'eau, y étant peu profonde, gelait facilement et formait de vastes étendues de glace qui était recueillie et conservée dans une *glacière* pour la consommation de Paris. Ces plaines de glace furent longtemps le principal rendez-vous des patineurs parisiens; on n'avait guère à y redouter qu'un bain de pieds un peu froid. Plus tard, des habitations ont envahi une partie du vallon et ont constitué un village appelé la Glacière; les prairies ont été coupées par des murs de clôture. On y recueille encore de la glace; mais les patineurs élégants se portent maintenant aux étangs artificiels du bois de Boulogne, pompeusement décorés du nom de lacs.

Le village de la Glacière, compris en 1840 dans l'enceinte fortifiée, a été, en 1860, annexé à Paris; il fait partie du treizième arrondissement, où il constitue le quartier de la Maison-Blanche.

La Gare est un bassin rectangulaire formé par une dérivation de la Seine, avec laquelle il communique au moyen d'un canal décrivant une courbe. Cette gare, établie en 1769, devait avoir plus d'étendue. Les travaux furent arrêtés par le refus que fit le Parlement d'enregistrer les lettres patentes qui les avaient ordonnés. On la nomme actuellement *gare Trioson*. La gare a donné son nom au quai où elle est située, et à un village qui s'est créé autour de la gare et le long du quai; village et quai sont, depuis 1860, compris dans le treizième arrondissement de Paris, quartier de la Gare.

Le canal, aujourd'hui *gare de l'Arsenal*, est l'ancien fossé de l'Arsenal et de la Bastille, qui avait été destiné à devenir et est effectivement devenu le bassin inférieur par lequel le canal Saint-Martin communique avec la Seine.

» des allées de glisseurs prolongées en double et triple » rang; enfin, un peuple de quarante à cinquante mille âmes » occupant ou entourant ce joyeux rendez-vous d'hiver. »

L'ouvrage de M. Garcin se termine par quelques observations, les unes curieuses, les autres utiles. Il nie que jamais patineur ait jamais écrit, d'un seul élan et d'une seule course, son nom sur la glace. Un nom, ne fût-il que de deux lettres, il faudrait au moins deux élan, et l'on ne peut reprendre le second élan sans poser le pied qui n'a pas tracé la première lettre. Il invite les patineurs à toujours regarder un peu au loin dans la direction où ils se dirigent, et le plus vivement ou le plus rapidement possible à leurs pieds; — à ne pas faire de pas qui exigent un grand élan, s'ils ne sont pas en ligne directe et presque dépourvus de carre, quand il y a beaucoup de personnes avec eux sur la glace; — à n'aller patiner que lorsque le thermomètre a baissé constamment de deux degrés au-dessous de zéro pendant deux jours consécutifs. — Il ajoute cet avis :

Si l'on tombe dans un trou et que l'on ait au plus de l'eau jusqu'à la ceinture, il est imprudent, pour s'en retirer, de poser les mains et les pieds sur les bords. Il faut, à l'aide d'un élan, appuyer ses mains le plus loin possible, puis les chasser légèrement par les genoux qui les remplacent et ne doivent même servir qu'à augmenter l'impulsion nécessaire pour se jeter à plat ventre hors d'embarras, les bras et les jambes écartés. On se traîne ainsi assez loin pour se relever sans avoir besoin de secours.

AMOUR DE PASCAL POUR LA PAUVRETÉ.

Il avait un amour si grand pour la pauvreté, qu'elle lui était toujours présente; de sorte que dès qu'il voulait entreprendre quelque chose, ou que quelqu'un lui demandait conseil, la première pensée qui lui venait en l'esprit, c'était de voir si la pauvreté pouvait être pratiquée. Une des choses sur lesquelles il s'examinait le plus, c'était cette fantaisie de vouloir exceller en tout, comme de se servir en toutes choses des meilleurs ouvriers, et autres choses semblables. Il ne pouvait encore souffrir qu'on cherchât avec soin toutes ses commodités, comme d'avoir toutes choses près de soi... et mille autres choses qu'on fait sans scrupule, parce qu'on ne croit pas qu'il y ait du mal. Mais il n'en jugeait pas de même, et nous disait qu'il n'y avait rien de si capable d'éteindre l'esprit de pauvreté comme cette recherche curieuse de ses commodités, de cette bienséance qui porte à vouloir toujours avoir du meilleur et du mieux fait; et il nous disait que, pour les ouvriers, il fallait toujours choisir les plus pauvres et les plus gens de bien, et non pas cette excellence qui n'est jamais nécessaire, et qui ne saurait jamais être utile... Cet amour qu'il avait pour la pauvreté le portait à aimer les pauvres avec tant de tendresse qu'il n'a jamais pu refuser l'aumône, quoiqu'il n'en fît que de son nécessaire, ayant peu de bien, et étant obligé de faire une dépense qui excédait son revenu, à cause de ses infirmités. Mais lorsqu'on lui voulait représenter cela, quand il faisait quelque aumône considérable, il se fâchait et disait : « J'ai remarqué une chose, que quelque pauvre qu'on soit, on laisse toujours quelque chose en mourant. » Ainsi il fermait la bouche... Il m'exhortait avec grand soin à me consacrer au service des pauvres, et à y porter mes enfants. Et quand je lui disais que je craignais que cela ne me divertît du soin de ma famille, il me disait que ce n'était que manque de bonne volonté, et que comme il y a divers degrés dans cette vertu, on peut bien la pratiquer en sorte que cela ne nuise pas aux affaires domestiques... Il nous disait encore que la fréquentation des pauvres est

entièrement utile, en ce que voyant continuellement les misères dont ils sont accablés, et que même dans l'extrémité de leurs maladies ils manquaient des choses les plus nécessaires, qu'après cela il faudrait être bien dur pour ne pas se priver volontairement des commodités inutiles et des ajustements superflus. ⁽¹⁾

La vraie force des honnêtes gens, c'est leur estime; qu'ils la gardent pour la justice et la légalité. LABOULAYE.

Il en est du cerveau comme d'un tonneau où une liqueur fermente: tout est à craindre si vous y laissez du vide.

JEAN-PAUL.

LE PÈRE PINGRÉ.

Le P. Pingré était un docte génovéfain dont le nom, vénéré de quelques savants, échappe complètement au souvenir des gens du monde; mais, toujours prêt, comme l'abbé de la Caille, dès qu'il s'agissait d'un calcul géographique à vérifier, d'une observation astronomique à faire, il s'en allait résolument au bout du monde et revenait après quelques mois à sa vieille abbaye, sans exiger aucune récompense, sans songer qu'on pouvait mettre même son nom dans la gazette. En 1772, son beau chronomètre lui fut volé au sortir de l'Académie. Après la perte d'un perroquet qu'il avait rapporté d'Afrique, et auquel il consacra des vers fort passables pour des vers d'astronome, ce vol fut, à coup sûr, ce qui l'affligea le plus durant le cours de ses longues pérégrinations. Il faut être astronome, il faut être le P. Pingré pour terminer ainsi une relation de voyage: « Tel jour nous avons quitté l'Espagne, et nous mettons le pied sur le territoire français. Ainsi nous sommes rentrés en France 1 an 3 mois 18 jours 19 heures 53 $\frac{1}{2}$ minutes après l'avoir quittée. »

FONTARABIE.

Lorsqu'on va de France en Espagne, il est rare qu'on ne visite pas Fontarabie, ou plutôt *Fuenterabia*, comme disent les Espagnols. On s'arrête à Béthobie, d'où l'on se dirige vers Hendaye. Ce groupe de maisons est le dernier village français de la frontière. Il est situé sur la rive droite de la Bidassoa, dans l'angle qu'elle forme avec la mer, et tout à fait en face de Fontarabie, qui est à l'angle opposé. On sait qu'Hendaye doit une assez grande célébrité à ses eaux-de-vie. Il y a bien longtemps qu'on n'en fait plus dans ce malheureux village; mais enfin la renommée lui reste: c'est tout ce qu'il a conservé du passé. Florissant autrefois, comme Fontarabie, sa rivale et son ennemie, comme elle aussi Hendaye est considérablement déchu. Bombardées en 1794, ses maisons sont demeurées telles que les a laissées le canon espagnol de Fontarabie. Les unes n'ont que la façade, d'autres n'ont plus que le rez-de-chaussée; quelques-unes n'ont qu'un pan de mur, dont les déchirures se dessinent sur l'horizon. Les pierres gisent çà et là recouvertes d'herbe et de fleurs des champs. La nature aime à parer les ruines. « Où le canon a fait un trou, dit un poète, elle met une touffe de fleurs. »

Des bateaux vous transportent d'Hendaye à Fontarabie. Là vous traversez quelques champs de maïs, et vous vous

trouvez au pied de l'éminence sur laquelle est bâtie la ville espagnole, d'où s'élève le clocheton gracieux d'une église.

Fontarabie n'est plus aujourd'hui qu'une très-petite ville; mais de coquettes et solides habitations attestent sa splendeur passée et son ancienne importance. On ne voit plus que des fragments de ses défenses d'autrefois détachés par la mine, et qui ont roulé de ci, de là, et à travers lesquels il faut marcher pour pénétrer jusqu'aux rues habitées.

Par sa situation sur les limites tracées entre la France et l'Espagne, Fontarabie était placée mieux qu'aucune autre ville pour être témoin des combats qu'Espagnols et Français se livraient souvent sur cette frontière. A diverses reprises, Fontarabie a même joué un rôle assez actif dans ces combats, et l'assaut qu'elle soutint en 1638 est surtout resté célèbre.

A cette époque, le cardinal de Richelieu, ayant résolu de diriger les forces du royaume vers les Pyrénées, crut que l'opération la plus importante était la prise de Fontarabie. Il la confia, en conséquence, au prince de Condé et à Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux, qui devait amener devant la place la flotte française. Ce dernier, ayant défilé la flotte espagnole dans la rade de Gattari, se rendit donc à son poste. Mais cette première victoire n'était qu'un augure trompeur; bientôt la mésintelligence, la jalousie de pouvoir entre les chefs, l'incapacité, la faiblesse, et aussi la trahison, firent tourner la fortune contre nos armes. Le duc de la Valette fut celui dont le mauvais vouloir, nous dirons même l'infamie, rendit le plus inévitable l'insuccès de l'armée française; irrité de ce qu'on l'avait forcé de céder de son côté la conduite de l'assaut à l'archevêque, ennemi personnel de d'Épernon, son père, il se retira à la distance d'une lieue, et, de même que son collègue Saint-Simon, il refusa de porter du secours au prince qui lui en envoyait demander. Le soir il défila, sans avoir combattu, avec les fuyards des autres quartiers. Le quartier de Grammont abandonna aussi, sans avoir été attaqué, une redoute qu'on lui avait confiée. Diverses particularités autorisèrent d'ailleurs à croire que les ennemis étaient bien avertis de tout ce qui se passait parmi les assiégeants. Aussi l'amiral de Castille, qui vint le 7 septembre attaquer les lignes des Français pendant qu'ils livraient un assaut, n'eut-il pas beaucoup de peine à les forcer. Deux mille hommes furent tués, cinq ou six cents furent faits prisonniers, et un grand nombre de drapeaux tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Dès le lendemain, il n'y avait plus un seul Français sur le territoire de l'Espagne.

La France fut plus heureuse dans une expédition qu'elle tenta en 1719 contre Fontarabie. Le régent ayant, par le traité de la quadruple alliance, déclaré la guerre à l'Espagne, le maréchal de Berwick, chargé du commandement en chef de l'armée, entra immédiatement en campagne. Le 27 mai 1719, il était devant Fontarabie, dont il mena le siège avec assez d'habileté pour que la ville capitulât le 16 juin suivant.

Les rives de la Bidassoa virent encore d'autres combats lors de la révolution. Quand on visite la ville, il semble qu'elle vienne d'être emportée d'assaut la veille, et pourtant soixante-huit années se sont écoulées depuis la prise de cette place, brillante action qui commença la gloire du général Lamarque.

Voici le fait tel que l'a raconté Barrère dans la séance de la Convention nationale du 21 thermidor (8 août 1794):

« Le 14 thermidor (31 juillet 1794), Garreau, représentant du peuple, marcha vers Fontarabie avec trois

⁽¹⁾ *Vie de Pascal*, par Mme Périer, sa sœur.

cents hommes, braves soldats. Lamarque, adjoint à l'état-major, capitaine de grenadiers, celui-là même qui est en ce moment à votre barre, porteur des drapeaux espagnols, commandait cette troupe républicaine. Les soldats prennent un poste au-dessus de Fontarabie, après avoir essuyé une décharge à mitraille qui tua trois hommes à côté de Garreau. Celui-ci, maître de la hauteur, fait sommer Fontarabie de se rendre. Lamarque entre dans la ville en qualité de parlementaire, et menace de l'assaut si elle ne se rend dans quelques heures. Le conseil de guerre était assemblé; on délibère, mais le temps s'écoule. Lamarque retourne près de Garreau, qui le renvoie avec une nouvelle sommation. Cette fois, six minutes seulement sont accordées, après lesquelles la ville sera prise et la garnison passée au fil de l'épée.

Il y avait dans la place huit cents Espagnols défendus par cinquante bouches à feu. Mais la peur présidait le conseil de guerre. Le commandant, d'ailleurs, fatigué du bombardement qui avait détruit une partie de la ville, s'est

rendu prisonnier de guerre, ainsi que la garnison, abandonnant drapeaux, armes, artillerie et munitions. On ne saurait peindre leur étonnement quand ils ont vu qu'ils s'étaient rendus à trois cents républicains. Ils croyaient avoir affaire à plus forte partie. »

Depuis cette époque, nos armes ont cessé de troubler Fontarabie, qui n'est plus pour un Français qu'un objet de curiosité, une ruine intéressante et pittoresque.

La grande rue de la ville aboutit à une porte jadis crénelée, et s'élève en suivant une pente assez rapide jusqu'à l'église, derrière laquelle on voit encore le palais qu'habita Jeanne la Folle. Sur ce plan incliné qu'évite l'édilité moderne, les maisons s'étagent avec une variété de lignes vraiment charmante, et qui fait souvenir des villes les plus espagnoles de la Péninsule.

L'église diffère peu des autres églises d'Espagne, c'est-à-dire que ses chapelles sont ornées de clinquant et de sculptures en bois doré. Quant aux vêtements sacerdotaux, ils sont d'une magnificence peu commune. Mais ce



Fontarabie. — Dessin de Thérond, d'après une photographie de M. Labrador.

qu'il y a surtout de remarquable ici, c'est le magnifique coup d'œil dont on jouit du balcon de la sacristie; car, située sur un des points les plus élevés de la ville, qui elle-même est placée sur une hauteur, l'église domine un horizon immense. La mer à l'infini, l'embouchure de la Bidassoa, en cet endroit fort large, les îles dont elle est parsemée, les montagnes, l'Espagne au loin, la France de l'autre côté du fleuve, l'ancien couvent des Capu-

cins sur la route d'Irun, à peu de distance de la ville, et dont les bâtiments se dessinent harmonieusement sur un fond de verdure, tout cela forme un ensemble enchanteur.

C'est dans l'église de Fontarabie que, le 3 juin 1760, l'évêque de Pampelune officiant, don Luis de Haro épousa, pour Louis XIV, et en présence de toute la cour, l'infante Marie-Thérèse.

L'AUMONE AU VILLAGE.



Composition et dessin de Charles Jacque.

— Est-on charitable en ce pays? demandais-je à un ami qui est maire de son village?

— Pas autant qu'il le faudrait, me fut-il répondu; en général on ne refuse pas, mais on n'invite pas à demander; or demander est plus difficile que donner. Il y a ici une pauvre jeune femme que la mort d'un mari laborieux a laissée sans ressources; elle est délicate et ne peut travailler à la terre; encore l'été glane-t-elle un peu; mais l'hiver elle en est réduite à coudre presque pour rien des

chemises de grosse toile, le plus souvent à ne rien faire. Rarement, traquée par la faim et le froid, elle se hasarde dans le village et soulève d'une main timide le loquet des fermes; sa petite fille est avec elle, grelottant sous la bise. On leur coupe un morceau de pain, et elles n'osent pas demander une place dans l'âtre; ce pain de l'aumône indifférente est indigeste et dur; les malheureuses le trempent de leurs larmes; elles en partagent la dernière miette avant d'affronter de nouveau la charité refrognée. Lorsque

je fais ma tournée dans la campagne, j'essaie d'adoucir les cœurs; je dis aux jeunes mères : « La pauvre a une jolie petite fille qui jouerait bien avec les vôtres. » Quelques-unes s'indignent, et je leur tourne le dos; la plupart, intimidées, honteuses de leur répugnance, disent que l'enfant est sauvage et la mère orgueilleuse. « Croyez-moi, toutes deux sont craintives; elles fuient devant la main qui leur montre la porte en leur jetant un morceau de pain; on ne leur laisse pas le temps de dire merci; et les pauvrettes vont se cacher dans leur triste asile, défendues au moins contre le dédain par des murs lézardés et un chaume pourri. Lorsque vous apprivoisez des oiseaux, que d'avances ne leur faites-vous pas? C'est de l'échaudé, du biscuit pour aiguïser leur bec, du plantin que vous cueillez vous-mêmes; ce sont des caresses légères, maternelles, amoureuses; encore s'envoleraient-ils si vous ne preniez soin de leur rogner les ailes. Comment vous étonnez-vous que des êtres humains, doués de raison et de dignité personnelle, soient éloignés par votre réserve et votre froideur! Il faut de la douceur pour apprivoiser les âmes; l'affection d'une mère reconnaissante, le sourire d'un enfant, croyez-moi, valent bien la chanson d'un oiseau. Cette fierté qui vous choque doit au contraire exciter votre zèle; n'est-ce pas le seul bien qui reste à ces femmes, le seul degré qui sépare la misère de l'avilissement? Cette fierté vous permet encore de les traiter en sœurs; si vous la brisez, elles ne seront plus que des mendiantes hébétées et serviles. Mais, pendant qu'il en est temps encore, arrêtez-les sur la pente de l'humiliation, portez une part de leur fardeau, de peur qu'elles ne succombent. Plus tard, il vous sera plus difficile, plus répugnant peut-être d'appliquer le tendre précepte : Aimez le prochain comme vous-mêmes; aimez-vous les uns les autres! » Au moment où je crois avoir gagné la cause de mes protégées, le mari survient et dit avec un respect ironique : « M. le maire parle vraiment comme M. le curé. » Et j'ai perdu ma peine. Je m'en vais alors à la chaumière, et je console la mère et l'enfant; la petite sait déjà lire, la mère a obtenu le matin, d'un fermier qui tuait un porc, quelques menus morceaux; elles viennent de manger à leur faim, et leurs joues ont repris couleur. Il y a en elles un charme, et je les aime mieux que toutes les fermières et tous les enfants du pays.

— Vous me dites que vous allez de maison en maison, cherchant à convertir les femmes à la charité; mais n'avez-vous aucune prise sur les hommes, sur les paysans riches?

— Cela dépend absolument des caractères et des tempéraments. Ceux qui sont d'une nature débonnaire et confiante se montrent charitables pour suivre leur penchant ou mes conseils. Mais la plupart ne comprennent rien à mes raisons; le curé a peut-être plus d'empire, lorsqu'il dit au nom de la foi : « Aimez-vous les uns les autres! » Cependant quelques-uns saisissent la vérité de ce principe : « Faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fit. » Seulement ils n'en comprennent que l'utilité pratique; le sens vrai, profond, leur échappe. En vain je leur dirais que la société a pour but la protection mutuelle et la conservation de l'espèce; que la vie humaine est sacrée; qu'un pauvre mort d'inanition accuse l'humanité qui n'a pas su le nourrir; qu'on pêche par omission comme par action et qu'il faut aller au-devant des misères timides. Il n'y a là pour eux que de belles paroles; la conclusion même leur déplaît. « Nous ne pouvons pourtant, disent-ils, nous débarrasser pour des vagabonds, des paresseux, des mendiants; nos champs, nos métiers, nos familles nous réclament. Que ceux qui ne gagnent pas leur pain fassent au moins un pas pour l'obtenir; tant que nous aurons un morceau de trop pour nous-mêmes, nous le leur donnerons; nous ferons même plus : toutes les fois que nous cuirons le pain,

nous ajouterons tant de livres pour eux. » Tel est le suprême effort de la charité dans nos campagnes, et jusqu'à présent je n'ai pu rompre encore les barrières étroites de l'égoïsme. Mais je ne désespère pas, et à mesure que l'instruction, gagnant les profondeurs des masses, fait pénétrer un demi-jour dans les esprits, ceux que le cœur ne porte pas au dévouement saisissent mieux l'ensemble des nécessités et des lois sociales. On arrive à sentir que les pauvres et les malheureux ont aussi le droit de vivre.

— Certes, ils ont acquis ce droit en naissant. Mais il faut prendre garde aussi qu'à moins d'imbécillité ou de faiblesse avérée, ils ont, s'ils veulent faire valoir leur droit, un devoir à remplir; il faut que l'aumône intelligente n'encourage pas la paresse. Il faut que des certificats de vertus apparentes n'attirent pas sur quelques hypocrites la bienfaisance qui doit surtout favoriser le travail, l'infirmité, la maladie. C'est ainsi que, dans les villes, fourmillent les mendiants de profession qui tendent à la pitié des passants une main pleine de force; c'est ainsi que beaucoup de malheureux bien plus à plaindre gisent dans des trous infects, et, faute de protection, faute de souplesse bien souvent, n'obtiennent pas les secours qu'ils méritent. Cependant, jusqu'au jour où tous les infirmes sans parents et sans ressources seront nourris dans des hôpitaux; où tous les pauvres capables de gagner leur vie trouveront le travail qu'ils réclament ou qu'ils fuient; jusqu'à l'heure où les associations bienfaisantes n'auront qu'un poids et qu'une mesure, il ne peut être que salutaire et honorable de donner à qui demande, certain que l'on est d'obliger un plus malheureux que soi. Soyons donc toujours prêts à faire l'aumône à toute misère, car la société se doit à elle-même d'empêcher, lorsqu'elle le peut, la mort d'un de ses membres, si indigne soit-il de la pitié qu'il sollicite; quoi qu'il puisse arriver, ne craignons pas de rendre service à un ingrat. La charité n'est pas infallible, mais ses erreurs sincères ne seront jamais cause de repentir ni de remords.

CARTES CÉLESTES (*).

Le ciel nous offre, dans une nuit claire et sans lune, une grande variété d'astres dont l'éclat est très-inégal, depuis les étoiles de première grandeur jusqu'à celles de sixième ou même de septième grandeur, que les vues privilégiées peuvent distinguer dans les circonstances les plus favorables. Le télescope continue ensuite cette graduation pour les étoiles invisibles à l'œil nu. Comme ces astres gardent entre eux les mêmes positions relatives, on les a groupés d'après des divisions souvent assez bizarres qui ont reçu le nom de constellations. Les noms de ces diverses régions étoilées ne sont pas moins arbitraires que le choix qui a présidé à leur réunion en plusieurs espaces circonscrits. Les noms des personnages, des animaux et autres objets, des figures mythologiques, qui ont été attribués aux diverses constellations, n'ont souvent aucun rapport avec la configuration des astres qui forment le groupe. Mais

(*) La suite des articles que nous commençons aujourd'hui sous le titre de *Cartes célestes* est le complément nécessaire de nos études précédentes sur la construction des observatoires d'amateurs et sur l'emploi des télescopes. Au moyen de douze planches, nous donnerons un tableau du ciel qui facilitera la recherche des astres et mettra tout lecteur un peu attentif à même de lire au firmament, pour ainsi dire, « comme dans un livre. » Ces douze planches, dessinées par un habile observateur, M. Bullart, paraîtront toutes dans les limites du présent volume. Le texte, rédigé pour notre recueil par M. Babinet, de l'Institut, étant entièrement entre nos mains, il n'y a pas lieu de craindre une de ces interruptions auxquelles nous ne nous résignons jamais qu'avec peine, lorsqu'elles nous sont imposées par des circonstances plus fortes que notre volonté.

l'antiquité de ces dénominations les rend vénérables, et l'on a la certitude historique que les Égyptiens, les Grecs et les Romains ont contemplé ces constellations au même point de vue que nous. Un grand nombre de beaux vers font allusion au ciel étoilé. Enfin les changements mêmes que les siècles ont amenés dans les relations des saisons avec les diverses étoiles du ciel au milieu desquelles le Soleil se trouve au printemps, dans l'été, à l'automne et dans l'hiver, sont très-importants à noter. Ainsi, les premiers astronomes avaient le printemps quand le Soleil arrivait au milieu des étoiles du Bélier. Maintenant pour la même saison, c'est au milieu de la constellation des Poissons que se trouve l'astre qui donne à la terre la fécondité et la vie.

Il est nécessaire de rappeler que l'on ne peut fixer les planètes, comme les étoiles, sur les cartes célestes, car leur position dans le ciel varie continuellement.

Les planètes suivent à peu près dans le ciel la même route que le Soleil et la Lune, et visitent les mêmes constellations. Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne, sont les seules visibles à l'œil nu. On les distingue des étoiles en ce que celles-ci ne brillent pas d'une lumière calme comme les planètes. Les étoiles scintillent continuellement, surtout quand elles sont près de l'horizon. Comme les planètes peuvent être prises pour des étoiles et fausser l'aspect des constellations zodiacales, il est bon, pour reconnaître les diverses constellations, de partir des étoiles du nord, comme la Grande-Ourse; la Petite-Ourse, Cassiopée, le Dragon, pour marcher ensuite vers d'autres groupes d'astres qui sont à droite, à gauche, en dessus, en dessous des constellations qu'on vient de reconnaître. Ainsi, on cherchera le Lion au-dessous de la Grande-Ourse, le Dragon autour de la Petite-Ourse, et Andromède au-dessous de Cassiopée.

Parmi tous ces astres innombrables ou soleils, qu'il ne faut donc pas confondre avec les planètes, on observe des étoiles brillantes ou faibles d'éclat, colorées de diverses nuances ou parfaitement blanches, constantes dans leur éclat ou variables suivant des périodes plus ou moins longues, enfin des étoiles temporaires, c'est-à-dire qu'après avoir subitement brillé d'un éclat très-vif dans une région où il n'y avait précédemment aucune étoile, ces derniers astres récemment éclos pour nous s'affaiblissent d'éclat et disparaissent complètement.

Il y a de plus, mais seulement pour le télescope, des étoiles doubles qui paraissent n'en faire qu'une à la vue simple, mais qui se décomposent en deux, trois ou même un plus grand nombre quand la vision est aidée par des moyens artificiels.

Les cartes célestes enregistrent encore les amas d'étoiles plus ou moins rapprochées, les nébuleuses où les étoiles sont tellement serrées qu'elles ne présentent à l'œil et au télescope qu'une petite tache de leur blanchâtre, comme les diverses parties de la Voie lactée, dont la pâleur diffuse résulte de même d'un immense amas de points lumineux formant une lueur continue par suite de la trop grande proximité des innombrables points lumineux qui la composent.

La Voie lactée, qui ne nous apparaît à Paris que dans les nuits les plus sereines et en se mettant à l'abri des mille lumières artificielles qui font qu'il n'y a point de nuit pour cette belle capitale, cette Voie lactée qui occupe le ciel tout alentour de nous, doit être considérée comme l'amas innombrable de soleils dont le nôtre fait partie. Cet amas est de forme irrégulière. En compter les étoiles, ce serait épuiser la puissante numération décimale qui, en quelques chiffres, représente le nombre de grains de sable que contiendrait la terre si elle était tout entière un amas

de petits grains tels que ceux des déserts et des grèves de l'Océan.

Enfin le ciel nous offre plusieurs milliers de voies lactées, ou nébuleuses, ou amas d'étoiles, qui, échelonnées l'une derrière l'autre, nous donnent l'idée de l'infini de l'infini.

Parmi les auteurs anciens qui ont décrit les constellations, on cite le grec Aratus, traduit en latin par Cicéron et par Germanicus César, et, ce qui est plus honorable encore, commenté par le grand Hipparque. Il y a aussi le poème latin de Manilius, à peu près tout mythologique. Enfin Hipparque vint et fit un vrai catalogue d'étoiles par constellations. C'est de lui que Pliny a dit : « Il osa nombrer les étoiles pour la postérité, chose qui serait même pénible à un Dieu, laissant ainsi le ciel en héritage à tous les mortels. » C'est très-éloquent ; mais quand on compare le pauvre millier d'étoiles enregistrées par Hipparque avec les centaines de milliers d'étoiles de nos catalogues modernes, on est bientôt convaincu que la réalité modeste des travaux de nos jours est infiniment au-dessus de ce que préconisait l'emphase poétique de l'écrivain qui le premier appela un ouvrage : l'Histoire de la nature (Histoire naturelle).

Le nombre des constellations est variable suivant les divers auteurs. Plusieurs astronomes, et Lalande entre autres, s'étaient arrogé le droit d'introduire de nouvelles divisions dans le ciel. Ces constellations, faites la plupart du temps aux dépens des petites étoiles perdues entre les grandes constellations anciennes, étaient plutôt la honte que l'honneur de ceux à qui elles étaient dédiées. Il n'y avait pas jusqu'au chat de Lalande qui n'eût usurpé une place dans le ciel. Les seules constellations nouvelles qui aient survécu sont celles que Lacaille, au milieu du siècle dernier, établit dans le ciel austral après son célèbre voyage, où il enregistra huit mille étoiles invisibles en Europe.

Quand on veut apprendre à reconnaître les étoiles et les appeler par leur nom, il faut commencer par les constellations voisines du pôle ; car pour celles qui avoisinent l'équateur, il arrive souvent qu'une planète telle que Mars, Jupiter, Saturne, vient briller au travers des étoiles équatoriales et dérange l'aspect de ces constellations.

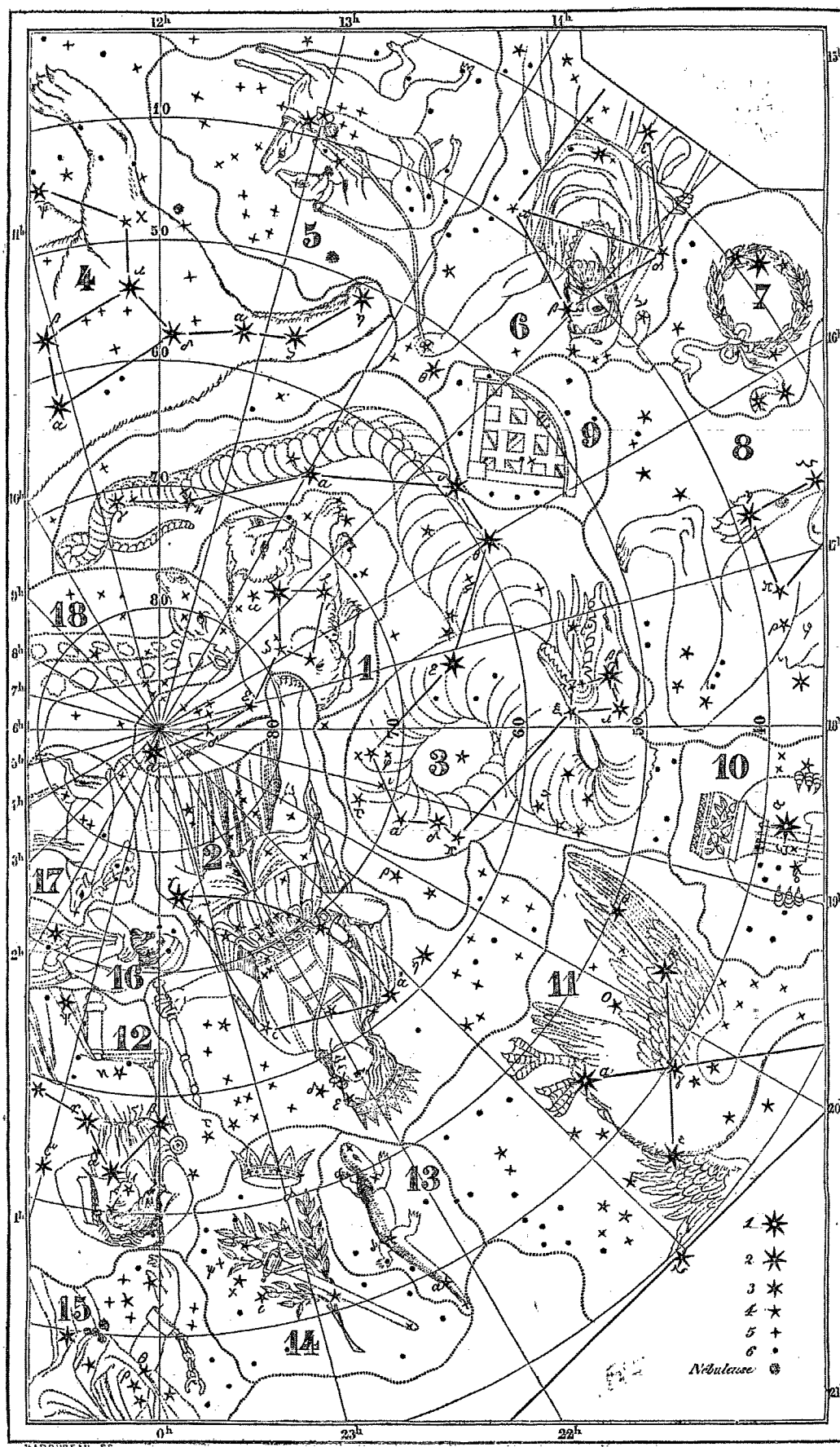
Un jour un amateur (pas fort) accourut me dire qu'il venait de découvrir une très-belle étoile tout à fait nouvelle dans la constellation du Lion ; il me tira de force de mon cabinet pour me rendre témoin de ce prodige. C'était Mars qui, en effet, était fort brillant. Je lui dis que malheureusement la découverte de cet astre remontait à Adam, c'est-à-dire au premier œil humain qui se fût ouvert pour contempler la voûte céleste.

Remarquons, avant d'entrer dans le détail de nos constellations, que tandis que les voyageurs sont obligés de parcourir la terre et de se déplacer pour en explorer les diverses régions, le mouvement de la sphère céleste, qui pousse les astres d'orient en occident, amène sous les yeux d'un observateur assis dans un belvédère les diverses régions du ciel étoilé. Une fatalité irrésistible semble faire surgir de l'orient tous les astres qui, suivant l'expression d'Homère, servent de couronne au ciel, tandis qu'à l'occident ils disparaissent sous l'horizon. En un mot, la nature complaisante semble dire à l'homme, pour les astres : « Contemple, et contemple sans peine ! »

DESCRIPTION DES PLANCHES.

Nos deux premières planches comprennent la partie du ciel qui avoisine le pôle que nous voyons élevé dans cet hémisphère.

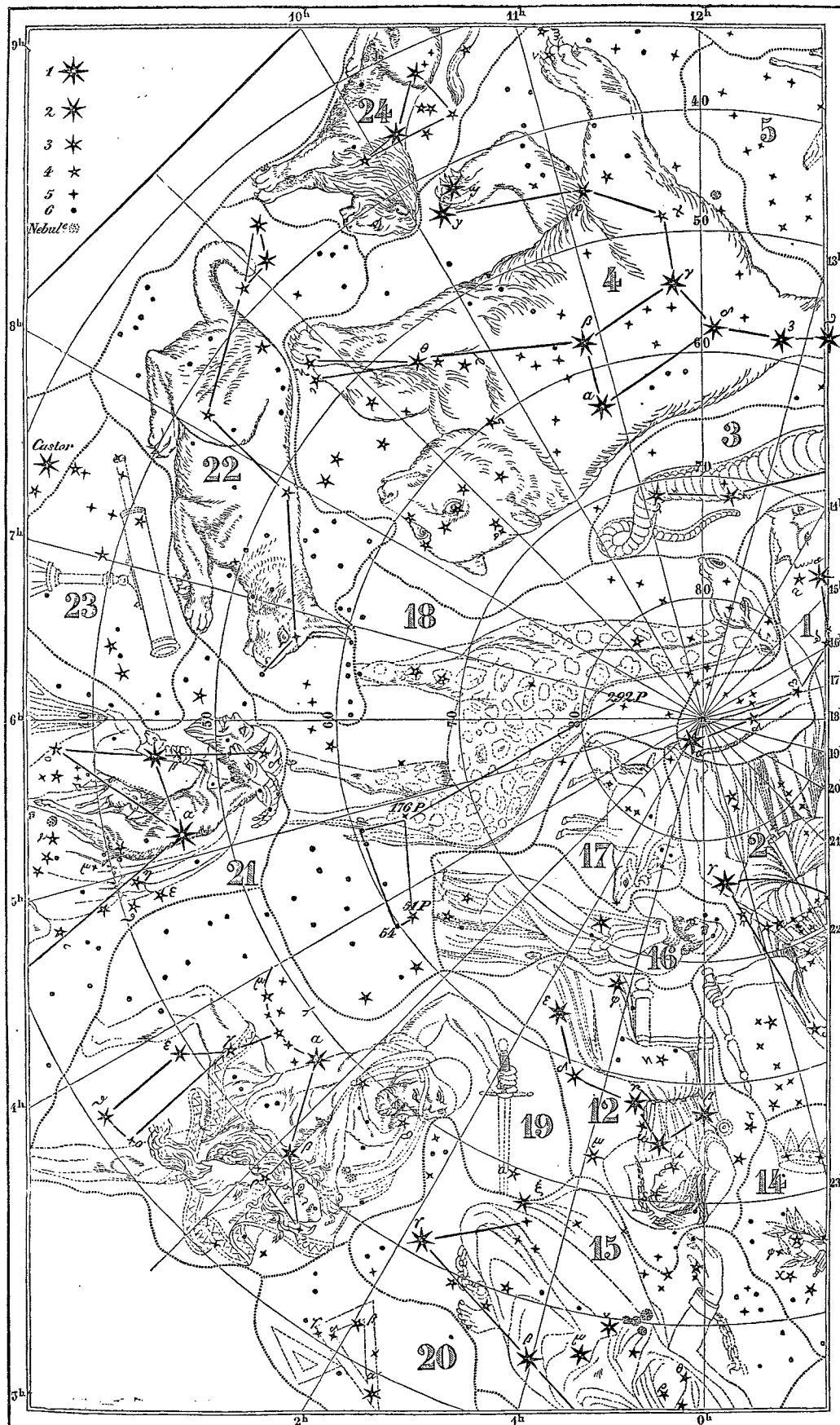
La petite constellation qui porte le n° 1 dans la première planche est la Petite-Ourse, constellation ainsi nommée par Thalès, et qui comprend sept étoiles à peu près



Cartes célestes. — Planche I.

disposées comme les sept étoiles de la Grande-Ourse, dénommées ainsi de temps immémorial et expressément appelées dans Homère l'Ourse ou le Chariot.

Dans la Petite-Ourse, on voit près du pôle une belle étoile de seconde grandeur qu'on appelle l'étoile polaire, et autour de laquelle les étoiles environnantes semblent



Cartes célestes. — Planche II.

tourner. Les Grecs appelaient cette étoile Cynosure (Queue du Chien). Elle n'était pas l'étoile polaire à l'époque où furent bâties les pyramides d'Égypte, ni même du temps où Eudoxe fit la première description grecque du ciel étoilé. C'était alors l'étoile du Dragon marquée α (alpha), qui dans la constellation n° 3 de la planche première est

voisine de la tête de la Petite-Ourse. Au reste, il est fort singulier qu'on ait donné une longue queue à l'ourse, qui, dans la réalité, en est à peu près dépourvue. Mais ici et ailleurs il ne faut pas chicaner sur l'analogie qu'il peut y avoir entre l'aspect des étoiles et le nom qu'on a donné à leur ensemble.

Une seconde belle étoile de seconde grandeur est marquée β (bêta) dans la même constellation. Elle est rougeâtre, et d'après mes observations elle est tantôt plus, tantôt moins teinte de cette couleur. Elle est d'un rouge variable. Au reste, il faut observer que dans Paris, au milieu des lumières du gaz, des lampes, des bougies, qui sont rouges, la couleur des étoiles rouges ne frappe pas beaucoup les yeux. C'est en pleine campagne, loin des lumières artificielles, qu'il faut juger de la couleur des astres. Sirius, la plus belle étoile du ciel, qui est d'un blanc parfait, paraît bleue par contraste sur les places et dans les rues de Paris, de même que le reflet de la Lune, dans les eaux des ruisseaux éclairés par les réverbères, paraît aussi d'un bleu assez intense.

Le lecteur remarquera près de la polaire marquée α , la petite étoile voisine marquée δ et qui est à droite du pôle, tandis que la polaire est en dessous et un peu à gauche. Cette étoile sert souvent aux astronomes en place de la polaire, car elle n'est pas fort distante du pôle.

Avec un télescope on distingue auprès de la brillante polaire une toute petite étoile qui paraît ne se trouver que fortuitement à une grande distance derrière la polaire. Il arrive assez souvent, comme nous le verrons plus tard, que deux étoiles voisines sont liées entre elles et qu'elles tournent l'une autour de l'autre dans des périodes de temps qui varient depuis un tiers de siècle jusqu'à douze siècles entiers.

Passons à la Grande-Ourse, marquée du n° 4 sur nos deux premières planches.

On voit dans cette constellation sept étoiles marquées α , ϵ , γ , δ , ϵ , ζ , η , que souvent les auteurs indiquent comme étant toutes les sept de seconde grandeur, quoique la quatrième du carré, savoir δ , soit à peine de la troisième grandeur.

Comme il faut toujours prévenir l'introduction des idées fausses, nous dirons que le mot de grandeur par rapport aux étoiles signifie purement éclat, sans aucun sens relatif aux dimensions de ces astres, lesquelles nous sont complètement inconnues. Ainsi, étoile de première, de seconde grandeur, signifie simplement étoile plus ou moins brillante.

Les deux étoiles α et ϵ , qui sont les plus éloignées de la queue, servent par alignement à trouver la polaire, car on voit (pl. I et II) qu'en allant de ϵ vers α et en prolongeant la ligne directe, on vient passer près de la polaire dans la Petite-Ourse. Cet alignement est connu de tout le monde, et dans un ciel parsemé de nuages il est souvent fort utile.

L'Ourse est figurée avec trois pieds qui posent et un quatrième qui est relevé. Chacune des trois empreintes des pieds est caractérisée par deux étoiles voisines (pl. II). La plus basse des deux étoiles du pas de derrière est vue double au télescope, et les deux petites étoiles dont elle est composée tournent l'une autour de l'autre dans une période d'un peu plus de soixante ans. C'est la première étoile double dont on ait déterminé la période, et cette détermination est due à un astronome français, le modeste Savary, qui ne poursuivit point ultérieurement la carrière qu'il avait ouverte aux astronomes. Mais l'honneur lui reste entier et personne ne le lui conteste ; car il est plus facile d'allumer mille flambeaux à la flamme d'un premier flambeau, que de faire naître l'illumination de ce premier.

L'étoile ζ , au milieu des trois qui forment la queue de la Grande-Ourse, est accompagnée d'une petite étoile que

les bonnes vues distinguent assez facilement. Quand on fait de l'Ourse un Chariot (qui alors marche à reculons), ces trois étoiles sont les trois chevaux du char et la petite qui est au-dessus de celle du milieu s'appelle le Postillon. La grande étoile du milieu a encore une autre particularité. Le télescope nous la montre double et composée de deux brillantes étoiles très-voisines. C'est la plus belle étoile double de notre hémisphère. Mais les deux étoiles qui la composent ne tournent point l'une alentour de l'autre. Dans le champ du télescope, il y a encore une autre étoile dont les auteurs parlent peu et qui a causé une pénible déception à plusieurs amateurs, qui m'annonçaient avec empressement cette découverte et qui étaient obligés de renoncer à leurs droits de premiers inventeurs. Je leur répondais : « Vous n'en avez pas moins le mérite, quoique vous n'en ayez pas le profit. »

Le Postillon, qui n'est pas marqué d'une lettre grecque, a été nommé par les Arabes Alcor.

Tout amateur exercé à reconnaître les constellations trouvera en chaque saison l'heure écrite dans le ciel par la position de l'une des Ourses par rapport à l'étoile polaire : ainsi, en vingt-quatre heures, la Grande-Ourse est tantôt en dessous du pôle, tantôt à côté, tantôt en dessus, et puis de l'autre côté. Un coup d'œil jeté vers le nord, à une ou deux heures de distance, montrera un grand changement dans la hauteur de la constellation : c'est comme une grande aiguille d'horloge dont le pivot serait au pôle et dont les deux premières étoiles de la Grande-Ourse, α et β , par exemple, marqueraient l'extrémité.

La constellation n° 2 est Céphée, ainsi nommée d'un roi d'Éthiopie, qui avait pour femme Cassiopée, n° 12, et pour fille Andromède, n° 15, laquelle fut délivrée par le héros grec Persée, n° 19 (pl. II). L'histoire de toute cette famille se rapporte sans doute à la transmission des notions astronomiques arrivant de la Nubie et de l'Égypte aux Grecs.

L'étoile la plus brillante de Céphée, α , est à peine de seconde grandeur ; ϵ est télescopiquement double et δ est une étoile d'éclat variable, mais pas autant que la seconde étoile de Persée, savoir Algol, que nous allons retrouver tout à l'heure. Il y a aussi dans Céphée une petite étoile de couleur grenat, très-difficile à trouver autrement qu'avec des instruments d'observatoire, et que je n'ai jamais eu l'occasion de voir.

Le Dragon, n° 3, est une constellation sinieuse célèbre parce qu'autrefois l'étoile α , dont l'éclat semble aller en diminuant de siècle en siècle, était l'étoile la plus voisine du pôle. Les ouvertures plongeantes ménagées dans toutes les pyramides sont constamment percées dans la direction de cette étoile, circonstance qu'on ne peut attribuer au hasard.

L'étoile la plus brillante du Dragon est l'étoile γ , mal marquée dans notre planche I. C'est, dans la tête du Dragon, celle qui est la plus voisine du chiffre de division 50. Cette étoile passe presque au zénith de Londres, et les astronomes l'ont beaucoup observée pour mesurer le déplacement annuel des étoiles, qui provient du mouvement de la Terre combiné avec le mouvement de la lumière : c'est ce qu'on nomme l'aberration. L'autre brillante β , qui est au-dessus d'elle, surpasse à peine la troisième grandeur, tandis que γ est entre la troisième et la seconde.

Le n° 5 est la constellation des Chiens de chasse, et la plus brillante du collier de l'un des Chiens est une belle étoile double, facile à dédoubler au télescope. Les deux étoiles sont inégales et ne tournent point l'une autour de l'autre. Cette étoile double porte le n° 12 dans les catalogues, car cette constellation n'a point de lettres grecques. Le dessin représente, près du chiffre 5 et allant vers l'étoile du bout de la queue de la Grande-Ourse, un petit amas rond d'étoiles. C'est une nébuleuse qui ne

se voit qu'au télescope, mais dont les étoiles se sont rapprochées en marchant en spirale, ce qui a dû exiger tant de milliers de millions de milliards de siècles que l'imagination ne peut atteindre à se figurer de si vastes périodes de temps. Les stratifications de la croûte de notre globe nous rejettent déjà à une époque bien antérieure au temps présent; mais on peut dire que pour produire de tels effets entre les étoiles d'une même nébuleuse, il a fallu une durée comparativement à laquelle toute la série des temps historiques ou même des âges géologiques ne serait qu'un battement d'une de nos horloges à secondes.

La constellation n° 6 est la partie supérieure du Bouvier, dont la main gauche tient en laisse les deux Chiens de chasse. Ce qu'il y a de plus remarquable dans le Bouvier, c'est l'étoile de première grandeur Arcturus, qui ne fait point partie du dessin de la figure. Ces étoiles, les anciens les nommaient *informes*. Arcturus était, pour les anciens, une étoile de funeste influence; elle est rougeâtre, et c'est, suivant sir John Herschel, la plus brillante de notre hémisphère nord. Après Arcturus, il y a l'étoile de seconde grandeur ϵ qui est à la ceinture.

La constellation n° 7 est la Couronne boréale, remarquable par une belle étoile de seconde grandeur qui est la Perle.

Le n° 11, ou le Cygne, forme une croix dont la tête, qui marque aussi la queue du Cygne, est une étoile très-brillante et presque de première grandeur. Tous les efforts que l'on a faits pour mesurer la distance de cette étoile ont été infructueux. Elle est donc à une distance prodigieuse de nous, et par suite son éclat, sa lumière et probablement ses dimensions doivent être énormes. C'est auprès de l'étoile ϵ , dans l'aile gauche de l'oiseau, que se trouve la fameuse étoile n° 61 du Cygne, la première dont on ait mesuré la distance à notre Soleil. C'est à Bessel qu'est dû ce chef-d'œuvre de difficulté vaincue. On a trouvé depuis un très-petit nombre d'autres distances d'étoiles; car ces astres sont à de telles distances qu'aucune des lignes planétaires ne peut servir de base pour une détermination exacte de leur éloignement.

Le bec du Cygne est une belle étoile double, facile à décomposer au télescope; la plus brillante des deux est jaunâtre; la petite est d'un beau bleu que les astronomes qualifient bleu de saphir; mais, en général, ils sont portés à exagérer la richesse des teintes des étoiles colorées.

À côté du Cygne est la petite constellation très-inoffensive du Léopard, au n° 13. Il n'y a rien à en dire. La plus brillante de ses étoiles arrive à peine à la quatrième grandeur. Elle est cependant d'origine antique et doit être conservée.

Le n° 14 de la planche I était une petite constellation introduite en l'honneur de Frédéric, roi de Prusse, et appelée le Sceptre de Brandebourg. On avait pris quelques petites étoiles à Andromède et au Léopard. On a supprimé cette constellation des plus inutiles. Il faut en dire autant du n° 16, que Lalande avait dédié à l'astronome Messier, et qui, aux dépens des petites étoiles de Cassiopée, représente un messier ou garde des moissons. Même sort pour le Renne, n° 17, qui devait rappeler, suivant Lalande, le voyage au pôle de Maupertuis et de ses compagnons.

La belle constellation de Cassiopée, n° 12, présente cinq étoiles formant un W irrégulièrement ouvert. Les trois brillantes les plus rapprochées offrent α pour la plus basse dans la carte. C'est une étoile variable d'éclat. Si l'on complète une losange sur ces trois étoiles en en mettant une quatrième qui soit autant au-dessus de β et de γ que α est au-dessous, cette quatrième occupera la place

de la fameuse Pélerine, qui brilla tout à coup d'un éclat supérieur à toutes les autres étoiles du ciel, en 1572, et s'éteignit après quelques mois d'une lumière qui allait sans cesse en s'affaiblissant. Il y a dans la figure une petite étoile marquée à tort η (*éta*), c'est κ (*kappa*) qu'il faut lire, et c'est tout près de cette étoile, qui est de quatrième grandeur, qu'il faut placer la Pélerine. Tycho-Brahé fut un des premiers qui la virent à son apparition subite. Ce fut lui qui l'observa constamment. Elle était parfaitement fixe dans le ciel. On ne manqua pas de rapporter cette singulière apparition au massacre de la Saint-Barthélemy, qui avait eu lieu quelques mois plus tôt. Les anciens historiens parlent assez confusément d'apparitions d'astres temporaires dans la même région du ciel. Il se pourrait donc que la Pélerine fût une étoile entourée d'anneaux opaques, qui circuleraient alentour et qui ne nous montreraient l'étoile centrale que quand les brisures des anneaux livreraient passage à sa lumière de notre côté.

On a fait des cinq étoiles de Cassiopée le profil d'une chaise, et il ne reste pas, pour la figure de la reine d'Éthiopie, une seule étoile brillante. On pourrait appeler cette constellation la Chaise-Vide. Pour Céphée, Cassiopée et Andromède, les anciens dessins des constellations représentent des personnages plus que basanés, et à lèvres épaisses. Ce fut cependant en Palestine, à Jaffa, qu'Andromède fut exposée au monstre marin. Comment un héros grec s'allia-t-il à une princesse nubienne?

Auprès de Cassiopée est la belle constellation d'Andromède, n° 15 (planches II et III). C'est une femme couchée et enchaînée. Trois étoiles, α , ξ et γ , de la seconde grandeur, vont de la tête au pied de la figure. La première, α , a été longtemps mise au rang des étoiles de première grandeur. Son éclat, qui va sans doute en s'affaiblissant, est maintenant du second rang. Cette étoile est commune à Andromède et à Pégase. Elle porte la lettre α pour Andromède et la lettre δ pour le carré de Pégase. Au-dessus de celle du milieu, β , sont deux étoiles qui conduisent à une nébuleuse allongée, marquée sur la carte à la plicature du bras droit de la figure. Cette nébuleuse célèbre est visible à l'œil nu, et, comme le dit sir John Herschel, les observateurs la prennent continuellement, par erreur, pour une comète. Un jour qu'un des astronomes de nos places publiques invitait les passants à venir contempler la comète de M. Faye, que je jugeais devoir être difficile à apercevoir, je m'approchai du détaillant d'astronomie populaire et je vis qu'il donnait au public la brillante nébuleuse d'Andromède en place de la curieuse, mais faible comète périodique qui a fait grand honneur à celui qui l'a trouvée. Le public, au total, n'avait pas à se plaindre, puisqu'on lui montrait mieux que ce qu'il demandait. Ce qu'il y a de plus curieux dans Andromède, c'est l'étoile du pied ou γ . Elle est double et montre au télescope une brillante étoile accompagnée d'une petite étoile d'un vert pur, suivant l'amiral Smith, mais plutôt bleue, suivant Struve et Herschel. La couleur orange de la grande étoile tend, par contraste, à rejeter la couleur de la petite vers le bleu. Je crois donc qu'en réalité elle est verte. Je l'ai toujours jugée ainsi. La grande et la petite étoile sont immobiles et ne tournent pas d'un mouvement de rotation analogue à celui de l'étoile ξ du pied de la Grande-Ourse; mais ce qui est le plus curieux, c'est qu'en faisant usage d'un télescope d'un pouvoir très-grand, on a vu que la petite étoile se composait elle-même de deux autres, qui tournaient l'une autour de l'autre et dans une période assez courte. γ d'Andromède est donc, en réalité, une étoile triple, formée d'une brillante étoile fixe et de deux petites étoiles liées

entre elles par l'attraction et révolutives autour de leur centre commun de gravité.

La suite à une autre livraison.

CETTE

(DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT).

Cette vue est prise d'une des villas ou *baraquettes* construites en grand nombre sur la pente orientale de la montagne de Cette, appelée montagne Saint-Clair. A travers de superbes pins d'Italie, on aperçoit au second plan une partie de la ville, et plus loin, l'entrée du port, le môle, terminé par le vieux et le nouveau phare, et enfin la grande digue, connue vulgairement sous le nom de brise-lames, qui couvre et protège les passes de l'avant-port de l'est à l'ouest. On comprend bien tout le plaisir qu'éprouve, dans la contemplation de ce beau paysage, le négociant cettois qui vient à sa baraquette se délasser le dimanche des soucis et des travaux de la semaine.

L'origine du port de Cette ne remonte pas au delà de l'année 1666, date à laquelle fut décidé l'établissement

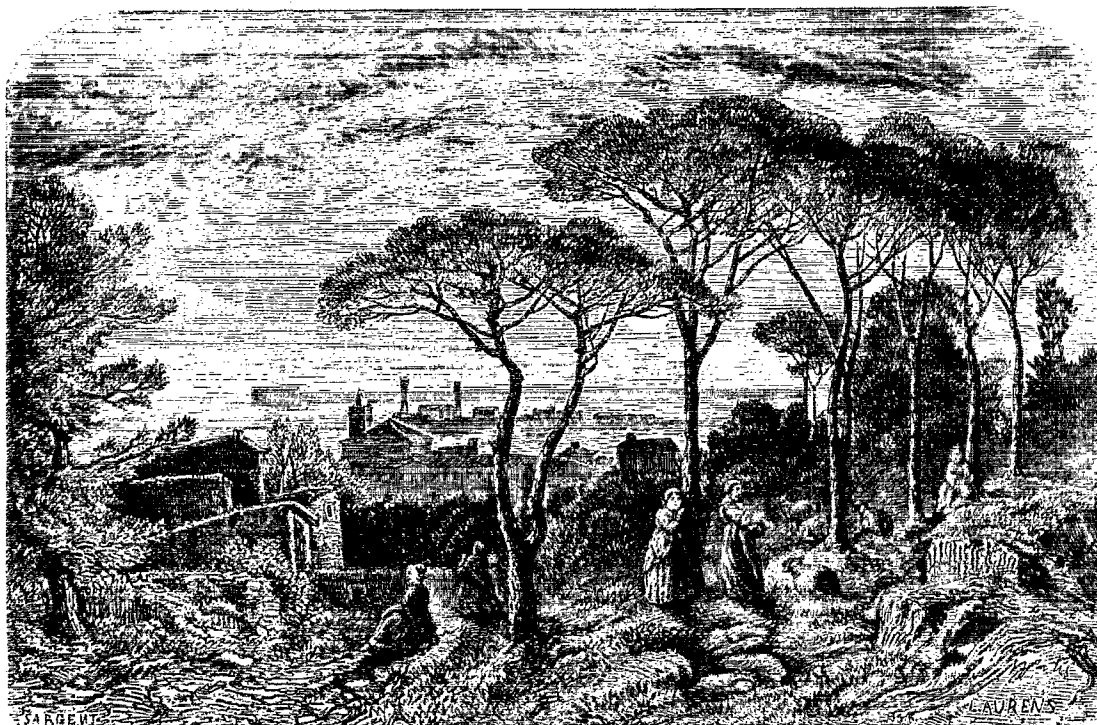
d'un port au lieu qu'il occupe, sur les côtes du golfe du Lion.

Avant l'année 1666, il existait un *grau* ou communication des eaux entre l'étang de Thau et la mer, ce qui avait déterminé à s'établir, sur l'emplacement de la ville actuelle de Cette, quelques pêcheurs qui s'étaient fixés au quartier qui a conservé le nom de Bourdigue, et où l'on trouve encore un grand nombre de familles se bornant à l'industrie de la pêche dans les eaux de l'étang de Thau et de la mer.

Environnée d'eau de tous côtés et reliée seulement au continent par des langues de sable, la ville de Cette est assise sur une presqu'île; non loin se trouve Balaruc-les-Bains, dont les eaux thermales salines sont très-efficaces pour les paralytiques et les blessés; dans les environs est l'abbaye de Valmagne. (Voy. la table des vingt premières années.)

Antérieurement à la révolution de 1789, Cette a été appelé Port-Louis et Port-Saint-Louis.

La montagne au pied de laquelle la ville a été fondée, haute de 182 mètres et ayant la forme d'une monstrueuse baleine, était dans les temps anciens un remarquable point



Vue prise de la montagne Saint-Clair, à Cette. — Dessin de J.-B. Laurens.

de reconnaissance au milieu des côtes basses qui l'avoisinent, pour les navigateurs qui s'aventuraient sur le littoral du Languedoc. Aussi lui avaient-ils donné différents noms; elle était connue sous celui de mont Sète ou Sigion; Strabon l'appelle *mons Sigius*; Ptolémée la désigne par le nom de *mons Setius*, qui lui a été également conservé par l'Histoire générale du Languedoc. Ces appellations n'ont pas prévalu; une chapelle dédiée à Saint-Clair, bâtie sur le sommet de la montagne par les soins de la famille de Montmorency, a changé définitivement son nom. Cette montagne était autrefois couverte de bouquets d'arbres que des déprédations nombreuses ont fait presque totalement disparaître.

Cette est le centre du commerce des vins du Languedoc. Les débouchés faciles assurés à ces produits de la propriété territoriale par l'ouverture des voies ferrées, l'élè-

vent rapidement au rang des grandes villes. Tête de ligne du chemin de fer du Midi et du Grand-Central dès que cette voie aboutira à la mer, elle partage déjà avec Marseille la tête de la ligne partant des eaux de la Méditerranée et s'étendant sur Paris et vers l'est. Elle est dès lors en communication avec toute la France. Son vaste port que l'on peut développer à volonté sans faire de grandes dépenses, tous ses magasins placés de niveau sur les quais, les embarcadères des chemins de fer munis de quais spéciaux, reçoivent directement les marchandises qui arrivent par mer.

Elle est percée de canaux navigables dans tous les sens, présentant une étendue de quais de plus de douze kilomètres.

En 1830, on comptait à peine dans Cette 10 000 habitants; en 1862, la ville est déjà peuplée de plus de 30 000 âmes.

LA LEÇON DE DANSE.



Une première leçon de menuet, par Canot. — Dessin de Bocourt.

LE JEUNE MAÎTRE DE DANSE. En position, Mademoiselle ! Placez mieux votre tête, plus droite. Les épaules en arrière, les bras étendus, les coudes en dedans. Tenez votre robe avec le pouce et le doigt suivant. Ne l'étalez pas trop ; ne la tenez pas non plus trop serrée.

Bien ! un peu trop de roideur ; nous corrigerons cela. Quand nous saurons parfaitement le pas, nous chercherons la grâce, l'agrément. Ne rions pas. Ceci est un pas sérieux. Le menuet n'est pas la gavotte ; c'est une danse grave et noble, la danse des princesses et des reines. Il y a des ignorants qui vous diront, Mademoiselle, que le me-

nuet nous vient du Poitou ; c'est à faire pitié ! Le menuet vient de l'Olympe, Mademoiselle ; les dieux n'en connaissent point d'autre. Une demoiselle de votre rang ne peut pas avoir de plus haute ambition que de danser le menuet devant le roi. Au dernier bal, le roi a daigné dire, en voyant M^{lle} Adélaïde de la Popinière danser le menuet : « Voilà une belle personne ! » Le roi était sous l'illusion du menuet. M^{lle} de la Popinière est beaucoup moins belle que vous ne le serez dans deux ou trois ans ; mais elle danse admirablement le menuet.

Il n'y a que les sots qui se moquent de la profonde ré-

flexion de notre maître, M. Marcel : « Que de choses dans un menuet ! » « Oui, oui, que de choses ! Il y a plus de philosophie dans ce seul pas que dans tous les livres de M. votre frère ; et, comme le dit excellemment M. Dorat dans son beau poème de la Danse :

Des éléments de l'art connaissez l'importance ;
Formez vos premiers pas sous un maître qui pense.

Toutes les bonnes ou les mauvaises qualités du caractère se manifestent clairement, aux yeux de qui observe bien, par la seule manière dont une demoiselle danse le menuet.

Vous commencez vos leçons dans un bon moment, Mademoiselle. Nous sommes en pleine révolution : nous abandonnons tout à fait l'ancienne forme, l'S. Vieux système ! M. Pécourt a changé cela. Le pas se fait maintenant en Z. Grand avantage pour vous, Mademoiselle. Les dames n'ont pas le courage de se remettre à l'étude, et on ne voudra plus regarder que vous. Ayez de la volonté, Mademoiselle. Étudiez, réfléchissez, exercez-vous dans l'intervalle des leçons. Vous avez tout ce qu'il faut pour réussir.

Continuons, et écoutez-moi bien. Certains maîtres vous enseigneraient qu'il n'y a qu'un pas dans le menuet : il y en a quatre, c'est-à-dire trois mouvements et un pas marché sur la pointe du pied. Faites comme moi. Regardez bien. D'abord un demi-coupé du pied droit. — Non, pas ainsi ; recommencez. — Bien ! Maintenant, un du pied gauche. Très-bien. — Un pas marché du pied droit, sur la pointe. Recommencez. Trop de roideur, beaucoup trop !

Que votre corps liant n'offre rien de pénible,
Et se ploie aisément sur le genou flexible.

Voilà des vers qu'il faut graver profondément dans votre mémoire, Mademoiselle ; je vous les donnerai par écrit.

Que chaque mouvement soit naturel et libre ;
Soumettez votre corps aux lois de l'équilibre.

Poursuivons. Laissons doucement poser notre talon droit à terre pour laisser ployer le genou, qui, par ce mouvement, fait lever la jambe gauche et permet de la passer en avant en faisant un demi-coupé échappé, ce qui est le troisième mouvement de ce pas du menuet et le quatrième pas de l'ensemble.

Assez bien. Encore une fois. Doucement ! pas de précipitation et toujours en mesure !

Que vos pas soient précis ; d'une oreille sévère,
Calculez chaque temps, sans jamais vous distraire.

Au premier balancé, il faut effacer l'épaule droite, ce qui fait avancer la gauche par opposition au pied.

Que l'épaule s'efface, et que chaque partie,
En paraissant se fuir, soit pourtant assortie.

En achevant le balancé, faites une légère inclination de tête, sans affectation. Très-bien. Vous devez être fatiguée. C'est assez ce matin. La prochaine fois, nous répéterons ce commencement avec M. votre frère.

Mademoiselle, votre très-humble serviteur !

Et le jeune professeur salue, glisse et disparaît comme s'il avait des ailes, au grand soulagement de la jeune fille, qui, cependant, va désormais rêver souvent tout éveillée des bals de la cour, des sourires du roi et du dépit mal déguisé des grandes dames.

Il est historique qu'il y eut un moment du dernier siècle où les enfants arrivèrent à un tel degré de perfection dans l'art de la danse que les dames furent prises de découragement.

« Ces petites créatures, dit Mercier dans son *Tableau de Paris* (1), déployaient tant de grâce et de légèreté qu'il n'est plus permis de se présenter après elles. On s'excuse parce qu'on sent qu'on n'atteindrait pas à ces attitudes lé-

gères et naïves ; et la mère, à vingt-huit ans, n'ose pas jouer avec sa fille. »

L'auteur de l'estampe que nous avons reproduite, Pierre-Charles Canot, était né vers 1710. Comme Watteau et plusieurs autres peintres français, il avait été chercher fortune en Angleterre ; il y séjourna vers 1740. Il mourut en 1777. Son frère, Philippe Canot, était aussi un artiste de quelque talent.

LA MORT D'UN ROUGE-GORGE.

Devant la maison des champs que j'habite s'élève un beau tilleul dont les branches, élégamment élançées de tous côtés, se couronnent de fleurs au printemps, répandant autour de l'arbre reverdi une atmosphère balsamique qui parfume ma chambre lorsque la fenêtre en est ouverte. Sous son feuillage butinent des abeilles ; leur bourdonnement sourd est dominé par les accents joyeux d'oiseaux divers ; j'aime à suivre dans ses habitudes ce petit peuple ailé : des fauvettes poursuivent des moucherons ; des mésanges, agitant précipitamment leurs ailes, se tiennent suspendues et comme immobiles dans l'air, puis fondent tout à coup sur la proie longtemps épiée ; le pinson, réjoui par les premiers beaux jours, fait retentir sa voix perçante, sonnant de triomphantes fanfares pour célébrer la fuite des hivers. Tout est parfum, mouvement, joie, sous l'odorante et fraîche ramée du tilleul.

Au printemps passé, j'avais remarqué un couple de rouges-gorges emportant à certain endroit de l'arbre des brins de paille et de mousse ; il était facile d'en conclure que les deux charmants oiseaux y construisaient leur nid, et je pus m'en convaincre alors que, passant sous ses branches, je vis placé à la bifurcation de deux d'entre elles le frêle édifice, qui, voilé par le feuillage, enveloppé de fraîcheur et d'ombre, se balançait au souffle du vent. Je fus successivement témoin des tendres soins du couple ailé pour sa progéniture, lui apportant de petits insectes, toujours trop lents à parvenir aux hôtes impatients du nid, dont les cris appelaient sans cesse une nouvelle pitance.

Quand les plumes leur furent venues, j'admirai comment leurs parents s'y prirent afin de leur enseigner à faire usage de leurs ailes ; comment ils les excitaient de la voix, les appelaient de branche en branche, ayant soin de leur faire toujours parcourir de plus longs espaces, en leur montrant la becquée appétissante et en les forçant à voler jusqu'à elle, et comment enfin ils les entraînèrent un jour loin du tilleul natal, qui avait été jusque-là le seul théâtre de leur apprentissage.

Depuis, je vis la famille sortir au point du jour de la ceinture touffue qui enveloppait sa demeure, puis s'élever de rameaux en rameaux jusqu'au sommet du tilleul, et de là prendre son essor pour aller picorer dans les champs voisins. Parfois l'oiseau le plus faible, le plus fatigué ou le plus accablé de la chaleur du jour revenait se reposer un instant dans le nid, puis en repartait bientôt pour aller rejoindre les siens, qui tous ensemble rentraient le soir sous la feuillée du tilleul pour dormir, les uns dans le nid, les autres alentour.

L'automne survint : les feuilles du tilleul, atteintes par les premières gelées, jaunirent, puis tombèrent en tournoyant, et le nid apparut alors solitaire au sein de l'arbre découronné ; chacun des membres de la communauté se choisit sans doute un autre asile mieux abrité contre la rigueur du froid et les regards de l'homme : un seul pourtant continua à se glisser précipitamment chaque soir dans ce premier séjour de sa vie, qu'il ne pouvait se résoudre à quitter ; je le voyais se placer dans le nid qui lui était si

(1) T. VII, p. 270, *Bals d'enfants*.

cher; sa tête mignonne, qui en dépassait le bord, se dessinait quelques instants sur le bleu du ciel ou sur la teinte sombre d'un nuage, puis, alourdie insensiblement par le sommeil, elle s'affaissait et disparaissait sous son aile.

La stérile nudité de cette demeure aérienne, la solitude du chétif oiseau au sein de cette nature inclemente, tout cela me serrait le cœur et y faisait naître mille pensées tristes à l'occasion de ce petit abandonné, éloigné maintenant de tout ce qui lui avait fait l'existence si douce.

Une nuit, l'intensité du froid fut si grande que je ne le vis ni sortir de son nid le matin ni s'y réfugier le soir; hélas! je conçus des craintes sur son sort qui ne se trouvèrent que trop fondées: ayant prié le jardinier de monter sur le tilleul et de m'en rapporter le nid, le pauvre oiseau s'y trouva couché sur le flanc; ses pattes crispées étaient cachées dans les plumes de son ventre; et il avait péri glacé là où il avait cru pouvoir retrouver encore le duvet soyeux du sein maternel, qui l'y avait si longtemps réchauffé. Il était mort à la place même où il avait reçu la vie, et son berceau fut sa tombe. Je l'avouerai sans honte, mon cœur s'émut à ce spectacle navrant. Que d'autres petits orphelins sont aussi exposés à mourir ainsi au lieu de leur naissance! Le petit rouge-gorge m'a rappelé plus d'une fois aux devoirs de la charité, et c'est, je crois, ce qu'a voulu la Providence en déroulant à nos yeux ces tableaux divers de la nature, qui tous contiennent des enseignements à notre usage.

Les hommes sont, en général, d'une étrange nature. Dès qu'un lac s'est congelé, ils s'y abattent par centaines et s'amuse sur sa glissante surface. Quel est celui auquel il vient à l'esprit d'examiner la profondeur de l'eau et de rechercher quelles espèces de poissons se meuvent en tous sens sous la glace? Niebuhr découvre un traité de commerce entre Rome et Carthage d'une date fort ancienne, d'où il résulte que l'histoire entière de Tite-Live sur l'époque primitive du peuple romain n'est qu'un tissu de fables. Ce traité permet de constater que Rome jouissait déjà de fort bonne heure d'une civilisation plus avancée qu'il ne ressort de l'ouvrage de Tite-Live. Mais si vous croyez que l'exhumation de ce document amènera une grande réforme dans l'enseignement de l'histoire romaine, tel qu'il a été jusqu'à aujourd'hui, vous êtes dans l'erreur. Rappelez-vous toujours l'étang gelé.

Entretiens de Goethe avec Eckermann.

COLLECTION CAMPANA.

V. les Tables du tome XXX.

OBJETS EN BRONZE ET EN ARGENT.

Les objets antiques que l'on voit groupés à la page 28 font tous partie des collections vendues, en 1861, au gouvernement français par le gouvernement romain, et proviennent, à l'exception de la ciste représentée figure 2, acquise à part, des galeries du marquis Campana.

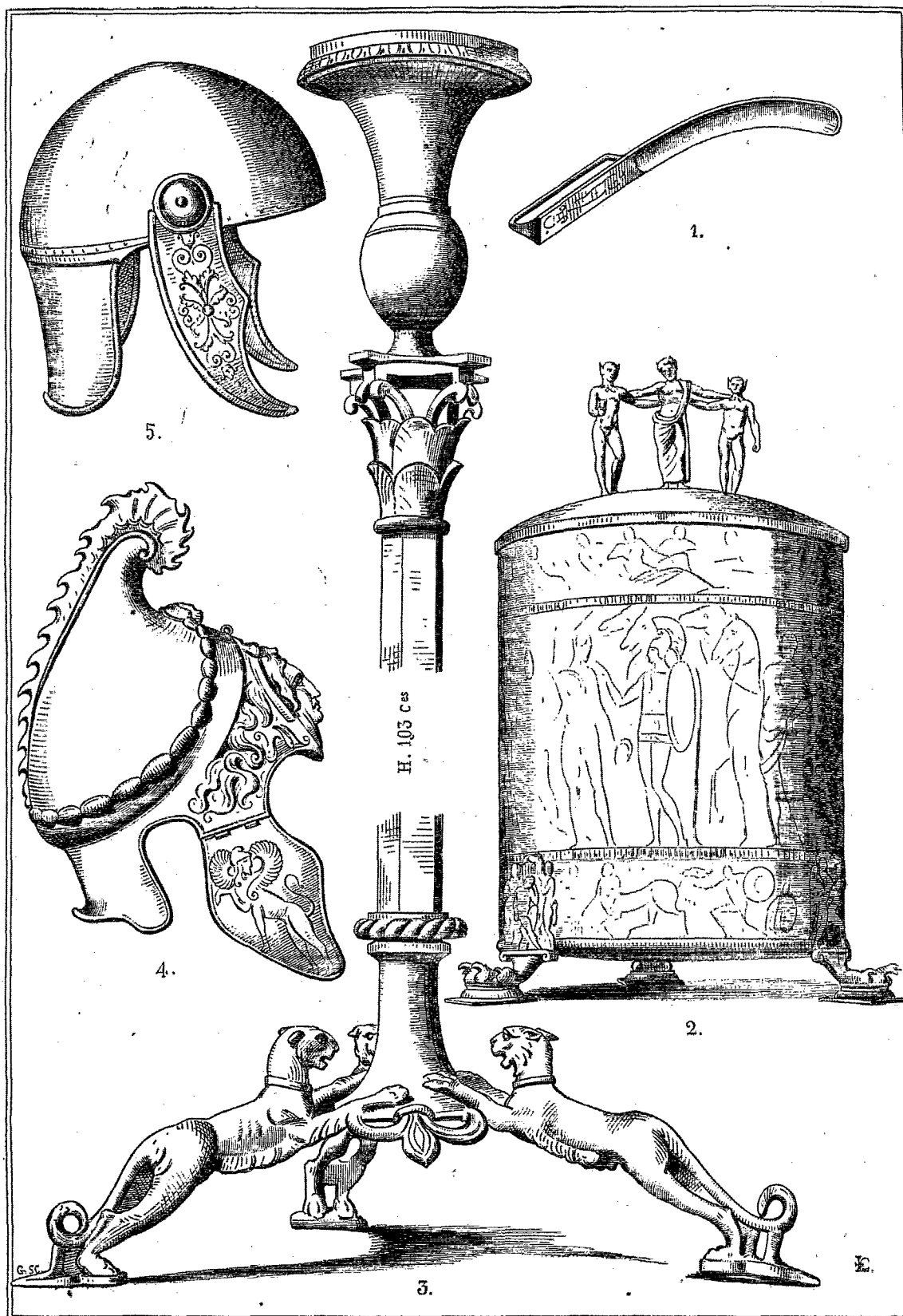
Un seul de ces objets n'est pas en bronze: c'est un *strigile* en argent, que représente la figure 1. On appelait *strigile*, chez les Romains, un instrument, également en usage dans l'ancienne Grèce, dont on se servait, soit au bain, soit au gymnase, pour enlever l'humidité répandue à la surface du corps à la suite du bain de vapeur ou d'exercices violents, ou encore l'huile et le sable fin dont se frottaient les lutteurs. Cet instrument consistait, comme on voit, en une lame recourbée, munie d'une poignée et creusée de telle sorte que l'humidité ou la sueur pouvait y couler comme par un canal. La plupart des *strigiles* que

l'on a découverts jusqu'à présent, moins précieux que celui-ci, sont en bronze. On en faisait aussi en fer.

La figure 2 représente une *ciste*, la plus importante de celles qui étaient exposées l'an dernier au palais des Champs-Élysées. Le mot *ciste* s'appliquait, chez les Grecs et chez les Romains, à toutes sortes de paniers ou de boîtes de forme cylindrique; mais il désigne aussi plus particulièrement des coffres de la même forme, en bronze et recouverts d'un couvercle auquel une ou plusieurs figurines servent de poignée; coffres que l'on a trouvés à peu près tous (on en connaît jusqu'ici fort peu) dans les environs de Palestrina, l'ancienne Préneste. On a longtemps cru que ces cistes étaient les corbeilles mystiques qui cachaient aux yeux profanes les objets dont on faisait usage dans les cérémonies du culte de Bacchus et de Cérès; depuis que l'on a découvert un plus grand nombre contenant généralement des objets à l'usage des femmes, on incline à croire que ces coffres renfermaient des présents de noce. La ciste qui est ici figurée est très-remarquable par la beauté des statuettes de Bacchus et de deux femmes qui la surmontent, et par celle de dessins gravés au trait sur la feuille de bronze qui forme la paroi du coffre. Ces dessins sont distribués en trois zones. Le sujet de la zone centrale, de beaucoup la plus large, est le sacrifice fait par Achille de jeunes guerriers troiens aux mânes de Patrocle. Achille est assis et se retourne vers l'ombre de son ami. Dans la zone inférieure on voit Patrocle succombant sous les coups d'Hector; et dans la zone supérieure, le héros grec couché sur le lit funèbre.

On voit, figure 3, un de ces candélabres à longue tige en usage chez les Grecs, les Étrusques et les Romains, assez élevés pour qu'en les posant sur le sol on pût recevoir la lumière d'une lampe à huile placée sur le plateau rond qui termine l'extrémité supérieure. Ces candélabres avaient des formes très-variées; le plus souvent ils imitaient la tige d'une plante, ou bien encore, comme dans le présent exemple, une colonne avec son chapiteau. Ce chapiteau est, comme on voit, surmonté d'un vase élégant, et le pied est formé par trois panthères d'une remarquable beauté.

Des deux casques ici gravés, l'un est de travail gréco-étrusque, l'autre est romain. Le premier (fig. 4) peut donner une idée du goût exquis que les artistes grecs de l'Italie, aussi bien que ceux de la Grèce même, apportaient dans la composition et dans l'exécution de tous leurs ouvrages. Les casques des Grecs étaient de formes très-diverses, et tous n'avaient pas, sans doute, l'élégance et la richesse de celui-ci. Toutefois il est certain que, même à une époque reculée, les chefs, les principaux combattants, mettaient beaucoup de recherche dans cette partie de leur costume de guerre. Le casque des temps héroïques, comme on le voit par de nombreuses peintures de vases, avait un masque immobile qui s'adaptait entièrement au visage lorsqu'on l'enfonçait au moment du combat. Des ouvertures permettaient alors de voir et de respirer; avant et après le combat, on remontait le casque de manière que le bas du masque couvrit seulement le front. Plus tard, on renonça à cette forme de casque pour en adopter une plus commode. Le masque fut remplacé par une visière, quelquefois mobile, plus souvent fixe, nue ou décorée de quelque figure d'ornement en relief, comme dans l'exemple que nous avons sous les yeux, où l'on voit une tête de Méduse du travail le plus délicat. Le cimier était ordinairement surmonté d'une crinière, d'une aigrette; ici il se termine en crête de coq; un appendice en gouttière protégeait la nuque; enfin, comme le montre la figure, des mentonnières étaient attachées de chaque côté du casque par des charnières; on les fixait sous le menton par un fermoir ou un bouton.



Antiques de la collection Campana.

1. Strigile d'argent. — 2. Grande ciste de bronze. — 3. Partie supérieure et partie inférieure d'un candélabre. — 4. Casque grec.
5. Casque de légionnaire romain.

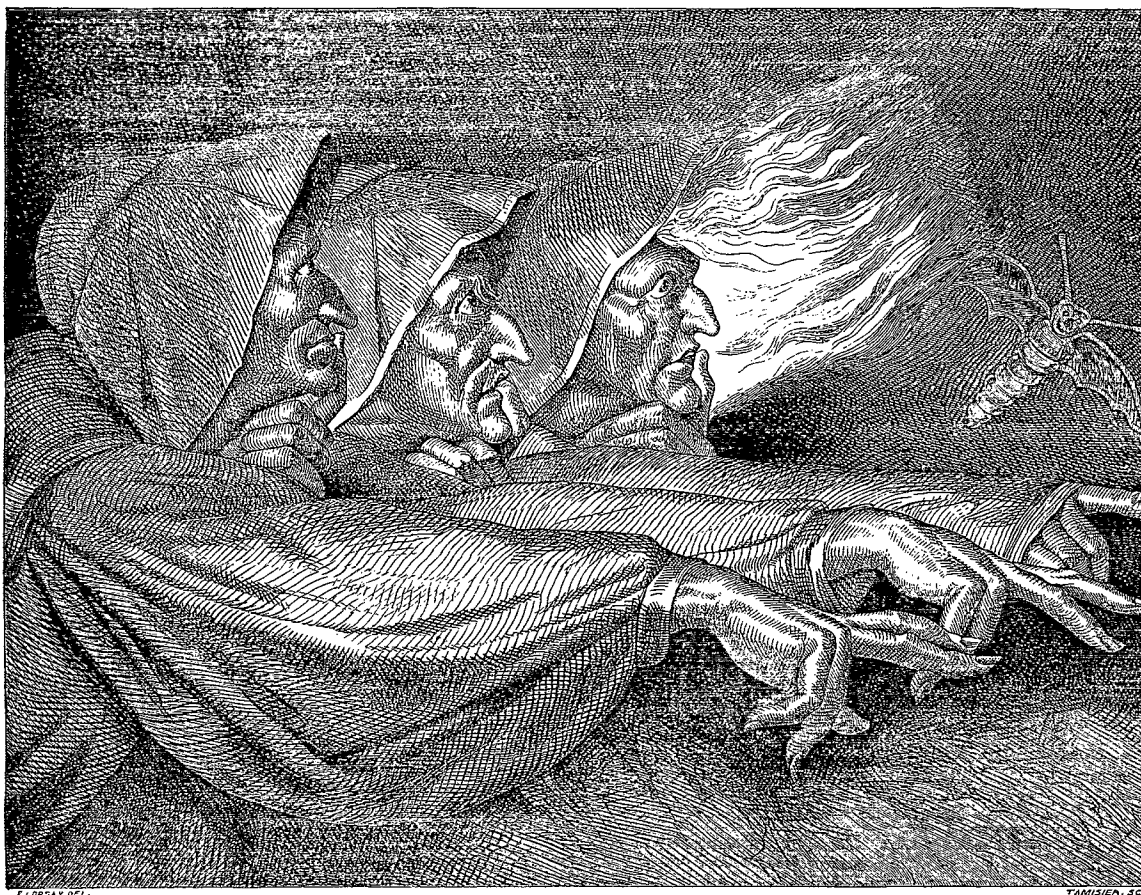
Chez les Romains, les casques des généraux ressemblaient, à peu de chose près, à ceux que nous venons de décrire; mais ceux des simples soldats étaient dépourvus de cimier et d'aigrette. Le casque que représente la figure 5 est celui d'un légionnaire romain, conforme à ceux que l'on voit dans le bas-relief de la colonne Trajane.

C'est un exemple peut-être unique d'un casque de ce genre conservé tout entier; et on s'étonne que la doublure intérieure, consistant en une calotte de fer, n'ait pas causé, comme il arrive presque toujours, par son oxydation, la destruction du reste de l'arme, qui est en bronze.

HENRI FUSELY.

C'est une assez singulière histoire que celle du peintre Henri Fusely. Il naît à Zurich vers 1741. Son vrai nom était Fuessly; son père était peintre. Dans sa première

jeunesse, ami intime de l'excellent Lavater ⁽¹⁾, il écrit avec lui un pamphlet où il dénonce les prévarications d'un des baillis de la république. Cette audace, inspirée par un sentiment généreux, excite contre lui les animosités du patriciat et l'oblige à s'exiler. Il visite, en compagnie de Lavater, Vienne et Berlin. Vers ce temps-là, on conçoit l'idée d'établir des communications suivies entre les littérateurs de l'Allemagne et ceux de l'Angleterre. Fusely, plein d'ardeur, et déjà en évidence comme auteur d'une traduction des drames de *Lear* et de *Macbeth*, qu'il a illustrée de dessins dont la hardiesse et l'originalité ont soulevé de vives discussions, se propose pour aller nouer



Les Sorcières de *Macbeth*, par Fusely. — Dessin d'Eustache Lorsay.

(Une lande déserte. *Macbeth* et *Banquo* entrent.) — BANQUO. Quels sont ces êtres-là? Quels visages flétris! quels misérables haillons! On ne dirait point des habitants de la terre; cependant elles semblent vivre... Êtes-vous des créatures vivantes ou des spectres? Vous paraissez m'entendre. Pourquoi chacune de vous pose-t-elle ainsi son doigt osseux sur sa lèvre ridée?... — MACBETH. Parlez, si vous pouvez. Qui êtes-vous? — PREMIÈRE SORCIÈRE. Salut, *Macbeth*, salut à toi, thane de Glanis. — DEUXIÈME SORCIÈRE. Salut, *Macbeth*, salut à toi, thane de Cawdor. — TROISIÈME SORCIÈRE. Salut, *Macbeth*, tu seras roi! ⁽²⁾

À Londres les relations qui doivent désormais exciter une émulation féconde entre les deux pays. Il est présenté à sir Robert Smith, ambassadeur anglais près la cour de Prusse, et son enthousiasme séduit le diplomate. Il part. Lavater, en lui faisant ses adieux, lui remet une carte sur laquelle il a écrit : « Fais seulement la dixième partie de ce que tu peux faire. — Attache ce conseil à ton oreiller, ajoute le célèbre physionomiste; applique-toi à le suivre, et je te promets que tu n'auras pas à attendre longtemps la gloire et la fortune. »

À Londres, Fusely se sent d'abord saisi de tristesse. Il se croit perdu au milieu de la vaste métropole de l'Angleterre. Cette multitude d'indifférents qui glissent comme des ombres autour de lui glace son ardeur. Il demande à un homme qui passe le chemin de la poste aux lettres :

son accent étranger fait rire naïvement cet Anglais peu courtois. Fusely s'irrite et, retrouvant sa verve, exhale son indignation dans un flot de malédictions poétiques empruntées au vocabulaire du vieux Shakspeare. Un gentilhomme, surpris de cette éloquence archaïque, s'arrête, sourit, demande le sujet de la querelle. Une conversation s'engage alors moitié en anglais, moitié en allemand. Fusely se fait comprendre et est tout réconforté par l'amabilité du gentilhomme. Il trouve à la poste des lettres pour quelques libraires en renom, est bien accueilli, et se met au travail. Que fait-il pour remplir sa mission? On ne le voit pas bien; mais on sait qu'après avoir été pré-

⁽¹⁾ Voy. la Table des vingt premières années.

⁽²⁾ Ces trois sorcières sont les trois voix de l'ambition, qui, entendues dans la solitude, entraîneront bientôt *Macbeth* au crime.

cepteur dans une famille, il entreprend, avec une intrépidité rare, d'écrire en anglais des articles de revue, des brochures, et la traduction d'un des ouvrages de Winkelman. Son style n'est pas pur; mais il est vif, passionné, enthousiaste, et le signale à l'attention des lettrés. Il se jette dans les querelles littéraires et philosophiques du temps, attire sur lui la colère de certains partis, se concilie la sympathie de quelques autres, et arrive ainsi à se donner lui-même des lettres de naturalisation. En même temps, il reprend, aux heures de loisir, son crayon qui lui a déjà valu quelques encouragements à Zurich et à Berlin. Une fois, il ose frapper à la porte de sir Joshua Reynolds, et soumettre quelques-uns de ses dessins à l'illustre peintre (1).

— Combien de temps avez-vous étudié en Italie? lui demande sir Joshua.

— En Italie? je ne la connais pas. Je n'ai jamais étudié qu'à Zurich, dans l'atelier de mon père.

— Jeune homme, reprend Reynolds, si j'étais l'auteur de ces dessins, et si l'on m'offrait dix mille livres (deux cent cinquante mille francs) de rente avec défense de me faire peintre, je rejetterais rentes et défense avec mépris.

Ces paroles sont pour Fusely un oracle, un jet de lumière qui éclaire tout son avenir. Il a trente ans, il se vove à l'étude de la peinture, et justifie bientôt, près des amateurs, l'opinion de Reynolds par quelques compositions qui, pour être fortement empreintes d'esprit germanique, ne lui en sont pas moins favorables; puis il va résolument continuer son apprentissage à Rome, où il dessine et peint pendant huit années consécutives. Dans cet intervalle, il envoie à l'exposition de Londres quelques tableaux, entre autres une scène tirée de Macbeth et la « Mort du cardinal Beaufort. »

Sa réputation est déjà presque à demi faite lorsque, dans le cours de l'année 1778, il revient se fixer en Angleterre. Il a en lui-même une confiance imperturbable. Des maîtres éminents se partagent la faveur publique. Il voit les premières places occupées dans chacun des genres de l'art par des hommes dont il apprécie le mérite, peut-être la supériorité. Il ne faut pas qu'il songe à faire le portrait mieux que Reynolds, le paysage mieux que Wilson et Gainsborough, à traiter les sujets religieux et historiques avec plus de succès que West et Barry. D'autre part, il n'est pas homme à se contenter d'un second rang. Il veut être le premier, et, résolu à le devenir, dût-il être seul dans sa voie, il prend le parti d'inaugurer un genre qu'il appelle le genre « poétique ». Sa témérité n'eût pas réussi en France. Mais, à cette époque, l'aristocratie anglaise était loin d'avoir, en fait d'art, les lumières qu'elle a su acquérir depuis par de très-fréquents voyages en Italie et l'importation dans ses galeries d'un nombre considérable de chefs-d'œuvre des meilleures écoles de l'Europe. Fusely flattait d'ailleurs l'amour-propre national en s'annonçant comme un admirateur frénétique de Shakspeare et de Milton, dont il voulait, disait-il, traduire aux yeux les créations gigantesques dans le style de Michel-Ange.

Ce ne fut point cependant aux deux grands poètes anglais qu'il emprunta l'inspiration de celui de ses tableaux qui le rendit tout d'un coup populaire. En 1782, il exposa le « Cauchemar ». C'est peut-être la seule œuvre de Fusely que la gravure ait fait pénétrer jusqu'en France, si longtemps fermée à tous les peintres anglais. Nos lecteurs ont dû apercevoir quelque part cette étrange composition. Un monstre noir, hideux, roulant des yeux blancs effroyables, est accroupi sur la poitrine d'une jeune fille vêtue de blanc, et dont la tête penchée hors de la couche

(1) Voy. la biographie de Reynolds, t. XXV, 1857, p. 385.

exprime l'angoisse. Est-ce beau? Non, certainement. Mais l'effet est saisissant, et même aujourd'hui, si l'on exposait en France le « Cauchemar », on peut croire que les trois quarts des personnes qui visitent nos Salons se presseraient pour le contempler, tandis que les rares connaisseurs s'en détourneraient à première vue pour jouir à l'aise, en un angle désert, de quelque modeste étude où se révélerait un goût pur et l'amour du vrai beau. En Angleterre, un habile graveur, Raphaël Smith, s'empressa de donner satisfaction à l'avidité curieuse du public en reproduisant le « Cauchemar » dans une estampe à l'aquatinte, qui fit gagner en peu de mois cinq cents guinées à l'éditeur. « Le génie extraordinaire et tout particulier qui » respire dans cette peinture, dit un biographe anglais de » Fusely, fut universellement compris, et jamais peut-être » une peinture ne causa une émotion plus profonde dans » notre pays. » Nous avons vu de ces succès en France; mais il s'en faut tellement que nous puissions considérer comme fondé l'enthousiasme des contemporains de Fusely, qu'au moment de choisir une de ses œuvres pour donner une idée de son talent à nos lecteurs, nous n'avons pu nous décider à mettre sous leurs yeux cette jeune fille écrasée par une affreuse bête sans nom, et il nous semble que c'est déjà beaucoup de leur montrer les trois « Sorcières ». Aucune tentative n'est sans doute interdite à l'art; mais le laid, quoi qu'aient prétendu certaines théories, ne produira jamais l'effet du beau, même grâce à la magie du pinceau le plus habile, à moins qu'en passant de la réalité dans l'art il ne cesse d'être lui-même. Quant à l'horrible, c'est autre chose; traduit par le génie, il peut être sublime, et il est permis de citer, comme exemple, certaines parties du Jugement dernier de Michel-Ange. Fusely aspirait, il est vrai, à être le Michel-Ange de l'école anglaise; mais ce n'est pas assez de la volonté et du talent pour jouer avec bonheur un si grand rôle. En l'absence des peintures mêmes de Fusely, si l'on veut mesurer la distance qui le sépare de son maître, il peut suffire de comparer ses « Sorcières » aux « Parques » de l'immortel Florentin que connaissent bien nos lecteurs (1). L'impression que produisent les Parques, au palais Pitti, est très-puissante : plus on les regarde et plus on se sent le cœur saisi et glacé par la pensée solennelle de l'inexorable destin. Il y a une beauté supérieure dans ces figures de vieilles femmes si froides et si terribles. On pourrait répondre, pour la défense de Fusely, que les Parques sont, après tout, de la race et du sang des dieux, tandis que les Sorcières de Shakspeare ne sont que des larves sorties des mauvais rêves du moyen âge. Mais qui n'est persuadé que Michel-Ange n'eût très-bien su donner à ces sauvages apparitions quelque chose de la grandeur mystérieuse qui nous agite si profondément quand nous contemplons les damnés et les démons de son enfer? Quoi qu'il fasse, Michel-Ange commande l'admiration; un peintre comme Fusely, si fort qu'il frappe, ne parvient qu'à étonner. Or un peuple dont le goût n'est pas encore suffisamment cultivé et éclairé confond aisément ces deux natures d'émotions.

La suite à une autre livraison.

UN ÉPISODE

DU SIÈGE DE SAINT-JEAN-D'ACRE.

Dieu a permis, pour l'honneur de l'humanité, que le bien et le mal fussent tellement mêlés ici-bas qu'il arrive parfois qu'un acte de barbarie devient l'occasion d'un acte de charité. De tels exemples valent qu'on les

(1) Voy. t. XII, 1844, p. 309.

recueille, quel que soit le camp où ils se sont accomplis.

Daniel Bryan, vieux marin irlandais, servait sous sir Sidney Smith, à bord du vaisseau-amiral *le Tigre*, lors de la campagne de Syrie, en 1799. Pendant le siège de Saint-Jean-d'Acre, ce brave vétéran demanda à plusieurs reprises d'être employé à terre. Comme il était âgé et un peu sourd, on ne donna pas suite à sa requête. Au premier terrible assaut que les Français livrèrent à la place, un de leurs généraux fut tué et resta parmi les morts. Les Turcs tranchèrent la tête de ce malheureux officier, et après avoir inhumainement mutilé le corps à coups de sabre, ils le laissèrent nu, exposé à devenir la pâture des chiens errants. Au bout de peu de jours, ce cadavre en putréfaction offrait un spectacle hideux, effrayant memento des horreurs de la guerre. Quand les matelots détachés à terre revinrent à bord, on leur demanda si le corps du général était toujours là, et, sur leur réponse affirmative, Daniel s'écria : « Que ne l'avez-vous enterré ! — Ma foi ! allez-y vous-même et chargez-vous-en. — C'est ce que je ferai, sur mon âme ! » dit Daniel, car j'ai été prisonnier des Français, et je les ai toujours vus respecter les ennemis morts et leur faire d'honorables funérailles, tandis que les Turcs laissent pourrir des chrétiens comme des bêtes immondes. »

Le lendemain, ayant obtenu la permission d'aller visiter la ville, Daniel revêtit ses plus beaux habits et partit dans le canot avec le chirurgien de marine. Une heure ou deux après, Daniel entra dans une salle de l'hôpital, et de sa façon ronde et brusque il dit au chirurgien, qui pensait les Turcs blessés : « Voilà ma besogne faite ; j'ai enterré le général, et à présent je viens voir les malades. » Préoccupé de la peur que le marin n'attrapât la peste, l'officier de santé lui ordonna de sortir et prit peu garde à ses paroles ; mais les hommes qui montaient le canot l'avaient vu à l'œuvre, et racontèrent comment la chose s'était passée. Le vieux Daniel s'était procuré une pioche, une pelle et une corde. Il avait insisté pour qu'on le descendît par une des ouvertures pratiquées dans la muraille, tout près de la brèche. Quelques-uns de ses compagnons voulaient le suivre : « Non, non, leur dit-il, vous êtes encore trop jeunes pour mourir d'une balle ; moi, je suis vieux et sourd, la perte ne sera pas grande. » Persistant malgré la fusillade, Daniel fut suspendu et descendu au pied de la brèche, avec ses outils sur le dos. Le premier travail, et ce n'était pas le moindre, fut d'écarter les chiens. Les Français l'avisèrent et le couchèrent en joue. Ils allaient faire feu, lorsqu'un officier, devinant les pieuses intentions du marin, fit relever les fusils. Le cliquetis des armes, le tonnerre de la canonnade cessèrent un moment. Il se fit un silence solennel, et le digne homme put accomplir sa tâche. Il creusa la fosse, y coucha le cadavre, le recouvrit de terre, plaça une grosse pierre à la tête, une autre aux pieds, et, tirant de sa poche un morceau de craie, il écrivit sur cette tombe improvisée : « Ci-gît un brave ! » Il fut hissé sur le rempart avec sa pelle et sa pioche, et le feu recommença.

Informé de cet incident, sir Sidney manda le vétéran dans sa cabine. « Eh bien, Daniel, lui dit-il, j'apprends que vous avez donné la sépulture au général français ? — Oui, amiral. — Y avait-il quelqu'un avec vous ? — Oui, amiral. — On m'avait dit que vous étiez seul ? — Oh ! que non — Et qui donc était avec vous ? — Un fier compagnon, amiral : le bon Dieu. »

LE COMMERCE DES FLEURS EN HOLLANDE.

On vend chaque année, en Hollande, pour plus de six millions de fleurs. On cite des cultivateurs qui se font un revenu annuel de plus de 20 000 florins (plus de 40 000 fr.)

par la seule vente des oignons. Harlem et Noordwyk sont les centres de ce commerce. Les fleurs qui se vendent le plus sont les tulipes, les jacinthes, les lis, les renoncules, les anémones, les crocus, les roses et les soucis.

L'ÉCLIPSE DE SOLEIL DU 18 JUILLET 1860.

A dix-huit mois d'intervalle, on a eu l'occasion d'étudier deux éclipses totales, celle du 18 juillet 1860 et celle du 31 décembre 1861. La seconde, qu'il fallait aller observer dans les profondeurs du Sahara, n'a pas été l'occasion d'études très-profitables à la science. Il en a été autrement de la première, que des amateurs et des astronomes de tous les pays civilisés ont observée le long d'une ligne immense, depuis l'Amérique jusqu'à l'Éthiopie. Jamais ce phénomène n'a été étudié avec plus de soin ; jamais les différentes hypothèses que les savants ont mises en avant pour rendre compte des différentes circonstances d'une éclipse n'ont été soumises à des épreuves plus multipliées. L'une des descriptions les plus intéressantes est celle que l'on doit à M. Aguilar, directeur de l'Observatoire de Madrid, et à M. Secchi, directeur de l'Observatoire romain, qui avaient choisi leur station au *Desierto de las Palmas* ; le premier dans une plaine sur le bord de la mer, le second sur le sommet de la montagne San-Miguel.

Les astronomes, leurs assistants et la foule que leur présence avait attirée, virent successivement la lumière du soleil s'atténuer jusqu'à ce qu'ils aperçussent le cône d'ombre s'approcher à grands pas.

Parmi ces observateurs, les uns ont comparé ce phénomène à l'arrivée d'une pluie de poussières colorées, chassées par un vent violent ; d'autres ont cru voir la couleur du jour mourant prendre des teintes de différente nature, ce qui pourrait tenir à la présence d'une atmosphère régnant autour de la lune, et décomposant les rayons solaires qui la traversaient ; ceux-ci ont vu des franges colorées se mouvoir rapidement à la surface de murs blancs dans le sens de l'ombre lunaire ; ceux-là ont prétendu que différentes taches qui couvraient la surface du soleil ne disparaissaient pas derrière le disque de notre satellite avant de pâlir et changer de teinte.

Une des particularités les plus généralement admirées du spectacle qu'offrait alors la nature, c'est l'énergie avec laquelle la lumière du soleil luttait contre les ténèbres tant qu'il resta un morceau du disque découvert.

Aussi le phénomène de l'obscurité totale arriva-t-il avec une soudaineté véritablement extraordinaire, qui arracha aux observateurs des cris de surprise. Malgré la diminution progressive de la lumière, on éprouva la même sensation que si l'on avait été brusquement plongé dans une obscurité totale.

Pendant quelques instants, les yeux encore éblouis par la lumière du jour ne virent aucun des objets environnants : aussi les astronomes du *Desierto de las Palmas* furent-ils obligés de se servir des lumières qu'ils avaient préparées pour lire l'heure à leurs chronomètres, jusqu'à ce que leur rétine eût recouvré toute sa sensibilité première.

Autour du disque obscur de la lune régnait une espèce d'atmosphère d'un blanc uniforme et émettant une lumière douce qu'on pouvait contempler sans éprouver la moindre fatigue. Cette première zone lumineuse, de forme symétrique et en quelque sorte bien définie, se détachait sur une seconde partie plus vaporeuse et à contours incertains qui allait en s'affaiblissant, en s'éloignant de la première.

L'appréciation de la couleur de ces couronnes est une

chose si délicate que tandis que beaucoup d'observateurs l'ont comparée à une teinte blanc de perle ou de nacre, les autres lui ont attribué une légère teinte jaune. Il en est de même de l'appréciation de la grandeur relative rapportée à celle du disque lunaire.

On n'a pas même pu déterminer avec certitude si cette auréole était centrée sur le disque du soleil ou sur celui de la lune; du reste, les deux centres se trouvent trop voisins l'un de l'autre, au moment où commence la phase de la totalité, pour qu'il y ait à espérer jamais une grande certitude à cet égard.

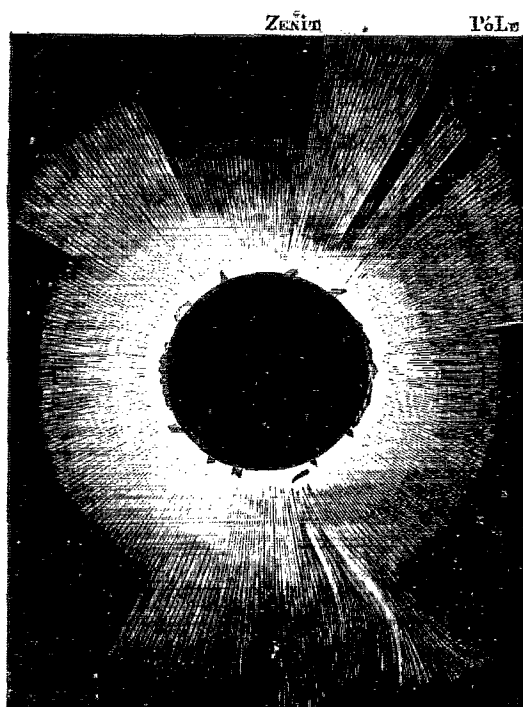
Cependant cette détermination semble à peu près le seul moyen qu'auraient nos astronomes de décider si les couronnes sont dues à la présence d'une atmosphère solaire ou, au contraire, d'une atmosphère lunaire dont l'existence se manifesterait d'une manière aussi remarquable qu'inattendue.

Des rayons divergents, faisceaux mystérieux projetés comme au hasard par la force lumineuse de l'astre se révoltant contre ces ténèbres passagères, se détachaient à droite et à gauche. Ces traits égarés n'ajoutaient pas beaucoup à la clarté totale, mais donnaient un air fantastique à tout le spectacle admirable que l'on avait alors devant les yeux, et jetaient une teinte de poésie sur l'ensemble du phénomène. Mais ces rayons n'avaient probablement rien de réel; c'étaient, suivant toute apparence, de simples illusions d'optique produites par les montagnes qui dentellent les bords du disque lunaire.

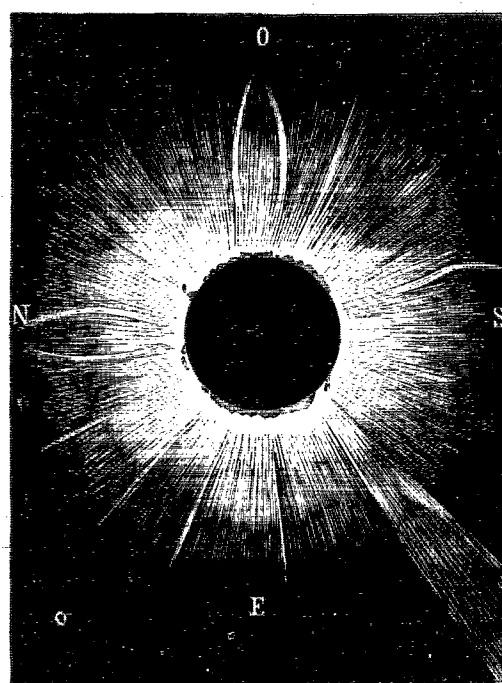
En effet, au même instant, dans la station voisine de Tarazona, on observait un aspect bien différent.

M. Secchi a, du reste, obtenu une divergence analogue en présentant un petit disque dentelé à un faisceau de rayons lumineux qui traversait une chambre obscure. Lorsqu'on plaçait l'œil dans la direction de la ligne cen-

ÉCLIPSE DE SOLEIL DU 18 JUILLET 1860.



Observations faites à la station du *Desierto de las Palmas*.
Dessin de Gagniet.



Observations faites à Tarazona. — Dessin de Gagniet.

trale du disque de cette petite éclipse artificielle, on voyait une irradiation très-nettement dessinée.

Mais la partie la plus curieuse de tout le spectacle était la présence de protubérances rosacées, dont personne n'est encore parvenu à expliquer la nature d'une manière satisfaisante, et qui débordaient à droite et à gauche du disque lunaire, comme on le voit sur les deux figures. Ces dentelures singulières se reproduisaient, à peu près identiques dans leur disposition générale, aux différentes stations; mais tous les observateurs n'en ont pas aperçu le même nombre. On en a vu quelques-unes surgir avec une rapidité qui tenait du prodige. La majeure partie des astronomes ne leur ont pas attribué d'existence réelle, et les ont considérées comme de simples jeux de lumière. Cependant il est incontestable qu'elles laissaient des traces sur les nuages photographiques de l'éclipse.

Sont-ce de hautes montagnes du disque solaire, comme on l'a supposé d'abord? Sont-ce, au contraire, des nuages roses flottant dans l'atmosphère solaire, comme le pré-

tendait Arago? Il a été impossible jusqu'ici de résoudre ces intéressants mystères.

Les montagnes, la mer, que M. Aguilar avait en face de lui, étaient elles-mêmes éclairées par une lumière identique à celle dont on se sert dans quelques théâtres pour simuler les effets de lune.

Mais, tandis qu'on épiait avec avidité toutes ces apparences, le temps s'écoulait avec une rapidité prodigieuse. Les astronomes, plus habitués par profession à évaluer exactement le temps, croyaient que deux minutes seulement s'étaient écoulées lorsque les premiers rayons du soleil vinrent les avertir que l'apparition tirait à sa fin. Bientôt couronnes, auréoles, protubérances rosacées, tout disparut à la fois, et quel que fût le regret de voir s'évanouir tant de splendeurs, on se sentit soulagé comme d'une oppression pénible à la renaissance de la nature, qui semblait ensevelie dans un profond sommeil depuis le moment où l'astre du jour avait disparu derrière notre obscur satellite.

CAMPE.



Campe. — Dessin de Cheignard, d'après une estampe allemande.

Joachim-Henri Campe, surnommé le Berquin allemand à une époque où ces rapprochements jouissaient d'une certaine vogue, naquit en 1746, à Deensen, dans le Brunswick. Ce n'est pas lui qu'il faudrait opposer à Berquin, mais plutôt Weiss, dont les gracieuses compositions furent une source à laquelle le littérateur français eut le bon goût de puiser abondamment. Campe n'est pas seulement un écrivain ; il a pris rang parmi les réformateurs de l'éducation et a servi cette cause de plus d'une manière.

Il étudiait encore la théologie à l'Université protestante de Halle lorsqu'il fit un premier apprentissage de l'enseignement ; mais sa vocation ne se décida que plus tard. Nommé en 1773 aumônier d'un régiment prussien à Postdam, il vit son ministère impuissant contre l'ignorance et les désordres qu'elle engendre, et une triste expérience de trois ans le décida à résigner ses fonctions. Ce fut pour reporter toutes ses pensées sur les vices de l'éducation. Réorganiser l'enseignement populaire était travailler sûrement à la régénération morale de l'Allemagne ; il assigna

cette tâche à sa vie. Au même moment, Pestalozzi (*), âgé de trente ans comme Campe, marié à Zurich avec la fille d'un fabricant, se sentait pris de pitié pour la misère des ouvriers et de leurs familles ; décidé au sacrifice de sa fortune, insensible aux railleries de ses compatriotes, il recueillait cinquante enfants abandonnés, devenait leur instituteur et leur père, et jetait dès lors les bases d'une méthode féconde pour l'avenir.

Campe, du moins, ne devait pas trouver l'Allemagne défavorable à ses vues. Dans ce réveil tardif mais si brillant du génie germanique au dix-huitième siècle, le *Traité* de Locke sur l'éducation et surtout l'*Émile* de Rousseau ont inspiré une sympathie profonde. Un des hommes les plus remarquables de ce temps, Basedow, inspiré par un amour ardent de l'humanité, a conçu des plans gigantesques, il en réclame l'exécution immédiate. A ses yeux, l'humanisme a fait son temps ; au lieu de renfermer la jeunesse dans le

(*) Voy. la Table des vingt premières années.

cadre consacré de l'antiquité profane, il faut avant tout l'intéresser aux objets du monde réel : histoire, géographie, sciences naturelles, technologie. Pour elle aussi doivent s'abaisser les vieilles barrières qui séparaient jadis les nationalités. Une éducation cosmopolite la mettra en communication immédiate avec la grande famille humaine. « Le gain de notre instruction est d'en être devenus meilleurs », disait Montaigne : telle fut la formule de Basedow. Il entreprenait d'exposer dans un recueil méthodique toutes les connaissances nécessaires au premier âge, et n'y ménageait ni la peine, ni la dépense; le fameux Chodowiecki se chargeait de graver cent planches pour illustrer cette encyclopédie; les souverains eux-mêmes, gagnés par son prosélytisme fervent, contribuaient aux frais de cette publication, qui s'élevèrent à la somme énorme, surtout pour l'époque, de 15 000 thalers (75 000 écus). Le prince d'Anhalt lui accorda son patronage pour fonder à Dessau un institut modèle connu sous le nom singulier de *Philanthropin*. L'Allemagne tout entière était appelée à lui fournir des collaborateurs; Campe répondit à cet appel. Entre eux il y avait communauté de vues, et ajoutons communauté d'erreurs : l'exagération du système aboutissait chez tous les deux à des jugements téméraires portés contre l'*humanisme* ou étude de l'antiquité classique. Mais Basedow était ce personnage bizarre, désordonné, violent, despotique, dont Goethe encore fort jeune subit l'incommode compagnie pendant un voyage de quelques jours et retraça la curieuse physionomie dans une page intéressante de ses *Mémoires*. Étant de cette humeur, il pouvait indiquer la voie, non la frayer avec patience. Campe resta bientôt seul à la tête du *Philanthropin*; puis, afin d'agir avec une entière indépendance, il alla fonder à Hambourg une maison particulière organisée sur un plan analogue (1776). A défaut des souvenirs qui naguère survivaient encore dans la tradition de quelques familles, ses livres peuvent nous redire le doux ascendant qu'il sut prendre sur ses élèves, le viril usage qu'il fit de son autorité.

Le plus populaire de ses écrits, celui qui a été imité ou traduit dans toutes les langues, même en latin, même en grec moderne et en turc, *Robinson le jeune*, semble dû à l'inspiration de Rousseau, qui déclare que le merveilleux récit de Daniel Foë fournit le plus heureux traité d'éducation naturelle. « Il sera, ajoute l'auteur de l'*Émile*, le texte auquel tous nos entretiens sur les sciences naturelles ne serviront que de commentaires. Il servira d'épreuve à l'état de notre jugement, sa lecture nous plaira toujours. » Les voyages, les aventures de Robinson étaient un thème heureux, en effet, pour amener l'exposition des premières notions scientifiques, des principales vérités morales. Dans le cadre du dialogue familier, forme préférée par l'expérience de Campe, ces digressions arrivent sans effort; l'intelligence enfantine trouve à reprendre haleine, à se recueillir par instants; elle s'intéresse à une espèce de drame intime où des intelligences également enfantines vont au-devant de la leçon, essayent de se donner carrière. Le ton peut, dans la bouche de tels interlocuteurs, s'abaisser à tous les degrés de la naïveté; l'auteur, représenté directement par un seul personnage, tient en réserve une autorité qu'il compromettrait à jouer un rôle invraisemblable.

Les traductions défigurent un style qui passe en Allemagne pour un modèle de pureté et de simplicité; la douceur insinuante, le naïf entraînement du langage, disparaissent dans une sèche analyse; ce sera à peine faire entrevoir le talent de Campe que de résumer en quelques lignes une des plus émouvantes scènes de son livre.

Robinson et Vendredi sont en pleine mer, emportés à la

dérive par un courant irrésistible, sans vivres, sans boussole. A ce propos, l'aîné des enfants s'est chargé d'expliquer aux plus jeunes l'emploi de l'aiguille aimantée; lui-même avait provoqué une autre démonstration. Peu à peu le ton s'élève, l'intérêt dramatique monte à son comble, et au drame se mêle, pour lui prêter, pour en emprunter un caractère saisissant, le plus sublime enseignement moral. Vendredi, livré au désespoir, a laissé aller ses rames; les yeux tristement fixés sur son maître, il lui demande s'il ne vaut pas mieux se jeter par-dessus le bord, en finir avec le malheur. Des paroles pleines d'une douce onction, des reproches sévèrement affectueux, communiquent de nouveau à cette âme chancelante la sérénité religieuse que Robinson doit à tant d'années d'épreuves et de solitude. Les chances de salut disparaissent une à une, qu'importe! Ces deux hommes ramant toujours dans l'immensité de l'Océan n'y sont plus seuls. « C'est notre devoir, dit Robinson; aussi longtemps qu'une étincelle de vie reste en nous, nous devons faire notre possible pour l'entretenir. Et alors nous pouvons, s'il en doit être ainsi, mourir avec la conviction consolante que Dieu l'a voulu. Et sa volonté, cher Vendredi, poursuivit-il d'une voix plus forte et avec feu, sa volonté est toujours bonne, toujours bonne et sage, même quand faibles vermineux nous ne la pouvons comprendre. » Cependant le canot tournoie, leurs bras tombent de fatigue, et la dernière cime qui pointait encore de l'île lointaine va se perdre derrière l'horizon. « Mais quand toute ressource terrestre a disparu, dit le père en son nom cette fois, quand la détresse du malheureux est montée à son comble, et que nulle voie de salut ne semble rester, alors, chers enfants, alors la main de la Providence vient nous secourir par des moyens que nous n'avions pas soupçonnés. » En effet, au milieu de ces angoisses éclate soudain le cri de Robinson : « Courage, Vendredi, Dieu veut que nous vivions! » L'œuvre originale de Foë, « cette exhortation au travail et à l'espérance en Dieu » (Villemain), ne présente rien de plus élevé.

Pourquoi hésiter maintenant à montrer Campe joignant l'exemple au précepte afin de faire passer dans les habitudes de la conscience la soumission aux humbles obligations de chaque jour, le renoncement scrupuleux aux mille petites faiblesses des sens? Aussi bien sa candeur n'a pas reculé devant certains traits qui semblent empruntés à sa vie intime. Témoin cette charmante leçon de sobriété dans laquelle le père reconnaît de bonne grâce avoir fort mal à propos contracté dans sa jeunesse l'habitude du café, du thé, de la bière, voire même celle du tabac; si bien qu'il est tyrannisé par une foule de besoins, condamné à mainte incommodité. Mais sa résolution est arrêtée. — « A partir d'aujourd'hui, déclare-t-il, je ne prends plus de tabac, je ne fume plus; à partir d'aujourd'hui, je ne bois plus de thé, plus de café, plus de bière; quant au vin pur, je n'en userai plus que rarement et seulement pour me fortifier l'estomac. Il m'en coûtera, parce que l'habitude date de loin et je suis déjà vieux; n'importe! je n'en serai que plus aise d'avoir tenu ma résolution. Le monde va jaser; l'un dira : Il veut se singulariser, il veut singer Diogène; et l'autre : C'est un maniaque, il trouve plaisir à se tourmenter lui-même. Ainsi diront les bonnes gens; mais, chers enfants, quand on veut faire une chose bonne devant Dieu et devant sa conscience, on n'a pas à se demander ce qu'en dira le monde.... »

L'homme qui savait ainsi s'entretenir avec l'enfance fut bien réellement l'un de ces maîtres que Rousseau déclare presque introuvables, et il ne se borna pas à l'éducation d'un élève de choix, il se prodigua à tous. Mais au prix de quelles fatigues, c'est ce que prouva bientôt l'épuise-

ment de sa santé. A bout de forces, il dut, en 1783, adresser à ses élèves un adieu sans retour, afin d'aller se reposer à la campagne. Se reposer, c'était pour lui se consacrer exclusivement aux travaux littéraires. Après quatre années de retraite, il accepta le titre de conseiller des écoles à Brunswick; le prince régnant avait fait appel à ses lumières pour diriger la réforme des études: si l'opposition systématique contraria plusieurs fois son zèle, du moins une popularité justement acquise le mettait au-dessus de toutes les attaques. L'Allemagne ne fut pas seule à apprécier ses services: aux premiers jours de la révolution française, il fit un voyage à Paris, et l'Assemblée nationale, heureuse de reconnaître par une espèce d'adoption son dévouement à de généreuses idées, lui décerna le titre de citoyen français. Il se passionna, du reste, pour ce grand mouvement national, enthousiasme durable que ses compatriotes ne partagèrent qu'un instant. Ses lettres écrites de Paris pendant la révolution ne furent point à l'abri des critiques, mais on se montra sévère pour ses opinions sans que les sentiments unanimes inspirés par son caractère fussent en rien altérés. Après avoir quitté la France, il redoubla d'activité, multipliant les éditions de ses ouvrages, à la fois auteur et éditeur, car il était à la tête de la librairie d'éducation de Brunswick, et bientôt même il devint l'acquéreur de cet important établissement. Entre ses mains et celles de son gendre Wiewig, l'entreprise fut une des plus florissantes de ce genre, en dépit même de la crise terrible que l'Allemagne, tant de fois envahie par nos armées, eut à subir au commencement de ce siècle. Le succès de ses livres était pour beaucoup dans cette prospérité: à l'exception de ses lettres sur la révolution et d'un dictionnaire allemand, immense travail philologique dont la publication compromit à la fois sa fortune et sa santé, il n'écrivit qu'en vue de l'enfance ou de la jeunesse. La collection complète de ces derniers ouvrages forme trente-sept volumes et comprend, outre Robinson le jeune: — Colomb, ou la Découverte de l'Amérique; — les Aventures de Fernand Cortés; — les Aventures de Pizarre; — la Petite Bibliothèque des enfants; — la Bibliothèque instructive et géographique des jeunes gens; — le petit livre de morale à l'usage des enfants; — le recueil des différents mémoires sur l'éducation; — les Éléments de psychologie, ou Leçons élémentaires sur l'âme; — les relations de voyages; — Théophrone, ou le Guide des jeunes gens.

Pour qui assigne aux travaux littéraires un mobile plus élevé que le désir de faire quelque bruit autour d'un nom, ce ne fut pas mal user d'un talent incontesté que de le dépenser sans réserve à une série d'ouvrages aussi modestes. La bibliothèque de l'enfant n'est pas chose à sacrifier; elle réclame sa part de chefs-d'œuvre. Croit-on qu'à ce besoin suffisent les intelligences médiocres, les consciences peu scrupuleuses? « Cet esclave n'est bon à rien, faisons-en un pédagogue. » Pourquoi ce trait satirique d'un ancien retombe-t-il sur nous, qui regardons une tâche délicate entre toutes comme le pis aller d'un métier, la pure besogne du manœuvre? Produire ces trop rares chefs-d'œuvre est pourtant le tour de force, disons mieux, l'inspiration d'une tendresse qui d'instinct devine la mesure dans laquelle elle dispensera l'austère nourriture de l'âme, ingénieuse à la faire désirer, à la varier sans cesse, parfois la déguisant à demi, ne consentant jamais à l'altérer par un mélange énervant. Ce fut le secret de Campe et de quelques autres faciles à compter. Goethe disait de son propre père qu'il tenait de la nature une inclination dominante pour l'enseignement, toujours prêt à apprendre aux autres ce qu'il savait lui-même. Peut-être cette aptitude à l'égard surtout de la première enfance est-elle plus spé-

ciale au caractère germanique; peut-être faudrait-il reconnaître comme un trait national ce don de la candeur naïve qui, rapprochant les âges, communique aux accents de la maturité un charme tout-puissant sur des intelligences écloses de la veille.

Les dernières années de Campe furent attristées par la maladie, par la douleur profonde que lui causaient les maux de sa patrie. Le corps électoral du royaume fondé par Jérôme Bonaparte l'appela à siéger dans les états de Westphalie pour l'ordre des savants. Sa circonspection lui interdit toute démonstration hostile; mais il ne se rallia point au régime de la conquête. S'il vécut assez pour en voir la fin, il était depuis longtemps atteint mortellement lorsque vint son heure, le 22 octobre 1818. Conformément à ses vœux, on l'enterra sans pompe dans ce jardin voisin de Brunswick où s'étaient écoulés ses derniers jours, où plus d'une fois sans doute sa noble figure avait présidé à quelque réunion de famille, comme celle qui est au début de Robinson le jeune.

« GOTTLIEB. Ici, père? — LE PÈRE. Oui, sous ce pom-
 » mier. — NICOLAS. Oh! c'est charmant. — TOUTS. Char-
 » mant! charmant! — LE PÈRE. Mais que vous apprêtez-
 » vous à faire tandis que je vous raconterai? Vous n'avez
 » pas envie de rester ainsi désœuvrés? — JEAN. Si nous
 » avions seulement de quoi nous occuper! — LA MÈRE.
 » Voici des pois à écosser, voici des épis de maïs à égre-
 » ner; qui en a envie? — TOUTS. Moi, moi, moi! — GOTTLIEB.
 » Moi et Charlotte; toi aussi, Fritz: nous voulons
 » écosser des pois, n'est-ce pas? — CHARLOTTE. Non; s'il
 » te plaît, je ferai ce cordonnet, comme ma mère me l'a
 » appris. — GOTTLIEB. Eh bien, à nous deux. Viens,
 » Fritz, assieds-toi. — L'AMI R. Je travaille avec vous.
 » (Il s'assied près d'eux sur le gazon.) — L'AMI B. Et
 » moi avec les autres; voulez-vous de moi? — THIERRY.
 » Volontiers, volontiers. Il y a encore de la place. Mainte-
 » nant, au plus habile! — LE PÈRE. Asseyez-vous ainsi
 » en cercle, afin de voir le soleil se coucher; ce sera au-
 » jourd'hui un beau spectacle. »

Basedow, terminant avant la fin du dix-huitième siècle sa carrière de bruyante philanthropie, exigeait que son corps fût disséqué pour servir à l'instruction de ses semblables. Campe, inspiré par sa douce charité, voulut que la somme nécessaire à de somptueuses funérailles fût partagée entre les pauvres, aumône matérielle faite encore une fois en son nom, tandis que deux mille exemplaires de son Théophrone, distribués aux enfants indigents, leur seraient un legs de sa pensée.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. les Tables du tome XXX.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

(5 timbres, 1 type.)

La loi de la réforme postale est du 12 avril 1850, mais l'affranchissement par timbres-poste n'a commencé que le 1^{er} janvier 1852.

La loi de 1850 avait fixé le port de la lettre simple de 15 grammes à 5, 10 et 15 cents, suivant la distance; la taxe postale a été réduite, en septembre 1855, à 5 cents pour un rayon de 30 kilomètres et 10 cents pour un rayon de plus de 30 kilomètres. Le projet de loi portant une taxe uniforme de 5 cents a été adopté en 1860 par la seconde chambre et rejeté en 1861 par la première chambre.

La taxe est la même pour les lettres affranchies et non affranchies.

Le nombre des lettres a été, en 1848, sous l'ancienne

loi, de 6 157 856; en 1852, sous la nouvelle loi, de 12 308 410; en 1856, sous la loi modifiée, de 16 125 116; et en 1860, de 19 057 326.

L'augmentation des correspondances a été : à cinq ans de distance, de 1860 sur 1855, de 29 pour 100, et de la période triennale de 1858-60 sur celle de 1855-57, de 15 pour 100.

La population des Pays-Bas était de 3 324 135 habitants en 1860; le nombre moyen de lettres par habitant a donc été de 6 dans cette année.

On a affranchi, en 1848 et en 1852, 14 lettres sur 100; en 1856, 16, et en 1860, 19 sur 100.

Il a été vendu, en 1860, 3 653 662 timbres-poste, savoir : 1 897 341 de 5 cents, 1 618 051 de 10 cents, et 138 270 de 15 cents.

Les timbres-poste sont restés les mêmes depuis 1850. Ils présentent le portrait du roi Guillaume III, dans un cadre ovale et orné, la tête tournée à droite. On lit en haut : *Post Zegel*, et au bas la valeur en chiffres. Le timbre a 20^{mm} sur 18; il est rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur papier blanc.



N° 74.
(Pays-Bas.)

5 cents (Of. 1058) (1), — 1^o bleu foncé; 2^o bleu ciel (n° 74).
10 (Of. 2116), — rouge.
15 (Of. 3174), — orange.

Il existe un timbre d'essai de 5 cents noir.

Les timbres-poste sont faits à l'hôtel royal des Monnaies d'Utrecht.

L'usage des timbres-poste a été introduit en 1861 dans la Guyane hollandaise.

ROYAUME DE BELGIQUE.

(8 timbres, 3 types.)

Les timbres-poste ont été créés en Belgique par la loi du 24 décembre 1847; mais l'affranchissement des lettres n'a été mis à exécution qu'en vertu de la loi du 22 avril 1849, et l'emploi des timbres-poste a commencé le 1^{er} juillet 1849.

Les lettres simples ne doivent pas peser plus de 40 grammes. Pour l'intérieur, le port des lettres simples affranchies est de 10 centimes pour une distance de 30 kilomètres au plus, et de 20 centimes pour une plus grande distance. Les lettres non affranchies payent une taxe fixe et supplémentaire de 10 centimes. Les journaux et les imprimés de et pour l'intérieur doivent être affranchis et payent 1 centime par feuille.

Le nombre des lettres distribuées et expédiées a été de 10 137 247 en 1849, de 15 673 648 en 1853, et de 21 797 152 en 1859. Dans ce dernier chiffre, les lettres de et pour l'intérieur figurent pour 16 223 948, et celles de ou pour l'étranger, pour 5 573 204.

Le nombre de journaux et d'imprimés a été, en 1853, de 18 380 000, et, en 1859, de 34 200 140.

L'augmentation des lettres a été, à cinq ans de distance, de 1859 sur 1854, de 26 pour 100; de la période triennale de 1857-59 sur celle de 1854-56, de 14 pour 100, et de la période quinquennale de 1855-59 sur celle de 1850-54, de 42 pour 100.

La population de la Belgique était de 4 671 187 habitants en 1859; le nombre moyen de lettres par habitant a été de 2 en 1849, de 4 en 1856 et de 5 en 1859.

Environ 90 lettres sur 100 sont affranchies.

On a vendu, en 1859, 10 278 973 timbres de 10 cen-

times, 7 359 905 timbres de 20 centimes, et 1 188 403 timbres de 40 centimes.

En 1859, le produit des lettres a été de 3 696 999 fr. 17 c.; celui de tout le service des postes, de 4 366 474 fr. 37 c., et le produit général net, de 1 366 576 francs.

Il existe dans les collections des timbres d'essai belges : les uns, de 10 centimes, aux armes du royaume, gaufrés, le dessin ressortant en blanc sur bleu; les autres, sans indication de valeur, bleus, portant le portrait du roi.

Les timbres créés et émis en 1849 ont 22^{mm} sur 18^{mm}.5; ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc; ils sont à l'effigie du roi Léopold I^{er}, dont la tête est de trois quarts et tournée à droite. En haut, *Postes* et la valeur en chiffres; en bas, la valeur en lettres.

10 centimes, — brun-sépia foncé.

20 — bleu (n° 75).

Les timbres actuels portent aussi le portrait du roi Léopold I^{er}, mais placé dans un cadre ovale qui cache une partie du buste. Ils ont 21^{mm}.5 sur 18; ils sont rectangulaires, gravés et imprimés en couleur sur papier blanc.

Le premier timbre de ce modèle qui ait été émis est celui de 40 centimes, créé le 1^{er} octobre 1849, au moment de la mise à exécution de la convention additionnelle conclue avec la France le 27 avril 1849.



N° 75.

(Belgique.)



N° 76.

CRÉATION DU 1^{er} OCTOBRE 1849, EN VERTU DE LA LOI
DU 22 AVRIL 1849.

Émission des 18 et 22 octobre 1849.

40 centimes, — rouge.

Émission du 10 août 1850.

10 centimes, — brun-sépia.

20 — bleu (n° 76).

CRÉATION, PAR ARRÊTÉ ROYAL, DU 23 MARS 1861.

Émission du 1^{er} juin 1861.

1 centime, — imprimé en vert sur papier verdâtre.

Ce dernier timbre sert à l'affranchissement des imprimés.

Les timbres-poste sont fabriqués par l'État à Bruxelles.

La suite à une autre livraison.

CHARTRES.

Voy. la Table des vingt premières années.

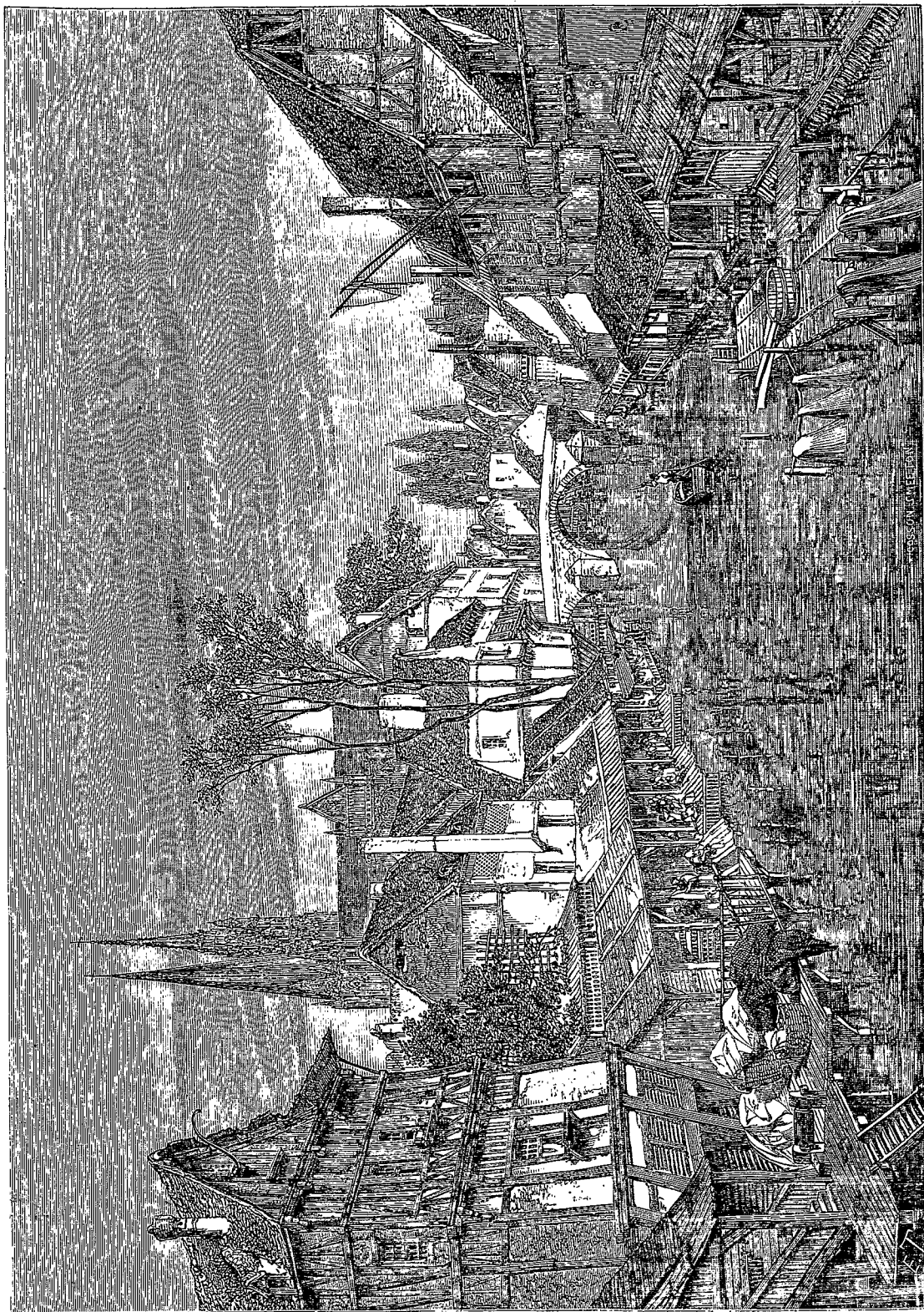
Chartres se divise en haute et basse ville. La haute ville est seule connue des voyageurs; c'est là que se dresse ce gigantesque monument de la piété de nos pères, l'église Notre-Dame, chef-d'œuvre célèbre, but d'une curiosité toujours nouvelle depuis cinq siècles et qui n'est jamais déçue (1). La ville basse, bien qu'elle ne possède rien d'aussi remarquable, mérite cependant, à plus d'un titre, d'être visitée. Sans parler de son église Saint-Pierre, qui, par la hardiesse de sa nef et l'élégance de ses vitraux, suffirait pour faire la renommée d'une ville; sans rappeler même les splendides émaux de Léonard Limousin, les plus beaux assurément que l'on connaisse; sans citer, enfin, la porte Guillaume, ce reste encore imposant des fortifications du

(1) 1 florin des Pays-Bas = 100 cents = 2f.12.

(1) Voy. tomes IV, VII et XIX.

douzième siècle ⁽¹⁾, la basse ville, avec ses rues sinueuses, ses maisons en bois surplombant le pavé des rues, ses tertres aux cent marches, son église et sa fontaine Saint-André, est, pour l'archéologue, un sujet intéressant d'étude. Que le voyageur oublie un instant le mouvement du

dehors, et, sans s'attacher à ce qui vit autour de lui, qu'il ne regarde que ces maisons et ces édifices, et il se transportera facilement par la pensée en plein moyen âge. L'Eure ne porte plus, il est vrai, les nombreux bateaux qui appartenaient au *métier de la rivière*, mais elle est



Une vue de Chartres : le cours de l'Eure dans la basse ville. — Dessin de Thérond.

encore bordée des planches du quinzième siècle où les blanchisseuses battent le linge, où les tanneurs travaillent les peaux. L'air est imprégné d'une sorte de senteur

toute particulière, où l'odeur de la tannerie se mêle confusément aux parfums des jardins. C'est là que commença la famille d'Aligre, et sans doute en cherchant avec un peu de soin on retrouverait parmi ces vieilles maisons celle où le chancelier de France venait visiter ses aïeux.

(1) Voy. t. XVIII, 1850, p. 16.

OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES.

FÉVRIER.

Ce mois présente une particularité que les astronomes et les physiciens ne nous semblent pas avoir fait ressortir jusqu'ici d'une manière suffisante. Tout le monde sait que la température s'élève ou s'abaisse à raison de la plus ou moins grande obliquité des rayons solaires, combinée avec le séjour plus ou moins long du soleil au-dessus de l'horizon. Mais ce qu'on sait moins généralement, c'est que la plus forte chaleur a lieu environ deux heures après midi, point de culmination du soleil, et environ deux mois après le solstice d'été, de même que les journées les plus froides se font remarquer environ deux mois après le solstice d'hiver : elles coïncident par conséquent avec le mois de février, l'un des deux mois ajoutés par Numa au calendrier de Romulus.

Du 10 au 25, le mois de février pourra être propice aux observations de la voûte étoilée. L'intervalle indiqué est celui du dernier au premier quartier de la lune. Car, dans tous les autres moments, l'éclat emprunté de notre satellite efface celui de la plupart des astres ; pendant la période de la pleine lune (le 3 février), on ne verra même guère scintiller que les étoiles de première grandeur.

Orion trônera encore parmi les constellations : c'est la plus belle de notre ciel. Elle est facile à reconnaître aux trois étoiles (dites les Trois-Rois) assez rapprochées qui forment le baudrier, ainsi qu'aux quatre étoiles qui indiquent, les deux supérieures, les épaules, et les deux inférieures, les pieds de l'intrépide chasseur que la mythologie a relégué parmi les astres. L'imprudent, qui avait offensé Diaphe, est suivi de son chien, dont la gueule est marquée par la plus belle de nos étoiles, Sirius. Les anciens l'appelaient *Canicula*. Six mois plus tard, elle se trouvera plongée dans les rayons du soleil : c'est le moment des plus fortes chaleurs, l'époque de la *canicule*. Sirius a été récemment mis au nombre des étoiles doubles, grâce à la puissance et à la netteté des télescopes de M. Léon Foucault.

Un des phénomènes les plus splendides que nous puissions recommander aux amateurs d'observations astronomiques, c'est la nébuleuse d'Orion. On la voit très-bien avec un grossissement de quatre-vingts à cent fois. Il suffit, pour cela, de pointer la lunette dans un petit groupe d'étoiles de quatrième ou de cinquième grandeur, situé un peu au-dessus de la seconde étoile du baudrier et tout près de l'étoile marquée γ sur les cartes célestes. Cette nébuleuse fut découverte en 1656, par Huygens, émerveillé d'un spectacle aussi inattendu : « On aurait cru, dit-il, qu'il y avait une ouverture du ciel qui donnait le jour sur une région plus brillante. » Elle se présente, en effet, sous forme d'une lueur étendue, calme, inégale, qui n'a rien de commun avec la lumière scintillante des étoiles qui brillent aux environs et qui se trouvent sans doute sur des plans comparativement très-rapprochés de nous. On dirait un nuage phosphorescent à contours irréguliers, capricieux, ou un fragment de l'empyrée, de cette sphère ignée dont nous parlent les anciens dans leurs cosmogonies.

Qu'est-ce que la nébuleuse d'Orion ? Est-ce une masse centrale autour de laquelle gravitent des mondes, y compris peut-être le nôtre ? Ou bien est-ce un de ces univers qui, vus à travers les brèches du nôtre (notre ciel lui-même, avec ses innombrables étoiles, n'est qu'une nébuleuse), ne paraissent que de petits nuages blancs ? Voilà ce qu'il n'est guère possible actuellement de décider. La question est d'autant plus embarrassante que cette nébuleuse n'a point pu encore, à l'aide des télescopes les plus

puissants, être résolue en un amas stellaire, comme l'ont été la plupart des nébuleuses, réputées irréductibles avant W. Herschel.

Nous devons dire la même chose de la nébuleuse qui se voit dans la constellation d'Andromède, tout près de l'étoile de troisième grandeur marquée γ . Elle fut découverte en 1612, par Simon Marius, qui en compara la lumière à celle d'une chandelle vue à travers une mince lame de corne. La comparaison est parfaitement exacte. Cette nébuleuse, qui, quoi qu'on en ait dit, ne s'aperçoit pas à l'œil nu, est beaucoup plus petite et plus régulière que celle d'Orion. Elle a la forme d'un fuseau ; sa longueur est de deux degrés et demi, et sa largeur d'un degré.

Des points les plus distants que l'œil humain puisse atteindre, revenons aux plans les plus rapprochés de nous. Mars brillera encore parmi les planètes visibles dans le mois de février. Sa lumière est à peu près aussi rouge que celle d'Aldébaran, ou de l'œil du Taureau. C'est une étude comparative que chacun pourra faire aisément, car Aldébaran est une étoile de première grandeur. Le 23 aura lieu un phénomène d'occultation : la lune passera devant le disque de Mars.

Cette planète offre un intérêt particulier à l'historien de la science. C'est par les observations de la variation très-sensible de son diamètre que Képler est arrivé à découvrir les lois qui portent son nom et qui forment la base de l'astronomie. Il nous apprend lui-même que toute son attention était dirigée sur cette planète : « C'est, ajoute-t-il, par les mouvements de Mars qu'il nous faut arriver à connaître les secrets de l'astronomie ou les ignorer perpétuellement. » En effet, Mars est d'abord de toutes les planètes celle qui, dans sa marche révolutive, s'écarte le plus du cercle, courbe sacrée à laquelle Copernic lui-même n'avait pas osé toucher ; puis son orbite est la plus rapprochée de l'orbite terrestre : la Terre est fort près de Mars quand elle passe entre lui et le Soleil dans les oppositions, tandis qu'elle s'en éloigne trois fois plus dans les conjonctions, quand c'est le Soleil qui se trouve entre elle et Mars. De là des variations d'aspect particulièrement propres à mettre en évidence la forme de l'orbite et les lois du mouvement réel de Mars. Quant aux autres planètes alors connues, leurs orbites diffèrent si peu du cercle que la nature de la courbe (ellipse) qu'elles décrivent en réalité n'aurait jamais pu être reconnue avec certitude par des investigations immédiates.

IDÉE D'UNE RÉFORME DES MUSÉUMS.

Nos galeries, nos herbiers, nos armoires vitrées, ne sont guère propres à inspirer l'amour de la nature, ni même à la faire comprendre. On étudie mal la vie dans les collections où règne la mort. Des peaux de mammifères ou d'oiseaux empaillés, des insectes méthodiquement rangés dans des boîtes, des cristaux brisés, voilà tout ce qu'aperçoit le curieux, l'ignorant qui veut s'instruire, dans ces édifices pompeusement décorés du nom de Muséums. Partout la vie est absente, partout le plan de la nature est brisé.

Pourquoi ne pas nous montrer les animaux dans le rôle et à la place où Dieu les a mis ? Qu'on nous fasse voir le ver à soie sur le mûrier, le chêne ou le ricin ; qu'on en présente les développements, qu'on en étale les admirables produits. Que d'habiles préparateurs nous montrent les abeilles ouvrières travaillant à la construction des gâteaux ou des alvéoles, les cochenilles fixées aux feuilles du nopal ; que des dispositions du même genre accompagnent chaque groupe d'animaux ou de plantes ; nous n'aurons plus alors

devant les yeux de vaines apparences, mais des réalités qui feront naître en nous de salutaires réflexions.

La peinture, la sculpture, l'histoire naturelle, pourraient aussi s'unir pour nous donner une idée des productions de chaque climat, et réaliser les descriptions des savants explorateurs des contrées lointaines. Ces galeries, que la science et l'art pourraient aujourd'hui si facilement créer, serviraient à propager le goût des sciences et l'amour de la nature. ⁽¹⁾

On a dit que la vengeance est le plaisir des dieux. Il n'y a rien d'impossible : c'étaient généralement de mauvais drôles.

JULIEN TRAVERS.

UN RÉVEIL-MATIN.

Lorsque Alexandre de Humboldt eut traversé le rio Uritucu dans le pays de Venezuela, il alla se reposer sous un de ces toits modestes, mais souvent parés de la végétation la plus luxuriante, comme on en rencontre seulement au sein des solitudes américaines. Quelques jours auparavant, son hôte, D. Miguel Cousin, « couché avec un de ses amis sur un banc convert de cuir, avait été éveillé de grand matin par de violentes secousses et par un bruit épouvantable. Des mottes de terre étaient lancées au milieu de la cabane; bientôt un jeune crocodile de deux à trois pieds de long sort au-dessous du lit, se jette sur un chien qui couchait sur le seuil de la porte, le manque dans l'impétuosité de son élan et se sauve vers la plage pour y gagner la rivière. En examinant l'endroit où la *barbacoa* était placée, on reconnut facilement la cause d'une aventure si bizarre; on trouva la terre remuée à une grande profondeur : c'était de la boue desséchée qui avait recouvert le crocodile dans cet état de léthargie ou de sommeil d'été qu'éprouvent, au milieu des *llanos*, plusieurs individus de cette espèce pendant l'absence des pluies. Le bruit des hommes et des chevaux, peut-être même l'odeur du chien, l'avaient réveillé... Souvent les Indiens trouvent d'énormes *boas* qu'ils appellent *uji*, ou serpents d'eau, dans le même état d'engourdissement; il faut, dit-on, les irriter ou les mouiller d'eau pour les ranimer. » (*Voyages au nouveau continent*, t. VI, p. 152.)

LA PIERRE DU CALENDRIER MEXICAIN.

Les dieux de l'antique Tenochtitlan (voy. t. XXI, 1853, p. 83-123) étaient pour ainsi dire oubliés; on les croyait effacés du souvenir des Indiens; la plupart des derniers monuments qui attestaient la magnificence de Montezuma n'existaient que dans quelques mémoires, lorsqu'en 1790 on ordonna des fouilles indispensables pour réparer la cathédrale de Mexico. Lorsqu'on eut creusé à environ 12 mètres, dans le voisinage du Sagrario (voy. t. XXIX, 1861, p. 29), des masses d'une extrême dureté repoussèrent les outils des ouvriers. On venait de mettre à découvert deux pierres énormes de porphyre et une grande idole à l'aspect redoutable, dont la solidité séculaire avait fatigué sans doute le zèle iconoclaste de Zumarraga. L'une de ces pierres, taillées régulièrement, était un Zodiaque merveilleusement sculpté; le second monument, un horrible instrument de supplice. Les objets exhumés furent laissés à la surface du sol. Dans la nuit qui suivit ce jour de curieuses exhumations, l'idole de *Teoyaomiqui*, la terrible déesse, fut mystérieusement couronnée de fleurs.

⁽¹⁾ Ernest Faivre, *Œuvres scientifiques de Gœthe analysées et appréciées*, p. 337. — Paris, 1862.

On craignit ces souvenirs impies, on en fut même effrayé : la déesse de la mort, trouvée la veille, retourna au sein de la terre (dont elle fut tirée plus tard); quant aux deux pierres sculptées, elles n'excitèrent qu'un médiocre intérêt; on les laissa en vue de tous, non loin du parvis du temple. Ces débris de l'antiquité aztèque avaient été découverts en présence des citoyens de Mexico; on les eût détruits sans l'heureuse intervention d'un chanoine de la cathédrale, M. Gamboa, homme instruit, dont Humboldt a conservé le nom.

Heureusement aussi vivait à cette époque, dans la capitale du Mexique, un savant modeste qui s'était occupé en silence de sciences exactes et surtout d'astronomie. Aidé de la lecture de Torquemada et peut-être de Fabregat, il examina la pierre du calendrier mexicain et publia bientôt ses observations ⁽¹⁾.

D. Antonio de Leon y Gama avait multiplié à ce sujet les recherches utiles et s'était appuyé d'ingénieuses observations; mais il était parti d'un point erroné, et par cela seul ses calculs avaient dû être recommencés : on les a rectifiés depuis.

On a fait observer, il y a déjà longtemps, la curieuse similitude qui existe entre les divers calendriers des nations civilisées de l'Amérique; à quelques légères modifications près, celui des Mayas du Yucatan et celui des Aztèques étaient pareils. Un habile voyageur, qui ne se montre étranger à aucune branche des sciences, a résumé d'une manière précise la façon dont ces peuples mesuraient le temps ⁽²⁾. « Ils avaient la même année solaire de trois cent soixante-cinq jours, divisée d'abord en dix-huit mois de vingt jours chacun, avec cinq jours complémentaires, dit ce savant, puis en vingt-huit semaines chacune de treize jours, avec un jour additionnel : c'était par une combinaison identique de ces deux séries qu'ils fixaient les jours de l'année; enfin leur cycle, soumis aux mêmes calculs, se résumait en une période de cinquante-deux ans. Cet accord singulier prouve évidemment que, malgré la différence du langage et celle du régime politique, ils avaient puisé à une source commune les principes de leur civilisation. On peut, en effet, rencontrer chez des nations d'origine différente, mais ressentant des besoins et subissant des influences analogues, plusieurs traits de ressemblance dans les institutions et dans les mœurs; mais un calendrier est une œuvre savante, fondée sur des calculs, des symboles, des signes de convention : ici la concordance ne saurait être l'effet du hasard. » On ne peut dire mieux, et dans ses conclusions nettement formulées M. Arthur Morelet se montre complètement d'accord avec Stephens et l'habile Prescott; ce dernier, si on se le rappelle, manifeste la plus vive admiration pour le calendrier de l'antique Tenochtitlan.

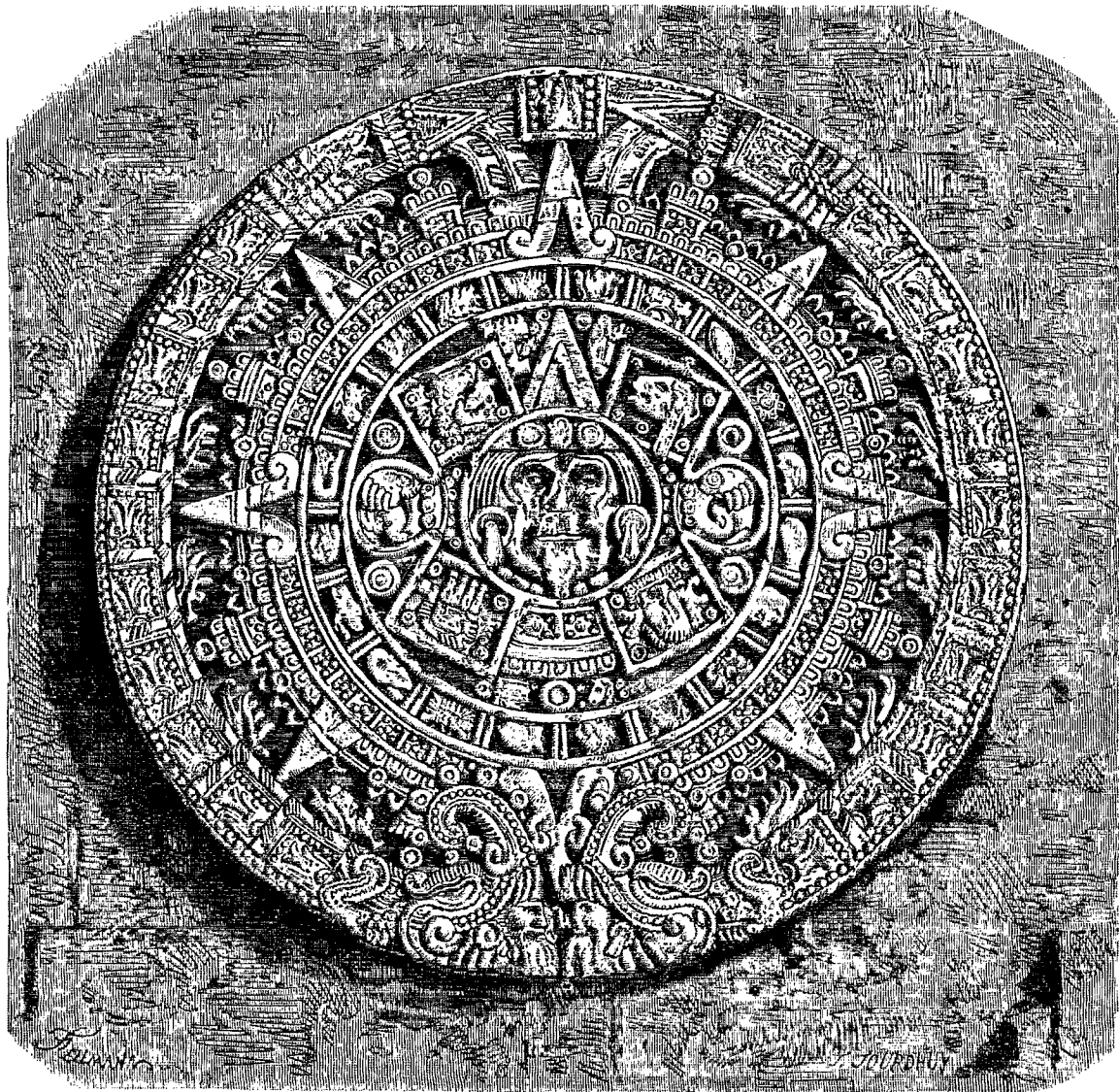
⁽¹⁾ *Descripcion de las dos piedras que con ocasion del nuevo empedrado que se está formando se hallaron en ella*. La seconde pierre dont il est fait mention était celle des sacrifices (*pedra de los sacrificios*). Elle est de forme cylindrique; Humboldt lui donne trois mètres de largeur et onze décimètres de hauteur. Elle est entourée d'un relief dans lequel on reconnaît vingt groupes de deux figures qui sont toutes représentées dans la même attitude; une de ces figures est constamment la même : c'est un guerrier, peut-être un roi; sa main est appuyée sur le casque d'un homme qui lui offre des fleurs comme un gage de son obéissance. — Voy. *Vues et monuments de la Cordillère*.

⁽²⁾ Arthur Morelet, *Voyage au Yucatan*, t. Ier, p. 192. — Voy. également, et pour obtenir les mêmes conclusions, l'abbé Brasseur de Bourbourg, *Histoire des nations civilisées du Mexique*, t. III, p. 458. « L'identité qui existe entre les divers calendriers du Yucatan, de Chiapas, de Guatemala, de Nicaragua, d'Oaxaca, et celui du plateau aztèque, est une des preuves les plus convaincantes de l'identité de leur civilisation. » Dans le travail sérieusement étudié qui amène ces conclusions, on trouvera, du reste, des renseignements précieux sur l'art de mesurer le temps parmi les nations de l'Amérique.

Lorsque M. Paul de Rosti obtint avec tant de peine l'image photographique de ce précieux monument, encastré dans un des murs latéraux de la cathédrale et ainsi exposé aux injures de l'air, il remarqua avec regret, à sa surface des signes visibles de dégradation. Il est vraiment déplorable qu'une pièce archéologique de cette valeur ne soit pas conservée dans un musée, ou qu'un abri convenablement dressé ne la préserve point d'une lente destruction. Sur les observations du jeune voyageur hongrois, l'autorité locale avait promis de s'en occuper; il n'a été tenu nul compte de l'avis, et lorsque M. Charnay voulut enrichir son grand ouvrage sur le Mexique du curieux bas-relief que nous reproduisons, il éprouva les mêmes difficultés que son prédécesseur et constata la même incurie.

Le Zodiaque aztèque n'est pas d'un transport facile, à la

vérité, car il peut avoir en carré une étendue de 4 à 5 mètres, et a été taillé dans une sorte de porphyre obscur d'un poids considérable. M. l'abbé Brasseur de Bourbourg en a donné une explication complète, à laquelle nous renvoyons les hommes spéciaux. Après avoir dit qu'il présente à sa surface « plusieurs séries de figures gravées en relief dans une suite de cercles, dont le plus grand peut mesurer 14 pieds de diamètre, ayant au centre une image monstrueuse du soleil », il fait observer que l'artiste, guidé par le savant, y a réuni en partie les fastes religieux des Mexicains. On y voit, dit-il, « marquées leurs fêtes principales, ainsi que le temps exact de l'année où elles devaient se solenniser. » On y pouvait observer également « les équinoxes et les solstices, de même que le passage du soleil par le zénith de Mexico. Ce morceau colossal servait en même



La Pierre du calendrier mexicain. — Dessin de Fellmann, d'après une photographie de M. P. de Rosti.

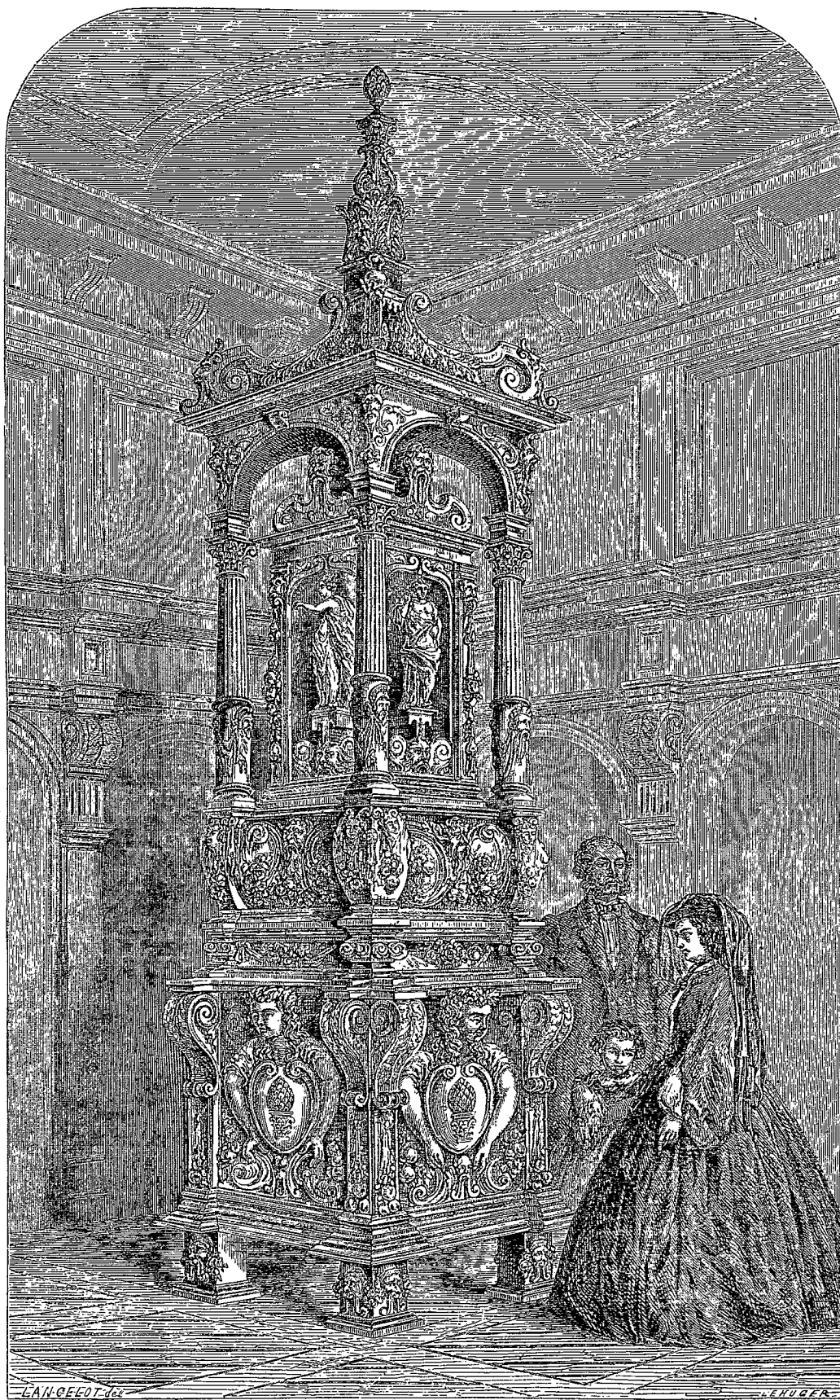
temps de cadran solaire, lequel signalait non-seulement le midi, au moyen des ombres verticales et parallèles données par des gnomons qui s'y trouvaient placés, mais en outre indiquait les différentes heures du matin et du soir auxquelles les prêtres devaient célébrer leurs rites et offrir les sacrifices journaliers. Cette pierre était donc la réduction de la moitié de l'écliptique ou mouvement propre du soleil du couchant au levant, suivant l'ordre des signes, du premier point du Bélier au premier de la Balance, ainsi

que du mouvement diurne d'orient en occident, depuis le lever jusqu'au coucher; aussi peut-on la considérer comme le monument le plus précieux de l'antiquité mexicaine. »

L'auteur du *Cosmos* et M. Nebel ont donné tour à tour des représentations du Zodiaque mexicain. Nebel a fait tout ce que pouvait faire un dessinateur consciencieux; mais la photographie dont nous offrons une copie fidèle prouve combien le graveur du livre de Humboldt s'est éloigné de la vérité.

Typographie de J. Rest, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 45.

UN POËLE A AUGSBOURG.



Un Poêle en terre cuite, à Augsbourg (Bavière). — Dessin de Lancelot.

A côté de la *Salle d'or* (ancienne salle du conseil), que | l'hôtel de ville d'Augsbourg, sont quatre autres salles
l'on ne manque pas de faire voir aux étrangers qui visitent | beaucoup plus petites qu'on appelle les *Chambres des*

princes, parce qu'elles furent habitées, en 1653, lors de l'élection de l'empereur Ferdinand IV, par les quatre princes électeurs de Mayence, de Cologne, de Trèves et du Palatinat. Les peintures et les sculptures décoratives de la Salle d'or, plus riches que vraiment belles, ne font pas de tort aux remarquables boiseries de ces salles latérales, ni surtout aux magnifiques poêles qui en sont la curiosité la plus remarquable. Ces poêles furent fabriqués à Landsberg, en Bavière, par Wilhelm Vogt : il n'est pas sans intérêt de pouvoir mettre le nom d'un artiste célèbre en ce genre à de si beaux exemples d'une fabrication propre à l'Allemagne, qui en fit un art à l'époque où le luxe s'introduisit dans l'intérieur des habitations. Les poêles d'Allemagne étaient renommés même à l'étranger. On les trouve mentionnées en France dès le quinzième siècle, et c'est aussi d'Allemagne que nous vinrent les premières plaques de faïence ornées de bas-reliefs émaillés, destinées à servir de revêtement à des poêles.

Le poêle que reproduit notre gravure, le plus beau des trois que l'on voit dans les Chambres des princes à l'hôtel de ville d'Augsbourg, est frotté à la mine de plomb, selon l'habitude très-répandue en Allemagne ; mais il est peu probable qu'il en fût ainsi autrefois. L'artiste qui a composé ce petit édifice d'une architecture si bien pondérée, qui a dessiné et modelé avec tant de soin les figures et les ornements qui le décorent, n'en avait pas sans doute détruit l'effet à plaisir, en passant sur le tout ce vernis métallique qui rend toutes les ombres noires, fait miroiter toutes les saillies et ne laisse au regard aucune tranquillité.

MON VIEUX JACOB (1).

NOUVELLE.

Il m'a semblé que quelque chose remuait dans ce coin obscur de la chambre... Étrange illusion ! Souvent je vois ainsi apparaître devant moi, à mes heures de rêverie solitaire, ceux que j'ai aimés, tels que je les ai connus aux jours passés.

Vraiment, en ce moment je crois voir, comme autrefois, s'avancer, s'approcher lentement certain petit homme dont le visage, depuis bien des années, ne s'était pas présenté devant moi.

— Te voici donc ! Bonjour, mon vieux Jacob. Tel je te laissai le jour où pour la dernière fois tu me souhaitas bon voyage, tel je te retrouve. Mais toi, pourrais-tu reconnaître aussi ceux que tu as connus autrefois ? Et te rappelles-tu cette maison et ce palier du premier étage, où tu cirais les souliers et décrotais les pantalons d'un habitant de la seconde chambre, tout en murmurant : « Que je voudrais qu'il prit plus souvent des voitures ! » Et puis, mon vieil ami, seize marches plus haut, — nombre pénible pour tes jambes trop sensibles aux rhumatismes, — seize marches plus haut, cette chambre à droite ?...

Reconnais-tu encore celui qui l'habitait, bien qu'il ait un peu vieilli ? C'est qu'aussi, Jacob, il s'est écoulé treize ans bien comptés depuis la première fois que je te vis, et douze depuis la dernière. « Il fait maigre chère », pensais-tu sûrement, tandis qu'humblement tu disais : « Qu'y a-t-il pour votre service, Monsieur ? » Monsieur ! vois-tu, vieux Jacob, tu as été le premier, tout à fait le premier, assez avisé pour comprendre qu'un jeune homme de dix-sept ans est enfin un *monsieur* (2). Merci, Jacob, de ce

que tu me donnas du *monsieur* ce jour-là. Je te le jure, cela ne me fit pas seulement plaisir, cela me fit du bien. J'en fus tout enhardi. J'étais alors livré seul à moi-même, dans une chambre-garnie. Je pouvais, il est vrai, compter sur la bourse de mes parents, et, sous ce rapport, je n'étais pas dépourvu de toute aide. Mais, loin d'eux, quoique leurs bons conseils et leurs tendres recommandations fussent présents à mon esprit, un encouragement m'était bien nécessaire pour relever mon peu d'assurance, et cet encouragement, c'est toi qui me le donnas, vieux Jacob, avec ce nom de *monsieur* si harmonieux et si flatteur pour mon oreille.

J'étais, vois-tu, un enfant bien timide encore, et tous ceux qui étaient en relation avec moi n'avaient pas encore eu l'idée, — même l'employé du chemin de fer, même le propriétaire de ma nouvelle chambre, — de m'appeler autrement que *jeune homme*, ce qui me paraissait humiliant et diminuait quelque peu l'importance de ma personne. Mais dès que tu m'eus appelé « Monsieur », je fus tout à fait persuadé que je n'étais plus un enfant, et, l'instant d'après, j'arpentais ma chambre avec une certaine dignité.

Où était ma petite valise ? Je la cherchai, puis je tirai la sonnette ; réellement, j'eus le courage de tirer la sonnette. C'était la première fois que cela m'arrivait de déranger qui que ce fût pour mon service personnel. Sans toi, Jacob, je serais descendu pour expliquer mon embarras à la maîtresse de la maison ; mais alors, alors, je sonnai ! et lorsque j'entendis des pas précipités sur l'escalier, je toussai bruyamment pour me donner une contenance.

— Où est ma valise, Mademoiselle ? dis-je d'une façon aussi imposante que possible.

— Votre valise, Monsieur, votre valise ? je n'en sais rien. Je vais voir.

Et *klit, klat, klet*, les mules de sonner sur l'escalier.

Vois-tu, vieux Jacob, tu m'aidas à remporter cette première victoire, après laquelle la seconde, puis la troisième, furent faciles.

Que n'es-tu là en réalité, vieux Jacob ! Que ne puis-je te voir assis près de moi, tandis que j'essaye de te faire connaître à ceux qui veulent bien m'écouter ! Mais je leur dois d'abord ton signalement.

Tes cheveux, je n'ai rien à en dire. Tu portais invariablement une petite perruque d'un jaune carotte, retroussée par derrière et bouclée en forme de virgule.

Ton front, je ne l'ai vu qu'une fois, et encore par accident. Un jour que j'arrivais sans que tu m'attendisses, ton chapeau rougi, que tu avais trop enfoncé sur ton front, emporta, dans ta précipitation à le retirer, la perruque jaune avec lui ; et ce moment fut trop rapide pour me permettre d'examiner le front, qui cependant faisait partie d'un crâne que je jugeai devoir être nu.

Tes yeux, quand même on devrait me condamner au pain et à l'eau, je n'en pourrais déterminer la couleur. Eh ! quand aurais-je pu les bien examiner ? Le plus souvent, je faisais encore le paresseux derrière les rideaux de mon lit, lorsque toi, pauvre diable, tu attendais sur le seuil de la porte mes lettres pour la poste ou les autres commissions que je pouvais avoir à te donner.

Et quand, pour la seconde fois, tu venais « chercher mes ordres » vers le milieu du jour, et qu'après ton *toc-toc* accoutumé je te criais : « Entrez ! » je ne regardais pas tes yeux ; mais, feignant d'être absorbé dans quelque livre d'étude, je te disais brièvement, et sans lever la tête, comme si je n'eusse pas eu une minute à perdre :

— Pour dix sous de cigares, et des forts !

— Rien de plus, Monsieur ?... Rien de plus, Monsieur ?

(1) Traduit du hollandais. L'auteur de cette nouvelle, que nous avons dû réduire en quelques endroits, est M. J. Cremer. (Voy. L. XXX, 1862, p. 34.)

(2) *Menheer*. C'est le nom qu'on donne, en Hollande, aux hommes ; on appelle un jeune homme *Jongheer*.

—Quoi?... Non, Jacob, non, des cigares et rien de plus.

Et toi, tu regardais mes pieds, pour t'assurer, sans doute, de l'effet resplendissant de ton cirage. Je me tournais vers toi à l'instant où tu faisais volte-face, et je voyais ta perruque, ta redingote couleur de mélasse, ton habit râpé, présent du respectable député notre voisin, ton pantalon d'été... et d'hiver, hélas! — tes souliers qui paraissaient soutenir depuis longtemps une gagenre avec les pavés de la rue. Je voyais tout cela fort bien, et aussi comme tu étais maigre, et petit, et courbé; mais en vérité je ne voyais pas tes yeux.

Ton nez, ta bouche... Jacob, ne te fâche pas! Ton nez ressemblait assez à un bouchon auquel on aurait voulu, en le taillant, donner une forme convenable; ta bouche me faisait l'effet de l'ouverture d'une tirelire, d'une très-petite tirelire, où rarement il entre quelque chose, et jamais de grosse monnaie.

Personne, mon vieil ami, ne te reconnaîtra sans doute à ce signalement; mais il n'en est pas moins fidèle: n'est-ce pas là, du reste, le sort de tous les signalements?

Jacob et moi, voyez-vous, lecteur, nous ne nous sommes jamais dit un seul mot désagréable. Jacob nettoyait les habits et les souliers de « monsieur », faisait de temps en temps une commission pour « monsieur », — quand « monsieur » ne préférerait pas les faire lui-même, — et « monsieur » lui donnait le lundi matin deux pièces de cinq *stuivers* ⁽¹⁾, non qu'il fit partie de la société qui paye les ouvriers le lundi plutôt que le samedi, mais parce qu'il ne voyait jamais Jacob le soir. Jacob disait enfin: « Rien de plus pour votre service, Monsieur? » puis il descendait l'escalier comme s'il en eût compté les marches.

Vivait-il avec cela? Aucun lecteur naturellement n'est assez simple pour faire cette question. Cependant lorsque, calculant dans ma tête, j'eus additionné avec mes dix *stuivers* le florin donné par le député et les trois pièces de cinq *stuivers* que Jacob recevait d'un autre locataire ⁽²⁾, ce fut précisément la question que j'adressai à notre bienveillante hôtesse. Et le peu que j'appris d'elle en réponse à ma question, je vais vous le raconter.

De ses aventures avant l'âge de dix-huit ans, jamais Jacob Stip n'avait pu ou voulu parler. Enlevé par la conscription sous l'empire, il avait été incorporé dans la grande armée avec le grade de tambour, et sa petite taille l'avait toujours fait rester à l'avant-garde. On eût pu le deviner au *ran-tan-plan* qu'il tambourinait toujours machinalement sur la porte. Quant à prendre du goût au métier, c'est à quoi il n'avait jamais pu parvenir. Il avait, pour sa part, trop peu de sang dans les veines pour ne pas trouver profondément regrettable qu'une si grande quantité de ce précieux liquide fût inutilement versée. Et puis, il n'avait jamais pu acquérir ce je ne sais quoi de martial que les troupiers jugent indispensable: premièrement, parce qu'il était trop petit; deuxièmement, parce que ni frictions ni rasoirs n'avaient réussi à lui procurer les moustaches farouches qui sont pour un grenadier la plus glorieuse partie de lui-même; troisièmement, parce qu'il ne savait ni faire rouler les *r*, ni parler avec aplomb l'argot des casernes.

Quelles campagnes Jacob Stip avait-il faites tambour battant? C'est ce qu'il n'était pas facile de savoir. Il en parlait fort peu, si ce n'est pour dire qu'il n'avait été bien reçu nulle part, et il arrivait de suite au dénouement.

— Ne voilà-t-il pas qu'à Louvain, disait-il, une misérable balle de fusil, par hasard, tout à fait par hasard, siffla le long de ma main gauche et m'emporta la plus

grande partie de mes trois derniers doigts. On me conduisit à l'hôpital, je suis retraits, et voilà.

Stip, avec trois doigts de moins et une pension qui montait à une centaine de florins, retourna à la Haye, sa ville natale.

Ses parents étaient morts dans l'intervalle, et la seule personne qui se souvint du petit Jacob Stip fut Sarah Grotendank, la blanchisseuse. Sarah avait encore un coin disponible dans sa maison; Jacob voulait-il s'en contenter et lui payer un florin et demi par semaine? elle consentait volontiers à l'héberger. Jacob, oublié de tout le monde, excepté de la blanchisseuse et de la patrie reconnaissante (ne l'avait-elle pas pensionné pour ses roulements de tambour et les trois doigts enlevés à son service?), accepta avec plaisir l'offre de Sarah et alla occuper le coin où l'on voulait bien l'abriter.

Ce qui avait toujours le plus tourmenté mon bon Jacob, et ce qui lui causait maintenant encore les plus douloureuses angoisses, c'était la pensée d'être une créature inutile en ce monde. Ses parents ne s'étaient point trop affligés lorsqu'on avait trouvé à leur petit Jacob la taille convenable pour en faire un tambour. Ils l'avaient laissé aller, comme ils l'avaient laissé grandir, — si toutefois cela s'appelle grandir, — à la garde de la Providence. La Providence avait veillé sur l'enfant, et, grâce à Dieu, s'il était resté ignorant et maladroit, non par sa faute, mais par celle de ses parents, du moins il n'était point devenu un mauvais sujet.

Et vraiment c'était grand dommage qu'il ne fût pas plus habile, car notre petit homme ressentait douloureusement sa nullité. A mesure qu'il avançait en âge, ce sentiment lui devenait de plus en plus pénible.

Un tambour, selon Jacob, était comme un zéro dans un nombre. Tout le département de la guerre n'était, selon lui, qu'un nombre néfaste dans le grand-livre de l'État. Un tambour retraits, avec trois doigts de moins que le reste des hommes, il l'appelait un zéro hors de nombre. C'était un caporal très-savant qui avait donné à Stip cette notion des nombres et l'avait éclaircie par quelques exemples appropriés à sa situation:

— Vois-tu, tapin, lui disait-il, voici 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, ce sont tes camarades; 9, c'est le caporal, et le zéro, c'est toi. Aujourd'hui tu fais des roulements. Bien! tu es zéro dans un nombre. Mais quand tu seras hors de l'armée, tu seras un zéro tout seul, rien du tout.

— Merci, caporal, avait répondu Jacob; et la métaphore chiffrée était restée gravée dans sa mémoire, avec les commentaires que ses propres découvertes n'avaient pas manqué de lui suggérer. En arrivant chez Sarah Grotendank, il était bien décidément un zéro hors de nombre.

Le tambour retraits fumait et se promenait du matin au soir. Il eût bien voulu être manœuvre ou porteur de tourbes; mais, vu l'absence de ses trois doigts, personne ne pouvait l'employer, et, faute d'autre travail, il se promenait.

La suite à la prochaine livraison.

LA PHOTOGRAPHIE.

Premier article.

La photographie est, pour l'homme de loisir, une intéressante distraction; pour le voyageur, un moyen de fixer ses souvenirs avec une vérité saisissante; pour l'adolescent, une occasion d'exercer les connaissances en physique et en chimie qu'il a acquises pendant le cours de ses études. Les femmes mêmes parfois bravent quelques tâches à leurs mains pour le plaisir de se donner, à l'aide d'un rayon de soleil, les portraits fidèles de la famille.

L'installation coûteuse et compliquée des ateliers pu-

⁽¹⁾ Le *stuiver* ou sou hollandais vaut à peu près 12 centimes.

⁽²⁾ Ce qui faisait 2 florins et 5 sous, c'est-à-dire 4 fr. 80 cent. Le florin de Hollande vaut environ 2 fr. 12 cent.

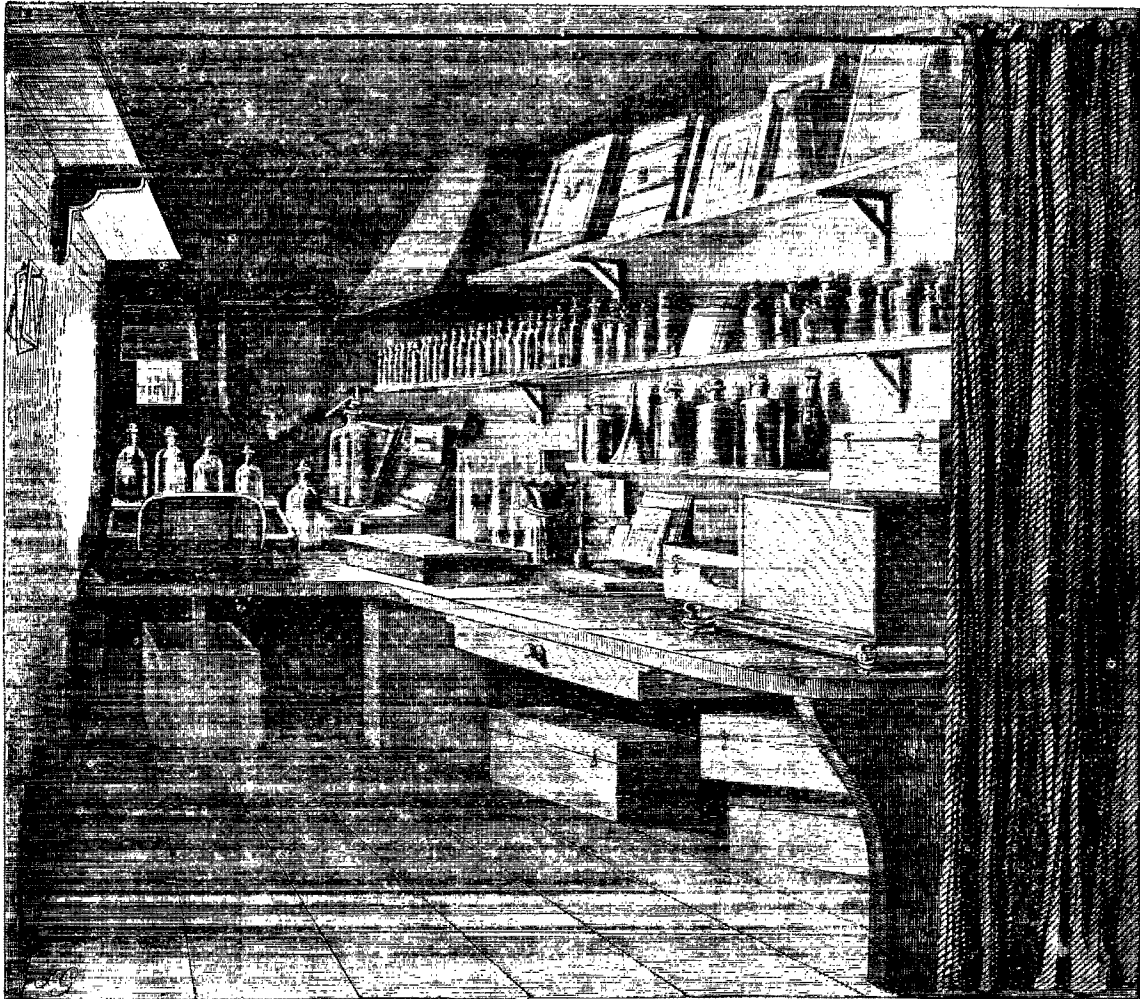
blics de photographie ne doit pas inquiéter les amateurs. On peut aisément photographier à beaucoup moins de frais. Peut-être même aurions-nous dû indiquer en commençant les moyens les plus simples et les moins dispendieux de se livrer à ce genre de divertissement utile. Nous avons vu de jolis portraits qu'on obtenait à l'aide d'un petit appareil grand comme une souricière, et de produits qui étaient au large dans un des tiroirs d'une petite commode. Nous viendrons à ce genre d'opérations. Mais il nous a paru qu'il y avait, en somme, avantage à donner, dès le début,

une idée plus générale, et, en représentant un aménagement de quelque importance, à offrir tout d'abord un modèle à peu près complet, que l'on n'imitera, si l'on veut, que dans ses parties essentielles.

Commençons donc par quelques indications sur l'établissement d'un bon laboratoire.

I. — LE LABORATOIRE.

Il est peu de maisons, surtout en province, où l'on ne puisse disposer d'un cabinet : cela suffit, pourvu que ce



PHOTOGRAPHIE : FIG. 1. — Cabinet laboratoire pour la production des surfaces sensibles.

cabinet ait une fenêtre, petite ou grande, qui ne soit pas placée trop haut ; même sans cette condition, elle aurait son utilité. Si la fenêtre regarde le nord, c'est tant mieux. Quelle que soit sa direction, il faut la couvrir entièrement, à l'exception d'un carreau de 30 à 40 centimètres de côté, avec du papier épais, collé, ou avec une étoffe opaque choisie de manière à intercepter absolument la lumière.

Le carreau libre sera fermé à l'aide d'une étoffe jaune-orange ou rouge, transparente ; mieux encore, au moyen d'une ou deux feuilles de papier jaune-orange collées l'une sur l'autre si une seule est trop mince. Il est indispensable que le laboratoire soit éclairé seulement par cette lumière jaune, qui ne doit pas être assez intense pour empêcher de distinguer parfaitement les objets.

Dans ce cabinet, des tables ou des planches seront clouées aux murs en quantité suffisante pour qu'il soit facile d'y placer les cuvettes, flacons, entonnoirs nécessaires : plus on se ménagera ainsi d'espace, mieux cela

vaudra pour le succès des opérations. On y transportera également une fontaine filtrante ou des vases pouvant contenir une certaine provision d'eau.

Si l'on s'occupe de paysage, il faudra bien, à cause de la nécessité de chercher des modèles au loin, simplifier, autant que possible, les éléments du laboratoire, quoique, même alors, une installation large et commode vaudrait mieux. Pour le portrait ou les reproductions d'autres objets mobiles, on devra se choisir, en dehors du laboratoire, un coin dans un jardin, un enclos, où l'on pourra poser son modèle sans être dérangé, une chambre même, pourvu qu'elle soit éclairée par une grande fenêtre qui, au moment de la pose, ne soit pas sous la lumière du soleil.

Cette installation n'exige d'ailleurs aucun préparatif.

Si l'on a à sa disposition du verre jaune-orange, comme cette substance laisse passer beaucoup plus de lumière que le papier, on pourra réduire l'ouverture du carreau libre à un carré de 1 à 2 décimètres au plus de côté.

La lumière jaune étant celle qui, dans le spectre solaire, a le moins d'action, une action presque nulle sur les substances sensibles, on peut, avec son aide, opérer sans crainte d'accident, absolument comme on le ferait dans l'obscurité : les rayons jaunes équivalent à l'obscurité pour la photographie. Le point principal est de se dispenser de l'usage des lumières artificielles, qui sont d'un maniement peu commode et souvent dangereux ; car si l'on veut se servir de produits à base d'éther, il est essentiel d'être averti que l'éther, en se vaporisant dans l'air at-

mosphérique, forme un composé qu'une lumière peut enflammer en produisant une détonation dangereuse.

Pour éviter ces accidents, on installe dans les grands ateliers, lorsqu'ils doivent servir le soir à des préparations, une hotte de tirage que l'on voit au fond, à droite de la gravure (fig. 1). Cette hotte communique à une cheminée, et enlève, au fur et à mesure de leur formation, les vapeurs d'éther ou d'autres corps qui se produisent dans le laboratoire.

Au fond, à gauche, on aperçoit : — le carreau jaune ; —

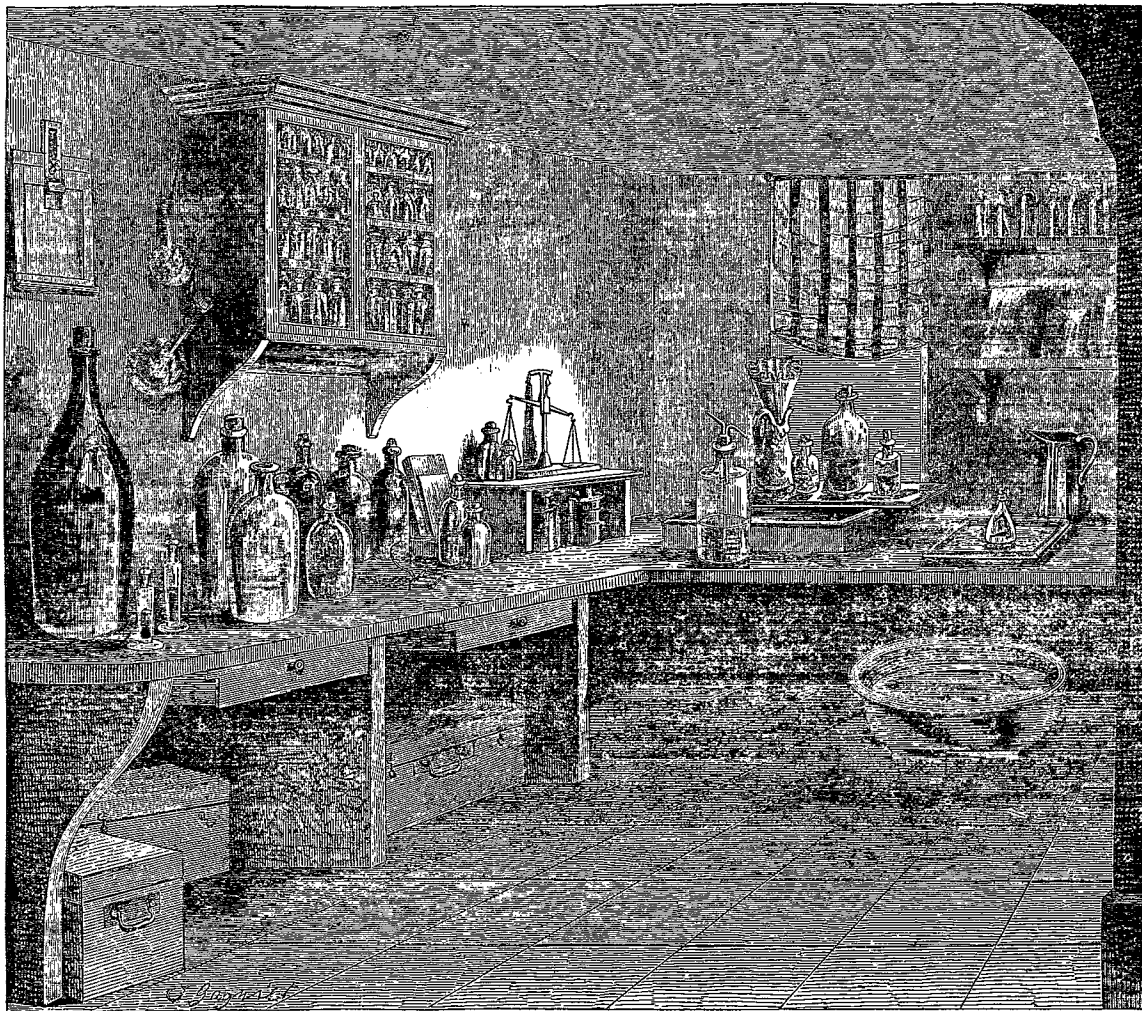


FIG. 2. — Cabinet laboratoire pour le fixage.

dans l'intervalle qui le sépare de la hotte, une fontaine en gutta-percha qui contient de l'eau destinée au lavage des épreuves négatives, que l'on prépare en face du carreau et au-dessus de la grande cuvette dont on voit le côté ; — enfin, le tube de décharge conduisant les eaux dans un baquet placé sous la table.

Evidemment tout cela peut être simplifié : pour cuvette on peut prendre un grand plat en terre vernissée, comme on en trouve partout ; pour fontaine, une cruche de grès ; et pour baquet, un seau de bois.

A droite du cabinet obscur, on voit sur les tablettes et au-dessous des boîtes contenant des provisions de glaces neuves ou couvertes d'images, des flacons qui contiennent les préparations, et en haut des châssis dont nous expliquerons plus loin l'usage. Il y a même des tiroirs sous les planches pour serrer les petits objets qui pourraient être égarés et faire faute au moment du travail.

Ordre et propreté est une devise qu'il faudrait inscrire

aux quatre coins du cabinet laboratoire. C'est le secret de la réussite en bien des choses, de l'aisance dans beaucoup de familles ; mais ce secret, souvent on ne l'apprend que peu à peu et à ses dépens. En photographie, l'ordre et la propreté sont absolument nécessaires dès le début. On n'obtient pas le moindre résultat si l'on manque de ces deux grandes qualités.

La figure 2 représente un cabinet laboratoire qui sert spécialement au fixage des épreuves développées. Comme les agents de fixage sont délétères pour les surfaces sensibles, il est tout naturel, quand on fait un grand nombre d'épreuves, de séparer ces deux classes de produits.

Pour nous, simples amateurs qui n'en faisons pas la même consommation et qui, la plupart du temps, opérons nous-mêmes, nous nous contenterons de reléguer les cuvettes à fixage par terre, à un bout du cabinet ; et, pour seul luxe, si nous le pouvons, si nous nous laissons entraîner à une installation luxueuse, nous les enferme-

rons dans une case à part, au moyen d'une cloison en bois ou même en papier goudronné tendu sur des ficelles. La seule chose indispensable, c'est l'isolement des produits.

Dans la figure 2, on voit, à gauche de l'armoire fermée, des produits chimiques. Il est toujours bon d'avoir une cassette, une petite armoire, un tiroir fermant à clef pour y enfermer les produits qui ne doivent pas rester sous la main de tout le monde, car plusieurs sont ou peuvent devenir dangereux pour l'ignorant ou l'imprudent.

Il faudra se procurer une petite balance munie de ses poids, et une grande bouteille ou cruche pour conserver la provision d'eau distillée.

Ces préparatifs du laboratoire étant faits le plus simplement possible et sans grandes dépenses, il faut s'occuper de l'instrument utile, indispensable, la chambre noire.

La suite à une prochaine livraison.

DE L'ACCROISSEMENT NOCTURNE

DE LA TEMPÉRATURE DE L'AIR AVEC LA HAUTEUR
DANS LES COUCHES INFÉRIEURES
DE L'ATMOSPHÈRE.

A mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère, soit en ballon, soit en montant sur une montagne, la température décroît avec la hauteur, c'est-à-dire que le froid devient de plus en plus vif. Tout le monde connaît les conséquences immenses de ce décroissement pour la physique du globe. Le climat plus âpre des pays de montagnes, leur végétation toujours plus septentrionale que celle de la plaine, les glaciers et les neiges éternelles qui persistent pendant toute l'année sur les hautes sommités des Alpes, des Pyrénées, du Caucase, etc., etc., tous les grands traits, en un mot, de la climatologie des montagnes dépendent de cette loi unique. Ce décroissement varie suivant les saisons et même suivant les heures du jour; il est beaucoup plus rapide en été, où il suffit quelquefois de s'élever de 140 mètres pour que le thermomètre baisse d'un degré centigrade; mais en hiver il arrive souvent qu'une différence de niveau de 300 mètres et plus correspond à une différence d'un degré thermométrique. On a même observé des périodes où il faisait aussi chaud sur la montagne que dans la plaine. Ainsi donc les hivers sont relativement moins froids sur les montagnes que les étés. Si la différence était la même dans les deux saisons, beaucoup de points habitables et habités ne le seraient certainement pas.

Je passe maintenant à l'examen du phénomène qui fait le titre de cet article. Quoique se manifestant sur une échelle beaucoup moindre que le décroissement général de la température avec la hauteur, quoique limité à la couche inférieure de l'atmosphère, il n'en joue pas moins un rôle considérable dans l'économie de la nature; car tous les êtres organisés, les plantes, les animaux et l'homme lui-même, vivent pour ainsi, dire au fond de l'océan atmosphérique. Tout ce qui se passe dans la couche gazeuse qui nous entoure et nous pénètre a une importance extrême; les effets de ses variations sont immédiats, tandis que nous ne ressentons que le contre-coup des phénomènes qui se manifestent dans les hautes régions atmosphériques. Pendant le jour, tant que le soleil est au-dessus de l'horizon, le décroissement général de la température dont nous avons parlé commence à partir du sol; ainsi il fait *moins chaud* à 25 mètres qu'à 1 mètre au-dessus de la terre, à 50 mètres qu'à 25 mètres, et ainsi de suite; mais dès que le soleil est descendu au-dessous de l'horizon, les conditions sont changées, la température croît avec la hauteur, c'est-à-dire qu'il fait *plus chaud* à 25 mètres au-

dessus du sol qu'à 1 mètre, à 50 qu'à 25, et ainsi de suite jusqu'à une limite très-variable suivant une foule de circonstances qu'il serait trop long d'énumérer. A partir de cette limite, le décroissement dont nous avons parlé au commencement de cet article succède à l'accroissement dont il vient d'être question et se continue jusqu'aux régions les plus élevées de l'atmosphère.

Cet accroissement nocturne de la température varie suivant l'état du ciel. Quand le ciel est serein et l'air tranquille, cet accroissement est très-rapide. Ainsi, pendant les nuits sereines de l'hiver ou de l'été, deux thermomètres, dont l'un sera placé à 0^m,05 au-dessus du sol et l'autre à 2 mètres, accuseront souvent 1 degré centigrade de différence, quelquefois même on pourra constater un écart de 1 degré pour 1 mètre de différence de niveau. Des thermomètres échelonnés jusqu'à 50 et souvent jusqu'à 100 mètres accuseront toujours des températures croissantes avec la hauteur, quoique moins rapidement que dans le voisinage du sol. D'une manière générale, on peut dire qu'il y a 3 degrés centigrades de différence pour une hauteur de 30 mètres. Aussi dans la nuit fait-il plus froid dans les bas-fonds, dans les dépressions du sol que sur les hauteurs. Vulgairement on attribue cette différence à l'humidité; on remarque que les brouillards se condensent dans les vallées et les dépressions du sol, mais on prend ici l'effet pour la cause: c'est parce qu'il fait plus froid dans la vallée que le brouillard s'y condense, et nous y percevons la sensation du froid humide qui disparaît à mesure que nous montons sur une tour ou sur une colline.

Quand le ciel est couvert, nuageux ou agité par le vent, l'accroissement persiste encore, mais il est beaucoup moindre, et la température est quelquefois la même ou sensiblement la même près du sol et à 30 ou 50 mètres au-dessus.

Il serait peu logique de nous en fier à nos sensations pour apprécier les différences de température dont je parle; elles nous tromperaient souvent: en effet, quand on éprouve la sensation du froid, que se passe-t-il? Pour éviter cette impression pénible, l'homme a soin de couvrir son corps de vêtements qui ont pour but de retenir et d'enfermer la couche d'air que son corps chauffe; tant que cette couche d'air est à 25 ou 30 degrés, la plupart des hommes n'éprouvent pas la sensation du froid; ils la ressentent dès qu'elle s'abaisse au-dessous de ces températures. Mais elle peut s'abaisser pour deux causes très-différentes: 1^o parce que l'air environnant étant trop froid et le vêtement insuffisant, la couche d'air enfermée est refroidie par l'air extérieur; 2^o lorsque l'air extérieur, sans être très-froid, se substitue à la couche d'air échauffée, c'est-à-dire lorsque l'air est en mouvement, en d'autres termes, lorsqu'il fait du vent. Alors nos vêtements sont traversés sans cesse par l'air extérieur, et nous ne pouvons conserver autour de nous la couche d'air que notre corps a échauffée. Un thermomètre, au contraire, accuse la température indépendamment de l'agitation de l'air. Il arrive donc souvent qu'un observateur n'éprouve pas de sensation du froid dans une vallée où le thermomètre sera, je suppose, à zéro, tandis qu'il trouvera que l'air est très-froid sur une colline ou le thermomètre sera à 5 ou 6 degrés au-dessus de zéro. Pourquoi? Parce que dans la vallée il était à l'abri du vent et conservait autour de son corps la couche d'air qu'il avait échauffée, tandis que sur la colline le vent, traversant ses vêtements, renouvelait sans cesse cette couche d'air.

Les végétaux ne se trouvent pas dans les mêmes conditions que l'homme ou les animaux; ils ne sont pas producteurs de chaleur et n'échauffent point une couche d'air

destinée à les protéger contre le froid extérieur : aussi sont-ils très-sensibles aux différences de température dont nous avons parlé. Les effets de la *lune rousse*, à laquelle le préjugé attribue les effets dus à l'abaissement de la température près du sol, s'expliquent parfaitement dès que cette notion est acquise. Au premier printemps, lorsque les végétaux hâtifs, tels que les amandiers, les pêcheurs, les abricotiers, commencent à fleurir ; plus tard, lorsque la vigne développe ses tendres bourgeons, quelles sont les craintes des cultivateurs ? Ils redoutent les nuits calmes et sereines : en effet, c'est pendant ces nuits que l'air se refroidit le plus dans le voisinage du sol, et que bourgeons et fleurs peuvent geler. Il n'est point de jardinier qui n'ait vu ses arbres fruitiers ou ses vignes souffrir dans les bas-fonds, tandis qu'ils étaient épargnés sur les hauteurs. Tous ceux qui observent avec soin ont constaté que les branches les plus rapprochées du sol sont toujours celles qui souffrent le plus, même lorsqu'elles semblent protégées par celles qui les recouvrent. On voit des végétaux exotiques délicats périr dans les parties basses d'un jardin, tandis qu'ils résistent dans les parties élevées. A la suite de tous les hivers rigoureux, des arbres soi-disant acclimatés succombent ; mais ce sont toujours ceux que l'on avait plantés dans des lieux bas qui ont péri les premiers. En Provence et en Languedoc, le mal se montre souvent sur une grande échelle : les oliviers de la plaine périssent ; ceux qui sont sur des collines sont à peine touchés dans leurs extrémités.

La science n'exige pas la foi ; son devoir est d'expliquer tout ce dont elle peut rendre compte aux savants et à ceux qui désirent le devenir. Essayons donc de nous rendre compte de l'accroissement nocturne de la température avec la hauteur. On se tromperait si l'on croyait que le soleil chauffe l'air directement. Les astronomes ont prouvé qu'en traversant toute l'épaisseur de l'atmosphère, qui est de 120 000 mètres, un rayon solaire abandonne seulement à l'air un tiers de sa température. Mais c'est le sol que le soleil chauffe fortement, et à son tour ce sol chauffé communique sa température à la couche d'air qui le baigne. Cette température se propage en s'affaiblissant de bas en haut ; de là le décroissement de la température avec la hauteur, à partir du sol, pendant le jour. La terre joue donc le rôle d'un immense poêle qui commence par s'échauffer lui-même avant d'échauffer l'air de l'appartement dans lequel il est placé. Mais lorsque le soleil n'est plus au-dessus de l'horizon, le sol ne s'échauffe plus ; il se refroidit, au contraire, par rayonnement, c'est-à-dire qu'il émet de la chaleur et perd, par conséquent, celle qu'il a acquise pendant le jour. Quand le ciel est couvert de nuages, le rayonnement calorifique ou, en d'autres termes, le refroidissement de la terre n'est pas très-intense ; cette couche de nuages est une protection, un véritable vêtement pour la terre. En outre, la température de ces nuages, quoique généralement plus basse que celle de la terre, ne l'est point assez pour que l'échange de chaleur se fasse au détriment du sol, surtout pendant l'hiver ; mais lorsqu'il n'y a pas de nuages au ciel, lorsque l'écran qui sépare la terre des espaces célestes n'existe pas, lorsque le ciel est serein, en un mot, alors le rayonnement terrestre est énorme et la déperdition de chaleur considérable. En effet, c'est avec les espaces célestes qu'il y a échange de température, et les estimations les plus modérées établissent que cette température doit être de 60 degrés au-dessous de zéro. On conçoit dès lors combien la surface de la terre doit se refroidir pendant les longues nuits sereines de l'hiver. Revenant à notre comparaison familière, nous dirons que la terre se comporte comme un gros poêle de fonte qu'on

chaufferait pendant le jour, mais dont le feu serait éteint toute la nuit. Quelles seront les sensations de la main qui touchera ce poêle ? Pendant le jour, celle d'une douce chaleur ; pendant la nuit, celle du froid. Ce que la main éprouve, l'air le ressent aussi, c'est-à-dire qu'il s'échauffe pendant le jour au contact de la terre chaude et se refroidit la nuit au contact de la terre froide. Ce refroidissement se propage jusqu'à une certaine hauteur dans l'atmosphère ; mais on comprend que la tranche qui touche le sol soit la plus refroidie, et c'est ce qui a lieu en effet : à mesure qu'on s'élève, le froid terrestre se fait pour ainsi dire moins sentir, et, par conséquent, la température s'accroît. La théorie explique donc ce que l'expérience avait constaté, et l'homme peut appliquer utilement ces notions acquises.

L'habitation des bas-fonds est contraire aux lois de l'hygiène, parce que le froid y est plus vif en hiver et l'air plus humide en été ; la chaleur s'y concentre, parce que la ventilation est moindre. Ainsi, dans une vallée, le climat est plus extrême que sur la colline voisine, et les différences sont de l'ordre de celles qu'on ne saurait négliger. Pour les plantes, jamais un bon jardinier ne compromettra une plante délicate en la plantant dans un bas-fond ; il la placera sur le versant méridional d'une colline, car il sait que dans les bas-fonds les plantes souffrent du froid et de l'humidité en hiver, et de la chaleur en été. Pendant l'hiver de 1860-1861, qui a été très-rigoureux en Angleterre, on a remarqué que les arbres exotiques hasardés en pleine terre avaient péri principalement dans les vallées et les plaines, et c'est aussi dans ces localités qu'on a noté les températures les plus basses. On a également constaté qu'une plante périra dans un jardin et ne périra pas sur la terrasse de la maison voisine. Il y a plus, les différentes parties d'un végétal ne sont pas exposées aux mêmes températures pendant une nuit sereine. Un grand arbre traverse pour ainsi dire plusieurs zones de chaleur relative fort différentes. Les racines plongent dans la terre, dont la température est plus élevée que celle de l'air ; la zone la plus froide correspond à la partie inférieure du tronc, tandis que la cime s'élève dans une région de plus en plus tempérée. Il en résulte que les extrémités des branches, qui en sont les parties les plus délicates, en sont aussi les moins exposées. Ainsi, par une heureuse disposition de la nature, les parties les plus délicates, racines et bourgeons, sont pour ainsi dire soustraites au froid, tandis que le tronc seul, qui est moins sensible à la gelée, traverse la zone où le thermomètre descend le plus bas. Dans le jour, c'est l'inverse : c'est au pied du tronc, s'il n'est pas ombragé, qu'on constatera la plus forte chaleur, tandis que la cime s'élève dans une région plus tempérée.

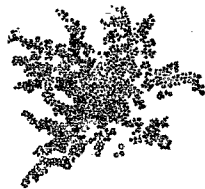
AÉROLITHES MICROSCOPIQUES.

Jusqu'à ce jour, les savants et le public se sont presque exclusivement occupés des aérolithes se précipitant à la surface de la terre avec le bruit et l'éclat des tonnerres. Cependant, tous les corps qui sont arrachés aux espaces planétaires par l'attraction de notre sphère sont loin d'atteindre des dimensions aussi considérables que celles des blocs formidables dont la chute est enregistrée par la météorologie populaire.

Pendant que le navire américain *Josiah-Bates* naviguait dans les eaux indiennes au sud de Java, une pluie de petites pierres très-fines, ressemblant beaucoup à des excréments d'oiseaux, tomba subitement sur le pont, sans qu'aucun autre phénomène permit d'expliquer une circonstance aussi singulière. Le capitaine du *Josiah-Bates*,

M. Callam, homme instruit et actif, se rendit exprès à Washington pour montrer au lieutenant Maury les objets qu'il avait recueillis en pleine mer. Celui-ci, se sentant in-

Groupe d'aérolithes recueillis sur le pont du navire américain le *Josiah-Bates*, dans la mer des Indes. — Grandeur naturelle.



capable d'expliquer leur origine, les transmit au naturaliste prussien Ehrenberg, qui habite Berlin.

Ce savant soumit les fragments à l'analyse d'un puissant microscope, et arriva à reconnaître qu'il avait devant lui des objets doués de la structure la plus étrange. Ils offraient l'aspect d'une matière primitivement liquide, qui aurait été solidifiée pendant sa chute et qui serait arrivée à l'état solide avant d'atteindre la surface de la terre.

M^{re} Ehrenberg a eu la patience d'exécuter, sous les yeux de son père, les dessins que nous reproduisons et qui représentent les formes les plus saillantes de ces aérolithes microscopiques.

La plupart de ces gouttelettes solidifiées sont creuses et comparables à des montgollières. Cependant l'analyse chimique n'y découvre que du fer mélangé avec un peu d'oxyde ou plutôt d'oxydure. « Il est impossible de ne pas être frappé, dit le baron Reichenbach dans les *Annales de Poggendorf*, de la surprenante analogie que présentent ces particules avec les résidus de la combustion

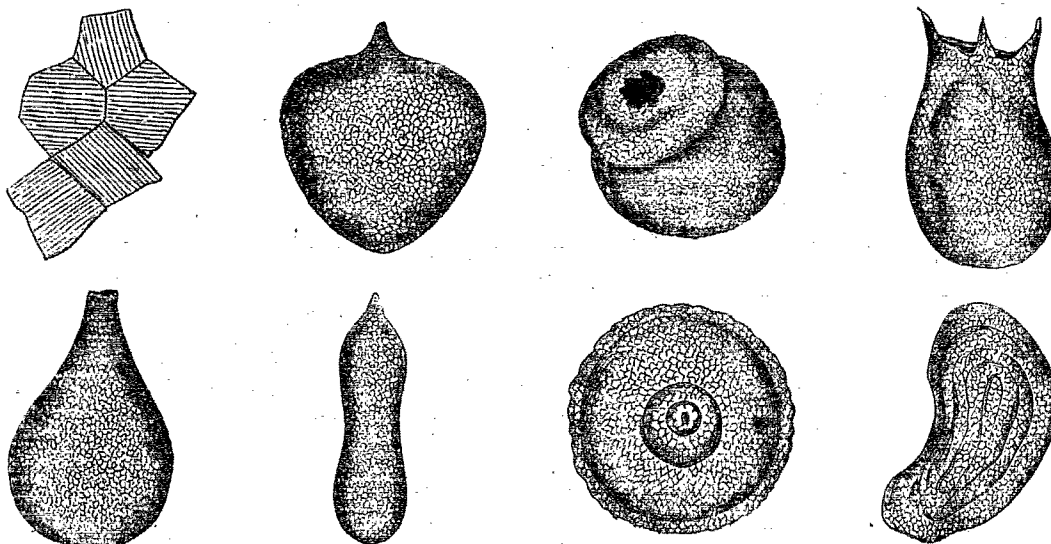
d'un fil d'acier brûlant au milieu d'un flacon rempli de gaz oxygène. »

En effet, dans cette expérience remarquable, qu'on peut facilement exécuter dans tous les laboratoires, on obtient de petits fragments très-ténus, lesquels, placés sous le microscope, offrent tous les caractères des aérolithes de M. Callam.

La seule différence notable, c'est que les ampoules provenant de la combustion de l'acier ont des dimensions incomparablement moindres que celles dont le *Josiah-Bates* a été aspergé. On a calculé que chacun des fragments de poussière n'avait, en moyenne, qu'un trois-millième de ligne de diamètre. Une ligne cube d'acier suffit donc pour en produire à lui seul 27 000 millions !

Cette excessive division du métal amené à l'état de liquéfaction et d'incandescence par l'énergie de la réaction chimique dont le flacon d'oxygène est le théâtre constate la production d'un phénomène d'optique trop curieux pour que nous ne le signalions pas au moins en passant. Comme chaque parcelle d'acier, quelque petite qu'elle puisse être, a produit sa lueur, et comme la combustion s'accomplit au milieu d'un jet d'étincelles très-vives, mais en nombre assez restreint, on est conduit à reconnaître que l'impression d'une étincelle unique est produite par la simultanéité de plusieurs milliers de petites incandescences !

Mais pour revenir au sujet qui nous occupe, il est évident que la nature a répété cette expérience sur une échelle immense dans les régions supérieures de l'atmosphère, et l'explication de la chute des aérolithes du *Josiah-Bates* est très-simple.



Différentes formes des aérolithes de la mer des Indes vus au microscope.

Supposons qu'une masse de fer météorique d'un volume comparable à celles qu'on a ramassées à Mexico, à Tucuman, au Brésil, au Sénégal, pénètre dans l'atmosphère avec une vitesse comparable à celle que possède la terre dans son orbite.

Le frottement de la surface sur les molécules d'air est tellement énergique que la masse devient incandescente et que la portion superficielle entre en fusion.

Si ce phénomène a lieu dans un point du ciel qu'il ne soit pas éclairé par les rayons solaires, on peut voir un globe de feu, dont les dimensions atteignent quelquefois celles de la pleine lune, se déplacer avec une grande vitesse dans les régions supérieures de l'atmosphère. Si le phénomène a lieu en plein jour, il ne laissera de traces que sur les points du globe où il tombera quelque chose.

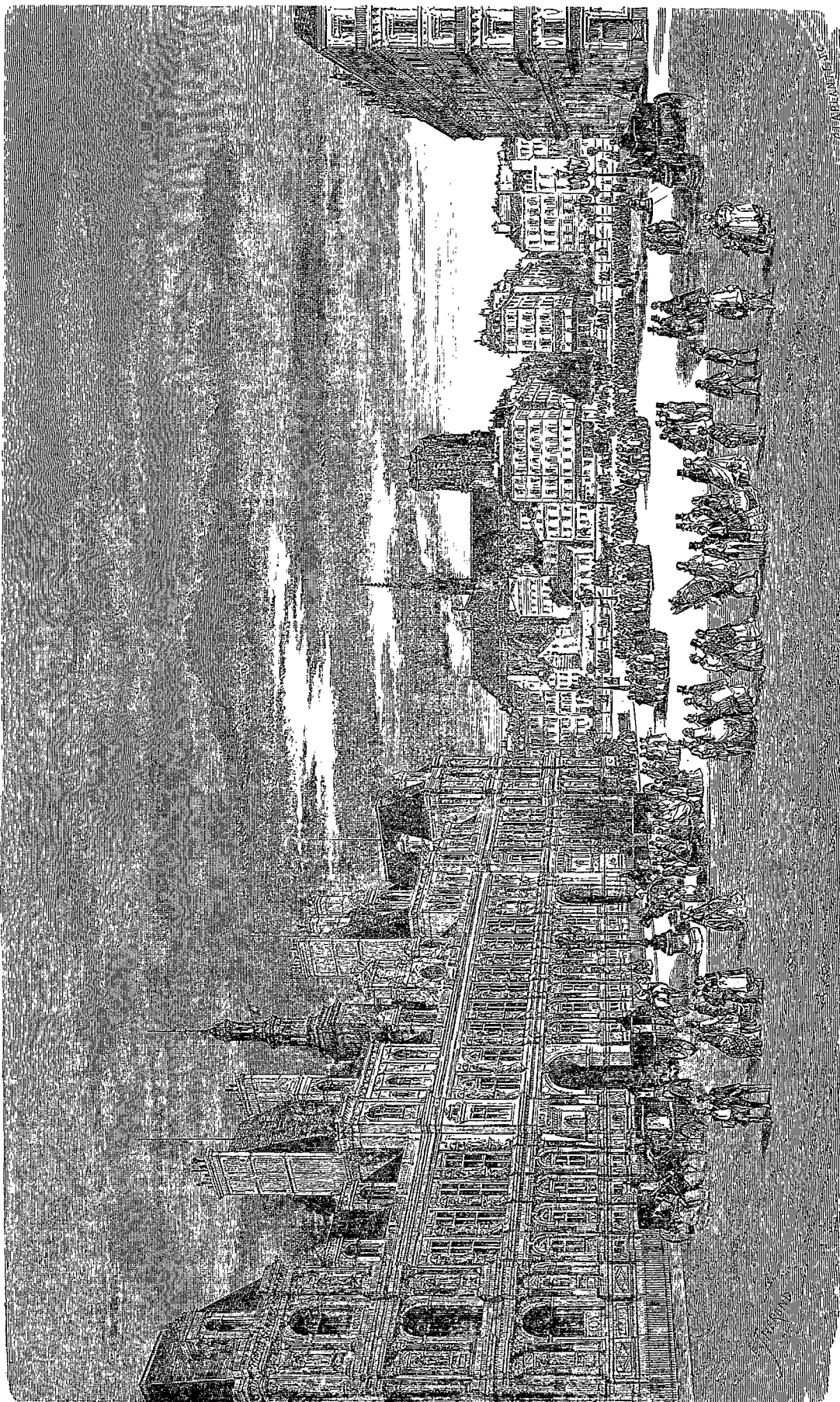
Mais, dans tous les cas, la masse de fer météorique devra laisser tomber le long de son parcours des gouttelettes de fer fondu qui auront pris, en tombant, une forme analogue à celle des fragments ramassés par M. Callam.

Un météore a donc dû passer précisément au-dessus du navire américain, dont l'équipage n'a vu aucun phénomène lumineux, mais qui s'est trouvé là, à point nommé, pour recueillir les traces du passage de ce corps céleste.

Peut-être ce météore, dont le sort nous est inconnu, a-t-il pu échapper à l'aspiration du sphéroïde terrestre. Peut-être a-t-il continué sa route, après avoir abandonné une portion de sa substance. Qui sait si le bloc qui a aspergé le pont du *Josiah-Bates* d'une pluie de morceaux de fer ne circule pas paisiblement autour du soleil !

L'HOTEL DE VILLE DE PARIS.

Voy. la Table des vingt premières années.



Vue de la place de l'Hôtel-de-Ville de Paris. — Dessin de Théron.

Quel esprit attentif, observateur, aidé d'une mémoire tenace, pourrait aujourd'hui rétablir le détail des ruelles qui séparaient jadis le Louvre de l'hôtel de ville? Le Paris d'il y a dix ans n'a pas laissé plus de traces que le Paris du treizième siècle; il est tombé dans le passé aussi bien que Ninive et Babylone : c'est maintenant le domaine des archéologues, *inania regna* (royaume vide) où les antiques bourgeois en longues houpelandes, les hacquebutiers de Charles IX, les conventionnels aux gilets croisés, coudoient innocemment, — ce sont tous des ombres, — les gardes nationaux paisibles et ennuyés qui marchent à pas inégaux sous l'hôtel de ville, à gauche, et sans jamais dépasser le bas-relief équestre de Henri IV. On a peine à se persuader que la place de Grève, telle que nous la traversons tous les jours, vaste, régulière, aérée, répondant par une ligne d'édifices convenables à la masse imposante de l'hôtel de ville, embellie de perspectives largement ouvertes sur le flanc septentrional de Notre-Dame et la tour Saint-Jacques la Boucherie, ait été créée de toutes pièces il y a moins de dix ans; cependant rien n'est plus certain : le sol a été déblayé de vieilles maisons, nivelé, macadamisé; le quai, successivement élevé; le pont d'Arcole, élégamment reconstruit. L'hôtel de ville même, d'architecture si uniforme, n'a guère été achevé qu'en 1853.

Il est à peu près admis que l'administration communale des cités gauloises, organisée par les empereurs romains, a persisté durant les siècles de barbarie; devenue, sous le régime féodal, la sauvegarde des citadins ou bourgeois, toujours plus libres que les habitants des campagnes, elle apparut dans toute son utilité au temps de Louis le Gros, lorsque se manifestèrent les premiers symptômes de l'émancipation populaire. A Paris, durant les dix premiers siècles de notre ère, l'administration communale semble avoir appartenu à une compagnie de négociants nommés les Navigateurs ou *Nautes* parisiens, qui réparait dans la première moitié du douzième siècle, sous le nom de confrérie des Marchands de l'eau; ils avaient le droit exclusif de la navigation de la Seine depuis Mantes jusqu'à Auxerre; et l'extension de leurs privilèges était favorisée par les rois, qui savaient tirer parti de l'amitié des Parisiens. Tout le commerce des villes voisines achetait la protection des Marchands de l'eau et ne cessait d'accroître l'importance de la *hanse* parisienne. Cette riche société jouissait d'attributions nombreuses, toutes relatives à l'administration municipale : surveillance, jaugeage et mesurage de toute marchandise déposée au port de Grève; pavage des principales rues, entretien des chaussées, quais, ponts et fontaines. Philippe-Auguste lui confia l'inspection des poids et mesures et la police des crieurs, qui, selon un tarif fixé par l'usage, faisaient connaître le prix des denrées, la mort des citoyens, etc. La bienfaisance publique, organisée en grande partie par les magistrats municipaux, leur fut entièrement confiée au seizième siècle. La prérogative la plus antique et la plus onéreuse des Marchands était la répartition de la taille : comme Paris était exempt de toute autre corvée féodale, les rois, qui cherchaient sans cesse des moyens d'augmenter l'impôt sans s'aliéner Paris, étaient bien aises de rejeter sur les Marchands une part de leur responsabilité. Le premier des magistrats municipaux, nommé par les plus riches habitants, préposé à la voirie, aux approvisionnements, à la perception des revenus de la ville, à la garde des remparts, devint rapidement un puissant personnage, capable de tenir tête aux rois; il est même surprenant que, maîtres de Paris, quelques prévôts des marchands n'aient pas eu l'idée de remplacer la dynastie régnante. Mais il n'y a eu qu'un Étienne-Marcel. La plupart des prévôts ont préféré une renommée moins bruyante,

fondée sur des travaux utiles; citons les plus connus : Étienne Barbette; Jean Popin, qui fit établir le premier abreuvoir public, 1293; Étienne Marcel, 1358, sur lequel on doit consulter, de préférence à tout autre, le livre de M. Siméon Luce; Jean Jouvenel des Ursins; Garnier de Saint-Yon, 1422; Nicolas Viole, 1494, correcteur des comptes, chef d'une famille dont le nom a donné lieu à ce proverbe : *Le Parlement n'a jamais dansé sans Viole*; Guillaume Budé, savant illustre, 1522; de 1538 à 1580, trois de Thou, dont le dernier est l'historien; en 1588, le tapageur la Chapelle-Marteau; en 1650, le frondeur Broussel. Dans les deux siècles suivants, quelques prévôts ont laissé leur nom à des édifices et à des rues, entre autres Lepelletier et Cnamartin. Quatre échevins élus pour deux ans et renouvelés par moitié le 16 août de chaque année; vingt-quatre conseillers de ville régulièrement constitués déjà en 1296; un clerc greffier, un receveur, un procureur; les gardes jurés et les syndics des six corps de métiers; les juges consuls; et les quarteniers, chefs des milices bourgeoises : telle était, avant 1789, la hiérarchie des officiers préposés à l'administration des finances, du commerce, des industries et de la police urbaine.

La maison où se réunissait l'antique société des Marchands, siège d'un véritable tribunal, s'appelait le *Parloir aux Bourgeois*; elle était située, avant le douzième siècle, dans la rue Saint-Jacques, près de la rue des Grès, et touchait au couvent des Jacobins. Le Parloir fut ensuite transporté sur la rive droite. Au commencement du quinzième siècle, il existait encore une maison de ce nom, tenant aux murs du grand Châtelet. C'est Étienne Marcel qui installa le pouvoir municipal sur la place de Grève, dans la *Maison aux Piliers*. M. le Roux de Lincy a trouvé dans un procès-verbal de séance en 1529 la première mention, ou plutôt le premier projet de notre hôtel de ville. Les négociations pour l'achat de bâtiments voisins de la Maison aux Piliers, désormais trop étroite, ne furent pas menées à fin avant le 15 juillet 1533, jour où la foule acclama la pose de la première pierre. Cent ouvriers durent obéir entièrement à l'architecte italien Domenico Boccadoro de Cortone, auteur des plans, et rémunéré par un traitement de 250 livres. En juin 1534, le prévôt et les échevins traitèrent avec Thomas Choequeur, tailleur d'images, à raison de 4 livres la pièce.

La première phase de la construction s'arrête en 1541. A cette époque, l'hôtel de ville se compose de trois corps de bâtiments. La façade, qui existe encore au centre de l'édifice que nous voyons aujourd'hui, présente un rez-de-chaussée surmonté d'un étage. A droite, un pavillon de deux étages domine l'arcade Saint-Jean. La cour intérieure, élevée de quatre mètres au-dessus de la place, est bornée à gauche par les murs de l'hospice du Saint-Esprit. Trois portes conduisent, celle du milieu à la cour, par un escalier droit; les deux autres à la chapelle du Saint-Esprit et à la rue du Martroi. Les appartements, richement décorés de peintures et d'arabesques, recevaient déjà les rois pour des repas solennels et des fêtes municipales. En 1558, Henri II y vint avec sa cour assister à une représentation organisée par le poète Jodelle. On conte que Jodelle avait pris le rôle d'Orphée, et qu'au moment où son chant, par l'intermédiaire de machines ingénieuses, devait attirer des rochers, à plus forte raison l'admiration des gens d'esprit, les nobles spectateurs éclatèrent d'un fou rire : le machiniste avait mal compris Orphée; les mots l'avaient trompé; les accents du poète émouvaient non pas des rochers, mais de nombreux clochers en carton.

Après la pacification qui suivit l'entrée de Henri IV à Paris, les travaux de l'hôtel de ville, abandonnés durant les guerres de religion, furent repris tardivement, mais

continué presque sans interruption jusqu'à l'achèvement de l'édifice. En juin 1605, Marin de la Vallée, juré du roi en l'office de maçonnerie, à Paris, rue Beaubourg, entreprit ce qui restait à faire. La façade, terminée en 1608, reçut au-dessus de la grande porte un bas-relief en pierre de Trécy sur marbre noir, dû au ciseau de Pierre Biard, élève de Michel-Ange ; l'artiste avait représenté Henri IV à cheval. De 1609 à 1612, l'hôtel de ville s'enrichit d'une cloche, œuvre d'Antoine Lemoyne, fondeur de l'artillerie, et d'une horloge fabriquée par Jean Lintlaër, maître de la pompe du roi. En 1618, Marin de la Vallée obtint une nouvelle adjudication, et dix ans après il put s'attribuer par une inscription l'achèvement de ce grand ouvrage. Mais il est évident que les plans de Boccador avaient été fidèlement suivis. C'est au talent de Boccador qu'il faut rapporter l'élégance et l'originalité des deux étages d'arcades qui entourent et décorent la cour centrale. La grande salle du Trône était éclairée par dix belles fenêtres ; Pierre Biard, Thomas Boudin et Antoine Bornat y avaient sculpté deux grandes cheminées. Jean Goujon travailla aux boiseries, et on lui attribue, à tort croyons-nous, les sculptures en bois de la salle du Zodiaque. En certaines occasions, l'hôtel de ville était garni de riches étoffes. Le tapissier ordinaire de la ville recevait par an 100 livres tournois pour tendre à la mi-août la grande salle et les banquettes destinées aux électeurs, et, le jour de la Fête-Dieu, appendre sur la façade, depuis Saint-Esprit jusqu'à Saint-Jean, de belles tapisseries en point de Bruxelles. Et la somme n'était vraiment pas forte, si l'on considère les risques ; les tentures pouvaient quelquefois recevoir des taches de sang. Durant la Fronde, une scène terrible se passa dans l'hôtel de ville, inopinément, sans raison et sans but. Après la défaite de la porte Saint-Antoine, 26 juin 1652, le parti des princes, se défiant sans doute de l'administration municipale, fit prendre et piller l'hôtel de ville. Le cheval de la statue de Henri IV, au-dessus de la grande porte, fut brisé par un violent incendie ; on compta les morts et les blessés par centaines. Beaufort, qui regardait de sang-froid cette action, « l'une des plus farouches, des plus brutales et des plus lâches qu'on ait vues en France », n'arrêta le désordre que durant la nuit. Louis XIV, rentré dans Paris, fit placer dans la cour du Boccador des inscriptions rappelant la victoire du parti royal ; lui-même, sceptre en main, foulant aux pieds la Discorde, fut établi au milieu de la cour ; une autre statue du roi, en manteau romain, œuvre de Coysevox, remplaça la première.

Durant le dix-huitième siècle, l'idée vint de transporter l'hôtel de ville, d'abord dans l'hôtel Conti, où fut placée la Monnaie en 1771, puis sur le terre-plein du Pont-Neuf (1783). Il est à croire que le gouvernement commençait à trouver le siège de l'autorité municipale trop éloigné des Tuileries et du centre. Cependant on ne prit pas de décision, et des réparations de toute nature s'accomplirent durant onze ans par les soins du prévôt Turgot, père du ministre. On sait le rôle que remplit l'hôtel de ville dans la révolution. L'hôtel de ville perdit malheureusement alors les peintures de Mignard, Porbus de Troyes, Largillière, Vanloo et Boulogne ; et la série des portraits de gouverneurs, prévôts, échevins, remontant jusqu'au seizième siècle. La statue de Louis XIV en Romain fut jetée dans une cave, et les inscriptions de la cour arrachées. La bibliothèque léguée à la ville par M. Moriau, procureur à l'hôtel de ville, ouverte à l'hôtel Lamoignon le 13 avril 1763, transférée ensuite rue Saint-Antoine, nommée en 1793 Bibliothèque de la commune, fut dispersée sous le Directoire. Elle a été depuis imparfaitement remplacée. Ses débris ont été en partie recueillis à l'Institut.

Avec l'empire revinrent les projets d'agrandissement et de changement ; la préfecture, établie à l'hôtel de ville en 1802, s'y trouvait à l'étroit. Le gouvernement songeait à reconstruire l'hôtel au fond de la place, la façade vers la Seine. On conserve aux Archives générales du département le programme d'un concours pour le choix d'un projet (1815). La restauration se contenta, en 1823, lorsque le duc d'Angoulême revint du Trocadéro, d'élever sur l'emplacement de l'église Saint-Jean une vaste salle provisoire. M. de Bondy, 1832, et M. de Rambuteau, 1834-35, confièrent à M. Godde, architecte, le soin d'isoler l'hôtel de ville et de le doubler sur les côtés. M. Lesueur fut adjoint à M. Godde ; les travaux, commencés le 20 août 1837, furent achevés en 1846 à l'extérieur, à l'intérieur en 1853 seulement. Plus récemment encore a été nivelée la place de Grève. Nous avons tous vu construire les bâtiments destinés à l'Assistance publique et à la Caisse de Poissy, et, sur la place Lobau, la grande caserne Napoléon, qui communique par un souterrain à l'hôtel de ville. Rien n'a plus changé que l'aspect des environs de l'hôtel de ville. La Grève, déjà siège d'un marché important avant le douzième siècle, était, au seizième, divisée en deux places : l'une, petite et située sur le même plan que l'hôtel de ville, dite place des Canons ; l'autre, plus grande, descendant vers la Seine, terminée en bas par le port, en haut par un mur-parapet. Derrière l'aile droite de l'édifice était située l'église Saint-Jean, célèbre depuis qu'on y avait déposé, en 1290, une hostie profanée par un juif de la rue des Billettes ; elle fut détruite en 1791, avec les tombeaux de Loisel et de Vouet. L'hôpital et la petite chapelle du Saint-Esprit ont été démolis plus anciennement. Des bourgeois charitables les avaient fondés, vers 1362, pour recevoir des enfants orphelins. Il ne reste maintenant rien de tout cela que des noms donnés à quelques parties des bâtiments. La lanterne où fut pendu le marquis de Favras était à peu près au milieu de la nouvelle place, dans l'axe de l'avenue Victoria. Traces de superstitions naïves, de charité, de crime populaire, tout a disparu ; mais le quai de Grève et l'hôtel de ville transformés conservent encore leur caractère traditionnel. C'est toujours le port où aborde le vaisseau d'argent, dont la devise est : *Fluctuat, non mergitur*, nef symbolique de l'instinct national et de la volonté de la France.

Le rectangle allongé que forme le moderne hôtel de ville a 120 mètres de façade, 80 de côté ; huit pavillons introduisent quelque variété dans les lignes uniformes ; il y en a quatre placés aux angles et qui dominent d'un étage le reste de l'édifice. Entre les deux pavillons d'angle, sur la place de Grève, se déploie une noble façade parfaitement homogène ; le style de Henri IV a été imité si bien qu'on ne distingue pas le corps du palais de ses prolongements modernes. L'architecture des pavillons d'angle se rapporte plutôt à la renaissance italienne. Deux cours nouvelles ont leur entrée par les deux grandes arcades Saint-Jean et du Saint-Esprit : celle de droite est la cour du préfet ; celle de gauche, la cour des bureaux. Au milieu, l'ancienne cour, ou cour d'honneur, présente la riche et splendide perspective de ses deux grands escaliers à rampe droite, et de ses galeries supérieures soutenues par des colonnes de marbre. Les appartements destinés aux réceptions et aux fêtes resplendissent de luxe ; il faut les voir éclairés de bougies et de lustres sans nombre, contenant à peine la foule, malgré leur immensité, lorsque la ville de Paris reçoit quelques hôtes de distinction, comme la reine Victoria ou le grand-duc Constantin. On va et on revient sans cesse par de grands couloirs bordés de fleurs, par des escaliers de marbre ; on traverse les trois salons de réception du préfet, communiquant par trois grandes ar-

eades, et décorés par Chopin, Hesse, Picot et Vauchelet; le salon Jaune, la salle des Banquets aux frises peintes par Jadin, la salle des Cariatides, l'une des plus séduisantes. Aux deux extrémités, on admire Delacroix dans le salon de la Paix, rue de Rivoli, et Ingres dans le salon Napoléon, sur le quai. Quant à la galerie des fêtes, que Henri Lehman a rapidement ornée de cent quatre-vingts figures, elle a treize fenêtres en arcades sur la rue Lobau, en face de la caserne; sa longueur est de 48 mètres; sa voûte est soutenue par des colonnes dégagées.

Lorsqu'on sort ébloui, enivré de tant de splendeurs, on n'a qu'une lecture à faire pour rentrer dans le sens vrai des choses; il faut ouvrir les *Chants du crépuscule*, et lire la pièce qui commence par ce vers :

Ainsi l'hôtel de ville illumine son faite...

DERNIER DON DE LAVATER A SES AMIS.

Extraits.

— Soyez toujours vrais, toujours sincères, toujours calmes, toujours fermes et toujours les mêmes.

— Celui qui respecte l'humanité dans l'homme n'agira jamais sans sagesse, jamais sans bonté. Tout ce qui s'appelle péché ne s'appelle ainsi que parce que l'humanité en est avilie. Celui qui honore l'humanité dans les autres et en soi améliore incessamment et soi-même et les autres. Celui qui a perdu le respect pour l'humanité a perdu bien des forces sacrées et bienfaisantes. Hélas! il n'osera jamais entreprendre quelque chose de grand, il aura rarement la force de ne pas se conduire basement lorsque ses passions l'entraîneront.

— L'égoïsme est l'ennemi mortel de l'humanité, le poison de toute vertu, la peste de l'amitié, la perte de tout ce qu'il y a en nous de grand et de beau, le tombeau de toute religion. Toute perfection morale et religieuse consiste dans le désintéressement.

— Celui qui court après la louange fuit la louange; les éloges de la raison et de la justice s'éloignent de lui. Sois digne d'éloge, et sois indifférent pour la gloire! celui qui la mérite l'obtient toujours.

— Qu'y a-t-il de plus respectable qu'un homme sage et bon, qui, par vertu, parle avec courage, et se tait par humanité là où il aurait le droit et la force de parler, mais où ses paroles pourraient blesser sans améliorer?

— Apprends de ceux qui donnent le plus noblement l'art difficile de donner avec délicatesse, et de ceux qui pardonnent avec le plus de générosité l'art plus difficile encore de pardonner généreusement!

— Nous sommes tous pauvres de temps, avides de temps et prodigues de temps. Je n'ai vécu que lorsque, par une sage parcimonie de temps, j'ai inspiré à quelques amis une plus grande activité, une plus grande intensité de vie.

— Celui qui médite sur ses progrès moraux et intellectuels est forcé de reconnaître une sage loi qui l'a élevé pour un but prémédité. Celui qui reconnaît cette vérité reconnaîtra aussi qu'il ne cesse de se trouver sous cette loi, qu'elle lui fait faire constamment quelques progrès. Je ne puis jamais douter d'une providence qui conduit tout vers le mieux.

— Sois une lumière et ne cherche point à le paraître! Sois bon et ne demande jamais quel jugement on porte de ta bonté.

— L'impartialité la plus sévère doit être partielle pour celui qui aime la vérité, respecte le droit, souffre innocemment, hasarde quelque chose pour le bien, et qui est méconnu et persécuté par l'envie et par les passions.

— La légèreté enfante plus de vices que la passion. Peu

d'hommes sont vicieux par passion, la plupart épousent en riant un vice dont des pleurs sans nombre ne peuvent plus les délivrer.

— Réjouis tant que tu peux, afflige le moins possible. Ne réjouis jamais de manière que la joie puisse être suivie de douleur. N'afflige jamais sans qu'il résulte du bien de l'affliction.

La suite prochainement.

SUR LA RHÉTORIQUE USUELLE.

On n'attache communément l'art de la rhétorique qu'à la composition des discours solennels, harangues, prédications, plaidoiries; mais il y a un autre genre de discours qui ne joue pas un moindre rôle dans les relations humaines et qui n'aurait pas moins à gagner si l'on venait à éclairer les hommes à son sujet par quelques principes formels: ce sont les discours familiers. Ils forment la substance de la conversation, et c'est non-seulement par la conversation que s'établissent nos communications de société les plus agréables, mais c'est par elle que se résolvent les affaires les plus importantes touchant nos biens et nos personnes; et, en dehors même de la vie privée, c'est par elle aussi que se traitent communément de la manière la plus sérieuse et la plus décisive, loin de l'appareil des assemblées, les questions capitales de l'administration et de la politique.

Aussi la supériorité des hommes les uns à l'égard des autres ne provient-elle souvent que de la différence de leur habileté dans cette branche si négligée. Elle est bien plus fine et plus délicate que celle qui se cultive dans les écoles; car, au lieu de se borner à la disposition générale des mouvements et des arguments, elle nous apprend à varier notre langage selon les individus, et à chercher le secret des profondeurs les plus intimes de leur caractère et de leur esprit, où se découvrent les voies qu'il convient de suivre pour réveiller au mieux leur conscience et insinuer en eux les rayons de vérité que nous avons à cœur de leur faire partager. Malheureusement, chacun est réduit à s'instruire là-dessus de lui-même et comme il peut; et, malgré les inconvénients qui en résultent au grand détriment de toute l'existence, il arrive trop souvent qu'on ne s'y instruit pas du tout.

Il faut sans doute se garder d'attribuer ici à l'éducation plus de vertu qu'elle n'en saurait avoir. Comme c'est le naturel qui donne à la conversation son charme principal, rien ne serait plus chimérique que de vouloir y suppléer par l'artifice des préceptes et des exercices. Mais quand on ne se proposerait que de développer ce précieux naturel en chaque esprit tel qu'il y existe de naissance, et de le rendre sensible à lui-même, ce serait déjà une tentative considérable et dont les fondements sont parfaitement assurés. Dans tous les autres arts, en effet, on ne fait guère non plus qu'aider le naturel par certaines règles, tout en le fortifiant par le travail. On ne manquerait donc pas de préparer de grands progrès à la société si l'on s'appliquait à diriger d'une manière spéciale l'attention de la jeunesse sur cet important objet. Bacon, avec son perçant génie, avait bien senti que la méthode suivie dans les humanités restait bien loin de satisfaire sur ce point à ce que demanderait une bonne et complète éducation. « Cette partie de l'éloquence, dit-il dans son beau *Traité de l'accroissement des sciences*, je veux parler de celle qui est en usage dans la politique, dans les affaires, dans les entretiens particuliers, manque presque toujours aux plus grands orateurs, parce que, courant toujours après les ornements et les formes élégantes, ils n'acquièrent point ce tact fin et prompt qui met en état d'ajuster sur-le-champ

ses expressions à chaque individu, ce qui vaudrait mieux que leurs plus grandes phrases. » Aussi réclamait-il de tous ses vœux un traité spécial sur cette matière, qu'il proposait de caractériser par le nom spécial de *Prudence dans la conversation*.

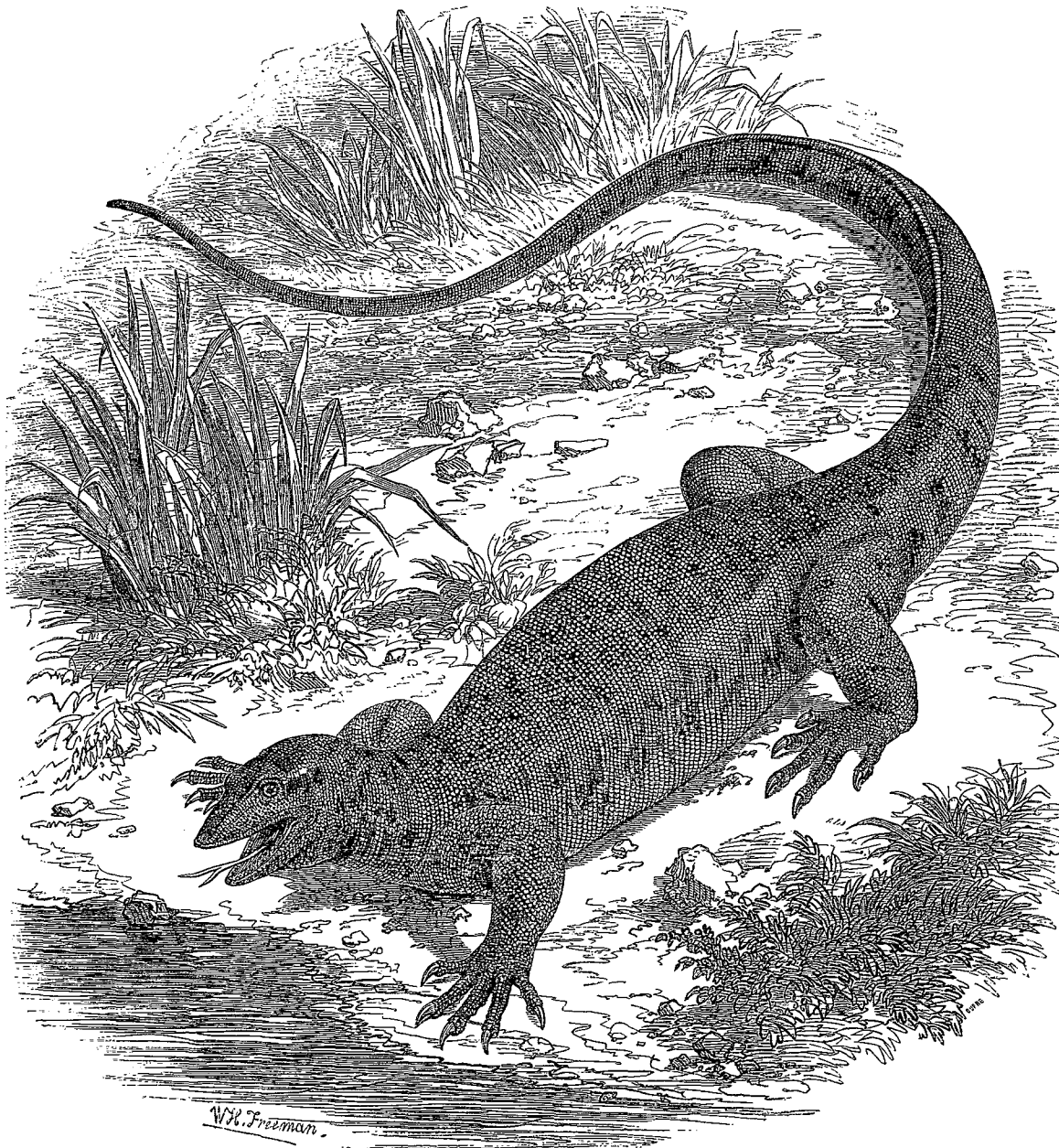
LE VARAN DU NIL.

Les varans sont, après les crocodiles, les plus grands des sauriens. Le varan du Nil, qui se trouve non-seule-

ment dans ce fleuve, mais aussi dans les rivières du Sénégal et dans celles du cap de Bonne-Espérance, a environ quatre pieds de longueur.

Ce reptile a les membres bien développés, les cinq doigts séparés les uns des autres dès la base et armés d'ongles crochus, comprimés, très-acérés.

La tête a la forme d'une pyramide à quatre faces. On voit sortir de la bouche une langue charnue, très-extensible, cylindrique dans les trois quarts de son étendue, et se terminant par deux pointes coniques, recouvertes d'un épiderme corné. Ces deux pointes peuvent s'écarter l'une



Le Varan du Nil. — Dessin de Freeman.

de l'autre, comme si la langue était fendue dans toute sa longueur.

La queue, plus longue que tout le reste du corps, est fortement aplatie de droite à gauche et surmontée d'une crête saillante.

Les parties supérieures du corps sont d'un gris verdâtre piqueté de noir et marqué, à partir des épaules jusqu'à la racine de la queue, de sept ou huit rangs transver-

saux d'ocelles jaunâtres. Les parties inférieures sont d'un gris plus clair, nuancé sur les flancs de taches foncées.

Les varans courent avec vitesse, mais leur course est sinuose, comme celle des serpents. Ils se nourrissent de gros insectes, de jeunes tortues, de caméléons, de poissons; ils attaquent même, dit-on, les quadrupèdes de moyenne taille qui viennent boire au bord des rivières ou des lacs.

MON VIEUX JACOB.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 42.

Jacob approchait alors de la quarantaine, et la veuve Sarah avait une Gritie (*) dont les trente-quatre ans venaient de sonner. Quand il faisait mauvais temps, Jacob restait à la maison, regardant, sans dire mot, dans l'eau écumante, les bras maigres de Sarah Grotendank et les bras rouges de sa fille Gritie, qui, un jour comme l'autre, savonnaient du linge.

Vers le cinquième automne que Jacob passait sous le toit de Sarah, une pensée hardie traversa, un jour, pour la première fois son esprit. Vraiment, Gritie avait si bonne mine ! Et, pendant ces cinq années, elle avait si souvent regardé Jacob à travers la vapeur de son eau de savon ! Lorsqu'elle parlait de ses voisines et contait l'histoire de quelque mariage, la mère clignait de l'œil vers son locataire et disait :

— Une drôle de fille que la Gritie !

Stip faisait-il, dans sa simplicité, quelque remarque sur les bras de Gritie ou sur son activité, la mère clignait de l'œil vers sa fille et disait :

— Oh ! ce Stip, ce Stip ! toujours à conter fleurette. Je ne sais pas, Stip, mais je crois qu'il faudra bientôt nous séparer.

De cela, mon Jacob n'avait pas la moindre envie. Et c'est ainsi que, lorsque ses quarante ans eurent sonné, il se trouva marié, marié à Gritie Grotendank.

Pauvre Jacob ! tu sentais aussi le besoin d'un attachement en ce monde, d'un être qui te parlât d'affection, qui passât autour de ton cou son bras, rouge ou non, et qui pressât tendrement ta main. D'ailleurs n'avais-tu pas un revenu annuel de cent florins gagnés tambour battant ? Et puis Gritie pouvait continuer à blanchir ; la mère Sarah elle-même n'était pas encore si vieille et gagnait son pain.

Un peu plus d'un an après leur mariage, il fallut que Gritie cessât de savonner... Elle donna à son mari un petit Stip, vrai portrait de son père, si ce n'est que le bambin avait tous ses dix doigts. Ah ! que Jacob Stip était heureux, et qu'il se trouvait riche ! Il aurait bien voulu battre le rappel dans le quartier pour rassembler tout le voisinage et faire éclater la joie qui l'étouffait.

— Comment ça va-t-il, la mère ? Comprenez-vous bien, grand'mère ? voilà un enfant d'elle et de moi ! Mon Dieu ! je ne savais pas que l'on pût être si heureux dans ce monde ! Mais chut ! il ne faut pas faire de bruit autour d'une accouchée.

Gritie ne put quitter le lit pendant bien des semaines après l'arrivée du petit Stip. Jacob, qui dans les derniers temps avait essayé, pour gagner davantage, de fabriquer des filets, et qui les vendait à peu près pour rien, mit sa navette de côté.

Le bon Jacob se dévouait, en vérité, comme une femme. La nécessité aidant, il se servait de telle façon de ses mains mutilées qu'à la fin il en était venu à se demander si l'homme a bien besoin de dix doigts, quand sept lui seraient, après tout, suffisants.

Enfin, après deux mois Gritie se remit à savonner, et tout reprit au logis son ancienne allure. Seulement Jacob mangeait souvent un morceau de pain noir de moins pour que sa femme n'en manquât jamais. Quant au marmot, qui ne donnait encore que de la joie, la tirelire de la grand-mère, où, selon Gritie, il y avait bien cinquante florins, avait fourni à ses premières dépenses,

(*) Abréviatif de Marguerite.

Mais Gritie n'en resta pas à un petit Stip. Deux ans après, elle mit au monde une frêle petite Sarah, et les bras maigres de la grand-mère, hélas ! ne rendaient plus de service. Ils avaient enfin trouvé le dernier repos. C'est à cette époque de sa vie que notre ami se décida à s'offrir comme *oppasser* (*), fonction qu'il exerçait au moment où il jugea à propos de m'élever au rang de « monsieur. »

Avec ses rhumatismes qui allaient en augmentant, le pauvre Jacob avait bien de la peine à contenter les mes-sieurs qui l'employaient. Déjà durant six années il en avait honnêtement et fidèlement servi trois, aussi honnêtement et fidèlement qu'il avait servi sa patrie. Comment se fai-sait-il donc que moi aussi je pusse disposer de lui comme *oppasser* ? Reculez avec moi, lecteur, de quelques jours.

C'est le soir de la Saint-Nicolas (*). Naturellement le temps est humide et froid ; car d'aussi loin que je me rappelle, le soir de la Saint-Nicolas le temps a toujours été humide, froid ou neigeux, ou tout ce que l'on voudra, excepté beau. Tourbons la grosse tour de l'église ; sui-vons ces rues à droite, à gauche, puis encore à droite et encore à gauche. Nous arrivons enfin à l'entrée d'une ruelle. La cinquième maison à gauche est celle de Stip, l'ex-tambour. Là réside la pauvreté, mais là l'ordre règne aussi. Près d'une petite lampe économique, mère Gritie ravaude des bas de laine. Le garçon de dix ans, Gilles, se tient près de la table et lit à haute voix et bien couram-ment le livre le plus avancé de l'école gratuite, pendant que sa sœur étire avec un couteau ébréché les attaches des cols et des chemisettes que la mère doit reporter pro-pres à domicile le samedi.

La porte s'ouvre : c'est Jacob.

— Il fait froid dans la rue, dit-il. L'épaule du baudrier me tire terriblement... Pas un temps à sortir pour son plaisir.

Trois visages dans la chambre regardent le père d'un air interrogateur.

— Ne pas sortir !... un soir de Saint-Nicolas ?... de-mande la mère ; mais, Stip, c'est comme si tu voulais pri-ver les enfants de tous les plaisirs... Quand ils étaient petits, nous les prenions sur nos bras, et maintenant qu'ils sont grands et qu'ils marchent, tu veux les garder à la maison !... C'est encore comme l'an dernier, à cause du mauvais temps. Je ne te reconnais plus.

— C'était bon quand ils étaient petits, dit Jacob.

— Mais à présent qu'ils comprennent mieux, pourquoi rester à la maison ?

— Qu'ils comprennent mieux !... hum ! répète le père. Et il ajoute plus bas : — Regarder et admirer, c'est amu-sant ; mais regarder et admirer, savoir ce qui est bon et n'y point goûter, c'est... vois-tu, ce n'est pas amusant. Cela s'appelle aller à l'église des tentations.

— Ah ! va te promener avec tes tentations ! répond Gritie.

— Dis-tu quelque chose, femme ?

Gritie se lève, va rapidement à son mari ; son visage a pris une expression plus douce :

— Je ne pensais pas à ce que je disais, Jacob ; voici ma main. Mais, vois-tu, ajoute-t-elle de façon à n'être pas entendue de sa petite famille, rester à la maison, ça me semble trop dur. Combien conduisent leurs enfants, pour voir seulement, qui n'ont pas un *stuiver* à dépenser ! Et toi donc, Jacob, tu pourrais bien disposer de deux

(*) L'*oppasser* demeure chez lui et va remplir les fonctions de do-mestique chez plusieurs personnes, à différentes heures de la journée.

(*) Il est bon de rappeler ici que la veille de la Saint-Nicolas équi-vaut, en Hollande, à notre matin du premier de l'an ; c'est l'époque où l'on se fait des présents. Ce soir-là, les magasins sont dans tout leur éclat, et les rues très-fréquentées. — Voy. t. XXIX, 1861, p. 65.

double *stuivers*?... Non?... Bonté du ciel!... Alors, je ne sais plus où passe l'argent. Si je fais le compte, il te reste... oui, tu as beau t'impatienter! il doit te rester quelque chose, si tu as autant d'économie que moi. Pour le ménage, j'ai trois florins et demi par semaine; mais le reste de ce que tu gagnes... te glisse-t-il donc entre les doigts? Tu es trop honnête, Jacob, pour prendre ton plaisir aux dépens de ta femme et de tes enfants. Je sais que tu as beaucoup à payer et que tout est cher; seulement, tu pourrais bien épargner quelque petite chose pour le plaisir de tes enfants... je ne parle pas de ta femme. Pourtant je me disais : Jacob m'apportera bien un rideau neuf à la Saint-Nicolas... Et pour les petits... quoi! pas seulement pour eux deux pauvres doubles *stuivers*!

— Enfants, avez-vous donc bien envie de sortir? demande Jacob.

— Ah! oui! répond le duo.

— Et vous ne demanderez rien de toutes les bonnes choses que vous verrez?

— Oh! bien sûr, père.

— A la bonne heure, dit Jacob, tout en haussant un peu les épaules.

Que c'est beau les boutiques! que c'est beau! Que ces bonshommes de pain d'épice sont brillants sous leurs dorures! Ils ressemblent à des ambassadeurs en costume de gala. « Tout cela est pour les enfants », dit le fascinant étalage de petits chevaux, de charrettes, de chiens, de chats, de sabres, de fusils, de boîtes à jeux, de poupées mécaniques. Tout cela est pour les enfants! et les enfants se pressent contre la devanture.

Le petit Gilles tient son père par la main. Gilles est un garçon vif, intelligent, plein d'émulation, presque toujours de bonne humeur; mais, pour le moment, il bâille piteusement. Gritie suit avec Sarah; elle l'a prise dans ses bras.

Stip se sent tiré par son habit.

— Ne peux-tu pas leur acheter un Nicolas de pain d'épice?...

— Je t'avais pourtant prévenue, Gritie... je ne peux pas. Vrai, je ne peux pas!

— Avare! dit la mère. C'est une honte! alors je retourne à la maison.

La sueur couvre le front du pauvre père. Déjà cent fois il a tourné et retourné les sous et les *cents* ⁽¹⁾ au fond de sa poche.

— Non, non! se dit-il, ça ne se peut pas. — Mère!

— Que veux-tu?

— Ne te fâche pas, Gritie. Retourne tranquillement à la maison avec Sarah. M. Van-Thienen m'a dit de retourner chez lui ce soir. Il ne dit jamais ça : comprends-tu? J'irai avec Gilles. Qui sait?... Allons, à tantôt. Adieu, Sarah! adieu, petite!

Et il murmure en lui-même : — Avare!... Elle me reproche de ne rien acheter aux enfants!

Jacob, tout en menant Gilles tristement par la main, arrive bientôt à la maison de son bourgeois.

— Que venez-vous faire, vous? demande la servante Bettie ⁽²⁾, qui ouvre la porte de fort mauvaise humeur, parce qu'elle ne peut sortir.

— Monsieur m'a dit de revenir.

— A vous?... Ah! oui, vous pourrez bien repasser les couteaux. Venez avec moi.

— Volontiers, si ça peut vous faire plaisir. Irez-vous dire à monsieur?...

— A monsieur? Il est sorti.

— Ah!... et madame?

(1) Le *cent* vaut un peu plus que deux de nos centimes.

(2) Abréviatif d'Elisabeth.

— Eh bien, madame se dandine dehors à son bras.

— Sortie!... tous les deux sortis!

Et Jacob se met à repasser les couteaux.

— Et n'ont-ils rien dit?

— Ils ont dit qu'ils reviendraient tantôt, et que si l'on apportait des paquets je devais les mettre soigneusement dans la chambre à côté. Dites donc, il est bien venu quelque chose : toute une boîte de chez le pâtissier. Oh! Dieu, qu'elle sent bon! J'ai regardé dedans, elle est toute pleine de lettres en pâtisserie ⁽¹⁾... Voulez-vous la voir aussi?

La voilà partie. Gilles suit Bettie des yeux. Jacob continue à repasser ses couteaux; mais il ne pense qu'à une chose : N'a-t-on rien dit pour lui?

— Là, vieux tapin, crie Bettie en revenant avec une boîte d'une grosseur respectable. Là, regardez-moi ça, et sentez-moi ça un peu!... L'eau en vient à la bouche, pas vrai? Qu'en dis-tu, toi, petit? S'en donnent-ils, hein! se régalaient-ils de bonnes choses, tandis que nous, pauvres gens, nous nous fatiguons à repasser les couteaux et à laver les assiettes! Cependant on aime ce qui est bon tout aussi bien qu'eux, n'est-ce pas, mon garçon? — Après tout, ajoute la servante avec un air de finesse, mon avis est qu'il ne faut pas se laisser priver de tout et que celui qui n'est pas le plus fort doit chercher à être le plus malin; est-ce vrai, ou non?

Jacob ne dit mot et continue à repasser ses couteaux.

— Quand je rognerais un morceau de cet N, ou de cet M, on ne le verrait pas. Et vous, mon vieux?...

— Je n'en ferais rien, dit Jacob.

Une clef tourne dans la serrure de la porte d'entrée.

— Eh, bon Dieu! les voilà! s'écrie Bettie en rougissant.

Et elle cache précipitamment la boîte sous une armoire.

— N'est-il rien venu, Bettie?

— Oh! mon Dieu, non, Madame.

— Rien du tout?

— Non, rien du tout, Madame.

— C'est singulier! Qui fait ce bruit?

— Jacob, Madame.

— Ah! c'est juste. Jacob, voulez-vous entrer?

— Avec votre permission, Madame. Qu'y a-t-il pour votre service, Madame?

— Jacob, vous ne pouvez sans doute pas fêter beaucoup la Saint-Nicolas avec vos enfants?

— Cela est vrai, Madame.

— Eh bien, tenez... Monsieur est content de vous; voici un paquet que nous avons préparé pour vous : nous avons l'espoir qu'à l'avenir vous ferez toujours de votre mieux pour nous contenter.

Comme la physionomie de Jacob s'éclaircit! Quelle radieuse expression sur le visage ordinairement si placide du petit homme! Que son sourire est reconnaissant! que sa voix est émue!

— Dieu vous récompensera, Madame. Demander, je ne le fais jamais, car, Dieu merci! nous ne sommes pas dans le besoin. Mais à la Saint-Nicolas, pour les enfants, c'est autre chose. Maintenant, je remercie Monsieur et Madame de tout mon cœur, et s'il peut être agréable à Monsieur et à Madame que je vienne garder les enfants le dimanche, je suis à leur disposition.

— Madame, dit la servante qui entre en ce moment, voici ce qui vient de chez le pâtissier. On demande si cette boîte est pour vous. J'ai bien grondé le garçon de ce qu'il venait si tard.

— Ce n'était pas très-nécessaire. Posez la boîte à terre, Bettie.

(1) Il est d'usage, en Hollande, de donner à la Saint-Nicolas des gâteaux feuilletés figurant les initiales des personnes auxquelles on les destine.

— Ah bien ! je disais tantôt à Jacob : Est-ce assez se moquer de madame ! Si ce n'est pas une honte à ce pâtissier d'avoir fait attendre madame si longtemps !

Bettie n'avait déjà que trop parlé ; elle quitta la chambre en rougissant. Heureusement pour elle, madame n'y fit pas attention.

Jacob, après avoir été chercher à la cuisine son petit garçon, afin de lui faire remercier monsieur et madame, prit enfin congé en prononçant son inévitable :

— Rien de plus pour votre service ?

La suite à la prochaine livraison.

ANCIENS FESTINS DE LA GÉORGIE

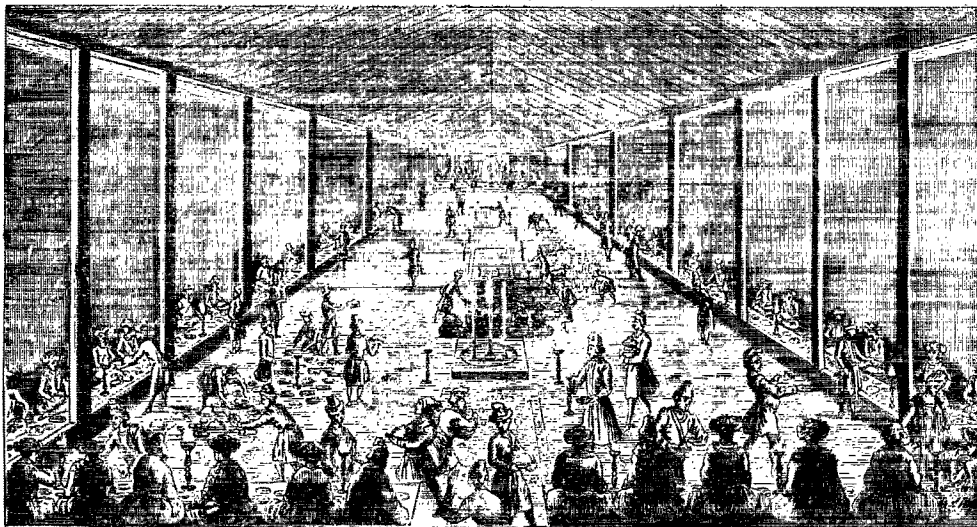
ET DE LA PERSE.

En 1665, Chardin, arrivé à Tiflis, constata l'influence croissante des mœurs de la Perse dans cette capitale de la Géorgie. Il assista à un festin royal où dominaient les habitudes musulmanes ; bien que le seigneur qui le donnait fût chrétien, les femmes s'en trouvaient exclues. C'était un repas de noce. « Le prince, dit Chardin, était au fond sur une estrade plus élevée que les autres et couverte d'un dais fait en dôme ; son fils et ses frères étaient à sa droite. » Le festin, d'ailleurs très-silencieux, fut démesurément long. L'attention du voyageur se porta sur un buffet chargé « d'environ cent vingt vases à boire, tasses, coupes et cornes ; soixante flacons et douze brocs.

Les brocs étaient presque tous d'argent, les flacons étaient d'or lisse ou émaillé, d'autres couverts de pierreries, et d'autres d'argent. Les cornes étaient garnies à l'instar des plus riches tasses. »

Les joyeuses et étranges réunions auxquelles présidait le roi de Perse, schah Abbas II, précisément à la même époque, contrastent singulièrement avec ce silencieux repas de noce. Tavernier, le joaillier voyageur, partageait la faveur de ce prince avec l'habile Chardin, dont ses récits confirment souvent l'exactitude. Chaque marché qu'il concluait avec le schah était suivi d'un splendide festin, dont on parlait dans tout Ispahan. Un artiste français qu'on ne connaît plus guère aujourd'hui, mais dont on estimait jadis le talent, Daulier-Deslandes, nous a conservé l'amusant récit d'une fête qui commença, dit-il, dès les neuf heures du matin, dans le palais du roi. Un Arménien, voulant faire sa cour à schah Abbas, lui avait fait cadeau d'une épinette ; il fallait quelqu'un pour en tirer parti ; on se rappela à propos les talents de l'artiste parisien, qui logeait en ce moment au couvent des Augustins, dont le père Raphaël était supérieur. Un sophi courut le chercher et le prit en croupe, bien qu'il n'eût point dîné, et l'amena au palais, où on ne lui laissa guère le temps de se dédommager.

« La salle où se faisait le festin estoit fort grande, peinte à la moresque, dit-il... Je fis trois profondes inclinations, comme l'on m'ordonna, et puis m'allay mettre entre nos Francs, qui estoient à deux pas du roy, assis



Un festin à Tiflis, en 1665. — D'après Chardin.

sur le tapis comme des tailleurs. Le roy avoit le dos contre la muraille et estoit à plat comme les autres. Son habit n'estoit pas fort riche ; il avoit les pieds nus, et, sur sa teste, un bonnet à la persienne, tel que l'on en porte à la campagne dans le pays. Le révérend père Raphaël estoit assis auprès de luy à son costé gauche. Il se fit dire qui j'estois ; puis il me commanda de jouer de l'épinette que l'on m'apporta. J'obéis aussitôt et me mis à toucher ou plustôt à brouiller quelques accords qui, nonobstant que l'épinette ne fût pas d'accord et que je ne jouasse rien qui vaille, ne laissèrent pas de plaire au roy, qui dit que cela alloit bien ; mais comme je sçavois le contraire et que le bruit que nous faisons m'empeschoit de m'entendre, je m'avisay de chanter des chansons à boire. »

La musique, au surplus, ne manquait pas au festin : « Les musiciens y faisoient de leur mieux ; les instruments

dont ils animoient la fête étoient certaines espèces de luths qu'ils touchent assez passablement, et leurs violons à une corde, desquels ils soutenoient les voix qui n'étoient point désagréables. »

Toutes les folies que purent imaginer l'artiste français et ses compagnons furent bien reçues ce jour-là. « Le roy fit donner à l'un d'entre eux une bourse de cinquante tomans, qui valent environ deux mille deux cent cinquante livres. » Mais tout ne se passa pas toujours aussi bien. Schah Abbas prétendit que les chrétiens qui l'amusaient se fissent musulmans. Daulier-Deslandes résista aux propositions et sut s'esquiver à propos. Il visita ensuite les ruines de Tchelminar, et revint à Paris, où il dédia son livre « aux honnestes gens. » Ce livre parut en 1653, sous le titre de *Beautez de la Perse*.

ARY SCHEFFER.

Voy. tome XXX, 1862, page 1.



Ary Scheffer. — Dessin de Chevignard, d'après une photographie communiquée par MM. Dusacq et C^{ie}, éditeurs de la belle gravure de Saint Augustin et sa mère.

Ary Scheffer naquit en Hollande, à Dordrecht, en 1795. La Hollande venait d'être conquise par l'armée de Pichegru et formait huit nouveaux départements de la république française. Ary Scheffer était donc Français par sa naissance, comme il l'a été par son choix, par le caractère de son talent, par sa vie tout entière.

Cependant son enfance se passa dans sa ville natale, et il y reçut ses premières leçons. Son père était un peintre de talent qui mourut jeune, laissant trois orphelins; sa

mère, femme pleine d'intelligence et de courage, dirigea seule son éducation et celle de ses frères, et sut faire de ses trois fils des hommes de cœur et de talent. Ary était l'aîné. Il avait donné déjà des preuves non douteuses de sa vocation d'artiste; dès l'âge de douze ans, il avait acquis assez d'habileté pour peindre un tableau dont les figures étaient de grandeur naturelle et qui eut, en 1807, les honneurs de l'exposition publique d'Amsterdam. A ce précocement talent, il fallait un autre enseignement que ceux

qu'il pouvait trouver à Dordrecht; M^{me} Scheffer rassembla le peu de ressources qui restaient à sa famille, et conduisit à Paris ses trois enfants.

C'était l'époque où David exerçait sur l'art un empire absolu. Tout ce qui ne s'était pas plié à sa forte mais étroite discipline était alors dédaigné ou méconnu. Greuze venait de mourir oublié; Prudhon vivait misérable; Géricault, qui avait exposé au Salon de 1812 son *Hussard*, un chef-d'œuvre, découragé, se faisait soldat. La même année, Scheffer, après avoir fréquenté les principaux ateliers, fait connaissance avec quelques-uns des élèves de David, et visité Prudhon, se décida à entrer dans l'atelier alors en vogue de Pierre Guérin. C'est dans cet atelier, sous ce maître dont les principes étaient déjà ébranlés et qui tolérait dans ses élèves une indépendance qu'il ne s'accordait pas à lui-même, que commençait à germer l'opposition devenue quelques années plus tard une lutte ardente contre l'école de l'empire. Scheffer y prit part, non-seulement par ses exemples, mais par l'influence naturelle que lui donnaient sa grande intelligence et l'autorité d'un caractère supérieur à ses œuvres. Quinze ans après, à l'occasion du Salon de 1828, dans un écrit conservé par M. Louis Viardot, son ami, il jugeait ainsi lui-même l'école et le mouvement qui avait rompu les barrières où elle s'était volontairement enfermée. Une « période de cinquante ans, disait-il (de 1778 à 1828), embrasse la vie tout entière de l'école classique, depuis sa naissance au sein d'une réaction contre le faux goût, la futilité, l'incorrection et l'indécence, jusqu'à sa décrépitude. Cette école, durant ses années de virilité, ne l'a cédé à aucune autre; elle a marché avec une fermeté admirable vers le but exclusif que sa tendance lui assignait; elle l'a atteint si parfaitement qu'elle a fait un moment illusion sur tout ce qu'elle laissait en arrière, et par la puissance du talent, par l'attrait de la nouveauté, elle a conduit toute une génération à n'aimer, en peinture, que la correction des contours, à n'être sensible, en fait de beauté, qu'au type des statues et des bas-reliefs antiques. Tout cela ne pouvait durer qu'un temps, parce que l'art de peindre, loin d'avoir pour bornes un certain type de dessin, ne se borne pas au dessin lui-même; qu'il renferme encore le coloris, l'effet, la reproduction fidèle des passions, des lieux, des temps; que l'histoire tout entière, et non pas seulement quelques siècles, entre dans son domaine. Après avoir contemplé jusqu'à satiété des figures grecques et romaines, le public blasé sur ce plaisir ne pouvait manquer d'en désirer d'autres... D'ailleurs, ceux qui déplorent la dépravation du goût ont tort de l'imputer soit au public, soit aux artistes de la génération nouvelle. Est-ce la faute des uns et des autres si l'auteur de la *Mort de Socrate* a terminé sa longue carrière par le tableau de *Mars, Vénus et les Grâces*? si les auteurs d'*Atala* et de *Marius Sextus* ont produit, sans se douter qu'ils rétrogradaient vers le siècle des mignardises, *Pygmalion*, *l'Aurore* et *Céphale*? De bonne foi, pouvait-on prendre à ce point pour-la continuer une école qui, dans les ouvrages mêmes de ses créateurs, donnait de pareils signes de décadence? Si rétrograder vers 1790 ou 1800 était une chose impossible pour David ou pour Girodet, elle devait l'être bien plus encore pour les élèves de leurs élèves. En fait d'art, on peut retourner à plusieurs siècles en arrière; on ne recule pas à trente ou à quarante ans. Dès qu'une école est tombée au-dessous d'elle-même, il n'est pas donné à celle qui la suit de ramener les beaux jours de la première. C'est une nouvelle ère qui commence, une nouvelle génération qui s'élève pour suivre le même chemin que celles qui l'ont précédée, pour suivre les mêmes vicissitudes de faiblesse, de vigueur et d'épuisement. »

Déjà, au Salon de 1817, on pouvait pressentir le mouvement qui se préparait; à celui de 1819, la révolution éclata. Géricault, qui avait repris ses pinceaux, exposa son *Radeau de la Méduse*; Delacroix, sa *Barque du Dante*; Scheffer, ses *Bourgeois de Calais*. Ce dernier tableau n'était pas, comme les deux autres, l'œuvre d'un novateur bien convaincu. « Ni l'exécution matérielle, ni le dessin, ni la couleur, dit M. Vitet ⁽¹⁾, n'affectaient grand désir d'innover: on eût dit au premier aspect un de ces tableaux d'histoire comme alors on en faisait tant; mais plus on regardait, moins on trouvait qu'il ressemblât aux autres. Certaines physionomies, certaines attitudes, révélaient chez le peintre un don particulier qui le distinguait de la foule, le don d'exprimer la pensée et de faire lire dans l'intérieur des âmes. » Le tableau fut vivement critiqué. Scheffer a raconté lui-même ⁽²⁾ de quel découragement il fut saisi en lisant dans un journal qu'il avait fait l'œuvre non-seulement d'un mauvais artiste, sans talent et sans savoir, mais d'un mauvais Français. « J'étais, dit-il, très-pauvre, très-ignoré, et je restai anéanti sous l'anathème. Je fus bien étonné quand mon maître (Guérin) m'annonça que M. Gérard désirait connaître le jeune auteur du malheureux tableau. Je me rendis chez lui; il me reçut avec une bienveillance digne, loua beaucoup et la composition du tableau et l'expression des têtes, tout en me donnant des avis très-sévères sur l'exécution et la couleur; puis il me demanda ce que j'allais entreprendre de nouveau. Je disais la vérité en lui répondant que, sans ses encouragements, j'allais quitter la carrière des arts, et que j'étais trop pauvre pour entreprendre un autre tableau. Il m'engagea à prendre patience et à révéler le voir dans quelques jours. Quand je me rendis chez lui, il me remit une lettre de commande pour un tableau de 3 000 francs qu'il venait d'obtenir pour moi du préfet de la Seine: dans ce moment, c'était presque une fortune. Plus tard, il me fit une commande d'autres tableaux; enfin c'est à lui que je dois d'avoir été choisi, en 1821, comme maître de dessin des enfants de M. le duc d'Orléans. » On sait quels liens étroits s'établirent entre l'artiste et les jeunes princes dont l'instruction lui était confiée, et l'amitié que lui voua particulièrement le jeune duc de Chartres, fils aîné de Louis-Philippe.

Avec le don de l'expression, qui a le plus puissamment agi sur le public et qui a surtout contribué à rendre les œuvres de Scheffer populaires, l'artiste en possédait un autre, la composition, qui n'est pas moins nécessaire pour prendre rang parmi les peintres dans notre pays. Ces deux dons, on les trouve réunis dans un grand nombre de tableaux de dimension médiocre qu'il peignit vers cette époque, représentant de petits drames familiaux, des scènes doucement émouvantes, des épisodes des dernières campagnes de l'empire. La gravure et la lithographie en ont partout répandu des reproductions. Tout le monde connaît la *Veuve du soldat*, la *Famille du marin*, le *Retour du conscrit*, la *Sœur de charité*, les *Enfants égarés*, les *Orphelins sur la tombe de leur mère*, l'*Incendie de la ferme*, le *Baptême*, les *Pêcheurs pendant la tempête*. Le succès de ces compositions n'était pas dû seulement à une faveur passagère, au goût du jour, ou au choix de sujets qui faisaient frémir la fibre encore douloureuse du patriotisme. Il faut y reconnaître un autre genre d'habileté, l'art de grouper des figures avec goût et avec clarté, de les faire parler par le geste, de donner à chacune l'expression qui lui convient et de mettre dans toutes une émotion communicative. La *Scène d'invasion en 1814*, que l'on a revue

⁽¹⁾ Dans la notice placée en tête de l'œuvre photographié d' Ary Scheffer.

⁽²⁾ Dans une lettre adressée à M. Ch. Lenormant, à l'occasion de son *Essai sur François Gérard*.

à l'exposition des œuvres d'Ary Scheffer, faite à Paris après sa mort, est, parmi ces compositions, une des plus heureuses. Elle était bien choisie pour montrer l'esprit qu'il mettait dans leur conception, le soin qu'il apportait à en choisir tous les détails, aussi bien que la verve avec laquelle il les exécutait.

Le goût public s'était attaché à ces petits poèmes aimables ou pathétiques, et le succès en était assuré. « Scheffer s'arrêta quelques années, dit M. Viardot ⁽¹⁾, dans ce genre modeste et secondaire, sans doute, mais qu'il avait créé, qui était de lui, qui était alors lui-même. Il s'y trouvait retenu par son goût, par le succès, par des commandes nombreuses... enfin par le besoin impérieux de rendre son pinceau productif et de lui faire rapporter beaucoup d'argent. Scheffer n'était pas devenu seulement le père de sa famille; il était dès ce temps, il fut toute sa vie, une sorte de trésor commun où venaient puiser dans leurs besoins ses amis, ses confrères, où venaient puiser toutes les infortunes. Jamais il ne sut refuser un secours ou un service. Mais, en outre, son intime liaison avec le général Lafayette et les chefs de l'opposition libérale, à laquelle il appartenait avec conviction et dévouement, l'avait jeté dans les tentatives qui précédèrent le triomphe de 1830. Il y engagea sans marchander ses bénéfices passés, ses bénéfices à venir; il y engagea toute sa fortune, c'est-à-dire son talent et son travail. »

C'est vers le même temps que Scheffer peignit les portraits de plusieurs des hommes les plus éminents du parti libéral, Lafayette, Dupont de l'Eure, Destutt de Tracy, Béranger, Laffitte, Odilon Barrot, etc. Par son frère Arnold, rédacteur et gérant du *National*, il se trouvait aussi en relation avec Armand Carrel et avec M. Thiers, qui, dans ses comptes rendus des expositions, se montra un des plus vifs partisans de la nouvelle école, et qui accorda à Scheffer des éloges presque sans restriction, lorsqu'au Salon de 1824 il exposa de nouveau un grand tableau, *la Mort de Gaston de Foix*. Ce tableau, actuellement au Musée de Versailles, est une peinture vigoureuse qui ne manque pas d'éclat ni de poésie; mais, il faut bien le dire, ce qui faisait alors battre des mains à plus d'un admirateur passionné, c'étaient surtout les libertés que s'était accordées le jeune artiste et les négligences volontaires de l'exécution.

Ces défauts si sensibles aujourd'hui rencontrèrent dès cette époque des critiques que Scheffer sut écouter. « C'était un de ses dons, dit M. Vitet, don précieux dans les arts comme à la guerre, que cette promptitude qui d'un coup d'œil voit une fausse route, et qui, sans marchander, s'en détourne à l'instant... Au plus fort de sa vogue, il fut pris d'un immense regret de ce qu'il appelait son éducation manquée... Scheffer était, on peut dire, aux prises avec lui-même, se livrant les plus grands combats, se soumettant aux plus rudes épreuves qu'aucun maître peut-être ait jamais acceptées au delà de la première jeunesse. » On était alors au plus fort de la guerre de l'indépendance grecque, qui passionnait toutes les âmes libérales. Scheffer préparait le tableau des *Femmes souliotes* se précipitant du haut d'un rocher pour échapper aux outrages et à l'esclavage des Turcs. Ce tableau, que l'on peut voir aujourd'hui au Musée du Luxembourg, fut exposé au Salon de 1827 et marqua un pas décisif dans la carrière du peintre. Il y abandonnait, en effet, les procédés violents, les tons heurtés, les empâtements outrés, justement reprochés aux adeptes exagérés de la nouvelle école, qui faisaient consister tout le talent dans le défaut de mesure; toutefois quelques-uns de ses amis qui lui croyaient d'autres aptitudes, regrettaient qu'il n'eût pas encore re-

noncé « aux recettes toujours un peu factices des coloristes de profession. » Ils se rappelaient, en présence de l'œuvre terminée, l'ébauche qu'ils avaient vue naguère dans l'atelier et qui leur semblait supérieure. « S'il eût été possible de monter le tableau de ton sans rien détruire du premier effet, il en serait résulté une œuvre irréprochable. » Mais à ceux qui lui conseillaient de s'en tenir à ce qu'il avait fait, Scheffer répondait : « En rester là! autant vaudrait n'avoir pas commencé. Ce n'est pas seulement pour grandir mes figures que je quitte les petites toiles, c'est pour peindre autrement. Si je m'en tiens à cette préparation, on me dira qu'en grand comme en petit je ne fais toujours que de l'aquarelle. Je veux serrer de près la forme, accuser non-seulement les contours, mais les reliefs. » ⁽¹⁾

La forme, le contour, le modelé, Scheffer sentait bien que toutes ces qualités lui manquaient encore; les acquérir allait être désormais l'objet de sa constante préoccupation, le but de ses plus laborieux efforts; non qu'à partir de ce moment il ait quitté sans retour la voie où il s'était engagé avec toute une génération d'artistes : plusieurs années encore, et dans plus d'un tableau, il s'essaya à cette peinture romantique qui lui avait semblé d'abord la plus propre à rendre les motifs qui plaisaient davantage à son esprit. Sa pensée était toute littéraire, et de bonne heure s'était nourrie des poètes étrangers, alors adoptés par le goût qui régnait dans les lettres. Il peignit le *Giaour* et la *Médora* de Byron; Walter Scott lui fournit le sujet de *Jeannie Deans en prison*; à Bürger il emprunta sa *Lénore*; Schiller lui inspira le *Larmoyeur* et le *Coupeur de nappe*, une de ses meilleures compositions; et il traduisit de Dante, avec un remarquable discernement de ce qui convient à la peinture et à la poésie, l'épisode de *Francesca de Rimini*; les œuvres de Goethe surtout furent pour lui une source à laquelle il ne cessa de puiser; il suffira de nommer les *Mignon*, le *Roi de Thulé*, et surtout ces deux figures de *Faust* et de *Marguerite*, qu'il suivit dans toutes les phases de leur existence légendaire, et qui furent pour lui, jusqu'à la fin de sa vie, comme des enfants adoptifs plus tendrement aimés, plus souvent caressés que tous les autres. Cependant son talent se transformait d'année en année, et les visions inspirées par les poètes ne lui apparaissaient plus sous les mêmes formes. Tel tableau dans lequel, au début, il avait pris pour guides les maîtres du romantisme, terminé ou reproduit quelques années plus tard; ne se ressemblait plus à lui-même. C'est ainsi qu'un second tableau du *Larmoyeur*, peint en 1850, et actuellement en Hollande, diffère entièrement, de faire et d'aspect, du tableau peint en 1834, qui est conservé au Musée du Luxembourg, et qui est malheureusement gravement altéré par suite de la mauvaise qualité des matériaux. « L'original du tableau de *Francesca de Rimini*, qui appartenait à M. le duc d'Orléans, dit M. Vitet, et qui parut à la vente de sa galerie, n'était pas non plus dans un état de parfaite conservation. Scheffer a eu le courage, comme pour le *Larmoyeur*, de faire une répétition entièrement peinte de sa main ⁽²⁾. Il faut voir cette *Francesca* nouvelle pour sentir ce que l'œuvre a gagné dans ce second enfantement, tout ce que vingt ans d'études, de réflexion, d'expérience, ont ajouté de délicates nuances et d'heureux traits d'expression à ce fonds déjà si riche. Scheffer ne s'est guère copié lui-même que pour ajouter, corriger, étudier à nouveau. Jamais content de ce qu'il avait fait, recommencer par espoir de mieux faire était un bonheur pour lui. »

La fin à une autre livraison.

⁽¹⁾ M. Vitet, *ibid.*

⁽²⁾ Ce tableau appartient à la fille de Scheffer, Mme Marjolin.

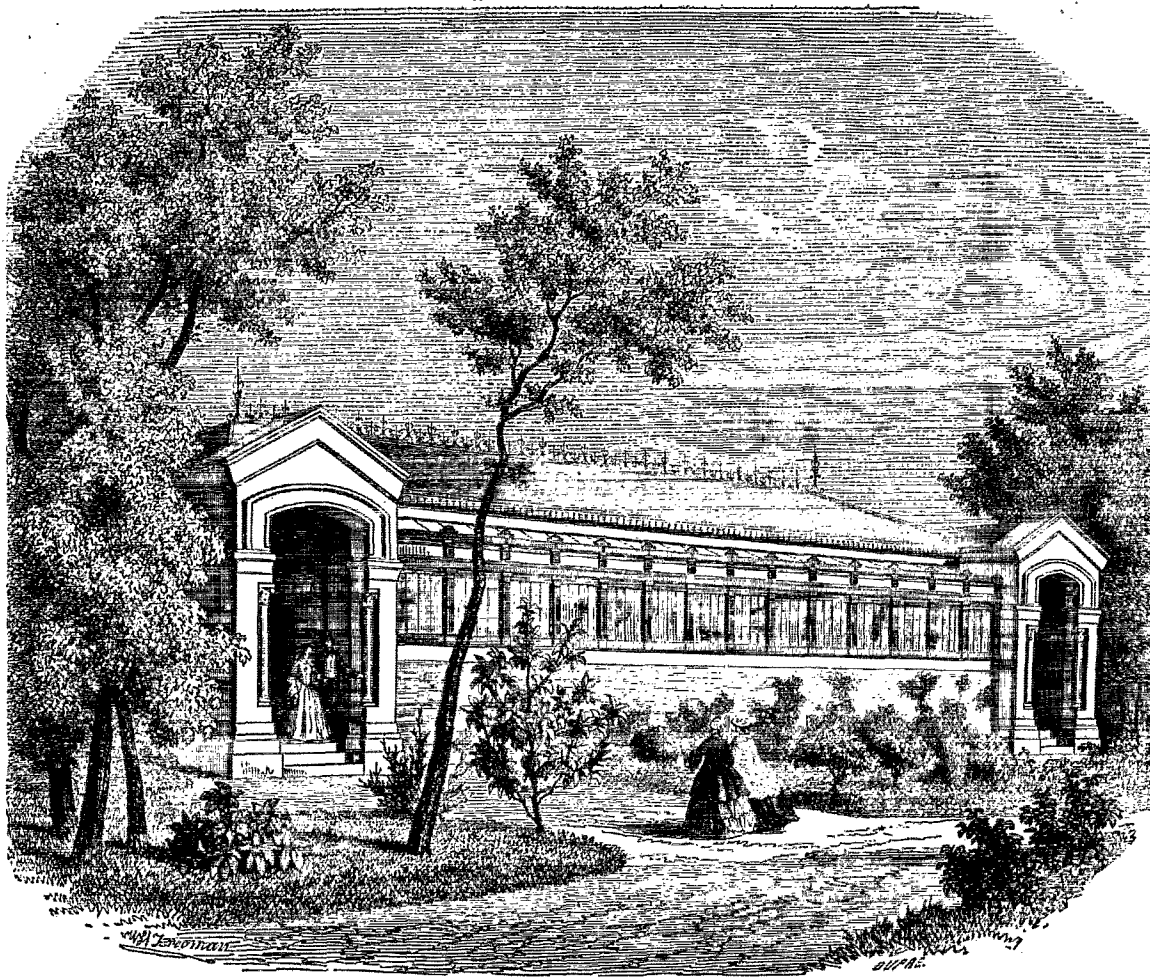
⁽¹⁾ *Gazette des beaux-arts* du 1^{er} février 1859.

L'AQUARIUM DU JARDIN D'ACCLIMATATION.

Voy. t. XXVII, 1859, p. 2.

Si les sciences naturelles, après un temps d'arrêt assez long, ont fait des pas de géant depuis le commencement de notre siècle, c'est en partie parce que l'esprit humain, comprenant l'insuffisance des moyens dont il avait pu disposer jusqu'à ce jour, s'est appliqué à trouver des appareils nouveaux qui permissent aux savants de pousser plus loin leurs recherches en s'appuyant sur les bases solides de l'expérience. Parmi tous ces moyens de progrès, nul n'occupe peut-être une place destinée à plus d'avenir que l'aquarium, à en juger par le nombre de découvertes intéressantes dont il est chaque jour l'instrument, Il est venu,

en quelques années, dévoiler tout un monde jusqu'alors inexploré. Grâce aux parois transparentes de ses cuves de cristal, nous pouvons admirer les brillantes couleurs des poissons, couleurs qui se ternissent au simple contact de l'air; les formes gracieuses des zoophytes, qui ne sont plus hors de l'eau que des masses informes; l'élégance et la variété de la végétation sous-marine, complètement inconnue. A combien de scènes de mœurs, ensevelies jusqu'alors dans les profondeurs de l'Océan, l'aquarium nous a initiés! elles ont même leur côté poétique. Quoi de plus dramatique que les luttes et les combats de ces crustacés à mine inflexible? Quoi de plus touchant que l'affection qui semble unir le bernard-l'ermite à l'anémone parasite, qu'il transporte partout avec lui? Quoi de plus original que ces mol-



Vue de l'Aquarium du Jardin d'acclimatation. — Dessin de Freeman.

lusques qui emmènent dans toutes leurs pérégrinations les plantes qui croissent sur leurs coquilles comme pour leur permettre de voyager continuellement à l'ombre?

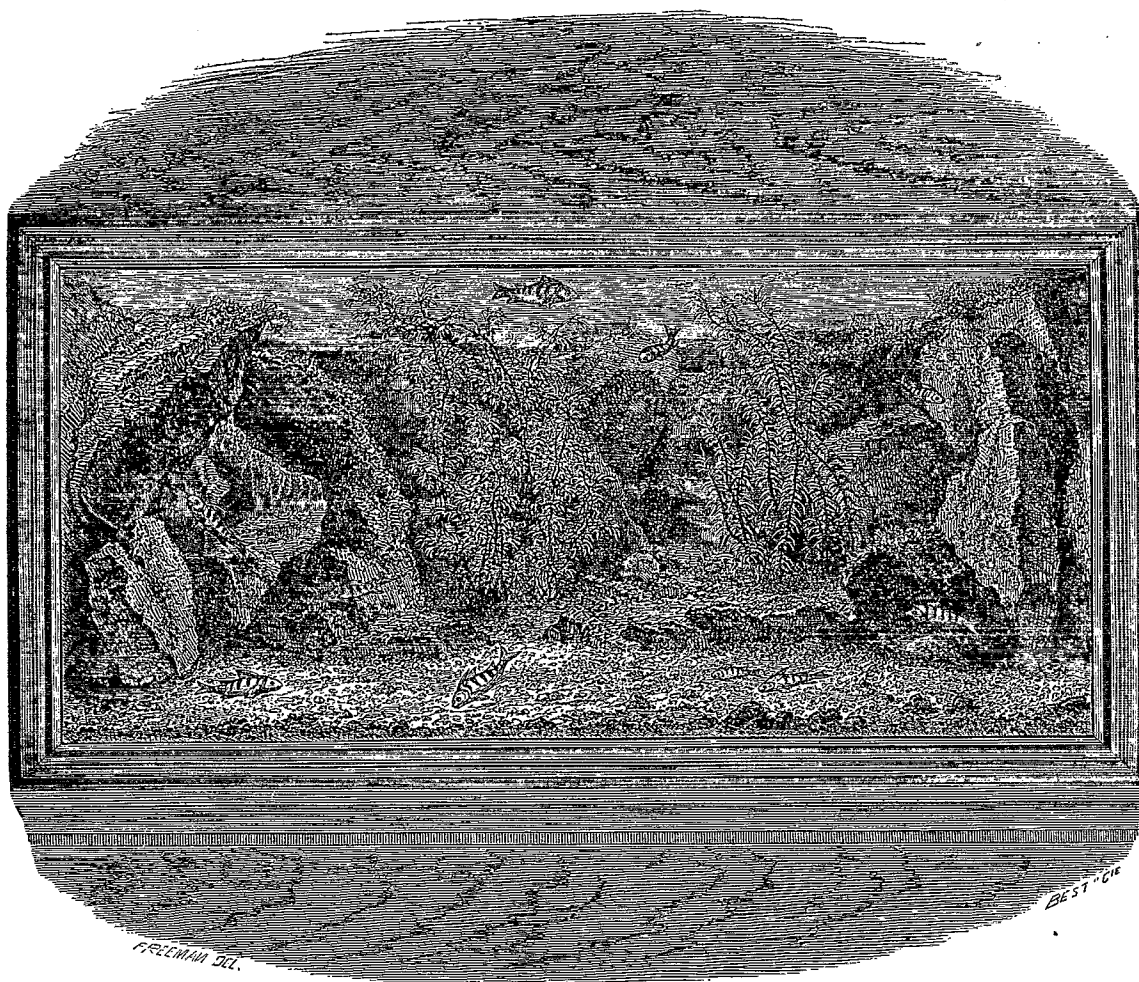
Ce furent principalement les découvertes de Priestley sur l'échange d'acide carbonique et d'oxygène qui a lieu entre les animaux et les plantes qui suggérèrent l'idée de peupler des uns et des autres un bassin, de manière à ce qu'ils pussent échanger réciproquement les gaz indispensables à l'entretien de la vie organique. Divers savants appliquèrent successivement ces principes jusqu'en 1858, époque à laquelle MM. Warrington et Gosse achevèrent de perfectionner l'aquarium. La collection de M. Gosse forma le noyau du premier aquarium public, celui du Jardin zoologique de Londres, qui, après avoir été entretenu pen-

dant un certain temps avec beaucoup de soin, est, hélas! bien négligé aujourd'hui et a cédé le premier rang au nouvel aquarium du Jardin d'acclimatation de Paris. Celui-ci se compose de quatorze cuves en ardoise, dont le devant seul est formé par une glace, de sorte que la lumière ne pénètre dans la pièce où les cuves se trouvent disposées qu'après avoir traversé l'eau, qu'elle éclaire de cette façon à merveille. Des fragments de rocher, des galets, du gravier, ont été groupés avec beaucoup d'art, et dessinent des paysages sous-marins d'autant plus intéressants qu'ils nous retracent plus fidèlement les beautés d'une nature qui semblait destinée à demeurer à jamais soustraite aux regards de l'homme. Il nous est impossible de viser ici à tout décrire, d'autant que la collection s'accroît chaque jour; mais nous

signalerons cependant d'une manière spéciale quelques-unes des espèces les plus curieuses.

Les *anémones de mer*, ou *actinies*, occupent une place importante dans la collection; il y en a de toutes les formes et de toutes les couleurs; les plus communes sont loin d'être les moins jolies : ainsi l'anémone lisse, que l'on trouve en grandes quantités sur nos côtes, forme, lorsqu'elle est repliée, un petit mamelon d'un brun rougeâtre, et lorsqu'elle se déploie, on voit ses tentacules roses partir du centre d'une couronne de points bleus qui circonscrivent son bord supérieur et qu'elle découvre alors. L'aquarium possède dans ce moment une fort belle collection d'anémones à gros tentacules qui viennent des côtes de l'Angleterre et des environs de Dieppe. C'est l'une des plus grosses espèces qui habitent nos côtes, et les individus varient con-

sidérablement de couleur; on en voit de toutes les nuances du blanc, du rouge et du violet. En se déployant, leur tronc et leurs tentacules se remplissent d'eau et se gonflent; dans cet état, elles deviennent presque transparentes et peuvent acquérir un assez fort volume. En se repliant, elles lancent cette eau au dehors en jets souvent très-énergiques, et alors s'aplatissent sur leur base et se dissimulent contre la surface du rocher auquel elles adhèrent. De plus, leur tronc est couvert de tubercules sur chacun desquels s'accroche un grain de sable ou un morceau de coquille, ce qui contribue à les dissimuler davantage; mais dans l'aquarium, où peut-être elles se sentent en sûreté, elles négligent cette précaution ou perdent cette habitude. Cette espèce est, dit-on, très-bonne à manger, et M. Gosse, qui en a goûté, en fait le plus grand éloge. Il suffit, dit-il



Un des cadres de l'Aquarium. — Dessin de Freeman.

dans ses *Rambles on the Devonshire Coast*, de les faire bouillir pendant dix minutes; elles prennent de la consistance et une teinte rosée des plus appétissantes; et peut-être quelques-uns de nos lecteurs ne manqueront-ils pas d'essayer cette recette à la prochaine saison de bains de mer.

On avait dernièrement placé dans l'une des cuves des œufs de seiche qui forment une grappe de raisin gélatineuse; l'éclosion se fit au bout de quatre-vingt-dix-neuf jours, et l'on put voir les petits céphalopodes se promener avec une vivacité extraordinaire dans toutes les parties de la cuve et allonger leurs tentacules en tous sens pour chercher leur proie. Les variétés de seiches sont nombreuses; l'une des plus jolies à étudier dans l'aquarium est la petite sépiole. Son corps transparent change à chaque

instant de couleur et prend toutes les teintes irisées du plomb fondu qui se refroidit; ses grands yeux brillants ressemblent à deux diamants, et elle allonge et retire tour à tour les huit tentacules dont sa bouche est garnie. La sépiole a, outre ces huit tentacules, deux autres bras beaucoup plus longs, mais qu'on ne voit pas d'ordinaire, parce qu'elle les porte roulés sur eux-mêmes à l'entrée de sa bouche, comme la trompe d'un papillon. Ces bras ne lui sont pas seulement utiles pour saisir sa proie, mais pour se creuser un trou dans le sable, trou dans lequel elle s'enterre pour attendre ses victimes, laissant sa tête seulement dépasser. Elle creuse généralement ce trou à l'aide d'un violent jet d'eau qu'elle dirige sur le sable fin de manière à le chasser tout autour d'elle; mais lorsqu'une pierre trop

grosse vient arrêter le travail, la sépiole la prend avec ses deux bras et la lance en dehors; elle peut alors continuer à s'ensevelir.

L'un des hôtes les plus curieux de l'aquarium est dans ce moment l'hippocampe ou cheval marin. Ce n'est pas un animal gigantesque, comme le croyaient certaines personnes qui, ayant lu naguère dans les journaux que l'hippocampe était le cheval que la mythologie attelait au char de Neptune, demandaient aux gardiens du jardin où était son écurie. C'est un petit poisson de 10 centimètres de long environ, composé d'une série d'anneaux cartilagineux reliés les uns aux autres, et dont la cambrure rappelle assez l'encolure du cheval; sa queue est prenante comme celle des singes du nouveau monde, et il s'en sert comme d'une ancre pour se fixer aux anfractuosités de rocher ou aux tiges des végétaux; le mouvement de ses yeux est indépendant; il peut regarder à la fois en avant et en arrière, comme le caméléon, dont il se rapproche, du reste, par ses couleurs changeantes; enfin ses nageoires pectorales, placées au sommet de sa tête comme une paire d'oreilles, complètent sa ressemblance avec le noble solipède. Le mâle de l'hippocampe possède une poche abdominale comme la sarigue ou le kangourou femelle, et sa compagne dépose ses œufs dans cette poche. Ils y sont fécondés et ils y éclosent, et cette particularité curieuse a fait donner à l'hippocampe et aux autres poissons de sa classe le nom de poissons marsupiaux. Le mâle ne se contente pas seulement de couvrir sa progéniture, mais il la conduit comme une poule ses poussins et guide ses premiers coups de nageoire dans le monde aquatique.

La faune terrestre ayant été connue longtemps avant la faune aquatique, beaucoup des animaux de cette dernière portent des noms qui ont déjà leur emploi dans nos bois et dans nos plaines, et qu'une analogie souvent bien imparfaite a fait donner aux animaux d'eau. Ainsi le lièvre marin n'est ni un rongeur ni même un quadrupède, mais une limace ventrue, noire et orange, de la grosseur du poing, et ce n'est pas la rapidité de sa course qui lui a fait donner le nom de l'hôte léger de nos guérets, mais bien deux tentacules allongés et creusés en cornet qui se trouvent placés sur le sommet de sa tête et qui rappellent les oreilles de notre quadrupède. On en a dernièrement envoyé plusieurs de Lorient, et on peut les voir se promener dans l'aquarium, où elles vivent de fucus dont elles dévorent de grandes quantités. Les branchies au moyen desquelles elles respirent sont placées sur le dos et recouvertes par un petit manteau dans l'épaisseur duquel est placée une de ces coquilles fines et transparentes que l'on ramasse si souvent au bord de la mer, et auxquelles on donne vulgairement le nom de *pelure d'oignon*.

La mer a ses animaux térébrants et fouisseurs tout comme notre sol; tous ces petits tubes membraneux et flexibles dont le sol de quelques-uns des bacs de l'aquarium est hérissé appartiennent aux nasses, qui passent la plus grande partie de leur vie ensevelies dans le sable. Ce sont de petits mollusques à coquille conique, pourvus d'une longue trompe au moyen de laquelle ils entretiennent un courant d'eau continu autour de leurs branchies. Mais les nasses au moins sont libres et peuvent sortir de terre à volonté, poursuivre leur proie et changer de domicile; les pholades, au contraire, s'enterrent toutes jeunes dans les bancs de craie et y restent prisonnières, car elles grossissent dans la prison qu'elles se sont creusée en naissant et dont l'ouverture ne laisse plus passer que leur siphon aspirateur.

Les forêts sous-marines, enfin, possèdent des animaux sylvoles qui vivent continuellement perchés sur leurs branches. Tel est un crabe très-remuant qui pourrait lutter

avec le meilleur gymnasiarque par la hardiesse avec laquelle il passe d'une plante à une autre, et qui a le privilège de captiver habituellement bon nombre de spectateurs de ses exercices. En un mot, la vie est partout dans les cuves de l'aquarium, et sous les formes les plus diverses et les plus originales.

La classe des poissons n'a pas été jusqu'à présent fort bien représentée, parce que leur transport demande de très-grandes précautions; mais on peut cependant dès aujourd'hui en étudier plusieurs espèces curieuses. L'aquarium possède des blennies, des labres, des soles, des muges ou mulets, etc. Tous ces poissons, lorsqu'ils sont de petite taille, y sont parfaitement à leur aise, et leurs habitudes ne se ressentent pas trop de la captivité. Aussi, malgré la masse considérable de faits dont il a déjà enrichi la science, l'aquarium est-il appelé à devenir encore l'instrument de nombreuses découvertes et d'observations intéressantes. Il n'est guère moins indispensable dorénavant au malacologiste et à l'ichthyologiste que la loupe ou le microscope, et il serait même utile, dans l'intérêt du public, que l'on construît en France des aquariums d'appartement, comme ceux dont on se sert déjà à Londres.

MON VIEUX JACOB.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 42, 54.

Mon bon Jacob! qu'il marche à présent rapidement dans la rue avec son Gilles!

— Allons, vite, mon gars, tu auras aussi quelque chose!

Toutes les boutiques lui paraissent belles! Tous les gens riches lui semblent bons! Qu'il est content de s'être laissé appeler avare, et de n'avoir pas eu la faiblesse de céder!

— Allons, Gilles, avançons.

Enfin ils ont atteint la porte de la ruelle et la cinquième maison à gauche. La porte s'ouvre.

— Eh bien! la mère, eh bien! crie la voix joyeuse de l'heureux Stip; et il dépose sur la table le volumineux paquet.

Il se laisse tomber sur une chaise; ses petites jambes malades de rhumatismes sont bien fatiguées.

— Eh bien! qu'est-ce que cela? dit lentement Gritie, tandis qu'elle porte sa main au-dessus de ses yeux, moins pour les préserver de la lumière que pour cacher son léger dépit d'être obligée de renoncer à sa ferme résolution de ne pas adresser un seul mot de toute la soirée à son avare époux.

— Cela vient de mon bon bourgeois du Hantstraat et de sa femme: une Saint-Nicolas pour les enfants et peut-être aussi quelque chose pour nous. Je le pensais bien. Où est notre Sarah?

— Sarah? eh bien! elle s'est endormie de plaisir.

Jacob se lève de nouveau, court au coin de la chambre où dort la petite: il faut qu'elle prenne sa part de la joie commune. La fillette a déjà entendu de quoi il s'agissait. Elle est assise sur son petit lit et fixe des yeux brillants sur la table et sur le paquet que le père a apporté.

Qui ne prendrait part à la joie du bon Jacob! à la joie de voir ses enfants heureux une fois; au bonheur du petit garçon et de sa sœur qui reçoivent si rarement quelque chose qui ne leur soit pas indispensable; à la joie aussi de la mère qui ne peut plus garder son air morose!

Voyez tous leurs yeux attentifs, tandis que Jacob est occupé à dénouer les cordons; car, malgré son impatience, il ne veut point les couper.

Enfin le grand papier est déployé. Jacob prend le premier objet qui frappe sa vue, et étale devant tous ces regards avides un vieux pantalon noir de M. Van-Thienen, limé, troué aux genoux et en plus d'un autre endroit.

— Ça, c'est pour le père, dit Sarah.

— Voici autre chose ! reprend gaiement Jacob qui paraît enchanté du misérable cadeau, quoique la première vue l'ait quelque peu désappointé.

— Voici autre chose ! un rouleau entouré d'une bande.

On la dénoue encore. Les yeux recommencent à briller... Ce sont deux chemises de femme, depuis plusieurs années mises en non activité par M^{me} Van-Thienen.

— Tu pourras encore t'en servir, la mère, dit Stip.

Gritie examine les chemises et prend un air de dégoût. C'est la première fois qu'elle portera du linge usé par une autre.

— Des chemises ! dit Gilles, dont le visage n'exprime pas du tout le ravissement.

— N'y a-t-il rien pour moi ? demande Sarah.

— Attends donc, reprend Jacob ; et sa main tremble un peu tandis qu'il saisit une boîte carrée qui doit renfermer la Saint-Nicolas de sa petite famille.

La boîte de carton tombe en morceaux. Les yeux brillent encore une fois, mais comme s'ils reflétaient la dernière étincelle d'un feu d'artifice manqué... Sept petits bas impairs, une blouse écossaise, verte et rouge, pour un enfant de cinq ans, largement imbibée au côté droit de ce liquide avec lequel les écoliers tachent leurs cahiers et leurs livres ; puis encore, trois paires de souliers d'enfants, troués par-ci par-là, très-usés partout, trop petits pour Gilles, trop petits pour Sarah.

Serait-ce tout ?... Oui, c'est tout !

— Ah ! par exemple ! s'écrie Gritie au comble de la colère ; les avarès ! les misérables avarès ! Si ce n'est pas une honte !... (*)

— Allons, tais-toi, femme, dit Jacob ; c'est du bien donné, vois-tu. Si ce n'était pas la Saint-Nicolas, et si nous ne nous étions pas tant monté la tête, peut-être serions-nous encore satisfaits... Et il ajoute quelque chose d'inintelligible, quoiqu'un certain pli autour de sa bouche témoigne assez de son désappointement.

— Qu'y a-t-il donc pour moi ? demande Sarah la larme à l'œil.

— C'est vrai. Qu'y a-t-il pour eux, les innocents ? s'écrie la mère. Fallait-il donc réveiller cet agneau pour lui faire cette belle surprise ? Tas de guenilles, va ! Porte-moi tout cela chez Salomon le juif ; il t'en donnera cinq sous. Allons, petite, va dormir.

Elle prend Sarah qui commence à pleurer, l'embrasse pour la consoler ; l'enfant pleure de plus belle, et on la reporte dans sa couchette.

Vous auriez eu certainement pitié de mon pauvre Jacob si vous l'aviez vu regarder d'un œil si triste ce singulier présent de Saint-Nicolas ; encore plus, si vous aviez entendu les maussades réflexions que grommelait la mère Gritie. Gritie parlait toujours d'un ton piqué des économies de Stip. Il avait beau lui dire que la moindre petite dépense lui était impossible, elle pensait qu'il pourrait bien de temps en temps faire quelque chose de plus pour le ménage, pour elle ou pour les enfants ; quant à des friandises, elle n'en parlait même pas. Elle avait cependant bien compté que ce soir-là Stip se serait mis en frais de générosité. C'était une déception. Et la charmante surprise qu'elle

s'était un instant promise s'était changée en mécompte d'autant plus grand. Gritie avait l'humeur variable comme un jour d'avril ; toutefois, disons-le à son honneur, si en ce moment elle était si fort irritée, c'était beaucoup moins en pensant à elle qu'à ses enfants.

Stip paraît plongé dans de tristes réflexions. Gilles semble comprendre ce qu'éprouve son père. Il va auprès de lui, pose la main sur son épaule, et dit naïvement :

— Ce n'est rien, père ; Joses Murf m'a promis une image, je la donnerai à Sarah. Pour moi, on m'a dit à l'école que je vais passer aux additions de fractions.

— Vraiment, petit ? dit Stip ; tu es un bon garçon, va.

Il murmure tout bas : — Salomon ! — et puis : — Je ne peux pourtant pas endurer ça ! Tant pis ! Il le faut.

Il saisit le pantalon de M. Van-Thienen et les petits souliers, met son chapeau, dit adieu à Gritie, et quitte le logis. Mais il ne tarde pas à revenir. Salomon lui a donné les moyens de tout réparer. Pour toutes « ces vieilles loques », il a payé vingt-sept cents (*). Stip avec son trésor a couru chez le pâtissier... Voici maintenant dix petits bonshommes de pain d'épice sur la table, et trois lettres en sucre : un M, un S et un G.

La figure de Gritie s'éclaircit comme une sombre journée que ranime tout à coup le soleil de novembre. Gilles reçoit sa part avec une joie enfantine. Sarah, que sa mère vient de réveiller, grignote ses bonshommes avec des yeux à moitié fermés, et Jacob, mon vieux Jacob ! il rit de nouveau ; il rit de tout son cœur. Ils ont quelque chose, et pourtant il est resté fidèle à ses principes d'économie.

Mais n'avais-je pas promis de vous dire comment je rencontrais Jacob congédié par son troisième bourgeois, et comment il me fut ainsi possible de l'avoir à mon service ? Eh bien, on ne manqua pas de s'apercevoir chez M. Van-Thienen que Jacob venait toujours travailler vêtu de son ancien pantalon gris, et jamais du pantalon noir qu'il avait reçu. Un jour son bourgeois lui dit :

— Pourquoi ne portes-tu pas mon pantalon, dis ?

— Pour parler vrai, je ne puis pas, Monsieur.

— Et pourquoi ?

Jacob raconta brièvement ce qui s'était passé. Son récit fut quelque peu embarrassé ; il le termina par sa formule habituelle :

— Y a-t-il quelque chose pour votre service, Monsieur ?

— Pour mon service ! Pour mon service !... Il y a que tu n'as plus besoin de revenir, entends-tu ? Je ne veux pas de brocanteur dans ma maison. Et, par-dessus le marché, la pauvre Bettie en a eu de belles sur le dos, à cause de toi... Comprends-tu ce que je veux dire ? Je n'aime pas non plus les voleurs de lettres : voilà ce qui te revient ; va-t-en !

Mon vieux Jacob, un voleur de lettres !

Il ne se défendit pas. Il s'en alla, et lorsque le jour suivant il revint servir le député et qu'il apprit en passant de l'hôtesse qu'elle avait un jeune locataire de plus au second étage, il me demanda si je voulais bien lui donner des ordres, et ce fut alors qu'il m'éleva au rang de monsieur...

La fin à la prochaine livraison.

TALISMAN DE CATHERINE DE MÉDICIS.

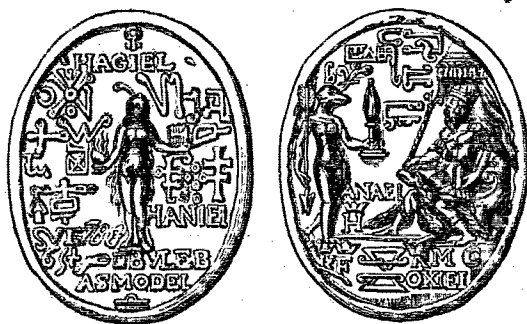
Il existe un certain nombre d'exemplaires de la singulière médaille reproduite page 64. On en peut voir plusieurs au cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale.

(*) Il ne faudrait pas juger du caractère hollandais par ce trait d'avarice. Il n'est pas de pays où la bienfaisance publique et privée soit exercée avec plus de générosité et de sagacité. Toutefois, là comme partout, il se trouve aussi des personnes qui s'imaginent faire acte de charité en donnant, ce qui ne vaut plus rien.

(*) Environ 60 centimes.

En 1848, on en trouva un dans les environs de la ville de Bayeux, et il est probable que l'on pourrait en rencontrer d'autres encore.

Ce n'est pas une médaille frappée; c'est un talisman coulé en bronze vers le milieu du seizième siècle. A plusieurs époques, on a essayé de donner des explications tirées de quelques circonstances historiques, ou des figures et des caractères bizarres que présentent la face et le revers. La plus ancienne se trouve dans un petit livre imprimé à Londres en 1696, sous ce titre : *l'Art d'assassiner les rois, enseigné par les jésuites à Louis XIV et à Jacques II*. On y lit que Catherine de Médicis, lorsqu'elle fut contrainte d'abandonner au prince de Condé le maniement des affaires du royaume, « fit appeler » M. de Mesme, lui confia une boîte d'acier bien fermée » à clef, et lui dit que la guerre civile lui donnant de » mauvais présages de sa destinée, elle avait jugé à pro- » pos de lui remettre entre les mains ce sacré dépôt, » qui était le plus riche trésor qu'elle eût dans le monde, » avec ordre de ne l'ouvrir jamais ni ne la donner à per- » sonne, à moins que ce ne fût par son commandement » signé de sa propre main; et engagea M. de Mesme à » faire serment qu'il tiendrait parole, sur peine d'encourir » sa haine et son indignation. Cette reine étant morte sans » retirer la boîte des mains de M. de Mesme, et celui-ci » étant pareillement décédé, les héritiers de M. de Mesme » la gardèrent longtemps dans leur famille sans l'ouvrir. » Cependant le temps qui fait oublier toutes choses rendit » les enfants de M. de Mesme assez curieux pour l'ouvrir, » dans la pensée d'y trouver un trésor inestimable. La » boîte étant ouverte, on trouva avec le dernier étonne- » ment une chose qui fait horreur : c'était une médaille de



Talisman de Catherine de Médicis.

» cuivre, ovale, en forme de bouclier ou de rondache, sem- » blable à celle que les anciens Romains consacraient à » leurs faux dieux. La gravure de cette médaille repré- » sentait Catherine de Médicis étant à genoux en forme » de suppliante, faisant offrande au démon... Cette prin- » cesse avait à ses côtés ses trois fils, Charles, Henri et le » duc d'Alençon, avec cette devise en français : *Soit, pourvu » que je règne.* »

Plus tard, Bayle ayant contesté l'existence de la médaille et traité de conte le récit qu'on vient de lire, les éditeurs du *Journal de Trévoux* reprirent l'examen de cette affaire. La médaille se retrouva chez le président de Mesme. A la vérité, Catherine de Médicis ne s'y trouvait pas représentée, non plus que ses trois fils; mais on avait pu prendre pour son image la figure de femme à tête d'oiseau, qui présente un miroir au monarque couronné assis sur un trône, dans lequel on voulait reconnaître le roi Henri II; dans les lettres F, K, H, A, P, M (sur l'exemplaire trouvé près de Bayeux on lit M, G) couronnées, on pouvait voir les initiales de Catherine, des trois rois François II, Char-

les IX, Henri III, et du duc d'Alençon ses fils, et de Marguerite, femme de Henri IV. Quant aux noms de forme hébraïque et aux signes bizarres que l'on y remarquait en outre, on pensa, avec toute apparence de raison, qu'ils n'avaient aucun sens et n'avaient été mis là que pour donner à ces emblèmes un air plus mystérieux encore. Le père Menestrier, dans une savante et ingénieuse dissertation insérée aux *Mémoires de Trévoux*, établit à son tour que le monument était, non une médaille, mais un talisman, que Catherine de Médicis ne l'avait point fait frapper, et qu'on n'y voyait aucune apparence de culte rendu au démon. Il soutint en outre que ce talisman avait été fait par Jean Fernel d'Amiens, premier médecin de Henri II, qui avait reçu de grands bienfaits de Catherine. Il aurait présenté cette médaille à la reine sous forme d'étrennes, parce qu'elle aimait les images symboliques, et que dans la plupart des fêtes qu'elle donnait à la cour elle faisait distribuer des médailles de cette sorte. Il serait peu intéressant de rapporter tous les raisonnements accumulés par le savant jésuite dans sa dissertation. Il suffira de dire que dans les figures de la face il reconnaissait Catherine de Médicis et le roi Henri II, son époux, et dans celle du revers la célèbre Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois. La dernière personne qui se soit occupée de cette médaille à l'occasion de la découverte faite d'un nouvel exemplaire près de Bayeux, M. Lambert, bibliothécaire de cette ville, s'est rangé à l'opinion du père Menestrier, en ajoutant quelques observations nouvelles à celles de cet auteur.

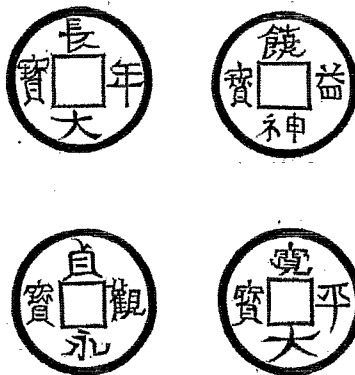
THONG-TSIËN

(MONNAIE DE CUIVRE).

Les Chinois n'ont qu'une seule monnaie portant une empreinte officielle; c'est le *tsien*, appelé *cache* dans les cinq ports, et *sapeca* à Macao comme à Manille.

Le *cache* est coulé et fait avec un alliage composé le plus souvent de 79 cuivre, 10 plomb, 7 zinc et 4 étain. Le trou du milieu sert à enfiler ces petites pièces et à les réunir par centaines; chaque centaine vaut 45 centimes environ.

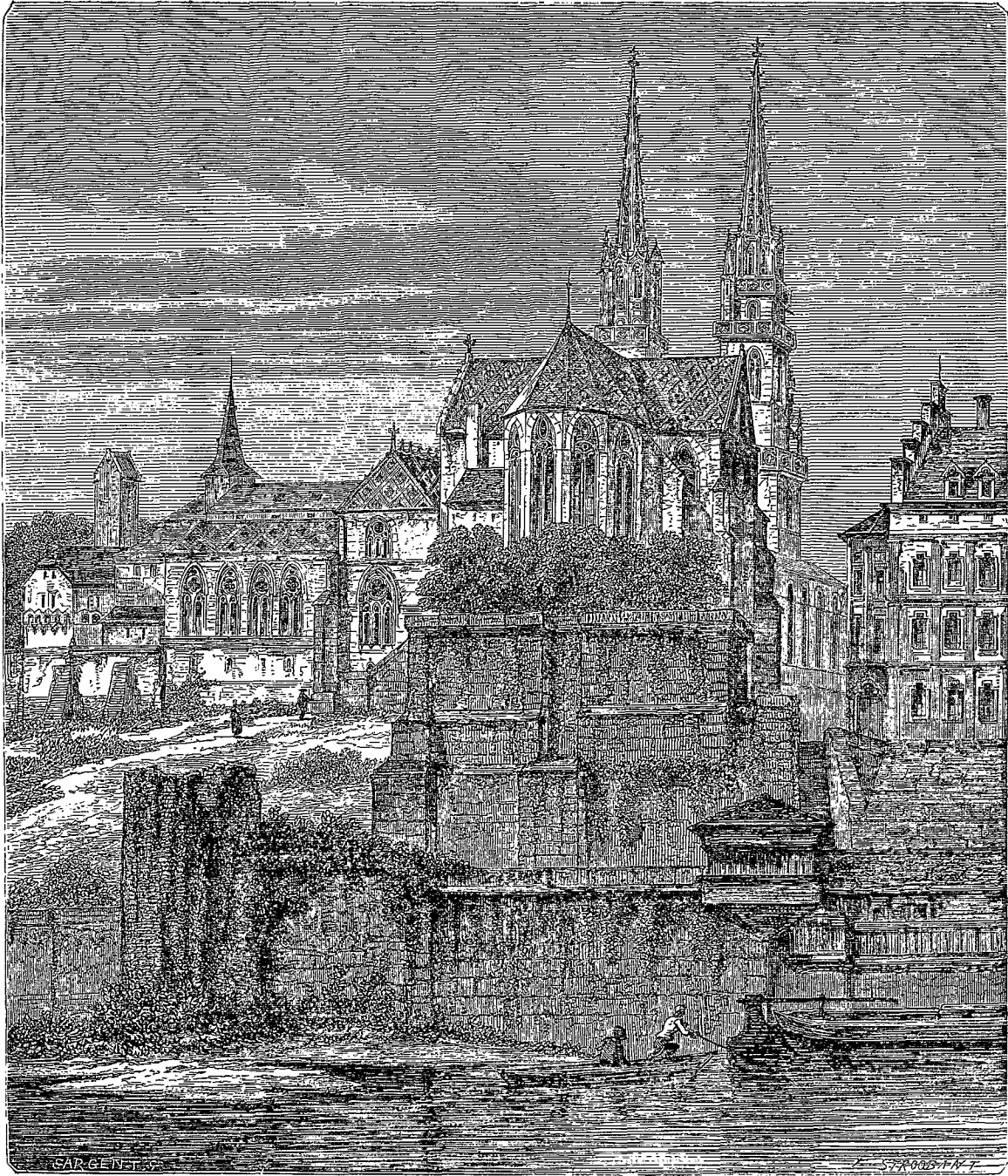
Sur la face des *tsien*, fondus sous le règne de Tao-kouang, qui a précédé l'empereur actuel, on lit : *Taou-kouang thong-p'ao*, monnaie de Tao-kouang (*thong p'ao* signifie littéralement chose précieuse qui pénètre, circule partout).



Au revers est écrit en mantchou : *Kouang-paou* (chose précieuse (monnaie) de Kouang, c'est-à-dire de la ville de Canton, ou fabriquée dans la ville de Canton).

CATHÉDRALE DE BÂLE.

Voy., sur cet édifice, t. XI, 1843, p. 153.



Une vue de la cathédrale de Bâle. — Dessin de Stroobant.

La cathédrale de Bâle est construite sur un plateau qui domine le Rhin, à peu de distance du pont qui unit les deux parties de la ville, le grand et le petit Bâle. C'est sur ce même plateau que s'élevait sans doute, au temps des Romains, habiles à choisir de semblables positions militaires, le château fort qui fit donner à la ville son nom de *Basilea*. Des restes de murailles et des antiquités romaines qui y furent trouvées à deux reprises, en 1786 et en 1838, ont autorisé à penser que la cathédrale avait été bâtie dans l'enceinte de l'ancienne forteresse. Aucune des personnes qui ont visité Bâle ne peut avoir oublié la terrasse plantée de marronniers qui s'étend derrière l'abside de la cathédrale jusqu'au bord du plateau, d'où la vue s'étend

sur la ville et sur le fleuve jusqu'aux montagnes de la Forêt-Noire. Des bancs sont disposés le long des parapets, et l'on peut, après avoir contemplé ce beau spectacle, s'y reposer et jouir de la pureté de l'air et de la fraîcheur de l'ombre. De là on aperçoit, à travers les troncs et le feuillage, les puissants contre-forts de l'abside qui s'élèvent par ressauts successifs jusqu'à la partie supérieure du chevet et l'élégante galerie romane qui en suit tout le tour. Les contre-forts sont une addition postérieure qui marque l'époque de la seconde construction de l'église, dans le style gothique, au quatorzième siècle.

L'intérieur de la cathédrale, qui appartient, comme l'abside, à l'ancienne construction commencée au onzième

siècle et terminée au douzième, a été restauré dans ces dernières années avec beaucoup d'intelligence et de goût.

PROPORTION DES ORAGES SUR LE GLOBE.

Les chiffres suivants, qui désignent la moyenne des orages dans une année, peuvent donner une idée de leur distribution générale sur la surface du globe :

Nertschinsk en Sibérie (à 51 degrés de latitude), 2 ; le Caire, 4 ; Stockholm, 9 ; Pétersbourg, 9 ; Pékin, 6 ; Londres, 9 ; Athènes, 11 ; Paris, 14 ; Toulouse, 15 ; Strasbourg, 17 ; Berlin, 18 ; Smyrne, 19 ; Buenos-Ayres, 23 ; Québec, 24 ; Guadeloupe, 37 ; Maryland, 41 ; Rome, 43 ; Janina, 45 ; Rio-Janeiro, 50 ; Calcutta, 60.

LE PHARE ET LA NUIT.

La nuit disait au phare :

— A quoi sers-tu ? Vois, la mer est calme, aucun danger ne menace le navire. Le pilote dort.

Le phare répondit :

— Le pilote est libre de veiller ou de dormir. Mon devoir, à moi, est de lui montrer à toute heure les écueils et le port dans les ténèbres.

Ainsi la vérité brille d'un éternel éclat au-dessus de nos têtes. Si nous fermons les yeux et si nous nous égarons, n'accusons que nous-mêmes.

MON VIEUX JACOB.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 42, 54, 62.

Je le vois encore marcher à côté de moi dans la rue.

Il porte ma valise brune dans la main droite et ma caisse de bois sous le bras gauche.

— Arriverons-nous encore à temps, Jacob ?

— Si Monsieur s'est réglé sur la grande horloge, nous arriverons.

— Et s'il était trop tard ?

— Alors Monsieur n'arriverait pas où il désire aller.

— Cela me chagrinerait beaucoup. Pourtant il n'y aurait pas de ma faute.

— Serait-ce de la mienne, Monsieur ?

— Je ne dis pas cela non plus, Jacob. Le déjeuner a peut-être duré trop longtemps.

— Encore ce coin à tourner.

— Marchons plus vite, Jacob.

— Mieux vaut se dépêcher que... Voici le dernier coup de cloche.

— Heureusement, nous y voilà ! Tiens, encore une pièce de cinq sous. Porte-toi bien.

— Plus rien pour votre service, Monsieur ? Portez-vous bien. Bon voyage !

« Bon voyage ! » ce furent les derniers mots que j'entendis de la bouche de mon vieux Jacob ; les derniers mots de notre dernier, de notre plus sérieux entretien ; oui, vraiment, le seul qui ait mérité le nom de sérieux.

Sérieux?... Pourquoi ? — Ne devinez-vous pas, lecteur ? « Bon voyage ! » ce furent les dernières paroles qu'il m'adressa... Lorsque, revenu, six semaines après, je priai mon hôtesse d'avertir Jacob de mon retour, elle leva tristement les yeux, et me dit avec émotion :

— Eh ! ne savez-vous donc pas que le pauvre Jacob est mort ? Il n'y a pas quinze jours, il était encore là-haut sur le palier à cirer les bottes de M. Van-N..., et aussi bien

portant que vous l'êtes en ce moment. Le lendemain matin, sa femme venait dire en pleurant qu'elle l'avait perdu. Le rhumatisme était tombé sur le cœur. Ah ! mon Dieu ! j'en étais tellement impressionnée que de tout le jour je n'ai pu manger. Hélas ! à quoi tient la vie !...

Jacob mort ! Mon bon Jacob mort ! répétais-je lentement.

Un tambour mis à la retraite, qui n'a que sept doigts, qui n'est propre à rien, qui se marie, a des enfants, se fait *opesser*, qui est avare avec les siens, et qui meurt à la fin de l'histoire... est-ce là votre héros ? — Silence, lecteur, je vous en conjure ; silence ! Je crois que ce pauvre Jacob est encore dans ma chambre. Ne vous étonnez pas si je ne parle de lui qu'avec respect, avec admiration. Lecteur, mettez, comme moi, chapeau bas ! Je vais vous dire maintenant ce qu'il a fait de grand et de noble.

Il fumait sa pipe du matin au soir ; c'était sa suprême jouissance, son unique plaisir. Lorsqu'il eut un fils, il ne fuma plus ni le matin ni le soir, pas même une seule pipe. De temps en temps Jacob prenait, c'était une habitude de vieille amitié, chez Gérard Horst, un camarade du 30^e régiment, un demi-verre, voire même quelquefois un verre entier de genièvre. Lorsque Gritie lui eut donné un fils, Gérard ne versa plus à Jacob ni verre ni demi-verre.

Lorsqu'il faisait beau le dimanche, Jacob conduisait la vieille Sarah et sa fille à une auberge de campagne, où l'on buvait une cruche de bière. Pleuvait-il, il les régala de sucre d'orge et quelquefois aussi de gâteau croquant.

Gritie tenait assez aux apparences. Dans les premiers mois de son mariage, elle fit la remarque que le rideau de la cheminée était bien passé. Bientôt après, Jacob apporta quelques aunes de serge. Elle ne pouvait parler de giroflées ou de balsamines sans que Jacob n'apportât quelques instants après les fleurs désirées par sa chère femme pour en parer sa fenêtre. Lorsque Gilles fut au monde, le père trouva qu'il était inutile d'aller boire de la bière à l'auberge ; il ne régala plus de sucre d'orge ni de gâteau croquant, et, pour toute dépense de « luxe », devint sourd, mais sourd comme un pot.

Ce n'était pas avarice, c'était prévoyance, c'était sacrifice.

Il en coûta bien des sueurs au malheureux Jacob ; il dut se livrer bien des combats depuis la naissance de son premier enfant jusqu'au jour où il mourut. Il fallut ces dix années pour mener à bien ce qu'il s'était juré d'accomplir avec l'aide de Dieu.

Attendez ! Cinquante-deux fois par année, il portait un florin, cent cents, à la caisse d'épargne, cent cents épargnés, disputés, rognés sur ses propres jouissances et celles de ses bien-aimés. Respect à mon vieux Jacob ! il fut fidèle à son serment jusqu'au bout !

L'argent si régulièrement porté à la caisse d'épargne devait en dix années, avec les intérêts composés, produire une somme assez rondelette.

Cette somme devait donner à ses chers enfants, à son fils surtout, ce dont leur père avait été toujours privé : le moyen d'acquiescer un peu plus d'instruction, d'atteindre un degré de développement plus élevé.

C'est au directeur de l'école gratuite que Jacob avait confié l'accomplissement de son ardent désir. Celui-ci n'avait pu rejeter une tutelle que Jacob l'avait si instamment prié d'accepter au cas où, comme il le disait, « il recevrait inopinément sa feuille de route. »

Le directeur a tenu sa promesse.

La fortune du pauvre homme a déjà porté des fruits

bénis. Sarah, qui a bientôt dix-huit ans, est troisième maîtresse à la salle d'asile de la ville, et Gilles, le fils du pauvre *oppasser*, est premier sous-maître, plein d'ardeur à l'étude, dans un institut de premier ordre.

Vieil ami, digne homme ! personne ne t'appellera plus brocanteur, homme avide, avaré. Ta Gritie même, qui jadis ne comprenait pas que tu pusses lésiner autant sur les choses les plus nécessaires, et peut-être eût traité de sottise et de ridicule ta façon d'agir, aujourd'hui ta Gritie bénit ton courage et ta prudence.

Pauvre Jacob ! honnête homme ! père dévoué ! beau-coup feraient-ils ce que tu as fait ? Chaque soir encore, Gilles et Sarah remercient le bon Dieu de t'avoir eu pour père. Et moi, pauvre Jacob maintenant riche dans le ciel, moi, je ne pense pas à toi sans respect et sans te remercier du fond du cœur, de ce que tu daignas un jour te mettre à mon service.

C'EST UN FAIT.

On cite souvent ce mot célèbre d'un philosophe dont plusieurs d'entre nous ont été les contemporains :

« Rien n'est bête comme un fait. »

Que voulait dire par là cet homme d'un bon sens si supérieur ? Assurément il connaissait, plus que personne, l'importance ou, pour mieux dire, la nécessité des faits. Les faits sont la base de toutes nos études, de toute notre expérience, de tout notre savoir. Mais le jour où il prononça ces paroles, il céda sans doute à un mouvement bien légitime de dépit contre ceux qui croient pouvoir détruire toute espèce de raisonnements rien qu'en leur opposant des faits.

« C'est un fait ! » disent-ils ; et il leur semble qu'après cette simple affirmation on ne doit plus rien avoir absolument à leur répondre.

La vérité cependant est qu'un fait, même très-réel, ne prouve le plus souvent rien autre chose que lui-même.

Le savant, habitué à ne rien conclure précipitamment d'aucun fait, comprend bien le mot de notre philosophe. Il sait, par expérience, quel immense intervalle sépare l'observation d'un fait du jugement que l'on en doit légitimement tirer. Il n'ignore point qu'entre la connaissance d'un fait et l'application qui peut en résulter, il y a presque toujours un abîme.

Un des plus vastes esprits du commencement de ce siècle (*) a vivement peint la situation de l'homme judiciaire en présence d'un fait nouveau.

Cet homme est un savant : ses yeux, ses sens, viennent de saisir un fait, un phénomène. Il est là ! Bien ; mais quelle conclusion va en tirer son jugement ?

— Soyons calme, se dit cet homme. Ne nous laissons pas troubler. Soyons en méfiance des fausses conclusions. Prenons garde de nous égarer.

Mais, au même instant, il sent en lui s'agiter et venir comme à l'assaut une foule d'ennemis de la vérité.

Voici d'abord l'imagination : elle s'élance pour s'emparer du fait ; elle veut le toucher de sa baguette et le transformer aussitôt en un édifice merveilleux. — Arrière, mon imagination ! nous ferions un château en Espagne !

L'impatience, la précipitation, arrivent à la suite. — Puisque c'est un fait, il faut bien en tirer quelque chose. — Arrière, arrière !

— Cependant, objecte le désir de la célébrité, si je tarde à proclamer ce fait et à en démontrer l'importance, un autre me devancera et me ravira tout l'honneur qui

doit m'en revenir. — Arrière, mon orgueil ! ton heure n'est pas venue.

— Tout cela est fort bon, insinue un autre ennemi ; mais, après tout, je ne suis ni un enfant, ni un novice. Ce fait confirme des idées que j'avais déjà depuis longtemps ; c'est simplement une pierre de plus qui vient s'ajouter à mon système. Voilà qui est bien évident !

— Évident ! Quel avantage trouverais-tu à te tromper ainsi toi-même ? Ne suffit-il pas souvent d'une seule pierre mal placée pour faire écrouler la construction en apparence la plus solide ? Qui sait si, au contraire, ce fait n'est pas destiné à détruire ton système et à t'obliger à en chercher un autre ! A bas l'entêtement, les idées arrêtées, les opinions préconçues, à bas !

— Oui, mais avec toutes ces hésitations et tous ces excès de prudence, on n'en finirait jamais. La vie est courte. Si je me trompe dans l'application de ce fait, eh bien ! j'en serai quitte pour l'avouer et chercher ensuite une autre application. — Ah ! perfides suggestions de la paresse, de l'empressement de jouir, arrière, arrière !

Un fait, si positif qu'il paraisse, doit être observé avec calme, longuement, considéré sous ses divers aspects, et quand enfin il n'est plus possible de concevoir le moindre doute sur sa réalité, il ne faut pas oublier qu'on ne possède encore qu'un fait matériel et qu'on ne saurait parvenir à en connaître et à en utiliser la valeur définitive qu'après l'avoir de nouveau observé dans ses rapports et son union avec d'autres faits opposés ou semblables.

Cette méthode sévère ne convient pas aux esprits impatientes ou légers. Elle n'est cependant pas moins indispensable dans l'ordre moral que dans l'ordre scientifique.

Une personne exprime une pensée blâmable ou commet une mauvaise action.

L'esprit léger s'écrie aussitôt : — Voilà une méchante personne, et digne de mépris !

Mais, en supposant qu'on ait soi-même bien entendu de ses propres oreilles, ou bien vu de ses propres yeux, il faudrait encore se contenter de dire, comme l'enseigne Épictète, non pas que la personne est méchante, mais que la pensée est blâmable ou l'action mauvaise, car c'est tout ce que l'on est en droit de penser. Est-il juste et sensé de condamner toute la vie ou le caractère entier d'une personne sur une seule pensée ou sur un seul fait ?

Quand, pour contredire une opinion, vous dites : « C'est un fait ! » on est autorisé à vous répondre : — Il est possible que ce soit un fait, et je ne doute pas qu'il soit tel à vos yeux. Toutefois, il se peut qu'il n'ait pas été assez bien observé. Avant de lui sacrifier mon doute ou ma conviction, il me serait nécessaire de m'assurer qu'il a été observé dans toutes les conditions propres à établir la certitude, ou de l'étudier moi-même, et d'en constater la vraie signification. En tout ce qui n'est pas matière de foi, je ne saurais être obligé d'accepter comme un moyen décisif de persuasion un fait, même admis par l'opinion commune ou par celle de quelques hommes considérables ; car il y a beaucoup d'erreurs qui ont cours dans l'opinion commune, et les hommes les plus éminents ne sont pas infailibles dans leurs témoignages. Il en est tout autrement si vous n'opposez que des raisonnements aux miens : nous sommes là tous deux sur un terrain libre, où nous cherchons mutuellement à nous convaincre à l'aide de nos propres réflexions. L'un de nous ne peut avoir la prétention de contraindre l'autre et de l'obliger au silence en coupant court à toute recherche de la vérité sur le sujet en discussion par une affirmation quelconque. Un fait jeté tout à coup à la traverse est, pour ainsi dire, une arme déloyale, si l'on prétend lui attribuer la valeur d'un ar-

(*) Goethe ; trad. Porchat, t. XXX, p. 20.

gument. Selon les circonstances, la politesse m'empêchera de contester ce fait, ou je soupçonnerai que c'est un moyen suggéré par l'épuisement des forces ou le désir de ne pas aller plus avant. C'est en ce sens que l'on peut comprendre le mot : « Rien n'est bête comme un fait. »

Combien de fantômes ont été pris pour des faits ! « C'est un fait ! » n'a-t-il pas été en tout temps un des grands arguments des calomnieux et des superstitieux ? Le nombre des faits affirmés est infini ; mais il y a bien peu de faits avérés, et dont la valeur et l'usage aient été jusqu'ici définitivement appréciés et démontrés par l'intelligence humaine.

OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES.

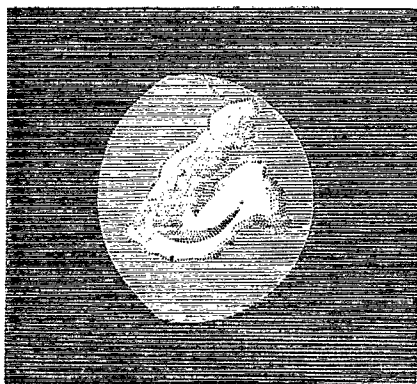
MARS.

On ne doit pas renoncer à l'espérance d'obtenir des efforts réunis de l'expérience et de la science, des indications rationnelles sur l'état futur du temps.

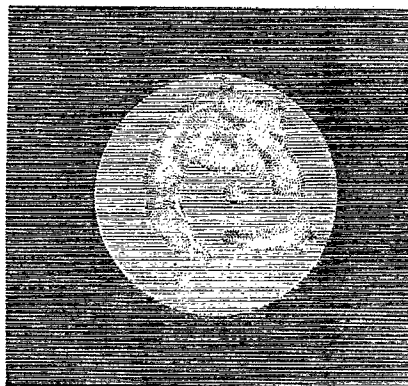
En Angleterre, une institution (le *Meteorological Board*),

présidée par l'amiral Fitz-Roy, a déjà rendu, sous ce rapport, quelques services réels à la navigation, au moyen d'un vaste réseau de télégraphie électrique. Qu'un vent quelconque arrive à portée des côtes britanniques, aussitôt l'électricité mise en jeu prévient les marins de sa direction. Le fluide de Volta devance la vitesse des orages. Une extension du service météorologique en dehors des limites du Royaume-Uni permettrait d'étendre l'effet de ces prévisions plus loin encore. De même en ce qui se rapporte au changement de temps, c'est-à-dire au passage du beau fixe au variable, du sec à l'humide, etc., le *Meteorological Board* publie tous les jours des prévisions pour le lendemain et le surlendemain. Quoique les savants anglais ne puissent prétendre à l'infailibilité, leurs prédictions se vérifient assez souvent pour avoir déterminé nos astronomes à les suivre dans la même voie.

Nous avons déjà engagé les amateurs zélés à utiliser les nuits d'hiver pour scruter les profondeurs du ciel et y chercher si quelque astre errant ne s'avance pas vers les plages que parcourt modestement notre globe. Les observatoires privés et publics se multiplient dans les



Aspect de Mars un peu avant l'opposition.



Aspect de Mars pendant l'opposition.

rudés climats du Nord et dans le monde austral. Les deux dernières comètes ont été découvertes plusieurs fois, et, pendant que les savants européens se disputaient l'honneur de leur imposer un nom, survenait un nouveau prétendant dont les droits, quoique lointains, étaient pourtant les meilleurs.

La planète à laquelle le mois de mars est consacré a préoccupé, au mois d'octobre dernier, tous les astronomes du monde. Ceux de nos lecteurs qui ont eu l'occasion de diriger vers elle un télescope d'un pouvoir suffisant ont dû apercevoir assez nettement des apparences analogues à celles que nous reproduisons.

Les deux figures jointes à cet article représentent chacune un hémisphère pouvant donner une idée du relief probable des continents et des mers de Mars. Hâtons-nous de dire que les meilleurs télescopes ne montrent pas les choses avec la précision que l'artiste est malgré lui obligé de donner au dessin. Des marbrures bleuâtres, rendues ici par des ponctuations, semblent indiquer la présence d'océans. Des taches rougeâtres, représentées par des traits plus fermes, paraissent occasionnées par la réflexion de la lumière du soleil sur des parties solides.

On suppose aussi que les taches blanchâtres qui apparaissent périodiquement au pôle non éclairé sont produites par de prodigieux amas de glaces ou de neiges. Chaque fois que les rayons directs du soleil viennent réchauffer ces contrées, le cercle supérieur diminue de dimensions, comme celui qui entoure le pôle de notre globe dans les mêmes circonstances.

Mars paraît être constitué d'une manière analogue à notre terre. (Voy., sur cette planète, la Table des vingt premières années.)

GREUZE.

Voy., sur Greuze, t. XXIX, 1861, p. 157, et la Table des vingt premières années.

Le célèbre amateur Mariette a écrit sur Greuze la note suivante : « Jean-Baptiste Greuze, né à Tournus, en 1728, travaille à Paris et s'y distingue par un excellent goût de couleur. Il a choisi pour son genre celui des bambochades et tâche d'y mettre de l'intérêt, ce qui fait que ses tableaux sont fort goûtés. Les connaisseurs trouvent leur compte dans la façon dont ils sont peints. La multitude est touchée du choix du sujet, qui se rapproche de nos mœurs et qui lui sert d'entretien. Il a fait le voyage d'Italie en 1756, voyage qui, en vérité, lui était assez inutile et où la vanité dut avoir la principale part. »

Cette note courte et judicieuse, comme toutes celles où Mariette a résumé son opinion sur les artistes, renferme, en quelques lignes, une excellente appréciation du talent du peintre et de son caractère. Le voyage que Greuze fit en Italie en 1756, et dont une curiosité bien naturelle fut sans doute le motif plus encore que la vanité, ce voyage lui fut peu profitable et altéra même un moment son originalité. Au Salon de 1757, il n'exposa que des sujets ita-

liens. Il lui fallut ensuite quelques efforts pour redevenir lui-même; mais il y parvint et ne songea plus à l'Italie. Ce n'est pas ce que paraît avoir attendu de lui l'Académie de peinture, l'agréant parmi ses membres deux ans auparavant. Voici ce qu'on lit, en effet, dans le *Nécrologe* de 1768⁽¹⁾ : « ... Avant son retour en France et dans le temps même qu'il était encore en Italie, M. l'abbé Gougenot fut élu membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture en qualité d'honoraire associé libre. L'Académie voulut principalement par là lui marquer, en quelque sorte,

sa reconnaissance de ce qu'il s'était chargé de conduire en Italie M. Greuze, dont les talents, si connus aujourd'hui, ne faisaient alors que d'éclorre et venaient de lui mériter le titre d'agréé. » Les Académies demandent parfois à leurs élus tout autre chose que ce qu'ils savent faire, et ceux-ci, même quand ils ont brigué les votes, n'ont pas toujours pour leurs confrères toute la déférence que ceux-ci attendaient. Greuze avait été agréé, mais non pas reçu académicien, sur la présentation de son tableau de *l'Aveugle trompé* (gravé par Lebas), et il avait



Musée de Montpellier. — Le Petit Paresseux, par Greuze. — Dessin de Calon.

constamment refusé de présenter le tableau exigé par les règlements pour être reçu définitivement. Après plusieurs avertissements inutiles, l'Académie lui interdit son exposition. Enfin, en 1769, il se décida à envoyer un tableau composé dans le genre historique, afin d'avoir droit à toutes les dignités du corps et dans l'espoir d'obtenir le titre de professeur. Le sujet qu'il avait choisi, en dehors de toutes ses habitudes, était *l'Empereur Sévère reprochant à Caracalla son fils d'avoir voulu l'assassiner*. On peut voir ce tableau aujourd'hui au Musée du Louvre, où il fut apporté de Meudon en 1848; il faut bien reconnaître qu'il n'était pas fait pour réparer le tort que Greuze s'était causé à lui-même par ses retards, par ses succès

et par cette vanité d'enfant que lui reprochait son ami Diderot. Mais c'est dans Diderot qu'il est curieux de lire l'histoire des démêlés de Greuze avec l'Académie.

« Il faut que vous sachiez d'abord, dit-il, que les tableaux de cet artiste faisant dans le monde et au Salon la sensation la plus forte, l'Académie souffrait avec peine qu'un homme si habile et si justement admiré n'eût que le titre d'agréé. Elle désira qu'il fût incessamment décoré de celui d'académicien : ce désir et la lettre que le secrétaire de l'Académie, Cochin, fut chargé de lui écrire en conséquence, sont un bel éloge de Greuze. J'ai vu la lettre, qui est un modèle d'honnêteté et d'estime; j'ai vu la réponse de Greuze, qui est un modèle de vanité et d'impertinence : il fallait appuyer cela d'un chef-d'œuvre, et c'est ce que Greuze n'a pas fait.

(¹) Page 105.

» Cet artiste, qui ne manque pas d'amour-propre, et en qui il est très-bien fondé, s'était proposé de faire un tableau historique... Le jour vint où ce tableau, achevé avec le plus grand soin, prôné par l'artiste même comme un morceau à lutter contre ce que le Poussin avait fait de mieux, vu par le directeur et quelques commissaires, fut présenté à l'Académie. Vous vous doutez bien qu'il ne fut pas examiné avec les yeux de la bienveillance; Greuze avait montré depuis si longtemps un mépris si franc et si net pour ses confrères et leurs ouvrages!

» Voici comment la chose se passa dans ces circonstances. L'Académie s'assemble; le tableau est exposé sur un chevalet au milieu de la salle; les académiciens l'examinent: cependant l'agréé, seul dans une autre pièce, se promène ou reste assis en attendant son jugement! Greuze, ou je me trompe fort, n'était pas fort inquiet du sien.

» Au bout d'une heure, les deux battants s'ouvrirent. Greuze entra; le directeur lui dit: « Monsieur, l'Académie vous reçoit; approchez et prêtez serment. » Greuze, enchanté, satisfait à toutes les cérémonies de la réception. Lorsqu'elle est finie, le directeur lui dit: « Monsieur, l'Académie vous a reçu, mais c'est comme peintre de genre; » elle a eu égard à vos anciennes productions, qui sont » excellentes, et elle a fermé les yeux sur celle-ci, qui » n'est digne ni d'elle ni de vous. »

» Dans cet instant, Greuze, déchu de son espérance, perdit la tête, s'amusa comme un enfant à soutenir l'excellence de son tableau, et l'on vit le moment où Lagrenée tirait son crayon de sa poche afin de lui marquer sur la toile même les incorrections de ses figures.

» Qu'aurait fait un autre? — Un autre, moi, par exemple, continue Diderot, aurait tiré son couteau de sa poche et aurait mis le tableau en pièces; ensuite il aurait passé la bordure autour de son cou, en l'emportant avec lui; il aurait dit à l'Académie qu'il ne voulait être ni peintre de genre, ni peintre d'histoire; il serait rentré chez lui pour y encadrer les têtes merveilleuses de Papius et du sénateur, qu'il aurait épargnées au milieu de la destruction du reste, et aurait laissé l'Académie déshonorée. Oui, mon ami, déshonorée; car le tableau de Greuze, avant d'être présenté, passait pour un chef-d'œuvre, et les débris qu'il en aurait conservés auraient perpétué ce préjugé à jamais: ces débris superbes auraient fait présumer la beauté du reste, et le premier amateur les aurait acquis au poids de l'or. ⁽¹⁾

» Greuze, au contraire, demeura convaincu du mérite de son ouvrage et de l'injustice de l'Académie, s'en revint chez lui essuyer les reproches emportés de la femme la plus violente, laissa exposer son tableau au Salon, et donna le temps à ses défenseurs de revenir de leur erreur, et de reconnaître qu'il avait maladroitement offert à ses confrères irrités l'occasion la plus éclatante de lui rembourser en un instant, et sans blesser les lois de l'équité, tout le mépris qu'il leur avait marqué. »

Greuze se retira de l'Académie, et n'envoya plus ses ouvrages aux expositions publiques que lorsque la révolution eut ouvert à tous les artistes les portes du Louvre. Il renonça en même temps aux sujets historiques et revint aux *bambochades*. Il ne faudrait pas croire que ce mot employé par Mariette eût rien de dédaigneux pour le peintre, ni qui pût rabaisser l'estime qu'on faisait de lui. « On appelle ainsi, dit un dictionnaire du temps ⁽²⁾, des tableaux où le peintre a représenté des scènes gaies et champêtres, des foires, des tabagies et autres sujets ré-

jouissants. » Le mot, on le voit, était reçu dans la langue des arts; on s'en servait pour désigner les tableaux de genre hollandais que le peintre Pierre de Laar, dit *le Bamboche*, avait particulièrement contribué à mettre à la mode au siècle précédent. Le genre devint tout à fait français au dix-huitième siècle, et plus que tout autre Greuze, comme le dit Mariette, y sut mettre de l'intérêt et toucher le public par le choix des sujets, en même temps qu'il charma les connaisseurs par la façon dont il les peignait. De nos jours, on n'admire plus au même degré ces scènes familières dans lesquelles Greuze mettait en pratique les préceptes du drame que Diderot tentait d'introduire au théâtre; mais on n'a point cessé de goûter ses portraits, ses têtes de femmes et d'enfants, toujours pleines de vie et d'un excellent goût de couleur. »

Le tableau du Musée de Montpellier que reproduit notre gravure est de la meilleure manière de Greuze, vivement et grassement peint, et d'une transparence de couleur que n'ont pas toujours les jolies têtes de cet artiste aujourd'hui de nouveau si recherchées et parfois si follement payées.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 35.

ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE
ET D'IRLANDE.

Au commencement de l'année 1837, M. (maintenant sir) Rowland Hill présenta, dans une brochure qui est restée célèbre, un plan de réforme postale fondé sur les principes suivants: taxe uniforme au poids, sans égard à la distance; taxe modique: 1 penny par lettre de demi-once et au-dessous, et 1 penny par chaque demi-once d'excédant; affranchissement obligé des lettres au moyen de timbres mobiles, de feuilles ou d'enveloppes timbrées.

Une première étude, faite par une commission royale, fut sans résultat; mais la Chambre des communes fut saisie de ce projet, appuyé auprès d'elle par 320 pétitions portant 38 709 signatures; elle nomma, le 27 novembre 1837, un comité pour l'examiner. Une enquête fut ouverte du 7 février au 3 juillet 1838: le comité entendit, outre les personnages officiels et les fonctionnaires de l'administration des postes, quatre-vingt-trois témoins pris dans l'industrie, le commerce et les diverses classes de la société; il tint soixante-deux séances et déposa un rapport favorable dans la séance du 13 août 1838. Il recommanda, entre autres amendements, de laisser la liberté d'affranchir les lettres et de frapper d'une taxe plus forte les lettres non affranchies.

Une association se forma alors pour obtenir du Parlement l'adoption du plan de M. R. Hill. Un comité ⁽¹⁾, composé de douze des principaux négociants de Londres, prit la direction de l'agitation; la première liste de souscription monta à 19 825 francs.

Ce comité publia de nombreux mémoires et répandit par milliers le modèle d'une pétition aux Lords et aux Communes; il eut son journal: *the Post circular, or Advocate for a cheap, swift and sure post* (la Circulaire de la poste, ou l'Avocat d'une poste à bon marché, rapide et sûre). Les pétitions furent déposées jusqu'au 20 juillet 1839: le comité en présenta 2 007, portant 262 809 signatures, à la Chambre des communes, et autant à la Chambre des lords.

Quelques-unes des publications du comité sont curieu-

⁽¹⁾ Mauvais conseils.

⁽²⁾ Dictionnaire des beaux-arts de Lacombé. Paris, 1753.

⁽¹⁾ London mercantile Committee on Postage.

ses. Une des plus répandues fut « Une scène au château de Windsor entre la reine, lord Melbourne, lord Lichfield (directeur général des postes) et M. Rowland Hill » ; on la vendait au prix de 8 fr. 75 c. le mille. Une autre, très-singulière, est intitulée : « Exemples des taxes postales en 1839, pour être conservés parmi les curiosités des musées. » Ailleurs, on lit ces faits saisissants : « Un pli du poids de 4 onces paye, d'Exeter à South-Zeal (18 milles de distance), 1 penny, et d'Exeter à Honiton (16 milles), 6 shillings 8 pence (80 fois plus). Une lettre de 3 onces de Renfrew paye, jusqu'à Lochwinnoch (14 milles), 1 penny, et jusqu'à Pollockshaws (7 milles), 4 shillings... »

Voici une affiche :

« Mères et pères qui désirez avoir des nouvelles de vos enfants absents !

» Amis qui êtes séparés et qui voulez vous écrire !

» Émigrants qui n'oubliez pas la mère patrie !

» Fermiers qui avez besoin de connaître les meilleures places pour la vente de vos produits !

» Négociants et marchands qui désirez que les commissions et l'argent vous arrivent promptement et à bon marché !

» Ouvriers et laboureurs qui voulez savoir où trouver de bon ouvrage et de gros salaires !

» Appuyez le rapport de la Chambre des communes par vos pétitions en faveur d'un port uniforme d'un penny.

» Que chaque cité, ville et village, chaque corporation, chaque société et congrégation religieuse, pétitionne, et que chacun, dans le royaume, signe son nom ou sa marque sur une pétition.

» Ceci n'est pas une question de parti politique.

» Lord Ashburton, un conservateur et un des plus riches seigneurs du royaume, a dit ces paroles significatives au comité de la Chambre des communes : « La taxe postale est une des pires taxes. C'est taxer la conversation » de gens qui sont à quelque distance les uns des autres. » La communication, par lettres, de personnes qui sont éloignées est la même que la communication, par la parole, de celles qui habitent la même ville... »

Le Parlement se prononça, dans la session de 1839, en faveur du projet de M. R. Hill, amendé par le comité, et le nouveau système fut mis en vigueur à partir du 10 janvier 1840.

M. R. Hill avait annoncé que la réforme postale aurait pour effet de quintupler la quantité des lettres, qui était alors de 76 millions ; que le produit net ne décroîtrait que de 300 000 livres sterling, et serait de 1 347 000 livres. Ce dernier résultat était obtenu dix-huit ans après : en 1858, le revenu net des postes était de 1 330 000 livres, et le nombre des lettres s'était élevé à 523 millions.

L'Angleterre doit cette grande réforme à l'intelligence et à l'énergie d'un simple particulier ; elle voulut reconnaître ce service. Une souscription nationale, dont le produit devait être offert à M. Rowland Hill, fut ouverte ; on n'y reçut aucune somme de plus de dix guinées, et le montant fut de 15 725 livres 4 shillings 8 deniers et demi (près de 400 000 francs).

Depuis le statut de la reine Anne, promulgué en 1710, jusqu'en 1837, le port des lettres a presque triplé. La lettre simple payait, pour une distance de 80 milles, par exemple : 3 pence de 1710 à 1784, 4 pence de 1784 à 1797, 6 pence de 1797 à 1805, 7 pence de 1805 à 1812 et 8 pence de 1812 à 1836.

Les nouvelles taxes postales furent fixées par un arrêté du 26 décembre 1839. Le port, dans tout le Royaume-Uni, fut réduit, pour la lettre simple pesant demi-once (14^{gr}. 17), affranchie, à 1 penny ; non affranchie, à 2 pence. Le port augmente de 1 penny par demi-once pour les let-

tres affranchies, et de 2 pence par demi-once pour les lettres non affranchies.

Les membres du Parlement avaient obtenu, vers 1635 ou 1642, le privilège du transport gratuit des lettres qu'ils écrivaient ou qui leur étaient adressées. Jusqu'en 1764, toute lettre dont l'enveloppe portait la signature d'un membre du Parlement était franche de port. Les enveloppes de lettres signées en blanc devinrent l'objet d'un véritable commerce, et un grand nombre portaient même des signatures contrefaites : on évaluait à 450 000 francs en 1716, à 1 million en 1730 et à 4 250 000 francs vers 1760, la perte que le droit de franchise causait au Trésor. Il fut restreint en 1763, en 1784 et en 1795, et aboli en 1840. Le nombre des lettres de membres du Parlement jouissant de la franchise était de 2 028 000 en 1810 et de 3 085 000 en 1837.

La quantité des lettres circulant était de 75 908 000 en 1839, de 168 768 000 en 1840, de 277 392 000 en moyenne par an de 1844 à 1850, de 469 532 000 en moyenne par an de 1851 à 1860, et de 593 240 000 en 1861.

L'augmentation a été, de la période décennale de 1851-60 sur celle de 1841-50, de 69 pour 100, et de l'année 1861 sur l'année 1840, de 250 pour 100.

L'accroissement annuel du nombre des lettres a été, en moyenne, de 5 ³/₄ pour 100 de 1852 à 1856, et de 4 ¹/₅ pour 100 de 1857 à 1861.

La population du Royaume-Uni était de 29 307 199 personnes en 1861 ; le nombre moyen de lettres par habitant et par an était de 20 en 1861 ; il était de 16 en 1854. Mais, tandis que l'Anglais reçoit en moyenne 24 lettres par an et l'Écossais 18, l'Irlandais n'en reçoit que 9.

Le mouvement des correspondances marque autant le degré d'activité commerciale que celui de l'instruction : on compte par personne 26 lettres à Liverpool, 30 à Birmingham, 31 à Manchester, 33 à Bristol, 40 à Dublin, 43 à Édimbourg et 47 à Londres.

Le nombre des lettres de Londres pour Londres a été de 68 086 000 en 1861. Il formait en 1839 presque le cinquième ; il forme à présent le dixième du nombre total.

La petite poste de Londres a été établie, en 1683, par un tapissier, Robert Murray.

Le nombre de *valentines* est d'environ 1 200 000. On appelle *valentines* les papiers enjolivés sur lesquels les amis et les amants écrivent aux personnes qu'ils aiment le jour de la Saint-Valentin.

Moins de 1 pour 100 des lettres mises à la poste en Angleterre ne sont pas affranchies.

Le nombre des journaux était estimé à 44 500 000 en 1837 ; il a été d'environ 75 millions en 1861.

Le revenu net annuel des postes a été de 2 millions de francs en 1757, de 4 millions de 1757 à 1786, de 21 millions de 1787 à 1816, de 35 millions de 1817 à 1836, de 42 millions en 1838, de 43 millions en 1840, de 49 millions de 1841 à 1850, de 31 millions de 1851 à 1860, et de 38 millions en 1861.

Une loi du 17 mai 1862 a autorisé le gouvernement à établir des caisses d'épargne dans les bureaux de poste. Ce projet, dû à l'initiative de M. Sikes, d'Huddersfield, avait déjà été proposé au Parlement, en 1806, par M. Whitbread. Il y a dans le Royaume-Uni 638 anciennes caisses d'épargne ; du 16 septembre 1861 au 31 mars 1862, la poste en avait ouvert 2 532 nouvelles, dans lesquelles 92 000 personnes avaient déjà déposé près de 20 millions de francs.

La suite à une autre livraison.

VASE GREC A DOUBLE TÊTE
REPRÉSENTANT ALPHÉE ET ARÉTHUSE.

Les Grecs variaient à l'infini les formes de leurs vases, particulièrement celles des vases à boire. A côté de coupes et de tasses dont toute l'élégance consistait dans la pureté du contour jointe à une appropriation parfaite de ces objets à leur usage, il y en avait de formes singulières et quelquefois bizarres, véritables amusements où se jouait la fantaisie de l'artiste, mais où la beauté était rarement oubliée. Tels sont ces vases imitant des têtes d'hommes

ou d'animaux, ou même le corps d'animaux tout entiers, biches, cerfs, panthères, canards, coqs, etc. On en voit dans la collection Campana qui représentent, l'un un nègre accroupi, l'autre un acteur comique assis les jambes croisées, un troisième une figure de pygmée étouffant une grue, un autre encore un crocodile dévorant un homme. Plusieurs, parmi les plus beaux, sont formés par deux têtes adossées, comme celui que l'on voit ici reproduit. La partie supérieure de ce vase a la forme d'un canthare ou gobelet à deux anses, et les deux têtes qui servent de support sont celles du fleuve Alphée et de la nymphe Aré-



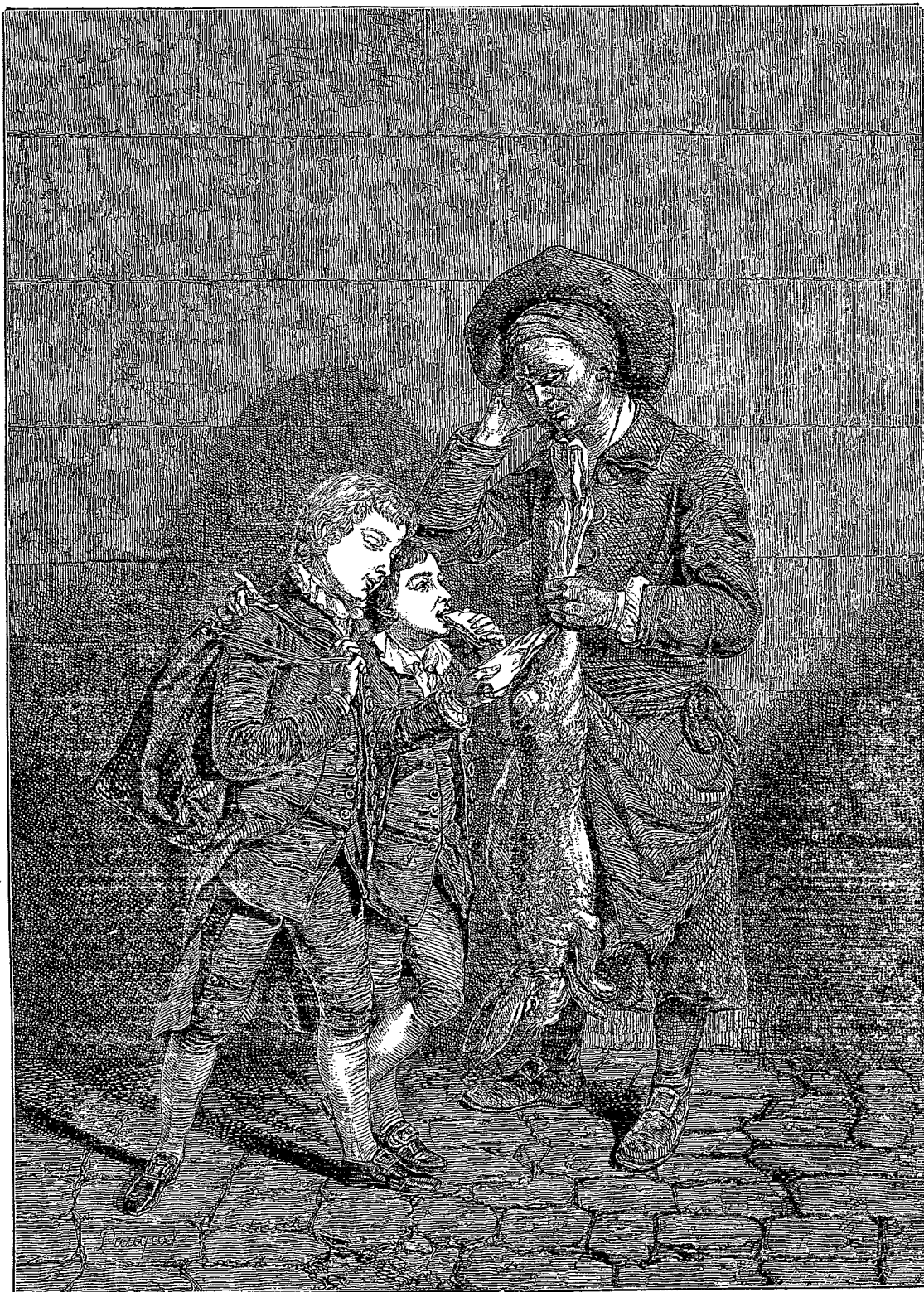
Vase grec : figure d'Aréthuse. — Dessin de Chevignard.

thuse, figures que l'on trouve souvent réunies dans les monuments, comme elles le sont dans la Fable.

On contait que le fleuve Alphée, un des plus importants de ceux qui arrosent le Péloponèse, épris d'une nymphe de Diane, Aréthuse, l'avait suivie, à travers la Méditerranée, jusqu'en Sicile, où ses eaux se confondirent avec celles de la fontaine qui porta depuis le nom de cette nymphe. Cette fable gracieuse enveloppe la vérité, comme toutes celles de la Grèce : l'Alphée était honoré d'un culte dans l'Arcadie et dans l'Élide, et ce culte fut porté par des colons en Sicile avec celui de Diane Artémis.

Le profil de la tête de femme dont on voit ici la face rappelle les magnifiques médaillons de la ville de Syracuse, où est figurée Artémis, déesse protectrice de la ville ainsi que de la petite île voisine d'Ortygie, où coulent les eaux d'Aréthuse. On ne saurait trop y admirer la largeur du style, la finesse de l'exécution, le goût des ornements et l'habileté avec laquelle toutes les parties sont ajustées. La tête d'Alphée n'est pas moins belle que celle d'Aréthuse. Ce vase appartient à la plus brillante époque de l'art grec.

JEAN ZOFFANY.



Le Porteur de lièvre, tableau de J. Zoffany, gravé en manière noire par Earlom. — Dessin de Pauquet.

Voyez le grand embarras de ce bonhomme ! L'adresse de la maison où il doit porter ce lièvre est sortie de sa faible mémoire : on avait eu soin cependant de l'écrire sur un papier attaché aux pattes de l'animal ; mais écriture et lettres moulées n'ont jamais été que d'inextricables hiéroglyphes pour le pauvre hère. Son ignorance le met à la merci de deux écoliers espiègles qui peut-être vont le faire marcher bien longtemps le dos tourné à son vrai chemin.

L'ignorance expose les naïfs à être dupes et elle irrite les méfiants. A qui fait-elle du bien ?

Est-ce la moralité que le peintre a voulu illustrer ? On peut douter qu'il en ait eu l'intention. Moraliser n'est ni l'habitude, ni absolument le devoir des peintres. Il est

probable qu'en composant cette scène l'artiste n'en avait en vue que le côté comique. Si quelque anecdote lui a servi de motif, on en aura perdu le souvenir. Laissons donc l'imagination du lecteur s'exercer à son aise sur le sujet du tableau, et ne parlons que de ce que nous savons sur la vie et le talent du peintre.

Il était étranger, non pas Italien, mais Allemand, comme Fusely (voy. p. 29) était Suisse, et toutefois il compte parmi les notabilités de l'école anglaise.

L'Angleterre voyait assez souvent débarquer ainsi sur ses côtes des artistes venant de tous pays et ayant grande envie de faire une ample récolte de ces guinées qui, selon le témoignage des historiens les plus dignes de foi, pleuvaient en cette île merveilleuse sur les gens habiles à peindre le portrait. Les succès multipliés des portraitistes chez nos voisins semblent, en effet, prouver la préférence qu'on y a accordée jadis à ce genre de peinture. On sait combien Holbein y fut employé et largement rémunéré. Van-Dyck, le chevalier Lely et Kneller y trouvèrent de même le plus généreux accueil et l'occasion d'amasser de grandes richesses, malgré le faste de leur dépense. D'autres portraitistes étrangers, moins célèbres, sans y faire une figure aussi extraordinaire et une fortune aussi brillante, réussirent cependant à tirer un assez beau parti de leurs talents. Il faut mettre au nombre de ces derniers le peintre qui donne lieu à cet article.

Jean Zoffany naquit, en 1733, à Ratisbonne, où son père était ébéniste et architecte du prince de Taxis. Il apprit les principes de son art chez un peintre médiocre, nommé Speer. Après avoir quitté cet atelier, il voyagea en Italie, où les études qu'il fit d'après les grands maîtres, surtout ceux de Rome, lui devinrent très-utiles et hâtèrent ses progrès. L'électeur de Trèves, passant à Ratisbonne quelque temps après que le jeune Zoffany fut revenu dans cette ville, l'emmena avec lui à Coblenz pour y peindre la chapelle de son château, le nomma son peintre, et lui accorda le logement et les pensions attachés à ce titre. Grâce à ces avantages, et à un caractère doux et affable, notre artiste aurait pu passer ses jours tranquillement à la cour électoral; mais, pour son malheur, il avait épousé, comme on le dit d'Holbein, une femme dont l'humeur chagrine et acariâtre ne lui laissait aucun repos. La patience de Zoffany fut poussée à bout, et, de même qu'Holbein, autant pour se séparer de sa Xantippe que pour essayer ses forces sur un plus grand théâtre, il prit le parti d'aller à Londres.

Ses espérances y furent d'abord déçues; sans secours et sans patrons, il eut toutes les peines du monde à subsister. Il fut obligé d'entrer au service d'un de ces peintres de portrait à la mode, qui ne peignaient que les têtes et les mains dans leurs tableaux, et payaient des artistes pour les draperies et les autres accessoires. Il y travailla pour un mince salaire, jusqu'à ce que le fameux Garrick, ayant vu le portrait du comte de Barrymore et appris qu'il était de Zoffany, souhaita de connaître l'artiste allemand, et lui fit l'honneur de se faire peindre par lui. Zoffany répondit brillamment à cette confiance, et bientôt tout ce qu'il y avait d'illustre dans la haute société de Londres voulut également exercer son pinceau. Sa fortune dès lors fut assurée. Sa réputation bien établie s'accrut par d'autres œuvres. Quelques-unes parurent même si remarquables que le roi Georges III le fit venir à sa cour pour faire son portrait, ceux de la reine et de la famille royale. En 1773, il exécuta le grand tableau connu sous le titre de *l'Académie royale de peinture*, et qui est aujourd'hui dans la collection de la reine d'Angleterre : il représente la réunion des artistes qui étaient alors membres de l'Académie royale de peinture établie à Londres en 1768. Les

personnages sont au nombre de trente-six, assemblés dans une salle de Somerset-House, où l'on dessine d'après le modèle. L'auteur s'est peint parmi tous ces portraits en pied, ayant été lui-même l'un des premiers académiciens nommés par le roi.

La fortune de Zoffany était alors assez considérable pour lui permettre de suivre le penchant qu'il avait de revoir sa patrie. En 1777, il visita sa ville natale et se rendit de là à Vienne, où il fit, outre le portrait de l'impératrice Marie-Thérèse, un grand tableau de famille représentant le grand-duc Léopold de Toscane, Marie-Louise son épouse, et leurs enfants, cinq princes et trois princesses. L'impératrice voulut attacher Zoffany à sa personne; mais cet artiste ne put se résoudre à rester en Autriche. Il retourna à Londres et passa aux Indes orientales, en 1782. Il y fut fort occupé par les princes indiens, qui l'employèrent à peindre les portraits qu'ils donnaient en présent aux grands seigneurs d'Angleterre. Il y fit encore deux grands tableaux en pendant : ils représentent, l'un, *l'Ambassade d'Hyderbeck* venant présenter ses hommages au lord Cornwallis, à Calcutta; et l'autre, *le Combat de coqs*, à Lucknow, dans la province d'Oude, en présence du colonel anglais Mordaunt et du nabab d'Arcot. Ces deux riches compositions, ainsi qu'une troisième, *la Chasse au tigre*, près de Chandernagor, dans le pays de Bengale, intéressent surtout par les nombreux personnages qui sont autant de portraits, et par les fonds de paysage peints d'après nature. On en trouve les estampes gravées en manière noire par A. Earlom.

Zoffany mourut millionnaire aux Indes, en 1788. Plusieurs graveurs distingués, tels que Houston, Earlom, Dixon, Ardell, Finlayson, Haid et autres, ont travaillé en manière noire d'après ce peintre, et il a gravé lui-même quelques pièces à l'eau-forte. Quoiqu'il se soit principalement attaché au portrait, il ne s'y est pas livré exclusivement. On a de lui plusieurs tableaux de genre dont les reproductions gravées ont encore aujourd'hui, comme *le Porteur de lièvre*, une valeur dans le commerce, et qui ne sont pas dépourvus de mérite.

Ton cœur saigne, tu pleures, tu cries : réjouis-toi, tu es un homme.
ÉMILE SAISSET.

UN PRÉSBYTÈRE SUÉDOIS

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Souvenirs de Sam Odman (*).

ENFANCE. — ANECDOTES. — ÉTABLISSEMENT.

L'auteur de ces Mémoires idylliques, Samuel Wiesel, professeur de l'Académie d'Upsala, docteur en théologie, membre de l'ordre royal de l'Étoile polaire, et de presque toutes les académies et sociétés littéraires de la Suède et de l'étranger, théologien et psalmiste distingué, était un homme assez singulier. Atteint, vers quarante ans, d'une fièvre tierce persistante, il était saisi d'un nouvel accès dès qu'il mettait le pied hors de sa chambre. Il résolut alors de ne plus la quitter, et il se tint parole jusqu'à sa mort, à l'âge de près de quatre-vingts ans. Il avait ainsi passé près de quarante ans prisonnier volontaire, mais en bonne santé, toujours gai, doux, affable et indulgent, travaillant et fumant du matin jusqu'au soir.

Samuel Wiesel, — prévôt et curé de la paroisse de Wieslanda, diocèse de Wexio, district d'Acibo et gouvernement de Kronoberg, province de Smaland, — ne s'est pas, à

(*) Traduit du suédois par G.-C. Norling.

vrai dire, distingué pour avoir pris part aux affaires de l'État et de l'Église. Sa biographie est surtout curieuse par les renseignements qu'elle fournit sur l'histoire de la vie privée en Suède, depuis le seizième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième.

Le fondateur, pour ainsi dire, de la maison de Wiesel, Harald Almosius, était déjà, au commencement de 1600, pasteur de Wieslanda. Il laissa un fils unique, notre Samuel, qui échangea son nom d'Almosius contre celui de Wiesel, composé avec la première syllabe du nom de la paroisse de Wieslanda, où il était né. Le petit-fils d'Almosius, Elias Wiesel, fut nommé pasteur de Wieslanda en 1682, et le gouvernement de la cure resta entre ses mains et celles de son fils pendant vingt et une années consécutives.

Samuel Wiesel, né en 1622, commença de bonne heure ses études. A l'âge de dix ans, il fut envoyé à l'école de Wexio avec son précepteur Odelin. Le prévôt racontait encore dans sa vieillesse la manière inhumaine dont il y avait été traité.

Une petite anecdote en fera juger. A cette époque, la mode n'était pas encore venue de porter des boutons aux poignets de la chemise. C'était l'un des devoirs du précepteur de coudre lui-même tous les dimanches ces poignets aux bras de son élève. Un jour il arriva qu'Odelin, un peu pressé sans doute, cousut l'étoffe à la peau même de Samuel, et le pauvre garçon n'osa pas exprimer une plainte!... La piqûre était si profonde qu'il se forma un abcès, et le prévôt en montrait souvent la cicatrice aux écoliers qui, avec leurs poignets ornés de boutons, venaient quêter dans sa paroisse, près des paysans, le soi-disant *djeknehjelp*, espèce de contribution volontaire pour leur entretien au gymnase.

Bien que le père de Samuel fût riche, les mœurs du temps étaient si rigides qu'aux vacances de Pâques et de la Pentecôte le précepteur et l'élève étaient obligés de faire à pied tout le chemin, d'à peu près trois milles de Suède (environ 24 kilomètres), qui les séparait de la maison paternelle, et de porter eux-mêmes leur valise sur le dos.

En 1716, le jeune Wiesel, à l'âge de dix-sept ans, fut envoyé à l'Université de Lund après avoir prononcé, devant l'évêque David Lund, au gymnase de Wexio, un discours grec qui lui valut la protection particulière de ce prélat.

Le roi Charles XII, alors de retour en Suède, résida pendant l'automne à Lund. Il assistait parfois aux exercices de l'Académie, et il y remarqua le jeune Wiesel, qui, comme un autre Saül, élevait sa tête au-dessus de ses condisciples. Charles enrôla lui-même plusieurs étudiants, qui furent sur place nommés lieutenants; lorsqu'il fut parti, se souvenant du *long Smalandais*, comme il l'appelait, il expédia plusieurs messages avec l'ordre de l'enrôler. Samuel refusa. Toutefois, un des professeurs, ayant entendu de la bouche même du roi que le *long Smalandais* serait bon gré mal gré métamorphosé en militaire, il en avertit le père Almosius. Celui-ci dépêcha sur-le-champ son sacristain à Lund pour emmener en secret son fils bien-aimé, et le fit tout de suite ordonner prêtre sous sa propre caution, le candidat n'ayant que dix-huit ans. L'évêque Lund daigna même constituer le jeune Wiesel suffragant de son père, et, en vertu de cette constitution, le *long Smalandais* resta toute sa vie curé de Wieslanda, sans qu'à la mort d'Almosius, en 1731, il fût question ni de requête ni de mandat.

LA MAISON ET LES MEUBLES.

Le pasteur Wiesel avait épousé une Littorin de Liunga et reçu en héritage la maison de son père telle qu'elle

était, avec le mobilier et les ustensiles de ménage. Ces meubles dataient déjà du siècle précédent et s'étaient transmis de père en fils. Ils furent soigneusement conservés par Wiesel, qui garda également jusqu'à sa propre mort (1773) les mœurs et les usages de la reine Christine, sans rien vouloir sacrifier aux habitudes modernes.

La maison avait été bâtie en 1650; elle existe encore, et, selon toutes les apparences, c'est, après la grange où Gustave Wasa battit le blé, la maison de bois la plus ancienne de la Suède. Elle consiste en deux grands compartiments, dont l'un contient cinq chambres.

La salle de poêle commune, avec de petites fenêtres sur trois côtés, est spacieuse et claire: son toit supporte un haut grenier à solives. Au fond de la salle, entre les fenêtres, est suspendu un miroir d'une surface de près de deux mètres carrés. La glace ne flatte guère ceux qui s'y regardent. Une blonde s'y trouve brune et une brune noir-jaunâtre, ce qui prouve que l'art d'étamer était alors dans l'enfance. Mais le cadre est un chef-d'œuvre. Il représente en bas-relief de charmants génies mêlés d'ornements fantastiques sculptés à la main. La dorure est bien conservée: le vieux temps n'en était pas avare. Sous le miroir est placée une petite table vernie en blanc, où sont collées des fleurs de papier. Les pieds de cette table sont des chefs-d'œuvre en forme d'arcs et artistement taillés en feuillages; ils sont unis par des barres croisées qu'ornent au centre des bouquets de fleurs argentées. Il n'est pas à présumer que cette table ait été faite pour une maison de pasteur, car le comte Pierre lui-même (Brahe) n'aurait pu en avoir une plus magnifique à Wisingsborg. L'ouvrage n'a pas non plus la bordure qui appartenait à l'antique. Le tout trahit un goût particulier, et c'est sans doute une acquisition faite à l'encan.

Comme il n'est permis de rien placer sur cette table de parade, on l'a entourée de chaque côté d'un guéridon colossal à pieds argentés. Ces guéridons portent une paire de grands chandeliers de laiton à tuyau en spirale, assez grands pour servir de candélabres de Noël sur un autel.

La plus belle pièce du mobilier est ensuite une espèce de bureau de chêne incrusté de houleau avec une petite armoire au-dessous. On y voit un grand nombre de petits tiroirs de tous les côtés; quelques-uns, soigneusement cachés, ne peuvent s'ouvrir qu'à l'aide de ressorts secrets; leurs bordures sont noires; on les ouvre au moyen de boutons de même couleur.

Il ne faut pas oublier un immense garde-manger, où l'on conservait de grandes cruchés à miel, des pots de fruits confits; des myrtilles ou airelles rouges (*Vaccinium vitis idæa*); des « hiortrons » (*Rubus chamaemorus*), fruit du genre des framboises, qui croît dans les forêts marécageuses et est confit au miel; des airelles au naturel, sans sucre, et que l'on mangeait avec le rôti; des concombres confits avec des feuilles de cerisier, des poires à moutarde, des betteraves au cumin, des tiges de pourpier, etc.; enfin toutes les bonnes choses qui faisaient jadis la chère d'apparat des presbytères: elles étaient servies à l'avance sur des assiettes de verre et prêtes à être placées sur la table.

Le buffet est aussi très-remarquable. Il se compose de deux étages.

Le premier étage contient divers ustensiles pour la table: des couteaux à tranches de facture hollandaise, venus sans doute de Lubeck. Les lames en sont d'un travail exquis, ornées d'inscriptions hollandaises gravées, souvent très-comiques; la pointe est arrondie. Les fourchettes sont d'une longueur excessive, de sorte qu'il n'y avait pas de rôti si épais que la fourchette n'atteignît au fond du plat. Tout était de grande dimension; il paraît

qu'à cette époque on ne se fût pas contenté des tranches minces et transparentes qu'on sert de nos jours.

L'étage supérieur du buffet contient une collection très-curieuse de vases des deux derniers siècles. Voici d'abord une espèce d'écuelle travaillée au tour, et recouverte d'un vernis très-épais. A l'intérieur sont dessinées des arabesques larges de deux pouces à peu près, puis gravées des inscriptions en caractères gothiques, où l'on peut encore lire ces mots : *Ora pro nobis. S. Brigitta, ora... gratia plena*, etc., etc. Tous les dessins étaient dorés, et il est probable que ces écuelles, faites à l'étranger, venaient des pays catholiques; le bois en est de hêtre ou d'aune; elles sont minces et légères comme du papier, et contiennent un litre et demi de France environ.

Mentionnons enfin une corne à boire d'Abyssinie, qui est des plus précieuses. Les bords en sont entourés d'une charnière d'argent massif reliée à l'extrémité par une

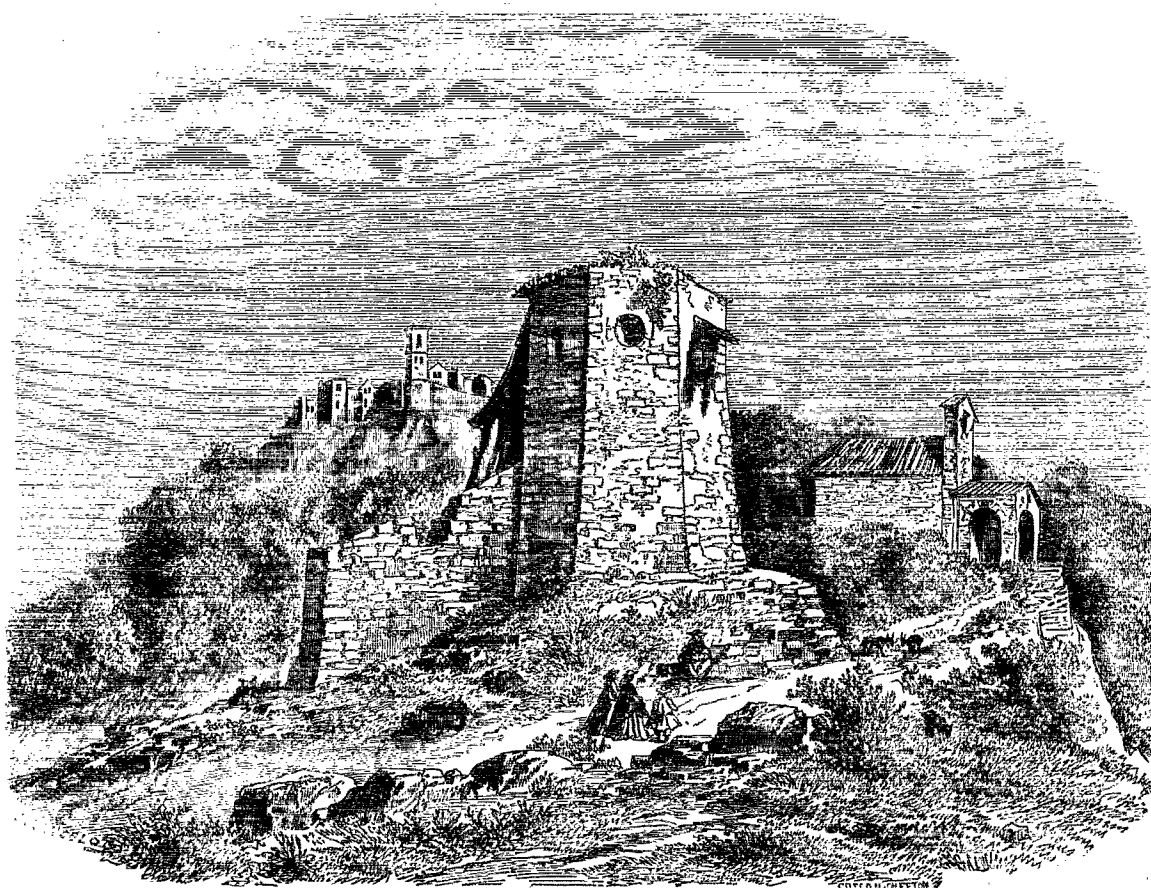
chaîne d'argent. Cette corne est si transparente qu'elle permet de voir la boisson en la tenant exposée à la lumière. Elle était réservée pour la fin des repas.

La suite à la prochaine livraison.

SIXFOUR,

DIT L'ANCIEN TOULON.

La rade de Toulon, l'une des plus belles de la Méditerranée, a l'aspect d'un vaste port naturel, fermé par des montagnes; son étroite entrée à l'orient est défendue par de nombreuses fortifications, et la ville, son port, ses arsenaux, sont situés au fond de cette rade, au pied de hautes collines dénudées qui s'élèvent au nord. Lorsqu'en passant devant Toulon on navigue vers l'ouest, dans la petite rade, on voit bientôt à la gauche, au bord de la



Vue de Sixfour. — Dessin de Lancelot, d'après un croquis de M. Albert Lenoir.

mer, un gros bourg qu'on nomme la Seyne. Habité d'abord par quelques pêcheurs, ce lieu se peupla plus tard aux dépens de plusieurs villages voisins et particulièrement de Sixfour, situé sur une montagne, à quelques milles de distance, dans une position aride et sauvage.

Sixfour est considéré, par les gens du pays, comme l'ancien Toulon. On y a trouvé quelques inscriptions romaines. Quoi qu'il en soit, ce lieu offre aujourd'hui un certain intérêt à cause de ses ruines nombreuses, par suite de la retraite volontaire des habitants qui se sont rapprochés de la rade pour y jouir des avantages de la mer et du voisinage de Toulon.

De la Seyne on se dirige vers Sixfour par une route plane d'abord, mais qui peu à peu devient difficile et montueuse; des roches multipliées, une végétation abon-

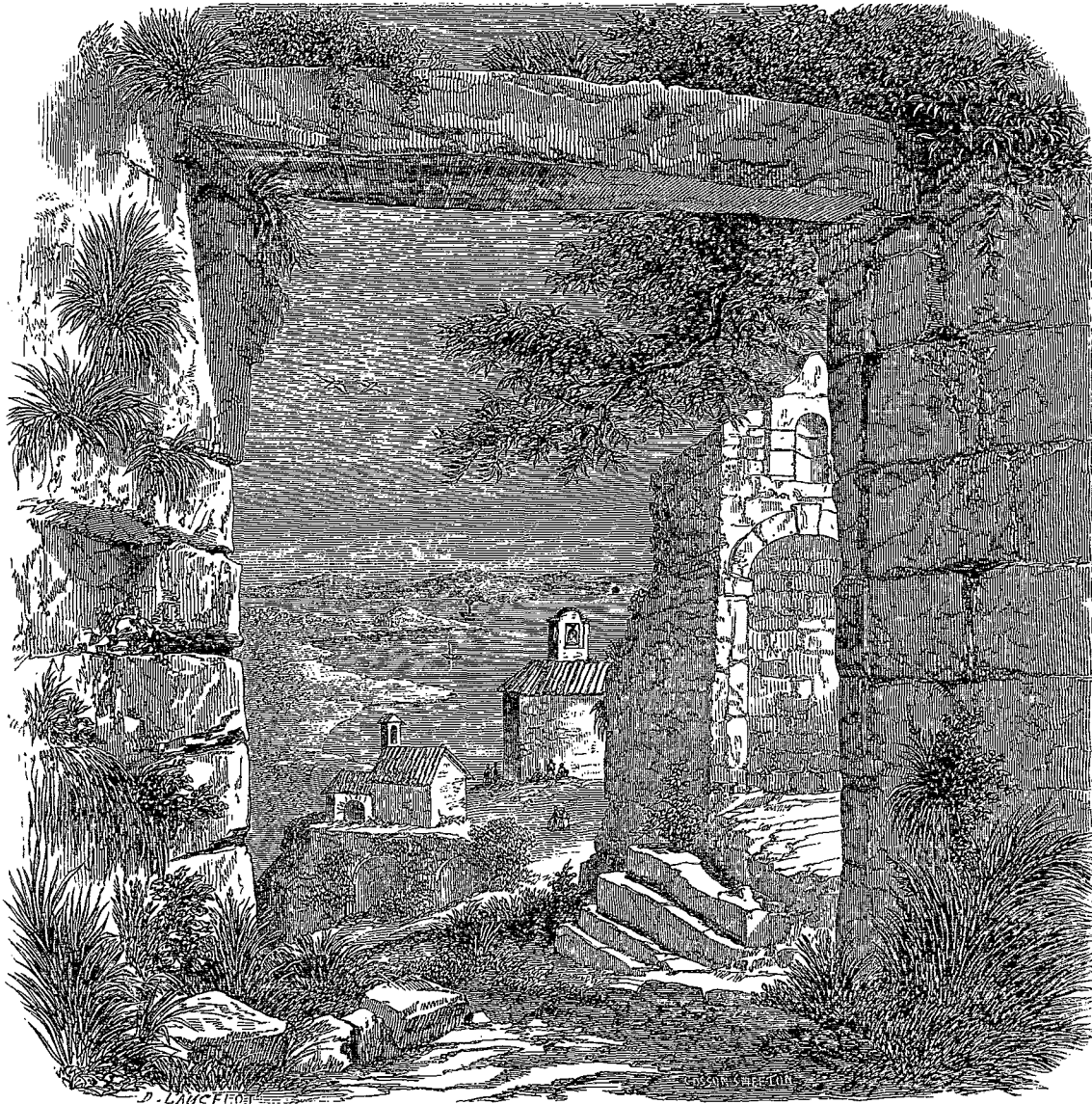
dante et livrée à elle-même, la rendent très-pittoresque; on arrive bientôt à un point de la route d'où l'on aperçoit entièrement Sixfour, sur la montagne rocheuse, par-dessus des touffes de verdure auxquelles se mêle le pin parasol. La route fait ensuite un détour vers le nord et conduit dans une vallée sauvage qu'enveloppent des roches blanches et sèches, entièrement dépourvues de végétation. Là s'élève une grande église en ruine : tous les toits sont détruits, ce qui reste encore debout est d'une architecture simple et du style ogival, particulier aux contrées méridionales de la France; la porte de l'édifice a été reconstruite à l'époque de la renaissance et avec un certain luxe. Près de cette ruine s'élève un campanile isolé qui est de peu d'intérêt.

De cette triste vallée on se dirige, au midi, vers Sixfour

entièrement abandonné, si ce n'est de quelques malheureux qui vivent dans les débris de maisons s'écroulant de toutes parts. Les murs déchirés, ne pouvant plus supporter les planchers, s'affaissent les uns sur les autres.

Au milieu de ce désordre, on est surpris de voir une église assez bien conservée, et où, sans doute, à certain jour de l'année, une cérémonie religieuse appelle les habitants des environs à venir y prier sur les tombes.

Le site le plus pittoresque de Sixfour est au midi, du côté opposé à l'église. Après avoir suivi une longue rue bordée de ruines, on arrive à une porte surmontée d'un énorme linteau en pierre; de là, un beau spectacle se déroule aux yeux du voyageur. On aperçoit, depuis l'horizon jusqu'aux rochers à pic que couronnent les ruines, une chaîne de montagnes découpées à leur base par de nombreuses anfractuosités; la mer y pénètre en formant, au



Une Porte à Sixfour. — Dessin de Lancelot, d'après un croquis de M. Albert Lenoir.

milieu de roches énormes et blanchies, de petits ports naturels que la disposition trop sauvage des lieux ne permet pas d'aborder; les gorges d'Ollioules dominent cet ensemble, et, au premier plan, le regard se repose sur deux chapelles abandonnées et sur d'anciennes tours de fortification et de vigie, enveloppées d'une végétation admirable.

UNE PRÉDICATION DE M^{me} DE KRUDENER.

Voy., sur M^{me} de Krüdener, t. XXX, 1862, p. 46.

Par une belle nuit d'été, je me promenais le long du fleuve, lorsque je vis passer une calèche où se tenait, à

côté d'un jeune homme, une vieille dame en robe de soie grise. Sans savoir que c'était M^{me} de Krüdener, j'éprouvai à la vue de cette personne une impression singulière. Un instant après la voiture s'arrêta, et la vieille dame descendit en s'appuyant sur le bras de son cavalier. Quoique me tenant à distance, j'eus bientôt compris pourquoi elle mettait pied à terre. Une compagnie de jeunes filles était là, au bord de l'eau, occupée à laver du linge; et M^{me} de Krüdener, en les apercevant, n'avait pu résister au besoin de leur parler. Elle s'avança donc au milieu des joyeuses villageoises qui ouvraient de grands yeux ébahis, monta sur un banc qui se trouvait là tout exprès pour lui servir de chaise, et de cette position élevée, dominant tout son monde, commença un discours dont je me rappelle parfaitement l'exorde et les points principaux.

« Que faites-vous là ? » s'écria-t-elle dans le dialecte des gens de la campagne et d'une voix tonnante.

Les jeunes filles s'entre-regardèrent en riant et répondirent qu'elles lavaient leur linge.

« Très-bien, reprit M^{me} de Krüdener, vous lavez vos hardes terrestres; mais ne pensez-vous point aux taches de votre âme, à ces souillures du vêtement céleste qui vous plongeront un jour dans la confusion et le désespoir, si vous paraissez devant Dieu sans les avoir lavées? Vous ouvrez de grands yeux, et vous avez l'air de me demander avec étonnement comment je puis savoir que vos vêtements célestes ont des taches; croyez-moi, je le sais, et à n'en pas douter. Nos âmes, à tous, tant que nous sommes, les meilleures même et les plus nobles, ont des taches; c'est pourquoi il nous est ordonné de veiller incessamment à notre purification et de faire disparaître les souillures de notre âme comme vous faites disparaître celles de vos vêtements. Négligez ce soin, et Dieu vous punira dans le ciel, comme vos maîtres vous puniront sur la terre si vous négligez l'autre. Mais le châtiment de Dieu est bien autrement terrible que celui des hommes, et le ciel est plus haut que la terre. »

Ainsi se continua ce sermon d'une éloquence à la fois mystique et familière, empruntant aux choses de la vie quotidienne des métaphores à la portée des plus simples esprits.

L'effet fut prodigieux. A mesure que parlait M^{me} de Krüdener, ces pauvres filles passaient d'une sorte d'étonnement stupide à l'intelligence du discours, à un recueillement plein de sensibilité. Peu à peu, on les vit abandonner leur travail, se rapprocher, et finir par tomber tout en larmes aux genoux de la noble femme, qui, du haut de son escabeau de granit, leur souriait avec amour, en étendant au-dessus de leurs têtes ses mains pour les bénir. (1)

LA FONTAINE ET LA FOURMI.

Des amis avaient mené M. de la Fontaine à la campagne pour quelques jours : une fois on l'attend vainement pour se mettre à table; il n'arrive qu'après le dîner. On lui demande d'où il vient. — « Je viens, dit-il, de l'enterrement d'une fourmi; j'ai suivi le convoi jusqu'au cimetière, et j'ai reconduit la famille jusque chez elle. » (2)

LA PHOTOGRAPHIE.

Suite. — Voy. p. 43.

II. — CHAMBRE NOIRE. — LE PIED. — L'OBJECTIF.

Sans qu'il soit nécessaire de faire emplette d'un instrument aussi complet que celui dont nous donnons le dessin, il est cependant utile de choisir un appareil assez bon pour qu'on ne soit pas arrêté dans les opérations au bout d'un très-court laps de temps. Du reste, la vogue toujours croissante de la photographie a fait créer des fabriques d'instruments, chambres noires, pieds, etc., établis à très-bon compte, avec une solidité moyenne et suffisante, et qui ne diffèrent guère les uns des autres : leur prix d'achat est, en général, modéré.

Autant que possible, on choisira sec et exempt de nœuds le bois qui composera la chambre noire; on tâchera qu'il soit débité depuis le plus de temps possible, afin qu'il

(1) M. de Sternberg, cité par l'auteur des *Salons de Vienne et de Berlin*.

(2) Auger, *Vie de la Fontaine*.

n'obéisse pas aux influences atmosphériques de chaleur et d'humidité, et n'ait pas l'inconvénient de se fendre et de se tourmenter.

La chambre noire (fig. 3, 4 et 5) que nous avons dessinée comporte tous les perfectionnements utiles; elle est, en outre, de grande taille et se compose de deux ou trois tiroirs rentrant l'un dans l'autre. Cette combinaison, imaginée pour permettre sur une même chambre noire l'usage d'objectifs différents à long et court foyer, est inutile au modeste amateur. Il n'a qu'un objectif ou deux de même foyer; nous les examinerons tout à l'heure : aussi sa chambre noire n'a-t-elle qu'un seul tiroir (c'est tout ce qu'il faut); elle n'a point par devant (fig. 4) des planchettes de rechange pour des objectifs divers : tous deux se montent sur le même pas de vis.

A la face opposée à celle qui porte l'objectif, on voit (fig. 3) une glace dépolie marquée de raies au crayon, figurant des rectangles tracés sur le prolongement des mêmes diagonales : ce sont les grandeurs diverses adoptées par l'usage pour la dimension des images photographiques. Ces dimensions correspondent au pouvoir optique des divers objectifs; on les désigne ainsi :

1/1 = Plaque entière ou normale	18 × 24
1/2 = Plaque demi	13 × 18
1/3 = Plaque tiers	12 × 16
1/4 = Plaque quart	10 × 13
Etc., jusqu'au 1/12 et 1/16.	

Au-dessus de la plaque entière ou normale, on désigne les grandeurs par le nombre de centimètres des côtés du rectangle : 21 × 27, 25 × 30, 30 × 40, etc. Remarquons en passant que, dans une certaine limite de petitesse, un objectif donné, 1/2, par exemple, pourra produire 1/3, 1/4, 1/6, peut-être 1/8, certainement moins net, mais il ne pourra pas faire 1/4 plaque entière.

La glace dépolie (fig. 3) est montée sur un châssis mobile, que l'on remplace à certain moment par un autre châssis semblable comme contour, mais creux, et contenant dans son intérieur la surface sensible destinée à recevoir l'impression lumineuse.

Un voile opaque (fig. 4) est attaché à la chambre noire et sert à couvrir la tête de l'opérateur pendant certaines opérations que nous décrirons plus loin, quand nous traiterons de la *mise au point*.

Le mouvement du tiroir dans la chambre est à frottement doux. Quand il s'agit d'une glace 1/4 ou 1/2, comme celle qui suffit à notre rôle d'amateur, ce mouvement s'exécute toujours avec facilité, surtout en frottant les angles avec du savon bien sec; mais lorsqu'il s'agit de faire mouvoir une chambre volumineuse, comme celle des figures 3 et 4, on est obligé d'adopter un mécanisme plus compliqué.

On voit à l'arrière, près de la glace dépolie, deux boutons de vis sur la planchette horizontale qui relie la chambre au pied : l'un de ces boutons porte un pignon denté, engrenant à une crémaillère fixée dans la tablette; le pignon tient au tiroir; il approche ou éloigne donc celui-ci quand on le fait mouvoir. A côté est un second bouton d'arrêt lorsqu'on a obtenu la position nécessaire.

Le pied que nous représentons (fig. 3) est ce qu'on nomme un pied d'atelier. Nous décrirons les pieds et les appareils de campagne. Un bon pied est assez difficile à faire : il doit unir beaucoup de fixité à une mobilité complète dans tous les sens.

Notre modèle répond à peu près à tous les besoins : le mouvement de translation générale est donné par les trois roulettes libres, une sous chaque pied; le mouvement vertical, par l'engrenage à manivelle, semblable à celui des instruments d'astronomie. L'axe de la manivelle porte un

fragment de vis sans fin, commandant une roue dentée fixée à un second axe perpendiculaire au premier; celui-ci porte à chaque extrémité un pignon engrenant dans deux crémaillères fixées aux deux grands montants verticaux. On arrête le mouvement par une vis de pression située entre les deux tablettes. Le mouvement d'inclinaison dans le plan vertical est donné par une vis sans fin, engrenant dans une crémaillère courbe fixée à l'un des deux demi-cercles, tandis qu'une vis de pression sur l'autre arrête le mouvement; enfin le mouvement azimuthal, ou dans le plan horizontal, est donné par une double tablette. Celle à laquelle tiennent les demi-cercles porte à l'avant un axe fixé dans la supérieure, et à l'arrière une fente circulaire où passe une vis de pression.

On fixe la tablette inférieure de la chambre à la tablette supérieure du pied par une petite presse à main.

Un pied de cette sorte est commode, mais n'est pas indispensable; on peut parfaitement opérer au moyen du pied à trois branches ployantes, dit pied de campagne, que nous verrons plus loin (fig. 19), et que les fabricants d'appareils photographiques vendent à très-bon marché en même temps que la chambre noire (*).

L'objectif, cet œil de la photographie, mérite aussi qu'on le choisisse avec le plus grand soin : on en construit de mille formes et de mille manières; les meilleurs sont jusqu'à présent les objectifs allemands : on peut l'avouer sans que notre amour-propre national en doive souffrir, car la supériorité de ces instruments tient surtout à celle des verres, et la nature ne nous a pas accordé de matières premières aussi pures que celles de la Bohême. On fait aussi de bons objectifs en France; mais, comme rapidité d'impression et comme pureté, on est encore obligé de préférer les allemands; seulement leur prix est exagéré. Pour commencer à faire de la photographie, ce serait une folie d'acheter un objectif aussi cher que le sont les instruments étrangers; il vaut mieux choisir un bon objectif français, de grandeur assortie à la chambre noire ($\frac{1}{4}$ ou $\frac{1}{2}$) que l'on achète, et d'une longueur de foyer plus petite, pour les objets à l'infini, que la longueur du tirage de la chambre noire.

Il ne faut pas chercher à faire d'économie dans le choix de cet instrument; quelques francs de plus ou de moins font une énorme différence sur la fabrication, et, partant, sur la bonté des objectifs. Or on doit bien se pénétrer de cette vérité que si l'objectif est mauvais, le travail ne peut être bon.

On se munira d'un objectif double ou à verres combinés pour faire les portraits, et d'un objectif simple, conique, de même longueur de foyer, pour faire les paysages et les reproductions. Si l'on choisit une chambre noire $\frac{1}{2}$ et un objectif double $\frac{1}{2}$ pour faire des portraits (c'est déjà une grandeur raisonnable pour un amateur), on pourra prendre un objectif simple, seulement $\frac{1}{4}$, mais de même foyer que le double; il coûtera moins cher et couvrira encore parfaitement la glace dépolie de grandeur $\frac{1}{2}$.

Le but de l'objectif est de recevoir les rayons lumineux réfléchis par les objets extérieurs ou émanant d'eux, de les faire converger suivant certaines règles; et de les amener à un point ou foyer commun, où ils produisent une image très-nette, mais plus petite et renversée, de ces mêmes objets.

La glace dépolie (fig. 3), qui garnit l'arrière de la chambre noire, est la surface sur laquelle on reçoit ces rayons convergents, et c'est à travers sa substance qu'on voit l'image obtenue.

(*) Il faut avoir soin de prendre ce pied assez élevé pour que la chambre noire se trouve solidement placée à peu près à hauteur de l'œil de l'opérateur debout.

III. — MISE AU POINT OU AU FOYER.

L'opération très-importante pour laquelle on fait avancer ou reculer cette glace par le bouton dont nous avons parlé plus haut, de manière à trouver le *maximum de netteté de l'ouvrage*, se nomme la *mise au point* ou au *foyer*.

Il serait impossible, sans entrer dans des démonstrations mathématiques, d'expliquer la marche exacte des rayons lumineux dans les objectifs. Il suffit de remarquer que si nous remplaçons *après la mise au point*, et sans rien changer à l'allongement de la chambre, la glace dépolie par une surface sensible, celle-ci recevra l'impression lumineuse des objets eux-mêmes et en gardera l'empreinte.

Ici se présente un phénomène très-intéressant. Parmi les lumières de toutes couleurs qu'envoient les objets extérieurs à l'objectif, il existe une *lumière obscure* que nous ne voyons pas et qui a sur la surface sensible une bien plus grande action que la *lumière visible*.

Ces rayons, appelés *rayons chimiques*, traversent les verres comme les autres, mais ne se réunissent pas au même point que les rayons visibles. Il arriverait donc, si les opticiens n'étaient parvenus à corriger ce défaut, que, quoiqu'on eût parfaitement mis au point sur la glace dépolie avec les rayons visibles, on n'obtiendrait qu'une image troublée ou *flou* sur la substance sensible mise à la même place, et l'on ne pourrait trouver que par tâtonnement le *foyer invisible* ou *chimique*, précisément le plus actif des deux.

Il importe donc beaucoup, en choisissant un objectif, de s'assurer qu'il ne forme qu'un seul foyer, c'est-à-dire que les rayons chimiques se réunissent dans le même plan que les rayons visibles.

Les objectifs qui servent pour le portrait et les reproductions portent le nom d'objectifs doubles parce qu'ils sont composés d'un double système de verres. Pour le paysage, on emploie des verres simples ou des objectifs orthoscopiques qui, quoique doubles, ont un système convergent et un divergent accouplés.

Dans tous les objectifs, simples ou doubles, on augmente la finesse de l'image obtenue en interposant des *diaphragmes* sur le trajet des rayons lumineux; ce sont des plaques opaques en métal, percées à leur centre d'ouvertures de plus ou moins grands diamètres. Ces plaques ont pour objet d'éliminer les rayons marginaux et de ne laisser passer que le pinceau central. En effet, l'homogénéité des verres n'est jamais absolue, et même en raison de leur courbure, abstraction faite de la matière, les rayons qui passent vers les bords tendent à se disperser inégalement et, par suite, à déformer l'image. Mais plus on resserre l'ouverture, moins on reçoit de lumière, plus par conséquent on diminue l'action utile sur la couche sensible. Il est donc évident qu'à éclairage égal, pour obtenir la même intensité d'impression, le temps de pose devra augmenter en proportion de la petitesse de l'ouverture du diaphragme.

Dans la figure 6, on voit un diaphragme antérieur, tel qu'il est monté sur les objectifs allemands. Nous croyons que la manière la plus efficace est de le placer, en général, entre les deux systèmes de verres et très-près de la surface postérieure du système antérieur. On peut facilement exécuter cette amélioration soi-même en découpant des rondelles de carton percées au centre, et en les entrant à frottement contre les parois intérieures du tube; elles y tiennent suffisamment. Nous verrons plus tard comment on place les diaphragmes des objectifs simples et des objectifs orthoscopiques.

Pour *mettre au point* facilement, on s'entoure la tête

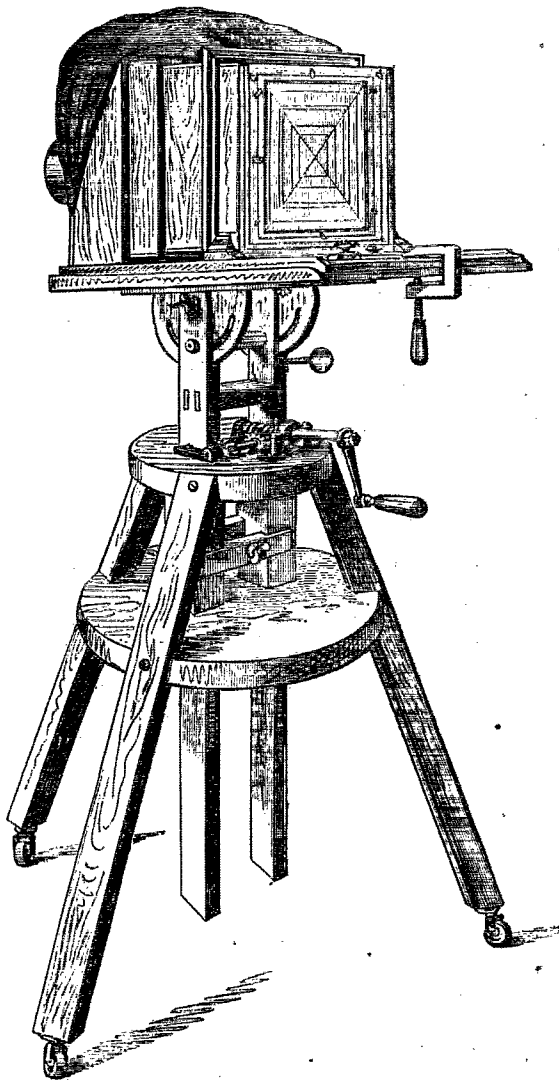


FIG. 3. — Chambre noire sur son pied d'atelier.

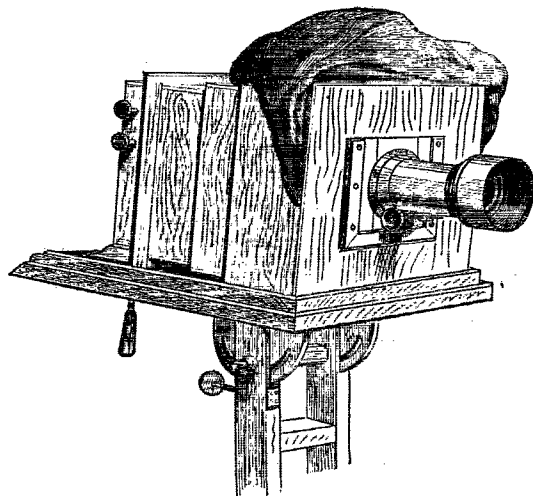


FIG. 4. — Chambre noire vue par devant.

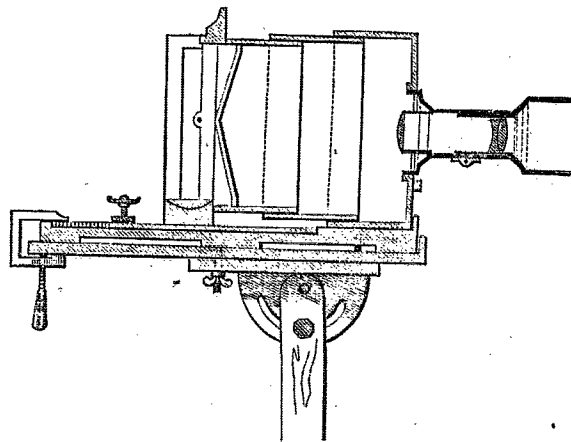


FIG. 5. — Coupe de la chambre noire et de l'objectif

du voile noir attaché à la chambre (fig. 4) ; de cette manière, on n'admet sur la glace dépolie d'autre lumière que celle qui vient de l'intérieur et traverse l'objectif ; l'image

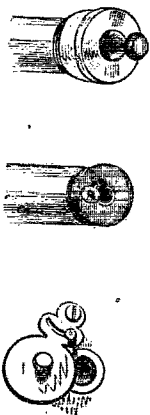


FIG. 6. — Obturateur et diaphragme.

apparaît alors dans tout son éclat, et la mise exacte au point est plus facile et plus précise.

La plaque à bouton qui sert à fermer la partie an-

térieure de l'objectif (fig. 6) porte le nom d'*obturateur*.

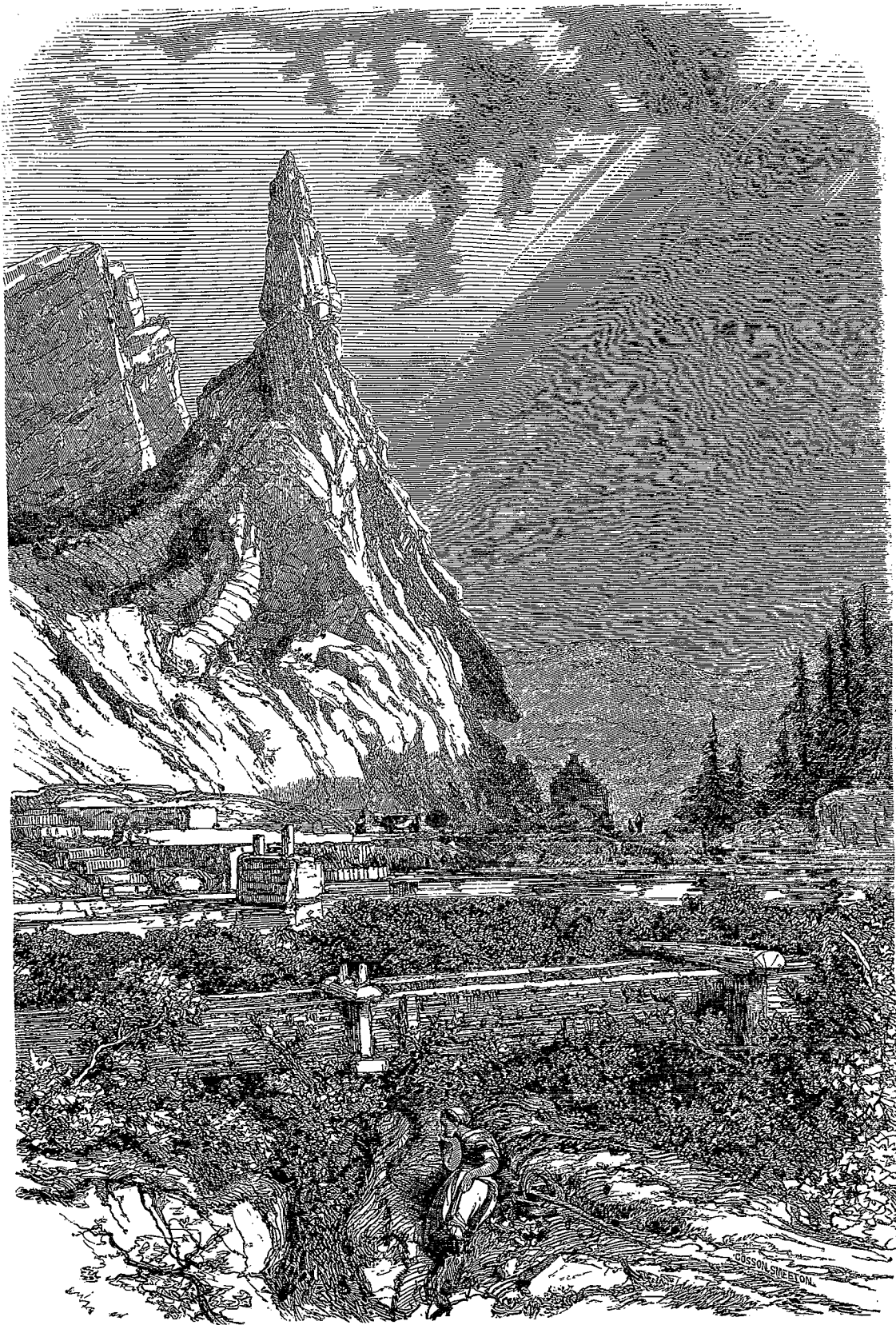
Lorsque nous avons dit que les objets extérieurs se peignaient très-nettement au foyer de l'objectif, cela n'est vrai que dans une certaine limite et, surtout avec les objectifs doubles, pour des objets situés à peu près dans un même plan parallèle à la glace dépolie. Or, quand nous faisons le portrait d'une personne assise, si nous mettons au point la figure, les genoux, qui sont en avant, ne produiront pas une image nette. Il faudrait, pour que tout fût également au point, que la glace dépolie fût parallèle au plan oblique touchant le front et les genoux.

On arrive à ce résultat (fig. 5) au moyen de la combinaison indiquée en coupe à l'arrière de la chambre noire. On voit (fig. 6), sur le côté, les deux boutons de vis qui servent à opérer et maintenir ces mouvements. La glace dépolie est placée dans un châssis mobile autour d'un axe horizontal ; sa marche en avant ou en arrière jusqu'aux tringles d'arrêt formant un K est commandée par une petite crémaillère dont le pignon porte le bouton supérieur. L'inférieur est une vis de pression qui arrête le mouvement et fixe le cadre dans la position d'obliquité choisie. Le châssis portant la surface sensible et se mettant à la place de la glace dépolie garde donc l'obliquité convenable pour que toutes les parties du modèle soient nettes.

La suite à une autre livraison.

LE VILLARD DE LANS

(ISÈRE).



Le Villard de Lans. — Dessin de J.-B. Laurens.

Si de Grenoble on regarde vers l'occident, on aperçoit une montagne d'une belle forme appelée le Saint-Nizier. Les escarpements de cette montagne sont tels qu'on ne peut concevoir le projet de les graver pour voir ce qui est der-

rière; mais il est facile de tourner la montagne vers le nord en passant par le joli village de Sassenage. La montée est longue, l'aspect du paysage assez monotone, et les gorges d'Engins, où l'on arrive après plusieurs heures de marche, n'offrent aux yeux que des formes lourdes, sans ressources pour le paysagiste. Au sortir de ces gorges on est sur le plateau, derrière le Saint-Nizier, au milieu de prairies assez vastes, encaissées dans des rochers à pentes douces couvertes de bouquets de bois de sapins. Les quelques arbres qui bordent les chemins et les prairies sont des frênes dévorés et défigurés par les chèvres, qui aiment leur feuillage. En somme, l'on n'est charmé par aucune heureuse combinaison de formes; mais au delà de ces pâturages, qui s'étendent sur une longueur de 9 à 10 kilomètres, apparaît le bourg du Villard de Lans. La vue d'immenses blocs de rochers venus et poussés de la crête du Saint-Nizier, encore assez éloignée, laisse au choix du peintre et du géologue plus d'un sujet d'étude. Ce n'est pas là cependant que se trouve le point le plus intéressant à voir. Nous pouvons nous y laisser conduire par un touriste du pays, M. Macé, auteur des *Excursions dans les environs de Grenoble* :

« Descendant alors un chemin très-rapide, on ne tardera pas d'arriver sur le bord de la Bourne, qu'on franchira sur un pont de bois d'une rusticité tout à fait primitive. Suivant alors, en laissant à droite une scierie assez considérable, la rive droite de la Bourne, on arrivera bientôt à un des plus beaux points de vue qu'on puisse rencontrer dans ces montagnes. Sous les pieds des voyageurs, à quelque profondeur, la Bourne coule avec lenteur et forme un bassin d'une eau parfaitement limpide dans laquelle on voit se jouer des centaines de truites; plus près, un moulin rustique dont les roues sont mues par une partie des eaux si calmes et si limpides de la Bourne; au delà, sur l'autre rive, un bois de sapins en amphithéâtre, en avant duquel se dresse une pyramide de rochers d'un admirable effet, paysage qui ferait la réputation et la fortune d'un bon peintre de Paris, s'il le reportait sur la toile pour une de nos expositions annuelles. »

Notre gravure reproduit le site décrit par le professeur de littérature dauphinois. Ce site lui a paru original et même un peu étrange; mais offre-t-il cette juste mesure de variété qui ne détruit pas l'unité, condition première de toute œuvre excellente? L'artiste qui a bien voulu nous en envoyer le dessin pense que non; et, tout bien considéré, il recommande médiocrement à ses confrères le plateau du Villard de Lans. Le titre principal de cette contrée à une certaine célébrité doit rester dans les fromages qu'on y confectionne, et qui sont appréciés dans le commerce sous le nom emprunté de fromages de Sassenage.

ARY SCHEFFER.

Fin. — Voy. p. 57.

Ce désir de la perfection qui appartient aux vrais artistes, cette volonté de réaliser l'idéal entrevu dans une forme toujours plus noble et plus pure qui soutint Scheffer jusqu'au terme de sa carrière, et qui fit en même temps son tourment parce qu'il sentait mieux, à chaque pas fait en avant, ce qui manquait à ses études premières, on peut les observer dans toute la suite de ses ouvrages, mais on les voit plus particulièrement marqués dans la série nombreuse de ses compositions empruntées au *Faust* de Goethe; toute sa vie elles ont occupé sa pensée. Le premier *Faust* et la première *Marguerite* parurent au Salon de 1831; le public fut aussitôt frappé du caractère de cette nouvelle œuvre. « Depuis les *Femmes souliotes*, Scheffer n'avait rien

exposé; c'était son nouveau programme. Avec deux simples figures, chacune isolée dans son cadre, presque sans accessoires, deux portraits pour ainsi dire, il faisait lire clairement, à première vue, sans le secours du livret, tout ce que la plus fine analyse, la plus pénétrante psychologie auraient pu découvrir au fond de ces deux âmes. » Il en est de même des deux figures de jeune fille, *Mignon regrettant la patrie* et *Mignon aspirant au ciel*, qui, l'une et l'autre, émeuvent si profondément que, quoique très-peu de personnes connaissent l'héroïne du *Wilhelm Meister* de Goethe, le succès des deux gravures qu'Aristide Louis a faites d'après ces peintures ne s'est point affaibli. Cette intensité d'expression qui parut alors quelque chose de nouveau, c'était, dans un cadre à peine agrandi, le talent qu'on avait eu déjà si souvent l'occasion de reconnaître dans les précédents ouvrages du peintre et qui en avait déterminé le succès; mais cette concentration de l'expression sur une simple figure à peine entourée de quelques accessoires sans exagération, sans gestes outrés et presque sans efforts, tant de sobriété dans les moyens et de puissance dans l'effet obtenu, voilà ce qui parut inattendu et ce que les premières œuvres de Scheffer ne faisaient pas en effet espérer. En ne conservant que ce qu'il y avait en lui de meilleur, en se débarrassant, comme d'un bagage inutile, de toute qualité d'emprunt, il venait de faire une œuvre de style. Plus d'un chemin conduit jusqu'à cette région élevée de l'art : coloriste ou dessinateur, peintre, musicien ou poète, il n'importe quelle est la manière de sentir et de rendre le beau; ce qu'il faut pour y atteindre, c'est que l'artiste soit épris, en effet, pour le beau d'une passion sincère et qu'il reste fidèle à lui-même. Scheffer a été supérieur toutes les fois qu'il n'a essayé de mettre dans ses tableaux que ses qualités naturelles, le sentiment, l'expression, la composition; il a été faible et incertain lorsqu'il a voulu y joindre des qualités avec lesquelles il n'était point né et qu'il s'efforçait trop tard d'acquiescer. « Il faut s'entendre, dit fort justement M. Charles Blanc (*), sur le dédain prétendu d'Ary Scheffer pour les pratiques du métier. Bien qu'il ait toujours subordonné les moyens d'exécution au but de l'art, Scheffer a toujours été grandement en peine du procédé. Aux diverses époques de sa carrière, il était préoccupé de quelque illustre manière de peindre. Tantôt il s'éprenait de Rembrandt et de ses mystérieuses manipulations; tantôt il était dominé par la peinture si légère, si limpide et si souple de M. Ingres. Je l'ai vu un jour en extase devant un superbe portrait de Ferdinand Bol, qui certainement l'aura influencé pendant quelque temps... Il passait d'un extrême à l'autre, constamment préoccupé de la façon dont il allait rendre ses sentiments et ses idées... Est-ce là le fait d'un peintre-né? Il y en a peu d'exemples dans l'histoire de l'art. En général, les vrais peintres trouvent promptement et directement le moyen d'exprimer ce qu'ils ont dans l'imagination ou dans le tempérament. Ils peuvent changer plusieurs fois de manière dans le cours de leur vie, mais la seconde n'est jamais qu'un développement logique de la première. Jamais il ne leur arrive d'abdiquer la personnalité de leur génie et d'en devenir méconnaissables. Raphaël est allé, par exemple, de la sécheresse péruginesque à la fièvre ampleur de Michel-Ange, mais il n'a pas cessé un moment d'être Raphaël. »

Comme il avait passé des petits drames de la vie réelle à l'interprétation des poètes, du monde tel qu'il est au monde de la fiction, Ary Scheffer, dont la pensée et le talent étaient constamment dirigés vers les régions les plus élevées, ne pouvait manquer de passer aussi de l'idéal

(*) Histoire des peintres de toutes les écoles, ARY SCHEFFER.

poétique à l'idéal religieux. Toutefois, ce ne fut pas sans crainte qu'il aborda ces sujets sacrés où se sont éprouvés les plus hauts génies, et pour lesquels ce n'est pas trop de réunir toute la beauté de la forme à toute la puissance de l'expression. C'est en 1836 seulement qu'il peignit son premier tableau en ce genre, *le Christ consolateur*, ouvrage habile, ingénieux, et dont la conception était certainement très-élevée, mais, de l'avis même des plus chaleureux admirateurs de l'artiste, ouvrage d'une incontestable froideur. On en peut dire autant du *Christ rémunérateur*, qui suivit de près le premier et qui en est le pendant. Ces deux tableaux (on commençait déjà à le murmurer) parlaient un autre langage que celui de la peinture, et, pour le comprendre, les initiés eux-mêmes ne se passèrent pas toujours d'explications. Il faut en dire autant de *l'Enfant charitable*, gracieuse interprétation de la touchante légende du Gœtz de Berlichingen de Goethe, mais qui ne produit tout son effet sur l'esprit des spectateurs que lorsque le sujet leur est expliqué. Scheffer, avec sa finesse et son tact habituels, avait devancé même ses amis dans leurs critiques. Il avait promptement renoncé à la peinture symbolique et métaphysique, et se préparait à des œuvres nouvelles en peignant comme des études, sans parti pris et sans système, ses *Bergers conduits par l'ange*, ses *Rois Mages*, son *Christ au jardin des Oliviers*, son *Christ portant la croix*. Dix ans après le *Christ consolateur*, au Salon de 1846, dernier Salon où il exposa, Scheffer montrait enfin tout ce qu'il pouvait faire dans cette étonnante composition de *Saint Augustin et sainte Monique* ⁽¹⁾, qui, sans le secours d'aucune des habiletés et des ressources connues du métier, captive et ravit l'esprit. « A quoi bon s'écrier : Ce n'est pas de la peinture ! C'est bien mieux, dit M. Vitet, puisque l'extase de cette sainte femme se communique en quelque sorte à ceux qui la contemplent ; puisque vous vous sentez comme entraîné par elle, comme emporté avec son fils vers ces régions éthérées où s'élève son âme ; puisque vous assistez, par reflet dans ses yeux, au spectacle sublime dont elle est enivrée. Ajoutez aux joies du ciel certains sentiments de la terre, que Scheffer excelle à faire comprendre, le bonheur, la reconnaissance de cette mère qui tient son fils contre son cœur, et qui sent qu'il s'émeut, se détache, s'ébranle, commence à quitter la terre et va la suivre dans son vol ; puis, chez le fils, la foi naissante et déjà ferme, tant de respect et tant d'étonnement, tant d'ardeur soumise et domptée, toutes ces confessions, en un mot, résumées en trois coups de pinceau !... En faveur de ce qui s'y trouve n'oubliez-t-on pas ce qui peut y manquer ? »

Scheffer a produit par la suite des œuvres plus remarquables par l'exécution et plus achevées : les *Saintes femmes revenant du tombeau* sont d'une peinture plus solide ; dans le *Premier baiser donné par Jacob à Rachel*, les figures ont un contour plus parfait ; dans le *Christ au roseau*, le coloris est plus brillant, la chair plus vivante ; mais nulle part l'artiste n'a résumé mieux que dans le *Saint Augustin et sainte Monique* tout ce qu'il avait en lui ; nulle part les défauts aussi bien que les qualités de son talent ne l'ont mieux aidé à s'exprimer lui-même. Quelques personnes cependant ont mis au premier rang le *Christ et Satan sur*

la montagne, œuvre considérable, en effet, par la pensée et par l'expression, mais où l'on sent trop le labeur. Il faut avouer, toutefois, que dans ce tableau, comme dans le *Christ pleurant sur Jérusalem*, comme dans le *Christ au roseau*, l'artiste a vraiment trouvé des traits, un type, pour peindre l'Homme-Dieu, grand problème que deux ou trois tout au plus, parmi les plus grands maîtres, ont su résoudre.

La révolution de 1830, en plaçant sur le trône le duc d'Orléans, dont les enfants étaient les élèves et devinrent les amis de Scheffer, donna au peintre une influence dont il ne fit jamais que le plus noble usage. Il s'en servit pour soulager les infortunes, non-seulement des artistes malheureux, mais de quiconque s'adressait à lui. Sa position au sein de la famille royale, on l'a dit, « était celle d'un ami qui a ses petites entrées et qui ne désire pas les grandes. » Sous sa direction, la princesse Marie, l'auteur d'une statue de *Jeanne Darc* devenue populaire, s'essayait à la sculpture. Scheffer lui-même se fit une fois statuaire. Ce fut lorsque, en 1839, il perdit sa noble mère et voulut lui élever un tombeau de ses mains ; animé d'une pieuse ardeur, il réussit à donner au marbre l'expression et le sentiment qu'il avait su jusque-là trouver avec le pinceau. Après la révolution de 1848, fidèle à toutes ses convictions, à toutes ses amitiés, il alla fréquemment en Angleterre visiter les princes exilés. C'est à Claremont qu'il fit le portrait de la reine Marie-Amélie, que l'on a tant admiré à l'exposition posthume de ses œuvres. Il était déjà profondément atteint et presque mourant du mal qui devait l'emporter, lorsqu'il apprit, en 1858, la nouvelle de la mort de la duchesse d'Orléans ⁽¹⁾. « Nous partirons dans deux heures, dit-il à sa fille », comme s'il venait de se résoudre au dernier effort de sa vie. M^{me} Marjolin accompagna son père au convoi de la princesse. A Londres, on crut un moment que Scheffer allait expirer ; mais il voulait revoir la France, il retint la vie. A Argenteuil, où il s'était établi pour la belle saison, il eut une lueur de convalescence, après laquelle il sentit venir sa fin. Il dit alors à son gendre : « René, laissez-moi peindre ; je m'arrangerai un chevalet sur mon lit. » Mais il ne peignit plus, et il expira le 15 juin 1858.

LES BOHÉMIENS OU ZINGANES.

Les types de bohémiennes que nous devons à M. Th. Schuler ont été dessinés d'après nature, dans le Bärenthal (vallée des Ours), sur l'extrême frontière des départements de la Moselle et du Bas-Rhin. L'artiste aurait voulu nous donner le portrait d'une reine, telle que les tribus bohémiennes en conservent encore ; mais, malgré ses actives recherches, il n'a pu en découvrir. Ce sont donc là de simples diseuses de bonne aventure ; encore le paysan alsacien commence-t-il à perdre son antique confiance dans leur science divinatrice ; elles en sont réduites à se tirer les cartes et à interroger les lignes de leurs propres mains, quand elles ne vont pas poser dans les ateliers de peintres : c'est un métier qui convient à leur paresse exemplaire.

Les campements en plein vent, si pittoresques, avec la charrette et le petit cheval, deviennent de jour en jour plus rares. Harcelés par les gendarmes, traqués par la civilisation qui ne s'accommode pas de leurs habitudes errantes, les bohémiens se soumettent de mauvaise grâce à l'uniformité qui est la loi de la vie moderne. Le Bärenthal est un de leurs principaux refuges ; ils y vivent comme

⁽¹⁾ Voy. la gravure de ce tableau que nous avons publiée (t. XXX, 1862, p. 1), d'après la belle planche en taille-douce due au burin de M. Beaupré et éditée par MM. Dusacq et Cie, qui ont aussi la propriété de la plupart des autres œuvres d' Ary Scheffer. Cette scène touchante de la vie de saint Augustin est devenue rapidement populaire : c'est une de celles que l'on voit avec le plus de plaisir, sous les regards des familles, dans les habitations les plus somptueuses comme dans les demeures les plus modestes. Cette planche manquait de pendant : les éditeurs viennent de faire graver dans les mêmes dimensions le *Christ au jardin des Oliviers*.

⁽¹⁾ Ces détails sur les derniers moments d'Ary Scheffer sont empruntés à l'*Histoire des peintres*, de M. Charles Blanc.

le reste des habitants, mais dans un quartier à eux ; leurs petites maisons sont d'une malpropreté inouïe. Leur temps se passe à ne rien faire, ou bien à pêcher dans les petits ruisseaux au moyen de fourchettes dont l'usage leur est particulier. Ils sont pour la plupart musiciens ambulants et gagnent quelque argent dans les kermesses. Parmi les

traditions antiques peu à peu effacées, les femmes ont conservé l'habitude de porter les petits enfants sur le dos, dans un lambeau de couverture ou de drap noué au-dessus du sein. Mais le type même disparaît avec les coutumes ; les bohémiens sont bien déchus de cette fierté farouche qui leur défendait de frayer avec un chrétien. Ils en arri-



Bohémiennes du Barenthal (Moselle et Bas-Rhin). — Dessin de Th. Schuler.

vent à laisser baptiser leurs enfants dans la religion du village où ils sont nés, quitte à ne leur en parler jamais ; car si leur sang s'épuise ou se mélange, si leur esprit de caste s'affaiblit, il reste à peu près évident qu'ils garderont jusqu'au dernier jour cette incrédule obstination dont se vantait leur ancêtre Ayraddin, si poétiquement dessiné par Walter Scott dans son *Quentin Durward*.

La France est l'un des pays où les bohémiens sont le

moins nombreux. En Hongrie, en Turquie, en Moldo-Valachie, on les rencontre par tribus toujours adonnées à la musique, à la danse et à la paresse. Ils sont aussi chaudières, *ravageurs* sur les rivières de Transylvanie, et maréchaux ferrants. Ils se connaissent en chevaux ; en Espagne, où leur nombre s'élève à cinquante mille environ, partout établis, comme à Cordoue et à Séville, dans des quartiers séparés où ils vivent à demi sédentaires, leur

métier est en général le maquignonnage, et leur nom le synonyme de fripon et de voleur; ils excellent à parer les tares de l'animal, à poser des dents postiches, et méritent d'être admirés par leurs confrères des autres pays. Leurs femmes, diseuses de bonne aventure, trouvent encore créance chez les paysans des Pyrénées, dont les disposi-

tions au crétinisme ne sont que trop connues; il paraît toutefois, selon certains auteurs, que leurs mœurs valent mieux que leur réputation. L'Angleterre et la Russie ont essayé de civiliser leurs bohémiens et semblent y avoir quelquefois réussi; mais peut-être des conversions isolées ont-elles donné lieu à trop d'espérances, et l'on ne parle



Famille de bohémiens du Bœrental (Moselle et Bas-Rhin). — Dessin de Th. Schuler.

plus guère de l'association anglaise formée en 1827 par un philanthrope pour l'amélioration du sort des bohémiens.

Il faut dire que, malgré des recherches actives, la science moderne n'a, sur l'origine, les idées et les croyances de ces tribus errantes, aucun document certain. Il n'y a qu'un fait évident, c'est leur éloignement pour notre vie et nos sentiments. On sait que leurs peuplades, surtout en Allemagne, reconnaissent des chefs, rois, voïvodes ou ducs;

mais quelles inductions tirer de ce rudiment d'organisation sociale? Toutes les hordes sauvages se donnent des maîtres, aussi bien que les nations civilisées. Le fond de leur langue, habilement dégagé par plusieurs savants des emprunts faits à tous les pays qu'ils ont traversés, appartient, selon Grellmann (*Histoire des bohémiens*, Leipsick, 1783) et Marsden (*Archéologie anglaise*, t. VII), aux idiomes primitifs de l'Inde et de la Perse; c'est ce qui

paraît établi dans un vocabulaire où Vali, prédicateur protestant du dernier siècle, a recueilli environ un millier de mots dont le radical est sanscrit ou zend. Cependant, d'après Klaproth, le copte a laissé dans leur idiome des traces presque aussi sensibles. Eux-mêmes se croient originaires d'Égypte, et le nom de Rômichâl qu'ils se donnent vient peut-être des bords du Nil (*Rômi*, homme, et *Châl* ou *Châr*, Égypte). Une chanson populaire des bohémiens d'Espagne fait allusion à leur séjour prolongé dans cette contrée de Châl : « O pays de Châl, patrie où nous vivions dans la plénitude des jouissances, sans travailler!... Nos chevaux, qui n'auraient dû s'abreuver que dans un seul fleuve, celui qui brille à travers Châl, sous le doux regard du soleil, sont maintenant forcés de boire dans toutes les rivières, hormis celle-là! » Égyptiens, Gypsies, tel fut d'abord leur nom; dans l'hypothèse de leur origine égyptienne, ils auraient fui devant l'invasion des Arabes, peuple qu'ils détestent et dont aucun mot n'est passé dans leur langue. Mais il est plus probable que leur séjour en Afrique ne fut que transitoire; j'ai lu quelque part qu'ils pourraient bien être « les descendants des soldats de Cambyse demeurés en Abyssinie et en Éthiopie. » Ou bien encore ils viendraient des bords de l'Euphrate : ce seraient les habitants de Théodosiopolis et Molitène, transplantés en Thrace par Constantin Copronyme, en 755; ils auraient élu un chef nommé Athlingan, et de là leur nom de Zinganes, Ziganes, *Zingari* en italien, *Zigeuner* en allemand, *Ciganos* en portugais. Les Persans appellent les bohémiens *Zengui*; et la Perse, pays riche en chevaux, a dû plaire à ces habiles maquignons.

Mais l'opinion la plus accréditée, celle de Marsden et de Georges Borrow, voit dans les Zinganes un débris de la caste *Coudri*, condamnée dans l'Inde aux métiers les plus infimes, ou plutôt les antiques *Parias*, exclus des sacrifices et de la société brahmanique : ainsi s'expliquerait ce manque de religion si frappant chez eux et la défiance qui les éloigne de toutes les races. Quant à l'astrologie et aux sciences magiques dont ils font profession, ils auraient pu les trouver partout sur leur chemin, soit dans l'Inde, soit en Perse où régnait le culte des astres, soit enfin en Égypte. Dispersés par les invasions de Tamerlan, vers 1398, ils apparaissent en Hongrie, en Bohême, en Allemagne, dans l'année 1417, et peu après se répandent à l'occident. Selon Pasquier, ce fut en 1427 que douze penanciers ou pénitents, qui se qualifiaient de chrétiens de la basse Égypte, chassés par les Sarrasins, vinrent à Rome et se confessèrent au pape, qui leur enjoignit pour pénitence d'errer sept ans par le monde, sans coucher dans un lit. Il y avait parmi eux un comte, un duc et dix hommes de cheval; leur suite était de cent vingt personnes : arrivés à Paris, on les alla voir en foule. Ils avaient aux oreilles des boucles d'argent et les cheveux noirs et crépés; leurs femmes étaient laides, voleuses, diseuses de bonne aventure. L'évêque les contraignit de s'éloigner, et excommunia ceux qui les consultaient. Depuis ce temps, la France fut infestée de vagabonds de la même espèce, tour à tour excommuniés et bannis sous peine des galères. Rappelons brièvement les rigueurs de Charles-Quint, de Philippe II, de Henri VIII (1534); les lois portées contre ces malheureux en Italie, en Danemark, dans les Pays-Bas, surtout en Allemagne; chez nous, enfin, l'article 103 de l'édit d'Orléans, publié le 3 septembre 1561, et des ordonnances cruelles de 1612 et 1666. Il appartenait à Louis XIV, l'inventeur des dragonnades, de condamner les bohémiennes à la peine du fouet. Comment ces êtres ainsi traqués ne détesteraient-ils pas la société qui les méprise? Ils mourront sans se fonder en elle.

UN PRÉSBYTÈRE SUÉDOIS

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Suite. — Voy. p. 74.

LA MAISON ET LES NEUBLES.

Suite.

Dans cette collection se trouvaient aussi des vases connus sous le nom de *floribus*. C'étaient des tubes en verre, longs de deux aunes et terminés à leur extrémité par une ou plusieurs boules. On remplissait seulement la boule de liquide, dont on ne buvait que peu, car le buveur ne pouvait se tenir longtemps dans la position nécessaire. Si quelqu'un ne connaissant pas la manœuvre portait l'instrument à sa bouche comme une trompette, il n'en absorbait pas une goutte, l'air renfermé dans le tuyau s'opposant au passage de la boisson. Il fallait placer le tube entre les dents, en élevant la lèvre supérieure pour que l'air y pût suffisamment pénétrer; alors le courant d'air montait, et la bière descendait.

On remarquait un vase où il n'y avait d'autres ouvertures que de petits trous ou tuyaux dont quelques-uns étaient bouchés en dedans. Quand le buveur novice se mettait à la bouche un tuyau bouché, il ne tirait pas à lui une goutte du liquide, mais son visage était inondé par la bière que versait quelque tuyau voisin qui était ouvert. Il fallait donc chercher ce dernier et couvrir même avec les doigts tous les trous, à l'exception de celui par lequel on buvait.

Il y avait aussi une grande quantité de gobelets d'argent, de grandeurs et de formes diverses. Les degrés de capacité en étaient indiqués, à l'intérieur, par de petits boutons dorés. On appelait ces boutons *palar*, et boire d'un bouton à l'autre, c'était *pala*. Après quelques essais, la bouche s'accoutumait à boire juste à l'intervalle de deux boutons. On ne se livrait au *palming* (c'est-à-dire à cette façon de boire) qu'après la nappe ôtée et quand les dames s'étaient éloignées.

Dans les circonstances solennelles, on hachait très-menu de tendres ramées de genévrier que l'on parsemait en forme de festons sur le plancher de la salle. Devant chaque chaise on dessinait ainsi un demi-cercle, et devant la table une parabole avec une fleur. C'était là une coutume antique où les filles trouvaient une occasion d'exercer leur goût. Ces dessins ressortaient agréablement sur un plancher blanc comme la neige.

Ajoutez aux vases de porcelaine, où l'on mettait des fleurs en papier, des portraits de famille peints à l'huile ornant les parois, et vous aurez une idée de la salle de réception d'un honnête pasteur au dix-septième siècle.

LA CHAMBRE DES ÉTRANGERS.

Au presbytère, il y avait une chambre destinée aux étrangers, située dans un pavillon séparé, à vestibule ouvert et à colonnes. Quelquefois, pendant l'été, on y *paladait* (buvait), et par l'ouverture on jouait aux quilles sur une arène faite à ce dessein. Une *pal* était l'amende imposée pour chaque coup manqué.

De ce portique on passait à la chambre des étrangers par une porte sans panneau, semblable à une porte de grange, avec un seuil monstrueux. À l'extérieur, la porte était munie d'une immense poignée en fer et défendue par un grand cadenas à bascule. Le panneton de la clef, de 6 pouces de longueur, avait des râtaux innombrables. Il n'y avait pas dans tout le diocèse une clef de sacristie aussi ingénieuse. À l'entrée, on découvrait d'abord une fenêtre bâtarde oblongue, à trois petites vitres par lesquelles personne ne se serait avisé de pénétrer. Pour plus de sûreté, elles étaient toutefois défendues par des

grilles de fer. Peu de prisonniers sont, par le temps qui court, aussi bien enfermés que les hôtes de ce temps-là. Il y avait dans cette chambre trois lits de chêne à pieds d'une hauteur extraordinaire et à solides fonds de bois. Les garnitures du lit consistaient en trois matelas du duvet le plus mollet, couverts de drap de Hollande superfin, ferme comme la peau et doux comme la soie. Bien secoués, ces matelas s'enflaient tellement qu'ils montaient jusqu'au plafond; mais le dormeur y enfonçait bien vite et était couché tout aussi durement que sur le plancher. C'était le goût du temps. Le troisième matelas servait de couverture. On transpirait, dans ces lits, à ne pas y tenir, surtout si l'on avait *palaté* diligemment (bu beaucoup de bière). Mais il y avait aussi, au niveau du plancher, un foyer monstrueux devant lequel on pouvait se sécher. Les chaises étaient très-hautes, jamais rembourrées; il n'y avait qu'une table d'ardoise noire dans un cadre à carreaux sur un fond blanc. Sur chaque carreau on voyait une figure incrustée, à peu près comme les dragons chinois qui ornent les antiques tasses à thé. On s'en servait pour jouer.

LA CHAMBRE COMMUNE. --- LA CHAMBRE DE TRAVAIL.
EMPLOI DU TEMPS.

Une autre salle, dans le corps de logis, portait le nom modeste de *hvardagssstuga* (poêle, chambre du ménage, c'est-à-dire de tous les jours). Le prévôt, ses enfants et les domestiques y prenaient leurs repas à la même heure, mais à des tables séparées.

Le meuble principal était une grande table ovale, couverte d'une peau de bœuf fixée aux bords par des clous de laiton, qui, en même temps, portaient aussi un feston rouge tout autour de l'ovale. Cette nappe était extrêmement forte. Sur la table des domestiques on se servait de morceaux de planches au lieu d'assiettes. Ces planches étaient fixées à la table par un clou.

Les frères du prévôt couchaient dans la même chambre que les serviteurs. C'était là que se faisaient les travaux domestiques; pendant l'hiver on y voyait beaucoup de quenouilles, et pendant l'été des métiers de tisserand.

Chacun avait sa besogne et chaque besogne son temps. A quatre heures du matin, une horloge à réveil sonnait la première diane. On entendait ensuite la sonnette du prévôt, et dix minutes après tout était en mouvement. Le déjeuner, préparé le soir précédent, était distribué entre toutes les personnes de la maison; puis on entendait les domestiques battre le grain dans l'aire et sept quenouilles bourdonner autour d'un grand feu que la plus jeune des servantes devait entretenir de bûches de sapin. Pour n'être point surpris par le sommeil au bourdonnement assoupissant des quenouilles, on chantait des psaumes du matin; après l'entrée de l'Avent, c'étaient les psaumes de Noël, et le chant durait tout le jour pendant le travail. Le souper fini, on faisait une prière commune; tous les feux étaient éteints et la maison entraînait en repos.

La suite à une prochaine livraison.

OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES.

AVRIL.

Lorsque la Lune passera au méridien pour la première fois de ce mois, elle sera dans le treizième jour de son âge, et par conséquent aura presque atteint la période de son plus grand éclat. Ce jour-là, notre satellite reste longtemps au-dessus de l'horizon, car il se lève à 3 h. 52 m. du soir, c'est-à-dire 2 h. 36 m. avant que le Soleil ne disparaisse au-dessous de l'horizon. D'autre part, il se couche à 4 h. 2 m. du matin, c'est-à-dire seulement 1 h. 39 m.

avant que l'astre du jour ne nous envoie ses premiers rayons. Cependant les amateurs qui désirent se donner le plaisir instructif de comparer l'aspect des parties centrales du disque lunaire avec les magnifiques planches de sélénographie que M. le Vengeur d'Ornant a publiées en Angleterre ne doivent pas se presser, car c'est seulement quand la ligne d'ombre s'approche des hautes montagnes qui hérissent la surface de la Lune que nous pouvons admirer dans tout leur éclat ces disques entourés d'une si curieuse dentelure de rochers. Alors les ombres portées par le Soleil se détachent avec une vigueur inusitée, et l'œil a le plaisir de reconnaître dans l'image télescopique les contours et les reliefs que le dessinateur s'est exercé à rendre.

Le 29 et le 30 mars dernier, nous avons vu la Lune occulter deux étoiles de sixième grandeur. Notre ambitieux satellite va continuer à s'attaquer à des astres de cet éclat, car il fera encore disparaître cinq étoiles derrière son disque avant que nous n'entrions dans une autre lunaison.

Nous citerons les deux premières, qui appartiennent toutes deux à la constellation du Lion, parce que la Lune se trouve précisément dans cette région du ciel au moment où elle se lève le 1^{er} avril, et que par conséquent cette double occultation inaugure pour ainsi dire le mois. Nous ne passerons pas non plus sous silence les deux occultations de deux étoiles de sixième grandeur, appartenant à la constellation du Capricorne. Ce double phénomène, qui arrive onze jours après, c'est-à-dire le 12, à 2 h. 34 m. du matin, est remarquable en ce que la seconde occultation commence juste au moment où la première finit. On peut donc voir une étoile disparaître derrière le disque pendant que l'autre reparait.

La lunaison suivante, qui n'est autre que la fameuse Lune rousse, commence le 18 mars. Cette nouvelle période se recommande par deux occultations d'étoiles d'éclat un peu plus grand, de quatrième et de cinquième grandeur. Ces phénomènes ont lieu à trois jours de distance, l'un le 26 et l'autre le 29 avril, quelques jours par conséquent avant que la Lune ne soit pleine. C'est comme un prélude à l'éclipse du Soleil lui-même, qui aura lieu, comme nous le verrons, en mai.

Au moment où, après avoir caché α de l'Écrevisse, la Lune vient se placer devant ω du Lion, les influences que les grandes planètes peuvent exercer sur la Lune semblent se neutraliser, car Vénus et Mars, qui se trouvent tous deux à l'ouest de la Lune, vont en s'éloignant à grands pas. Au contraire, Saturne et Jupiter, qui sont à l'est, vont en s'en rapprochant d'une manière très-sensible. Deux situations inverses, provoquent naturellement deux mouvements relatifs en sens contraires. L'occultation de ω du Lion a cela de particulier qu'elle dure exactement une heure sidérale, ce qui correspond à environ 64 minutes de temps moyen, comme nous l'avons déjà fait remarquer.

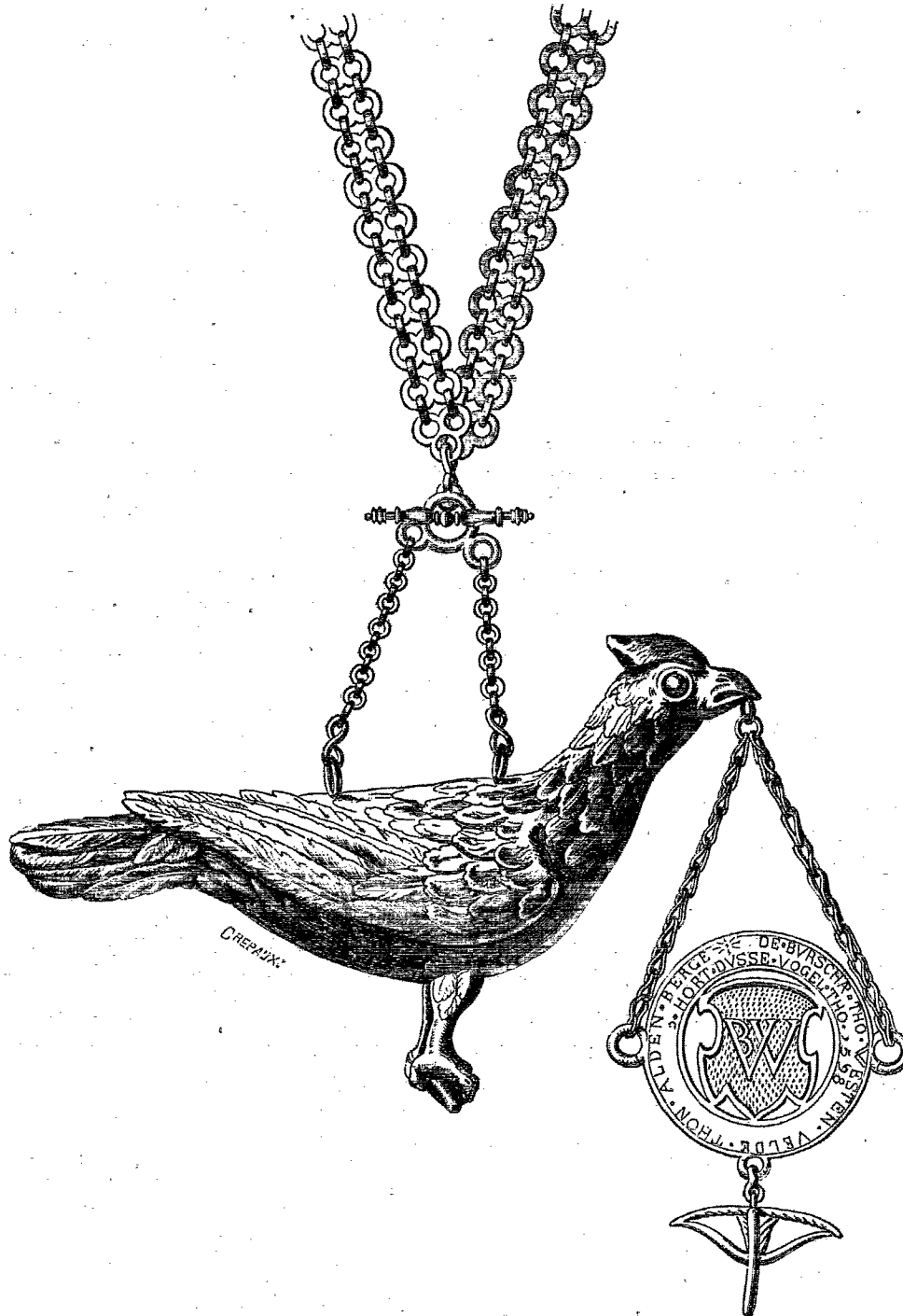
Nos lecteurs ont souvent observé avec quelle rapidité la Lune semble grandir à mesure qu'elle s'approche de l'horizon. De nombreuses explications ont été proposées pour expliquer un fait qui surprend toujours les spectateurs. L'on sait que l'astre ne s'éloigne ni ne s'approche, et personne n'est assez simple pour s'imaginer que son diamètre se dilate par quelque procédé mystérieux. Peut-être cet effet est-il de même nature que le phénomène instinctif qui fait que nous redressons par la pensée les images peintes renversées sur le fond de notre rétine. Comme la voûte du ciel nous paraît surhaussée, les objets nous paraissent s'éloigner de nous en descendant à l'horizon. Nous en concluons qu'ils ont grossi, quoique la grandeur réelle de leur diamètre apparent ne soit pas altérée, ce qui est évident pour la Lune, dont les dimensions angulaires restent invariables.

PAPEGAI EN VERMEIL.

Nos lecteurs savent que le jeu du papeguay ou papegault était un tir à l'arc, à l'arbalète ou à l'arquebuse, où nos pères exerçaient leur adresse en visant un oiseau suspendu ou placé à l'extrémité d'un mât (voy. t. X, 1842, p. 383). L'oiseau était d'abord vivant. On le remplaça plus tard par son effigie en carton, en bois ou en métal. D'après

l'étymologie, il semble que ce devait être un perroquet, que les Espagnols appellent *papagayo* et les Italiens *papagallo*. Mais quoique le nom du jeu soit resté toujours le même dans l'usage, on pouvait bien prendre pour but tout autre oiseau, le coq, par exemple.

Le papegai en vermeil que nous reproduisons a été acheté en Allemagne, quoiqu'il soit d'origine néerlandaise. Il est d'une dimension double de notre dessin et a dû servir à la



Papegai en vermeil, dans la collection de M. Maxime du Camp; demi-grandeur de l'original. — Dessin de Bocourt.

compagnie de l'arc d'Adenberghe, moins comme but de tir que comme insigne porté dans les grandes cérémonies. Sur l'inscription de l'espèce de médaille qu'il porte à son bec, on remarque la date de 1528 (le 2 est mal formé sur la gravure). L'oiseau pèse 230 grammes; la chaîne, 125.

Voici la traduction littérale de l'inscription en patois hollandais gravée autour de la médaille :

HORT DUSSE VOGEL THO DE BURSCHAP THO
Appartient cet oiseau à la Société de

WESTENVELDE THON ALDENBERGE.

Westenfelde à Aldenberghe (g dur).

Les lettres du chiffre qui est au milieu signifient :
B., Burschap (société); W., Westenfelde.

ERMENONVILLE

(OISE).



Un fossé du château d'Ermenonville. — Dessin de Philippoteaux.

« Les arbres, les arbrisseaux, les plantes, sont la pa- | l'aspect d'une campagne nue et pelée qui n'étale aux yeux
 rure et le vêtement de la terre. Rien n'est si triste que | que des pierres, du limon et des sables ; mais, vivifiée par

la nature et revêtue de sa robe de noce, au milieu du cours des eaux et du chant des oiseaux, la terre offre à l'homme, dans l'harmonie des trois règnes, un spectacle plein de vie, d'intérêt et de charmes, le seul spectacle au monde dont ses yeux et son cœur ne se lassent jamais.» (Rousseau, *Réveries*, septième promenade.)

Celui qui sentit avec tant de délicatesse et d'amour l'attrait, la leçon de la verdure et des eaux, ne pouvait mieux abriter sa vieillesse inquiète que dans la vallée d'Ermenonville. Où trouver plus près de Paris un coin de l'univers plus éloigné de la vie mondaine? Où rencontrer ailleurs des bois, des lacs, des îles, ces contrastes d'aridité désolée et de solitude vivante, l'immensité figurée, pour ainsi dire, dans un cadre restreint? En quel pays se réfugier pour mieux posséder à soi seul et creuser son rêve?

Ermenonville, à 12 kilomètres de Senlis et 36 environ de Paris, sur un petit affluent de la Nonette, semble avoir été de bonne heure le centre d'un riche domaine; c'est ce qu'indique son nom : ferme ou résidence d'Ermangon. La famille de ce premier maître, petit seigneur féodal, put-elle s'y maintenir longtemps? c'est ce qui importe peu. D'ailleurs aucun débris du moyen âge ne peut nous éclairer sur cette obscure question, qui entraînerait sans doute à plus de recherches qu'elle n'en mérite. Un château, dont il ne reste pas de traces aujourd'hui, fut le séjour momentané de Gabrielle d'Estrées. En 1603, Henri IV le donna à son ami et serviteur de Vic, gouverneur de Calais, pour sa vaillance à la journée d'Ivry. Lorsque Rousseau consentit à s'y fixer, quelques mois avant sa mort (20 mai 1778), Ermenonville appartenait à la famille de Girardin ou Gérardin; c'est l'hôte de Rousseau, le marquis de Girardin, qui, mettant à profit les formes heureuses du terrain, dessina le parc à la manière anglaise, ou plutôt selon les principes qu'il a donnés lui-même dans son traité *De la composition des paysages*. Les contemporains furent séduits par la riante *Arcadie*, le *Désert*, le *Bocage*; par les contrastes entre de riches prairies boisées et des rochers sauvages semés par la nature au milieu de terres sablonneuses; ici l'île des peupliers, la plus grande d'un petit archipel; là des genêts, des genévriers, de hauts sapins, des cèdres; cascades naturelles, pièces d'eau irrégulières; fabriques heureusement disséminées dans la verdure et couvertes, selon la mode du temps, de quatrains, de huitains en l'honneur de Gabrielle ou des de Vic; un *Ermitage*, une *Salle de danse*, la chaumière du charbonnier, un autel dédié à la *Réverie*, une pyramide à la gloire de Virgile, Gessner et Thompson; enfin le temple de la Philosophie commencé par Rousseau, Montesquieu, Penn, Voltaire, Descartes, Newton, et légué aux sages futurs. M. de Girardin avait partout marié l'art à la nature, sans jamais étouffer celle-ci; au contraire, il avait fait graver quelque part cette sentence de Montaigne : « Ce n'est pas raison que l'art gagne le point d'honneur sur notre grande et puissante mère nature. » Montaigne était, avec Jean-Jacques, le philosophe aimé de M. de Girardin, et dans le temple on lisait cette dédicace : « ... A Michel Montaigne, qui a tout dit. » « Les promenades dans ce beau lieu, lit-on dans une notice écrite peu après la mort de Rousseau, ne sont pas moins agréables à l'oreille qu'aux yeux. M. de Girardin a des musiciens qui concertent, tantôt dans les bois, tantôt sur le bord des eaux ou sur les eaux mêmes, et qui se rassemblent, lorsque la nuit est venue, pour exécuter la meilleure musique dans une pièce voisine du salon, où la compagnie converse sans en être incommodée. La franchise et la liberté, la simplicité dans les manières comme dans les habillements, se trouvent là plus que partout ailleurs. M^{me} de Girardin et ses filles,

vêtues en amazones d'étoffe brune, ont un chapeau noir pour coiffure. Les garçons ont l'habillement le plus simple, etc. »

Le parc a été conservé dans ses parties les plus importantes. Il confine au village, qu'on ne voit pas cependant, et entoure de trois côtés le château, dont la construction, qui paraît remonter au commencement du règne de Louis XV, est très-simple; bâti en pierres de taille, il est cantonné de deux tours façon reine Blanche, tours crépies en plâtre et ajoutées dans le dernier siècle, pour la plus grande gloire du pittoresque. La route coupe le parc en deux parties; un parterre la sépare du château et la masque habilement, si bien que les rares passants, dont on ne voit guère que le buste, semblent gagés pour animer la vue du parterre. Au delà de la route et devant la façade antérieure, le terrain qui s'élève en pente douce offre à la vue de grandes pelouses encadrées par de beaux arbres et animées par une cascade au centre d'un hémicycle de verdure. Au sommet et vers la gauche de cet horizon prochain, le *Temple*, ou la ruine factice d'un temple circulaire, est entouré d'essences variées; du pied de ce sanctuaire, qui fait songer aux *templa serena* de Lucrèce, de nouvelles perspectives se découvrent : à gauche, au milieu d'un lac aux eaux dormantes, l'île des peupliers et le cénotaphe antique où furent déposés les restes de Rousseau (on sait que, sous prétexte de Panthéon, le corps a été enlevé et a disparu); à droite, derrière de grands rideaux de verdure, la maisonnette du philosophe, chaumière pieusement entretenue dans un état de ruine apparente, se dresse sur une colline de sable au milieu de pins et de mélèzes, dominant le *Désert* aimable où pullulent les lièvres. La façade postérieure jouit d'une perspective aussi étendue que l'autre est relativement bornée, et il y a là un contraste bien entendu. Une rivière partant des fossés irréguliers serpente à perte de vue dans une prairie qui rappelle et surpasse en fraîcheur le fameux tapis vert de Versailles. Des groupes d'arbres savamment disposés encadrent la prairie et rompent à l'horizon les lignes monotones des plaines. La rive droite de la rivière est bordée d'arbres gigantesques épandant et mirant leur ombre dans une eau transparente; on ne peut dire les précautions minutieuses qui sont prises chaque jour pour conserver la limpidité de l'eau. Des vannes qu'on ne lève qu'à la tombée de la nuit sont chargées de retenir et de cacher aux yeux les impuretés qui pourraient déparer la rivière et en obscurcir le cristal. Ce parc immense, cette création princière, est religieusement entretenu par le fils ou le petit-fils du fondateur; il y a bien quelque part un grand lac que l'on cultive, mais les levées et les vannes sont intactes et les eaux peuvent y être amenées. Ce n'est que par un tour de force, par une abnégation qui trouve en des souvenirs sacrés sa force et sa récompense, qu'un particulier peut conserver Ermenonville dans sa beauté première, en présence des tentations d'un morcellement qui quadruplerait sa fortune. Espérons qu'un noble esprit de famille, animant longtemps encore les descendants du marquis de Girardin, gardera pour la postérité ce modèle varié, gracieux, mélancolique, imposant tour à tour, et qui ne sera pas dépassé.

CARTES CÉLESTES.

Suite. — Voy. p. 18.

Planche II (suite). — Le n° 22 de la planche II est le Lynx, qui vaut la Girafe pour l'insignifiance des étoiles; puis au n° 24, entre la Grande-Ourse et le Lion, est le

Petit-Lion, dont il n'y a rien à dire. Au n° 6 de la première carte est le Quart de cercle mural, entre le Dragon et la Couronne. Cette petite constellation a été, à juste titre, complètement supprimée. Quant au Triangle, ou plutôt aux deux triangles marqués du n° 20, c'est une constellation ancienne dont on ne voit pas non plus la nécessité, et dont les étoiles petites et en petit nombre auraient bien pu être annexées à celles qui sont voisines du pied d'Andromède. La plus brillante des Triangles est un peu au-dessus de la quatrième grandeur. On a supprimé le Télescope, n° 23, au-dessus du Lynx; il ne reste donc plus, pour les deux premières planches, qu'à parler de la belle constellation de Persée, qui est dans le voisinage d'Andromède et au n° 22.

La plus brillante étoile de Persée, marquée α , fait la continuation des trois étoiles d'Andromède, ce qui donne quatre brillantes étoiles de seconde grandeur dans la même ligne légèrement courbée et avec des distances à peu près égales. Si on prend le carré de Pégase, dont la tête d'Andromède fait partie comme analogue au carré de la Grande-Ourse, les deux dernières d'Andromède et la brillante de Persée formeront comme la queue d'une grande figure à sept étoiles, qui ressemblera en grand aux deux Ourses. L'étoile de seconde grandeur ξ de Persée, ou la tête de Méduse, est remarquable pour la variabilité de son éclat. Sa lumière se réduit tout à coup de la seconde à la quatrième ou cinquième grandeur, et, après quelques heures, elle reprend son rang parmi les étoiles brillantes. C'est sans doute quelque corps opaque qui circule alentour, et qui, pendant quelques heures, nous cache en partie cette étoile; c'est à peu près tous les trois jours (un peu moins) qu'a lieu cet abaissement d'éclat. On observe dans cette période un léger défaut de régularité qui convient bien à un corps circulant autour d'un autre doué d'attraction. Si, pour un corps céleste, la Lune passait devant la Terre, le moment du passage varierait avec les nombreuses irrégularités du mouvement de la Lune, et on peut en dire autant du corps opaque qui circule autour de l'étoile β de Persée, dont le nom spécial est Algol. On a beaucoup étudié depuis quelque temps les périodes de variabilité de ces étoiles dites changeantes.

La figure de Persée tient une épée haute dont la poignée est au-dessus de sa tête. C'est à la garde même de cette épée que l'œil aperçoit une blancheur résultant d'un ou plutôt de deux amas d'étoiles qui, avec le secours du télescope, forment un des plus beaux spectacles du ciel. Ce sont comme de nombreuses étoiles de première grandeur, très-voisines les unes des autres et éblouissant l'œil de leur éclat. Le groupe est partagé en deux amas distincts qui rivalisent de richesse lumineuse.

Les deux planches que nous venons de passer en revue nous montrent toutes les constellations qui entourent le pôle boréal.

La constellation n° 18 est la Girafe, ou plutôt c'est un espace vide dans le ciel, sans étoiles brillantes; celles qui ont le plus d'éclat ne dépassent pas la quatrième grandeur. Dans ce grand espace céleste, on pourrait dessiner tout autre chose qu'une girafe, et je pense qu'on pourrait tout aussi bien n'y rien dessiner du tout. Il y a dans la Girafe une assez belle nébuleuse, mais fort difficile à trouver dans cette région déserte du ciel. Dans la planche II, elle est au-dessus des deux petites étoiles marquées sur la cuisse gauche de devant de l'animal.

Nous avons fait le tour du ciel, dans les deux premières planches, en prenant pour centre le pôle, et nous allions à peu près jusqu'à moitié distance du pôle à l'équateur. La plupart des constellations comprises dans ces deux planches sont visibles toute la nuit sur l'horizon de Paris.

Les plus remarquables, dont on doit connaître la configuration pour trouver les autres, sont : la Petite-Ourse, la Grande-Ourse, le Dragon, Céphée, Cassiopée, Andromède et Persée. Nous allons maintenant faire le tour du ciel par bandes d'une certaine largeur, et il en faudra quatre à la suite l'une de l'autre pour remplir l'espace céleste compris entre les limites des deux premières planches et l'équateur. Ce sera donc la moitié du ciel. Mais les constellations du ciel austral nous intéressent beaucoup moins que celles du nord et ont été bien moins étudiées, ce qui nous permettra de ne pas nous y arrêter autant.

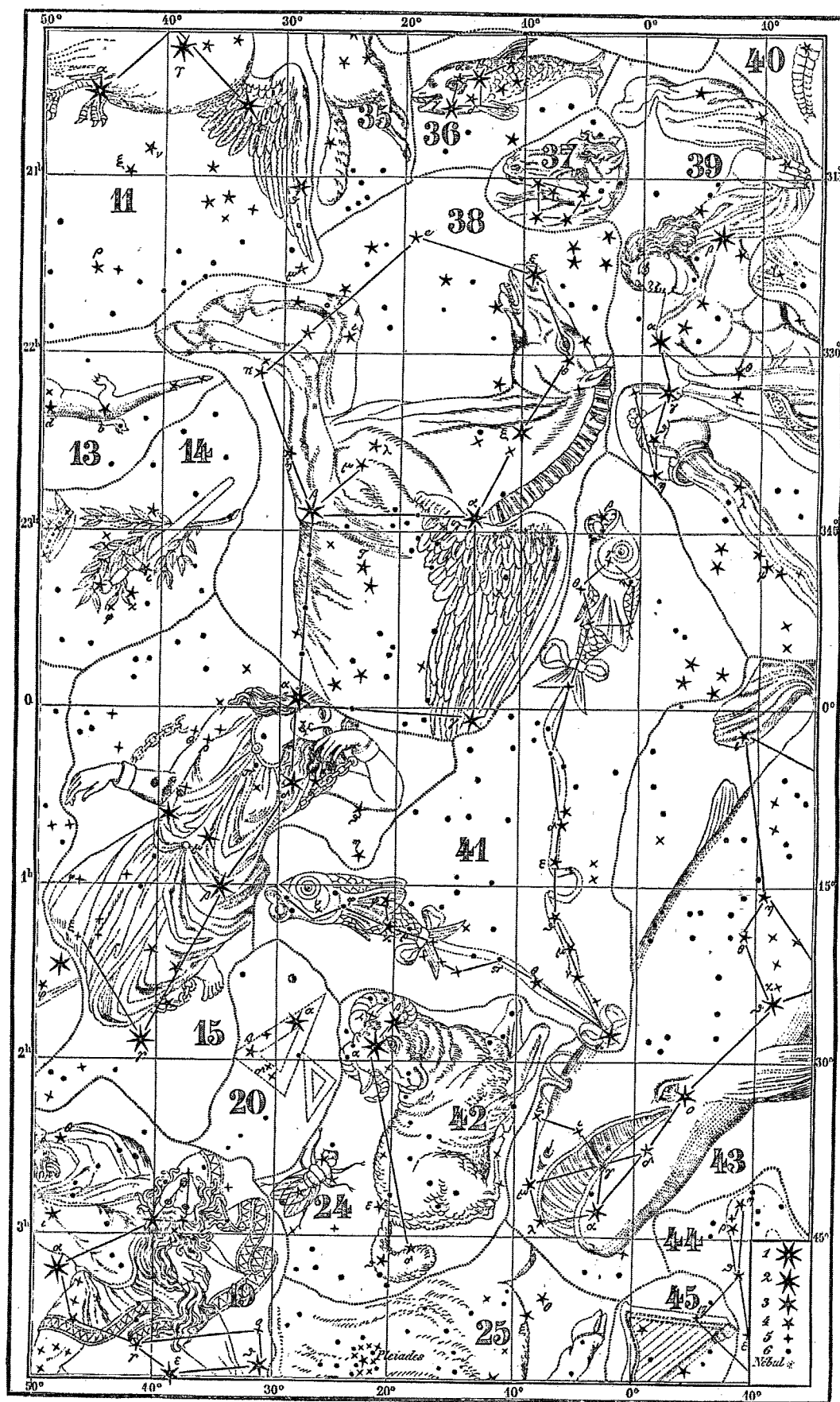
Planche III. — Cette planche nous offre une grande et belle constellation, n° 37, Pégase ou le Grand-Cheval. C'est, comme Hercule, une figure renversée ayant les pieds en haut et les ailes en dessous. Quatre belles étoiles de seconde grandeur forment un carré qui est le corps de l'animal, auquel il manque la partie postérieure. Notez que l'étoile α d'Andromède est commune à Pégase et à Andromède, que pour Pégase c'est δ . Il en était déjà ainsi du temps de Ptolémée. Donc la quatrième de Pégase est la première d'Andromède. C'est, au reste, la plus brillante des quatre. Il faut noter ensuite l'étoile marquée ϵ à la bouche du cheval. Elle se voit de bonne heure dans le crépuscule. Un peu plus à droite, une petite constellation, n° 37, est le Petit-Cheval, dont on ne dessine que la tête. Ptolémée appelle cette constellation section du Cheval, c'est-à-dire partie coupée ou détachée du Grand-Cheval. Cette constellation n'a que quatre ou cinq étoiles peu brillantes.

Cette planche peut servir à reconnaître ce que nous avons déjà dit d'une figure à sept brillantes étoiles analogue aux deux Ourses. On prendra d'abord le carré de Pégase avec α d'Andromède; pour faire une grande queue, on suivra les deux autres étoiles β et γ d'Andromède; puis on aura l'étoile α de Persée. Ce seront sept étoiles de seconde grandeur.

En suivant en dessous, nous trouvons, n° 41, les Poissons, qui touchent l'équateur au point où passe le Soleil au moment de l'équinoxe du printemps. Autrefois cette place était occupée par le Bélier, qui maintenant, en regardant vers le nord, est plus à gauche. En général, toutes les constellations se déplacent par rapport à l'équinoxe. Il n'y a de remarquable dans cette constellation, assez peu brillante, que l'étoile qui joint les deux liens où sont attachés les deux Poissons. C'est une étoile de troisième grandeur qui semble de siècle en siècle diminuer d'éclat. Cette étoile est double et peu remarquée en général. Elle est très-peu au-dessus de l'équateur et pourrait servir à l'indiquer dans cette région du ciel.

Vient ensuite le Bélier, n° 42. C'est une figure complète d'animal; mais, excepté les étoiles de la tête, toutes les autres sont à peine de quatrième grandeur; l'étoile α est de seconde grandeur. L'autre corne, β , est de troisième grandeur; mais, de plus, il y a près de β une troisième étoile presque de troisième grandeur omise dans le dessin que nous avons sous les yeux. En regardant la figure dans le sens des lettres et des chiffres, le Bélier étant au-dessus des Poissons, cette étoile omise γ serait à droite et un peu au-dessus de β . Au n° 24, entre le Bélier et Persée, est un petit assemblage d'étoiles faibles qui a été supprimé comme une constellation inutile, et qui portait le nom de Mouche, d'Abeille ou de Fleur-de-Lis.

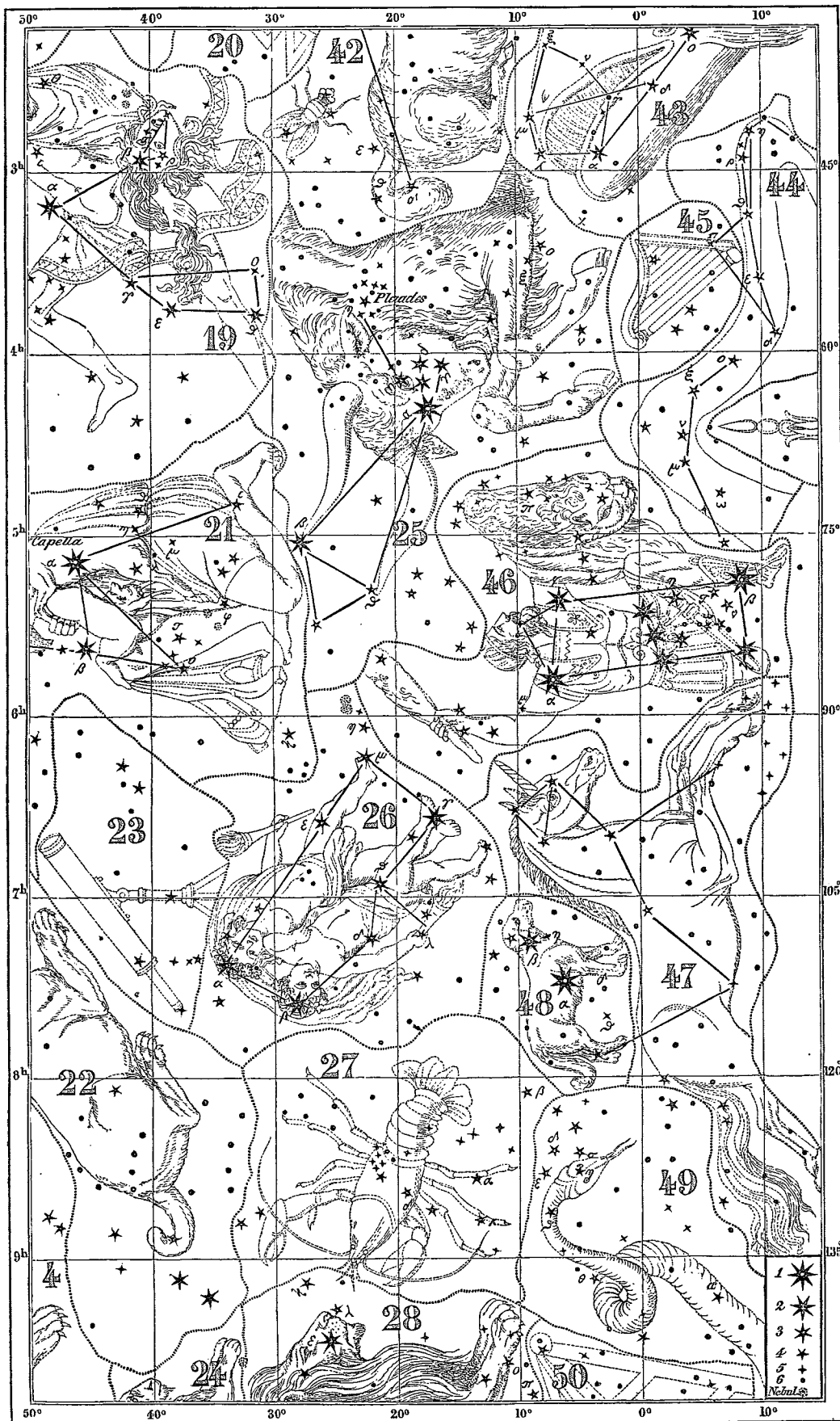
Planche IV. — A la suite du Bélier, et sur la route annuelle du Soleil dans le ciel, nous trouvons le Taureau, brillante constellation qui ne comprend que la partie antérieure de la figure. D'après cela, suivant Ovide, ce pourrait tout aussi bien être une vache qu'un taureau. Le Taureau a une étoile rougeâtre de première grandeur qui s'appelle, en arabe, Aldébaran (ou l'Œil du Taureau). Les étoiles



• Cartes célestes. — Planche III.

voisines, appelées Hyades, forment une espèce de triangle qui fait la face de l'animal. Deux cornes d'inégal éclat sont dirigées vers les pieds du Cocher, qui porte le n° 21,

et même l'étoile β , qui termine la corne boréale, appartient en commun au Cocher et au Taureau. Pour le Cocher, c'est l'étoile γ ou la troisième d'éclat. Ainsi β du



Cartes célestes. — Planche IV.

Taureau et γ du Cocher sont la même étoile, de même que α d'Andromède et δ de Pégase. A cette question : Quelle différence y a-t-il entre la première d'Andromède

et la quatrième de Pégase ? on peut répondre : La même différence qu'entre la seconde du Taureau et la troisième du Cocher. On connaît aussi cette anecdote : Un voyageur

autrichien, étant sur la place Saint-Marc, à Venise, disait ironiquement à un Vénitien : « Auriez-vous la bonté de me dire dans quelle forêt se trouvent vos lions ailés ? » Le Vénitien répliqua : « Précisément dans la même forêt où se trouvent vos aigles à deux têtes ! »

Sur le cou du Taureau remarquez un amas de petites étoiles, où l'œil distingue cinq petites étoiles qui sont voisines d'une étoile de troisième grandeur, qui est γ du Taureau. On prétend que du temps de la guerre de Troie on en voyait sept ; les vues perçantes ont encore cet avantage, mais le télescope en montre au moins une trentaine. J'ai beaucoup cherché dans les anciens dessins de ce petit groupe s'il y avait eu un déplacement indiquant que deux de ces astres voisins tournaient révolutionnellement ; je n'ai rien trouvé de pareil, et comme, sans doute, l'idée d'une pareille vérification est venue à bien d'autres personnes et qu'on n'a point indiqué de système double, on peut croire qu'il n'existe aucun lien physique entre les étoiles des Pléiades. Les Pléiades sont mentionnées dans Homère, avec le Bouvier et l'Ourse.

Après le Taureau, mais hors de la ligne que suit le Soleil dans le ciel, on voit au sud la brillante constellation d'Orion, la plus splendide du ciel (n° 46). C'est un héros armé d'une massue et qui, présentant au Taureau son bras gauche garantissant par une peau de lion, se dispose à frapper un grand coup sur la tête de l'animal qui baisse ses cornes vers lui. Cette figure nous offre quatre étoiles brillantes formant un carré allongé. L'épaule droite, α , est de première grandeur et un peu variable. Le pied gauche, β , ou Rigel, est encore plus brillant. L'épaule droite, γ , est de seconde grandeur ; et la quatrième du carré long, κ , qui marque le pied droit, est entre la troisième et la quatrième grandeur. Au milieu de cet espace se présentent obliquement trois étoiles de seconde grandeur, également espacées, et qui forment le Baudrier d'Orion. En France, on les désigne souvent sous le nom des Trois-Rois, de même que les Pléiades portent le nom de Poussinière ou Nichée de Poussins. A la garde de l'épée d'Orion est une lueur blanchâtre visible à tous les yeux et qui est la plus brillante de toutes les nébuleuses du ciel. Au milieu de cette nébuleuse, que les plus forts télescopes n'ont pu encore résoudre en étoiles distinctes, est un espace obscur occupé par quatre petites étoiles très-voisines, que l'on désigne sous le nom de Trapèze d'Orion. Près de ces quatre, on est parvenu à en reconnaître encore trois autres (l'une d'elles en l'année 1862), qui sont d'une petitesse extrême, et qui servent à essayer le pouvoir des télescopes et à reconnaître le degré de sérénité et de transparence de l'air. L'étoile α s'appelle quelquefois Betelgeuze, mot corrompu de l'arabe et qui signifie l'Épaule du Géant. Théocrite parle de la brillante épaule d'Orion. Cette constellation d'hiver était regardée comme sinistre pour les marins. Homère dit la fougue d'Orion. Les plus anciens auteurs en ont fait mention, et notamment le livre de Job. En 1807, au moment où Napoléon I^{er} était fort populaire en Allemagne, les étudiants de Leipsick proposèrent de donner son nom à cette constellation.

On voit sur la planche IV, au n° 45, une constellation supprimée qui s'appelait la Harpe de Georges III. Ce souverain, qui protégea noblement l'astronomie, et qui fournit à William Herschel plus d'un million de francs pour élever ses gigantesques instruments, méritait mieux qu'un pauvre ensemble d'étoiles insignifiantes. Étant, en 1829, à Slough, près de Windsor, au sommet d'un des télescopes d'Herschel qui dépassait de beaucoup la maison qu'avait illustrée ce grand observateur, je voyais les tours normandes de la résidence royale de Georges III, bâties avec la pierre des environs de Caen, et placées

dans une de ces positions militaires que, là comme ailleurs, les conquérants normands savaient occuper. La veuve du grand astronome habitait encore Slough ; mais le grand télescope était couché au milieu du jardin, pour ne plus se relever. Herschel le fils, non moins célèbre que son père, n'habite plus cette résidence ; mais déjà, en 1829, le successeur de Georges III n'avait pas hérité de son amour pour l'astronomie.

Après Orion, au n° 47, est une Licorne, aussi grande et aussi insignifiante que la Girafe, mais qu'on n'a jamais pensé à supprimer.

Après Orion et la Licorne est Procyon, ou le Petit-Chien, n° 48, qui n'a guère que deux étoiles ; mais l'une d'elles est de première grandeur. Procyon est à peu près dans la ligne des deux épaules d'Orion. Comme on ne compte dans le ciel tout au plus que vingt étoiles de première grandeur, cette petite constellation est fort remarquable, et on doit la noter comme point de repère pour indiquer les autres astérismes.

Au nord du Petit-Chien et d'Orion sont les deux Gémeaux, Castor et Pollux, n° 26. α ou Castor est une belle étoile double, qui était autrefois plus brillante que β ou Pollux ; mais aujourd'hui Pollux est plus brillant, et on le met quelquefois au rang des étoiles de première grandeur. Nul doute que cette étoile n'ait augmenté d'éclat depuis les temps anciens. Les Gémeaux ont été beaucoup étudiés par les astronomes, parce qu'ils sont sur la route du Soleil. Castor est le plus septentrional des deux Gémeaux. Les deux étoiles dont se compose Castor tournent autour l'une de l'autre dans une période d'environ deux siècles et demi. Nous reviendrons sur ces périodes d'étoiles, qui marquent le temps dans le ciel comme les horloges sur la terre.

Au n° 23 de cette planche est le Télescope, qui, comme nous l'avons déjà dit, a été supprimé.

Enfin vient le Cancer ou l'Écrevisse, n° 25, qui n'a aucune étoile brillante, mais bien un amas très-remarquable de petites étoiles, amas que les anciens désignaient sous le nom de nébuleuse du Cancer. On appelle aussi quelquefois cet amas l'Étable de moutons ou la Ruche d'abeilles. Près de cet amas sont deux étoiles entre lesquelles le Soleil passait autrefois. Ce sont les deux Anes, qui n'ont plus rien de remarquable.

LES CAVEAUX DE LA BANQUE D'ANGLETERRE.

ANECDOTE.

Les caveaux de la Banque d'Angleterre, à voûtes de pierre surbaissées, se succèdent ou s'embranchent les uns aux autres comme les galeries souterraines dans la crypte d'une église romane. Des becs à gaz y brûlent toute la journée et se confondent avec la faible clarté qui pénètre par de rares ouvertures. Sous ces voûtes en plein cintre luit aussi ce que les anciens alchimistes appelaient du soleil solidifié. De petits chariots à quatre roues en fer sont rangés contre les murs et chargés de massifs lingots qui, par la forme et l'épaisseur, ressemblent à des briques d'or. Ce que ces voûtes muettes, obscures, voient passer de richesses est incalculable. Des grilles et d'autres moyens de défense protègent, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, ces casemates de l'or. On raconte cependant qu'une fois toutes ces mesures de précaution faillirent être mises en défaut.

Un jour les directeurs de la Banque reçurent une lettre anonyme donnant avis que quelqu'un avait trouvé le moyen de pénétrer dans les caveaux. On crut à une mystification. Mais cette lettre fut suivie d'une seconde, puis

d'une troisième, dans laquelle l'inconnu proposait aux directeurs de les rencontrer en personne dans « la chambre des trésors », à l'heure qu'ils voudraient bien indiquer.

Cette fois la curiosité fut vivement excitée. On répondit à l'étrange correspondant par la voie qu'il avait spécifiée lui-même, et on lui désigna l'heure de minuit. Des députés de la Banque, lanterne en main, se rendirent dans les caveaux, s'y renfermèrent et attendirent la visite de l'être mystérieux. A minuit, on entendit un bruit sous terre. Quelques dalles du pavé massif se soulevèrent, et l'on vit apparaître un homme. Il déclara avoir eu connaissance d'un ancien égout d'eau de pluie qui passait sous la salle, et c'était à travers cet égout qu'il avait su se frayer un chemin. On vérifia le fait, et on récompensa l'honnêteté de cet homme. Aujourd'hui il n'existe plus de conduit souterrain, et la nuit une garde composée de soldats et de policemen veille comme le dragon antique autour de la toison d'or. ⁽¹⁾

Il ne faut pas se dégoûter des principes à cause des malheurs. La vérité, et par conséquent la liberté, seront toujours la seule force des honnêtes gens.

M^{me} DE STAEL.

COMMENT LES ARABES DU DÉSERT

RÈGLEMENT L'EMPLOI DU TEMPS.

M. Biot était un de ces esprits éminents qui ne reculent jamais devant aucun des faits dont l'histoire de la science peut s'accroître. Ses grands ouvrages sont connus de tous. On se fait difficilement une idée de la multitude de dissertations dont il a enrichi les Mémoires des académies. Ceux qui ont été tirés à part, dans le format in-quarto, dépassent soixante-dix, et, sur ce nombre, plusieurs formeraient de véritables traités spéciaux. L'un d'eux nous a paru renfermer les renseignements les plus curieux sur les *Restes de l'ancienne uranographie égyptienne*.

« M. Mariette m'a raconté une foule de traits qui montrent à quel degré les Arabes des déserts de l'Égypte sont experts dans les pratiques de l'astronomie primitive, qui était celle de leurs ancêtres. Sans aucune notion de la science moderne, ne sachant ni lire, ni écrire, n'ayant aucun usage des instruments astronomiques, pas même des montres, qui d'ailleurs seraient bientôt hors d'état de leur servir dans l'atmosphère poudreuse où ils vivent, le ciel toujours étincelant au-dessus de leur tête est la seule horloge qu'ils puissent consulter. Or, une pratique constante, guidée vraisemblablement par les traditions qui se sont conservées parmi eux d'âge en âge, les y a rendus si habiles que, sans autre secours que leurs yeux, ils savent parfaitement régler leurs travaux, leurs repas et tous les détails de la vie, pendant le jour, par les hauteurs du soleil et la longueur des ombres; pendant la nuit, par la hauteur de la lune, et les levers et les couchers des étoiles ou des groupes d'étoiles qui leur sont connus. Leur expérience dans ce genre de détermination est telle que M. Mariette pouvait compter sans faute sur leur exactitude pour le réveiller à telle heure de la nuit qu'il leur indiquait, et cela avec autant et plus de sûreté que s'il s'en était fié à sa montre, qu'il ne pouvait maintenir sans dérangement. » (P. 56.)

⁽¹⁾ Esquiro, l'Angleterre et la vie anglaise.

FRANÇOIS QUESNAY.

François Quesnay naquit le 4 juin 1694, à Merey, près de Versailles. Il était fils d'un honnête avocat de Montfort-l'Amaury, dont les constants efforts tendaient à réconcilier les plaideurs. Sa mère dirigeait seule le petit domaine rural de la communauté. Grâce aux exemples de ses parents, Quesnay apprit de bonne heure à aimer la vérité et le travail. Tout enfant, il fit ses premières études agricoles avec son jardinier, et se passionna pour la *Maison rustique* de Liébaut. Plus tard, pour se procurer des livres, il se levait avec le soleil, venait à pied à Paris, s'en retournait de même, et, ses vingt lieues lestement faites, rentrait le soir au logis avec quelque monnaie de moins, mais avec un moyen d'étude de plus.

Entraîné par un goût décisif, il voulut apprendre la médecine et reçut les leçons du chirurgien de son village. On ne sait pas jusqu'à quel point le maître fut très-utile à l'élève, mais il est certain que l'écolier rendit grand service au professeur. A quelques années de là, en effet, le brave chirurgien de Merey, voulant régulariser une fautive situation et obtenir des lettres de maîtrise et le diplôme dont il s'était passé jusqu'alors, ne trouvait rien de plus profitable que de se servir des cahiers de son ex-disciple dans son propre examen, et d'obtenir ainsi, avec force louanges, le grade qu'il sollicitait.

Quesnay vint demander à l'Hôtel-Dieu de Paris, où il réussit à se faire admettre comme élève, le complément de science nécessaire à sa future profession. En 1718, il alla s'établir comme chirurgien à Mantes, se fit remarquer par quelques cures heureuses, et fut présenté par le maréchal de Noailles à la reine, qui était alors à Maintenon. Dix ans après environ, Quesnay était remarqué des maîtres de l'école de Paris par sa triomphante réfutation d'un traité sur la saignée de Silva, médecin en renom de la capitale. Ce succès attirait plus tard sur lui l'attention de la Peyronie, premier chirurgien du roi, qui le faisait nommer chirurgien ordinaire de Louis XV, puis secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie, qu'il venait de fonder (1731). Quesnay quittait bientôt Mantes et venait se fixer à Paris, chez le duc de Villeroy, son client et son ami. Sa vie dès lors n'était plus que l'incessant emploi d'une activité passionnément appliquée à l'utile et au bien. Chirurgie et médecine, science économique et agricole, Quesnay trouvait moyen de tout mener de front. Ressentant même les premières atteintes de la goutte, maladie héréditaire dans sa famille, et craignant de perdre l'habileté manuelle indispensable à sa profession, il passait, à quarante ans, un dernier examen, obtenait le diplôme de docteur en médecine et achetait la survivance de la charge de premier médecin du roi. Ce renoncement nécessaire à la chirurgie ne le rendit pas ingrat envers la science qui l'avait illustré, et l'on vit Quesnay médecin continuer, par sa parole et ses écrits, à défendre et à relever la profession chirurgicale, séparée alors de la médecine et volontiers rabaisée par le corps médical, qui se plaisait encore à l'assimiler à l'art du perruquier.

Premier médecin, aimé et anobli par Louis XV qui se plut à choisir pour lui les armes de son blason, trois fleurs de pensée avec cette devise : *Propter cogitationem*; logé dans le palais même, il aurait pu aisément faire sa fortune et celle de ses enfants (il avait un fils et une fille). Mais, dépourvu de toute ambition, tandis qu'autour de lui les courtisans pourvoyaient leurs familles de charges lucratives et honorifiques, Quesnay éloignait son fils de Versailles et le mettait à la tête d'une exploitation rurale, disant que là « il ne pourrait s'enrichir que d'une manière » utile à la patrie; car, ajoutait-il, le bonheur de mes

» enfants doit être lié à la prospérité publique. » C'est donc en toute justice que Marmontel écrivait en parlant de lui : « Tandis que les orages se formaient et se dissipaient au-dessus de l'entre-sol du docteur, celui-ci griffonnait ses axiomes et ses calculs d'économie rustique, aussi tranquille, aussi indifférent à ces mouvements de la cour que s'il eût été à cent lieues de distance. »

Quesnay peut être regardé comme le chef de l'école dite des physiocrates, c'est-à-dire des économistes qui, partant de ce principe que la matérialité est le caractère fondamental de la richesse, proclamaient la prépondérance de la terre et de l'agriculture. Résumons sa doctrine en quelques lignes empruntées à l'excellente notice que M. Eug. Daise a placée en tête de son étude sur Quesnay :

« L'homme, dit-il, tire la matière de la terre par le travail ; mais le travail supposant lui-même la subsis-

tance et l'entretien du travailleur, il en résulte que si la terre ne produisait rien au delà des besoins de ceux qui l'exploitent, l'existence de ceux qui ne l'exploitent pas cesserait d'être possible. Or, Quesnay vit dans ce fait la preuve que le travail agricole, considéré au point de vue social, présente un caractère qui ne se retrouve pas dans le travail industriel. Il en conclut que le premier est le principe du second, et que celui-ci ne peut se développer que proportionnellement à la puissance de l'autre ; enfin que cet excédant de rapport de la terre, auquel il donne le nom de *produit net*, est la source où s'alimentent l'industrie, le commerce, etc. »

Et de là Quesnay et ses disciples, Dupont de Nemours, Mercier-Larivière, Turgot, Morellet, Mirabeau le père, etc., concluaient que l'industrie agricole est la seule industrie utile par opposition aux autres industries qu'ils



Quesnay. — Dessin de Chevignard, d'après un estampe du dernier siècle.

déclaraient stériles. — Il était réservé au célèbre économiste écossais Adam Smith de renverser cet ingénieux paradoxe, de démontrer que la transmutabilité et l'échange des matières premières constituent aussi une richesse, et de replacer dans le travail même la source des richesses des nations.

Quesnay popularisa d'ailleurs son système dans ses articles de l'Encyclopédie, sous le titre de *Fermiers et grains*, dans son *Tableau économique* et dans ses *Maximes*, publications un peu confuses, il faut bien le dire, et que les commentateurs postérieurs de ses élèves ont eu peine à élucider.

Quesnay répondait au Dauphin père de Louis XVI,

qui se plaignait par avance des embarras de la royauté :

— Monseigneur, je ne trouve pas cela.

— Et que feriez-vous si vous étiez roi ? répliquait son illustre interlocuteur.

— Monseigneur, je ne ferais rien.

— Et qui gouvernerait ?

— Les lois.

Mais un jour, chez M^{me} de Pompadour, un courtisan prétendant que « la hallebarde menait le royaume » : — Et qui est-ce qui mène la hallebarde ? reprit Quesnay ; l'opinion.

Il vécut jusqu'en 1774. A son lit de mort, son domestique fondait en larmes : « Console-toi, lui dit son maître, je n'étais pas né pour ne pas mourir. »

L'ÉGLISE DE LA SANTISSIMA,
A MEXICO.



Portail occidental de la *Santissima Trinidad*, à Mexico. — Dessin de Lancelot, d'après une photographie de M. D. Charnay.

En 1526, les tailleurs établis dans la ville de Mexico obtinrent des alcades de la cité chrétienne un emplacement sur lequel ils fondèrent un ermitage et un lieu de refuge pour les gens pauvres appartenant à leur profession que les circonstances avaient mal servis, ou pour ceux qui s'étaient mis follement au service des compagnons de Cortez. Il fallait bien habiller richement tous ces conquérants cousus d'or, mais qui, en vrais don Juan, payaient assez mal leurs dettes.

Une petite église s'était élevée; au bout d'un certain nombre d'années, une confrérie l'adopta et lui donna le nom de *Santissima Trinidad*. En 1568, une veuve, nommée doña Francisca, avec ses cinq filles, s'en alla demander asile à l'ermitage de la *Santissima*; elle y fonda, non pas un couvent, mais ce que l'on appelait alors un *beaterio*. Cette veuve avait autant de fortune qu'elle avait de dévotion; elle acheta certaines propriétés adjacentes, et l'archevêque de Mexico voulut bien permettre que, dans l'ermitage des malheureux tailleurs qui avaient transformé en élégants ces terribles héros qu'on appelait Alvarado, Sandoval ou Olid, on laissât s'établir une congrégation de femmes béates qui se changèrent bientôt en clarisses.

L'église ne remonte qu'aux premières années du dix-huitième siècle. Les bâtiments de la pieuse institution primitive étaient tombés en ruine lorsque la congrégation de San-Pedro, succédant aux clarisses, se trouva trop à l'étroit et fit l'acquisition de nouveaux terrains.

Les travaux de l'église ne commencèrent qu'en 1755. Cet édifice fut construit dans le style bizarre connu à Mexico sous le nom assez expressif de *churrigueresco*, du nom de son inventeur l'architecte espagnol Churriguero (1).

Churriguero s'était, comme on voit, fait une manière essentiellement à lui, qu'on ne saurait à coup sûr préconiser, mais qui s'identifiait à merveille avec le goût des populations mélangées dont il fallait intéresser les imaginations bizarres. Pour le seconder dans son œuvre, il dut avoir recours à don Antonio-Jozé Narvaez. L'église de la *Santissima* fut inaugurée le 17 février 1783. Un siècle tout au plus après les premiers travaux, un tremblement de terre ruina si complètement l'édifice qu'il fallut fermer l'église aux fidèles; mais, grâce au zèle d'un ecclésiastique habile et instruit, don Pablo Torrez Vidal, tout fut bientôt réparé et achevé.

Le vaisseau de l'église mesure 25 varas $\frac{1}{2}$ de long sur 14 de large; elle en a 21 dans la portion occupée par le *crucero*. On lui accorde 41 varas de hauteur jusqu'à la *linternilla*. Elle s'étend de l'orient au couchant. Le portail, figuré page 97, regarde l'ouest. On distingue, à la partie centrale de l'église, un bas-relief d'un goût fort douteux, représentant la Trinité avec les insignes qui rappellent l'apôtre saint Pierre, sous la dénomination duquel se trouve la congrégation actuelle.

UN PRESBYTÈRE SUÉDOIS

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Suite. — Voy. p. 74, 86.

LA FÊTE DE NOËL.

L'ordre était si parfaitement observé chez l'honnête pasteur que sa maison ressemblait à un mécanisme d'horloge perpétuelle. Il y avait un rouage particulier pour la fête de Noël.

La veille de ce grand jour, on s'assemblait autour d'un large chaudron dans lequel étaient bouillis des jambons, des poitrines de bœuf, etc., etc. Le repas consistait en pain

frais imbibé de graisse. A deux heures, l'étuve était chauffée pour un véritable bain finnois. Les domestiques se baignaient à la première chaleur, que l'on croyait la moins salubre. Venaient ensuite le prévôt et sa famille. On se déshabillait et on mettait ses habits hors de la porte en plein air. Des seaux d'eau froide étaient versés sur le four rougi à blanc, d'où s'élevait aussitôt une vapeur bouillonnante. Après quelques minutes, le corps nu étendu sur une planche commençait à transpirer fortement. Alors on donnait au baigneur un faisceau de tendres branches de bouleau mouillées dans de l'eau tiède, dont il se flagellait jusqu'à ce que sa peau fût rouge comme une écrevisse cuite. Cela fait, un domestique, avec ses mains rudés, achevait le lavage de tout le corps, et versait enfin sur la tête du patient un puits d'eau chaude. Ce n'était pas, comme l'on voit, un bain de plaisir et de délices. On reprenait ses habits, qui avaient été exposés à un froid de 12 à 16 degrés Celsius, et l'on s'en allait se coucher tout habillé. Une transpiration légère s'ensuivait, et l'on se rafraîchissait avec une bonne vieille bière de mars mêlée de miel et anisée, où trempaient de petits morceaux de pain de Noël. A cinq ou six heures du soir, on faisait un grand feu flamboyant, et on couvrait en même temps, à six pouces d'épaisseur, tout le plancher d'une couche de paille de seigle, qui restait là jusqu'à ce que l'Épiphanie fût passée. Ensuite tout le monde s'habillait comme pour une noce. Le prévôt et sa femme étaient les hôtes, les enfants et les domestiques les convives. Sur les tables servies, on allumait une chandelle pour chaque personne. Le prévôt prononçait un petit discours en demandant au ciel des fêtes heureuses. La prévôte présentait le pain et le prévôt l'eau-de-vie. On faisait la prière commune, et on se mettait à table comme aux agapes de la première Église. Une joie tranquille rayonnait sur tous les visages. Le premier mets était un poisson poivré trempé dans de la lessive. Puis on versait la soupe de Noël: c'était du lait où l'on avait fait bouillir un dos de porc frais. Après le souper venait le gruau de Noël, en usage dans toute la chrétienté, parsemé d'anis, de sucre et de raisins. Au milieu était un petit trou rempli de beurre qui fondait. Tous mangeaient au plat, et il était permis à chacun de tremper la cuiller au centre, appelé *smorhalan*, c'est-à-dire le trou au beurre. Le rôti était un carré de porc grillé, et le repas finissait par une tarte. La table des domestiques était servie de même; mais il y avait, de plus, un plat de fèves communes bouillies, sur lesquelles on avait versé la graisse écumée. Ce plat signifiait qu'on ne devait pas manger tellement qu'on ne pût encore prendre une fève après le dîner. Chacun en prenait une, en effet, avant de se lever de table.

Tout terminé, on chantait: « Béni sois-tu, ô Christ! » et on faisait de nouveau une prière commune. Les chandelles étaient éteintes, à l'exception de celles du prévôt et de sa femme, qui brillaient toute la nuit, mais que l'on plaçait au fond d'un chaudron de cuivre pour prévenir tout danger d'incendie. Il n'était pas permis de moucher ces chandelles. Une tradition portait que si on les laissait brûler sans être mouchées, la flamme se partageait en deux au moment où était né le Sauveur. Souvent quelques curieux veillaient pour voir le prodige.

Les cloches commençaient à se faire entendre dès deux heures du matin. La seconde fois, on les sonnait à trois heures. A quatre heures, on chantait les matines. Comme il ne tombait que très-rarement de la neige en cette saison, la jeunesse de la paroisse se rendait à l'église à pied. Dans chaque habitation, on avait préparé une torche monstrueuse appelée *tanné*, qu'on portait allumée devant les piétons. C'était un très-beau spectacle que ces lumières s'approchant de tous les côtés, suivies de gens joyeux. Devant

(1) Voy. Manuel de Orozco y Berra.

l'église, on formait de toutes les torches un bûcher formidable : toute la place paraissait en flammes.

Le service divin fini, on rentrait à la maison, on se mettait à table, puis un bon sommeil dédommageait du réveil matinal.

Vers le milieu du jour, les invités arrivaient en grand costume. Des danses diverses alternaient avec des jeux aux gages touchés. On dansait en chantant des noëls. Le chant ne consistait pas seulement en sons, mais en paroles accompagnées de gestes. Les danses étaient des branles où certaines personnes agissaient tour à tour. Par exemple, on représentait une demande en mariage; la demoiselle feignait la répugnance, l'hésitation, la crainte; puis on finissait par la noce : il y avait ainsi beaucoup de couples mariés pour rire. Sur l'air de la *Folie d'Espagne*, on dansait un branle où les hommes avançaient toujours à droite et les dames à gauche : à chaque rencontre, ils se prenaient par le bras et faisaient un demi-tour. Une autre danse représentait l'action de tisser. La société se partageait en couples qui se glissaient, tantôt les mains levées, tantôt les têtes baissées, au-dessous des mains des couples correspondants. Cela devait figurer l'ouverture de la trame. Entre chaque paire, les enfants couraient comme des navettes de tisserand. Dans les intervalles de repos, on jouait assis de cent manières différentes : tantôt c'étaient des gages touchés, qui, toujours gardés par « madame la prévôte », n'étaient dégagés que par une prompte soumission à des arrêts souvent ingénieux; tantôt c'étaient des questions chuchotées, auxquelles on se faisait à droite et à gauche des réponses sans savoir de quoi il s'agissait. Le prévôt assistait à tous ces jeux.

La suite à la prochaine livraison.

DÉVOUEMENT ET TENTATION.

CONTE INDIEN.

Il y avait une fois un jeune homme nommé Rurou : c'était le fils d'un père vertueux. Un jour qu'il errait au hasard, il rencontra une jeune fille d'une beauté merveilleuse. Dès qu'il sut quel était son père, il alla la demander en mariage, et le père la lui accorda.

La veille des noces, la jeune fille se promenait dans son jardin, lorsqu'un serpent caché sous l'herbe la mordit au pied. Aussitôt sa jambe devint bleue, et elle sentit le froid de la mort. Quelques instants après, elle n'était plus.

Rurou s'abandonnait au désespoir, quand il entendit une voix du ciel qui lui disait :

— Brahmapé ! si tu veux faire revivre ta fiancée, tu le peux : donne-lui la moitié de tes jours, et elle va renaître à la vie.

Et Rurou donna la moitié de ses jours.

La jeune fille revint à la vie, et elle fut l'épouse de Rurou.

Ils vivaient heureux; lorsque la peste vint à désoler la ville. Rurou en fut atteint; il allait mourir, lorsque sa jeune femme, qui ne le quittait pas, entendit une voix descendant du ciel qui disait :

— Femme, si tu veux donner ta vie pour Rurou, il vivra, et après ta mort il choisira une autre épouse.

La jeune femme répondit :

— Rurou est mon époux, mon maître, mon second père. Je n'ai pas besoin de lui donner ma vie, elle est à lui; prends-la, et qu'il soit sauvé. Mais pourquoi, ô Dieu, m'avoir dévoilé qu'après moi il choisirait une autre épouse?

Alors la voix du ciel, éclatant comme un tonnerre, lui dit :

— Femme, n'accuse pas le maître du ciel et de la terre ! J'ai voulu te tenter, et tu n'as point succombé. Ton époux vivra, et tu vivras avec lui, et il n'aura jamais d'autre épouse que toi.

LES ARBRES COURTISANS.

Le duc d'Antin faisant voir à un étranger les beautés de Marly, entre autres les deux premières allées du jardin, dont les arbres, courbés en arc, formaient comme autant de portiques et de berceaux, il lui demanda ce qu'il en pensait. « Cela me paraît admirable », répondit l'ambassadeur : en France, tout plie aux volontés du roi, jusqu'aux arbres. » (*)

Le vrai libéral cherche à produire, par tous les moyens qui sont à sa disposition, autant de bien qu'il lui est possible; mais il se garde de vouloir extirper à l'instant, par le fer et le feu, des imperfections souvent inévitables. Il met ses soins à faire disparaître peu à peu et par des gradations habilement ménagées les vices dont la masse est affectée, évitant de détruire en même temps, comme cela arrive souvent par l'emploi de mesures violentes, une somme presque aussi forte de biens.

Entretiens de Goethe avec Eckermann.

LE CLAPS DE LUC,

PRÈS DE DIE

(DÉPARTEMENT DE LA DRÔME).

Les mots *claps*, *clapas*, *clapier*, signifient, dans les idiomes du midi de la France, *tas de pierres*. Luc, du latin *Lucus* (bois), est le nom de divers villages près desquels on voit encore aujourd'hui des forêts. Le Luc des environs de Die est le *Lucus Augusti*, municipe des Voconces, qui existait dès les premiers temps de l'empire romain. Après avoir beaucoup souffert successivement des exactions, des guerres et de toutes les misères des temps de décadence et de barbarie, la ville romaine, dont quelques bas-reliefs, autels, etc., attestent l'importance, s'est transformée en un village de cinq cents habitants.

En l'année 1442, c'est-à-dire à une époque qu'on peut dire très-récente lorsqu'il s'agit de phénomènes géologiques, le lit de la Drôme fut barré subitement par un éboulement de rochers énormes. A voir notre dessin (p. 100), et même en observant ces rochers dans la nature et en aval seulement, on croirait qu'ils ont été précipités de quelque hauteur verticale; tandis qu'en regardant du côté oriental, on dirait que c'est une partie supérieure des roches calcaires stratifiées qui a glissé sur la partie inférieure comme sur un plan incliné.

Le souvenir de ce terrible événement se trouve consigné dans une supplique adressée au dauphin Louis, depuis Louis XI, par les habitants du Luc et de six ou sept villages des alentours. Voici ce que nous y lisons : « Il tomba, » près et au-dessous du châtel de Luc, une montagne, » laquelle étoupa, retrancha et empêcha le cours de la » rivière de la Drôme, tellement qu'il se forma un grand » lac qui, contenant plus d'une lieue de pays et durant » depuis ledit châtel jusqu'à Roche-Arianne, noya et » déperit les habitations, terres, possessions, vignes et » héritages desdits suppliants, entre autres de ceux de » Luc et de Roche-Brianne, au point qu'ils n'eurent dès

(*) Tallemant des Réaux.

» lors où ils prissent blé, vin et autres choses pour sub-
 » stancer leur vie et leurs ménages. » La demande pres-
 sante de ces habitants, leurs instances et le tableau déchirant de leur position, ne purent leur procurer qu'une réduction de six feux sur huit, auxquels ils étaient assis et imposés. Ce dégrèvement ne leur fut même accordé que par une ordonnance de Grenoble du 18 mars 1450.

Le lac formé par le barrage des eaux de la Drôme

devint par la suite la propriété de chartreux qui en commencèrent le dessèchement en 1788.

En 1805 seulement on traça un chemin de piéton à travers ce chaos de rochers qui constitue le claps et occupe une étendue de près de 900 mètres. Aujourd'hui ces masses gigantesques sont traversées par la grande route qui mène de Gap à Valence; ceux qui aiment les curiosités pittoresques de la nature peuvent aller bien facilement



Le Claps de Luc (Drôme). — Dessin de J.-B. Laurens.

jouir de l'aspect imposant et singulier du claps de Luc. Du pont de Livrou, station du chemin, jusqu'à Die, la vallée de la Drôme offre beaucoup d'autres sites intéressants.

LE CALICE DE PEDRO DE LUNA.

Tortosa est une ville de la Catalogne située sur l'Èbre, à quarante kilomètres environ de l'embouchure de ce fleuve.

On conserve, dans le trésor de la cathédrale de cette ville, entre autres objets précieux, un calice d'or de style ogival, que l'on dit avoir appartenu au fameux Pedro de Luna, l'antipape Benoît XIII.

Nos lecteurs savent que ce vieillard énergique, mais singulièrement obstiné, déposé par cinq conciles qui le déclaraient ennemi de la paix universelle, refusa jusqu'à son dernier jour de reconnaître sa déchéance, et qu'avec lui finit enfin le schisme d'Occident. En ceignant la tiare, il avait cependant juré de travailler à l'extinction du schisme et même de renoncer au pouvoir si l'intérêt général l'exigeait. Malgré ses serments, et en dépit des représentations les plus pacifiques et des tentatives les plus conciliantes, il donna au monde le triste spectacle de ce que peut l'entêtement joint à l'égoïsme. Désavoué par le clergé et la catholicité, assiégé dans Avignon par les armées de Charles VI, relégué en Aragon, sa patrie, il ne cessa de fulminer l'anathème et de souffler partout la discorde. A quatre-vingt-dix ans il mourait insoumis, ordonnant aux

deux seuls cardinaux qui lui restaient de perpétuer le schisme après sa mort.

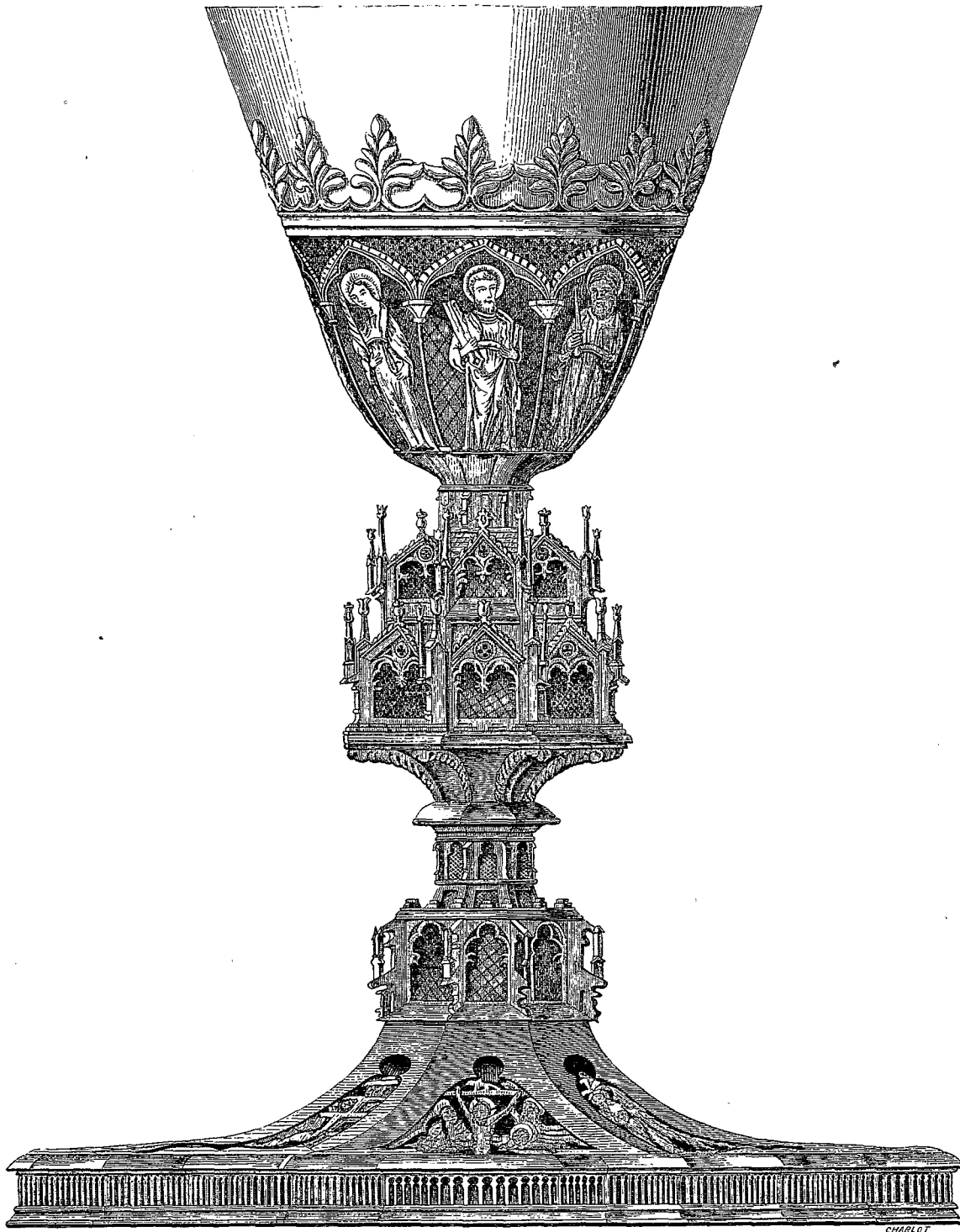
La ténacité, la fierté de race et de caractère de cet homme sont bien l'expression de l'esprit national des Aragonais, dont le proverbe dit : « Donnez un clou à l'Aragonais, il l'enfoncera avec sa tête plutôt qu'avec un marteau. » Aussi le nom du célèbre antipape est-il resté populaire parmi eux : ils sont fiers de leur *Papa Luna*, qu'ils regardent comme un grand homme et une victime illustre. Ils oublient assez facilement sa mauvaise cause en faveur du relief qu'il semble avoir donné aux derniers temps de leur indépendance nationale, dont le souvenir est toujours si cher aux peuples qui l'ont perdue. Mais c'est dans de semblables circonstances surtout qu'il faut se défier des attributions des objets d'art anciens, l'opinion populaire étant toujours disposée à rattacher aux seuls noms célèbres conservés par la tradition toutes les choses dont l'origine est obscure. Ici, toutefois, on n'a aucun motif sérieux de ne pas croire que ce calice ait été l'un de ceux que le vieux pape déchu élevait d'une main peu disposée à bénir ses ennemis.

Par son style, en effet, le calice de Tortosa rappelle la transition du quatorzième au quinzième siècle, temps où vivait l'antipape Luna. A cette époque, l'art ogival déclinait; il perdait cette sève vigoureuse, cette originalité de source qui exprimaient le beau par l'heureuse proportion des lignes, l'élégante simplicité et la convenance des ornements. L'art jeune et vivace, le bel art, traduit sa

pensée d'un seul jet ; se sentant fort, il va droit au but, mais toujours avec grâce et majesté. Par malheur, il ressemble le plus souvent à ces plantes d'une beauté rare, qui non-seulement ne peuvent conserver longtemps la pléni-

tude de leur fleuraison, mais encore dégénèrent dès qu'on les transporte en des climats étrangers.

L'art ogival est bien certainement d'origine française et, qui plus est, né dans l'Ile-de-France : « Cela étant.



Le Calice de Pedro de Luna, dans la cathédrale de Tortosa (Espagne). — Dessin de Montalan, d'après M. Dupotet.

dit M. Cahier, le savant auteur des *Mélanges d'archéologie* (dans une lettre qu'il veut bien nous adresser au sujet de ce calice), on doit comprendre comment cet art a dû perdre la plénitude de sa sève dès qu'il a été transplanté. Les peuples du Nord le copient ou le remanient passablement, sans néanmoins se l'approprier puissamment... Mais au Midi, c'est une importation plus ou moins artificielle,

même dans le midi de la France ; et l'Espagne, qui ne se soucie pas d'avouer tout ce que nous avons fait chez elle, n'a pas su le conserver dans sa vraie vie. Cela seul montrerait que ce n'était pas un produit indigène. On imitait sans savoir développer. »

Le calice de Tortosa n'est pas, en effet, irréprochable ; mais qu'il soit d'importation française ou d'imitation

espagnole, il n'en est pas moins intéressant au point de vue de l'étude historique de l'art. On y voit le mélange des différentes phases d'un même art, ou une réminiscence des anciennes manières : les figures d'apôtres, le crucifiement, ciselés sur la coupe et le pied, semblent révéler une main ou un style primitifs, tandis que le reste sent déjà un peu l'afféterie et la recherche d'un art mal compris ou épuisé. Éléphant dans sa forme et son ensemble, on peut surtout lui reprocher d'être trop surchargé de petits détails qui nuisent à l'effet général.

Parmi les autres richesses du trésor de Tortosa, on voit plusieurs objets d'origine arabe, notamment des vases d'argent et des coffrets de marqueterie d'un beau travail. Ces œuvres sont surtout dignes d'être étudiées en ce qu'elles portent aussi l'empreinte d'une transition entre deux arts bien différents : l'art oriental qui s'en allait avec les Arabes vaincus, et l'art d'Occident qui revenait avec les Espagnols rentrés en possession du sol de leurs pères. On y voit, mêlées aux méandres moresques, des figures d'hommes et d'animaux, genre d'ornement que ne comportent pas les arabesques de pure invention mahométane. C'est ainsi que l'art du vainqueur et celui du vaincu finissent toujours par s'unir ou se subir mutuellement, de même que les caractères et les lois : la plus forte des deux individualités domine et survit la dernière.

LES NOUVEAUX MÉTAUX.

Premier article.

Les métaux sont au premier rang des matériaux de toute espèce mis en œuvre par l'industrie humaine. Leur ténacité, jointe à leur malléabilité, a permis tout d'abord de s'en servir pour fabriquer des instruments de guerre, d'agriculture, de chasse, de pêche, qui répondaient aux besoins les plus urgents des peuples.

La première pensée de l'homme a été de façonner la pierre en instruments tranchants susceptibles de diviser la matière à son gré; mais en substituant aux pierres les métaux, il a réalisé un immense progrès.

Ce qui a retardé leur emploi, c'est qu'ils se rencontrent rarement à l'état naturel. Dans les temps anciens, l'or et l'argent présentaient seuls cet avantage, qui est le résultat de leur inaltérabilité, et c'est cette même inaltérabilité qui leur a valu la dénomination de métaux précieux. Le mercure et le cuivre se trouvaient aussi quelquefois à l'état *natif*; mais tous les autres métaux, dissimulés à l'état terreux ou pierreux, nécessitaient un travail d'extraction plus ou moins compliqué, dont le début se perd dans la nuit des temps.

En somme, vers la fin du siècle dernier, qui a marqué le premier essor de la science chimique, nos connaissances se réduisaient à celles de neuf métaux classiques, savoir : l'or, l'argent, le mercure, le cuivre, le fer, le plomb, l'étain, l'antimoine et le bismuth, auxquels ne tardèrent pas à s'ajouter successivement l'arsenic, le nickel, le cobalt, le manganèse, le zinc, le cadmium, etc. Si bien que la science parut dès lors entrer dans une série pour ainsi dire illimitée, qui présente aujourd'hui une série totale de cinquante et un métaux qu'il suffira, pour le moment, de ranger par ordre alphabétique; nous aurons ainsi : l'aluminium, l'antimoine, l'argent, l'arsenic, le baryum, le bismuth, le cadmium, le calcium, le cérium, le chrome, le cobalt, le césium, le cuivre, le didyme, l'erbium, l'étain, le fer, le glucinium, l'ilménium, l'iridium, le lanthane, le lithium, le magnésium, le manganèse, le mercure, le molybdène, le nickel, le niobium, l'or, l'osmium, le palladium, le pélopieum, le platine, le plomb, le potas-

sium, le rhodium, le rubidium, le ruthénium, le sodium, le strontium, le tantale, le terbium, le thallium, le thorium, le titane, le tungstène, l'uranium, le vanadium, l'yttrium, le zinc et le zirconium.

Il serait curieux d'exposer le parti que l'industrie humaine a déjà su tirer de cette richesse métallique due, en majeure partie, au dix-neuvième siècle, en montrant comment chaque métal possède des aptitudes particulières : les uns se distinguant par la rigidité, la ténacité, la malléabilité, la ductilité ou la fusibilité; les autres par l'inaltérabilité ou l'infusibilité; chaque propriété, qui est un défaut dans certains cas, donnant une qualité pour d'autres applications, ou du moins se traduisant en facilité de fabrication; mais un tel exposé deviendrait un livre, et d'ailleurs une grande partie des faits dont il s'agit est assez généralement connue. Il suffira donc, pour atteindre notre but, de classer nos acquisitions en plusieurs catégories, qui faciliteront l'intelligence de l'ensemble.

Du jour où l'on a soupçonné que chaque substance terreuse représentait l'oxyde d'un métal, on s'est efforcé de réduire les terres à l'état métallique. On y a réussi dans les laboratoires par l'emploi de la pile voltaïque; et, le fait une fois démontré, on a eu recours aux procédés ordinaires de la métallurgie, afin de produire le même effet sur une plus large échelle. C'est ainsi qu'on a obtenu toute une classe de métaux inconnus jusqu'alors : le potassium, le sodium, le calcium, le magnésium, le baryum, le strontium, etc. En opérant par la pile, on formait à grand-peine un simple globule, tandis qu'en y substituant l'action du feu on a pu volatiliser ces mêmes métaux, les distiller, pour ainsi dire, et les condenser dans des récipients.

On s'est dit aussitôt : — A quoi bon tous ces métaux qui prennent fin au contact de l'air et de l'eau pour retourner à l'état terreux, si ce n'est comme objet de curiosité ou pour produire un feu d'artifice? — Mais dans les sciences tout fait nouveau possède une portée inaperçue d'abord, qui, tôt ou tard, porte des fruits. Le potassium et le sodium ont servi, en effet, en premier lieu, à isoler le silicium et le bore, et aujourd'hui le sodium extrait du carbonate de soude sert à préparer industriellement l'aluminium.

Il faut ranger dans une autre catégorie les métaux de la famille du platine. Ceux-ci étant, au contraire, inoxydables, ils se présentent naturellement à l'état métallique; mais leur caractère réfractaire faisait qu'on ne pouvait les fondre pour les travailler. On les trouve en grains souvent aussi durs que l'acier trempé, et, pour les isoler les uns des autres, il a fallu employer le procédé inverse, c'est-à-dire les dissoudre par les acides, puis les ramener de nouveau, mais isolément, à l'état métallique. C'est ainsi, cette fois, qu'on a découvert le palladium, le platine, le rhodium, l'iridium, l'osmium, etc. Le palladium seul a pu d'abord être fondu; mais on est parvenu à transformer le platine en lames minces et en fils très-déliés sans le fondre; aujourd'hui on les fond tous, à l'exception de l'osmium, qui présente une grande analogie avec le carbone.

Il serait difficile d'énumérer tous les avantages que les recherches de laboratoire et certaines opérations manufacturières ont retirés de l'emploi de vases en platine; on leur doit en bonne partie la précision des analyses, et ils ont servi exclusivement, jusqu'à ce jour, à la concentration de l'acide sulfurique, qui forme en quelque sorte le point de départ de toutes les transformations chimiques.

Par ce premier aperçu, on prendra déjà une idée de la variété des usages auxquels se prêtent les corps métalliques; ils représentent à eux seuls la totalité des corps

simples, à l'exception de quatorze corps dits *métalloïdes* ou minéralisateurs, et de leur combinaison mutuelle résultent les substances si variées du règne minéral, qui pourront, à l'occasion, nous fournir le sujet de considérations intéressantes.

SAVAGE DU CANADA ANOBLI PAR HENRI IV.

Tel était encore, au commencement du dix-septième siècle, l'empire des idées féodales que Henri IV ne crut pouvoir mieux récompenser un sauvage de l'Acadie qu'en lui accordant des lettres de noblesse. Ce brave chef avait expulsé du territoire français quelques Indiens ennemis. Son petit-fils *Sagaino*, que Dierville connut, était donc gentilhomme et aurait eu le droit d'entrer, tout peint et tatoué, dans les carrosses du roi. On lui rendait, du moins, tous les honneurs possibles lorsqu'il venait avec les siens dans quelque fort possédé par la France, et il avait une plus abondante ration d'eau-de-vie que les autres sauvages.

LES POUSSIÈRES DE L'ATMOSPHÈRE.

Notre atmosphère contient, outre les gaz de l'air et la vapeur d'eau, une immense quantité de corpuscules qui y restent en suspension pendant un temps plus ou moins long. Quelques savants s'en sont récemment occupés, et leurs recherches constituent désormais un nouveau chapitre de la météorologie.

Il suffit d'indiquer d'abord ces atomes légers qui étincellent dans un endroit obscur traversé par un rayon de lumière. Chacun a observé leurs reflets changeants et leurs continuels mouvements. En les examinant au microscope, on y reconnaît d'ordinaire les fragments des corps qui se trouvent à la surface du sol et que l'agitation de l'air enlève. Près de nos demeures, ils sont naturellement plus variés et plus abondants que sur mer et au sommet des montagnes. Un catalogue de ces particules serait en quelque sorte le sommaire de tout ce dont nous nous servons pour nos besoins ou nos plaisirs. Le savant directeur du Musée d'histoire naturelle de Rouen, M. F. Pouchet, qui a analysé l'air au moyen du microscope dans les contrées les plus diverses du globe, a rencontré presque partout la farine du blé. « Cette base de notre alimentation, dit-il, partout employée, est partout disséminée dans l'air. À l'aide de ce fluide, elle pénètre dans les lieux les plus retirés de nos demeures et de nos monuments. J'en ai découvert dans les plus inaccessibles réduits de nos vieilles églises gothiques, mêlée à la poussière noircie par six ou huit siècles d'ancienneté; j'en ai aussi rencontré dans les palais et les hypogées de la Thébaidé, où elle datait peut-être de l'époque des Pharaons. Dans nos villes, c'est un des plus abondants corpuscules de l'air; en le traversant, la neige qui tombe et l'insecte qui voltige en recueillent énormément. J'en ai compté jusqu'à quarante et cinquante grains sur les ailes d'une mouche. »

Parmi les chimistes qui ont étudié soigneusement les débris organiques et inorganiques suspendus dans l'atmosphère, nous citerons M. Barral, qui constate leur favorable influence sur la vie des plantes. Suivant lui, l'air à l'état de pureté, que l'on réalise quelquefois dans les laboratoires, frapperait la terre de stérilité. Peut-être est-il nécessaire au maintien de la vie sur notre planète qu'une foule d'impuretés soient incessamment transportées par les vents des lieux où elles se produisent vers les terrains où des germes les attendent pour être fécondés.

Par une méthode d'une extrême sensibilité, on est par-

venu à reconnaître la présence de molécules de sel marin dans toutes les parties de l'atmosphère. Il ne faut point s'en étonner, puisque la surface de la terre est plus qu'aux deux tiers couverte par l'Océan. Le choc incessant des vagues produit continuellement des gouttelettes d'eau salée qui sont enlevées par les courants aériens et abandonnent de la poussière de sel en s'évaporant. La présence de cet élément dans l'air a fait penser qu'il est peut-être destiné à fournir aux êtres d'organisation inférieure les sels que les animaux supérieurs et les plantes enlèvent au sol. On a constaté la présence du sel dans plusieurs analyses d'eau de pluie; les pluies salées ont, du reste, été signalées dans l'antiquité par Pline.

À certaines époques de l'année, les navigateurs de l'Océan Atlantique voient tomber, dans le voisinage des îles du Cap-Vert, une poussière fine, de couleur rouge, qui couvre bientôt les voiles et le gréement. L'air s'obscurcit légèrement en prenant une teinte rougeâtre, ce qui a fait donner au phénomène le nom de *brumes rouges* (*red fogs*). Les vents alizés sont appelés, en allemand, *passat winde*, vents de passage; d'où la désignation de *passat staub* pour la poussière qui tombe surtout dans la zone septentrionale de ces vents. Quelquefois, néanmoins, elle apparaît plus au nord, dans la Méditerranée, principalement autour de la Sicile, en France, en Angleterre, et jusque dans la Péninsule scandinave. On l'a observée sur les côtes de Syrie, dans la Mésopotamie, le Béloutchistan et la Chine. De nombreux échantillons ont été analysés par un éminent micrographe, le professeur Ehrenberg, de Berlin. Il a reconnu qu'ils étaient tous de composition identique et presque entièrement composés d'infusoires appartenant aux polygastriques et aux polyolitharides. On y trouve, en outre, quelques parties molles de plantes, du sable quartzeux et de l'argile. Les formes organiques proviennent, sans exception, d'espèces terrestres vivant dans l'eau douce. Un certain nombre d'entre elles, pourvues de carapaces siliceuses, pouvaient avoir vécu dans l'atmosphère; mais, en général, on ne trouvait que des débris. Nos lecteurs peuvent se faire une idée de l'extrême petitesse de ces organismes en se rappelant le fait, souvent cité, de la présence de 187 millions de carapaces d'infusoires dans un grain de tripoli. Une carte construite par M. Ehrenberg, et que nous reproduisons en partie, donne le relevé de toutes les pluies de poussière observées jusqu'ici. Nous n'indiquons ni celles de l'Asie centrale, très-vaguement connues, ni trois observations de l'Amérique du Nord qui datent du siècle dernier. Les espaces pointillés sont ceux dans lesquels le phénomène se présente le plus fréquemment. Quelques-uns des points indiqués se rapportent à des cas de grêle et de pluie rougeâtre. Il nous paraît évident que c'est de la poussière rouge mêlée à l'eau atmosphérique qui a donné lieu à ce dernier phénomène, souvent mentionné dans les récits légendaires de pluies de sang.

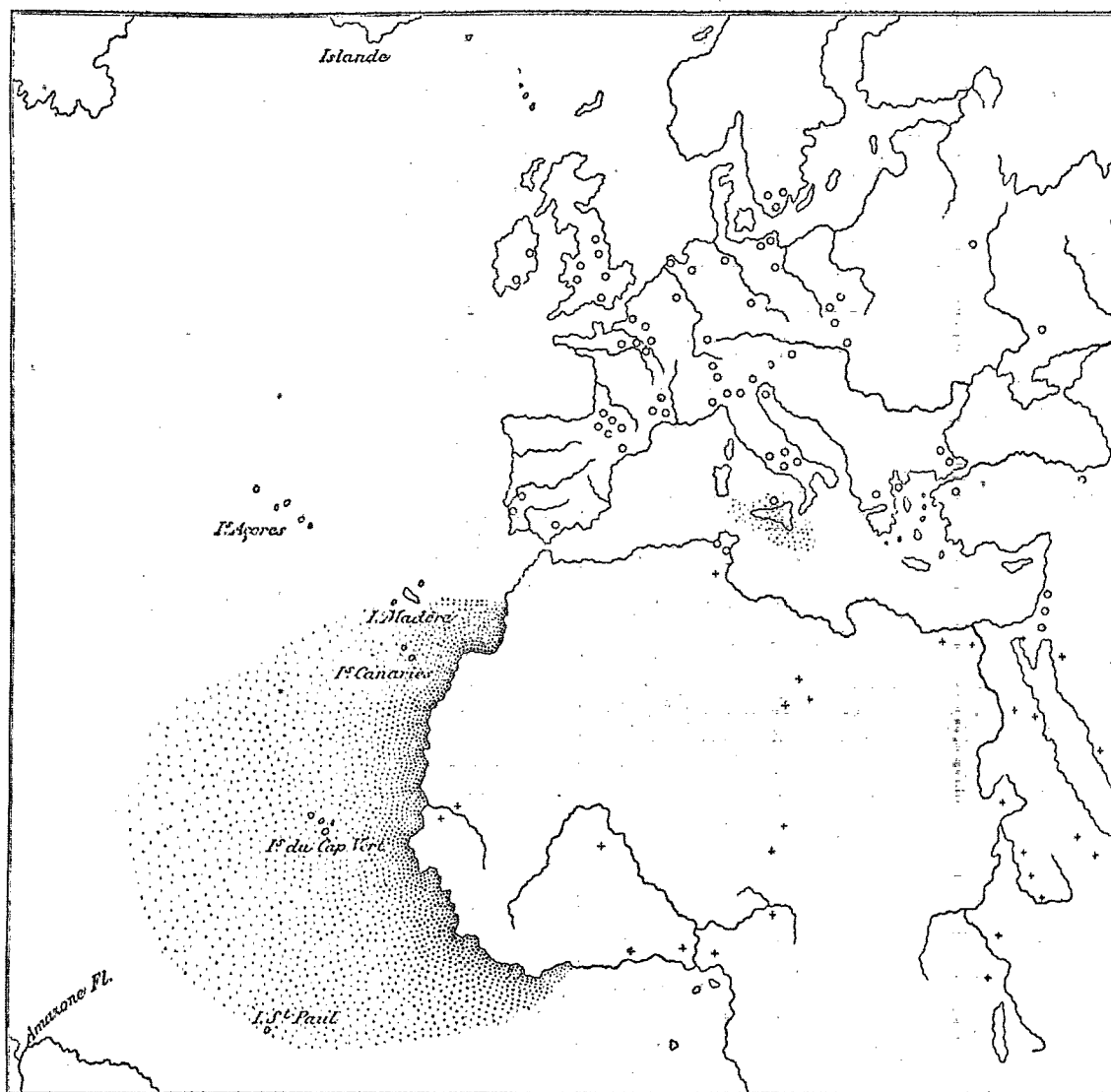
À quelles régions les vents enlèvent-ils ces poussières? On a cru longtemps que c'était aux déserts de l'Afrique; mais un assez grand nombre d'échantillons apportés par les voyageurs de différents points de ce continent, marqués sur notre carte, n'ont rien présenté de semblable, pour la composition, à ceux qui ont été recueillis dans l'atmosphère. Au contraire, des boues séchées rapportées de lieux situés entre l'Amazone et l'Orénoque, dans l'Amérique du Sud, renfermaient précisément les mêmes infusoires qui ont été reconnus dans les poussières.

On n'a observé le phénomène aux îles du Cap-Vert qu'à certaines époques, au printemps et à l'automne, vers les équinoxes, dans un intervalle de temps qui varie de trente à soixante jours. M. Ehrenberg en concluait que les nuages de poussière sont entraînés par des courants constants de

l'atmosphère passant au-dessus de la région des vents alizés en subissant des déviations partielles et périodiques.

Le savant météorologiste américain F. Maury venait de formuler son système de circulation générale des vents lorsqu'il eut connaissance des recherches de M. Ehrenberg. Il vit aussitôt qu'il pouvait y trouver une vérification expérimentale, et que les poussières servent à éliqueter les courants aériens, comme les bouteilles abandonnées par les marins dans des lieux déterminés révèlent les circuits

des courants océaniques. Dans ce système, que nous ferons connaître avec plus de détails, les vents alizés de chaque hémisphère s'élèvent dans la zone équatoriale pour passer, comme courants supérieurs, au-dessus des alizés de l'autre hémisphère et redescendre sur la surface terrestre au delà du cercle tropical. La zone intermédiaire se déplace du nord au sud et du sud au nord en suivant la marche du soleil. Cette zone est une région de très-fortes pluies, tandis que la présence des vents alizés produit la sèche-



Pluies de poussière. — Fragment de la carte dressée par M. Ehrenberg. — Les parties pointillées et les signes ° ° indiquent les pluies de poussière rouge; les signes + + + indiquent les régions du continent d'Afrique dont les terrains ont été analysés.

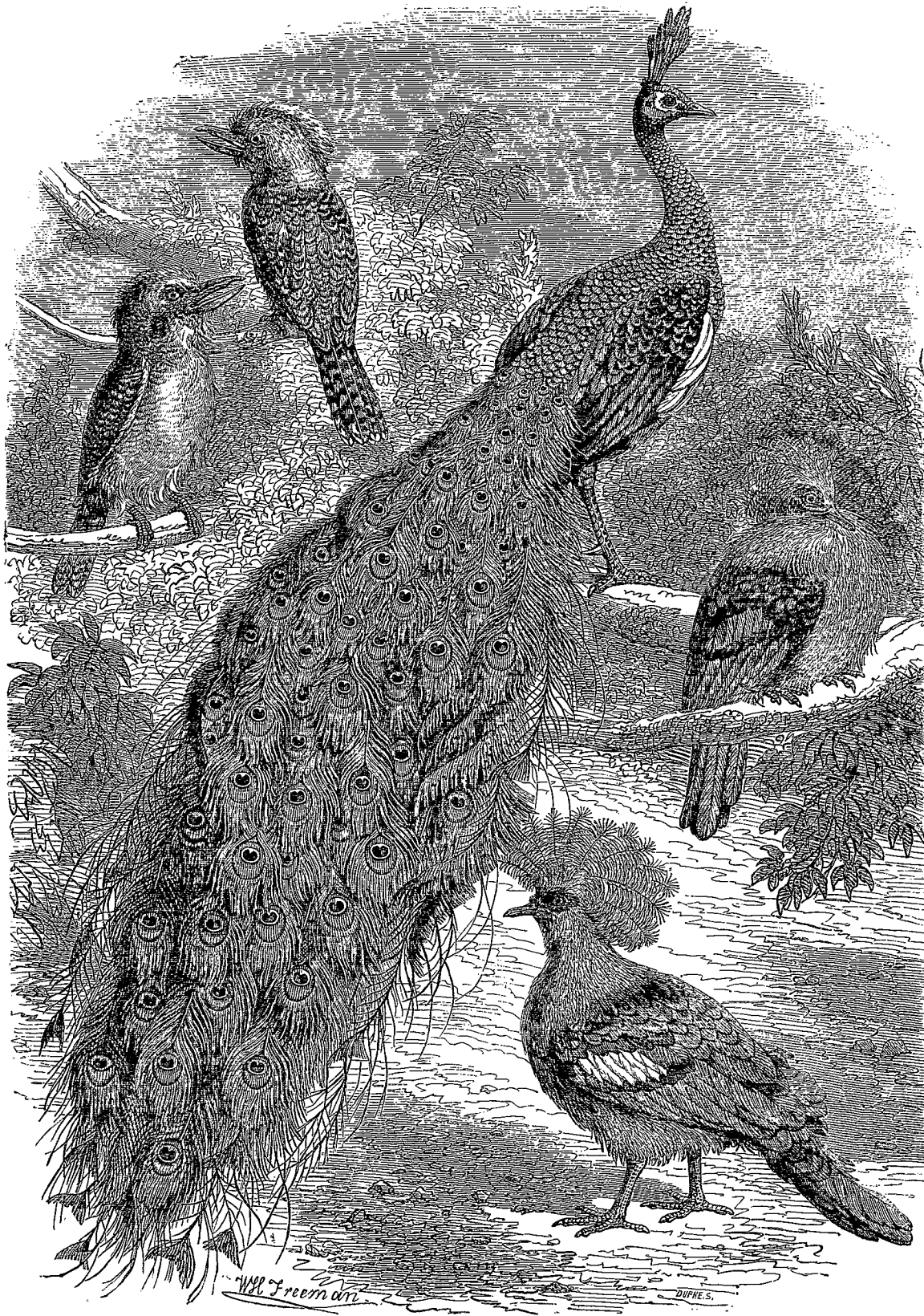
resse. C'est durant leur règne que les poussières d'infusoires qui couvrent les plaines desséchées du bassin de l'Orénoque ou de l'Amazonie sont enlevées par les alizés du sud-est et transportées dans l'hémisphère septentrional. Dans une de ses relations de voyage au Brésil, M. de Humboldt fait très-bien comprendre comment ces poussières sont soulevées jusque dans les hautes régions de l'atmosphère : « Quand, par un soleil vertical, dit-il, sous un ciel sans nuage, le tapis d'herbes se carbonise et se réduit en poussière, on voit le sol durci se crevasser comme sous la secousse de violents tremblements de terre. Si, dans ce moment, des courants d'air opposés viennent à s'entrechoquer et déterminer par leur lutte un mouvement giratoire, la plaine offre un spectacle étrange. Pareil à un

nuage conique dont la pointe rase le sol, le sable s'élève au milieu du tourbillon raréfié chargé de fluide électrique; on dirait une de ces trombes bruyantes que redoute le navigateur expérimenté. La voûte du ciel, qui paraît abaissée, ne reflète sur la plaine désolée qu'une lumière trouble et opaline. Tout à coup l'horizon se rapproche et resserre l'espace comme l'âme du voyageur. Suspendue dans l'atmosphère nuageuse, la poussière embrasée augmente encore la chaleur suffocante de l'air... »

Des poussières noirâtres tombées sur le pont d'un navire américain, dans l'océan Pacifique, et dont il a été question précédemment (p. 47), paraissent avoir une tout autre origine, et se rattacher aux aérolithes qui traversent si fréquemment le ciel.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 25.

LE MARTIN-CHASSEUR, LE GOURA COURONNÉ ET LE PAON SPICIFÈRE.



Jardin d'acclimatation. — Le Martin-Chasseur, le Goura couronné et le Paon spicifère. — Dessin de Freeman.

Le martin-chasseur d'Australie est l'un des types les plus intéressants de cet étrange pays. Qu'il est loin de notre petit martin-pêcheur qui émaille si gracieusement nos

cours d'eau de son plumage diamanté ! Celui-ci, véritable bijou ; celui-là, malgré certains airs de famille, espèce lourde et presque grotesque, qui rappelle les ébauches du

monde antédiluvien. Quel bec disproportionné ! quelle tête colossale et quelles petites ailes ! quelles pattes écourtées pour les porter ! Aussi rien de plus comique que de voir cet oiseau sautiller ; on dirait Sisyphe poussant son rocher. Son aspect singulier provoque souvent chez les visiteurs un franc éclat de rire ; mais c'est alors que l'étonnement redouble : l'oiseau fait écho, car le moindre bruit le met en gaieté, et du fond de son bec largement ouvert sortent les sons les plus incohérents ; on peut les comparer à un braiment entrecoupé. Les colons qui l'entendirent les premiers ne pouvaient d'abord attribuer ces rires convulsifs à un oiseau, et, séduits par l'analogie, ils lui donnèrent le nom d'« Ane rieur », *Laughing jackass*. C'est également son cri qui, dans la langue indigène, a servi à le désigner sous le nom de « Gogoberamot », qui, prononcé à la façon gutturale des naturels, devient l'onomatopée de son chant. Le martin-chasseur se montre surtout bruyant à l'aube du jour et au crépuscule du soir ; le premier levé, il salue le premier des rayons du soleil, et donnant à toute la nature le signal du réveil, il remplace, pour le hardi pionnier de ces contrées sauvages, le coq de nos basses-cours, d'où son autre nom d'« Horloge du colon » (*Seller's clock*).

Joignant le courage à un naturel doux et inoffensif, confiant d'ailleurs dans son bec redoutable et dans la solide structure de sa charpente, le grand martin-chasseur ne semble redouter aucun danger. Il s'approche hardiment des habitations des hommes ; il aime à venir, le soir, inspecter de son œil curieux les tisons pétillants du bivouac du voyageur, et quand il a bien tout regardé, tout examiné du haut de la branche où son vol silencieux lui a permis d'établir son observatoire sans que l'on se doute de sa présence ; quand il a écouté avec une gravité imperturbable les rêves de fortune du chercheur d'or, la chanson du berger exilé loin de sa terre natale, ou les sombres complots des convicts évadés, alors son cri bruyant fait explosion au milieu de l'assemblée, et il rit de l'émotion qu'il a causée par cette interruption subite. Hélas ! pauvre ane rieur, il paye souvent de sa vie cette plaisanterie importune, et passe dans la marmite qu'il contemplait un instant auparavant sans y soupçonner son tombeau.

Du reste, c'est un utile oiseau que le martin-chasseur, grand destructeur de reptiles et d'insectes. Malheur aux lézards et aux serpents que son œil perçant a découverts ! en quelques coups d'aile il est sur eux, et son long bec va les chercher jusqu'au fond de leur retraite. Une fois aperçus, leur perte est certaine ; le martin-chasseur ne leur donne pas le temps de se reconnaître : il les saisit, les secoue comme le terrier secoue un rat tombé sous sa dent, et il ne lâche prise que lorsqu'il leur a brisé tous les os contre une branche d'arbre ou un rocher. La malheureuse victime, devenue presque informe, descend, la tête la première, dans les profondeurs du vaste gosier de maître martin, qui pourrait bien alors rire tout de bon, tant il semble fier de son triomphe et de son habileté. Toutefois, le martin-chasseur ne recherche pas toujours d'aussi brillants exploits, et, nouveau Cincinnatus, il se repose quelquefois de ses triomphes en suivant la charrette du laboureur pour ramasser les vers que le soc retourne.

L'instinct qui fait du martin-chasseur l'ennemi juré des serpents le rend un des auxiliaires les plus précieux que l'homme puisse trouver pour se débarrasser de ces hôtes dangereux. On a songé, avec raison, à l'introduire à la Martinique pour combattre le terrible bothrops, la vipère à fer de lance ; et aussi est-ce comme auxiliaire de l'agriculture que le martin-chasseur d'Australie trouve sa place dans la collection d'animaux utiles du Jardin d'acclimatation.

Destiné à vivre au milieu de solitudes sèches et arides, où précisément sa proie venimeuse abonde, cet oiseau ne ressent presque jamais les atteintes de la soif, et même, en captivité, l'eau limpide de sa baignoire l'invite rarement à descendre s'y rafraîchir.

Il ne se rencontre que dans une portion fort restreinte de l'Australie, entre le golfe de Spencer et la baie de Moreton, l'extrémité sud-est, en un mot, de ce vaste pays. Il ne se trouve ni dans la terre de Van-Diemen, ni dans l'Australie occidentale, où il est remplacé par d'autres grands alcyons. Sur la côte nord, deux grandes espèces de martins-chasseurs, beaucoup plus belles de plumage que celle-ci, se partagent ses fonctions de tueur de serpents. Ces variétés sont : le « Dacelo cerf » et le « Dacelo de hench ». Le bleu et le blanc dominant dans leur plumage, tandis que celui qui nous occupe n'a qu'un costume brun et noir, fort agréablement nuancé de blanc, il est vrai. C'est pendant les mois d'août et de septembre qu'il fait sa ponte dans un trou d'arbre, généralement dans un de ces gommiers (*Eucalyptus*) qui font partie de la décoration végétale de l'Australie. Dans le trou qu'il a choisi pour élever sa famille, il ne construit pas le moindre nid ; la femelle pond deux gros œufs, d'un blanc pur et nacré, sur le bois vermoulu, et lorsque les petits ont vu le jour, les parents les surveillent avec soin, éloignant à coups de bec tout importun visiteur. Les jeunes croissent rapidement, et un mois après leur naissance on ne peut les distinguer des adultes. Mâles et femelles ont, du reste, le même plumage ; la teinte générale des premiers est seulement un peu plus foncée. Ils se réunissent alors en troupes, et l'on peut en voir dix ou douze perchés l'un contre l'autre sur la même branche d'arbre. Quelque objet nouveau ou étrange vient-il à exciter les éclats de rire de l'un d'eux, ils font tous à l'envi résonner les échos des bois comme un chœur fantastique.

En Australie, les colons apprivoisent le martin-chasseur, qui, une fois privé, s'éloigne peu des habitations de son maître. Il fait une guerre continuelle à tout menu gibier, et guette silencieusement les souris à l'entrée de leur trou, tout comme le ferait un chat. Introduit depuis longtemps en Angleterre, il a figuré d'abord dans les ménageries de lord Derby, à Knowsley, puis au jardin zoologique de Regent's-Park, sans s'être jamais reproduit, cependant, en captivité. Ceux du Jardin d'acclimatation sont, croyons-nous, les premiers qu'on ait vus vivants en France.

Nous signalerons encore, parmi les récentes acquisitions au Jardin d'acclimatation, le goura ou pigeon couronné des Moluques, dont le chant singulier, tout autant que les formes gracieuses, attire l'attention des visiteurs. Ce chant ressemble au soupir profond et sonore d'une personne dans la douleur ; quand, assis auprès de la volière où se trouvent ces oiseaux, on l'entend pour la première fois, le son semble sortir de dessous terre, et l'on se demande si c'est bien la voix de l'oiseau qu'on a sous les yeux, et qui, à chaque intonation, fait avec sa tête une profonde salutation. C'est une onde sonore comme les dernières vibrations d'un gong, qui s'entend de fort loin et à laquelle l'imagination prête facilement une origine surnaturelle : aussi comprenons-nous la terreur des matelots de Bougainville qui, débarquant sur l'une des Moluques, crurent entendre de longs gémissements sortir des arbres, comme de la forêt enchantée du Tasse :

Allor quasi di tomba, uscir resente

Un indistinto gemito dolente...

(Canto XIII, XLII.)

Les habitants des Moluques donnent à ce bel oiseau le nom de « Mulutu » ; les Papous l'appellent « Manipi » ; c'est le *Goura coronata* des naturalistes. Il est presque de la

grosseur d'un dindon, et se rapproche beaucoup des hocos par les formes. Il a le bec d'un pigeon, et serait très-bien classé parmi les pigeons terrestres, ou *Colombi-Gallines*, sans la longueur de sa queue. Il s'éloigne aussi de ce genre par ses mœurs, vivant moitié à terre, moitié dans les arbres, où il construit un nid plat avec de petites baguettes, comme le ramier sauvage; son plumage, d'un gris-bleu ardoisé, est d'un ton très-fin et délicat; les petites et moyennes couvertures des ailes sont, à leur extrémité, de couleur brun-marron, et on remarque une bande blanche transversale sur les grandes couvertures alaires. Sa tête est surmontée d'une large huppe verticale et comprimée, composée d'une infinité de baguettes très-minces, munies de barbes soyeuses et désunies: il ne peut la rabattre complètement; les premières plumes seules peuvent se coucher légèrement sur les autres. Dans l'île de Jobie existe une seconde espèce de goura beaucoup plus belle que le goura couronné; chaque baguette de sa huppe est terminée par un petit miroir, comme les yeux d'une queue de paon; son poitrail est d'un brun pourpre, et elle a sur l'aile une grande tache grise. Cette espèce a été dédiée à la reine Victoria.

Les Hollandais ont depuis longtemps introduit le goura en Europe, et il supporte assez bien le climat de nos contrées. Il s'est souvent reproduit en Angleterre, construisant son nid en plein air, sur un arbre vert, dans les volières du jardin zoologique de Londres, où l'on obtint même plusieurs fois (1849-1850) des métis du goura couronné et du goura Victoria, fort beaux oiseaux, possédant les caractères de l'une et de l'autre espèce. Jusqu'à présent, en captivité, ils n'ont pondus qu'un seul œuf, et les voyageurs ne nous disent pas s'il en est de même à l'état sauvage. A Java, les Hollandais en élèvent dans leurs basses-cours, les nourrissent avec du maïs et les apprivoisent facilement: ce sont des oiseaux d'un caractère doux et mélancolique; ils remuent peu dans leur volière et passent une partie du jour immobiles à terre ou sur leurs perchoirs. Leur peu de fécondité s'oppose à ce que ce soient jamais des oiseaux domestiques; mais comme oiseaux d'ornement, ils méritent toute l'attention des amateurs.

La collection du Jardin d'acclimatation compte aussi, parmi ses récentes et précieuses acquisitions, une espèce de paon jusqu'ici assez rare: c'est le paon spicifère. Depuis le temps où Élien estimait une paire de paons à mille drachmes, huit cents francs environ (liv. V, ch. XXI), ces beaux oiseaux sont devenus si communs qu'ils n'attirent plus l'attention. C'est que le paon ordinaire s'est si bien acclimaté chez nous que, dans tous les lieux où il a pu trouver une protection convenable, il vit aussi à l'aise que le faisan. Espérons qu'on en pourra dire autant du nouveau paon spicifère, qui l'emporte de beaucoup sur son congénère par l'éclat de son plumage. Déjà signalée du temps d'Aldrovande, d'après un dessin du seizième siècle envoyé au pape par un empereur du Japon, cette espèce n'a été réellement introduite en Europe que depuis quelques années. Lord Derby en possédait plusieurs, qui lui avaient été envoyés de Calcutta sous le nom de paons de Burmah. Les Hollandais, par leurs relations fréquentes avec les îles de la Sonde, ont souvent aussi possédé cet oiseau, et à Anvers notamment on a obtenu de fort beaux métis avec le paon ordinaire, métis qui font également partie aujourd'hui de la collection du Jardin d'acclimatation.

Le spicifère est de la même taille que notre paon vulgaire, mais ses formes sont beaucoup plus grêles et plus élancées. La huppe dont sa tête est ornée donne à sa physiologie un caractère tout spécial. Elle est en forme d'épi

assez touffu, dirigée en avant et composée de dix plumes étagées, dont on a comparé la disposition à celle des plumes de la queue de la mésange à longue queue. L'œil est entouré d'un large espace dénué de plumes, à peu près comme chez les faisans, et un autre espace nu contourne l'oreille. La peau de ces parties dénudées est d'un jaune-orange magnifique. Les plumes du col et du dos sont disposées en écailles, comme sur le dos du faisan doré, et d'un vert lustré à reflets bleuâtres. Les miroirs de la queue sont beaucoup plus grands que chez le paon ordinaire. Le vert est la teinte générale du plumage de ce bel oiseau, mais un vert clair, brillant et nacré, d'une teinte toute particulière. La femelle n'est pas privée de couleurs comme la paonne, mais elle est presque aussi vivement nuancée que le mâle, et, sans l'absence des longues plumes dorsales, on pourrait, à première vue, les confondre. Aussi les premiers individus que l'on a possédés ont-ils longtemps été regardés comme de jeunes mâles. La voix de ce paon diffère essentiellement de celle du paon ordinaire; mais elle est malheureusement aussi désagréable, et c'est à tort qu'on lui a d'abord donné le nom de *Musicus*; comme le paon ordinaire, il fait payer aux oreilles le plaisir dont les yeux ont joui.

UN OUVRIER

DEVANT LE JURY D'EXPOSITION.

A l'une des premières expositions de l'industrie, un habile ouvrier anglais, nommé Boulton, présenta une aiguille de sa façon. Les commissaires, n'y voyant rien d'extraordinaire, refusèrent de l'admettre. Cependant, sur l'insistance d'un ami de l'ouvrier, ils cédèrent. Vers la fin de l'exposition, lorsqu'il s'agit de répartir les médailles, un des membres du jury des récompenses se récria en voyant figurer sur la liste le nom de Boulton.

— Quels sont donc les mérites de sa merveilleuse aiguille? dit-il. Quant à moi, j'avoue que je n'ai pu les découvrir.

Appelé à faire valoir ses titres, M. Boulton pria le jury de vouloir bien examiner l'aiguille à la loupe, afin de s'assurer s'il y avait quelque irrégularité ou quelque rugosité à la surface.

— Pas la moindre, répondit un des jurés: son seul mérite me paraît être son extrême poli.

— Je vais maintenant vous montrer ses mérites cachés, dit l'ingénieux ouvrier, et si je vous prouve que je n'ai pas en vain sollicité l'attention du jury, peut-être, à l'avenir, jugera-t-il moins vite sur l'extérieur.

Il dévissa l'aiguille, qui en contenait une autre d'un fini admirable, et, aux yeux des juges étonnés, il en tira successivement jusqu'à six très-belles et très-fines, enfermées les unes dans les autres comme autant d'étuis, chefs-d'œuvre de patience et d'adresse. Il va sans dire que Boulton eut le prix.

La langue est souvent comme une pompe qui vide le cœur sans le purifier ni le remplir. QUESNEL.

PEINTURES MURALES

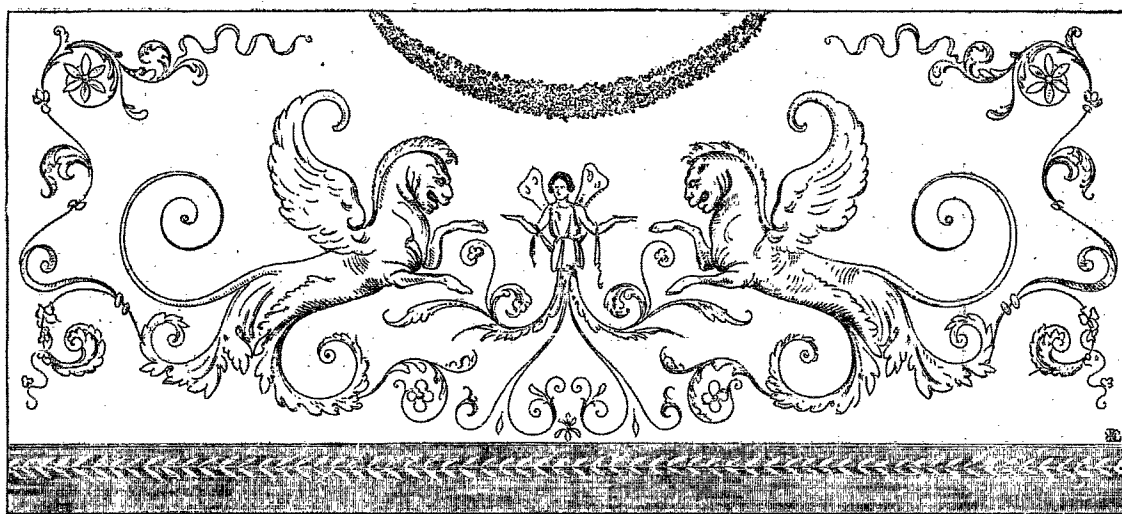
A L'INTÉRIEUR DES HABITATIONS GRECQUES ET ROMAINES.

Nous avons déjà dit ⁽¹⁾ que la peinture murale fut employée chez les Grecs, comme chez les Romains, à la

(1) Voy. t. XXX, 1862, page dernière.

décoration des habitations particulières, et que nous pouvons encore juger de ce qu'était cet art chez les anciens par des restes de peintures qui ont subsisté jusqu'à nos jours. A peu près tous ceux qu'on a retrouvés appartiennent, il est vrai, à l'époque romaine; mais les Romains ne faisaient qu'imiter les Grecs, ou, pour mieux dire, ce sont des artistes grecs qui, à Rome même, aussi bien que dans les villes grecques d'Herculanum et de Pompéi, ont exécuté ces peintures dans le goût et de la manière qui étaient en usage dans leur pays. Des peintures murales décoraient déjà les maisons des riches Athéniens à l'époque de la guerre du Péloponèse. Ces peintures, dues quelquefois aux plus habiles artistes, représentaient des sujets historiques ou mythologiques; d'autres fois, elles consistaient en purs ornements du genre de celles qu'on appelle *arabesques* de nos jours. Peintures historiques et peintures de décor furent introduites à Rome aussitôt que le luxe et les arts de la Grèce y pénétrèrent; elles y furent de plus en plus employées et, des palais, descendirent dans les habitations les moins riches de Rome et des autres villes de l'Italie, à mesure que le luxe fit des progrès. On com-

mença, d'après le témoignage de Vitruve, par appliquer aux murailles des teintes plates imitant les différentes variétés de marbres; puis des compartiments décoratifs diversement colorés; ensuite des représentations d'édifices avec leurs colonnes, leurs toits proéminents; dans les endroits spacieux, des façades de théâtres; dans les promenoirs, dont l'étendue en longueur était considérable, des paysages représentant des ports, des promontoires, des rivages, des fleuves, des fontaines, des canaux, des temples, des bois, des montagnes, des troupeaux, des bergers; dans quelques lieux, enfin, dit Vitruve, on fit « de la grande peinture, c'est-à-dire des figures de dieux ou le développement de certaines fables, et non moins souvent les batailles troiennes ou les voyages d'Ulysse. » Ce fut au temps d'Auguste qu'un peintre nommé Ludius, à l'imitation de ce qui se pratiquait depuis longtemps chez les Grecs, commença à peindre dans les maisons de Rome des paysages, des marines et des scènes familiales. Le goût des ornements fantastiques, des arabesques, domina un peu plus tard; puis, lorsque ces applications de la peinture murale se furent multipliées en Italie, même dans des



Collection Campana. — Peinture antique. — Dessin de Chevignard.

maisons d'ailleurs peu opulentes, les dorures, les compartiments de marbres précieux et les mosaïques, modes de décoration plus dispendieux, partant moins accessibles à tout le monde, envahirent, dans les riches demeures, les parois des appartements.

LE CHATEAU DE JOSSELIN

(MORBIHAN).

Josselin, petite ville du Morbihan, sur la rivière d'Oust, à douze kilomètres de Ploërmel, possède un des plus beaux châteaux gothiques de la Bretagne. Derrière ce précieux reste de notre architecture nationale se dresse, dans le passé, l'ombre d'une forteresse féodale plus ancienne. L'histoire de Josselin se lie intimement à l'histoire de Bretagne et à la biographie d'une famille célèbre qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, en maintenant sa devise célèbre : *Roi je ne puis, prince ne daigne, Rohan je suis!*

L'an 1008, Guéthenoc, vicomte de Porhoët, de Rohan et de Guéméné, s'établit à Josselin et y fonda un château. Peut-être, du temps de Guéthenoc, cette résidence n'avait-elle pas encore de nom; peut-être aussi le nom de

Josselin, que portèrent plusieurs descendants de Guéthenoc, leur était-il transmis par des ancêtres dont l'histoire a perdu la trace. Au douzième siècle, la ville et le château furent assiégés et pris d'assaut par les Anglais; Henri II Plantagenet, après avoir outragé la fille du comte Eudon, détruisit la forteresse de fond en comble (1168-1175). Ce ne fut que vers le commencement du quatorzième siècle que Josselin se releva de ses ruines. En 1354, le maréchal de Beaumanoir, qui s'y était réfugié, en sortit pour combattre les Anglais; la lande de *mivoie* (mi-chemin), entre Josselin et Ploërmel, vit le célèbre combat où trente Bretons demeurèrent vainqueurs de trente Anglais.

Le château n'eut pas de possesseur plus illustre que le connétable Olivier de Clisson, qui l'avait reçu en dot de sa femme Marguerite de Rohan. Ce rude guerrier se plut à l'embellir, à le fortifier, et l'augmenta d'un formidable donjon; il en fit ainsi une retraite imprenable et put y braver l'armée de Montfort, duc de Bretagne. Assiégé en 1393, il s'évada de nuit pour chercher des renforts et laissa à sa femme la garde de la place; Marguerite de Rohan repoussa tous les assauts et força le duc à lever le siège; seulement, pour ménager la vanité de son suzerain, qui ne voulait pas s'avouer vaincu par une femme, elle lui permit de franchir le pont-levis seul et à cheval, et lui

présenta les clefs qu'elle reprit à la porte. La guerre continua, « si felle et si crueuse que les parties, quand ils se trouvoient sur les champs, combattoient jusques à outrance et ne prenoient nulli à merci. Si se porta si bien messire Olivier en celle guerre que le duc ne conquist rien sur lui, mais il conquist sur le duc; et prit par deux fois toute sa vaisselle d'or et d'argent et grand'foison d'autres beaux joyaux, lesquels il tourna tout à son profit. » (Froissard.) Clisson était allié, par sa fille, aux enfants de Charles de Blois, tué à la bataille d'Auray, ennemi et compétiteur de Montfort; sa cause aussi était juste; il ne faisait que se défendre contre l'ami et le protecteur de Pierre de Craon, son assassin. Le duc ne trouvait guère de partisans : « tous les seigneurs de Bretagne s'en dissi-

muloient. Et les cités et les bonnes villes avoient bien dit au duc que vivre et marchander les convenoit, quelque guerre ou haine qu'il eût au seigneur de Clisson; et que cette guerre en rien ne leur touchoit; si ne s'en vouloient point mêler. »

Sentant donc son adversaire appuyé ouvertement ou en secret par le duc d'Orléans, par les barons de Bretagne, comptant peu lui-même sur son ami le duc de Bourgogne et ses alliés les Anglais, vieux d'ailleurs et las de batailler vainement, Montfort décida « qu'il briserait son cœur sans nulle dissimulation et feroit paix ferme et entière à messire Olivier. » Il prit donc « une feuille de papier de la grand'forme et, si doucement et amiablement comme il put et scût », il dicta une lettre où il demandait une en-



Le château de Josselin, dans le Morbihan. — Dessin de Clerget.

trevue, promettant que « les choses descendroient en tout bien. » Le messenger risquait sa vie, car, deux ans auparavant, il ne fût pas venu à Chastel-Josselin « un homme de par le duc, qui tantôt n'eût été mort ou mis en prison douloureuse. » Mais celui-ci fut bien reçu dans l'antre du vieux lion; il en sortit avec une lettre réservée et défiante. Clisson ne pouvait croire aux bonnes intentions de celui qui lui avait voulu tant de mal, et demandait, avant d'abandonner ses bonnes murailles, qu'on lui remit en otage l'héritier de Bretagne, un enfant de sept ans. Le duc ouvrit le message; « quand il vit le contenu, il pensa un peu, et puis dit : — Je le ferai. Au cas que je traite amoureusement à lui, toute conjonction d'amour y doit être. » Il fit aussitôt venir le vicomte de Rohan, parent de Clisson, et lui dit : « Vicomte, vous mènerez mon fils à Chastel-Josselin et le laisserez là, et m'amènerez messire Olivier de Clisson, car je me veuille accorder avecques lui. » Clis-

son ne voulut pas être en reste de générosité : « En bonne paix, concorde et amour, dit-il, ne doit avoir nul ombre de trahison ni dissimulation, mais doivent les cœurs concordans être tout d'une unité. » Et il ramena l'enfant à Vannes, où le duc le reçut dans une église. Longtemps les deux ennemis se parlèrent à cœur ouvert dans un bateau, à l'embouchure d'une rivière qui coulait dans le jardin d'un couvent; ils arrêterent les bases d'un traité qui fut bientôt signé, par Clisson, à Rieux, le 20 octobre 1395, et par son gendre, le comte de Penthièvre, à Guingamp, le 25 du même mois.

La réconciliation fut si complète que le duc, en mourant (1399), voulut confier à Clisson la tutelle de ses enfants. Ils étaient en bonnes mains, et le vieux connétable sut les défendre même contre sa propre famille. On raconte que sa fille, comtesse de Penthièvre, peu soucieuse du traité de Guingamp, et les yeux toujours tournés vers

la couronne ducale, lui proposa de faire disparaître ses pupilles. Olivier, qui était couché, sortit subitement de son lit et, saisissant une hallebarde, courut droit à sa fille. Il l'en aurait percée si elle ne s'était dérobée au coup par une fuite précipitée; encore se cassa-t-elle une jambe dans l'escalier. Ainsi cette mauvaise pensée la condamna à boiter toute sa vie. Clisson mourut au Chastel-Josselin en 1407, et fut enterré dans la chapelle. De son magnifique tombeau il ne reste qu'une table de marbre noir qui formait le dessus du sarcophage; on y lit cette épitaphe en caractères gothiques carrés :

CI-GIST NOBLE ET PUISSANT SEIGNEUR, MONSIEUR
OLIVIER DE CLISSON
Jadis connétable de France
Seigneur de Clisson, de Porhouët
de Belleville et de la Garnache (*)
Qui trespasa en avril, le jour de St Jorge
L'an M CCCC et VII.
Priez Dieu pour son âme, amen.

Sur cette table étaient placées les statues d'Olivier et de sa femme, que l'on voit encore, très-mutilées, dans la sacristie. Ces statues présentent d'excellents modèles du costume à la fin du quatorzième siècle. Clisson, la tête découverte, est armé de toutes pièces; il porte, par-dessus la cuirasse, une courte cotte d'armes ample et flottante; son épée est suspendue à son côté par un baudrier à demi décent. Les lames articulées que l'on remarque, en petit nombre, à ses brassards et à ses cuissards, n'atteignent pas encore la perfection que sut leur donner le siècle suivant. Marguerite de Rohan a les cheveux tressés et maintenus à droite et à gauche par un réseau orné de perles; sa coiffure est assez haute et carrée; sa robe, longue; ses manches, longues aussi et serrées; son surcot, fourré d'hermine.

Le château de Josselin, pris par les ligueurs en 1589, démantelé dix ans après par Henri IV, perdit le donjon de Clisson. Il appartient aujourd'hui à M. de Rohan, qui l'a fait récemment réparer. Le principal corps de logis est parfaitement conservé; on doit surtout admirer la façade sur la grande cour, où se déploie toute la richesse du gothique flamboyant contenu encore par le goût de la grande époque. La façade ne présente que deux ordres reliés par une grande balustrade à jour, qui dissimule le chéneau et s'appuie sur des gargouilles variées. Le rez-de-chaussée est relativement simple; on y remarque deux moyennes portes jumelles surmontées de deux petites fenêtres. La disposition des étages est originale et difficile à décrire; un premier rang de croisées, ouvertes dans le mur du rez-de-chaussée, coupe la balustrade et s'engage à demi dans les hautes lucarnes ornées qui couronnent l'édifice, de sorte que les balcons, au lieu d'être placés devant les fenêtres, se trouvent entre elles. Dans la balustrade sont découpées à jour de grandes lettres qui forment une devise : *A plus, a moins*. Les lucarnes, très-avancées sur la toiture, sont terminées par un angle aigu, dont les côtés se rejoignent et s'élèvent en haute tige très-ornée, entre deux pyramidons élégants. Au dehors, le corps de logis que nous décrivons est flanqué de tours; les murs, surmontés de créneaux et de mâchecoulis, se mirent dans la rivière d'Oust. On y montre encore le logis de Clisson et l'escalier où sa fille se cassa la jambe.

BELLE RÉPONSE DU MARÉCHAL FABERT.

On pressait fort Fabert de se faire faire des lettres de noblesse, prétextant que le roi le voulait faire chevalier du

(*) Ce titre de la *Garnache* se perpétua dans la famille de Rohan. Saint-Simon mentionne une demoiselle de la Garnache qui obtint un titre de duchesse sans pairie.

Saint-Esprit dès qu'il serait anobli. — Votre Majesté, dit-il au roi, sait que je ne suis pas né gentilhomme. Je puis l'être maintenant que je suis maréchal de France; mais mon père était libraire à Metz, et j'ai moi-même vendu des almanachs. Après cela, irai-je me déshonorer en me faisant passer pour noble? — D'autres le font bien, dit le roi. — Je ne suis l'exemple de personne en cela, répliqua Fabert. Je me contente de l'honneur que Votre Majesté m'a fait de me donner le bâton de maréchal, que j'ai peut-être mérité par mes services; mais il ne sera jamais dit que pour être chevalier de l'ordre j'aie fait un mensonge ou une fausseté.

On l'en loua, même à la cour.

UN PRESBYTÈRE SUEDOIS

— AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Suite. — Voy. p. 74, 86, 98.

Il y avait encore, chaque année, deux grandes fêtes où jeunes et vieux aimaient à se trouver réunis au presbytère. L'une de ces fêtes était l'*Ostmotet*, c'est-à-dire « assemblée pour la confection du fromage. » La partie du village la plus voisine de l'église était convoquée au presbytère la veille de la Saint-Jean. A deux heures, on voyait venir de tous côtés les filles de la contrée, avec leurs tinettes sur leurs têtes. Les tinettes étaient propres, blanches comme la neige, et couronnées de feuilles de chêne. Les filles de *Warend*, au profil ovale comme les jeunes Grecques, étaient habillées seulement de chemises blanches, aussi longues que des robes. Cette chemise-robe, serrée au milieu par une écharpe, était ornée d'une sorte de petit collet attaché sur la poitrine au moyen d'une agrafe d'argent. On passait par une écumoire le lait dans de grandes cuves, et, après un bon repas, on ouvrait un bal dans le *Sockenstuga*, maison voisine de l'église, où s'assemblent les marguilliers et les paroissiens. Les jeunes gens étaient vêtus de gilets de peau de chamois piqués à l'aiguille et de culottes de peau de bouc surjetées; leurs jarrettières bigarrées, à grandes houppes de toutes les couleurs possibles, étaient agrafées à leurs genoux. On dansait jusqu'à ce que le soleil avertit la société qu'il était temps de se séparer. Alors commençait le travail. Les fromages étaient préparés par les mains de la prévôte elle-même, et les jeunes filles pouvaient reprendre le petit-lait qui restait dans leurs tinettes; puis elles retournaient, satisfaites, à leurs maisons.

L'autre fête avait lieu à l'occasion des soirées du houblon. Dans la province de Kronaberg, on cultive beaucoup de houblon, et au mois de septembre l'épluchement du houblon est l'occupation principale de tous les presbytères. A la chute du jour, on allumait un feu monstrueux, et les domestiques apportaient un tas immense de ramées de houblon. En quelques minutes, tout le monde était à la besogne. De temps à autre on servait de la bière. Chacun était obligé de raconter des histoires vraies ou imaginaires. Le prévôt commençait, puis l'adjoint; les filles, les domestiques et les servantes prenaient la parole à leur tour. On s'y était préparé, et ce qu'on avait lu ou entendu dire d'intéressant dans le cours de l'année, on le réservait pour les soirées du houblon. Dans ces récits, l'esprit du peuple s'exprimait librement, et l'on en pouvait tirer mainte réflexion utile. Il y avait des histoires de méchantes belles-mères qui tyrannisaient leur belle-fille pour favoriser leur propre fille, laquelle pourtant ne se mariait jamais. Les riches étaient le plus souvent victimes de leur avarice; les pauvres, au contraire, devenaient heureux. Parfois c'étaient des légendes

de moine, dans lesquelles saint Pierre était très-occupé à répandre ses dons : la plupart de ceux qui l'imploraient formaient des vœux imprudents ; c'est pourquoi leurs prières tournaient à mal. On avait aussi recours aux temps fabuleux où les bêtes pouvaient parler et délibéraient sur la conduite de leurs maîtres. Enfin on entendait aussi les traditions des fées de bois et des lutins.

Ajoutons quelques traits au portrait du prévôt.

Il n'était pas très-savant ; mais c'était un pasteur véridique, vouant toute sa vie à sa paroisse. Il avait à cœur de veiller à la moralité et au bonheur de sa paroisse, de remplir ses devoirs comme père de famille, de payer les impôts, et d'obéir à son évêque. Sur sa table on voyait toujours le livre de prières de Fretsch, une paire de lunettes, et un canif dont il ne se servait jamais. Dans sa jeunesse, il avait écrit beaucoup de sermons. Dans sa vieillesse, il les corrigait, et cherchait des sujets nouveaux ou pour le moins une manière nouvelle de traiter les sujets anciens. Ses discours étaient édifiants et clairs. Il était dans sa chaire comme un père au milieu d'une foule d'enfants. Jusqu'à ses dernières années, il faisait lui-même ses examens de catéchisme annuels, bien que la paroisse fût d'une très-vaste étendue. Les voitures à roues n'étaient pas alors en usage. Le prévôt, sa femme et ses filles, montaient à cheval toutes les fois qu'il fallait faire quelque voyage.

Élevé sous le despotisme, il l'avait vu mener le royaume à deux doigts de sa ruine. Il avait vécu sous deux guerres malheureuses, qui avaient fait augmenter les impôts. Il pensait que ce qu'il y avait de mieux était le gouvernement libre des États. Il évitait, toutefois, les discussions sur ce sujet. Quand ses convives commençaient à s'y engager, il demandait à haute voix les *snippskalar*, qui faisaient aussitôt diversion. Si l'on y revenait, il portait ce toast : « A la santé de ceux qui portent l'épée, de ceux qui enseignent la parole, de ceux qui exercent le commerce, de ceux qui mènent la charrue ! » Ce toast était sa confession politique ; il rendait un égal hommage à chacun des États.

Il ne correspondait avec aucune autre personne qu'avec le prévôt du district. Une main de papier lui suffisait pour deux ans.

La fin à une autre livraison.

AUGUSTE-GUILLAUME SCHLEGEL.

A prendre les expressions les plus élevées de leur génie propre, ni la France, ni l'Angleterre, ni l'Italie, n'ont assurément rien à envier à l'Allemagne. Je ne sais cependant si ces trois nations, qui personnifient chacune une des forces vives de la civilisation moderne, présentent dans leur histoire une période comparable à ces quarante années (de 1780 à 1820), où l'Allemagne occupa seule dans toute l'Europe les plus hauts sommets de la littérature, de la critique et de la philosophie. La France est tout entière à l'action ardente de la révolution et de l'empire, et, Voltaire mort, elle ne recommence à penser et à écrire qu'avec le mouvement romantique de la fin de la restauration. Étranges destinées des peuples ! réciproques et admirables échanges ! Il semble que l'Allemagne ouvre à notre détriment l'ère nouvelle que nous avions préparée, et qu'elle construise sans fatigue son monument sur le terrain qu'a déblayé le dix-huitième siècle français. Fut-il jamais, d'ailleurs, plus beau concert de génies et de talents distingués dans toutes les branches où l'esprit humain se développe, s'interprète et se crée lui-même ? Quels noms que ceux-ci, se produisant tous à la même heure ou se succédant de si près qu'il semble que ce soit la même personnalité qui, sous des masques différents, continue ses évolutions : Klopstock,

Lessing, Wieland, Herder, Goethe, Schiller, Kant, Fichte, Schelling, Hegel, et tant d'autres que j'oublie ! L'épopée, l'histoire, la poésie, le drame, le roman, la philosophie, tous, à leur point de vue, s'emparent de l'âme humaine avec une telle autorité qu'on serait tenté parfois de réclamer contre cette possession jalouse, si l'on ne savait dans quelle admirable et réciproque dépendance vivent toutes ces études, ces interprétations spéciales.

Ces époques de rénovation, où chaque production nouvelle d'un esprit créateur tient tout un pays attentif, sont des plus favorables à la critique, qui y trouve l'occasion de montrer dans quelle large mesure elle peut non-seulement interpréter les œuvres d'autrui, mais faire elle-même œuvre propre et véritable de création. Cette belle période allemande eut donc aussi ses critiques hors ligne : Kant, Lessing, Schlegel, et le plus illustre de tous, l'Apollon et le Jupiter de cet olympe, Goethe.

Auguste-Guillaume Schlegel, dont on voudrait ici plus spécialement s'occuper, et qu'il ne faut pas confondre avec son frère Frédéric, dont la vie est moins belle et moins bien remplie sous tous les rapports, était fils d'un pasteur de Hanovre, Jean-Adolphe, auteur de *Cantiques sacrés* qui obtinrent un certain succès. Le jeune Guillaume, né à Hanovre le 5 septembre 1767, fit d'excellentes études classiques à l'Université de Göttingue, sous la direction du célèbre professeur Heyne. A dix-huit ans, il avait déjà composé une *Histoire de la poésie allemande*, qu'il lut en public dans une solennité scolaire, et un mémoire intéressant sur la géographie d'Homère. Il avait au suprême degré cette patience et cet amour pour ainsi dire matériel des textes qui sont le mérite nécessaire du philologue et de l'érudit. Ce fut lui qui rédigea pour son professeur Heyne l'*Index* de sa belle édition de Virgile, œuvre difficile et minutieuse que les lettrés seuls sont en mesure d'apprécier, et que Guillaume Schlegel sut encore féconder par d'ingénieux rapprochements.

Cependant ces paisibles et lents travaux ne l'occupaient pas seuls. Le jeune Schlegel rêvait d'études, je ne dirai pas plus sérieuses, mais plus nobles, plus indépendantes, subordonnées à la seule inspiration, et qui le missent en commerce direct avec la Muse. Déjà il s'était lié avec Burger, l'auteur de la ballade si populaire de *Lénore*, et sans doute il avait communiqué à son ami plusieurs fragments où se manifestait déjà l'imagination déjà maîtresse d'elle-même, lorsque les nécessités, les tristes nécessités de la vie matérielle l'obligèrent de se rendre à Amsterdam, où il entreprit l'éducation du fils d'un banquier. Amsterdam, toute pleine encore des traditions du dix-septième et du dix-huitième siècle, était une ville toute française, où Guillaume Schlegel put prendre certaines habitudes d'ordonnance et de clarté qui font trop souvent défaut au génie allemand. D'ailleurs il put voir bientôt de ses propres yeux ce qu'était l'esprit français dans toute sa vivacité, dans l'expansion généreuse qui suit l'ivresse de la victoire, car il était encore à Amsterdam lorsque les Français y entrèrent après la campagne de Pichegru.

Schlegel ne tarda point à revenir en Allemagne, et s'établit à Iéna, où il écrivit de belles imitations de Dante qui furent insérées dans le recueil intitulé *les Heures*. Puis il commença ces traductions célèbres de Shakspeare et de Calderon malheureusement incomplètes, mais où l'interprète (et on ne saurait faire de lui un meilleur éloge) égala souvent le modèle, rendant exactement, dans une langue complaisante, il est vrai, toutes les nuances du texte, et pénétrant dans les replis les plus secrets d'une pensée dont parfois l'écrivain lui-même n'a eu qu'une perception insciente et obscure. *Richard III* fut la dernière tragédie de Shakspeare traduite par Schlegel et publiée en 1810. A

cette époque, son nom remplissait déjà toute l'Allemagne. Avec son frère Frédéric, il avait fondé un recueil, *l'Athénée*, qui se proposait de traduire les aspirations de tout genre du jeune esprit germanique. Il avait ouvert à Berlin (1801), puis à Vienne (1808), des cours de littérature où il avait pris surtout le théâtre ancien pour l'objet d'une critique entièrement nouvelle et répondant aux nouvelles idées littéraires de l'Allemagne. Enfin il était intimement lié avec Goethe et Schiller. Chez lui se réunissaient fréquemment Schelling, Fichte, Tieck, et cet esprit si ardent et si original, le baron de Hardemberg, qui se cachait sous le pseudonyme bientôt illustre de Novalis. En 1811, Frédéric Schlegel publia son *Cours de littérature*, où pour la première fois peut-être se trouva exposée une théorie du genre romantique. Il semble que Guillaume ait voulu joindre l'exemple au précepte, en faisant paraître cette *Anthologie* italienne, espagnole et portugaise, où étaient traduits avec une rare fidélité d'esprit et de style les plus beaux morceaux de Tasse, de Pétrarque, de Cervantes et de Camoëns. Quant aux poésies sorties de son propre cerveau (j'emploie cette expression à dessein), elles n'ont sans doute ni l'émotion de Klopstock, ni la douceur de Novalis, ni l'ardente inspiration de Schiller, ni l'ampleur sereine de Goethe. Mais si on ne trouve pas dans Guillaume Schlegel le poète inspiré, le *vates*, on est en présence d'un écrivain de premier ordre et d'un goût parfait. Dans ses poèmes d'*Arion* et de *Pygmalion*, il a rendu exactement, et par le seul fait de sa volonté, l'ardeur et la simplicité antiques. *Tristan* est également une belle imitation de poésie chevaleresque. Néanmoins Schlegel ressemble un peu à son Pygmalion : ses poèmes sont d'admirables statues de marbre auxquelles manque le feu sacré.

C'est à cette époque qu'il faut placer les relations des Schlegel, surtout de Guillaume qui lui fut particulièrement attaché, avec M^{me} de Staël. Elle vint d'abord en Allemagne, où elle recueillit de tous côtés des éléments pour son fameux livre ; plus tard, lorsqu'elle fut obligée de quitter Coppet, Guillaume l'accompagna en Suède. Un intérêt littéraire l'y attirait également : l'étude des sagas et des traditions scandinaves. On sait que ce fut lui qui

au delà du treizième siècle, bien que l'action se passe au cinquième, car on attribue ce poème au minnesinger Henri d'Offerdingen.

En 1813 et 1814, Guillaume Schlegel suivait à l'armée le prince royal de Suède, et ce fut lui qui rédigea les proclamations de Bernadotte contre la France. Pendant ce temps, son frère Frédéric, qui plus tard devait être le confident du prince de Metternich, rivalisait d'inspiration patriotique avec Théodore Körner, et composait des dithyrambes qui lui valaient le surnom de Tyrtée de l'Allemagne. Quand les Bourbons furent rétablis, Guillaume ramena M^{me} de Staël en France, puis il se rendit en Italie, où il se livra à l'étude des antiquités romaines et étrusques. Tout attirait, d'ailleurs, ce vaste esprit, curieux des origines de toute littérature, et de ces tentatives confuses où le génie d'un peuple se cherche lui-même et essaye d'assouplir la langue rude et indécise qui enchaîne sa pensée. C'est ainsi que Guillaume Schlegel (nommé en 1818 professeur de littérature à Bonn) étudia les origines de la littérature provençale, où il se montra aussi versé que Fauriel, et où il apporta un esprit philosophique qui manquait à l'un de ses contradicteurs et prédécesseurs à la fois dans la même matière, Raynouard, l'auteur des *Templiers*.

Au reste, ce n'était pas la première fois que Guillaume Schlegel avait maille à partir avec ses collègues en critique. Sa *Comparaison entre la Phèdre de Racine et celle d'Euripide* excita en France un véritable scandale. On sait quels préjugés invincibles et, disons-le, très-peu logiques conservaient la plupart des écrivains allemands contre la littérature française. Schiller, qui était loin d'avoir le goût exquis de Goethe, et qui se fâcha presque lorsque celui-ci composa sa traduction du *Mahomet* de Voltaire, fut cependant amené à traduire la *Phèdre* de Racine, et, dans cette lutte corps à corps avec un grand poète, il dut nécessairement découvrir et reconnaître toutes les qualités qu'il avait jusque-là méconnues avec d'autant plus d'injustice qu'elles se rapprochent singulièrement des siennes propres.

Telle fut, on le voit, l'œuvre critique et féconde de Guillaume Schlegel, se proposant constamment de remonter aux maîtres et aux sources, n'admettant point de genre factice et capricieusement limité par le premier grammairien venu, ne prenant point pour type absolu le procédé de tel peuple, de telle époque, de telle civilisation, mais acceptant au même degré toutes les littératures diverses, comme les expressions successives et nécessaires de la pensée humaine : œuvre admirable, dignement couronnée enfin par l'étude de la littérature indienne, par la traduction du *Ramayana* (1823) et de l'*Hithopadesa* (1832). Le sanscrit était pour ainsi dire chose nouvelle pour l'Europe savante, sauf l'Angleterre. Frédéric Schlegel avait précédé son frère dans cette voie. Il s'était lié à Paris avec le savant Hamilton, très-versé dans la connaissance du sanscrit, et dès 1808 il avait composé un livre sur *la langue et la sagesse des Indiens*. En publiant une traduction latine du *Ramayana*, dont Carey et Marshman n'avaient, en 1819, donné qu'une version anglaise, Guillaume Schlegel rendait un immense service à la science et à la philosophie : il vulgarisait, pour employer un mot de notre temps. C'est de cette époque, en effet, que datent ces belles études d'exégèses et de comparaisons entre les civilisations sémitiques et indo-européennes, qui sont devenues la base indispensable de tout système d'histoire et de philosophie, et certes le rapide développement qu'elles ont pris est dû en grande partie à l'autorité et à l'initiative du grand critique allemand.

Auguste-Guillaume Schlegel est mort à Bonn, en 1845, à l'âge de soixante-dix-huit ans.



Auguste-Guillaume Schlegel. — D'après le médaillon de David d'Angers.

rendit en même temps à la science, à l'art et à l'histoire, l'Iliade du moyen âge, cette terrible épopée des *Niebelungen*, dont la date d'ailleurs ne semble pas remonter

LES INDIENS MEUNITARRIS. — LEURS DANSES ET LEURS JEUX.



Guerrier meunitarri costumé pour la danse du chien. — Dessin de Charles Bodmer, d'après nature (*).

Si vous consultez une bonne carte de l'Amérique du Nord, vous trouverez le nom des sauvages Meunitarris ou Gros-Ventres inscrit au sud du Missouri, environ vers le 46° degré de latitude et entre les degrés 100 et 105 de longitude. Plusieurs esquisses dessinées sur bois pour notre recueil, par M. Charles Bodmer, qui a exploré l'in-

térieur de l'Amérique du Nord pendant trois années, de

(*) M. Charles Bodmer a fait ce dessin, dans sa demeure de la forêt de Fontainebleau, d'après une des planches de son bel atlas joint au *Voyage dans l'intérieur de l'Amérique du Nord* exécuté, pendant les années 1832, 1833 et 1834, par le prince Maximilien de Wied-Neuwied; 2 vol. — Paris, Arthus Bertrand.

1832 à 1834, en compagnie du prince Maximilien de Wied-Neuwied, nous permettront d'entrer dans quelques détails sur la vie, le caractère et les mœurs des Indiens en général, et des Meunitarris en particulier. Il y a bien des préjugés dont il faudrait se défaire au sujet de ces pauvres peuplades qui dépérissent successivement au contact de notre civilisation. Ces hommes qui ne nous inspirent guère que de l'étonnement et une sorte de pitié moqueuse sont, comme nous l'avons déjà indiqué quelquefois, plus semblables à nous que nous ne le pensons. M. Jules Remy nous disait naguère qu'il a causé, dans la Polynésie, avec des vieillards nus et tatoués, dont la gravité et la haute raison auraient fait honte à beaucoup de nos contemporains français qui brillent même le plus dans les salons par la vivacité de leur esprit. Le prince Maximilien de Wied-Neuwied rend un témoignage presque semblable en parlant des Meunitarris et des Mandans : « Beaucoup d'entre eux, dit-il, nous montraient un grand désir de s'instruire, et des dispositions à saisir des choses d'un ordre élevé. Les mauvais exemples qu'ils reçoivent trop souvent des blancs qui habitent leur pays, et qui n'ont d'autre but que de gagner de l'argent, ne sont certes pas faits pour nous attirer de leur part un grand respect et les rendre meilleurs; et si on ne les a pas trouvés favorablement disposés pour la religion chrétienne, c'est, en grande partie, la faute des blancs qui se disent chrétiens et qui sont souvent plus immoraux que les Indiens les plus grossiers. On a déjà donné, dans plusieurs ouvrages américains et étrangers, des preuves frappantes de l'esprit des Indiens et de la manière saine dont ils jugent les circonstances de la vie : on est souvent embarrassé pour répondre aux questions si justes qu'ils vous adressent. Quelques-uns d'entre eux discutaient avec une véritable passion sur des sujets très-élevés; ils nous demandaient nos idées sur les divers corps de la terre et sur l'origine de l'univers; ils avouaient franchement que l'explication absurde qu'ils en donnaient ne les satisfaisait point. »

Nous ferons, peu à peu, plus ample connaissance avec les Meunitarris. Aujourd'hui nous ne parlerons que de leurs danses, à propos de ce personnage singulier dessiné par M. Charles Bodmer, et qui peut-être existe encore. Il s'appelle Pehriska Zuhpa. Il se prépare à figurer dans la danse symbolique du chien, et il est revêtu du costume exigé en pareille circonstance. Le costume nous paraît bien ridicule; mais ceux de nos fous qu'on voit aller chaque année aux danses du carnaval le sont-ils beaucoup moins?

Une page détachée du journal de M. Charles Bodmer décrit ainsi les diverses parties du déguisement de Pehriska Zuhpa :

« Coiffure en plumes de corbeau et de pie, au bout desquelles sont collés des morceaux d'hermine ou de duvet; — une espèce de crinière en plumes de dindon sauvage placée derrière la tête. Chacune de ces plumes, rangées symétriquement, est séparée par un petit bâton orné de crins de cheval teints en rouge; — un morceau de drap rouge attaché au cou pend sur le dos et traîne jusqu'à terre. — Au cou est suspendu le sifflet de guerre, formé d'un os richement orné de franges en cuir. — Dans la main droite, on remarque un instrument formé de sabots de jeunes antilopes, dont le bruit sert à marquer la mesure; l'extrémité en est ornée d'une plume d'aigle; le manche de cuir est orné; — la main gauche porte un arc et des flèches. — Pantalon en peau de daim, richement orné de franges coupées dans la même peau et pendantes le long de la couture en dehors des jambes. — Chaussures ou moccassins ornés; queues de loup traînant aux talons. — Torse nu. — Le visage est peint en vermillon et en noir. »

La danse du chien n'est pas peu de chose. Ne la danse pas qui veut. Il faut être un vaillant guerrier pour être autorisé à prendre part à cette espèce de pantomime dont le sens ne paraît pas bien connu.

Les danses des Indiens sont presque synonymes de bandes ou de confréries. Chez les Meunitarris et les Mandans, leurs voisins, on compte un grand nombre de danses ou bandes, et chacune d'elles se distingue par des réglemens et des signes particuliers.

Telles sont : — la danse ou bande des *chiens fous*, ou *chiens dont on ne sait pas le nom*, composée de jeunes gens de dix à quinze ans, qui portent pour signe un aileron d'oie sauvage; ils ont, comme toutes les autres bandes, un chant particulier pour accompagner leur danse; — la bande du *corbeau*, composée de jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans : chacun d'eux porte pour signe une plume de corbeau et deux ailerons d'oie attachés; — la bande des *soldats* : les insignes sont deux longs bâtons droits, entourés de peau de loutre, et auxquels sont suspendues des plumes de hibou; — la bande des *meniss-ochaté* ou des *chiens* : c'est celle à laquelle appartient notre personnage; — la bande des *bisons* ou des *loups* : ils portent, en dansant, la peau de la tête d'un bison, avec sa longue crinière et ses cornes; — la bande des *chevreuils à queue noire*, composée d'hommes âgés de plus de cinquante ans, et qui dansent gravement. Deux femmes appartiennent, par exception, à cette bande, et servent aux vieillards, pendant la danse, de l'eau fraîche et des mets cuits.

Il faudrait citer encore la danse du *scalp*; celle de la *tête à demi tondue*, où peuvent entrer les plus pauvres gens; la danse des *vieux chiens*, des *boeufs*; la danse *chaude*, où il faut trépigner dans un cercle de charbons ardents et tremper les mains dans une marmite d'eau bouillante pour en retirer des morceaux de viande.

Les femmes, de leur côté, ont aussi leurs associations ou danses : la danse du *fusil*, de la *rizière*, du *foin*, de la *raie blanche*.

Ces sociétés donnent lieu à beaucoup de fêtes, de chants et de musique. Il est probable qu'elles avaient un but sérieux, et qu'on n'était admis autrefois dans chacune d'elles qu'en subissant certaines épreuves. Mais les mœurs ont dégénéré. Aujourd'hui on achète le droit d'admission : « Père, je suis pauvre, je voudrais bien acheter de toi », dit celui qui désire entrer dans une danse. Si son offre est agréée, il faut qu'il apprenne le chant et les pas qui sont particuliers à la bande. Quelquefois une tribu vend à une autre, en bloc, toute une danse, et alors n'a plus le droit d'en conserver l'usage. Il se peut que la tradition de ce que signifiaient ces danses soit à peu près effacée. Les voyageurs n'y voient guère que des divertissements auxquels les Meunitarris en ajoutent beaucoup d'autres, par exemple, une sorte de jeu de billard, le cerceau, la balle de cuir que les femmes lancent et font tomber alternativement sur leur pied et sur leur genou sans la laisser tomber à terre. La balle, que les Meunitarris appellent *mah-uh-tappen*, est souvent artistement couverte de piquants de porc-épic colorés. Les enfants jouent à l'assé, qui n'est autre chose que notre volant. Les jeunes gens luttent dans des courses assez semblables à notre jeu de barres.

UN CONCERT SOUS LOUIS XIV.

L'étiquette des cours roidit les naturels les plus enjoués, glace tous les mouvements du corps ou de l'esprit et pose au cou des femmes un carcan invisible. Voyez ces princesses aux hautes chevelures, aux corsages roides et sans forme humaine, toutes portant, du même air résigné,

le même collier, le même manchon. La première est très-fatiguée de ses bras et n'ose pourtant changer de position : elle se garderait bien surtout d'appuyer trop sa main gauche sur l'éventail où elle l'a posée ; quant à son bras droit, immobile aussi, engourdi, il pend le long de sa robe. La troisième semble marquer la mesure avec sa main, ce qui ne serait pas de bon goût aujourd'hui. Aucun dos ne touche le dossier des chaises. Devant le cercle dont la gravure ne nous montre que la partie gauche est placée une simple table carrée à pieds tors, à lambrequin découpé, d'où s'élève un grand flambeau à huit ou dix branches et à deux étages. Dans une tribune ouverte dans le mur au-dessus des armes royales, un musicien et une chanteuse, séparés par un chef d'orchestre, s'évertuent l'un de son flageolet, l'autre de sa voix ; en arrière sont groupés trois ou quatre choristes. Tout cela respire un ennui mortel. Il est vrai que la musique du temps n'était pas riche en modulations imprévues, en chansons voilées d'instruments qui répondent à la voix et achèvent les mélodies ; les recueils d'airs de cour de Lambert, Boisset, Cambert, etc., n'offrent qu'une sorte de plain-chant monotone adapté à des paroles oiseuses. Et cependant la musique avait déjà ses *dilettanti* et ses enthousiastes. Les princes italiens la mêlaient depuis longues années à toutes leurs fêtes, et les seigneurs de Provence s'exerçaient eux-mêmes à l'art des troubadours. Le bon roi René, le berger et le peintre, était aussi compositeur. François I^{er} aimait les concerts et réunissait une musique de chambre et une musique de chapelle ; ses enfants héritèrent de ses goûts ; Henri III surtout, organisation très-fine, sinon très-forte, encouragea le compositeur Claudin. Louis XIII renchérit encore sur ses prédécesseurs : enchanté d'un nommé Dumanoir, il le fit, par lettres patentes, *roi des violons*, avec pouvoir de donner, moyennant dix livres, des lettres de maîtrise pour former, en province, des corps d'instrumentistes. Bourdelot, qui écrivait l'histoire de la musique au dix-huitième siècle, parle d'un petit livre d'airs composés par Louis XIII, et qu'un amateur avait fait chanter par curiosité dans un concert en 1672.

Louis XIV apprit de bonne heure la guitare, et ce serait « une louange infiniment au-dessous de Sa Majesté comme de dire qu'en dix-huit mois elle égala son maître », un Italien attiré par le cardinal Mazarin. Il savait la musique « en perfection », et distinguait, dans une troupe de musiciens, celui qui faisait un faux ton. Ses musiques de chambre et de chapelle passaient pour les meilleures d'Europe ; au commencement de son règne, elles étaient presque entièrement composées d'Italiens que le cardinal avait fait venir de leur pays. Cependant elles jouaient souvent les œuvres de compositeurs français, comme Cambert, auteur d'une pastorale, et Lambert, maître de la musique, un des hommes « qui perfectionnèrent la manière de bien chanter... la finesse et la délicatesse des ports de voix, des passages, des diminutions, des tremblements, des tenues, etc. »

On peut citer, parmi les fêtes où la musique joua un grand rôle, la grande réception de Vaux-le-Vicomte, en 1660 ; un orchestre caché dans une tribune faite exprès atténua l'ennui du souper, et dispensa les invités d'une conversation vide. Le prince de Condé eut aussi des intermèdes de voix et d'instruments lorsqu'il reçut le roi à Chantilly, après la naissance du Dauphin. « Mais il faut avouer qu'il ne s'est jamais rien fait qui approchât de la magnificence des fêtes de Versailles, en 1665 », à l'occasion du mariage de Monsieur avec Henriette d'Angleterre. Il y eut une collation accompagnée de « machines et de récits de musique. » On vit d'abord entrer une troupe de trente chanteurs, puis les quatre Saisons portant les mets

les plus délicieux. Les douze Signes du Zodiaque dansèrent une entrée de ballet autour des Saisons magnifiquement personnifiées : le Printemps montait un cheval d'Espagne, et son habit vert resplendissait de broderies et de fleurs au naturel ; l'Été, couronné de gerbes, mangeait des cerises sur le dos d'un éléphant ; un chameau portait l'Automne, et un ours était la monture de l'Hiver. Ce n'est pas tout. Le dieu Pan et Diane dansèrent un pas, accompagnés de sylvestres et de nymphes chantant, « avec une agréable symphonie de flûtes et de musettes. » On nous dit qu'on a dernièrement vu à Paris, dans un opéra moderne, un ballet analogue : est-ce un souvenir des fêtes de Versailles ? N'oublions pas que le festin du soir fut toujours réjoui de différents concerts.

Voici quelques indications recueillies dans les Mémoires de Dangeau sur les petits concerts familiers et pareils à celui que représente notre gravure : « Le 14 novembre 1684, au souper du roi, il y eut un petit concert de trois luths-téorbes, qui sont des instruments fort ressemblants aux archiluths d'Italie (mandolines à très-long manche). — Le 3 mai 1700, le soir, on chanta, chez M^{me} de Maintenon, le motet qu'a fait M. le duc de Chartres. M^{me} la princesse de Conti, qui y chantait, voyant quelque courtisan qui était entré, pria le roi de le faire sortir, disant qu'elle ne voulait pas chanter devant ceux à qui elle n'était pas accoutumée. » Et le courtisan sortit. « 28 octobre 1704 : le soir, on chanta chez M^{me} de Maintenon une ode de l'abbé Genest à la louange du roi. La musique est de Lalande, et le roi la trouva si bonne que, quand elle fut finie, il la fit recommencer. 14 septembre 1712 : le soir, grande musique chez M^{me} de Maintenon. Le maréchal de Villeroy a permission d'entrer dans ces musiques-là. » C'était une grande faveur, rarement accordée aux plus grandes charges de l'État ; M^{me} de Maintenon était sûre du maréchal, qui rappelait au roi sa jeunesse. « L'année suivante, les musiciens jouèrent *Georges Dandin*. » Le 23 février 1713, il y eut musique le soir, et « M. de Torey y mena le cardinal de Polignac, qui présenta sa calotte au roi, et le roi la lui mit sur la tête ; le 17 août, on chanta le prologue et le premier acte d'*Atys*. Ces petites musiques amusent fort le roi, qui s'y connaît parfaitement bien. »

Saint-Simon va maintenant accentuer la physionomie musicale du roi et de sa favorite. « M^{me} de Maintenon chercha fort à amuser le roi chez elle par des dîners, des musiques, quelque jeu dans leur intrinsèque... Les parties particulières (1713) devinrent de plus en plus fréquentes. Dîners, musiques, scènes de comédie, actes d'opéra, loteries toutes en billets noirs ; mêmes dîners à Marly, quelquefois à Trianon, et toujours le même très-petit nombre et les mêmes dames, toujours le maréchal de Villeroy aux musiques et aux pièces ; très-rarement M. le comte de Toulouse qui aimait la musique, presque jamais M. du Maine, et nul autre homme, sans aucune exception, que, des moments, le capitaine des gardes en quartier, quand il venait dire au roi que son souper était servi, et que la musique n'était pas achevée. » Et ailleurs : « L'ennui gagnait le roi chez M^{me} de Maintenon, dans les intervalles de travail avec ses ministres. Le vide qu'y laissait la mort du Dauphin ne se pouvait remplir par les amusements de ce très-petit nombre de dames qui étaient quelquefois admises. Les musiques, qui y devenaient fréquentes, par cela même languissaient. On s'avisa de les réveiller par quelques scènes détachées des comédies de Molière, et de les faire jouer par des musiciens du roi vêtus en comédiens. M^{me} de Maintenon, qui avait fait revenir le maréchal de Villeroy sur l'eau pour amuser le roi par les vieux contes de leur jeunesse, l'intro-

duisit seul aux privances de ces petites ressources, pour les animer de quelque babil. C'était un homme de tout temps dans sa main, et qui lui devait son retour. M^{me} de Maintenon ne songea donc plus qu'à le mettre à toute portée de s'en pouvoir servir. » Quelle grandeur mesquine ! quel isolement forcé ! Comme on entrevoit la politique tortueuse et basse, les misérables intrigues qui circonvinrent les vingt dernières années du roi-soleil, semblables à ces brumes grises où l'automne ensevelit le couchant !

Vers la fin du dix-septième siècle, la musique de la

chambre du roi comprenait : deux surintendants ; deux maîtres et deux compositeurs ; deux hautes-tailles ou hautes-contre servant par semestre ; deux basses-tailles et deux de renfort ; un clavecin ou épinette ; deux petits luths ; deux violes ; un téorbe ou une flûte ; deux dessus de violon et deux basses ; deux basses de viole, dont une était une demoiselle Sercamanan ; trois flûtes de la chambre. Les deux surintendants étaient : Michel-Richard de Lalande, pourvu le 9 janvier 1689, et J.-B. Lulli, pourvu le 7 février 1696. De Lalande occupait en outre, à lui tout seul, les deux emplois de maître et les deux



Un Concert sous Louis XIV (estampe de la collection Fontette, à la Bibliothèque impériale de Paris). — Dessin de Yan' Dargent.

charges de compositeur ; ses cinq offices lui valaient près de onze mille livres par an ; il avait encore une pension de douze cents livres pour lui, une autre de seize cents pour sa femme ; ses deux filles touchaient mille livres chacune, à cause de leur mérite et du service qu'elles rendaient de temps en temps à la musique de la chapelle.

La grande bande de vingt-quatre violons, à trois cent soixante-cinq livres de gages chacun, se composait de dix dessus, deux hautes-contre, trois tailles, deux quintes et sept basses. Cette bande obtenait en outre quelques largesses en jouant au retour des voyages de Fontainebleau. Quelquefois on y joignait, lorsqu'il en était besoin, les « quatre trompettes des plaisirs du roi. »

D'autres violons, dits du cabinet ou petits violons, au nombre de vingt-cinq, suivaient le roi dans ses voyages. « Ils servaient dans tous les divertissements de Sa Majesté, tels que sérénades, bals, ballets, comédie, opéra, appartements et autres concerts particuliers qui se font tant au souper du roi que dans toutes les fêtes magnifiques qui se donnent sur l'eau ou dans les jardins. Ils se trouvent aussi aux

sacres, aux entrées de ville, aux mariages, aux pompes funébres et autres solennités extraordinaires. On compte parmi eux huit dessus de violon, trois dessus de hautbois, deux hautes-contre, trois tailles, deux quintes, cinq basses et deux bassons. »

Mentionnons en terminant un privilège singulier des musiciens du roi. « Pour montrer la grandeur de nos rois et fils de France par-dessus les autres princes souverains, quand la musique de la chambre va chanter par ordre du roi devant les princes du sang (excepté les fils de France) et devant les princes étrangers, quoique souverains, si ces princes se couvrent, la musique se couvre aussi. Cela se fit de la sorte devant M. le duc de Lorraine, à Nantes, en 1626, et à Perpignan, en 1642 ; un certain prince, averti de ce privilège, aima mieux entendre la musique découverte. La même chose s'est observée depuis devant les princes de Modène et de Mantoue, au palais Mazarin, en présence de feu M. le cardinal. »

UN SOUVENIR DE JEAN GOUJON.

Lorsque, pendant la révolution, on détruisit, dans un intérêt de salubrité, le vieux cimetière des Innocents, il

arriva qu'un jour un artiste, M. Droz (*), passant au milieu des tombes de tous âges qui allaient céder la place aux vivants, aperçut, au milieu des débris d'un petit monument d'apparence fort ancienne, un charmant bas-relief.



Musée de la Renaissance, au Louvre. — Bas-relief attribué à Jean Goujon. — Dessin de Mettay.

C'était une tête de jeune fille sculptée de main de maître, celle même que nous reproduisons ici, et que l'on peut voir au Louvre, dans une des salles de la Renaissance, où on l'a placée sous le nom patronymique de Jean Goujon.

L'artiste demanda grâce à l'ouvrier démolisseur pour ce chef-d'œuvre; mais le pauvre homme, à tort ou à raison, craignait de se compromettre en n'exécutant pas à la

lettre les ordres qu'on lui avait donnés : il se croyait obligé de tout détruire. Cependant l'artiste insista et fit si bien

(*) Droz, mort en 1823. Associé aux travaux de James Watt et de Boulton, en Angleterre, pour les machines et le monnayage, il fut appelé par le Directoire à la direction de la monnaie des médailles; toutes les médailles historiques du premier empire sont sorties de ses ateliers.

qu'il sauva l'œuvre. De plus, il emmena l'ouvrier dans son atelier et l'y garda sa vie durant. Il n'était pas douteux que le médaillon ne fût une œuvre et un souvenir de J. Gonjon ; une dalle funéraire placée sous l'image portait le nom de *Marie Gonjon*, écrit en vieux caractères, et au-dessus on lisait une date du seizième siècle, se rapportant parfaitement à l'époque où vivait le grand artiste. Malheureusement cette dalle a été perdue depuis ; mais un de nos contemporains, frère de Droz, et statuaire à Paris, de qui nous tenons ce récit, se rappelle parfaitement avoir vu la dalle et l'inscription dans l'atelier des médailles.

Le médaillon seul nous reste, et c'est le principal, car il suffit de le voir pour être persuadé qu'il est incontestablement une œuvre de J. Gonjon et l'un des ouvrages les plus délicats de ce ciseau qui excellait dans l'art du bas-relief ; on y trouve toute sa sobriété dans les draperies, le développement modéré qu'il savait leur donner tout en leur conservant la grâce, l'ampleur, et cet effet doux, produit par la faible saillie des parties accessoires, qui ne fait que mieux ressortir la rondeur et le relief.

La tête a la grâce et le charme qui respirent dans tous ses ouvrages, et qui sont tellement propres à son génie que, dans ses œuvres, les figures de femmes sont de beaucoup supérieures à celles d'hommes.

La pose de la tête et son genre de coiffure se retrouvent presque identiquement reproduits dans plusieurs de ses autres bas-reliefs ; c'est à croire qu'elle leur a servi de modèle.

Les traits ont cette réalité d'expression, cette vérité de nature, qu'on trouve seulement dans un portrait fidèle : « Tout y est traité avec amour, nous dit M. Droz, et la main seule d'un père a dû modeler ce cou qui semble respirer, cette oreille qui semble entendre. »

Ainsi ce médaillon serait bien véritablement un souvenir touchant du grand artiste dont le nom est une de nos gloires nationales. Il ornait sans doute le dernier asile d'une fille chérie. Ne semble-t-il pas qu'après une longue séparation, après bien des périls et des hasards, son doux génie l'ait rappelée près de lui, au milieu de ses œuvres et sous l'abri du palais qu'il a immortalisé de sa main ?

UN PRESBYTÈRE SUÉDOIS

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Fin. — Voy. p. 74, 86, 98, 110.

Dans le regard du pasteur et dans sa parole, on lisait l'intégrité, l'affabilité. Il lui répugnait de dire un mot dur s'il n'y était pas forcé. Il était bien aimé de ses auditeurs, qui l'appelaient *kare far* (bon père), comme ils appelaient la prévôte *kara mor* (bonne mère).

On aurait pu supposer qu'il était avare, parce qu'il ne renonçait à aucun de ses petits émoluments ; mais le revenu de la cure était très-médiocre, et le peu de blé qu'il avait de reste, il le vendait à perte aux pauvres de sa paroisse (pour 4 *daler* d'argent, c'est-à-dire à peu près 2 francs et demi le tonneau) ; seulement il exigeait le paiement en argent véritable, car jamais on ne parvint à lui persuader que des billets de papier fussent de l'argent. Cette doctrine de transsubstantiation dépassait son horizon.

Sa maison était bien approvisionnée, tout en portant l'emprunte d'une certaine frugalité antique. Ses enfants mangeaient ordinairement avec des cuillers de bois de poirier. Ce n'était point par avarice : c'était l'usage. Jamais on ne vit de café chez lui. Il y avait bien du thé, mais seulement pour les dames étrangères. Un quart de livre durait quatre ans. Son compte d'épicerie était fixé à 6 *daler* d'argent par an, y compris deux livres de sucre. Chez le marchand

de comestibles, il ne prenait que du poisson pour Noël, du sel et du hareng. Mais son bétail, son jardin, ses abeilles, sa pêche, etc., lui fournissaient en abondance des mets variés pour sa table. Il faut ajouter que la générosité de la paroisse y contribuait aussi pour beaucoup. Tous les dimanches on lui apportait toutes sortes de victuailles, en échange desquelles chacun recevait un pain blanc frais.

Il avait pour les procès une horreur invincible. A l'âge de soixante-dix ans, le gouverneur de la province le pria d'assister à une taxation dans Alfvestad, où le juge de district tenait les assises. Il répondit poliment, mais en suppliant, comme une faveur, qu'on daignât épargner à ses cheveux blancs la honte de se montrer en cour d'assises. Le gouverneur trouva cette demande si originale qu'il résolut de se rendre lui-même chez le prévôt et de faire la connaissance d'un ecclésiastique qui marquait une telle aversion pour les procès. Il insista, et il n'y eut pas moyen d'échapper. Le prévôt prit son parti, chaussa ses bottes, mit ses éperons, monta à cheval, et se mit en chemin accompagné de son sacristain. Ils avaient fait le chemin si vite qu'ils arrivèrent les premiers au rendez-vous. Le gouverneur eut le plaisir de voir à la fois le prêtre et le sacristain les plus « grands » de tout le diocèse. Ce lui fut une satisfaction de consulter un pasteur qui connaissait si bien les besoins économiques de sa paroisse dans tous leurs détails. Plusieurs ordonnances utiles en furent la conséquence. En partant, tous admirèrent l'adresse du prévôt à sauter sur un coursier fringant, à s'y tenir ferme comme un écuyer et à disparaître en plein galop.

Nous avons à faire un petit aveu qui nous coûte ; mais nous voulons tout dire. La seule chose sérieuse que l'on eût à reprocher au bon pasteur, c'est que personne ne sortait guère de chez lui sans chanceler un peu sur ses jambes ; c'était là le péché originel de la maison. Quant à lui personnellement, il était bien l'homme le plus sobre qu'on eût jamais vu. Seul, il ne buvait que de la petite bière. Aux invitations du voisinage, il ne prenait que le strict nécessaire.

Souvent il avait dit qu'il ne manquait à son bonheur terrestre qu'un fils pour successeur. A la troisième grossesse de sa femme, il espérait voir son souhait accompli. Les fonctions de sa charge l'ayant obligé de quitter la maison, il rencontra au retour une servante. Il lui demanda comment était sa femme.

— Bon, dit-elle ; notre chère mère est accouchée.

— Une fille encore ? s'écria-t-il avec quelque chaleur.

— Non, répondit la servante.

— Enfin donc j'ai un fils !

— Ce n'est pas cela non plus, répliqua-t-elle ; notre chère mère a mis au monde deux filles.

Il décida que l'aînée des deux jumelles lui ferait présent de son premier fils. Il la plaisanta bien des fois à ce sujet pendant qu'elle grandissait. Mariée, elle eut le bonheur de satisfaire à son désir. C'était ma mère ; ce fils fut élevé comme le fils de la maison, et c'est pourquoi il connaît si bien le presbytère.

Les sept filles de mon grand-père devinrent toutes prévôtes et femmes de pasteurs, toutes des mères excellentes et fécondes. En 1760, tous leurs enfants, au nombre de quarante-deux, étaient assemblés chez le prévôt. Elles vivaient heureuses et tendrement unies. En partageant l'héritage, elles convinrent qu'aucune n'aurait la corne dont on a parlé plus haut, mais qu'elle resterait le point de ralliement des enfants du prévôt. Ma mère la reçut la première, et tous furent invités à boire à la mémoire du grand-père à la Saint-Jean prochaine. Après la fête, la corne fut remise à une autre fille, qui invita la famille

pour l'année suivante, et l'on continua ainsi de suite, jusqu'à ce que la famille fût peu à peu dispersée, ou par la mort, ou par sa division en plusieurs branches.

Jamais le prévôt n'avait été malade. Il s'éteignit insensiblement, et resta au lit un an, sans fièvre et sans ressentir la moindre douleur, en pleine possession de tous ses sens, toujours gai et affable. Il fut remplacé par l'aîné de ses gendres, et jusqu'à ce jour la cure est restée, sans interruption, dans sa famille.

SUR LES HABITANTS DE LA LUNE.

Si nous ne pouvions nous approcher de la mer, et qu'il ne nous fût permis de la contempler que dans le lointain, et que quelqu'un vint à nous raconter que ses eaux sont amères, salées, non potables; que dans ses profondeurs s'agitent une multitude de grands animaux, même de colosses, qui usent de l'eau de la même manière que nous usons nous-mêmes de l'air, nous penserions entendre là des contes et des chimères : c'est exactement ce qui nous arrive quand nous refusons de croire qu'il y ait dans la lune des êtres vivants. J'imagine même volontiers que ceux qui habitent cet astre doivent éprouver encore plus de peine à se persuader que cette terre, qu'ils regardent sans doute comme la lie et le sédiment de l'univers, qui ne leur apparaît qu'entourée de tant de nuées et de vapeurs, lieu bas, sans lumière propre, sans mouvement, soit en état de produire et de nourrir des animaux doués de mobilité, de respiration, de chaleur; et s'ils avaient jamais ouï réciter ces vers d'Homère : « Séjour horrible, » ténébreux, effroi des dieux, aussi reculé dans la profondeur que le ciel est élevé dans la hauteur », ils supposeraient que ces vers sont relatifs à la terre; que c'est ici-bas que se trouvent l'Enfer et le Tartare, et que c'est, au contraire, la lune qui est la véritable terre, également distante des régions supérieures et de cette région inférieure dans laquelle nous sommes.

PLUTARQUE.

Le front de l'envieux ne s'éclaircit pas même dans le succès; son triomphe est pire que celui de la haine.

JULIEN TRAVERS.

Nous sommes moins sensibles à la jouissance du bien qu'à l'épreuve du mal. D'où vient cela? C'est que nous sommes nés non pour le mal, mais pour le bien.

A. C.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 35, 70.

ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

Suite. — Voy. p. 70.

TIMBRES PROPOSÉS ET ESSAIS.

M. Charles Whiting, imprimeur à Londres, avait proposé à l'administration des postes, en mars 1830, de faire et de mettre en vente, au prix de la taxe postale, des enveloppes ou des bandes timbrées, qu'il appelait *go-frees*, qui auraient servi à expédier *franco* par la poste les imprimés non reliés.

M. Stead, de Yarmouth, avait, plusieurs années avant 1837, conseillé l'emploi de papier à lettres portant un timbre fixe de valeur égale à la taxe postale.

M. Rowland Hill s'était d'abord arrêté, en 1837, au papier à lettres timbré, en demi-feuille in-4° (*stamped cover*), et portant explication de la manière de s'en servir. Il indiqua plus tard (7 février 1838), comme devant être d'un usage plus commode, un petit morceau de papier, de la grandeur d'un half penny, gommé au revers, sur lequel on graverait ou la vignette du timbre, ou les instructions pour son emploi, ou les armes royales, ou une légende quelconque.

De son côté, M. Richard Cobden, rappelant au comité des Communes qu'à New-York les marchands d'eau de Seltz, les entrepreneurs d'omnibus, les maisons de bains, etc., vendent de petits billets d'abonnement, recommandait l'emploi d'un cachet de ce genre, de $\frac{3}{4}$ ou $\frac{1}{2}$ pouce anglais carré, gravé et gommé (7 mai 1838).

D'après l'arrêté du ministre des finances du 26 décembre 1839, l'affranchissement peut avoir lieu en se servant, comme M. Rowland Hill et ses amis le demandaient (1) :

1° De papier à lettres timbré, en demi-feuille in-4° (*stamped cover*);

2° D'une enveloppe timbrée (*stamped envelope*);

3° D'un timbre mobile, gommé (*adhesive stamp, stamped label ou postage label*);

4° D'un timbre imprimé au bureau du timbre sur un papier quelconque (suivant le conseil donné par M. John Wood, ancien président de l'administration du timbre).

Pour rendre la contrefaçon du papier timbré plus difficile, on adopta un papier particulier, fabriqué dans le Hertfordshire par M. John Dickinson; dans la pâte de ce papier sont placés parallèlement des fils de soie ou de lin de différentes couleurs.

Plusieurs vignettes furent proposées en 1838 et 1839.

Le premier timbre (*stamped cover*) fut présenté, le 7 février 1838, au comité de la Chambre des communes par M. Rowland Hill (1^{er} rapport, page 14). Nous ne le connaissons pas.

Il faut expliquer qu'il y a deux sortes d'enveloppes :

La première (*cover*) est une demi-feuille de papier format in-4°, qui est pliée comme une lettre. La face extérieure est couverte, en tout ou en partie, d'une vignette gravée, principalement près de l'endroit qui doit recevoir l'adresse; la face intérieure est ordinairement blanche et l'on peut y écrire la lettre.

La seconde (*envelope*) est la même demi-feuille de papier découpée et façonnée en enveloppe.

On a commencé par les *covers*.

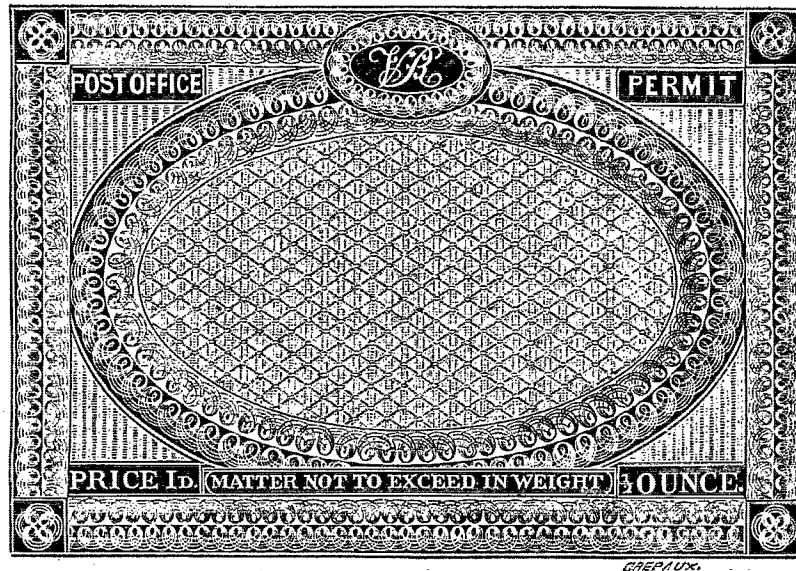
Après les *covers* de M. Rowland Hill viennent ceux de M. Charles Whiting, imprimeur, qui les soumit au comité des Communes, le 21 juin 1838 (2^e rapport, page 394). Le papier portait une vignette gravée et imprimée en couleur. On lisait sur l'un de ces *covers* : *Post office, printed matter under one ounce, price 1 d.*; et sur l'autre : *Post office, written matter under one drachm, price 2 d.*

M. Whiting recommandait l'impression à deux ou plusieurs couleurs avec des presses à la Congreve.

Il voulut montrer qu'il était possible d'avoir un papier timbré dont la contrefaçon fût trop difficile pour qu'elle fût à craindre; il publia une vignette faite avec la machine à guillocher. Cette vignette a paru dans le *Post circular* du 30 avril 1839, imprimée en bleu, et fut tirée à part, imprimée en lilas, en vert clair, sous forme de *cover*, la face intérieure portant un chaleureux appel en faveur de

(1) *Facts and reasons in support of Mr Rowland Hill's plan for a universal penny postage.* By W. H. Ashurst. London, 1838, in-8. — *On the Collection of postage by means of stamped covers,* by Rowland Hill. London, 1839, in-8.

la réforme postale. La feuille a 0^m.258 sur 0^m.204, et la vignette 0^m.074 sur 0^m.106. Cette vignette porte, en haut, au milieu, V. R. en lettres anglaises majuscules | 1/2 ounce (n° 77).



N° 77. — Enveloppe (cover) Whiting, 1839.

C'est à la même époque, mais un peu après, que M. Whiting fit un essai de timbre mobile. Ce timbre est carré, il a 0^m.024 de côté; le dessin est gravé, imprimé en bleu foncé sur papier blanc, et couvert en certaines places par quatre flammes rouges disposées en croix de Malte et quatre autres flammes rouges disposées en croix de Saint-André. Au centre, la couronne royale; à gauche et à droite, les lettres V. R.; dans la bordure de l'ovale, en haut, *Principle suggested*; en bas, *Beaufort house*; aux angles, A. 3. et C. W. (n° 78). Beaufort house est



N° 78. — Timbre Whiting.



N° 79. — Anonyme

le nom de l'hôtel, dans le Strand, dans lequel M. Whiting avait établi son imprimerie.

D'un autre côté, en 1838 ou en 1839, un anonyme faisait distribuer une note imprimée (1 feuillet in-8; sans lieu ni date), dans laquelle il déclare que les enveloppes ne sont pas nécessaires, que les lettres peuvent être écrites sur la feuille même de papier timbré, et qu'une autre sorte de timbre serait préférable. Il propose un petit cachet, gommé au revers, qui serait collé sur l'adresse de la lettre et que la poste frapperait d'une estampille pour l'oblitérer.

Ces timbres sont carrés et ont 0^m.020 de côté; ils sont imprimés typographiquement en lettres, en noir sur papier blanc. Il y en a quatre qui portent les inscriptions suivantes :

Post office. Under half ounce weight, one penny.

Post office. Under one oz. weight, 2 d. (n° 79).

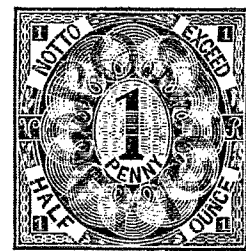
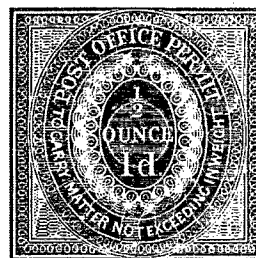
Post office. Under two oz. weight, 4 d.

Post office. Under three oz. weight, 6 d.

M. Rowland Hill n'avait d'abord songé qu'au papier à lettres timbré, et l'administration des postes devait naturellement fabriquer et façonner elle-même ce papier; les

fabricants de papier et les papetiers s'alarmèrent de ce projet, le combattirent et attaquèrent en même temps le système de l'affranchissement au moyen de timbres. La défense ne fut pas moins passionnée, mais elle s'appliqua à établir que M. Rowland Hill avait recommandé également l'emploi de petits timbres mobiles, gommés au revers. On insista sur les avantages de ces petits timbres, notamment pour l'envoi et le paiement de sommes minimes. Ces discussions eurent lieu en 1839, et c'est à leur occasion qu'on proposa plusieurs timbres.

Le premier, qui accompagnait une réponse adressée aux fabricants de papier et aux papetiers (1 feuille in-4°), a 0^m.034 de côté; il est gravé, imprimé en noir et rouge sur papier blanc, dess'n guilloché. Dans le carré est inscrit un ovale qui est coupé à intervalles égaux par seize flammes rouges. On lit, sur la bordure ovale : *Post office permit — To carry matter not exceeding in weight; —* et au centre : *1/2 ounce — 1 d. (n° 80)*. Ce timbre sort de l'imprimerie de M. Whiting.



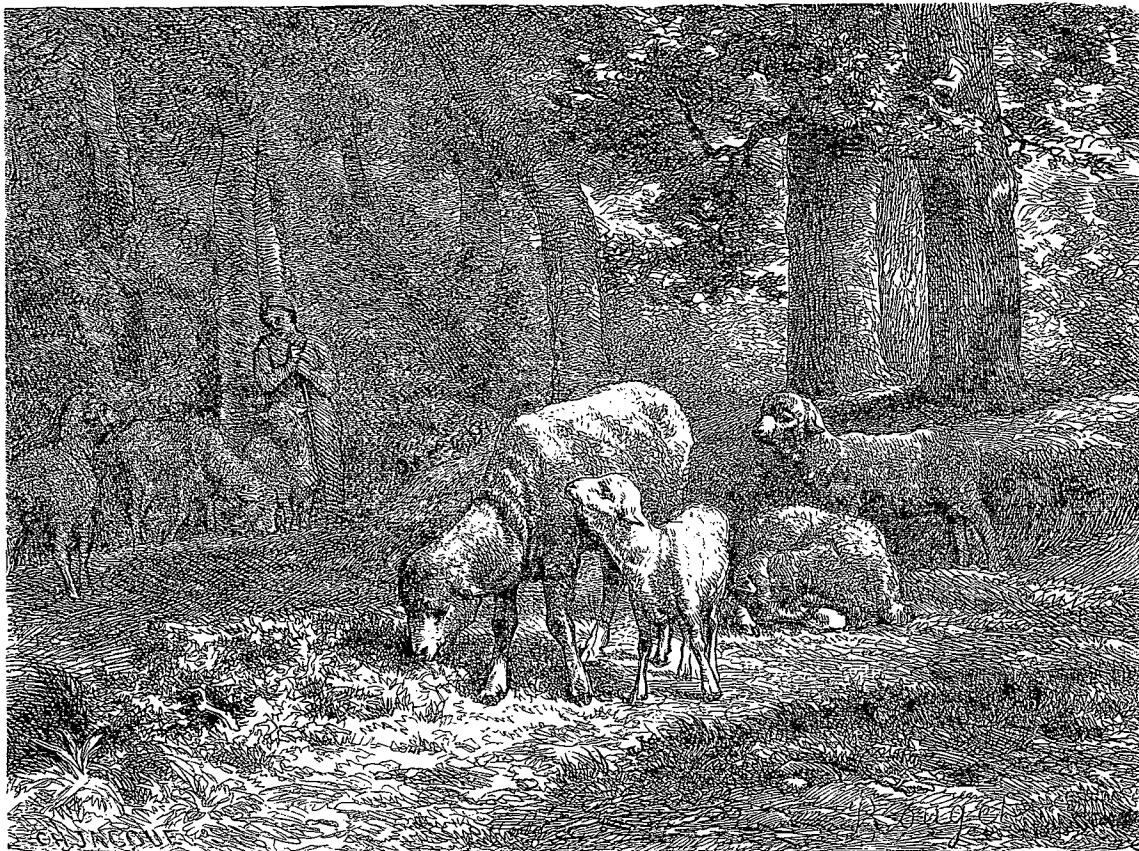
N° 80. Autres timbres Whiting. N° 81.

Un autre timbre, qui a probablement la même origine, a 0^m.032 sur 0^m.0315; il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Nous en connaissons quatre : 1° fond rouge, lettres bleues; 2° fond noir, lettres rouges; 3° fond bleu, lettres rouges; 4° fond vert, lettres rouges. Le dessin est guilloché, un ovale est inscrit dans un carré. Le timbre porte : *Post office. Not to exceed half ounce, 1 penny;* aux quatre coins, le chiffre 1; à droite et à gauche, V. R. (n° 81).

La suite à une prochaine livraison.

LES MOUTONS.

Voy. t. XXX, 1862, p. 348.



Les Moutons. — Composition et dessin de Ch. Jacque.

Ces bêtes si timides ont parfois des instincts de révolte; lorsqu'un chien étranger s'approche du troupeau, les têtes se relèvent, on cesse de brouter; l'herbe pend de chaque côté des mâchoires qui l'oublient. Tout se range en bataille, et, frappant la terre du pied, l'armée inoffensive s'avance lentement d'abord, puis plus vite; et si le berger n'accourait, il ne pourrait bientôt plus rattraper ses moutons emportés par un élan aveugle. Si nous n'avions nous-même vu plusieurs fois cette attitude belliqueuse et cet enthousiasme bizarre, nous aurions pu citer les moutons de Panurge. Il faut voir là un reste du caractère primitif et de la vigueur native; comme les buffles, les brebis devaient marcher tête baissée contre l'ennemi et enfoncer tous les obstacles; elles joignaient la ténacité à la furie. Le bélier n'a-t-il pas donné son nom à une machine de siège? n'a-t-il pas, au temps de la guerre de Troie, sauvé Ulysse et ses compagnons dans l'ancre de Polyphème? Homère pouvait aussi bien choisir des taureaux et des génisses, mais il a pensé que le bélier était assez robuste pour porter un homme attaché sous son ventre. La mythologie égyptienne a fait du bélier l'emblème de la force, la figure du dieu suprême; Ammon est un sphinx au corps de lion et à la tête de bélier; entre ses cornes rayonne le disque du soleil. Il est vrai que l'Égypte possède encore une race de béliers magnifiques, gros comme des ânes, et qui ont pu, dans les temps antiques, mériter des autels. Aujourd'hui encore l'agneau est un symbole religieux, et s'il représente la douceur et le pur amour, il est aussi un idéal de force spirituelle, de toute-puissance morale.

Dans les plaines de la Chaldée et de l'Arabie, les moutons voyagent par troupes immenses, entraînant à leur suite vers de nouveaux pâturages les bergers, les patriarches; ils dispensent les nomades du travail de la terre, et leur laissent le temps d'étudier le ciel. Aussi les antiques astronomes, par reconnaissance, ont-ils placé *Aries* parmi les signes du Zodiaque. C'est le mouton qui entraîne Abraham jusqu'en Égypte; car, sans lui, Abraham, contraint de semer pour se nourrir, serait demeuré sédentaire: le mouton n'est donc pas étranger au séjour des Hébreux en Égypte, et à tout ce qui s'en est suivi. Si l'on conteste son influence sur le sort des nations, on ne peut nier qu'il ait imprimé un tour particulier aux idées et à la vie de ceux qui l'approchent: que de sciences, que de superstitions, que de théories séduisantes ont créées les pâtres dans leurs heures de loisir et de rêveries!

Lorsque les peuples se furent assis, quand les limites des races et des empires furent à peu près tracées, les bergers durent restreindre leurs voyages. Ils perdirent de leur importance; on ne vit plus de rois pasteurs. Toutefois, dans certains pays, les moutons ont conservé, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, des lois et des mœurs particulières. Il serait facile de trouver, dans les poètes latins ou les écrivains spéciaux de l'antiquité, l'organisation des troupeaux nomades de la Pouille; un pays, sous le nom de *Tavoliere di Puglia*, est réservé aux moutons dans le royaume de Naples: c'est une longueur de soixante-dix milles sur trente milles de large, divisée par Alphonse d'Aragon en un certain nombre de postes fixes ou berge-

ries, avec une portion de terre qui n'est jamais mise en culture; entre la Pouille et les montagnes sont réservés des pâturages d'automne (*riposi*). Le même Alphonse fixa trois chemins pour le passage de l'Abruzzi à la Pouille; il imposa, comme avaient fait les Romains, sur les troupeaux voyageurs une rétribution modique qui devint un des plus importants revenus du patrimoine royal. Le percepteur de cet impôt, le *doganiere*, protégeait les bergers et formait, avec quelques autres officiers, le tribunal di *Foggia*. En 1787, le *Tavoliere* contenait six à sept cent mille hectares.

La *Mesta* d'Espagne est le vrai code des moutons nomades; deux forts volumes in-4° de privilèges, droits, statuts, lois, décrets, etc., leur donnent le pouvoir d'opprimer impunément tous les propriétaires fonciers. Dans ce système, le berger est membre d'une association redoutable et tient sa place dans une organisation parfaitement liée. Des troupeaux de vingt mille têtes, de soixante mille, exigent, en effet, le concours de plusieurs conducteurs; un chef, nommé *mayoral*, et un sous-chef, nommé *rabadan*, rendent compte au maître, savent les lois, instruisent les bergers, soignent les animaux. Le *mayoral* de vingt mille bêtes a jusqu'à cent bergers sous ses ordres; il y a plus de cent troupes pareilles: c'est une armée sans cesse en guerre contre les loups qui la suivent et contre les riverains dont ils écornent les prairies. Quittant l'Estramadure, l'Andalousie et la Manche, etc., où ils ont hiverné, pour les montagnes de Léon, de Castille, d'Aragon, des Asturies, quatre millions et demi de moutons parcourent deux fois par an l'Espagne, sur un espace de deux à trois cents lieues; ils marchent de trente à cinquante jours à chaque voyage, par des chemins qui leur sont réservés; et jamais routes triomphales n'ont été aussi majestueusement larges, car elles mesurent quelquefois trente-deux mètres. Par un abus inouï, ce sont les intéressés, les plus grands propriétaires de moutons qui sont institués législateurs et juges dans tout ce qui concerne les pâturages et les troupeaux.

Il y a aussi en France quelques troupeaux voyageurs, mais sans organisation qui les mette au-dessus du droit commun. Ceux de la Crau se réunissent en compagnie de dix à vingt mille sous la garde de *bailes*, qui élisent un baile comptable à qui l'on associe un écrivain (*escrivan*). Par des chemins spéciaux, *drayes* ou *carraires*, des troupes ou *escabouets* d'environ deux mille têtes marchent vers les Alpes, sous la conduite de six hommes et deux ou trois chiens; des *menouns*, chèvres et boucs, guident chaque *escabouet*, selon le vers de Virgile:

L'homme de mon troupeau, mon bouc, s'est égaré!

Le baile comptable marche avec plusieurs centaines d'ânes portant la *robbe*, les bagages; c'est le quartier général où tout répond.

Plus nous irons, moins les moutons conserveront le privilège de faire un corps dans l'État, moins ils tiendront de place apparente dans l'économie politique; mais ils ne perdront rien de leur importance dans l'économie sociale; l'alimentation publique les réclame à grands cris, et j'ai compté, dans un livre de cuisine, jusqu'à cinquante manières d'accommoder leur viande; quant à leur laine, comment l'homme pourrait-il s'en passer? Les cultivateurs les plus ingénieux s'étudient constamment à maintenir les plus belles et les plus utiles variétés, à créer des races nouvelles: l'un améliore la chair, diminue le poids des os, obtient un engraissement rapide; d'autres cherchent à embellir la toison. L'Espagne, la Saxe, l'Angleterre, la France, se disputent l'honneur de fournir les laines les

plus moelleuses ou les plus brillantes. Nos races de Rambouillet et de Mauchamp, longtemps confiées à un agronome (1) dont la perte a été vivement sentie, sont soignées dans des établissements publics et partout renommées; l'Angleterre et le Portugal viennent nous les emprunter.

Il n'est rien qui ne serve dans le mouton. Sa graisse nous éclaire; ses os polissent le marbre; ses intestins préparés en cordes résonnent sous l'archet et interprètent les mélodies les plus suaves. Les lettres lui doivent les églogues et les pastorales; et, pour terminer, espérons que nos lecteurs lui sauront gré de tous les dessins aimables où un crayon habile a su rendre sa physionomie et saisir ses attitudes.

ANTIQUITÉS ANTÉDILUVIENNES.

Voy. t. XXIX, 1861, p. 302.

C'est dans le bassin de la Somme, aux environs d'Abbeville, que des témoignages authentiques de la présence de l'homme ont été découverts pour la première fois dans des terrains appartenant incontestablement à la période appelée généralement diluvienne. L'honneur de cette belle découverte appartient à un archéologue de cette ville, M. Boucher de Perthes. Divers travaux, les fortifications, le chemin de fer, un canal, ayant occasionné des fouilles considérables, M. Boucher de Perthes, avec une persévérance dont la science ne saurait lui être trop reconnaissante, profita de ces circonstances pour se livrer à une inspection minutieuse de tous les objets mis au jour par la pelle et la pioche des ouvriers. Ses peines furent récompensées. Dans le banc inférieur, parfaitement caractérisé comme diluvien par les ossements d'espèces perdues, particulièrement d'éléphants et de rhinocéros, qui s'y trouvaient enfouis, se rencontrèrent des haches et autres instruments de silex grossièrement taillés, mais accusant, d'une manière qui ne saurait laisser aucun doute, la présence de l'homme à cette époque.

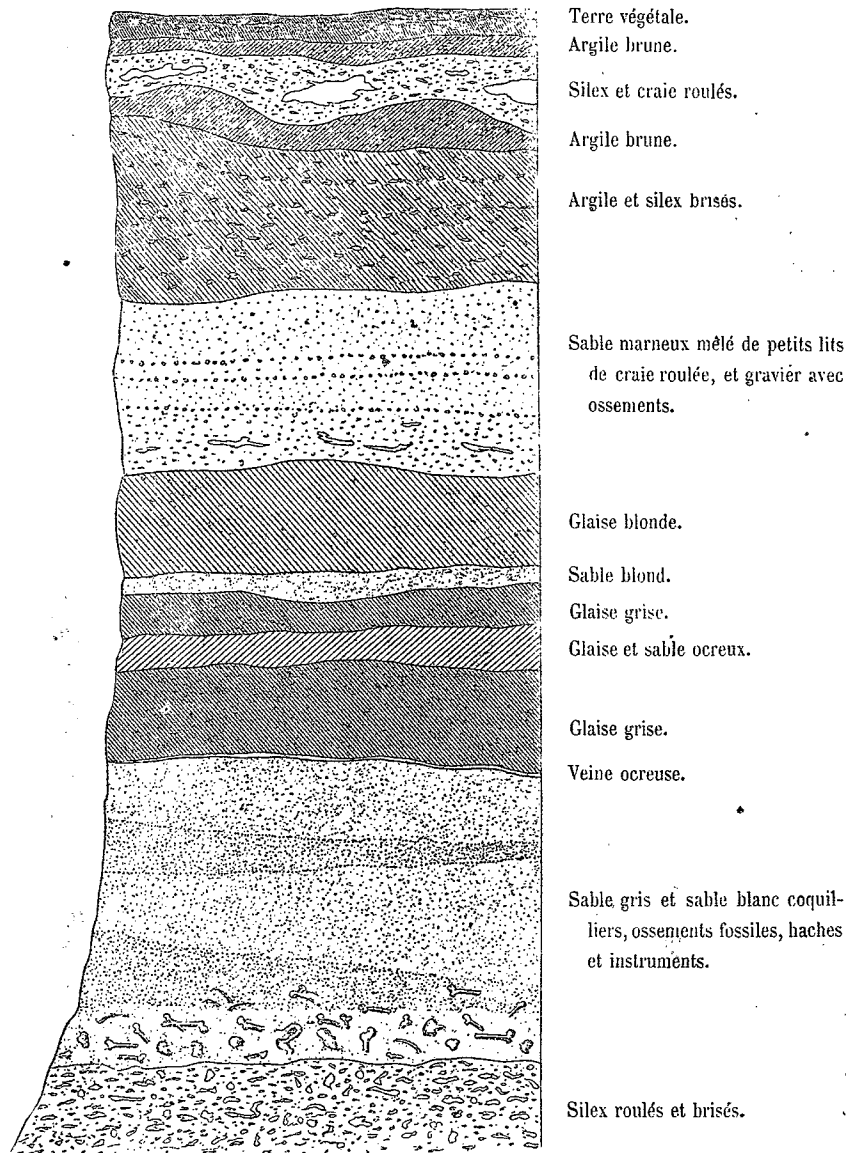
Il suffit de jeter les yeux sur l'ensemble des terrains pour comprendre que les objets dont il s'agit n'ont pu s'y introduire après coup. Ces terrains sont nettement stratifiés sur dix à douze mètres d'épaisseur, et c'est dans les lits inférieurs que se trouvent les haches. Il est visible que ces lits sont encore tels qu'ils étaient au moment de leur formation, quand les eaux entraînaient pêle-mêle le sable et les ossements d'espèces perdues; ils n'ont point été remaniés par des inondations postérieures, car s'ils l'avaient été on y trouverait, outre les ossements d'espèces perdues, les ossements des espèces qui caractérisent les époques suivantes, et qui se rencontrent effectivement dans les lits déposés au-dessus de ceux-ci; et c'est ce qui n'a pas lieu. Donc ces lits sont purement diluviens. D'autre part, les haches n'ont pu s'y introduire après coup, par enfouissement, car elles n'auraient pu arriver à cette profondeur que par une espèce de canal qui aurait coupé tous les lits superposés, et dont la trace serait aujourd'hui encore parfaitement visible. De plus, dans cette hypothèse, il est évident que l'on devrait trouver des haches dans tous les lits, aussi bien que dans ceux d'en bas, et c'est ce qui n'est pas. Enfin, on est allé jusqu'à dire que les haches avaient pu être enfouies malicieusement par les ouvriers, avertis de la recherche qui s'en faisait. Assurément il est arrivé plus d'une fois à des archéologues d'être victimes de dupes de ce genre; mais ici la fraude n'était pas possible. Avant d'enfouir ces haches, il aurait fallu les avoir; or, elles n'ont pu être faites par les ouvriers, car

(1) M. Elisée Lefèvre, directeur de la Bergerie impériale de Gevrolles.

leur surface est revêtue d'une sorte de patine causée par l'action des siècles; et elles n'ont pas été non plus prises par eux dans les alluvions supérieures, où l'on en découvre en effet, car les haches antédiluviennes sont d'un travail

particulier, qui diffère essentiellement de celui des âges postérieurs.

Ainsi, il est acquis que les grandes inondations par lesquelles, à des époques reculées, le bassin de la Somme



Coupe des carrières de Menhecourt, près d'Abbeville, dans lesquelles s'est faite la première découverte des monuments antédiluviens. — Échelle de 15mm pour mètre.

s'est rempli de dépôts de sable siliceux et de silex brisés, ont ramassé à la surface de la terre, en même temps que les cadavres et les ossements des grands quadrupèdes dont les races ont aujourd'hui complètement disparu, des haches de pierre et d'autres instruments, et que, par conséquent, l'homme habitait déjà l'Europe quand ces animaux y vivaient, et qu'il y a été témoin des importants cataclysmes dont il s'agit.

Cette conclusion, si importante et si opposée en même temps aux idées qui avaient eu cours jusqu'alors, avait besoin, pour prendre racine, d'être sévèrement contrôlée. C'est un avantage qui ne lui a pas manqué. En 1859, M. Falconet, vice-président de la Société géologique de Londres, s'étant mis au courant des découvertes d'Abbeville, en fit part à la Société, et détermina ainsi de nombreuses visites de géologues anglais dans le bassin de la Somme. Le 29 mai, une commission déléguée à cet effet

fit ouvrir en sa présence de nombreuses tranchées, et consacra plusieurs jours à leur étude. « Les résultats, dit M. Boucher de Perthes, ne furent pas moins concluants que les premiers. Ces messieurs retirèrent eux-mêmes des bancs ouverts devant eux de beaux échantillons fossiles et des haches nettement travaillées. Le chef de l'école géologique d'Angleterre, sir Charles Lyell, ne pouvait pas laisser passer cette question sans émettre son avis. Le 26 juillet 1859 il arriva à Amiens, et le lendemain à Abbeville. Comme les savants qui l'avaient précédé, il reconnut l'ancienneté géologique des bancs, leur état vierge, la présence de l'éléphant fossile et celle des silex taillés. Il rendit compte de ce voyage dans un discours prononcé, en septembre, dans le meeting de l'Association britannique. » La France ne pouvait rester en arrière. Sur les instances de M. Geoffroy Saint-Hilaire, qui depuis longtemps avait admis la vérité des observations dont il s'agit, M. Gaudry,

aide-naturaliste du Muséum, se rendit au mois d'août à Amiens et à Abbeville, et, après une sérieuse investigation des bancs diluviens, il lut à l'Académie des sciences un mémoire dont les conclusions étaient : « 1° Nos pères ont été contemporains du *Rhinoceros trichorinus*, de l'*Hippopotamus major*, de l'*Elephas primigenius*, du *Cervus somonensis*, d'un grand bœuf, etc., toutes espèces aujourd'hui détruites; 2° le terrain nommé *diluvium* a été formé, au moins en partie, après l'apparition de l'homme. »

La suite à une prochaine livraison.

LA NYMPHE A LA COQUILLE, DE COYSEVOX, DANS LE PARC DE VERSAILLES.

Dans cette imitation de l'antique, d'après la Vénus à la coquille, du Louvre, Coysevox a su rester lui-même,

c'est-à-dire homme de tact et d'inspiration, et éviter le mauvais goût de plus d'un sculpteur de son temps. Legros, par exemple, ayant à faire des copies d'antiques pour le parc de Versailles, et prenant leur admirable simplicité pour de la froideur, les contourna et les gonfla au point d'en faire parfois de ridicules pastiches.

Au contraire, Coysevox, à part les développements et amplifications nécessaires à son œuvre pour en faire un sujet de décoration approprié à la place qu'elle occupe, a conservé la simplicité charmante du modèle, en lui donnant même plus d'abandon, de grâce et de *farniente* dans la pose, plus de moelleux dans les contours : ce n'est plus, il est vrai, une divinité antique; c'est une charmante divinité du siècle de Louis XIV en tenue mythologique et maintien champêtre.

Quant à la statuette du Louvre, « sa conformité d'attitude avec la célèbre *Joueuse d'osselets* ne permet guère



La Nymphé à la coquille, par Coysevox, dans le parc de Versailles. — Dessin de Renaud.

de lui attribuer une autre action; mais l'air idéal de la tête qui, du reste, est rapportée, et les testacés qui jonchent le sol, semblent donner à cette statue un caractère mythologique qui, lors de la restauration du bras droit, suggéra l'idée de mettre dans la main une coquille au lieu des osselets. Cette statue se trouve représenter ainsi une nymphe plutôt qu'une Vénus. » (De Clarac.)

CARTES CÉLESTES.

Suite. — Voy. p. 18, 90.

Planche V. — Nous voici au vrai Lion, n° 28. L'étoile α est Régulus ou le Cœur du Lion de première grandeur. L'étoile β , qui est à la queue du Lion et tout près de la tête de la Vierge, était de première grandeur du temps de Ptolémée; elle n'est plus aujourd'hui que de seconde. Les Arabes la nommaient Sarcali. En remontant de Régulus à la tête et au muse du Lion, on passe par une très-brillante étoile qui est presque de première grandeur et marquée γ .

C'est l'étoile favorite de M. Struve, qui l'a beaucoup observée comme étoile double révolutive. On estime la durée de sa révolution à mille ans. La grande étoile est de seconde grandeur et la petite de quatrième, et l'éclat de la brillante rend les mesures de position très-incertaines. Du temps de Virgile et d'Horace, le Soleil était dans le Lion à l'époque des chaleurs malsaines de l'Italie. Les poètes ne tarissent pas sur l'influence désastreuse du Lion lorsqu'il reçoit en fureur le Soleil aux rayons perçants. Aujourd'hui le Soleil est au milieu des étoiles du Lion à la fin de l'été, et l'automne commence dans la Vierge, tandis qu'autrefois c'était dans la Balance qu'était l'équinoxe d'automne. Tout a rétrogradé d'une constellation. Dans quatorze mille ans d'ici, les constellations d'hiver seront les constellations d'été, et le Soleil, qui nous donne les chaleurs estivales quand il est dans les Gémeaux, nous les donnera quand il sera dans le Scorpion, lequel occupera dans notre ciel d'Europe la place que les Gémeaux y occupent aujourd'hui. Comme la configuration des étoiles n'a souvent aucun rapport à la figure qu'elles sont censées représenter,



Cartes célestes. — Planche V.

on dit souvent que les étoiles du Lion représentent une faucille de moissonneur dont le manche va de la queue du Lion au cœur, qui est Régulus, et dont le fer suit en ligne courbe les étoiles de la tête. Après le Lion, et au-dessus de la route du Soleil, dont les constellations forment ce qu'on appelle le Zodiaque, on trouve une grande

quantité de petites étoiles, n° 29, dont le galant astronome Conon fit une constellation appelée Chevelure de Bérénice. Cette Bérénice, femme et sœur d'un Ptolémée, avait consacré sa chevelure dans un temple en faisant un vœu pour son époux. La chevelure ayant été dérobée, et ce fait excitant beaucoup de bruit à la cour, Conon prétendit que cette belle chevelure avait été placée au ciel après le Lion et à côté de la Vierge. Le nom de Bérénice s'écrivait *Bérénice* ou *Béronique* en grec, et comme le *b* se prononçait *v*, c'est le nom actuel de Véronique que représente le nom de la reine d'Égypte. Entre la Chevelure de Bérénice ou Véronique et la Vierge, et dans l'aile droite de cette dernière figure, toute la région céleste est criblée de petites nébuleuses dont quelques-unes offrent de singulières conglomérations quand on les observe avec de puissants télescopes. Il semble que les étoiles de ces nébuleuses se soient rapprochées en roulant autour de la masse stellaire en spirale, ce qui a dû exiger un temps si long que notre imagination est tentée d'y voir l'éternité du passé, tout aussi difficile à concevoir que l'éternité de l'avenir. Il n'y a aucune étoile brillante dans cette constellation.

Au n° 30 de cette même planche est une longue constellation, la Vierge, couchée le long du Zodiaque, et dont le Soleil parcourt une petite partie avant l'équinoxe d'automne et l'autre partie après. L'étoile γ , au milieu du bras gauche, est une belle étoile double, dont la période a fort exercé les astronomes et les calculateurs. Vers 1836, une des deux étoiles a passé devant l'autre, en sorte qu'on ne voyait plus qu'une étoile simple; depuis elles se sont séparées de nouveau. Elles sont liées entre elles et font leur révolution à peu près en un siècle et demi.

Mais l'étoile principale de la Vierge, celle que, dans l'ancien vocabulaire astronomique, on appelait la *claire* de la Vierge, est l'Epi ou α que la figure tient de sa main gauche. Cette étoile était autrefois au-dessus de l'équateur, marqué ici par la ligne O, et c'est par son moyen qu'Hipparque découvrit que le ciel étoilé tournait sur lui-même en vingt-cinq ou vingt-six mille ans, de manière que les constellations zodiacales se succèdent l'une l'autre sur notre horizon en se transportant dans le sens de la marche du Soleil. La Balance, avant notre ère, était à la place qu'occupe maintenant la Vierge, de même que vers l'autre équinoxe les Poissons sont venus remplacer le Bélier, faussant ainsi tous les beaux vers des poètes, qui nous représentent le Bélier avec ses cornes d'or ouvrant l'année au printemps, et la Balance faisant les nuits égales aux jours au commencement de l'automne. C'est ce que fait la Vierge maintenant.

La suite à une autre livraison.

LE MARIAGE IN EXTREMIS.

1594.

Vers la fin du seizième siècle, avant que la mort d'Élisabeth eût réuni sous un seul roi (Jacques VI d'Écosse, 1^{er} d'Angleterre) les deux royaumes ennemis, la frontière qui les séparait, arène de déprédations continuelles, était habitée par des clans guerriers, dont les chefs turbulents ne vivaient que de rapines, ayant pour liste civile le butin et le pillage. De nombreux forts hérissaient cette lisière, et de ces sauvages repaires de maraudeurs, le plus pittoresque, je crois, est la tour, encore debout, qui domine l'étroite vallée de Harden (le ravin du Lièvre), gorge étroite, sombre, profonde, au fond de laquelle se précipite un ruisseau des montagnes qui va se perdre

dans la rivière de Borthwick, tributaire elle-même du Teviot. Le château, perché au bord d'une saillie de rocher, surplombe le précipice; et de ses fenêtres en ruine on distingue, loin au-dessous de soi, les nids de corbeaux accrochés aux cimes d'ormes décrépits, dont les racines plongent dans le torrent qui gronde au bas.

C'est dans cet âpre séjour que le laird de Harden, le vieux Watt, héros de tant de chants populaires, conduisit, en 1567, sa belle fiancée, Marie Scott, dont la grâce et les charmes ont été célébrés dans les poésies qui chantaient les vertus martiales de son maître et seigneur. Marie était surnommée la *Fleur de Yarrow*, et l'on assure qu'elle dut ce nom et sa renommée à la reconnaissance d'un captif anglais, un bel enfant, qu'elle avait arraché à la rude pitié des maraudeurs de son clan, au retour d'une de leurs sanglantes excursions dans le Cumberland. Le petit étranger grandit sous sa protection, et passe pour être l'auteur des meilleures chansons des *borders*, paroles et musique.

On dit que lorsque le dernier bœuf dérobé dans les pâturages anglais était dévoré, la Fleur de Yarrow plaçait sur la table de son époux un plat couvert, renfermant une paire d'éperons fourbis à neuf: avis au mari qu'il les fallait chauffer et pourvoir au prochain repas.

Un matin, le pâtre qui conduisait aux champs les troupeaux du village, en chassant les animaux devant lui, s'avisait d'appeler « la vache de Harden! » Le vieux chef l'entendit. « La vache de Harden! répéta-t-il. En sommes-nous donc descendus là? Par ma foi, ils diront bientôt « les « troupeaux de Harden! » En conséquence, il donna du cor, réunit ses guerriers, partit à leur tête, et reparut le lendemain, suivi de couples de génisses et d'un beau taureau moucheté. Chemin faisant, avant de traverser la frontière, il passa, de hasard, devant une superbe meule de foin. C'était juste l'affaire pour nourrir son nouveau bétail: aussi le prévoyant seigneur s'arrêta-t-il; mais les moyens de transport manquant, il fut contraint de prendre congé de la regrettable provende, et, poussant un profond soupir, lui lança en s'éloignant une apostrophe devenue proverbiale: « Sur mon âme! si tu avais seulement quatre pattes, tu ne resterais pas là longtemps! » s'écria-t-il. Comme le dit Froissart d'une autre horde de brigands féodaux: « Rien ne leur manquait, sauf ce qui se trouvait être trop lourd ou trop chaud. »

Le mariage du jeune et bel héritier de ce Watt si peu scrupuleux fut des plus singuliers. William Scott de Harden, c'était son nom, suivant les errements de ses aïeux, guerroyait et s'approvisionnait en deçà comme au delà des frontières. Il venait de faire une fructueuse expédition sur les terres d'un de ses voisins, le lord trésorier d'Écosse sir Gédéon Murray, lorsque ses gens, qui revenaient avec lui, furent surpris, attaqués; chargés de dépouilles, ils ne se purent bien défendre, et le jeune chef, tombant dans les mains de ceux qu'il venait de piller, fut conduit, chargé de fers, au château d'Ellisbank, maintenant tas de ruines écroulées sur les bords de la Tweed.

Du haut de la terrasse, sir Gédéon, à côté de sa châteline, regardait arriver son prisonnier, que ses gardes amenèrent enchaîné jusque sous un grand arbre servant de gibet, dont les branches patibulaires ombrageaient la porte de la forteresse.

— Que comptez-vous donc faire de ce jeune homme? demanda à son époux la dame qui contemplait le beau prisonnier.

— Ce que je compte en faire? repartit le féroce baron; je compte le pendre bel et bien, sur l'heure, comme un brigand pris en flagrant délit.

— Cela n'est pas digne de votre bon sens, sir Gédéon, reprit sa femme. Si vous mettez à mort ce jeune chef, vous commencez une sanglante et interminable lutte avec son clan, puissant et nombreux. N'est-ce pas, d'ailleurs, le pire usage qu'on puisse faire d'un homme que de le pendre ? Celui-là est jeune et bien fait, et nous avons trois filles à établir. Croyez-moi, agissez avec plus de prudence, et mariez-le à votre troisième fille, Meg à la grande bouche.

Le laird trouva l'avis sensé, car cette Marguerite à la grande bouche était si laide qu'il y avait peu de chances qu'elle pût trouver un mari. L'alternative fut donc offerte au pauvre captif, et d'abord acceptée avec joie ; mais quand il vit la belle, il se retourna vers l'arbre ; à l'aspect de la corde, il fit de nouveau un pas en arrière, puis une nouvelle révolution en avant ; enfin il ne se décida qu'après maintes hésitations à devenir l'époux fortuné de Marguerite Murray. Le contrat de mariage, écrit au moment même sur le parchemin d'un tambour, est encore dans les archives de la famille de Buccleugh. On assure que, devenue femme de Scott de Harden, Marguerite se montra tendre, affectionnée, intelligente, et fut une excellente épouse. Mais Walter Scott, le grand romancier, l'un de ses descendants, laisse entendre que les traces de la grande bouche furent visibles, chez les femmes de cette famille, durant plusieurs générations.

LE DÉCALOGUE DE LINNÉ (*).

1. Crois fermement, suivant ce qu'enseignent et le spectacle de la nature et l'expérience, en un Dieu qui a créé, conserve et gouverne le monde, qui voit, entend et sait tout, et en présence duquel tu es sans cesse.
2. Tu ne prendras jamais Dieu pour témoin dans une cause injuste.
3. Considère les desseins de Dieu dans la création. Crois que Dieu te conserve et te conduit chaque jour, que tout mal et que tout bien dérivent de sa loi sainte.
4. Ne sois pas ingrat, afin que tu vives longtemps sur la terre.
5. Garde-toi du meurtre. La faute dont les traces sont ineffaçables ne peut être pardonnée. Le meurtre n'est pas réparable, sinon par le meurtre.
6. Aie du respect pour la femme. Et toi, femme, ne trahis pas le cœur de l'homme.
7. Repousse le gain illicite.
8. Sois homme d'honneur et de parole sûre, chacun t'aimera.
9. Tu ne tendras pas de piège à ton prochain, de peur d'y tomber toi-même.
10. Ne cherche pas à fonder ton bonheur sur de viles intrigues.

JACQUES ARGYROPOULOS.

Jacques Argyropoulos, l'une des plus pures illustrations de la Grèce moderne, naquit au Phanar, le 24 février 1774, d'une famille ancienne émigrée en Occident après la prise de Constantinople en 1453, et qui revint plus tard se fixer en Turquie. Un membre de cette famille, Jean Argyropoulos, est cité au nombre des principaux auteurs de la renaissance en Italie, où il enseigna avec éclat la philo-

sophie à Florence et à Rome, et devint, au dire de Facciolati, recteur de l'Université de Padoue. Le goût des sciences et des lettres se transmet comme un héritage parmi ses descendants. A trente ans, Jacques Argyropoulos, continuant les traditions et la renommée de son ancêtre, s'était fait remarquer parmi cette pléiade d'écrivains et d'hommes politiques sortis du Phanar, et qui, mêlés dans toutes les négociations de la Porte avec les puissances européennes, formaient à Constantinople comme le trait d'union entre l'Orient et l'Occident. Comme tous les Grecs instruits de cette époque, il parlait et écrivait avec une égale facilité le turc, l'arabe, le persan, et les principaux dialectes de l'Europe, le français, l'italien, le russe, etc. A Paris, il n'eût point paru déplacé à l'Académie. Les effendis de Stamboul dissertaient avec lui comme avec un des leurs. La plupart des charges où un chrétien pouvait aspirer à cette époque, il les avait remplies tour à tour : d'abord secrétaire du patriarcat, agent (*kapou-kiuia*) des princes de Valachie et de Moldavie, enfin chargé d'affaires de la Porte à Berlin.

Il se trouvait depuis trois ans dans cette capitale lorsque Napoléon y entra en vainqueur après Iéna. L'empereur, touché à cette époque d'une vive sollicitude pour l'empire ottoman, qu'il devait sacrifier quelques mois après aux intérêts mobiles de sa politique, apprenant que l'envoyé de la Porte était sur le point de partir, lui remit une lettre pour le sultan Sélim, ainsi que le brevet de grand-croix de la Légion d'honneur, qu'il envoyait à son ambassadeur à Constantinople (Sébastiani). Par une distinction toute nouvelle, flatteuse pour l'ambassadeur, et qui était en même temps une cajolerie à l'adresse du sultan, il exprimait le désir que ce dernier, comme son *alter ego*, remit le brevet à celui à qui il était destiné. La cérémonie eut lieu avec une certaine pompe au *yali* (résidence d'été) impérial d'Aïnali-Kavak, en présence du prince Charles Callimachi, grand drogman de la Porte, et de Jacques Argyropoulos. Sélim prit le brevet et le présenta lui-même à l'ambassadeur en ajoutant la formule de politesse turque : « Dieu fasse qu'il vous soit de bon augure ! »

De grands événements, que nous n'avons pas à raconter ici, suivirent de très-près à Constantinople. La Porte, à l'instigation de Sébastiani, dont l'influence régnait alors sans partage, déclara la guerre à la Russie et à l'Angleterre. L'escadre britannique qui menaçait Constantinople fut contrainte, devant l'attitude résolue des Turcs, de repasser précipitamment les détroits. Argyropoulos prit une part notable dans ces événements, ainsi que dans les négociations qui en furent la suite, principalement à l'époque de la constitution provisoire des îles Ionniennes sous le protectorat de la Russie et de la Turquie.

Plus tard (je ne saurais fixer au juste la date), Argyropoulos devint grand interprète de la Porte. Un petit opuscule, très-peu connu en Occident, inséré dans le *Logios Hermès* (Mercure savant) de 1818, sous ce titre : *Catalogue chronologique des grands interprètes orthodoxes de l'empire ottoman* (en grec moderne), montre quelle était l'importance de cette charge, qui, depuis Panajotis et Maurocordato, les premiers titulaires (*), était devenue en quelque sorte l'apanage des grandes familles du Phanar. Le grand interprète avait non-seulement la direction des affaires étrangères sous l'autorité nominale du *reiss-efendi* (ministre des relations extérieures), mais encore la haute main dans toutes les affaires des Grecs établis en Turquie. Une telle situation permettait à Argyropoulos de servir utilement les intérêts de sa nation, et il n'y faillit point, non plus que ses devanciers. Plusieurs écoles, des hospices et autres établissements de bienfaisance y rent fondés ou

(*) Extrait de la *Nemesis divina*, manuscrit de Linné trouvé, vers 1840, dans la bibliothèque de feu le docteur Oerell, et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Université d'Upsal. C'est un recueil de conseils adressés par Linné à son fils. — Voy., sur la vie de Linné, la Table des vingt premières années.

(*) Voy. t. XXVI, 1858, p. 361.

améliorés par lui dans toute l'étendue de la Grèce turque ; il obtint pour les négociants grecs des lettres de privilèges (*bérats*) qui les assimilaient, sous le rapport commercial, aux sujets des puissances européennes les plus favorisées, au prix d'une modique rétribution fiscale, et seconda puissamment, par tous les moyens, cet élan vers le progrès qui s'était emparé des Grecs vers la fin du dernier siècle et qui les acheminait à la conquête de leur indépendance. Les puissances étrangères, que l'on voit déjà, peu après la mort de Soliman, chercher à l'envi à faire prédominer leur influence à Constantinople, tentèrent en vain de se l'attacher. Il repoussa toutes les offres brillantes qui lui furent faites pour se vouer au développement moral et littéraire de sa nation.

C'est dans cette vue et pour servir à l'instruction des jeunes Grecs qu'il publia sa traduction de l'*Esprit des lois*, citée par Rizos-Néroulos, dans son *Cours de littérature grecque moderne*, comme un modèle d'élégance. Il n'est pas moins célèbre par ses autres écrits, composés en langue turque. Son *Histoire de Russie*, imprimée en 1829 à Boulac (Alexandrie), par ordre de Méhémet-Ali, et à l'insu de l'auteur, est considérée comme un ouvrage classique, et Réchid-Pacha ne cessait d'en recommander la lecture et l'étude aux jeunes employés du *Terdjuman odaci* (Bureau des traducteurs), cette pépinière d'hommes d'État et de diplomates ottomans. Il composa également en turc un traité de géographie qui a eu trois éditions, et divers opuscules de circonstance, entre autres un mémoire sur



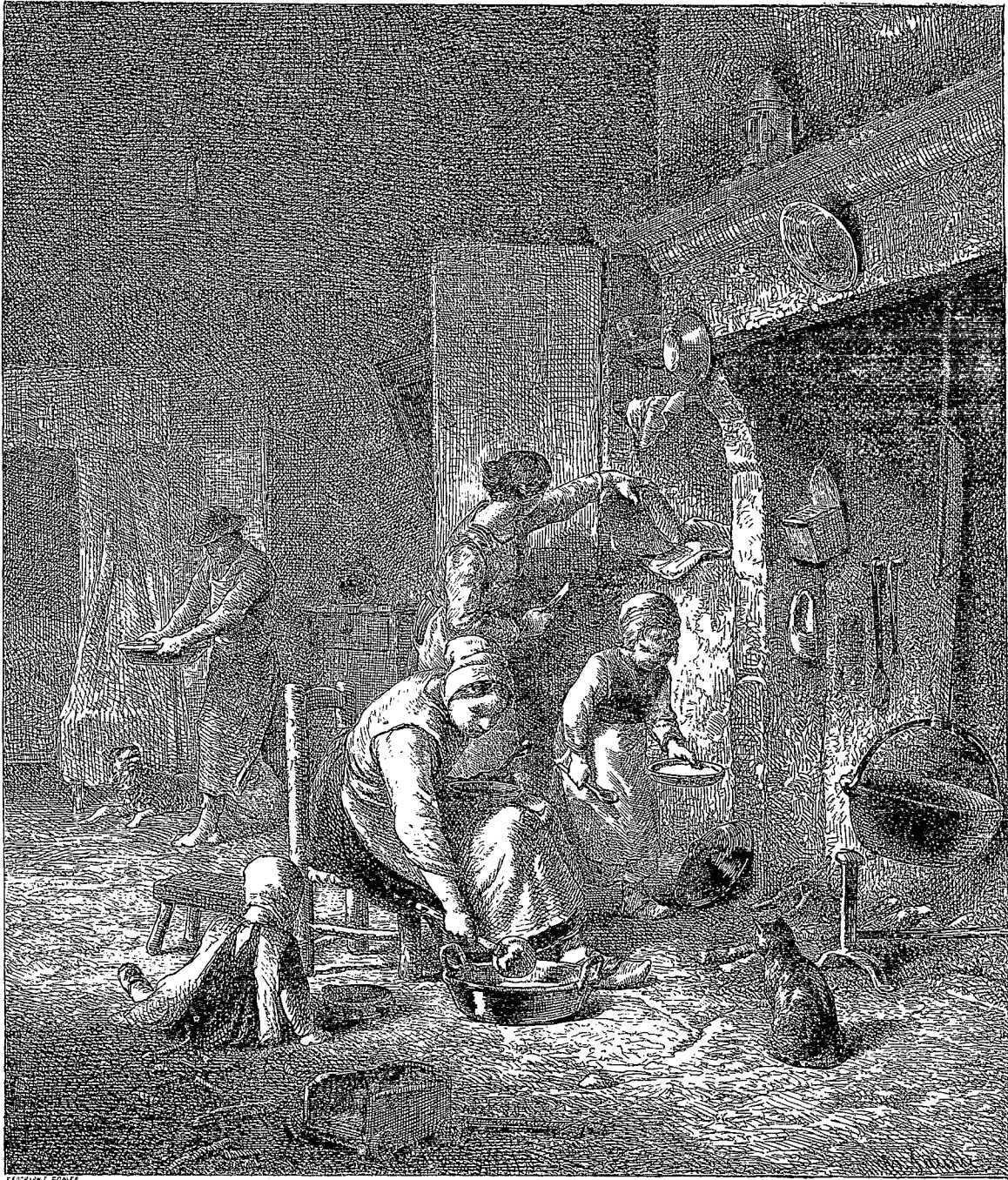
Jacques Argyropoulos. — Dessin de Chevignard, d'après une esquisse communiquée par M. Ubicini.

la légalité des quarantaines au point de vue de la loi musulmane, qui prépara l'introduction du régime sanitaire en Turquie.

Lors de la catastrophe de 1821, Argyropoulos, que son patriotisme et ses opinions libérales faisaient soupçonner de complicité avec les hétéristes, fut jeté en prison avec plusieurs membres de sa famille, puis transféré dans une ville de l'Anatolie où il fut interné. Son exil dura sept ans. Les événements avaient marché durant cet intervalle. La Grèce, aux trois quarts libre, était à la veille de faire reconnaître son indépendance. Argyropoulos comprit que sa place n'était plus à Constantinople, mais à Athènes. Aussi, lorsque le sultan Mahmoud l'eut désigné, en 1829, pour aller à Saint-Petersbourg régler avec la cour de Russie les suites du traité d'Andrinople, il n'hésita pas à quitter

la haute position qui venait de lui être rendue, et s'embarqua secrètement sur un bâtiment français qui le conduisit en Grèce. Là, sans se mêler aux luttes politiques, il continua à servir sa patrie par ses travaux et surtout par son exemple. Son antipathie pour les Bavares, le mariage de sa fille avec Alexandre Maurocordato, l'ancien président du conseil exécutif, devenu sous le roi Othon le principal chef de l'opposition, lui suscitèrent de continues tracasseries de la part du gouvernement. Il mourut à Athènes le 16 avril 1850, âgé de soixante-seize ans, laissant dans tout l'Orient la réputation d'un savant et d'un sage, le *sophos* des anciens. Ses Mémoires, encore inédits, promettent des révélations curieuses et d'un grand intérêt sur les événements auxquels il a été mêlé dans le cours de sa longue carrière.

LES GAUDES ET LE MAÏS.



Les Gaudes. — Dessin et gravure de Ch. Jacque.

« Dans la Bourgogne chaude, celle qui avoisine Mâcon, nous disait l'auteur du dessin que nous reproduisons, et surtout dans les régions sauvages, les paysans font, avec la farine du maïs, une bouillie cuite qu'ils mangent surtout le matin. Dans les chaumières pauvres de ces contrées si riches, où la cherté des fermages rend improductif le plus horrible labour, il est très-touchant de voir les familles patriarcales se réunir, et prendre en silence cette nourriture modeste. L'habitude et l'amour des traditions locales donnent aux *gaudes*, c'est le nom de ce mets national, une valeur sans doute un peu exagérée; les bonnes faiseuses sont citées dans le village. Je me serais, je l'avoue, aisément acclimaté au milieu de ces braves et

excellentes gens, qui rappellent encore l'adorable portrait qu'en fait Sterne dans le *Voyage sentimental*; leur bonne hospitalité m'a rendu plus pénible l'égoïsme qui étouffe la cordialité dans d'autres contrées de la France. J'ai réussi depuis à me faire accommoder des *gaudes*, et je les aime en souvenir d'eux. »

Des souvenirs personnels nous permettent d'ajouter à ce renseignement une comparaison toute naturelle entre les *gaudes* du Mâconnais et la *pâte* du Bigorre. C'est aussi une bouillie de maïs et un mets national. Dans les Pyrénées, la *pâte* est la principale nourriture des manouvriers. Chez uns de nos amis, propriétaire d'une métairie, on la faisait deux fois par jour, et souvent, pour la rendre

meilleure, la maîtresse la détrempait elle-même. Les plus pauvres délayent la farine crue dans l'eau froide ou chaude, et de cette façon, selon M. le docteur Costallat, de Bagnères, la pâte est malsaine et peut donner à ceux qui s'en nourrissent une très-laide maladie de peau, trop connue sous le nom de *pellagre*. Le mieux est de tourner la farine dans du lait chaud, après l'avoir fait légèrement roussir au feu. La pâte épaissie, coupée par morceaux, jetée dans la friture et mangée chaude, est l'un des meilleurs gâteaux à thé que nous connaissions. Au reste, le maïs est de plus en plus employé désormais dans la cuisine et la pâtisserie.

Dans les Pyrénées et le Languedoc, la pâte se faisait primitivement avec la farine de millet; elle se nommait *millas*: à en juger par le *millassou*, sorte de baba très-fin que l'on trouve chez les pâtisseries de Bagnères, elle ne le cédait en rien à la bouillie de maïs. Le *millassou* a quelque analogie avec le gâteau de riz; le millet s'y trouve en grains et simplement croulé. Maintenant le maïs a envahi toute la vallée de Campan, et c'est à peine si le guide nous montrait de place en place un petit champ de millet; bientôt cette culture en décadence aura disparu, et les oiseaux seront seuls à connaître le goût délicat du grain de mil. Mais ne pensez pas que nous gardions rancune au maïs pour si peu; il a trop de qualités pour craindre la comparaison avec les autres végétaux alimentaires, et le blé seul l'emporte sur lui par la finesse de son goût, la ductilité et la légèreté de sa farine. On ne fait guère de pain avec le maïs sans y joindre du froment pour le quart ou pour la moitié. Toutefois, le maïs peut suffire à la nourriture de l'homme, grâce aux fortes proportions d'azote que renferme son grain. Sous forme de gaufres, pâte, *polenta*, il nourrit quelques régions de la France, de l'Italie, de l'Espagne, de l'Égypte, de l'Amérique et de l'Asie. Avant maturité complète, il se mange cuit ou rôti. Il se boit aussi, et fournit aux Mexicains une liqueur estimée, la *chicha*; sa tige, en supprimant la fructification, suppléerait la canne à sucre. Les enveloppes de ses épis font des paillasses, et ses feuilles fournissent un papier à écrire qui est de bonne qualité sans devenir jamais très-blanc. Pour le rendement, il est supérieur au blé; en Pensylvanie, sa tige atteint cinq mètres de hauteur, et chaque épi compte huit ou dix rangées de cinquante à soixante grains chaque. Chez nous, il ne s'élève qu'à un ou deux mètres. Il produit, en Amérique, jusqu'à cent vingt-neuf hectolitres par hectare, cinquante-huit en Toscane, et en France quarante, quand le froment n'en donne guère plus de vingt-cinq. Sa culture, à vrai dire, exige de grands soins; il risquerait de ne pas mûrir si l'on n'ôtait pas les feuilles qui entourent l'épi; il se brise sous le vent et ne se relève plus. Rien n'est triste comme un champ de maïs encore vert, couché par la tempête, et qui se fane et pourrit; mais aussi, quelle moisson plus belle que ces gros thyrses de grains solides, vraiment dorés, et non plus fauves comme nos épis! Un poète dira qu'il manque au maïs ce frémissement de nos blés sous la brise et les ondes qui s'y dessinent soudain; que les jolis œillets lilas dont se couvrent les berges dans la vallée de l'Adour n'égale pas en gaieté les coquelicots et les bluets. Mais, pour couper court aux critiques, nous dirons que le maïs pousse où le blé vient mal. Il règne seul, avec le riz, sur la zone torride, et s'avance assez loin dans la zone tempérée. Dans l'est de la France, on le trouve au 45° degré de latitude nord.

L'Amérique et l'Asie se disputent l'honneur d'avoir produit le maïs. La question est encore pendante, ou plutôt le différend doit être divisé par la moitié. Si les premiers conquérants du Mexique ont assisté aux longues

processions des prêtres aztèques bénissant le maïs, un auteur chinois du quinzième siècle le décrit comme une plante indigène. Les Tartares le connaissaient depuis longtemps sous le nom de *maï-se-mi*, et il est probable que les Turcs envahisseurs l'ont apporté en Natolie; c'est ce qui semble démontrer le nom adopté par les Italiens et beaucoup d'autres à leur suite: *grano turco*, blé de Turquie. Il paraît avéré aussi que l'Inde cultivait le maïs, aussi nommé blé d'Inde. Enfin l'Afrique veut entrer en ligne avec l'Asie et l'Amérique; l'Égypte, le Sénégal, et sans doute les régions encore inexplorées de la zone torride, vivent en partie de maïs: un voyageur en a trouvé des grains à Thèbes, dans le cercueil d'une momie.

OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES.

MAL.

Dans un lieu déterminé, les éclipses de Soleil sont beaucoup plus rares que les éclipses de Lune, et cependant, dans chaque période de dix-huit ans, il y a pour la Terre entière quarante et une éclipses de Soleil et vingt-neuf éclipses de Lune. Cette contradiction apparente s'explique, suivant Arago, de la manière la plus naturelle, les éclipses de Lune étant visibles sur plus de la moitié de la surface de la Terre, tandis que les éclipses de Soleil ne le sont que sur une zone très-peu étendue, comme on peut le voir sur le dessin que nous donnons page 131; et cependant nous avons dû exagérer énormément les proportions de la zone plongée dans l'ombre de la Lune, pour permettre au lecteur de voir bien distinctement la forme des diverses courbes tracées par les différentes phases de l'obscurcissement à la surface de la Terre.

L'année 1863 est un peu au-dessus de la moyenne pour son contingent d'éclipses, qui varie, d'une année à l'autre, depuis sept jusqu'à deux. Mais elle est très-remarquable par la singulière distribution des quatre phénomènes que l'on observe successivement. En effet, nous aurons à décrire deux éclipses de Soleil et deux éclipses de Lune: chacune des deux éclipses de Lune arrive précisément quatorze jours après l'éclipse de Soleil qui la précède. En 1863 nous aurons donc deux fois la représentation des phénomènes qui se passeraient à chaque lunaison si la Lune se mouvait à très-peu de distance du plan de l'écliptique, ou, en d'autres termes, si le plan de son orbite était très-peu incliné sur le nôtre.

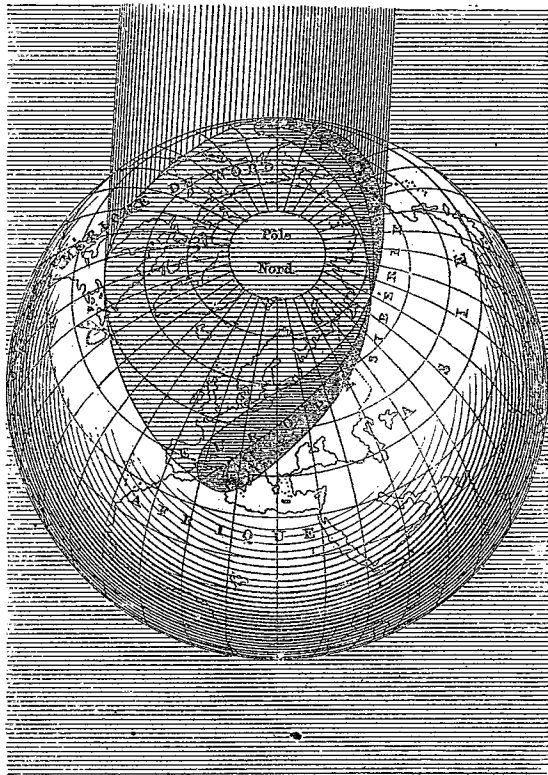
La première éclipse de Soleil de l'année 1863 sera visible à Paris, le 17 mai, à partir de 5 h. 58 m. du soir. Sa plus grande phase aura lieu à 6 h. 42 m. Mais en ce moment même l'obscurcissement n'offrira rien de bien remarquable, car la grandeur de l'éclipse pourra être représentée par 259 centièmes, le diamètre du Soleil étant pris pour unité. Il n'en est pas de même partout, et aux points terrestres situés dans une position plus avantageuse l'éclipse atteindra la grandeur de 86 centièmes, c'est-à-dire que l'obscurcissement dépassera l'effet produit par les plus gros nuages.

La portion de la Terre qui servira de théâtre à ce phénomène sera la partie septentrionale de l'Amérique du Nord, de l'Asie, l'Europe occidentale tout entière, excepté le sud de l'Espagne, et enfin le nord de l'Algérie.

Comme l'a très-bien fait remarquer M. Faye, Paris n'est plus un lieu propice pour se livrer à des observations sur la lumière zodiacale. La quantité de lumière que les usines, les gares, les magasins multipliés, les rues élargies et les boulevards nouveaux projettent de tous côtés prive presque complètement les habitants de la capitale d'un phénomène déjà trop rare dans nos climats. Cependant les personnes qui voudront fuir pendant quelques jours les embellisse-

ments de la capitale pourront peut-être contempler cette lueur poétique dans les brillantes nuits de mai.

Les contrées les plus favorablement situées pour la contemplation de ces feux admirables, ce sont, sans contre-dit, les hauts plateaux mexicains. En effet, à une altitude de plus de mille mètres, au-dessus de deux océans, les amis de la nature se trouvent placés sur une espèce d'observatoire naturel. Après avoir suivi la lumière zodiacale



La Terre sous l'éclipse de Soleil du 17 mai 1863.

jusqu'à ce qu'elle disparaisse dans le Pacifique, ils peuvent la voir surgir des eaux du golfe, faisant ainsi deux observations dont on ne peut jouir qu'à six mois d'intervalle dans nos climats. Espérons que quelques-uns de nos officiers de l'armée du Mexique voudront utiliser leur voyage en étudiant un des plus beaux et des plus mystérieux phénomènes que nous offrent les cieux. « Je ne comprends pas (a dit, il y a plus de cent ans, Mairan) par quel sort un objet qui touche de si près à l'astronomie moderne et à la physique céleste a été jusqu'à ce point négligé par les astronomes et les auteurs météorologiques. »

LES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Premier article.

On compte, pour porter l'évaluation au plus haut, quarante-sept espèces d'animaux domestiques. A première vue, en considérant que plus de cinquante mille espèces d'animaux sauvages partagent avec nous le séjour de notre globe, on pourrait croire que nous n'avons que médiocrement utilisé les ressources que nous offrait la nature; mais en réfléchissant à la multitude des variétés que nous avons su tirer de ce petit nombre de types primitifs, à l'énorme prépondérance que nous avons donnée à leur population comparativement à la population libre, enfin à la quantité et à la diversité des services auxquels nous les avons adaptés et habitués, on change bientôt d'avis et l'on s'incline

sans réserve devant l'admirable inspiration de nos ancêtres. Non-seulement ils ont eu l'idée d'adoucir les aspérités de la vie terrestre en y appliquant les animaux, mais ils ont réussi, au milieu de la foule confuse dont ils étaient entourés, à mettre justement la main sur les types qui, par la domestication et les modifications qui s'ensuivent, étaient les plus propres à devenir utiles. Bienfaiteurs inconnus des premiers âges, on comprend qu'ils aient été divinisés par la postérité reconnaissante à l'égal des exterminateurs des espèces hostiles.

Malgré tant de lumières, qui n'ont cessé depuis lors de se développer, il est bien remarquable, en effet, qu'il ne se soit rien ajouté d'essentiel au fonds primitif. Aujourd'hui même que la question s'est posée dans toute son étendue, il s'agit bien moins d'acquiescer des espèces nouvelles que d'améliorer, de varier, de propager d'une contrée à l'autre les espèces primordiales. Les problèmes du perfectionnement des races et de l'acclimatation possèdent partout la supériorité sur celui de la domestication proprement dite, tout ce que ce dernier problème renferme de capital étant réellement accompli depuis le commencement.

La comparaison du chiffre des espèces domestiques avec le chiffre des espèces sauvages cache donc une illusion. Ce qui nous reste à conquérir, si avantageux que ce puisse être, n'aura jamais qu'une valeur de second ordre en regard de ce que nous avons rencontré dans l'héritage de nos pères. Hors de là, l'imagination peut prendre son vol, atteler à nos chars, comme au temps de Bacchus, les tigres et les lions; nous poser, comme Ganymède, entre les ailes de l'aigle, ou, comme Amphion, sur la croupe du dauphin; plus encore, discipliner le règne animal tout entier et le ramener, comme dans l'Éden, aux pieds de l'homme. Mais il suffit, pour voir le rêve se dissiper, de mettre le pied sur le terrain scientifique: un simple coup d'œil sur le règne animal dans ses rapports avec l'homme fait sentir immédiatement l'étroitesse des limites dans lesquelles doit se renfermer l'expérience. Quoi qu'il arrive, le nombre des espèces utiles formera toujours, en regard des espèces indifférentes ou nuisibles, l'imperceptible minorité.

Ces conclusions ont assez de valeur pour mériter d'être justifiées. Outre son intérêt philosophique, l'étude du règne animal dans ses rapports avec l'homme satisfait d'ailleurs à la plus légitime curiosité. Nous vivons au milieu des animaux domestiques, nous avons affaire à eux tous les jours pour les services les plus élevés comme les plus familiers, et leur histoire nous est à peine connue. Nous ignorons communément en quel siècle, en quel pays l'homme a noué pour la première fois des relations suivies avec eux, et nous ne savons pas mieux ce qu'il nous est permis d'attendre de l'avenir que ce dont nous avons été gratifiés par le passé. Il est temps, cependant, de faire entrer ces données dans le domaine des connaissances vulgaires, et pour y réussir il n'y a pas de méthode plus simple ni plus sûre que de suivre pas à pas, de classe en classe, le système général des animaux. C'est ce dont nous allons donner l'exemple dans de rapides esquisses, que nous abordons sans autre préambule (1).

L'ordre des carnassiers n'a jusqu'ici fourni à l'homme que trois espèces: le chien, le chat et le furet.

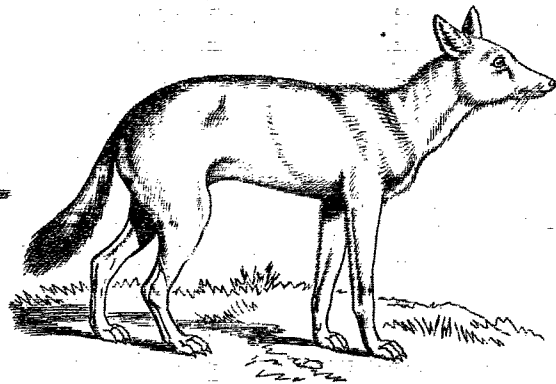
Le chien. — C'est le chien qui a le plus d'importance. Il est notre ministre à l'égard des autres animaux, tant pour conduire et protéger ceux qui nous appartiennent que pour nous aider à dépister et à capturer ceux qui sont

(1) On reconnaîtra sans peine que le fonds de ces études a été puisé dans les travaux du savant zoologiste Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, dont la perte est si universellement regrettée: c'est à sa vigoureuse initiative que toutes les questions d'acclimatation et de domestication doivent l'éclat avec lequel elles se présentent de nos jours.

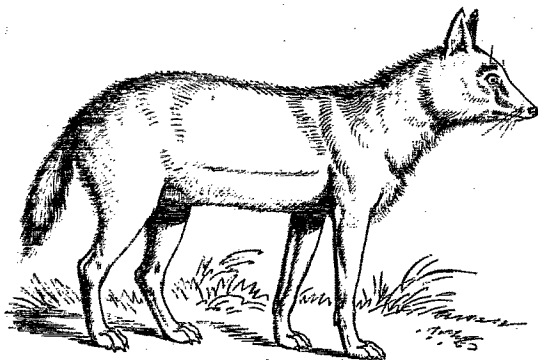
libres. Il est même notre auxiliaire à l'égard de nos semblables, et garde avec vigilance et courage nos biens et nos personnes. Il s'attache si étroitement à son maître qu'il lui offre tout au moins les apparences d'un ami, et dans bien des cas c'est là son unique rôle. Enfin il se prête à tant d'emplois que, sous les latitudes où la nature se refuse à l'entretien des autres animaux domestiques, il résume à lui seul tous leurs services, et dans des conditions de sobriété et de résistance aux intempéries pour lesquelles il est sans égal. Compagnon des misérables nomades qui hantent ces contrées, il les nourrit de sa chair, les habille de sa peau, et use ses forces à les charrier sur la neige.

La race canine paraît avoir été assujettie pour la première fois en Orient et dès la haute antiquité. On trouve témoignage de sa présence dans les plus anciens monuments, ceux de la Chine, de l'Inde, de la Perse, de l'Égypte; et comme les livres chinois le rangent parmi les animaux importés de l'étranger, on peut déjà conjecturer de là qu'il est vraisemblablement originaire de l'Asie centrale. Sa présence chez tous les peuples de la terre, même les plus sauvages, est aussi un indice de l'ancienneté de sa domestication, et l'on peut croire qu'il remonte aussi

verait plus nulle part. Mais les investigations de la science moderne ne permettent pas de douter qu'il ne provienne



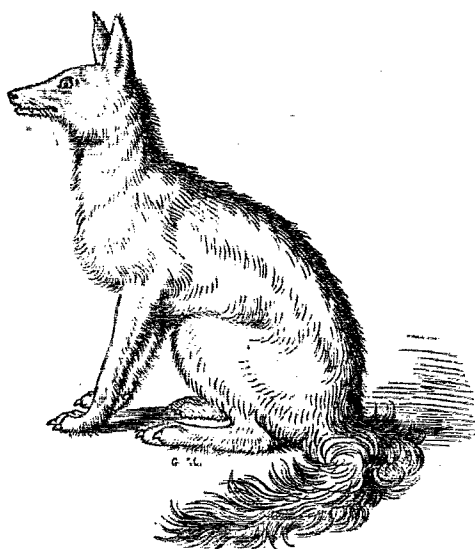
Le Chacal d'Abyssinie (*Canis simensis*).



Le Chacal d'Algérie (*Canis aureus*).

loin dans les âges du monde que les premiers chasseurs et les premiers pasteurs.

De quel type est-il issu? On s'était longtemps imaginé,



Le Chacal du Cap (*Canis mesomelas*).

sur la foi de Linné et de Buffon, qu'il devait provenir d'un type sauvage particulier qui, aujourd'hui, ne se retrou-

tout simplement du chacal. Le chacal est très-commun dans les pays où l'on est conduit à chercher l'origine du chien; il s'apprivoise avec la plus grande facilité; s'attache aussi fidèlement que le chien à son maître; ressemble tout à fait pour les formes, les couleurs, la voix, l'intelligence, l'ensemble des habitudes, aux races canines qui n'ont été que peu modifiées par la culture, à tel point même que, dans certains pays, chiens et chacals semblent encore ne faire qu'un; enfin il s'allie sans difficulté avec le chien en produisant des métis féconds. La diversité des espèces de chacals se rapporte aussi assez justement à certaines diversités primitives des races canines. Ainsi le chien des Hottentots est très-voisin du chacal *mesomelas*, qui vit à portée de ces peuplades; le chien des Américains est également très-voisin du chacal crabier, qui appartient au même continent; enfin le levrier, déjà familier à l'antiquité égyptienne, ressemble d'une manière frappante au chacal *simensis*, récemment découvert par les voyageurs dans les montagnes de l'Abyssinie. Il est évident qu'il ne saurait y avoir là de simples coïncidences.

Quelles que soient les diversités qui procèdent de l'origine, il est incontestable que celles qui proviennent de l'action exercée par l'homme sur le fond même de la race sont plus sensibles encore. Il semble que, comme aucune espèce ne soumet plus complètement tous ses actes à la volonté de l'homme, aucune non plus ne soit plus disposée à se modifier jusque dans son organisme et ses instincts sous l'influence du régime qu'il plaît à ce maître souverain de lui imposer. Certaines races de chiens, pour ne parler que de la taille, sont deux cents fois supérieures en volume à certaines autres; et si, au lieu d'être à l'état de domesticité, toutes ces races se présentaient à nos yeux à l'état sauvage, il est hors de doute que l'on verrait les naturalistes les ranger, dans leurs classifications, non pas comme les variétés d'une seule espèce, mais comme une série formant au moins une tribu. « Les différences apparentes, dit Cuvier, sont plus fortes que celles d'aucunes espèces sauvages d'un même genre naturel. »

Le chat. — Le chat domestique, incomparablement moins utile à l'homme que le chien, est aussi moins ancien et moins généralement répandu. Il n'a guère d'autre emploi que d'animer nos demeures, tout en les délivrant, grâce à un reste d'instinct carnassier, des petits rongeurs qui n'y prennent résidence que pour y vivre à nos dépens. On a cru pendant longtemps qu'il provenait du chat sauvage de nos forêts, et c'est une erreur qui a été accréditée par Cuvier lui-même. Mais une étude plus approfondie a

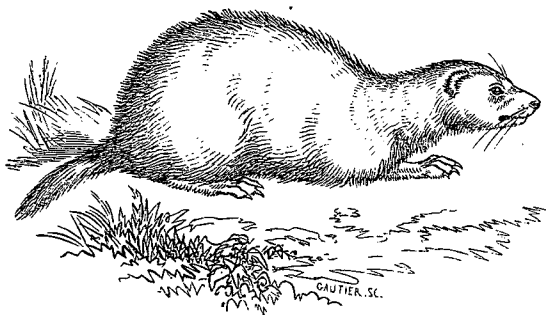
constaté entre les deux types des différences qui ont forcé de renoncer à ce sentiment. Notre chat est, selon toute vraisemblance, originaire d'Afrique. Les Égyptiens en possédaient une espèce exactement semblable, et comme ils s'en servaient, outre les usages communs, pour en faire un des symboles de leur culte, on en retrouve dans leurs sépultures sacrées des individus parfaitement conservés, avec lesquels la comparaison est facile. Or, d'une part, ces animaux sont les mêmes pour la coloration et pour la taille qu'un grand nombre de ceux qui habitent encore aujourd'hui nos maisons, et, de l'autre, il existe à l'état sauvage, en Nubie et en Abyssinie, une espèce particulière récemment découverte, le chat ganté, qui est manifestement la souche d'où proviennent les momies de la vallée du Nil. Donc c'est de cette contrée que le chat, par les communications de peuple à peuple, est arrivé peu à peu jusqu'à nous.

Rien n'assure toutefois que le chat des parties orientales de l'Asie, encore fort peu connu, provienne de la même souche. On sait que la Chine en possède deux races notablement différentes de la nôtre, laquelle n'a jamais varié entre nos mains que dans des limites fort étroites : l'une à queue courte, l'autre à oreilles tombantes. Peut-être ces deux races sont-elles dérivées directement d'espèces sauvages asiatiques sur lesquelles nous n'aurions pas plus de lumières que nous n'en avons, il y a quelques années, sur le chat ganté.



Le Chat ganté (*Felis maniculata*).

Le furet. — Le furet n'a qu'un rôle plus restreint encore que celui du chat. Aussi sa domestication est-elle moins ancienne. Elle remonte, selon toute apparence, aux derniers temps de la république romaine, alors que l'ex-



Le Putois (*Mustela putorius*).

cessive multiplication des lapins dans le midi de l'Europe fit chercher contre eux, au dire de Strabon, tous les moyens possibles de destruction.

Cet animal est tellement voisin du putois, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, que l'on ne peut guère douter qu'il n'en soit dérivé. Aussi a-t-on complètement renoncé à l'opinion de Buffon, qui le rapportait à une espèce africaine d'un genre tout différent, celui des mangoustes, aussi bien qu'à l'opinion d'autres naturalistes qui en cherchaient la souche dans une espèce sauvage qui n'aurait point encore été découverte.

C'est à ces trois termes que se réduisent jusqu'ici nos conquêtes dans l'ordre des carnassiers. Peut-être est-il permis, sans trop donner à l'imagination, de se représenter que la postérité pourra en ajouter quelques autres : le phoque, dont les mœurs sont si douces et qui s'apprivoise au point de devenir aussi obéissant que le chien ; la loutre, propre à jouer le même rôle pour la pêche d'eau douce que le phoque pour la pêche maritime, et déjà employée à cet usage dans certaines contrées de l'Orient, sans y avoir cependant donné naissance à une race domestique ; le guépard, charmant animal, parent lointain du chat, susceptible comme lui de soumission, et qui, dans l'Asie occidentale, est fréquemment dressé pour la chasse par les Persans et les Arabes. Que l'on fasse quelques pas de plus, que l'on amène ces animaux à se multiplier pendant une certaine suite de générations dans nos maisons, où dès à présent ils se montrent si disposés à vivre, et de nouvelles races domestiques auront pris place sous nos lois. Mais dussent-elles se produire en effet, il est évident qu'en comparaison de la race canine, qui revêt des formes si multiples et se prête à des services si divers, ces nouvelles races ne seraient jamais que subordonnées et ne déposeraient pas de sa prééminence celle qui jouit de l'avantage d'avoir été domestiquée la première.

LES NOUVEAUX MÉTAUX.

Deuxième article. — Voy. p. 102.

Les nouveaux métaux se distinguent des métaux anciennement connus par la difficulté de leur extraction, qui, le plus souvent, met obstacle à leur emploi. Leur conservation à l'air étant même communément difficile, leur existence est en quelque sorte éphémère, et ils ne présentent guère qu'un intérêt purement scientifique : c'est pourquoi, dans un résumé de quelques lignes, il devient inutile d'exposer l'histoire de chacun d'eux ; il vaut mieux en faire un choix, en se réservant de fixer l'attention sur les méthodes générales qui ont servi à leur extraction.

Il est digne de remarque que l'accroissement de nos acquisitions en métaux nouveaux a presque toujours été la conséquence d'un principe de découverte récente. Dès qu'on eut constaté l'aptitude de la pile voltaïque à détruire les plus puissantes combinaisons, en ralliant à chacun de ses pôles chacun de leurs éléments désunis, on se hâta de soumettre à son action les terres alcalines que l'on soupçonnait déjà de n'être que les oxydes de différents métaux. C'est ainsi qu'en Angleterre Davy réussit, aux applaudissements du monde savant, à en retirer des globules métalliques brillants. Son procédé consistait tout simplement à creuser une cavité dans une masse de l'une de ces terres, en ayant soin de faire plonger le fil de la pile du côté négatif dans un peu de mercure remplissant la cavité, tandis que le fil positif était mis en communication avec un point quelconque de la périphérie, naturellement mouillée par la propriété déliquescence de ces substances. Il en résultait un amalgame qui, après la volatilisation du mercure en vase clos, laissait un bouton du nouveau métal.

Par ce procédé, on obtint d'abord le potassium et le sodium, métaux si étonnants par leur éclatante blancheur, leur légèreté, leur fusibilité et leur combustibilité dans l'eau.

La pesanteur spécifique du potassium est seulement de 0,865, bien que son poids atomique soit de 4,89, supérieur, par conséquent, à celui de la plupart des métaux usuels, fer, cuivre, zinc, etc., qui ont une pesanteur spécifique huit fois plus forte. C'est là, dans l'ordre chimique, un fait extraordinaire qui prouve que les atomes de ce métal sont deux fois plus espacés entre eux, et qui justifie sa grande énergie chimique en même temps que la vaste étendue de la sphère d'activité de ses atomes. Le sodium, dont la pesanteur spécifique est 0,972, est presque aussi léger, mais son poids chimique est 2,87, presque deux fois moindre. La pesanteur spécifique du lithium est 0,593, mais son poids atomique est seulement 0,81.

À la réduction par la pile des principaux oxydes alcalins a succédé leur réduction par le fer d'abord et par le carbone ensuite ; mais la pile, le fer et le carbone se sont trouvés impuissants à réduire les terres hydratées insolubles dans l'eau et infusibles à l'état anhydre, comme les oxydes de magnésium, de glucinium, d'aluminium, etc. C'est pourquoi on a imaginé un procédé nouveau, qui a permis d'obtenir, par l'emploi du sodium et du potassium eux-mêmes, tous les métaux et métalloïdes jusqu'alors irréductibles. Ce procédé a consisté à substituer aux oxydes les chlorures qui, par leur fusibilité, donnaient prise à toutes les réactions. En effet, le sodium et le potassium, calcinés avec un chlorure quelconque, s'emparent du chlore et isolent toujours le métal ou le métalloïde qui s'y trouvait combiné. C'est ainsi qu'on a obtenu le glucinium, le silicium, le bore, le barium, le magnésium, l'aluminium, etc. Ces deux derniers métaux sont encore remarquables, comme le potassium, par leur légèreté ; mais, de plus, ils fondent seulement à la chaleur rouge : ils sont doués de malléabilité et sont assez ductiles pour être étirés en fils très-fins. Le magnésium est inattaquable à l'eau bouillante, et ses fils ont déjà été employés utilement comme combustible pour produire une lumière éclatante. Quant à l'aluminium, sa fabrication et ses emplois ont déjà acquis assez d'extension pour que nous le détachions de cet ensemble afin de lui consacrer un article spécial.

Après un tel succès, les chimistes pensaient n'avoir plus de métaux nouveaux à découvrir : ils avaient réduit toutes les substances du règne minéral, ou du moins ils le croyaient, tant ils étaient loin de se douter qu'il allait bientôt surgir une nouvelle méthode d'analyse qui devait les convaincre, par la vue même, de l'existence d'autres métaux nouveaux très-répandus dans la nature, mais en quantité si minime que les réactifs ordinaires et la balance de précision se trouvaient incapables de les faire soupçonner.

Cette nouvelle méthode a pris le nom d'analyse spectrale ; elle est basée sur la comparaison des rayons lumineux réfractés provenant des diverses espèces de flammes, et désignés en physique sous le nom général de spectres. Ces spectres se distinguent entre eux par la couleur et la position de certaines bandes brillantes fournies par le métal qui est introduit à l'état de sel dans la flamme, en aussi petite quantité que l'on veut. MM. Bunsen et Kirchhoff, inventeurs de cette belle méthode, avaient soigneusement établi le bilan de nos connaissances en métaux par la description du spectre particulier à chacun d'eux, lorsqu'ils s'avisèrent d'examiner, à leur tour, certains résidus d'analyses de minéraux rares : à leur grand étonnement, il y eut production manifeste de bandes brillantes se distinguant de tout ce qu'on connaissait par leur couleur et leur position, et ne répondant à aucun métal connu.

Dans ce nouveau genre de recherche, il existe une sorte

d'analogie avec la méthode suivie pour la découverte de nouvelles petites planètes, qui exige qu'on ait sous les yeux les éphémérides de toutes les planètes déjà connues ; la description du spectre particulier à chaque métal constitue en effet, dans ce cas, son éphéméride.

En présence d'une raie *bleue* et d'une raie *rouge*, caractérisées à la fois par leur éclat et par leur position, MM. Bunsen et Kirchhoff ont été amenés sans hésitation à la découverte de deux nouveaux métaux, auxquels ils ont donné les noms de *cæsium* et de *rubidium*, en commémoration de la couleur de leur raie principale. Leurs sels, bien caractérisés, ont fourni la preuve que ces métaux se placent nettement dans la famille du lithium, du sodium et du potassium. Enfin l'observation d'une raie *verte* spéciale dans le spectre de la flamme alimentée par les résidus de la fabrication de l'acide sulfurique par les pyrites de fer a fait soupçonner à M. Crookes un autre corps nouveau qu'il a isolé et nommé thallium, et qu'il présenta d'abord comme un métalloïde analogue au soufre ou au sélénium. Depuis, M. Lamy a réussi à séparer ce même corps en un lingot parfaitement métallique, ayant la pesanteur, l'aspect et la consistance du plomb, mais donnant un oxyde très-caustique et très-soluble dans l'eau, que la potasse même ne peut détacher de ses combinaisons.

Ainsi s'est trouvée formée une famille de six métaux alcalins au premier degré, qui présentent la série suivante, en les rangeant suivant l'ordre de leur poids atomique :

Lithium.....	0,81
Sodium.....	2,87
Potassium.....	4,89
Rubidium.....	5,31
Cæsium.....	7,68
Thallium.....	12,75

LES DENTS D'OR DE COUPANG.

Nos lecteurs connaissent la dent fameuse de l'enfant de Silésie, la grande merveille de l'année 1593. Le docteur J. Horst fit, comme on sait, un traité historique et philosophique sur cette célèbre machelière qu'il toucha, et dont le carat approchait du titre de l'or de Hongrie. Les savants du seizième siècle s'escrimèrent à qui mieux mieux sur ce prodige de la nature ; puis il se trouva un beau jour que c'était un produit de la charlatanerie, et qu'il fallait en faire honneur à un paysan du village de Weigeldorf (*).

Les dents d'or de Coupang ont moins de célébrité, mais elles ont divisé aussi de fort honorables savants de notre siècle. Il ne s'agit pas cependant ici d'un fait physiologique, il est question simplement d'un produit innocent de l'art, marque distinctive de certaines dignités. Ce ne sont pas les jolies filles de Coupang (et il y en a beaucoup, dit le grave Freycinet) qui portent ces dents métalliques, ce sont les radjas souverains de ces régions. Ils se font faire, pour l'admiration de leurs sujets, des dents d'argent et des dents d'or. On les place sur le devant de la bouche, afin sans doute d'accroître ainsi le charme d'un sourire accordé par les souverains malais. Péron fut le premier à décrire ce bizarre ornement ; mais, en dépit de sa science, le dentiste le moins expérimenté de Paris en eût mieux compris que lui l'innocent artifice : il n'y vit qu'une

(*) L'enfant silésien à la dent d'or avait pour père un charpentier nommé Muller ; sa mère se nommait Hedvig, et elle était originaire du duché de Breslau. Christophe Muller vint au monde le 22 décembre 1585. Grâce à une grossière supercherie, il fut bientôt l'objet d'une fructueuse exhibition, qu'on eut l'art, toutefois, de réserver pour les hautes sommités de l'Allemagne. Les gens de l'art y furent trompés les premiers, et la fourberie de la famille Muller se prolongea jusqu'à la fin du siècle.

application métallique, fixée au moyen d'un mastic, dont il regrettait, disait-il, de n'avoir pu découvrir la composition. Gaimard se montra plus ingénieux dans son examen. Selon lui, tout le secret se bornait à percer la dent et le métal, et à fixer celui-ci avec de petites goupilles de la même matière. « Pour obtenir plus de solidité, ajouta le savant naturaliste, on rive les pointes par derrière. » M. Duperrey faisait partie de la même expédition : il vit les dents d'or; il les examina avec la rigueur mathématique qu'il met, comme l'on sait, dans toutes ses observations. Selon lui, on devait mettre en doute la perforation de la dent, et il pensa, non sans raison, qu'on pouvait obtenir plus simplement le même résultat en introduisant les goupilles entre la dent d'or et les deux latérales. Nous ignorons si, avec les progrès de la civilisation, les belles dames de Coupang n'ont pas empiété sur les droits des radjas.

LA PHOTOGRAPHIE (1).

Suite. — Voy. p. 43, 78.

IV. — DE LA PERSPECTIVE.

Il ne s'agit pas, pour obtenir un portrait, de mettre l'instrument en face du modèle et d'en faire une épreuve telle quelle. Un portrait n'est bon qu'autant que certaines règles ont présidé à sa formation. Ces règles sont la base de tous les genres de dessin, et par conséquent doivent s'appliquer à la photographie; ce sont les *règles élémentaires de la perspective*. Sans doute, la construction elle-même de l'objectif les simplifie plus que quand nous ne sommes guidés que par notre œil pour faire obéir notre main, mais il en est qui restent indispensables et que nous allons essayer de faire comprendre.

Tout le monde sait que la perspective a pour objet de représenter sur une surface donnée, tableau, dessin, photographie, l'ensemble et les détails des objets extérieurs que la nature nous offre dispersés à des distances différentes et inégales de notre œil. Or la forme et la couleur sont les deux manières par lesquelles le monde extérieur

se manifeste à nos sens. Il faudra donc, dans la perspective, nous occuper de ces deux aspects qui donnent naissance à deux branches distinctes : — la perspective linéaire, qui applique les principes simples de la géométrie, et qui, pour la photographie, est donnée en partie par l'objectif; — en second lieu, la perspective aérienne, dont le photographe est beaucoup plus maître, tant à cause du procédé qu'il choisit que de l'éclairage approprié dont il dispose.

Le choix de l'angle visuel (on appelle ainsi l'espace embrassé par l'œil sans déplacement sur la ligne d'horizon) est ici une donnée invariable, puisque son amplitude est fixée par l'objectif; mais le choix de l'horizon rationnel est une donnée variable qui reste à l'artiste et qui est d'une grande importance, parce que, une fois cet horizon fixé, l'instrument donne le reste : par conséquent, si l'opérateur le fixe mal, tout est mauvais; s'il le choisit bien, tout est bon.

La ligne d'horizon, presque toujours fictive dans le portrait, doit se trouver à la hauteur de l'œil du dessinateur, et, suivant que ce dernier monte ou descend, cette ligne s'élève ou s'abaisse avec lui.

L'œil qui dessine, pour le photographe c'est l'objectif. Par conséquent le plan d'horizon réel ou fictif passera toujours par le centre de cet instrument, et s'élèvera ou s'abaissera suivant le mouvement ou la position que nous lui ferons prendre. Fait sans discernement, le choix de l'horizon rend difformes ou désagréables, difficiles même à reconnaître au premier coup d'œil, des objets que l'objectif a reproduits cependant avec une exacte vérité.

D'autre part, le point de vue étant le sommet de l'angle optique qui embrasse un objet (l'angle optique est celui formé par les axes principaux des deux yeux lorsqu'ils sont dirigés vers un même point), il est naturellement sur une ligne passant au centre de l'objectif, et dont le prolongement peut être marqué d'avance sur la glace dépolie comme point de centre de figure, qu'il suffira de placer alors avec intelligence sur l'image du modèle pour chercher et obtenir le meilleur effet possible.

La hauteur de l'horizon étant déterminée, le point de vue peut à volonté être placé sur chaque point de son étendue; mais, pour le photographe, il sera presque toujours

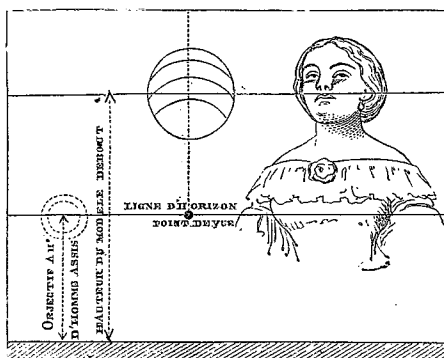


FIG. 7. — Point de vue trop en dessous.

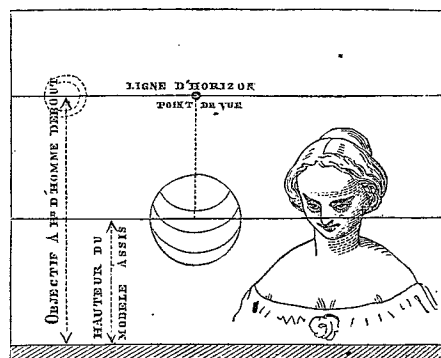


FIG. 8. — Point de vue trop en dessus.

central, afin qu'on puisse éviter les déformations. On a ainsi le point de vue principal en face du portrait, et comme

(1) Remarquons qu'il existe entre le daguerréotype et la photographie une différence essentielle. Le daguerréotype arrive directement à une épreuve *finale* ou *positive*, tandis que pour la photographie il faut obtenir d'abord une épreuve *inverse* de la nature, ou *négative*, qui sert à son tour à créer l'épreuve finale, ou *positive*, en nombre aussi grand qu'on le veut. Cette distinction indique donc entre ces deux procédés une dissemblance radicale.

On accorde au daguerréotype la finesse des lignes, un modelé merveilleux et une vérité saisissante; mais on lui reproche un miroitage fatigant et disgracieux, l'inconvénient de ne fournir qu'une image, enfin sa fragilité extrême et l'impossibilité d'épreuves un peu grandes.

A la photographie on doit reconnaître une finesse suffisante et au

nous avons dit que ce point est un des points de la ligne d'horizon, il s'élèvera ou s'abaissera avec elle.

delà, un modelé plus puissant, pas de miroitage, moins de poids, pas de fragilité, l'avantage de multiplier à volonté les épreuves et de les pouvoir faire aussi grandes que possible; mais on trouve dans la photographie une moins grande certitude de durée, par suite de la nature même de la feuille de papier et des produits qui forment l'image. En somme, elle a moins d'inconvénients et plus d'avantages : elle constitue donc un véritable progrès.

Résumons-nous. Deux grandes divisions scindent l'étude de la photographie : l'épreuve *négative*, qu'on appelle aussi, quoique improprement, *cliché*, et l'épreuve *finale* ou *positive*, qui est, en définitive, le but auquel on atteint et la forme sous laquelle la photographie se présente au public.

Si le modèle est assis, le photographe debout, ou, ce qui revient au même, l'objectif à hauteur des yeux du photographe debout, l'horizon passant beaucoup au-dessus de la tête du modèle, les lignes seront déformées, et la tête vue en dessus offrira un ovale trop court et des angles trop sail-



Fig. 9. — Préparateur nettoyant une glace.

lants. Le même effet se produirait en sens inverse (fig. 7 et 8) si, le modèle étant debout, le photographe était assis; l'horizon étant à mi-hauteur du sujet, l'ovale et les lignes du visage seraient nécessairement raccourcis et déformés.

En général, la ligne d'horizon doit varier entre la ligne des yeux et celle des seins; plus elle est basse, plus le portrait a grand air, mais plus il tend à se déformer. Il faut ici du goût et du jugement. Il ne faut pas perdre de vue que la ligne d'horizon que l'on voit ordinairement aux environs des genoux dans les portraits photographiés n'est pas la véritable, mais l'intersection du plan de fond avec le sol. Comme le fond est indispensable, de quelque couleur qu'on le choisisse, et comme il doit venir en même temps que le portrait, il s'ensuit qu'il forme une ligne d'horizon factice et de convention, placée d'autant plus bas que le modèle est plus près de lui. Si nous opérions en rase campagne, la ligne d'horizon remonterait tellement qu'elle se confondrait avec l'horizon réel, et se trouverait couper le modèle à la hauteur exacte que nous aurions choisie.

Le choix de la ligne d'horizon est aussi important dans les portraits que dans les paysages et les diverses scènes de la nature. En général, plus on voudra de développement, plus l'horizon s'élèvera; ce qui est rationnel, puisque alors on est censé monter avec lui et découvrir la plaine d'un point culminant. Cela n'est que bien rarement favorable à la photographie. En général, l'horizon placé au-dessous de la stature d'homme lui permet des effets plus gracieux.

V. — LE COLLODION. — LE LAVAGE DES PLAQUES.

Collodion. — L'on a donné le nom de *collodion* à une dissolution de coton-poudre dans un mélange d'éther et

d'alcool. Cette dissolution, de consistance sirupeuse et semblable à de la gomme, est, en quelque sorte, un papier liquide que l'on étend en couche très-mince à la surface d'une glace. Ce papier liquide contient les sels impressionnables à la lumière, est doué d'une exquise sensibilité, et, par cela même, exposé à une assez grande inconstance dans les résultats.

Cependant, avec de l'attention et de la pratique, on arrive assez vite à un ensemble de formules et de manipulations qui laissent peu de prise à l'imprévu. Il serait imprudent d'affirmer qu'en suivant les prescriptions que nous donnons aussi élémentaires que possible, on arrivera sans encombre au but; dans quelque science que ce soit, un résultat si heureux et si prompt n'est pas possible; le commencement fera des fautes; il les payera immédiatement, parce que les réactions chimiques ne pardonnent point, et s'accomplissent en dépit de nous-même. Méfiez-vous donc constamment de ce que vous manipulez, et, avant de mettre plusieurs corps en présence, réfléchissez deux fois plutôt qu'une, ce ne sera jamais du temps perdu.

Lavage des glaces. — Le nettoyage des glaces est une opération importante; car, avant toutes choses, il faut être certain que la surface sur laquelle on opérera ne sera pas une cause d'insuccès. Les glaces, qu'elles aient servi ou non, doivent être frottées doucement au moyen d'un chiffon imprégné de :

Eau.....	100 centigrammes cubes;
Cyanure de potassium.....	10 grammes;
Carbonate de potasse.....	15 grammes;

puis plongées dans une première eau.

Il faut éviter surtout de les froisser les unes sur les autres, parce que leur surface assez tendre se raye facilement, et qu'une surface rayée donne une image rayée au négatif. Les glaces, enduites comme nous avons dit, seront frottées soigneusement à la main dans cette première eau, qui devient savonneuse; puis elles seront mises dans une seconde, frottées une seconde fois de même; ensuite dans une troisième; enfin, essuyées avec un linge de coton fin et sans peluche, et mises dans leurs boîtes.

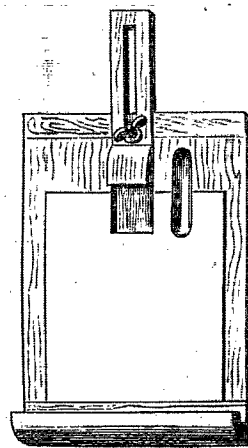


Fig. 10 — Châssis à nettoyer les glaces.

Au moment de faire l'épreuve, on fixe la glace sur un porte-glace (fig. 10), on la frotte (fig. 9) d'un peu d'alcool contenu dans un flacon dont le bouchon est traversé d'une plume; on étend et on sèche ce liquide avec un linge de coton usé très-propre et très-mince. Alors si, en hâlant sur la surface, on voit un léger nuage formé par l'humidité se retirer également, la glace est pure et prête à servir.

La suite à une autre livraison.

LA CASCADE DE GÉHART

(VOSGES).



La Cascade de Géhart (Vosges). — Dessin de Chauvel, d'après Bellel.

Les paysagistes contemporains font profession de s'inspirer directement de la nature; ils ont quitté les arbres de fantaisie, la verdure de convention, les moulins et les fabriques semés à tort et à travers, comme les ruines dans un jardin de Delille; cependant, ils n'en désirent pas moins atteindre le but suprême de l'art, qui est la beauté. Parmi les physionomies sans nombre des horizons, parmi

les sites des vallées et des montagnes, ils cherchent et trouvent des modèles : ils composent la nature en choisissant leur point de vue; au besoin même, transposant un rocher, un bouleau, un rayon de soleil, un souvenir, ils la corrigent et se l'assimilent pleinement. Ils peuvent aussi fondre entre elles diverses études rapportées de leurs voyages; toute combinaison leur est permise, pourvu que

les éléments en soient vrais et l'aspect vraisemblable. Mais il arrive très-souvent que la nature a prévenu tous les caprices de notre imagination; et, sans aller chercher la pureté des lignes en Italie, la bizarrerie des formes en Norvège ou en Laponie, la splendeur et l'ombre en Afrique ou en Natolie, beaucoup de nos meilleurs peintres rencontrent en France des tableaux tout prêts à être transportés sur toile; ils explorent, qui la Normandie aux grasses collines, qui le Morvan, les Cévennes, l'Auvergne plus poétique par ses montagnes que par ses habitants, qui la chaîne encore très-inconnue des Vosges: tel Français a vu Rome et ne connaît pas Fontainebleau; quand on sait que les cimes des Vosges se nomment ballons, tout est dit ou à peu près. Mais espérons que, d'ici à peu d'années, les travaux des dessinateurs et des peintres répandront chez nous la connaissance de notre pays et fourniront les matériaux d'une géographie pittoresque aussi féconde en beaux sites qu'une description de l'Italie ou de la Grèce.

La cascade de Géhart est située dans la vallée des Roches, à une heure environ de Plombières, lorsqu'on s'y rend en voiture; mais il faut y aller à pied pour goûter tout le charme de l'excursion. En sortant de Plombières par la promenade des Dames, vous laissez sur la gauche la route de Remiremont; sur votre droite s'ouvre un sentier couvert et très-boisé, qui mène au Moulin-Joli, ou plutôt aux ruines de ce moulin, but favori des promenades de l'impératrice Joséphine: ce qui reste des bâtiments n'offre plus rien de particulier; on voudrait là quelque roue arrêtée, des fleurs sur les murs crevassés et un vieux jardin à l'abandon, où les légumes et les roses retourneraient à l'état sauvage. Du Moulin-Joli, un chemin planté d'ormes, de frênes et d'érables magnifiques conduit à la vallée des Roches; là commence le plus épais d'une vaste et grandiose forêt de sapins et de hêtres, si serrés les uns contre les autres que le jour pénètre à peine le sombre tissu des rameaux. L'artiste éminent, M. Bellel, dont nous reproduisons le dessin, nous disait: « Rien n'est beau comme l'intérieur de cette forêt. »

Après une heure de marche sous bois, vous arrivez à une scierie placée sur la droite; et là où commence la route conduisant de la vallée des Roches à l'ancienne abbaye d'Hérival, vous traversez un pont rustique ombragé de hêtres et de mélèzes, dont les branches couvrent comme un berceau le sentier au bout duquel un poteau vous indique le chemin de la cascade.

C'est une route escarpée qui passe en face de la chute; en été, l'on risque fort d'y chercher en vain un filet d'eau: ni la hauteur, ni la beauté de la nappe ne caractérisent la cascade; mais le chemin est réellement merveilleux et le site a de quoi ravir l'artiste le plus exigeant. Des sapins gigantesques, les aînés de la forêt, ajoutaient encore autrefois à l'expression de solitaire majesté qui revêt ce lieu; mais le passage de la route en a fait des mâts de vaisseau peut-être aujourd'hui échoués sur quelque bord ignoré. La cascade est couronnée par le sommet de la montagne, et entourée par la forêt immense, dont les arbres embrassent de leurs racines les blocs monstrueux de granit roux et gris.

VOYAGE AU-DESSUS DE L'ATLANTIQUE (1).

Premier article.

Mon cher ami, pourquoi me blâmer? ne suis-je pas libre d'employer ma vie de la manière où je trouve le plus de chance d'être utile à moi et aux autres? Certainement

(1) Le hasard a fait tomber la correspondance suivante entre nos mains. Est-elle réelle? est-elle imaginaire?

il est possible que j'échoue, mais je n'échouerai pas sans mérite; car je ne survivrai pas à ma mésaventure, et ma personne même aura servi de gage au sérieux de l'entreprise où je me risque. Mais si je réussis, comme je l'espère, comme j'ai toute raison de l'espérer, quelle destinée! J'inaugure entre les deux mondes une voie nouvelle et pleine d'avenir; je complète l'œuvre de Colomb, et, pour mon coup d'essai, je me range d'un bond parmi les bienfaiteurs du genre humain. Oui, mon cher, voilà tout au juste l'ambition de votre ami, et je compte bien, avant quinze jours, vous avoir fourni la preuve qu'elle ne repose pas sur un vain rêve.

Sans doute, il eût été plus conforme aux lois de cette prétendue sagesse qui se nomme routine de continuer avec vous et nos braves camarades notre paisible et monotone existence des écoles; mais à quel avenir cela me conduisait-il? Je n'ai jamais eu grand goût, vous le savez, pour les professions régulières, et depuis notre sortie du lycée, vous, modèle de l'ordre et de la ponctualité, vous n'avez guère cessé de me sermonner à ce sujet. Mais chacun a sa voie en ce monde, et nos instincts, interrogés en conscience, suffisent pour nous avertir quand nous nous méprenons. Pour moi, bien que jusqu'ici les circonstances ne se soient guère prêtées à mes vœux, je me sens né pour les hautes aventures, et, en m'y jetant, je ne fais qu'obéir à ma vocation vraie. La mort de ma mère, en créant le vide autour de moi, a achevé de me mettre en pleine liberté à cet égard. J'ai perdu tout ce qui me liait au monde, et je me sens seul au milieu d'une fourmilière qui ne me connaît pas. J'ai des amis; mais, vous à part, que suis-je pour eux? Un compagnon; compagnon souvent maussade, absorbé, peu amusant. Et combien dureront leurs regrets? Le temps de fumer un cigare; et mon oraison funèbre sera bientôt faite! Les torts ont peut-être été de mon côté, et je ne récrimine pas; la préoccupation dans laquelle je vis m'a nuis en dehors des autres, et il est naturel que l'on m'ait jugé peu sympathique, parce qu'au fond j'avais plus à cœur le service du genre humain que la satisfaction des quelques individus jetés par le hasard sur mon passage. Quoi qu'il en soit, je me sens maître de moi, et s'il me plaît d'offrir ma vie à Dieu pour un intérêt élevé, Dieu seul est mon juge. Qu'il entre dans ses plans de me faire réussir ou de me faire échouer, il ne me tiendra pas moins compte de la droiture de mon intention, et j'ai foi que mon sacrifice sera récompensé, si ce n'est dans ce monde, auquel je ne tiens pas outre mesure; dans quelque autre du moins qui le vaudra bien.

Et d'où m'est venue, après tout, l'idée à laquelle je me suis voué? L'ai-je reçue de quelqu'un? M'y suis-je arrêté par calcul? Aussi loin que je puis remonter dans l'histoire de mes pensées, je la trouve présente. Du jour où j'ai entendu parler de l'ancien monde et du nouveau monde, je me suis demandé comment il pouvait y avoir deux mondes sur la terre. Si Dieu a mis ces deux continents à la surface du même globe, c'est qu'il doit exister quelque moyen commode de les réunir en un seul. De nos jours, la vapeur et l'électricité ont donné aux communications avec l'Amérique un mouvement dont je ne méconnaissais sans doute pas l'importance; mais là, comme partout, il est de toute nécessité d'arriver aux méthodes rapides, et puisque la mer ne s'y prête pas, il faut que l'atmosphère nous les fournisse. Ce n'est donc pas à la surface de la planète, comme pour les distances de terre ferme, c'est au-dessus que nous avons à chercher la voie. Et quelle différence! Il n'y a pas ici à la créer à force de dépenses et de temps; nous la trouvons toute préparée de la main de la nature, toute plane, toute coulante, munie même, comme les fleuves, de moteurs gratuits et d'une indéfectible énergie.

Voyez ! je m'embarque demain dans les vents alizés, plus tranquille dans ma nacelle que le nabab dans son palanquin ; je n'ai rien à faire qu'à me laisser porter, et dans quatre ou cinq jours au plus, Dieu aidant, je pose le pied sur l'Amérique, ayant ouvert un chemin que des milliers de voyageurs fréquenteront bientôt. Eh quoi ! dira-t-on aussi à mon sujet, ce n'était pas plus difficile que cela ? Non ; mais, comme pour découvrir le nouveau monde, il fallait s'aviser et oser.

Voilà, mon cher ami, pourquoi je suis à Palos ! Ne croyez point que ce soit par pure superstition que j'aie choisi ce point de partance : il était exactement dans les conditions que m'imposent les calculs de ma route ; mais je ne nierai point que je n'aie eu pour lui une certaine prédilection poétique. Il me plaît de me sentir, dès le départ, dans ce rapport avec l'illustre navigateur dont je me prépare à reprendre la trace, et mon imagination, si je lui permettais de telles licences, irait même, j'en conviens, jusqu'à se persuader qu'il naîtra de là quelque influence qui me portera bonheur. Du reste, mes apprêts sont entourés ici de tout le silence et de toute l'obscurité que j'ai souhaités. Ils marchent plus lentement que je ne l'aurais voulu ; mais mon entourage ne s'étonne pas outre mesure, car on a déjà vu à Séville des aérostats, et il s'est accredité ici que le mien est destiné à faire apparition dans une fête qui s'annonce pour ces jours-ci. Si donc un de ces matins on ne me retrouve plus, on pensera tout simplement que le vent a enlevé le saltimbanque avec sa machine pendant la nuit, et comme tout le monde est payé, il ne sera bientôt plus question de cette histoire. Quant à nos amis qui me croient en Bretagne, à canoter, tandis que je n'y suis allé que pour me défaire de mon petit héritage et réaliser les fonds dont j'avais besoin, il s'établira sans peine, si l'on n'entend plus parler de moi, que quelque coup de mer m'a chaviré ; et ma mémoire, si vous voulez bien me garder le secret, ne tardera pas à être ensevelie aussi complètement que ma personne. J'y tiens, car l'idée que je ne trouverais peut-être que le ridicule, après avoir visé au grandiose, me serait trop dure. Je sais comment procède l'opinion : que je réussisse, je serai un génie ; qu'un défaut dans l'étoffe de mon ballon vienne déjouer mes plans, je ne serai qu'un fou victime de son ambition et de sa suffisance. Aussi mon dilemme est-il inflexiblement posé : ou le néant, ou le succès ; et confiant en Dieu et dans l'immortalité, je suis prêt à l'un comme à l'autre.

Mais j'espère, j'espère ! Une voix secrète m'encourage ; et tout à l'heure, en voyant quelques flocons chassés par le vent d'est dans les hauteurs de l'air, je tendais, comme malgré moi, mes deux mains vers le ciel, et il me semblait que je m'enlevais déjà, et que ma course solitaire et triomphante commençait.

Un petit serin devenu aveugle ne se défend plus de ses compagnons de volière à coups de bec, selon l'habitude des oiseaux ; mais comprenant sans doute que ses coups porteraient dans le vide, il étend ses ailes et les bat vivement en tournant sur lui-même pour écarter l'ennemi ; et cette tactique est si bien calculée qu'elle ne manque jamais de réussir. ⁽¹⁾

LE CHATEAU DE COUCY

(DÉPARTEMENT DE L'AISNE).

Aucun reste du moyen âge ne donne de la puissance féodale une idée plus formidable que le château de Coucy ; aucun ne fait mieux comprendre ce que l'histoire nous

⁽¹⁾ Mme Marie Pape-Carpantier, *le Secret des grains de sable*.

raconte des hommes qui faisaient leurs demeures de semblables forteresses, incommodes voisins autant qu'ennemis redoutables, et qui se faisaient craindre parfois du roi même leur suzerain.

La masse imposante des ruines de Coucy domine encore, comme autrefois, toute la contrée. Bâti à l'extrémité d'un plateau qui s'avance, comme un long promontoire, entre la riche vallée de l'Oise et celle de l'Ailette, que sa fertilité a fait surnommer la *vallée d'Or*, le château est placé dans la situation la plus heureuse et la plus pittoresque, en même temps que dans la plus forte position militaire. Du haut de ses murs, le coup d'œil est admirable. Bornée au sud par les collines du Soissonnais et au nord par la forêt de Saint-Gobain, la vue est surtout étendue à l'est et à l'ouest : d'un côté, le regard, suivant dans la vallée le cours sinueux de l'Ailette, découvre de distance en distance des villages à demi cachés par les plis du terrain, et s'arrête au loin sur la haute tour du château de Pinon ; de l'autre on aperçoit Folembray, Trosly-Loire, Saint-Paul-aux-Bois, Blérancourt, Quierzy, et à l'horizon la ville de Chauny et les clochers de Noyon. La puissance des sires de Coucy s'étendait plus loin encore. Lorsque, à la mort d'Enguerrand VII, en 1397, ses deux filles se partagèrent sa succession, la baronnie de Coucy comprenait le comté de Soissons, les terres de Coucy, Marle, la Fère, Saint-Lambert, Origny, Saint-Aubin, Saint-Gobain, le Chastellier, Ham, Pinon, Montcornet en Thiérache ; cent cinquante villes ou villages et de nombreux châteaux en dépendaient. A diverses époques, les sires de Coucy avaient ajouté d'autres titres et d'autres domaines à ceux qui composaient leur bien patrimonial.

On peut faire remonter l'histoire de Coucy jusqu'à la conquête des Gaules par les Francs. Coucy se trouvait compris parmi les terres qui échurent en partage à Clovis vainqueur du Romain Syagrius, après la bataille de Soissons, en 486. Le roi franc donna ce domaine, ainsi que ceux de Leuilly et d'Anizy, à l'archevêque de Reims saint Remy, et Coucy resta la possession de l'église de Reims durant quatre cents ans. C'est au neuvième siècle que le premier château de Coucy fut construit par Hervé, archevêque de Reims, afin de défendre le pays contre les Normands, qui en avaient ravagé déjà les terres et mis la ville au pillage. Les habitants des campagnes environnantes vinrent se réfugier sous l'abri du fort ; les habitations groupées alentour sont devenues la ville qui porte encore le nom de Coucy-le-Château, tandis que Coucy-la-Ville, sans doute autrefois l'endroit le plus peuplé, n'est plus aujourd'hui qu'un village. L'église de Reims ne conserva pas le domaine de Coucy. Le château qui, dans l'intention des fondateurs, devait lui en assurer la possession, ne fit peut-être qu'en hâter la perte, en excitant l'ardente convoitise des seigneurs du voisinage, qui s'en emparèrent à plusieurs reprises. Les noms de la plupart de ceux qui possédèrent cette riche proie jusqu'au milieu du onzième siècle sont demeurés inconnus ; mais on sait qu'en 1059 le château et les terres qui en dépendaient appartenaient à un seigneur du nom d'Albéric, descendant, à ce que l'on croit, des anciens comtes de Vermandois, et qui fut la souche de la famille de Coucy. Son petit-fils Enguerrand, le premier qui ait rendu célèbre ce nom porté par plusieurs de ses successeurs, possédait, outre la terre de Coucy, la baronnie de Boves et le comté d'Amiens ; par son mariage avec Ade de Roucy, il devint encore seigneur de Marle et de la Fère. Cousin de Godefroi comte de Namur, proche parent de Baudouin du Bourg, qui fut roi de Jérusalem, le sire de Coucy était dès lors un des plus riches et des plus puissants seigneurs du royaume. La vie d'Enguerrand fut remplie par les guerres sanglantes qu'il

soutint, d'abord contre son cousin le comte de Namur, dont il avait enlevé la femme, puis contre son propre fils Thomas de Marle, presque aussi puissant que lui depuis que, par son mariage, il avait ajouté à la possession des châteaux de Marle et de la Fère, qui lui appartenaient en propre, celle du château de Montaigu. Thomas de Marle avait pris une part glorieuse à la première croisade; mais, à son retour de Palestine, il s'établit dans la forteresse de Montaigu, qui passait pour imprenable, et en fit un repaire où il se réfugiait et trouvait l'impunité, après avoir désolé par son brigandage tous les pays environnants. Ses meurtres et ses déprédations soulevèrent enfin contre lui tant de haines qu'un grand nombre de seigneurs se liguèrent avec son père et réunirent toutes leurs forces pour assiéger Montaigu. Thomas craignit de ne pouvoir résister à une si formidable attaque; il sortit du château pendant la nuit, avant que les tranchées fussent achevées, et courut implorer le secours du fils du roi de France, Louis, surnommé le Gros, qui régnait déjà sous le nom de son père. Ce prince contraignit les assiégeants à se retirer. Thomas de Marle ne conserva pas longtemps le château dont la libre possession lui était rendue : son mariage avec la dame de Montaigu, sa proche parente, qui lui avait apporté en dot ce château, était frappé d'excommunication; il se sépara d'elle pour épouser l'héritière des seigneurs de Crécy. Ce second mariage le rendit maître des forteresses de Crécy et de Nogent (aujourd'hui Novion-le-Comte); il recommença aussitôt ses pillages et ses violences.

On ne peut que difficilement se faire une idée de l'atrocité des guerres de ce temps. Les récits des historiens sont remplis des vengeances exercées tour à tour par Enguerrand de Coucy et par Thomas de Marle. Le père et le fils promenaient le fer et le feu dans toutes leurs terres, rongeant ou massacrant tous ceux de leurs malheureux vassaux qui tombaient entre leurs mains. Enfin, en 1115, un concile présidé par un légat du pape, et auquel prirent part les archevêques de Reims, de Bourges, de Sens et la plupart de leurs suffragants, s'assembla à Beauvais, déclara Thomas de Marle excommunié, dégradé des ordres de chevalerie et déchu de tous ses honneurs. Thomas, malgré cette sentence, continua de ravager les diocèses de Laon et de Reims. Sur ces entrefaites, Enguerrand vint à mourir. Thomas se hâta d'entrer en possession de l'héritage paternel; mais le roi de France, pressé par les évêques, s'était mis à la tête d'une armée; déjà il avait pris et rasé le château de Crécy. Il vint enfin mettre le siège devant Coucy, s'en empara, fit démanteler le château, et confisqua à son profit le domaine et la ville. Thomas de Marle n'obtint la restitution de ses biens qu'en affectant un profond repentir; mais, malgré ses promesses, à peine eut-il obtenu grâce qu'il se souilla de nouveaux crimes. Il fit assassiner Henri, seigneur de Chaumont, qui lui disputait le comté d'Amiens. Peu de temps après, des marchands qui passaient sur ses terres, munis d'un sauf-conduit du roi, furent dépouillés par ses ordres et faits prisonniers. Louis le Gros revint devant Coucy, annonçant qu'il obtiendrait une réparation éclatante de cette violation du droit des gens. Il était accompagné du comte de Vermandois, frère de Henri de Chaumont, et qui brûlait de le venger : Thomas de Marle, surpris dans une embuscade, reçut la mort de sa main.

Les successeurs de Thomas n'ont pas laissé dans l'histoire des traces aussi sanglantes. Enguerrand II, son fils aîné, n'est connu que par les éloges des écrivains ecclésiastiques, qui l'ont loué surtout de ses libéralités envers les églises et de la part qu'il prit à la croisade prêchée par saint Bernard; il y suivit, en 1148, le roi Louis le Jeune, et mourut en Palestine. Raoul I^{er}, fils d'Enguerrand, cou-

sin germain du roi Philippe-Auguste par son alliance avec Alix sœur du comte de Dreux, périt aussi dans la terre sainte. Il laissait plusieurs enfants fort jeunes encore, et sa veuve prit l'administration de ses biens immenses pendant la minorité d'Enguerrand III. C'est à elle que la ville de Coucy dut son établissement en commune. Dès le commencement du siècle, la ville de Laon, capitale de la province, avait conquis son affranchissement par une lutte longue et héroïque. Soissons, Vervins, Bruyères, Hirson, Marle, Anizy, Crépy, Vailly et un grand nombre d'autres villes, de villages même, avaient réussi successivement à s'élever en communes. Coucy n'avait pu même essayer de secouer la pesante domination de ses seigneurs. Grâce à la minorité d'Enguerrand III, ses habitants obtinrent enfin, en 1197, moyennant des concessions pécuniaires, une charte de commune, copiée sur celle de Laon, qui garantissait notamment leur liberté individuelle, et établissait un tribunal municipal chargé de la répression des délits; nul ne pouvait être contraint d'aller plaider devant d'autres juges, et le sire de Coucy lui-même, s'il avait quelque procès avec un habitant de la commune, devait se soumettre au jugement du maire et des jurés.

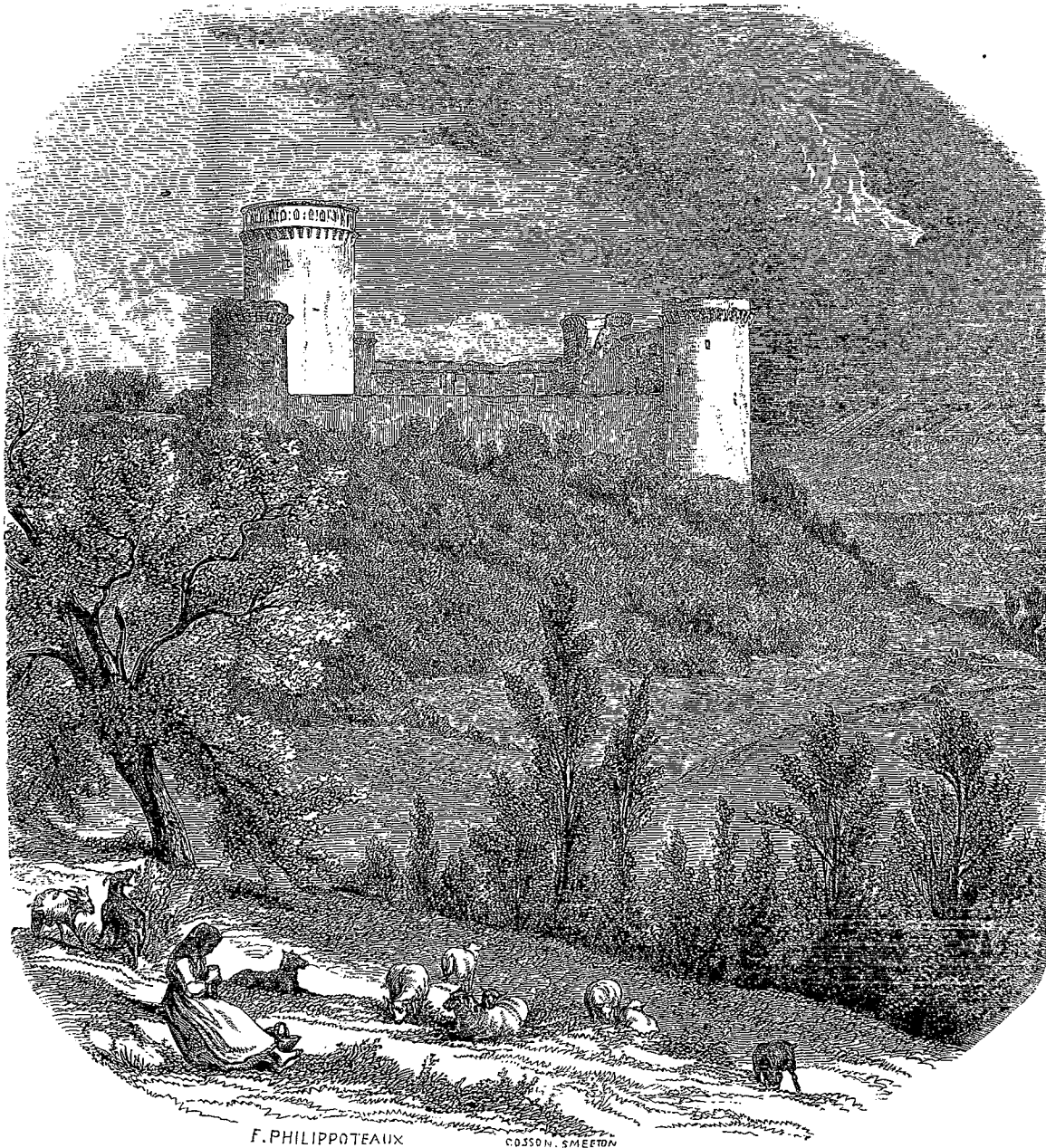
Si ces avantages n'avaient pas été accordés à la ville de Coucy par la veuve de Raoul, il est probable qu'elle ne les eût jamais obtenus de son fils parvenu à sa majorité. Enguerrand fut le plus puissant et le plus orgueilleux de ces seigneurs qui, ne pouvant consentir à reconnaître aucun pouvoir au-dessus du leur, prenaient le titre de *sires de Coucy par la grâce de Dieu*. Ce fut lui qui adopta cette devise connue :

Roy ne suis,
Ne prince, ne duc, ne comte aussy.
Je suis le sire de Coucy.

Un moment il se crut assez puissant pour pouvoir mettre la main sur la couronne de France. Il montra de bonne heure qu'il avait hérité de l'humeur guerrière de ses ancêtres. Il se ligua d'abord avec le comte de Rethel et le seigneur de Rozoy pour piller les terres qui dépendaient de l'église de Reims. En 1209, il prit part à l'expédition contre les Albigeois, et en 1214 il se signala à la bataille de Bouvines. Il eut ensuite de violents démêlés avec l'église de Laon, et se mit à ravager les terres du chapitre. Le doyen de la cathédrale ayant, par représaille, fait emprisonner quelques-uns de ses gens, Enguerrand accourut à Laon, enfonça les portes de la cathédrale et fit charger de chaînes le doyen. Il le retint deux ans dans un cachot, et ne le relâcha enfin que lorsque l'excommunication eut été lancée contre lui par le pape Honorius. Enguerrand avait épousé successivement Eustache de Roucy, dont il s'était séparé, puis Mathilde, fille de Henri duc de Saxe et sœur d'Otthon IV empereur d'Allemagne, et enfin, après la mort de celle-ci, Marie, fille du seigneur de Montmirail, qui lui apporta en dot la terre de Condé en Brie. Il recueillit ensuite par succession les seigneuries de Montmirail, Oisy, Crèvecœur, la Ferté-Ancoul, la Ferté-Gaucher, avec la vicomté de Meaux et la châtellenie de Cambrai. L'éclat de ces alliances, les accroissements de sa puissance et de sa richesse, portèrent au plus haut point l'orgueil du sire de Coucy, et ce fut alors qu'il crut pouvoir s'emparer de la couronne de France en entrant dans la ligue formée, durant les premières années de la minorité de saint Louis, par un grand nombre de seigneurs. On assure qu'il avait d'avance fait fabriquer une couronne et des ornements royaux dont il se parait devant ses courtisans. Ses menées furent déjouées par la politique habile de la reine mère, Blanche de Castille, et il fut contraint de prêter serment de fidélité entre les mains du roi, qui depuis parut toujours avoir ignoré ses projets.

« C'est à l'époque des rêves ambitieux d'Enguerrand III, dit M. Viollet le Duc ⁽¹⁾, qu'il faut faire remonter la construction du château magnifique dont nous voyons encore les ruines gigantesques. Le château de Coucy dut être élevé très-rapidement, ainsi que l'enceinte de la ville qui l'avosine, de 1225 à 1230. Le caractère de la sculpture, les profils ainsi que la construction, ne permettent pas de lui assigner une époque plus ancienne ni plus récente (il est entendu que nous ne parlons pas ici des reconstructions entreprises et terminées à la fin du quatorzième siècle). »

Ce château ainsi reconstruit est le type le plus complet d'une résidence seigneuriale au treizième siècle, assez différente de celles des siècles précédents. Le château du moyen âge avait commencé par être la *villa* romaine, la demeure du propriétaire rural, munie de défenses extérieures capables de résister à une attaque à main armée. « C'étaient ⁽¹⁾ des bâtiments isolés, destinés à l'exploitation, à l'emmagasiner des récoltes, au logement des familiers et des colons, au milieu desquels s'élevait la salle du maître ou même une enceinte en plein air, *aula*, dans laquelle se



Vue générale du château de Coucy. — Dessin de Philippoteaux.

réunissaient le chef franc et ses leudes; cette enceinte, à ciel ouvert ou couverte, servait de salle de festin, de salle de conseil; elle était accompagnée de portiques, de vastes écuries, de cuisines, de bains. Le groupe formé par tous ces bâtiments était entouré d'un mur de clôture, d'un

fossé ou d'une simple palissade. Le long des frontières ou sur quelques points élevés, les rois mérovingiens avaient bâti des forteresses; mais ces résidences paraissent avoir eu un caractère purement militaire, comme le *castrum* romain; c'étaient plutôt des camps retranchés destinés à abriter un corps d'armée que des châteaux propres à l'habitation permanente, et réunissant dans leur enceinte tout

⁽¹⁾ Dans son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*. M. Viollet le Duc, à qui nous empruntons les renseignements qui suivent, est aujourd'hui chargé de la restauration du château de Coucy.

⁽⁵⁾ Viollet le Duc, ouvrage cité.

ce qui est nécessaire à la vie d'un chef et de ses hommes. Nous ne pouvons donner le nom de *château* qu'aux demeures fortifiées bâties pendant la période féodale, c'est-à-dire du dixième au seizième siècle, demeures d'autant plus formidables qu'elles s'élevaient dans des contrées où la domination franque conservait avec plus de pureté les traditions de son origine germanique, sur les bords du Rhin, de la Meuse, dans le Soissonnais et l'Ile-de-France, sur une partie du cours de la Loire et de la Saône...

» Le château normand, au commencement de la période féodale, se distingue du château français ou franc : il se relie toujours à un système de défense territoriale, tandis que le château français conserve longtemps son origine germanique ; c'est la demeure du chef de bande, isolée, défendant son domaine contre tous et ne tenant nul compte de la défense générale du territoire...

» Il faut atteindre la fin du douzième siècle pour rencontrer le véritable château féodal, c'est-à-dire un groupe de bâtiments élevés avec ensemble, se défendant isolément, quoique réunis par une idée de défense commune ; disposés dans un certain ordre, de manière à ce qu'une partie étant enlevée, les autres possèdent encore leurs moyens complets de résistance, leurs ressources en magasins de munitions et de vivres, leurs issues libres soit pour faire des sorties et prendre l'offensive, soit pour faire échapper la garnison si elle ne peut plus tenir...

» Il se fit dans la construction des châteaux, au treizième siècle, une révolution notable. Jusqu'alors, ces résidences ne consistaient que dans des enceintes plus ou moins étendues, simples ou doubles, au milieu desquelles s'élevait le donjon, qui servait de demeure seigneuriale, et la salle, quelquefois comprise dans le donjon même. Les autres bâtiments n'étaient que des appentis en bois, séparés les uns des autres, ayant plutôt l'apparence d'un cantonnement que d'une résidence fixe. La chapelle, les réfectoires, cuisines, magasins et écuries étaient placés dans l'intérieur de l'enceinte et ne se reliaient en aucune façon aux fortifications. Il semblerait qu'au treizième siècle les habitudes des seigneurs et de leurs gens, plus civilisés, demandaient des dispositions moins barbares. Au treizième siècle, les services se relient davantage à l'enceinte même, que les bâtiments intérieurs contribuent à renforcer ; c'est seulement alors qu'apparaît le château sous le rapport architectonique.

» Le treizième siècle vit élever de magnifiques châteaux qui joignaient à leurs qualités de forteresses celles de résidences magnifiques, abondamment pourvues de leurs services et de tout ce qui est nécessaire à la vie d'un seigneur vivant au milieu de son domaine, entouré d'une petite cour et d'une garnison.

La fin à une prochaine livraison.

DERNIER DON DE LAVATER A SES AMIS.

Extraits. — Voy. p. 52.

— Quel est le plus saint ? Celui qui, avec une entière humilité, aime et respecte la Divinité jusque dans le dernier de ses semblables, et s'oublie à tout moment pour les autres, sans jamais se souvenir de cet oubli.

— Quel est le sage, si ce n'est celui qui sait toujours distinguer avec sûreté la bonté de la faiblesse, l'illusion de la croyance, le sentiment de l'affectation, la modestie de la timidité, l'entêtement de la fermeté, l'orgueil d'une noble confiance en soi-même ?

— L'entêtement est la force des faibles. La fermeté fondée sur des principes, sur la vérité et le droit, l'ordre

et la loi, le devoir et la générosité, est l'entêtement des sages, des hommes supérieurs, des héros.

— Sois juste pour les injustes, équitable envers ceux qui ne le sont point, fidèle aux perfides, généreux pour les lâches, et tu accumules en toi une grande force pour croire à la durée de ton âme, pour te faire un Dieu bienveillant et un ciel plein d'aménité, pour espérer même là où il n'y a plus d'espoir pour les âmes vulgaires.

— Le coin dont tu marques le présent marque aussi ton avenir.

— Je n'ai point connu d'homme qui, sans croire à la Divinité et à l'avenir, fût aussi humble et aussi courageux qu'il l'eût été avec ces croyances.

— Heureux le cœur auquel Dieu a donné assez de force et de courage pour se suffire à lui-même, pour trouver son bonheur dans la simplicité et dans le bonheur des autres.

— Qu'est-ce que l'élévation de l'âme ? Un sentiment prompt, délicat, sûr, pour tout ce qui est beau, tout ce qui est grand ; une promptitude de faire le plus grand bien par les meilleurs moyens, une grande bienveillance alliée à une grande force et à une grande humilité.

— Que dois-je à mon siècle, à ma patrie, à mes voisins, à mes amis ? Telles sont les questions que l'homme vertueux s'adresse le plus souvent.

— Un homme vraiment bon est inépuisable en bonne volonté et en belles pensées pour faire plaisir aux autres.

— Celui qui a le cœur bon ne se moquera jamais des fautes sans malice que peut faire un homme pur, et qui lui-même ne juge pas avec sévérité.

— Ah ! combien de souffrances ne s'épargnerait-on pas quelquefois par une seule abstinence, par un seul *non* répondu avec fermeté à la voix de la séduction !

— Une vie morale, spirituelle, religieuse, excite aussi dans les autres des idées morales, spirituelles, religieuses.

— Cherche à mettre dans chaque vase ce qu'il peut contenir selon sa nature ; mais garde-toi de le surcharger et de le briser.

— Celui qui sait distinguer avec précision ses besoins réels de ses besoins factices, et les besoins réels des autres de leurs besoins factices, est déjà fort avancé dans la connaissance de soi-même et dans celle des hommes.

— L'homme qui aime de tout son cœur la vérité aimera encore davantage celui qui souffre pour la vérité.

— Si la vertu ne te paraît pas aimable dans ton ennemi, et le vice haïssable dans ton ami, peux-tu dire ou penser que tu aimes la vertu ou que tu hais le vice ?

— L'homme vraiment grand sait placer dans le cœur et dans l'esprit de tous ceux qu'il approche des germes de vertus et d'idées que chacun développe selon ses facultés, et qui concourent toutes à l'avancement du bien de l'humanité.

— La véracité est la qualité la plus rare des hommes de génie, des savants et des gens d'esprit. Elle est en même temps la qualité la plus révéree, même par ceux qui la possèdent le moins.

— Celui qui parle toujours, et celui qui ne parle jamais, est également inhabile à l'amitié. Une belle proportion entre le talent d'écouter et celui de parler est la base des vertus sociales.

— Le véritable ami de la vérité et du bien les aime sous toutes les formes ; mais il les aime davantage sous la forme la plus simple.

— Le plus grand homme est celui qui pense et qui veut le bien avec la plus grande ardeur, et qui est en même temps plus humble que tous ceux qui ne veulent pas le bien et ne sont pas capables de l'exécuter.

-- Celui-là est incapable d'une action vraiment bonne, qui ne sent pas un plaisir intime en contemplant les bonnes actions des autres.

-- La vie d'un homme vraiment bon consiste dans la jouissance perpétuelle du commerce des bons, dans la recherche du bien et dans la contemplation de la bonté.

-- Toute sagesse, toute vertu, toute religion repose sur le principe que le bien doit faire place au meilleur, l'agréable à l'utile, le beau au sublime.

-- Tout ce qui ne rend pas ton esprit et ton cœur plus forts, plus actifs et plus ardents pour le bien, ne vaut pas la peine d'être désiré avec ardeur, ni par le cœur ni par l'esprit.

-- Les âmes nobles aiment l'ami futur dans l'ennemi présent.

-- Ménage-toi toujours les moyens du retour vers les sentiments affectueux.

-- Ne hais personne qui sait aimer et qui aime, quand même tu ne serais pas encore aimé de lui; son amour ne t'échappera pas si tu en es digne.

-- Quand la Divinité a de la bienveillance pour un homme, elle lui apparaît sous les traits d'un ami fidèle.

-- Comment un homme sage et humain peut-il se laisser entraîner à des jugements durs et hasardés sur des hommes sages et bons? A quoi la sagesse et la bonté seraient-elles utiles, si elles n'étaient pas employées à la défense de la sagesse et de la bonté quand cette défense est nécessaire?

-- Nous ne pouvons croire aux expériences et aux projets des grandes âmes que lorsque nous en avons eu nous-mêmes de semblables.

-- Demande-toi souvent si ce que tu ne crois pas ne repose pas sur les mêmes principes que ce que tu crois.

-- L'homme qui, lorsqu'il est seul et sans témoins, est le même qu'en public, est presque toujours un honnête homme.

-- Qui est-ce qui ne loue ou ne blâme pas quelquefois, sans s'en apercevoir, en d'autres, ses propres qualités?

-- Ne crois pas qu'un livre soit bon si, en le lisant, tu ne deviens pas plus content de ton existence, s'il n'enflamme pas en toi des sentiments plus généreux.

-- N'enlève à personne des opinions qui le rendent heureux, si tu ne peux pas lui en donner de meilleures.

-- L'homme qui n'aperçoit pas le bien dans les autres n'est pas parfaitement bon lui-même. ⁽¹⁾

LES THÉÂTRES DE BERLIN

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Sous le roi de Prusse Frédéric, qu'on appelle le Grand, il y avait trois théâtres à Berlin : l'Opéra, le Théâtre-Français, le Théâtre-Allemand. L'Opéra attirait un grand nombre de spectateurs; on louait la beauté de sa salle, l'agrément de ses chants, de sa danse et de ses décorations. Le Théâtre-Français, selon le témoignage des voyageurs, n'offrait qu'un triste spectacle, même à ceux qui aimaient et comprenaient notre répertoire tragique et comique. Frédéric, qui désirait répandre le goût de la littérature française, lui allouait cependant chaque année une subvention considérable; mais il était peu secondé par les Berlinoises, que Sa Toute-Puissante Majesté ne pouvait, après tout, contraindre à venir s'ennuyer devant des pièces

⁽¹⁾ Lavater n'avait fait imprimer ces sentences, écrites en allemand, que pour les distribuer à ses amis. La traduction en a été publiée seulement après sa mort, en 1805.

mal jouées; car il ne paraît pas que la troupe française eût beaucoup de mérite. Si, de temps à autre, quelque grand acteur venait de France, il ne faisait que passer et jouait plutôt à Potsdam qu'à Berlin. Lekain, par exemple, donna plusieurs représentations devant la cour. La première fois, le roi, qui l'avait observé et étudié très-attentivement, sa lorgnette constamment braquée sur lui, avait déclaré qu'il était exagéré, outré, détestable; la seconde fois, il eut la bonne foi d'exprimer quelque doute et de reconnaître certaines qualités au célèbre tragique; la troisième fois, enfin, il confessa qu'il l'avait mal jugé, et il n'en parla plus qu'avec enthousiasme. Aufresne joua aussi, et même avant Lekain, ses meilleurs rôles tragiques sur le petit théâtre de Potsdam. Ce n'était pas un acteur ordinaire : il aimait et cherchait la simplicité. Toutefois, il n'avait été d'abord que très-peu apprécié de Frédéric, qui s'était même conduit une fois vis-à-vis de lui d'une manière fort ridicule. Il l'avait fait venir dans son cabinet et lui avait demandé de réciter quelques scènes; quand l'acteur eut satisfait à son désir, Frédéric prit un volume de Racine et, à son tour, déclama une centaine de vers. Aufresne partait le soir même pour Saint-Petersbourg; il s'attendait à quelque marque de la satisfaction royale : ne voyant rien venir, il exprima son désappointement devant un des seigneurs de la cour, qui en alla parler au roi; mais celui-ci feignit l'étonnement et s'écria : « Quoi ! ne lui ai-je pas rendu vers pour vers, jeu pour jeu ? Nous nous sommes donné le spectacle l'un à l'autre. Nous sommes quittes. » Cependant il condescendit à envoyer en présent à Aufresne le volume de Racine dont il avait daigné déclamer, plus ou moins royalement, quelques scènes. L'année suivante (1775), Frédéric écrivit à Voltaire : « Nous avons eu Aufresne, dont le jeu noble, simple et vrai, m'a fort contenté. »

Le Théâtre-Allemand de Berlin n'était pas probablement de beaucoup supérieur au Théâtre-Français. Les voyageurs nos compatriotes, qui ne faisaient que l'entrevoir en traversant Berlin, et qui d'ailleurs ignoraient presque tous la langue du pays, déclarent nettement dans leurs relations que ce qu'on y jouait était le comble de l'horreur et du ridicule. Il est vrai que les Allemands jouaient déjà les pièces de Shakspeare sans les modifier, et qu'en ce temps-là Voltaire lui-même ne parlait de Shakspeare que comme d'un bouffon barbare; aujourd'hui encore le public parisien a peine à supporter la représentation fidèle d'une seule des œuvres de ce grand génie. Les drames allemands n'étaient pas plus de nature à plaire au goût français; pour la plupart, ils étaient conçus, composés, écrits et joués avec la même liberté que les drames anglais. Parmi les acteurs allemands de Berlin, quelques-uns, cependant, avaient un talent remarquable, notamment Eckhof, mort en 1778, et que ses contemporains avaient honoré du surnom de *Roscini*, et d'autres, tels que Stephani, Schroder, Brockmann, etc. Ifland, né en 1759, ne débuta qu'en 1777, à Gotha, avec Beck, et ne vint jouer à Berlin qu'en 1794; à cette dernière époque, la vérité historique commençait à être beaucoup plus observée dans les costumes de théâtre en Allemagne, et on n'y aurait pas figuré les princesses et les dames de la cour d'un roi de Danemark du moyen âge avec des coiffures à la Marie-Antoinette. Il semble donc que la date de cette représentation d'*Hamlet*, qui avait fait assez d'impression sur le public pour mériter que le souvenir en fût conservé dans une estampe, ait dû être antérieure au séjour d'Ifland dans la capitale de la Prusse. Peut-être était-ce Eckhof lui-même qui jouait le rôle d'*Hamlet*. Toutefois la relation comique que fait Ifland d'une représentation d'*Hamlet* sur le théâtre de Gotha, en 1777, nous apprend qu'Eckhof jouait, cette fois du

moins, un rôle beaucoup moins important que celui du jeune prince. Ce récit semble autoriser à croire que l'art des comédiens allemands était, en ce temps-là, un peu naïf, tout au moins sous le rapport de la mise en scène.

« On donna *Hamlet*. L'acteur qui remplissait ce rôle s'arrête, glacé d'épouvante, à l'approche de l'Esprit. Eckhof, qui le représentait, entre en scène. Hamlet frissonne devant les secrets de l'éternité. L'Esprit commence à parler... quand tout à coup un bruit désagréable et monotone se fait entendre près de là, et le public de rire.

» Hamlet se retourne, et se fâche. L'Esprit regarde derrière soi de l'autre côté, et peste de toutes ses forces.

» Le machiniste, qui ignore ce qui se passe, continue, d'un mouvement uniforme, à frapper deux petites planches avec une baguette de fer qui devait imiter le balancier de l'horloge dans le palais danois.

» Le rire et la rumeur redoublent parmi les spectateurs. L'emportement d'Hamlet et de l'Esprit redouble de plus en plus. Les acteurs et les garçons de théâtre abordent brusquement le machiniste, et lui demandent ce



Une scène du drame d'*Hamlet* représenté à Berlin vers 1780. — Dessin de Lersay, d'après une estampe allemande.

(Hamlet, prince de Danemark, soupçonne la reine sa mère et le roi Claudius son oncle d'avoir mis son père à mort. Il imagine de faire jouer devant eux, par des comédiens ambulants, un drame où l'on représente un crime semblable. Au moment où, sur la scène, on verse du poison dans l'oreille du roi de la comédie pendant son sommeil, Hamlet, qui feint un peu la folie, assis sur le plancher, en face de sa mère et de son beau-père, épie sur leurs traits l'impression morale qui doit trahir les angoisses de leur conscience.)

LE ROI CLAUDIUS. Comment appelez-vous la pièce? — HAMLET. *La Souricière*. Et pourquoi cela? direz-vous. Par métaphore. Cette pièce est la représentation d'un meurtre commis à Vienne. Le duc s'appelle Gonzague, et la femme Baptista. Vous verrez tout à l'heure : c'est un chef-d'œuvre de scélératesse; mais qu'importe! Votre Majesté et nous, qui avons la conscience libre, cela ne nous touche en rien... — OPHELIA. Le roi se lève! — HAMLET. Quoi! effrayé par un feu follet! — LA REINE. Qu'avez-vous, mon seigneur? — POLONIUS. Laissez là la pièce. — LE ROI. Donnez-moi de la lumière! Sortons. — POLONIUS. Des lumières! des lumières! des lumières! (Traduction de M. Guizot.)

que signifie cet affreux tapage. Il leur répond en souriant : « C'est quelque chose de très-nouveau, le mouvement du » balancier! » Cependant, quand on l'eut instruit des dispositions hostiles des premiers personnages tragiques, du rire bruyant de l'auditoire, il prévint ce qui l'attendait à la fin de l'acte. Il commença donc à se défendre; mais comme dans le feu de la discussion il n'avait pas quitté la baguette de fer, et que, sans s'en apercevoir, il frappait toujours de plus en plus fort sur l'une et l'autre planche, le scandale fut bientôt à son comble.

» Le rire ayant aussi gagné ceux qui étaient venus lui adresser des reproches, il entra en fureur et tambourina encore plus vite. L'hilarité universelle redoubla, l'Esprit

quitta la scène, et celui qui devait, sous le théâtre, représenter le vieux chercheur de trésors, jura d'une manière si terrestre que le machiniste avec son balancier et les acteurs en costume qui l'entouraient prirent simultanément la fuite. On eut beaucoup de peine à continuer la représentation.

» A la fin de l'acte, Hamlet et l'Esprit s'unirent pour prononcer l'anathème contre les fugitifs; mais ils ne tardèrent pas eux-mêmes à se quereller, parce qu'Hamlet reprochait à l'Esprit d'avoir toussé, ce qui était tout aussi répréhensible que le balancier du machiniste. Eckhof se défendait en soutenant qu'un Esprit qui peut parler peut tout aussi bien tousser...

VISITE A GÈNES.



Une Vue dans le port de Gènes. — Dessin de Karl Girardet.

Sur la mer bleue que le soleil et la brise couvraient d'écaillés dorées je regardais, depuis une heure environ, se dessiner et blanchir une ligne sinueuse : c'était la terre d'Italie que j'allais fouler pour la première fois, plein de l'enthousiasme de la jeunesse ; et bientôt l'œil distinguait sur la côte élevée les palais et les jardins de Gènes. Avant d'avoir pu nous rendre un compte précis du spectacle qui nous ravissait, nous étions entrés dans le port, et le navire s'arrêtait bord à bord avec un quai de bois sans parapet. Point de police et de douaniers à subir, car nous ne faisions que relâcher à Gènes pour quelques heures. Rapidement entraîné par mon ami, qui connaissait déjà son Italie, je me dégageai des *facchini*, des *ciceroni*, des domes-

tiques d'hôtel, dont les offres de service m'étourdissaient. Nous parcourûmes d'abord à pied quelques rues, puis une voiture nous emporta de palais en palais, d'églises en villas. Le soir, à la nuit tombante, nous reprîmes la mer, et toute la journée du lendemain s'écoula vite entre le désir de Florence et le souvenir de Gènes.

Il serait aisé d'esquisser ici l'histoire de Gènes depuis les Romains et Charlemagne jusqu'à nos jours, ses victoires sur Pise, sa splendeur sous les podestats, les protecteurs, les doges, sa longue rivalité commerciale et navale avec Venise, l'humiliation que lui imposa Louis XIV, et les diverses fortunes qu'elle dut aux guerres de la république et de l'empire. On pourrait aussi énumérer les

belles rues, les palais, les statues, les tableaux, et faire la topographie de la ville; mais au lieu de demander aux Guides et aux catalogues des détails qui nous ont échappé dans notre rapide visite, nous donnerons ici l'impression qui nous est restée, incomplète assurément, quelquefois vague, mais cependant spéciale et parfaitement distincte de nos autres souvenirs.

Je n'ai rien à dire des Gênois, sinon que le costume du peuple a conservé des couleurs plus gaies, plus voyantes que dans notre pays; ils ont un accent particulier et une langue difficile à comprendre pour qui n'a appris que l'italien de la bonne société, c'est-à-dire le toscan prononcé à la romaine; j'ai remarqué surtout des inflexions nasales à la fin des mots. Les Gênoises m'ont paru avoir beaucoup de grâce et surtout une coiffure charmante: c'est un long voile blanc qui, posé et attaché sur le front, retombe sur les épaules sans cacher la figure. Aux environs du port, la ville est très-animée, très-bruyante; mais, une certaine zone dépassée, le silence règne comme à Versailles: il n'y a personne dans les rues, si ce n'est, dans quelque enfoncement plein de fraîcheur, une vieille qui vend de belles oranges, de mauvaises pêches, du raisin à grosse peau et des bouquets de tubéreuses.

Il y a peut-être des rues grandes et larges, mais ce sont les petites qui m'ont frappé; j'en vois une surtout où le soleil ne pénètre jamais que par ricochet, et où se cachent de riches boutiques d'orfèvres; puis une autre où le jour ruisselle comme un torrent resserré entre deux murs sculptés. Les maisons peintes sont inondées d'une lumière qui ne permet pas d'abord de saisir les couleurs et les formes; ce sont des roses tendres, des verts de mer, des bleus, des rouges foncés. Tout cela jure bien un peu, mais on ne tarde pas à s'y faire, à se soucier assez peu de nos maisons blanches, grises ou noires, ternes surfaces où glisse un pâle soleil; on a plus de peine à s'habituer à l'idée que la plupart de ces maisons sont des palais de marbre blanc. Peindre le marbre! voilà un singulier raffinement. Dans l'ombre des cours profondes on distingue de belles colonnes, des péristyles, de vastes escaliers à la fois doux et longs à monter. Quelquefois, au-dessus de la rue, joignant le premier étage de deux palais, une vaste terrasse porte un jardin suspendu, comme celui qui fait face au palais rouge ou palais *Brignole-Sale*.

Ce palais rouge élève noblement sa façade de pourpre, grandie encore par l'étroitesse de la rue; l'intérieur, à peu près inhabité, étale dans de vastes salons une antique magnificence. Je me rappelle encore, dans la pièce d'apparat, deux colonnes de marbre dorées du haut jusqu'en bas. Tout est doré; mais le temps atténue l'éclat, qui blesserait les yeux. Sur les murailles doucement lumineuses se pressent les tableaux de prix, les portraits de doges, d'amiraux, de marchands illustres. Parmi tous les sculpteurs, architectes, peintres, dont les œuvres encombrant ces demeures solitaires, on nomme Michel-Ange, Puget, Rubens qui dessina tous les profils de la *via Nuova*, Titien, Véronèse; mais nul plus que Van-Dyck ne brille à Gênes par le nombre et la perfection de ses œuvres. Il apparaît ici comme le maître du portrait.

Le vaste palais Doria est construit en amphithéâtre au-dessus de la mer. Il est plus désert encore que le palais Brignole; ses escaliers sont bordés de fresques d'un goût douteux, mais d'un bel effet décoratif; à plus forte raison les appartements abondent en tableaux, en sculptures tourmentées, en colonnes. Il nous semble qu'une assez longue galerie regarde le port; la pente est coupée de terrasses où poussent de beaux arbres fruitiers. La première figue italienne que j'aie mangée me fut offerte par le gardien et cueillie devant moi sur l'arbre; elle me parut, je ne sais

trop pourquoi, meilleure que les figues d'Arles et de Mont-Maiour. La figue est, d'ailleurs, le seul fruit excellent que produise l'Italie; ni ses pommes, ni ses poires, ni ses raisins, ni surtout ses pêches, ne valent ce que nous récoltons dans notre zone tempérée de la Touraine et de l'Île-de-France; ce n'est pas le sucre ni la mine qui leur manquent, c'est la finesse de la chair et la délicatesse de l'arôme.

Après avoir visité quelques églises, entre autres l'Annonciade, trop fastueuses pour inspirer le recueillement, nous gravâmes à pied de belles avenues gardées par quelques soldats, piémontais alors, et nous entrâmes dans le jardin public de l'Acquazzola: ce lieu ressemble assez à l'intérieur du jardin de Nîmes, lorsque, ayant dépassé le bain de Diane, on monte les rampes escarpées de la Tour-Magne; mais les hauts cyprès noirs et les élégants pins parasols donnent à l'Acquazzola une physionomie italienne commune, d'ailleurs, aux parcs de Florence ou de Rome. Une esplanade ombragée couronne le jardin, presque aussi abandonnée que les palais; plus bas on rencontre encore des mendiants, des enfants, quelques uniformes, mais la plate-forme est laissée aux rêveurs et aux curieux comme nous. Quel besoin de monter si haut? Pourquoi prendre tant de peine? Un peu d'ombre et de repos, voilà ce qui suffit à de sages Gênois.

Nous revînâmes, à la fin du jour, dîner en face du palais rouge, sur cette terrasse dont nous avons parlé, et qui se trouvait être le jardin d'un restaurant. J'étais abasourdi par la multitude de choses qui avaient tenu dans mes yeux, et je ne fis guère attention à la cuisine, qui, d'ailleurs, est partout à peu près la même sur les bords de la Méditerranée. Je cherchais à classer dans ma mémoire les rues, les palais, les églises, les jardins, sans oublier les voiles blanches des femmes et la vieille marchande de figues; mais, plus tard, Florence, Pise, Sienne, Rome, entassant dans mon cerveau leurs merveilles par-dessus le souvenir de Gênes, refoulèrent peu à peu des impressions d'abord très-vives et très-présentes. Et je suis tout heureux de consigner ici le peu qui m'est resté de la ville peinte, à la figure et à l'accueil souriants encore, habile à dérober au regard insoucieux la solitude et la secrète tristesse d'une reine détrônée.

VOYAGE AU-DESSUS DE L'ATLANTIQUE.

Deuxième article. — Voy. p. 138.

Cher ami, votre anxiété me touche: lettre sur lettre, ce n'est guère votre habitude. Observations, questions, réphensions, vous n'avez rien épargné, et si quelque chose pouvait m'arrêter, ce seraient vos impitoyables négations. Que je sois exalté, que je me fasse illusion sur l'effet de mon entreprise et sur ses suites, que je ne sois, comme vous le dites, qu'un sublime original, c'est à quoi je ne répondrai point, car vous ne sauriez me comprendre à moins d'entrer dans mon enthousiasme; mais que je sois imprudent et téméraire, je le nie, car toutes les difficultés ont été méthodiquement prévues et résolues. Je ne fais, comme mon illustre devancier, que tirer et mettre à exécution les conclusions pratiques d'un argument irréfutable. Je me présente avec la fermeté d'un homme de science dans une voie qui n'a pour ainsi dire été abordée jusqu'ici que par l'imagination et l'esprit d'aventure. Je suis un soldat de la logique. Aussi mon succès ne sera-t-il au fond qu'une conquête de ma raison, et c'est ce qui en fait à mes yeux tout le mérite; car tout dévouement, pour être valable, doit être un dévouement réfléchi. Si je n'ai plus besoin désormais que de quelques jours pour atteindre mon but, pendant combien d'années y ai-je pensé et travaillé? Je suis en ce

moment comme le vigneron au jour de la vendange : il n'a plus qu'à cueillir la grappe ; mais au-dessous du cep combien de préoccupations et de sueurs !

Tandis que vous ne fréquentez les cours, vous autres, qu'en vue des examens, ne les ai-je pas toujours suivis avec un sérieux qui vous émerveillait ? Et qu'est-ce que j'y cherchais ? Je n'y cherchais qu'une chose : les éléments de mon problème. Tout ce qui pouvait y jeter du jour, je le recueillais, je m'y attachais, négligeant le reste et ne m'inquiétant guère de demeurer, en fin de compte, en arrière de vous dans les concours. Je glanais de droite et de gauche, pour mon propre usage, les éléments d'un cours auquel, grâce à moi, il faudra bientôt donner place dans l'enseignement officiel : la nautique aérienne. Combien de sciences n'ai-je pas été obligé de suivre et de mettre à contribution ! La météorologie pour l'étude des routes ; l'astronomie pour la détermination des positions ; la physique, la chimie, la mécanique pour la construction et la manœuvre des appareils. Dès le principe, j'ai bien vu que c'était faire fausse route que de s'appliquer à chercher des procédés pour se diriger à volonté. La science et l'industrie n'en sont point là. Il faut attendre encore de grands progrès et, en attendant, se borner à perfectionner l'imparfaite machine que nous a donnée Montgolfier. Que ce ne soit là qu'un organisme d'ordre inférieur, ce n'est pas moins un organisme, et c'est beaucoup. Il y a dans l'Océan certains mollusques qui sont dépourvus de moyens de locomotion, mais qui, moyennant la faculté de s'alléger et de s'alourdir à volonté, montent ou descendent alternativement dans le sein des eaux, et à qui, en définitive, ce simple artifice suffit pour atteindre les courants dont ils ont besoin et accomplir par là toutes leurs migrations : ils ne marchent pas, mais ils se font porter. Voilà nos modèles. Si la navigation maritime peut imiter les poissons, la navigation aérienne, jusqu'à nouvel ordre, ne doit tendre à imiter que les méduses : le type de ses machines est une vessie natatoire. C'est de cette formule que je suis parti. Construire un organisme contractile, susceptible, par conséquent, d'une densité variable, et assez imperméable pour empêcher les déperditions de son contenu, tout était là, et c'est de quoi je suis enfin venu à bout.

Vous souvenez-vous qu'un jour, du temps où nous étions encore au lycée, je vous entraînai au Champ de Mars visiter un ballon qu'on était en train d'y construire, et dont on parlait beaucoup à cause de sa singularité et de la somme considérable qu'il devait coûter ? Il était fabriqué avec des feuilles de cuivre rivées et soudées. On disait qu'une fois en l'air il y resterait tant qu'on voudrait, de sorte que ceux qui l'auraient monté, munis de provisions suffisantes et se laissant conduire au gré des vents, auraient pu flotter indéfiniment dans l'atmosphère et finir par faire le tour du monde, même par les pôles. En effet, l'enveloppe étant absolument imperméable, il n'y avait pas de raison pour que l'appareil fût jamais obligé de relâcher ; et, en supposant qu'on l'eût abandonné à lui-même, il aurait constitué une espèce de petite planète d'un nouveau genre, circulant autour du globe, non d'après les lois de l'astronomie, mais d'après celles de la météorologie, ce qui eût été, à bien des égards, plus instructif encore. La vue de cette grande machine, car il avait fallu la faire colossale pour obtenir, par le volume du gaz, la compensation du poids du cuivre, m'avait enthousiasmé, si bien que mon imagination ayant pris feu, tandis que la vôtre demeurait en arrière, nous en vinmes, je m'en souviens, à nous quereller. Malheureusement, vous eûtes raison : le cuivre s'affaissa, le ballon creva, et bientôt il n'en fut plus question. Son auteur avait pourtant mis le

doigt sur la question fondamentale de l'aéronautique : l'imperméabilité. Sans l'imperméabilité, il n'y a que des jouets. Tout au plus l'aérostat peut-il être compté pour un instrument de promenade : après quelques heures de service, le voilà vide et qui retombe. La grande navigation n'est pas fondée. Or, cette question de l'imperméabilité qui, depuis cet insuccès et cette dérision, n'avait plus donné signe de vie, je l'ai reprise, je m'y suis voué pendant deux ans corps et âme, j'en ai fait, dans mon petit laboratoire, le sujet de tentatives variées ; finalement, j'ai gagné la partie, et c'est pourquoi je suis ici.

Je vais partir ; il se peut que je rencontre de mauvaises chances, et je ne voudrais pas que mon idée disparût avec moi : aussi, tout bien considéré, me suis-je résolu à vous en adresser le résumé. Mon idée est bien simple, et s'il faut s'étonner de quelque chose, c'est qu'elle ne soit pas venue plus tôt, soit à moi, soit à tout autre. Sauf les substances vitreuses, trop fragiles et trop difficiles à assembler, il n'y a, en effet, dans l'ordre de la nature, que les substances métalliques qui soient assez imperméables pour emprisonner comme il faut les substances gazeuses et spécialement l'hydrogène. Mais il n'est nullement nécessaire pour obtenir ce résultat de donner à l'enveloppe une épaisseur considérable : la lame la plus mince suffit, et de là non-seulement l'avantage de la légèreté, mais l'avantage plus précieux encore de l'élasticité. Au lieu de faire un ballon, comme celui du Champ de Mars, en plaques de métal, je le fais avec le tissu ordinaire de taffetas caoutchouqué ; mais je revêts ce tissu d'une couche d'or. Ainsi, d'une part, je suis armé contre les jeux de la dilatation et de la contraction, et, de l'autre, je conserve tant que je le veux le principe de ma légèreté. Des ballons dorés, voilà donc, en dernière analyse, toute l'affaire. Ne me dites pas que c'est de la théorie : ce n'est plus une théorie, c'est un fait ; mes essais en petit m'ont donné toutes les confirmations désirables. Sans rien céder à l'enthousiasme et en regardant les choses de l'œil le plus froid, il m'est donc permis de tenir le problème pour résolu, et je puis mettre, sans témérité, ma personne dans la balance, puisque je ne l'y mets que sous la garantie formelle de l'expérience et de la science. Contraste singulier ! c'est donc sur un métal placé au premier rang par sa pesanteur que va reposer notre faculté de séjourner à volonté dans les airs, et, certes, jamais ce précieux métal n'aura rendu à l'homme un plus réel service.

Je devine que vous avez déjà découvert une objection ; je vais au-devant et je reconnais tout le premier que, dans la pratique, je ne suis pas complètement en droit de considérer l'effet de la dorure comme absolu. Il ne le serait que si la feuille d'or restait continue, et il est incontestable que, par suite des mouvements de contraction et de dilatation de l'enveloppe, il ne doit pas tarder à s'y déterminer une certaine quantité de fissures qui, à strictement parler, sont autant de fuites. C'est là mon côté faible, je le sens et ne cherche point à me le dissimuler ; mais si ma durée de flottaison n'est pas indéfinie, du moins faut-il convenir qu'elle est incomparablement supérieure à celle des aérostats ordinaires. C'est géométrique, car il se voit du premier coup qu'elle est à celle-ci dans le rapport de la surface totale du ballon à la surface totale des fissures. Cela me suffit parfaitement, car je n'ai pas même besoin, dans les circonstances les plus contraires, de demeurer en l'air pendant un mois, et je finis par retrouver l'Europe, où je me ravitaille. Je l'avoue donc, je paye mon tribut à la fortune, mais c'est un tribut qui, je m'en flatte, ne me ruinera pas.

Après avoir trouvé le moyen de ne pas laisser fuir le gaz, il fallait trouver celui de ne pas le perdre moi-même.

Vous savez assez sur quel principe est fondé le système actuel : pour s'élever, on jette du lest; pour descendre, on lâche du gaz; et comme les deux provisions sont limitées, on est bientôt à bout, et il faut reprendre terre. Une telle méthode est bonne pour les savants qui se contentent d'aller chercher une observation dans la nue, ou pour les aérostiers de l'Hippodrome, qui font la traversée de Pantin ou de Montmorency. Ce n'est pas de la navigation sérieuse. Pour moi, en dépit de toutes les difficultés, je devais rester fidèle à mon principe organique. Comme je ne pouvais songer, à cause du danger des frottements, à exercer une pression directe sur l'enveloppe, il ne me restait d'autre ressource que de tourner le problème. C'est ce que j'ai fait. A mon ballon élastique, j'en joins un second rigide et solide, et c'est dans celui-ci qu'à l'aide d'un piston s'opèrent les condensations. Ainsi à volonté, au moyen du tuyau de communication, je soustraie du gaz à mon grand appareil, et à volonté je lui en restitue. Je suis donc le maître d'augmenter ou de diminuer mon volume sans rien changer à mon poids, et, par conséquent, de m'élever ou de redescendre. C'est par ce ballon subsidiaire que mon initiative s'exerce sur l'ensemble de mon organisme et que je lui donne la vie en lui communiquant la mienne.

Précisément parce que c'était là le point vital, c'est là ce qui m'a donné le plus de peine. La question de mécanique n'était rien; mais quand il s'agit de condenser des gaz, le métal le plus résistant l'est toujours trop peu, et, par suite, mon appareil est plus lourd qu'il ne le faudrait. Du reste, il est calculé sur des chiffres qui ont déjà pour eux la sanction d'une longue expérience; car vous comprenez que les réceptifs employés pour l'éclairage au gaz comprimé ont été tout naturellement les modèles du mien. Vienne le temps où la chimie nous aura donné un alliage plus solide que le bronze, nous aurons alors la pleine liberté du va et vient dans les zones de l'atmosphère! Que dis-je! si la résistance est assez grande, nous ne penserons plus qu'à imiter les oiseaux : nos machines à vapeur ouvriront leurs grandes ailes, et leurs pièces seront formées de feuilles assez légères pour s'enlever sans difficulté à l'aide de la force qu'elles développent. Quelle figure feront alors nos pauvres aérostiers à côté de ces locomotives aériennes? Peu importe! N'aurons-nous pas eu le mérite d'ouvrir la voie en excitant dans l'esprit des hommes la noble ambition de fréquenter les royaumes de l'air?

Vous voilà, cher ami, au courant de tout ce qu'il y a d'essentiel dans ma méthode. Vous comprenez que pour la détermination de la route je n'ai pas de différence sensible d'avec la nautique ordinaire. Théoriquement, il est évident que mon ballon est dans la même condition qu'un navire dont le pont serait très-élevé et la marche très-rapide. Et d'ailleurs, remarquez bien que comme je ne me dirige pas, ainsi que les navigateurs, vers un point désigné, il ne m'est pas aussi nécessaire qu'à eux de connaître ma position avec une exactitude géométrique. Il me suffit de savoir à peu près au-dessus de quel point du globe je me trouve et à quel moment je dois m'attendre à apercevoir la terre. Peut-être même ne ferai-je pas grand usage de mon cercle et de mon chronomètre, et serai-je amené par la pratique à me contenter des approximations que donne le loch. Je compte, en effet, comme à bord, le jeter régulièrement toutes les heures pour mesurer directement ma vitesse. Il est même indispensable, comme mon véhicule ne laisse point de sillage, que j'aie continuellement un fil à la traîne pour m'en tenir lieu et me permettre de reconnaître à la boussole le rumb que je suis. Je vais être noyé dans le vent et même dans les plus violentes bourrasques, je ne sentirai nul mouvement. C'est là, ce me semble, le su-

blime de cette navigation aérienne : flotter dans la tempête et y rester calme, n'est-ce pas la condition dans laquelle l'antiquité voyait les dieux?

Où, me direz-vous encore, mais les dieux n'avaient pas besoin de sommeil! Eh bien, le café sera mon ambrosie; et d'ailleurs mon sommeil ne sera jamais long. J'ai statué qu'il serait coupé au moyen d'un réveil par intervalles réguliers. Outre qu'il m'importe d'avoir constamment l'œil à la manœuvre, je veux perdre le moins possible de ces heures merveilleuses dans lesquelles je vais entrer. Quelles fêtes se célèbrent déjà dans mon imagination au sujet de ces nuits incomparables dans lesquelles ne m'apparaîtront plus dans l'univers que moi et les astres, mon globe d'or lui-même, aux rayons de ma lampe, se détachant sur le ciel comme un des satellites de la terre! Je vais vivre avec la planète sur laquelle la destinée nous a fait naître dans un rapport où, jusqu'à moi, nul mortel n'a vécu. Magnifique et silencieuse solitude! je vivrai déjà en dehors de la demeure des hommes, et quand je plongerai mes regards dans l'abîme, face à face avec ce monde sublunaire, je le verrai confusément rouler sous mes pieds. Un peu d'enthousiasme, cher ami, un peu d'enthousiasme ne m'est-il pas permis?

Du reste, mes apprêts sont achevés. Mon ballon, solidement amarré dans un repli de terrain comme dans un port, n'attend qu'un geste pour s'élancer. Un anneau que j'ouvre avec le doigt retient tous les câbles, et je n'aurai pas, comme les marins, de longs préparatifs pour lever l'ancre. Le vent d'est a repris, et je ne saurais douter que des masses d'air qui se portent si résolument vers l'ouest n'aillent finalement tomber dans le grand courant des alizés. Bien que le vent du nord m'eût encore mieux convenu, j'accepte celui-ci; et si, comme je l'espère, il s'établit tout à fait cette nuit, dès la première heure de l'aube je partirai. Le soleil, en se levant, me verra sur les plaines liquides. Que d'émotions dans mon cœur, maintenant qu'il n'y a plus devant moi que l'attente! Ce n'est pas sans frémissement que je vois approcher d'heure en heure la partie où je m'engage. Involontairement mes yeux se tournent en arrière et, en comparaison de nos paisibles journées du quartier Saint-Jacques, les journées si extraordinaires qui vont se dérouler me font l'effet d'un rêve. Suspendu comme l'hirondelle au-dessus de l'Atlantique, et avant quinze jours, avant huit jours peut-être, au lieu de notre obscure existence, le plus grand éclat du siècle faisant explosion sur mon nom! Ah! le bruit du vent qui monte et devient de plus en plus continu fait tressaillir tout mon être : que ne suis-je déjà dans l'empire des airs!

Adieu, cher ami; si vous ne devez plus avoir de mes nouvelles, gardez ma mémoire; croyez que, malgré mes négligences, je vous ai toujours cordialement aimé. Ces lignes vous en apportent un suprême témoignage. Au cas où je ne reparaitrais plus, publiez les idées que j'y ai consignées : elles sont mon testament, et s'il ne m'est pas donné de servir le monde par mon dévouement, je l'aurai du moins servi par ma pensée. Un autre ramassera mon héritage, et y trouvera la gloire dont je n'aurai eu que le pressentiment. Adieu encore et au revoir, ou dans ce monde ou dans un autre.

TETZCUO

(MEXIQUE).

— Ce sol bouleversé et sillonné dans tous les sens, attestant les ravages des hommes plus que ceux de la nature, cette végétation rabougrie, ces débris d'édifices, voilà tout



La ville de Tetzcuco, dans la confédération mexicaine. — Dessin de Lancelot, d'après une photographie de M. D. Charnay.

ce qui reste de la cité splendide de Tetzcuco, que les premiers chroniqueurs du nouveau monde plaçaient fort au-dessus de Mexico, et appelaient l'Athènes américaine, de

même qu'ils surnommaient son plus puissant monarque le Salomon de l'Anahuac.

Ce souverain, qui remplit de sa gloire les premières an-

nées du quinzième siècle, et dont la vie aventureuse n'est pas sans une certaine analogie avec celle du grand Alfred, se nommait Netzahualcoyotzin. Il avait donné à l'architecture de l'antique Tetzcuco un caractère de grandeur qui frappa de surprise les premiers conquérants. Si l'on en croit même un écrivain national, Ixtlilxochitl, son palais effaçait par sa splendeur celui de Montézuma. Il avait de plus fait édifier, dit-on, au delà de quarante temples remarquables par la magnificence de leur architecture.

Né le 28 avril 1402, mort en 1462, ce prince était à la fois grand poète, grand orateur et législateur prévoyant; on cite de lui un code de quatre-vingts lois, qu'on admirait dans l'Anahuac. Trois de ses poésies nous ont été conservées dans la collection d'anciens ouvrages publiés sur l'Amérique par M. Ternaux. L'immense palais de ce souverain américain était une véritable académie. Dans la salle des Trois-Trônes, on avait réuni autour du tambour sacré (le *huehueltl*) tout ce qui pouvait servir au maintien des traditions. L'auteur ajoute : « Au couchant du palais se trouvaient une grande salle et plusieurs chambres, où se tenaient les historiens, les poètes et les philosophes du royaume, divisés en classes, selon la science qu'ils cultivaient : on y trouvait aussi les archives royales. » A cette institution, si extraordinaire pour l'époque où elle se montrait florissante, s'ajoutait une sorte de collège royal où devaient être élevés, sous un régime sévère, le fils du souverain et les enfants de l'aristocratie; on le désignait sous le nom de *Tlacolco*. Ce gymnase, contigu au palais, était complètement séparé d'une institution analogue réservée pour les jeunes filles. L'Europe n'a, en réalité, que des notions fort sommaires et des plus incomplètes sur les connaissances que ces peuples étaient parvenus à acquérir. Ce qu'il y a de bien positif, c'est que l'étude des sciences naturelles leur était familière. Nous savons qu'il y avait à Tetzcuco des ménageries habilement disposées, des aquariums immenses, de véritables jardins botaniques on ne peut mieux aménagés pour la propagation des plantes utiles.

Avant Netzahualcoyotzin, Tetzcuco comptait déjà plusieurs siècles d'existence. Selon la tradition, il avait été bâti sur les rives du lac qui lui avait donné son nom dès l'époque où apparurent les Toltèques, ce peuple auquel remonte tout ce qu'il y a de grand en architecture dans ces régions. Rebâti en 1301, Tetzcuco n'atteignit sa splendeur véritable que vers le milieu du quinzième siècle. Netzahualcoyotzin avait adopté une division systématique qui partageait la cité en six quartiers et affectait diverses portions de la ville à l'exercice de certains métiers.

Au lieu des maigres arbres disséminés aujourd'hui sur l'étendue de ce triste paysage, les jardins qu'avait fait planter Netzahualcoyotzin étaient environnés d'une forêt de deux mille cèdres magnifiques, que l'historien Ixtlilxochitl vit encore debout.

Mais, au dire du vieil historien indien, ces splendeurs de la nature, unies aux splendeurs de l'art, disparaissaient devant l'idée religieuse que le grand roi avait osé formuler d'une manière éclatante au milieu des Teocalis ruisselant chaque jour, comme à Mexico, du sang des victimes. Dans son vaste palais s'élevait un temple de forme circulaire, dédié au dieu inconnu, au dieu de paix, créateur de toute chose, auquel les hécatombes sanglantes étaient en abomination : neuf voûtes y figuraient les neuf cieux, et la dernière était couverte de constellations d'or sur un fond noir, représentant l'abîme incommensurable des cieux (1) : c'était là que le Salomon de l'Anahuac se retirait pour

prier, là qu'il engageait ses enfants à faire cesser tôt ou tard des sacrifices abominables.

Aujourd'hui, Tetzcuco n'est plus qu'une ville secondaire qui excite assez peu l'intérêt des voyageurs; elle conserve néanmoins le titre de capitale de la province à laquelle elle appartient, et l'on y compte encore une population de huit mille cinq cents habitants. Rien ne manque à ces paisibles successeurs des Acolhuas; ils ont, comme leurs valeureux ancêtres, un ciel admirable, un sol prêt à répondre par sa fertilité aux moindres efforts des travailleurs. Ce qui leur fait complètement défaut, c'est l'énergie qui pourrait leur faire acquérir un certain bien-être par l'industrie.

Les familles indiennes dont se compose la plus grande partie de cette population, et qui se sont agglomérées surtout dans les faubourgs, chôment la plupart du temps. Elles trouvaient dans le tissage de certaines toiles communes un utile emploi de leurs bras : ce mouvement s'est éteint; elles s'occupaient également, avec quelque succès, de chapellerie grossière : les produits de ce genre de manufacture, dont on regrette maintenant la durée, ont trouvé par malheur une concurrence, et le commerce avec les étrangers les a peu à peu fait disparaître. Disons plus : si l'on en rencontre, ils ne se fabriquent qu'à de rares intervalles.

Les bois qui étaient la gloire de l'ancienne cité, et qui dataient du quinzième siècle, sont tombés tout à coup, un jour, sur l'ordre du vice-roi. Il s'agissait, disait-il, en abattant ces cyprès séculaires, d'assainir un cours d'eau insignifiant. On a compté à terre, nous affirme-t-on, jusqu'à treize mille *ahuehetes* presque tous gigantesques. Plus de beaux arbres, plus de monuments américains, tel fut, en définitive, pour Tetzcuco le résultat de la domination espagnole. La ville ne s'est jamais relevée de cette double injure faite, en deux cents ans, à la nature grandiose qui la paraît et à l'art original qu'il eût été intéressant d'étudier dans ses murs.

« Avant d'arriver dans le voisinage immédiat de cette ville, dit Beulloch, on s'aperçoit déjà que l'on approche d'un lieu très-anciennement habité. On passe devant un grand aqueduc construit jadis pour apporter l'eau à la ville et servant encore actuellement au même usage, et près de ruines de plusieurs édifices de pierre d'une grande étendue. On traverse un pont, *el puente de los Bergantinos*, qui marque la place où Cortez bâtit et lança ses brigantins sur les lacs, quand il revint conquérir la capitale; mais la contrée a tellement changé d'aspect que ce pont est maintenant à une lieue et demie de l'eau : un peu plus loin, nous trouvâmes les fondations d'un bâtiment très-vaste. »

On se ferait, du reste, une idée assez peu exacte de l'étendue des anciens domaines de Netzahualcoyotzin si on les jugeait par la magnificence qu'on attribue à sa capitale. Le royaume d'Acolhuacan n'avait pas plus de soixante-dix lieues du nord au sud, en longueur; sa largeur n'excédait pas une vingtaine de lieues : ses limites furent, d'ailleurs, encore réduites par les empiètements des Mexicains. C'était par ses lois, son industrie et sa supériorité intellectuelle que brillait surtout ce petit empire et qu'il maintenait sa supériorité.

LA REINE ÉLISABETH ET SON AMBASSADEUR.

La reine Élisabeth, de parcimonieuse mémoire, proposa un jour au spirituel et habile docteur Dale de l'envoyer en Flandre en qualité de son ambassadeur; et comme elle lui

(1) Voy. *Histoire des Chichimèques ou des anciens rois de Tetzcuco*, par D. Fernando d'Alva Ixtlilxochitl, collection H. Ternaux. — Voy. également Kingsborough, *Antiquities of Mexico*,

to IX. — On peut consulter avec utilité, sur l'état réel de l'ancienne cité, Prescott et l'*Histoire des nations civilisées du Mexique*, par l'abbé Brasseur de Bourbourg. Pour le nom de la cité, on a suivi l'orthographe de ce dernier.

énumérait les avantages de la position : « Vous aurez, lui dit-elle, jusqu'à vingt schellings à dépenser par jour. — En ce cas, Majesté, j'en dépenserai dix-neuf. — Et que ferez-vous du vingtième? — Je le réserverai pour Kate, Tom et Dick », désignant par ces abréviations familières sa femme et ses deux fils. La reine comprit, et augmenta le salaire, mais dans une proportion encore si minime que le pauvre docteur se trouva souvent fort empêché entre sa haute dignité et l'exiguïté de ses ressources.

Pendant son séjour à l'étranger, il lui arriva d'expédier dans sa dépêche au secrétaire d'État deux lettres, l'une pour la reine, l'autre pour sa femme. Mais la première, qui était destinée à Élisabeth, portait sur l'adresse : « A ma très-chère femme » ; et la seconde : « A Sa très-excellente Majesté. » Quand la reine ouvrit la missive, elle lut en tête : « Mon très-cher cœur » ; et plus loin : « Ma très-chère âme » ; et autres tendres expressions mêlées au récit de ses embarras financiers et des soucis qui en étaient la suite. La reine rit beaucoup de la méprise, et s'exécutant cette fois de bonne grâce, elle alloua sur sa cassette un surplus d'honoraires à son ambassadeur.

Au début d'une négociation diplomatique engagée entre le docteur Dale et d'autres hommes d'État, il s'éleva une discussion au sujet de la langue dans laquelle on traiterait. Le ministre espagnol opinait pour le français. « C'est logique, disait-il au docteur, puisque votre maîtresse s'intitule reine de France. — Alors, repartit le docteur, traitons en hébreu, puisque votre maître s'intitule roi de Jérusalem. »

Les notions vivantes ne s'acquièrent que par la pratique. Or c'est là le profit que l'on retire toujours de quelque tendance passionnée de pénétrer au fond des choses. Disons-le aussi : toute recherche, même quand elle n'atteint pas son but, a cela de bon que, par elle, on apprend, et l'on n'apprend pas seulement les choses, mais encore tout ce qui les constitue. *Entretiens de Gœthe avec Eckermann.*

LES ÉCHECS VIVANTS.

Dans le *Songe de Polyphile*, des nymphes, diversement vêtues, représentent les différentes pièces des échecs et jouent le jeu devant leur reine.

D'après Thingieri, le jeu des échecs vivants était en usage dans l'Italie au dix-septième siècle. Les dames se plaçaient d'un côté, les hommes de l'autre, toutes et tous vêtus selon leurs différents personnages. C'étaient des fillettes et des adolescents qui jouaient les pions. L'auteur français de la *Maison académique* (1654) proposait d'adopter ce jeu en France, et donnait à ce sujet les conseils suivants :

« Il seroit à propos que cela se fit dans une grande cour, dont on auroit noirci le pavé en quelques endroits en forme d'échiquier, ou bien on auroit étendu dessus une grande toile peinte de cette sorte. Il faudroit que tout autour il y eût des terrasses ou des échafauds pour les spectateurs, et deux tribunes aux deux côtés de l'échiquier pour monter les deux joueurs chefs, afin que de là ils vissent leurs personnages et leur commandassent de marcher. Ils seroient vêtus de blanc d'un côté et de rouge de l'autre. Il y auroit un homme vêtu en roi ; il y auroit une reine, deux chevaliers et deux fous à marotte (puisque les premiers inventeurs de ce jeu n'ont pas voulu que les fous s'éloignassent de la principauté), et ceux qui seroient les tours auroient des tours en leur coiffure, ou bien leur habit représenteroit cela, comme aux personnages de ballet ; et quant aux

pions, ce seroient de petits garçons, afin qu'ils offusquassent moins le jeu. Les personnages marcheroient ici au commandement de leur maître ; et quand ils seroient pris, ils baiseroient les mains à leur vainqueur, et se retireroient du jeu, et celui des maîtres qui auroit perdu seroit condamné, si l'on vouloit, à quelque grosse amende. Or, prenant ainsi des personnes propres à chaque sujet, et les plaçant dans une cour, ce n'est pas pour être le seul divertissement d'une compagnie qui seroit tout employée à cela, mais de quantité de gens qui les pourroient regarder. Je ne trouve pourtant point à redire qu'on le fasse ailleurs si l'on s'en veut donner la patience, et que de même on joue aussi aux dames poussées ayant placé diverses personnes dans une grande salle dont on aura rayé le plancher par grands carreaux. »

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 35, 70, 119.

ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

Suite. — Voy. p. 70, 119.

TIMBRES PROPOSÉS ET ESSAIS. — Suite.

Le *cover* de M. Wyld date de 1838 ou de 1839. C'est une demi-feuille de papier, de 0^m.220 sur 0^m.188, pliée en forme de lettre : une face est blanche ; l'autre présente au milieu une vignette gravée, de 0^m.091 sur 0^m.127, imprimée en chamois ou bistre clair. L'espace réservé pour l'adresse a un double encadrement, le premier formé par un rectangle, le second par une vignette sur laquelle quatre jeunes femmes sont appuyées. En lettres blanches gaufrées, en haut : *Postage prepaid* ; en bas, *James Wyld, geographer to the Queen*. La poste devait frapper à la main ce *cover* d'un timbre humide, noir, et cette estampille devait être appliquée à l'endroit marqué par les mots *Postage prepaid*. Ce timbre d'oblitération est rond et a 0^m.0275 de diamètre ; au centre, *V. R.* ; autour, *Cancelled. Post paid* ⁽¹⁾. La lettre écrite sur ou mise dans ce *cover* timbré était franche de port dans Londres (n° 82).

On donne la date de 1839 (quelques-uns assignent même celle de 1837, et d'autres celle de 1838) à deux demi-feuilles de papier Dickinson, l'une de 0^m.229 sur 0^m.190, l'autre de 0^m.281 sur 0^m.165 ; la première tantôt pliée comme lettre (*cover*), tantôt façonnée en enveloppe ; la seconde pliée en bande (*wrapper*). Le papier présente horizontalement, dans le milieu de la feuille, dix fils de soie azurée parallèles. Une face est blanche ; l'autre est couverte d'une vignette gravée, sauf à la place de l'adresse.

La feuille de 229-190^{mm} est imprimée en jaune d'ocre ou bistre clair sur papier blanc. Le dessin guilloché la couvre tout entière, sauf l'espace réservé pour l'adresse, qui est entouré d'un cercle de 0^m.132 de diamètre, coupé par quatre ovales équidistants ; on lit sur deux des ovales : *London district post* ; et sur les autres : *Not exceeding one ounce, one penny*, et *One penny, not to exceed one ounce* ; au milieu de chaque ovale, la couronne royale accotée des lettres *V. R.* (n° 83).

La feuille de 281-165^{mm} est imprimée en vert clair ; elle est couverte d'un dessin moiré guilloché, à l'exception de la place de l'adresse, qui est rectangulaire et qui porte les mots *Two pence*. Chaque angle est rempli par un quart de cercle dans lequel on lit : en haut, *V. R.* — *London district post* ; en bas, *To carry not exceeding 6 ounces — V. R.* Enfin, tout au bas, dans le champ guilloché : *Post office cover*.

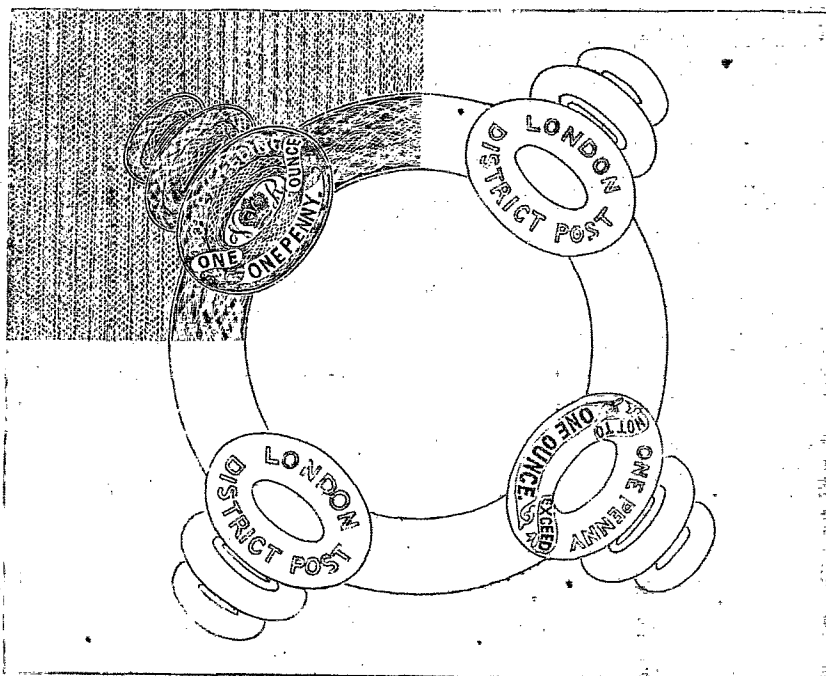
(1) Oblitéré ou annulé. Port payé.

On accorde aussi une place dans les collections, parce qu'il en a une dans l'histoire de la réforme postale en Angleterre, à un spécimen de *cover* publié, en 1838, par M. J.-W. Parker, libraire de l'Université de Cambridge.



N° 82. — Cover Wyld.

C'est une demi-feuille pliée en quatre, comme une lettre, par lui, et dont l'autre présente, sur un champ guilloché dont une face porte imprimée la liste des ouvrages publiés de couleur, un espace qui contient l'adresse imprimée de



N° 83. — Cette figure, faite à la moitié de la grandeur réelle, suffit pour donner l'idée du dessin de cette curieuse enveloppe. Le guilloché n'a été reproduit que sur le quart de la figure, mais il couvre toute l'enveloppe originale, à l'exception du centre.

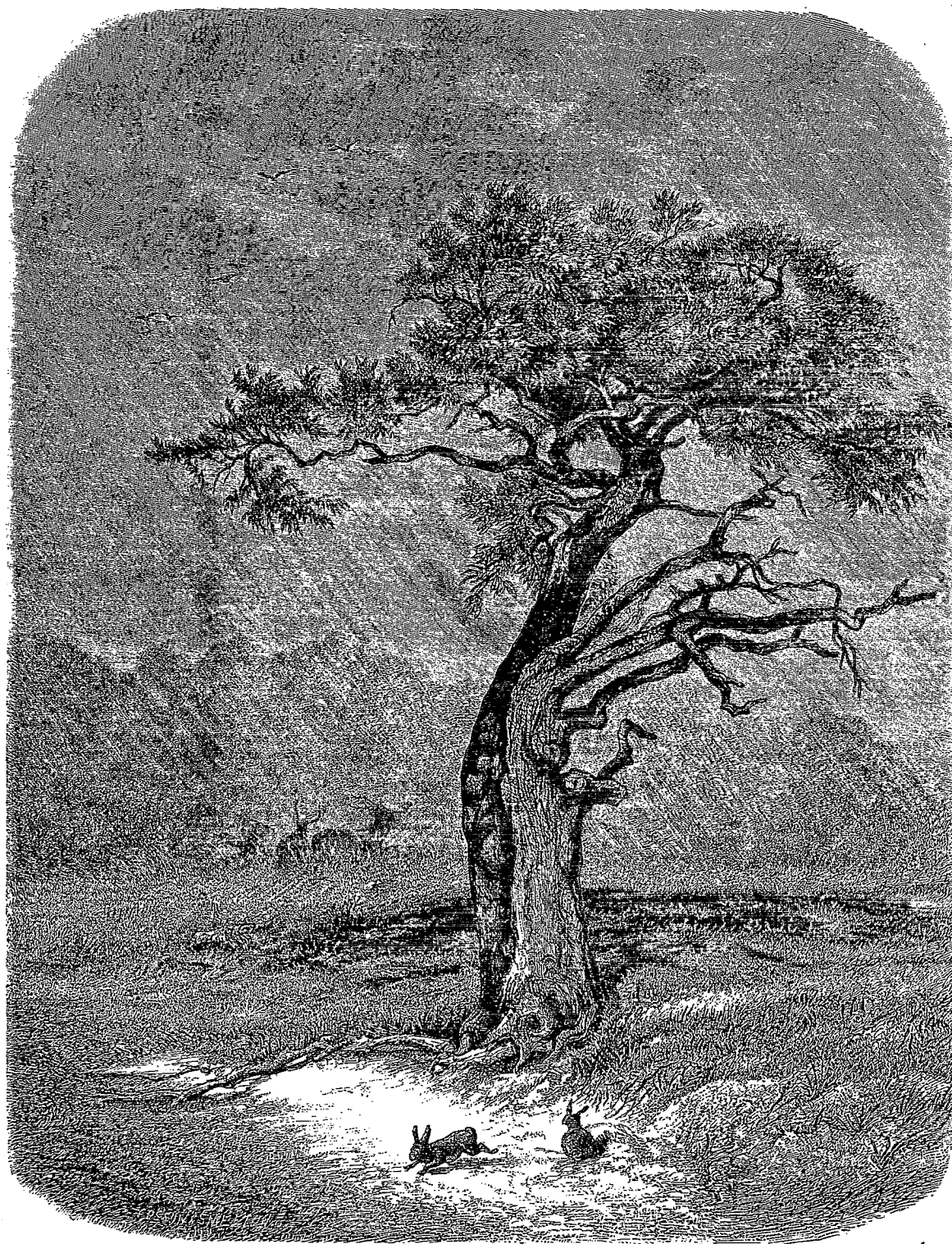
cet éditeur. Ce spécimen a été placé en regard de la page 30 de la première édition du mémoire de M. W.-H. Ashurst (*).

Tous les timbres dont nous venons de parler ont été

(*) *Facts and reasons in support of Mr Rowland Hill's plan of universal penny postage.*

faits pour éclairer la question, si débattue en 1838 et en 1839, de la réforme postale, plutôt que comme des spécimens de types proposés à l'administration des postes. Les timbres qui suivent ont, au contraire, le caractère d'essais entrepris pour ou par l'administration; ils ont été faits de 1839 à 1843. La suite à une prochaine livraison.

LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU.



Le Rageur, arbre de la forêt de Fontainebleau. — Dessin de Ch. Bodmer.

La forêt de Fontainebleau est l'école de nos paysagistes contemporains; nulle part la nature n'a rassemblé plus de sites et de modèles divers, des sables et des rochers pour les pinceaux rudes et tourmentés, des eaux pour les palettes transparentes, et par-dessus, ces feuillages sans nombre des grands arbres et des broussailles, perpétuel sujet d'étude offert à ceux qui veulent fixer sur la toile la mobile physionomie des saisons. Ajoutez-y une foule d'herbes, de plantes, de fleurs sauvages; plus de cin-

quante espèces de papillons aux noms charmants (*l'Hermione*, *l'Adonis*, *l'Artémis*, *l'Hébé*, *l'Amaryllis*, la *Fiancée*, etc.), aux couleurs plus charmantes encore; les rapides lézards verts, prismes vivants où domine l'éclat de l'or; nombre d'oiseaux de jour et de nuit, depuis l'aigle jusqu'au rossignol; enfin les cerfs, les daims, les chevreuils, les renards, etc., qui animent d'une vie mystérieuse les verdoyantes profondeurs.

La forêt de Fontainebleau, jadis appelée forêt de

Bierra, en souvenir d'un chef danois de ce nom qui la ravagea en 845, fut convertie, vers le onzième siècle, en domaine de la couronne; elle a 17 000 hectares de superficie et 80 kilomètres de pourtour; les routes, les chemins, les sentiers, qui la sillonnent en tous sens, comprennent, grâce au travail obstiné de M. Dénécourt, à qui nous empruntons ces renseignements, plus de 200 myriamètres (environ 500 lieues); la diversité d'aspects qu'elle présente est due aux déchirements capricieux des eaux diluviennes. Les rochers, qui occupent au moins 4 000 hectares, s'élèvent souvent à 140 mètres au-dessus de la Seine; autrefois stériles et nus, ils sont aujourd'hui couverts d'essences résineuses, pins sylvestres et maritimes, et quelques cèdres. Ce fut, dit Chateaubriand, « l'infortuné Louis XVI qui jeta des pins sur les rochers, comme un voile de deuil. » Le chêne, le hêtre, le charme et le bouleau forment les futaies, presque toutes vieilles de cent ans au moins; l'origine de certains arbres se perd dans la nuit des temps, et les plus antiques chênes atteignent jusqu'à 7 mètres de circonférence. À peu près au milieu de la forêt s'élève l'immense château; sur les lisières serpentent le Loing et la Seine, et des villas, des hameaux, des bourgades, répandus çà et là dans les vallées, parmi les bois, mêlent intimement l'humanité à la puissante végétation.

Le plus connu des villages que fréquentent les artistes et les poètes, c'est Barbison; l'excursion dont Barbison est le but, une des plus longues que l'on entreprenne à pied dans la forêt (six heures environ), nous conduira tout auprès de l'arbre que reproduit notre gravure. L'itinéraire en est tracé dans tous les guides de la forêt, et nous ne pourrions qu'égarer le lecteur parmi les sentiers, les routes nombreuses, les grès, les points de vue qui abondent entre Fontainebleau et Barbison; disons seulement qu'on sort de la ville par la barrière de la Fourche, et qu'on s'engage dans les célèbres gorges et vallons d'Apremont. Sur le haut d'un plateau, nous rencontrons d'abord une vénérable futaie aux voûtes sévères, au terrain presque nu; l'ombre impénétrable n'y laisse vivre que des mousses chétives et des champignons énormes: c'est la Tillaie, sans doute à cause des tilleuls qui la composaient quand on lui chercha un nom. Au pied du Bouquet du Roi, grand arbre remarquable par sa rectitude, se croisent six routes, qui ne nous empêchent pas, si nous savons le chemin, d'atteindre un chêne vieux de mille ans, colosse aux pieds noueux, à la tête dépouillée, et dont les flancs criblés de blessures accusent les siècles et la foudre; on l'a baptisé Pharamond. Plus loin se succèdent d'autres chênes presque aussi beaux, les Deux-Frères, l'Arbre du Christ qui ressemble à une croix, le Danaüs entouré de vigoureux rejetons qui peuvent passer pour ses cinquante filles; celui-là, dont le vaste corps est gâté par une entaille en forme de niche, a pu être jadis sacré pour les druides, et la faucille d'or a peut-être coupé le gui sur ses branches. Depuis, la statuette et le culte de Notre-Dame des Bois a remplacé le génie ou la fée celtique; fait commun et qui conduit d'ordinaire à de justes inductions sur les endroits consacrés aux divinités gauloises. Les gorges d'Apremont s'annoncent par un Désert peuplé de grès aux formes bizarres; le terrain, qui était, il y a quelques pas, uni et richement boisé, se couvre de rochers, de bruyères et d'arbres toujours verts: il est permis de regretter ici l'envahissement des pins monotones; lorsque de légers bouleaux, des genévriers tordus s'élevaient seuls sur l'âpre montagne, le Désert rehaussait bien mieux, par le contraste de sa nudité, ce Vallon qui l'accompagne, et dont les peintres fréquentent la pelouse ombragée, étudiant tous les arbres, genévriers, charmes à l'écorce

brune, bouleaux pareils à des colonnettes d'argent, hêtres droits et forts comme des tours, et les chênes trapus que plantèrent partout en France Henri IV et Sully. C'est au milieu de ces colosses, qui tous ont leur physionomie et leur nom (le *Bélus*, le *Corrége*, le *Lantaru*, le *Decamps*, le *Français*, le *Th. Rousseau*), que M. Bodmer a choisi son modèle. Le *Rageur* est vieux et tourmenté; peut-être ses rameaux inférieurs ont-ils été condamnés par la foudre à la stérilité: la sève, se retirant vers la cime, comme dans un palais incendié les habitants se réfugient au faite, nourrit encore un beau feuillage; le *Rageur* aime l'orage et la pluie; il brave ces ennemis séculaires et déploie contre le vent ses bras dépouillés toujours disposés à la résistance. Les cerfs timides s'élancent dans la vapeur, et, au bruit de la foudre,

On voit fuir aussitôt toute la nation
Des lapins qui, sur la bruyère,
L'œil éveillé, l'oreille au guet,
S'égayaient, et de thym parfumaient leur banquet.

Il y en a deux encore qui hésitent à regagner « leur souveraine cité. » Seul, le *Rageur* immobile écoute en frémissant le tonnerre qui s'approche.

Pour nous, essayons de nous réfugier à Barbison; la pluie va tomber à flots, et les bois ne pourraient nous en garantir longtemps. Nous reverrons plus tard les *belvédères*, les grottes, entre autres la caverne où Tissier, chef de brigands, instruisait sa bande à l'attaque des voyageurs. Nous avons traversé les jeunes futaies des *Mazettes*, et bientôt, au coin d'un beau feu, nous nous faisons raconter la légende de l'auberge Ganne. La renommée de Barbison ne remonte pas à plus de trente ans. Un épicier cabaretier, nommé Ganne, voyant, chaque jour de la belle saison, passer devant sa porte des hommes à grande barbe, et toute la légion des artistes chevelus, eut l'idée d'établir une pension économique où les amis de la forêt pussent trouver le vivre et le couvert: « Les premiers qui allèrent planter leur chevalet sous ce toit rustique furent bientôt suivis de camarades qui en amenèrent d'autres. La renommée et la foule firent la boule de neige, si bien que l'heure ne tarda pas à sonner où, pour avoir une place chez le père Ganne, il fallut s'y prendre à l'avance... Pour la plupart des hôtes, ce ne fut point assez de payer leurs quatre-vingt-dix francs à la fin du mois; la reconnaissance, le devoir ou l'usage, exigèrent bientôt de chacun, en guise de pourboire, une esquisse, une ébauche, une scène ou un sujet quelconque dans un coin de leur garni. » Au bout de trois ou quatre ans, des Anglais offraient déjà de la mesure et de ce qui la décorait une somme ronde de quinze mille francs; un peu plus tard, un lord doubla la somme, mais sans succès; la maison Ganne avec son seul étage vaut mieux que cela: ne recèle-t-elle pas les promesses qu'ont depuis tenues la plupart des talents contemporains? Ici les douze panneaux d'une armoire énorme sont couverts de peintures de MM. Ledieu, Anastasi, Giroux. M. Diaz y a joint un *Repos dans la forêt*; c'est encore lui qui, au-dessus d'une glace fort exigüe, a entouré d'une guirlande de roses la *Clairière* et le *Cygne* de M. Français; MM. Gérôme et Bellanger ont dessiné sur la cheminée des silhouettes façon Pompéi et Herculanum. Là, une riante *Percée de forêt* de M. Huet, un paysage de M. Th. Rousseau, des fruits de M. Célestin Nanteuil, enfin diverses œuvres de M. Diaz, embellissent les autres pièces de la maison. Supposez que demain un volcan couvre de cendres la fameuse hôtellerie, et dans quelques siècles les antiquaires donneront Barbison comme spécimen du genre de décoration adopté dans toutes les maisons françaises; il faut avouer que la vérité aurait plus à souffrir de cette théorie que notre réputation. Heureux les

riches qui peuvent encore livrer aux arts les murs de leurs hôtels ! Les moins fortunés en sont réduits aux dorures et au papier peint.

Les premiers hôtes de Barbison y sont pour la plupart devenus locataires ou propriétaires de riantes retraites, où ils se plaisaient à passer la plus grande partie de l'année. Il serait trop long d'énumérer ici tous ceux qui, depuis le père Lantara jusqu'à nos contemporains, ont recherché les environs de Fontainebleau ; l'un des plus célèbres est le regrettable Decamps, dont nous avons reproduit tant d'ouvrages excellents : il a demeuré à Chailly, à trois quarts de lieues de Barbison ; et la *Complainte des Bisons* ⁽¹⁾, chanson bizarre autant par le style que par le refrain, commémore ainsi cet illustre voisinage, dans un couplet qui est maintenant, par malheur, une curiosité historique :

Un peintre de bonne trempe
A Chailly coule ses jours ;
Barbison demand' toujours :
A quand Decamps en décampe ?
S'il venait à Barbison,
Il serait roi des Bisons.

Les poètes aussi ont fréquenté ces parages, et l'on peut déjà citer parmi les morts Hégésippe Moreau et Béranger. A force d'avoir été visitée, étudiée, aimée, la forêt de Fontainebleau a pris quelque chose d'humain. A chaque pas on y rencontre un nom connu, fièrement porté par une roche, une mare, un hêtre ou un chêne. Les patrons antiques se mêlant aux patrons nouveaux forment une sorte de mythologie capricieuse où le rêveur passe des dieux et des fées aux rois et aux artistes de tous les temps et de tous les pays. L'héroïque M. Dénecourt, qui, sacrifiant sa fortune au plaisir de tous, a tracé tant de sentiers et dégagé tant de points de vue, accroît chaque jour cette population invisible, et bientôt toutes les herbes auront un nom fameux. C'est la forêt du Tasse, où les arbres se plaignent et chantent ;

Et dans ce groupe sombre agité par le vent,
Rien n'est tout à fait mort ni tout à fait vivant...
Et sur vous qui passez et l'avez réveillée,
Mainte chimère étrange, à la gorge écaillée,
D'un arbre entre ses doigts serrant les larges nœuds,
Du fond d'un antre obscur fixe un œil lumineux.

Et le poète entend

..... parler dans l'ombre, à demi-voix,
Les chênes monstrueux qui remplissent les bois.

LES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Deuxième article. — Voy. p. 131.

L'ordre des rongeurs, si nombreux cependant, n'a encore fourni que deux espèces, le lapin et le cobaye, dit vulgairement cochon d'Inde.

Le lapin n'était pas connu d'Aristote, car il n'est mentionné dans aucun des écrits de cet auteur, non plus que dans ceux de Xénophon. Il n'en est question chez les anciens qu'à partir du premier siècle de notre ère. Originellement, il existait en Espagne et peut-être dans le midi de la Gaule, et c'est de là que, vers cette époque, soit naturellement, soit par des importations, il s'était propagé dans la Provence en telle abondance qu'il y était devenu une calamité. Depuis lors, il n'a cessé d'étendre le cercle de son habitation, et, à l'état sauvage ou domestique, il est connu à présent dans toute l'Europe.

On en possède plusieurs races différentes, dont quel-

ques-unes sont recherchées non-seulement pour leur chair, mais pour leur fourrure. Néanmoins, quels que soient les avantages de cet animal, sa multiplication ne paraît pas augmenter dans des proportions sérieuses. Les agriculteurs préfèrent appliquer leurs ressources à l'élevage d'animaux d'un plus fort volume, et la consommation du lapin, subordonnée à celle de la volaille, n'est guère qu'un objet de fantaisie.

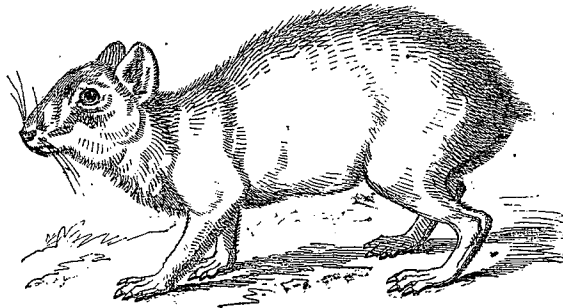


Le Cobaye (*Cavia Aperea*).

Le rôle du cochon d'Inde est encore plus limité. On en élève plus qu'on n'en mange, et l'on ne peut regarder son entretien, du moins en Europe, que comme un jeu pour les enfants. Cet animal s'est rencontré chez les Péruviens lors de la conquête de l'Amérique, et il a été importé chez nous dès le seizième siècle. Il était déjà tel que nous le voyons aujourd'hui, ce qui fait supposer que sa domestication devait être déjà accomplie dans le nouveau monde depuis un certain temps. Son type primitif, cherché d'abord au Brésil, s'est définitivement trouvé au Pérou.

Il y a bien d'autres espèces de rongeurs qu'il serait facile de domestiquer aussi bien que ces deux-là, mais le peu de faveur que reçoivent de la part des agriculteurs le lapin et le cochon d'Inde semble former, à l'égard de leurs analogues, un précédent peu encourageant. A moins que la chair de ces autres espèces ne présente décidément des qualités supérieures qui lui fassent conquérir l'estime des gourmets, il est à craindre que, si curieuses qu'elles soient, elles n'aient bien de la difficulté à se faire adopter dans le domaine rural.

On ne peut cependant disconvenir que la diminution croissante du gibier n'augmente les chances de quelques-unes. Déjà, à plusieurs reprises, le lièvre mis au clapier

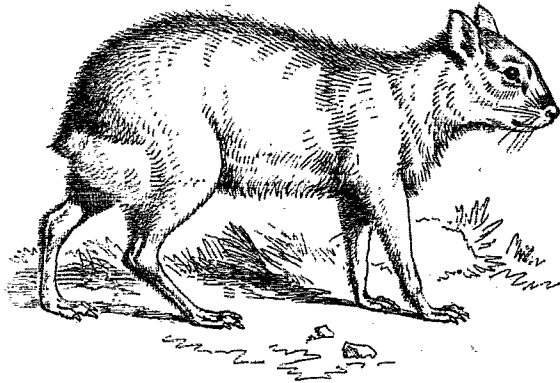


L'Agouti (*Cavia Aguti*).

et soumis à un régime spécial a paru disposé à fournir une race domestique analogue à celle du lapin, et bien préfé-

(1) Nom burlesque que se donnaient les membres de la colonie.

nable pour la table. On s'est avisé aussi de le croiser avec le lapin, et il en est résulté des métis qui se propagent d'eux-mêmes et constituent, sous le nom de *léporides*, une race tout à fait nouvelle. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire propose d'adjoindre à notre lièvre indigène, soit pour les domestiquer aussi, soit pour augmenter le nombre de nos espèces sauvages, l'agouti, qui habite les Antilles et l'Amérique méridionale, et le mara, qui habite les pampas de



Le Mara (*Mara magellanica*).

Buenos-Ayres et la Patagonie : ce sont deux animaux dont un lièvre à qui l'on aurait coupé la queue et les oreilles donne à peu près l'idée, et qui serviraient à varier les plaisirs de la chasse. Il a proposé également, comme espèce à mettre à côté du lapin, la viscacha, animal qui présente

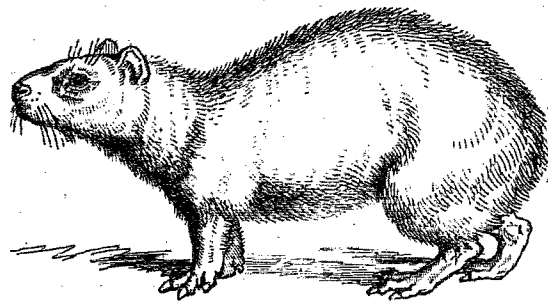


La Viscacha (*Lagostomus*).

avec le premier beaucoup d'analogie, et qui vit par immenses colonies dans les mêmes contrées que le mara. Il n'est pas douteux que ces acclimations ne soient possibles, et il est même probable que, grâce aux instances de l'illustre savant, elles seront opérées avant peu ; mais quelle importance économique prendront-elles, c'est ce que le goût du public, souvent arbitraire et qui échappe à toute règle comme à toute prévision, pourra seul décider.

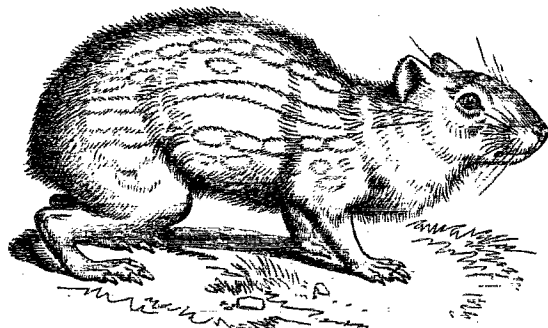
La domestication du cabiai paraît présenter plus de chances de succès que celle des divers rongeurs dont nous venons de parler, précisément parce que cet animal diffère beaucoup plus que les autres du cochon d'Inde et du lapin. Que l'on se représente un cochon d'Inde d'apparence grossière, de couleur brune et d'une taille pouvant aller jusqu'à 4^m,50 de longueur, et l'on aura une idée sommaire du cabiai. Il ne s'agit donc plus, comme pour les précédents, d'un animal de basse-cour, mais bien d'un véritable animal de boucherie, comme le porc et le mouton ; et si sa chair est agréable, comme l'attestent tous les voyageurs qui en ont goûté, l'acquisition a des avantages évidents. En effet, le cabiai est un animal nageur, à peu près

comme le castor, vivant par petites troupes sur le bord des rivières de la Guyane et de l'Amazonie, et s'y nourrissant de



Le Cabiai (*Hydrochærus Capybara*).

plantes aquatiques. Comme les plantes de cette nature ont aujourd'hui très-peu de valeur pour l'agriculture, il est



Le Paca brun (*Cælogenys subniger*).

certain qu'un animal qui les utiliserait en les transformant en viande de bonne qualité rendrait, par là même, un très-grand service, et ne tarderait pas à prendre place dans tous les cantons que le drainage n'a point encore améliorés. Le cabiai a, d'ailleurs, le mérite commun à tous les autres rongeurs, de se multiplier rapidement et d'arriver de bonne heure à sa taille, ce qui en ferait un producteur de viande très-puissant, en même temps qu'il serait très-économique.



Le Castor du Canada (*Castor fiber*).

Le paca, autre rongeur de l'Amérique méridionale, offrirait, quoique plus petit, des avantages analogues, supérieurs même quant à la délicatesse de la chair, et si jamais

le cabiai s'introduit dans nos campagnes, il est vraisemblable que le paca l'y suivra de près.

Enfin, il y a encore une autre espèce du même ordre dont les services seraient d'une bien supérieure importance, et dont la domestication mériterait par conséquent de n'être pas négligée. C'est le castor. Il vivait autrefois en Europe et s'y rencontre encore, quoique rarement, et par conséquent il n'y aurait aucune difficulté à l'acclimater parmi nous. C'est un animal très-sociable et qui a fort bien vécu, pendant plusieurs années, au Muséum. Il finirait donc sans peine par s'accommoder de la vie de nos étangs, dans lesquels on pourrait le parquer pour l'empêcher de commettre dans les environs aucun dégât; et comme le prix d'une seule peau va jusqu'à 300 francs, on voit que sa fourrure payerait avec prodigalité tous les soins consacrés à son entretien.

L'ordre des marsupiaux, si différent, au point de vue zoologique, de celui des rongeurs, serait cependant susceptible de rendre à l'industrie agricole à peu près les mêmes services. Les diverses espèces qui le composent sont aujourd'hui, à part quelques exceptions, concentrées en Australie; mais rien ne serait plus facile que de les ha-



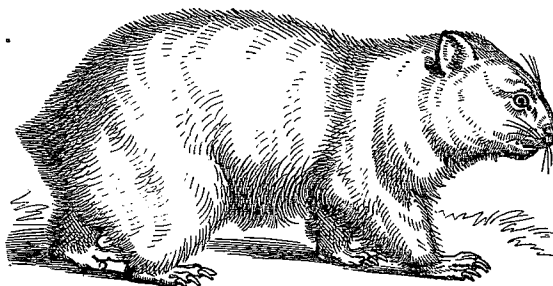
Le Grand Kangaroo (*Macropus giganteus*).

bituer à nos climats, et, sous ce rapport, le problème est pour ainsi dire résolu.

Les grands kangaroos fournissent une chair d'excellente qualité, et leur poil laineux est propre à divers emplois. Le climat des parties tempérées et méridionales de l'Europe leur convient si bien qu'ils s'y sont déjà reproduits en assez grand nombre, sans exiger des soins trop dispendieux. On en a même déjà vu de petits troupeaux aux environs de Paris, de Vienne, de Madrid, de Naples. Au grand kangaroo, qui est un animal de près de deux mètres, on adjoindrait, sans plus de difficulté, les petits kangaroos, le phascolome, le phalanger, peut-être encore quelques autres espèces, supérieures au lapin sous le rapport de leur taille et de leur fourrure, et ces animaux rempliraient à peu près le même rôle.

L'acquisition définitive des marsupiaux est donc moins une question d'acclimatation qu'une question d'économie rurale. Pour ne parler que de la grande espèce de kangaroo, les agriculteurs trouveront-ils autant de profit à

en élever des troupeaux qu'à élever des troupeaux de moutons? En admettant même que ces nouveaux troupeaux fussent être moins dociles, plus difficiles à garder, moins sobres, ce ne serait pas un motif de condamnation

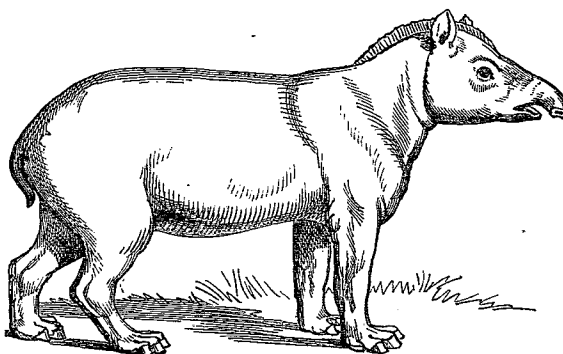


Le Phascolome (*Phascolomys wombat*).

s'il devait résulter de la faveur du public un prix de vente supérieur pour la viande. Il faut tenir compte aussi de ce que la multiplication de ces animaux est plus rapide que celle des moutons, ce qui constitue un avantage notable, compensé, toutefois, par l'infériorité de leur poil relativement à la laine. Il faut que l'économie agricole prononce, et jusqu'à ce que la supériorité ou tout au moins l'égalité des bénéfices soit établie, il est à croire que, sauf dans les parcs et dans les ménageries d'amateurs, on continuera à transformer en viande de bœuf et de mouton l'herbe des pâturages.

Dans l'ordre des pachydermes proprement dits, nous n'avons à compter que la race porcine. Du temps de nos pères, les forêts primitives qui couvraient le sol de la Gaule n'étant point encore défrichées, cette race occupait dans la richesse agricole une place capitale. Aujourd'hui même son importance est encore très-considérable, à cause de sa fécondité, de sa précocité et de la facilité avec laquelle elle s'entretient et s'engraisse. Aussi est-elle abondamment répandue non-seulement dans toute l'Europe, mais dans presque toutes les parties du monde, et c'est une de celles que les peuples sauvages reçoivent de nos mains le plus volontiers.

D'après les livres chinois, la domestication du cochon remonterait à près de cinq mille ans. On voit par l'Odyssée qu'on en faisait grand cas chez les Grecs dès les temps héroïques, et la prohibition de sa chair par Moïse montre



Le Tapir (*Tapirus americanus*).

qu'il devait être commun, à l'époque de ce législateur, dans l'Asie occidentale.

De quel type primitif provient-il? Il est si voisin par tous ses traits du sanglier de nos forêts que pendant longtemps les naturalistes n'ont pas hésité à le regarder comme en étant issu. Mais les considérations historiques ont fait

prévaloir une opinion différente. Comme les tribus celtiques ont eu leur berceau dans le milieu de l'Asie, tout porte à présumer qu'elles ont dû amener avec elles, dans les parties de l'Occident où elles se sont fixées, les animaux domestiques qu'elles possédaient à l'époque de leur migration, et par conséquent, selon toute apparence, leurs troupeaux de porcs. En effet, en comparant le cochon avec les sangliers qui se rencontrent dans les forêts de l'intérieur de l'Asie, on lui trouve encore plus d'analogies de ce côté que de celui de nos sangliers indigènes. On peut donc regarder ces animaux si utiles et si injustement méprisés comme perpétuant parmi nous la trace de l'antique origine de notre nation.

Dès à présent, la race porcine offre un grand nombre de variétés produites soit par les modifications de son type primitif, soit par son croisement avec diverses races importées de l'extrême Orient. La tendance actuelle de l'agriculture paraît être de s'attacher aux variétés de grande taille, comme produisant à meilleur marché que les variétés plus petites la chair et la graisse, et l'on est déjà parvenu, dans cette voie, à des individus de plus de six cents kilogrammes. Mais la voie inverse offre aussi des avantages particuliers, et mériterait peut-être d'être suivie. Il est incontestable qu'une race d'assez petite taille pour s'entretenir à peu près dans les mêmes conditions que le lapin serait préférable, à bien des égards, à celui-ci, et serait un véritable bienfait pour beaucoup de ménages peu aisés.

Il est aujourd'hui question d'emprunter à l'Asie, et surtout à l'Amérique, un autre pachyderme qui offre avec le précédent de grands rapports : c'est le tapir. Le régime de cette espèce serait à peu près le même que celui de la race porcine, et elle aurait sur celle-ci deux avantages : celui de sa peau, qui vaut les meilleures peaux de bœuf, et celui de sa force, qui, étant supérieure à celle du porc, lui permettrait de rendre, dans certaines limites, le service de bête de somme. Dans plusieurs provinces du Brésil, on est dans l'usage de capturer ces animaux pour les apprivoiser et de les employer en cette qualité jusqu'au moment venu de les engraisser et de les abattre ; et si l'on parvenait à en faire une race domestique, il est à croire que cette race, moyennant un régime convenable, se prêterait sans peine à un accroissement de taille qui la rendrait capable d'un travail encore plus actif. Au point de vue pratique, les tapirs pourraient donc, en quelque sorte, se comparer à des ânes très-dociles, très-intelligents, et propres à la boucherie. Mais malheureusement il ne paraît pas que cette viande soit très-succulente, et jusqu'à présent on n'a pas de preuves que l'espèce ait de la propension à se reproduire chez nous et en captivité. Très-rapprochés des éléphants par l'ensemble de leur organisation, il n'est pas impossible qu'ils aient la même répugnance à se multiplier en dehors des conditions de la vie sauvage. C'est ce que de prochaines expériences ne pourront manquer de décider.

Les éléphants, si l'on s'en rapportait aux premières apparences, devraient figurer en première ligne dans la liste des animaux domestiques. Ils sont, en effet, au service de l'homme depuis la haute antiquité, associés à son activité, comme le cheval, dans la paix et dans la guerre. Mais l'homme ne possède malheureusement ici que des individus, et la race demeure libre. Sauf des circonstances exceptionnelles, elle n'est féconde que dans sa pleine indépendance, et ces colosses si parfaitement soumis à la volonté de leurs maîtres sont tous des animaux d'origine sauvage. Ils sont apprivoisés, ils ne sont pas domestiqués, et c'est une question de savoir s'ils pourront l'être jamais.

VOYAGE AU-DESSUS DE L'ATLANTIQUE.

Troisième article. — Voy. p. 138, 146.

Dimanche, 8 heures du matin. — Tout va bien ! Il me semble que je rêve. Seul dans l'infini de l'azur. La mer, de la hauteur d'où je la domine, se fond de toutes parts avec le ciel ; et le mouvement des flots est imperceptible. Silence et immobilité absolus. Pas même le plus léger mouvement de l'air, et si je ne mesurais ma vitesse, je me croirais cloué dans l'espace. Je marche pourtant ; mon vent d'est se soutient, et, comme je l'avais bien prévu, je l'ai trouvé d'une vivacité croissante jusqu'à la hauteur de deux mille mètres, à laquelle je me tiens : la température y est agréable, la respiration facile, et en quatre heures me voici déjà, selon mon estime, à plus de quarante lieues de l'Europe.

J'ai beau chercher à regarder de sang-froid la position étrange où je me suis mis, je ne le puis encore, tant je me sens ravi. Pas la moindre appréhension n'arrive à mon cœur. Je nage dans une ivresse sereine. C'est un trouble délicieux, et mon âme, détachée de toutes les vanités du monde, monte vers Dieu et se fond en paix dans l'infini. La terre ne m'est plus rien ; je me suis séparé d'elle et je la juge comme si je faisais déjà partie d'une autre région. Le but même de mon entreprise m'échappe ; je ne songe plus ici à l'Amérique, ni à la gloire, ni à tous ces objets qui m'ont mis en mouvement ; je suis absorbé, et le présent comble en moi toute mon ambition. Depuis que l'humanité pullule sur le globe, quel mortel s'est jamais vu tel que je suis en ce moment !

7 heures du soir. — Le soleil se couche et je suis noyé dans ses magnificences : devant moi tout le ciel est enflammé, et l'Océan qui le refléchit semble rouler dans les profondeurs de longues vagues de feu. Quelques nuées se sont formées depuis un instant, et semblent autant de flammèches qui vont porter l'incendie de l'Occident jusque dans l'Orient. Seraient-elles l'indice d'un changement ? De toute la journée rien n'a varié. Je n'ai pas cessé d'être entraîné avec la même vélocité et dans la même direction. Toujours le même bleu, le même silence, la même fixité. Je suis trop haut pour distinguer les minuties de la mer, et je ne sais par quel hasard je n'ai pas même aperçu un navire dans l'immense lointain. Je ne m'en plains pas ; il m'eût gâté ma solitude, et elle est si solennelle et si étrange que je n'ai encore pu m'en rassasier. Perdu dans une vague contemplation, mon temps s'est écoulé comme un songe dont les éclats du couchant viennent de me faire sortir. J'ai relevé ma position, et si le vent continue, je devrai passer vers minuit dans les Açores. Éclairées par la lune, et vues dans la demi-ombre, elles me donneront sans doute un beau spectacle.

10 heures. — Vaincu par le sommeil, je me suis endormi, il y a une heure, à la scintillation des étoiles. Quel réveil ! nuit opaque, absolue ; j'étais enveloppé dans un nuage. Tout était si noir que je ne pouvais me voir moi-même. En dehors des battements de mon cœur, le néant : sensation si profonde que je me suis plu à y demeurer un instant. Jamais je n'avais éprouvé à ce point le contraste entre la lumière et l'obscurité, entre le règne de Dieu et celui du chaos. L'âme encore toute pleine des splendeurs dans lesquelles j'avais passé tout le jour, je me sentais comme pétrifié dans l'inerte épaisseur des ténèbres. Le froid m'avait saisi et, ramassé sur moi-même, je songeais involontairement à la solitude glaciale du sépulcre. J'ai rallumé ma lampe. Mon sillage me montre que le vent a changé, et il incline maintenant au sud-est. Jusqu'à quelle latitude va-t-il me faire remonter ? N'y rencontrerai-je pas des vents d'ouest ? Ne serai-je pas ramené sur l'Europe ?

Quel contre-temps ! Sans m'inquiéter, puisque cette possibilité était prévue, je me sens agité et contrarié. Je viens de descendre jusqu'à ce que le baromètre m'ait averti que j'arrivais au niveau de la mer : plus de brume, mais le même vent. Je me suis relevé et, à trois mille mètres, j'ai trouvé des vents d'ouest. Je n'ai donc rien de mieux à faire que de me résigner et de laisser courir.

Minuit. — Hors des nuages ; ciel serein ; le vent oscille et paraît tourner maintenant au nord-est. Me voilà donc de nouveau sur ma voie ! Mon âme s'élève et rend grâce à Celui qui conduit nos destinées. Je me sens sous sa main et me rappelle avec confiance cette belle parole : « Les vents sont ses ministres. » La lune se lève et me sert à rectifier ma position. Mon mouvement s'accélère de plus en plus et j'espère ne pas avoir trop de temps perdu. Si le vent se soutient, je serai en vue des Açores au point du jour.

Lundi, 4 heures. — Spectacle magnifique ! Le jour, en se levant, me laisse apercevoir à l'horizon, dans une lueur diaphane, toutes ces îles. C'est le groupe du centre. La mer en est couverte ; les unes, de la hauteur où je suis, me semblent à fleur d'eau, comme des plateaux flottants ; les autres dessinent sur le ciel leurs dentelures. En avant, voici Terceira, et en arrière comment ne reconnaitrais-je pas Pico ? Son volcan s'élève comme un dôme. Ces deux îles sont précisément sous le vent, et j'estime que d'ici à une heure je devrai me trouver par leur travers.

Je viens de passer, en effet, sur Pico. J'en ai rasé la cime. Mais avec quelle vitesse ! Le vent me balayait. A peine ai-je eu le temps de distinguer les âpres ravins du sommet, les belles verdure qui tapissent les pentes, les points blancs disséminés à la base et qui ont un instant ramené mes regards sur les hommes. Tout a fui en un clin d'œil comme dans un tourbillon, et, sauf San-Miguel qui m'échappe, j'ai de nouveau en vue l'archipel dans sa totalité, se dessinant maintenant en silhouette bleuâtre sur le ciel splendide du matin. Quelle étrange disposition de notre planète que ces terres disséminées ainsi au milieu de l'Océan ! Il me semble, dans le vaguë où je flotte depuis hier, que je viens de faire la rencontre d'un groupe de petites planètes circulant de conserve à travers l'espace. Qui sait si dans les champs infinis il n'existe pas, en effet, dans des proportions aussi exiguës, des astéroïdes habités ! Mes yeux s'attachent à ces terres dans un long adieu, car d'ici jusqu'à l'Amérique je n'ai plus rien à voir que l'immensité.

Midi. — Journée d'azur ; je me sens soutiré en paix dans la nappe des alizés. Je me tiens à quinze cents mètres, ayant observé que le mouvement de l'air y est à son maximum : apparemment que plus près de la surface le frottement contre l'Océan le ralentit. Sa constance devient de plus en plus ferme : c'est un phénomène d'une régularité véritablement planétaire. Pourquoi la circulation de l'atmosphère n'est-elle pas conduite partout par des principes aussi simples ? C'est sur elle que tout le système des communications entre les hommes ne tarderait pas à se fonder. Les vents seraient définis en chaque contrée avec la même précision que les fleuves, et le commerce y établirait avec la même tranquillité ses véhicules. Du reste, je viens de faire une expérience importante et qui décide un point de météorologie auquel la science n'atteignait jusqu'à présent que par conjecture. Je me suis élevé dans les altitudes supérieures, et je les ai trouvées sous le régime des vents de sud-ouest. Ainsi, il est incontestable que la nappe des alizés se reploie, comme on le supposait, à l'équateur, et vient retomber par en haut sur les zones tempérées. Au-dessus de cette même ligne par où je suis entraîné en ce moment loin de l'Europe, il

y en a une autre qui m'y ramènera. Patrie, je te reverrai, et au lieu de te demeurer inconnu, tu me compteras désormais.

4 heures. — Rien ne varie, et si le loch ne me montrait que je marche en réalité avec la même vitesse qu'un express, je me croirais absolument immobile. Et, en définitive, ne le suis-je pas en effet ? Les vents alizés, dans leur tendance vers l'ouest, ne sont qu'une illusion produite sur ceux qui se trouvent à la surface du globe et que sa rotation emporte à l'est avec un mouvement plus rapide que celui de l'atmosphère qui les entoure ; ils s'imaginent que l'air les frappe, tandis que ce sont eux, au contraire, qui frappent l'air, comme sur un chemin de fer. Je ne marche donc pas vers l'Amérique ; c'est elle qui vient au-devant de moi, et ces flots qui me paraissent depuis ce matin, au-dessous de ma barque, se précipiter vers l'est par un courant continu, s'y précipitent en effet à mon égard, comme ils le font aux yeux de ceux qui observent la terre des planètes voisines. J'assiste de visu à cette rotation du globe si longtemps controversée. Cette idée me ravit et m'enchaîne à ce spectacle malgré sa longue monotonie.

J'ai besoin, en effet, de tromper mon impatience : les heures commencent à prendre trop de lenteur. J'aperçois de temps en temps, dans les profondeurs de l'horizon, quelques voiles, mais je ne me donne même pas la peine de diriger vers elles mon télescope. Je me récrée plus volontiers en suivant les évolutions de quelques oiseaux qui croisent au-dessous de moi. A en juger d'après leurs ailes démesurées, ce doivent être des frégates. Je les envie, car j'en vois qui marchent de conserve avec moi et qui me devancent. Pauvre aérostat, quand sauras-tu aussi battre l'air avec de grandes ailes !

Le soleil est descendu dans les flots splendide et tranquille. La nuit est claire ; l'étoile polaire, qui s'est sensiblement abaissée vers l'horizon, me confirme dans la détermination de la latitude à laquelle je suis parvenu. Au sud, je commence à distinguer avec curiosité des constellations australes que je n'avais jamais vues. Que Dieu qui gouverne ces globes immenses veuille bien, dans sa providence infinie, veiller aussi sur le globe chétif auquel est suspendu en ce moment l'avenir de la mission que j'accomplis dans l'intérêt de ce monde !

LA NOBLESSE AU PORTEUR.

Il n'est pas de pays où l'on accorde aussi facilement qu'en Autriche des titres de noblesse. En 1775, la chancellerie impériale introduisit, dans les diplômes qu'elle prodiguait, entre autres faveurs celle de se décorer à volonté de la particule : « *Item*, permettons au sieur *** , anobli par ces présentes, d'user de la particule *de* ou *à*, s'il lui plaît. » Comme elle octroyait quelquefois ces diplômes en blanc, on appela ces nouveaux anoblis la *noblesse au porteur*. ⁽¹⁾

COURS DU LADON.

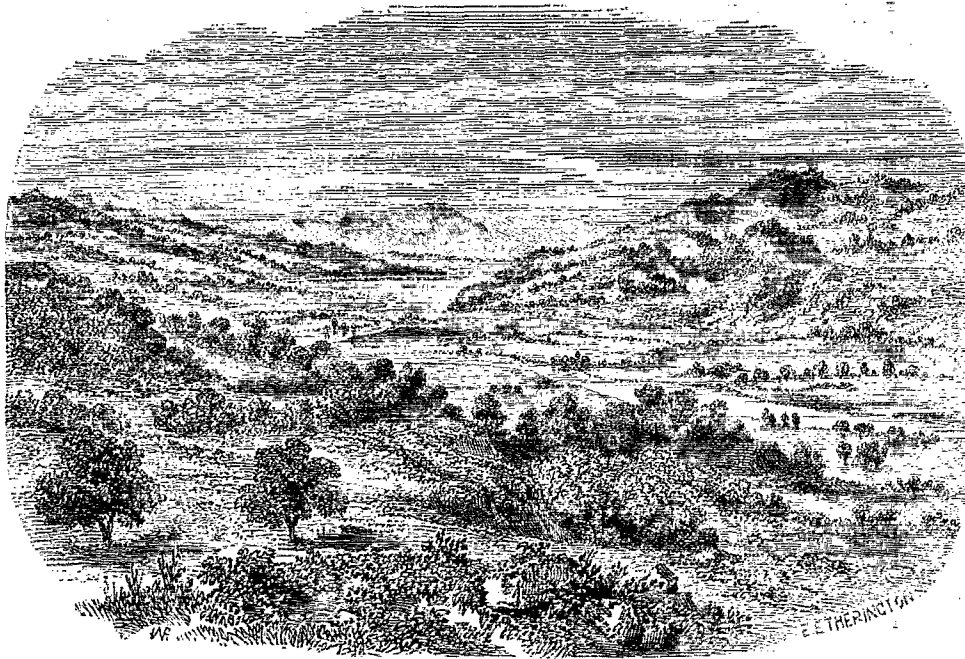
Le Ladon est une rivière d'Arcadie. Les anciens habitants, et après eux les poètes, ont célébré dans leurs légendes ses bords protecteurs et ses naïades hospitalières. Quand le dieu Pan poursuivit la nymphe Syrinx, ce fut le Ladon qui la sauva ; il la changea tout d'un coup en roseau. Pan, pour se consoler, fit de ce roseau sa première flûte.

⁽¹⁾ Voy. *Des distinctions honorifiques et de la particule*, par Henri Beaune ; 1863.

Les Arcadiens affirmaient que leurs ancêtres étaient établis dans les vallées de l'Érymanthe et du Ladon avant que la lune eût marqué son cours dans le ciel. On retrouve fréquemment, chez les peuples de l'antiquité, cette prétention : être la plus ancienne race du monde semblait les rapprocher des dieux. Les Arcadiens, comme les Attiques, les Égyptiens, etc., se proclamaient donc autochthones, c'est-à-dire fils de la terre même qu'ils habitaient. Un mérite plus réel était leur bravoure, leur culte jaloux de la liberté, leur habile agriculture. L'élevage des chevaux et des ânes les avait rendus fameux ; on recherchait leur amitié politique pour avoir la coopération de leur cavalerie, et les roussins d'Arcadie ont encore aujourd'hui le privilège de désigner les ânes, par périphrase poétique. Combien y a-t-il de contrées qui aient été plus visitées de la renommée ? Bosquets et forêts, gras pâturages, champs

fertiles, paysages ravissants, tout semblait donner au val du Ladon une physionomie singulière, originale : musiciens et bergers, agriculteurs et soldats, les habitants vivaient heureux. Dans les temps modernes, c'est encore un des endroits les plus riants de la Grèce. L'éloignement de la mer et des communications lui a épargné les désastres des invasions barbares, et, malgré le triste passage de la domination ottomane, le Ladon arrose encore un pays aimé du touriste. Il sort des montagnes de l'Arcadie et s'appelle aujourd'hui Rhoupia à sa jonction avec l'Alphée. Les anciens plaçaient sa source au-dessous du village de Lycouria ; les modernes la placent près de Soudena, au lieu de naissance de l'affluent le plus prolongé.

Les géographes de l'antiquité n'avaient pas sur les fleuves des idées fort précises : pour nous, la source d'un grand cours d'eau est au point de départ le plus éloigné



Le Ladon, en Arcadie.

de l'embouchure, et non pas à la source de l'affluent le plus considérable ; l'affluent n'est pas le fleuve. Parmi les tributaires du Ladon, Pausanias nomme l'Aorianus (aujourd'hui *Katsana*), le Tragus (*Dara*), l'Arsen (*Velisnaki*). Ajoutons les rivières de Priolyta, de Lycouria, et les torrents des coteaux qui bordent les vallées occidentales, où le Ladon se jette dans l'Alphée, après avoir baigné de ses ondes fécondantes Leucasium, Mesoboa, Nasi, Oryx, Halus, Thaliades. Cette dernière ville honorait d'une piété particulière Cérès Éleusienne ; la déesse des moissons y avait un temple. A Oncium, dans le pays de Thelpuse, on retrouve quelques ruines des temples d'Apollon Oncéate, d'Esculape enfant, et d'une autre Cérès, de Cérès Erinnyx, c'est-à-dire prise de fureur contre Neptune qui l'avait outragée. Toutes les passions avaient des autels chez les anciens. A l'entrée de la petite plaine de Clitor, sur la colline des Kalyves de Mazi, un temple d'ordre dorique montre ses ruines à côté des remparts de la ville, dont l'enceinte oblongue, irrégulière, était flanquée de tours rondes. Un village situé à une lieue de là a conservé le nom de Klitouras. Au pied des ruines jaillit encore la source Clitor, dont l'eau était si délicieuse qu'elle donnait de l'aversion pour le vin. Heureux Arcadiens, la simplicité

de vos mœurs n'empêchait pas les doux mensonges de la fiction, et l'eau fraîche de votre fontaine de Clitor rendait le vin jaloux. N'était-ce point parce qu'il n'y avait pas de vignes dans vos gras pâturages ? La forêt de chênes de Soron vous prêtait son ombrage, et le cœur de ses arbres pour vos manches de charrue ; mais les pampres ne s'unissaient point, chez vous, aux ormes joyeux.

Les provinces arcadiennes au delà du Ladon possédaient la presque île comprise entre cette rivière et l'Érymanthe (*Doana*), avec une partie du mont Pholoé. Cette antique division n'a pas changé : ce sont les hermès qui semblent avoir fixé la circonscription moderne. En circulant à travers ses prairies, ses buissons de lentiques et d'arbustes, à l'ombre des bois touffus, le Ladon porte donc ses eaux dans les mêmes contrées. Quelques ruines éparses sur ses bords rappellent que le temps a son cours comme les fleuves.

ERRATUM.

Article sur la SOLOCNE, page 3, colonne 2, ligne 46. — Au lieu de : 20 habitants par hectare ; lisez : 20 habitants par kilomètre carré.

BOHÉMIENS DU BÆRENTHAL, EN ALSACE.

Voy. p. 83.



Bohémiens d'Alsace pêchant à la fourchette. — Dessin de Th. Schuler.

En même temps que les types des bohémiens du Bærentthal, en Alsace, que nous avons publiés pages 84 et 85, M. Th. Schuler nous a envoyé un autre groupe de ces pauvres gens qu'il rencontra dans une de ses promenades, à l'improviste, et qui lui parut d'un effet pittoresque et peu commun. Un de ces bohémiens, sa femme et leur fils, pêchaient à la fourchette dans un ruisseau murmure et limpide, qui tombait en petites cascades entre des rochers tapissés de verdure. Ils étaient, tous trois, si attentifs, penchés vers leur proie, que, le bruit des eaux aidant, ils ne s'aperçurent point de sa présence. Il lui fut facile d'observer leur groupe sans en être aperçu, et d'esquisser

au vif leur ardeur un peu sauvage, surtout l'âpre plaisir du petit garçon à regarder et tourmenter une de ses victimes.

ANTIQUITÉS ANTÉDILUVIENNES.

Suite. — Voy. p. 122.

La découverte ne pouvait manquer de se généraliser. Il était évident que la même population qui, dans ces temps reculés, avait habité le bassin de la Somme, devait s'être étendue dans toute cette extrémité de l'Europe, et même dans les îles Britanniques, dont la séparation d'avec le

continent ne s'était peut-être point encore effectuée à cette époque. Il était à croire que sur tous les points où se rencontraient les ossements des grandes espèces diluviennes, devaient se rencontrer aussi les mêmes armes primitives destinées vraisemblablement à les combattre. Il suffisait, pour y réussir, d'y regarder de plus près qu'on ne l'avait fait jusque-là. Cette conjecture si légitime ne tarda pas à recevoir la consécration de l'expérience. Un des premiers géologues anglais qui se fussent rendus à Abbeville, M. Prestwich, s'appliqua, dès son retour en Angleterre, à soumettre à une étude aussi minutieuse que celle qui s'était faite en France les terrains de transport situés près de Horne, dans le comté de Suffolk; il y obtint les mêmes résultats : les ossements des espèces perdues mêlés avec des instruments de silex de même nature que ceux du continent. En France, des découvertes du même genre se sont faites déjà sur plusieurs points, notamment à Amiens, à Creil, et particulièrement dans les terrains diluviens de Paris, que M. Boucher de Perthes avait depuis longtemps recommandés. C'est au zèle et à la patience de M. Gosse, de Genève, qu'est due cette dernière observation, faite dans le courant de 1860, qui, en mettant en quelque sorte le phénomène sous les yeux de toute la capitale, achève de lui donner toutes les garanties d'authenticité. Elle a eu lieu dans les sablières ouvertes aux environs de l'hôtel des Invalides, rue de Grenelle et avenue de la Motte-Piquet. « J'y ai trouvé, dit M. Gosse dans son mémoire à l'Académie des sciences, des ossements fossiles et des silex taillés. La couche qui les renfermait, placée à une profondeur de 4^m,50 à 5 mètres, présente une épaisseur variant de 1 mètre à 1^m, 50. Les ossements fossiles que M. Lartet a eu la complaisance d'examiner se rapportent au cheval, au *Dos primigenius*, à un bœuf élané analogue à l'aurochs, à un animal du genre cerf voisin du renne, à l'*Elephas primigenius*, et à un grand carnivore, peut-être le grand *Felis* des cavernes. Les silex taillés se rapportent, quant au but auquel ils ont dû être destinés, à des catégories diverses. Ce sont des pointes de flèches et de lances, des couteaux, des haches en coin et des haches circulaires ou allongées. Ces dernières, dont je n'ai trouvé encore que deux, et les couteaux, dont le nombre dépasse déjà cinquante, suffisent amplement pour démontrer la présence de l'homme dans ces terrains diluviens. »

Dans quel humble état de civilisation devaient se trouver alors les habitants de l'Europe? La vue des instruments grossiers dont ils se servaient suffit à le montrer. Sans avoir découvert jusqu'ici aucune trace de leurs habitations ou de leurs vêtements, on peut aisément se figurer les huttes les plus simples de terre et de branchages, et le costume réduit aux peaux des animaux. Chose singulière! les fouilles, qui ont déjà amené au jour tant d'objets qui nous viennent de leur héritage, n'ont encore laissé apercevoir aucun de leurs ossements. On ignore donc à laquelle de nos races, ou, pour parler plus exactement, de nos variétés ils appartenaient. A les voir en compagnie des éléphants, des rhinocéros et des hippopotames, sous un climat dont la haute température est attestée non-seulement par la présence de ces animaux, mais par celle de certaines coquilles qui ne se trouvent plus que dans le Nil, on pourrait conjecturer qu'ils devaient être de cette race noire qui, aujourd'hui encore, sous les tropiques, vit dans les mêmes conditions qui régnaient alors sous notre latitude; et, de fait, certains crânes qui se sont rencontrés dans les cavernes paraissent se rapporter au type nègre. Ainsi cette grande race, qui avait jadis occupé presque toute l'étendue du globe, aurait été chassée peu à peu par l'effet du refroidissement général, combiné avec l'invasion des races plus avancées, qui aujourd'hui encore

ne cessent de se développer aux dépens de ces populations inférieures.

Reste la question de savoir comment il se fait que l'on n'ait pas encore découvert, au milieu de ces terrains, des ossements humains aussi bien que des ossements d'animaux. A la vérité, les recherches datent de si peu de temps que l'on ne peut pas conclure qu'il n'y ait pas du tout d'ossements; mais il est certain du moins qu'ils sont excessivement rares, et beaucoup plus qu'ils ne le devraient être en proportion de la quantité d'armes et d'instruments qui se montrent. L'hypothèse la plus plausible consisterait à penser que la coutume de brûler les corps, que nous voyons remonter à la plus haute antiquité, existait déjà dans ces temps primitifs, et que par conséquent l'inondation, en balayant les campagnes, et en y ramassant tant de débris d'animaux demeurés épars sur le sol, n'a pu y trouver que des cendres humaines, incapables de laisser dans les dépôts aucune trace appréciable. Sans doute une certaine quantité d'hommes a pu être noyée, et l'on en retrouvera tôt ou tard les restes; mais ces restes sont naturellement bien moins nombreux que ceux des animaux et même que les instruments, et doivent par conséquent se soustraire bien plus facilement aux investigations. Cette rareté doit être un encouragement de plus aux géologues dans leurs recherches. On peut dire qu'ils ne l'ont à cet égard que commencer. C'est assurément un grand point d'avoir démontré que le règne de l'homme sur la terre remonte à une date bien plus reculée qu'on ne l'avait cru jusqu'ici : qu'il occupait déjà l'occident de l'Europe durant des siècles où le climat, bien plus ardent que le climat actuel, était analogue à celui des zones méridionales; qu'il y vivait en même temps qu'une multitude d'animaux dont les espèces ont successivement disparu, non-seulement de ces contrées, mais de toute la surface du globe; que dans cette période, les métaux n'étaient point encore connus, l'état de son industrie, d'après lequel il est peut-être permis de conjecturer l'état de ses connaissances, était encore tout à fait élémentaire. Mais il n'y a pas besoin d'une longue réflexion pour se convaincre que ce n'est pas connaître l'histoire de l'homme à une époque donnée que de l'avoir déterminée sur un seul point. La condition de l'espèce humaine, bien différente à cet égard de celle des espèces animales, varie complètement d'un point à un autre. Que de différences entraîne un simple changement de latitude! Quelques degrés de plus vers le nord, et l'on passe du Louvre à la hutte du Lapon et de l'Esquimaux. Qui nous assure que, dans les temps dont le bassin de la Somme nous a conservé témoignage, des inégalités, moins tranchées peut-être, mais déjà considérables toutefois, n'avaient pas commencé à se manifester? En se réglant d'après les traditions unanimes de la haute antiquité, ce n'est pas vers les extrémités de l'Europe, mais vers les régions intérieures de l'Asie qu'il faudrait diriger les investigations pour y trouver la trace des nations qui ont tenu dès leur origine la tête du genre humain. C'est là qu'a été balayé, par une crue extraordinaire, le monde antédiluvien dont il est question dans les livres hébraïques, et dans les alluvions occasionnées par ce mouvement des eaux reposent encore aujourd'hui les monuments de ce stage primitif de la civilisation du globe. Un jour, sans aucun doute, des fouilles bien autrement importantes que celles qui ont amené dans ces derniers temps à la lumière les débris des antiques capitales de l'Asie nous mettront en possession de ce précieux héritage. C'est le terrain sur lequel, dans un travail sur la chronologie antéhistorique publié il y a une vingtaine d'années, M. Jean Reynaud invitait les géologues à réunir leurs efforts. « Un travail sur le déluge de Noé, disait-il, basé sur l'exploration des

lacs desséchés qui occupent peut-être les vallées au-dessus du Tigre et de l'Euphrate, et sur celle des alluvions qui constituent la grande plaine où coulent ces deux fleuves, serait certainement une des plus belles applications que l'on pût faire de la géologie à l'histoire, et il n'est guère douteux que les monuments que l'on retrouverait, selon toute apparence, dans les fouilles, ne fussent de nature à fournir à la chronologie de grands secours. Figurons-nous un Herculaneum antédiluvien ! »

Il faut remarquer, en effet, que la période désignée par les archéologues sous le nom d'âge de pierre est manifestement indiquée dans la tradition biblique, puisque la découverte des métaux n'y est attribuée qu'à la dixième génération. Antérieurement à cette date, l'industrie humaine ne possédait donc encore que des pierres taillées ; mais, à partir de là, le fer et l'airain, et les produits multiples qui en naissent, sont entre les mains de l'homme, et, par conséquent, ils doivent se rencontrer dans tous les terrains où sont ensevelis ses débris. Donc les fouilles opérées dans la région qu'habitaient les fils de Tubalcaïn doivent fournir aux géologues des monuments antédiluviens d'un art beaucoup plus avancé que ceux qui existent dans le bassin de l'occident de l'Europe.

A la vérité, les fouilles qui se font en ce moment même dans les alluvions de l'Euphrate, sur l'emplacement de Babylone, ne mettent au jour, dans les lits les plus profonds, que des haches et des couteaux en silex tout à fait analogues à ceux qui ont été recueillis dans les fouilles du bassin de la Somme et de la Seine ; mais les traditions semblent indiquer que la haute Asie a précédé de beaucoup dans les voies de la civilisation les basses régions du Midi, tant sur l'Euphrate que sur le Gange et l'Indus ; et par conséquent les découvertes faites dans les alluvions de l'Euphrate, tout intéressantes qu'elles soient, ne préjugent rien relativement à celles qui pourront avoir lieu ultérieurement dans les alluvions des bassins peu élevés et plus tempérés. Restera seulement à déterminer, et c'est un problème des plus difficiles, si les événements qui ont produit les crues extraordinaires dont nous apercevons la trace sur le cours des fleuves européens appartiennent exactement à la même date que la grande inondation dont la tradition biblique nous a conservé en traits si saisissants le souvenir.

CARTES CÉLESTES.

Suite. — V. p. 18, 90, 124.

Planche VI. — Au commencement de cette planche VI, nous retrouvons le Bouvier, avec la brillante étoile Arcturus, de première grandeur ; puis la Couronne, n° 7, avec la Perle α , de seconde grandeur ; puis, au-dessus de l'équateur, Hercule, n° 8, figure à genoux et la tête en bas. L'étoile α , qui est à la tête d'Hercule et près de la tête du Serpente, est de troisième grandeur et variable d'éclat ; ensuite on voit un grand Triangle, puis deux Trapèzes ou Quadrilatères. Les étoiles du Quadrilatère supérieur sont marquées η , θ , ε et π ; c'est entre η et θ , qui sont les deux plus occidentales, que se trouve une belle nébuleuse, faiblement visible à l'œil nu, mais qui devient un splendide objet dans le télescope. La nébuleuse est plus près de η que de θ . C'est un des objets célestes qui font spectacle pour les amateurs. L'étoile de la tête α est moins brillante que β , de seconde grandeur, sur le bras qui tient la massue. Toutes les autres sont au plus de troisième grandeur, quoique plusieurs auteurs mettent α de seconde grandeur, ainsi que la tête du Serpente qui en est voisine. La tête d'Hercule est

une étoile double, mais sans mouvement de rotation. Plusieurs auteurs anglais qualifient cette étoile double d'objet aimable. La petite étoile est d'un vert d'émeraude ou d'un bleu tirant sur le vert. Comme cette étoile n'a jamais été fort aimable pour moi, j'ai trouvé avec plaisir une note de Piazzi qui dit que la double ne se distingue pas facilement. C'est peut-être à cause de sa couleur. De plus, chose singulière, Herschel indique que la petite étoile est variable comme la grande, quoiqu'elles n'aient aucune connexion entre elles. Si l'on cherche sur la figure l'étoile μ , qui est au coude du bras qui tient un rameau entortillé de serpents, et qu'on joigne cette étoile avec π du petit quadrilatère, on aura, entre ces deux étoiles, le point vers lequel se dirige notre Soleil par son mouvement dans l'espace. Suivant M. Struve, ce point est sur la ligne de π à μ et à un tiers de la distance qui sépare π de μ à partir de π .

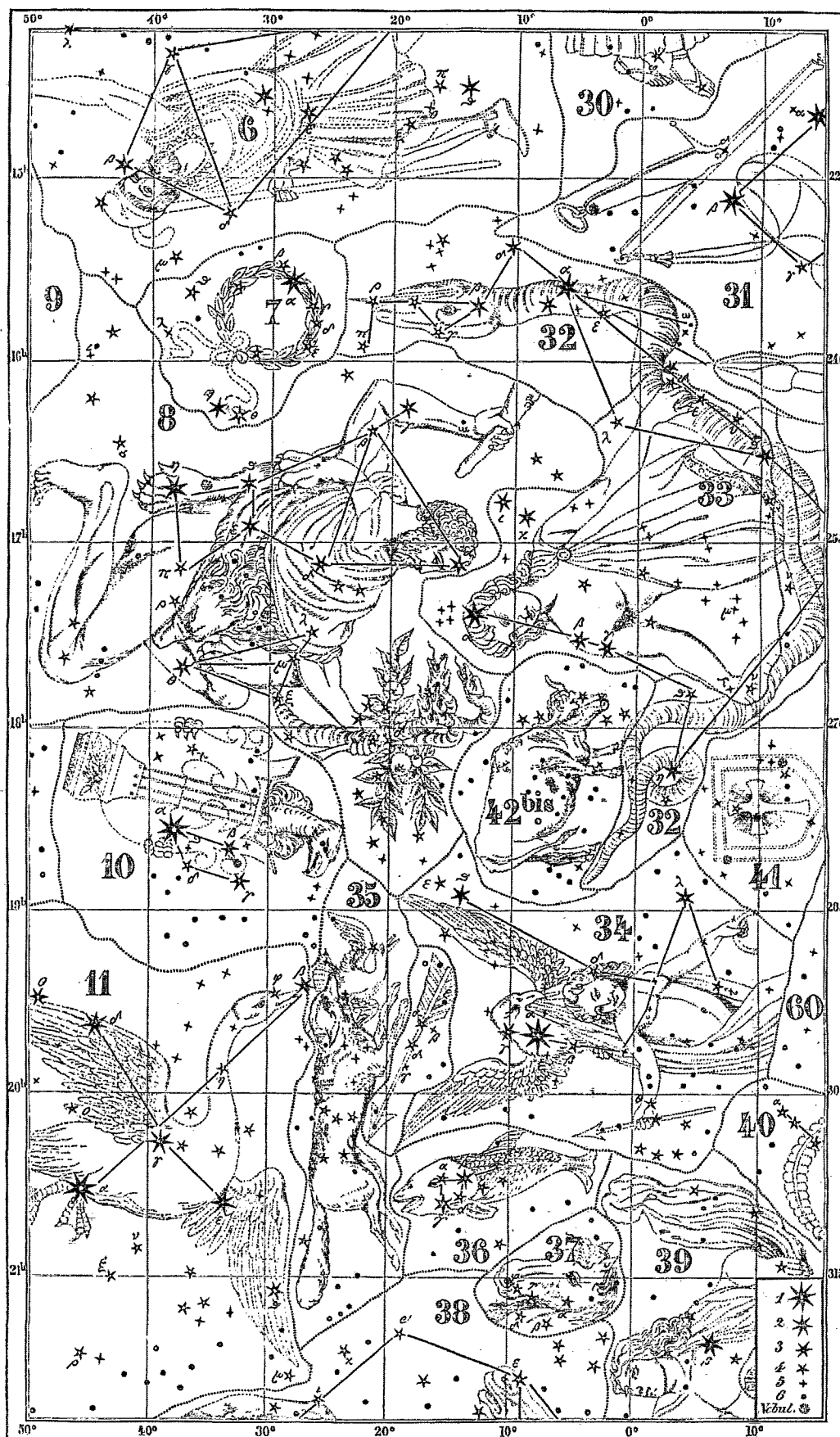
Le Serpente, n° 33, tient à deux mains un énorme serpent qui fait, au n° 32, une constellation séparée. Rien n'est plus propre à produire de la confusion que ces deux figures enlacées qui ont chacune leurs lettres particulières. α du Serpent et α du Serpente sont de seconde grandeur. Le Serpente pose ses pieds sur le Scorpion.

Une petite constellation, n° 42 bis, qui s'appelait le Taureau royal de Poniatowski, a été supprimée, aussi bien que le n° 41, qui représentait l'Écu ou Bouclier de Sobieski. Les étoiles de ces tristes constellations, mises dans le ciel par flatterie, ont été rendues aux anciennes constellations dont on les avait détachées. Il y a parmi les étoiles de ce n° 41 un amas qui, vu au télescope, est le plus brillant objet du ciel. Il est difficile à trouver, à moins qu'on ne suive la Voie lactée, sur le bord de laquelle il est situé.

Cette planche comprend aussi la Lyre, remarquable par l'étoile de première grandeur Véga ou α de la Lyre. Entre β et γ se trouve une curieuse nébuleuse qui forme un anneau aplati, au centre duquel manquent les étoiles, et qui est, par suite, obscur. On appelle quelquefois cette nébuleuse la *nébuleuse perforée* ; on en a trouvé d'autres de même aspect. Il y a aussi, dans la même petite constellation, une étoile quadruple dont les composantes sont liées entre elles et tournent autour de leur centre commun de gravité ; on l'appelle la Doublement double.

Au n° 35 et à côté sont deux petites constellations peu remarquables, l'une dite le Renard et l'Oie, et l'autre la Flèche, qui, sur cette planche, n'a point de numéro, quoique l'espace qu'elle occupe soit bien circonscrit.

Au n° 34 est l'Aigle, remarquable par trois étoiles en ligne droite, dont celle du milieu est presque de première grandeur. Lorsqu'en 1602 Bayer mit des lettres grecques aux étoiles, en ayant soin, autant que possible, de mettre les premières lettres de l'alphabet grec aux plus brillantes de chaque constellation, il appela la claire de l'Aigle α , puis β et γ les deux voisines. Ainsi après α c'était β qui brillait du plus grand éclat. Aujourd'hui γ est très-supérieur à β , qui semble s'affaiblir de siècle en siècle. L'Aigle avec la figure assez inutile d'Antinoüs, favori d'Adrien, s'étendait vers l'Écu de Sobieski. Plusieurs des anciens desins ne mettent que l'Aigle dans la portion qui fait l'Écu. Sur cette planche VI il y a plusieurs nébuleuses remarquables, sans compter la Voie lactée, puis la petite constellation du Dauphin, n° 36, avec cinq étoiles, dont quatre dessinent une losange, tandis que la cinquième est à la pointe de la losange. Ce sont des étoiles de troisième à quatrième grandeur, faisant un ensemble très-distinct, que l'on compare assez justement à un cerf-volant, dont la losange fait le corps et la cinquième fait la ficelle. Il y a deux étoiles doubles, β et γ , mais peu remarquables. L'équa-

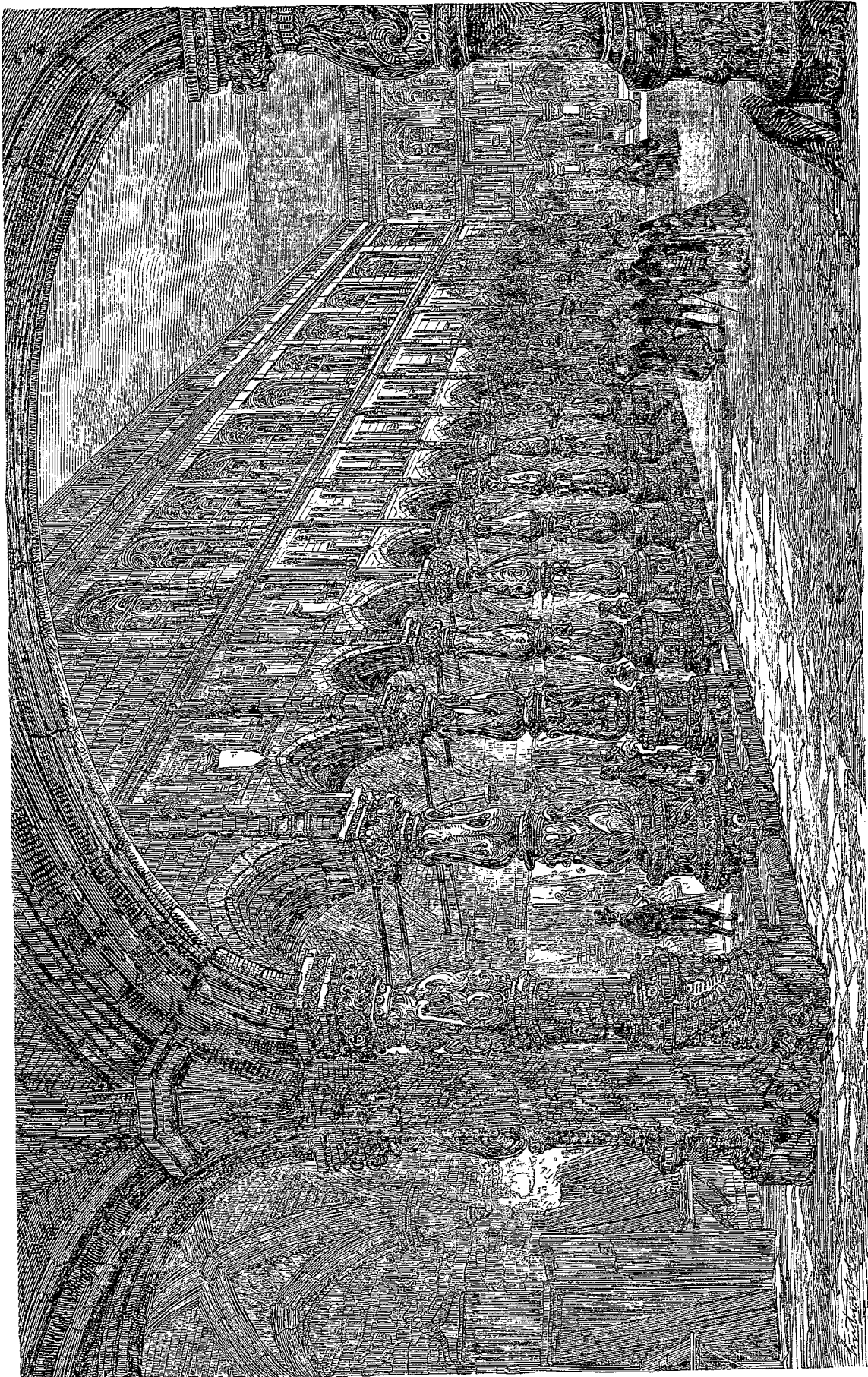


Cartes célestes. — Planche VI.

teur passe au travers du Serpenteaire, d'Antinoüs, et un peu au sud du Dauphin. Voilà pour les constellations de l'hémisphère nord. Les six autres planches contiennent les

constellations de l'hémisphère sud, qui ont été moins étudiées, excepté les constellations zodiacales de la Balance, du Scorpion, du Sagittaire et du Capricorne.

LE PALAIS ÉPISCOPAL DE LIÈGE.



Vue intérieure de la cour du palais des évêques, à Liège. — Dessin de H. Clerget.

« ... Comme j'allais de Saint-Denis à Saint-Hubert par un labyrinthe d'anciennes rues basses et étroites, ornées çà et là de madones au-dessus desquelles s'arrondissent comme des cerceaux concentriques de grands rubans de fer-blanc chargés d'inscriptions dévotes, j'ai condocoyé tout à coup une vaste et sombre muraille de pierre, percée de larges baies en anse de panier et enrichie de ce luxe de nervures qui annonce l'arrière-façade d'un palais du moyen âge. Une porte obscure s'est présentée, j'y suis entré, et au bout de quelques pas j'étais dans une vaste cour.

« Cette cour, dont personne ne parle et qui devrait être célèbre, est la cour intérieure du palais des princes ecclésiastiques de Liège. Je n'ai vu nulle part un ensemble architectural plus étrange, plus morose et plus superbe. Quatre hautes façades de granit, surmontées de quatre prodigieux toits d'ardoise, portées par quatre galeries basses d'arcades ogives qui semblent s'affaïsser et s'élargir sous le poids, enferment de tous côtés le regard. Deux de ces façades, parfaitement entières, offrent le bel ajustement d'ogives et de cintres surbaissés qui caractérise la fin du quinzième siècle et le commencement du seizième. Les fenêtres de ce palais clérical ont des meneaux comme des fenêtres d'église. Malheureusement les deux autres façades, détruites par le grand incendie de 1734, ont été rebâties dans le chétif style de cette époque et gâtent un peu l'effet général. Cependant leur sécheresse n'a rien qui contrarie absolument l'austérité du vieux palais. »

« La quadruple galerie qui enferme la cour est admirablement bien conservée. J'en ai fait le tour. Rien de plus curieux à étudier que les piliers sur lesquels s'appuient les retombées de ces larges ogives surbaissées. Ces piliers sont en granit gris, comme tout le palais. Selon qu'on examine l'une ou l'autre des quatre rangées, le fût du pilier disparaît jusqu'à la moitié de sa longueur; tantôt par le haut, tantôt par le bas, sous un renflement enrichi d'arabesques. Pour toute une rangée de piliers, la rangée occidentale, le renflement est double et le fût disparaît entièrement. Il n'y a là qu'un caprice flamand du seizième siècle... Le palais princier épiscopal de Liège ne fut commencé qu'en 1508, par le prince Erard de la Mark, qui régna trente-deux ans.

« Ce grave édifice est aujourd'hui le palais de Justice. Des boutiques de libraires et de bimbolotiers se sont installées sous toutes les arcades. Un marché aux légumes se tient dans la cour. On voit les robes noires des praticiens affairés passer au milieu des grands paniers remplis de choux rouges et violets. Des groupes de marchandes flamandes réjouies et hargneuses jasant et se querellent devant chaque pilier; des plaidoiries irritées sortent de toutes les fenêtres; et dans cette sombre cour, recueillie et silencieuse autrefois comme un cloître, dont elle a la forme, se croise et se mêle perpétuellement aujourd'hui la double et intarissable parole de l'avocat et de la commère. »

« Au-dessus des grands toits du palais apparaît une haute et massive tour carrée en briques. Cette tour était jadis le beffroi du prince-évêque. » ⁽¹⁾

VOYAGE AU-DESSUS DE L'ATLANTIQUE.

Quatrième et dernier article. — V. p. 138, 146, 158.

Mardi, 8 heures du matin. — La mer commence à changer d'aspect, et il ne m'est pas difficile de deviner que je touche à ce vaste amas d'herbes flottantes que Colomb signala le premier. Depuis l'aurore, le nombre croissant des oiseaux qui viennent y chercher leur pâture m'indi-

quait assez ce voisinage. Quelle étendue! trois ou quatre fois celle de la France. L'Océan ne connaît rien que de grand. Les objets les plus minimes arrivent, dans son sein, à la majesté par les énormes accumulations qu'il en fait. Aussi loin que ma vue s'étend à l'avant, l'eau a perdu sa transparence et son azur. Je ne résiste pas à la tentation de descendre au niveau de la mer pour voir de près cette étrange prairie et y prendre, comme souvenir, quelques échantillons. Comment aucun gouvernement ne s'est-il encore avisé d'en faire faire une monographie détaillée? Il suffirait d'un bateau à vapeur et d'une campagne de six semaines. L'habitation étant singulière, la faune offrirait nécessairement des espèces nouvelles. N'y aurait-il pas aussi à faire des sondages pour reconnaître le dépôt qui doit s'entasser sur le fond depuis tant de siècles? la géologie y est intéressée. Mais en vain voudrais-je m'arrêter; je rase la surface comme les oiseaux qui volent autour de moi à la quête de leur proie, et pour éviter tout retard je me décide à remonter dans les zones de la grande vitesse.

2 heures. — Le temps est long. Le poids du jour me fatigue. Toujours l'amas de fucus. Tantôt je sommeille, tantôt je cherche à me distraire en feuilletant un Homère que j'ai eu la bonne idée d'emporter. Je me vois, comme Ulysse, errant sur la mer profonde sans mieux savoir que lui où ni comment j'arriverai au port. Lu à quinze cents mètres de hauteur, au milieu du canal de l'Atlantique: qui aurait jamais prédit à ce petit volume une telle fortune!

J'aperçois toujours quelques voiles à l'horizon, et il me semble qu'il y en a une à peu de distance de laquelle je dois passer. Je croise, en effet, ce navire à moins d'une lieue; on me découvre et je vois que l'on me fait des signaux. Si je ne suis pas destiné à revoir l'Europe, je crains bien que la véracité du journal de bord, à l'article qui mentionnera ma rencontre, ne soit tout aussi incriminée que s'il avait mentionné celle du fameux serpent de mer. Je salue en agitant mon pavillon, et, comme un express qui côtoie sur une grande route une de nos vieilles diligences, je laisse la voile derrière moi.

Il se forme depuis quelque temps, dans les zones supérieures, des cirrhus; le baromètre baisse et la tension de l'électromètre augmente. Il y a, comme on dit, de l'orage dans l'air, et c'est à cette cause, sans doute, que je dois l'accablement que je commence à ressentir.

7 heures. — Le soleil s'est couché dans des nuages terribles. Ce ne sont plus les splendeurs de l'astre radieux: ce sont des tons cuivrés, un feu sombre, des lueurs étranges; on croirait voir dans le ciel le reflet des fournaises infernales. Le vent n'augmente pas, mais l'air est de plus en plus étouffant. La houle, qui, du point d'où je la regarde, ne forme que de vagues ondulations, doit être énorme pour qui la voit de près. Les oiseaux ont disparu dans l'après-midi. Ils ne peuvent évidemment gagner, comme on le dit d'ordinaire, la terre ferme; mais j'imagine que leur instinct leur indique d'où vient la tempête et où elle va, et ils se rangent pour la laisser passer. Que ne suis-je doué comme eux! j'aviserais. Le vent dans lequel je flotte me porte-t-il à la tempête ou me fait-il fuir devant elle? Je l'ignore; mais sans doute je le saurai bientôt.

Minuit. — Ténèbres profondes; pluie et grêle; éclairs, détonations effrayantes. Pas une étoile. Je suis engagé depuis une heure dans l'ouragan. Le vent a molli; puis le calme; puis tout à coup j'ai senti mon ballon pivoter sur lui-même et s'agiter: il entrait dans le courant. J'y suis maintenant en plein, et le vent m'emporte vers le nord avec une vélocité croissante. Il m'est difficile de mesurer

⁽¹⁾ *Le Rhin*, par Victor Hugo; 1839.

exactement ma vitesse, mais je ne l'évalue pas à moins de vingt-cinq ou trente lieues. Il n'y a pas de doute que je n'aie affaire à un cyclone, car après avoir commencé par incliner tant soit peu vers l'est, le courant a tourné et tend depuis quelques instants à dévier à l'ouest. Je suis donc à la périphérie d'un de ces immenses tourbillons de deux à trois cents lieues de diamètre, qui circulent avec une majesté géométrique d'un bord à l'autre de l'Océan. Malgré l'intensité de la tourmente, je suis sans alarmes. Ne sais-je pas qu'il dépend de moi de me mettre à l'abri quand je le voudrai? Les cyclones ne s'élevant point jusqu'aux zones supérieures, je n'aurais évidemment qu'à me porter dans les altitudes de cinq à six mille mètres pour me trouver au-dessus. J'y ai pensé un instant. Mais qu'y gagnerais-je? de tomber là-haut dans les vents de sud-ouest, et je serais ramené en arrière; tandis qu'au contraire le cyclone peut m'aider: puisqu'au nord de l'équateur la rotation de ces météores s'opère de droite à gauche, après avoir couru au nord, comme je le fais en ce moment, je dois être ramené à l'ouest, puis au sud, où je retomberai à peu près sur ma route. Je calcule même que, tout compte fait, grâce à la supériorité de vitesse, je gagnerai du temps et que je pourrai me trouver dès ce soir aux Antilles, où, avec les alizés, je ne serais arrivé que demain; et d'ailleurs, étant porté à l'avant du tourbillon, je ne devrai pas tarder à laisser derrière moi les phénomènes orageux qui ne se manifestent, dit-on, que dans le sillage, de sorte qu'il n'y aura pas plus d'inconvénient pour moi sur cette route que sur l'autre⁽¹⁾.

Mercredi, midi. — A quelles scènes affreuses j'assiste depuis ce matin! Je suis atterré d'avoir vu tant de désastres et de n'avoir pu secourir personne. Plusieurs navires ont sombré. D'autres, que j'aperçois à l'horizon désemparés et fuyant devant la tempête, auront peut-être tout à l'heure le même sort. J'ai encore devant les yeux le tableau d'un trois-mâts qui, vers dix heures, s'est englouti juste au-dessous de moi. Par un instinct que je n'ai pu maîtriser, j'ai manœuvré pour descendre vers lui; mais j'étais balayé deux fois plus vite, et j'ai passé comme la flèche à la hauteur de ses mâts où s'étaient réfugiés quelques hommes, tandis que les vagues furieuses couvraient le pont; nous n'avons pu qu'échanger un grand cri, et je n'étais pas à deux cents mètres quand la masse s'est inclinée sur le flanc et a coulé. Grand Dieu, que

(1) Pour avoir l'idée d'un cyclone, il faut se représenter un tourbillon de vent ayant de 800 à 900 milles de diamètre et animé d'un mouvement de translation; il faut y ajouter une très-grande tension électrique, des décharges nombreuses, une masse énorme de nuages se condensant continuellement en pluie ou en grêle, le vent augmentant de violence depuis la circonférence jusque près du centre, où se produisent tout à coup un calme plus ou moins étendu et une extrême raréfaction d'air accusée par le baromètre. La mer est bouleversée dans tous les sens par les plus hautes vagues qu'elle puisse former, et ses mouvements, propagés au loin, donnent naissance sur les rivages au terrible phénomène des ras de marée.

Les cyclones tournent au sud de l'équateur dans la direction des aiguilles d'une montre, au nord dans la direction contraire: c'est une loi générale. De plus, le mouvement de translation se fait en s'éloignant de l'équateur suivant une courbe parabolique dont le sommet, situé du côté de l'ouest, est tangent au méridien vers la latitude de 30 degrés dans l'hémisphère boréal, et vers celle de 26 dans l'hémisphère austral. Du point d'origine, situé par 5 à 10 degrés de latitude, le mouvement du cyclone a lieu vers l'ouest sur la première branche, et ensuite à l'est sur la seconde branche de la parabole.

La vitesse de translation est petite en comparaison de la vitesse de rotation, qui doit être près du centre de 125 à 150 milles à l'heure. Au début, le cyclone ne parcourt que deux à cinq milles à l'heure. Sa vitesse s'accroît progressivement: elle est de huit à dix milles au milieu de la course, et d'environ dix-huit à la fin. La hauteur de plusieurs de ces météores a pu être mesurée à la Réunion, car leur partie supérieure n'atteignait pas le sommet des montagnes de Salazie. On a trouvé ainsi qu'elle n'excédait pas 3 à 4 000 mètres. (F. Zucher, *les Phénomènes de l'atmosphère*.)

vos desseins sont terribles! Combien il s'en faut que vous ayez adapté les lois de cette planète au bien-être de l'homme! La nature se change, entre vos mains, en un fouet de fureur avec lequel vous le frappez à outrance. Les vents, les flots, la foudre, tous les éléments se rassemblent à votre voix contre lui. Mon âme est toute frémissante de ces spectacles, et, tout en s'élevant vers vous au nom de tant de malheureux, elle vous bénit de la paix si extraordinaire dont vous m'avez fait jouir au sein de la tourmente. J'ai flotté et je flotte encore dans la tempête avec la même tranquillité que l'enfant dans son berceau. En voyant au-dessous de moi les infortunés dans la détresse et dans le désespoir, il me semblait que j'étais déjà dans un monde plus serein que celui de la terre, et, réfléchissant à la pensée qui m'a conduit à cette position inouïe, je me confirmais dans mon pressentiment de l'avenir réservé, dans les destinées du genre humain, à la fréquentation des sublimes régions de l'atmosphère.

D'après la hauteur du soleil que je viens de prendre dans une éclaircie, je me trouve en ce moment à peu près sous la latitude de la Guadeloupe, et je ne dois en être qu'à une cinquantaine de lieues en longitude. Ainsi, autant qu'il m'est possible d'évaluer dans des circonstances aussi difficiles le trajet que j'ai suivi, j'aurais fait plus de trois cents lieues depuis douze heures. C'est beaucoup assurément; mais il n'y a pas encore de quoi obliger l'homme à baisser pavillon devant la nature: ce n'est, en définitive, que la vitesse de la malle de l'Inde à travers la France!

La question est maintenant de sortir du cercle et de reprendre possession de ma route. La théorie m'inspire une méthode qui, je l'espère, ne se trouvera pas en défaut. Sous la latitude où je suis, le mouvement de translation des cyclones s'opère du sud-est au nord-ouest: comme depuis quelques instants je cours à l'est, je dois en conclure que j'arrive à l'arrière du tourbillon, et c'est ce dont m'avertissent d'ailleurs les murmures lointains du tonnerre que je recommence à entendre. Par conséquent, si je me soustrais actuellement à son étreinte en allant prendre refuge dans les zones supérieures, la séparation ne tardera pas à être complète, puisque je serai chassé au nord-est par le contre-courant, tandis que le météore poursuivra sa route au nord-ouest; en redescendant à une certaine distance, je ne le retrouverai donc plus et je retomberai tranquillement dans la nappe des alizés. Ce sera une heure ou deux de perdues, mais j'en ai assez gagné aujourd'hui pour n'avoir pas le droit de me plaindre.

4 heures. — Admirable! Ma manœuvre a réussi. Je suis en vue des Antilles. Ce sont bien elles que j'aperçois me barrant l'horizon à une vingtaine de lieues. Mes yeux les dévorent, mon cœur bat, mon âme est dans le ciel. Avant-hier je traversais les Açores, et déjà les terres d'Amérique. Avais-je raison? La carte à la main, je cherche à m'y reconnaître: cette grande île montueuse que j'ai à l'ouest doit être la Martinique, et celle plus éloignée, dont je distingue dans le sud les dentelures, ne saurait être que la Barbade; devant moi, je vois Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les petits îlots à la suite. On dirait une chaîne continue. Archipel incomparable, ceinture splendide du nouveau monde, qui a jamais contemplé comme moi, du haut des nuages, tes merveilleux joyaux! Avec quelle plénitude et sous quelle forme enchantée s'offre en ce moment à moi ma récompense!

Malgré tout, rien ne me garantit que je prendrai terre. Il est possible que je sois chassé par le vent à travers un des canaux. La meilleure chance serait d'arriver ici le matin, à l'heure des brises de mer. Néanmoins, comme je donne sur la ligne par une oblique, la probabilité est pour moi, et j'espère. D'ailleurs mon pis aller serait d'être

obligé de continuer jusqu'au continent : petite affaire, puis-
qu'en tout cas j'y serais demain matin.

Saint-Vincent, 8 heures du soir. — Mon cher ami, je
n'ai que le temps de t'écrire deux lignes. Au besoin, mon
journal, que je t'adresse sous la même enveloppe, te met-
trait au courant de mon histoire. J'ai eu le bonheur d'être
amené avant la fin du jour au-dessus de cette petite île,
où j'ai pris terre sans difficulté. On m'avait vu de loin, et
tu devines avec quels transports nègres et blancs m'ont
accueilli. On m'a porté en triomphe jusqu'à l'habitation la
plus voisine, et je n'ai pu me dispenser d'accepter la petite
fête qui s'y est improvisée en mon honneur. Malheureu-
sement, malgré toutes mes précautions, quelques amarres
ont fléchi, et je viens de m'apercevoir que le ballon a
frotté. Quel parti prendre ? Il n'y a pas ici les ressources
dont j'aurais besoin pour réparer les dommages de la do-
rure. On me dit que je ne les trouverais qu'à la Havane.
Démonter mes appareils, attendre un navire, suspendre
mon retour, que de dépenses, de retards, d'embarras ! La
prudence dirait peut-être oui, la confiance dit non. Je me
sens comme soulevé par l'enthousiasme de ma destinée.
Elle m'a conduit jusqu'ici ; elle saura bien me ramener.
D'ailleurs, quand il devrait s'échapper un peu de gaz dur-
ant cette nouvelle traversée, il m'en reste encore assez

dans mon condenseur pour y suppléer. Seulement, je me
reprocherais de perdre une minute, et, malgré toutes les
instances de l'excellent homme qui m'a reçu et qui se
charge de te faire parvenir ce paquet, je repars sur-le-
champ. Je monte aux altitudes supérieures, et les courants
du sud-ouest auront bientôt fait, je l'espère, de me re-
mettre en Europe. Que Dieu me protège, et cette lettre
n'aura pas quitté les Antilles que je t'aurai déjà serré dans
mes bras. (1)

UN CONCERT RIDICULE.

On se donnerait assurément une peine bien inutile si
l'on voulait chercher quelque sens allégorique dans les
travestissements de cette petite composition peu connue de
Téniers. Il ne faut y voir qu'un amusement de l'esprit, une
fantaisie qui ne prétend à rien de plus qu'à divertir un mo-
ment le regard. La seule pensée qui puisse naître à la vue
de ces musiciens grotesques, c'est qu'on est heureux de
ne pas être obligé d'entendre leur charivari, ou peut-être
aussi qu'on se souvient d'avoir été exposé, par mésaven-
ture, à en subir de pareils, sans cependant avoir vécu dans
la société des singes ou des chats. Que les amis ou voisins
du peintre aient eu, de son vivant, le plaisir ou le déplaisir



Musée de Munich. — Un Concert d'amateurs, par D. Téniers. — Dessin de Pasquet.

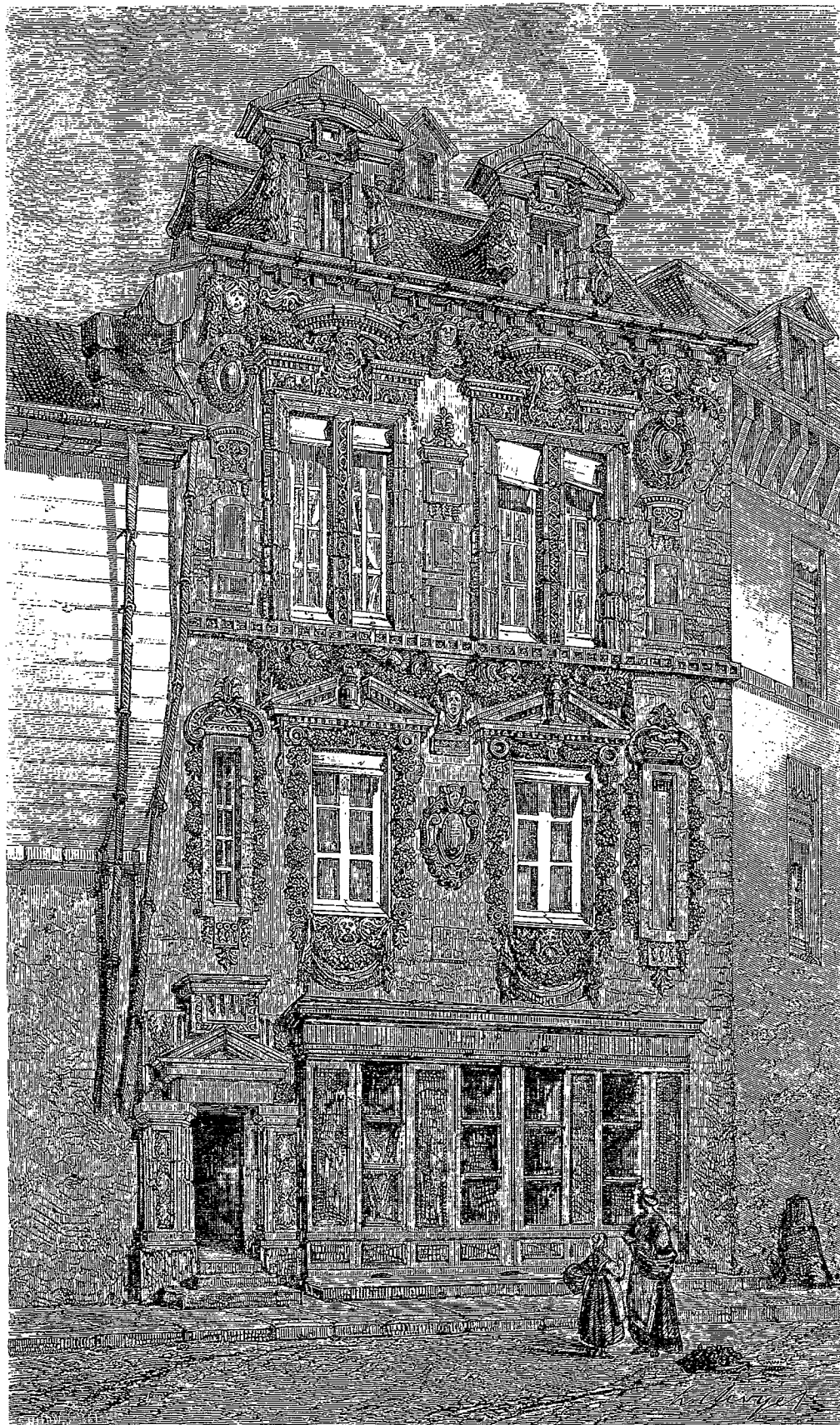
d'y reconnaître quelques-uns de leurs traits, la chose
encore ne serait pas impossible ; mais, en somme, le mé-
rite du tableau, qui figure avec avantage à la Pinacothèque
de Munich, consiste surtout dans la vérité et la finesse des
attitudes et des gestes, dans la distribution de la lumière,
indépendamment des qualités de la couleur même et de la
touche, dont une gravure ne saurait donner aucune idée.
Il était assez d'usage autrefois d'orner les salles à manger
de sujets comiques de ce genre, ainsi que de peintures de

nature morte ou de fleurs ; les portraits de famille décoraient
les chambres à coucher ; les tableaux d'histoire étaient ré-
servés pour les bibliothèques ou pour les salles de réception.
De nos jours la mode est aux galeries, dont beaucoup d'a-
mateurs font trafic.

(1) La correspondance s'arrête là. Faut-il en conclure que l'accident
prévu et bravé se sera réalisé, et que l'aventureux jeune homme aura
disparu dans les solitudes de l'Océan ? Nous n'avons rien de certain
à dire à nos lecteurs.

UNE MAISON DE DIJON

(COTE-D'OR).



La maison Milsand, rue des Forges, à Dijon. — Dessin de H. Clerget.

Dans une pièce fort platement rimée, qui a pour titre : *Blason et louenge de la noble ville de Dijon*, un poète du seizième siècle, après avoir énuméré les édifices civils et religieux que renfermait alors la vieille cité bourguignonne, arrivait à cette conclusion :

Et ainsy Dijon a le bruyt
D'être l'une, sans point de tache,
Des plus belles villes qu'on sache.

Cet éloge médiocrement poétique ne pouvait être taxé d'exagération même avant que deux siècles de splendeur parlementaire eussent donné à Dijon les opulents hôtels de ses quartiers modernes. Le vaste palais ducal, tant d'églises et d'abbayes bâties, pour ainsi dire, mur à mur, ne laissaient au cœur de la vieille ville qu'un étroit espace pour les constructions particulières; mais, dans leurs proportions généralement modestes, ces constructions témoignaient l'aisance autant que le bon goût de ceux qui les avaient élevées.

Les générations venues depuis n'ont pas respecté tous ces monuments; l'incendie ou les architectes des Condés n'ont épargné du palais de Jean Sans-Peur que la haute tour et quelques restes précieux; des alignements impitoyables ou des reconstructions parcimonieuses ont remplacé par de maussades bâtisses des ouvrages dont les fragments subsistent seuls au fond d'une cour obscure. Néanmoins il est douteux qu'une autre ville, en France, puisse rien opposer à l'intéressant quartier qui s'étend au nord du palais et derrière Notre-Dame, cette église unique en son genre. Là dominant les habitations du moyen âge; mais l'art de la renaissance y serait suffisamment représenté quand il n'y compterait, avec l'hôtel de Vogüé inspiré par le goût le plus exquis, que la maison dite des *Carriatides* et celle dont nous reproduisons l'élégante façade.

L'artiste inconnu qui a exécuté la riche ornementation de la maison Milsand a pris soin de nous transmettre une date précise, celle de l'année 1561. Mais quelle famille a occupé la première cette demeure? quels hôtes l'ont visitée? On aimerait à voir s'y rattacher le souvenir de quelque personnage illustre; c'est un avantage qu'elle peut envier à vingt autres plus favorisées entre ses voisines. Elle n'a malheureusement pas d'histoire : le nom qu'elle porte est celui de son propriétaire actuel, et il n'a pas tenu à M. Milsand de renouer la chaîne de la tradition rompue entre lui et ceux qui l'ont précédé dans son logis déjà trois fois centenaire. Trois siècles ne suffisent pas, toutefois, à entamer les durables matériaux sortis des carrières du pays, et la maison Milsand, riante encore de jeunesse au milieu de l'antique rue des Forges, peut attendre avec patience le jour où quelque dépôt inconnu lui révélera le secret de son passé.

LES NOUVEAUX MÉTAUX.

Troisième article. — V. p. 102, 133.

ZINC.

Le zinc doit être considéré, au point de vue pratique, comme une des acquisitions du dix-neuvième siècle; mais, théoriquement, son histoire remonte plus haut. Il a été découvert ou plutôt caractérisé comme métal par Paracelse, alchimiste allemand, qui florissait au commencement du dix-septième siècle. Mais jusqu'à notre siècle il n'avait d'emploi que dans l'alliage connu sous le nom de *cuivre jaune* ou *laiton*, et déjà usuel dans l'antiquité, lequel se produisait par la fusion simultanée des deux espèces de minerais.

Les emplois industriels du zinc dérivent de ses propriétés spéciales, qui n'ont été mises en évidence qu'à la

favor de l'essor extraordinaire des connaissances chimiques au commencement du dix-neuvième siècle. La meilleure marche à suivre ici consiste donc à énumérer ces propriétés, en montrant ensuite les applications qu'on a su en faire.

Les minerais de zinc consistent en sulfure de zinc, *blende*, et carbonate de zinc, *calamine*; on grille le premier et l'on calcine le second; on les réduit en poudre; on y ajoute moitié de leur poids de houille maigre concassée; puis on les soumet à la chaleur blanche, après avoir introduit le mélange dans des cylindres en terre réfractaire posés horizontalement dans un fourneau et formant plusieurs rangées étagées les unes au-dessus des autres. Les gaz dégagés par la houille réduisent alors le zinc à l'état métallique; il se volatilise par l'effet de la chaleur, et, entraîné par les gaz, il vient se liquéfier dans les allonges qui s'adaptent en dehors du fourneau à chaque cylindre. Quand la charge est épuisée, elle est renouvelée en temps utile par l'autre extrémité des cylindres.

Le zinc est un métal d'un blanc bleuâtre, d'une dureté intermédiaire entre celles de l'étain et du cuivre, fondant un peu avant la chaleur rouge, entrant en ébullition et se distillant parfaitement en vase clos à la chaleur blanche. Coulé en lingots, sa ténacité est faible, il se rompt sous le moindre effort de flexion; il montre alors une cassure à larges paillettes miroitantes. Chauffé à 100 degrés, sa ténacité augmente tout à coup d'une façon remarquable, et, à cette température, il peut être façonné au laminoir en feuilles très-minces. C'est de cette remarquable découverte que datent les services rendus par le zinc à la grande industrie, car c'est elle qui l'a rendu maniable. Il s'allie parfaitement au cuivre en proportions variées. Porté à une haute température, au contact de l'air, il brûle vivement en émettant une flamme d'un blanc bleuâtre caractéristique, qui dépose en abondance de l'oxyde en flocons d'une légèreté merveilleuse, auxquels les alchimistes avaient donné le nom de *laine philosophique*.

De tous les métaux usuels, le zinc est le plus oxydable; il décompose l'eau en vapeur et l'eau liquide à froid en présence des acides; en un mot, il est plus actif que le fer lui-même et le déplace de ses combinaisons.

Le zinc n'est pas assez tenace par lui-même pour être employé dans les machines; il est attaqué si facilement par les acides et les alcalis qu'il ne peut servir non plus pour les manipulations chimiques; et pour les préparations culinaires, par l'insalubrité de ses sels il est encore plus nuisible. On n'emploie ses feuilles qu'à la confection des réservoirs, des dalles et des tuyaux pour la réception et la conduite des eaux, et surtout pour la couverture des petites constructions; et l'on voit ainsi pourquoi il n'a pu devenir usuel que lorsque le secret de fabriquer facilement ces feuilles a été trouvé.

En s'unissant au cuivre, il produit, au contraire, un alliage des plus remarquables par sa couleur, sa ténacité et sa ductilité, qui figure partout en menus objets coulés ou tournés. Cet alliage se lamine et se bat en feuilles aussi minces que l'on veut, et s'étire en fils aussi fins que des cheveux, avec lesquels on fait principalement des toiles métalliques précieuses pour la confection des tamis. La couleur de cet alliage varie depuis la couleur riche de l'or, en se nuancant de jaune de plus en plus pâle à mesure que le zinc domine. En y ajoutant quelques centièmes d'étain et de plomb, on obtient un bronze très-employé pour les objets d'art.

On a tiré un très-grand parti du pouvoir électro-positif du zinc pour la fabrication du fer galvanisé. Cette dénomination vient de la faculté que possède le zinc de préserver de l'oxydation le fer qu'il recouvre, formant ainsi

un couple électrique qui rend le fer inattaquable tant que le zinc n'a pas disparu en totalité; ce qui est le contraire pour le fer étamé, dit *fer-blanc*, où l'étain aide à la corrosion du fer partout où celui-ci est à découvert, parce que le fer est beaucoup plus électro-positif que l'étain. Aussi la plus grande partie des fils télégraphiques aériens sont en fer galvanisé, et la tôle galvanisée cannelée forme des toitures légères, solides et durables.

L'action énergique de l'acide sulfurique étendu d'eau sur le zinc est la source la plus active de la force électrique. Cet emploi et le précédent montrent comment ce métal a contribué pour sa part, en s'associant au fer, à développer le service électrique, ce puissant auxiliaire des sociétés modernes.

Les planches de zinc sont fréquemment employées en imprimerie. Ce métal remplace souvent la pierre lithographique, surtout pour les grandes dimensions, par sa grande propension à prendre l'encre grasse et la facilité de se laisser creuser par les acides pour former des dessins tirant en typographie et remplaçant la gravure sur bois.

La blancheur parfaite de l'oxyde de zinc a suggéré l'idée de le substituer à la céruse dans la peinture à l'huile, afin d'éviter l'insalubrité inhérente à la fabrication des produits à base de plomb et le noircissement qu'ils éprouvent par l'action atmosphérique. Cette peinture présente moins d'opacité, de solidité et de puissance siccatrice; malgré cela, elle pénètre de plus en plus dans la pratique. Cet oxyde est aussi une base vitrifiable qui produit un très-beau cristal.

Le seul sel de zinc utilisé, quant à présent, dans l'industrie, est le chlorure, vulgairement *beurre de zinc*, formé par la combinaison du zinc avec le chlore. Il est employé pour faciliter la soudure, au même titre que le sel ammoniac, les corps gras ou les résines. M. Sorell, à qui l'on doit déjà la galvanisation du fer, a découvert récemment une propriété remarquable de ce chlorure, qui est de former avec l'oxyde de zinc un mastic très-solide, employé avec succès pour plomber les dents. C'est un oxychlorure. Suivant l'inventeur, en le préparant avec un excès d'eau, il peut former un enduit capable de remplacer la peinture à l'huile, présentant une grande économie, séchant à l'instant même et n'émettant aucune odeur. M. Persoz fils vient aussi de découvrir, dans ce même chlorure, la propriété singulière de dissoudre rapidement la soie, sans toucher à la laine et au coton; ce qui paraît devoir constituer un procédé propre à analyser les tissus mélangés.

Par cette revue rapide, on voit très-bien qu'en raison des applications nombreuses et récentes dont il a été l'objet, le zinc peut, comme nous le disions en commençant, être rangé, à bon droit, parmi les métaux nouveaux appartenant à notre siècle. Il offre plusieurs exemples remarquables d'applications tout à fait imprévues, qui montrent que la matière la plus vulgaire, d'abord inutilisée, peut, à un moment donné, produire des effets spéciaux qui lui appartiennent exclusivement, témoignage frappant de la perfectibilité indéfinie de l'industrie humaine.

DEUX ÉPISODES DE L'HISTOIRE MOLDAVE.

I. — ÉTIENNE LE GRAND DEVANT LE CHATEAU DE-NIAMTZO.

Le règne d'Étienne le Grand marque le point culminant de l'histoire de la Moldavie. Il y avait environ un siècle, à l'époque où il ceignit la couronne des voïvodes (1456), qu'un chef roumain, Dragos, descendu des montagnes du

Marmoros dans les plaines de la Dacie orientale, avait, par la réunion des petites républiques indigènes qui avaient survécu aux invasions, formé la *domnie* ou principauté de Moldavie (*). Cet événement, que les chroniques nationales se sont plu à orner de circonstances merveilleuses, à l'imitation des fables qui entourent le berceau de l'ancienne Rome, ouvrit une période de guerres et d'aventures au milieu desquelles on aperçoit le jeune État s'affermir et grandir peu à peu. Le septième successeur de Dragos, Alexandre le Bon, le *Numa de la Moldavie*, acheva de l'organiser à la faveur d'une longue paix, et, par ses sages établissements, prépara le règne glorieux d'Étienne.

Ce règne, que les Moldaves rappellent avec orgueil, se prolongea pendant toute la seconde moitié du quinzième siècle, à travers une longue suite de guerres coupées par de rares intervalles de paix. En butte aux attaques incessantes des Hongrois, des Polonais, des Tartares et des Turcs, Étienne, par son génie politique autant que par ses talents militaires, maintient l'indépendance et l'intégrité de sa couronne, et quand Hunyade et Scanderbeg ne furent plus, il partagea avec Mathias Corvin l'honneur de servir à l'Europe de rempart contre l'invasion musulmane.

Quarante monastères bâtis durant son règne, et dont plusieurs subsistent encore aujourd'hui, perpétuèrent le souvenir d'un nombre égal de victoires.

Tel fut, entre autres, le monastère de Rosboïeni, ou de Vale-Alba, dans la vallée du même nom, dont la fondation se rattache à l'un des plus fameux épisodes du règne d'Étienne.

C'était en 1484, trois ans après la mort du conquérant de Constantinople. Son successeur, Bayazid, déjà maître de la Thrace et de la Bulgarie, convoitait les riches provinces situées au delà du Danube. Tout à coup, dans les premiers jours du printemps, il franchit le fleuve sur un pont de bateaux, suivi d'une nombreuse armée, et, après avoir emporté d'assaut les forteresses de Kilia et de Cetate-Alba (Akkerman), nouvellement construites par Étienne, la première à l'embouchure du Dniester, la seconde sur le delta du Danube (la Bessarabie faisait partie, à cette époque, de la Moldavie), il s'avance dans l'intérieur du pays.

Devant cette formidable invasion, les habitants éperdus se dispersent, et, abandonnant la plaine, à l'exemple de leurs ancêtres quand passait sur eux le torrent des Barbares, ils refluent vers le haut pays, que défendent des bois et des montagnes inaccessibles. Le château de Niamtzo, situé au fond d'une gorge, et protégé par une triple enceinte de murs, reçoit la mère et la famille d'Étienne, le métropolitain Théoktiste, avec le trésor et les archives de l'État. Le roi, avec ses meilleures troupes, occupe les défilés avoisinants, prêt à fondre sur les Turcs à leur arrivée. Dès que leurs premières colonnes se montrent, il roule sur elles comme une avalanche. Mais pour la première fois la fortune et le nombre trahissent son courage. Il voit tomber un à un ses plus vaillants soldats. Demeuré presque seul sur le champ de bataille, il se retire à pas lents, comme un lion blessé, et, suivi d'une faible escorte, se dirige du côté de Niamtzo. Après avoir marché toute la nuit, il arrive, au matin, couvert de sang et de boue, son panache brisé, ses armes pendantes, en vue de la forteresse, et sonne de la trompe pour qu'on lui ouvre les portes. Mais les portes restent fermées. Surpris, il interpelle à haute voix la sentinelle immobile sur les remparts, quand soudain une femme se montre sur la plate-forme, et d'une voix sévère apostrophant le fugitif: « Est-ce mon fils,

(*) Un siècle environ après la fondation de la principauté valaque par Rodolphe le Noir. (Voy. t. XXVII, 1859, p. 177.)

est-ce le vaillant voïvode Étienne que je revois en cet état ? Tu n'avais pas accoutumé mes yeux à un tel spectacle. Fuis, et ne repars devant moi que vainqueur. J'aime mieux que tu périsses par la main de l'ennemi que d'avoir à te reprocher cette infamie de devoir ton salut à une femme ! »

Ainsi parla la mère d'Étienne. Confus, la tête baissée, le héros s'éloigne avec ses fidèles compagnons. Sur la route, il est rejoint par plusieurs détachements, les uns sortis de Niamtzo et envoyés par sa mère, les autres formés de fugitifs échappés au désastre de Rosboïeni. Suivi de cette petite troupe, qui grossit d'heure en heure, il marche à la rencontre des Turcs, les bat une première fois à Negresti, où près de cinq mille musulmans sont noyés dans la Sireth et la Moldava, les atteint de nouveau dans les défilés de Vaslui, où il s'empare de la tente et des trésors de Bayazid,

et les pousse l'épée dans les reins jusqu'au Danube, que le sultan repasse précipitamment avec les débris de son armée.

Suivant la pieuse coutume de ces temps, Étienne voulut qu'un monastère élevé, non dans les lieux témoins de ses derniers triomphes, mais sur l'emplacement même où ses compagnons avaient succombé dans une glorieuse défaite, rappelât le souvenir de ces événements. C'est depuis cette époque que la vallée parsemée de leurs ossements blanchis a quitté son nom de Rosboïeni pour prendre celui de *Vale-Alba*, « la Vallée-Blanche. »

La scène devant Niamtzo a fourni le sujet d'une peinture exécutée à Rome en 1812, et conservée actuellement au Musée de Jassy. M. Georges Asaki, poète et érudit moldave, d'après les indications duquel le tableau original a été composé, en donne ainsi la description dans



Étienne le Grand devant le château de Niamtzo. — Dessin de Bocourt, d'après un tableau du Musée de Jassy.

ses *Nouvelles historiques*, publiées à Jassy, en 1859 :

« On voit sur les remparts la mère d'Étienne qui, après avoir refusé à son fils l'entrée de la forteresse, lui montre le chemin de la bataille. A ses côtés sont sa belle-fille éplorée, l'archevêque et les soldats. Le milieu du tableau est occupé par Étienne. Le héros est représenté au moment où, après le refus de sa mère, il tourne bride pour le départ. Un trompette donne le signal ; une troupe d'archers suit le mouvement. Sur le devant, à droite, sont les cuirassiers étrangers, nommés *pantzirs*, qui formaient la garde et dont le chef commande la marche. A gauche on voit des vétérans qui lèvent leurs armes menaçantes et s'élancent en avant ; à leur côté sont deux *plaièches* (chasseurs des montagnes), coiffés du bonnet *dace*, qui, quoique blessés, font des efforts pour se lever et suivre leurs compagnons. Dans le lointain, sur les bords de la rivière Niamtzo, on aperçoit l'ennemi aux prises avec les

Moldaves descendus des montagnes, dont la chaîne est dominée par le mont Pion. »

Le souvenir de cet événement s'est conservé aussi dans une ballade populaire que les paysans de la Moldavie et de la Bukovine chantent sur un air national, et qui paraît remonter au temps même d'Étienne. Niamtzo est célèbre encore dans l'histoire moldave par un siège que la forteresse, défendue par quarante soldats, soutint contre l'armée entière de Sobieski (1686), et qui a fourni au poète Basile Alecsandri le sujet d'un drame historique représenté à Jassy en 1857.

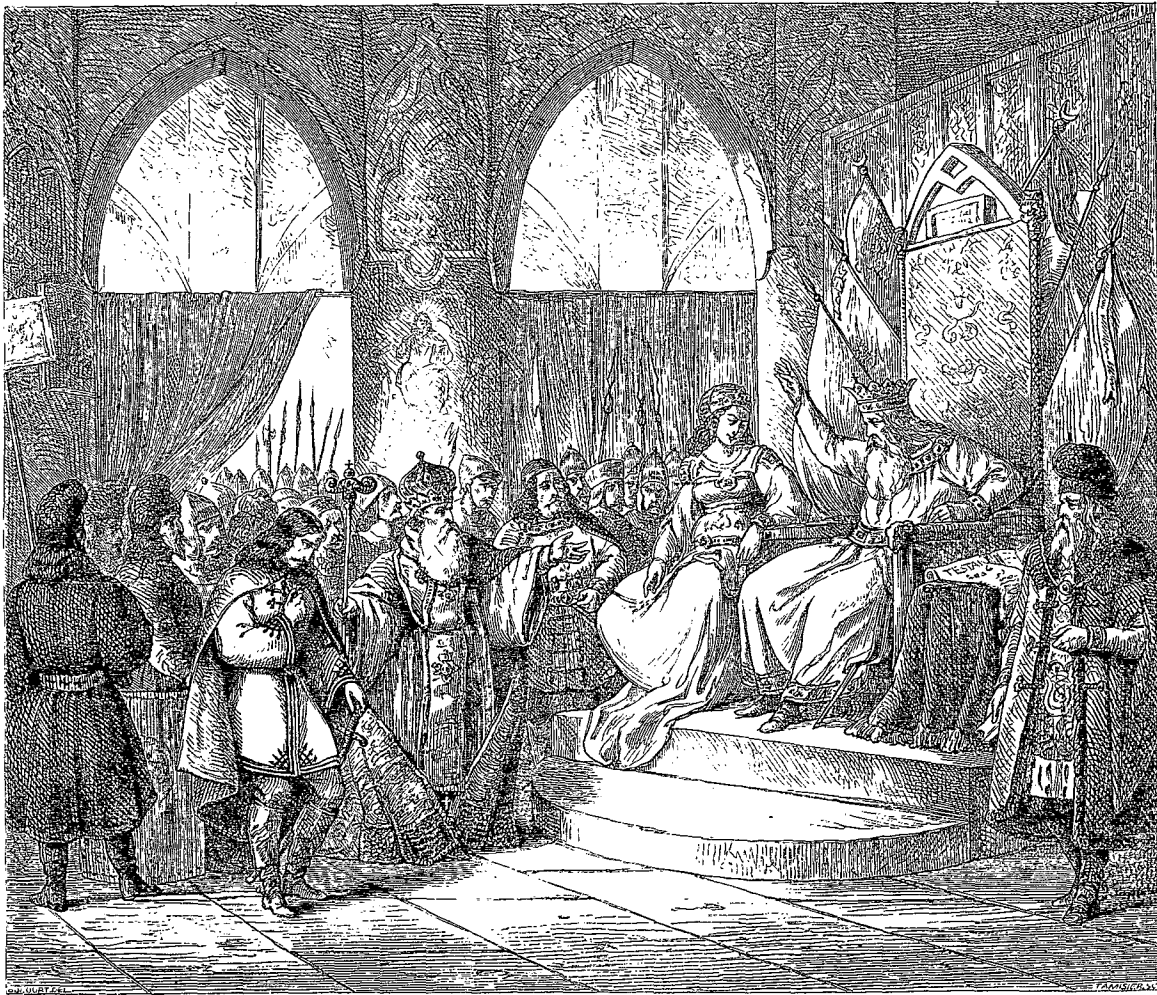
II. — LE TESTAMENT D'ÉTIENNE LE GRAND.

Vingt années se sont écoulées depuis l'épisode de Niamtzo. La mère du vaillant voïvode est morte ; lui-même touche à la limite extrême de l'âge. La fortune, que l'on accuse de ne point aimer les vieillards, lui a

souri jusqu'au dernier jour. Il a maintenu l'indépendance de sa patrie ; les plus puissants monarques ont recherché son alliance ; une de ses filles, Hélène, s'est assise récemment sur le trône moscovite ; son nom et ses exploits ont retenti dans l'antique berceau de sa race et de sa famille, l'Italie, et le pape de Rome, Sixte IV, lui écrit, à lui, prince hérétique, en le saluant du titre de « fils chéri, véritable athlète du Christ ⁽¹⁾. »

Cependant, de sombres pressentiments l'assiègent. Comme Charlemagne pleurant à la vue des barques normandes, il s'attriste en songeant aux maux que les progrès des hordes musulmanes préparent à ses successeurs.

Quelle main, après lui, sera capable d'opposer une digue à ce torrent ? De quelque côté qu'il porte ses regards, il n'aperçoit que des sujets d'alarmes. Un royaume trop faible pour se défendre seul, et nul secours à attendre des États voisins : l'Autriche occupée de ses dissensions intérieures, la Pologne et la Hongrie hostiles, la France et l'Angleterre indifférentes. Le moment était venu où la Moldavie, hors d'état désormais de maintenir l'intégrité de son indépendance, devait se choisir un suzerain, afin de ne pas être asservie par un maître. Étienne résolut d'aller au-devant de la nécessité qu'il ne pouvait éviter. Depuis environ un siècle la Valachie s'était placée d'elle-même,



Le Testament d'Étienne le Grand. — Dessin de Bocourt, d'après un tableau du Musée de Jassy.

en vertu d'une capitulation librement consentie, sous la protection de la Porte Ottomane, et cette condition avait paru moins onéreuse jusque-là aux Roumains que le vasselage hongrois ou polonais. Cet exemple le décida.

Au mois de juin 1504, il convoqua dans sa capitale de Suciava une assemblée des grands du royaume. A l'issue du service divin, son fils Bogdan et les principaux de sa cour étant réunis autour de lui, il leur communiqua ses intentions dans un discours mémorable que les chroniqueurs ont recueilli et qu'ils nous ont transmis sous le nom de *Testament d'Étienne*.

Le début est empreint d'une gravité sereine et semé de sentences religieuses et philosophiques, à la façon des poètes orientaux : « O Bogdan, ô mon fils, et vous tous, mes amis et compagnons d'armes, qui avez partagé avec

moi tant de triomphes, vous me voyez sur le point de payer mon tribut à la nature. Toute la gloire de ma vie est comme un brillant fantôme qui se perd dans la nuit. Il n'y a point de retour pour l'homme, misérable ver de terre qui rampe quelques jours sur le sentier de la vie. La mort vient prendre ses droits ; mais ce n'est pas ce qui me trouble, car je sais que l'instant de ma naissance a été le premier pas que j'ai fait vers le tombeau. Ce qui m'alarme... » Ici, au moraliste succède l'homme d'État. Le monarque esquisse à grands traits la situation critique du royaume et l'état général de l'Europe. Il montre, d'un côté, le Turc, « semblable à un lion rugissant », maître de la rive méridionale du Danube et prêt à s'élancer sur l'autre bord ; de l'autre, la Valachie déjà tributaire, la Crimée mahométane, la Hongrie aux trois quarts conquise, les Polonais inconstants et hors d'état de tenir tête aux Turcs, l'Allemagne livrée à ses embarras domes-

(1) Bulle de janvier 1476.

tiques et n'ayant ni la volonté ni le pouvoir de se mêler des affaires du dehors. De là nécessité de se résigner à un mal pour en éviter un plus grand. « C'est pourquoi, ajouta-t-il, je vous exhorte, dans ces derniers moments de ma vie, avec toute la tendresse d'un père et d'un frère, à tâcher de faire vos conditions avec le sultan. Si vous pouvez obtenir de lui la conservation de nos lois ecclésiastiques et civiles, ce sera toujours une paix honorable, quand bien même ce serait à titre de fief. Songez-y bien ; il vous sera plus facile d'éprouver sa clémence que son épée. Que si, au contraire, il prétend vous dicter des conditions honteuses, n'hésitez pas ; mieux vaut mourir l'épée à la main pour la défense de la religion et de la liberté que de vivre pour être les lâches spectateurs de leur ruine. »

Le tableau qui rappelle cette scène historique se trouve également au Musée de Jassy. Étienne est représenté au moment où il prononce ses dernières paroles. A sa droite est assise la princesse régnante. Le grand chancelier Teutu se tient debout à sa gauche. Au milieu du tableau, le prince Bogdan courbe le front en signe de respect et d'obéissance. Près de lui, le métropolitain Théophane, en habits pontificaux, prie le ciel de bénir les vœux du monarque. Des groupes de guerriers et de boyards occupent le fond. Les costumes sont copiés fidèlement d'après d'anciens originaux. Étienne porte la couronne et les insignes royaux envoyés aux voïvodes de Moldavie par l'empereur Paléologue. Le trône est orné d'un trophée formé de drapeaux tures, tartares, hongrois, etc., en témoignage des victoires remportées par Étienne :

Stefan, Stefan, voïvoda,
Sort tout armé de Suciava,
Bat Tartares et Polonois,
Bat Tures, Russes et Hongrois.

A quelques semaines de là, le 13 juillet 1504, Étienne,

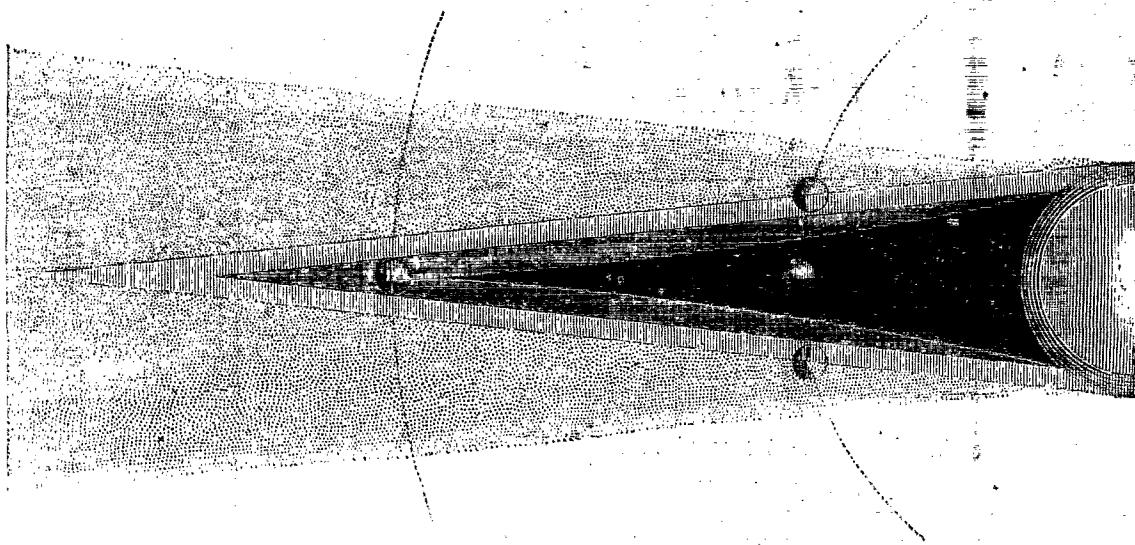
le vaillant, le saint roi Étienne, comme l'appellent indifféremment les chroniqueurs, mourut à Khotin, après un règne de quarante-sept ans et cinq mois. Ses funérailles furent suivies d'un jeûne public de trois jours, comme dans les grandes calamités nationales. Durant ces trois jours, les hommes marchèrent tête nue dans les rues, et les femmes couvertes d'un voile traînant jusqu'à terre.

Les intentions d'Étienne furent, du reste, exécutées ponctuellement. Sept ou huit ans après sa mort, le grand chancelier Teutu, qui avait continué sa charge sous son successeur, se rendit, par l'ordre de Bogdan, auprès du sultan Bayazid, et lui fit hommage, au nom de son maître, du duché de Moldavie. Le sultan accueillit avec transport la démarche du voïvode, et, après avoir comblé de présents son envoyé, il lui remit une capitulation où était stipulée l'autonomie pleine et entière de l'État moldave. C'est à partir de cette même époque que l'on voit la Moldavie, sous la nouvelle dénomination de *Bogdan*, d'après la coutume invariable des Tures de désigner les provinces nouvellement acquises par le nom du dernier possesseur, figurer au nombre des possessions ottomanes jusqu'au jour où, réunie à la Valachie, elle donne naissance à un État que la généreuse assistance de la France a remis en possession de ses droits et de ses destinées.

OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES.

JUIN.

Le 1^{er} juin, la Lune se lève à 7 h. 45 m. du soir, environ un quart d'heure avant que le Soleil ne descende au-dessous de l'horizon. Une heure vingt minutes après ce moment, notre satellite commence à entrer dans l'ombre imparfaite qui, comme on le sait, précède et enve-



Théorie des éclipses de Lune.

loppe l'ombre totale ; mais ces premiers contacts, toujours difficiles à discerner, ne seront sans doute pas visibles cette fois à cause des lueurs projetées par le crépuscule, qui est assez long à Paris, même à cette époque de l'année.

Lorsqu'il fera nuit, la Lune aura donc perdu une portion de son éclat. Mais, l'entrée dans l'ombre n'ayant lieu qu'à 9 h. 56 m., c'est-à-dire deux heures après le coucher du Soleil, on pourra parfaitement distinguer, si le temps le permet, le moment où la planète commence à se plonger dans les ténèbres. Le phénomène de la disparition pro-

gressive durera environ une heure. C'est à partir de 11 h. 9 m. que s'accomplira cette phase si intéressante du phénomène.

En 1684, les astronomes encoururent les plus vives censures pour avoir prédit une éclipse totale de Soleil qui ne fut que partielle. Il avait suffi qu'un quart du disque échappât à leurs prédictions pour que chacun se crût en droit de tourner en ridicule les savants et l'astronomie même.

Cette année la Lune pourra continuer à rester visible,

sans que personne soit à blâmer et sans que l'éclipse cesse d'être totale.

En effet, l'atmosphère fait l'office d'une lentille qui concentre les rayons solaires, de sorte que la Terre porte derrière elle une espèce de queue rougeâtre plus ou moins analogue à celle des comètes. La tête de l'ombre se trouve éclairée par cette lumière d'emprunt, qui a précisément la couleur des feux du couchant. Lorsque la Lune vient s'y plonger, elle réfléchit donc une lumière réfractée plus faible que la lumière directe qui la fait ordinairement briller, et qui est douée, comme personne ne l'ignore, d'une teinte toute spéciale.

Herschel prétend même que notre satellite émet une lueur propre suffisante pour que nous ne puissions dans aucune circonstance le perdre entièrement de vue. Cependant les observations de l'éclipse de 1816 faites à Londres par MM. Beer et Madler, qui ont constaté l'obscurcissement complet de l'astre pendant quelque temps, semblent démentir l'opinion du grand astronome. Arago fait remarquer qu'on pourra très-aisément trancher la question avec un *polariscope*, qui, comme on le sait, est un instrument admirablement disposé pour distinguer la lumière directe de celle qui vient par réflexion.

Parmi les observations anciennes qui peuvent être réputées et qui n'ont point encore d'explication, nous citerons l'étude des teintes présentées par le satellite lorsqu'il arrive au bord de l'ombre. Il paraît qu'on a remarqué, dans certains cas, l'apparition de teintes bleuâtres. Ménier prétend avoir aperçu, en 1783, d'autres apparences véritablement extraordinaires. Il raconte que certaines portions du disque étaient éclairées de lumières de teintes tout à fait différentes les unes des autres. Ces parties diversement colorées circulaient lentement autour du centre.

A partir de minuit 9 minutes, on commença à voir reparaitre un croissant de la Lune, qui mettra 65 minutes à sortir de l'ombre. A 2 h. 13 m. du matin, notre satellite brillera encore pendant une heure avant de descendre au-dessous de l'horizon.

C'est le 21 juin, à 11 heures du soir, que commence l'été astronomique, division de l'année qui n'a rien de commun avec l'été climatérique, si ce n'est que les jours de grande chaleur ont lieu toujours dans cette période. On se tromperait si on croyait qu'il fût possible, dans l'état actuel de la science, de déterminer à l'avance les notables irrégularités des saisons.

Quatre jours avant le solstice d'été finit l'année 1279 de l'hégire, calculée suivant l'usage de Constantinople. Comme l'année des Turcs ne compte que douze mois lunaires de vingt-huit jours, un mathématicien a fait remarquer qu'il faudrait attendre soixante ou quatre-vingts siècles pour que le nombre du calendrier musulman coïncidât une seule fois avec le millésime du calendrier grégorien. Mais il est bien probable qu'avant cette époque tous les hommes auront compris qu'il ne doit y avoir qu'une manière de compter les temps, puisque la Terre tourne de la même manière pour tout le monde.

LE GÉANT TEUTOBOCHUS

ET LES PREMIÈRES ÉTUDES D'ANATOMIE COMPARÉE
EN FRANCE.

Il a été deux fois question, dans ce recueil, des prétendus ossements du roi tonton défait par Marius, qui firent tant raisonner les archéologues du dix-septième siècle (voy. t. V, 1837, p. 383, et t. VII, 1839, p. 147); nous ne reviendrons pas sur la ridicule exhibition que Mazuyer et de Bassot

en firent dans l'Allemagne quand la France fut désabusée. Mais il n'est peut-être pas inutile de rappeler que cette fourberie amena, en son temps, des discussions sérieuses dont la science réelle fit son profit. Lorsque maistre Jacques Bassot eut publié sa *Gigantostéologie*, un anatomiste autrement habile que lui se chargea de lui répondre, bien que l'œuvre du prétentieux chirurgien eût été dédiée au roi. Ce livret parut sous le titre suivant : *L'Imposture découverte des os humains supposez et faulxement attribuez au roi Teutobochus*. Cet opuscule présente une réfutation en règle, et contient pour ainsi dire en germe les principes d'observation qui, deux siècles plus tard, devaient rendre si célèbre Georges Cuvier. Malheureusement cet esprit si judicieux, faisant tout à coup fausse route et abandonnant les calculs de l'anatomie comparée, conclut d'une manière déplorable. Le maître de la science, Gesnerus, avait déclaré, à la vue des ossements gigantesques de la caverne d'Elginborod, qu'il ne pouvait y avoir des animaux de pareille grandeur; le contredire eût été par trop audacieux : aussi le maître chirurgien français voit-il dans les ossements de Teutobochus des *pierres osseuses* semblables aux os humains, « os faicts, selon lui, par condensation, ce qui démonstroît que c'estoient pierres ! »

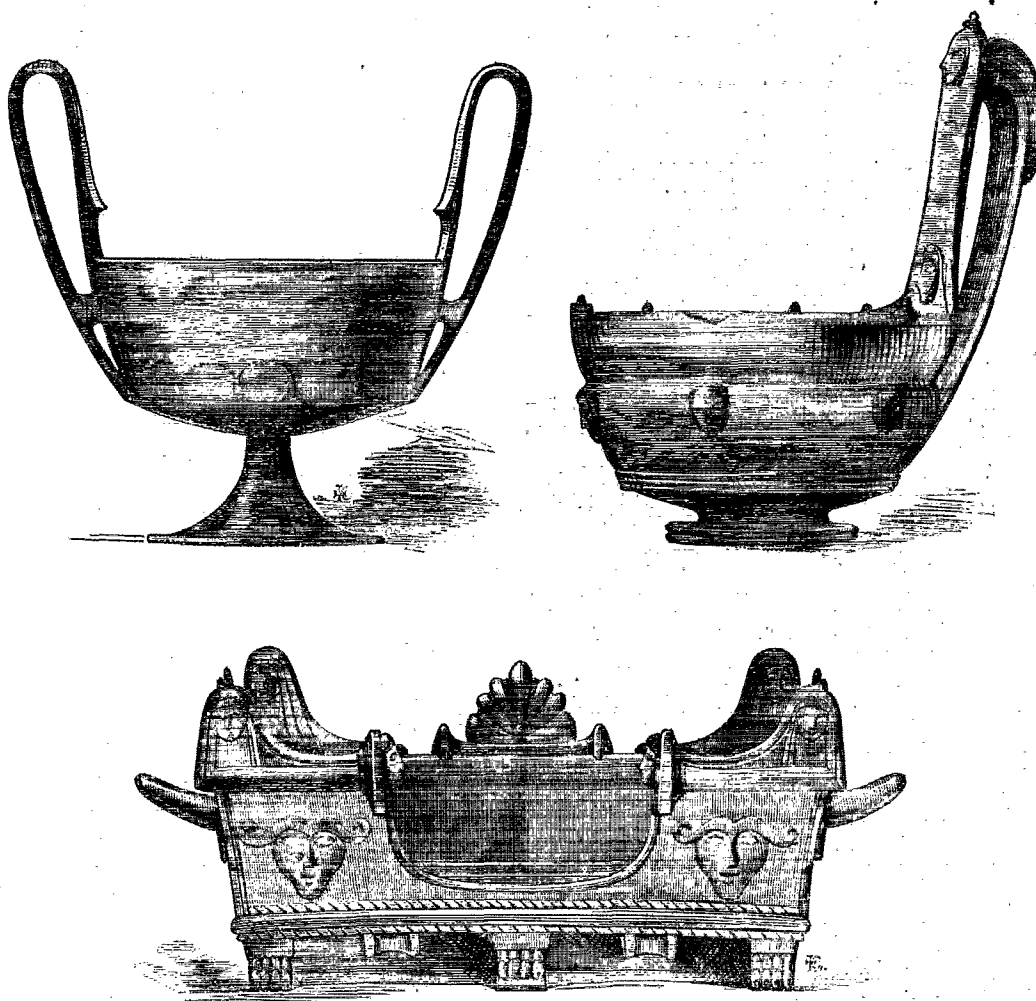
POTERIES NOIRES ÉTRUSQUES.

On rencontre dans quelques grandes collections d'antiquités des poteries d'une espèce particulière qui forment une classe distincte et facile à reconnaître. Ces poteries, trouvées principalement dans les tombeaux de l'ancienne Cœre (aujourd'hui Cervetri et lieux voisins), de Clusium (Chiusi), de Vulci et de Veies, sont entièrement noires, sans glaçure et couvertes seulement d'un vernis peu épais; elles ne portent aucune peinture, mais sont décorées, les unes de figures légèrement gravées avant que la terre fût durcie : telles sont celles qu'on a trouvées surtout à Veies; d'autres de figures en relief très-bas, comme celles qui ont été découvertes en grand nombre à Cervetri; d'autres encore de figures en haut relief provenant pour la plupart des fouilles faites à Chiusi. Ces figures sont celles de divinités étrusques, ou d'êtres fantastiques, tels que sphinx, centaures, chevaux ailés; de panthères, de cerfs, de coqs et d'autres animaux qui paraissent être des symboles des plus anciennes croyances des Étrusques; quelquefois aussi de simples ornements, tels que des fleurs ou des masques humains. Il ne paraît pas que ces poteries soient faites d'une autre argile que les autres vases trouvés en Italie; on croit plutôt que leur couleur noire a été obtenue par un procédé particulier de cuisson. Lorsqu'on les brise, on remarque quelquefois que la terre n'est pas également noire dans toute son épaisseur, mais que le noir, plus épais vers la surface, va en s'éclaircissant jusqu'au centre, où la terre est jaune comme dans les autres poteries. D'après cette observation, des expériences ont été faites par les Italiens Depoletti et Ruspi⁽¹⁾, qui ont réussi à donner à des vases de terre commune l'apparence des anciennes poteries étrusques, en les faisant cuire dans de grands vaisseaux du genre de ceux que les potiers appellent *gazettes*, où ils étaient enveloppés de copeaux et de sciure de bois; le tout était recouvert de terre bourbeuse destinée à empêcher que la fumée ne pût s'échapper. Lorsque ces gazettes étaient mises au four, le bois se carbonisait à une chaleur toujours égale, et la fumée en pénétrant dans la terre lui donnait la couleur noire des vases que l'on se proposait d'imiter.

(1) On peut consulter à ce sujet le *Bulletin de l'Institut archéologique de Rome*, année 1837.

Les formes de ces vases sont très-diverses, tantôt remarquables par l'élégance et la bonne appropriation à leur usage, tantôt, au contraire, si bizarres que l'on a peine à deviner quelle pouvait être leur destination. Il est difficile de méconnaître, dans les deux vases à boire qui sont ici reproduits, une grande ressemblance avec les vases de même espèce que fabriquaient les Grecs; ils n'en diffèrent que par un peu plus d'épaisseur dans la pâte et un peu

moins de finesse dans le galbe. L'un, à deux anses, et de l'espèce appelée canthare (*cantharos*), servait de coupe ou de tasse à boire; l'autre, à une anse seulement, est un *cyathus*, dont on se servait, comme d'une grande cuiller, pour puiser dans les vases de grande dimension appelés cratères, et pour remplir les coupes des convives; on s'en servait aussi anciennement dans les sacrifices pour les libations.



Collection Campana. — Poteries noires étrusques.

Il est moins aisé de dire quels étaient précisément le nom et l'usage du troisième objet ci-dessus figuré. On en a découvert plusieurs à Chiusi, qui contenaient un certain nombre de bassins et de vases semblables à ceux qui servaient à renfermer les parfums (*unguentaria*); quelques personnes en ont conclu que la sorte de plateau creux où ils se trouvaient était un objet de toilette. D'autres ont vu dans ces vases et dans leur contenance des objets à l'usage de la table; d'autres, enfin, considèrent le brasier ou réchaud que l'on voit ici comme ayant été employé uniquement dans les cérémonies funèbres, soit pour faire brûler des parfums, soit pour conserver chauds des mets et des boissons servis dans les festins dont ces cérémonies étaient l'occasion.

Ces trois objets ont été dessinés d'après des exemplaires appartenant à la collection Campana, aujourd'hui acquise à la France, collection extrêmement riche en terres noires, de cette espèce qui passe pour la plus ancienne sorte de vases étrusques. Le style du plus grand nombre est en effet très-archaïque. Cependant il n'est pas certain que ces

poteries soient toutes d'une époque très-ancienne, et c'est une question encore débattue entre les antiquaires de savoir si elles ont précédé la fabrication des vases peints italo-grecs, ou si les artistes étrusques ont continué cette fabrication jusqu'à une époque très-rapprochée de la fin de la république romaine. M. de Witte, le savant céramographe qui a rédigé la notice sur les vases du Musée Napoléon III, lors de son exposition au palais de l'Industrie, y exprime l'opinion que « la fabrication de ces vases a commencé à une époque très-reculée, qu'on en possède de très-anciens, mais que d'autres sont relativement d'un travail récent et de l'époque des urnes étrusques, quelquefois peintes (il s'agit des urnes cinéraires). On sait, ajoute-t-il, qu'en général ces urnes ne remontent guère qu'à quelques années avant l'ère chrétienne. » L'antiquité du style ne prouve pas toujours, en effet, celle des objets eux-mêmes, et quant aux vases particulièrement, on préféra toujours pour les usages du culte ceux qui conservaient les formes primitives; il dut en être de même de ceux qui servaient aux rites funèbres.

VACHES ET VACHÈRES.



Composition et dessin de Ch. Jacque.

Si peu qu'il regarde autour de lui, la nature envoie pour tout ce qui l'attire, se disséminer dans la nature comme compagnes au promeneur solitaire des pensées qui occupent une volée de papillons; c'est un plaisir permis, innocent, peut et reposent à la fois son esprit. Il peut, se livrant à mais ce n'est qu'un plaisir. Il peut aussi choisir à ses ré-

flexions un objet, si humble soit-il, y diriger, y rattacher, bien que sans rigueur, la série de ses idées : alors une utilité morale vient se joindre à l'agrément de la promenade et la gymnastique de l'intelligence à l'exercice du corps. Chacun de nous peut en parler par expérience.

Un jour, en considérant la petite rivière, nous pensons aux fleuves célèbres, aux plantes aquatiques, aux poissons, aux mille usages de l'eau, à ce qui la compose, aux légendes qui l'ont personnifiée. Un autre jour, nous observons une essence d'arbre, par exemple le chêne, et de toutes parts les souvenirs nous viennent : c'est le chêne de Dodone, avec les oracles et la question de la prescience divine ; c'est le chêne des druides et le gui sacré, et l'histoire de Velléda ; le chêne de saint Louis et la justice au treizième siècle ; les chênes de Sully et le reboisement de nos forêts. Un sapin nous rappelle à la fois les montagnes où il porte les nues, la mer où il soutient l'effort des vents ; un petit arbre nous plonge en pleine vie pastorale. Nous rêvons à Théocrite et à Virgile en voyant des bergers.

Un matin de l'automne dernier, j'étais parti « pour aller faire à l'Aurore ma cour, parmi le thym et la rosée », ne sachant trop que méditer, respirant à grands traits. Au bout d'un quart d'heure le hasard m'avait offert, imposé même un sujet qui devait suffire à ma promenade. A peine hors de la ville, un grand troupeau de vaches me força de grimper sur la berge du chemin ; plus loin, de dix pas en dix pas, une vieille passait, tirant « une vache et son veau » ; dans les prés encore blancs de vapeur, de petites vachères dansaient, pour se réchauffer, autour d'un pauvre feu de feuilles sèches. Ainsi, peu à peu, je fus amené à consacrer toute ma matinée à la race bovine ; non que je l'aimasse : au contraire, les bœufs m'ont toujours paru lourds, étroits de la croupe, épais du ventre, et, pour tout dire, un peu obtus ; mais je ne pouvais méconnaître tous les services qu'ils nous rendent, nourrissant l'homme de leur chair et de leur lait, labourant la terre, enfin peuplant les prairies pour le plaisir des peintres.

Entre toutes les familles animales, il n'en est pas qui soit plus mêlée à la vie humaine que la race bovine. Nos ancêtres, les Aryas de la haute Asie, n'avaient pas de plus riches trésors que leurs troupeaux ; ils combattaient pour un pâturage ou pour un taureau. « Personne, a dit le chanteur védique, ne raille ceux qui furent nos pères, qui combattirent parmi les vaches ; Indra, le puissant, est leur défenseur. » Chez eux, le guerrier est « celui qui lutte pour les vaches » ; le roi n'a pas de nom plus noble que vacher (*gôpa*) ; la fille est « celle qui traite (*douhitâr*) », et les langues dérivées lui ont conservé ce titre sans en connaître le sens (en grec, *thugatër* ; en allemand, *tochter* ; en anglais, *daughter*). Le latin nous présente un fait analogue : *juvencus* et *juvenca* signifient à la fois jeune homme et taureau, génisse et jeune fille. Bientôt les Aryas appelèrent taureau et vache tout être fort et toute chose féconde : Indra, le dieu lumineux, est un taureau brillant que le Ciel et la Terre ont formé pour être un modèle de force ; l'aurore est une génisse éclatante. Il est peu d'hymnes védiques où ne se retrouvent « la mamelle de la nue » et « les vaches célestes, mères de la foudre et filles des vents. » La Substance qui a tout enfanté (*Aditi*) est la vache par excellence ; un même mot, *mahi*, signifie la vache et la terre. Dans le dorique *gâ*, terre, il est difficile de ne pas reconnaître le sanscrit *gô*, nom générique du bœuf et de la vache.

Les peuples sémitiques ont aussi tenu la race bovine en haute estime ; leur divinité solaire, Moloch, a une tête de taureau ; les Juifs adorèrent le veau d'or ; Joseph expliqua le songe fameux des sept vaches grasses et des sept vaches maigres.

L'Égypte, plus qu'aucun autre pays, a honoré et adoré la figure symbolique du bœuf : est-il besoin de rappeler ici le fameux Apis, qui avait à Memphis deux étables, et Onuphis et Mnévis, vivants emblèmes d'Osiris ou de Phré, génies lumineux ? Hator, déesse de la fécondité, a des oreilles et des cornes de génisse, et une analogie enfantine lui donne pour diadème le croissant de la lune. Isis a une pareille coiffure. Toutes deux revêtent aussi la figure d'une génisse. Hérodote raconte, à ce propos, que le Pharaon Mycérinus ensevelit sa fille dans une statue de vache dorée, vêtue d'une housse de pourpre, couronnée du disque solaire ; l'historien l'a vue et nous la décrit. Tous les ans, une fois, le cercueil divin était promené en grande pompe.

Dans la mythologie grecque, où se sont fondues les traditions indiennes et les légendes de l'Égypte, Jupiter se fait taureau pour enlever Europe ; Io, sœur d'Isis, est métamorphosée en génisse ; le croissant de Diane peut bien être le diadème cornu d'Hator ; Junon (*Boôpis*) a des yeux de vache, ces yeux grands et doux, pleins d'un calme mystérieux, qui « regardent vaguement quelque part. » Le taureau est admis dans le ciel parmi les constellations. Mercure vole les bœufs d'Apollon ; Apollon lui-même a gardé les troupeaux d'Admète ; Cacus dérobe les vaches amenées d'Ibérie par Hercule. Sous ces fables très-défigurées, à peu près incompréhensibles dans leurs détails, on entrevoit des lambeaux védiques, un écho des luttes qui éclatent entre les dieux lumineux et les nuages. Homère, attribuant à de simples mortels les aventures des dieux ou des demi-dieux, nous fait voir « les belles vaches au large front, les troupeaux d'Hélios-Hypérion, les bœufs du dieu lumineux, du Soleil qui voit et entend tout », dérobés et tués par les compagnons d'Ulysse.

L'art n'a pas moins fait usage des bœufs que les religions antiques. Partout, dans les ruines qui bordent le Nil, apparaissent le muse et les cornes de la génisse ; partout abondent les chapiteaux formés de têtes de femmes à oreilles de vache. La Vache du statuaire Myron a été vantée de tous les écrivains grecs et latins. N'oublions pas les grands bœufs de Ninive, que nous pouvons admirer au Louvre ; la tête humaine leur sied et, comme conception, les place bien au-dessus des statues bucéphales de l'Égypte. Si nous venons aux peintres modernes, nous trouverons que les bœufs sont devenus les accessoires ou les héros presque obligés du paysage : Albert Cuyp a superbement rendu leur repos majestueux ; Paul Potter leur a donné cette mélancolie aux approches de l'orage si bien décrite par Virgile : « La vache, levant les yeux vers le ciel, aspire l'air de ses larges naseaux. » Aujourd'hui, leurs mœurs et leurs attitudes ont été étudiées avec amour et succès par MM. Brascassat et Troyon, par M^{lle} Rosa Bonheur. On s'occupe d'eux un peu trop peut-être, et pas assez de ceux qui les gardent.

La littérature, comme les arts plastiques, a payé son tribut à la race bovine. Nous avons parlé des hymnes védiques ; il faudrait un volume pour y recueillir tous les passages relatifs à notre sujet. Homère célèbre magnifiquement les sacrifices de taureaux et de vaches ; Virgile excelle à dépeindre les génisses égarées, errantes dans les vastes forêts ou couchées dans les fleurs du printemps : il aime à dormir mollement au pied d'un arbre épais, tandis que les bœufs mugissent dans l'éloignement. Ses vers suaves, qui me revenaient par instants, donnaient quelque charme à des souvenirs plus arides ; et, soutenu par leur mélodie, j'esquissais plus volontiers l'histoire légendaire de la vache, nourrice et bienfaitrice de l'humanité.

LA JUSTICE DU BOYAR.

SOUVENIR D'UN VOYAGE EN VALACHIE.

A Bukarest, j'avais fait la connaissance du boyar G..., homme d'esprit, d'un commerce facile et conteur amusant. Il était, pour le moment, ministre : chacun, en ce pays, l'est à son tour. Il lui arriva de parler un jour avec tant d'éloquence sur l'émancipation des paysans, que la chambre, entraînée, faillit voter d'enthousiasme une loi qui eût donné au serf la propriété de sa maison et de son jardin. Par malheur, le vote fut ajourné : le lendemain, mon ami n'était plus ministre. Découragé, il résolut de renoncer à la politique et d'aller chercher à la campagne une existence plus calme.

Venez avec moi, me dit-il. Nous chasserons; vous verrez le pays; vous étudierez notre agriculture, et vous jugerez de la condition de nos paysans. Ils sont plus heureux, chez moi, que des paysans français.

Sa proposition me tenta; nous partîmes ensemble.

Il y a, en Valachie, des propriétés immenses : c'est tout un voyage que de les traverser. Lorsque le boyar me dit : « Nous voilà sur ma terre », je regardai tout autour de moi. Rien, ni arbres, ni maisons, ni vertes prairies; partout un sol en friche, couvert de broussailles et de grandes herbes desséchées. C'était le désert. Nous courions à travers ces espaces, soulevant des nuages de poussière, hale-tant sous le poids d'une chaleur de trente degrés.

— Mais, lui dis-je, je ne vois chez vous, en fait de moissons ou autres produits agricoles, que de la poussière et du *choléra* (*). Combien vendez-vous ces denrées?

— C'est la partie inculte de mon domaine. Je n'en ai guère plus d'un tiers en rapport. Nous manquons de bras pour cultiver.

— Et pourquoi ne donnez-vous pas à vos paysans ce que vous avez de trop? Pourquoi la chambre a-t-elle refusé, malgré votre éloquence, de concéder au paysan sa misérable bicoque et quelques pieds de terre qui actuellement ne servent à personne?

— C'est de la prudence, mon cher, et non de l'avarice. Le paysan, une fois propriétaire, pourrait bien nous refuser la corvée; et alors, comment cultiverions-nous?

Je me tus et me mis à réfléchir au contraste de la hardiesse de mon ami à la tribune et de sa timidité dans la pratique. J'en étais encore à me demander comment il pouvait être à la fois réformateur si ardent et propriétaire si routinier, lorsque nous arrivâmes à la partie cultivée de sa propriété. Quelques champs encore verts, entourés de terrains incultes, diminuaient la tristesse du paysage sans l'animer beaucoup. Pas d'arbres encore, pas de maisons, pas d'hommes! Partout le silence. Enfin j'aperçus au loin comme un bouquet de verdure. C'était là que s'élevait, sur une hauteur, l'habitation seigneuriale. Plus bas, de pauvres cabanes dessinaient sur le ciel bleu leurs blanches silhouettes : en Roumanie, toute maison est blanchie intérieurement et extérieurement au moins deux fois l'année; c'est le luxe du pauvre serf, qui n'en a guère d'autre.

Nous tournons une colline sur laquelle paissent d'assez maigres troupeaux. Tout à coup, au détour du chemin, un groupe d'hommes apparaît devant nous. Quoiqu'ils tiennent leur bonnet à la main, et que leur attitude soit des plus respectueuses, ils paraissent décidés à nous barrer le passage.

— Ce sont mes paysans, dit le boyar; ma présence est nécessaire, puisqu'on guette mon arrivée.

Et il donne l'ordre d'arrêter.

— Que faites-vous ici? Pourquoi n'êtes-vous pas au travail?

(*) *Choléra*, espèce de chardon très-piquant

Les paysans ont l'air embarrassé. Ils tournent gauchement leur bonnet entre leurs doigts. Quelques-uns pous-sent en avant un de leurs anciens, comme pour l'engager à parler. Le vieillard sort du groupe.

— Monseigneur a-t-il fait un bon voyage? dit-il.

— Merci, *môchoulé* (*). Qu'est-ce que tu as à me de-mander?

Le paysan tousse, hésite; il ne sait par où commencer. Enfin, il se décide sur un geste d'impatience du boyar.

— Monseigneur, vous êtes bon et juste. Nous venons vous demander une grâce. Nous vous supplions humble-ment de nous l'accorder.

— Laquelle?

— Si Monseigneur le veut bien, nous le priions de nous donner un autre *vatave* (intendant).

— Ah! ah! Pourquoi cela, je vous prie?

— Parce que celui-ci est dur et méchant. Il nous mal-traite; il bat nos femmes et nos enfants; il tue nos bêtes; enfin, il nous rend la vie si dure qu'il n'y a plus possibilité de rester ainsi.

Et se tournant du côté de ses compagnons :

— Parlez donc aussi, vous autres!

C'est alors un concert de plaintes et de réclamations auquel il est impossible de rien entendre.

Le boyar leur impose silence.

— Pourquoi vous a-t-il maltraités?

— Monseigneur, voici pourquoi : il exige de nous des travaux au-dessus de nos forces; il nous impose des cor-vées que nous ne devons pas; et quand nous lui représen-tons qu'il n'en a pas le droit, il nous assomme.

— Nous y voilà, reprend le boyar. Vous êtes des pares-seux, des lâches. Vous vous refusez au travail que vous me devez; et lorsque quelqu'un prend mes intérêts, vous venez me prier de le chasser! En vérité, je serais par trop bon. Allons, faites place!

Un sourire amer effleure les lèvres du vieillard :

— Si tous les travaux qu'on nous fait faire étaient pour Monseigneur, nous ne dirions rien, car Dieu vous a mis au-dessus de nous pour nous commander et nous a faits pour vous servir. Mais *domnou* (seigneur) *vatave* exige à son profit plus de la moitié du travail. Monseigneur lui a-t-il permis cela?

Le boyar se radoucit un peu :

— Si tu me dis la vérité, justice sera faite. Où est l'in-tendant?

L'embarras du solliciteur paraît redoubler :

— Chez lui, Monseigneur.

— Bien. Rassemblez-vous demain dans ma cour; j'en-tendrai vos plaintes et sa défense. Maintenant laissez-moi.

Personne ne bouge. Le vieux n'a pas tout dit. Il se gratte l'oreille, et faisant un effort :

— Monseigneur va trouver son *vatave* malade.

— Malade! Quelle maladie a-t-il?

— Monseigneur, pardon! grâce! Il nous avait poussés à bout, et alors...

Tous se jettent à genoux, le front dans la poussière.

— Coquins, vous l'avez battu, n'est-ce pas?

— Grâce, Monseigneur!

— Mon représentant, celui que vous devez respecter comme moi-même! Demain, je vous infligerai la punition que mérite votre crime.

Et il ordonna au cocher de fouetter ses chicvoux.

Les paysans, toujours à genoux, se traînent de chaque côté du chemin. La voiture passe au milieu de cette double haie de malheureux. J'avais le cœur serré.

— Pauvres gens! me dis-je, quelle destinée!

(*) *Môchoulé*, terme dont on se sert en parlant aux vieillards; littéralement, Mon oncle.

Mon ami se mit à sourire.

— Ne vous hâtez pas de les plaindre ; ce ne sont que des brutes, mais des brutes fourbes et rusées. Si on ne les domine pas par la peur, on n'en peut rien tirer. Je suis un maître trop indulgent ; ils en abusent. Vous me regardez d'un air singulier !

La voiture entra dans la cour. M^{me} G..., charmante, et très-joliment pomponnée, vint nous recevoir sur le perron. Je ne la connaissais pas : elle habitait la campagne depuis le commencement de l'été. Elle m'accueillit avec la grâce parfaite des femmes de ce pays-là. Un excellent souper nous attendait. De petits boyars de la province étaient accourus pour faire leur cour au Crésus de l'endroit, qui se montra bon prince et daigna même plusieurs fois s'égayer à leurs dépens. Ils s'y prétaient de bonne grâce. Du reste,

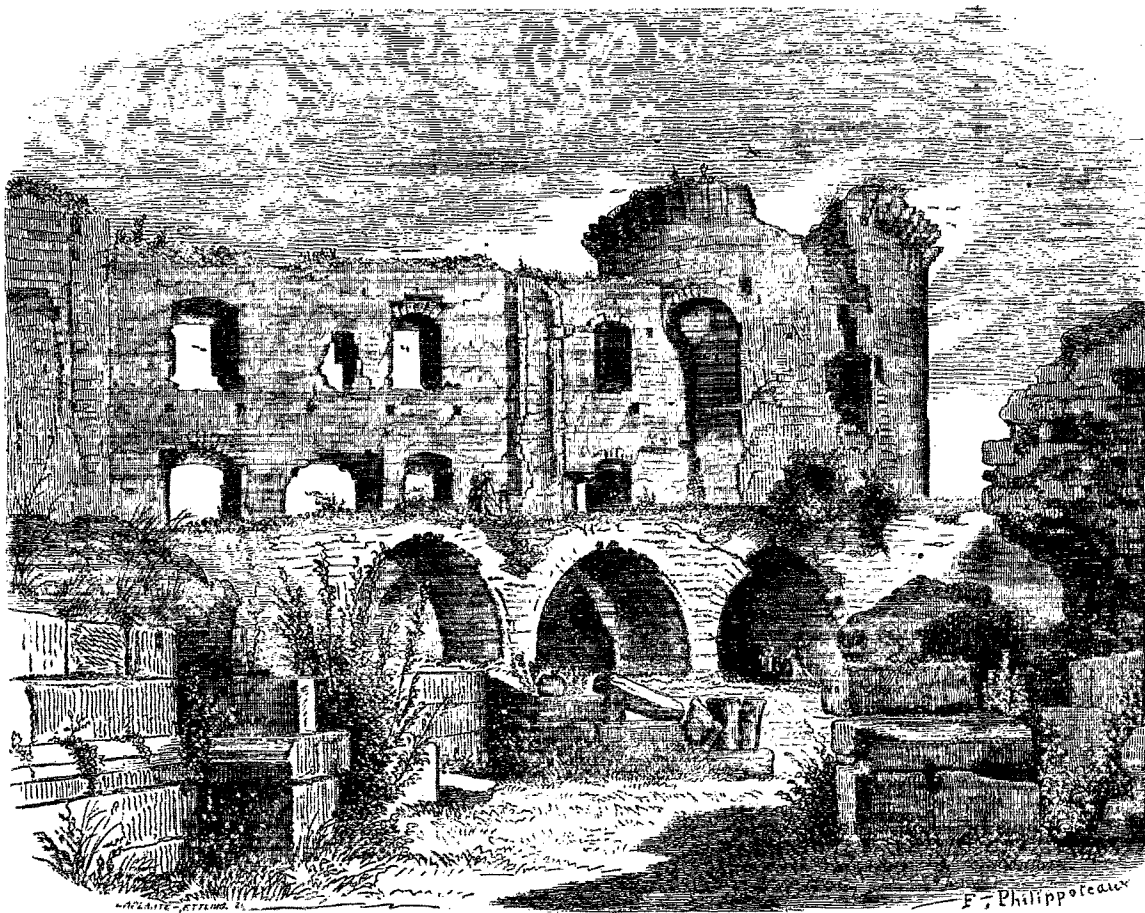
je me serais trouvé tout à fait à mon aise au milieu de cette large hospitalité des nobles roumains si j'avais pu oublier la scène des paysans sur le chemin. Je dormis mal. La figure du vieillard revenait dans tous mes rêves. Peut-être reposait-il, sur son grabat, plus tranquillement que moi sous ma couverture de satin cerise ! Qui peut dire jusqu'à quel point la servitude émousse la sensibilité humaine !

La suite à la prochaine livraison.

LE CHATEAU DE COUCY.

Fin. — Voy. p. 139.

Le château de Coucy (¹) n'est plus une enceinte flanquée enveloppant des bâtiments disposés au hasard ; c'est un



Le château de Coucy. — Tour du Roi. Ruines de la chapelle. — Dessin de Philippoteaux.

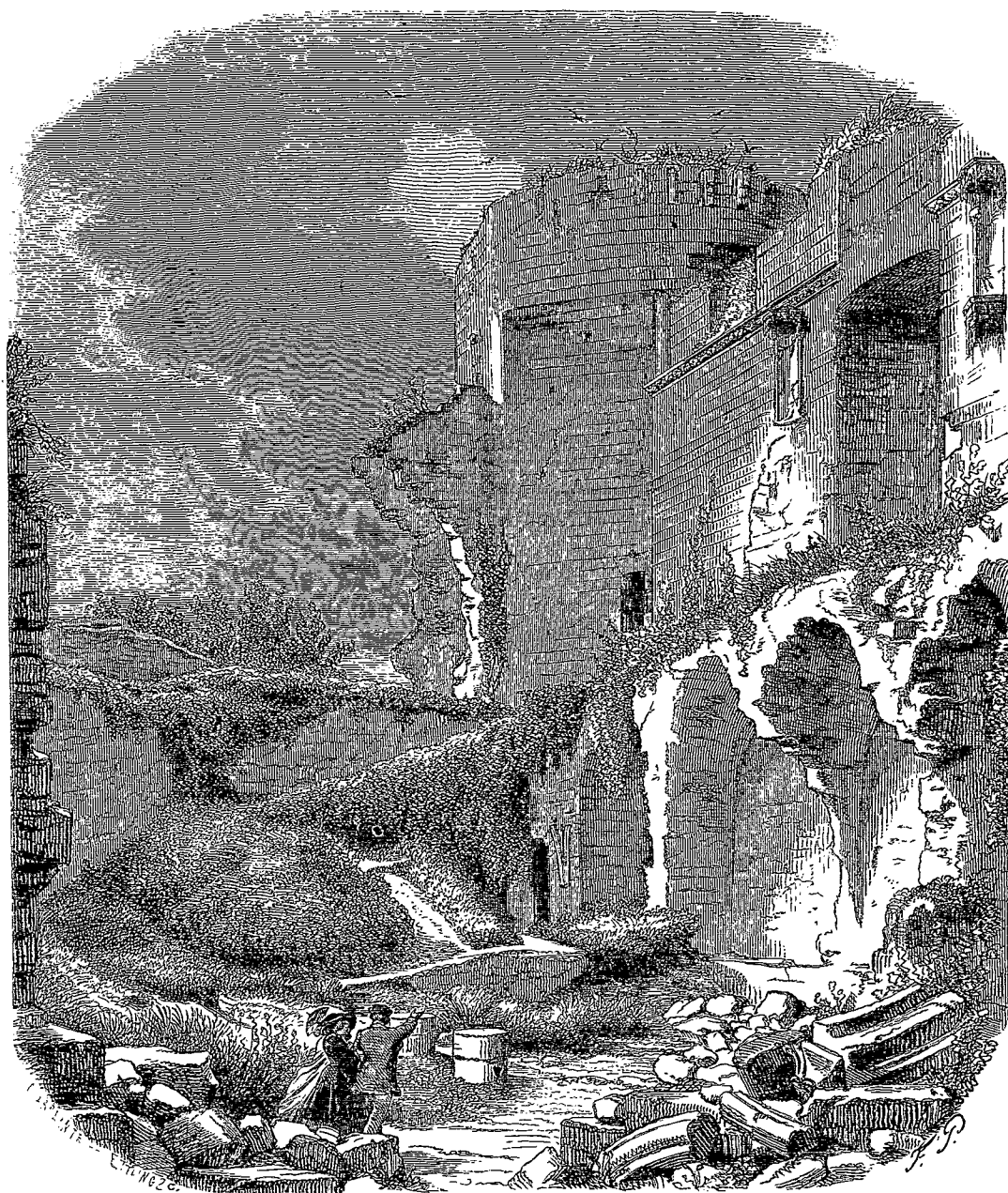
édifice vaste, conçu d'ensemble et élevé d'un seul jet, sous une volonté puissante et au moyen de ressources immenses. Son assiette est admirablement choisie, et ses défenses disposées avec un art dont la description ne donne qu'une faible idée. Le château domine des escarpements assez roides, qui s'élèvent de cinquante mètres environ au-dessus de la vallée ; il couvre une surface de dix mille mètres environ. Entre la ville et le château est une vaste basse-cour fortifiée (on appelait ainsi la première enceinte, au milieu de laquelle on construisait des dépendances, logements pour la garnison, magasins, écuries, etc), basse-cour dont la surface est triple au moins de celle qu'occupe le château. Cette basse-cour renfermait des salles assez étendues, dont il reste des amorces visibles encore aujourd'hui, enrichies de colonnes et chapiteaux sculptés,

avec voûtes d'arêtes, et une chapelle évidemment antérieure aux constructions d'Enguerrand III. On ne communiquait de la ville à la basse-cour ou esplanade que par une porte donnant sur la ville et défendue contre elle par deux petites tours. La basse-cour était protégée par le donjon qui domine tout son périmètre, et ses remparts flanqués de deux tours construites aux extrémités, chacune sur un des escarpements du plateau. Elles ont (ainsi que les deux autres tours qui dominent la vallée du côté du nord) deux étages de caves et trois étages de salles au-dessus du sol, sans compter l'étage des combles : ces tours, qui n'ont pas moins de 18 mètres de diamètre hors œuvre

(¹) Presque tous les détails qui suivent sont empruntés au *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* de M. Viollet le Duc, que l'on ne peut trop citer en parlant du château de Coucy.

sur 35 mètres de hauteur environ au-dessus du sol extérieur, ne sont rien auprès du donjon, qui porte 31 mètres de diamètre hors œuvre sur 64 mètres depuis le fond du fossé jusqu'au couronnement. Outre son fossé, ce donjon possède une enceinte circulaire extérieure ou chemise qui le protège contre les dehors du côté de la basse-cour. Un fossé de 20 mètres de largeur sépare le château de la basse-cour. Un seul pont jeté sur ce fossé donnait entrée dans le château ; pour y pénétrer, il fallait franchir la porte

munie de doubles herses et de vantaux, suivre un long passage qu'il était facile de défendre et qui devait être garni de mâchicoulis. Des deux côtés du couloir étaient disposées des salles de gardes pouvant contenir des postes nombreux, et au-dessus s'élevait un logis à plusieurs étages. Du couloir d'entrée on débouchait dans la cour du château, entourée de bâtiments appuyés sur les courtines. C'étaient, à l'est, des bâtiments de service voûtés, à rez-de-chaussée et surmontés de deux étages ; entre les deux



Le château de Coucy. — Tour de la Poterne. Salle d'es Preux. — Dessin de Philippoteaux.

tours du nord, du côté le moins accessible, étaient les appartements d'habitation, à trois étages. De vastes magasins voûtés, à rez-de-chaussée avec caves au-dessous, occupaient tout l'intervalle compris entre les tours du côté de l'ouest. Les voûtes de ces magasins portaient la grande salle du tribunal, dite *des Preux*, parce qu'on y voyait dans des niches les statues des neuf preux. Deux cheminées chauffaient cette salle, largement éclairée à son extrémité méridionale par une grande verrière ouverte dans le pignon. D'après Ducerceau, qui écrivait à une époque où le

château était encore dans son entier, la salle avait 30 toises (environ 60 mètres) de long, y compris la tribune, sur 7 et demie de large. Cette tribune était située à l'extrémité ouest et séparée de la grande pièce par un faisceau de colonnes. Dans l'un de ses angles, on remarque encore la cage d'un petit escalier tournant, en pierre, dont la voûte, bien conservée, est soutenue par six délicates nervures descendant sur de petites consoles ornées de groupes fantastiques sculptés, et réunies au centre par une clef fleuronée. On appelait salle des *Neuf-Preuses*, à cause

des figures représentées en ronde bosse sur le manteau de sa vaste cheminée, une des salles des appartements du nord située au premier étage. Au centre de cette salle, un boudoir pris aux dépens de l'épaisseur de la courtine donnait vue sur les vallées de l'Ailette et de l'Oise, sur Noyon et Chauny, par une grande et large fenêtre. Cette pièce devait être le lieu le plus agréable du château, et sans doute celui que préférerait la châtelaine de Coucy; elle était chauffée par une petite cheminée et sa voûte élégante était portée par de légères arêtes.

« Ces dernières bâtisses datent de la fin du quatorzième siècle; on voit parfaitement, dit M. Viollet le Duc, comment elles furent incrustées dans les anciennes constructions; comment, pour les rendre plus habitables, on suréleva les courtines d'un étage; car, dans la construction primitive, ces courtines n'atteignaient certainement pas un niveau aussi élevé, laissaient aux cinq tours un commandement plus considérable, et les bâtiments d'habitation avaient une beaucoup moins grande importance. Du temps d'Enguerrand III, la véritable habitation était le donjon; mais quand les mœurs féodales, de rudes qu'elles étaient, devinrent au contraire, vers la fin du quatorzième siècle, élégantes et raffinées, ce donjon dut paraître fort triste, sombre et incommode: les seigneurs de Coucy bâtirent alors ces élégantes constructions ouvertes sur la campagne, en les fortifiant suivant la méthode de cette époque. Le donjon et sa chemise, les quatre tours d'angle, la partie inférieure des courtines; les soubassements de la grande salle, le rez-de-chaussée de l'entrée et la chapelle, ainsi que toute l'enceinte de la basse-cour, appartiennent à la construction primitive du château sous Enguerrand III. » La chapelle, dont il ne restait, avant les travaux de restauration, que des débris jonchant le sol, s'élevait sur de larges soubassements adossés aux bâtiments de l'ouest; elle communiquait de plain-pied avec la grande salle au premier étage.

« Il faut reconnaître qu'un long séjour dans un château de cette importance devait être assez triste, surtout avant les modifications apportées par le quatorzième siècle, modifications faites évidemment avec l'intention de rendre l'habitation de cette résidence moins fermée et plus commode. La cour, ombragée par cet énorme donjon, entourée de bâtiments élevés et d'un aspect sévère, devait paraître étroite et sombre. Tout est colossal dans cette forteresse; quoique exécutée avec grand soin, la construction a quelque chose de rude et de sauvage qui rapetisse l'homme de notre temps. Il semble que les habitants de cette demeure féodale devaient appartenir à une race de géants, car tout ce qui tient à l'usage habituel est à une échelle supérieure à celle qui est admise aujourd'hui. Les marches des escaliers (nous parlons des constructions du treizième siècle), les allèges des créneaux, les bancs, sont faits pour des hommes d'une taille au-dessus de l'ordinaire. Enguerrand III, seigneur puissant, de mœurs farouches, guerrier intrépide, avait-il voulu en imposer par cette apparence de force *extra-humaine*, ou avait-il composé la garnison d'hommes d'élite?... Ce seigneur avait toujours avec lui cinquante chevaliers, ce qui donnait un chiffre de cinq cents hommes de guerre au moins en temps ordinaire. Il ne fallait rien moins qu'une garnison aussi nombreuse pour garder le château et la basse-cour. Les caves et magasins immenses qui existent encore sous le rez-de-chaussée des bâtiments du château permettaient d'entasser des vivres pour plus d'une année, en supposant une garnison de mille hommes. Au treizième siècle, un seigneur féodal possesseur d'une semblable forteresse et de richesses assez considérables pour s'entourer d'un pareil nombre de gens d'armes, et pour leur fournir des munitions et des vivres

pendant un siège d'un an, pouvait défier toutes les armées de son siècle. » (1).

Enguerrand III, après avoir vu ses projets ambitieux contre la couronne de France déjoués grâce à l'habileté de la reine mère et à la désunion qui s'était mise entre les seigneurs ligués avec lui, ne forma plus aucune entreprise. Il mourut en 1242. Un jour qu'il traversait à gué le ruisseau de Gercy, un mouvement de son cheval lui fit perdre les arçons; il tomba sur son épée, que le même choc avait fait sortir du fourreau, et fut percé de part en part. Raoul II, son fils aîné, qui lui succéda, suivit saint Louis en Palestine et périt en 1250, à la bataille de Mansourah, en essayant de sauver le comte d'Artois, frère du roi. Il n'avait pas d'enfant. Enguerrand son frère, jeune homme orgueilleux et violent, recueillit l'immense héritage de la maison de Coucy.

Il montra tout d'abord qu'il était le digne descendant de Thomas de Marle. Trois jeunes gentilshommes flamands, étudiants de l'abbaye de Saint-Nicolas aux Bois, voisine de Coucy, avaient été surpris chassant sur ses domaines, « sans chiens, dit l'historien Joinville, et sans autres engins par quoi ils pussent prendre bestes sauvages. Ainsi, come ils sivoient leur proie que ils avoient levée ou bois de l'abbaye es bois Enjourant (d'Enguerrand) le seigneur de Coucy, ils furent prins et retenus des serians (sergents) qui gardoient le bois. Quant Enjourant sot le fait des enfants par ces forestiers, il qui crueus (cruel) fut et sans pitié, fit tantost sans jugement pendre les enfants. » Il n'avait été touché ni de leur âge, ni de leurs prières; il ne s'était pas non plus informé de leur rang. L'un d'eux était parent du connétable de France Gilles le Brun, qui joignit ses instances à celles de l'abbé de Saint-Nicolas pour obtenir justice du roi saint Louis. « Li bon roi droiturier, continue le chroniqueur, tantost comme il sot et oy (sut et ouï) la cruauté du seigneur de Coucy, si le fist apeler et semondre que il venit à sa court pour respondre de cel fait et de cel vilain cas. » Enguerrand répondit qu'il voulait être jugé, comme baron, par les pairs du royaume; mais comme il fut prouvé qu'il n'y avait nul droit, puisqu'il ne tenait pas ses terres en baronnie, le roi le fit arrêter, non par ses barons ou par ses chevaliers, trop disposés à unir leur cause à celle du puissant seigneur, mais par ses sergents, qui l'enfermèrent dans la tour du Louvre. Au jour fixé pour entendre la justification du sire de Coucy, les barons se rendirent au palais du roi, qui présidait l'assemblée et qui autorisa l'accusé à prendre pour conseils tous les seigneurs ses parents. A l'appel d'Enguerrand, presque tous ceux qui étaient présents se rangèrent de son côté, de telle sorte que le roi « demoura aussi comme tout seüs (seul), fors que un poi de prudhommes qui estoient de son conseil... Le roi moult fu eschaufez de justice faire: li estoit sentention de faire droit de lui et punir li d'autèle (de pareille) mort, comme il avoit fait les enfants, sans li fléchir, et diet devant touz les barons que si il cuidoit (que s'il croyait) que notre Sire (notre Seigneur) lui seut aussi bon gré du pendre comme du lessier (de le faire pendre comme de le relâcher) il le pendist. » Cependant tous les grands réunis obtinrent, par leurs prières, qu'Enguerrand pourrait racheter sa vie moyennant une amende de 12 000 livres. Cette somme, considérable pour l'époque (elle vaudrait 270 000 francs environ aujourd'hui), fut employée à fonder l'hôtel-dieu de Pontoise, à construire le couvent des Dominicains de Paris et à bâtir l'église des Cordeliers. Le sire de Coucy perdit le droit de haute justice sur ses bois et ses viviers; il s'engagea à fonder deux chapelles où l'on dirait la messe chaque jour pour les trois jeunes gens qu'il avait fait périr, et enfin à

(1) Viollet le Duc.

faire la guerre, pendant trois ans, dans la terre sainte ; mais il obtint la dispense de la dernière clause du jugement moyennant 1 200 livres au profit des chrétiens d'outre-mer. Une pile en pierre, surmontée d'une croix, qui s'élève au milieu de la forêt de Saint-Gobain, à peu de distance des ruines de l'abbaye de Saint-Nicolas, et connue dans le pays sous le nom de *croix des Trois-Frères* ou *croix Seizaine*, passe pour être un monument du crime d'Enguerrand et de la justice de saint Louis. Quatre ans après la condamnation prononcée avec tant d'éclat, deux domestiques de l'abbaye de Saint-Nicolas qui avaient déposé contre le sire de Coucy furent saisis par ses hommes, conduits au château et pendus sans autre forme de procès. Enguerrand protesta que cette violence avait été commise sans son ordre ; puis il assoupit l'affaire en faisant accepter aux religieux, comme indemnité de la perte de leurs serviteurs, dix muids de bois appartenant aux terres de l'abbaye. Le reste de sa vie s'écoula sans événement remarquable. Il mourut fort âgé, en 1311, après avoir fait de grandes libéralités aux léproseries établies sur les terres de ses domaines, et qui étaient alors au nombre de dix.

Avec Enguerrand IV s'éteignit la première race des sires de Coucy. Son vaste héritage échut à Enguerrand et à Jean, fils de sa sœur Alix, qui avait épousé Arnoul, comte de Guines. Enguerrand eut la terre de Coucy, celles de Marle et de la Fère, les seigneuries d'Oisy et Havraincourt dans le Cambrésis, Montmirail, Condé en Brie, Châlons-le-Petit, la châtellenie de Château-Thierry et l'hôtel de Coucy à Paris. Jean obtint dans le partage des biens les châtellenies de la Ferté-Gaucher et de la Ferté-sous-Jouarre, avec la vicomté de Meaux et les terres de Boissy, Tresme, Belo et Romeny. Enguerrand V prit toute sa vie le nom et les armes de Guines, mais sa postérité reprit ceux de Coucy. Ni lui ni son fils Guillaume n'ont laissé de trace dans l'histoire. Enguerrand VI, qui lui succéda en 1335, eut à défendre ses domaines contre l'invasion des Anglais. Il les contraignit de lever le siège de son château d'Oisy ; mais il ne put les empêcher d'incendier ceux de Saint-Gobain, de Marle et de Crécy-sur-Serre. Il prit une part active aux expéditions dirigées contre eux durant les années suivantes. Il était en 1346 à la bataille de Crécy, où il perdit la vie avec près de trente mille Français. Le royaume, à la suite de ce désastre, les campagnes surtout, laissées sans culture et constamment ravagées, souffrirent de la plus cruelle misère. Ce fut alors que les paysans du Beauvoisis, et bientôt ceux de tous les pays environnants, se soulevèrent, sous le nom de *Jacques*, contre leurs seigneurs, qu'ils accusaient de tous leurs maux. Les vengeances qu'ils exercèrent contre leurs oppresseurs furent atroces, et pendant quelque temps frappèrent toute la noblesse de stupeur ; mais à leur tour les nobles unirent contre eux leurs forces, et leur firent une guerre d'extermination. Les terres de Coucy avaient été des plus maltraitées par la Jacquerie ; elles furent peut-être celles où les représailles furent les plus terribles. Le jeune Enguerrand VII parcourut ses domaines à la tête d'un grand nombre de gentilshommes, faisant pendre sans miséricorde tous les gens soupçonnés seulement d'avoir pris part à la Jacquerie.

La révolte était à peine étouffée qu'Enguerrand fut envoyé en Angleterre, avec quelques-uns des principaux seigneurs du royaume, comme caution du paiement de la rançon du roi Jean, fait prisonnier à la bataille de Poitiers. Il avait alors vingt ans, et réunissait toutes les qualités qui passaient alors pour celles d'un chevalier accompli. « Trop bien lui séoit à faire tout tant qu'il faisoit », dit Froissart. Le roi Édouard III, politique habile, avait intérêt à s'attacher un vassal du roi de France assez puissant pour que sa neutralité même, si la guerre recommen-

çait, fût une circonstance peut-être décisive pour le succès de ses armes. Il lui donna en mariage Isabelle, sa seconde fille. Le sire de Coucy possédait déjà en Angleterre de vastes domaines, héritage de Chrétienne de Bailleul, sa grand-mère. Le roi Édouard y ajouta la baronnie de Bedford, qu'il érigea pour lui en comté ; plus tard, Guy de Blois, comte de Soissons, ayant cédé son comté au roi d'Angleterre pour prix de sa rançon, Édouard III exigea que la résignation en fût faite entre les mains du sire de Coucy, et lui en fit don en échange de la rente qu'il s'était engagé à lui payer aux termes de son contrat de mariage. A son retour en France, Enguerrand trouva ses terres presque dépeuplées. De toutes parts les paysans émigraient dans les villes et bourgs voisins pour se soustraire à la servitude personnelle à laquelle ils étaient encore assujettis dans les domaines de Coucy. Pour arrêter la dépopulation, il fut contraint d'accorder à vingt-deux bourgs et villages, au nombre desquels se trouvait Coucy-la-Ville, une charte collective d'affranchissement : il ne manqua pas de faire acheter par des sacrifices pécuniaires cette concession devenue inévitable.

La guerre ne tarda pas à être de nouveau déclarée entre la France et l'Angleterre. Pour mieux garder la neutralité entre son beau-père et son souverain, Enguerrand alla faire la guerre, en Italie, contre les Visconti au profit du pape ; puis, croyant pouvoir revendiquer la succession du duché d'Autriche du chef de sa mère, fille du duc défunt Léopold, il emmena en Allemagne, avec un grand nombre de seigneurs, les bandes connues sous le nom de *grandes compagnies*, que la paix avait laissées tout à coup inoccupées, et qui devenaient un danger pour le pays qu'elles parcouraient en commettant toutes sortes d'exactions. Cette armée, entrant en Allemagne au milieu de l'hiver, trouva partout les terres dévastées par les habitants mêmes, et bientôt Enguerrand ramena en France les débris de ses troupes épuisées par la fatigue, la misère et la faim. C'est peut-être en souvenir de cette expédition malheureuse et de ses espérances déçues qu'il fonda l'ordre de chevalerie de la *Couronne*, dont l'insigne était une couronne renversée. La mort d'Édouard III permit au sire de Coucy de se rapprocher du roi de France, Charles V, qu'il servit depuis lors avec fidélité contre les Anglais mêmes : il les repoussa de la Picardie, dont il avait alors le gouvernement. Pendant la minorité de Charles VI, il rendit un plus grand service encore à la couronne en apaisant, comme gouverneur de Paris, la formidable révolte des *Maillotins*, qui avait fait fuir jusqu'à Meaux la cour, l'archevêque de Paris et presque toute la noblesse. Les oncles du roi, qui par leur cupidité avaient soulevé la population, ne respectèrent pas la paix obtenue grâce à l'habileté du sire de Coucy et à l'influence qu'il avait sur l'esprit du peuple ; ils se vengèrent de la peur qu'ils avaient ressentie en rançonnant les plus riches bourgeois et en faisant décapiter sur la place de Grève cent des principaux chefs de la révolte. Enguerrand prit ensuite une part glorieuse aux expéditions dirigées, à diverses reprises, contre les Flamands et contre le duc de Bretagne ; il se joignit à beaucoup de seigneurs français, commandés par le duc de Bourbon, dans une croisade contre les Sarrasins d'Afrique. Puis, toujours poussé par le goût des aventures et des guerres lointaines, qu'il avait eu toute sa vie, il accompagna le comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne, en Hongrie, où il allait combattre les Turcs. Après les plus brillants exploits, les croisés furent tous massacrés ou faits prisonniers devant Nicopoli. Enguerrand, qui s'était fait remarquer entre tous par son intrépidité, et un petit nombre des plus puissants seigneurs obtinrent la vie sauve, parce que le sultan des Turcs, Bajazet, espérait tirer d'eux de riches rançons. On les con-

duisit en Bithynie. Enguerrand était malade « et se mélancolioit, dit Froissart, et avoit le cœur trop pesant, et disoit bien que jamais il ne retourneroit en France, car il étoit issu de tant grans périls et de dures aventures que ceste seroit la dernière. » Il mourut le 16 février 1397.

Enguerrand VII fut le dernier des Coucy. Ses deux filles se partagèrent sa succession. Bientôt le duc d'Orléans, déjà tout-puissant, voyant la riche baronnie de Coucy tombée, par la mort d'Enguerrand et de son gendre, Henri duc de Bar, entre les mains d'une femme, entreprit de s'en rendre possesseur. A force d'obsessions, il obtint de Marie, veuve du duc de Bar, une promesse de vente qu'il se hâta de convertir en un titre authentique par lequel celle-ci lui cédait, en en conservant l'usufruit sa vie durant, la propriété de la seigneurie de Coucy et de ses dépendances, ainsi que celle des châtellenies de la Fère et de Marle, chargées du douaire d'Isabelle de Lorraine, veuve du dernier des sires de Coucy, moyennant la somme de 400 000 livres (environ 3 100 000 fr.). Ce prix était évidemment inférieur à la valeur de ces propriétés, dont un auteur estime le revenu à 120 000 livres (environ 840 000 fr., ce qui représenterait aujourd'hui un capital de 16 à 18 millions de francs). Marie de Coucy mourut peu d'années après cette vente, en 1405. Sa sœur Isabelle, à qui un arrêt du Parlement avait adjugé la moitié de Coucy, Marle, la Fère et Origny, le quart de Montcornet et de Pinon, et le cinquième de Ham, mourut à son tour en 1411, laissant une fille qui vécut peu d'années, de sorte que les parties non vendues de la succession d'Enguerrand revinrent toutes à Robert de Bar, fils de Marie de Coucy. Des poursuites furent dirigées par lui contre le duc d'Orléans, en paiement d'une somme de 120 000 livres restant due sur le prix de vente de Coucy. Ce différend se termina par une transaction qui fit rentrer en la possession du comte de Bar les châtellenies de la Fère et de Marle. Tous les biens détachés de la seigneurie de Coucy passèrent ensuite dans la maison de Luxembourg, puis dans celle de Bourbon, et furent enfin réunis à la couronne lorsque Henri IV devint roi de France.

Le duc d'Orléans avait fait ériger, dès 1405, la terre de Coucy en pairie pour lui et ses descendants. Après qu'il eut été assassiné par le duc de Bourgogne, en 1407, le roi, que son état de démence livrait à quiconque se rendait maître de sa personne, fit la volonté des meurtriers de son frère et prononça la confiscation du domaine de Coucy. Le comte de Saint-Pol vint en son nom faire le siège du château. Ce fut durant ce siège que des ouvriers liégeois employèrent, dit-on, la mine pour la première fois en France, et l'on ajoute que les galeries de la mine étaient constamment remplies de curieux : aussi il arriva, un jour, qu'une des tours de la première enceinte ensevelit, en s'écroulant, tous les spectateurs qu'avait attirés la nouveauté de ce moyen d'attaque. Les assiégés capitulèrent après un siège de trois mois. Tant que dura leur longue querelle, les partisans du duc de Bourgogne et ceux du duc d'Orléans continuèrent à se disputer la possession du château de Coucy, tandis que ce dernier prince, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, demeurait captif en Angleterre. Rendu à la liberté en 1440, Charles d'Orléans vint habiter Coucy, qu'il ne quitta plus le reste de sa vie.

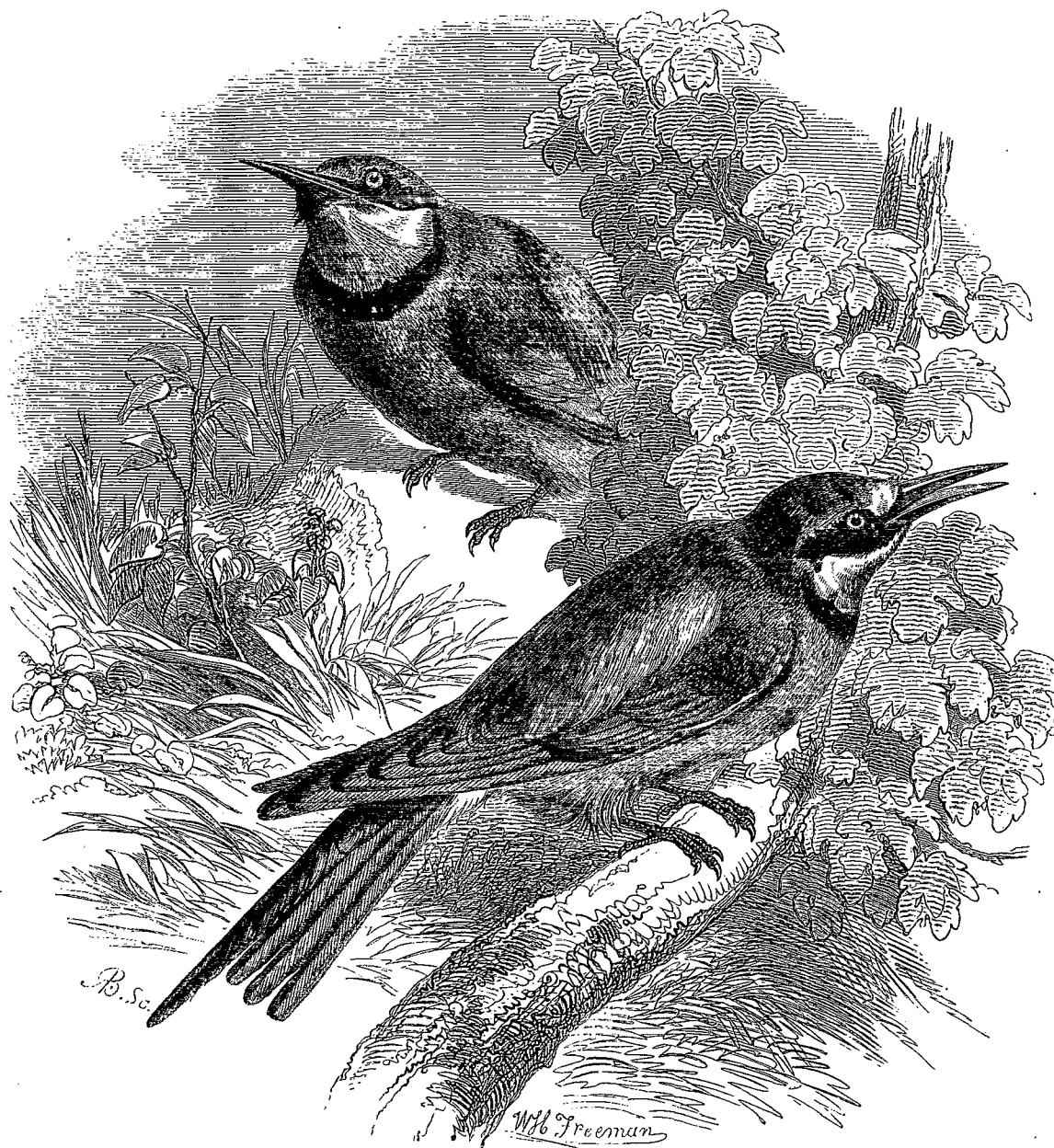
Les domaines de Coucy furent réunis à ceux de la couronne lorsque Louis d'Orléans, fils du duc Charles, monta sur le trône sous le nom de Louis XII, puis distraits des domaines de la couronne, en 1514, pour devenir l'apanage de Claude de France, fille du roi, mariée au duc d'Angoulême. Ils firent retour au domaine royal dès l'année suivante, quand ce prince devint roi à son tour sous le nom de François I^{er}.

Durant les guerres de religion, Coucy fut successivement occupé par les calvinistes, qui s'en emparèrent en 1567, puis par les troupes royales sous le règne de Henri III. En 1576, ce prince donna le domaine de Coucy en apanage à la duchesse d'Angoulême, sa fille. Plus tard, la ville de Coucy prit parti pour la Ligue, tandis que le château tenait pour le roi jusqu'au moment où Lameth, qui en était gouverneur, le remit à Henri de Navarre, devenu roi de France. C'est à Coucy que le duc de Vendôme, fils de ce roi, vint au monde. Coucy servit plusieurs fois, après la mort de Henri IV, de point d'appui aux seigneurs mécontents. Ils s'en emparèrent en 1615, et une seconde fois l'année suivante, au moment de l'arrestation du prince de Condé. Ils s'y maintinrent jusqu'à la mort du maréchal d'Ancre, dont la faveur auprès de la régente, Marie de Médicis, avait été la principale cause de leur mécontentement. Le duc de Luynes, le nouveau favori du roi Louis XIII, reçut bientôt, avec le gouvernement de l'Ile-de-France, celui de Soissons, de Channy et de Coucy, et il acheta celui de la Fère au duc de Vendôme. Il céda presque aussitôt Coucy à M. de Montbazou, en échange d'autres places.

Au moment des troubles de la Fronde, le château de Coucy avait pour gouverneur un officier nommé Hébert, dévoué au parti des princes. Le cardinal Mazarin le fit sommer de rendre la place au maréchal d'Estrées, gouverneur de Laon, et, sur son refus, le maréchal vint assiéger la ville le 10 mai 1652. Une batterie dressée contre les murs ouvrit une large brèche ; néanmoins les assiégés tinrent encore dans la ville et ne se retirèrent dans le château que le 19 ; au mois d'août seulement Hébert rendit le château aux troupes royales, au moment où Mazarin quitta momentanément la France. La disgrâce du cardinal ne fut pas de longue durée. Aussitôt qu'il eut repris le pouvoir, il fit démanteler les fortifications du château. Ce fut le sieur Métezeau, fils de l'ingénieur qui, sous les ordres du cardinal de Richelieu, avait construit la digue de la Rochelle, qu'il chargea de consommer cette œuvre de destruction. Au moyen de la mine, Métezeau fit sauter la partie antérieure de la chemise du donjon et la plupart de celles des autres tours, en abattit les voûtes, incendia les bâtiments du château et le rendit inhabitable. « Depuis lors, les habitants de Coucy, jusqu'à ces derniers temps, dit M. Viollet le Duc, ne cessèrent de prendre dans l'enceinte du château les pierres dont ils avaient besoin pour la construction de leurs maisons, et cette longue destruction compléta l'œuvre de Mazarin. Cependant, malgré ces causes de ruine, la masse du château de Coucy est encore debout et est restée une des plus imposantes merveilles de l'époque féodale. Si on eût laissé au temps seul la tâche de dégrader la résidence seigneuriale des sires de Coucy, nous verrions encore aujourd'hui ces énormes constructions dans toute leur splendeur primitive, car les matériaux, d'une excellente qualité, n'ont subi aucune altération ; les bâtisses étaient conçues de manière à durer éternellement, et les peintures intérieures, dans les endroits abrités, sont aussi fraîches que si elles venaient d'être faites. »

La ville de Coucy devint, sous le règne de Louis XIV, un apanage des princes de la maison d'Orléans. Ils ne firent rien pour réparer les ruines du château. Pendant la révolution, le château, devenu propriété nationale, fut cédé à l'hôtel-dieu de la ville. Louis-Philippe d'Orléans racheta les ruines en 1829, avec l'intention de les réparer. Mais ce n'est que dans ces dernières années que la restauration du château a été commencée par un éminent archéologue et habile architecte, M. Viollet le Duc, qui l'a déjà fort avancée.

LE GUÉPIER COMMUN.

Le Guépier commun (*Merops apiaster*). — Dessin de Freeman.

Les guépiers (voisins par leur organisation des martin-pêcheurs) semblent avoir été créés pour s'opposer à la trop grande propagation des guêpes et des abeilles. La nature, comme pour l'hirondelle et l'engoulevent, a compensé la brièveté de leurs pieds par la longueur de leurs ailes, et les a lancés, dans les contrées chaudes de l'ancien continent, à la poursuite de ces insectes. On les trouve au Sénégal, au cap de Bonne-Espérance, à Madagascar, dans l'Inde, à Java, aux Moluques, aux Philippines.

Une seule espèce, le guépier commun, habite l'Europe. Selon rapporte qu'il l'a rencontré, dans l'île de Candie, en telle abondance que les enfants s'amusaient à le prendre à la ligne : une épingle recourbée, attachée au bout d'un long fil, une cigale embrochée sur l'épingle et qui n'en continuait pas moins à voler, faisaient tous les frais de cette pêche en plein air ; l'oiseau fondait sur l'appât, avalait l'hameçon avec la cigale, et se trouvait pris. Le guépier commun habite aussi l'Italie et le midi de la France,

d'où il se répand quelquefois, par troupes de dix à douze individus, dans les pays plus septentrionaux. Buffon a vu l'une de ces bandes en Bourgogne : « Ils se tinrent toujours ensemble et criaient sans cesse, comme pour s'appeler et se répondre ; leur cri était éclatant sans être agréable, et avait quelque rapport avec le bruit qui se fait lorsqu'on siffle dans une noix percée ; ils le faisaient entendre étant posés et en volant ; ils se tenaient de préférence sur les arbres fruitiers qui étaient alors en fleur, et conséquemment fréquentés par les guêpes et les abeilles ; on les voyait souvent s'élancer de dessus leur branche pour saisir cette petite proie ailée. »

Le guépier commun est un bel oiseau, à peu près de la taille du merle. Il a le dessus du corps d'une couleur marron, plus foncée et nuancée de vert sur la tête, plus pâle sur le dos ; les ailes d'un vert olivâtre ; la gorge d'un jaune vif avec un demi-collier noir ; le devant du cou, la poitrine et le dessous du corps d'un vert bleuâtre qui va toujours

s'éclaircissant vers la partie postérieure ; le bec est noir et les pieds bruns. Il fait son nid à la façon de l'hirondelle de rivage et du martin-pêcheur : avec son bec et ses pieds, il creuse un long canal oblique sur le flanc des coteaux sablonneux où poussent les plantes aromatiques aimées des abeilles, ou bien sur les berges escarpées des rivières, dont il se plaît à parcourir la surface ; la femelle dépose ses œufs au fond de ce trou, sur un lit de mousse. Les petits vivent en famille avec leurs parents, jusqu'au moment où ils sont appelés eux-mêmes à se reproduire : de là, sans doute, la réputation de piété filiale que les anciens naturalistes ont faite à ces oiseaux.

LA JUSTICE DU BOYAR.

SOUVENIR D'UN VOYAGE EN VALACHIE.

Suite. — Voy. p. 479.

Le lendemain matin, un domestique vint me prévenir que son maître m'attendait dans la salle à manger. J'y trouvai mon ami en conférence avec un individu qui s'appuyait sur des béquilles. A sa mine basse, à son air patelin et obséquieux, je devinai que c'était l'intendant. Le boyar me tendit la main et congédia d'un geste ce personnage, qui se retira en entremêlant de profonds soupirs et de gémissements plaintifs ses profonds saluts et ses témoignages d'un respect servile.

— Ce méchant diable, dit G... avec une pitié dédaigneuse, ils l'ont arrangé de la belle manière ! Ces coquins-là perdent tout sentiment de subordination. Je vais leur donner une leçon dont ils se souviendront. Vous allez voir.

J'allais répliquer et entamer une discussion, quand M^{me} G... parut, vêtue d'un élégant peignoir blanc garni de riches dentelles et de nœuds de ruban rose ; un tissu léger en soie écru, brodé de paillettes d'or, était négligemment posé sur ses cheveux noirs. Les bouts flottaient sur ses épaules. Je songai aussitôt à m'en faire une alliée pour obtenir la grâce de ses paysans. Elle devait être sensible et bonne, et certainement mon ami ne pourrait résister à une prière de sa bouche. Je baisai la main qu'elle me présentait, et, m'asseyant près d'elle à table, je cherchai à lui paraître aimable ; et quand je la crus bien disposée pour moi, me tournant vivement vers son mari, je lui dis à brûle-pourpoint :

— Quelle peine comptez-vous infliger à vos paysans ?

— Celle du talion, mon cher. N'est-ce pas juste ? Je vais faire donner la *falangue* aux coupables.

— La *falangue* ? Qu'est-ce que c'est que cela ?

La femme du boyar me répondit avec un gracieux sourire :

— C'est une punition en usage chez nous : on lie le patient sur une table, et on lui administre, sous la plante des pieds, une certaine quantité de coups de bâton, vingt, trente, cent, quelquefois plus, quand la faute est grave.

Cette explication fut donnée si naturellement et avec le ton d'une si parfaite indifférence que j'en demeurai confondu.

— Sans doute, Madame, vous n'avez jamais été témoin de ce cruel spectacle ?

— Comment donc ! dit en riant le mari ; elle s'est donné souvent ce plaisir. En mon absence, c'est elle qui gère le village, et je puis vous assurer qu'elle est plus sévère que moi.

Ma jolie voisine ne démentit point son mari. Elle répondit d'un air satisfait :

— Il le faut bien ! Chez nous, les femmes ne comptent

pour rien. Si nous voulons qu'on nous obéisse, il faut nous montrer plus inflexibles que les hommes.

— Permettez-moi de ne pas vous croire, Madame ; pour vous faire obéir, il vous suffit de rester bonne comme vous l'êtes naturellement. En voulez-vous une preuve ? Demandez pour moi à M. votre mari la grâce de ses paysans : il obéira, j'en suis certain.

La jeune femme, moitié flattée, moitié confuse, me tendit la main, et un regard suppliant qu'elle lança à son mari vint au secours de mon éloquence. Le boyar semblait embarrassé.

— Un moment ! me dit-il ; la chose est grave. Si je ne les punis pas, adieu à mon autorité : ils massacreront tous mes intendants, et, plus tard, qui sait s'ils ne s'en prendront pas à moi-même !

— Mais avez-vous au moins éclairci la question ? Je soupçonne que votre intendant n'a que ce qu'il mérite. Il a la mine d'un franc coquin. Savez-vous de quel côté se trouve le bon droit ?

— Croyez-vous donc qu'il soit si facile de savoir qui a tort, qui a raison ? Vous craignez que je ne punisse des innocents ; il n'y en a pas. Mon intendant les vole et me vole moi-même, je le sais bien ; mais les paysans m'ont manqué en le frappant. Ce sont eux que je dois punir les premiers. Vous ne savez pas comme ces drôles-là sont hypocrites et rusés. Ils vont être ici dans une heure. Venez avec moi ; vous verrez comme ils se défendent.

— Je vous préviens que je ne tiens nullement à voir donner la bastonnade. Si vous êtes dans l'intention de l'ordonner, prêtez-moi votre fusil ; j'irai, pendant ce temps-là, courir vos lièvres.

— Cœur de poule ! dit le boyar en éclatant de rire. Restez ; pour vous plaire, je leur pardonnerai. Vous me faites commettre une imprudence.

J'avais gagné ma cause, grâce à l'intervention muette de M^{me} G... Elle se leva et vint embrasser son mari. Elle se chargeait ainsi de mes remerciements. Il ne me restait plus qu'à me taire et qu'à attendre. Comment le boyar allait-il s'y prendre pour me tenir sa promesse sans risquer d'ébranler son autorité ? Je l'ignorais.

Un rez-de-chaussée élevé de quelques pieds au-dessus du sol, devant la façade principale une sorte de péristyle étroit, une cour commune aux maîtres et à toute espèce d'animaux domestiques, tel est le plan de la plupart des maisons de boyars. De loin, on dirait de l'architecture ; de près, c'est un grossier maçonnerie qui n'est ni régulier ni solide. Les colonnes supportant la galerie sont en bois recouvert de terre glaise blanchie à la chaux. Les architectes du pays, juifs ou allemands, y prodiguent des enjolivements qui rappellent de loin le style corinthien. La pluie y cause souvent des dégâts désastreux ; une corniche se détache, une grande plaque de terre se détrempe, s'écroule, laissant à nu une partie de l'arbre grossièrement équarri qui forme le fût de la colonne. Pour quelques piastres, le maçon fait un nouveau chef-d'œuvre, et tout est dit. C'est du haut d'une galerie de ce genre que mon ami le boyar prononce ses sentences sans appel.

Une heure s'était à peine écoulée que nous entendîmes un murmure confus de voix d'hommes et de cris d'animaux. Un domestique vint prévenir monseigneur que ses paysans l'attendaient dans la cour.

— C'est bon, répondit-il, qu'ils attendent.

Et il continua de fumer tranquillement son tchibouk, tout en avalant, de temps en temps, une gorgée de café turc. Quand il eut savouré à loisir toutes les douceurs qui sont le complément d'un excellent déjeuner, il se leva et m'invita à le suivre.

Le spectacle qui m'attendait avait, du moins, pour moi

l'attrait de la nouveauté. Les paysans, la tête nue et revêtus de leurs habits du dimanche, étaient rangés devant la galerie. Aussitôt que le maître parut, tous se prosternèrent en lui souhaitant toutes sortes de bénédictions, en apparence très-sincères : « Monseigneur, que Dieu vous garde en bonne santé ; — qu'il vous donne tout le bonheur que vous méritez ; — qu'il vous envoie des honneurs et encore plus de richesses ; — qu'il vous fasse *voda* ⁽¹⁾. »

Un vieillard se lève et s'approche lentement jusqu'au pied du balcon ; c'est le même qui m'a tant ému la veille. Ses cheveux blancs se confondent presque avec la blanche toison d'un bel agneau qu'il porte sur son cou, les quatre pattes ramenées sous son menton.

— Que Monseigneur accepte le plus beau de mes agneaux ; je l'ai élevé pour Monseigneur.

— Bien, répond froidement le boyar. Mets-le ici.

Le bonhomme se retire, un autre lui succède. Celui-ci est sans doute un de ceux que le seigneur autorise à chasser, car il tient à la main un lièvre superbe.

— Je me suis levé avant le jour, afin que Monseigneur puisse le manger à son dîner, dit-il d'un ton respectueux, au fond duquel perce pourtant une certaine indépendance.

— Toi aussi, Joan, lui dit le boyar, tu es mêlé là-dans ? Mauvaise affaire !

Le chasseur dépose son présent et se retire l'oreille basse, ce qui ne l'empêche pas de lancer un regard rempli de malice à l'intendant appuyé sur ses béquilles et jouant à merveille le moribond.

Un troisième paysan présente des poulets ; un quatrième, des œufs ; un autre, des légumes. Chacun donne ce qu'il a. C'est un pêle-mêle bizarre : on nous prendrait pour des marchands de comestibles dans l'exercice de leurs fonctions. Ah ! maintenant, c'est fini. Les paysans, serrés les uns contre les autres, attendent que monseigneur daigne leur faire connaître ses intentions.

Le boyar prend un air magistral, et, passant sa main blanche dans le devant de son gilet, il leur tient à peu près ce langage :

— Marauds, vauriens, c'est donc ainsi que vous respectez l'autorité de votre seigneur ! Qui est votre maître ici ?

Les paysans s'inclinent.

— Vous, Monseigneur.

— *Bine* (bien). Qui m'a mis au-dessus de vous ?

Ils se signent pieusement.

— Dieu, Monseigneur.

— *Bine*. Si c'est Dieu qui m'a mis au-dessus de vous, et personne n'en doit douter, vous devez donc m'obéir comme à lui-même. (Signes d'approbation de la part des paysans.) Puisque Dieu m'a donné autorité sur vous, ne puis-je, à son exemple, me décharger sur un autre du soin de vous commander ?

Les malheureux, qui sentent arriver la conclusion, n'approuvent plus que faiblement ; mais le boyar n'y prend pas garde. Il reprend :

— J'ai le droit de remettre mon autorité aux mains de qui bon me semble ; vous devez à mon représentant l'obéissance et le respect que vous me devez à moi-même, qui suis le représentant de Dieu parmi vous. Donc, en le battant, c'est moi que vous avez battu.

— Parbleu, dis-je à G... à voix basse, dites alors à votre intendant de vous passer ses béquilles !

— Chut ! ce n'est pas le moment de plaisanter.

Et s'adressant de nouveau à ses paysans :

— Quelle punition mérite votre crime ? Vous avez trois

juges parmi vous. Qu'ils prononcent suivant leur conscience.

Trois des plus anciens sortent du groupe et s'avancent jusqu'au pied de la balustrade. L'un d'eux est l'orateur de la veille.

— Grégori, dit le boyar à son intendant, approche.

Grégori, subitement interpellé, oublie de se servir de ses béquilles. Il ne se souvient qu'il est estropié qu'en arrivant devant son maître. Alors il recommence ses contorsions et ses plaintes.

— Que méritent ceux qui l'ont mis dans cet état ? demande le boyar.

Dès qu'on interroge trois hommes sur le même sujet, on peut s'attendre à trois avis différents.

Le premier juge, celui qui a offert au boyar un bel agneau blanc, penche du côté de l'indulgence. Selon lui, il n'y a point eu grand mal à donner au seigneur vatave une leçon méritée, puisque lui-même avait manqué à son devoir et dépassé la limite de ses droits. Il finit en demandant la grâce des coupables. Le discours du vieillard me paraît sensé ; son attitude, en le prononçant, est digne, simple et respectueuse ; il a décidément toutes mes sympathies.

Le second juge, d'une physionomie infiniment moins franche, et désirant sans doute faire sa cour au boyar, se prononce pour la prison.

Le troisième paraît être dans une grande perplexité. Dans son regard, qui va du boyar à l'intendant et de l'intendant au boyar, je lis clairement cette pensée : « Domnou Grégori peut fort bien conserver ses fonctions. En parlant pour lui, je m'en fais un ami ; mais si, au contraire, monseigneur le chasse... » Un hochement de tête du paysan m'avertit qu'il vient de prendre son parti.

— Monseigneur est le maître, dit-il ; il peut faire grâce aux coupables, si tel est son bon plaisir ; mais, en bonne justice, ils méritent la bastonnade.

Un murmure s'élève dans le groupe des paysans. Alors le boyar, se tournant vers moi :

— C'est assurément le plus honnête des trois, qu'en dites-vous ?

— C'est le plus lâche. Et prenez-y garde ! si vos paysans se soulevaient contre vous, ce serait peut-être le plus dangereux.

Mon ami haussa les épaules.

— Vous êtes incorrigible. Promenons-nous un instant. Je veux vous prouver que nous n'avons rien à craindre.

— Et le jugement ?

— Ils l'attendront.

— C'est cruel. Puisque vous êtes décidé à pardonner, annoncez-leur tout de suite cette bonne nouvelle et renvoyez-les.

— Non pas. Vous voulez que je les dispense de la bastonnade, j'y consens ; mais laissez-moi, au moins, leur faire peur. Il ne faut pas qu'ils en soient quittes à si bon marché ; ils recommenceraient demain. Non, vous ne connaissez pas ces gens-là. Je vous répète qu'on ne les maintient que par la crainte et par les coups : ce sont là les seules raisons qu'ils comprennent.

La fin à la prochaine livraison.

SUR LE MIRAGE.

Voy. la Table des vingt premières années.

Pour qu'un objet soit reproduit par le mirage, il faut que son existence soit réelle au delà et à portée du lieu où il se produit. Dans la circonstance extrêmement rare, au milieu des déserts, où cet objet ne se trouverait pas en

(1) *Voda*, prince régnant.

vue directe du spectateur, il faut qu'il ne soit pas à une distance qui le mette hors de portée de vue, sans quoi l'image, ordinairement affaiblie et souvent défigurée par la réfraction, serait de même inappréciable à l'œil. Aussi les mirages plus ou moins étonnants que l'on observe hors de ces conditions ne sont que des reproductions plus ou moins défigurées d'objets réellement réfléchis.

L'effet de mirage le plus ordinairement reproduit au milieu des déserts consiste dans la teinte du ciel que réfléchissent les couches d'air dilatées inégalement sur certaines parties de la surface du globe : elles ressemblent à de l'eau, par cela seul que, comme une surface liquide, ces couches d'air réfléchissent le ciel. Cependant cette similitude n'est pas parfaite en tout point ; les contours d'une surface liquide sont fixes et nettement dessinés, tandis que ceux du mirage gazeux sont moins nets et ont presque toujours une certaine mobilité, une espèce d'oscillation qui vient de ce que l'air n'est jamais d'un calme parfait. Cet effet de mirage se produit dans trois circonstances principales : Ou bien la surface réfléchissante se trouve isolée sur les plages de sable ; elle ressemble, par conséquent, à un lac ou à une mare d'eau. Ou l'effet de mirage se produit à l'horizon et se lie avec le ciel, et il n'en résulte d'autre effet que celui de faire paraître l'horizon plus bas qu'il n'est réellement. Enfin le troisième mirage de cette sorte, qui se prête à des illusions très-diverses, est celui dans lequel l'effet, se trouvant un peu au-dessous de l'horizon, ne touche le ciel que par certains points, les plus bas de la ligne d'horizon. Alors il suffit quelquefois que le spectateur se baisse ou se redresse pour que le contact ait ou n'ait pas lieu ; mais, quand il a lieu, il ne se produit pas par une jonction d'abord peu sensible, comme on pourrait le croire : malgré une ligne de séparation assez appréciable, il se produit spontanément sur une certaine largeur, et le ciel et son image réfléchie se marient par des contours arrondis. Je ne saurais mieux comparer l'effet de ce contact qu'à celui de deux cuillerées d'eau qui, étant versées parallèlement sur une table, viendraient peu à peu à se joindre : leur contact, au lieu de commencer d'abord par un point imperceptible, s'accomplit spontanément sur une certaine largeur, et cette jonction produit des contours semblables à ceux dont je viens de parler, bien que la cause physique de ces effets soit différente.

Les effets de mirage sont plus ou moins compliqués : tantôt on voit à l'horizon une suite de contacts du ciel avec son image réfléchie ; ils ne laissent entre eux que quelques points visibles dont les formes, plus ou moins fantasmagoriques, se prêtent à bien des illusions. Ces taches, dont la couleur est peu appréciable dans le lointain, sont pour un voyageur des rochers, pour un autre des arbres ou un paysage, pour un troisième des îles verdoyantes, etc. Quant à l'aspect verdoyant, il est probable que le grand désir qu'a le voyageur de jouir d'une verdure dont il est privé dans le désert contribue autant que l'éloignement à lui faire attribuer cette couleur aux figures vaporeuses qu'il aperçoit, surtout quand elles lui paraissent affecter des formes de végétaux. D'autres encore voient dans le contact du ciel avec son image réfléchie l'entrée d'un port de mer, et dans les points visibles de l'horizon des vaisseaux à l'ancre ou à la voile. Il est aussi question, dans je ne sais plus quelle relation, de chameaux en mouvement sur des quais ; mais je pense que des taches, oscillantes peut-être, qui ont été prises pour des chameaux en Nubie ou en Arabie, auraient pu être prises pour des éléphants au Soudan ou pour des gondoles à Venise.

Quant aux effets de mirage qui reproduisent les objets réels et non défigurés, ceux-là sont moins équivoques ; mais ils se produisent toujours en avant ou à proximité

des objets mêmes. Ainsi, l'un des effets de ce genre les plus remarquables que j'aie vus, c'est le mirage d'un rang de palmiers-doums qui s'est réfléchi sur quatre et cinq rangs en avant les uns des autres. Il produisait l'aspect d'un quinconce : cependant, avec un peu d'attention, on remarquait que les rangs inférieurs, qui auraient dû paraître plus gros et plus nettement dessinés s'ils eussent été réels et en avant des autres, paraissaient, au contraire, d'une forme plus vague et de même grosseur que les plus éloignés, c'est-à-dire les plus élevés.

Dans ce même endroit, on voyait aussi des réflexions du ciel, quoique l'horizon fût borné par des montagnes. Pour que le mirage ait lieu dans cette circonstance, il faut que les couches d'air jouissent d'une grande puissance de réfraction, et cela arrive quand une brise fraîche, autant qu'elle peut l'être sous un soleil brûlant, s'arrête ou se calme sur un sol fortement échauffé. Alors il dilate vivement les couches inférieures, et leur donne une puissance de réfraction qui arrive à réfléchir les rayons lumineux sous un angle plus prononcé. Il est d'autres conditions qui favorisent encore le mirage : par exemple, si, entre le spectateur et l'objet réfléchi, le sol présente un affaissement ou une concavité, alors un rayon lumineux partant de l'objet pour atteindre le bord de cette concavité peut subir une série de réfractions qui lui font décrire une courbure rapprochée de celle du sol. Dans ce cas, cette longue suite de réfractions, en s'accumulant sur le développement de la courbure, finit par réfléchir ce rayon lumineux dans une direction fortement déviée. Il résulte de là, et c'est ce qui a lieu en réalité, que le plus grand nombre des effets de mirage semble se produire uniquement sur les parties de ces concavités les plus voisines de l'observateur. Maintenant on comprendra facilement que si, devant un spectateur, il se présente plusieurs dépressions ou concavités sur le sol, chacune de ces dépressions peut produire séparément un effet de mirage. C'est ce qui paraît avoir lieu dans beaucoup de circonstances, quand le même objet est reproduit plusieurs fois ou que les réflexions du ciel se multiplient les unes devant les autres. (*)

LA LIONEDDE.

La *lionedde* est un instrument de musique en usage dans l'île de Sardaigne, et qui se compose de trois tubes en roseau percés de trous, que l'on embouche tous trois ensemble. Les joues du musicien tiennent lieu du soufflet de la cornemuse. Le plus court des trois tubes fait le soprano, le moyen le ténor et le plus long la basse.

Les dernières paroles du cardinal Wolsey furent, dit-on, celles-ci :

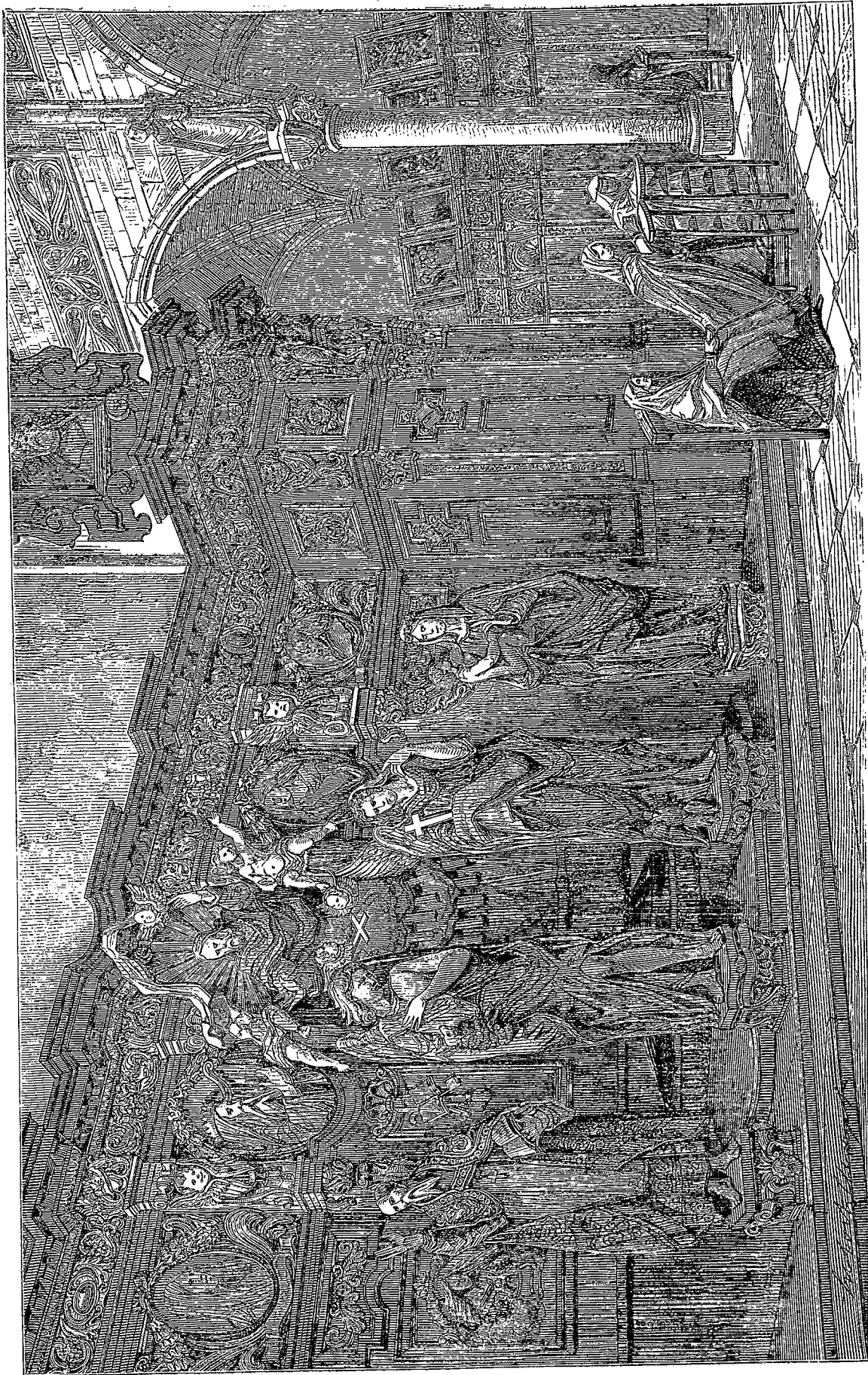
« Ah ! si j'avais servi Dieu comme j'ai servi mon roi, je serais plus tranquille. »

LE CONFESSIONNAL DE L'ÉGLISE SAINT-PAUL,

A ANVERS.

Cette belle œuvre de sculpture en bois, qui orne l'église Saint-Paul, à Anvers, a été longtemps attribuée à Quellin. Mais, d'après des recherches faites récemment dans les archives de l'église Saint-Paul même, on paraît incliner à croire que le véritable auteur a dû être Guillaume Kerriex,

(*) P. Tremaux, *Voyage en Éthiopie, au Soudan oriental et dans la Nigritie*, t. 1^{er}.



Sculpture en bois. — Le Confessionnal de l'église Saint-Paul, à Anvers. — Dessin de H. Clerget.

né à Termonde en 1652, et mort à Anvers en 1719. Cet artiste avait été, en 1692, prince de la Société *Violieren* (chambre de rhétorique de la *Violette*, dépendante de la corporation de Saint-Luc, célèbre confrérie de peintres).

En 1711, il fut élu doyen de la corporation. Sa pierre sépulcrale, que l'on voit dans l'église des Dominicains devant l'autel du Saint-Rosaire, est ornée des emblèmes de la mort et de la résurrection.

HENRI FUSELY.

Fin. — Voy. p. 29.

Fusely se sentit comme emporté par les succès du « Cauchemar » et des « Sorcières de Macbeth. » Sa confiance en lui-même n'eut plus de bornes. Il ne douta point qu'il ne fût réellement possédé du démon du génie. Quel ménagement les violentes fantaisies de son imagination avaient-elles à garder avec un public qui s'exaltait si facilement, sans mesure, à la seule vue du bizarre et du monstrueux ? Livré à toute sa fougue, il reproduisit dans une suite nombreuse de peintures des scènes tirées de Shakspeare, de Dante, et, ce en quoi il se montra plus hardi encore, de Sophocle et de Virgile. Dans un pays d'un goût plus cultivé, le public n'eût pas tardé à se calmer, à se refroidir, et l'artiste eût été, par suite, obligé de revenir à plus de modération : il lui eût fallu chercher des moyens de s'élever dans les vraies conditions de l'art. Les critiques anglais de notre temps avouent que rien ne vint l'arrêter dans son élan intrépide au delà de toute licence poétique, et qu'il s'habitua à ne reculer devant aucune conception extravagante, pourvu qu'elle fût extraordinaire. « Il étonnait du moins, dit l'un d'eux ⁽¹⁾, beaucoup de ceux auxquels il ne parvenait pas à plaire. »

Sa renommée lui donnait le droit de se croire l'égal de Reynolds et de West. Il fut élu associé de l'Académie en 1788, et académicien en 1790.

En 1788, il avait épousé une jeune fille nommée Sophia Rawlins, qui lui avait servi de modèle pour plusieurs figures de ses tableaux. Ce pouvait être une imprudence : il eut le bonheur de rencontrer en elle toutes les qualités d'une épouse honnête, fidèle, patiente et discrète.

De 1790 à 1800, Fusely composa quarante-sept tableaux d'après Milton ; et, comme on peut aisément le croire, les scènes sataniques du *Paradis perdu* furent celles qui l'inspirèrent le mieux.

Il n'aimait pas à peindre sur commande ; une seule fois il consentit à faire une suite de dessins pour de grandes éditions de Shakspeare et des Écritures saintes.

Un fait notable, mais dont on pourrait citer d'autres exemples même de nos jours, est que cet artiste, qui semblait ne point se proposer pour but la vraie beauté dans ses peintures, était cependant capable de la sentir et l'aimait dans les grandes œuvres de la poésie. L'un des esprits les plus délicats de l'Angleterre, l'auteur de « la Tâche » (*the Task*), Cowper, raconte dans sa correspondance que Fusely lui donna de très-bons conseils pour sa traduction d'Homère, et se plaît à dire qu'il le tient pour un très-habile helléniste et un homme d'un goût exquis.

Fusely improvisait quelquefois des vers grecs. « Il y a plus d'un avantage, disait-il un jour, à être instruit. Je puis parler grec, latin, français, anglais, allemand, danois, hollandais, islandais et espagnol ; de manière que ma folie ou mes emportements ont toujours pour s'exprimer neuf langues à leur service. »

Appelé à remplacer Barry comme professeur de peinture, il prononça, en 1801 et pendant les années suivantes, devant une assemblée nombreuse, neuf discours dont six ont été imprimés. Il parlait avec chaleur et produisait une vive impression sur ses auditeurs. Ces neuf discours traitent de l'art ancien, de l'art moderne, de l'invention, de la compo-

⁽¹⁾ Allan Cunningham.

sition, de l'expression et du clair-obscur. On considère les trois premiers comme très-supérieurs aux autres. Celui qui a pour sujet l'invention est tout empreint de l'originalité de son caractère.

En 1802, il vint à Paris, où il étudia notre Musée du Louvre, si riche alors en chefs-d'œuvre empruntés à l'Allemagne et à l'Italie.

Le public lui resta fidèle. On plaisantait seulement quelquefois sur son penchant pour le terrible, et on le surnommait le *peintre ordinaire du diable* : il en riait. « Oui, disait-il, il a assez souvent posé pour moi. »

Un jour, à table, un convive lui dit : « Monsieur Fusely, j'ai acheté un de vos tableaux. — Quel en est le sujet ? — Le sujet ! en vérité, je ne sais pas *diabole* ce que c'est. — Eh ! c'est peut-être le diable même, reprit Fusely ; je l'ai peint souvent. »

Après la mort du sculpteur Wilton, il fut nommé directeur (*keeper*) de l'Académie royale. C'était une fonction largement rétribuée ; il y rendit de vrais services. On cite quelques-uns de ses conseils aux élèves. Passant une fois devant l'un d'eux qui ne travaillait point et regardait en l'air : « Que voyez-vous ? lui demanda-t-il. — Rien, répondit l'élève troublé. — Rien ! jeune homme, s'écria Fusely ; rien ! Je vous dis que vous devez voir quelque chose, l'image de ce que vous voulez dessiner. J'ai toujours la vision de ce que je peins, et plutôt à Dieu que j'eusse le pouvoir de peindre fidèlement ce que je vois ! »

Dans la dernière partie de sa vie, Fusely a peint divers sujets tirés de la religion scandinave, de la mythologie grecque, de Théocrite, etc.

En 1817, il reçut le diplôme de première classe de l'Académie romaine de Saint-Luc.

Il mourut le 16 avril 1825, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. « J'ai été heureux, disait-il, car j'ai toujours joui d'une bonne santé et fait ce qui me plaisait le plus. »

Ceux qui redoutent les lumières comme un danger pour les peuples ressemblent aux personnes qui craignent que la foudre ne tombe sur une maison par les fenêtres, tandis qu'elle ne pénètre jamais à travers les carreaux, mais par leur encadrement de plomb ou par le trou des cheminées qui fument.

JEAN-PAUL.

TRAITÉ DE BRÉTIGNY.

La paix de Brétigny, qui mit fin, en 1360, à la fatale guerre du roi Jean contre l'Angleterre, est un des plus grands faits du quatorzième siècle, et aucun des détails qui concernent cet événement ne semble indigne de l'histoire : on nous pardonnera donc de rappeler à ce sujet quelques passages extraits des registres capitulaires du chapitre de Notre-Dame de Chartres.

Le lieu même où fut signé ce traité a été longtemps l'objet de vifs débats. Jusqu'à ces dernières années, la plupart des historiens voulaient voir le Brétigny du traité de 1360 dans une petite commune située auprès d'Arpajon (autrefois Châtres), dans le département de Seine-et-Oise. Aujourd'hui la question est jugée, et il a été bien établi par des documents authentiques que la paix fut signée dans le petit château de Brétigny, hameau à 1 500 mètres de Sours, gros bourg éloigné lui-même de neuf kilomètres de la ville de Chartres. Du petit château de Brétigny, converti en grange, il reste à peine une porte massive ; mais le souvenir du fait est encore vivant dans l'esprit de tous les habitants du pays. On a répété souvent, depuis quelques années, ce passage de Froissart où il raconte que le roi d'Angleterre, épouvanté par un orage terrible, tourna les yeux vers

Notre-Dame de Chartres, dont on apercevait les clochers du lieu où il était campé, et promit à la Vierge, si elle le sauvait du péril, de faire la paix avec le roi de France, qu'elle semblait avoir pris sous sa protection.

C'est bien ainsi que les faits se passèrent, suivant le récit contemporain des registres capitulaires, et ils nous confirment de plus, ce que nous apprend encore Froissart, qu'une fois la paix faite, le roi d'Angleterre vint dans la cathédrale de Chartres remercier celle dont il avait imploré l'assistance. « Le 7 mai 1360, disent-ils, le chapitre, sur la prière à lui adressée par le chancelier du régent de France, Simon de Bucy, et Jean, doyen de l'église de Chartres, ordonna de tirer la sainte chässe du lieu où elle avait été cachée à cause des guerres, et de la remettre en sa place accoutumée pour la montrer au roi d'Angleterre et à ceux de ses chevaliers qui doivent l'accompagner dans le voyage qu'Édouard a l'intention de faire cette semaine même au sanctuaire vénéré de la Mère de Dieu. »

Comme on le voit, ce fait de la signature du traité de paix à Brétigny près Sours ne saurait présenter l'ombre d'un doute; voici, d'ailleurs, un autre extrait de ces registres capitulaires qui renferme des renseignements encore inédits sur la présence à Brétigny des hôtes illustres dont le passage en ce lieu a popularisé le nom de ce pauvre hameau :

« L'an 1360, le jeudi septième jour du mois de mai, fut faite la paix entre les rois de France et d'Angleterre, et jurée à Sours par ledit roi d'Angleterre, en présence de l'abbé de Cluny; de Simon de Langers, maître de l'ordre des Frères prêcheurs; du légat de notre saint-père le pape et du conseil de France, à savoir : de Jean de Dormans, évêque de Beauvais, chancelier du régent; de Robert de la Porte, évêque d'Avranches, chancelier du roi de Navarre; de Jean d'Anguerant, doyen de l'église de Chartres; d'Étienne de Paris, de Pierre de la Charité, du comte de Tancarville, de Boucicaut, de Simon de Bucy, de Guillaume de Dormans et de plusieurs autres.

» Et pour arriver à l'exécution de cette paix, on publia une trêve dont la teneur suit :

« Edward, par la grâce de Dieu, roy de France et d'Angleterre et seigneur d'Irlande, à tous justiciers, capitaines, et à tous nos sujets féaux et obéissans qui cette lettre verront, salut :

» Sçavoir faisons que entre nous, pour tous nos sujets, adhérens, aliez, aidans et amis d'une part, et nostre cousin de France et les siens d'autre part, sont prises et accordées bonnes trêves et légaux jusqu'à la Saint-Michel prochainement venant. et de celui jour jusques à un an ensuivant qui finira le jour de la Saint-Michel 1361, pour l'accomplissement et exécution de bonne paix finale et perpétuelle entre nous et nostre dit cousin, les sujets, adhérens, aliez, aidans et amis dessusdiz. Pour quoy vous mandons et commandons étroitement et à chacun de vous que lesdites trêves faciez crier et publier partout, et icelles tenir et garder fermement comme en temps de bonne paix, sans rien faire ou souffrir estre fait au contraire.

» Donné sous nostre privé seel, à Sours devant Chartres, le 7^e jour de may, l'an de nostre règne de France vingt-premier et d'Angleterre trente-quatre. »

LA PHOTOGRAPHIE.

Suite. — V. p. 43, 78, 135.

VI. — CHASSIS NÉGATIF. — COLLODION. — BAIN D'ARGENT.

Châssis négatif. — La figure 11 représente la face postérieure du châssis négatif à collodion; la porte en est retirée pour laisser voir les feuilures intérieures sur lesquelles se place la glace recouverte de la couche sensible. Le volet antérieur est fermé, et on aperçoit plusieurs cadres retenus par des taquets et permettant de se servir, avec le même châssis, de glaces de plusieurs dimensions.

Les figures 12 et 13 montrent, au contraire, le volet

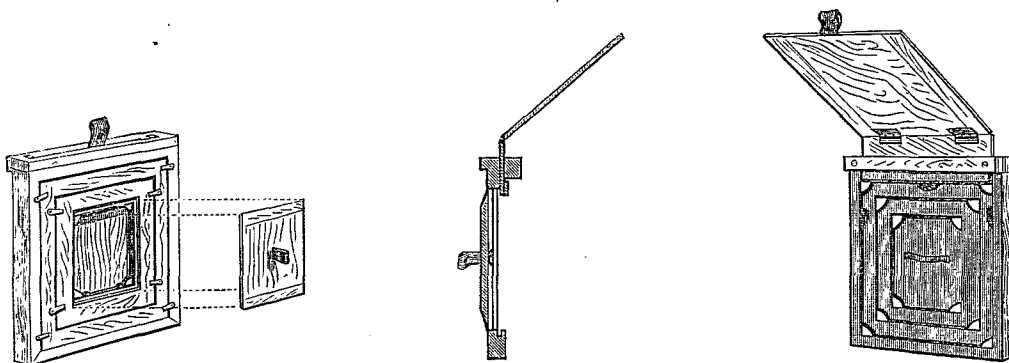


FIG. 11. — Châssis négatif à collodion; face postérieure. FIG. 12. — Le même; en coupe. FIG. 13. — Le même; face antérieure.

antérieur ouvert. Dans la figure 13, on voit les coins en ivoire ou en verre qui isolent la glace, et le ressort placé sur la porte pour maintenir cette glace appuyée contre les feuilures et les coins.

Composition du collodion; Extension de la couche. — Il est inutile que l'amateur cherche à faire le coton-poudre lui-même. C'est une opération chimique délicate, quoique simple; il vaut mieux se procurer du coton-poudre bien préparé et se souvenir que c'est un corps éminemment explosible, par conséquent dangereux au même degré que la poudre. Il faudra donc tenir ce corps dans un flacon à large ouverture, fermé, et ne le garder que le moins longtemps possible en cet état. Transformé en collodion, il expose à moins de danger, et ne risque pas de se décomposer spontanément. Mettez à dissoudre dans :

Éther sulfurique à 62 degrés.....	100 ^{cc}
Coton-poudre.....	3 ^{gr}

Une partie seulement du coton fondra en agitant; ajoutez alors de l'alcool à 40 degrés, peu à peu, et le moins possible, jusqu'à ce que vous voyiez que les fibres seules les plus épaisses ne se dissolvent plus. Laissez reposer deux ou trois jours ce collodion épais, et décantez.

Préparez en même temps la *liqueur sensibilisatrice* suivante :

Iodure de cadmium.....	7 ^{gr} ,50
Bromure de cadmium.....	1 ^{gr} ,25
Chlorure de cadmium.....	0 ^{gr} ,25
Alcool à 40 degrés.....	100 ^{cc}

Pour composer le *collodion photographique*, mesurez à l'éprouvette graduée :

Collodion épais ci-dessus	100cc
Éther sulfurique à 62 degrés. . . .	100cc
Liquueur sensibilisatrice	20 à 25cc

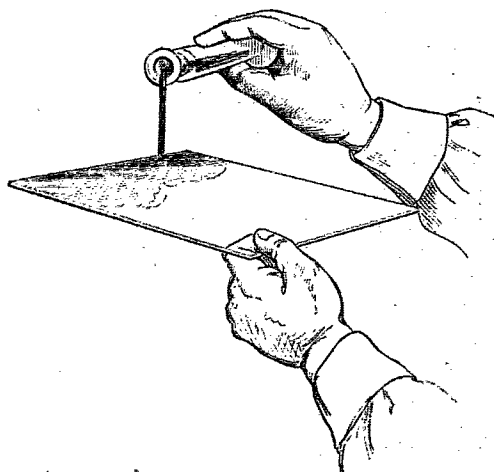


FIG. 14. — Extension du collodion; premier mouvement.

Agitez et conservez à l'obscurité. Ce collodion est plus sensible trois ou quatre jours après sa préparation que le lendemain.

Les figures 14 et 15 donnent une idée exacte de la manière dont on coule la couche de collodion à la surface de la glace, et dont on renverse le surplus dans le flacon. Ces opérations doivent se faire sans temps d'arrêt, sans se presser néanmoins, et, autant que possible, à l'abri de la poussière. Il faut éviter que les mouvements brusques ne fassent revenir le collodion sur lui-même, ce qui produit des bourrelets, rides et inégalités dans la couche.

Ceci fait, on laisse quelques secondes la surface enduite de collodion se raffermir, et on plonge la glace au bain d'argent, la couche en dessus, comme nous la voyons dans la figure 16.

Dans la position indiquée par cette figure, si on laisse retomber rapidement la glace et la cuvette, il est facile de se rendre compte que le liquide couvrira en nappe et sans temps d'arrêt la surface du collodion.

Bain d'argent. — Dissolvez dans un flacon contenant :

Eau distillée	100gr
De l'azotate d'argent cristallisé	10gr

Quand l'azotate sera dissous, versez dans le flacon qui le contient, et goutte à goutte, la *liquueur sensibilisatrice*; il se produit un abondant précipité jaunâtre qui se dissout en agitant. On arrête l'addition des gouttes de liqueur lorsque le précipité ne se dissout plus. On filtre le bain avant de le verser dans la cuvette. La glace étant plongée dans le liquide, comme nous l'avons dit tout à l'heure, on s'apercevra, en la soulevant de temps en

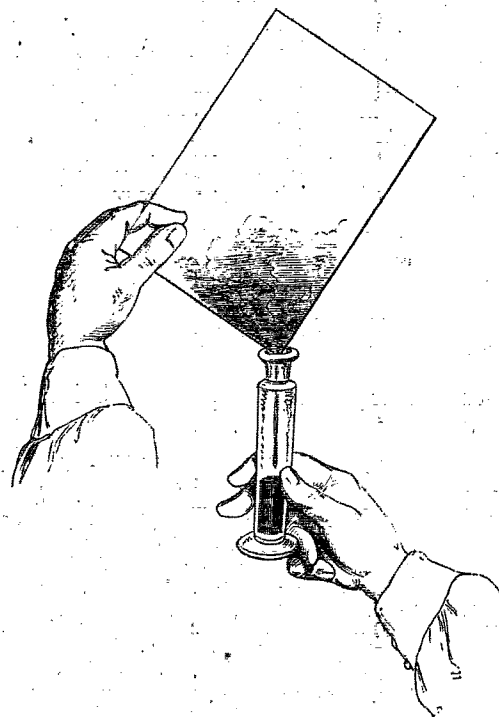


FIG. 15. — Extension du collodion; deuxième mouvement.

temps au moyen du crochet d'argent représenté dans la figure 16, que la surface du collodion devient complé-

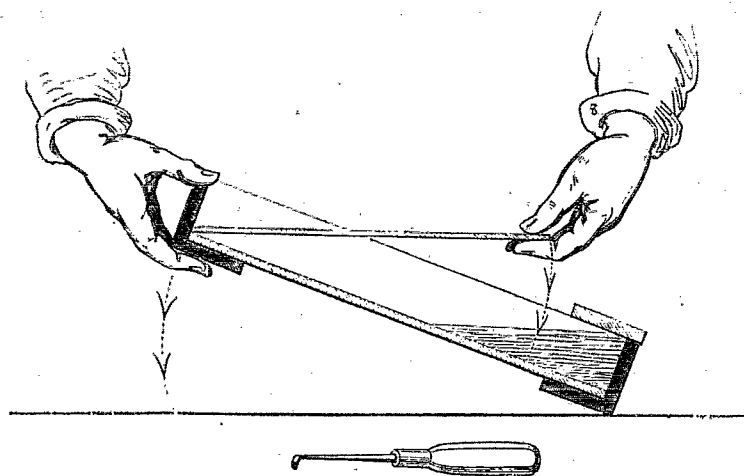


FIG. 16. — Mise au bain d'argent.

tement et également mouillée, et que le bain ne se retire plus par places comme sur une surface grasse. C'est le moment où la combinaison est effectuée : on retire la glace avec le même crochet passé dessous; on la laisse égoutter un instant, et on la met dans le châssis (fig. 11).

Il est bon de placer par derrière, à sa partie inférieure, une bande de papier buvard pour absorber l'excès de nitrates qui, s'accumulant vers le bas et dans la feuillure du châssis, le détériorerait et le mettrait promptement hors de service. *La suite à une autre livraison.*

UNE SCÈNE D'OPÉRA.



Scène de l'intermède musical *Lock and Key*. — Dessin de Staal, d'après une gravure de Thomas Lupton.

Que se disent-ils ? Que signifie cette clef ? Ce vieux monsieur, richement vêtu, paraît bien attentif. Les deux jeunes femmes que l'on voit plus loin n'ont pas l'air de s'intéresser moins à ce que dit ce jeune homme, quelque petit noble campagnard sans doute. Cherchez, devinez ; peut-être trouverez-vous une explication plus agréable et moins commune que celle que nous sommes réduit à vous donner.

L'estampe anglaise en manière noire, modèle de notre gravure, est une des meilleures œuvres d'un graveur moderne peu connu en France, Thomas Lupton ; elle est remarquable par des qualités d'éclat et de vigueur assez rares dans ce genre, où il est difficile d'éviter la mollesse et la monotonie. A ces titres surtout elle méritait d'être re-

produite ; car il faut bien avouer qu'elle ne représente rien de bien digne d'autant de travail et d'art. Il ne s'agit, en effet, que d'une des scènes bouffonnes d'un petit opéra comique intitulé *la Serrure et la Clef* (*Lock and Key*). Le nom de l'auteur, Prince Hoare, n'avait peut-être pas jusqu'à ce jour traversé la Manche. Voici le sujet de la pièce ; c'est un des plus communs sur les théâtres de toutes les nations. Ce vieil homme, M. Brummagen, est un personnage ridicule qui, quoique roturier et sans aucun goût, affecte d'être noble et d'aimer les beaux-arts, travers attrayants pour les sots, et que ni la satire ni la comédie ne parviennent à effacer des mœurs. M. Brummagen est de plus un menteur sans vergogne. Il a une pupille, Laura, et il veut (banalité théâtrale) la marier contre son

gré à un hidalgo qui a beaucoup de rentes et non moins d'années. Pour s'assurer de son obéissance, il l'a (autre banalité) enfermée dans une chambre qui a pour porte une grille de fer. Le jeune homme assis près de lui, Ralph, est un rusé valet de chambre déguisé qui s'est présenté comme l'intendant de l'hidalgo, et qui, sous prétexte de raconter une aventure de la jeunesse de son maître, arrive à soustraire la clef de la porte grillée, la passe à la camériste que l'on voit derrière le fauteuil, et favorise ainsi la fuite de la pupille et son mariage avec un jeune officier de marine. Il n'y a guère d'invention en tout cela, et encore moins de morale. Cependant ce petit intermède musical est resté au répertoire de plusieurs théâtres de Londres depuis le dernier siècle, et l'on cite un acteur, Munden, qui s'était fait une sorte de célébrité dans le rôle de Brummagen. Peut-être la musique était-elle assez spirituelle pour justifier une fois de plus le mot de Beaumarchais : « Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante. »

LA JUSTICE DU BOYAR.

SOUVENIR D'UN VOYAGE EN VALACHIE.

Fin. — Voy. p. 179, 186.

Cependant une grande agitation règne dans le groupe des paysans. Quelques-uns se sont rapprochés de l'intendant, qui ne sait trop quelle contenance prendre.

— Regardez donc votre Grégori, dis-je au boyar. Il nage entre deux eaux : il voudrait bien être insolent, mais il n'ose. Vous allez faire justice de ce coquin, j'espère ?

— A la première occasion, je m'en débarrasserai ; mais aujourd'hui je le maintiens. Il ne faut jamais donner gain de cause aux paysans. Du reste, soyez tranquille ; je vais lui donner à réfléchir. J'ai une idée.

Et s'arrêtant :

— Écoutez-moi, vous autres, dit-il. Grégori, qui sont ceux qui t'ont battu ?

— Petraki, Ianko et Adam, Monseigneur.

— Petraki, Ianko et Adam, approchez, s'écrie le boyar.

Trois jeunes gens s'avancent tête basse devant leur seigneur.

— C'est vous qui avez mis mon intendant dans cet état ? Comment, Petraki, toi que je croyais un garçon sage et que je voulais exempter du service militaire, tu te révoltes contre mon autorité ! Tu seras soldat, mon garçon.

Celui à qui s'adressent ces paroles est un charmant adolescent à l'œil timide, à la blonde moustache. Pour toute réponse, il incline la tête et laboure la terre du bout de sa sandale. Mon vieil ami, le juge indulgent, se charge de sa défense.

— Monseigneur, cet enfant est doux comme l'agneau couché à vos pieds ; mais, dame ! il aime sa mère, et monseigneur le vatave a frappé injustement cette femme, la plus respectable du village.

— Est-ce vrai, Grégori ?

La figure de l'intendant prend un ton de cire jaune.

— Ce n'est pas vrai, Monseigneur ! Si cette femme est malade, ce n'est pas des coups que je lui ai donnés. Ils ont formé un complot contre moi.

— Et toi, Ianko, que t'a donc fait mon intendant pour que tu aies osé le frapper ?

— Monseigneur, répond Ianko d'un ton décidé, j'ai une sœur. Je l'ai mariée l'année dernière à Adam, que voici ; vous le connaissez, c'est votre meilleur laboureur. Ce mariage ne plaisait point au seigneur vatave. Était-ce une raison pour tuer l'enfant que Roxandre portait dans son sein ?

— Comment l'a-t-il tué ? demande tranquillement le boyar.

— D'un coup de pied, Monseigneur.

— Cela est-il vrai, Grégori ?

Des gouttes de sueur perlent au front de l'intendant.

— Que Dieu me fasse à l'instant tomber la langue s'il y a un mot de vrai dans tout cela. Ils vont me rendre responsable de toutes leurs maladies : ils ont résolu de me perdre. Heureusement, Monseigneur me connaît.

— A ton tour, Grégori, quelles sont les plaintes que tu as à m'adresser ?

L'intendant semble respirer plus librement. Enfin il va prendre sa revanche. Son œil fauve vient de lancer un éclair de sinistre augure.

— Moi, dit-il, je ne me plains pas du mal qu'ils m'ont fait ni des souffrances que j'endure ; je ne me plains que de voir Monseigneur mal servi. Monseigneur est trop bon ; on le sait, et on en abuse. Tout est en souffrance sur sa terre : le labour ne se fait pas en temps convenable ; le binage du maïs est en retard ; ils refusent les jours de charroi auxquels ils sont obligés par le règlement pour le transport du bois, de l'eau-de-vie, et pour l'entretien des chaussées. On n'en peut rien obtenir. Ce sont des paresseux, des ivrognes. Monseigneur comprendra qu'avec de pareilles gens je suis bien embarrassé. A qui s'en prendra-t-on si le travail n'est pas fait ? A moi ; et par la deuceur je n'en puis rien tirer. D'un autre côté, si je me montre sévère dans l'intérêt de Monseigneur, je suis condamné comme coupable. Que faire ?

Un murmure menaçant s'élève du milieu des groupes.

En mettant l'intérêt du juge dans la balance, Grégori était sûr de la faire pencher de son côté.

— Il y a du vrai dans ce qu'il raconte, me dit le boyar.

Déjà je craignais pour mes protégés, quand une phrase du vieux juge campagnard vint tout changer.

— Plus de dix *stingennes* de bois ont été charroyées par le village. Où sont-elles ? Donnou vatave les a vendues à son profit. Quand il nous a ordonné d'en amener d'autres, nous nous y sommes refusés, ne devant pas deux journées de charroi. Alors le vatave a frappé. Nous allions lui obéir pour éviter de plus grands malheurs, quand nous avons appris que Monseigneur revenait parmi nous.

L'intendant s'agite ; son visage devient livide ; le maître le regarde un instant avec ironie. L'accusation du vieillard fait contre-poids à celle de l'intendant. Aussi le boyar se tournant vers moi :

— Quand je vous disais, mon cher, qu'avec ces gens-là il est impossible de savoir la vérité ! Nous les écouterions jusqu'à demain qu'ils auraient des accusations à fournir les uns contre les autres, et, à la fin, l'affaire serait plus embrouillée qu'au commencement. J'aime mieux ne pas soulever le voile, car ce que je verrais derrière m'irriterait encore plus. Je m'en tiens là et à l'idée dont je vous parlais tout à l'heure.

Et se tournant du côté de ses paysans :

— Vous êtes tous des chenapans et des vauriens. Voici ma sentence :

Petraki, Ianko et Adam seront amenés demain à midi dans cette cour. Grégori les liera sur des tréteaux et leur administrera à chacun vingt-cinq coups de *salangue* pour l'avoir si indignement traité.

Jamais je n'oublierai l'horrible expression de joie qui vint éclairer la jaune figure de l'intendant, tandis qu'un soupir plaintif s'échappait de la poitrine des trois pauvres jeunes gens.

— Ah ! dis-je au boyar, vous m'avez trompé !

— Laissez donc ! Grégori viendra demander leur grâce.

— Lui? vous plaisantez. Regardez donc cette affreuse figure!

— Il y viendra, vous dis-je. Ceci fait, ajouta le boyar en élevant la voix, vous mettrez à leur place maître Grégori; Petraki, Ianko et Adam devront lui appliquer chacun vingt coups de falangaue pour m'avoir volé. C'est peu; mais je suis indulgent. Maintenant, que je n'entende plus parler de vous d'ici à demain.

Mon ami m'entraîna au salon en riant. Il conta son stratagème à sa femme, qui le trouva fort spirituel et en rit aussi de bien bon cœur. Moi-même j'en eusse peut-être ri tout le premier si je n'avais vu, au fond de cette comédie, la destinée de plusieurs millions d'hommes livrée au caprice et à la fantaisie.

Quelques heures plus tard, l'intendant demandait à parler à monseigneur. On le fit entrer. Il n'avait plus de béquilles.

Que veux-tu? lui dit son maître.

Monseigneur, je viens vous demander une grâce.

Laquelle?

Celle de Petraki, de Ianko et d'Adam. Ils m'ont maltraité, c'est vrai; mais je ne suis pas méchant; je serais fâché que Monseigneur m'obligeât à leur donner seulement un coup de bâton.

— Te voilà bien radouci. Sors; je réfléchirai à ta demande.

L'intendant se retira à reculons. A la porte l'attendaient trois hommes, qui entrèrent aussitôt. Tous les trois se mirent à genoux devant leur maître.

— Que voulez-vous?

— Monseigneur, daignez nous accorder la grâce du domnou vatave. Il est vrai qu'il nous a quelquefois maltraités; mais au fond c'est un bon homme. Nous avons eu tort d'oublier que c'est le représentant de Monseigneur.

— Allez; je verrai cela.

Quand ils furent sortis: — Eh bien! que vous disais-je? Avouez que je suis le meilleur des maîtres.

— Je ne dis pas le contraire. Cependant...

— Quoi! vous n'êtes pas content?

Non.

Vous êtes difficile. Voudriez-vous que je m'eusse frotté par mes paysans?

Je voudrais que vos paysans et vous, vous fussiez jugés par des lois équitables, les mêmes pour tous.

Vous en demandez trop pour le moment. On n'a pas bâti Paris en un jour. Avant de nous occuper de cela, nous avons mille choses à faire: une armée à organiser, des uniformes à inventer, des routes à tracer... après cela, nous verrons ce qu'il y aura à faire pour le peuple.

ORGUEIL NOBILIAIRE.

Le cardinal de la Rochefoucauld faisait de grandes aumônes sans ostentation. Il donna plus de quarante mille francs à l'hôpital des Incurables; et ce qui est encore plus beau, ajoute Tallemant des Réaux, il fit casser une vitre où l'on avait mis ses armes. Il avait une sœur qui n'était pas si humble que lui; elle disait au duc son neveu: « Mananda! (*) mon neveu, la maison de la Rochefoucauld est une bonne et ancienne maison; elle était plus de trois cents ans devant Adam. — Oui, ma tante; mais que devinmes-nous au déluge? — Vraiment voire! Le déluge? disait-elle en hochant la tête, je m'en rapporte (je n'y ai pas confiance). » Elle aimait mieux douter de la sainte

Écriture que de n'être pas d'une race plus ancienne que Noé. (*)

CARTES CÉLESTES.

Suite. — Voy. p. 18, 90, 124, 163.

Planche VII. — La Balance, n° 31, est, pour le Zodiaque, la première des constellations de l'hémisphère austral, c'est-à-dire au-dessous de l'équateur. Les deux étoiles principales α et β étaient autrefois considérées comme les pinces du Scorpion, qui faisait à lui seul deux des douze constellations du Zodiaque; α et β sont de seconde grandeur. C'est dans cette constellation que le Soleil était autrefois au moment de l'équinoxe. Maintenant c'est dans la Vierge que les jours sont égaux aux nuits et que commence l'automne, en dépit des beaux vers de Virgile, qui, en général, ne se montre pas très-fort en astronomie.

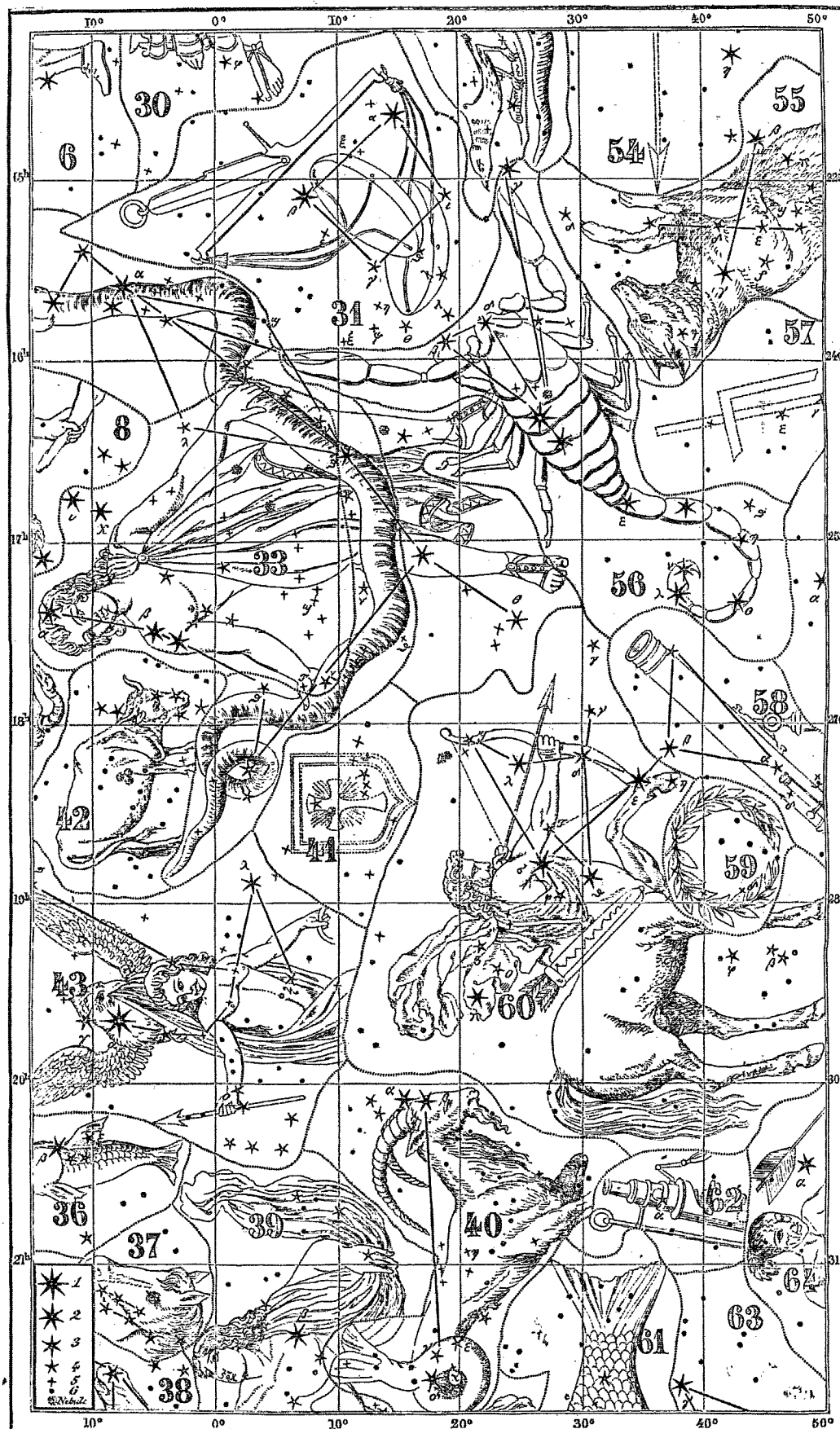
Après la Balance vient le Serpenteire, n° 33, dont nous avons parlé, et qui est traversé par l'équateur. Près du pied gauche et dans le voisinage de θ est la place où apparut, en 1604, l'étoile temporaire observée par Képler, et qui a disparu complètement. Au-dessous est le Scorpion, qui a une étoile de première grandeur appelée Antares ou le Cœur du Scorpion. La lettre α qui marque cette étoile est omise dans notre dessin. Les étoiles β , δ , avec quelques autres, dessinent une ligne courbe entre la Balance et le Scorpion et avec l'étoile α , et elles forment une espèce de râteau qui caractérise le cœur et la tête du Scorpion; la queue de la figure se prolonge vers le sud et se recourbe vers le nord. β et δ sont de belles étoiles de seconde grandeur; il y en a encore d'autres aussi brillantes dans la queue, mais elles sont tellement basses dans notre hémisphère qu'elles n'ont pas été classées à leur véritable éclat.

On voit sur cette planche, au n° 55, le Loup qui est censé être percé de la lance ou épieu que tient le Centaure, et qui faisait partie du Centaure dans les anciennes cartes. Ce Loup ou tout autre animal est désigné sur ces anciennes cartes par le nom de *la Bête que tue le Centaure*; il n'y a rien à en dire. Au n° 57 est une Équerre avec une Règle, constellation inutile et supprimée, aussi bien que le Télescope n° 58. Au n° 59 est la Couronne australe, que plusieurs auteurs n'admettent pas. Au n° 60 est l'importante constellation du Sagittaire, qui est sur la route du Soleil et qui représente un Centaure armé d'un arc et d'une flèche. L'étoile σ , à l'épaule du bras droit qui tient l'arc, est de seconde grandeur; au haut de l'arc, et un peu au-dessus, est un bel amas d'étoiles dit nébuleuse du Sagittaire, que le télescope sépare en une myriade de points lumineux qui donnent l'idée d'un tas de blé dont chaque grain serait changé en un ver luisant. Du sommet d'un des télescopes d'Herschel, qui dépassait de beaucoup l'humble maison du grand homme, j'ai vu, en 1829, ce bel amas stellaire. Il était impossible de retenir un cri d'admiration à la vue de ce *glorieux objet*, et la réflexion qui disait: Voilà des millions de soleils dont chacun peut rivaliser avec le nôtre, cette réflexion, dis-je, bien loin de refroidir l'enthousiasme, y ajoutait encore.

Au n° 62 est un Microscope dont nous n'avons rien à dire. Le n° 40 est le Capricorne, qui marquait autrefois le moment où le Soleil, après s'être abaissé le plus possible vers le sud, commençait à revenir vers nous; c'est ce qui a lieu maintenant dans le Sagittaire. L'étoile principale α est double, et avec une simple lorgnette d'opéra elle se dédouble facilement, et même pour plusieurs personnes cela se fait à la vue simple. Cette constellation, en France,

(*) Interjection fort en usage au quinzième et au seizième siècle.

(*) Tallemant des Réaux.



Cartes célestes. — Planche VII.

quand elle est visible le soir, nous annonce l'automne. L'étoile α , comme sa voisine β , est de troisième grandeur, ainsi que δ qui est dans le nœud de la queue. Le Capri-

corne, chez les anciens, était la constellation des tempêtes; les poètes ne tarissent pas sur sa funeste influence.

Nous retrouvons sur cette planche, n° 41, l'Écu de So-

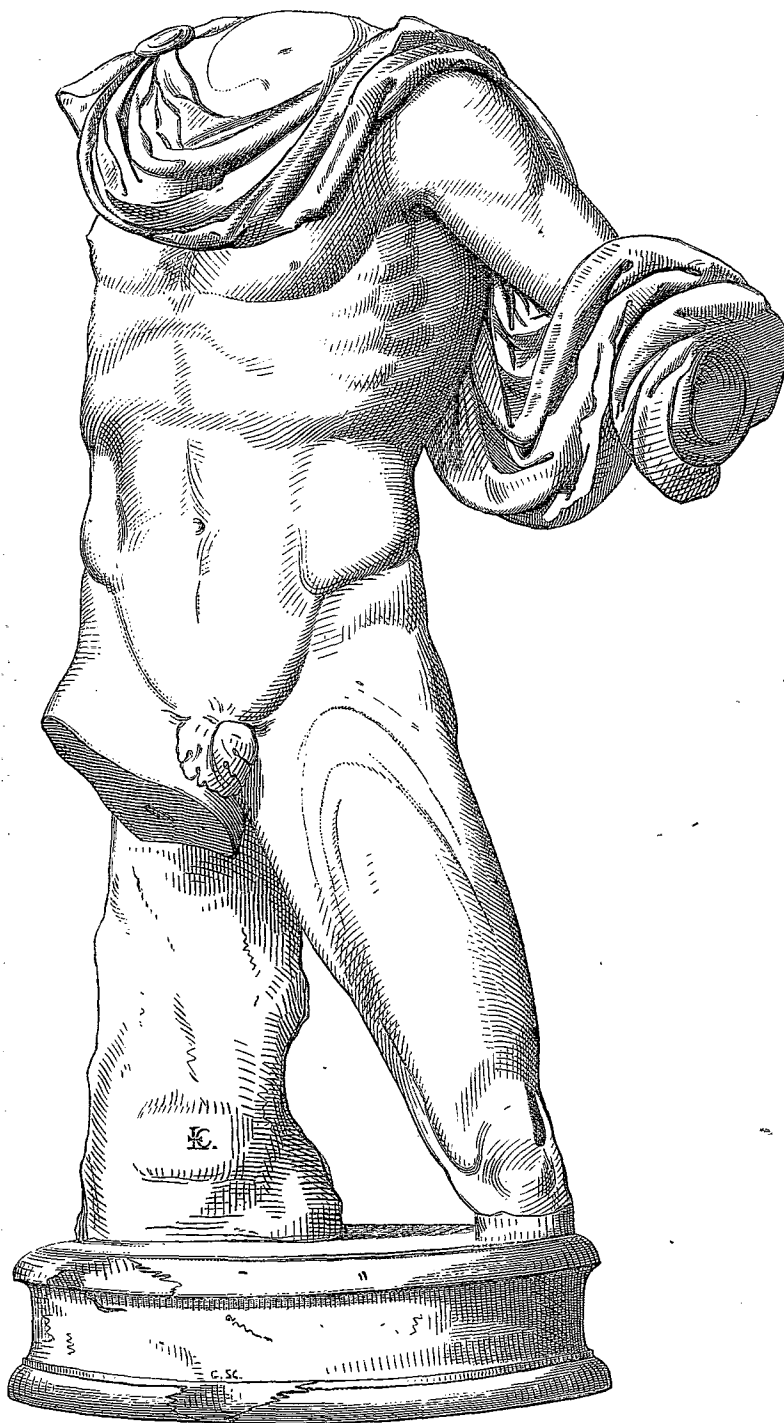
bieski, qui est définitivement admis par la plupart des auteurs, et contient de brillants amas d'étoiles qui semblent détachés de la Voie lactée.

La suite à une prochaine livraison.

UN TORSE GREC.

Le beau torse dont on voit ici le dessin faisait partie des collections du marquis Campana, acquises en 1861 du

gouvernement romain et exposées l'année dernière au palais de l'Industrie. Ce torse avait été placé, comme une des plus belles pièces du Musée, dans le grand salon d'honneur. C'est, en effet, un morceau que la largeur et la simplicité de son style, et la fermeté du travail, peuvent faire considérer comme une production de l'art grec à une époque encore voisine du grand siècle des Phidias et des Polyclète. Quelques personnes ont cru reconnaître dans ce fragment la figure mutilée d'un *Thésée*; d'autres y ont vu un *Actéon*. Une désignation si précise appliquée à ce marbre



Musée Campana. — Un Torse en marbre. — Dessin de Chevignard.

qu'aucun attribut ne fait reconnaître, et dépourvu, à ce qu'il semble au premier aspect, de tout caractère spécial, pourra paraître bien hasardée à ceux de nos lecteurs qui ne sont pas encore familiarisés avec les œuvres de l'art antique; mais

elle surprendra moins ceux qui savent avec quelle netteté et quelle sûreté les grands sculpteurs de la Grèce avaient déterminé les types des divinités et des héros. En cela ils ne faisaient que suivre les indications de la poésie, et comme

les poètes eux-mêmes ils fixaient, mais dans un contour encore plus arrêté, les formes ébauchées par l'imagination populaire. On peut dire avec vérité que ce peuple si merveilleusement doué par la nature avait préparé d'avance pour ses artistes la matière qu'ils devaient mettre en œuvre.

Au symbolisme primitif succéda un art savant et pur qui réduisit l'entassement des grossiers attributs à quelques accessoires, élégants ornements de la forme humaine, au moyen de laquelle on savait tout exprimer. Chaque mouvement et chaque attitude eut une signification précise et constante; chaque partie du corps fut traitée d'une façon particulière, en rapport non-seulement avec le sexe, l'âge, le caractère général de la figure, mais avec l'action où elle était représentée, les mouvements dont elle était agitée et le lieu même de la scène. Lorsque les types des divinités et des principaux personnages de la Fable eurent été ainsi constitués, ils furent reproduits par les artistes, sans servilité, mais aussi sans désir d'innover au prix de quelque trait caractéristique qu'il eût fallu négliger. Aussi les figures des dieux et des héros de la mythologie grecque sont-elles reconnaissables encore aujourd'hui, avec plus ou moins de clarté et d'évidence, selon qu'il nous en est resté un nombre plus ou moins grand de représentations. Les héros nous sont en général moins bien connus que les dieux, parce que nous possédons moins de monuments où ils se trouvent figurés. La plupart des monuments sculptés où on les rencontre sont des bas-reliefs appartenant à des sarcophages d'une époque de décadence, où l'exactitude du caractère a été sacrifiée à des exigences particulières. Il nous semble donc, à vrai dire, assez malaisé de décider quel personnage de la Fable il faut reconnaître dans ce fragment de la collection Campana, qui ne représente sûrement point un dieu, mais qui n'est peut-être ni un Thésée, ni un Actéon.

OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES.

JUILLET.

Nous ne pouvons pas donner de conseils pour guider les personnes qui veulent bien nous faire l'honneur de suivre nos avis dans l'art de la découverte des comètes; car il est difficile, même aux astronomes de profession de nos latitudes moyennes, de prétendre à l'honneur d'attacher leur nom à ceux de ces astres qui jouissent de quelque éclat. Presque toujours, dans ces dernières années, un observateur de l'hémisphère austral est venu réclamer la bonne fortune d'avoir aperçu le premier ces globes de feu qui se montrent dans le ciel des antipodes avant de poétiser nos nuits.

Les dessins suivants, exécutés d'après M. Chacornac, donneront une idée de la variété d'aspect qu'offrent les différentes parties de cette nébulosité diaphane qui semble projeter des torrents de lumière, comme le ferait une immense lentille circulant autour du Soleil.

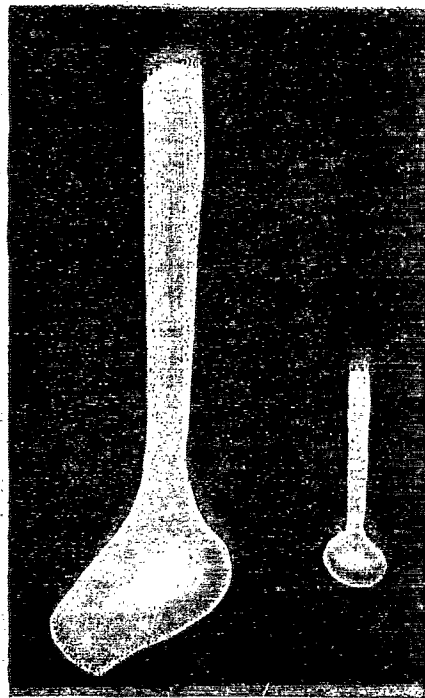
Nous souhaitons vivement qu'une nouvelle apparition, toujours instructive même pour les gens qui sont privés du secours des instruments d'optique, vienne donner un nouvel attrait au goût des études d'astronomie, et populariser les résultats de cette belle science.

La découverte des petites planètes est plus facile que celle des comètes: presque toutes celles qui sont venues successivement enrichir nos éphémérides sont dues à des hommes qui faisaient leurs premières armes dans l'astronomie observatrice. Le supplément au *Nautical Almanach* de 1863 contient une table qui sera très-utile pour tous les observateurs voués à cette intéressante étude: c'est la détermination des diamètres apparents de ces petits astres pour tous les mois de l'année. La comparaison de ces gran-

deurs angulaires calculées avec celles qu'on peut observer directement lorsqu'on possède une assez grande habitude du maniement des instruments d'astronomie, est le moyen le plus simple que l'on ait pu imaginer pour vérifier les éléments de ces orbites entre-croisées.

Un véritable événement astronomique serait la découverte d'une méthode qui réduirait la mesure de la distance de la Terre au Soleil à d'autres éléments que la parallaxe: aussi le monde savant a-t-il accueilli, il y a environ un an, avec la plus grande satisfaction l'annonce d'une mesure directe de la vitesse de la lumière par M. Léon Foucault; la mesure de cette quantité permet de déterminer par des données astronomiques très-simples la valeur du grand axe de l'orbite terrestre. La science astronomique est comme une espèce de mécanisme dont toutes les parties sont solidaires; chaque amélioration dans l'un des organes oblige de les retoucher tous successivement: aussi les astronomes sont-ils constamment occupés à ce travail de refonte incessante.

C'est le 28 juillet que Vénus arrive à sa conjonction inférieure, époque critique de sa course où se produisent les passages sur le Soleil, beaux et rares événements astronomiques dont toute la science se préoccupe bien avant les trop courts instants où les observations peuvent s'effectuer. Quoique ne se trouvant pas placée dans une de ces situations intéressantes, Vénus n'en est pas moins digne de fixer le télescope des observateurs désireux de faire progresser la science, car à cette époque de l'an-



Comètes dessinées par M. Chacornac.

née la partie éclairée du disque commence à être très-faible, et c'est sur la partie obscure que l'on voit fulgurer les éclairs mystérieux que plusieurs astronomes attribuent à la même cause que nos aurores boréales.

N'omettons point de faire remarquer que c'est dans le mois de juillet que commence la troisième année de la 660^e olympiade. Si jamais la Grèce régénérée veut restaurer ces jeux sous une forme moderne, elle pourra, grâce à l'astronomie, rénover la chaîne des temps anciens à celle des siècles futurs, car l'on a conservé le comput de la grande solennité nationale de la race intelligente à laquelle nous devons tant de progrès.

Le 21 juillet, Vénus se présente au méridien à 3 h. 5 m. du soir, c'est-à-dire environ trois heures après le Soleil, qui passe à midi 6 minutes au méridien. Il ne faut donc pas s'étonner de voir apparaître au couchant une étoile qui semble lutter avec succès contre les feux du crépuscule, et qu'une lunette nous montrera comme une lune un peu échanerée, mais ayant la concavité de son croissant dirigée vers le Soleil.

Par une coïncidence assez remarquable, au moment où l'astre est en opposition, il se trouve précisément dans le plan de l'écliptique. On exprime ce fait en disant que l'élongation a lieu lorsque Vénus est dans la ligne des nœuds; mais comme l'écliptique est un plan imaginaire, la circonstance que nous venons de signaler n'exerce aucune influence sur l'aspect présenté par ce phénomène. Les observateurs ne verront pas plus l'écliptique que les passagers ne voient la ligne lors du fameux baptême dont la tradition finira par se perdre avec les progrès de la navigation.

LES LARMES DU PEINTRE.

Apelles ayant appris que son enfant, sa joie, ses délices, venait de mourir par un destin prématuré, ordonna, quoique l'image de la mort dût l'émouvoir bien tristement, qu'on apportât au milieu de sa chambre ce corps inanimé.

Alors il prépara ses couleurs, saisit ses pinceaux, et dit : « O mon enfant, accepte ce tribut du chagrin d'un père ! » Et, fidèle à un double devoir, à ses sentiments et à son art, il ferma les yeux de l'enfant et retraça son visage dans cet état sur sa toile.

Il peignit, lugubre artiste, le front, les cheveux du pauvre petit, et sa bouche aux lèvres encore rougissantes. Courage, père ! continue de payer la dette de ton cœur affligé ; ta main n'a pas mis la dernière touche à ton ouvrage.

Il voit sur la figure de l'enfant un léger sourire errer autour de ses lèvres ; il voit de gracieuses rougeurs couvrir ses deux joues, et il transporte sur la toile ces tendres grâces, ces doux charmes et ces muets sourires ; enfin, il va jusqu'à ce qu'on ne puisse pas distinguer la copie du modèle.

Maintenant, arrête, ô sombre artiste ! cesse en peignant de marquer ta douleur ; l'image de ton fils est vivante, vivante pour longtemps. Oui, elle vivra, et toi aussi tu vivras par une louange éternelle, père et peintre jamais surpassé ni en art ni en tendresse ! ⁽¹⁾

Les bruits de la rue sont l'emporte-pièce de la vie de l'homme studieux.

ARTHUR SCHOENHAUER.

MON AIGUILLE.

Mon aiguille, n'aurai-je donc jamais pour toi une parole d'affection et de gratitude ? Me contenterai-je de te réclamer tes services à chaque instant du jour, sans paraître t'en savoir gré ? Te considérerai-je comme ces amis sur lesquels on compte tellement qu'on ne les récompense ni par un sourire-satisfait ni par un mot amical ? Et cependant, dis-moi, ma précieuse servante, ma fidèle compagne, mon aide, mon instrument actif et soumis, intelligent et docile, à quel labeur t'es-tu jamais refusée pour moi ? Je regarde ce qui me couvre, ce qui me pare, ce qui décore mon cabinet ; la robe que je porte, la batiste brodée de mon mouchoir, le tapouret où mes pieds reposent, les

⁽¹⁾ William Cowper.

blancs rideaux de mousseline qui tempèrent le jour du dehors... Mon aiguille, tu as contribué à tous ces confort et à toutes ces nécessités ! Tu m'as prêté ton secours pour confectionner le grossier vêtement du pauvre ; tu t'es appliquée au manteau de satin rose dont ma petite-fille revêt sa poupée avec tant d'orgueil. Auxiliaire indispensable de la charité, amie de la causerie intime, dis-moi, depuis que mes doigts inhabiles essayèrent de te faire glisser dans le morceau d'étoffe que m'abandonnait ma mère, jusqu'à cette heure où, presque enroïdis, ils ne savent plus te manier avec adresse et diligence, ensemble que n'avons-nous pas fait ! ensemble que n'avons-nous pas écouté et vu, moi, la tête baissée sur ta marche régulière, palpitante quelquefois, te poussant avec ardeur, avec joie, avec émotion, mais te poussant toujours, et toi devinant peut-être, à l'attouchement de ma main, ce qui m'agitait le cœur !

Discret témoin de tant d'entretiens dont le souvenir n'est demeuré cher, de tant de lectures faites au coin du feu par une voix amie, de tant de conseils demandés et recus, d'aveux à demi proférés, d'heureux sourires et de larmes qui sont parfois tombées jusque sur ton acier brillant, tu es plus encore, mon aiguille ! Tu es une arme ; oui vraiment, une arme bienfaisante : avec toi l'on combat la misère, avec toi l'on pare à ses tentations ; par toi l'on a du pain pour ses enfants, par toi surtout l'on conjure et l'on chasse les mauvaises pensées. Soutien du pauvre, refuge du riche contre l'oisiveté, ingénieux talisman entre les mains de quiconque cherche à repousser le mal ! ah ! lorsqu'on te tire avec une active persévérance, comme la tête se calme, comme l'esprit devient accessible aux idées saines et bonnes ! As-tu conscience, mon aiguille, de tous les bienfaits que ta présence rappelle ? T'a-t-on raconté toutes les misères que tu as secourues, les heures solitaires que tu as remplies, les loisirs que tu as charmés, les aumônes que tu as favorisées, les convoitises, les désirs frivoles bannis sous ton influence ? Ah ! si tu l'apprenais, quels mémoires tu pourrais écrire ! que d'histoires te mettraient en honneur, que d'histoires touchantes, utiles et morales dont tu fus le secret agent !

Mais que peu ou beaucoup te vénèrent, qu'on t'accorde plus ou moins d'estime, humble et grande ouvrière, mon respect pour toi n'en saurait être altéré. Oui, toi qui fais si peu de bruit, si peu d'éclat et tant de bien, reçois mon hommage de femme et d'amie, ma modeste aiguille !

LES TIMBRES-POSTE.

ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

Suite. — Voy. p. 35, 70, 119, 151.

TIMBRES PROPOSÉS ET ESSAIS. — Suite.

Après l'adoption du plan de M. Rowland Hill par le parlement, le ministre des finances invita le public à lui adresser des projets pour le dessin et la confection des timbres-poste, et promit des prix aux auteurs des projets. Le ministère reçut environ trois mille projets, dont l'examen fut le premier devoir de M. Rowland Hill, qui venait d'être attaché à l'administration des postes. Beaucoup de dessins et d'essais de timbre et d'enveloppe ont été présentés à l'appui de ces projets ; ils ont, en général, peu d'intérêt, et nous n'en citerons que quelques-uns, imprimés en relief, parce qu'ils ont, à l'origine, attiré plus particulièrement l'attention.

Un de ces essais, le plus ancien, dit-on, est un timbre ovale, pour *cover* ou enveloppe, qui a 0^m.033 sur 0^m.030. Dans un large encadrement guilloché, en haut duquel est le mot *Paid*, se trouve l'effigie de la reine Victoria, non

couronnée, la tête tournée à droite. L'exemplaire que M. O. Berger-Levrault possède est gravé, gaufré, imprimé sur papier blanc. Il paraît que ce timbre, qui était destiné au cover de 1 penny, devait être imprimé en vert, le dessin gaufré devant ressortir en blanc sur le fond vert (n° 84).

Un second timbre, communiqué par la même personne, est à peu près pareil, mais le buste de la reine est seul en relief; le guilloché de l'encadrement n'est pas en relief comme dans le timbre précédent. La tête de la reine, tournée à droite, n'est pas couronnée. Aucune inscription; en haut, un espace vide. Le timbre, ovale, a 0^m.0385 sur 0^m.035; il est imprimé en noir sur papier mi-blanc.

Le troisième timbre, pour enveloppe, est ovale; il a 0^m.032 sur 0^m.020. Il est gravé, gaufré, imprimé en noir



N° 84.



N° 85.

sur papier blanc; le dessin gaufré ressort en blanc sur le fond noir. L'effigie de la reine couronnée, la tête tournée à gauche, est dans un encadrement guilloché, sur lequel il y a : en haut, *Postage 1 d : half oz* : et en bas, un petit bouquet formé par la rose, le trèfle et le chardon. Il existe un timbre tout à fait pareil, gaufré, imprimé en bleu-ciel sur papier blanc (n° 85).

Le quatrième timbre, pour enveloppe, est ovale; il a 0^m.026 sur 0^m.023; il est gravé, gaufré, imprimé en marron sur papier blanc; le dessin ressort en blanc sur le fond marron. L'effigie de la reine couronnée, la tête tournée à gauche, est dans un cadre guilloché, sur lequel on lit, en haut : *Postage, one penny*. Cette effigie présente le type qui a été adopté pour les timbres d'enveloppe (n° 86). On



N° 86.



N° 87.

trouve des exemplaires de ce timbre imprimés en rouge brun.

Nous arrivons enfin au timbre mobile qui a été émis en 1840, et qui a été fabriqué par MM. Bacon et Petch. Ce timbre est rectangulaire, il a 0^m.0225 sur 0^m.019, et porte l'effigie de la reine couronnée, la tête tournée à gauche; en haut, *Postage*; en bas, *One penny*. Le cadre a un petit carré à chaque angle; dans chaque angle supérieur, une petite rosace; dans chaque angle inférieur, une lettre. Ce timbre est imprimé en rouge brique ou en rouge amarante sur papier blanc. On connaît dix essais de ce timbre, imprimés en noir, en brun rougeâtre foncé ou marron, en rouge brun, en rouge brique, en rouge amarante, en rose hortensia, en brun et rose (*), en lilas foncé, en gris

(*) Fond brun rougeâtre; modelé de la tête (lignes et ombres), rose. Exemplaire de M. G. Herpin.

violacé, en gris cendré, sur papier blanc. Les petits carrés des angles sont vides et blancs; la couleur a été enlevée d'un coup de pinceau sur la planche, avant le tirage, à l'angle droit supérieur. Ces épreuves avec coin effacé sont rares; elles ont servi à juger de l'effet des différentes couleurs.

L'administration des postes a fait, en 1860, des essais d'un timbre de 3 halfpence : le timbre mobile a été fait par et chez MM. Perkins Bacon et C^{ie}, et le timbre d'enveloppe, à Somerset House.

Le premier (0^m.0225 sur 0^m.019), dentelé, reproduit, pour l'effigie de la reine, le type des timbres de 1 penny et de 2 pence; seulement l'effigie est placée dans un cadre triangulaire sur lequel on lit : *Postage. Three halfpence*. Une lettre remplit chaque carré d'angle (n° 87). La couleur est celle du timbre de 1 penny.

Le second (0^m.0295 sur 0^m.025) porte l'effigie des timbres d'enveloppe, mais le timbre est triangulaire; aux angles sont de petits cercles dans lesquels sont marqués, en chiffres, le jour, le mois et l'année du tirage du timbre (mars ou avril 1860) (n° 88). Ce timbre est gaufré, imprimé en rose, sur papier blanc; le dessin gaufré ressort en blanc sur le fond rose qui est le même que celui du timbre d'enveloppe de 1 penny. Le buste porte à la tranche la marque 1 W.W. Ces lettres sont les initiales du graveur, W. Wyon. Nous avons vu de ce timbre une épreuve, sans chiffres de date, imprimée en jaune sur papier blanc.

Il existe des épreuves d'essai du timbre d'enveloppe de 3 pence, sans chiffres de date, imprimées en brun chocolat sur papier blanc.



N° 88.



N° 89.

Le dernier timbre d'essai que nous connaissons appartient à la série des timbres gravés et imprimés par MM. Thomas de la Rue et C^{ie}. Il date du mois de septembre 1861. C'est le timbre de 3 pence. Il est en tout pareil au timbre actuel, et la seule différence qu'il présente consiste dans la présence d'un pointillé très-fin dans le champ, sur lequel se détache le cartouche ovale qui porte l'effigie de la reine.

Il reste à parler d'un timbre proposé, gravé en taille-douce et imprimé par MM. Bradbury Wilkinson et C^{ie}, de Londres. Ce timbre est rectangulaire, il a 0^m.024 sur 0^m.0205. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Il en existe trois tirages : rose vif, bleu, vert. Ce timbre présente, dans un cadre rond, le buste d'une jeune fille vue de face; en haut, *Postage*; en bas, *Three pence* (n° 89).

On place dans les timbres d'essai des timbres officiels, de 1 penny et de 2 pence, qui ont été piqués ou percés à la machine, avant que l'administration des postes eût traité avec l'inventeur, M. Henry Archer. La machine a été inventée dans l'automne de 1847. Dans les essais de cette machine qui furent faits en 1850 à Somerset House, 5000 feuilles de timbres furent piquées. Les unes furent distribuées aux membres du parlement, et les autres furent envoyées dans les bureaux de poste de quelques villes de province (*).

La suite à une prochaine livraison.

(*) Enquête, p. 12 et 13.

SALON DE 1863. — PEINTURE.



Salon de 1863; Peinture. — Jeune fille de Galinaro, par A. de Curzon. — Dessin de A. de Curzon.

« Il a fait le voyage d'Italie. » Cette mention que l'on retrouve sans cesse, souvent réduite à ces seuls mots, dans les notices écrites sur les artistes des deux derniers siècles, est encore pour ceux du nôtre, et restera longtemps sans doute, un des traits les plus significatifs à signaler dans la vie des architectes, des sculpteurs, des peintres surtout que la fortune a fait naître de ce côté des Alpes. L'Italie demeure la terre classique des arts, non-seulement à cause de ses grands souvenirs, de ses monuments et de ses musées, les plus riches en chefs-d'œuvre qu'il y ait au monde, mais parce qu'à tous les beaux ouvrages que tant de siècles y ont amassés, la terre elle-même, le ciel qui l'éclaire, les populations qui l'habitent, ajoutent d'autres modèles toujours vivants et toujours nouveaux. La Grèce est trop loin, elle a trop longtemps subi la barbarie, elle a été trop de fois dépouillée, et au profit de l'Italie elle-même, pour le lui disputer, et dans les autres contrées où les peintres vont essayer de renouveler leur palette ou leur inspiration, si l'on trouve également d'imposantes ruines

ou de nobles édifices encore debout, des sites pittoresques, une belle race, un ciel limpide, une lumière éclatante, aucune n'offre comme l'Italie, constamment rapprochés pour se prêter un mutuel secours, les exemples de l'art et ceux de la nature, les enseignements que l'on puise dans la contemplation des antiques modèles et ceux que le spectacle de la vie présente de tous côtés. A quoi bon protester, comme le font quelques personnes, contre ce culte, traité d'idolâtrie, que les artistes professent pour l'Italie et qui se transmet de génération en génération? Comment ne seraient-ils pas tous attirés vers le pays où se trouve réuni tout ce qu'ils admirent et tout ce qu'ils vénèrent? Ce culte est durable parce qu'il est sincère et qu'il est mérité. Assurément il ne suffit pas d'avoir visité cette terre sainte de l'art pour recevoir le talent comme une grâce du ciel; mais quel est l'homme vraiment doué qui n'ait senti ses forces grandir après avoir respiré cet air vivifiant? Quel est le talent vraiment robuste et original qui ait perdu quelque chose de lui-même pour avoir pendant un temps

vécu au milieu de la plus riche nature et dans la fréquentation des plus nobles génies? Tel n'était appelé que par le désir de voir une fois au moins des œuvres sans cesse vantées, ou par le besoin de rafraîchir son esprit et de remettre son imagination au milieu des brillants tableaux de la vie et des paysages italiens, qui s'est senti renouvelé, en effet, par une séve puissante, et a produit par la suite des œuvres auxquelles son ambition n'avait point visé jusqu'alors; tel ne cherchait que l'art savant, le grand style, les sites majestueux, Raphaël, Michel-Ange, les marbres antiques, qui, tout d'abord épris de grâces familières qu'il n'avait pas soupçonnées, ne s'est plus soustrait à leur charme. Les meilleurs et les plus heureux se sont instruits à ces deux écoles et ont tour à tour vivement senti ces beautés diverses, et cette double influence est visible dans leurs ouvrages, comme dans la charmante peinture de M. Alfred de Curzon que nous reproduisons.

LES NOUVEAUX MÉTAUX.

Quatrième article. — Voy. p. 102, 133, 170.

L'ALUMINIUM ET LE BRONZE D'ALUMINIUM.

Du moment où l'on a reconnu que toutes les substances terreuses étaient des oxydes de métaux, il est devenu intéressant d'isoler ces métaux et de constater leurs propriétés, surtout pour ceux qui se présentent naturellement en grande abondance. A cet égard, l'alumine (oxyde d'aluminium) se trouvait au premier rang, car il est difficile de rencontrer une terre qui ne contienne de l'alumine. Après la silice, qui l'accompagne presque toujours, l'alumine est le corps le plus répandu à la surface du globe, et le radical de la silice ayant été reconnu pour un métalloïde plutôt que pour un métal, les composés calcaires seuls pourraient être comparés à l'alumine, à cause de leur prédominance dans les dépôts les plus récents.

Contrairement à la grande majorité des oxydes métalliques, l'alumine ne donne son métal ni sous l'action de l'hydrogène, ni sous celle du carbone. Les minerais de fer, qui sont rarement exempts d'alumine, produisent au haut fourneau une fonte contenant du carbone et du silicium, et il est sans exemple qu'on y ait trouvé de l'aluminium; donc l'alumine n'y est pas décomposée. Il faut que l'aluminium soit combiné au chlore pour qu'on puisse le déplacer de sa combinaison par le potassium ou le sodium; c'est déjà une opération qui diffère beaucoup des opérations métallurgiques ordinaires, et qui appartient à la chimie scientifique. Il y a trente ans, en effet, M. Wöhler, célèbre chimiste allemand, effectua cette réaction avec succès; mais il avait complètement méconnu les propriétés du métal, n'avait pas réussi à le fondre en culot et l'avait déclaré infusible: il n'était, en réalité, arrivé qu'à une matière pulvérulente éminemment oxydable et qu'il était impossible d'agglutiner à cause de l'interposition accidentelle de son oxyde, qui est infusible.

En 1854, M. Henri Deville s'est proposé d'étudier de nouveau cette question. A son grand étonnement, il a obtenu dès son premier essai des globules métalliques très-malléables et fusibles au rouge naissant. En voulant les réunir en culot, à l'aide d'un flux vitreux, il ne put y réussir, par la raison que le métal s'y maintenait suspendu sans aucune tendance à gagner le fond du creuset, sa densité étant égale à celle du flux lui-même; de là cette autre observation remarquable, que la densité de l'aluminium est 2,5, précisément égale à la densité moyenne du verre. M. Deville n'obtint son premier culot qu'en alliant l'aluminium au plomb et en lui faisant subir une coupellation, ce qui

déjà lui-montra que ce métal n'était pas aussi combustible qu'on l'avait pensé d'abord.

M. Deville s'empresse, on le comprend, de soumettre le nouveau métal à l'action des acides. C'est alors qu'il constata son inaltérabilité dans l'acide nitrique concentré bouillant, qui dissout tous les métaux d'un emploi courant, à l'exception de l'or et du platine. Cette inaltérabilité constitue encore pour l'aluminium un caractère distinctif, dont il ne faut rien conclure cependant quant à l'action des autres acides.

En résumé, le savant chimiste reconnut que l'aluminium est un métal d'un blanc bleuâtre intermédiaire entre la couleur de l'étain et celle du zinc, fusible au rouge naissant, un peu moins dur que le zinc, mais très-malléable et très-ductile à toute température, et se forgeant bien à la température du plomb fondant. Il se dissout avec une rapidité sans pareille dans l'acide chlorhydrique, et décompose l'eau et l'oxyde dans les alcalis caustiques. Sa densité est quatre fois moindre que celle de l'argent. Il est d'une sonorité merveilleuse.

L'aluminium se fabrique au moyen de la décomposition du chlorure double d'aluminium et de sodium par le sodium. A cet effet, on forme un bain du chlorure double sur la sole d'un four à réverbère chauffé au rouge vif, et l'on introduit le sodium en morceaux par une ouverture pratiquée au milieu de la voûte du four. Il s'établit aussitôt une réaction énergique accompagnée d'explosions multipliées, et il en résulte de l'aluminium qui s'agglomère et finit par gagner le fond du flux transformé presque totalement en chlorure de sodium. L'opération terminée, on fait écouler le tout dans un cylindre en fonte où le flux se fige, et en le brisant on trouve au fond un disque d'aluminium de 4 ou 5 kilogrammes.

Le chlorure double se prépare en soumettant à un courant de chlore un mélange d'alumine pure, de charbon et de sel marin, façonné en boules grosses comme le poing, et maintenu à la température du rouge vif dans des cylindres en terre disposés dans un four.

La malléabilité de l'aluminium est comparable à celle de l'or, de l'argent et du platine, puisqu'on a réussi à le battre en feuilles comme ces métaux nobles, et l'on commence à l'employer en place d'argent pour les lettres des enseignes; il conserve son éclat bien plus longtemps que l'argent, n'étant nullement noirci, comme celui-ci, par les émanations sulfureuses. On peut le tirer en fils si fins qu'on a imaginé d'en faire de la passementerie, usage qui se concilie assez bien avec sa légèreté.

L'aluminium pur présente toujours une texture moutonneuse qui l'empêche de prendre un beau poli; en l'alliant avec 1 ou 2 pour 100 de cuivre, il devient plus compacte, et en le coulant dans cet état il produit des objets d'art d'un blanc perlé qui prennent un mat superbe par l'action de l'acide nitrique ou de l'acide phosphorique, et présentent des tons très-harmonieux à la retouche du sculpteur. Il y a là une ressource précieuse pour l'ornementation. Cependant l'aluminium doit être plutôt considéré comme un métal destiné aux alliages, du moins quand sa légèreté n'est pas le motif principal de son emploi.

En fait d'alliages avec les métaux précieux, on a obtenu des résultats inattendus et nullement avantageux. Avec l'argent, l'aluminium produit un composé dépourvu d'éclat et de sonorité, qui se ternit très-vite; l'or semble refuser de s'allier avec lui et revient toujours à la surface, si minime que soit sa proportion, particularité dont on pourra profiter pour donner aux fontes d'aluminium une couleur chaude; avec le platine, il donne un alliage cassant. Heureusement il produit avec le cuivre les résultats les plus beaux et de plus très-variés suivant les proportions. 10 par-

ties d'aluminium et 90 parties de cuivre forment un alliage couleur d'or et plus résistant que le cuivre. Avec 15 parties d'aluminium et 85 parties de cuivre, l'alliage est moins jaune, mais sa cohésion est excessive. Au delà de 15 pour 100 d'aluminium, l'alliage devient blanc peu à peu et cesse d'être malléable. A 25 pour 100 d'aluminium, l'alliage, tout à fait blanc, est dur comme de l'acier trempé et se brise comme verre. Les deux premiers alliages ont la couleur et les propriétés du bronze à base d'étain, mais avec des qualités bien supérieures sous plusieurs rapports; c'est ce qui leur a fait donner avec raison le nom de bronze d'aluminium. Cet alliage constitue une conquête précieuse pour l'industrie, comme on va en juger par les détails suivants.

Le bronze d'aluminium, en raison de ses qualités déjà constatées, peut être considéré comme l'alliage le plus remarquable qu'il existe. Il ne demande qu'à être connu, employé et apprécié. Sa préparation présente déjà un phénomène inusité. En effet, sa combinaison avec le cuivre constitue une véritable combinaison chimique par l'intensité extraordinaire de la chaleur qui se développe et par l'homogénéité de l'alliage qui en résulte. Ce que les physiiciens nomment le calorique spécifique, c'est-à-dire la quantité totale de chaleur contenue dans la substance pour un degré donné de température, correspond pour l'aluminium à un chiffre élevé, et, à cause de cela, il est de tous les métaux le plus long à s'échauffer et à se refroidir; cependant, quand après avoir retiré du feu un creuset plein de cuivre rouge en fusion on y plonge le lingot d'aluminium destiné à former l'alliage, au lieu de figer le cuivre, comme le ferait tout autre métal, en se fondant, la température s'élève jusqu'au blanc-éclatant et le creuset lui-même arrive quelquefois à l'état pâteux: c'est l'effet de la chaleur dégagée par la combinaison des deux métaux; aussi suffit-il de brasser vivement le mélange, qui en ce moment possède une fluidité extrême, pour qu'il atteigne un état d'homogénéité parfaite qu'il ne perd plus désormais.

A cause de la fixité des deux métaux qui le composent, l'alliage peut être versé très-chaud dans les moules, et par conséquent très-fluide, ce qui lui permet de rendre les finesses de la forme avec la plus grande fidélité. Il est exempt du défaut de liquation (séparation spontanée des métaux alliés) qui est particulier aux autres bronzes. Le bronze d'aluminium se forge et se lamine parfaitement, ce qui n'a pas lieu avec le bronze à base d'étain. Quand, après avoir allongé un lingot au rouge naissant, on le rompt à l'étau, après l'avoir entaillé, il présente tout à fait le grain d'un acier nerveux, sauf la couleur qui est d'un jaune nankin doré. Il ne le cède à aucun métal pour la ténacité. Celle du bronze des canons n'atteint que les $\frac{5}{8}$ de celle du fer doux, tandis que celle du bronze d'aluminium a été trouvée sensiblement égale à celle du meilleur acier non trempé. Enfin il présente une belle couleur dorée, et sa compacité permet de lui donner un poli incomparable.

Par sa ténacité réunie à son moelleux et à son éclat, le bronze d'aluminium marque sa place dans la grande industrie comme dans l'orfèvrerie, dans la bijouterie et l'horlogerie. Il est au premier rang pour les coussinets et les glissières. Un pignon coulé en bronze d'aluminium est plus résistant que son pareil en acier forgé, car il prend du nerf sous l'effort de la fatigue; c'est la seule matière qui permette de fabriquer des couverts coulés plus minces que les couverts forgés: les fourchettes, par exemple, sont aussi rigides que celles d'acier forgé, et la répugnance qu'on pourrait avoir à se servir de couverts de cette sorte se dissipera bien vite. En s'en servant, on croit avoir en main un objet en vermeil; d'ailleurs ils n'ont aucune odeur de cuivre, et, en réalité, cet alliage ne

dégage pas plus de cuivre, en toute circonstance, que l'argenterie.

Les flambeaux coulés en bronze d'aluminium ont une apparence magnifique, un éclat étincelant; quand on les a polis avec la poudre de rubis, ils ont tout à fait le lustre de l'or, et si au premier moment leur couleur est plus pâle, au bout de quelques jours ils prennent une patine d'un jaune pur qui rend l'illusion complète. Par conséquent, pour les églises, pour les salons, et partout où le laiton est employé maintenant, l'éclat de ce bronze apportera un air de richesse qu'on ne saurait se figurer qu'après l'avoir vu.

Sa valeur intrinsèque sera peut-être un obstacle à son emploi pour les grosses pièces. A l'état brut, il vaut encore de 12 à 15 francs le kilogramme; mais pour les chaînes, les boîtes de montres et les menues pièces d'horlogerie, il va devenir un métal précieux. Tout cela a été compris en Angleterre, où il se fait déjà un emploi d'environ mille kilogrammes de bronze d'aluminium par jour.

L'histoire de l'aluminium est un nouvel exemple d'une découverte purement scientifique arrivant peu à peu à produire son effet dans l'industrie générale, et la plus grande part du mérite appartient ici encore aux savants français.

LA FEMME DU PÊCHEUR.

« J'ai vu, à Guissey, dans le Finistère, une femme de pêcheur, entourée de ses petits enfants, folle de désespoir devant une épave qui venait battre le rocher où elle priait... C'est ce que j'ai essayé de peindre. »

Ces lignes sont extraites d'une lettre où l'artiste, M. Yan' Dargent, exprime avec une touchante vivacité les sentiments de sympathie et, pour ainsi dire, de respect qu'il a maintes fois éprouvés, sur nos rivages de l'ouest, au tableau de la vie rude, laborieuse, agitée, dramatique, des familles de pêcheurs. Le sort des femmes surtout l'a vivement ému: leur part d'épreuves est de beaucoup la plus lourde. On a dit que « l'émotion du danger soulève le poids de la douleur. » Cela n'est vrai que du danger que l'on affronte soi-même. Lorsque vient la tempête, le marin qui lutte contre ses fureurs, avec l'énergie de toute sa volonté et l'effort héroïque de toutes ses facultés, ne sent, au milieu des plus grands dangers, sa pensée s'échapper que par éclairs rapides vers sa pauvre chaumière: l'action le possède, la terrible tragédie le fascine; un serrement de cœur, un sanglot, un cri étouffé, un vain élan des bras, c'est tout ce que, le plus souvent, lui permettent, au moment suprême, le souffle puissant qui renverse sa barque, la masse d'eau qui le précipite, le gouffre qui l'engloutit, la mort qui le saisit au fond. Mais combien plus affreux est l'attente de la pauvre femme qui, aux premières menaces du ciel et de la mer, aux premiers mugissements du vent et de la vague, sort avec ses enfants, accourt au rivage et interroge avec angoisse tous les points de l'horizon: ses yeux cherchent à percer l'espace... rien ne paraît; tous les éléments se conjurent contre son espérance; chaque flot grandit et se dresse comme un ennemi, comme un monstre qui, après l'avoir défiée, retourne et s'éloigne peut-être pour aller dévorer la frêle barque invisible. Que faire? que devenir? Aucune forêt de lances et d'épées, aucun rempart de flammes furieuses, n'aurait le pouvoir de l'arrêter. Mais, la pauvre et faible créature! contre cette mer, contre cette immensité, contre cette convulsion épouvantable de la nature entière, si grands, si surhumains que soient son courage, son amour, elle a l'accablante conviction de son impuissance absolue; ses cris se perdent dans le tumulte affreux; personne ne l'entend; sa course éper-

duc sur les roches les plus élevées ne jette dans ses sens qu'un désordre stérile. A quoi bon toute cette agitation désespérée qui ajoute encore à l'effroi de ses enfants? Le plus sage parti pour elle est encore de se maîtriser, de se recueillir. Elle n'a réellement qu'une seule ressource : la confiance en Dieu, la soumission à sa volonté, la prière.



Salon de 1863; Peinture. — La Femme du pêcheur, par Yan' Dargent. — Dessin de Yan' Dargent.

Qu'elle prie, qu'elle implore Celui seul qui, plus fort que les tempêtes, les soulève et les apaise à son gré! Qu'elle prie avec toutes les forces de son âme! L'émotion de la prière aura seule la vertu de tenir à distance d'elle la folie de la douleur, et si son pressentiment, hélas! ne l'a pas trompée, si cette épave est un témoignage irrécusable de son malheur, elle conservera du moins à ses enfants l'un de leurs soutiens.

UN PAYSAGE EN AUVERGNE.

Ce tableau est inscrit, dans le livret officiel, sous ce simple titre : « Solitude; paysage composé. » Ce n'est pas cependant l'œuvre de la seule imagination du peintre, et l'on en pourrait certainement trouver, sinon exactement le modèle, au moins le motif, le caractère et l'impression poétique, aux environs de Chateldon, en Auvergne. Nous savons, en effet, que M. Bellel habitait, l'été dernier, cette petite ville, située au fond d'une jolie vallée que dominent de toutes parts de hautes montagnes. Les ruines d'un vieux château construit, dit-on, sous le règne de

Louis le Gros, les pans épais d'anciennes murailles où, suivant la tradition, l'on voyait autrefois apparaître les noires silhouettes gigantesques des seigneurs de Chateldon bardés de fer, conservent à la modeste et paisible cité un trait d'ancienne physionomie, un air de légende suffisant pour qu'elle ne discorde pas avec les beautés solennelles qu'elle semble avoir pour principale destination de contempler. Ainsi que quelques autres artistes estimés de notre temps, M. Bellel aime l'Auvergne. Les scènes imposantes de ce sol bouleversé par les révolutions intérieures de notre globe l'intéressent et l'inspirent; son crayon et son pinceau savent en exprimer l'originalité et la grandeur.



Salon de 1863; Peinture. — Un Paysage, par Bellel. — Dessin de Bellel.

Il est d'une école de paysagistes dont M. Aligny a été l'un des maîtres, et où l'on s'étudie à reproduire les aspects sérieux et sévères de la nature, ceux qui élèvent l'esprit et le disposent aux saines et fortes méditations. Ce n'est peut-être pas aujourd'hui la meilleure voie pour parvenir à la popularité. Le nombre des personnes qui cherchent des distractions dans les expositions périodiques de peinture et de sculpture s'est accru plus rapidement que le goût et l'instruction nécessaires pour juger les œuvres d'art ⁽¹⁾. Or la plupart de ces nouveaux spectateurs sont surtout captivés, soit par les paysages de contrées lointaines, d'Afrique ou d'Asie, qui les étonnent et les éblouissent, soit, au contraire, par les toiles qui replacent sous leurs yeux, comme de simples miroirs, les détails gracieux de leurs promenades les plus familières. Ce n'est pas un mal. La plupart des artistes qui doivent à l'heureux choix de sujets de ce genre des succès populaires se distinguent aussi par des qualités d'un ordre élevé au moins

⁽¹⁾ Voy. t. XXV, 1857, p. 348, 363, 395, *le Public et les œuvres d'art*.

dans l'exécution, de manière qu'ils plaisent aux vrais amateurs, et qu'en même temps ils initient le public à un sentiment de l'art supérieur à ce que lui font éprouver les peintures sans conscience ou sans goût, mélodramatiques ou grotesques, qui ne donnent satisfaction qu'aux instincts les plus vulgaires.

RELIGION DE L'ANCIEN MEXIQUE ⁽¹⁾.

SACRIFICES HUMAINS. — CÉRÉMONIES GRANDIOSES OU TOUCHANTES MÊLÉES A CET HORRIBLE USAGE. — LA FÊTE DU FEU NOUVEAU. — LA FÊTE DU DIEU TEZCATLIPOCA.

C'est un fait que jamais il n'y eut tant de sacrifices humains que sous le dernier des Montézuma. Ce prince superstitieux, dominé par les prêtres ou tourmenté par de sinistres pressentiments dont il croyait conjurer la menace à force de sang répandu sur les autels, ne se lassait pas

⁽¹⁾ M. Michel Chevalier nous autorise à reproduire ce passage d'un livre qu'il a publié par les soins de la maison Hachette, et qui a pour

d'augmenter le nombre des victimes. Les compagnons de Cortez eurent la patience ou le courage de compter les crânes disposés en trophées dans les enceintes de quelques-uns des temples; ils en trouvèrent une fois 136 000. L'estimation la plus modérée est qu'à l'arrivée des Espagnols tous les ans 20 000 personnes étaient immolées. Lors de l'inauguration du grand temple du dieu Huitzilopotchli, à Mexico, en 1486, trente-trois ans avant la conquête, 70 000 victimes, ramassées pendant plusieurs années dans toutes les parties de l'empire, furent égorgées une à une. La boucherie dura plusieurs jours sans relâche; la procession de ces malheureux occupait quatre milles de long.

Les victimes étaient les criminels, les rebelles; quand une ville avait manqué à sa fidélité envers le souverain, on la taxait à un certain nombre de personnes, hommes, femmes et enfants. Mais c'était la guerre qui contribuait le plus à alimenter les sacrifices. Dans un entretien avec Cortez, l'empereur, interrogé par le *conquistador* sur le motif qu'il pouvait avoir eu pour ne pas en finir avec les Tlascalteques, qui refusaient de reconnaître sa suzeraineté, répondit qu'en cessant la guerre avec eux on eût été embarrassé pour se procurer des victimes en nombre suffisant pour honorer les dieux.

Provenant de nations dont les croyances étaient semblables, les victimes subissaient leur sort sans se plaindre. Les populations les regardaient comme des messagers députés vers la Divinité, qui les accueillait favorablement pour avoir souffert en son honneur. Elles les priaient de se charger de leurs réclamations près des dieux, de leur rappeler leurs affaires. Chacun leur confiait ses vœux, en leur disant : « Puisque tu vas retrouver mon dieu, fais-lui savoir mes besoins, afin qu'il y satisfasse. » On les parait, on leur faisait des présents avant l'immolation. Dans certains cas, il y avait au temple une fête mêlée de danses auxquelles le captif prenait part, et au moment suprême on lui disait le message le plus important qu'il eût à remplir près des dieux.

Dans les conquêtes des Mexicains, on rencontre, même à côté des réserves faites pour les autels des dieux, de nombreux traits de clémence. Le récit des agrandissements successifs de l'empire aztèque, par Tezozomoc, que M. Ternaux a publié en français, montre que ce n'étaient point des vainqueurs impitoyables. Ils donnaient à leur générosité quelquefois des formes étrangement naïves, comme ont pu le faire souvent les barbares envahisseurs de l'empire romain ou les chefs de bandes du moyen âge. En voici un exemple : il s'agit de la conduite de l'empereur Axayacatl, père de Montézuma, après l'assaut de la ville de Tlatelolco, envers les vieillards, les femmes et les enfants. Les guerriers de Tlatelolco avaient affecté, pendant le siège, beaucoup d'arrogance.

« Axayacatl et les principaux chefs mexicains, dit Tezozomoc, allèrent alors chercher les vieillards, les femmes et les enfants, qui s'étaient cachés au milieu des roseaux, et dont une partie s'étaient enfoncés dans les marécages jusqu'à la ceinture, quelques-uns même jusqu'au menton, et leur dirent : « Femmes, avant de sortir de l'eau, il faut, » pour nous montrer votre respect, que vous imitiez le cri » des dindons et des autres oiseaux du lac. » Les vieilles femmes se mirent alors à crier comme des dindons, et les

jeunes comme les oiseaux que l'on appelle *cuachil* ou *yacatzintli*, de sorte qu'elles firent un tel bruit que l'on eût dit que le marais était réellement rempli d'oiseaux. Axayacatl leur permit ensuite de sortir du lac, et les remit en liberté. »

Voici un autre exemple des ménagements qu'ils observaient envers les vaincus et des chances de salut qu'ils offraient aux plus braves des prisonniers :

« Il existait au milieu de toutes les places de la ville des constructions circulaires, en chaux et en pierres de taille, de la hauteur de huit pieds environ. On y montait par des gradins; au sommet était une plate-forme ronde comme un disque, et au milieu une pierre ronde scellée ayant un trou au centre. Après certaines cérémonies, le chef prisonnier montait sur cette plate-forme; on l'attachait par les pieds à la pierre du milieu, au moyen d'une petite corde; on lui donnait une épée, une rondache, et celui qui l'avait pris venait le combattre; s'il était de nouveau vainqueur, on le regardait comme un homme d'une bravoure à toute épreuve, et il recevait un signe en témoignage de la vaillance qu'il avait montrée. Si le prisonnier remportait la victoire sur son adversaire et sur six autres combattants, de sorte qu'il restât vainqueur de sept en tout, il était délivré, et on lui rendait tout ce qu'il avait perdu pendant la guerre. Il arriva un jour que le souverain d'un État nommé *Huexotzingua* (Huexotzingo) combattant avec celui d'une autre ville nommée Tula, le chef de Tula s'avança tellement au milieu des ennemis que les siens ne purent le rejoindre. Il fit des prouesses admirables; mais les ennemis le chargèrent avec tant de vigueur qu'ils le prirent et le conduisirent chez eux. Ils célébrèrent leur fête accoutumée, le placèrent sur la plate-forme, et sept hommes combattirent contre lui. Tous succombèrent l'un après l'autre, quoique le captif fût attaché suivant l'usage. Les habitants de Huexotzingo, ayant vu ce qui s'était passé, pensèrent que, s'ils le mettaient en liberté, cet homme, étant si brave, n'aurait point de repos jusqu'à ce qu'il les eût tous détruits. Ils prirent donc la résolution de le tuer. Cette action leur attira le mépris de toute la contrée; ils furent regardés comme des gens sans loyauté et des traitres pour avoir violé, dans la personne de ce seigneur, l'usage établi en faveur de tous les chefs. » (1)

À côté de ces sacrifices atroces, on trouve dans la religion même des Mexicains des traits qui annoncent un sentiment profond d'humanité. En regard de leur conception de la vie future, ces immolations, exécutées sur la plus grande échelle au nom de la religion, font un contraste épouvantable. Le bûcher cache au moins la victime dans des flots de fumée. Ici l'offrande était une effusion de sang; le sang était répandu, étalé, on en faisait parade à la face du soleil, sous les regards attentifs d'une foule immense. Conduite par les prêtres processionnellement, à pas lents, au son de la musique et des chants du rituel, la victime gravissait une pyramide qui formait la base du temple et dont on faisait le tour à chacune des trois ou quatre terrasses qui la partageaient en étages. La pierre du sacrifice était tout en haut, en plein air, entre les deux autels où brûlait nuit et jour le feu sacré, devant le sanctuaire, en forme de tour élancée, qui recélait l'image du dieu. Le peuple, assemblé au loin, contemplait dans un profond silence, sans en perdre aucun détail, cette scène terrible. La victime, enfin, après des prières, était étendue sur la pierre fatale. Le sacrifice, quittant la robe noire flottante dont il était ordinairement vêtu pour un manteau rouge, plus approprié à sa suprême fonction, s'approchait armé du couteau d'*itzli*, lui

titre : *Le Mexique ancien et moderne*. L'histoire du Mexique depuis sa conquête par Fernand Cortez et surtout depuis le commencement du siècle, ainsi que l'exposé des ressources qui distinguent cette admirable contrée, occupent la majeure partie du livre. L'auteur cependant a consacré une suite de chapitres à la description de l'antique civilisation du pays. La religion sanguinaire des anciens maîtres du Mexique, les Aztèques, y est exposée avec quelque détail. C'est de là qu'est tiré le passage qu'on va lire.

(1) Collection Ternaux-Compans.

ouvrait la poitrine, en retirait le cœur fumant, barbouillait de sang les images des dieux, versait le sang autour de lui, ou en faisait, avec de la farine de maïs, une horrible pâte. Voilà ce qui s'alliait pourtant avec la passion des fleurs et avec les idées les plus pures ; voilà ce dont on venait repaître ses yeux cinquante fois par an, après s'être, la veille ou le matin, balancé dans une atmosphère embaumée, au milieu d'une végétation riante, sur les eaux du lac, à bord des chinampas !

Diverses circonstances redoublent la stupeur que causent de telles pratiques de la part de ces peuples et forcent à admettre qu'elles devaient procéder, sans préjudice d'autres mobiles, de la doctrine de l'expiation interprétée par l'effroi : la peur est féroce mille fois plus que le courage. À côté de ces cérémonies de sang, le culte des Aztèques en présentait d'autres d'une candide innocence ; on eût dit le doux et tendre Abel honorant le Très-Haut. C'étaient des processions entrecoupées de chants et de danses où les jeunes gens des deux sexes rivalisaient de parure et de beauté, et déployaient une agilité extraordinaire. Des jeunes filles et des enfants, la tête ceinte de guirlandes de fleurs, la joie et la reconnaissance sur le visage, portaient pieusement des offrandes de fruits, prémices de la saison, et d'énormes épis de maïs, qu'on déposait, en brûlant des parfums, devant les images des dieux. Si des victimes étaient immolées alors, c'étaient des oiseaux, particulièrement des caillies. Tel était le caractère du culte des Toltèques, sur la civilisation desquels les Aztèques étaient venus greffer la leur. Quelques cérémonies des Toltèques étaient ainsi demeurées intactes, sans que la main violente de leurs successeurs y mit son empreinte ; elles restaient comme une protestation des meilleurs instincts de la nature humaine contre celles qui étaient sorties de l'imagination des Aztèques.

Ces inventions d'un mysticisme affreux étaient arrangées avec beaucoup de pompe et d'art. Chacun de ces sacrifices sanglants formait un drame qui représentait quelque une des aventures du dieu auquel il était consacré, et d'où ressortait une moralité. Dans le nombre on pourrait signaler des solennités dont, à coup sûr, le spectacle révolterait les hommes de notre siècle, à cause de la tragédie qui les terminait, mais dont il est impossible de lire la description sans en admirer la majesté, le sens profond et, je ne puis trouver d'autre expression, l'élégance. Telle était celle du *Feu nouveau* ; telle, mieux encore, la fête du dieu Tezcatlipoca, générateur de l'univers, âme du monde.

D'après la cosmogonie des Aztèques, le monde avait éprouvé quatre catastrophes où tout avait péri. Ils en attendaient une cinquième au terme d'un de leurs cycles de cinquante-deux ans, où tout devait de même disparaître, jusqu'au soleil qui devait être effacé des cieux. À l'achèvement du cycle qui, de même que la fin de l'année, concordait à peu près avec le solstice d'hiver, ils célébraient une fête commémorative de la fin et du renouvellement qu'avait quatre fois subi le monde, et destinée à conjurer le cinquième cataclysme dont le genre humain, la terre et les astres eux-mêmes, sans excepter celui qui sert de foyer à l'univers, étaient menacés par un cruel arrêt des dieux. À cette fin, les cinq jours par lesquels se fermait l'année étaient consacrés à des manifestations de désespoir. On détruisait les petites images des dieux qui ornaient les maisons et les protégeaient, comme les dieux lares des anciens. On laissait mourir les feux sacrés qui brillaient sur la pyramide de chaque *teocalli* (temple) ; on cessait d'allumer le foyer domestique ; on brisait ses meubles, on déchirait ses vêtements. Tout prenait l'aspect de la désolation pour la venue des mauvais génies qui projetaient de descendre sur la terre.

Le soir du cinquième jour, les prêtres, emportant les ornements de leurs dieux, s'en allaient en procession jusqu'à une montagne éloignée de deux lieues, menant avec eux la plus noble victime qu'ils pussent trouver parmi les captifs. Sur le sommet, on attendait en silence le moment où la constellation des Pléiades, qui jouait un rôle dans la cosmogonie des Aztèques, s'approchait du zénith ; c'est à cet instant qu'on sacrifiait la victime. On enflammait, par frottement, des bois placés sur sa poitrine béante : c'était le *feu nouveau*, dont aussitôt on communiquait la flamme à un bûcher funèbre sur lequel la victime était consumée. Dès que le bûcher embrasé flamboyait au loin, des cris d'allégresse s'élevaient vers le ciel, des collines du voisinage, des sommets des temples, des terrasses des maisons, où toute la nation réunie, debout, les regards tournés dans la direction de la montagne, attendait avec anxiété l'apparition de ce signal de salut. Du bûcher sacré, des courriers portaient à toute vitesse, tenant des torches ardentes pour distribuer le feu nouveau qui, sur leurs pas, aussitôt éclatait de toutes parts sur les autels et dans les maisons. Peu d'heures après, le soleil se levant sur l'horizon annonçait aux hommes que les dieux les prenaient en pitié, et que, pour la durée d'un cycle encore, le genre humain était à l'abri de la destruction ; mais, pour se racheter pendant le cycle d'après, il fallait que les peuples, durant les cinquante-deux ans qui leur étaient accordés, demeurassent fidèles à la loi venue des dieux. Les jours intercalaires qui suivaient, au nombre de douze ou treize, étaient consacrés à des fêtes. On réparait les maisons, on remontait les ménages en ustensiles, on se faisait de nouveaux vêtements, et on rendait grâce au ciel.

La fête du dieu Tezcatlipoca était d'un différent caractère. La mythologie aztèque le figurait sous les traits d'un homme à l'éternelle jeunesse, d'une beauté accomplie. Une année d'avance, on choisissait parmi les captifs celui qui était le plus beau, en prenant garde qu'il n'eût aucune tache sur le corps. De ce jour, le dieu était personnifié en lui, et des prêtres attachés à sa personne s'appliquaient à le façonner, afin qu'il eût une tenue pleine de dignité et de grâce. On l'habillait avec élégance et splendeur. Il vivait au milieu des fleurs, et les parfums les plus exquis brûlaient à son approche. Lorsqu'il sortait, il avait à son service des pages ornés avec une royale magnificence. Il allait et errait en toute liberté, s'arrêtant dans les rues ou sur les places publiques pour jouer, d'un instrument qu'il portait, quelque mélodie qui lui plaisait, et alors la foule se prosternait devant lui comme devant le Grand Esprit de qui tous les êtres tiennent le souffle vital.

Cependant le jour du sacrifice arrivait ; l'appareil des délices s'évanouissait subitement autour de lui. Une des barques d'apparat de l'empereur le conduisait sur la rive du lac, à une lieue de la ville, au pied de la pyramide consacrée au dieu dont il avait été l'image. La population de la capitale et des environs était rangée tout alentour. Il gravissait lentement en tournant, selon l'usage, les étages du *teocalli*, et faisait des stations à chacune desquelles il se dépouillait de quelqu'un de ses brillants insignes, jetait quelques-unes des fleurs dont sa personne était ornée, ou brisait l'un des instruments sur lesquels il avait fait entendre ses accords. Au sommet de la pyramide, il était reçu par six prêtres, tous, un seul excepté, vêtus de noir, avec leurs longs cheveux épars. Le sacrifice se consommait, et le cœur de la victime, présenté d'abord au soleil, était mis aux pieds de la statue du dieu. Puis les prêtres, s'adressant à la foule, tiraient de ce mythe ensanglanté de solennels enseignements, disant que c'était l'emblème de la destinée de l'homme, auquel tout semble sourire au début de la vie, et qui souvent termine sa carrière dans le deuil

ou par un désastre; et répétant à leur auditoire cet adage consacré en tout lieu par la sagesse des nations, et cependant toujours prompt à s'effacer de la mémoire des hommes, que la prospérité la plus éclatante touche souvent à la plus sombre adversité.

LES BOITIERS.

Après une longue promenade dans la forêt de Bersay, la plus belle du département de la Sarthe, et peut-être même de la France, j'arrivai au milieu d'une *vente*; on donne ce nom à la coupe en exploitation.

Les chênes centenaires, aux troncs droits comme les mâts d'un navire, sont là gisants, couchés sur le gazon; leur écorce lisse montre quelle sève vigoureuse s'élevait de la racine au sommet; c'est presque avec un serrement de cœur que l'on voit tomber ces géants si pleins de vie; les fleurs qui couvrent le sol se courbent comme éblouies du jour qui vient les visiter pour la première fois. Au calme habituel de cette retraite a succédé l'activité du travail. Des chants joyeux retentissent; le grincement de la scie, les coups de la hache, sont renvoyés par l'écho et semblent se multiplier en rebondissant de vallée en vallée.

Dans une *vente*, le bois se débite sous toutes les formes.

Ici, le charpentier l'équarrit; là, le fendeur est entouré d'énormes billes qu'il divise en merrain pour fabriquer les tonneaux, en lattes, en bardeaux, en feuilles minces et flexibles pour servir à faire des seaux; plus loin se trouve l'atelier des *boitiers*. Leurs cabanes, adossées à quelques gros chênes, sont construites avec des branchages de rebut, et couvertes de mousse et de coquilles. Rien de plus nécessaire que ce genre d'ouvriers, qui, avec un très-petit nombre d'outils d'une simplicité toute primitive, façonnent les objets de ménage les plus indispensables à la campagne. Le bois de fouteau est le seul qu'ils emploient.

Les *boitiers* fabriquent le plat pour façonner le beurre, la pelle pour remuer le blé, la boîte pour conserver le sel, la sébile qui contient la maigre pitance du journalier, le fuseau, l'attelle et la sellette du harnais de charrette, le soufflet, le godet. Pour donner une idée du travail des *boitiers*, il suffit de prendre comme exemple la fabrication du godet, ce simple ustensile que l'on trouve dans toutes les cuisines.

Un godet, qui se vendra quarante centimes, passe successivement dans les mains de cinq ouvriers: d'abord le fendeur, à l'aide de la *babou* (fig. 6), frappe sur le *départoir* (fig. 5), divise les grumes en plusieurs quartiers; le bûcheur, avec la *hache* (fig. 2), donne la première façon; le tourneur s'empare du morceau de bois et, le montant sur

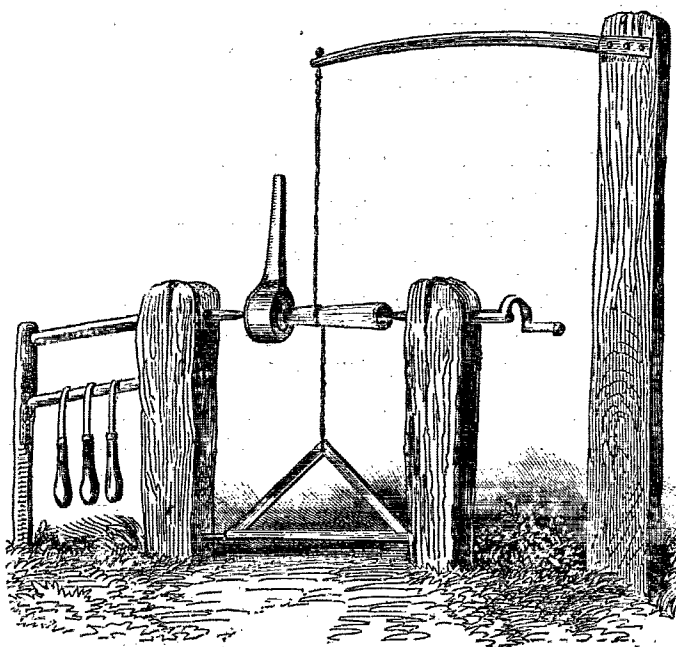


FIG. 1.



FIG. 2.

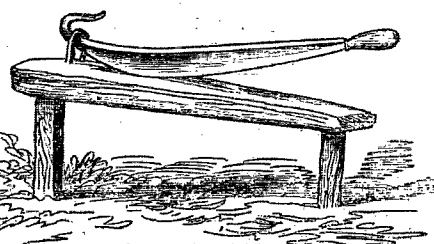


FIG. 3.



FIG. 4.

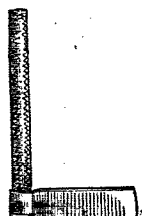


FIG. 5.



FIG. 6.



FIG. 7.

le tour (fig. 1), le creuse à l'aide du *crochet* (fig. 7); un coup de maillet détache le milieu où le mandrin était fixé; le pareur, avec le *paroir* (fig. 3), donne le fini nécessaire en faisant disparaître les coups de hache; et enfin, le perceur, avec le *vilebrequin* (fig. 4), dont tout est en bois à l'exception de la mèche, perce un conduit qui amène en dehors l'eau contenue dans le corps du godet.

On peut comprendre, par ce peu de détails, combien cette industrie des *boitiers*, si modeste à première vue, a cependant d'importance dans le pays, en raison du nombre de pauvres familles auxquelles elle donne du pain. L'ouvrier *boitier* peut gagner de 1 fr. 50 c. à 2 francs par jour; de plus, les copeaux lui appartiennent, et il chauffe ainsi sans frais son petit ménage.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 45.

LE CHATEAU DE TUTBURY,
DANS LE COMTÉ DE STAFFORD
(ANGLETERRE).



Ruïnes du château de Tutbury. — La porte de Jean de Gand ⁽¹⁾. — Dessin d'Edwin Toovey.

En février 1569, Marie Stuart fut transportée de Bolton au château de Tutbury, dans le comté de Stafford. Le 10 de ce mois, la malheureuse reine d'Écosse terminait une de ses lettres à Élisabeth par ces mots : « Il vous playra

excuser si j'escriptz si mal, car le logis, non habitable et froid, me cause rhume et dolleur de teste. Votre affec-

(¹) Jean de Gand, duc de Lancastre, troisième fils d'Édouard III.

tionnée bonne sœur et cousine, Marie, R. » Elisabeth ordonna ensuite de transférer la captive à Wingfield, dans le comté de Derby; mais elle ne l'y laissa que cinq mois, et la fit ramener, le 21 septembre, à Tutbury. Le 14 novembre, on en retira précipitamment Marie et on la conduisit à Coventry, de peur qu'elle ne fût enlevée par les comtes de Northumberland et de Westmoreland. Le 2 janvier 1570, elle fut de nouveau enfermée à Tutbury, où elle séjourna jusqu'à la fin de mai. À cette prison succédèrent les châteaux de Chatsworth, Sheffield, Wingfield. Le 12 ou le 13 janvier 1585, Marie Stuart écrivait encore à Elisabeth : « Madame ma bonne sœur, pour vous complaire, comme je désire, en toutes choses, je pars présentement pour m'acheminer à Tutbury... Preste à entrer en mon cosche, je vous bayse les mayns. » L'ambassadeur de France Castelnau obtint, en septembre, que la reine d'Écosse fût retirée de ce château, délabré et insalubre, dont le séjour lui était insupportable; elle fut transférée à Chartley, château du comte d'Essex, et de là, l'année suivante, au château de Fotheringay, dans le comté de Northampton, où elle fut décapitée le 8 février 1587.

Ce vieux château de Tutbury, froid, humide, sombre, mal clos, construit, dit-on, dans les premiers temps de la période saxonne, était habité par Hughe d'Albrinius lors de la conquête normande. Donné par Guillaume à Henri de Ferrers, qui le fit reconstruire sur un plan plus vaste, Tutbury resta en la possession de cette famille jusqu'à la rébellion de Robert de Ferrers, comte de Derby, et des autres barons, sous Henri III. Il fut pris alors par le prince Édouard et donné au duc de Lancastre.

Depuis longtemps le château est en ruine. La petite ville qu'il protégeait jadis, située au bord de la Dove, ne compte pas plus de dix-huit cents habitants dont l'industrie consiste principalement en verreries et en manufactures de coton.

La vie religieuse doit être à la vie ordinaire ce que l'harmonie est à la mélodie, qu'elle relève et qu'elle soutient.

SCHLEIERMACHER.

CE QU'ÉTAIENT LES IMPÔTS

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

LA TAILLE. — LA CAPITATION. — LE VINGTIÈME. — LES AIDES. — LES DOUANES. — LA GABELLE. — LES DROITS FÉODaux. — LA CORVÉE. — LA DÎME. — LA MILICE.

En première ligne vient la *taille*, l'impôt foncier, qui porte sur la terre roturière, et dont sont exemptes de droit les terres nobles et ecclésiastiques. Non-seulement la taille est lourde, mais elle varie chaque année et laisse le contribuable dans l'incertitude de ce qu'il devra payer l'année suivante. Elle est de plus très-mal répartie : l'absence de cadastres bien faits ne permet pas qu'elle soit proportionnée à l'étendue et à la valeur des terres. Autre abus : elle s'étend aux bestiaux, aux attelages, aux instruments de travail; il y a donc intérêt à consacrer à la culture le moindre capital possible. C'était encourager à cultiver misérablement ou à feindre la misère; triste nécessité!

La manière dont la taille se percevait était vraiment barbare. La contribution de chaque paroisse une fois déterminée, l'intendant désignait parmi les plus aisés un *collecteur* pour en répartir la charge entre tous les habitants et la recueillir. Mais comment le malheureux aurait-il pu évaluer exactement le bien de chacun et régler les parts avec justice? Comment ne se serait-il pas montré facile avec ses parents, ses amis, ses voisins, sévère pour les

autres, inique par sentiment de haine ou de vengeance? Il ne peut s'acquitter de cet odieux emploi qu'avec une escorte d'huissiers et de garnisaires. Ajoutez qu'il est responsable du recouvrement de l'impôt sur tous ses biens, et même par corps. Il aura beau se montrer impitoyable, il n'y a pas moyen souvent d'échapper à la ruine; il sera à la fois tyran et victime. Et quels détestables effets avait ce mode de perception pour la morale publique! « Chaque contribuable avait un intérêt permanent à épier ses voisins et à dénoncer au collecteur le progrès de leur richesse; on les dressait à l'envi à la délation et à la haine. »

À la taille s'ajoutaient la *capitation* et le *vingtième*. La capitation était un impôt personnel qui embrassait toutes les classes, la noblesse et le clergé aussi bien que la bourgeoisie et le peuple. Mais dans ce temps de privilèges, les puissants savaient s'y soustraire de mille façons. Elle pesait d'autant plus sur les petits.

Le vingtième était un impôt sur les revenus de toute espèce, fonciers, mobiliers, industriels. Il s'aggrava, comme tous les autres impôts, sous Louis XV. On payait un vingtième en 1748; on en paya un second en 1756, un troisième de 1760 à 1763. Les privilégiés, comme toujours, trouvaient des accommodements avec le fisc.

Voilà pour les impôts directs. Au moins les impôts indirects sont-ils établis de manière à ménager le paysan? Nullement; ils sont multipliés et excessifs. Le gouvernement s'obstine à ne pas comprendre que les populations consomment d'autant plus que les objets de consommation arrivent plus à leur portée par l'abaissement des droits; que mieux nourries, mieux vêtues, plus heureuses en un mot, elles produisent davantage, et que le trésor profite doublement du progrès de la consommation et du progrès de la production. Loin de là, d'une part les *aides*, qui représentent nos impôts indirects, compliqués à l'infini, de l'autre les douanes intérieures, qui séparent encore beaucoup de provinces françaises comme autant de pays ennemis, augmentaient dans une proportion considérable la valeur première des produits du sol et de l'industrie. Ces taxes, ces droits de douane étaient comme autant de barrières opposées à la circulation active des objets les plus nécessaires à la vie; ils empêchaient que d'un bout du royaume à l'autre il ne s'établît un prix moyen, accessible au consommateur, profitable au producteur. Prenons pour exemple les boissons, le plus important des produits que frappaient les aides; voici ce que nous voyons. Les vins, qui se donnaient dans l'Anjou et l'Orléanais à un sou la mesure et même moins, c'est-à-dire avec perte pour le vigneron, se vendaient vingt et vingt-quatre sous dans la Picardie et la Normandie, et encore n'y avait-il pas trop à gagner pour le marchand; on n'aurait pu mieux s'y prendre si l'on s'était proposé d'organiser la misère.

Et l'impôt sur le sel, l'odieuse *gabelle*! Rien de plus tyrannique ne peut se concevoir. Voilà un produit de première nécessité qui peut être livré à très-bas prix en France avec le développement de nos côtes et de nos marais salants; mais cette *manne dont Dieu a gratifié le genre humain*, comme disait Vauban, il faut que le consommateur, par les exigences du fisc, la paye jusqu'à vingt-cinq sous la livre; il y a plus : on est forcé d'en acheter une quantité déterminée et de renouveler tous les trois mois sa provision, qu'elle soit épuisée ou non. Il fallait une pénalité rigoureuse jusqu'à la cruauté pour maintenir un impôt aussi inique.

Ce n'était pas tout que d'être quitte envers le roi; venaient les obligations envers les seigneurs. Nous ne parlons pas des rentes foncières, des redevances en argent ou en nature, et dont il n'était pas permis de se racheter, qui par toute la France grevaient les terres roturières, mais des

droits féodaux, utiles ou honorifiques, qui n'avaient plus maintenant de raison d'être. Autrefois, en effet, le seigneur était un souverain sur ses terres, il conduisait ses vassaux à la guerre, il leur rendait la justice, il les gouvernait; s'il était souvent un maître dur, il vivait au milieu d'eux, il avait avec eux mille intérêts communs. Mais, au dix-huitième siècle, le seigneur n'a plus de pouvoir politique; il vit à l'armée, à la cour, à Paris; il dépense sa fortune partout ailleurs que sur ses terres. Il ne peut avoir de sollicitude pour le paysan qu'il ne connaît pas; il n'a de rapports avec lui que par l'entremise de son intendant et exige à la rigueur ses revenus. Et l'intendant a l'occasion belle pour abuser et usurper. Les tribunaux, composés de privilégiés plus soucieux de leurs privilèges que de la justice, donnent bien rarement raison au paysan. Les seigneurs, du reste, ce ne sont même plus, pour la plupart, les représentants des vieilles familles, mais des bourgeois enrichis, des gens de finance qui ont acheté leur noblesse, et qui, n'entendant pas qu'elle leur coûte trop cher, demandent à leurs nouveaux droits seigneuriaux le plus gros intérêt possible de leur argent.

Quelques condamnés qu'ils soient par la justice, ils persistent donc, ces droits féodaux. Les corvées seigneuriales n'ont pas encore disparu, non plus que les droits de péage sur les chemins; partout des taxes se prélèvent sur les foires et sur les marchés; partout se payent les *lods* et *ventes*, lorsque des terres changent de mains dans les limites de la seigneurie; presque partout il faut moudre son blé au moulin du seigneur, vendanger à son pressoir, ou payer pour se racheter; au seigneur le droit de colombier et de garenne, à lui le droit exclusif de la chasse. Et à quels odieux et barbares abus avait conduit ce droit funeste! libre aux bêtes fauves de ravager les cultures: le paysan ne peut les écarter qu'avec des pierres et le bâton; qu'il tire un coup de fusil ou tende des lacets, il affronte les plus terribles châtiments. L'amende, le carcan, le fouet, la flétrissure, les galères, toutes les peines sont accumulées contre le misérable qui prétend défendre sa récolte et s'expose à gêner les plaisirs féodaux. Il peut, il est vrai, entourer ses champs de murailles; mais le jour où il plaît au seigneur de chasser, il faut en abattre une partie. Il a pour consolation de suivre la chasse, de voir les chiens, les chevaux, les piqueurs lâchés à travers ses vignes ou ses moissons. S'il s'agit du parcours des chasses royales, il n'est même pas permis d'élever des murs, ni d'arracher les chardons et les mauvaises herbes, ni de faucher avant la Saint-Jean, par sollicitude pour l'éclosion des couvées, ni d'arracher les chaumes avant le 1^{er} octobre, dans l'intérêt des perdrix et des cailles; les façons que demande la terre en temps opportun, la rentrée des fourrages, tout est sacrifié au gibier du roi.

Quelques mots suffiront pour la *dîme*. Le clergé la prélevait *en plus* de tous les autres droits féodaux dont il jouissait. Il est vrai que cet impôt, prélevé en nature, n'atteignait jamais le dixième du produit; il n'en était guère que le douzième, le treizième et même le vingtième. Nulle part les nouvelles cultures n'y étaient sujettes, comme les pommes de terre, le trèfle, les choux. Dans beaucoup d'endroits les prairies en étaient exemptes, de même que les vers à soie. Les vaches ne payaient rien; les agneaux, du douzième au vingtième; la laine, rien (*). Mais bien que modérée, la dîme était pesante encore pour ceux qu'accablaient déjà tant d'autres impôts.

A cette longue énumération de charges il faut joindre en plus la *corvée royale* et la *milice*. On avait senti, au dix-huitième siècle, le besoin de grandes routes qui missent en

rapport toutes les principales villes. Elles devaient servir au paysan moins qu'à personne, attaché qu'il était par la misère à sa glèbe natale. On ouvrit ces routes, les *chemins du roi*, on les entretint à l'aide de la corvée seule. Ce ne fut pas le moins ruineux des impôts. Ces corvées tombaient souvent mal à propos pour les travaux des champs; elles entraînaient de grands frais, des pertes d'animaux; néanmoins, il n'y avait pas d'indemnité. Puis, comme le moyen paraît commode, on y a recours pour tous les travaux publics. Elle sert à bâtir des casernes, à transporter les forçats dans les bagnes et les mendiants dans les dépôts de charité; elle charroie les effets militaires toutes les fois que les troupes changent de place. On donne bien un salaire pour ces sortes de corvées; mais il est fixé par l'intendant de la province, et toujours très-bas; il n'est pas pour le corvéable une compensation de sa peine, de son temps, de sa dépense. Que le paysan n'ait pas succombé sous le poids, c'est ce qu'il faut le plus admirer.

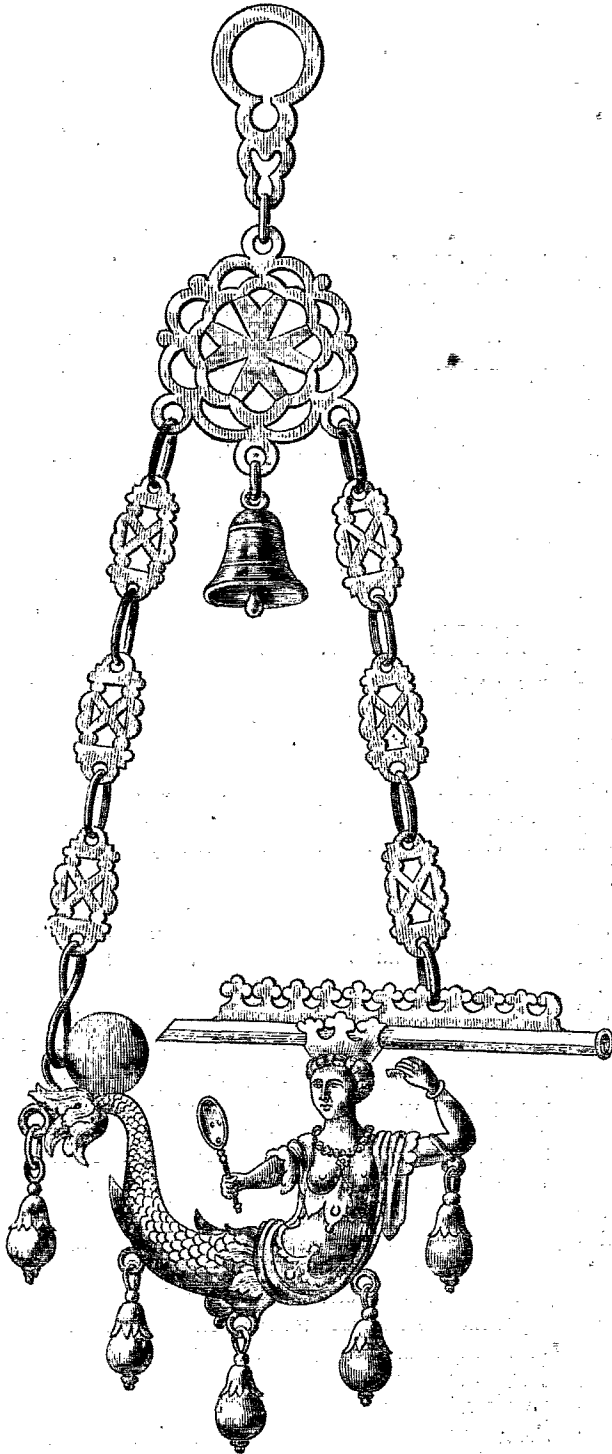
Vient enfin la *milice*. Le service militaire portait presque sur les seuls paysans, et sur les plus pauvres. On peut être requis jusqu'à quarante ans si l'on ne se marie. Il y a bien le tirage au sort comme aujourd'hui; mais a-t-on un gros numéro, c'est peu de chose. La faveur qui s'exerce ouvertement et sans recours possible force le plus souvent d'épuiser la liste. Soyez au service d'un gentilhomme ou d'une abbaye, si vous voulez rester au village. En vain auriez-vous quelque épargne lentement amassée pour ce jour de crise dans la vie du travailleur: il est défendu de se racheter. Il faut donc partir, sans avoir rien à attendre à l'armée, quels que soient votre courage, votre dévouement, vos aptitudes militaires. Au gentilhomme seul il appartient de commander. Aussi comment s'étonner que cet impôt du sang soit détesté dans les campagnes, et que pour y échapper les jeunes paysans fuient dans les forêts, dans les montagnes, dans les marécages, ou se mutilent volontairement, ou résistent à force ouverte à la maréchaussée! Ils vont courir d'eux-mêmes aux armes tout à l'heure, et se montrer les premiers soldats du monde à l'appel de la patrie en danger. Mais la patrie n'était plus la terre de servitude.

A quelques années de là, sous le règne de Louis XVI, un agriculteur anglais, esprit sensé et excellent observateur, Arthur Young, parcourait la France, monté sur sa grande jument borgne, son seul compagnon de voyage, nous dit-il, et s'enquérant par lui-même de tout ce qui intéressait sa profession. Il voyageait pour la *charrue*, avec cette satisfaction de juger que la palme devait être donnée à la charrue anglaise. En Angleterre, il a vu le paysan n'obéissant qu'à ce qu'il croit le juste, supérieur à la contrainte, se glorifiant de surveiller ses droits, apprenant à vénérer son titre d'homme: il s'étonne de le voir chez nous désarmé contre l'injustice, pliant sous le faix, entravé par des règlements iniques. Il s'afflige de l'état des campagnes; presque en tous lieux ce sont des femmes courbées, flétries avant l'âge, aux traits durs, qui portent de lourds fardeaux. Les maisons sont sans vitres aux croisées et ne s'aèrent que par la porte. De toutes parts des terres abandonnées et incultes, et surtout auprès des châteaux des grands seigneurs, « qui ont une malheureuse préférence à s'entourer de bruyères, de landes, de déserts, de fougères, de forêts bien peuplées de cerfs, de sangliers et de loups, au lieu de fermes propres et bien cultivées, de chaumières avenantes et de gais paysans. » Bien peu, parmi les nobles, ont souci de l'agriculture. Ce n'est pas auprès d'eux que notre voyageur pourrait s'instruire; ils le renvoient à leurs régisseurs, chargés de conduire leur hôte chez les fermiers. « Chez un noble de mon pays, observe l'Anglais, on eût, à cause de moi, invité à dîner trois ou quatre fer-

(*) A. Young, *Voyage en France*.

miers qui se seraient assis à table à côté de dames du premier rang. » S'il y a quelque exposition d'instruments aratoires, c'est sous verre, à la Bibliothèque du roi, à Paris, qu'il faut aller voir ces manières de *joujoux*. (*)

UN SIFFLET DU SEIZIÈME SIÈCLE.



Sifflet en argent du seizième siècle. — Dessin de Montalan.

Les peintures du seizième siècle reproduisent souvent des sifflets pareils à celui que nous figurons ici, et qui n'é-

(*) Extrait d'un livre bien fait et très-instructif : *les Grandes époques de la France*, par M. Hubault, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, et M. Marguerin, directeur de l'École Turgot. 1862.

taient pas toujours des sifflets de chasse, mais servaient quelquefois dans la vie ordinaire ; les nobles portaient des instruments de ce genre attachés à une chaîne qui pendait sur la poitrine. Parmi les modèles qu'Aldegrevier exécuta pour les orfèvres se trouvent plusieurs de ces sifflets. Celui dont nous offrons un dessin est un sifflet de chasse de la seconde moitié du seizième siècle, et qui se trouve au Musée germanique de Nuremberg. C'est un objet assez rare en son genre. Il est en argent ; il n'y a de doré que la croix qui surmonte la chaîne. Le sifflet est formé d'un petit tuyau par lequel on souffle dans l'ouverture d'une boule creuse ; ce tuyau et cette boule sont mis en position convenable au moyen de la tête et de la queue d'une sirène placée en dessous et ornée de cinq pendeloques. La sirène porte dans sa main gauche un peigne ; dans sa droite, elle avait un miroir, qui manque à l'instrument actuel ; on l'a restitué dans le dessin, ainsi que deux ou trois des glands ou pendeloques qui avaient été enlevés.

M. le comte César Palavicini, de Munich, possède un sifflet à peu près de même forme en argent, or et pierres précieuses. A la place de la sirène, c'est une branche avec ses feuilles et, de plus, un gros fruit, qui remplit le même office que la boule décrite ci-dessus. Le bois de la branche constitue le corps du sifflet. Dans quelques chemins de fer, les conducteurs de trains emploient des sifflets taillés dans le même genre, parce que le son qui s'en échappe est plus fort et plus retentissant. Le même amateur a dans sa collection un autre sifflet de chasse qui représente un crocodile en or fin, orné de pierres précieuses, au cou une perle d'Orient, sur la tête un rubis, et sur le corps un médaillon renfermant un rubis, trois turquoises et des émaux. On souffle dans la gueule de l'animal, qui a en dessous un trou pour laisser passer l'air.

CATHÉDRALE DE BRUNSWICK (*).

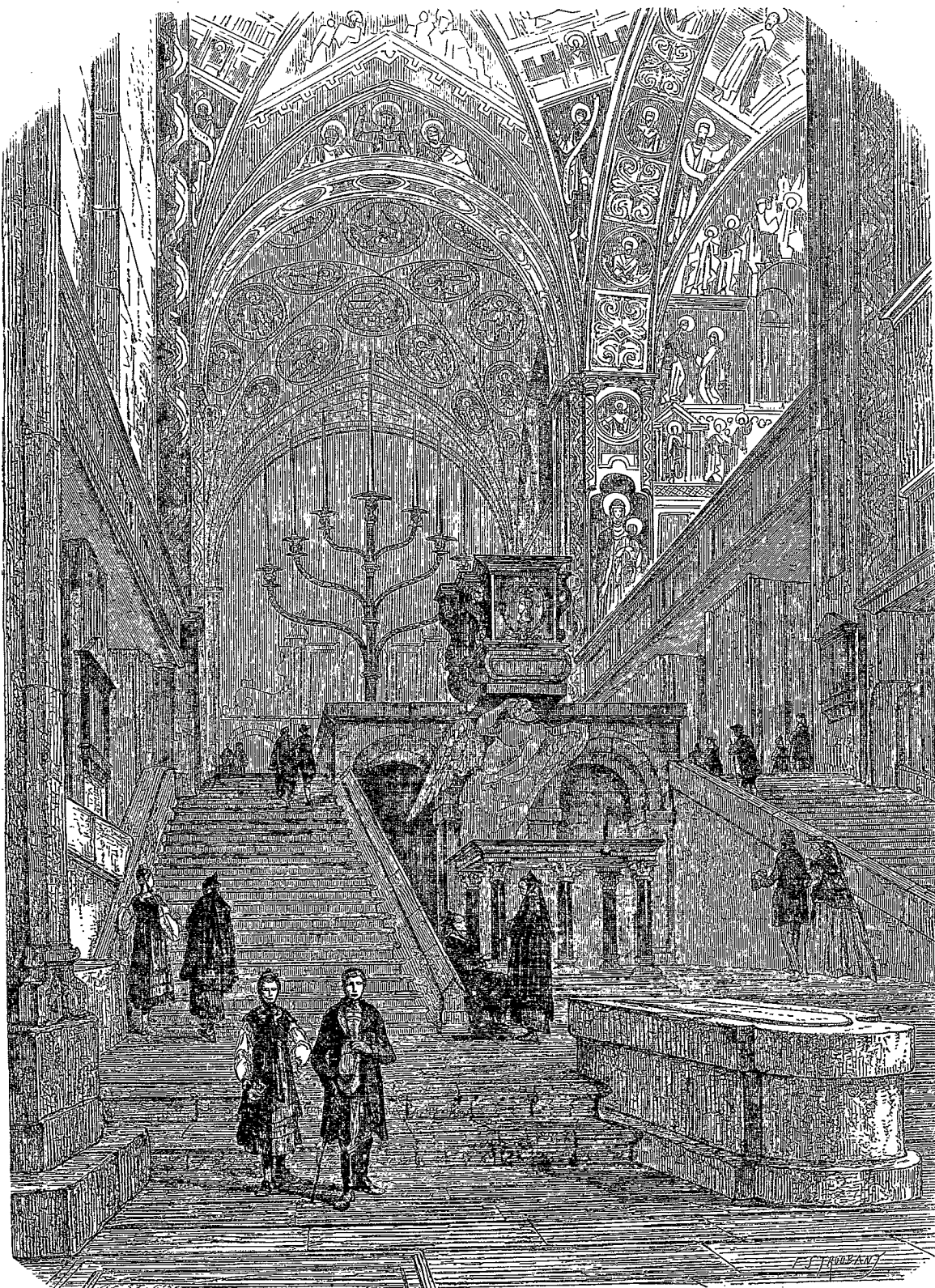
La cathédrale de Brunswick, dédiée à saint Blaise, est extérieurement de peu d'apparence : c'est Henri le Lion, duc de Bavière, fils de Henri le Superbe, qui la fit construire à son retour de Palestine, entre 1172 et 1188 ; elle a été incendiée plusieurs fois. On n'a pas eu, sans doute, assez d'argent ou de zèle pour la restaurer dignement : elle reste mutilée. Ses tours ne sont pas bien hautes ; elles datent du treizième siècle, et ne font pas grand honneur à cette belle époque de l'art. L'intérieur de l'édifice, en partie de style roman, est au contraire d'un effet qui intéresse et qu'on n'oublie pas. On arrive par un escalier à double rampe au chœur, orné de peintures murales des douzième et treizième siècles, découvertes en 1845. Au-dessus des premières marches, cinq colonnes de bronze supportent la table de l'autel, qui est d'un beau style. Au près, une pierre tombale décorée de deux figures en haut relief couvre les restes de Henri le Lion et de sa femme Mathilde. C'est ce prince aventureux, fondateur de la ville de Munich, qui a fait don à l'église du can-

(*) Le duché de Brunswick, État de la Confédération germanique, est situé entre les États de Prusse, de Hanovre, d'Anhalt et de Hesse. La population est d'un peu plus de 251 000 habitants.

délabre colossal à sept branches, enrichi d'émaux, qui est l'ornement le plus original de l'église. On remarque au-dessus du portail septentrional un blason où l'on a consa-

cré allégoriquement le souvenir fabuleux du lion fidèle qui vint chercher le prince Henri après sa mort.

La crypte, construite en 1681, sert de sépulture à la



Le Chœur de la cathédrale de Brunswick. — Dessin de Stroobant.

famille ducale de Brunswick. Neuf de ces ducs sont morts sur les champs de bataille. C'est aussi là que repose Caroline de Brunswick, fille du duc qui a envahi la France

en 1792, et trop fameuse épouse de Georges IV, roi d'Angleterre.

LES LÉPORIDES.

On a donné le nom de Léporides à une race nouvelle d'animaux très-intéressante à plusieurs titres. C'est une race obtenue par artifice et en quelque sorte contre le vœu de la nature. Elle est le résultat d'un croisement opéré entre le lièvre et le lapin ; elle participe à certains égards de ces deux types et se propage d'elle-même comme toutes les espèces d'animaux.

Ce croisement est extrêmement difficile et avait souvent été tenté sans succès. Buffon, qui en sentait toute l'importance, s'y était appliqué à diverses reprises, mais ses expériences n'avaient servi qu'à constater une fois de plus l'antipathie profonde qui sépare les deux espèces. Il avait eu beau faire élever ensemble dès leur jeune âge des lièvres et des lapins, afin de les habituer les uns aux autres, rien n'avait pu triompher de l'opposition des instincts qui, se traduisant en combats continuels, n'avait pas tardé à amener la mort de l'une des deux parties. Il semblerait, en effet, que la nature, voulant éviter la fusion de ces deux espèces si voisines, ait pris d'avance ses dispositions à leur égard en créant entre elles une animosité particulière qui autrement serait inexplicable. Entre d'autres espèces aussi rapprochées l'une de l'autre que celles-ci, et par exemple entre l'âne et le cheval, la même antipathie n'a pas été instituée parce que le même danger n'était pas à craindre, les produits de ces autres unions ne jouissant pas de fécondité et ne pouvant, par conséquent, former le principe d'une race permanente. Mais ici, comme ayant pressenti que les métis devaient être féconds, la nature s'est d'autant plus appliquée à les empêcher de naître, et s'ils sont nés néanmoins, c'est par surprise en quelque sorte et contre son gré : nouvel exemple de cette singulière prévoyance, qui se cache si souvent dans le mystère de ses ordonnances et dont nous ne découvrons presque jamais le secret qu'après coup.

Dans une entreprise où Buffon avait échoué, il n'était guère à espérer que d'autres pussent arriver à réussir ; cependant, comme, dans les expériences sur les animaux, le succès dépend souvent de circonstances fortuites qu'il est impossible de définir et surtout de préciser à volonté, la partie, malgré l'autorité de l'illustre naturaliste, ne pouvait être considérée comme perdue. En effet, à peine quelques années s'étaient-elles écoulées depuis ses travaux sur cette question qu'un abbé, sans se douter d'abord de l'importance de sa conquête, atteignait le but. En 1773, près d'Oneglia, dans la rivière de Gènes, l'abbé Domenico Gagliani, ayant reçu une hase toute jeune, eut l'idée de l'élever avec un petit lapereau du même âge. Les animaux, au lieu de se battre, s'accoutumèrent l'un à l'autre, et après quelques mois la femelle mit bas, et sa fécondité se maintenant, l'abbé se vit bientôt en possession d'un certain nombre de métis. Il en fit tuer un, et ayant reconnu que sa chair avait les qualités de celle du lièvre, et même avec quelque chose de plus délicat, il prit plaisir à garder cette race et à s'en faire honneur auprès de ses amis. Un des naturalistes de ce temps, l'abbé Amoretti, ayant eu connaissance de la chose et l'appréciant à un point de vue plus sérieux que son confrère, se rendit à Oneglia pour y étudier ces animaux, et publia à Milan, en 1780, le résultat de ses observations. Le monde savant les jugea du plus haut intérêt, et elles furent dès lors rangées au nombre des éléments zoologiques les plus précieux.

Malgré tant de raisons qui devaient porter à la conservation de cette race précieuse, elle disparut. L'abbé Gagliani en avait-il gardé le monopole et s'éteignit-elle, faute de soins, à la mort de son propriétaire ? On l'ignore. En résumé, elle n'existait plus que dans les annales de la science, et malgré les efforts tentés pour déterminer entre les deux

espèces un nouveau croisement, on pouvait craindre d'avoir à la ranger parmi les races perdues, lorsqu'en 1850, à Angoulême, le croisement se réalisa de nouveau. Ce n'était plus tout à fait le même : c'était celui du lièvre mâle et de la lapine. Aussi les produits étaient-ils différents de ceux qui avaient été décrits par l'abbé Amoretti. Dans ceux-ci, le pelage se rapprochait de celui du lapin, et il y avait des individus blancs, noirs, tachetés ; mais par contre la chair se rapprochait beaucoup de celle du lièvre. Dans la race d'Angoulême, c'est l'inverse : la chair ne diffère que très-peu de celle du lapin, tandis que le pelage offre, au contraire, les plus grands rapports avec celui du lièvre, tant pour la couleur que pour la nature du poil. Mais le fait capital, c'est que cette race, comme celle d'Oneglia, paraît douée de la même fécondité qu'une race naturelle. Cette fécondité est d'ailleurs aussi grande que celle du lapin, car il n'est pas rare de voir des portées de dix à douze petits. Non-seulement les animaux se reproduisent entre eux sans difficulté, mais ils se reproduisent sans plus de difficulté avec les deux espèces primitives ; de sorte que l'on peut à volonté augmenter dans les produits la proportion du sang du lièvre ou la proportion du sang du lapin. Si l'on vise aux qualités de la chair, il faut se rapprocher du premier, et du second si l'on vise au pelage et à la fécondité.

Voilà le côté pratique de la question, et M. Roux, l'heureux créateur de cette race curieuse, a pu en apprécier toute l'importance, car elle est devenue pour lui une source fructueuse de revenu. Il s'en vend tous les ans plus d'un millier sur le marché d'Angoulême, et le prix se maintient toujours à peu près au double de celui du lapin. L'expérience, à cet égard, est suffisante, et il s'ensuit incontestablement que la race nouvelle a tendance à éliminer partout des basses-cours la race des lapins, car l'élevage n'est pas plus dispendieux, tandis que les avantages sont supérieurs.

Mais le côté pratique n'est pas tout, et il s'y joint un côté scientifique des plus importants. La question des races métisses est devenue une des plus instantes de la science, surtout depuis que l'on a senti ses rapports avec l'ethnologie. D'un fait en apparence aussi obscur que le croisement de deux animaux vulgaires sous la grille d'un clapier peuvent ressortir des lumières du plus haut prix pour l'histoire du genre humain ; et peut-on s'en étonner quand on se rappelle que c'est sur l'observation de la chute d'une pomme que le génie de Newton a découvert les lois du système du monde ? Quoi qu'il en soit des ressources que la suite des études sur la race nouvelle est susceptible d'apporter à la théorie générale des races croisées, il est certain qu'elle a déjà fourni matière à des considérations d'un très-haut prix, particulièrement de la part de M. Broca, l'un de nos anthropologistes les plus distingués. Malheureusement, jusqu'ici M. Roux s'était strictement réservé le monopole de ses animaux, et M. Broca, pour les observer, s'était vu obligé à faire plusieurs voyages à Angoulême. Ses tentatives, aussi bien que celles d'autres naturalistes, pour reproduire le croisement obtenu par M. Roux n'avaient pas eu plus de succès que celles de Buffon, et il était même à craindre que les métis d'Angoulême ne fussent exposés à disparaître quelque jour comme ceux d'Oneglia. Mais, depuis peu, le Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne a réussi à se procurer deux paires de ces précieux animaux, et l'on peut espérer que non-seulement les léporides vont désormais se propager dans toutes les parties de notre territoire, à la grande satisfaction des amateurs, mais que leur race deviendra, dans le sein de l'établissement dont il s'agit, l'objet des études diverses auxquelles elle fournit une base si favorable. La question principale est de connaître les variations qu'elle est exposée à subir par une longue suite de générations, et quels sont les retours accidentels à l'un ou

à l'autre des types primitifs qui peuvent se manifester de temps à autre dans le cours de la série.

LE COMTE D'AVERSA.

ANECDOTE.

La chronique du Mont-Cassin, parmi les différents traits de son histoire, en renferme un fort singulier et qui est relatif à la personne de l'abbé Desiderio, élevé depuis au pontificat sous le nom de Victor III.

Elle rapporte qu'un comte d'Aversa appelé Richard, un de ces aventuriers normands dont l'ambition ne se reposait jamais et ne rêvait qu'entreprises extraordinaires, se rendait souvent près de Desiderio, ainsi que le faisaient les autres seigneurs du pays, et aimait à le consulter. Quoique ambitieux, Richard était plein de piété, et les idées superstitieuses exerçaient de l'empire sur son esprit : ainsi le voulaient les temps barbares au milieu desquels il vivait. En raison de cette disposition de caractère, il abandonnait souvent la pompe de sa cour, la foule de ses palais, le bruit des armes, et, seulement suivi de quelques écuyers, montait au monastère célèbre pour demander à Desiderio ses prières et ses conseils.

Un jour il lui parla en ces termes :

— Mon père, vos admonitions ne suffisent pas à me donner la paix, et vos préceptes ne m'aident pas beaucoup à reconnaître sûrement la route du bien au milieu de cette forêt obstruée d'événements et de passions où me fait errer mon étoile. Vos pensées diffèrent trop des miennes, et souvent, dans un seul jour, les variations de la fortune m'obligent à changer d'intention et d'acte. Donnez-moi donc, ô saint homme, un moyen et un signe aussi sûrs que prompts de reconnaître la justice d'une action, et de savoir, en quoi que ce soit que j'entreprene, si je suis susceptible de causer un long et grave dommage à mon âme.

L'abbé fut très-étonné de cette demande. Il s'excusa de son mieux et parvint difficilement à persuader le comte qu'il n'avait pas la vertu de donner à un autre ce dont il manquait lui-même. Richard, avec la présomption d'un prince et l'obstination d'un soldat, renouvela plusieurs fois sa requête, mêlant souvent à ses sollicitations des paroles d'impatience et de mépris.

Pour le contenter, le bon Desiderio alla ouvrir une armoire, et en tirant un anneau de jaspé antique, très-noir, il le lui présenta et lui dit :

— Seigneur, prenez cet anneau et tâchez de le conserver toujours sur vous, au doigt ou autrement. C'est tout ce que j'ai pu garder de la principauté de Bénévent et des richesses de mon père Agiluf, et cependant je m'en prive et m'en dépouille en votre considération. Dans les cas ordinaires de la vie, dans tous ceux où un homme sensé voit clairement ce qu'il faut faire, l'anneau ne vous montrera rien ; mais dans les cas extraordinaires, dans ceux où votre pensée sortant de la prudence vous inclinait à prendre quelque résolution contraire à la sainte loi de Dieu, vous verrez la pierre noire se couvrir de taches de sang et les taches grandir en raison de la malignité de vos desseins, et nul argument ne saurait les faire disparaître.

Le comte d'Aversa fut très-satisfait de l'offre et de la parole de l'abbé. Il prit l'anneau, le mit à son doigt, et partit après avoir chaudement remercié Desiderio et promis de grands dons à son abbaye.

Plusieurs mois s'écoulèrent ; mais pendant ce temps Richard ne put goûter un seul jour de repos et de tranquillité. Toujours éperonné du désir d'égaliser les exploits de son frère Guiscard, il avait, au moyen des armes et aussi de l'astuce, agrandi ses États. Déjà Salerne, Capoue,

Aquino et les plus gros territoires des environs de Rome, étaient rangés sous ses lois. Un jour, prenant avec lui une partie de ses meilleures lances, il se dirigea vers le Mont-Cassin. Les sentiers de la montagne resplendirent d'un éclat d'armes inaccoutumé ; les cimes solitaires des Alpes retentirent du bruit peu habituel des trompettes. Richard, arrivé au monastère, se fit conduire devant l'abbé et lui adressa ces paroles d'un ton et d'un air qui étaient rien moins que bénins :

— Mon père, ou l'enchantement de votre anneau est rompu, ou il n'a jamais dit vrai, ou vous avez méchamment et frauduleusement mis fin à mes importunités. Voilà ce qui m'est arrivé. Ayant eu besoin de beaucoup d'argent pour abaisser l'orgueil de mes ennemis, je songai, il y a peu de temps, à imposer de nouveau les habitants de Salerne ; mais comme cette commune avait été taillée très-durement lorsqu'elle tomba en mon pouvoir, non par le fait de ma volonté, mais par suite de sa résistance, j'avoue que j'hésitai fort entre l'ambition de mes desseins et le devoir de la justice et de la miséricorde. Nombre de fois alors je regardai l'anneau, mais je n'y vis apparaître aucune tache de sang : aussi ordonnai-je à mes officiers de frapper l'impôt et d'en recueillir l'argent. Cependant je n'en suis pas plus tranquille. La conscience me tourmente et me mord tellement le cœur que voici deux nuits que je me réveille aux cris et lamentations de ces malheureuses gens : il semble que je les entends vomir contre moi de féroces imprécations, et que leur voix excite le tonnerre à gronder dans les cieux comme si leur répondait la justice divine.

Ainsi parla Richard, en présentant à Desiderio un visage plein d'angoisses et de menaces.

L'abbé l'écouta humblement et sans crainte ; puis, se jetant à ses pieds, il lui dit :

— O puissant et clément seigneur, comment pouvais-je vous montrer d'une façon plus vive et plus certaine que notre meilleur guide, dans l'œuvre de la vie, est la conscience, la conscience aidée de la prière et du constant désir du bien ? Hélas ! qui vous a appris que l'anneau mentait, si ce n'est la voix secrète qui vous avertissait de votre mauvaise action ? (1)

PAYSAGE.

EFFET DE GIVRE.

Le sujet du tableau que reproduit la gravure suivante nous remet en mémoire quelques vers de Chénedollé, poète estimé du commencement de ce siècle, mais d'une école qui a beaucoup vieilli. Chénedollé aimait la nature, et il s'étudiait de bonne foi à exprimer sincèrement dans ses vers les émotions qu'elle lui faisait éprouver. Mais, que l'on soit poète ou peintre, si l'on n'est pas doué d'une originalité très-puissante, on se met toujours un peu plus ou un peu moins, même sans le vouloir et le savoir, au point de vue des maîtres que les contemporains applaudissent ; on sent comme eux, on taille sa plume ou son crayon à leur exemple. Qui ne reconnaîtra que Chénedollé, dans les vers suivants, échappait beaucoup moins qu'il ne le croyait à l'influence de Delille ?

Soudain l'âpre gelée, aux piquantes haleines,
Frappe à la fois les prés, les vergers et les plaines,
Et le froid Aquilon, de son souffle acéré,
Poursuit dans les bosquets le Printemps éploré.
C'en est fait ! d'une nuit l'haleine empoisonnée
A séché dans sa fleur tout l'espoir de l'année.
Le mal se cache encor sous un voile incertain.
Mais quand l'aube eut blanchi les portes du matin,

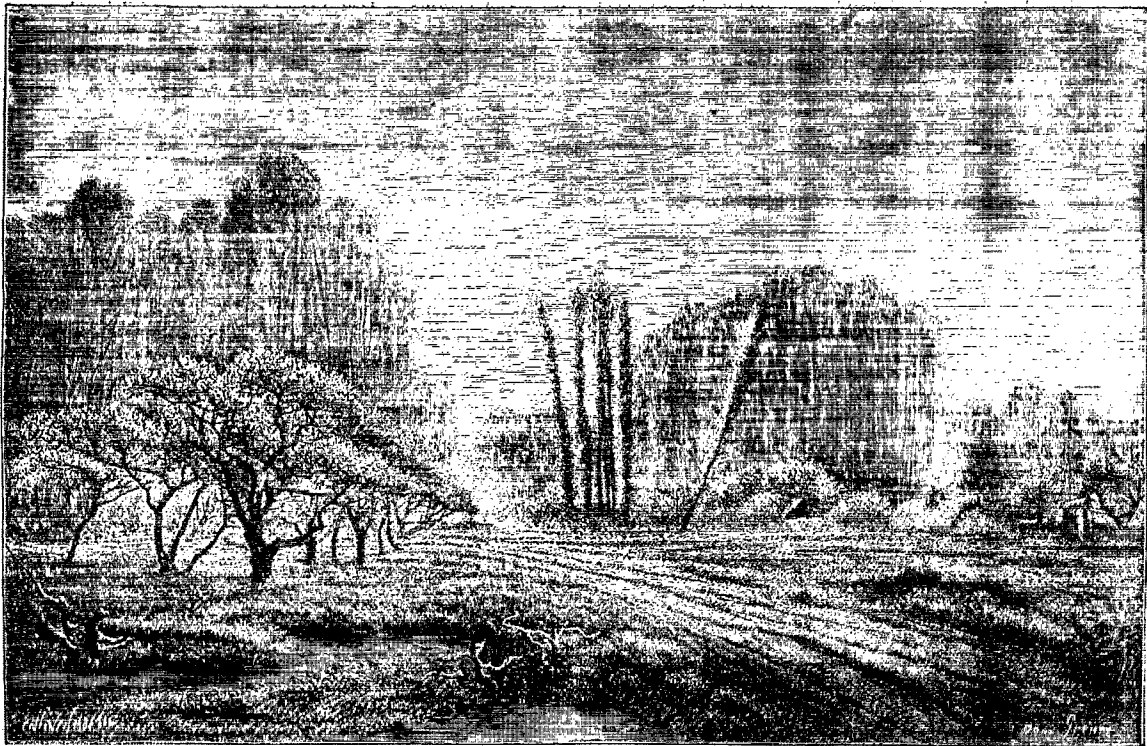
(1) Terenzio Mamiani, *Dialogues philosophiques*.

Que son premier rayon éclaira de ravages !
 Tout du fougueux Borée attestait les outrages :
 Le fruit tendre et naissant que septembre eût doré
 Par le souffle ennemi s'offre décoloré ;
 La vigne, autre espérance, en proie à la froidure,
 A du pampre hâtif vu mourir la verdure ;
 L'épi, dans ses tuyaux vainement élançé,
 Est frappé par le givre et retombe affaîssé ;
 Le pommier, que paraît sa fleur prématurée,
 A vu tomber l'honneur de sa tête empourprée ;
 Et, plus honteux encor, de ses bouquets flétris
 L'arbre de Cérasonte a pleuré les débris.

Nous sommes si loin aujourd'hui de ces formes de la poésie qui florissait sous le premier empire, que plus d'un de nos lecteurs demandera peut-être ce que c'est que l'arbre de Cérasonte : c'est simplement le cerisier.

On admet difficilement aujourd'hui ce procédé qui consistait à regarder la nature à travers le prisme mythologique des poètes grecs et romains. Le principe dominant est qu'un artiste doit « être soi », sentir directement et simplement avec son âme et n'exprimer que ce qu'il sent. Rien de mieux : on ne peut qu'approuver cette tendance nouvelle et l'encourager. Il est facile seulement de s'apercevoir qu'en poésie comme en peinture cette règle d'émancipation ne profite guère qu'à quelques individualités originales et vigoureuses. Depuis qu'elle a définitivement prévalu par réaction contre les écoles, on remarque, par exemple, que la plupart des peintres n'usent de leur entière liberté qu'avec une timidité extrême, et que, sciem-

ment ou non, ils se groupent derrière différents maîtres grands ou petits. Tel paysagiste sort de Paris, marche longtemps, s'enfonce dans la forêt, arpente la plaine : le voilà seul devant la nature, il le croit du moins ; mais il se trouve qu'il y a près de lui un personnage invisible, M. Rousseau, M. Daubigny, M. Français, M. Desgoiffe, ou tout autre, qui le dirige sans qu'il s'en doute dans le choix du site, de la perspective, de l'heure, de la lumière, et, bien plus, qui guide sa main et trempe son pinceau çà et là sur sa palette. Il s'indignerait peut-être si on le lui disait ; il a bien la certitude qu'il s'est senti vraiment ému ! pourquoi non ? Mais là même, dans le for intérieur, le sentiment du maître s'était glissé et avait fait vibrer secrètement sa corde intime à l'unisson de la sienne. Si cependant l'on aperçoit qu'on est disciple malgré soi, si l'on s'en chagrine, si l'on est très-résolu à se défendre de toute sympathie pour un artiste quelconque, il se peut que l'on réussisse enfin à « être soi. » En sera-t-on plus fort ? Peut-être. Tel a la force d'être un bon disciple qui, réduit à sa propre individualité, n'est plus qu'insignifiant. Certes, il serait bien désirable qu'il n'y eût que des maîtres. La probabilité toutefois est que les écoles n'ont mérité d'être dissoutes que parce qu'elles étaient devenues envahissantes et qu'elles s'éloignaient de la nature. Il semble bien que dans les arts comme dans les sciences et, pour mieux dire, dans tous les autres modes de l'activité humaine, nous sommes destinés à nous avancer par groupes que forment



Salon de 1863 ; Peinture. — Un Effet de givre dans la vallée de Montigny, par Dom. Grenet. — Dessin de Dom. Grenet.

des analogies et des attractions naturelles, les plus forts devant aider les plus faibles et leur communiquer un peu de leur force.

L'auteur de « l'Effet de givre » est jeune et à ses débuts. Que sera-t-il ? Nul ne saurait encore le prévoir. On le sent habile déjà et tout animé d'une confiance généreuse qui lui sera funeste ou favorable, selon le degré de sa force réelle, selon le courant vers lequel il se portera ou sera porté. Jamais il ne fut plus nécessaire qu'à notre époque d'être à la fois intrépide et prudent, de regarder

en même temps très-loin, très-haut et à ses pieds. Il faut savoir emprunter aux traditions la part que l'on se sent propre à s'en assimiler ; il faut espérer, se confier, mais ne point se surfaire soi-même ; ne point s'enivrer de ces belles et hardies aspirations de la jeunesse qui ne sont pas toujours nécessairement celles du génie ; ne pas avoir honte de chercher et d'écouter les conseils même sévères, et se garder des engouements de la foule ; car il n'est pas aisé de déterminer aujourd'hui ce que signifient ces mots : « le goût public. »

LES CERFS.



Cerf faisant ses bois (*). — Dessin de Charles Bodmer,

Le cerf est le type et le nom générique d'une nombreuse famille, célèbre par la légèreté de sa course, la douceur de ses mœurs et la grâce de ses allures; sa timidité même l'a préservé de la servitude où sont tombés des animaux bien plus vigoureux que lui, tels que le taureau et le cheval. Il ne serait pas, toutefois, incapable de domesticité; le renne, son proche parent, est, comme l'on sait, le plus utile serviteur des Lapons : le renne traîne des chariots, porte de lourdes charges, nourrit ses maîtres de son lait et de sa chair, et les habilte de sa peau. Mais le cerf a jusqu'ici évité le joug de l'homme; sans doute, il s'est trouvé à côté de lui, dans presque tous les pays qu'il habite, des animaux plus forts et dont la possession a paru plus désirable aux premiers dompteurs des êtres terrestres. Il doit à la liberté d'avoir gardé sa beauté première, ses formes élancées et ces « jambes de fuseaux » dont parle la Fontaine; autrement il fût devenu une bête de boucherie; il serait soumis aux expériences de ceux qui déforment les animaux pour les engraisser; bien plus, il aurait perdu ce fumet de venaison qui lui donne tant de prix, en tant que gibier. Ainsi, tout est pour le mieux dans sa destinée, puisque l'homme et lui-même y trouvent également leur compte.

D'ailleurs, s'il ne nous est pas soumis, il nous sert cependant; s'il nous craint, il n'a point de haine pour nous; inoffensif ornement de nos forêts, il côtoie de près, la vie humaine et s'y mêle quelquefois, le plus souvent pour son malheur. Témoin le cerf de Virgile, au septième livre de l'Énéide, qui fut blessé par Iule : « C'était un cerf aux belles formes, aux bois élevés. Arraché au sein de sa mère,

et nourri par les fils de Thyrrée, berger du roi Latinus, il reconnaissait leur voix; leur sœur Sylvie aimait à le soigner, à parer ses cornes de souples guirlandes; elle peignait sa fourrure et le baignait dans une pure fontaine; docile aux caresses, commensal de ses maîtres, il errait tout le jour dans les forêts, et, le soir, retrouvait dans l'ombre le chemin de la maison aimée. C'est lui que les chiens d'Iule surprisent dans ses courses lointaines, comme il sortait du fleuve paisible et cherchait la fraîcheur sur l'herbe de la rive. Le chasseur, animé par l'espoir d'un butin si glorieux, tend son arc et vise le fugitif; une furie guidait sa main, et la flèche vint à grand bruit s'enfoncer dans le flanc de la victime. Le cerf blessé se réfugie sous le toit de son maître, tout sanglant, et remplissant l'étable de ses plaintes; on dirait qu'il implore le secours de sa maîtresse. » Il trouva des vengeurs; aux cris de Sylvie, tout le hameau s'arma de haches et d'épieux pour châtier l'audace des chasseurs. Cette futile querelle ouvrit la guerre entre les Troiens et les Latins, et ne fut pas étrangère à l'accomplissement des destinées de Rome.

De tout temps les hommes ont connu et chassé le cerf; on lit dans le drame indien de Sacountala beaucoup de vers pareils aux suivants, où sont heureusement décrits les mouvements d'un cerf ou d'une gazelle : « Voyez-le maintenant replier gracieusement son cou pour jeter un regard sur le char qui le poursuit; son corps se pelotonne

(*) Le cerf, lorsque son bois est tombé, se cache aux lieux les plus sombres, comme s'il sentait quelque honte ou son impuissance à se défendre.

et se raccourcit pour éviter la flèche qui va tomber sur lui; il court, semant sur la route l'herbe à demi machée qui échappe à sa bouche entr'ouverte : voyez! ses bonds légers semblent voler sur l'air et ne pas toucher au sol. » Est-il une plus délicate peinture de cette légèreté qui faillit lasser Hercule, lorsqu'il poursuivit une année entière la biche du Ménale? Le malicieux Eurysthée avait inventé pour le vainqueur de l'Hydre la plus dure des épreuves; il pensait bien que le héros était plus vigoureux qu'agile. Hercule fut réduit à blesser la biche aux pieds d'airain, aux cornes d'or, et bien qu'il l'eût prise vivante, son tyran l'accusa de supercherie et refusa de compter cette victoire au nombre des douze travaux. La biche du Ménale avait quatre sœurs qui formaient l'attelage de Diane; elle seule avait échappé à la déesse.

La chasse au cerf n'était pas moins aimée des Romains que des Grecs; on le tuait à coups de flèches ou d'épieux; on le prenait vivant à l'aide de filets. Les empereurs en faisaient venir d'innombrables quantités pour peupler les forêts factices des cirques, où tous les spectateurs étaient admis à se choisir une proie. Quelquefois on livrait des cerfs aux bêtes, comme les martyrs et les criminels, c'est-à-dire qu'on lâchait sur eux des lions et des léopards. Ainsi le peuple romain s'initiait et se plaisait aux mœurs et aux appétits féroces des bêtes fauves; le sens moral et le respect de la vie humaine se perdaient, au grand profit du maître; la cruauté sans raison devenait, aux yeux de tous, l'apanage et le droit des puissants.

Les races germaniques égalèrent ou dépassèrent dans l'amour et dans l'art de la vénerie et l'Assyrien Nemrod et le Perse Darius, les rois de l'Inde, les héros grecs et les sénateurs romains. C'était pour elles une image de la guerre, un exercice noble par excellence et privilégié. Les barons suzerains du sol s'étaient exclusivement attribués les plaisirs et les profits de la chasse; ils couraient par monts et par vaux, ravageant les terres de leurs serfs, sonnant du cor, et traînant avec eux

Chiens, chevaux et valets, tous gens bien endentés. . .

Adieu chicorée et porreaux!

Adieu de quoi mettre au potage!

Et la Fontaine ajoute : « Ce sont là jeux de prince! » — « Ils ne plaisent qu'à ceux qui les font », dit encore le proverbe. Pour certains rois, la chasse fut une frénésie : Charles IX y portait la fièvre et la folie qui le rongeaient sans trêve; Louis XIII, le désespoir d'un esprit faible ennuagé de lui-même; Louis XIV, toute la solennité dont il entourait les moindres actes de sa vie. Nous avons ici même (t. XXVIII, 1860, p. 307) donné une idée des dépenses énormes qu'entraînait la mort d'un malheureux cerf, d'un pauvre petit lièvre; chevaux, meutes, oiseaux, veneurs, louvetiers, capitaines et lieutenants, valets de toute sorte, dévoraient, sans utilité aucune, leur part de l'argent que la France confiait au roi. Le cerf tenait toujours le premier rang parmi les gibiers, on le chassait en cérémonie; quand la bête était à bout de forces, Louis XIV quittait son carrosse et montait à cheval pour le *laisser-courre*; puis il recevait le pied droit du cerf abattu. Que des veneurs de profession, des savants en *high-life*, racontent les tristes péripéties de la curée chaude, de la curée aux flambeaux, et tout ce qui suit l'agonie de la victime; nous ne voyons, nous, que la barbarie d'un meurtre inutile : non que nous soyons pythagoricien au point de proscrire le gibier de nos tables; mais nous n'approuvons pas ces tueries insensées dont la mode dure encore, et qui rappellent les chasses des cirques romains. Retourne-toi donc, pauvre bête sans défense; puisque

Tes larmes ne sauraient te sauver du trépas,
ne meurs pas sans lutte et déchire de ton bois les chiens

et les hommes! La *Société protectrice des animaux* t'abandonne à toi-même. Au moins, quitte les pays où tu es traqué sans pitié; nos forêts décimées n'ont plus de retraites assez sûres pour ta vie innocente : recule devant l'homme. Mais l'homme envahit la terre, et toutes les races sauvages disparaîtront peu à peu; la mort seule les délivrera de la guerre qui les harcèle. Déjà le gibier nous manque; il n'y a plus de cerfs que dans les grandes forêts ou dans les parcs fermés où on les rassemble à grands frais. C'est là, dans les clairières silencieuses, que l'on aperçoit de loin leurs cornes pareilles à des rameaux; et, soit que jeunes ils manquent encore de bois, soit qu'ils portent fièrement un double diadème garni de six andouillers, soit qu'ils se livrent entre eux, en l'honneur d'une biche voisine, des combats sanglants, soit qu'ils fuient les chiens, s'élançant à la nage dans les étangs ou bravent le chasseur, leur repos ou leur course sont toujours pour les peintres des sujets heureux qui animent et varient le paysage. Les cerfs ont plu de même aux poètes, et nous pourrions ajouter bien des citations aux traits que nous empruntons plus haut à Kalidasa, à Virgile et à la Fontaine. La symbolique religieuse ne s'est pas autant inspirée du cerf que du bélier et du bœuf : ni l'Égypte, ni la Grèce, n'ont adoré le cerf; toutefois, il n'a pas toujours été rabaisé au rôle d'attribut de salle à manger : compagnon favori de Diane, on peut dire qu'il a partagé ses autels; et sur les médaillons antiques il indique Ephèse et les autres villes consacrées à Diane. Enfin, ces paroles du Psalmiste : « Comme le cerf désire la source, ainsi mon âme désire Dieu », ont donné à la figure du cerf un sens mystérieux. Pour les premiers chrétiens, le cerf à la fontaine fut l'emblème du baptême; le moyen âge en fit l'ennemi du serpent, le représentant du Christ : c'est ainsi que, dans la vision de saint Hubert, évêque chasseur du septième siècle, le cerf porte au-dessus du front une croix ou une auréole.

LES MUD - LUMPS

(VOLCANS DE BOUE DU MISSISSIPPI).

Parmi les phénomènes les plus remarquables de l'embouchure du Mississippi, il faut citer l'apparition soudaine ou graduelle de ces monticules de boue (*mud-lumps*) qui s'élèvent, au grand danger des navires, soit au milieu de la barre elle-même, soit dans son voisinage immédiat. Semblables à ces *volcancitos* de Turbaco qu'ont si bien fait connaître les ouvrages de Humboldt, les *mud-lumps* du Mississippi apparaissent en général sous la forme de cônes isolés, laissant échapper un filet d'eau boueuse par leur orifice terminal; plusieurs offrent aussi une surface irrégulière sur laquelle se montrent çà et là des cratères latéraux, les uns en pleine activité, les autres abandonnés par les sources qui en jaillissaient auparavant. La hauteur des *mud-lumps* varie comme leur forme. La plupart restent cachés au fond des eaux et n'atteignent même pas de leur sommet le niveau du fleuve ou de la mer; d'autres, qui ressemblent de loin à des troncs d'arbres échoués, dressent à peine leur tête au-dessus des flots; enfin les plus considérables s'élèvent à la hauteur de 2, 3 ou même 6 mètres, et leur base couvre une superficie d'un ou de plusieurs hectares. Dans l'opinion de M. Raymond Thomassy (*), les bouches du Mississippi devraient probablement à l'un de ces hauts monticules le nom de *Cabo de Lodo* (Cap de la Boue), que leur avait donné le pilote espagnol Enriquez Barrato.

Les *mud-lumps* n'ont pas été formés par les atterrisse-

(*) Géologie pratique de la Louisiane.

ments du fleuve, ainsi que plusieurs géologues l'avaient d'abord supposé : la grande élévation de quelques monticules au-dessus des crues et des marées suffit pour rendre cette hypothèse inacceptable. La brusque apparition de la plupart des volcans de boue, les ancres de navires et les débris de cargaisons qu'on a trouvés sur leur surface, leur forme conique, leur cratère terminal, et toutes ces sources « qui semblent jaillir comme d'un crible sous-marin », indiquent, au contraire, l'existence d'une force souterraine toujours à l'œuvre pour soulever la zone des barres. MM. Humphreys et Abbé, dont l'opinion est partagée par la plupart des géographes qui ont étudié la question, pensent que cette force souterraine provient de la formation constante de gaz hydrogènes dans les alluvions du Mississippi. D'après les rapporteurs de la commission, les grandes masses de produits végétaux, troncs d'arbres, branches, feuilles et graines, qu'apportent les eaux du fleuve, et qui s'arrêtent sur la barre pour être ensuite recouvertes et comme emprisonnées par une couche de boue, entrent en fermentation et produisent des gaz qui finissent par gonfler leur couvercle, le boursofflent en une multitude de cônes, et s'échappent dans l'air après avoir percé le sol qui les retenait captifs. Cette hypothèse explique d'une manière suffisante le soulèvement du sol et l'existence de ces gaz inflammables qui se dégagent parfois du cratère des *mud-lumps*; mais elle nous laisse ignorer pourquoi des sources de boue jaillissent de la plupart des monticules, et comment cette boue, épanchée sur le flanc des cratères, se transforme en une argile dure et compacte, bien différente des vases du Mississippi. M. Thomassy, qui a visité plusieurs *mud-lumps* et leur consacre un chapitre important dans sa *Géologie de la Louisiane*, cherche à résoudre ces difficultés en proposant une nouvelle hypothèse des plus ingénieuses. D'après lui, les monticules des barres ne seraient autre chose que les orifices de véritables puits artésiens formés naturellement par une nappe d'eau souterraine qui descendrait des plateaux de l'intérieur et coulerait au-dessous du Mississippi, en délayant les matières argileuses des couches superposées. Cette explication séduisante est peut-être la vraie, cependant elle ne me semble pas résoudre toutes les difficultés du problème : elle ne fait pas comprendre pourquoi la plupart des sources de boue sont saturées de sel et accompagnées d'un dégagement de gaz inflammables. On le voit, la question scientifique soulevée par la formation des *mud-lumps* est loin d'être résolue et doit encore rester à l'étude; mais sans attendre le résultat des recherches géologiques, les ingénieurs ont été assez heureux pour découvrir un moyen facile de sauvegarder les intérêts de la navigation. Quand un cône d'argile fait son apparition sur la barre, on y introduit une charge de poudre et on le fait sauter. C'est ainsi qu'en l'année 1858 on débarrassa la passe du sud-ouest d'un *mud-lump* qui formait une île considérable : une seule charge de poudre suffit pour tout anéantir. L'île s'affaissa tout à coup : à sa place s'ouvrit une large dépression, dont la circonférence ressemblait à un cratère volcanique; une énorme quantité de gaz hydrogène se dégaga et remplit l'atmosphère. (1)

LES SAUVAGES.

Voy. p. 113.

MATO-TOPE (LES QUATRE-OURS), CHEF MANDAN.

Les Mandans sont les voisins des Meunitarris. Ils habitent deux villages situés près du fort Clarke, au bord du

haut Missouri, et qu'on appelle l'un « le village du Midi » (*Mih-Toutta-Hang-Kouchi*), l'autre « le village de Ceux qui se retournent » (*Rouhptare*). Ces deux groupes comptaient, vers 1836 : le premier, 65 cabanes et 150 guerriers; le second, 38 cabanes et 83 guerriers; en totalité, une population de neuf cents à mille âmes. A la fin du dernier siècle, les villages mandans étaient encore au nombre de treize; avant la fin du nôtre, il n'en existait plus un seul.

Robustes, bien faits, courageux et fiers, les Mandans se donnent tout simplement le nom d'« hommes » (*Numang-kake*). Leur couleur est d'un beau ton brun, quelquefois cuivré. Les jeunes gens aiment la parure; ils portent de petits miroirs encadrés, suspendus à leurs poignets par un ruban rouge ou un cordon de cuir. Ils divisent leurs cheveux par une raie transversale. Ils ont des tresses plates tombant le long des tempes, et d'où pendent deux morceaux de cuir ou de drap garnis de grains de verre blancs ou bleu clair et noués au milieu avec du fil de laiton; on appelle cet ornement *pehriska-zoupe*; un autre ornement en petits morceaux de bois et fils de métal tombe de la partie postérieure de leurs cheveux. Les jours de fête, ils se font des coiffures en brillants plumages, auxquels les guerriers ajoutent des signes en bois pour indiquer leurs hauts faits ou leurs blessures. Ils se décorent souvent la poitrine et le cou d'un collier de rangs de verroteries, de dents d'elk ou de griffes d'ours, longues et blanchâtres aux pointes. Un étranger ne peut payer un de ces colliers moins de soixante francs. Ils ont aux doigts des anneaux. Leur principal vêtement est une robe de bison tannée du côté de la chair, couverte de peintures le plus souvent commémoratives des événements notables de leur vie. Leurs culottes en cuir sont brodées et colorées. Leurs souliers de peau de cerf ou de bison, ordinairement simples, sont, quand ils veulent se parer, brodés de piquants de porc-épic, de grains de verre, etc. Les femmes portent par-dessus leurs pantalons de longues robes en cuir, à manches ouvertes, et une ceinture autour du corps.

Les Mandans sont hospitaliers. Ils ne vivent pas de chasse seulement; ils cultivent le maïs, les fèves, la citrouille, le soleil et le tabac. Rien ne permet de supposer que cette race ait jamais été anthropophage.

Ils aiment beaucoup leurs enfants, mais ils les élèvent assez mal, n'ayant qu'un but, celui de développer chez eux le sentiment de l'indépendance et l'énergie de la volonté. Les mères et même les pères poussent ce système d'éducation quelquefois jusqu'à se laisser frapper impunément par leurs jeunes fils; et ils disent alors : « Celui-là sera un jour un brave guerrier. »

Les femmes ont de grands privilèges : c'est à elles qu'appartiennent tous les chevaux que les jeunes Indiens prennent à la guerre. De leur côté, elles se dépouillent sans regret de tout ornement que viennent à désirer leurs frères.

Les Mandans et les Meunitarris ont beaucoup de mémoire. Quelques-uns peuvent raconter toute l'histoire de leur nation sans commettre la moindre erreur. Leur susceptibilité morale est parfois extrême. On en cite qui se sont suicidés parce qu'ils ne pouvaient épouser la femme qu'ils aimaient ou parce qu'il y avait une tache ineffaçable à leur réputation. Le docteur Morse rapporte l'exemple de l'un d'eux qui se tua parce qu'on l'avait accusé de lâcheté, après que sa mère eut souffert la mort pour lui.

Le prince Maximilien de Wied-Neuwied dit qu'il n'a jamais été témoin de disputes parmi les Mandans et les Meunitarris. « J'y ai vu, au contraire, dit-il, beaucoup plus d'union et de tranquillité que dans l'Europe civilisée. Si l'homme, dans toutes ses variétés, n'a pas reçu du Créateur des facultés égales, je suis au moins convaincu que les (Indiens) Américains ne sont pas, à cet égard, au-des-

(1) Élisée Reclus, *Rapport* à la Société de géographie de Paris.

sous des blancs. » Il parle avec éloge de plusieurs chefs, et notamment de Mato-Tope, dessiné ici d'après nature par M. Charles Bodmer, qui nous donne sur cet Indien les notes suivantes :



Mato-Tope, chef mandan. — Dessin de Charles Bodmer, d'après nature.

« Homme de beaucoup d'intelligence et d'un grand courage, dit M. Bodmer; — moyenne taille; — costume de parade que ces Indiens portent en guerre lorsqu'ils combattent à cheval. — Figure peinte en noir et rouge imitant le sang qui coule; — sur le côté des joues, des raies

rouges en zigzag figurant la foudre. — Le tour des yeux rouge; — cheveux roides en bandes lisses tombant de chaque côté de la figure. — Du sommet de la tête jusqu'aux pieds, une crinière de plumes d'aigle maintenues perpendiculairement à une bande de drap rouge et de cuir

attachée à la coiffure, formée d'un morceau de drap rouge sur lequel sont attachés des boutons de cuivre ; — le dessus de la tête recouvert d'hermine tombant de chaque côté sur la poitrine ; — plumes de hibou découpées placées derrière les oreilles ; — deux cornes de bison amincies, ornées à leurs extrémités de crins rouges ; un fil tendu d'une pointe à l'autre pour les soutenir. — Chemise en peau de mouton sauvage tannée, dont le poil est ménagé sur le bord. —

Les manches, les épaules et le revers rabattu sur la poitrine, richement ornés de broderies en porc-épic, de queues d'hermine, de crins de différentes couleurs et de cheveux humains, trophées d'ennemis, qui pendent sur l'emmanchure des épaules et sur la couture des manches ; — sur le devant de la chemise sont figurées les blessures données ou reçues. — Pantalon de peau peint et brodé, mocassins de même, avec queue de loup traînant après les talons. — Lance ornée



Fac-simile d'une peinture de Mato-Tope, chef mandan. — Dessin de Charles Bodmer.

d'une chevelure humaine tendue sur un cercle ornementé ; plumes d'aigle sur toute la longueur de la lance. »

Quant à la peinture sur manteau de cuir exécutée par Mato-Tope, voici ce qu'en dit M. Charles Bodmer :

« Cette peinture représente un combat singulier dans lequel Mato-Tope tue son adversaire. — Mato-Tope, étant en excursion avec une partie de ses guerriers, rencontre des cavaliers chayennes, ses ennemis les plus acharnés ; le chef de ces derniers s'avance en faisant signe qu'il veut parlementer : il demande si le célèbre Mato-Tope est

parmi eux. Sur la réponse affirmative, le Chayenne répondit qu'il ne souffrirait pas de rival comme Mato-Tope, et que si ce dernier le voulait ils combattraient en présence de leurs troupes. — Il descendit de cheval ; — tous deux marchèrent l'un vers l'autre en déchargeant leurs fusils, qu'ils jetèrent bientôt pour prendre l'arme blanche. — Le Chayenne, grand et fort, se servit de son couteau à scalper ; Mato-Tope, plus petit mais plus leste, de sa hache de guerre : — dans la lutte, il saisit par la lame et en se coupant les doigts le couteau de son adversaire, avec lequel il le tua,

puis le scalp. — Le Chayenne mort, ses cavaliers prirent la fuite. — En mémoire de ce fait d'armes, le chef mandan porte un petit couteau attaché à sa coiffure. — Entre autres combats, il représente celui-ci peint sur son manteau semblable au fac-simile.

CHARLES II ET SON PRÉDICATEUR.

Le prodigue Charles II demandait un jour à Stillingfleet, docteur en théologie et célèbre prédicateur, pourquoi il lui voyait lire ses sermons, quand on lui avait assuré que partout ailleurs qu'à la chapelle royale il prêchait d'abondance. — Le docteur répliqua que devant une si noble assemblée, composée d'esprits supérieurs, et surtout en présence d'un prince aussi sage que grand, il n'oserait jamais s'en fier à lui-même. Cette réponse satisfait pleinement le prince. « Mais, reprit Stillingfleet, Sa Majesté daignerait-elle me permettre une question? Pourquoi lit-elle ses discours, quand elle ne peut avoir pour le faire les mêmes raisons que moi? — Eh bien, reprit le roi, voilà une question judicieuse, et j'y répondrai de même. La vérité est que je leur ai tant et tant demandé d'argent, et tant et tant de fois, que j'ai honte de les regarder en face. »

AUX PIGEONS!

Si, dans un navire faisant la traite, les malheureux nègres entassés à fond de cale, privés d'air, meurtris par leur chaînes, réussissent par grand hasard à se rendre libres de leurs mouvements et s'élancent sur le pont, aussitôt le capitaine négrier averti crie : « Aux pigeons ! » Alors les hommes de l'équipage se saisissent de sacs contenant de petits tétraèdres en fer aux pointes acérées, aux arêtes tranchantes, et les lancent à profusion sur le navire, sous les pieds nus et bientôt ensanglantés des nègres, qui, surpris par cette atroce douleur, n'osent plus faire un pas, et sont ainsi facilement garrottés, battus et replongés dans leur prison.

On donne le nom de tétraèdre à tout corps pointu de tous côtés et présentant quatre faces dont la réunion par les bords forme une arête. Chaque base ou face présente trois pointes qui se dirigent de biais, obliquement, vers les pointes des autres faces, et, les rencontrant à leur extrémité, forme avec elles ce qu'on appelle un angle solide. (*)

LES TIMBRES-POSTE.

ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

Suite. — Voy. p. 35, 70, 119, 151, 199.

TIMBRES USITÉS.

(27 timbres, 7 types; — 17 enveloppes, 5 types.)

Le port des lettres du poids de demi-once et au-dessous, dans tout le Royaume-Uni, a été réduit à 1 penny, à partir du 10 janvier 1840.

Un arrêté du ministère des finances, en date du 26 décembre 1839, avait réglé les conditions de l'affranchissement au moyen de timbres-poste, soit mobiles, soit imprimés sur papier à lettres ou sur des enveloppes.

Ce n'est qu'en 1859 que l'administration des postes a commencé à considérer les timbres-poste comme un papier-monnaie payable en argent, à présentation et au porteur.

(*) M^{me} Marie Pape-Carpantier a publié, sous le titre de : *Le Secret des grains de sable*, un livre où l'enseignement des formes géométriques est présenté d'une manière agréable et nouvelle.

Elle n'a autorisé, en 1859, l'échange des timbres-poste contre l'argent que dans les bureaux de poste de Londres et avec un escompte de 2 1/2 pour 100, le montant minimum de cet escompte étant de demi-penny. On ne reçoit les timbres qu'en feuilles ou en bandes, et pas moins de deux timbres adhérent l'un à l'autre. On a étendu cette faveur, en 1860, aux principaux bureaux de poste de l'Angleterre et du pays de Galles, et à ceux de plusieurs villes d'Écosse et de la ville de Dublin. On a présenté en 1860, aux bureaux de Londres, plus de 7 millions de timbres, et en 1861 on a payé en argent, à Londres seulement, pour 41 000 livres sterling (1 025 000 francs), en échange de timbres.

Ces échanges ont pour but de faciliter la remise de petites sommes en timbres-poste par la poste, et de diminuer l'envoi de pièces de monnaie dans les lettres, cette dernière habitude étant une cause de détournement des lettres.

Les timbres et les enveloppes timbrées d'Angleterre ne sont valables que pour les lettres destinées au Royaume-Uni et mises aux bureaux de poste du Royaume-Uni, de Malte, de Gibraltar, de Constantinople, d'Alexandrie, du Caire, de Suez, de Buenos-Ayres, de Lagos et de Fernando-Po.

Dans l'année du 1^{er} avril 1859 au 31 mars 1860, il a été vendu les quantités de timbres-poste ci-après :

Timbres de	Mobiles.	Imprimés sur des enveloppes.
1 penny	517 495 680	20 053 876
2 pence	8 913 840	44 774
3 pence	—	101 554
4 pence	5 364 500	20 143
6 pence	5 371 160	2 299
1 shilling	1 906 340	10 615

Timbres.

Il paraît que la première émission de timbres a eu lieu le 13 mai 1840.

Le type de cette époque a été conservé sans altération, jusqu'à ce jour, pour les timbres de 1 penny et de 2 pence.

Timbres de 1 penny et de 2 pence.

Le timbre est rectangulaire, il a 23^{mm} sur 19. L'effigie de la reine Victoria, la tête couronnée et tournée à gauche, est placée dans un cadre rectangulaire et se détache sur un fond très-finement guilloché. Les lignes qui forment la bordure du cadre présentent, à leur intersection, quatre petits carrés qui sont vides dans les timbres d'essai dont un coin est effacé, et qui sont remplis comme nous le disons ci-après.

Le timbre est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc.

MM. Bacon et Petch, et leurs successeurs, MM. Perkins, Bacon et C^{ie}, ont toujours imprimé les timbres de 1 penny et de 2 pence sur papier blanc. Cependant on trouve beaucoup de timbres de 1 penny, surtout parmi les timbres imprimés jusqu'en 1854, dont le papier est azuré, et quelquefois fortement azuré. Si l'on en remarque dont le papier n'est bleuâtre que partiellement, et dont le milieu est resté blanc, il y en a d'autres dont la couleur azurée est si égale et si franche qu'on ne s'explique pas qu'elle soit accidentelle. Quoi qu'il en soit, on attribue à l'encre d'impression cette coloration de papier qui, dans les timbres de 2 pence, est assez rare et d'ailleurs différente.

Le papier a en filigrane diverses marques : sur les timbres de 1 penny et de 2 pence, la couronne royale d'An-

gleterre, qui est à peu près au milieu de chaque timbre; sur le timbre de 4 pence, une jarrettière bouclée; sur les timbres de 3 et de 6 pence et de 1 shilling, la rose, le trèfle et le chardon.

La feuille de papier (*sheet*) (prenant la feuille de timbres de 1 penny pour exemple) présente un encadrement en filigrane, interrompu de chaque côté par le mot *Postage*; elle a 527^{mm} sur 270, et contient vingt rangées chacune de douze timbres. Le prix de la feuille de timbres de 1 penny est, par conséquent, de 1 livre sterling, et celui de la rangée (*row*) est de 1 shilling.

Les lettres qui sont gravées à l'angle du timbre indiquent la place qu'il occupe sur la feuille; voici l'ordre des lettres sur la feuille de timbres de 1 penny :

	1 ^{re} colonne.	2 ^e col.	3 ^e col.	4 ^e col.	5 ^e col.
1 ^{re} rangée.	A.A.	A.B.	A.C.	A.K.	A.L.
2 ^e id.	B.A.	B.B.	B.C.	B.K.	B.L.
3 ^e id.	C.A.	C.B.	C.C.	C.K.	C.L.
19 ^e id.	S.A.	S.B.	S.C.	S.K.	S.L.
20 ^e id.	T.A.	T.B.	T.C.	T.K.	T.L.

Le type des timbres de 1 penny et de 2 pence a été dessiné et gravé sur acier par Heath; la gravure a été payée 60 guinées.

M. Edwin Hill a expliqué, dans l'enquête de 1852, le procédé d'impression de ces timbres ⁽¹⁾.

M. Ch.-M. Archer a déclaré, le 27 avril 1852, au comité de la Chambre des communes, qu'il avait découvert un procédé certain d'imitation des timbres par voie de transport, et qu'à la suite des communications qu'il avait faites à ce sujet à l'administration des postes, celle-ci avait, en mars 1852, apporté des changements aux timbres-poste (*altered or introduced devices into the postage stamps*). Nous ignorons quels ont été ces changements.

Les timbres de 1 penny et de 2 pence ont été émis ensemble, en 1840.

On a émis, en même temps qu'eux, un timbre de 1 penny, imprimé en noir sur papier blanc, portant les lettres V. R. aux angles supérieurs (V. à gauche et R. à droite) et les lettres d'ordre aux angles inférieurs.

Les timbres marqués des lettres V. R. étaient remis aux ministères pour l'affranchissement des correspondances officielles; leur emploi a été de courte durée.

Les premiers timbres de 1 penny et de 2 pence avaient de petits fleurons aux angles supérieurs.

Les timbres de 1 penny et de 2 pence étaient imprimés à l'origine par MM. Bacon et Petch, de Londres; le premier traité est du 13 avril 1840, le second du 5 mai 1843, et ce traité a été renouvelé le 1^{er} juillet 1851. Les timbres sont encore imprimés par cette maison, aujourd'hui Perkins, Bacon et C^{ie}.

Timbre de 1 penny ⁽²⁾.

Le timbre de 1 penny a été d'abord imprimé en noir sur papier blanc. Il a été émis en avril ou mai 1840, et n'a servi que pendant dix mois environ.

Il a été remplacé en février ou mars 1841 par le timbre rouge-brûlé, qui était également imprimé sur papier blanc; mais le papier de la plupart des timbres non piqués, et de beaucoup de timbres piqués jusqu'en 1856, est devenu azuré.

Les tirages ont présenté, de 1853 à 1855, des différences de couleur très-marquées, et il est à remarquer que

c'est après cette période que la couleur primitive rouge-brûlé a été remplacée par la couleur actuelle lie-de-vin ou rouge-amarante foncé. Nous citerons des timbres brun foncé en marron, chocolat rougeâtre, rouge-brun, rouge-orangé, orangé, rouge-grêleille, rouge-amarante, rose pâle; ils sont tous piqués (1854-55).

Le type du timbre de 1 penny n'a pas changé.

Timbre de 2 pence.

Il a commencé par être imprimé en bleu très-foncé sur papier blanc; peut-être a-t-il d'abord été imprimé en noir, comme le timbre de 1 penny, et l'impression en bleu très-foncé a-t-elle remplacé, au bout de très-peu de temps, l'impression en noir. Quoi qu'il en soit, ce timbre il a été émis en avril ou mai 1840.

Dix mois après, en mars 1841, il était imprimé en bleu un peu plus clair, et toujours sur papier blanc. On a de cette époque des timbres bleu-ciel. La couleur qui fut adoptée est le bleu franc foncé; elle a varié, de 1841 à 1858, du bleu très-foncé, presque noir, au bleu très-pâle; elle est assez uniforme depuis lors.

Un autre changement était apporté en même temps (1841) au timbre. Ce changement consiste dans l'addition, sur la planche, de deux lignes blanches, l'une en haut, au-dessous du mot *Postage*, l'autre en bas, au-dessus des mots *Two pence*.

Il existe de ce type des timbres authentiques de 2 pence (avec les deux barres blanches et les fleurons aux angles supérieurs), qui font exception :

1^o Imprimés en noir sur papier blanc, non piqués, oblitérés (l'estampille d'oblitération est toujours rouge);

2^o Imprimés en bleu verdâtre ou vert bleuâtre sur papier blanc, piqués, oblitérés.

Il a été fait au timbre de 2 pence un autre changement en 1858. On a remplacé les fleurons des angles supérieurs par des lettres, et l'on a gravé, au milieu de l'encadrement guilloché, à droite et à gauche, le numéro de la planche : 7, 8, 9. Les timbres de 1859 et de 1860 ont été tirés sur la planche 7; ceux de 1860 et 1861 sur la planche 8 (n^o 90), et ceux de 1861 à ce jour sur la planche 9, qui est la neuvième gravée depuis 1841.



Timbres piqués ou dentelés ⁽¹⁾.

M. Henri Archer inventa, dans l'automne de 1847, la machine à piquer les feuilles de timbres-poste.

La Chambre des communes nomma, le 22 mars 1852, un comité chargé de faire une enquête sur les procédés de gravure, d'impression et de gommage des timbres, et sur l'avantage que l'emploi de la machine de M. Archer pourrait offrir. Le comité tint douze séances et déposa son rapport le 21 mai 1852. Il conclut à l'achat et à l'usage de l'invention de M. Archer.

Il ne paraît pas que l'administration des postes se soit empressée de se servir de cette machine, car les premiers timbres piqués que nous connaissions sont du mois de novembre 1854.

Mais il existe des timbres de 1 penny et de 2 pence piqués, qui ont été livrés au public en 1850. Dans les essais de la machine qui furent faits à Somerset House, 5000 feuilles de timbres furent piquées. Les unes furent mises en distribution dans les bureaux de poste des deux

⁽¹⁾ Report from the select committee on postage label stamps... Voir entre autres les pages 64 et 65.

⁽²⁾ 1 livre sterling = 20 shillings = 25 francs. — 1 shilling = 12 pence ou deniers = 4^{fr}.25. — 1 penny ou denier = 0^{fr}.1012.

⁽¹⁾ On appelle indifféremment *piqués* ou *dentelés* les timbres autour desquels des lignes de petits trous ont été faites à la machine, ce qui permet de les détacher des feuilles sans avoir besoin de ciseaux.

chambres du parlement, et les autres furent envoyées dans quelques villes de province (*).

Timbres gaufrés.

Les timbres gaufrés ont été émis en 1842 ou en 1843; ils ont été employés jusqu'en 1855. On les trouve encore fréquemment sur des lettres des mois de mai et juin 1855.

Ils ont été imprimés à Somerset House, par l'administration de l'*Inland revenue*.

Aucun d'eux n'est dentelé.

Le timbre est octogone; celui de 6 pence a 28^{mm} sur 25, les timbres de 10 pence et de 1 shilling ont 27^{mm} sur 24. La tête de la reine, couronnée et tournée à gauche, est dans un cadre guilloché, sur lequel on lit : *Postage* (à gauche), et la valeur en lettres. Sur le timbre de 6 pence, le bas du cadre est occupé par un petit bouquet formé des plantes nationales, la rose, le trèfle et le chardon.

A la tranche du buste de la reine sont les initiales du nom du graveur, feu W. Wyon, de l'Académie royale. Ces lettres sont précédées ou suivies d'un chiffre qui est probablement le numéro de la matrice. Les timbres de 6 pence portent le n° 1 ou le n° 2; ceux de 10 pence, le n° 1 après les lettres ou le n° 2 avant les lettres.

Ces timbres sont gravés, gaufrés, imprimés en couleur sur papier blanc; l'effigie et le dessin se détachent en blanc sur le fond de couleur.

Le papier sur lequel les timbres de 10 pence et de 1 shilling sont imprimés a deux fils de soie de couleur, parallèles, tendus verticalement dans la pâte, suivant le procédé de Dickinson.

- | | |
|------------|---|
| 6 pence | (Of. 6250), — violet. |
| 10 | (1f. 0116), — brun rougeâtre ou marron. |
| 1 shilling | (1f. 2500), — vert clair. |

Timbres de 3 pence à 1 shilling.

La série de ces timbres remonte à l'année 1855. Le type a été gravé par MM. Thomas de la Rue et C^{ie}, et les timbres sont imprimés dans l'établissement de ces célèbres manufacturiers.

La gravure est faite sur acier, reproduite sur cuivre par la galvanoplastie, et imprimée avec la presse typographique et de l'encre fugitive. On compte 240 timbres par feuille.

Le timbre a 22^{mm}.5 sur 19; il est rectangulaire.

Le buste de la reine est dans un cadre dont la forme varie selon la valeur du timbre : ce cadre est rond pour les timbres de 4 et de 6 pence; rond avec neuf lobes arrondis pour le timbre de 9 pence, ovale pour celui de 1 shilling, ovale et resserré à la partie inférieure ou ovale avec trois espèces de lobes pour celui de 3 pence. La tête de la reine est couronnée et tournée à gauche.

Ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc glacé.

Ces timbres sont tous dentelés.

Le papier a en filigrane, sur le timbre de 4 pence, une jarretière bouclée, en ovale; sur les autres timbres, les fleurs héraldiques du Royaume-Uni, la rose, le trèfle et le chardon.

MM. de la Rue et C^{ie} ont toujours imprimé les timbres sur papier blanc. Un certain nombre de lettres de Londres, de septembre 1855 à janvier 1856, ont été affranchies avec des timbres de 4 pence dont le papier est azuré; on ignore si le papier était de cette couleur ou si la coloration est accidentelle.

1855-1856.

MM. Thomas de la Rue et C^{ie} ont commencé à imprimer :

Les timbres de 4 pence, le 13 juillet 1855;
Les timbres de 6 pence, le 29 mars 1856;
Les timbres de 1 shilling, le 27 juillet 1856.

- | | |
|------------|---|
| 4 pence | (Of. 4166), — rose vif (quelquefois rose pâle). |
| 6 | (Of. 6250), — violet clair (quelquefois lilas) (n° 91). |
| 1 shilling | (1f. 2500), — vert clair. |

Ces couleurs présentent des degrés différents d'intensité.



N° 91.

Angleterre.



N° 92.

1861-1862.

On a apporté un changement dans le dessin des timbres; on a dessiné aux quatre coins de petits carrés destinés à recevoir les lettres qui marquent la place du timbre sur la feuille.

Deux timbres nouveaux, créés en 1861, ont ces lettres aux quatre coins : MM. de la Rue et C^{ie} ont commencé à imprimer le timbre de 3 pence le 17 octobre 1861, et le timbre de 9 pence le 14 novembre 1861.

L'impression des nouveaux timbres de 4, 6 pence et 1 shilling, avec lettres aux coins, a commencé : pour les timbres de 6 pence, le 17 octobre 1861; pour ceux de 4 pence, le 29 novembre 1861, et pour ceux de 1 shilling, le 8 mai 1862.

Les lettres sont dans les petits carrés aux quatre coins, mais le timbre de 1 shilling porte deux petits carrés de plus, placés à droite et à gauche dans le cadre ovale, et qui contiennent le numéro de la planche. De petits traits seront gravés plus tard dans les carrés d'angles du timbre de 6 pence, et indiqueront le numéro de la planche.

- | | |
|---------|--|
| 3 pence | (Of. 3125), — rose vif (la couleur de l'ancien timbre de 4 pence) (n° 92). |
|---------|--|

- | | |
|------------|--|
| 4 | (Of. 4166), — vermillon (*). |
| 6 | (Of. 6250), — violet clair. |
| 9 | (Of. 9375), — bistre brunâtre ou brun clair. |
| 1 shilling | (1f. 2500), — vert clair. |

Il existe huit autres types de timbres anglais, gravés et imprimés par MM. Thomas de la Rue et C^{ie}, à partir du mois d'octobre 1853, mais aucun de ces timbres ne se rapporte au service des postes et des télégraphes. On peut en juger par leurs noms : *Admiralty court*, *Chancery court*, *Matrimonial court*, *Probate court*, *Foreign bill*, *Inland revenue*, *Receipt*, *Irish petty sessions*.

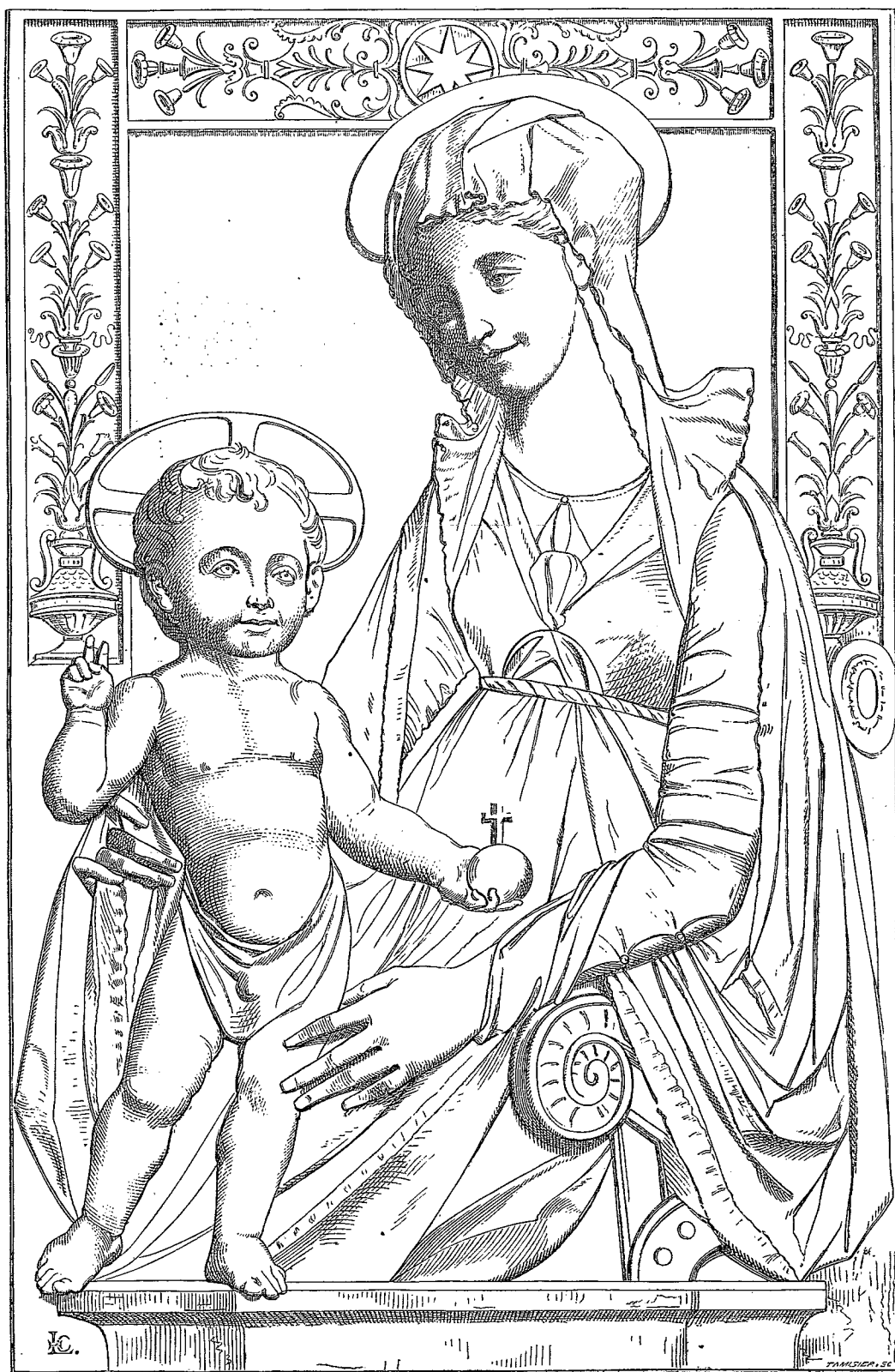
La suite à une autre livraison.

(*) On voit chez les bijoutiers de Paris les timbres de 3 et de 4 pence peints sur émail. L'idée est venue de faire servir des timbres-poste à l'ornement d'épingles de cravate ou de châle, et il a été, un jour, de mode de les porter. On s'explique cette fantaisie quand on considère combien le goût des collections de timbres-poste s'est répandu et quelle ardeur on met aujourd'hui à la recherche de ces petites estampes. Ce goût, devenu si vif, a déjà fait le sujet de caricatures et de scènes de comédie. En France, en Belgique et en Angleterre, un commerce s'est établi qui a acquis une certaine importance. La contrefaçon des timbres est active. La revue mensuelle qui a été fondée à Londres sous le titre de *the Stamp Collector's Magazine* (le Magasin du collectionneur de timbres) a réuni, dès le premier jour, un grand nombre d'abonnés. Une quinzaine de catalogues et plusieurs sortes d'albums sont en vente; un seul fabricant, M. Schloss, a fabriqué près de 9 000 albums.

Les épingles d'or et d'émail présentent différents dessins de timbres : Autriche, 3 kreuzer, de 1850; Belgique, 40 centimes; Espagne, 12 cuartos, de 1860; États-Unis, 1 cent; France, 5, 10 et 20 centimes; Grande-Bretagne, 3 et 4 pence; Italie, 5 et 40 centimes; Prusse, 1 gros d'argent, de 1856, et 1 gros actuel; Russie, 10 copecks.

(*) Enquête, p. 12 et 13.

UN BAS-RELIEF FLORENTIN DU QUINZIÈME SIÈCLE.



Musée du Louvre; collection Campana. — Bas-relief du quinzième siècle attribué à Mino da Fiesole. — Dessin de Chevignard.

L'école de sculpture florentine du quinzième siècle est peu connue en France; c'est en Italie qu'il faut aller étudier ses ouvrages, dans les églises et dans les palais, où ils occupent encore, pour la plupart, les places mêmes auxquelles ils étaient destinés dès l'origine. Ces œuvres de

marbre ou de bronze ne se détachent pas du mur et ne voyagent pas avec la même facilité qu'une toile ou un panneau peint : aussi, tandis que les tableaux des écoles italiennes remplissent les musées et les galeries particulières de tous les pays de l'Europe, c'est à peine si l'on y peut

juger de la sculpture contemporaine par quelques rares morceaux. Le charmant buste de Béatrix d'Este, du Musée du Louvre, dont l'auteur est inconnu ; la Tête de jeune fille, par Mino da Fiesole, que possède le cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque impériale ; quelques terres cuites émaillées des della Robbia, que l'on peut voir au Louvre et au Musée de Cluny : voilà à peu près, à Paris, tous les modèles d'après lesquels celui qui veut connaître l'ancienne sculpture florentine peut s'en former une idée, à moins qu'il n'ait le rare privilège de pénétrer dans les cabinets d'amateurs, en petit nombre d'ailleurs, parmi lesquels nous pouvons citer M. Gabriel de Vendevre et M. Eugène Piot, qui possèdent l'un et l'autre d'admirables ouvrages de Donatello ; M. His de la Salle, chez qui nous avons vu une Tête d'enfant attribuée à Desiderio da Settignano ; M. Thiers, M. de Férol, et quelques autres. A ce dernier appartient un bas-relief de Rossellino qui n'est pas sans rapport avec celui que l'on voit ici reproduit, et dont le sujet est le même :

L'acquisition faite par le gouvernement français, en 1861, des collections du marquis Campana, a accru de quelques pièces le trésor de nos collections publiques, si riche d'ailleurs, mais un peu trop modique quant à cette partie de l'art de la renaissance. Des œuvres attribuées à Lorenzo Ghiberti, à Donatello, à Verrocchio, à Luca della Robbia, à Mino da Fiesole, à Rossellino, à Benedetto da Majano ; d'autres encore qui, pour n'être pas pourvues par l'ancien possesseur de noms d'auteurs quelquefois hasardeux, n'en sont pas moins belles ou moins intéressantes : telle était, indépendamment des œuvres appartenant à d'autres époques, la part de la sculpture italienne dans ce musée que tout le monde a pu voir exposé, l'an dernier, au palais des Champs-Élysées. Le bas-relief en marbre dont nous donnons un dessin occupait, à juste titre, une des places d'honneur dans le salon réservé à la sculpture moderne. Primitivement attribué à Donatello, il a été restitué, dans le catalogue, avec beaucoup d'apparence de raison, à Antonio Rossellino ; d'autres y ont vu un ouvrage de Mino da Fiesole ; mais c'est la conséquence nécessaire de la rareté des œuvres de l'école florentine du quinzième siècle en France, que peu de personnes y puissent discuter en connaissance de cause une semblable attribution. Quoi qu'il en soit, ce bas-relief est un excellent spécimen des qualités propres à cette école, en même temps qu'un très-heureux exemple d'une composition reproduite à l'envi par les sculpteurs aussi bien que par les peintres de cette époque.

On a fait remarquer avant nous les rapports étroits qui unissent en Italie, au quinzième siècle, comme en d'autres pays et en d'autres temps, les deux arts de la peinture et de la sculpture. Mais il y a quelque chose de plus à signaler ici que cette affinité. En effet, les bas-reliefs si nombreux représentant la Madone et l'Enfant Jésus, et d'autres sujets de sainteté, à peu près dans les mêmes attitudes, les mêmes dispositions, le même style que les peintures du temps, étaient, à proprement parler, des tableaux de marbre ou de bronze, et destinés, comme ceux que l'on peignait sur bois à la même époque, à décorer l'autel de quelque chapelle ou de quelque oratoire. Bien souvent même les deux arts s'unissaient, se mêlaient pour mieux dire, sans se nuire l'un à l'autre : la pierre était coloriée, le tableau prenait du relief. Avec un goût et un sentiment exquis de ce qui convient à chaque art, les artistes, dont plus d'un était à la fois peintre, sculpteur, architecte, ne perdaient jamais de vue la place que leurs ouvrages devaient remplir et décorer, et trouvaient à cette place même les conditions dans lesquelles ils pouvaient produire leur effet. Celui qui est ici reproduit n'a évidemment jamais reçu au-

cun enduit de couleur. L'artiste qui a sculpté ces figures avec tant de finesse et de précision, une imitation si vraie et si délicate de la nature, un goût si exquis dans les ajustements comme dans le choix des ornements, n'a eu garde d'altérer la pureté de la belle matière qu'il mettait en œuvre, et l'on peut dire qu'il a laissé au marbre sa fleur.

UNE MOUCHE.

Le mois de mai se levait, et des millions de jeunes vies se réjouissaient au soleil ; c'était un cantique d'allégresse chanté par la nature entière, depuis le moucheron dont les deux ailes font à peine vibrer l'air jusqu'au chœur victorieux des oiseaux. Le printemps avait touché toute chose de son doigt générateur ; le pommier étalait ses rameaux blancs dans les prairies, et si vous écartiez le brin d'herbe vous trouviez une petite fleur qui semblait dire : Moi aussi j'ai été appelée, et je suis heureuse comme le pommier. Mais non, les enfants de la nature ne se comparent pas entre eux ; ils jouissent sans se demander si leur voisin a plus ou moins en partage. Qu'importe à la pâquerette de fleurir au pied du rosier ! elle ne s'informe pas si la rose a reçu plus qu'elle. Et qui n'a pas aimé le pinson pour sa naïve simplicité, lorsqu'il lance sa ritournelle un peu monotone après la note triomphante du rossignol ? Il est heureux ; il chante, sans prendre garde si d'autres le font mieux que lui. De là vient la merveilleuse harmonie de la création ; de là vient qu'il n'y a point de ton faux, parce qu'il n'y a ni vanité ni gaucherie. Réjouissons-nous-en, car il serait bien triste si ses enfants faisaient comme les enfants des hommes ; si la marguerite disait : « Je me cacherais pour fleurir, parce que la rose est plus belle que moi » ; ou le pinson : « Je me tairai désormais, car j'ai entendu chanter le rossignol. » O mois de mai, que tu serais changé si tes créatures avaient voulu prendre exemple sur l'homme !

Peut-être se disait-il ces choses, ce vieillard assis sur un banc adossé au mur d'une maison. Il contemplait avec une profonde réjouissance cette résurrection à laquelle il échappait, lui, chargé d'années et se traînant avec peine, mais qui lui parlait d'une autre résurrection prochaine et désirée. Il fut distrait de ses pensées par la vue de son petit-fils qui s'amusait à poursuivre un insecte ailé. L'enfant fermait soudain la main, se flattant d'y enfermer sa proie ; mais il n'avait pas encore réussi à la surprendre, lorsque son aïeul l'appela et lui dit :

— Mon enfant, désires-tu ôter la vie à cette créature au moment où elle en est si heureuse ?

— Oh ! non, grand-père ; je le faisais en jouant.

— C'était un jeu cruel.

— C'est vrai ; mais il y en a tant !

— Et tu supposes peut-être que dans ces millions d'existences il y en a une inutile, et que l'homme, qui ne peut la donner, a le droit de la retrancher. Mon enfant, ne prends jamais ce que tu ne peux pas rendre : ceci est un conseil qui embrasse un vaste ordre de choses ; souviens-t'en lors même qu'il ne s'agirait que de la vie d'un atome. Je sais que la jeunesse est bien légère et bouleverse d'un coup de main ce qui inspire notre respect, à nous autres vieillards. Qu'est-ce qu'une vie de plus ou de moins, quand on est jeune ? Un moucheron vient se poser sur votre main, un geste insouciant... mort le moucheron ! N'est-ce pas cela ? Mais quand on est vieux on le laisse vivre... La réflexion, l'expérience surtout, donnent du poids à toute chose ; tout compte sur la fin des ans. Ce n'est pas un sermon que je te fais, cher enfant, ajouta l'aïeul avec un bon sourire, en voyant la figure du petit garçon devenue sérieuse ; à ton

Age, j'étais plus léger, plus égoïste que toi ; j'aurais marché de mes deux pieds sur des fourmis pour arriver plus vite à l'autre bout du jardin. Écoute ce qui m'arriva.

Un jour, un beau jour de juillet, où le soleil entraînait par portes et fenêtres et enveloppait tout de son ardeur, afin de lire avec autant de douceur et de plaisir que possible certaine histoire captivante, j'avais fermé les volets de ma chambre, et, la tête dans une main, je tournais les feuillets de mon livre. Mais le soleil de juillet ne se laisse pas aisément mettre à la porte, et de vigoureux rayons, faisant leur chemin par les moindres interstices, venaient frapper les parois et réjouir infiniment une petite mouche qui n'avait pas vu sans regret, j'en suis sûr, expulser cette radieuse clarté. Elle bourdonnait donc dans sa joie, et ce bruit, qui troublait mon parfait repos, m'importunait déjà ; mais quand elle s'avisait de me prendre pour but, résolue à ne pas me laisser lire en paix ; quand, chassée de ma joue, elle se réfugiait sur ma main, j'en vins aux gestes les plus furieux pour l'éloigner. Je ne sais ce qui rend les mouches si taquines ; celle-ci était décidée à me chercher querelle, et moi à l'exécuter à la première occasion. La pauvre créature eut la malheureuse inspiration de s'arrêter sur la page de mon livre : pan ! je le ferme... Lorsque je le rouvris, la petite mouche était morte. Je ne puis te dire ce qui se passa en moi à la vue de cette innocente bête si légèrement, si inutilement exterminée ; bien sûr, ce fut du remords. Tu ris, mon ami ; je ne plaisante pas : en présence de ce corps inanimé, un instant avant si lesté et si vif, de ces pauvres ailes froissées qui l'avaient rendue si heureuse en la transportant où son désir l'appelait, mon cœur se remplit de tristesse. Ma disposition physique me préparait-elle, ce jour-là, à l'attendrissement ? Beaucoup l'auraient dit, sachant quel insouciant garçon j'étais ; il me semble, à moi, que ce sentiment était très-naturel, et que la réflexion seule pouvait bien le faire naître. Quoi qu'il en soit, je regrettais le sacrifice de cette vie et je me promis de ne plus jamais détruire ce que je ne pourrais pas donner.

Cette résolution m'arrêta souvent au moment de commettre des actes irréfléchis. Jeune écolier, il m'arriva de supporter le poids des fautes de mes camarades plutôt que de les dénoncer ; car alors, disais-je, comment réparer le mal que je leur ferais ? Plus tard, j'appris à ne pas enlever des illusions douces et salutaires, croyances au bien, qu'un mot imprudent peut faner et que rien ne fera revivre. Ce souvenir m'enseigna encore à souffrir et à pardonner, par la pensée que moi j'avais fait un mal qui, bien que sans grande conséquence, n'en avait pas moins été irréparable ; et lorsque j'étais victime de quelque mauvaise intention, je pensais à la mouche.

Ici le vieillard s'arrêta de parler et embrassa son petit-fils au front. N'est-ce pas toujours ainsi que se termine la leçon de l'aïeul ?

REGALIA.

Les *Regalia*, ou joyaux de la couronne d'Angleterre, transportés à la Tour de Londres probablement au temps de Henri III, avaient d'abord été placés dans un petit bâtiment sur le côté méridional de la tour Blanche⁽¹⁾. On les déposa ensuite dans la tour Martin, qui prit, depuis lors, le nom de tour des Joyaux (*the Jewel Tower*). Enfin, à la suite d'un incendie, il y a vingt ou vingt-cinq ans, on les enferma provisoirement dans la maison du gouverneur, d'où ils passèrent, en 1842, dans une construction nouvelle qui leur était destinée (*the New Jewel House*), et où l'on a imité le style des Tudor.

(1) Voy., sur la Tour de Londres, la Table des vingt premières années.

Avant le règne de Henri III, on conservait les joyaux dans la trésorerie du Temple, quelquefois dans des édifices religieux. Les rois, lorsqu'ils voyageaient, les emportaient avec eux.

Vers 1270, les *Regalia* étaient à Paris, dans le Temple, sous la garde de Marguerite, reine de France. Bientôt après ils furent mis en gage chez des marchands français qui fournirent à Henri III les sommes d'argent dont il avait besoin pour comprimer la révolte des barons. En 1272 on les reporta à Londres, et on en dressa, à cette occasion, un inventaire que l'on consulte aujourd'hui avec intérêt.

Édouard III emprunta aussi de l'argent aux marchands de Flandre sur sa couronne et ses joyaux. Henri V engagea son grand collier, le *Pusah*, au maire et à la commune de Londres. Henri VI se vit plusieurs fois dans la même nécessité.

La charge de gardien des *Regalia* a toujours été tenue à grand honneur. Sous Édouard III, elle fut confiée à Jean de Flete et à Jean de Mildenhall, et, sous Henri VIII, au fameux Thomas Cromwell, créé plus tard comte d'Essex. Outre la garde de ces richesses, le « maître et trésorier des joyaux », comme on l'appelait, était chargé d'acheter et de garder l'argenterie royale, de traiter avec les orfèvres et les joailliers de la cour, de fournir la vaisselle plate aux ambassadeurs et aux grands officiers de l'État. Il avait un logement dans toutes les résidences du roi. Sous Charles II, les profits du maître et trésorier des joyaux s'élevaient à la somme annuelle de 4 300 livres (32 773 francs). On lui allouait pour sa table quatorze plats, avec la bière, le vin, etc. ; il avait, de plus, une gratification de 100 livres à Noël, et de 300 lorsqu'il portait des présents aux ambassadeurs ; 28 onces de vermeil ; les bourses dans lesquelles les lords faisaient leur présent d'or annuel au roi, et chacune d'elles était évaluée à 30 ou 40 livres ; d'autres gratifications, selon les circonstances. Dans les processions, il avait rang immédiatement après les conseillers privés. Aux couronnements il portait une robe écarlate, et s'asseyait à la table des barons au banquet de Westminster-Hall. Lorsque le roi, en grand costume, ouvrait ou fermait le Parlement, il plaçait la couronne sur la tête de Sa Majesté et l'en retirait. Mais ces privilèges ne durèrent que peu de temps, et presque tous avant la fin même du règne de Charles II furent, sur les instances du chancelier Hyde, abolis ou partagés entre diverses autres charges ; la plupart furent absorbés notamment dans celle du lord chamberlain. Alors le maître des joyaux obtint de faire voir les *Regalia* moyennant un prix d'entrée. Il ne logeait pas à la Tour, et s'y faisait remplacer par une personne de confiance. Sir Gilbert Talbot avait la charge, et c'était un vieux serviteur de sa famille, Talbot Edwards, qui gardait réellement les *Regalia* lors de la fameuse tentative de vol par Blood, en 1693. Nous avons raconté en détail cette aventure dans notre premier volume (1833, page 339). Blood était un scélérat de la pire espèce. Charles II non-seulement lui fit grâce, mais l'enrichit. Ce détestable roi avait-il été intimidé par certaines menaces mystérieuses de Blood, ou cet homme était-il un instrument utile entre les mains de quelques-uns des puissants seigneurs de cette honteuse époque de l'histoire d'Angleterre ? C'est ce qu'on n'a jamais su d'une manière certaine.

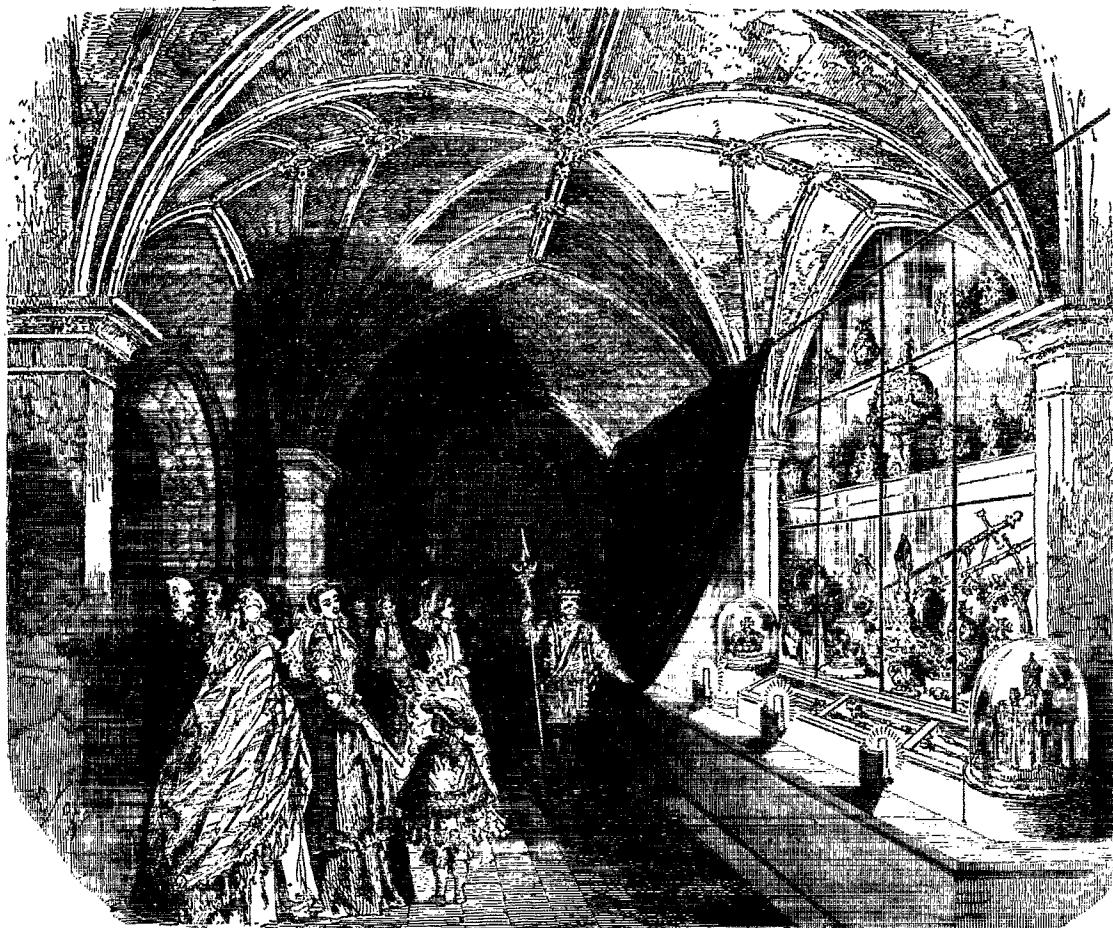
Il serait long de décrire tous les objets précieux dont se compose le trésor de la Tour. Voici ceux qui méritent le mieux l'attention :

Les *couronnes*. — La première sert au couronnement des rois ; on l'appelle *couronne de Saint-Édouard*, en mémoire de celle d'Édouard le Confesseur, volée sous Charles I^{er}. Elle a été faite pour le couronnement de Charles II : elle est formée de quatre croix et d'autant de fleurs de lis

d'or qui s'élèvent d'un cercle surmonté d'un globe d'or; elle est tout étincelante de perles, de diamants, de rubis, d'émeraudes et de saphirs. — La *couronne d'État*, que porte le souverain quand il se rend en personne au Parlement. Elle date aussi du règne de Charles II. Ses ornements les plus remarquables sont un rubis très-précieux et une émeraude qui a sept pouces (anglais) de circonférence. — La *nouvelle couronne d'État*, faite pour la reine Victoria. Au centre de la croix est un saphir d'un prix inestimable, et sur le devant de la couronne un rubis en forme de cœur qui a, dit-on, appartenu à Édouard, le prince Noir. — La *couronne du prince de Galles*, en or. On la place, aux jours de cérémonie, dans la Chambre des lords, de-

vant le siège occupé par l'héritier présomptif. — Le *diadème d'or* (Circlet of gold) de la Reine, porté par la reine Marie, épouse de Jacques II, lors de son couronnement. — La *couronne de la Reine*, qui sert spécialement au couronnement des reines. — La *couronne riche de la Reine*, que la reine porte à son retour de Westminster-Hall, après la cérémonie du couronnement.

L'*orbe* ou globe d'or que le roi porte dans sa main droite pendant le couronnement, et dans sa main gauche au retour de Westminster-Hall. C'est une boule d'or de six pouces de diamètre, entourée d'un cercle de diamants et surmontée d'une énorme améthyste supportant une croix d'or tout incrustée de pierreries.



Les *Regalia*, ou Joyaux de la couronne, dans la Tour de Londres (ancienne salle) (*). — Dessin de Thérond.

L'*ampoule* ou l'*aigle d'or* aux ailes déployées, contenant l'huile sainte dont on se sert pour le couronnement. On verse l'huile par le bec de l'oiseau dans une cuiller d'or. Ce joyau passe pour être du douzième siècle.

La *Curtana*, ou *épée de miséricorde*, que l'on porte nue devant le roi, entre les deux épées de justice, lors du couronnement. Elle est en acier doré. Des deux épées de justice, l'une, emblème du pouvoir spirituel, a la pointe émoussée; l'autre, emblème du pouvoir temporel, a la pointe très-acérée.

Le *bâton de Saint-Édouard*, ou le sceptre, bâton d'or haut de quatre pieds, à manche d'acier, et surmonté d'un globe et d'une croix.

Le *sceptre du Roi avec la colombe*, ou la baguette d'équité (*Rod of Equity*), également d'or, est surmonté d'une petite croix sur laquelle est posée la colombe avec les ailes ouvertes, emblème de miséricorde; un autre semblable,

découvert en 1814 derrière une vieille boiserie de la Tour, a, dit-on, servi à la reine Marie, épouse de Guillaume III.

Le *sceptre du Roi avec la croix*, ou sceptre royal, orné d'un très-grand nombre de pierres précieuses.

Le *sceptre d'ivoire*, fait pour Marie d'Este, femme de Jacques II.

Les *armilles*, ou bracelets d'or et ornés de perles, portés aux couronnements.

Les *éperons royaux*, en or, que les lords Grey de Ruthen ont le privilège de porter aux couronnements, à titre de descendants des comtes d'Hastings.

La *salière d'État*, modèle en or de la Tour de Londres; des fonts baptismaux d'argent doré; une fontaine d'argent, don de la ville de Plymouth à Charles II; un service

(*) L'artiste nous paraît avoir commis un anachronisme de costume. Les dames ne s'habillaient pas ainsi lorsque les *Regalia* étaient placés dans la tour Martin.

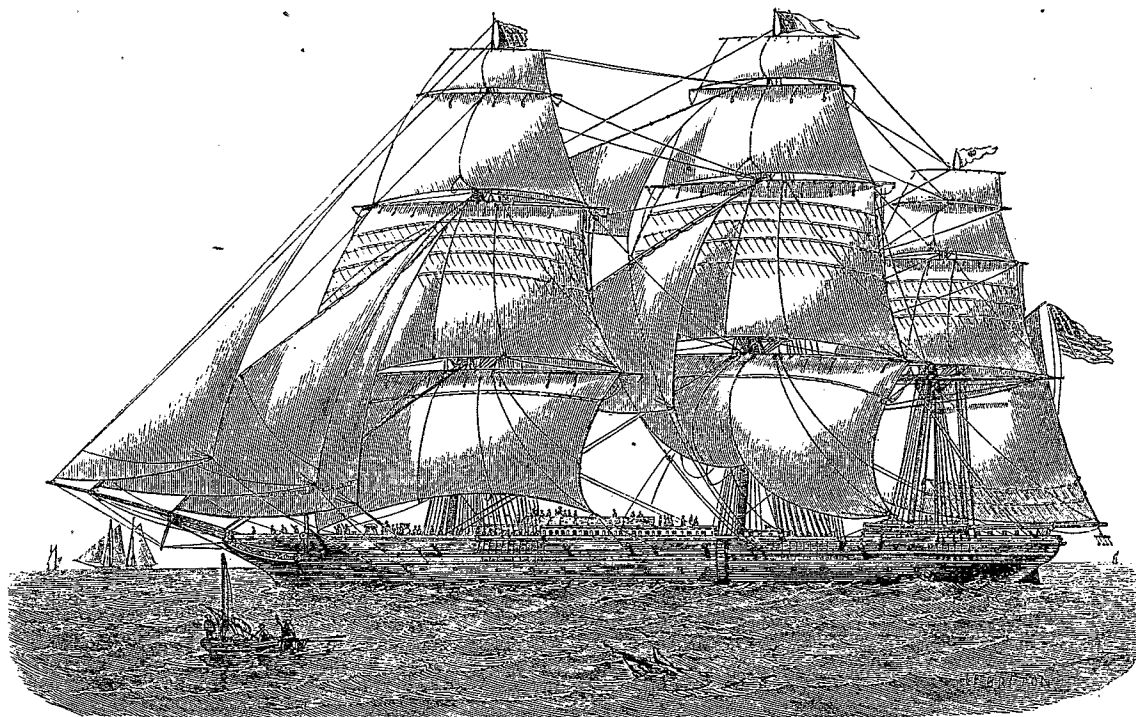
de communion d'argent doré d'un très-beau travail, et dont la pièce principale est décorée d'un bas-relief représentant la Cène; douze salières d'or, œuvres d'art; deux grands « pots du couronnement », d'or massif; un service de table en argent; etc.

LES CLIPPERS ⁽¹⁾.

L'origine du clipper, toute moderne, ne remonte qu'à la découverte de l'or en Californie. On sait quels énormes bénéfices assurait, à cette époque, à tout bâtiment son arrivée à San-Francisco, lorsqu'il y apportait avant ses concurrents quelques-uns des objets dont avait besoin l'aventureuse population des chercheurs d'or. Par contre, tout

retardataire, trouvant le marché encombré, ne pouvait vendre sa cargaison qu'à vil prix. Il y avait dès lors urgence à n'employer que des navires d'une excellente marche. On pouvait, il est vrai, se servir de bateaux à vapeur; malheureusement, l'emploi de la vapeur est encore fort coûteux; et comme en marine commerciale le problème à résoudre n'est pas seulement d'aller vite, mais de naviguer en même temps à bon marché, ce fut nécessairement vers l'amélioration du navire à voiles que dut se tourner l'esprit des constructeurs. Leurs efforts ont été pleinement couronnés de succès par l'invention du nouveau bâtiment dont nous offrons le dessin à nos lecteurs.

Les différences qu'on pourrait signaler entre les clippers et les autres voiliers sont nombreuses; la première de toutes consiste assurément dans la longueur, puisqu'à largeur égale



Un clipper américain. — Dessin de Lebreton.

les clippers sont *au moins* d'un tiers plus longs que les autres. La comparaison des lignes d'eau des deux espèces de bâtiments ne montre point qu'ils soient plus fins que les anciens navires dans les parties inférieures de la carène. On trouve même qu'ils sont en général un peu plus renflés. Mais il n'en est pas de même aux environs de la flottaison; leur affinement devient excessif à partir de la flottaison, et cela jusqu'au plat-bord. Dans les anciens navires à voiles, au contraire, toute la partie de la proue située au-dessus de l'eau est extrêmement renflée, ce qui réduit singulièrement leur vitesse lorsqu'ils se meuvent dans une mer agitée ⁽²⁾.

Les autres caractères des clippers sont beaucoup moins prononcés que les précédents. Quelques-uns de ces bâtiments ont le maître couple fin; d'autres ont le maître couple plein. Certains clippers ont le déplacement de l'avant

supérieur à celui de l'arrière; d'autres, et c'est le plus grand nombre, ont le déplacement de l'arrière supérieur à celui de l'avant, et le centre de volume de carène en arrière du milieu.

Relativement à la mâture, les mêmes variétés se présentent. On rencontre des clippers qui sont matés en trois-mâts; d'autres sont matés en brig, d'autres en goëlette, etc. Ces bâtiments portent les noms respectifs de *clippers-ships*, *clippers-brigs*, *clippers-schooners*, etc.

Les caractères les plus saillants des clippers américains consistent donc, si on les compare aux navires ordinaires, en ce qu'ils ont une plus grande longueur que ces derniers, et qu'en même temps ils sont plus aigus aux extrémités de la flottaison. Ces deux caractères concourent à diminuer leur résistance, le second faisant surtout sentir son influence dans les gros temps. Leur action simultanée explique très-bien comment, toutes choses égales d'ailleurs, les clippers peuvent présenter une vitesse moyenne plus élevée que les navires ordinaires. En comparant, pour de longs parcours, les moyennes de traversée des clippers avec celles d'un navire à vapeur, il se trouve qu'elles sont ce que 5 est à 7.

⁽¹⁾ *Clipper* paraît dériver du verbe anglais *to clip*, tondre, rogner. On donnait autrefois le nom de *clipper* au cheval qui, en Angleterre, remportait le prix de la course.

⁽²⁾ Voy. notre *Vocabulaire pittoresque de marine*, Table des vingt premières années.

On s'explique, dès lors, la faveur dont les clipper jouissent en Amérique, surtout pour le transport des marchandises de prix.

Parmi les clipper les plus célèbres, on cite le *Great Republic*, construit à Boston par M. Donald Mac-Ray. Ce navire, enregistré pour un tonnage de 4555 tonneaux, est le plus grand navire à voiles qui existe au monde. Il porte quatre mâts verticaux; sa longueur à la flottaison en charge atteint 95^m,75; sa largeur hors bordages, 16^m,15, et la profondeur de sa cale, 9 mètres.

La première traversée du *Great Republic* a eu lieu entre New-York et Londres, et s'est effectuée en 14 jours. La distance, mesurée sur la carte, étant de 3240 milles marins, cela fait ressortir une vitesse moyenne de 9^{nœuds},6 en bonne route. Malgré ce chiffre élevé, le *Great Republic* n'est pas considéré aux États-Unis comme un des navires de plus grande marche. Le *Sovereign of the Seas*, de 2421 tonneaux, jouit, sous ce dernier rapport, d'une réputation plus générale. Si l'on en croit les publications américaines, ce navire aurait réalisé, pendant ses 228 premiers jours de mer, une vitesse moyenne de 7^{nœuds},5, même dématé de ses trois mâts de hune qu'il a dû réparer tout en voyageant.

Le *Sovereign of the Seas* mesure 78^m,64 de longueur à la flottaison, et une largeur extrême de 13^m,41. Son équipage se monte à quarante-quatre personnes, tout compris.

Le *Flying Cloud* est un autre clipper également célèbre aux États-Unis. On lui attribue une traversée de New-York à San-Francisco effectuée en 89 j. 21 h. La distance étant de 13380 milles marins, cela fait ressortir une vitesse moyenne de 6^{nœuds},7, chiffre élevé si l'on considère que le navire a eu à doubler le cap Horn et à traverser deux fois les calmes de l'équateur. On dit que, pendant ce voyage, le *Flying Cloud* a maintenu pendant vingt-quatre heures une vitesse moyenne de 15^{nœuds},4.

On peut citer encore, parmi les clipper célèbres, le *Red Jacket* et le *Lightning*, l'un de 68^m,60 de long, l'autre de 69^m,60. Le premier a effectué deux voyages entre Liverpool et l'Australie en 69 jours et demi et 73 jours et demi. Le second, construit à Boston, en 1854, a été, comme le *Red Jacket*, attaché à une ligne régulière de paquebots à voiles entre Liverpool et l'Australie. Ses quatre premiers voyages ont eu pour durées respectives 77 jours, 64 jours, 75 jours et 65 jours. La vitesse moyenne résultante, pendant ces 281 jours de mer, ressort au chiffre de 7^{nœuds},5 en bonne route.

LA PHOTOGRAPHIE.

Suite. — Voy. p. 43, 78, 135, 191.

LA POSE DU MODÈLE. — OPÉRATIONS APRÈS LA POSE.

Pose. — C'est à ce moment qu'il faut appeler à son aide toutes ses connaissances artistiques. Le dessin, la perspective, doivent aider à trouver, pour le modèle, s'il s'agit d'un portrait, une pose heureuse quoique simple; s'il s'agit d'un paysage, un point de vue sagement choisi. Il faut recourir, pour cette étude, aux ouvrages qui traitent de cette matière.

Pendant que la glace est dans le bain d'argent, on prend soin de disposer le modèle, parce que la surface, une fois sensibilisée, ne peut attendre plus de cinq minutes sans danger de taches. C'est plus de temps qu'il n'en faut. On doit remarquer que dans la série des opérations photographiques il s'agit d'aller vite, et cependant *sans se presser*, résultat auquel on arrive par le soin, la présence d'esprit, l'adresse et l'ordre.

Il est impossible de donner, même approximativement,

une évaluation du temps d'exposition; mille causes le modifient continuellement: la couleur, la qualité de la lumière ambiante; la couleur, l'éloignement du modèle; le foyer, le diamètre de l'objectif, l'ouverture du diaphragme; la rapidité et la sûreté des opérations; la puissance du développement, etc., telles sont les principales causes de variation de la durée de la pose. Quelques essais en apprennent plus que tous les discours du monde. Il faut commencer par poser trop peu, une ou deux secondes, par exemple, faire quelques épreuves en augmentant régulièrement la durée, et se fixer au temps qui a fourni la meilleure image, vigoureuse et abondante en détails.

Développement de l'image. — Le châssis négatif étant rapporté dans le cabinet obscur, on en sort la glace avec précaution et l'on verse rapidement à la surface un flot du liquide suivant, contenu dans un verre à expériences.

On a eu soin, depuis quelques jours, de mettre dans un grand flacon assez de protosulfate de fer, ou *couperose verte*, pour qu'en le remplissant d'eau il reste au fond un peu de ce sel non dissous: c'est ce qu'on appelle une *solution saturée*.

Prenez alors pour le développement de l'épreuve le mélange suivant:

Eau saturée de protosulfate de fer ..	50 ^{cc}
Eau distillée	400
Alcool à 36 degrés	25
Acide acétique cristallisable	45

filtrez le tout, et ne craignez pas d'en couvrir abondamment la surface à développer.

Lorsque l'épreuve, après s'être complétée dans ses détails, restera stationnaire, ajoutez à la solution, dans le verre, quelques gouttes d'une solution d'azotate d'argent à 2 pour 100. Les noirs prendront de l'intensité, et vous amèneront l'épreuve à être complète et vigoureuse dans toutes ses parties.

Lavage. — A ce point des opérations, il faut laver abondamment la surface du collodion pour la débarrasser du liquide acide qui l'inonde, et qui décomposerait les corps alcalins qui doivent servir au fixage.

On voit dans la figure 1 (p. 44), au-dessous de la petite fenêtre garnie de verre jaune, la grande cuvette au-dessus de laquelle se fait le développement, la glace étant tenue dans la main, ou, si elle est trop grande, posée au milieu sur un support. A droite est le flacon laveur, dont le détail s'aperçoit encore mieux dans la figure 2 (p. 45), entre les balances et la cuvette au-dessus de laquelle se fait le fixage. C'est un flacon ordinaire, dont le bouchon est traversé par deux tubes recourbés dont l'un gagne le fond du vase pour y amener l'air nécessaire à l'écoulement, et dont l'autre, par lequel sort l'eau, traverse seulement le bouchon. Ce flacon laveur sert constamment: avant, après le fixage; avant, après le renforcement. Il fournit un jet continu, sans secousses, d'une roideur moyenne, déterminée, du reste, par la grandeur du vase, et qui permet, si l'eau est exempte de corps étrangers, de ne jamais entamer la couche de collodion.

L'épreuve étant développée et lavée au-dessus du grand plat verni qui sert à recevoir les eaux de lavage, on la met au-dessus de la cuvette de fixage, dans le petit compartiment que l'on a disposé à cet effet à l'extrémité du cabinet obscur. Là on verse sur la surface du collodion une couche suffisante d'eau saturée d'hyposulfite de soude ou d'eau contenant 2 à 3 pour 100 de cyanure de potassium. Le sel jaune d'iodure d'argent qui rendait la couche demi-opaque étant enlevé complètement et partout, il faut laver encore abondamment, et, comme l'épreuve s'est affaiblie, procéder, s'il est nécessaire, à son renforcement.

Renforcement. — Le plus simple consiste à verser sur

l'image une solution de bichlorure de mercure à 1 pour 100 dans l'eau distillée.

Ce corps, de même que le cyanure de potassium, est un *poison très-violent*, et ne doit être manié qu'avec précaution. On répand ce liquide rapidement et également à la surface de l'épreuve; elle noircit immédiatement sous son contact. On rejette la solution, et on examine en transparence si le renforcement est suffisant, c'est-à-dire si les lignes sont noires et bien opaques. Si ce résultat n'est pas atteint, on lave et on reverse une nouvelle couche de solution de bichlorure. On lave avec soin.

L'action de ce renforcement ne doit pas être prolongée, parce que l'image blanchirait; si cet accident arrivait, on la laverait abondamment, puis on la porterait au-dessus de la cuvette de fixation et on la couvrirait d'un seul coup avec la solution d'hyposulfite. L'épreuve prendrait immédiatement un ton noir très-intense. C'est même le moyen d'obtenir le renforcement le plus fort possible sur une épreuve trop faible.

Gommage et vernis. — L'épreuve étant parfaitement développée, fixée, renforcée et lavée: pendant qu'elle est encore humide, versez à sa surface un mucilage de gomme arabique à 10 pour 100. Dressez la glace alors contre un mur sur des feuilles de papier buvard.

Lorsque l'épreuve est entièrement sèche, on fait tiédir la glace au-dessus de quelques charbons enflammés, et l'on y verse, comme du collodion, une couche de vernis que l'on peut faire soi-même en se procurant les substances suivantes.

Mettez dans un matras en verre, sur un fourneau au bain-marie:

Alcool à 36 degrés.....	100gr
Gomme laque blanche pulvérisée...	4
Benjoin choisi.....	2
Gomme élémi.....	2
Sandaraque pulvérisée.....	2
Camphre.....	0,50
Térébenthine de Venise.....	0,50

Ajoutez quelques morceaux de verre cassé très-fin, et faites bouillir au moins une heure, en remplaçant l'alcool évaporé. Le verre pilé a été ajouté pour empêcher les résines d'adhérer au vase, surtout quand on n'emploie pas le bain-marie; si on l'emploie, on peut se passer de cette addition.

On laisse reposer douze heures, et l'on décante la partie claire pour l'usage.

Accidents. — Le nombre des accidents qui embarrassent la marche des opérations est considérable. Tantôt ce sont des taches, des points, des rides de diverse nature et de diverses couleurs; tantôt pas d'image, ou une image terne, voilée et incomplète. Il faut encore, pour apprendre à remédier à tout cela, recourir aux ouvrages spéciaux.

Images amphipositives. — Ces images, singulier jeu du développement appliqué sur la couche du collodion impressionnée, ont été étudiées pour la première fois et décrites par M. H. de la Blanchère, dès 1856. Elles consistent en ce que l'image, au lieu de se développer négativement, apparaît *positive par transparence* ou transmission de la lumière, et en même temps *positive par réflexion*. L'étude de ce phénomène curieux, continuée maintenant par les opérateurs anglais et français, doit conduire à des faits intéressants pour le mode de formation des épreuves photographiques, mais ne peut trouver place dans ces études élémentaires.

ALBUMINE NÉGATIVE.

Lavage et choix des glaces. — Les glaces qui servent dans le procédé à l'albumine négative sont les mêmes que celles qu'on emploie pour le collodion. Les bords doivent

en être rodés avec soin pour assurer l'adhérence de l'albumine que l'on fait déborder. Il faut que le lavage de ces glaces soit rigoureusement fait; leur séchage, qui doit être suffisant, est cependant d'une importance moindre que pour le collodion; mais il est bon que le dernier nettoyage soit opéré avec un mélange de craie, d'ammoniaque et d'alcool, afin d'être sûr que la surface de la glace est parfaitement dégraissée.

La suite à une prochaine livraison.

UN BOUDIN DE CENT AUNES.

Ce boudin monstre figurait dans une fête villageoise donnée à la cour de Vienne en 1612, et qu'on trouve décrite dans le *Mercurius français* (qu'il ne faut pas confondre avec le *Mercurius de France*). Le sujet de cette fête était pastoral. Un jeune paysan et une gracieuse paysanne venaient de s'unir et se disposaient à faire leur repas de nocce; c'était une sorte de contraste opposé aux magnificences chevaleresques qu'on avait fait passer auparavant sous les yeux des souverains; mais, loin d'imiter les bergeries poétiques de Racan, le goût allemand se plaisait à exagérer dans le détail la rusticité de la vie villageoise. Les cent aunes de boudin, habilement cousues ensemble, formaient une immense spirale, et ce fut le morceau qui excita le plus l'hilarité de la noble assemblée.

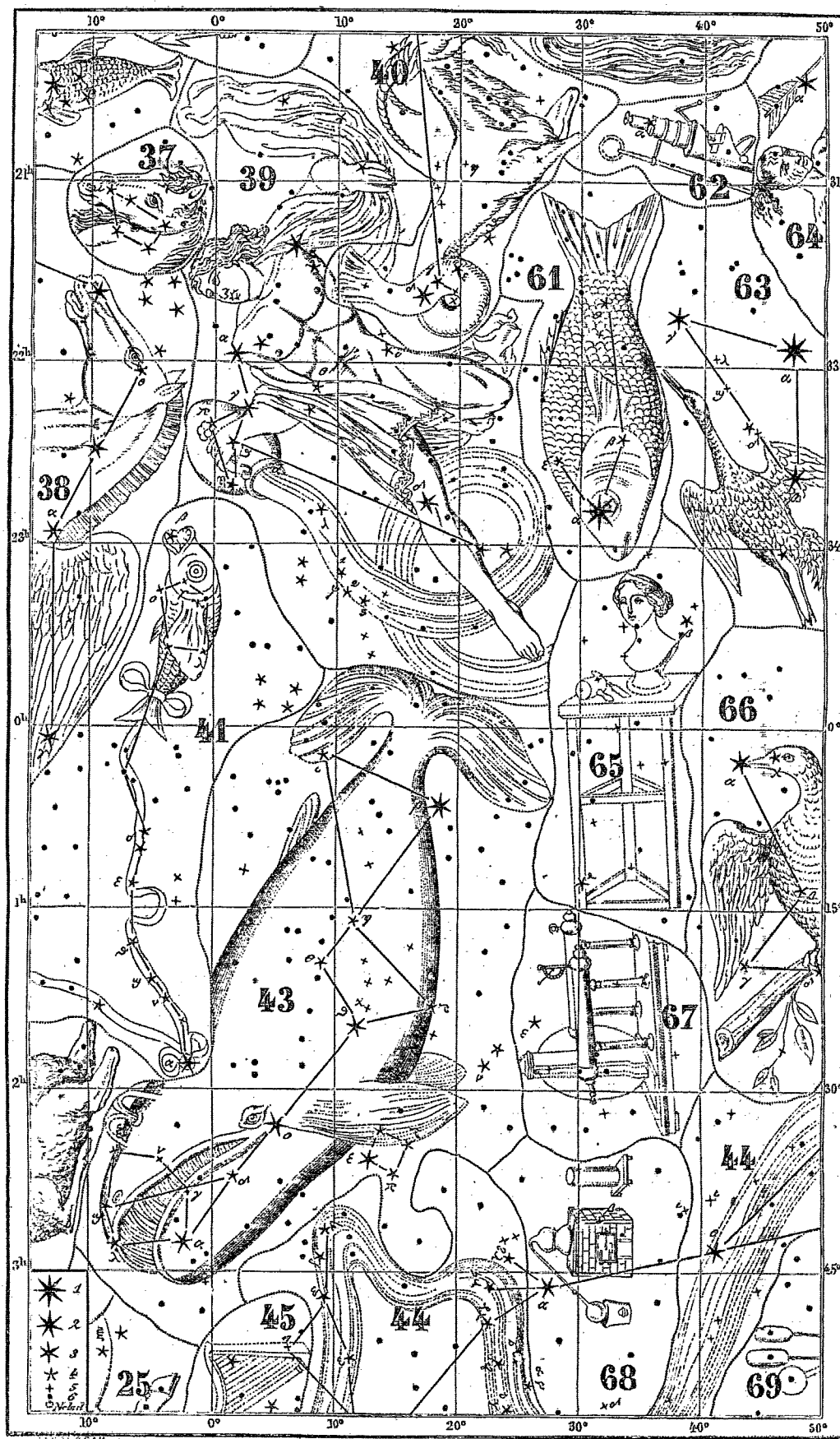
CARTES CÉLESTES.

Suite. — Voy. p. 18, 90, 124, 163, 195.

Planche VIII. — Le n° 39 est le Verseau, où le Soleil arrive à la fin de l'hiver. Il tient une urne d'où s'échappe un courant d'eau qui arrive au Poisson austral, n° 61: cette dernière constellation possède une étoile de première grandeur que l'on voit très-bien en Europe; les Arabes l'appellent *Fomahaut* ou *Fom-al-haut*, littéralement Bouche du Poisson. Les étoiles du Verseau n'atteignent qu'à la troisième grandeur; elles annonçaient autrefois les pluies de la fin de l'hiver. Cette figure, qui se confond avec la queue du Capricorne, a été peu étudiée; il s'y trouve cependant trois étoiles doubles, et spécialement l'étoile ξ qui, sur notre planche, est marquée à tort π , et qui offre au télescope deux étoiles égales de quatrième grandeur. C'est dans le Verseau que la planète Neptune a été vue pour la première fois en 1846.

L'Atelier du sculpteur, n° 65, et la Machine pneumatique, n° 67, sont deux constellations de Lacaille, suivies du Fourneau chimique, n° 68, dont les étoiles n'offrent rien de remarquable.

La Baleine, n° 43, a deux étoiles de seconde grandeur, savoir, β près de la queue et α à la bouche; l'étoile α est près de l'équateur et un peu au-dessus: près de l'œil est l'étoile $\circ$ (*omicron*), qui est variable et qui devient invisible tous les onze mois; à son plus grand éclat elle est de seconde grandeur: elle est appelée *Mira Ceti*, la Merveilleuse de la Baleine; l'étoile α est la tête et β est la queue. Le mot arabe *deneb*, qui veut dire queue, s'applique aussi à la queue du Lion, *Sarcab*, et à la queue du Cygne, que plusieurs auteurs désignent par le mot seul de *Deneb* ou *Queue*, sans y ajouter le nom de l'oiseau, qui, chez les Arabes, est une poule et non un cygne. La figure de notre planche représente assez bien une baleine, tandis que dans les anciennes cartes la figure fantastique qui est dessinée dans cet espace céleste ne ressemble pas plus à une baleine que le dauphin officiel à queue recourbée ne représente le cétacé peu flexible de la Méditerranée. Cette planche, comme la précédente, n'a qu'une étoile de première grandeur, savoir le



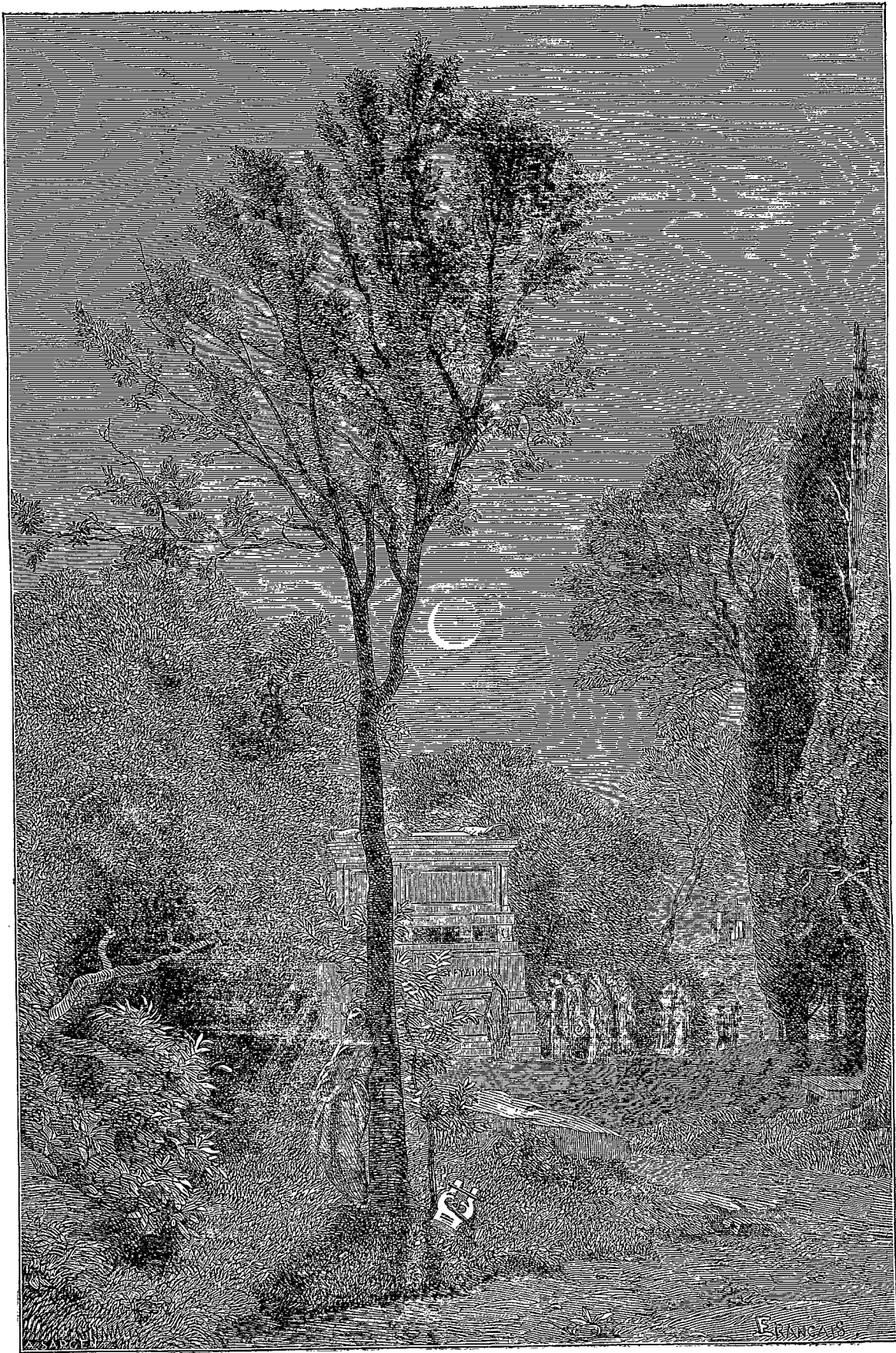
Cartes célestes, — Planche VIII.

Poisson austral ou Fomahant; la planche n° 7 n'avait qu'Antarès ou le Cœur du Scorpion. En général, pour le ciel entier le nombre des étoiles de première grandeur ne

dépasse pas vingt, sur lesquelles il y en a trois ou quatre qui sont invisibles en Europe.

La suite à une autre livraison.

ORPHÉE.



Salon de 1863; Peinture. — Orphée, par Français. — Dessin de Français.

Le tableau de M. Français est visiblement inspiré de l'*Orphée* de Gluck, repris, dans ces dernières années, au Théâtre-Lyrique avec tant de succès, et particulièrement des scènes du premier acte, où l'on voit les compagnes d'Eurydice venir tour à tour, au déclin du jour, pleurer auprès de son tombeau. Leurs chœurs plaintifs précèdent Orphée lui-même, dont la douleur s'exhale avec des accents si tendres et si passionnés. On ne peut avoir assisté à ce spectacle sans conserver un profond souvenir non-seulement de la musique, douce, grave, émouvante, mais de la fable poétique à laquelle cette musique est si bien adaptée, et du décor même, que l'on pouvait croire imité de quelque peinture de M. Corot, ou peut-être de M. Français. Qui s'étonnerait que tant de vives impressions agissant à la fois aient fait rêver les peintres aussi bien que les poètes et les musiciens? Ne puisent-ils pas tous aux mêmes sources? Les sentiments qu'ils expriment par le rythme et l'harmonie des sons, des formes, des couleurs, du langage, n'est-ce pas la nature qui les inspire tous? Une sympathie s'éveille dans les âmes au spectacle de l'univers; elles s'émeuvent des joies et des douleurs que d'autres ont ressenties, et, à toutes les impulsions, elles résonnent comme autant de lyres qui seraient montées sur des modes différents.

Combien c'est vrai que les Muses sont sœurs!
Qu'il eut raison, ce pinceau plein de grâce
Qui nous les montre, au sommet du Parnasse,
Comme une guirlande de fleurs!

(Alfred de Musset.)

La légende d'Orphée, une des plus belles et des plus poétiques que nous ait transmises l'antiquité, est aussi une de celles qui nous instruirait le mieux, si nous étudions attentivement son fond primitif et ses transformations, de ce que les anciens ont pressenti de cette parenté des êtres aussi bien que de la vie nouvelle que l'art communique à toutes choses. La partie la plus populaire de cette légende (grâce aux vers de Virgile, elle est dans toutes les mémoires) est le récit touchant de la mort d'Eurydice, pleurée par le poète, suivie par lui jusque dans les enfers, et arrachée, mais pour quelques instants seulement, au destin. La science moderne, qui a pénétré si avant dans la connaissance des anciens mythes, en les rapprochant et en les éclairant l'un par l'autre, s'est surtout attachée à cette partie de la fable d'Orphée, et elle y a retrouvé une fois de plus le symbole des vicissitudes des saisons, modifié par quelques influences locales. Il en est d'autres dont la signification plus profonde et plus couverte est aussi plus difficile à saisir et à développer. Comme le sens poétique a eu plus exclusivement part à leur création, il faut pour les expliquer plus de poésie, et ce sont précisément celles qui nous montrent l'empire que toutes les puissances de la nature exercent sur l'âme du poète et la force avec laquelle le poète s'empare de tout ce qui l'entoure, soumettant toutes les créatures qui peuplent la terre, le ciel et les eaux, les rochers mêmes et les insensibles éléments, et les pliant à tous les mouvements de son cœur. N'y a-t-il pas encore un enseignement élevé, enveloppé de poétiques symboles, dans ce que l'on raconte de la mort d'Orphée déchiré par les Ménades en proie à la fureur des instincts grossiers et aveugles un moment réveillés, et du prodige qui fit survivre les chants du poète à lui-même? Ses membres dispersés et sa lyre flottant sur les eaux allèrent les répéter aux rivages lointains. A Lesbos, où ils furent recueillis, les musiciens et les chanteurs étaient les plus renommés de la Grèce; à Antissa, où Orphée avait un temple, les rossignols même chantaient, dit-on, avec plus de douceur qu'en aucun autre lieu du monde.

OZYMANDIAS.

Je fis rencontre d'un voyageur qui revenait d'une terre antique et qui me dit : — Il y a dans le désert, allongées sur le sol, deux énormes jambes de pierre, sans corps. Auprès d'elles, enfoncée à demi dans le sable, gît une tête d'homme endommagée, dont les sourcils froncés et les lèvres ridées expriment le sourire railleur du froid commandement, et témoignent que l'artiste qui la sculpta sut bien lire la passion du pouvoir empreinte sur ces choses inanimées et survivant encore à la main qui s'en joua et au cœur qui s'en reput. Sur le piédestal apparaissent ces mots : « Mon nom est Ozymandias, roi des rois; considère mes ouvrages, ô puissant du monde, et désespère ! » Voilà pourtant tout ce qui reste d'Ozymandias et de ses œuvres, et autour des débris de sa ruine colossale les sables du désert, nus et aplanis, s'étendent solitairement dans un espace sans bornes.

SHELLEY.

LA PHOTOGRAPHIE.

Suite. — Voy. p. 43, 78, 135, 191, 230.

ALBUMINE NÉGATIVE.

Suite.

Préparation de l'albumine. — C'est la préparation au moyen des œufs frais qui est employée en photographie : on met les blancs d'œufs, privés de jaune, dans un vase de terre vernie ou de porcelaine; on les bat au balai d'osier jusqu'à ce qu'on obtienne une mousse épaisse et consistante, ce qu'on appelle des œufs en *neige*. Il faut descendre le vase dans la cave, le couvrir d'un linge humide et le laisser reposer douze heures.

Pendant ce repos, on fait la solution suivante :

Eau distillée.....	50gr
Iodure d'ammonium.....	20
Iode pur.....	1

On la mêle à un litre d'albumine lorsqu'elle est claire et déposée sous la mousse; on ajoute 10 grammes de miel blanc, on mélange les deux liqueurs en agitant doucement, et on laisse reposer vingt-quatre heures. On filtre alors sur un tampon de coton, et l'on en remplit complètement de petits flacons isolés. Cette albumine se conserve bonne tant qu'elle reste transparente dans les flacons.

Albuminage. — Quand on projette doucement l'haleine à la surface de la glace, il s'y dépose une couche d'humidité suffisante pour permettre l'extension de l'albumine, qu'on verse comme du collodion (fig. 14 et 15); on chasse brusquement l'excès dans un flacon surmonté d'un entonnoir garni de coton, on égoutte, et l'on place verticalement la glace sur un de ses angles, le long d'un mur, sur un coussin de papier buvard.

La couche d'albumine ayant séché naturellement, ce qui demande vingt-quatre heures, il faut la coaguler en la chauffant au-dessus d'un réchaud rempli de charbons allumés. Il est important que la chaleur de la glace ne dépasse pas celle que la main peut supporter sans douleur, c'est-à-dire $+ 60^{\circ}$ environ.

Cette dessiccation amenant un fendillement général dans la couche d'albumine, on lui restitue son homogénéité en projetant l'haleine à sa surface avant de renfermer les glaces refroidies dans la boîte qui doit les préserver de la poussière et de l'humidité.

Bain d'argent sensibilisateur. —

Eau distillée.....	100gr
Azotate d'argent cristallisé.....	10
Acide acétique cristallisable.....	8

Plongez-y la glace lorsque la couche d'albumine est parfaitement sèche; retirez au bout de vingt-cinq à trente secondes, lavez abondamment et remettez à sécher verticalement sur du papier buvard neuf: toutes ces opérations se font dans le cabinet obscur.

Les glaces ainsi sensibilisées se conservent presque indéfiniment à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Temps de pose. — L'albumine ne servant que pour la reproduction des paysages et des objets immobiles, on pourra fortement diaphragmer l'objectif afin d'obtenir toute la netteté possible, et ne pas craindre d'augmenter ainsi le temps de pose; il est en moyenne de cinq à quinze minutes pour un paysage.

Développement de l'image. — Plongez la glace dans une cuvette en porcelaine remplie d'eau distillée tiède contenant en dissolution 0^{gr},25 d'acide gallique par litre, en ayant soin de maintenir la température de la cuvette à l'aide d'un réchaud de feu peu actif ou d'un bain-marie. Au bout de quelques heures l'épreuve aura apparu. Il est bon de sortir de temps à autre la glace du bain et de la laisser exposée à l'air une ou deux minutes, ce qui favorise la production de l'image. Lorsque celle-ci est bien dessinée dans toutes ses parties, on ajoute au bain quelques gouttes de solution neutre à 4 pour 100 de nitrate d'argent fondu, on replonge la glace et on laisse l'image en repos se développer, en veillant pour l'arrêter, lorsqu'il en est besoin, par un lavage à l'eau pure.

Fixage. — On couvre la couche lavée d'une solution d'hyposulfite à 30 pour 100 que l'on renouvelle trois ou quatre fois; en dix à quinze minutes, la glace étant débarrassée de ses sels sensibles, l'épreuve devient transparente. On lave abondamment et on laisse sécher la glace, posée verticalement sur du papier buvard.

Accidents. — L'accident le plus ordinaire est le dépôt de réductions moirées métalliques à la surface de l'albumine lors du développement. Lorsqu'elles sont légères et qu'elles viennent de se former, on peut les enlever en frottant légèrement avec un petit tampon de coton mouillé; si elles résistent à cette action mécanique, il faut essayer de les dissoudre en versant à la surface de la glace une partie de développement au sulfate de fer (voy. *Collodion*), mélangée au moment même avec une partie du bain d'hyposulfite d'or et de soude employé pour le virage des positifs (voy. *Virage*). Nous ne parlons pas des traces de poussière que l'on s'attachera toujours à éviter par un nettoyage soigneux du cabinet obscur, et qui formeraient sur l'épreuve des taches ou des points noirs.

Le procédé par l'albumine est surtout utile pour la production des épreuves positives transparentes pour le stéréoscope, et des négatifs qui servent à imprimer les épreuves destinées à cet instrument.

PAPIER NÉGATIF.

Choix du papier. — L'idée de se servir de papier comme surface sensible, due aux Anglais, a coïncidé avec l'invention française du daguerréotype. Le procédé qui en a découlé n'est devenu réellement pratique que du jour où l'emploi de la cire a permis l'usage des feuilles sensibles impressionnées à sec.

Il est très-difficile de trouver un papier négatif exempt de taches, de trous et d'inégalités dans son épaisseur; il faut d'ailleurs qu'il soit à la fois mince et résistant.

On marquera l'envers de chaque feuille, qu'il est facile de reconnaître en regardant la feuille sous un jour frisant: le côté où paraît la trace de la toile métallique sur laquelle le papier a été fait, est l'envers.

Cirage de la feuille. — Il faut se procurer de la cire vierge très-pure; placer la feuille négative sur un matelas

de papier buvard neuf; faire chauffer un fer à repasser ordinaire dont la surface soit très-propre, l'enduire de cire, et en le passant sur la feuille l'imprimer très-également. On place alors cette feuille entre deux papiers buvards, et à l'aide du fer chaud on fait dégorger l'excédant de cire qui quitte la feuille négative pour imbibier le papier buvard.

Ioduration. — Dans un litre d'alcool faites bouillir 15^{gr} de cire coupée en petits morceaux, laissez refroidir et filtrez. La cire décomposée laissera dissoudre une portion soluble appelée *céroléine*. Les portions insolubles (*cerine* et *myricine*) resteront sur le filtre et serviront à cirer le papier.

Prenez: Alcool céroléiné, ci-dessus.....	100 ^{gr}
Iodure de potassium.....	2,50
Bromure de potassium.....	0,25

Mettez cette liqueur dans une cuvette plate de porcelaine et couvrez-la d'un verre plan; immergez-y sans bulles d'air les feuilles cirées dix minutes, ce qui se fait très-facilement en les plongeant obliquement, et prenez garde de ne pas produire dans la feuille des cassures qui se traduiraient sur l'épreuve par des raies ou des étoiles noires.

La feuille, étant retirée du bain alcoolique, est transparente; mais on la suspend, et au moment de l'évaporation, qui est rapide, la saponification de la cire devient visible, et l'ioduration se manifeste par un ton blanc laiteux, translucide et d'un grain toujours très-fin. Ce papier se conserve plusieurs mois sans altération.

Sensibilisation. — Composez le bain suivant:

Eau distillée.....	100 ^{gr}
Azotate d'argent cristallisé.....	6
Acide acétique cristallisable.....	9

Plongez les feuilles une à une dans ce bain, qui doit être assez abondant pour les recouvrir parfaitement; évitez les bulles d'air entre les feuilles et à leur surface, et laissez-les au moins vingt minutes dans le liquide. Évitez de toucher les angles des feuilles avec des doigts chargés de matières étrangères; les taches sont toujours à craindre, et la plus minutieuse propreté est de rigueur. Ayez, à côté de la cuvette au bain d'argent, deux autres cuvettes remplies d'eau distillée en quantité au moins égale à celle du bain. Sortez chaque feuille l'une après l'autre, laissez-les égoutter un moment au-dessus du bain, et mettez-les dans la première cuvette d'eau distillée: il faut qu'elles restent dans cette cuvette environ dix minutes; vous les transporterez ensuite dans la seconde et les y laisserez au moins autant de temps, puis vous les sortirez enfin les unes après les autres, et, les plaçant successivement entre du papier buvard neuf, vous épongerez l'eau qui couvre leur surface. Vous les mettrez enfin dans un troisième papier buvard neuf, où elles achèveront de sécher doucement.

Il est entendu que toutes ces opérations se font à l'abri de la lumière, ou dans un endroit éclairé par des rayons jaunes.

Les feuilles ainsi sensibilisées se conservent deux ou trois jours dans un cahier de papier buvard renfermé dans un étui ou un portefeuille noir.

Le châssis négatif qui sert à exposer ces feuilles se compose de deux glaces juxtaposées, entre lesquelles on place la feuille de papier sensible qui reçoit l'impression lumineuse à travers la glace antérieure. Il est donc important que celle-ci soit choisie très-pure, très-blanche et le plus mince possible.

Temps de pose. — L'espace de temps nécessaire pour impressionner une feuille dépend: de la puissance parti-

biente, de la nouveauté de l'impressionnement de la feuille, et de la couleur des objets à reproduire. Faire l'énumération de ces causes diverses, c'est dire qu'aucune règle fixe ne peut être indiquée. Il faut opérer, tâtonner, se tromper quelquefois avant de réussir.

Développement de l'image. — Plus tôt on fait apparaître l'image après l'impressionnement de la feuille, plus on a de chances d'éviter les insuccès. En général, c'est une opération qu'il faut faire le soir, après une journée bien remplie de courses photographiques; car le temps de pose est relativement long quand on se sert du papier ciré, principalement employé pour le paysage et les objets inanimés. Au moment où l'on a sorti les feuilles sensibilisées des deux eaux de lavage, on a dû ramasser ces deux eaux ensemble dans un grand flacon. Ces eaux, qui contiennent une quantité de nitrate d'argent proportionnelle à la surface de la feuille qu'elles ont lavée, serviront dans l'opération qui doit faire apparaître l'image.

Prenez une cuvette de porcelaine parfaitement nettoyée, faites-y filtrer une portion d'eau de lavage suffisante pour former une couche d'un centimètre d'épaisseur. Mettez dans l'entonnoir, en même temps que la première portion d'eau, une quantité approximative d'acide gallique qui représente environ 1 gramme pour 100 d'eau. Nous nous abstenons à dessein de donner un poids exact : moins on mettra d'acide gallique, *pourvu que l'image apparaisse et se développe*, plus on sera sûr d'éviter les taches et les réductions.

Il faut plonger dans ce bain la feuille à développer rapidement et sans bulles d'air, prendre garde qu'elle n'émerge, et remuer la cuvette de temps en temps, en évitant de toucher la feuille trop souvent par les angles. L'épreuve apparaît ordinairement noire sur un fond jaune; elle se complète peu à peu, d'une manière lente mais continue. Si le développement se ralentit, on ajoute quelques gouttes de solution faible de nitrate d'argent à 4 pour 100. Si l'opération marche bien, le bain doit conserver sa limpidité en se teignant légèrement en jaune. Si l'on voit des moirures d'argent métallique se développer à sa surface, il faut faire sortir l'épreuve avec précaution, parce que si ces moirures d'argent métallique s'attachaient à sa surface, elles y adhèreraient et l'épreuve serait perdue; puis on la plonge dans une cuvette contenant un bain semblable, mais plus faible. Le développement de l'image continue dans ce second bain. On peut, pour sortir la feuille du bain sans enlever de moirures, appliquer d'abord à la surface du bain une feuille de papier buvard et la relever vivement avec l'argent qui s'y est attaché.

Fixage. — Préparez dans une cuvette placée le plus loin possible de celle où doit se faire le développement de l'image la solution suivante :

Eau ordinaire filtrée	400gr
Hyposulfite de soude	25

Lorsqu'en regardant en transparence la feuille négative l'image paraît complète, et plutôt trop chargée de détails, sortez-la du bain où elle s'est développée et plongez-la quelques minutes dans une grande bassine pleine d'eau ordinaire. Elle peut sans inconvénient y rester une minute. Vous la mettez alors dans le bain d'hyposulfite, et vous voyez peu à peu les sels d'argent sensibles que décelle leur couleur jaune se dissoudre par places, et l'image rester intacte et vigoureuse sur une feuille parfaitement transparente. Lavez à plusieurs eaux, égouttez, et laissez sécher dans un cahier de papier buvard neuf. Rappelons encore que toutes ces opérations ont dû se faire à l'abri de la lumière.

Recirage de la feuille. — La feuille négative qui porte l'image étant sèche, approchez-la avec précaution d'un

feu clair de charbon, afin de refondre et de réveiller la ciré qu'elle contient. Cette opération terminée, le négatif est prêt à donner des épreuves positives.

Accidents. — Il serait très-difficile de faire un recueil exact de tous les accidents qui peuvent arriver en suivant une méthode qui paraît si simple; presque tous viennent du défaut de propreté ou d'une mauvaise appréciation du temps nécessaire à la pose. Si l'épreuve vient trop vite et sans opposition des ombres aux lumières, le temps de pose a été trop prolongé : il sera très-difficile, sinon impossible, même en augmentant la dose d'argent du bain révélateur, d'empêcher l'épreuve d'être grise. Si le développement se fait très-lentement, ce sera le signe que le temps de pose n'a pas été assez long; il faudra alors laisser la feuille longtemps sous l'action de l'acide gallique, et il en résultera que sa surface se couvrira de réductions, et que le précipité qui forme l'image sera grenu et sans finesse.

La suite à une autre livraison.

UNE SCÈNE CHAMPÊTRE EN ÉGYPTÉ.

« Nous avons chassé toute la matinée, nous écrit un de nos amis voyageant en Égypte, et nous nous disposions à regagner notre barque amarrée au bord du Nil, quand, longeant un petit canal dominé par de hautes levées, nous entendîmes à nos oreilles un sifflement aigu analogue à celui que produirait une balle, et, arrivés sur le revers des talus, nous vîmes se développer sous nos yeux un spectacle assez étrange.

» Devant nous s'étendaient de vastes champs de *sorgho*, mer de verdure qui se perdait à l'horizon, et de laquelle émergeaient, par places, tantôt des buttes de terre, tantôt des échafaudages en bois de dattier, occupés par des enfants qui chassaient, au moyen de frondes, des bandes d'oiseaux, étourneaux, pigeons, passereaux, qui venaient s'abattre sur les moissons. C'était un des projectiles adressés à ces nombreux pillards que nous avions entendu siffler à nos oreilles. »

Le tableau de M. Berchère nous offre une scène semblable à celle que nous décrivait le voyageur. Des enfants nus, montés sur des troncs de palmiers assemblés et reliés entre eux par des cordes, surveillent d'un œil attentif le domaine qui leur est confié. Le temps est morne, pesant; la chaleur du plein midi rayonne sur le paysage et, neutralisant les ombres et les lumières, enveloppe tous les objets d'une espèce de brume grise et chaude particulière aux pays voisins de l'équateur et des tropiques. Des bandes d'oiseaux, si nombreuses qu'elles ressemblent à des nuages de poussière, s'élèvent des moissons, pointent dans le ciel, et cherchent à se mettre hors de la portée des frondeurs.

Le sorgho dourah (*Andropogon sorghum*) est une plante de la famille des graminées que l'on cultive dans l'Inde, en Égypte et dans tout l'intérieur de l'Afrique : il sert de base à la nourriture du peuple et des nomades. Hérodote nous dit que le pain que l'on tire du dourah s'appelait *cylète*, et l'on a trouvé dans les tombeaux plusieurs de ces pains de formes et d'espèces différentes. La tige est un chaume fistuleux présentant de distance en distance des nœuds d'où partent des feuilles alternes engainantes; elle porte à son extrémité une fleur disposée en épi, et un fruit (caryopse) enveloppé d'une gaine et qui s'épanouit en grappe à sa maturité, offrant de nombreux grains plus gros que ceux du millet et d'une couleur de blé frappé de rouille. La tige atteint dix ou douze pieds de hauteur, et le port de la plante est en tout semblable à celui du maïs.

On sème le dourah à la fin de mars, et de là lui vient le nom de *seyfy* (été). On fait à la pioche des trous de

quelques pouces de profondeur dans lesquels on dépose trois ou quatre grains seulement, puis on prend soin d'arroser tous les jours. On coupe le dourah à la faucille dans

le courant de juillet, et après la moisson on le fait fouler par des bœufs sur une aire établie en plein champ, puis on le criblé avant de le rentrer.



Salon de 1863 ; Peinture. — Enfants qui gardent les moissons, par Berchère. — Dessin de Grenet.

OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES.

AOUT.

M. Faye a inventé une disposition mécanique pour faire suivre, pendant quelques secondes, l'image d'une étoile par une plaque sensibilisée sur laquelle l'astre vient se peindre lui-même. Les fils du réticule peuvent être éclairés par une lumière artificielle, de manière à rendre l'intervention de l'observateur inutile dans les cas où l'on veut ob-

tenir le dernier degré de précision. Mais aucun perfectionnement des arts ne peut dispenser le savant de se mettre lui-même en rapport direct avec le monde extérieur. Ces inventions ingénieuses de M. Faye ne dispensent pas plus l'astronome de placer son œil à l'oculaire des télescopes que l'usage des télescopes eux-mêmes ne lui avait épargné la peine de se servir de ses yeux et d'inspecter la voûte étoilée comme le faisaient les Chaldéens.

Un amateur des beaux spectacles qu'offre la nature ne

peut dédaigner d'observer le ciel pendant les nuits voisines du 16 août, qui sont indiquées à l'avance pour le retour périodique des étoiles filantes. Ces observations deviennent chaque année de plus en plus intéressantes, et nous approchons de l'époque où les apparitions vont se manifester avec une recrudescence remarquable. Peut-être les personnes qui voudront bien disposer de leurs nuits en août 1863 assisteront-elles à un de ces magnifiques feux d'artifice naturels dont Humboldt et Bonpland ont laissé la poétique description. L'an dernier, à l'Observatoire du Luxembourg, le nombre horaire moyen des étoiles apparues a été de quarante-huit.

Le mois d'août offrira huit occultations d'étoiles appartenant toutes à la sixième grandeur, excepté α des Poissons, qui est intermédiaire entre la cinquième et la sixième. Quoiqu'une étoile de sixième grandeur n'égale pas la trois-centième partie de l'éclat de Sirius, ces phénomènes sont dignes d'être notés, parce que quatre fois dans le même mois une étoile vient s'approcher assez de la Lune pour être visible dans le champ du même télescope, après quoi on la voit s'en écarter aussitôt. On trouve dans la *Connaissance des temps* l'indication des points du disque lunaire où la disparition aura lieu.

Ces occultations sont diverses d'aspect, suivant que l'étoile est éclipsée par le bord obscur de la Lune ou par le bord éclairé. Lorsqu'elle disparaît dans le bord obscur, on dirait qu'un bras invisible vient de l'éteindre. Malheureusement, l'éclat que notre satellite rayonne autour de lui empêche presque toujours de suivre à l'œil nu ces curieuses apparences.

Le 3 du mois d'août, dans des régions plus favorisées que les nôtres, les amateurs pourront observer à la fois le commencement et la fin d'une même éclipse du troisième satellite de Jupiter. L'entrée dans l'ombre aura lieu à 1 h. 6 m. du matin, et la sortie à 3 h. 12 m.; de sorte que le phénomène aura duré en tout 2 h. 6 m. A 8 heures du soir, les quatre satellites seront dans la partie supérieure de leurs orbites et distribués de manière que les deux premiers soient à l'orient et les deux derniers à l'occident. A ce moment, tous les quatre iront en s'éloignant de l'astre.

Si le lendemain, à la même heure, on regarde les mêmes objets célestes, on aura un spectacle bien différent. Les quatre petites lunes brilleront encore dans le firmament, mais toutes quatre seront placées à l'orient de la planète. Trois d'entre elles se trouveront encore dans la partie supérieure de leur cercle, et sembleront, par conséquent, se rapprocher de leur planète; seule, la seconde sera déjà parvenue dans la partie inférieure et paraîtra faire des efforts inutiles pour échapper à son attraction.

Les plus fortes marées de 1863 auront lieu le 30 août. Elles pourront entraîner de grands désastres si l'action des vents vient aider à celle de l'attraction lunaire sur les eaux de l'Océan. La différence entre le niveau de la basse mer et le niveau de la haute mer sera, à Granville, d'après les calculs de M. Laugier, de près de 14 mètres. Le poids des eaux soulevées sur cette rive est donc de 14 milliards de kilogrammes par kilomètre carré de surface.

LES VACANCES.

J'aime à voir un brave écolier s'ébattre et jouir de ses vacances. Nul aspect ne m'est plus agréable que celui d'un heureux, robuste, viril adolescent, la main ouverte, la poitrine épanouie, le cœur généreux. La bonne humeur, la joie, rayonnent sur son honnête visage : satisfait et satisfaisant, ardent, actif, reconnaissant des services et tout

prêt à en rendre; exerçant dans toute son étendue le noble privilège de la jeunesse : être heureux et jouir. Chantez, joyeux esprits, tandis que le printemps dure ! Fleurissez tandis que le soleil brille, charmantes fleurs de la jeunesse !

THACKERAY.

CONSPIRATION ET MORT DE MANLIUS.

Suite et fin. — Voy. t. XXIX, 1861, p. 321.

Les difficultés intérieures, aggravées d'une guerre avec les Volques, décidèrent le sénat à nommer un dictateur, Cornelius Cossus. Pendant qu'on se battait presque aux portes de Rome, la fermentation croissait dans l'enceinte des murs; Manlius acquérait des partisans par des bienfaits habiles; il payait les dettes de ceux que, selon la loi, les créanciers voulaient tenir en prison. Un centurion connu par ses belles actions à l'armée avait été condamné pour dettes; Manlius voit qu'on l'emmène, envahit le Forum avec sa faction, accuse la superbe des nobles, la cruauté des prêteurs, rappelle les misères du peuple, le mérite et le malheur du centurion : « Mais, dit-il, j'aurais vainement de ce bras sauvé le Capitole, si je laissais sous mes yeux traîner en servitude un de mes compagnons d'armes, enlevé comme par des Gaulois vainqueurs »; et, devant tous et sur l'heure, il paya le créancier. Celui qu'il a délivré s'écrie : « Dieux et mortels, bénissez le père du peuple ! Tandis que je combattais pour nos pénates renversés, ma dette croissait, et je payais sans l'amortir; le principal disparaissait sous les intérêts accumulés; j'étais écrasé sous l'usure. Lumière du jour, Forum, visages amis, liberté, tout m'était ravi; Manlius m'a tout rendu, il m'a rendu la vie; à lui ce qui me reste de sang et de courage ! à lui ce que je dois à la patrie, aux dieux de Rome et du foyer domestique ! » Et Manlius : « Nul de vous, citoyens, tant que j'aurai un as, ne payera sa dette de sa liberté ! » C'est ainsi qu'il allumait l'enthousiasme et se préparait l'appui des masses. En outre, il formait chez lui des conciliabules où il ne cessait de répéter que le sénat, non content de posséder toutes les terres conquises par le sang du peuple, voulait accaparer la fortune publique; il alla jusqu'à répandre, à tout hasard, que le sénat cachait et gardait l'or destiné aux Gaulois, trésor qui suffisait à éteindre toute dette, rançon volontairement versée qui, restée sans emploi, devait être rendue, répartie entre les donateurs et non assimilée à un impôt. Et comme la foule demandait, pleine d'espoir, où le sénat enfouissait un pareil vol, il promettait des indications précises, en temps et lieu.

La situation parut alors si tendue que le dictateur quitta l'armée, accourut à Rome, descendit avec le sénat en corps dans le champ des comices, et fit appeler Manlius à son tribunal; bientôt, chacune entourant leur chef, la plèbe et la noblesse furent en présence; les deux partis se mesuraient des yeux. Au milieu d'un silence solennel, le dictateur parla : « Puissent le sénat et le peuple être en tout temps d'accord, comme ils vont l'être aujourd'hui sur tout ce qui te concerne et sur ce que je te demanderai ! Je vois que, de bonne foi sans doute, tu as fait espérer aux débiteurs une libération complète, à l'aide de l'or gaulois caché par les premiers de l'Etat. Eh bien, je ne veux pas arrêter l'effet de tes promesses; hâte-toi, Manlius, je te le conseille, hâte-toi d'éteindre la dette du peuple; nomme, il est temps, ces recéleurs d'un vol clandestin, qui couvent le commun trésor ! Si tu ne le fais, c'est qu'ils t'ont donné ta part, ou bien que tu ne les connais pas; et moi, je t'envoierai en prison, car je ne souffrirai pas que des indices

faux, que de mensongères espérances agitent la multitude. »

A ces menaces calmes et mesurées, Manlius opposa des récriminations violentes : « Ce n'est pas, je le savais bien, contre les Volsques et les Latins, commode prétexte de guerre, c'est contre moi, contre le peuple romain, que le sénat a créé un dictateur ; et maintenant, pour nous attaquer, on abandonne une guerre feinte ! Cornelius, et vous, pères conscrits, vous déplaît-il tant que cette foule s'attache à mes côtés ? Enlevez-la-moi par des bienfaits ; que votre superflu soulage les misères ! Mais non, ne donnez rien : déduisez seulement de la dette les intérêts accumulés, dégagez le principal, et je n'aurai plus de cortège, ou tous en auront comme moi ! Mais j'ai tort, direz-vous, de m'ériger en sauveur unique ; avais-je tort sur le Capitole ? Ce que j'ai fait pour tous alors, selon mes forces, je le fais maintenant pour chacun. Quant à l'or gaulois, pourquoi demander ce que vous savez ? Pourquoi ordonner de faire tomber de votre sein ce que vous pouvez déposer vous-mêmes ? Suis-je ici pour vous dévoiler le secret de vos rapines, et n'est-ce pas vous qu'il faut contraindre à les produire au grand jour ? »

Cornelius ne faiblit pas devant cette jactance ; il somma Manlius de prouver la vérité ou d'avouer la fausseté de ses allégations contre le sénat, et, sur sa réponse évasive, l'envoya en prison. Déjà saisi par le licteur, le condamné invoqua vainement les dieux habitants du Capitole ; ceux dont il avait préservé les temples ne lui furent d'aucun secours. Le peuple, atterré par le déploiement de la force dictatoriale, n'osa lever les yeux ni remuer ; le lendemain seulement, la foule, vêtue de deuil, encombra les abords de la prison. Quand le dictateur triompha des Volsques, des hommes à longue barbe, à tuniques brunes, demandèrent pourquoi Manlius ne marchait pas devant le char comme les autres vaincus. La dictature abdiquée donna un libre cours aux discours séditieux jusqu'alors contenus par la terreur. Partout des orateurs populaires s'élevaient contre la lâcheté de la multitude, qui pousse ses amis à des sommets glissants et les abandonne dès qu'ils perdent pied ; ils citaient la ruine de Sp. Cassius, qui appela le peuple au partage des terres conquises ; de Sp. Melius, qui défendait à ses frais les citoyens contre la famine : comme eux, Manlius est trahi. Quoi ! pour n'avoir pas voulu parler sur un signe du dictateur, un homme consulaire, un héros, presque un demi-dieu, égalé à Jupiter par le surnom de Capitolin, ne sera plus qu'un menteur intimidé ? Et il trainera sa vie, ce sauveur, dans les ténèbres où règne le caprice du bourreau ? Ainsi donc, à lui seul il aura pourvu au salut de tous, et tous ne feront rien pour lui !

Ces invectives n'étaient pas sans effet ; les portes de la prison, menacées par le peuple, furent ouvertes par un sénatus-consulte. Mais la délivrance de Manlius ne mit pas fin à la sédition ; elle lui donna un chef. Le combat devint imminent. D'un côté, les patriciens plaçaient au tribunal militaire six de leurs hommes les plus sûrs et les plus illustres, et parmi eux Camille ; de l'autre, Manlius conférait avec les meneurs du peuple et agitait nuit et jour des plans de révolution ; piqué au vif par son récent affront, enhardi par la retraite du dictateur, qui n'avait pas osé lui envoyer un meurtrier, comme Cincinnatus fit pour Mœlius ; à la fois enorgueilli et exaspéré, il attisait le feu qu'il avait allumé. « Jusques à quand, disait-il au peuple, ignorerez-vous vos forces ? les animaux eux-mêmes connaissent les leurs et la nature le veut. Comptez-vous donc. Si vous deviez attaquer vos adversaires à nombre égal, n'ai-je pas raison de le croire ? vous combattriez pour la liberté plus vivement qu'ils ne défendraient leur tyrannie ; mais autant vous étiez de clients, autant vous serez d'en-

nemis pour un seul. Déclarez la guerre, et vous aurez la paix ; qu'ils vous voient prêts à la violence, ils vous feront justice : il faut oser en masse ou souffrir isolément. Quand vous me regarderez d'un œil effaré ! Pour moi, je ne manquerai à aucun de vous ; faites que la fortune m'accompagne désormais. Résolution et confiance ! N'avez-vous pas jusqu'ici obtenu ce que vous avez demandé ? Un effort de plus, et vous aurez moins de peine à créer un pouvoir qui commande au sénat que vous n'en avez eu à vous donner des chefs qui résistassent aux volontés patriciennes. Pour que les plébéiens puissent lever la tête, il faut faire table rase des dictatures et des consulats. Commencez par attaquer la loi sur les dettes ; je suis et serai le patron du peuple : c'est un titre que me donnent mes services. Mais vous, revêtez votre chef de quelque insigne de commandement ou d'honneur, et il sera plus puissant à réaliser vos désirs. »

Manlius prétendait ouvertement à la royauté, et le sénat allait se décider à quelque coup d'État, lorsque les tribuns du peuple, qui s'étaient ralliés au gouvernement, ouvrirent l'avis de citer l'agitateur devant le peuple, et, changeant ses accusateurs en juges, de dénoncer ses projets de tyrannie ; la haine de la royauté réveillera la défiance contre un patricien, et l'amour de la liberté affermera la domination du sénat. Manlius comparut, amené avec lui près de quatre cents hommes, dont il avait payé les dettes et racheté les biens ; il rappela ses services et ses récompenses, trente ennemis tués, deux couronnes murales, huit civiques ; il découvrit sa poitrine couverte de nobles cicatrices ; enfin, se tournant vers le Capitole, il invoqua la faveur de Jupiter et la reconnaissance des Romains : « Regardez la citadelle, s'écria-t-il, et jugez-moi. » Sa défense fut si belle, si entraînante, que les tribuns craignirent un acquittement ; ils remirent le jugement, et eurent soin de réunir le peuple dans un lieu d'où on ne voyait pas le Capitole. L'accusation triompha, et les juges condamnèrent à regret Manlius. Il fut précipité du haut de la roche Tarpéienne, et jamais endroit de la terre ne réunit, pour un seul homme, tant de gloire et tant de misère. Manlius fut noté d'infamie, sa maison du Capitole démolie, son nom interdit à tout citoyen ; mais le peuple, toujours trop tard, se repentit de sa mort comme de son emprisonnement, et une peste qui survint fut attribuée à la colère des dieux irrités de voir le Capitole souillé du sang de son sauveur.

DU CALME NÉCESSAIRE A LA STATUAIRE.

La figure en bronze que M. Salmson a exposée au Salon de cette année, sous le nom de *la Dévideuse*, n'est peut-être pas une de celles qui attirent le plus les regards de la foule, mais elle est de celles que les artistes et les connaisseurs ont le plus remarquées et auxquelles ils reviennent le plus volontiers. Une jeune fille assise, modestement vêtue d'une tunique dont les plis serrés l'enveloppent presque entièrement, pelotonne autour d'une étoile le fil des écheveaux placés dans une corbeille à côté d'elle. Le sujet, comme on voit, est fort simple, et la composition de la figure aussi bien que son exécution répondent à cette simplicité. Il n'y a là rien qui puisse exciter une curiosité banale, aucune séduction grossière ou frivole, point de mouvements violents qui appellent et retiennent forcément l'attention ; mais une attitude gracieuse, un geste vrai, des lignes harmonieuses, la pureté du goût, le calme dont l'impression se communique à l'esprit du spectateur : que faut-il de plus à l'œuvre du statuaire pour produire tout son effet ? Ce sont là peut-être, dans les incompa-

rables modèles que nous a légués l'antiquité, les qualités les plus frappantes, et celles aussi qui tiennent le plus au fond de l'art et au génie même qui inspirait les grands artistes de la Grèce. Non que la passion soit absente de leurs œuvres, et qu'elle ne se manifeste quelquefois avec beaucoup de vivacité; mais il semble que dans ces œuvres si mesurées l'âme conserve toujours l'équilibre au milieu des mouvements violents qui l'agitent, et que la sobriété du geste et de l'expression rende cette sérénité visible dans les corps.

Schelling a dit, en parlant de la statuaire antique, dans son discours sur les arts du dessin, si profond et parfois si éloquent ⁽¹⁾ : « Les passions doivent être tempérées par la beauté même... De même que la vertu ne consiste pas dans l'absence de passions, mais dans la force de l'esprit qui les maîtrise, de même ce n'est pas en les écartant, ou en les amoindrissant, que l'on produit la beauté, mais par l'empire qu'exerce la beauté sur elles. La force des passions doit, par conséquent, se montrer. Il doit être visible

qu'elles peuvent se soulever dans toute leur violence, mais qu'elles sont maintenues par l'énergie du caractère et qu'elles viennent se briser contre les lois d'une inébranlable beauté, comme les eaux d'un fleuve qui remplit ses bords, mais ne peut les inonder... Pour la sculpture, comme elle représente ses idées par des formes corporelles, le point le plus élevé paraît devoir consister dans le parfait équilibre entre l'âme et le corps. Si elle donne à ce dernier la prépondérance, alors elle tombe au-dessous de son idée. Mais il semble tout à fait impossible qu'elle élève l'âme aux dépens de la matière, puisque ainsi elle se dépasserait elle-même. Le parfait sculpteur, il est vrai, comme le dit Winckelmann à propos de l'Apollon du Belvédère, ne prendra pas pour son œuvre plus de matière qu'il n'en a besoin pour son but spirituel; mais aussi, d'un autre côté, il ne mettra pas dans l'âme plus de force spirituelle que la matière n'en peut exprimer; car son art consiste précisément à exprimer le spirituel d'une manière toute corporelle. La



Salon de 1863; Sculpture. — La Dévideuse, par Salmson. — Dessin de Chevignard.

sculpture ne peut donc atteindre à son véritable point de perfection que dans des natures telles qu'en vertu de leur essence même elles soient en réalité, à chaque instant, tout ce qu'elles peuvent être d'après leur idée ou leur âme; par conséquent, dans des natures divines. Ainsi, quand même il n'y aurait eu auparavant aucune mythologie, l'art y serait arrivé de lui-même et aurait inventé les

⁽¹⁾ Écrits philosophiques de Schelling, traduits par Ch. Bénard. Paris, 1847.

dieux, si elle ne les avait pas trouvés déjà existants... La loi de la mesure dans l'expression et dans la passion est une loi fondamentale qui doit s'appliquer non-seulement aux passions inférieures, mais, s'il est permis de parler ainsi, aux passions élevées et divines dont l'âme est capable, dans le ravissement, dans la méditation, dans la prière. Et puisque les dieux seuls sont affranchis de ces passions, par ce côté aussi la sculpture est éminemment propre à la représentation des natures divines. »

LUTTE DE L'ANGE ET DE JACOB.



Fresque de M. Eugène Delacroix, dans l'église Saint-Sulpice, à Paris. — Dessin de Bocourt.

Lorsque Jacob eut soustrait, par supercherie, la bénédiction paternelle à son frère Ésaü, on sait qu'il se réfugia en Mésopotamie, à Haran, chez Laban, son oncle maternel, pour fuir la vengeance de son frère. Beaucoup d'années après, devenu doublement gendre de Laban et riche en troupeaux, il voulut retourner dans sa patrie, désirant s'y réconcilier avec Ésaü. Ce fut pendant son voyage vers la terre de Scid, au pays d'Éden, que survint l'événement mystérieux choisi par M. Eugène Delacroix pour sujet de la peinture à fresque que notre gravure reproduit.

Voici le passage de la Genèse où la lutte est décrite :

« ... Il prit, dans ce qu'il avait amené, des présents pour Ésaü, son frère :

» Deux cents chèvres, vingt boucs, deux cents brebis et vingt moutons;

» Trente chameaux avec les petits, quarante vaches, vingt taureaux, vingt ânesses avec dix petits.

» Et il les envoya par ses serviteurs... Ses présents le précéderent... Et, s'étant levé de grand matin... il franchit le passage de Jacob.

» Et, ayant fait passer tout ce qu'il possédait,

» Il demeura seul, et voilà qu'un homme lutta avec lui jusqu'au matin.

» Cet homme, voyant qu'il ne pouvait le surmonter, lui toucha le nerf de la cuisse, qui se sécha aussitôt.

» Et il lui dit : Laissez-moi aller, car l'aurore commence déjà à paraître. Jacob lui répondit : Je ne vous laisserai point aller que vous ne m'ayez béni.

» Cet homme lui demanda : Comment vous appelez-vous ? Il lui répondit : Je m'appelle Jacob.

» Et le même homme ajouta : On ne vous nommera plus à l'avenir Jacob, mais Israël ; car si vous avez été fort contre Dieu, combien le serez-vous davantage contre les hommes !

» Jacob lui fit ensuite cette demande : Dites-moi, je vous prie, comment vous vous appelez ? Il lui répondit : Pourquoi demandez-vous mon nom ? Et il le bénit en ce même lieu.

» Jacob donna le nom de Phanuel à ce lieu-là, en disant : J'ai vu Dieu face à face, et mon âme a été sauvée.

» Aussitôt qu'il eut passé ce lieu qu'il venait de nommer Phanuel, il vit le soleil qui se levait ; mais il se trouva boiteux d'une jambe.

» C'est pour cette raison que jusqu'à aujourd'hui les enfants d'Israël ne mangent point du nerf de la cuisse des bêtes, se souvenant de celui qui fut touché en la cuisse de Jacob et qui demeura sans mouvement. »

Quel est le sens de ce passage ? Doit-on comprendre qu'il n'y s'agit que d'une lutte morale, d'un combat dans l'intérieur de la conscience ? Sans doute ; mais cette question était sans aucun intérêt pour le peintre, qui, ne pouvant figurer rien d'immatériel, a dû se proposer de traduire à la lettre le texte saint. Il y avait, du reste, plusieurs manières de concevoir le sujet. L'artiste, s'il l'eût voulu, aurait peint, par exemple, cette terrible rencontre de Jacob avec « l'homme inconnu » dans le fort de la lutte, au milieu de ténèbres profondes, sillonnées seulement par quelques éclairs ou par une lumière étrange rayonnant du divin assaillant. Ce n'eût pas été une difficulté pour M. Eugène Delacroix. S'il a préféré représenter la fin de la lutte et le lever du jour, c'est peut-être que les scènes nocturnes conviennent peu aux intérieurs de nos églises du Nord. Le célèbre Martyre de saint Pierre doit en grande partie son effet à la terreur sombre de sa forêt et de la nuit ; mais il est à Venise. La fresque de M. E. Delacroix est, au contraire, si lumineuse que la plupart des autres peintures de Saint-Sulpice paraissent noires en comparaison. On est saisi tout d'abord par ce qu'il y a de puissance et de grandeur dans l'ensemble de l'œuvre. Tout y est force et mou-

vement : sur la route, à droite et aux derniers plans, ces troupeaux qui s'avancent rapidement, en tumulte, dans des flots de poussière (ce qu'on ne peut voir dans la gravure) ; ces arbres gigantesques qui tordent leurs branches vigoureuses ; et là, dans la solitude, près d'un ruisseau, la violente énergie de Jacob qu'un toucher du doigt va subitement arrêter ; tout concourt à faire dominer le vague sentiment d'une lutte héroïque et surhumaine. Et c'est ainsi que M. Eugène Delacroix semble entendre le but de son art. Il veut qu'on soit ému avant tout par l'effet général de ses œuvres, et, s'il le juge nécessaire, il sacrifie même à cette intention des détails qui lui paraissent d'un intérêt, sous ce rapport, secondaire. Qui ne peut se plaire, à ce point de vue, devant ses tableaux ne saurait le bien juger et se rendre compte de la véritable nature de sa supériorité. C'est, il faut le reconnaître, un des peintres de notre temps que l'on a critiqués le plus. Un fait cependant domine : depuis plus de trente ans, M. E. Delacroix est et reste célèbre ; les artistes, même ceux qui sont le plus opposés à sa manière et qu'irrite en quelque sorte le caractère de son dessin, sont unanimes pour le considérer comme s'élevant de beaucoup au-dessus de la foule de ces talents agréables qu'on regarde en passant, qui ne laissent aucun souvenir, et dont personne ne prend la peine de contester la médiocrité. Lorsqu'on n'est pas artiste, avant de condamner un homme de cette valeur, il faut réfléchir que nul ne saurait conserver si longtemps une grande renommée sans la mériter par quelques qualités supérieures. Qu'on l'aime ou non, on ne peut contester que M. E. Delacroix ne soit un maître.

BOGISLAS LE GRAND, DUC DE POMÉRANIE,

ET LE PAYSAN HANS LANG.

(1474.)

ANECDOTE.

« Dans cette maison, Hans Lang accueillit jadis le duc Bogislas qui eût été perdu sans lui ; il le nourrit, l'abreuva, jusqu'au jour où celui-ci obtint la couronne et la principauté. » (Inscription gravée sur une maison de paysan, à Lauzig, près de Rügenwald en Poméranie.)

I.

— Dis-moi, quel est ce garçon qui se prend aux cheveux avec ces jeunes vauriens ? Peste ! comme il se met en garde ! Entends-le souffler, grincer de colère. Ses coudes sortent de ses manches, ses pieds percent ses souliers. Vrai garnement, désespoir d'une famille !

Ainsi, tout en sellant son bidet sur la place de Rügenwald, le paysan Lang questionnait son hôtelier, qui répondait en soupirant :

— C'est le duc Bogislas ; nul n'a souci de lui, ni parent, ni chevalier, ni prêtre : aussi chaque jour court-il la ville avec son frère, sans cesse bataillant, mangeant où il peut, paraissant à peine au château.

Et le paysan, étonné, de dire :

— Réponds sérieusement : c'est là le duc Bogislas ? Quel crève-cœur ! Personne n'a souci de lui, dis-tu ? Parle, ami ; comment cela se peut-il ?

— Écoute, répliqua l'autre, car nous sommes seuls. Depuis que la mère a laissé son époux à Wolgast pour vivre ici avec le traître Massow, les jeunes princes lui sont une épine au cœur ; elle semble souhaiter leur mort ; elle les traite moins doucement tous deux qu'on ne traite une bête aimée. Ils passent souvent la nuit dans les écuries, sur la paille nue, à moins qu'un valet compatissant n'étende sur eux son manteau. Mais la crainte ferme la bouche à tous,

petits et grands. On sait quelle femme est la mère, quel misérable est le favori.

Le paysan courroucé jette la selle à terre, va et vient à grands pas, remué jusqu'au fond du cœur, puis s'arrête subitement, et, soulevant son bonnet, porte les yeux au ciel, tandis que ses lèvres murmurent une prière; après quoi il s'avance d'un air résolu.

— Duc Bogislas! crie-t-il; duc Bogislas, cher prince, écoute un mot.

— Paysan, que veux-tu? Vite! celui que je poursuis ne s'arrête pas à m'attendre.

— Laisse-le courir; duc Bogislas, ne songes-tu pas que tu es un prince, déjà presque un homme? Hélas! comme tu te conduis! Tu n'as donc plus de mère? Regarde tes coudes et tes pieds!

— Chien de paysan, que t'importe!

Et il le frappe au visage, si fort que le sang jaillit, et il poursuit sa course dans la rue voisine.

Cependant le noble cœur ne se rebute pas.

— Garde le cheval, dit-il à l'hôte; je veux voir où il est: j'ai bonne idée de lui, si mal qu'il me traite.

— Duc Bogislas, approche encore une fois; ne crains rien, ce que tu m'as fait est oublié.

Et il attend tranquillement, essuyant son visage de sa manche, pendant que le jeune homme s'approche d'un air railleur et dit: — Fou, que veux-tu?

— Mon duc, laisse-moi devenir ton paysan; laisse-moi te faire un présent: je veux t'habiller comme tu dois l'être; voudrais-tu mendier ce service à Massow? Je n'ai pu me résigner à te voir au milieu des vagabonds et te conduisant comme eux. Si personne n'a pitié de toi, c'est le vieux paysan Lang qui prendra soin de toi, dût-il être un peu plus pauvre.

Le jeune homme tout troublé demeure tremblant, pâle, versant un torrent de larmes; avec un soupir, il dirige ses regards sur le château et pleure encore plus amèrement, incapable de prononcer une parole.

— Je sais ce que tu veux me dire. Silence! Résigne-toi, souffre en patience, et que Dieu pardonne à tes bourreaux.

Il l'emmène dans la ville, lui achète un pourpoint, un manteau, des bottes, un chapeau à plumes, des éperons, et ajoute noblement:

— Dussé-je expier ce que je fais, je le ferai néanmoins; si je pensais comme tout le monde, tu serais sans doute perdu... Duc Bogislas, dorénavant ne te querelle plus, ne te bats plus; comporte-toi en prince, ne te commets pas avec Pierre et avec Paul, ne mange pas chez tous les bourgeois: si tu as faim, viens chez moi; il y a un mille d'ici à Lauzig. Je te laisse mon cheval; je vais charger l'hôte de le soigner... Et, pendant que j'y songe, où en es-tu de ton linge et de tes bas?... Pourquoi soupirer, mon fils? ma vieille ménagère y avisera... Maintenant, jeune homme, tu as seize ans, tu es prince, ne l'oublie pas: encore une fois, viens bientôt me trouver.

Bogislas, qui jusque-là était resté comme foudroyé, se redresse et saisit la rude main du vieillard:

— Puisse Dieu te récompenser à ma place! mes larmes te montrent mon repentir. Hans Lang, cher père, encore une prière: si mon frère a faim, peut-il m'accompagner?

— Qu'il vienne également; c'est parler en noble cœur. Si je le pouvais, je l'habillerais aussi... Je verrai dans l'année. Venez seulement.

Il dit, et s'éloigne pendant que le jeune homme, d'un air pensif, le suit du regard.

II.

Le vieux paysan travaillait dans son jardin derrière sa maison; tout à coup il jeta sa bêche, ses yeux s'animent:

un jeune cavalier à la taille élancée courait à travers le bourg.

— C'est Bogislas! cria-t-il joyeusement; ce doit être le duc Bogislas! Vois, femme, comme il se tient à cheval! Dieu le garde, car c'est une belle âme. Duc Bogislas, sois le bienvenu. Mais pourquoi y a-t-il longtemps déjà que tu n'es venu? chaque jour je t'attendais. Où est ton frère, que je te vois sans lui?

Le jeune homme dit d'un air de mystère:

— Viens plus près de la haie; à toi seul je puis confier ce qui est arrivé.

Et, se baissant sur son cheval, il serre la main du vieillard:

— Casimir a été assassiné aujourd'hui.

— Mon fils, tu as perdu le sens.

— Plût au ciel, hélas! hier encore il était bien portant; aujourd'hui il est mort. Massow prétend qu'il a été frappé d'apoplexie; mais le fou de la cour dit qu'on l'a étranglé. Et maintenant je suis aussi attendu au château; ma mère, qui ne s'occupe jamais de moi, me fait appeler par le chancelier: elle est triste, me mande-t-elle. Dois-je m'y rendre?

— Il faut obéir, Bogislas; qui sait si le fou dit la vérité, et si elle ne te désire pas réellement? son cœur de mère s'est peut-être ému. Ne montre pas de mauvais vouloir; aie l'obéissance d'un fils; mais il est bon que tu m'aies près de toi. — Jean, selle promptement la jument blanche.

— Je me tiendrai devant le château, et si l'on porte la main sur toi, tu crieras de toutes tes forces et tireras ton épée; j'accourrai et te défendrai de mon mieux, tout vieux que je suis.

— Non, Hans Lang; je ne souffrirai jamais que tu t'exposes.

— Silence! tu ne sais comme tes paroles me fendent le cœur. Quoi! je laisserais périr la dernière espérance de la Poméranie! Que je serve de pâture aux vers aujourd'hui plutôt que demain, peu importe... Femme, donne-moi mon épieu; le jeune homme est seul, il y a là un sanglier dangereux.

Ils se dirigent à la hâte vers la ville, et d'abord le prévoyant paysan s'adresse à l'hôtelier:

— Cher hôte, tu me sembles bien disposé pour le duc; écoute et sois discret: tous deux nous allons de ce pas au château; si avant ce soir nous ne sommes de retour ni l'un ni l'autre, dépêche un messenger à Wolgast et à Barth; fais dire à notre prince que c'en est fait aussi de Bogislas... Maintenant, jeune homme, marchons; j'espère que tes craintes ne se vérifieront pas, et j'ai confiance dans le ciel; que ton air et ton maintien ne laissent percer aucune défiance, mais prête à toute chose une attention scrupuleuse. Entre, ajoute-t-il, voici la porte; Dieu est présent, même ici.

Respirant à peine, il le regarde qui s'avance, s'assied lui-même dans un réduit destiné au lévrier favori de la duchesse, et caresse l'animal pour s'en faire tolérer; il est immobile, adossé contre la muraille. Les gens passent devant lui; il feint de dormir, mais veille jusqu'à l'approche de la nuit.

Bogislas ne revient pas; pourtant aucun cri de détresse: le cœur du paysan n'en est pas moins serré comme dans un étou. Enfin la porte s'ouvre, et avec un regard de demi-défiance, mais d'une voix affectueuse, l'adolescent crie en se retournant vers la salle:

— Je reviens, ma mère; je veux seulement me faire verser un verre de bière, car je meurs de soif.

Il tenait à la main une tranche de pain avec du beurre. Le fou, qui l'a suivi, lui glisse un mot à l'oreille:

— Mort!

— Mort? reprend Bogislas.

Et le fou, mettant un doigt sur sa bouche :

— Ne mange pas, il y a du poison. Jette au chien.

Le prince obéit.

— Bogislas, ton père est mort ; donc tu dois mourir aujourd'hui, comme est mort ton frère.

Puis, jetant sur lui un long regard de commisération, il s'éloigne en fredonnant.

Le vieillard, à qui sa fidélité a donné des oreilles, dit à demi-voix :

— Hors d'ici, par la porte de derrière ; fuyons dans la campagne ; je reviendrai prendre les chevaux.

Et il montre le chien déjà gisant dans l'agonie.

Comme deux malfaiteurs, ils se glissent jusqu'à la porte par un passage obscur. On entend un bruit de pas et la voix de Massow qui crie : « Bogislas ! Bogislas ! » Ils se blottissent dans l'ombre. Massow arrive à pas précipités, prête l'oreille, et, comme il n'entend rien, revient en maugréant. « Bogislas ! Bogislas ! » entend-on de nouveau dans le noir château.

— Viens, murmure Lang, ne perdons pas un instant ; mais sans courir, notre hâte pourrait éveiller les soupçons. On ne nous reconnaîtra pas, car la nuit gagne.

Ils traversèrent un pont, atteignirent la campagne et s'enfoncèrent dans un massif de buissons.

— Attends ici, Bogislas, jusqu'à ce que je ramène les chevaux. Je puis ne pas revenir, cher fils ; alors, adieu ! Prends cet argent, et tu achèteras une monture dans le village voisin. Tu as entendu que ton père était mort ; tu es maintenant le souverain de ce pays. Cours de ce pas à Barth : Wardislas, ton vieil oncle, est un prince honnête ; passe dans les villes, dans les bourgs, dans les cloîtres, et partout demande l'escorte due à ton rang.

Il rentra furtivement dans la ville, et revint bientôt tenant un cheval de chaque main :

— Pars, maintenant ; la nuit te protège. La ville est pleine de gens qui te cherchent ; prends ma jument, car elle est plus agile.

— Tu viens avec moi, mon père ?

— Non ; je suis vieux et faible, je ne pourrais t'être utile et je retarderais ta fuite.

— Mais Massow assouvirait sûrement sa vengeance sur toi si tu restes à le braver.

— Je me tiendrai caché une couple de jours, et quand de la ville voisine tu le menaceras de ta colère, il ne s'inquiétera plus de moi, et comprendra que ton tour est venu de régner... Je te remets entre les mains du Seigneur ; adieu, mon fils, assure le bonheur de ton pays.

Le jeune homme s'éloigna ; le vieillard resta, écoutant avec inquiétude aussi longtemps que le trot du cheval retentit dans l'obscurité.

III.

Rügenwald est en fête ; la foule encombre la ville : échevins et bourgeois, moines et religieuses, poussent des cris de joie ; vêtu de pourpre et d'hermine, le plus beau des adolescents s'avance sur un genêt andaloux, ayant à son côté Louis, évêque de Cammin ; il est suivi de cent comtes, de cent barons ; les chevaux se pressent contre les chevaux ; la bannière princière flotte sur son escorte : « Vive Bogislas ! Vive le duc ! » ainsi l'acclame la multitude de rue en rue ; prêtres et peuple, épouses du Seigneur et épouses des hommes, le saluent également. Et cependant ses regards parcourent la foule, comme s'il cherchait quelqu'un qu'il ne trouve pas. Enfin il fait un signe à son page ; on lui amène une humble jument sur laquelle il s'assied en demandant :

— Mon père Hans Lang n'est donc pas ici ?

— Nul ne l'a vu.

— Eh bien, donc, suivez-moi au château.

Les portes s'ouvrent devant les hérauts d'armes, et voici qu'à l'endroit où l'on voyait jadis le chien de la princesse on aperçoit le vieux paysan Lang essuyant ses yeux humides. Le jeune homme s'élance à terre, et, devant le peuple, devant les chevaliers, devant toute la foule, se jette dans les bras du pauvre vassal. On se presse ; tous ceux qui peuvent voir regardent en criant, en applaudissant, puis se taisent pour écouter :

— Merci, vieux père ; dis-moi maintenant ce qui te manque. Comment dois-je te récompenser ? Tu es libre à cette heure ; mais que puis-je faire qui soit digne de toi et de moi ?

Le noble paysan recule confus et réplique :

— Bogislas, quelles paroles ! Veux-tu donc me mortifier ? Ce que j'ai fait, je l'ai fait pour l'amour de Dieu. *Je n'accepte pas non plus la liberté, ni pour moi ni pour les miens : la liberté est un bien qui coûte cher ; rarement profitable au paysan, elle le conduit seulement à l'insolence ; si les gens veulent se contenter de leur sort, ils n'ont pas de meilleur état* ⁽¹⁾. Renonce donc à tes présents dange-reux... Mais voici ma main. Si, lorsque je reviendrai à Rügenwald, je puis, comme avant, te servir de mes conseils, je le ferai volontiers, car à la cour on refuse souvent la vérité aux grands... si, au contraire, je ne dois plus parler, c'est bien encore.

— Non, tu restes à jamais mon sage conseiller ; et pour t'en donner une preuve publique, je te consulte ici même. Ma mère, dans sa fuite, a été prise avec Massow ; dis-moi, dois-je écouter mes ministres et me venger ?

— Elle a assez de sa honte et de ses remords ; laisse-la partir et songe au commandement de Dieu.

— Chancelier, écoute cette sentence : déclare à ma mère qu'elle peut aller où bon lui semblera.

Il dit et, au bruit des applaudissements, entre tenant sa main dans la main du paysan. ⁽²⁾

UNE SCULPTURE SUR BOIS,

PAR M. E. KNECHT.

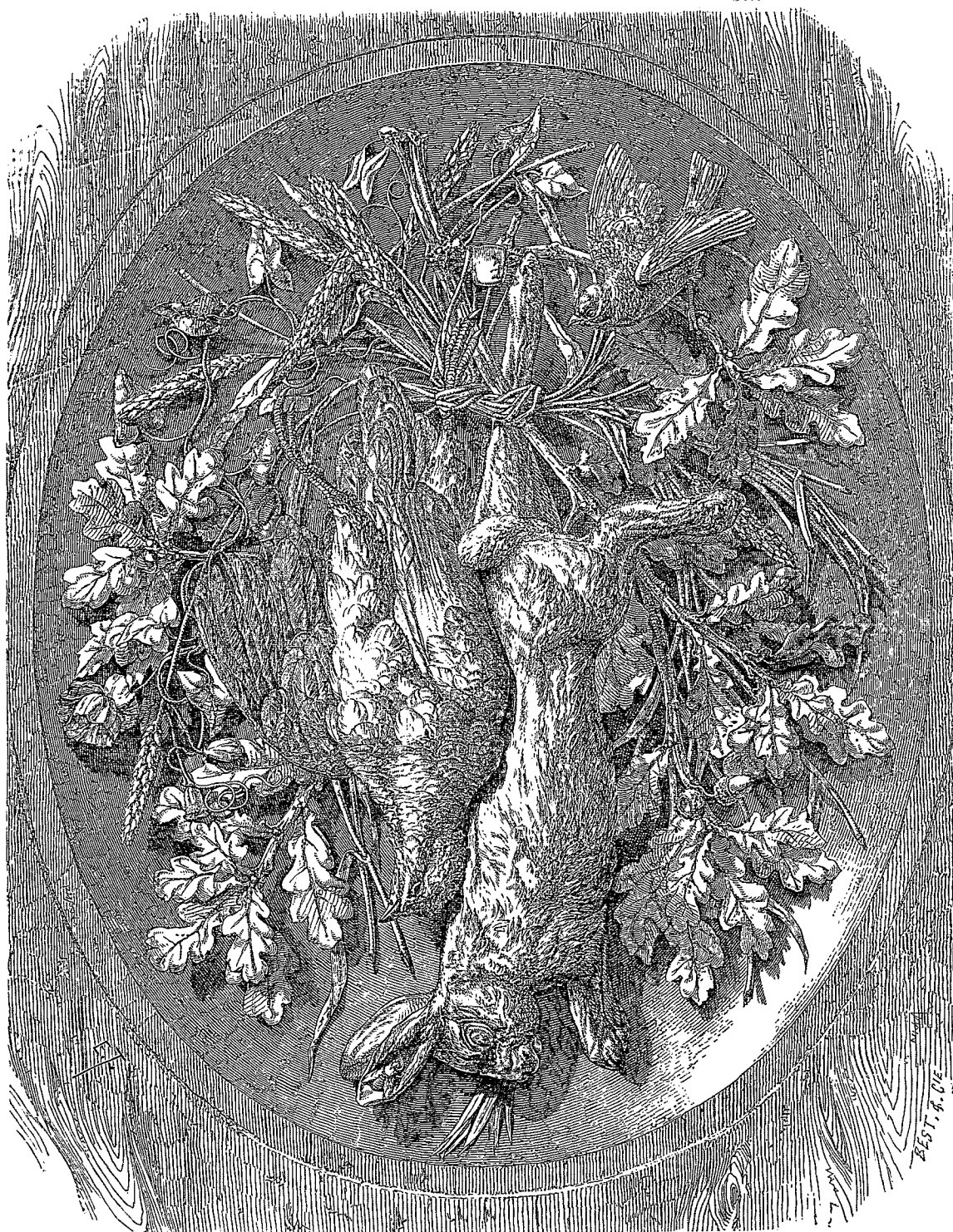
Un lapin et un perdreau pendent mélancoliquement l'un à côté de l'autre, innocentes victimes de la chasse, liés à la même branche de chêne, qui leur sert ainsi d'ironique couronne. Une mouche vient bourdonner, un oiseau vient becqueter : ils représentent la vie, comme le lapin et le perdreau représentent la mort. Cette œuvre intéresse surtout quand on songe à l'espèce d'indifférence dans laquelle est tombé aujourd'hui l'art que pratique M. E. Knecht, et qu'avant lui avaient pratiqué avec bonheur les Berruguete et les Verbruggen, les Montañés et les Cornejo-Duque, ceux à qui l'on doit les merveilleux confessionnaux de l'église Saint-Loup à Namur, et la curieuse cheminée du Franc à Bruges. La mode n'est plus à ces chefs-d'œuvre de sculpture, pour lesquels les artistes ne manqueraient pas plus aujourd'hui qu'autrefois. Le bas-relief de M. Knecht témoigne de beaucoup de patience, et pour fouiller ce bloc de tilleul il a dû casser plus d'une gouge et plus d'un ciseau. Feuilles de chêne garnies de leurs glands, épillets garnis de leurs glumes, brindilles de joncs, vrilles de lisérons, coquelicots, etc., tout cela a l'accent de la vérité, et une allure rustique et sincère qui repose agréablement le regard.

⁽¹⁾ Les paroles soulignées sont textuellement la réponse du paysan, telle qu'elle est rapportée par les historiens de la Poméranie ; et de cette leçon d'humilité, qui pourra plaire aux partisans de l'autorité absolue, nous n'acceptons que la responsabilité historique.

⁽²⁾ Traduit de Wilhelm Meinhold.

Ce qu'il faut louer aussi dans cette œuvre, c'est la vérité avec laquelle le sentiment de la mort y est exprimé ; car là est le point délicat de l'art : la mort a ses naïvetés et ses exigences que l'artiste doit saisir et fixer dans son œuvre, sous peine de rester vivant ; n'est pas mort qui veut. Aussi,

combien, dans ces sortes d'ouvrages, voit-on de pauvres animaux qui semblent impatients de reprendre leur vol ou leur course, comme fatigués d'un rôle qui leur est imposé ! Ici, au contraire, personne ne *fait le mort*. Flancs étirés et flétris, membres roidis ou incertains dans le vide et ce-



Une Sculpture sur bois, par M. E. Knecht⁽¹⁾. — Dessin de Thérond.

pendant n'y cherchant plus de point d'appui, têtes et oreilles abandonnées, poils et plumes troublés, tout est sincère, naturel, et rien ne songe plus à vivre.

Mais est-ce là tout, et suffirait-il pour plaire de montrer les choses dans leur réalisme absolu ? Non, la nature seule sait faire le *beau désordre* sans y penser. Pour nous qui ne

pouvons atteindre la nature, notre désordre doit être un *effet de l'art*, sous peine de rester brutal et obscur. Aussi, voyez comme l'artiste de goût sait grouper ses sujets d'une manière harmonieuse, et choisir dans le naturel la face la

⁽¹⁾ Ce bas-relief a été exposé à Londres en 1862, et l'auteur a obtenu une médaille.

plus agréable. Mais avec cela doit-il se consumer à rechercher l'imitation exacte et scrupuleuse des moindres détails ; à fouiller consciencieusement chaque poil, chaque plume, chaque ride ? Il pourra faire des prodiges d'habileté ; mais en cherchant à imiter une chose inimitable quand même, il fera l'aveu de notre impuissance humaine et nuira à l'ensemble de son œuvre : elle perdra cet aspect large, grandiose, que donne l'heureuse répartition des masses d'ombre et de lumière ; car celle-ci sera brisée, réfractée et comme ternie par cette multitude de coups de burin qui l'empêchent de se réunir et de se fondre. Il sera au-dessous de la nature sous tous les rapports, faute d'en avoir compris le grand côté.

Faisons donc la part de l'impossible, et marchons avec intelligence et génie dans la voie du possible.

Les Anglais font un grand usage, pour leurs salles à manger de campagne, des reliefs de bois sculpté représentant des sujets de chasse. Ces sujets conviennent à leur sentiment vrai de la villégiature. Mais si, de l'aveu de tous, ils sont encore inférieurs à nous pour ces sortes d'objets et tout ce qui concerne l'art et le goût, n'est-ce pas en grande partie parce qu'ils ignorent ou négligent ces grands principes : harmonie des ensembles, sobriété des détails, convenance des ornements ?

LE VOYAGE DE PARIS A SAINT-CLOUD

PAR TERRE ET PAR MER.

— Qui n'a lu le *Voyage de Paris à Saint-Cloud par terre et par mer* ?

— Nous, répondirent plusieurs jeunes gens qui m'écoutaient avec bienveillance.

— Au fait, me dis-je, combien d'ouvrages connus, et cités à tout propos ou hors de propos du temps où j'étais jeune, sont maintenant tout à fait oubliés ! Et rien n'est plus naturel. Le *Voyage à Saint-Cloud*, par exemple, était une satire de l'ignorance des bourgeois parisiens au dix-huitième siècle ; mais tout a changé depuis. Les bourgeois d'aujourd'hui sont bien plus avisés que ne l'étaient nos pères. Il n'y a pas de comparaison à faire, vraiment. Ils sont instruits, ils voyagent. Saint-Cloud ! il s'agit bien de Saint-Cloud ! C'est un jeu pour eux d'aller, pendant la belle saison, à Dieppe ou au Tréport. Quelques-uns ont été à Londres. J'en sais même qui, depuis quinze ou vingt ans, méditent de visiter les bords du Rhin et la Suisse. Ils finiront par y aller.

Songeant ainsi, je tirai de ma bibliothèque l'innocente facétie de Balthazar Néel ⁽¹⁾, et j'en lus quelques passages à mes jeunes amis, en y mêlant ça et là, comme on verra, un peu de commentaire.

« Il n'y a rien de si sot et de si neuf, dit l'auteur, qu'un Parisien qui n'est jamais sorti des barrières. S'il voit des terres, des prés, des bois et des montagnes qui terminent son horizon, il pense que tout cela est inhabitable : il mange du pain et boit du vin à Paris, sans savoir comment croît l'un et l'autre. J'étais dans ce cas avant mon voyage ; je m'imaginais que tout venait aux arbres ; j'avais vu ceux du Luxembourg rapporter des marrons d'Inde, et je croyais

qu'il y en avait d'autres, dans des jardins faits exprès, qui rapportaient du blé, du raisin, des fruits et des légumes de toutes espèces. . . »

Voilà un ignorant ! Interrogez aujourd'hui un bourgeois de Paris, dans la campagne, sur les plantes et les arbres, il ne manquera pas de vous dire le vrai nom d'un seul, non pas seulement du peuplier, du chêne ou de la vigne, ou de ceux qui sont trop facilement reconnaissables, dans le moment même, à leurs fruits, mais aussi de tous les autres.

« Je croyais que la Seine fournissait la morue, le hareng saur, le maquereau et tout ce bon poisson qu'on vend à Paris. . . »

Quelle ineptie ! Un Parisien, aujourd'hui, vous dira même quels sont les poissons qui ne viennent, à proprement parler, ni de la Seine, ni de la mer, mais de cette partie intermédiaire où les eaux salées de l'Océan se mêlent aux eaux douces du grand fleuve qui coule entre nos quais.

« Je croyais, enfin, que les fermiers généraux faisaient l'or et l'argent, et le roi la monnaie, parce que j'ai toujours vu un suisse de sa livrée à la porte de l'hôtel des Monnaies de Paris. »

D'où viennent l'or et l'argent ? Qui les vend ? qui les achète ? Sous quelle forme arrivent-ils à l'hôtel des Monnaies, et là que se passe-t-il ? Combien fabrique-t-on de pièces par an, et que coûte la fabrication ? Quels sont les nouveaux procédés ? Est-il un bourgeois de la grande ville qui ne sache aujourd'hui tout cela sur le bout de son doigt ?

« Puisque je parle du roi, je ne saurais me dispenser de dire ce que j'en ai toujours pensé, si jeune que j'ai été. Sur le portrait que l'on m'en avait fait, je me le figurais aussi puissant sur ses sujets que l'est sur ses écoliers un régent de sixième, qui peut leur donner le fouet ou des dragées, suivant qu'ils l'ont mérité. La première fois que je le vis, ce fut un jour de congé, au petit Cours, où il passait en allant à Compiègne ; je n'avais pas plus de dix ans pour lors. A sa vue, je me sentis intérieurement ému de certain sentiment de respect que lui seul peut inspirer, et que personne ne saurait définir. Je trouvais tant de plaisir à le considérer qu'après l'avoir vu bien à mon aise dans un endroit je courais vite à un autre pour le revoir encore, de sorte que j'eus la satisfaction de le voir sept fois ce jour-là ! . . . »

Nous ne répétons cet aveu humiliant qu'avec un peu de rougeur, et nous avouons que cela peut paraître très-exagéré et presque incroyable. Mais il faut noter qu'on écrivait ces lignes en 1748, c'est-à-dire il y a plus de cent ans ; qu'il est survenu depuis une grande révolution, et qu'enfin l'auteur a soin de dire qu'il ne s'agit que de la curiosité puérile d'un petit écolier de dix ans. Il est intéressant, après tout, de constater la profonde différence des mœurs de ce temps-là et du nôtre : nous avons infiniment gagné en dignité.

« . . . Pensant très-sérieusement que je n'avais plus que huit jours pour me disposer à partir, je commençai par faire blanchir tout mon linge, que j'étageai dans une malle avec quatre paires d'habits complets de diverses saisons, deux perruques neuves, un chapeau, des bas et des souliers aussi tout neufs ; et comme j'avais entendu dire qu'en voyage il ne fallait s'embarrasser de bagage sur soi que le moins qu'on pouvait, je mis dans un grand sac de nuit tout mon nécessaire, savoir : une robe de chambre de callemandre rayée, deux chemises à languettes, deux bonnets d'été, un bonnet de velours en aurore brodé en argent, des pantoufles, un sac à poudre, ma flûte à bec, une carte géographique, mon compas, mon crayon, mon écritoire, un sixain de piquet, trois jeux de commette ⁽¹⁾, un jeu d'oie et mes

⁽¹⁾ Le *Voyage de Saint-Cloud par mer et par terre* (tel est le titre de la première édition, 1748) a pour auteur Louis-Balthazar Néel, de Rouen, mort en 1754. Lottin l'aîné, imprimeur et libraire, a donné, en 1760, une nouvelle édition de cet opuscule, en y ajoutant une suite de sa façon (le Retour par terre), qui est loin de valoir la plaisanterie de Néel.

Les éditions postérieures ont pour titre : *Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer, et retour de Saint-Cloud à Paris par terre*. L'ouvrage devient rare.

⁽¹⁾ Voy. Boiste, au mot COMÈTE. C'était un jeu de cartes.

Heures; je ne réservai pour porter sur moi que ma montre à réveil, mon flacon à cuvette plein d'eau *sans pareille*, mes gants, des bottes, un fouet, ma redingote, des pistolets de poche, mon manchon de renard (¹), mon parapluie de taffetas vert, ma grande canne vernissée, et mon cou-teau de chasse à manche d'agate.

« ... Je fis un testament olographe, que j'écrivis moi-même à tête reposée, en belle écriture, moitié ronde et moitié bâtarde; je fis faire mes adieux à tous mes voisins, mes parents et mes amis, et je payai tout ce que je devais dans le quartier, à ma blanchisseuse, à mon perruquier, à ma fruitière et aux autres.

« ... Quand je fus à la veille de partir, quoique l'on m'eût assuré que je trouverais des vivres dans le navire sur lequel je devais m'embarquer pour aller à Saint-Cloud, je fis toujours, par précaution, acheter un grand panier d'osier fermant à clef, dans lequel je fis mettre un biscuit de trois sols du Palais-Royal (car j'ai retenu de quelqu'un qu'il ne fallait jamais s'embarquer sans biscuit), un petit pain mollet du pont Saint-Michel, une demi-bouteille de bon vin à dix, deux grosses bouteilles d'eau d'Arcueil à la glace, une livre de cerises et un morceau de fromage de Brie. »

La fin à la prochaine livraison.

DE L'INFLUENCE DES MÈRES.

Je regarde comme incontestable que si l'on connaissait tous les hommes éminents par l'honnêteté et la vertu, on en trouverait toujours neuf sur dix qui en sont redevables à leurs mères. On ne réfléchit pas assez généralement sur ces vérités : — Qu'une jeunesse innocente et sans tache est de la plus grande importance pour la vie de l'homme ; — Que presque tous ceux qui ont eu cet avantage en ont été redevables surtout à leurs mères ; — Que la perfection et le bonheur de l'humanité ont pour principales bases le bon sens et la vertu des femmes.

ISELIN cité par JAHN, *Essai historique sur l'Allemagne*.

Goethe m'a montré un fauteuil vert qu'il s'était fait acheter à un encan ces jours derniers.

« J'en userais peu ou pas du tout, m'a-t-il dit; je m'assieds toujours sur ma vieille chaise de bois, à laquelle j'ai fait ajouter depuis quelques semaines seulement un dossier pour appuyer ma tête. Un entourage de meubles commodes et artistement travaillés arrête court ma pensée, et me plonge dans un état de bien-être passif. Si l'on n'y a été habitué dès sa jeunesse, les appartements somptueux et les ameublements de luxe ne conviennent qu'aux gens qui n'ont et ne se soucient d'avoir aucune idée. »

Entretiens de Goethe avec Eckermann.

OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES.

SEPTEMBRE.

C'est le 23 septembre, à 1 h. 27 m. du soir, que le Soleil passe par l'équinoxe d'automne, et que nous entrons dans l'automne astronomique de 1863.

Le commencement de l'année républicaine était réglé sur le passage du Soleil au point équinoxial, et, par conséquent, arrivait tantôt le 22, tantôt le 23 septembre, et

(¹) Voy., dans notre *Histoire de France*, t. II, p. 470, une vue intérieure du club des Jacobins où les citoyens portent des manchons. C'était encore un usage assez commun, sous la restauration, dans certaines villes de province.

le nombre des jours supplémentaires variait de cinq à six, suivant les années. Les intercalations d'années bissextiles qui en résultaient étaient évidemment moins simples que celles du calendrier grégorien, et les législateurs qui ont cru devoir revenir sur la réforme n'ont pas manqué d'insister avec beaucoup d'énergie sur cette circonstance.

Il y a précisément trois ans qu'éclatait la plus splendide aurore boréale dont l'histoire de la météorologie ait gardé le souvenir. Non-seulement les feux de ce météore ont été visibles dans toutes les latitudes moyennes, mais encore ils sont descendus jusqu'à l'horizon de la Havane. En même temps que cette fête de la nature arctique égayait les champs glacés du Spitzberg et du Groënland, les habitants des terres antarctiques voyaient apparaître une aurore australe également exceptionnelle par son intensité. C'est la première fois que l'expérience a démontré d'une manière irrécusable la corrélation intime de deux phénomènes météorologiques qui se produisent à plus de 40 000 kilomètres l'un de l'autre, et dont la disposition offre si peu d'analogie. Car on ne retrouve plus dans les aurores du pôle sud l'arcade polaire et les rayons divergents qui semblent en sortir (¹) : au lieu de partir d'un cercle unique, les traits de feu qui sillonnent la voûte céleste descendent d'un point situé vers le zénith et forment au-dessus des observateurs comme un vaste berceau de lumière.

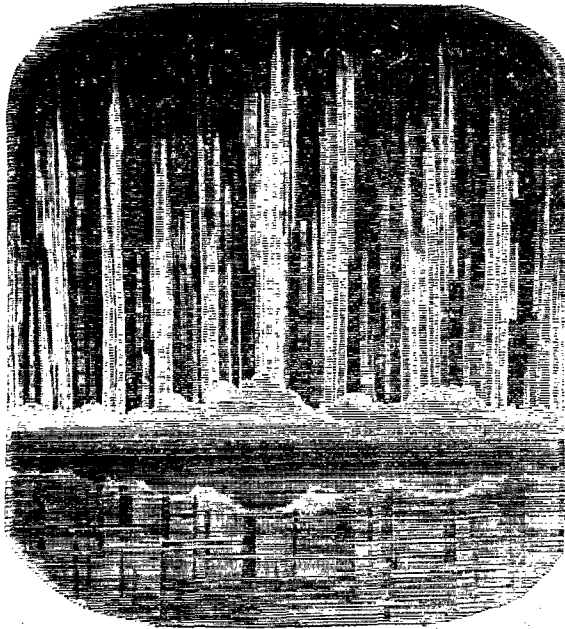
Il existe donc, entre les deux aurores qui apparaissent aux deux extrémités du monde, la même différence qu'entre les deux lueurs qui surgissent aux deux pôles d'un tube de Geissler.

Cependant, est-ce que les couches supérieures, où l'air est raréfié, ne sont pas aussi bien conductrices que l'enveloppe même de la Terre? Est-ce que les couches intermédiaires ne sont pas suffisamment isolantes pour représenter le verre qui sépare les enveloppes métalliques? Est-ce que la décharge n'a pas lieu comme dans un tube de Geissler, le circuit se complétant d'une part par l'axe du monde et de l'autre par les régions équatoriales où la lumière disparaît, nouvelle analogie frappante de vérité entre le calme de ces régions et la zone obscure qui sépare l'une de l'autre les deux moitiés du tube? Lorsque l'une apparaît, l'autre surgit immédiatement après; mais l'étincelle d'induction est modifiée d'une manière différente à chacune des deux extrémités. Les deux lueurs artificielles qui sont séparées par une distance de quelques centimètres de tube ne se ressemblent pas plus que les deux aurores brillant simultanément aux deux extrémités du monde; mais, comme les lumières du ciel, elles proviennent d'un orage unique excité dans un seul et même appareil. Quel rapport devra-t-on établir entre une bouteille de Leyde et le globe terrestre, entre les fils conducteurs et les molécules de vapeur d'eau qui sont en suspension dans l'atmosphère? Le physicien allemand a trouvé le moyen de donner à la fois rendez-vous aux lueurs australes et boréales au fond d'un même tube, qu'un enfant peut tenir dans sa main et qu'une jeune fille pourrait porter sur son front, car la décharge du plus redoutable appareil de Rhumkorf devient tout à fait inoffensive en passant par ce vide qu'elle illumine de teintes si remarquables. On peut lui donner la forme de rubis, d'escarboucles, de rubans de feu qui répandent une lueur douce et phosphorescente. La flamme électrique ne se répand point au dehors; c'est à peine si l'on sent une très-légère décrépitation en serrant entre les doigts ce bel appareil, qui peut expliquer si complètement tant de mystères.

Nous engageons les stationnaires de nos lignes télégraphiques à surveiller avec le plus grand soin l'intensité des

(¹) Voy. t. X, 1842, p. 100.

courants qui circulent à la surface du globe pendant que les deux bouts du ciel s'illuminent, et qui semblent suivre la direction des méridiens magnétiques.



Aurore australe.

Il n'est pas toujours possible de suivre dans le ciel la magnifique rotation des rayons de l'aurore qui frappe d'un étonnement si irrésistible les voyageurs des régions polaires; mais il n'y a pas de climat où les perturbations magnétiques ne fassent sentir leur effet d'une manière quelconque.

La généralité de ce phénomène prouve que l'aurore s'élève, pour ainsi dire, à la dignité d'un événement astronomique : alors notre sphère s'illumine; elle prend temporairement un éclat beaucoup plus faible, et toutefois essentiellement analogue à celui du Soleil dans les circonstances ordinaires.

Il a fallu des millions d'années d'observations superposées, non-seulement pour que les astronomes arrivent à se faire une idée exacte d'un des phénomènes les plus grandioses de la nature terrestre, mais pour qu'ils puissent se faire une idée de son importance cosmique.

LE GROUPE GAULOIS

DE LA VILLA LUDOVISI, A ROME.

Ce groupe, autrefois désigné, fort mal à propos, sous le nom de *Pœtus et Arie*, offre un sublime commentaire du passage de Lucain sur la croyance des Gaulois à l'immortalité, commentaire taillé dans le marbre par un artiste grec, probablement longtemps avant Lucain. C'est un héros gaulois tuant sa femme et se tuant lui-même pour ne pas tomber avec elle au pouvoir de l'ennemi vainqueur. La femme expire; sa belle tête à la riche chevelure s'incline sur son épaule; les yeux qui s'éteignent, la bouche entr'ouverte, les pieds crispés, annoncent le dernier spasme de l'agonie; mais l'ensemble de l'attitude et de la physionomie exprime la sérénité de la mort volontaire : elle n'a pas fait un mouvement, même instinctif, pour se dérober au coup attendu et appelé; son bras droit est pendant; son mari la retient par l'autre, comme pour l'empêcher de s'affaisser contre terre et l'emporter avec lui où il va. Tout le mouvement de l'homme est magnifique; il vient

de retirer le fer du sein de sa femme pour le plonger dans le sien, et son grand geste, ramenant le fer avec impétuosité de haut en bas, va, de la pointe mortelle, chercher un passage, entre la gorge et la clavicule, jusqu'à son cœur. Sa face de lion à la flottante crinière est un chef-d'œuvre d'expression à la fois bien plus complexe et moralement bien plus élevée que celle du *Laocoon* si vanté. La violence qu'il vient de se faire à lui-même, la douleur du coup qu'il vient de porter, la joie de celui qu'il porte, l'indignation de la défaite et de l'honneur réduit à se réfugier dans la mort, la confiance dans la vie nouvelle qui va s'ouvrir, se révèlent sur ce visage dans une lutte sublime. La lutte n'est que sur le visage : un seul sentiment règne dans l'ensemble et du corps et du geste. Le corps entier s'élançait en avant, ou plutôt en haut. La jambe gauche porte en avant; la droite s'allonge en arrière, le talon levé et les doigts appuyant fortement sur le sol; il semble chercher un appui sur la terre, afin de prendre son élan pour la quitter; le court manteau qui flotte sur son épaule semble l'aile de l'aigle battant l'air pour prendre le vent. On dirait qu'il se hâte de répondre à l'appel du conducteur des âmes, et qu'avec lui il entre déjà dans l'immortalité.

C'est incomparablement le monument figuré le plus important qui subsiste de la tradition celtique, admirablement interprétée par le génie sympathique de l'art grec.



Groupe gaulois, sculpture romaine. — Dessin de Renaud.

On peut voir deux belles copies de ce groupe, l'une en bronze dans la salle d'entrée du Corps législatif, l'autre en marbre au parc de Versailles.

LES SAUVAGES.

Suite. — Voy. p. 113, 219.



Idoles des Indiens, sur les bords du Missouri. — Dessin de Charles Bodmer.

Les sauvages de l'Amérique croient, avec tout le genre humain (sauf de très-rare exceptions individuelles), à Dieu et à l'immortalité. Les tribus des bords du Missouri, et particulièrement les Mandans et les Meunitarris, honorent en première ligne le « Seigneur de la vie », *Ohmahouk-Noumackchi*. C'est lui qui a créé la terre et les hommes. Ils vénèrent ensuite le premier homme créé,

Noumank-Machana ; Dieu lui a accordé une grande puissance et s'entretient souvent avec lui de ce qui intéresse les autres hommes. Il y a un mauvais génie, le *Vilain de la terre (Omahauk-Chiké)*, mais il n'a qu'un pouvoir secondaire. Trois autres êtres surnaturels reçoivent aussi les hommages de ces Indiens. Le premier, *Rokanka-Tauhanka*, habite l'étoile de *Vénus* : c'est un dieu pro-

tecteur. Le deuxième marche sans cesse sur la terre, comme le juif errant : on l'appelle le Loup menteur des prairies (*Chehèque*). Le troisième, *Ochkih-Heddé*, ne paraît que dans les rêves. Le soleil est considéré comme le maître de l'habitation du « Seigneur de la vie » ; on lui fait des offrandes et on lui adresse des prières. La lune est aussi l'objet d'un culte. C'est là, disent ces sauvages, qu'habite « la Vieille qui ne meurt jamais. » Qu'est-ce que cette Vieille ? Le prince Maximilien de Wied-Neuwied n'a pu obtenir d'explication bien précise à cet égard. La Vieille a trois fils (le Jour, la Nuit et le Soleil), et trois filles logées dans des étoiles : l'étoile du matin, l'étoile du soir, et la *Citrouille barrée* qui tourne autour de l'étoile polaire.

Ces sauvages mêlent dans leur croyance la médecine et la religion. Le temple et la loge de la médecine sont une même chose. Ils ont aussi une arche sainte.

Aux environs des villages, ils attachent à de grandes perches des figures composées de peau, de gazon et de branchages, qui sont supposées représenter, ce semble, le Seigneur de la vie et le premier homme. Lorsque ces Indiens éprouvent de grandes douleurs ou sont tourmentés de violents desirs, ils viennent solitaires au pied de ces idoles, les prient, les supplient, pleurant et gémissant, quelquefois jour et nuit, pendant des semaines entières.

Ils suspendent aussi à des perches semblables des offrandes, et notamment des peaux de génisse blanche qui sont estimées à très-haut prix.

LE VOYAGE DE PARIS A SAINT-CLOUD

PAR TERRE ET PAR MER.

Fin. — Voy. p. 246.

« Enfin, le grand jour de mon départ arrivé (c'était un dimanche, veille de la Saint-Jean, et je m'en souviendrai tant que je vivrai), mon régent, de qui j'avais été prendre congé, voulut me venir conduire avec ma mère et mes deux tantes, qui, pour être levées plus matin, avaient passé la nuit dans ma chambre.

« Nous primes deux carrosses, un pour nous et l'autre pour mon équipage; tous mes voisins étaient aux portes et aux fenêtres pour me dire adieu et me souhaiter un bon voyage. Je laissai à une de mes voisines mon beau chat chartreux, et à une autre mon petit serin gris, et nous fûmes au Saint-Esprit entendre la sainte messe... Je dis adieu à la Grève et au grand Châtelet, par où nous passâmes; à la Vallée, au pont Neuf, à la Samaritaine, au cheval de bronze, au Gros-Thomas, aux Quatre-Nations, au vieux Louvre, au port Saint-Nicolas, et enfin à tous les endroits remarquables de ma route. Nous arrivâmes insensiblement au pont Royal, où nous vîmes beaucoup de monde rassemblé, ce qui nous fit penser qu'on ne tarderait point à partir. »

Il convient d'interrompre ici la narration de notre jeune voyageur pour donner aux lecteurs quelques éclaircissements archéologiques.

« Nous fûmes, dit-il, au Saint-Esprit entendre la sainte messe. » Il s'agit ici de la chapelle de l'hôpital du Saint-Esprit, situé au nord de l'ancien hôtel de ville de Paris, fondé en 1362 par des bourgeois de Paris pour de pauvres orphelins, supprimé en 1790, démoli en 1810 pour faire place à l'hôtel du préfet de la Seine, hôtel qui lui-même a disparu pour de nouveaux agrandissements du palais municipal, en 1841. Alors aussi furent détruits les derniers vestiges de l'hôpital.

L'auteur part de la rue Geoffroy-l'Asnier, où il demeurait, et qui s'étend du quai de la Grève à la rue Saint-

Antoine. On remarque au numéro 20 de cette rue un hôtel du dix-septième siècle, ancienne propriété de la famille de Montmorency, dont on voit encore les armoiries. Notre auteur traverse ensuite la place de Grève, aujourd'hui de l'Hôtel-de-Ville, passe devant le grand Châtelet, situé sur la place qui en a gardé le nom et détruit en 1802; il suit la Vallée, c'est-à-dire le quai de la Mégisserie, dont la partie occidentale s'appelait d'abord la Vallée de Misère, puis par abréviation la Vallée. Là se tenait le marché à la volaille, transféré en 1813 dans une halle construite sur l'emplacement du couvent des Grands-Augustins, où l'a suivi l'ancienne dénomination populaire. La Samaritaine était un bâtiment, contenant une machine hydraulique, une fontaine et une horloge, élevé sur le pont Neuf (nous l'avons représentée t. III, 1835, p. 260). Le cheval de bronze était une désignation vulgairement employée pour indiquer la statue équestre et en bronze de Henri IV sur le terre-plein du pont Neuf. Le voyageur entend, sans aucun doute, par le Gros-Thomas, l'établissement du docteur Thomas, qu'on voyait, depuis 1711, vis-à-vis la statue de Henri IV, et que nous avons aussi reproduit d'après une ancienne estampe (t. IX, 1841, p. 352). L'embarcadere du bateau de Saint-Cloud, qu'on nommait la Galiote, était situé au bas du pont Royal, sur la rive droite de la Seine.

Maintenant laissons le voyageur poursuivre le récit de ses émotions :

« Le cœur me battit extraordinairement à la vue du navire. Celui qui était en charge pour lors se nommait le Vieux Saint-François, commandé par le capitaine Duval, homme fort expérimenté dans la marine. Je fis embarquer tout mon bagage : on n'attendait plus que le vent de huit heures et demie pour tirer la planche et pousser hors.

« Non, rien ne me dégoûterait tant des voyages que les adieux qu'ils occasionnent, et surtout quand il les faut faire à des gens qui nous touchent de si près qu'un régent de rhétorique, une mère et deux tantes. Je tremble encore quand je me représente que nous restâmes muets tous les cinq pendant quelque temps; que tous les quatre avaient leurs yeux humides fixés sur les miens, qui fondaient en eau; que je les regardais tous, les uns après les autres; que le cœur de ma pauvre bonne femme de chère mère creva le premier; que nous pleurions à chaudes larmes tous les cinq, sans avoir la force de nous rien dire; que nous en vîmes tous à la fois aux plus tendres embrassements, ce qui faisait le plus triste groupe du monde... Cependant le pilote Montbaron jurait après ma lenteur; on n'attendait que moi pour lever la fermeture et démarrer : il fallut nous séparer malgré nous. La mère du capitaine Duval m'arracha des bras de mon régent, de ma mère et de mes deux tantes pour me pousser à bord; elles n'eurent que le temps de me couler dans mes poches chacune une pièce de six sols, et de me promettre une messe sous la condition expresse de leur rapporter à chacune un singe vert et un perroquet gros bleu, et je m'embarquai. »

Que l'on rie si l'on veut, l'apostrophe de ce jeune voyageur du dix-huitième siècle nous touche. Oui, dirai-je moi-même aujourd'hui, ce qui peut le plus faire hésiter à entreprendre un voyage, c'est l'angoisse des séparations. Le but ne fût-il pas plus éloigné que Rouen ou Dieppe, je ne saurais attacher mon dernier regard sur les figures que j'aime sans me sentir aussi « le cœur prêt à crever. » Et vraiment je n'en ai aucune honte. J'imagine, d'ailleurs, que ceux qui éprouvent moins de peine à s'éloigner de leur famille ont aussi moins de bonheur à la revoir au retour. C'est une compensation. Je ne suis pas né pour être voyageur, s'il faut absolument, pour se mettre en route, se

draper d'un manteau d'insensibilité; jamais ce ne sera là un vêtement à mon usage.

« Le navire, continue le jeune Parisien, fut mis à flot; je le sentis à merveille par un ébranlement qui m'effraya, parce qu'il me surprit. Un petit vent du sud nous poussait. L'odeur du goudron commença tout d'un coup à me porter à la tête; je voulus me retirer plus loin pour l'éviter, mais je fus bien étonné quand, voulant me lever, il me fut impossible de le faire. Je m'étais malheureusement assis sur un tas de cordages, sans prendre garde qu'ils étaient nouvellement goudronnés : cette aventure ne déplut qu'à moi seul, car de tous les spectateurs il n'y avait que moi qui ne riais pas.

« Cependant nous rangions le nord en dérivant jusqu'à la hauteur d'un port que l'on me dit être celui de la *Conférence*. A l'opposite était ce que nos géographes de Paris appellent la *Grenouillère* : j'entendis effectivement le coassement des grenouilles. Nous dépassâmes le pont *Tournant* et le petit *Cours* d'un côté de la terre, et de l'autre les Invalides et le Gros-Caillou.

« Nous fîmes ensuite la découverte d'une grande île déserte sur laquelle je ne remarquai que des cabanes de sauvages et quelques vaches marines entremêlées de bœufs d'Irlande. Je demandai si ce n'était pas là ce qu'on appelait dans ma mappemonde l'île de la Martinique, d'où nous venaient le bon sucre et le mauvais café : on me dit que non, et que cette île s'appelait l'*île des Cygnes*. Je parcourus ma carte; et comme je ne l'y trouvai point, j'ai fait la note suivante. — J'ai observé que les pâturages doivent être excellents, à cause de la proximité de la mer; que si cette île était labourée, elle produirait de fort joli gazon et bien frais; que c'était de là, sans doute, que l'on tirait ces beaux manchons de cygne qui étaient autrefois tant à la mode, et que, quoiqu'il n'y eût pas un arbre, il y avait cependant bien des falourdes et bien des planches entassées les unes sur les autres à l'air. J'ai tiré de là une conséquence que la récolte du bois et des planches était déjà faite dans ce pays-là, parce que le mois d'août y est plus hâtif que le mois de septembre à Paris. . . »

Qu'on nous permette quelques lignes de commentaire.

Le port de la *Conférence*, situé au bas du quai actuel des Tuileries, tirait son nom de la porte de la *Conférence*, placée sur ce quai, entre les ponts de Solferino et de la Concorde, et ainsi appelée en souvenir d'une conférence ou colloque qui eut lieu, après la journée des Barricades de 1588, entre les insurgés parisiens, qui voulaient poursuivre Henri III, et le grand prévôt François de Richelieu, qui réussit à les retenir et donna au roi le temps de se retirer à Saint-Cloud.

La *Grenouillère*, ou le quai de la *Grenouillère*, était située sur la rive gauche de la Seine, en aval du pont Royal. C'était un endroit marécageux, peuplé de grenouilles, d'où lui vint son nom. En 1705, un ordre royal prescrivit la construction du quai actuel, qui fut nommé d'*Orsay*, en l'honneur de M. Boucher d'*Orsay*, alors prévôt des marchands. En 1769, la continuation en fut ordonnée jusqu'aux Invalides sous la dénomination de quai *Condé*, qui n'a point été usitée. Sous le premier empire, le quai d'*Orsay* fut appelé quai *Bonaparte*.

Le pont *Tournant* était un pont jeté sur les fossés qui défendaient le jardin des Tuileries du côté de la place Louis-Quinze (de la Concorde), et que l'on pouvait tourner sur lui-même pour intercepter le passage. On appelle encore la grille qui l'a remplacé grille du Pont-Tournant.

L'*île des Cygnes*, située au-dessous du pont actuel de la Concorde, près de la rive gauche, y a été réunie en 1780. Elle était formée de deux îles dites des *Vaches* et des *Treilles*, dont fort anciennement on n'avait fait qu'une

seule. Des cygnes que l'on y avait laissés en liberté lui donnèrent leur nom. La rue actuelle de l'*île-des-Cygnes*, qui débouche sur le quai d'*Orsay*, en indique encore la position. Au mois d'août 1572, onze cents cadavres provenant des massacres de la Saint-Barthélemy, et jetés à la Seine, vinrent s'échouer sur les bords de cette île. On les fit enterrer sur les rives voisines par les fossoyeurs de l'église des Innocents.

Reprenons le récit.

« A deux pas de là, sur un banc de sable vers le midi, nous avons vu les débris d'un navire marchand que l'on nous a dit avoir fait naufrage l'hiver dernier, chargé de chanvre. . . Nous faisons toujours route, et nous cinglions en louvoyant le long du rivage, qui était couvert de pierres de Saint-Leu, que je prenais de loin pour du marbre d'Italie, lorsque pour suppléer au défaut de marée et au vent contraire notre pilote, prudent et sage parce qu'il était encore à jeun, a jeté un câble à terre, qui sur-le-champ m'a paru être attaché à un charretier et à deux chevaux.

« . . . Sur la pente douce et agréable d'une colline qui borde le rivage du côté du nord s'élèvent des maisons sans nombre, plus jolies les unes que les autres, qui forment la perspective d'une grosse ville que nous longions de fort près, lorsque j'aperçus à l'une de ses extrémités deux gros pavillons octogones à la romaine, ornés de girouettes percées d'un écusson respectable, et aboutissant à une terrasse qui règne le long d'un parterre charmant. Je faisais observer à un abbé qui était venu se mettre à côté de moi qu'apparemment, dans le temps des croisades de la terre sainte, cette ville avait manqué d'être prise d'escalade, du côté de la mer, par les Turcs, puisque les échelles y étaient encore restées attachées aux murs; ou que c'était peut-être ce que nos plus grands voyageurs ont nommé les *échelles du Levant*; mais il me dit que ce village s'appelait *Chaillot*; que ces pavillons avaient été bâtis par Son Altesse Royale, et que ces échelles servaient aux blanchisseuses du pays pour aller laver leur linge. . . »

« Au bout des murs de Chaillot, et sur le même profil, en règne un autre fort long et fort haut, qui renferme un grand clos, de beaux jardins, et un gros corps de logis percé de mille croisées antiques, et adossé à une église fort haute, dont la pointe du clocher semble se perdre dans les airs. J'ai d'abord imaginé que ce pouvait être cette superbe chartreuse de Grenoble dont j'ai tant entendu parler à ma pauvre tante Thérèse, qui a manqué d'y aller en revenant un jour de Saint-Denis; mais une dame à laquelle je me suis adressé pour savoir ce que c'était me dit que c'était le couvent des *Bons-Hommes de Passy*; que c'était le seul qu'il y eût au monde; que, quoique la maison me parût très-considérable, elle était cependant très-mal peuplée, par la difficulté de la recruter et trouver des sujets qui conviennent à son institution; qu'au contraire l'on n'a pu trouver de terrain assez étendu pour y établir un pareil couvent de *bonnes femmes*; et enfin elle me dit là-dessus tout ce que l'esprit de parti lui suggéra. »

Les *échelles du devant* étaient, à proprement parler, des escaliers servant aux blanchisseuses pour descendre à la Seine. On sait que *faire échelle*, en termes de marine, signifie arrêter le navire aux villes principales situées sur sa route. On dit aussi, dans le même sens, *faire escale* ou bien *relâcher*.

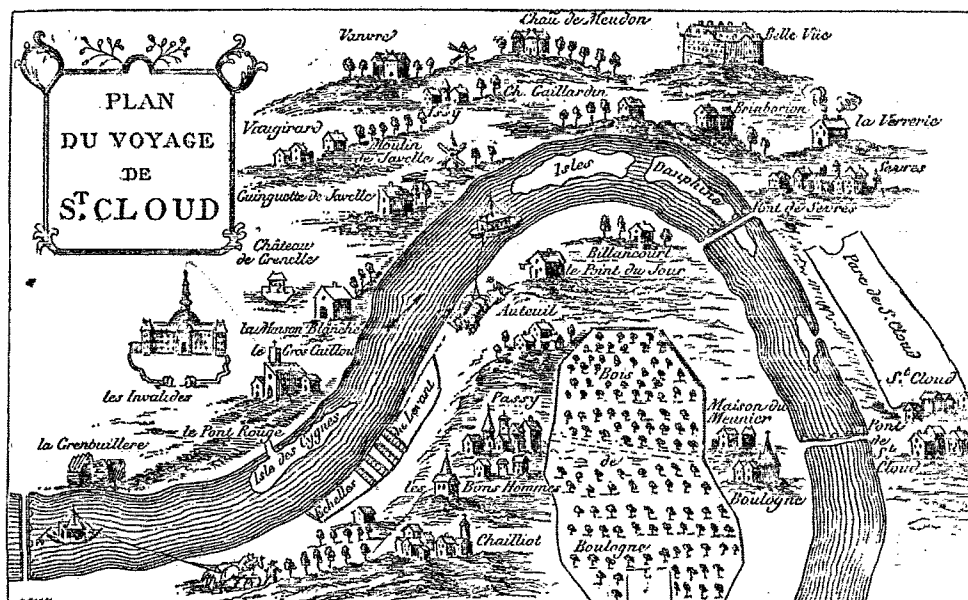
Le couvent des *Bons-Hommes de Passy*, bâti au seizième siècle, sur l'emplacement d'une ancienne chapelle de *Notre-Dame de Toutes-Grâces*, dont il porta d'abord le nom, a été supprimé en 1790, puis démoli en partie. Quelques constructions furent conservées et employées à la raffinerie de sucre de MM. Delessert.

« En tournant les yeux de côté et d'autre, sur tous les

différents climats que je pouvais découvrir à perte de vue, j'aperçus sur notre droite un palais enchanté, qui me parut bâti par la main des fées, et plus loin un autre palais beaucoup plus considérable, tant pour l'étendue des bâtiments que pour l'immensité des jardins : ce fut pour le coup que je crus être près de Constantinople, et que c'était là le sérail du Grand Seigneur. Mais un de nos matelots m'apprit que de ces deux maisons la première appartenait à M^{me} de Sessac, et la seconde à M. Bernard ; puis il me demanda si je n'allais pas à Auteuil, ce qui me donna la curiosité de m'informer de ce que c'était qu'Auteuil. On me répondit qu'Auteuil était cette ville que je voyais devant moi ; que MM. de Sainte-Geneviève en étaient seigneurs et y avaient une fort jolie maison ; que bien des bourgeois de Paris y en avaient aussi ; qu'il y avait un fameux oculiste, nommé Gendron, que l'on venait y consulter de bien loin.

— Il faut avouer, m'écriai-je alors, que si le cœur de la France est bien bâti, les frontières sont bien gaies et bien bâties aussi ! Non, la belle rue Trousse-Vache, où demeure ma mère à Paris, n'a rien de comparable à tout cela.

» ... Sur la rive opposée, en tirant au sud-ouest, est une petiteasure isolée, dont l'exposition heureuse, quoique très-retirée, semble annoncer une de ces retraites que se choisissaient autrefois les saints anachorètes. Au milieu de quelques arbres mal dressés, et plantés au hasard, rampe humblement un petit corps de logis dont la simplicité fait tout l'ornement : je me trompe fort si ce n'est point là qu'était, au temps jadis, ce fameux désert où saint Antoine fut tant tourmenté par le malin esprit, car on voit encore à quelque distance de là un moulin sous lequel il y a un toit à porcs : le tout compose un ensemble charmant... Quelqu'un qui me vit attentif à examiner un lieu que je



paraissais avoir regret de perdre de vue satisfit ma curiosité en me disant : « Eh bien, Monsieur, vous considérez donc cette fameuse guinguette autrefois si fréquentée ! » Mais tout est bien changé. Bréant est mort, et le Moulin de Javelle que vous voyez aujourd'hui n'est que l'ombre de celui que j'ai vu de mon temps. — Qu'appellez-vous Moulin de Javelle, Monsieur ? lui repartis-je. Est-ce que c'est là ce Moulin de Javelle dont j'ai vu l'histoire à la Comédie française ? — Oui, Monsieur, me dit-il, c'est le même. »

» Un peu plus loin, comme je regardais sur le tillac avec ma longue-vue pour reconnaître deux villes peu éloignées l'une de l'autre, qui me semblaient border la pente d'une longue colline sur le sommet de laquelle il y avait la moitié d'un moulin à vent, je demandai leur nom au mousse du navire, qui se trouvait pour lors près de moi. Il me répondit que c'était Vaugirard et Issy... Presque aussitôt après, regardant de la poupe, où j'étais, à la proue, je découvris une seconde île beaucoup plus considérable que celle que nous avions déjà passée : je ne vis dessus ni maisons, ni gens, ni bêtes, pas même un clocher. Nous la laissâmes sur notre gauche, et je la jugeai une de ces îles de la mer Égée qui sont si remplies de serpents et de bêtes venimeuses que jamais Paul Lucas n'osa y aborder. Je vis effectivement plusieurs perdrix sauvages qui volaient pardessus sans s'y arrêter, et de petits animaux gros comme des chats qui, à notre vue, se sauvaient dans des trous

qu'ils avaient pratiqués sur les berges de cette île, dans les buissons ; les perroquets y sont noirs et ont le bec jaune. J'observai ensuite qu'elle avait été scindée par un bout, afin de former un détroit. Tout autre que moi aurait pris ce détroit pour celui de Gibraltar, ou tout au moins de Calais ; mais quand on sait un peu sa carte, on ne se trompe guère. Tout d'un coup notre chaloupe prit le large ; elle était chargée de voyageurs dont les uns allaient, à ce qu'on m'a dit, au château Gaillardin, aux Molineaux, à Meudon, etc., et les autres conduisaient des enfants à Clamart, où j'appris qu'il y avait une pension fort renommée pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse. Nous passâmes ensuite en vue d'un endroit assez joli que l'on appelle Billancourt. Je n'y remarquai rien qui fût digne de la curiosité d'un voyageur, sinon que ce pays-là me parut ne produire guère d'hommes, parce que je n'en vis qu'un seul. »

Le village d'Auteuil, comme celui de Passy, a été annexé à Paris en 1860. Tous deux font partie du seizième arrondissement de Paris.

La rue Trousse-Vache, qui portait le nom d'une ancienne famille de bourgeoisie parisienne, est devenue la rue de la Reynie.

Le Moulin de Javelle, ou de Javel, était, au siècle dernier et même au commencement du nôtre, une guinguette fort en vogue. La petite comédie de Dancourt où le voyageur avait appris son histoire avait été représentée pour la première fois en 1695. Il n'est pas sans vérité de dire

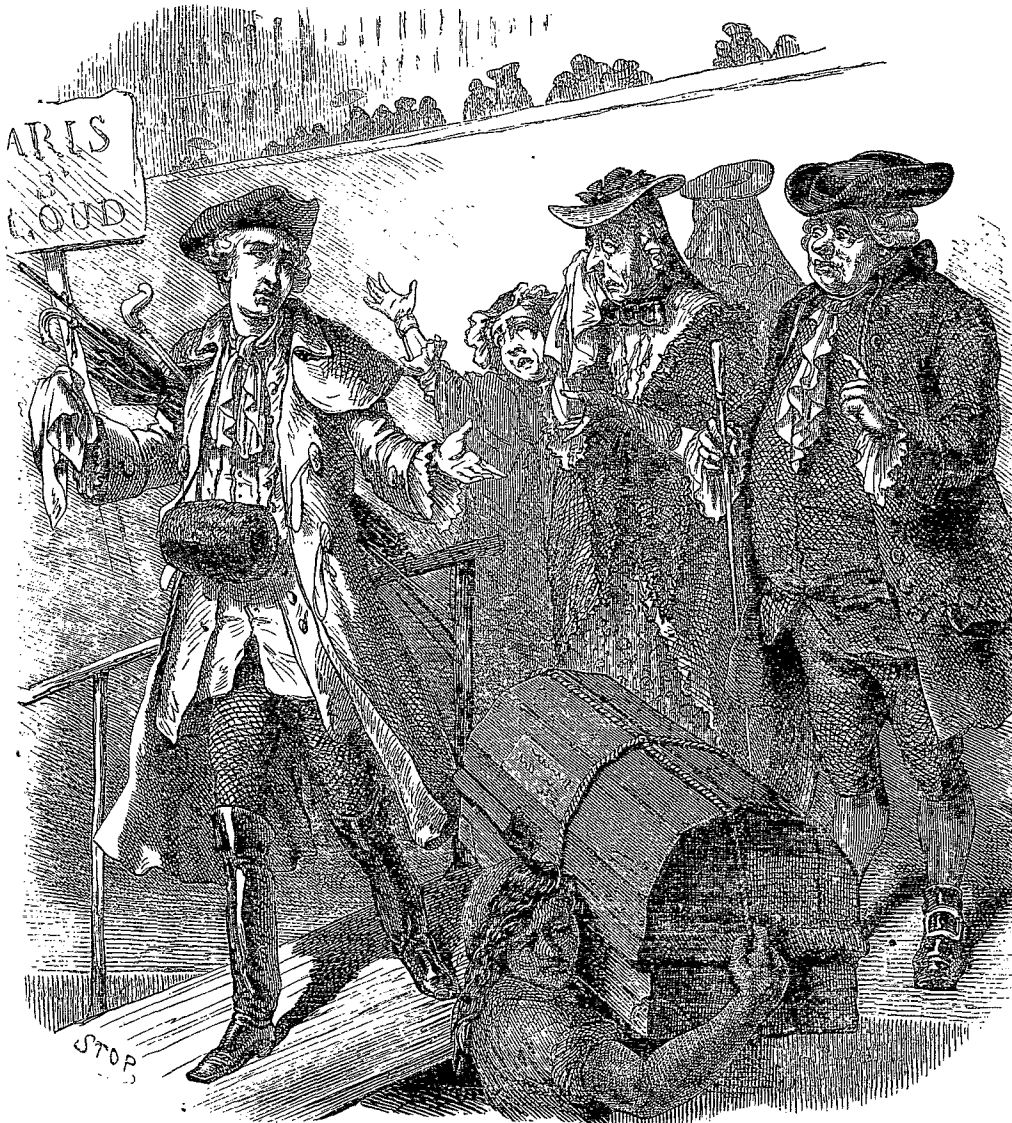
qu'au Théâtre-Français on apprenait de l'histoire. Les bourgeois du dix-huitième siècle ont fait une partie de leur éducation en allant y écouter Corneille et Racine. *Cinna* ou *Mithridate* étaient, pour beaucoup d'entre eux, comme des points de départ pour des curiosités sérieuses.

Il existe encore un *quai de Javel*, sur la rive gauche de la Seine, dans l'ancien village de Grenelle, qui forme en partie aujourd'hui le quinzième arrondissement.

L'île dont parle le voyageur, appelée aussi *île des Cygnes*, est celle sur laquelle s'appuie le milieu du pont de Grenelle.

Le *château Gaillardin* n'a pas laissé de souvenir. On ne va pas moins aujourd'hui qu'au dernier siècle se promener, en été, de Paris aux *Moulineaux*, à *Meudon* et à *Clamart*, mais on s'y rend par le chemin de fer.

Billancourt est un hameau, jadis dépendant d'Auteuil,



Voyage de Paris à Saint-Cloud par terre et par mer : le Départ. — Dessin de Stop.

placé maintenant en dehors des fortifications de Paris. L'observation du voyageur qu'il ne devait y naître que très-peu d'hommes, parce qu'il n'en vit qu'un seul en passant, n'est pas d'une naïveté si incroyable qu'elle le paraît. D'illustres navigateurs ont, par exemple, attribué des populations immenses à Taïti, seulement parce qu'ils avaient compté beaucoup d'insulaires sur le rivage.

« A mesure que je m'éloignais de Paris, la chaleur augmentait à un point que j'estimai que nous devions être pour lors sous la ligne, ou du moins à côté. Je n'y pouvais plus tenir, et déjà je m'apprêtais à descendre dans le fond, lorsque j'aperçus un pont sur lequel passaient différentes voitures : je le pris d'abord pour ce fameux *Pont-Euxin* qui traverse la mer Noire ; mais un murmure confus parmi tous nos voyageurs et nos matelots me fit comprendre que

nous allions aborder. Effectivement, nous lançâmes *debout à terre* ; on mit la planche, et le monde sortit. Je demandai si c'était là la *ville de Saint-Cloud* ; on me dit que non, et que c'était le port de Sèvres ; mais que Saint-Cloud n'en était pas éloigné, et on me le montra. Je pris congé du capitaine et de sa femme, et je sortis le dernier. »

Le reste est rapidement raconté. Le novice voyageur traverse le pont de Sèvres et gagne à pied Saint-Cloud, dont il décrit le parc avec un enthousiasme mythologique qui sent les fraîches impressions d'une classe de rhétorique. Il passe neuf jours dans cette ville, puis revient à Paris par le bois de Boulogne, l'Étoile et les Champs-Élysées.

Il n'y a que peu de chose à dire sur les lieux que nomme la carte et qui ne sont point cités dans les lignes précédentes.

Le pont Rouge, dont ne parle aucune ancienne description de Paris, était une passerelle de bois, peinte en rouge, qui conduisait à l'île des Cygnes. Le plan dit de Turgot (1739) représente ce pont et le nomme *pont de l'Île-des-Cygnes*.

La *Maison-Blanche* était sans doute une guinguette. Il s'en trouvait une autre, du même nom, du côté de Gentilly, autour de laquelle se forma une espèce de village qui a été annexé à Paris en 1860.

Bellevue était un château, aujourd'hui détruit, qui devint le centre d'un village dépendant de Meudon.

Brimborion était un petit château bâti, près de Bellevue, pour M^{me} de Pompadour, par Louis XV.

Les *îles Dauphines* forment aujourd'hui l'*île Seguin*.

Le *Point-du-Jour*, dépendance d'Auteuil, est en partie annexé à Paris.

Il faut remarquer, du reste, que le géographe qui a tracé la carte ne s'est cru obligé d'observer aucune proportion. Il suffit de comparer l'importance donnée au château de Bellevue et l'insignifiance du château de Meudon pour en être bien convaincu.

La réception du voyageur dans la rue Geoffroy-l'Asnier est digne de son odyssée :

« Les voisins étaient aux portes et aux fenêtres pour me voir arriver. Je les ai salués et embrassés tous, les uns après les autres; ils m'ont félicité sur mon heureux retour, et j'ai répondu à leurs compliments du mieux qu'il m'a été possible. Après avoir été voir mon chat et mon serin, qui à peine me reconnaissaient, j'ai envoyé dire par mon Savoyard, à ma mère et à mes deux tantes, que j'étais arrivé; et me voilà.

» Le lendemain matin, je reçus la visite de cinquante de mes amis, tous écoliers ou ex-écoliers comme moi, auxquels je fus obligé de faire une relation en gros de mon voyage, de mes remarques et de mes aventures : ils y prirent tant de plaisir qu'ils m'ont engagé à la donner détaillée au public, et la voilà. »

Nous n'avons guère fait que résumer la relation, et

quoiqu'elle y perde, il n'est pas besoin de plus pour que l'on puisse comprendre ce qui a fait le succès de cette innocente satire. Aujourd'hui, si on voulait l'imiter, il faudrait écrire un voyage à Londres ou même à Chamounix. Le voyage serait plus long, mais l'esprit du voyageur serait peut-être tout aussi court. Ce serait un problème intéressant à se proposer que de rechercher si, depuis un siècle, certaines classes de la société ont beaucoup gagné en instruction. Une partie de la bourgeoisie, petite ou grande, se complait trop dans sa douce aisance matérielle, lit peu, tranche sur tout avec une imperturbable assurance, vit de lieux communs, et ne semble pas même avoir le soupçon qu'elle ait rien à apprendre. Qui sait si l'on ne trouverait pas, rue Geoffroy-l'Asnier, quelque petit-fils du héros du Voyage à Saint-Cloud tout à fait digne de la célébrité comique de son ancêtre !

LES TIMBRES-POSTE.

ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

Suite. — Voy. p. 35, 70, 119, 151, 199, 222.

Enveloppes.

Les premières enveloppes n'ont pas été mises en vente le 10 janvier 1840, le jour même où le port des lettres du poids de demi-once et au-dessous, dans tout le Royaume-Uni, était réduit à un penny. Les enveloppes n'ont été livrées au public qu'à la fin du mois d'avril 1840 (on a cité à ce sujet la date du 27 avril et celle du 6 mai). MM. William Clowes et fils, de Londres, ont commencé à les imprimer dans le milieu du mois de février 1840.

La première enveloppe a été livrée au public sous deux formes, sous la forme de *cover* et sous celle d'enveloppe proprement dite. Le public a d'abord préféré les *covers*; il en abandonna peu à peu l'usage, et celui des enveloppes a prévalu définitivement.



No 93. — Angleterre.

Le *cover* est une demi-feuille de papier, ayant à peu près 230^{mm} sur 210⁽¹⁾, pliée en quatre comme une

lettre. L'une des faces est blanche et servait souvent à écrire la lettre; on y imprimait aussi des prospectus de compagnies, des prix courants, des annonces. L'autre face a dans le milieu, mais plus rapproché du bord droit, un

(1) 232^{mm} sur 212 à 224^{mm} sur 195.

espace rectangulaire, de 84^{mm} sur 131, qui porte une vignette et qui est destiné à recevoir l'adresse (n° 93). A droite, on a tracé au pointillé, au moyen de la machine à guillocher, le mot *postage* sur un réseau de mailles très-fines. En haut et en bas, deux bandes rectangulaires présentent, imprimés sur deux colonnes, des renseignements sur les taxes postales et sur le prix des timbres et des enveloppes.

L'enveloppe est la même demi-feuille, sur laquelle on n'a pas imprimé les renseignements dont nous venons de parler, et qui est découpée et façonnée pour former une enveloppe proprement dite.

M. Rowland Hill avait conseillé de faire les enveloppes de moitié moins grandes que les *covers*; les uns et les autres sont de même grandeur.

Des fils de soie de couleur sont tendus parallèlement et verticalement dans la pâte du papier, suivant le procédé de Dickinson : à gauche trois fils, et à droite deux; les premiers de soie rouge virée avec de la soie blanche, les seconds de soie bleue virée également avec de la soie blanche.

La vignette a été dessinée par M. W. Mulready, de l'Académie royale, peintre très-renommé en Angleterre; elle représente l'Angleterre appelant à elle le commerce du monde. La gravure est de M. John Thompson.

Les enveloppes de 1 penny sont imprimées en noir, et celles de 2 pence sont imprimées en bleu clair, sur papier blanc. On a tiré des épreuves, les unes sur papier de Chine, les autres sur papier de couleur, mais avant de graver le mot *Postage* et la valeur de l'enveloppe. L'im-

pression a été faite par MM. William Clowes et fils, à Londres.

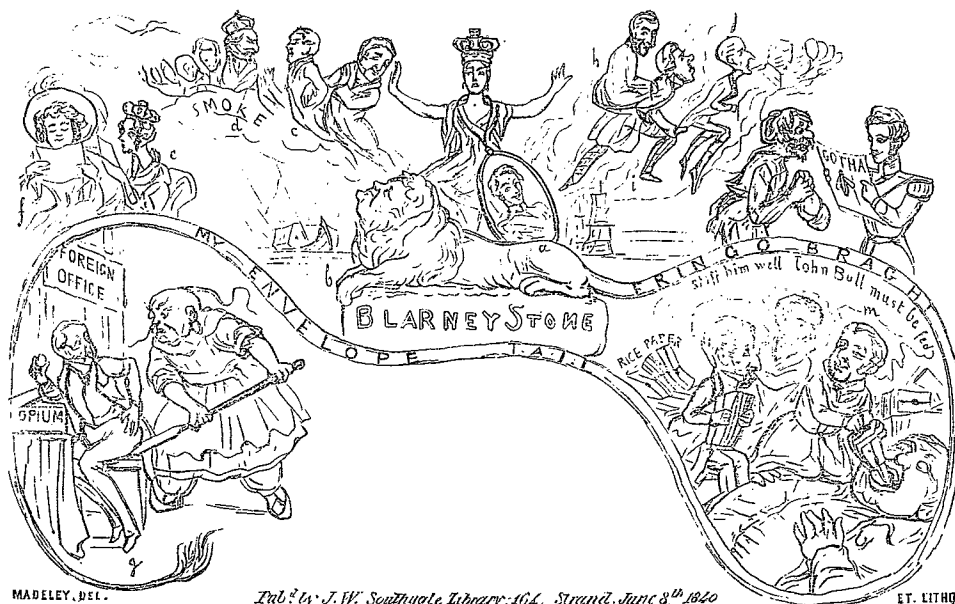
L'impression a duré six mois environ, jusqu'en août ou septembre 1840. Ces enveloppes ont cessé d'être mises en vente à la fin de l'année 1840; mais celles dont le public était détenteur ont continué à être reçues à la poste : aussi l'on en voit qui portent le timbre de la poste d'août 1843, de janvier 1844, etc. Le gouvernement a fait détruire d'assez grandes quantités de ces enveloppes qui étaient restées dans les magasins.

En 1839, quand le Parlement eut adopté le plan présenté par M. Rowland Hill, le ministère des finances invita le public à lui soumettre des projets pour la confection et le dessin des timbres, et promit des prix aux auteurs des meilleurs projets; trois mille projets furent envoyés. Les artistes anglais, qui excellent dans la caricature politique, ne pouvaient manquer une aussi belle occasion; ils dessinèrent pour les enveloppes un grand nombre de scènes bouffonnes, mythologiques, grotesques ou satiriques. La plupart de ces dessins sont au trait et lithographiés.

L'adoption du dessin de M. Mulready n'arrêta pas la verve satirique des dessinateurs, et la vignette officielle leur fournit matière aux plus plaisantes caricatures. M. J.-E. Gray en a indiqué plusieurs dans le *Hand Catalogue*.

Nous donnons ci-après le dessin d'une de ces enveloppes qui a passé de la collection de M. Feuille de Conches dans celle de son jeune parent M. Victor Egger (n° 94).

La reine Victoria est au centre : elle porte au cou le



Publ. par J. W. Southgate Library: 164. Strand. June 8th 1840

N° 94. - Angleterre.

portrait du prince Albert, *a*; à ses pieds, un lion qui a le masque de Daniel O'Connell, *b*, est couché sur un rocher (la pierre de Blarney) (¹). La reine écarte, à gauche, deux personnages qui s'approchent du roi de Hanovre, *d*, qui était considéré comme l'incarnation du vieux torysme : l'un, qui parle au roi, est Robert Peel, *e*; l'autre, plus rapproché de la reine, est sir James Graham, qui avait passé des libéraux aux tories; à droite, le duc de Wellington, *h*, porté par lord Brougham, *i*; Burdett qui les précède, *j*. Au-dessous, à gauche, la duchesse de Kent, *f*, et la reine

(¹) *Blarney* a le sens trivial de *blague*. On a coutume, en Irlande, de dire d'un flatteur qu'il a baisé la pierre de Blarney.

Adélaïde, veuve de Guillaume IV, *e*; à droite, le prince Albert. Au bas, d'un côté, lord Palmerston, *g*, qui arrange une caisse d'opium, est poussé hors de son siège par un Chinois; de l'autre, lord Melbourne (le plus à droite), *m*, lord John Russell (au milieu) et M. Spring Rice, chancelier de l'Échiquier dans le ministère de lord Melbourne (à gauche du groupe), *l*, font avaler à John Bull des liasses de papier.

Le dessin a été fait sur pierre par Madeley, probablement un pseudonyme, et publié le 8 juin 1840.

On lit sur un des angles qui servent à fermer l'enveloppe : N° 4 *rejected design's for the postage envelope*.

L'enveloppe a 80^{mm} sur 126; elle est lithographiée et imprimée en noir sur papier blanc.

De nouvelles enveloppes furent livrées au public le 29 janvier 1841. Elles étaient de 1 penny et de 2 pence.

Cette fois, l'enveloppe est découpée, pliée et façonnée; le papier est blanc. Un timbre ovale est imprimé en relief à droite, à l'angle supérieur de l'enveloppe. A la place ou un peu au-dessus du timbre, le papier porte deux fils de soie parallèles, l'un bleu ou bleu viré blanc, l'autre jaunâtre. Le papier d'enveloppe, avec le timbre de 2 pence, a même quelquefois quatre fils de soie, bleu, jaune, bleu, jaune, ou rouge-amarante, jaune, rouge-amarante, jaune.

Le timbre a 28^{mm} sur 25.

Il est gravé, gaufré, imprimé en couleur sur papier blanc; le dessin ressort en relief et en blanc sur le fond de couleur, qui a été, d'abord brun rougeâtre ou marron, ensuite rose pâle ou rose-hortensia, pour le timbre de 1 penny, et bleu clair pour le timbre de 2 pence.

Le buste de la reine, d'un profil très-fin, est placé dans un cadre guilloché. La tête est couronnée et tournée à gauche. Le type est celui d'un timbre d'essai dont nous avons parlé plus haut (n° 86) (*).

Les chiffres placés à la tranche du buste précèdent toujours les lettres W. W.; les timbres de 2 pence portent le numéro 2 ou le numéro 4, et ceux de 1 penny ont des numéros différents : 23, 63, 78, 87, etc.

On lit, à l'exergue, les mots *Postage. One penny* ou *Two pence*, placés en haut sur les timbres de 1 penny, et en bas sur ceux de 2 pence.

Ces timbres ne portent pas de date.

Deux des timbres mobiles gaufrés de 1842, ceux de 6 pence et de 1 shilling, ont été imprimés sur enveloppes de papier blanc, comme les précédents, le premier en violet et le second en vert clair. Tous les deux sont octogonés et sans date; le premier a 28^{mm} sur 25, le second 27^{mm} sur 24.

Nous ignorons à quelle époque la date de l'impression des timbres d'enveloppe a été ajoutée à la matrice. Les chiffres marquent à gauche le jour, au milieu le mois, et à droite l'année. Il est probable que ce changement a été fait en 1858; il existe des timbres de 4 pence de mars 1858 et de 6 pence de juin 1858.

C'est à cette époque que les timbres de 3 et de 4 pence ont été créés. Le timbre de 3 pence est principalement



N° 95. — Angleterre.

employé pour l'affranchissement des journaux expédiés au loin; il est le plus souvent imprimé sur bandes ou *covers*; il a 28^{mm} sur 28^{mm}.5, et celui de 4 pence a 27^{mm} de diamètre.

1 penny (Of. 1042), ovale,	—	{ brun foncé. rose.
2 pence (Of. 2083), ovale,	—	bleu clair.
3 (Of. 3125), trilobé,	—	rose vif (n° 95).

(*) Le timbre d'essai a 26^{mm} sur 23; le timbre actuel a 28^{mm} sur 25. Les lettres de l'exergue ont 2^{mm}.5 de haut sur le premier et 2^{mm} à peine sur le second. Dans le timbre actuel, il existe à la tranche du buste des lettres et des chiffres qui ne sont pas dans l'essai.

4 pence (Of. 4167), rond,	—	vermillon.
6 (Of. 6250), octogone,	—	violet.
1 shilling (1f. 2500), octogone,	—	vert clair.

Ces timbres sont imprimés indifféremment sur papier blanc ou azuré; on a même fait quelquefois usage de papier d'un bleu foncé, et la couleur du timbre, étant modifiée par celle du papier, est devenue tout autre: sur le papier bleu, le timbre de 1 penny est lilas et celui de 3 pence est rouge-brun.

Il existe des enveloppes qui portent deux timbres de 1 penny. Il ne faut pas s'en étonner. Le public a le droit de faire imprimer à Somerset House, en se soumettant à certaines conditions, sur toute espèce de papier, des timbres d'une valeur égale à l'un ou l'autre des timbres-poste actuels ou à plusieurs d'entre eux (*can be embossed with stamps of equal value to any of the postage stamps above mentioned, or to a combination of any of them*). On voit, d'après cela, qu'il peut se produire des enveloppes, soit avec deux timbres de 4 pence, soit avec un timbre de 6 pence et un de 4 pence, etc., etc.

On trouve des enveloppes des différentes valeurs imprimées en relief, mais sans couleur. Cette circonstance est accidentelle: deux feuilles, au lieu d'une, ont été placées sous le balancier, et la feuille de dessous a bien été gaufrée, mais n'a pas été imprimée en couleur.

On paraît avoir renoncé à l'emploi de papier garni de fils de soie de couleur par le procédé de Dickinson. Cependant, en 1860, l'administration des postes vendait encore des enveloppes de 1 penny dont le papier portait les deux fils de soie, l'un bleu et l'autre jaune.

Les chiffres qui accompagnent les lettres W. W., à la tranche du buste de la reine, varient suivant la valeur du timbre; exemples:

- 1 penny : 1859, 102; 1860, 95, 96; 1861, 85, 88, 95, etc.; 1862, 88, 95, 99, 100, etc.;
- 2 pence : 1861 et 1862, 2;
- 3 pence : 1860, 1861 et 1862, 1 après les lettres;
- 4 et 6 pence : 1860, 1861 et 1862, 2;
- 1 shilling : 1862, 3 après les lettres.

Les premières enveloppes, celles de 1840, se vendaient, au bureau de poste, 1/4 penny en sus de la taxe; ainsi: l'enveloppe de 1 penny, 1 1/4 penny, et celle de 2 pence, 2 1/4 pence. Mais, aux bureaux du timbre, à Londres, à Dublin et à Edimbourg, les deux rames ou 960 *covers* de 1 penny se vendaient 4 liv. 7 shill., et les 960 enveloppes (non façonnées), 4 liv. 5 shill.; la rame ou 480 *covers* de 2 pence, 4 liv. 3 shill. 6 pence, et les 480 enveloppes, 4 liv. 2 shill. 6 pence.

On ne vend aujourd'hui, dans les bureaux de poste, que des enveloppes de 1 penny, et au prix de 1 1/4 penny l'une ou de 1 shill. 1 1/2 penny la douzaine.

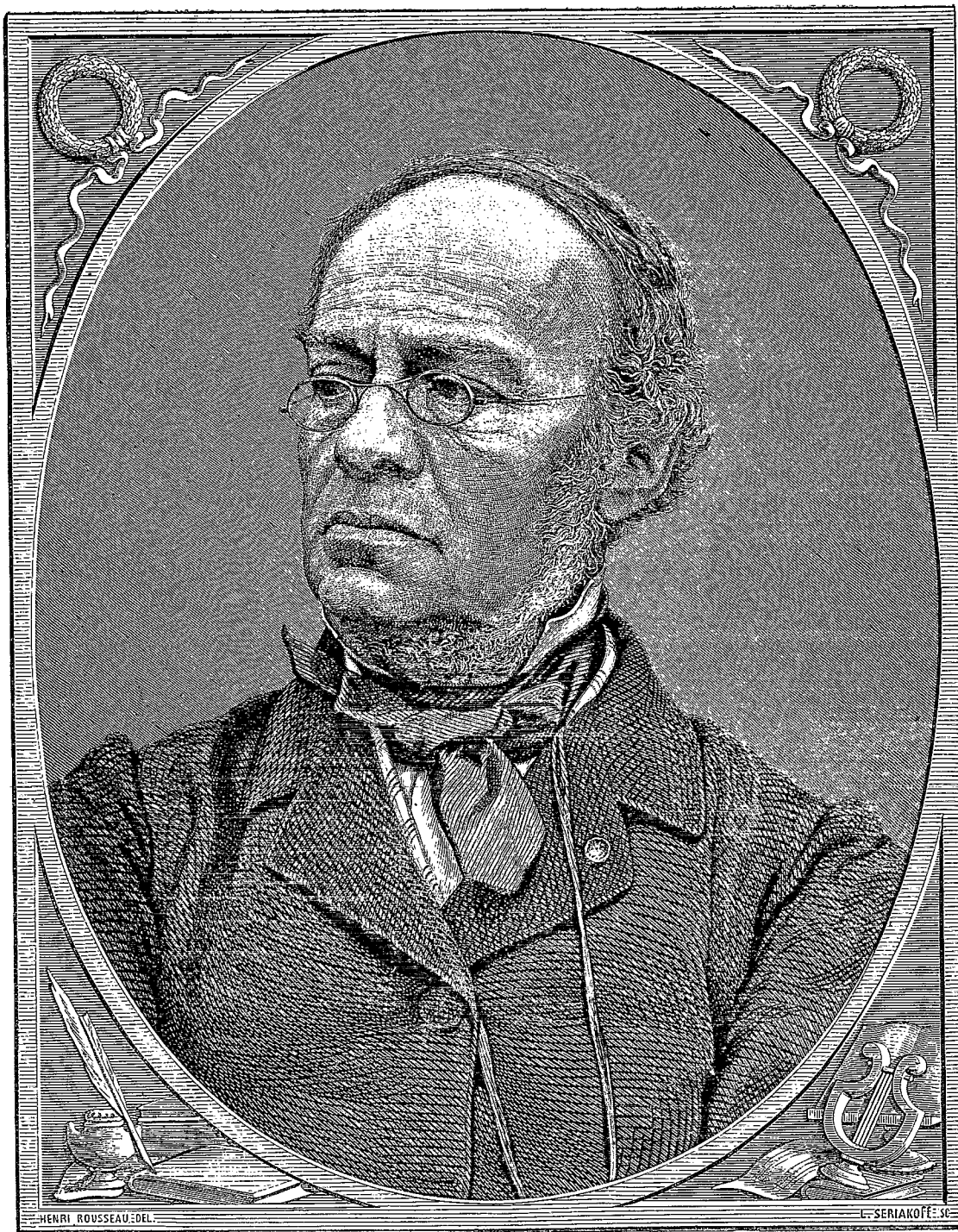
On peut faire timbrer toute espèce de papier ou d'enveloppe en s'adressant à Somerset House (*Office of the Inland Revenue*). Cela est fait à des conditions que l'on trouve mentionnées aux pages 14 et 15 du *British Postal Guide*. On n'a à payer que 1 shilling en sus de la valeur des timbres, par chaque format différent de papier, quand le montant des timbres ne s'élève pas à 10 livres sterling; au-dessus de cette somme, on ne paye que les timbres. L'administration ne timbre pas de papier de couleur.

Les timbres gaufrés sont imprimés sur des enveloppes à Somerset House, dans les ateliers du gouvernement, et les enveloppes sont faites par MM. Thomas de la Rue et C^{ie}.

La machine à plier les enveloppes a été inventée, en 1844, par M. Edwin Hill et M. Warren de la Rue, et perfectionnée par ce dernier en 1849. Elle plie et gomme 3 600 enveloppes par heure.

La suite à une autre livraison.

HALÉVY.



F. Halévy. — Dessin de Rousseau, d'après une photographie de Carjat.

Jacques-Fromental-Élie Halévy est né à Paris, rue Neuve-des-Mathurins, le 27 mai 1799 (an 7). Ses parents étaient israélites. Son père, né à Furth, près de Nuremberg, était très-instruit dans les écritures talmudiques et célèbre parmi ses coreligionnaires comme poète hébraïque.

Une circonstance heureuse ouvrit de bonne heure à Halévy la voie où le portait sa vocation. Il avait été placé, avec son frère Léon, dans une petite école de l'enclos du Temple. Or, le fils du maître, nommé Cazot, était répé-

titeur de solfège au Conservatoire de musique; il remarqua les dispositions musicales d'Halévy, qui n'avait alors que dix ans, et le fit entrer (en 1809) dans sa classe du Conservatoire. Les progrès de l'enfant furent rapides sous la direction des maîtres illustres de ce temps, Méhul, Cherubini, Berton. Ce dernier enseignait l'harmonie; Cherubini était professeur de composition ou, comme l'on disait alors, de style.

En 1819, Halévy, âgé de vingt ans, remporta le grand prix de Rome; avant son départ, il fit exécuter dans le

temple israélite, pour la mort du duc de Berry, un *De profundis* à grand orchestre où l'on remarqua un sentiment religieux qui annonçait un maître.

Tout en étudiant à Rome et à Naples, le jeune lauréat composa divers morceaux, entre autres des airs de ballet pour le théâtre Saint-Charles, des *canzonette* en dialecte napolitain. A Vienne, où il séjourna en 1822, il composa le finale d'un grand opéra italien, *Marco Curzio*, une ouverture à grand orchestre, et un psaume également à grand orchestre et à deux chœurs. Il eut le bonheur de connaître Beethoven, et « il conserva toute sa vie, dit son frère Léon, un souvenir d'attendrissement et d'admiration pour le grand artiste qu'il avait vu triste, pauvre, dans un réduit champêtre près de Vienne, travaillant toujours, et tirant de son piano des sons qu'il n'entendait plus... »

De retour à Paris, Halévy composa pour premières partitions celles de *la Jaloux et le Méfiant*, opéra-comique; de *Pygmalion*, sur des paroles de MM. Patin et Arnould; et de *Erostrate*. Ces trois opéras ne furent pas joués. Cependant le mérite du jeune compositeur était dès lors reconnu. Il était professeur au Conservatoire, et, en 1826, année où il eut le malheur de perdre son père (sa mère était morte jeune), il était aussi accompagnateur et chef du chant au Théâtre-Italien. En 1829, il fut appelé à partager avec Hérold les fonctions de chef du chant à l'Opéra. Il avait déjà fait représenter, à l'Opéra-Comique, *l'Artisan* (1827), *le Roi et le Batelier* (1828), *le Dilettante d'Avignon*, son premier succès; *la Langue musicale*, *les Souvenirs de Lafleur*; à l'Opéra, *la Tentation* (opéra-ballet), en collaboration avec M. Gide; *Manon Lescaut* (ballet), *Ludovic* (opéra inachevé de Hérold). Mais son œuvre capitale, celle qui l'éleva définitivement à la célébrité, fut *la Juive*, représentée à l'Opéra le 23 février 1835. La même année, sa partition de *l'Éclair* (16 décembre), à l'Opéra-Comique, eut aussi un grand succès.

L'année suivante, Halévy fut élu membre de l'Académie des beaux-arts, en remplacement du professeur Reicha.

En 1838, il fit représenter à l'Opéra *Guido et Ginevra*, que les musiciens n'estimèrent pas inférieur à celui de *la Juive*.

Il faut citer ensuite l'opéra-comique des *Treize*, du *Shérif* (1839), l'opéra du *Drapier* (1840), *le Guitarero* (1841), *la Reine de Chypre* (1841), *Charles VI* (1843), *le Lazzarone* (1844), *les Mousquetaires de la reine* (1846), *le Val d'Andorre* (1848), *la Fée aux roses* (1849), *le Prométhée enchaîné* (scènes lyriques, 1849), *la Tempesta* (à Londres, 1850), *la Dame de pique* (1850), *le Juif errant* (1852), *le Nabab* (1853), *Jaguarita l'Indienne* (1855), *Valentine d'Aubigny* (1856), *la Magicienne* (1858), *Noé* (opéra inédit et inachevé). Nous omettons les compositions non destinées au théâtre, les cantates, comme *les Plages du Nil* (1856), les morceaux de musique religieuse, etc.

Parmi ces diverses œuvres, il est inutile de rappeler avec quels applaudissements quatre surtout furent accueillies : *la Reine de Chypre*, *Charles VI*, *les Mousquetaires de la reine* et *Jaguarita*. Ces opéras restent, avec *la Juive*, *l'Éclair* et *Guido et Ginevra*, les titres à la renommée qui assurent le mieux à leur auteur une place parmi les premiers compositeurs dont la France s'honore.

Halévy, comme musicien, était doué d'un génie qui ne saurait être contesté; mais il était aussi, à tous autres égards, un homme remarquable. Nous l'avons connu, et nous avons toujours été charmé des rares qualités de son caractère autant que de celles de sa haute intelligence et de la droiture de sa raison. Il était bienveillant, très-sensé, très-instruit, d'un entretien intéressant, agréable, et où se révélait sa force intérieure avec simplicité et sans le moindre indice d'orgueil.

Nommé, en 1854, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, il a prouvé dans cette fonction difficile, et en écrivant les Éloges de plusieurs de ses confrères, qu'il ne s'était pas tout enfermé dans les études spéciales de son art, et qu'il s'était fortifié et orné l'esprit par la lecture des chefs-d'œuvre de l'antiquité et des temps modernes. On n'oubliera point son livre des *Souvenirs et portraits*, ses *Derniers souvenirs*, son *Étude sur la vie et les œuvres de Cherubini*, ses *Origines de l'opéra en France*, sa vie de *Britton le charbonnier*, de *Gregorio Allegri ou les Misérables de la chapelle Sixtine*, de l'organiste *Freihberger*, ses articles de la *Biographie universelle*, son travail sur le diapason, ses *Leçons de lecture musicale*, etc.

Son frère, M. Léon Halévy, homme de lettres dans le sens le plus élevé et le plus honorable de cette qualification, a écrit une notice biographique (*) qu'il faut lire si l'on veut avoir une idée complète et juste de son illustre aîné. Il raconte d'une manière touchante la mort de F. Halévy au milieu de sa famille, à Nice, le 17 mars 1862.

« L'un de ses derniers caprices de malade fut une riante fantaisie musicale. Un matin, il demanda tout à coup *la Donna del lago*, de Rossini, et *la Serva padrona*, de Pergolèse (on ne songeait pas encore, à Paris, à la reprise de ce charmant opéra). Il fallut qu'à l'instant même on lui cherchât les partitions chez les marchands de musique de Nice. On les lui apporta; il se mit lui-même au piano, et il accompagna quelques airs de Pergolèse que lui chanta l'aînée de ses filles.

« Peu de jours avant sa mort, quelques paroles qui semblaient l'effet d'un délire passager n'étaient que le résultat d'une modification soudaine dans sa manière de s'exprimer et de sentir. Lui qui, d'habitude, avait toujours mieux aimé parler littérature, philosophie, peinture, politique même, que parler musique, dans les derniers temps, au contraire, il employait de préférence les expressions et les images qui rappelaient l'art qu'il avait tant aimé, tant illustré. Un soir, il cherchait à prendre un livre placé sur une table un peu trop loin de sa main pour qu'il pût l'atteindre sans un effort qui l'eût fatigué : « N'est-ce pas que je ne fais rien dans le ton ? » dit-il à sa fille qui lui donna le livre... Conviens-en, ma chère Esther, je ne fais plus rien dans le ton. » Le matin même de sa mort, il fit une application plus imprévue, plus bizarre et plus touchante encore de ce langage musical qui lui redevenait cher et familier. Il était assis sur son divan; il voulait s'y étendre et reposer sa tête sur l'oreiller. Mais il n'y serait pas parvenu de lui-même, et il fallut l'aider : « Couchez-moi en gamme », dit-il à ses deux filles. Elles le comprirent; elles l'inclinèrent lentement, doucement, et comme en mesure, et, à chaque mouvement, il disait en souriant : « Do, ré, mi, fa, sol, la », jusqu'à ce que sa tête reposât sur les coussins. Ces notes, dont il avait fait un si merveilleux usage, lui avaient servi une dernière fois, mais pour reposer sur un oreiller sa tête mourante à l'aide de ses deux filles chéries.

« Le soleil, ce jour-là, fut l'un des plus beaux qui se fût levé sur Nice; il entra à pleins rayons par la fenêtre, près de laquelle il avait voulu qu'on le placât. Les enfants d'une dame polonaise qui habitait aussi la villa jouaient à quelque distance dans le jardin, et si, de temps à autre, leurs rires joyeux n'eussent monté jusqu'à lui, si les oiseaux n'eussent chanté, rien n'eût troublé cette indéfinissable harmonie du silence qui s'exhale d'un beau ciel par une douce matinée de printemps. A contempler cette figure sereine, qui reposait, pâle et calme, sur ce canapé inondé de lumière et vers lequel s'élevait le parfum

(*) F. Halévy, sa vie et ses œuvres; — Récits et impressions personnelles; — Souvenirs. — 2^e édition, 1863, Paris, Heugel.

des citronniers et des fleurs, personne n'eût songé à la mort, à moins qu'on ne se fût rappelé cette parole du Psalmiste : *On ne verra point la tombe, quand on verra les bons qui meurent*. C'est ainsi que le maître aimé s'acheminait vers ce champ du repos que l'Italie nomme le *champ sacré*, que nous appelons tristement le cimetière, et que les Hébreux n'ont jamais appelé que de ce nom consolateur : *la maison des vivants*.

Voici encore quelques lignes où M. Léon Halévy apprécie admirablement à la fois son frère et son art :

« Je lui ai toujours vu pratiquer son art avec un respect de lui-même, une foi et une ferveur qui auraient ajouté, s'il était possible, à l'idée que je me suis toujours faite de l'excellence et comme de la sainteté de la musique : art tout idéal qui puise tout en lui-même et n'emprunte rien à la matière; qui sait peindre, et qui n'a ni la couleur ni le pinceau; qui reproduit sans le modèle; qui est la science des sons, et qui s'élève à mesure qu'il se rapproche de l'homme moral, comme il s'abaisse s'il veut imiter le bruit matériel; art divin qui exalte l'homme ou qui l'apaise, qui s'associe aux fêtes de la liberté, aux douleurs et aux joies de la patrie, entoure le pays de défenseurs, les temples de pompe et d'éclat, et, s'il se livre quelquefois aux serviles adulations, est plutôt complice que coupable. C'est parce qu'Halévy comprenait bien la haute mission du musicien qu'il ornait sans cesse de conquêtes nouvelles son intelligence et son esprit; et il dut sans doute à l'amour et à l'étude de cette langue universelle, qui unit et qui rapproche, ce don merveilleux et comme cette science innée des langues qui divisent et qui séparent. »

Parmi les fragments de F. Halévy cités dans cette belle notice inspirée par l'amour fraternel, mais où l'éloge n'a jamais rien d'exagéré, il en est un encore que nous ne pouvons résister au désir de faire connaître à nos lecteurs :

« Après avoir exposé que chaque peuple a possédé d'abord une musique qui lui était propre, sa musique nationale, sa musique *maternelle*, Halévy ajoute :

« Faites entendre les airs écossais les plus chéris des » *highlanders* aux *lazzaroni* de Naples ou de Palerme, ils » n'y trouveront que des intonations incompréhensibles, » barbares. Ce qui est populaire a des racines profondes et » se transpose difficilement. Et puis, il faut le temps de » l'acclimatation. Il n'y a pas longtemps que les Italiens » n'admettaient pas les compositeurs allemands, qui le leur » rendaient bien, ni les compositeurs français, plus tolé- » rants cependant, et dont le cœur ne garde pas de ran- » cune; car si le musicien français se montre parfois, » comme musicien, sceptique, exclusif et railleur, comme » Français il est curieux, ami de la nouveauté, éclectique » et hospitalier. Les trois branches principales de la mu- » sique européenne sont très-caractérisées; chaque peuple » aime de préférence sa musique, parce qu'il l'a faite à son » image. Une mélodie de Cimarosa est de la même famille, » du même sang qu'une strophe du Tasse. Le Français » aime que le chant soit transparent, qu'il laisse voir la » pensée, qu'il en dessine le contour. La phrase allemande, » puissante et fortement tissée, a le ton lumineux d'un » nuage. Mais aujourd'hui l'avenir de la musique n'est » plus douteux. L'éducation musicale se complète dans » tous les pays et dans toutes les classes de la société. La » France seconde ce mouvement et lui donne une impul- » sion salutaire. L'harmonie n'est plus une science mys- » térieuse, réservée aux habiles : elle se dévoile à tous. » La musique sera bientôt ce qu'elle doit être, une poésie » universellement comprise; et déjà des beautés réputées » jusqu'à ce jour inaccessibles au vulgaire se sont ouvert » le chemin d'intelligences étonnées et charmées de ces » jouissances nouvelles... La peinture, l'architecture, la

» musique, tous les moyens dont l'homme dispose pour » exprimer sa pensée ou lui donner un corps ont été » soumis à des influences semblables, et ont reçu l'em- » preinte profonde des époques et des races. Ces influences » diverses n'ont jamais touché que l'aspect, l'apparence de » l'art, sans s'attaquer au fond, qui est invulnérable, puis- » qu'il n'est autre que la pensée elle-même et le sentiment » poétique que Dieu a mis dans nos cœurs. Elles s'exercent » encore aujourd'hui; mais, grâce à la facilité merveil- » leuse des communications, elles n'ont plus rien d'exclusif; » on les discute, mais on les admet; on les combat, mais » on les respecte. Elles se prêtent un secours mutuel : les » idées ont constitué à leur profit le libre échange. »

Les paroles ne sont aux actions que les éclats de la massue d'Hercule.

JEAN-PAUL.

LE PORTRAIT DANS LA STATUAIRE

CHEZ LES GRECS ET CHEZ LES ROMAINS.

Une légende fait commencer l'histoire de la sculpture en Grèce par un portrait, celui que la fille d'un potier de Corinthe traça de son fiancé avant de le quitter, en suivant sur la muraille, à l'aide d'un charbon, les contours de l'ombre qu'une lampe y projetait; le père de la jeune fille reconnut, dit-on, cette image, et remplit le contour d'argile, qu'il fit cuire pour la conserver. Ce récit n'est sans doute qu'une fable aimable, comme toutes celles dont l'imagination gracieuse des Grecs a enveloppé l'histoire de leurs origines. La vérité est que l'usage de reproduire en relief les traits de personnages connus s'introduisit en Grèce assez tard, et quand depuis longtemps la sculpture était habile à représenter les dieux et les héros en haut et en bas-relief, ou même, ce qui n'arriva que plus tard, par des statues de ronde bosse, en pied et isolées sur un piédestal. Ce ne fut qu'un demi-siècle environ avant la guerre contre les Perses que l'on commença à élever des statues aux vainqueurs des jeux Olympiques. Encore ne faudrait-il pas croire que ces statues fussent de véritables portraits, bien que destinées à conserver les traits des athlètes vainqueurs. La plastique n'était pas, à cette époque, assez avancée pour reproduire avec fidélité les traits reconnaissables d'une personne à l'exclusion de toute autre, et surtout les traits du visage; il est à croire plutôt que les efforts que l'on fit à partir de ce moment pour atteindre à la ressemblance contribuèrent aux progrès rapides de l'art; mais longtemps encore après le début du portrait dans la statuaire, on trouve mentionnées par les historiens des statues d'athlètes aux formes roides et semblables aux anciennes figures des divinités : telle était cette image du célèbre athlète Milon, que l'on voyait à Olympie, dont les pieds n'étaient pas séparés, et dont les mains étaient toutes droites. L'usage de consacrer dans les temples les statues des vainqueurs des jeux, à l'exemple de celles qu'on voyait dans l'Altis d'Olympie, se répandit dans tout le monde grec, et les maîtres les plus renommés furent occupés à ces ouvrages et leur donnèrent toute leur perfection.

Quand on sut complètement imiter la nature, on distingua deux sortes de portraits dans la statuaire : les uns, monuments destinés à perpétuer le souvenir des citoyens illustres, ne les faisaient reconnaître que par des traits généraux, par l'attitude, le geste, ou quelque attribut, comme les statues des dieux et des héros; les autres étaient leurs vivantes images. Cette distinction est bien marquée dans un passage de Plin où cet auteur, parlant des vainqueurs d'Olympie, dit qu'il était d'usage de con-

sacrer les statues de tous ceux qui avaient remporté une victoire dans les jeux ; mais à ceux qui avaient vaincu trois fois on élevait des statues *iconiques*, c'est-à-dire faites à leur ressemblance et d'après nature (*ex membris ipsorum similitudine expressa*).

L'honneur de semblables statues, d'abord réservé aux seuls athlètes vainqueurs, parce que leur victoire et la consécration de leur image dans le temple se liaient, comme les jeux eux-mêmes, au culte des dieux, ne s'étendit d'abord que fort lentement, et il fallut des circonstances tout à fait extraordinaires pour motiver en faveur d'autres citoyens un pareil témoignage de l'estime ou de la reconnaissance publique. Les plus anciennes statues honorifiques que l'on trouve mentionnées sont celles de Cléobis et de Biton, modèles de piété filiale, que l'on voyait à Delphes ; et à Athènes, celles des vengeurs de la liberté, Harmodius et Aristogiton. Un siècle entier se passa presque avant qu'un autre citoyen reçût à Athènes une pareille récompense ; s'il faut en croire Démosthènes, ce fut après le meurtre des trente tyrans qu'on érigea pour la première fois une statue à Conon. Parmi celles qu'on éleva plus tard, on cite celles de Chabrias, de Timothée, d'Iphicrate, de Philopœmen. Ces statues honorifiques élevées aux frais de l'État, après une résolution prise en assemblée publique, n'étaient pas les seules que l'on voyait dans les temples, sur les places, dans les théâtres et les gymnases, sous les portiques, dans les jardins, etc. : il était permis aux particuliers de faire exécuter à leurs frais et de consacrer dans les temples ou dans les lieux publics les images de leurs parents, de leurs amis ou de citoyens dont le souvenir leur était cher. Une pensée religieuse s'associait toujours à cet hommage rendu à la mémoire des personnes. La plupart des statues élevées dans les lieux publics étaient dédiées à une ou à plusieurs divinités, comme le déclaraient les inscriptions qu'on y voyait gravées. Toucher à ces statues pour les renverser ou pour les dégrader d'une manière quelconque était considéré comme une impiété.

A s'en tenir au témoignage des écrivains de l'antiquité (car un bien petit nombre des monuments eux-mêmes ont subsisté jusqu'à nous), on peut encore juger de la profusion avec laquelle ces portraits de marbre ou d'airain, bustes ou statues, étaient partout répandus. Au temps où Plin^e écrivait son Histoire naturelle qui contient tant d'indications précieuses pour l'histoire des arts, on comptait à Athènes trois mille statues, malgré les spoliations des proconsuls et des empereurs romains ; on n'en comptait pas moins à Olympie et à Delphes, qui étaient les grands sanctuaires de la Grèce. « Athènes, dit l'auteur d'une belle étude sur Phidias ⁽¹⁾, Athènes fut surtout la ville des statues : dans ces cités républicaines, et spécialement dans la plus démocratique, l'art exerçait une sorte de magistrature ; les images en bronze et en marbre des hommes illustres, en même temps qu'elles servaient de luxe sévère à la place publique, portaient dans tous les cœurs l'enthousiasme et l'émulation. L'Athénien qui se rendait de sa maison à l'assemblée du peuple rencontrait partout sur son passage les figures des divinités protectrices de la cité, celles des magistrats et des héros révéérés pour leur courage et pour leurs vertus civiques et patriotiques. » Toutes les vertus, tous les succès, tous les talents, étaient l'objet de ces récompenses que l'art décernait. Elles n'étaient pas seulement le prix des services rendus à la patrie dans la politique et la guerre, de l'éclat répandu sur elle par la gloire de ses orateurs, de ses philosophes et de ses poètes ; elles étaient accordées même à de moindres mérites, et parfois la grâce et la beauté suffisaient pour obtenir un pareil

(1) *Phidias, sa vie et ses ouvrages*, par L. de Ronchard, Paris, 1861.

hommage. Périclès avait sa statue modelée par Crésilas dans l'acropole d'Athènes, au milieu des chefs-d'œuvre suscités par son génie, et Thémistocle dans le temple qu'il avait élevé à Diane ; Solon avait la sienne à Salamine, Pindare à Thèbes, devant le temple de Mars ; dans le temple d'Apollon, à Delphes, à côté de la statue en marbre de Ly-sandre, on voyait aussi la statue dorée de Gorgias, le brillant rhéteur, à l'érection de laquelle les cités grecques avaient contribué à l'envi, et celle de la belle Phryné, ouvrage de Praxitèle. L'énumération faite par un écrivain ancien des statues de femmes exécutées par des maîtres grecs à une époque assez reculée suffirait à montrer avec quelle abondance la statuaire avait multiplié partout les portraits. Et ce n'est pas seulement à Athènes, la plus religieuse des villes grecques, au dire de Pausanias, et aussi la plus artiste, ou dans les grands sanctuaires de Delphes et d'Olympie, que la piété et la reconnaissance avaient consacré ces images : il en était de même partout, même à Sparte, depuis un temps fort ancien, puisque, d'après Hérodote, on y honorait les rois morts à la guerre en leur élevant des statues honorifiques. Un semblable honneur y fut encore plus facilement accordé par la suite. Plutarque rapporte comme un fait digne de remarque que le roi Agésilas ne permit jamais à aucun sculpteur ou peintre de faire un portrait de lui, parce qu'il était boiteux et ne voulait pas que cette infirmité passât à la postérité. Des ennemis même, que Sparte savait honorer à l'égal de ses plus grands citoyens, y avaient des statues, comme Artémise d'Halicarnasse, et le Perse Mardonius dont on voyait l'image à côté de celle de cette reine, sur l'une des places de la ville. Les Athéniens aussi dressèrent des statues à plusieurs étrangers, et cet honneur était envié par les plus puissants princes.

La suite à une autre livraison.

RUINES DU CHATEAU DE SAINT-ULRICH,

A RIBEAUVILLÉ

(DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN).

Lorsqu'on a traversé la petite vallée de Sainte-Marie-aux-Mines et qu'on s'est engagé sur la route qui conduit à Ribeauvillé, on se voit entouré de sites charmants et pittoresques, bien faits pour tenter le crayon de l'artiste et la plume du poète. On se rapproche des Vosges, qui se découpent à l'horizon plus vives et plus hautes, et du département du Bas-Rhin on entre dans celui du Haut-Rhin. On est à 555 kilomètres de Paris et à 86 kilomètres de Bâle.

Ribeauvillé, dont la population ne dépasse guère le chiffre de 7000 habitants, qui s'occupent des industries spéciales à l'Alsace, tanneries, filatures, toiles peintes, fabriques de kirsch-wasser, est le chef-lieu de canton de l'arrondissement de Colmar. Le nom allemand de Ribeauvillé est Rappoltzweiler, et cette petite ville le doit à une famille noble du huitième siècle, celle des Rappoltstein (en français, Ribeaupierre), qui fut longtemps une des plus importantes de l'Alsace. Elle n'a d'intéressant, pour le voyageur, que son hôtel de ville et son église paroissiale, dédiée à saint Grégoire. Mais si l'on sort de la ville et si l'on se décide à gravir la montagne qui la domine à l'ouest, on aperçoit les ruines de trois châteaux fort curieux : le *Girsberg*, le *Saint-Ulrich* et le *Rappoltstein*. Le *Rappoltstein* est le plus élevé des trois, mais le *Saint-Ulrich* est le plus important : c'est celui que représente notre dessin.

C'est un château du treizième siècle, qui renfermait jadis dans son enceinte une chapelle dédiée à saint Ulrich, d'où son nom. Les actes du temps l'appellent tantôt cas-

trum majus, à cause de la superficie qu'il occupait, tantôt *castrum inferius*, à cause de sa position relativement au Rappolstein. Il n'en reste debout que le donjon et quelques débris de bâtiments d'habitation, parmi lesquels une

vaste salle dont le mur, percé de fenêtres à plein cintre géminées, permettrait de supposer que là était autrefois la chapelle dédiée à saint Ulrich. Ce qui confirmerait cette supposition, c'est la différence de niveau qui existe entre le



Ruines du château de Saint-Ulrich, à Ribeauvillé (Haut-Rhin). — Dessin de Théron.

sol de cette salle et celui des autres parties du château.

Un ravin profond de 170 mètres environ sépare ce château démantelé de son voisin le Girsberg, qui n'offre plus qu'un amas de ruines sans caractère peut-être, mais non sans une sorte de sauvage grandeur. Les oiseaux de

proie le visitent plus volontiers que les touristes, et cependant son histoire, ou, si vous voulez, sa légende, se lie intimement à celle du Saint-Ulrich, et l'on ne saurait guère parler de l'un sans parler aussi de l'autre. Ils étaient jadis habités par deux frères, grands chasseurs comme

tous les nobles d'alors, qui remplaçaient volontiers les méditations pacifiques par les exercices violents. Chaque jour, au premier chant du coq, le seigneur de Saint-Ulrich bandait son arc et envoyait une flèche dans le volet de la tour qu'habitait son frère le seigneur de Girsberg, afin que le bruit le réveillât et l'avertît qu'il était temps de partir pour la chasse. Un matin, ce dernier, réveillé naturellement et étonné de ne pas entendre le signal habituel, entra ouvrit le volet de sa tour ; à ce moment son frère, qui venait d'ouvrir le sien, lui envoyait la flèche destinée à l'avertir : elle le tua.

Voilà la légende, ou, si vous préférez, l'histoire des deux châteaux voisins, le Saint-Ulrich et le Girsberg ; elle ressemble à celle de beaucoup d'autres châteaux de la même époque, où les liens de la famille étaient souvent brisés d'une façon sanglante, avec cette différence toutefois qu'ici le fratricide avait été involontaire, et que le crime n'était qu'un malheur.

COURANTS DE LA MER.

VOYAGES DES BOUTEILLES.

L'étude si nouvelle et si féconde des nombreuses traces qui attestent les bouleversements dont la surface de notre planète a été le théâtre, durant les premières périodes de sa formation, nous indique l'existence de prodigieux courants causés par le déplacement des mers primitives, et transportant les énormes débris de roches que les géologues désignent sous le nom de *blocs erratiques*. Ces débris, dispersés sur une grande partie de nos continents, ont donné lieu à différentes hypothèses relatives aux révolutions du globe, et ont aidé à mieux comprendre les déluges que toutes nos traditions placent à l'origine de l'humanité.

L'Océan nous apparaît ainsi d'abord, dans sa mystérieuse et redoutable immensité, comme une cause d'imminents désastres ; mais un jugement plus attentif et plus éclairé nous apprend aujourd'hui que ces changements du lit des mers préparaient à l'homme sa demeure actuelle, et qu'à une époque moins éloignée ils ont peut-être aussi favorisé la formation de l'humanité, en contraignant à de lointaines migrations les premières tribus dont les descendants ont peuplé la terre.

Le transport d'arbres déracinés, de branches, d'herbes flottantes et de débris, d'une région à l'autre de la mer, a depuis longtemps prouvé l'existence des courants de l'Océan, et montré que ce vaste amas d'eau, mis chaque jour en mouvement par les marées, devait être soumis aussi à des lois de circulation analogues à celles qui régissent la plus grande partie des phénomènes que la nature présente à notre observation.

Il est maintenant hors de doute qu'avant la découverte du nouveau monde, des indigènes d'Amérique avaient été poussés par des courants et des tempêtes jusqu'aux îles de la mer du Nord. Les habitants des Orcades avaient gardé la mémoire de ces apparitions de navigateurs inconnus, et leurs traditions, recueillies par Colomb pendant son voyage en Islande, l'affirmèrent sans doute, ainsi que les bois sculptés jetés par les courants sur la côte des Açores, dans sa croyance à l'existence d'un continent situé dans la partie occidentale des régions inexplorées que les géographes arabes nommaient « la mer immense et ténébreuse. »

C'est dans le cours de son troisième voyage que Colomb reconnut l'existence du grand courant qui entraîne les eaux des mers équatoriales : « Les eaux se meuvent, dit-il dans sa relation, comme le ciel, de l'est à l'ouest. » Il ajoute que « c'est dans la mer des Antilles que ce mouvement

est le plus fort. » Cette observation très-juste lui fit supposer qu'un vase de tôle qu'il avait trouvé entre les mains des habitants de la Guadeloupe pouvait provenir d'un navire entraîné par le courant équatorial, et naufragé sur les côtes d'Amérique.

Après Colomb, Anghiera reconnut que ce courant suivait les contours du golfe de Mexico et se prolongeait jusqu'à Terre-Neuve. Continues par d'autres navigateurs, ces observations rendirent bientôt probable l'existence de l'immense circuit qui portait jusqu'aux rives de l'Irlande et de la Norvège les coquilles, les végétaux, les fruits et les graines des Antilles. Mais il fallait des observations plus nombreuses et plus exactes pour déterminer la direction de ce courant général qui tournoie dans la partie septentrionale de l'Atlantique, et qui constitue une des principales artères de la circulation de l'Océan.

Les plantes marines arrachées au golfe du Mexique et flottant à la surface ont d'abord indiqué aux navigateurs les deux grandes branches qui viennent baigner les côtes de l'Europe occidentale, l'une se dirigeant vers la mer du Nord et l'autre vers les Açores. On a retrouvé sur nos côtes septentrionales les épaves de bâtiments naufragés dans la mer des Antilles. Humboldt cite le fait d'un navire brisé sur les écueils de la côte d'Afrique, près du cap Lopez, dont quelques débris furent reconnus à la pointe nord de l'Écosse, après avoir deux fois traversé l'Atlantique : d'abord de l'est à l'ouest, en suivant le courant équatorial ; puis de l'ouest à l'est, en suivant la prolongation de ce courant qui traverse le golfe du Mexique et vient aboutir dans nos mers.

Ces découvertes, dues au hasard, n'auraient probablement conduit à aucune notion précise sur les courants de l'Océan si les navigateurs n'avaient eu l'heureuse idée de renfermer dans des bouteilles cachetées l'indication du jour et du lieu où ils les jetaient à la mer (*). Retrouvées par d'autres navigateurs ou par les habitants des côtes, ces bouteilles donnèrent des renseignements plus exacts sur la direction des courants et sur leur vitesse. Ce n'était encore, sans doute, qu'une approximation ; mais, en se multipliant, ces indications permirent de tracer avec plus de certitude des directions moyennes, et servirent à établir une base expérimentale, sur laquelle on pouvait désormais s'appuyer pour proposer des théories plus rationnelles que celles imaginées par les premiers observateurs.

Le major Rennell, dans ses *Recherches sur les courants de l'Atlantique*, raconte les voyages de bouteilles flottantes retrouvées sur les rives d'Europe ou d'Amérique, et qui toutes indiquaient l'existence du courant général et circulaire, reconnu déjà en diverses parties de son cours. M. Daussy, ingénieur hydrographe, en France, et le capitaine Becher, de la marine royale, en Angleterre, ont construit des cartes sur lesquelles sont marqués les trajets d'un grand nombre de ces bouteilles, avec la double date des jours où elles ont été recueillies ou jetées à la mer. D'après ces dates, on peut supposer que quelques-unes ont fait plusieurs fois le tour de l'Atlantique.

L'usage de ces nouveaux agents laissait encore beaucoup d'incertitude sur la direction réelle des courants et sur leur vitesse dans les différentes parties de leur trajet. On ne pouvait guère connaître, dans la plupart des cas, que des directions et des vitesses probables. Mais, par l'intérêt qu'elles excitaient, ces données insuffisantes, jointes aux observations des navigateurs, devaient bientôt conduire à une recherche plus scientifique qui, en France, fut ouverte par le savant Ch. Romme, associé de l'Institut national, auteur des *Tableaux des vents, des marées et des*

(*) Voy. t. XIV, 1846, p. 124.

courants observés sur toutes les mers du globe. L'introduction de ce remarquable et très-utile travail s'ouvre par les lignes suivantes :

« Les grands mouvements de l'atmosphère et des mers commandent, comme ceux des corps célestes, l'attention et l'admiration des hommes. Ils ont en partie leur source dans des causes semblables ; ils paraissent être un des grands développements de la puissance de la nature ; et c'est à l'étude de ces mouvements, ainsi que de leurs circonstances, qu'on pourrait recourir, comme à celui du cours des astres, pour remonter aux principes généraux de l'organisation de cet univers. »

C'est avec la même hauteur de vues, la même élévation d'esprit, qu'un savant officier de la marine nationale des États-Unis, le commandant Maury, a suivi la large voie ouverte par Ch. Romme. Nous ferons connaître l'organisation et les services de la puissante association de navigateurs fondée par ce marin illustre, et grâce à laquelle la géographie physique et la météorologie de la mer sont définitivement entrées dans leur période de développement scientifique.

La suite à une autre livraison.

PENSÉES DE LACORDAIRE (*).

— En général, les grands hommes de l'antiquité ont été pauvres. Aujourd'hui tout le monde échoue là : on ne sait plus vivre de peu. Pour mon compte, un grand cœur dans une petite maison est toujours ce qui m'a touché davantage ici-bas.

— La lecture des chefs-d'œuvre littéraires ne forme pas seulement le goût, elle maintient l'âme à des hauteurs sérieuses. Il n'y a pas un homme remarquable qui n'ait été ami des lettres.

— A part le besoin des recherches dans un but utile, il ne faut lire que les chefs-d'œuvre des grands noms ; nous n'avons pas de temps pour le reste.

— L'amitié, le souvenir des beaux lieux, le goût des lettres, toute cette partie supérieure des jouissances de l'âme est le vestibule du temple où nous adorons Dieu.

— Les certitudes inébranlables n'habitent que des intelligences profondes et des cœurs fortement trempés par la main de Dieu. Il faut aspirer à ce but d'être des hommes de convictions fermes, pures, désintéressées. Le plus sûr moyen d'être constant à soi-même, c'est de n'avoir pas d'ambition ; et on n'a pas d'ambition quand on sait se réduire à des goûts modestes, ne cherchant le bonheur qu'en Dieu, dans l'étude et dans quelques âmes qui vous aiment.

— Le beau est l'harmonie du vrai et du bien dans une même chose, la splendeur confondue de l'un et de l'autre. Si vous rencontriez un visage où la rectitude des lignes et la grâce des contours fussent parfaites, mais sans une expression de bonté quelconque dans les yeux et les lèvres, ce serait la tête de Méduse.

— De grands coupables par l'esprit peuvent avoir des noms glorieux. Habituez-vous de bonheur à mépriser les renommées les plus hautes quand elles ont été le fruit d'une action perverse, et à n'estimer jamais que le bien et le vrai dans l'homme qui écrit comme dans l'homme qui agit. Écrire, c'est agir.

— Un enfant ne doit ni commander, ni être obéi à tout propos, comme le sont les enfants gâtés ; mais il ne faut pas non plus qu'il soit asservi comme un esclave, et qu'il ait peur d'avoir une pensée. Un enfant qui ne délibère jamais, qui ne pense jamais, qui est passif dans tous ses actes, ne sera propre un jour qu'à obéir lâchement aux

(*) *Lettres du R. P. Lacordaire à des jeunes gens*, publiées par l'abbé Henri Perreyne.

hommes et aux choses qui le domineront par l'effet du hasard.

— Il est probable que votre vie se passera au milieu des vicissitudes publiques les plus diverses ; vous n'y demeurerez pas indifférent, mais vous les supporterez avec courage, faisant à chaque fois dans la mesure de vos forces et de vos devoirs. Un bon citoyen, lorsqu'il aime Dieu et sa patrie, fait tout ce qu'il peut, rien que ce qu'il peut ; il est prudent sans être lâche, et, comme il est désintéressé, il se trompe rarement sur ce qu'il doit.

— On se figure aisément que les lieux nous donnent ce qui nous manque ; on appelle la règle quand on n'en a plus, et quand on en a une on la trouve incommode et sans résultat. Nous sommes ainsi le jouet de notre imagination. Tel se figure que s'il était transporté sur la montagne de Kolsim, en Égypte, au milieu du désert de saint Antoine, il deviendrait un saint ; et si Dieu, par hasard, exauçait son rêve, il ne pourrait y vivre loin des hommes plus d'une semaine, peut-être plus d'un jour.

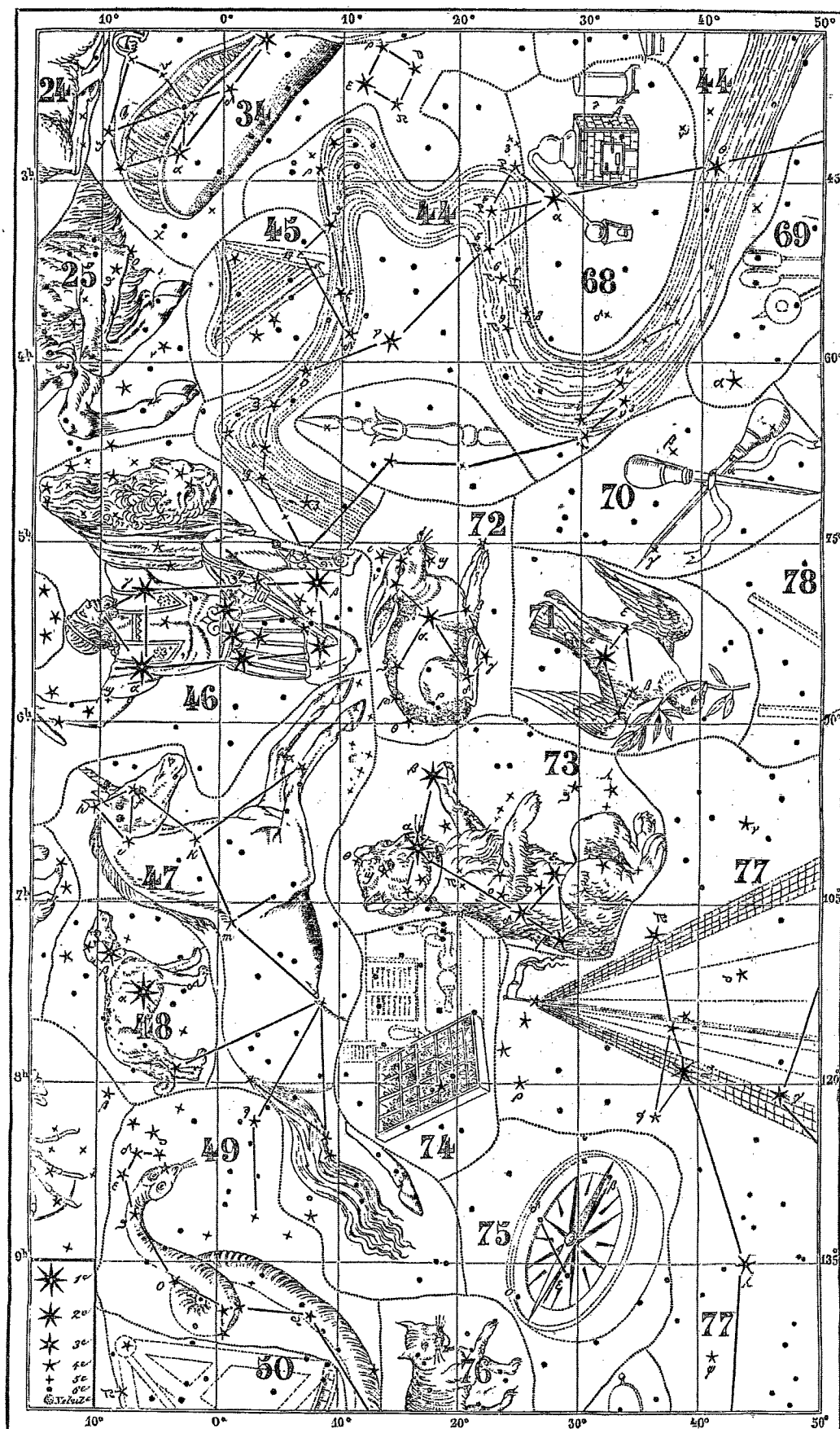
CARTES CÉLESTES.

Suite. — Voy. p. 18, 90, 124, 163, 195, 231.

Planche IX. — Nous retrouvons, au n° 45, la Harpe de Georges III, qui est aujourd'hui supprimée, puis, au n° 44, le Fleuve Éridan, qui part du pied droit d'Orion, et qui suit une ligne sinueuse pour arriver auprès du Phénix, planche XII. A l'extrémité de ce cours d'eau se trouve l'étoile de première grandeur marquée α , et qui se nomme Achernar, c'est-à-dire la dernière du Fleuve. Comme l'Éridan part de l'étoile β d'Orion ou Rigel, qui n'appartient pas cependant au Fleuve, on peut, quand on est dans l'autre hémisphère, se représenter l'Éridan comme unissant Rigel et Achernar, l'une et l'autre de première grandeur, mais surtout Rigel. Notre planche montre un Sceptre entre l'Éridan et le Lièvre. Cette petite constellation n'a point de numéro, et il n'y a rien à en dire. Le Lièvre, n° 72, qui est au-dessous d'Orion, c'est-à-dire au sud, n'a que des étoiles de troisième et de quatrième grandeur ; près de lui est la Colombe, n° 71, dont la principale étoile, α , s'aperçoit très-bien à Paris quand on est dans une station où l'horizon est tout à fait dégagé. C'est une belle étoile de seconde grandeur. Les autres étoiles sont insignifiantes.

Au n° 73 est la belle constellation du Grand-Chien, dont l'étoile β , qui est entre Sirius et le Lièvre, est de seconde grandeur, ainsi que δ , ζ et η . L'étoile ϵ est presque de première grandeur. En rapprochant cette constellation de celles du Petit-Chien, d'Orion et du Taurau, avec les Gémeaux au-dessus, on a une grande région du ciel peuplée d'étoiles splendides. Ce sont les constellations d'hiver, qui l'emportent de beaucoup sur celles d'été pour l'éclat. Cependant les étoiles les plus basses du Grand-Chien perdent un peu par leur proximité de l'horizon. Mais en Espagne et en Grèce l'étoile ϵ atteint presque la première grandeur. Quand Sirius scintille, et prend successivement diverses couleurs, si on donne de légers chocs au télescope on transforme l'étoile en une guirlande de mille couleurs, comme si c'était une couronne de fleurs des plus variées : c'est, du reste, ce qu'on peut faire avec toutes les étoiles de première grandeur quand elles sont près de l'horizon. Tout le monde sait que Sirius ou le Grand-Chien est la plus belle étoile du ciel.

Au n° 74 est l'Atelier de l'imprimeur, et au n° 75 la Boussole, qui a été détachée de la grande constellation du Navire, que les anciens appelaient Argo. Au n° 77 sont les Voiles du Navire, les seules étoiles de cette constellation qui soient visibles en Europe. Au n° 47 est la Licorne, dont



Cartes célestes. — Planche IX.

nous avons déjà parlé. On trouve aussi sur cette planche le n° 70, entre la Colombe et l'Éridan; ce sont les Outils du graveur ou les Burins, qui ont été mis là par Lacaille,

dans la description du ciel austral, vers le milieu du siècle dernier. Cette constellation n'a aucune étoile brillante.

La suite à une autre livraison.

LES GONDOLIERS ET LE LIDO.



Le Départ du Lido. — Dessin de Stella.

« La gondole est une production naturelle de Venise. La lagune et la gondole sont inséparables et se complètent l'une par l'autre... La gondole, étroite et longue, relevée à ses deux bouts, tirant très-peu d'eau, a la forme d'un patin. Sa proue est armée d'une pièce de fer plate et polie qui rappelle vaguement un col de cygne courbé, ou plutôt un manche de violon avec ses chevilles. Six dents, dont les interstices sont quelquefois ornés de découpures, contribuent à cette ressemblance... Tout ce qui paraît de la gondole est enduit de goudron ou peint en noir; au milieu est posée la cabine, la *felce*, qui s'enlève facilement lorsqu'on veut lui substituer un tendelet, dégénérescence moderne

dont tout bon Vénitien gémit... M^{me} Malibran, qui n'aimait pas à entrer dans ces petits catafalques, essaya, mais sans succès, d'en changer la couleur. Cette teinte, qui peut nous sembler lugubre, ne le paraît pas aux Vénitiens, accoutumés au noir par les édits somptuaires de l'ancienne république, et chez qui les corbillards d'eau, les draps mortuaires et les croque-morts sont rouges. » (Théophile Gautier, *Italia*.)

La gondole peut être conduite par un seul rameur, mais non sans secousse désagréable à ses hôtes; d'ordinaire elle est menée par deux hommes et devient le plus doux des véhicules. C'est ce que sait bien toute cette famille

groupée sous le péristyle de son palais. Presque tous les jours, ce vieux barcarol dont le bras sert d'appui à la jeune mère, et ce jeune matelot à figure de page, dont les cheveux bouclés encadrent heureusement les traits presque féminins, promènent dans Venise, soit aux environs de la Zuecca, soit vers la rive des Esclavons et les jardins publics, la signora ou son mari avec leurs enfants. Le vieux Zambono et le jeune Campanetto joignent à leur talent de rameurs un mérite qui se perd aujourd'hui à Venise. Ils ont de belles voix et savent encore quelques fragments du *Tasso alla barcarola*, traduit en dialecte vénitien par Mondini, des chants de l'Arioste, et aussi quelques-unes de ces romances dont Rossini a reproduit deux couplets dans la leçon de chant du *Barbier*. Le timbre guttural de l'un soutient les modulations tendres de l'autre; sans être de grands virtuoses, ils ont conservé avec soin les traditions du chant des lagunes, et les cadences étranges, et le trille énergique à chaque fin de vers. Quelquefois tous deux chantent en ramant; plus souvent Zambono, dont la voix est plus rude et porte plus loin, demeure sur le rivage, et lorsque Campanetto a conduit la gondole à une distance jugée suffisante, le concert commence, à la fois duo et récitatif, et rien n'est plus doux un soir d'été.

Un beau chant alterné comme une flûte antique
S'en vient saisir votre âme et vous enlève aux cieux;
Vous pensez que ce chant, cet air mélodieux,
Est le reflet naïf de quelque âme plaintive,
Qui, ne pouvant, le jour, dans la ville craintive
Épancher à loisir le flot de ses ennuis,
Par la douceur de l'air et la beauté des nuits
S'abandonne sans peine à la musique folle,
Et la rame à la main doucement se console.

(Aug. Barbier.)

Presque tous les poètes ont aimé le chant des gondoliers; Goethe, qui déjà en 1786 eut de la peine à trouver des chanteurs, raconte que les femmes du Lido « ont l'habitude, quand leurs maris sont en mer, de se placer le soir sur le rivage, et de chanter avec force jusqu'à ce qu'elles saisissent de loin la voix de ceux qu'elles attendent. Nul doute qu'un tiers ne prenne grand plaisir à entendre ces voix qui luttent avec les vagues de la mer, entretien à distance entre deux personnes isolées et sympathiques. »

Mais déjà nos promeneurs se sont embarqués : avez-vous vu la servante glisser dans la gondole un panier de provisions et des bouteilles de vin de Conegliano? C'est aujourd'hui lundi, jour de fête au Lido, jour de collations bruyantes sur l'herbe ou le sable; bientôt la famille joyeuse disparaît au milieu de cent gondoles pareilles, toutes pleines de rires et d'entretiens animés; suivons la foule, nous retrouverons peut-être sur le lieu de la fête ceux que nous avons perdus de vue.

Le Lido est une étroite langue de sable coupée par trois passes fortifiées, et qui protège au nord-est l'archipel où Venise est construite; il se prolonge au sud-est et forme la presque île de Malamocco, où vient se briser le flot de l'Adriatique. D'un côté du Lido, la vue embrasse des lagunes et des îles, parmi lesquelles on distingue Saint-Lazare des Arméniens, siège de l'ordre savant des Mékhitaristes, et centre important d'études et de publications orientales. De l'autre côté, la mer et le ciel confondus font un horizon d'azur où brille sans cesse quelque voile d'une éclatante blancheur, oiseau familier qui voltige et se pose sur le manteau bleu de la fiancée des doges. De maigres gazons émaillent les dunes pâles, et des arbres écimés entourent des guinguettes qui sentent la friture et la joie. Durant l'été, des tentes très-improvisées abritent des baigneurs que réjouissent le soleil et la tiède fraîcheur de l'eau; peu de hardis nageurs dépassent les lignes de pieux

qui marquent sur cette mer peu profonde les canaux praticables aux bateaux de Trieste. La plage ressemble un peu à nos côtes de Royan et d'Arcachon, où le sable est d'autant moins solide qu'il est plus sec; le pied enfonce souvent jusqu'à la cheville dans le sol friable; mais ce léger inconvénient n'a jamais amoindri la renommée poétique du Lido. C'est là qu'est venu pleurer Musset, là que le fougueux Byron, composant son *Beppo*, galopait sur des chevaux ardents; ce coin de terre a gardé leur empreinte à jamais. Avant eux, d'ailleurs, avant Goethe et les grands peintres vénitiens, le Lido a vu sur ses rives basses l'armée des croisés en 1212, et dans une antiquité reculée les Troïens fugitifs qui devaient fonder Venise; l'histoire, l'art et la poésie l'ont peuplé de souvenirs.

La partie du Lido où les Vénitiens vont se promener et se divertir est située entre le port du Lido et le port de Malamocco, et se nomme Lido de Saint-Nicolas. Cette île est à environ un demi-mille de Venise; on y voit un fort très-vaste et ancien, récemment agrandi par l'Autriche. L'enceinte renferme un petit pays et une belle église dédiée à saint Nicolas. Autrefois la jeunesse vénitienne était tenue d'aller au Lido s'exercer au tir de l'arc et de l'arbalète; les nobles et les bourgeois s'y rendaient dans la semaine et la plèbe le dimanche; ceux qui manquaient à l'appel étaient frappés d'une amende proportionnée à leurs moyens. Ces exercices étaient des occasions naturelles de divertissements où s'associaient la danse et la musique. Dans les dernières années de la république, et depuis, le Lido devint un rendez-vous de plaisance; les lundis de septembre et d'octobre y attirèrent encore le menu peuple et les artisans. La foule, amenée par des bateaux nombreux, débarqua, en chantant, des plats et des bouteilles qui composent une collation froide; les nappes sont étendues sous les vieux arbres, en dedans ou en dehors de la forteresse, en des endroits propices aux soupers champêtres. Quelques groupes entrent dans les cabarets du hameau, et partout, buvant et mangeant, hommes et femmes donnent un libre cours à l'humeur facile et plaisante des Vénitiens.

La bourgeoisie et la noblesse ne manquent pas de se porter à ces réunions joyeuses, mais seulement en spectatrices; le peuple seul est acteur, et la scène n'en est que plus vivante. C'est vraiment un tableau plein de grâce lorsque, dans ces prés, en face de la mer vêtue d'un filet d'or par le soleil qui décline, les buveurs égayés portent les derniers toasts. On chante le *brindisi* de *Lucrece Borgia*; des chanteurs et des musiciens ambulants exécutent des morceaux d'opéra, tandis que les frituriers et les marchands de sorbets arrêtent au passage les belles filles vénitiennes aux yeux vifs, aux riches chevelures, blondes ou châtaines. Plus loin la danse agite son tourbillon et la folie ses grelots. La sérénité du ciel italien atténue et ennoblit ce que la joie populaire a de trivial et d'excessif, et les flots voisins mêlent aux éclats de rire une note mélancolique. Les détails peuvent être vulgaires, mais l'ensemble est plein de poésie et d'originalité.

Près de l'endroit où les Vénitiens fêtent les lundis du Lido s'étendait un ancien cimetière de juifs; et nombre de pierres funéraires à demi enterrées dans le sable servent de tables ou de sièges aux convives insoucieux, ce qui pourrait inspirer à l'observateur philosophe certains lieux communs sur la brièveté de la vie; mais nous vous en faisons grâce, vous renvoyant au poète Horace et à bien d'autres. Dans ces derniers temps, les fêtes du Lido se sont ressenties du triste sort de la pauvre Venise; pourtant, et surtout parmi le peuple, beaucoup d'observateurs fidèles des anciennes coutumes continuent d'économiser jour par jour, sou par sou, de quoi fêter dignement les lundis du Lido. Jusqu'à une heure avancée, les échos de la lagune

répètent les cris du départ et les chansons du retour. Mais les étoiles brillent et nous conseillent de rentrer au logis, sans chercher plus longtemps à rejoindre la famille heureuse dont nous avons suivi la gondole; sans doute elle sera rentrée pour coucher le petit garçon joufflu qui riait sur les bras de son père. Nous les confions sans crainte au vieux Zambono et au jeune Campanetto.

LES FEMMES TOUAREG.

AFRIQUE. — SAHARA.

La femme touareg est l'égale de son mari.

Elle dispose de sa fortune personnelle, et dans les villes, par l'addition des intérêts au capital, elle arrive à posséder presque toute la richesse. A Rhat, une grande partie des maisons, des jardins, des sources, du capital du commerce de la place appartient aux femmes.

C'est le rang de la mère et non celui du père qui assigne aux enfants leur position dans la société. Le fils d'un serf né d'une femme noble est reconnu noble, et le fils d'un noble et d'une femme serve ou esclave reste serf ou esclave.

De cette loi curieuse découle une autre loi plus exceptionnelle encore : ce n'est pas le fils du chef, du souverain, qui succède à son père; c'est le fils aîné de la sœur aînée du chef qui prend sa place. Ainsi, encore aujourd'hui, à Rhat, par suite de cette loi de succession, c'est le fils d'un étranger, d'un commerçant du Touat, mais d'une mère Rhatia, qui commande en ville, et il ose même quelquefois faire opposition à la volonté des chefs touareg.

Voici un témoignage encore plus remarquable de cette puissance féminine. Les Touareg sont musulmans, et l'islamisme autorise la polygamie; cependant telle a été l'influence de leurs femmes que les Touareg sont, sans exception, tous monogames.

L'historien arabe Ebn-Khaldoun nous apprend que les Touareg, après avoir embrassé l'islamisme, ont renié quatorze fois la religion nouvelle, d'où leur est venu leur nom arabe de *Touareg*, c'est-à-dire *apostats*. Il est inutile de dire que ce nom est rejeté par eux, et qu'ils n'acceptent comme leur étant propre que le titre d'*Imohagh*.

En se demandant le motif de si nombreuses apostasies, et en constatant encore aujourd'hui l'interdiction de la polygamie aux Touareg, n'est-on pas autorisé à conclure que les femmes ont forcé leurs maris, leurs frères et leurs enfants à n'accepter de l'islamisme que ce qui ne les concernait pas?

En effet, quand, en deçà de la région des dunes de l'Erg, on voit la femme arabe telle que l'islamisme l'a faite, et, au delà de cette simple barrière de sables, la femme touareg telle qu'elle a voulu rester, il semble qu'on reconnaisse dans cette dernière une inspiration du christianisme.

Les femmes nobles portent de longues chemises blanches, et par-dessus de longues blouses bleues attachées au moyen d'une ceinture; le tout est recouvert, à la manière arabe, du haïk blanc, qui passe sur la tête en laissant la figure découverte; car, contrairement à l'usage des autres peuples musulmans, chez les Touareg les hommes sont voilés et les femmes ne le sont pas.

Au milieu des révolutions qui ont successivement transporté leurs tribus errantes du désert de Barka dans la Cyrénaïque, l'un des berceaux du christianisme en Afrique, jusqu'aux rives de l'océan Atlantique et jusqu'au Niger, on retrouve encore aujourd'hui, chez les femmes touareg, la tradition de l'écriture berbère, perdue pour les autres groupes de cette grande et ancienne famille.

Tandis que dans tous les États barbaresques une femme

sachant lire et écrire est une exception très-rare, presque toutes les femmes touareg lisent et écrivent le berbère, et quelques-unes lisent et écrivent aussi l'arabe.

Le temps des femmes, après les soins réclamés par les enfants, dont elles dirigent l'éducation, est consacré à la lecture, à l'écriture, à la broderie, mais surtout à la musique. Chaque soir, elles se réunissent pour se livrer au plaisir de concerts donnés en plein vent, et auxquels les hommes assistent en silence. Un instrument à archet appelé *amzad* en temahaq, *rebaza* en arabe, et la voix des femmes, sont les instruments de ces concerts. (1)

Ce serait faire injure à la France que de la vouloir comparer à ce pauvre petit pays africain des Touareg. Une réflexion cependant est permise : combien de millions de femmes françaises sont évidemment inférieures en éducation et en influence morale aux femmes touareg!

LA PIE-GRIÈCHE GRISE.

Commençons par reconnaître aux pies-grièches un remarquable attachement pour leurs petits, des sentiments de famille très-développés : c'est à peu près la seule bonne qualité qu'il nous sera permis d'enregistrer à leur compte. Au temps de la ponte, elles construisent un nid en forme de corbeille, qu'elles établissent solidement sur une branche à double et triple fourche; elles entrelacent proprement de petits rameaux, des racines flexibles, des herbes fines et longues avec de la mousse et de la laine, qui bouchent les interstices de la vannerie. Quand les petits sont éclos, les parents les nourrissent avec une diligence infatigable; au lieu de les chasser dès qu'ils sont en état de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins, ils continuent à les soigner; même adultes, ils les retiennent près d'eux. La famille reste unie ainsi tout l'automne et tout l'hiver; on voit le père, la mère et les cinq ou six jeunes percher sur le même arbre, voler ensemble, chasser de concert, vivre enfin dans une étroite et affectueuse intimité jusqu'au retour de la saison des nids; la famille alors se dissout, mais pour former des familles nouvelles.

Cela dit, nous devons déclarer que la pie-grièche est un oiseau de guerre et de rapine, d'un naturel querelleur, agressif, et qu'on ne lui a pas fait injure en donnant son nom aux femmes qui renient leur sexe par un caractère revêche et acariâtre. Toute petite qu'elle est (les plus grosses sont de la taille de la grive, les autres à peine d'une alouette), elle s'attaque à tout le monde, même aux grands et aux forts, et réussit à s'en faire redouter; elle donne la chasse aux pies, aux corbeaux, aux crécerelles; elle ne craint nullement les éperviers, les milans, les buses, et chasse impunément dans leurs domaines; bien qu'elle se nourrisse surtout d'insectes, elle est très-avide de la chair des petits oiseaux; elle les guette, les poursuit, les précipite à terre, les saisit avec ses ongles, d'un coup de bec leur creve la tête et se met à les dépecer, à les déchiqueter par lambeaux qu'elle dévore ou donne à dévorer à ses petits. On l'a vue s'en prendre à des tourterelles, à de jeunes lapins, se hasarder même à attaquer des oiseaux en cage, s'efforcer de les tirer d'entre les barreaux.

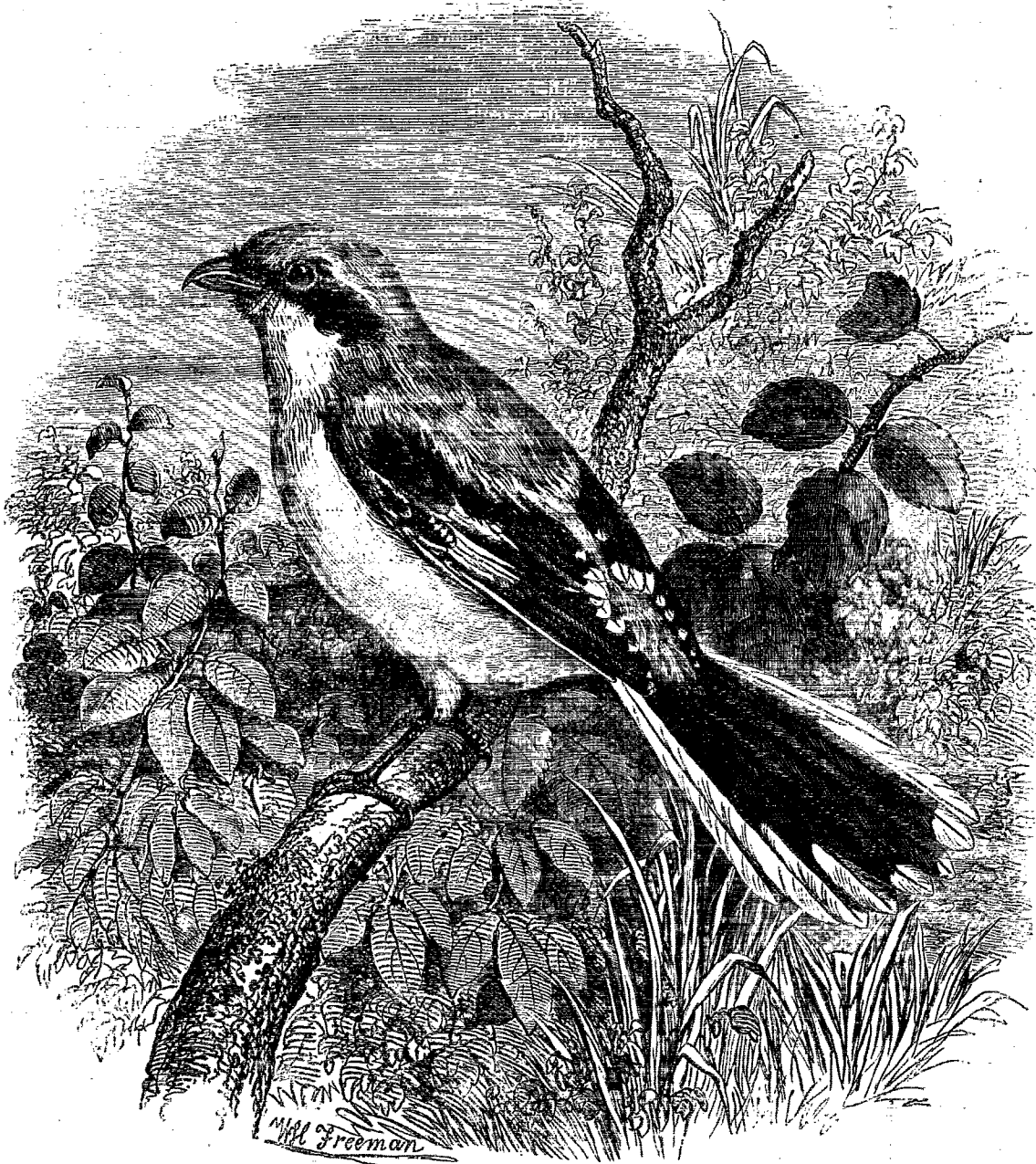
A l'intrépidité la pie-grièche joint, dit-on, la ruse : elle sait imiter les cris et particulièrement les cris de détresse des petits passereaux pour les attirer; ils accourent, croyant venir en aide à quelque malheureux camarade criant entre les serres de l'oiseau de proie, et ils gémissent bientôt eux-mêmes sous la griffe de leur perfide ennemie, qui, de son poste d'observation, fond droit sur eux

(1) Voyez la relation de M. Henri Duveyrier.

et les atteint jusque dans les broussailles les plus épaisses. Lorsqu'il manque son coup, le rusé chasseur remonte sur sa haute branche et recommence le même manège.

Si encore la pie-grièche ne tuait que pour se nourrir, elle ne ferait, après tout, que son métier d'oiseau de proie; mais elle est, paraît-il, possédée de la manie de détruire; elle tue pour le plaisir de tuer, ou du moins, poussant la prévoyance jusqu'à la cupidité, comme tous les avarés, elle s'imagine n'avoir jamais assez; elle fait des provisions de gibier qu'elle est incapable de consommer et

qu'elle laisse se perdre : sauterelles, hannetons, oiseaux, elle massacre tout ce qu'elle rencontre, et ce qu'elle ne mange pas sur-le-champ, elle l'accroche aux épines d'un arbre, d'un buisson, ou bien l'assujettit dans l'enfourchure de deux petites branches; elle multiplie tant qu'elle peut ces sortes de gibets, et prend plaisir à les visiter l'un après l'autre. Levillant a observé cette singulière habitude chez une espèce d'Afrique, le fiscal (*Lanius collaris*); M. Selby, naturaliste anglais, l'a surprise aussi chez la pie-grièche grise (*Lanius excubitor*): il vit un jour cet oiseau fondre



La Pie-Grièche grise (*Lanius excubitor*). — Dessin de Freeman.

sur une fauvette, la tuer et disparaître, la proie au bec, dans une haie; après quelques instants de recherche, il découvrit le petit chanteur fixé par un tendon de l'aile au piquant d'une ronce. Un autre observateur rapporte le fait suivant: « Ayant aperçu, dit-il, une pie-grièche très-affairée près d'une haie d'épines, je m'approchai, j'examinai, et je trouvai trois crapauds et autant de souris parfaitement embrochés. Comme je tenais à observer de plus près les mœurs de cet oiseau, je plaçai sur les lieux

six petites trappes d'acier amorcées de souris. La pie-grièche échappa plusieurs fois au piège, ce qui me donna une haute idée de son habileté, car l'appât était enlevé sans que le ravisseur fût pris. A la fin, cependant, la dent de la trappe mordit la griffe de la pie-grièche et la retint captive. Je mis l'oiseau dans une chambre où j'avais placé un buisson d'épines, et je fournis à mon prisonnier des souris mortes. Je le vis en saisir une et la ficher sur une épine avec une dextérité merveilleuse. »

La pie-grièche grise a neuf pouces de long (0^m,243); c'est la taille du merle ou de la grive. Elle est d'un joli gris cendré sur la tête et sur le dos, blanche à la poitrine et sous le ventre; un bandeau noir s'étend sur l'œil et au delà en arrière; les plumes de l'aile et celles de la queue sont noires, avec le bout (et pour quelques-unes le bord externe) peint en blanc. Le bec est fort, crochu, avec une dent très-marquée qui en aiguise encore la pointe. Cet oiseau doit être placé à la tête des passereaux dentiostres et à la suite des oiseaux de proie.

SOURCES DES BOIS.

Parfois, hors des fourrés, les oreilles ouvertes,
L'œil au guet, le col droit, et la rosée au flanc,
Un cabri voyageur, en quelques bonds alertes,
Vient boire aux cavités pleines de feuilles vertes,
Les quatre pieds posés sur un caillou tremblant.
(Leconte de Lisle.)

Marchons sans bruit, ou l'animal timide va s'enfuir plus vite qu'il n'est venu. Il n'a pas entendu nos pas étouffés dans l'herbe épaisse; pressé par la soif, il va s'abreuver à



Dessin de Ch. Bodmer.

la source qu'il visite chaque jour. Un chasseur cruel se hâterait d'épauler son fusil, sans pitié pour la joie innocente de sa victime, sans respect pour la source claire dont il rougirait les eaux; mais nous qui sommes contents d'observer la nature et ses hôtes, nous prendrons le crayon et l'album, essayant de saisir ces éclats de lumière qui tombent de feuille en feuille jusqu'au miroir limpide. Nous dessinerons le cerf de mémoire, car il est déjà reparti, le museau inondé de perles que le soleil dore et qui tombent une à une sur la mousse. Demain, à la même heure, au

même endroit, nous pourrions retoucher l'esquisse et fixer d'un trait définitif l'attitude élégante du buveur; car il reviendra.

Descartes, voulant faire de l'homme un être à part, refusait aux animaux tout mouvement spontané: leurs douleurs et leurs plaisirs n'étaient pour lui que des apparences; leurs instincts, que des ressorts; machines montées pour un temps plus ou moins long, enfermées dans un cercle plus ou moins restreint, tous les êtres, excepté l'homme, obéissaient aux habitudes que leur avait d'avance

imposées « le Fabricateur souverain. » Le choix de leur demeure, de leur nourriture, de leur compagnie, tous ces germes de conscience et de volonté qui, pour n'être pleinement développés que dans une organisation supérieure, n'en existent pas moins à des degrés divers chez toutes les formes douées de mouvement et de sensation, n'étaient considérés par le philosophe que comme les résultats d'attractions involontaires. Mais le bon sens vulgaire, non moins que les traits malins de la Fontaine, ruinèrent tout d'abord cette théorie étroite. On continua d'attribuer aux animaux des caractères, des sentiments, jusqu'à des pensées. Est-ce que les travaux des fourmis, des abeilles, des castors, et les nids des oiseaux, n'ont pas, toute proportion gardée, quelque rapport avec les industries et les entreprises humaines? Est-ce que le chien ne reconnaît pas son maître? Reconnaître, c'est se souvenir; et que serait l'intelligence sans la mémoire? Le cerf, en se dirigeant vers la fontaine, savait fort bien où il allait. « Attraction machinale », dirait Descartes. Mais, dans un désert, le cerf aurait-il eu moins soif? Pour n'être pas attiré par une source, n'en aurait-il pas moins désiré boire? Que lui servirait même d'avoir rencontré de l'eau par hasard s'il oubliait le lendemain le chemin qui l'y a conduit? Et, comme lui, tous les animaux des bois sont plus habiles à découvrir les fontaines cachées que l'abbé Paramelle lui-même, à plus forte raison que le reste des hommes.

Nous étions venus pour dessiner, et voici que nous philosophons; mille tableaux riants, mille pensées nous assiégent. C'est la source qui nous inspire. « O fontaine de Bandusia, plus claire que le cristal, tu braves l'ardente saison; la redoutable canicule ne saurait t'atteindre; aux bœufs qu'a lassés la charrue, aux troupeaux errants, tu offres ton aimable fraîcheur! » Célébrons avec Horace les lits de mousse, isolés du monde, et le bosquet où l'ombre hospitalière des pins élevés se marie aux rameaux argentés du grisard,

Où, parmi le cresson et l'humide gravier,
La naïade se fraye un oblique sentier.

C'est là qu'il passait les jours de fête, ne demandant pour être heureux qu'une source abondante auprès de la maison et du jardin, avec une forêt de peu d'arpents.

Sur un riche coteau, ceint de bois et de prés,
Avoir une maison, une source d'eau vive
Qui parle!... (A. Chénier.)

Quoi de plus? Les oiseaux chantent dans les arbres et le murmure de l'eau invite à ce demi-sommeil,

A ce dormir suave au bord d'une fontaine

qui plaisait tant à Virgile. Quelquefois nous pourrions désirer encore une troupe d'enfants dont les rires et les voix argentines viendraient égayer le murmure du vent, des feuilles et des eaux. Il y a une secrète affinité entre les sources et les enfants.

Les sources ont les grâces de l'enfance : elles promettent souvent plus qu'elles ne tiennent; mais leur charme n'est pas dans leur destinée inconnue, leur beauté est en elles-mêmes. Toutes, fleuves ou ruisseaux futurs, jaillissantes, frémissantes, elles courent et gazouillent et rient avec tant de fraîche bonne humeur, qu'on aime à s'asseoir sur le gazon de leurs rives et à interpréter leur langage incertain. Elles disent à celui qui doute de sa force : « Nous venons de loin, et ce n'est pas sans effort que nous sortons de terre; imite-nous : réunis tous les filets d'espoir que tu rencontres sur ton chemin; rassemble des idées, des œuvres, et jaillis tout d'un coup. » Elles disent à celui qui s'épuise en travaux opiniâtres : « Imite-nous : égaye-toi sous l'ombrage et repose-toi dans la fraîcheur avant de donner cours à tes projets nouveaux. » Près d'elles on ra-

jeunit; elles rafraîchissent l'esprit comme la bouche. Le voyageur délassé, laissant pendre sa main dans le clair bassin, se défait de tout souci; tantôt il cueille une véronique ou un myosotis; tantôt il regarde les petites figures que dessine dans le gravier le mouvement des eaux : ce sont d'humbles cratères avec ou sans montagne, de légers renflements circulaires et parallèles qui semblent le plan en relief d'une enceinte fortifiée, de petites collines mouvantes comme des taupinières à l'heure de midi. Il rêve, il oublie de penser, et quand il se lève pour continuer sa route, la fatigue a disparu, le voyageur est un autre homme.

Les ablutions orientales et les bains symboliques, les allégories et les fictions de l'antiquité, ces nymphes toujours belles et toujours jeunes qui servent encore de modèle aux sculpteurs, sont des hommages rendus à la salutaire influence des sources. Le christianisme primitif avait justement choisi pour emblème le sujet de notre gravure : le cerf à la fontaine, symbole de la régénération spirituelle. Les Celtes nos ancêtres rendaient aux eaux minérales et thermales un culte superstitieux; et on retrouve des traces des légendes primitives dans ces noms poétiques : fontaine des Yeux, de la Peur, de la Fièvre. Aimons, avec les sources, les ondines et les fées qui les fréquentent. Souhaitons de rencontrer sur leurs bords une vieille au chef branlant, prête à se changer pour nous en dame brillamment vêtue. Comme la jeune fille de Perrault, offrons-lui courtoisement à boire, afin qu'elle nous accorde un don précieux; et quel don? Le privilège unique de répandre à chaque parole des perles et des diamants!

SUR LA PRONONCIATION.

Nous n'avons rien sur la prononciation du français pendant le moyen âge, dans le douzième siècle et dans les siècles suivants. Cependant Génin a pu soutenir, et, je pense (*), avec toute raison, qu'en gros cette prononciation nous a été transmise traditionnellement, et que les sons fondamentaux du français ancien existent dans le français moderne. On peut en citer un trait caractéristique, à savoir l'e muet. Il est certain qu'il existait dans les temps les plus anciens de la langue; car la poésie d'alors, comme la poésie d'aujourd'hui, le comptant devant une consonne, l'éliminait devant une voyelle.

..... Je tiens de feu M. Guérard, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, homme que l'amitié ne peut assez regretter ni l'érudition assez louer, un souvenir qui vient à point. Un vieillard qu'il fréquentait et qui avait été toute sa vie un habitué de la Comédie française, avait noté la prononciation et l'avait vue se modifier notablement dans le cours de sa longue carrière. Ainsi le théâtre, qu'on donne comme une bonne école et qui l'a été en effet longtemps, subit lui-même les influences de l'usage courant à fur et à mesure qu'il change.

L'écriture et la prononciation sont, dans notre langue, deux forces constamment en lutte. D'une part, il y a des efforts grammaticaux pour conformer l'écriture à la prononciation; mais ces efforts ne produisent jamais que des corrections partielles, l'ensemble de la langue résistant, en vertu de sa constitution et de son passé, à tout système qui en remanierait de fond en comble l'orthographe. D'autre part, il y a, dans ceux qui apprennent beaucoup la langue par la lecture sans l'apprendre suffisamment par l'oreille,

(*) Cet article est extrait de la préface du *Dictionnaire de la langue française*, par Littré; ouvrage dont la publication est commencée, et qui paraît devoir être supérieur à tous les Dictionnaires de la langue que l'on possédait jusqu'à ce jour.

une propension très-marquée vers l'habitude de conformer la prononciation à l'écriture et d'articuler des lettres qui doivent rester muettes. Ainsi s'est introduit l'usage de faire entendre l's dans *fi*ls, qui doit être prononcé non pas *fi*s', mais *fi* ; ainsi le mot *lacs* (un lien), dont la prononciation est *là*, vient, dans la bouche de quelques personnes, *lak* et même *laks*'. On rapportera encore à l'influence de l'écriture sur la prononciation l'habitude toujours croissante de faire sonner les consonnes doubles : *ap'-pe-ler*, *som'-met*, etc.

On peut citer d'autres exemples de cet empiétement de l'écriture sur les droits de la prononciation. Les vieillards que j'ai connus dans ma jeunesse prononçaient non pas *se-cret*, mais *segret* ; aujourd'hui le *e* a prévalu. Dans *reine-claude* la lutte se poursuit, les uns disant *reine-claude*, les autres *reine-glaude* conformément à l'usage traditionnel. *Second* lui-même, où la prononciation du *g* est si générale, commence à être entamé par l'écriture, et l'on entend quelques personnes dire non *segon*, mais *sekon*.

Il est de règle, bien que beaucoup de personnes commencent à y manquer, qu'un mot, finissant par certaines consonnes, qui passe au pluriel marqué par l's, perde dans la prononciation la consonne qu'il avait au singulier : un *bœuf*, les *bœufs*, dites les *beu* ; un *œuf*, les *œufs*, dites les *eu*, etc.

Si l'on cherche les motifs de cette règle, on verra que, provenant sans doute du besoin d'éviter l'accumulation des consonnes, elle se fonde sur le plus antique usage de la langue. En effet, dans les cas pareils, c'est-à-dire quand le mot prend l's, la vieille langue efface de l'écriture et par conséquent de la prononciation la consonne finale : *le coc*, *li cos*. C'est par tradition qu'en Normandie les *coqs* se prononcent *les cô* ; et, vu la prononciation de *bœufs*, d'*œufs*, où l'*f* ne se fait pas entendre, c'est *cô* que nous devrions prononcer si, pour ce mot, l'analogie n'avait pas été rompue. Je le répète, dans les hauts temps la consonne qui précédait l's grammaticale de terminaison ne s'écrivait pas, preuve qu'elle ne se prononçait pas.

L'ancien usage allongeait les pluriels des noms terminés par une consonne : *le chat*, les *châ* ; *le sot*, les *sô*, etc. Cela s'efface beaucoup, et la prononciation conforme de plus en plus le pluriel au singulier ; c'est une nuance qui se perd.

Il est encore un point par où notre prononciation tend à se séparer de celle de nos pères et de nos aïeux, je veux dire des gens du dix-huitième et du dix-septième siècle : c'est la liaison des consonnes. Autrefois on liait beaucoup moins ; il n'est personne qui ne se rappelle avoir entendu les vieillards prononcer non les *Êtâ-z-Unis*, comme nous faisons, mais les *Êtâ-Unis*. A cette tendance je n'ai rien à objecter, sinon qu'il faut la restreindre conformément au principe de la tradition qui, dans le parler ordinaire, n'entend pas la liaison au delà d'un certain nombre de cas déterminés par l'usage, et qui dans la déclamation supprime les liaisons dans tous les cas où elles seraient dures ou désagréables. Il faut se conformer à ce dire de l'abbé d'Olivet : « La conversation des honnêtes gens est pleine d'hiatus volontaires qui sont tellement autorisés par l'usage, que si l'on parlait autrement, ce serait d'un pédant ou d'un provincial. »

Dans la même vue on notera que, dans un mot en liaison, si deux consonnes le terminent, une seule, la première, doit être prononcée. Ainsi, dans ce vers de Malherbe :

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles ;
plusieurs disent : *la mor-t-a*... mais cela est mauvais, il faut dire : *la mor a*. Au pluriel la chose est controversée ; il n'est pas douteux que la règle ne doive s'y étendre : *les mor et les blessés* ; mais l'usage de faire sonner l's comme

un *z* gagne beaucoup : *les mor-z-et les blessés*. C'est un fait, et il faut le constater.

Les âmes sœurs se saluent de loin.

ARTHUR SHOPENHAUER.

COLLIERS ÉTRUSQUES

DE LA COLLECTION CAMPANA.

Parmi les collections qui appartenaient autrefois au marquis Campana, et qui ont été récemment acquises à la France, celle des bijoux antiques est sans doute la plus importante et la plus précieuse. Ces bijoux, au nombre de plus de onze cents, rangés dans soixante-quatre écrins, occupaient une place d'honneur au centre du principal salon, lors de l'exposition qui eut lieu, il y a un an, au palais de l'Industrie. Ils sont entrés depuis dans le Musée du Louvre, qui peut, grâce à cet accroissement de richesses, le disputer désormais au Musée russe de l'Ermitage, au Musée de Naples, au Musée Grégorien de Rome, les plus abondamment pourvus, comme on sait, de ce genre d'antiquités. Les bijoux du Musée de l'Ermitage sont des bijoux grecs fabriqués, soit à Athènes même, soit par des artistes athéniens à Panticapée, dans le Bosphore Cimmérien (aujourd'hui Kertch en Crimée), où ils ont été découverts. Ce sont aussi des bijoux grecs provenant des fouilles faites dans l'Italie méridionale, et particulièrement à Herculaneum et à Pompéi, qui forment le trésor du Musée de Naples. Au contraire, les bijoux du Musée Grégorien sont de fabrication étrusque, et c'est aussi de l'Etrurie que proviennent les plus belles pièces de la collection Campana.

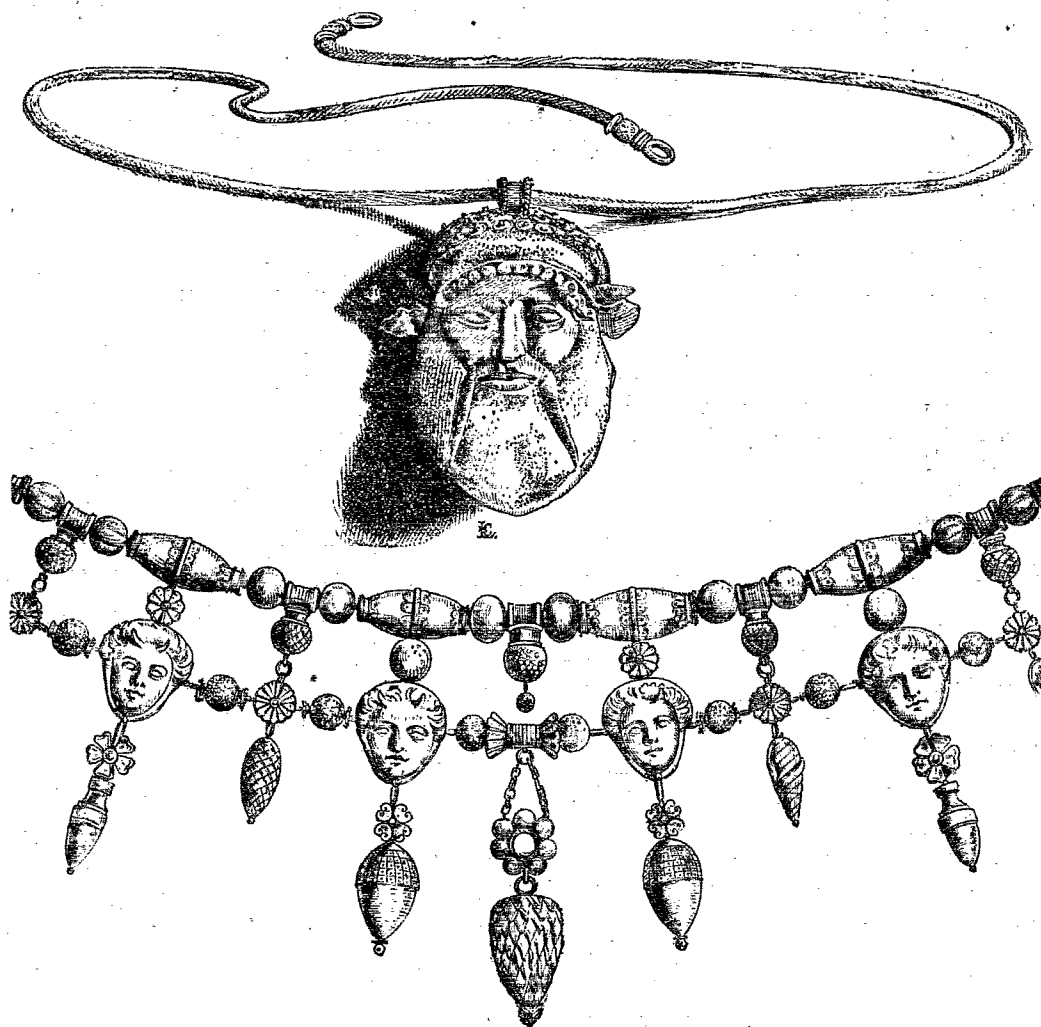
Nous publions les dessins de deux colliers étrusques de cette collection. Le premier consiste en un cordon de fils d'or tressés, terminé par une agrafe, et auquel est suspendue par une bélière une tête également en or, barbue, portant des cornes et des oreilles de taureau, et dans laquelle on doit reconnaître sans doute, d'après l'analogie avec d'autres représentations symboliques, la tête de Bacchus-Hébon, le Bacchus infernal et solaire, ou celle de quelque fleuve divinisé. On se ferait difficilement, à moins d'avoir vu ce bijou, une idée juste de la finesse avec laquelle il est travaillé. La face, ciselée, est modelée avec autant de largeur et de fermeté que de délicatesse ; les poils de la barbe sont imités par un granulé d'une ténuité extrême ; les cheveux, par des fils d'or tournés en spirale et terminés au centre par un petit grain. La tête est ceinte d'un bandeau recouvert de granules semblables à ceux de la barbe. Cette tête est de style archaïque ; mais l'archaïsme est ici volontaire, comme dans un grand nombre de monuments étrusques où l'on voit les caractères d'un art primitif imités avec une science, une fermeté, une pureté de travail et de goût qui n'appartiennent qu'à l'art le plus accompli. L'artiste qui l'a exécutée était sans doute Étrusque, mais de l'époque où l'Etrurie était remplie d'artistes grecs dont les artistes indigènes étaient exercés à imiter les modèles et procédés. Au surplus, l'habileté des Étrusques dans l'orfèvrerie et la bijouterie, dans la fonte, dans la ciselure, dans l'émaillerie, dans la gravure, dans tous les arts qui s'appliquent au travail des métaux pour les transformer en objets d'ornement, était appréciée dans la Grèce même à l'époque la plus florissante. On vantait à Athènes, dans le siècle de Périclès, leurs candélabres, leurs vases d'or et de bronze doré, leurs bijoux d'or ciselé ou estampé. A Rome, leurs ouvrages de métal furent toujours estimés comme des objets rares et précieux, même

à l'époque où le luxe était le plus raffiné et où les habitations des riches Romains étaient enrichies des dépouilles du monde entier.

Il est probable que la tête de Bacchus ou de fleuve suspendue à ce collier, de forme d'ailleurs très-simple, était un amulette. L'usage de porter ainsi des amulettes ou des talismans était fort répandu chez tous les peuples de l'antiquité, et particulièrement chez les Étrusques. On ne saurait dire s'il devait être porté par un homme ou par une femme. Le second collier dont nous publions la gravure paraît être évidemment un collier de femme; la composition en est assez compliquée, mais pleine d'élégance et d'un goût exquis. Comme on le voit, il est formé de deux rangées d'ornements, consistant, pour la première, en demi-olives ou rhombes alternant avec des boules, les unes lisses, les autres façonnées, entre lesquelles sont placées des bélières; à ces bélières et à l'anneau figuré en cordelé qui sépare en deux les rhombes sont suspendus des fleurons et une sorte de petits vases de forme arrondie, avec un

col cylindrique uni, et des rosettes qui rattachent ces ornements à ceux de la seconde rangée. Celle-ci est formée par huit têtes ciselées (les cornes dont elles sont pourvues ont fait conjecturer qu'elles pouvaient être destinées à rappeler le mythe d'Io); ces têtes sont séparées l'une de l'autre par de petites boules, les unes granulées, les autres estampées et ciselées. Entre les boules, on voit des rosettes dont les pétales sont bordés de fils cordelés d'une grande finesse et qui portent des conques allongées. D'autres rosettes placées au-dessous des têtes servent d'anneau auquel sont attachés des glands ou de petites amphores, qui forment comme une troisième série d'ornements. Le pendant du milieu est formé par une espèce de pomme de pin. Les pièces extrêmes de ce collier ont été perdues.

On ne saurait trop admirer, avec l'harmonieuse répartition des pièces dont se compose ce collier, la délicatesse des détails et la perfection du travail. De nombreux ouvriers de l'industrie parisienne, qui ont profité avec



Collection Campana. — Colliers étrusques. — Dessin de Chevignard.

un grand empressement de la liberté donnée à tous de voir de près et d'étudier les bijoux de la collection Campana pendant toute la durée de l'exposition aux Champs-Élysées, ne les ont pas examinés sans étonnement ni sans essayer de se rendre compte des procédés par lesquels les orfèvres anciens parvenaient à fondre, à souder, à ciseler des pièces d'une ténuité presque impalpable. Quelques-uns de ces procédés, aujourd'hui perdus, semblent défier toutes

les recherches. Il faut espérer que nos ouvriers, si ingénieux et si adroits, si habiles à profiter de tous les enseignements, ne borneront pas leurs efforts à la découverte des méthodes oubliées qui rendraient à leur art de précieuses ressources, mais qu'ils se pénétreront de l'esprit même de leurs antiques prédécesseurs en contemplant leurs ouvrages exécutés avec un goût si pur et une si libre invention.

LES KABILES.

Voy. t. III, 1835, p. 163.

LEUR RACE. — LEURS MŒURS. — LEURS INDUSTRIES. — ORGANISATION POLITIQUE.
RELIGION. — LES MARABOUTS. — L'ANAYA.



Salon de 1863; Peinture. — Déroute de Kabiles, par Gustave Boulanger. — Dessin de l'Hernault.

Le nom des Kabiles, qui devrait s'écrire, pour être conforme à la prononciation, *K'bails* ou *Kebails*, dérive du mot *K'bila*, *Kebila*, qui signifie ligue ou confédération. Le peuple kabile est, en effet, composé de tribus indépendantes qui forment des ligues entre elles quand elles ont

besoin d'agir dans un intérêt commun. Ces ligues ne sont point permanentes. Presque toujours les tribus se séparent aussitôt que le danger qui les avait rapprochées a disparu, ou que des intérêts nouveaux les divisent. Cependant des relations anciennes de voisinage ou de commerce

se sont maintenues entre quelques-unes, et elles se sont toujours réunies pour repousser les envahisseurs du dehors. Quand le dey d'Alger fut contraint de quitter le pays conquis par les armes françaises, en 1830, il dit aux officiers qui allaient y commander après lui : « Vous gouvernez aisément les Arabes des villes, mais ne vous fiez point à leurs discours. Employez les juifs, mais en tenant toujours le glaive suspendu sur leurs têtes. Les Arabes Bédouins s'attacheront sincèrement à vous par de bons traitements. Quant aux Kabiles, comment vous aimeraient-ils, eux qui se détestent entre eux ? Craignez de les voir réunis contre vous ; divisez-les et profitez de leurs querelles. » Le dey d'Alger n'avait jamais exercé d'autorité souveraine sur le pays kabile ; l'émir Abd-el-Kader essaya vainement à plusieurs reprises d'y faire accepter la sienne, et ce n'est que depuis peu d'années qu'il est définitivement soumis à la France, après bien des expéditions sanglantes et plus d'une révolte étouffée. C'est la première fois qu'une puissance étrangère est parvenue à subjuguier cette partie de l'ancienne population indigène ou berbère, qui avait jusque-là trouvé dans les montagnes des remparts infranchissables.

« Les Berbères, dit M. Jules Duval (*l'Algérie*; Paris, 1859), sont les hommes que nous appelons *Kabiles*, quand ils habitent les montagnes du littoral ; *Chaouia*, quand ils sont dans la chaîne méridionale de l'Aurès ; *Mzabites*, quand ils viennent de la ceinture d'oasis qui termine l'Algérie au sud (Ouad-R'ir, Temacin, Ouargla, Beni-M'zab) ; enfin *Touareg*, quand ils habitent le désert proprement dit. Ce sont les mêmes hommes qui sont connus dans le Maroc sous le nom de *Amazigh* (hommes libres), *Cheliah*, etc., les mêmes qui jadis se sont appelés Libyens dans l'est, Mores dans l'ouest, Numides au centre, Gétules dans le sud, et Garamantes dans les landes du désert, ce qui représente pour nous la race autochtone ou la race de première émigration, qui a peuplé le pays à des époques sur lesquelles la science discute, et qui a survécu dans toute l'Afrique septentrionale aux révolutions politiques, sociales et religieuses. Nous ne nous occupons ici que du Kabile proprement dit, principal type de la race berbère, celui qui s'est le mieux conservé. Les invasions successives des peuples conquérants l'ont refoulé dans les lieux de l'accès le plus difficile, sur les hautes montagnes, dans les vallées abruptes, où il avait échappé jusqu'à nos jours à toute domination étrangère. Bien que le massif principal qu'il occupe entre la province de Constantine et celle d'Alger s'appelle particulièrement la Kabilie, il y a en réalité autant de Kabilies que de pâtés montagneux, car partout, sur les hauteurs, se retrouvent des Kabiles. Chassés des plaines, resserrés sur d'étroites surfaces, ils ont dû modifier leurs habitudes primitives, nomades comme celles de tous les peuples à leur origine, et se sont industrialisés pour vivre. La tente s'est convertie en *gourbi*, cabane construite en pisé ou en pierre, le *mapalia* des Romains, et la réunion sur un point de plusieurs gourbis appartenant à une même tribu a constitué le *kebila*, d'où est venu le nom de Kabiles donné à l'ensemble des tribus berbères du littoral. Des jardins et des champs cultivés avec soin ont fourni l'alimentation qu'on ne pouvait demander à de vastes espaces. Fixé au sol par la maison, le Kabile a pu s'y fixer encore par des plantations. De beaux arbres taillés, greffés, souvent même plantés de sa main, achèvent de lui créer une patrie locale, des intérêts, des habitudes, des affections sédentaires, comme aux populations d'Europe. Des villages et des petites villes se sont fondés, image exacte, par leur défaut d'alignement, leur saleté, leur incommodité, le type brut de leur architecture, des premiers villages et des premières villes des pays aujourd'hui les

plus civilisés. Dans ses étroites limites, pressé par le besoin, le Kabile est devenu *industriel* : forgeron, maçon, taillandier, armurier, fabricant de monnaie, même de fausse monnaie. Entouré de mines, il a su en tirer parti pour son bien-être. Dans ses habitudes laborieuses, son caractère tout entier s'est empreint d'un cachet spécial ; l'homme est devenu pratique, positif, mais simple et rude, comme l'artisan sans éducation intellectuelle. Doué, par une tradition héréditaire qui est passée dans le sang et l'esprit de la race, du don de l'imagination et de l'aptitude des doigts et des mains, il n'attend, pour devenir mécanicien habile, que des maîtres et des modèles. »

Les mines de fer situées dans le voisinage de Bougie sont exploitées par la tribu des Beni-Sliman. Les fers qu'on en tire servent à la fabrication des clous, des fers de chevaux, des serrures, des instruments aratoires ; mais les Zouaoua et les Beni-Abbès qui font des canons de fusil et des platines, les Fliça qui fabriquent ces beaux sabres longs, droits, effilés, qui portent leur nom, tous ces habiles armuriers ont besoin de fers d'Europe, qui sont de qualité supérieure. Chez les Beni-Halla se fabriquent des bois de fusil en noyer, et chez les Reboula de la poudre. Les Kabiles sont aussi orfèvres ; cette industrie enrichit, au centre de la Kabilie, dans un pays d'ailleurs pauvre et ingrat, les trois tribus des Beni-Rbah, des Beni-Ouacif et des Beni-Janni. Dans d'autres tribus, on fabrique des tuiles et des poteries, du savon, des selles et des harnais ; on teint et on corroie les peaux, etc. Chez toutes, les hommes et les femmes confectionnent des burnous, des haïks et d'autres tissus, non-seulement pour leur usage, mais encore, en grande quantité, pour l'exportation. Les laines, les cotonnades, les soieries, les merceries, et aussi le blé dont les Kabiles ont besoin, car leurs terres n'en produisent pas assez pour leur consommation, leur sont apportés des marchés arabes de l'Algérie, où ils vont vendre à leur tour leurs armes, leurs bijoux, leurs tissus, leurs ouvrages en bois, et enfin leurs fruits et leurs huiles que le pays produit en grande abondance. Les marchés sont nombreux en Kabilie ; ils sont désignés par le nom du jour où l'on s'y rassemble périodiquement joint à celui de la tribu qui leur prête son territoire. Les hommes y vont non-seulement pour vendre et acheter les denrées, mais aussi pour apprendre les nouvelles, et ils y traitent en général de toutes leurs affaires.

Les marchés sont à la fois des centres commerciaux et politiques, les lieux où se rend la justice et où siègent les *djemâs*, ou conseils des tribus. Ces conseils sont formés par la réunion des *amines*, ou chefs élus de chaque village, et présidés par l'*amin-el-oumena*, ou aîné des amines, nommé également par l'élection, et qui devient le chef de toute la tribu. Il commande les guerriers et les mène au combat ; mais le gouvernement appartient en réalité à la *djemâ*, dont le chef prend l'avis sur les moindres affaires. En général, toutes les institutions sont démocratiques chez les Kabiles, à la différence des Arabes chez qui elles sont essentiellement aristocratiques. Ils n'admettent d'autre pouvoir que celui qui s'appuie sur l'élection et le suffrage universel. Le chef élu se retire de lui-même dès qu'il est devenu impopulaire. Au contraire, chez les Arabes, la tribu, composée de la réunion de plusieurs douars ou villages, est gouvernée par un cheik héréditaire ; le kaïd, chef de plusieurs tribus, était autrefois un agent du gouvernement central. Les Français nomment les cheïks aujourd'hui, aussi bien que les kaïds, et cherchent à imposer la même organisation aux Kabiles.

L'organisation politique n'est pas la seule différence que l'on remarque entre les Kabiles et les Arabes, ou, pour mieux dire, presque tout diffère entre ces peuples de races

autrefois ennemies, parlant des langages distincts, et que la communauté de religion n'a même pas entièrement rapprochés. Bien qu'ayant embrassé le mahométisme, les Kabiles ont conservé une partie de leurs traditions primitives, où l'on retrouve quelques souvenirs du christianisme répandu parmi eux avant la conquête arabe au septième siècle, et de leurs coutumes ou statuts qui portent encore le nom de *kanoïn* (en grec *kanon*, règle, canon de l'Église). Ils suivent les préceptes du Coran, mais non à la lettre ni sur tous les points. Moins rigoureux que les Arabes sur les pratiques religieuses, ils sont cependant très-superstitieux. « Chose extraordinaire chez un peuple si fier, si foncièrement républicain, si fanatique de son indépendance religieuse et politique, la dévotion qu'ils refusent au Coran, les Kabiles l'accordent sans réserve à leurs marabouts. Les marabouts (du mot *m'rabeth*, lié) sont des gens liés à Dieu. Ils interviennent dans les différends entre les tribus, ils ont une influence prépondérante dans l'élection des chefs, ils commandent dans les marchés, ils sont consultés dans tous les cas importants. Cependant leur influence est toute morale, et elle varie avec l'individu. Les marabouts sont en général de race arabe, et descendent de familles expulsées d'Espagne par les chrétiens. Réfugiés en Kabylie, ils y reçurent une hospitalité généreuse, qu'ils surent reconnaître en initiant les montagnards à leur civilisation supérieure. Comme ils n'appartiennent pas aux tribus kabiles et qu'ils en sont restés distincts jusqu'à ce jour, ils ne leur devinrent pas suspects et purent s'interposer entre elles. Les marabouts respectés vivent en général sur le peuple et par le peuple; ils habitent les *zaouïas*, vastes établissements entretenus par les impôts religieux de la *zaccat* et de l'*achour* fixés par le Coran (au centième pour les troupeaux et au dixième pour les grains), et les seuls que les Kabiles consentent à payer. La *zaouïa* sert à la fois d'école pour les enfants kabiles et de lieu de refuge pour les voyageurs et les pauvres, qui y sont nourris et logés pendant trois jours aux frais de la communauté. Elle renferme, en outre, une mosquée, un dôme (*koubba*) qui couvre le tombeau d'un marabout vénéré dont elle porte le nom, et un cimetière. C'est à la fois une université religieuse et une auberge gratuite. On y trouve souvent des *tolbas* (de *taleb*, professeur) fort instruits et venus de loin. Les *zaouïas* ont, en général, des propriétés foncières protégées comme elles par le caractère religieux et indépendantes des tribus. » (1)

Hospitaliers, généreux, braves, les Kabiles sont supérieurs aux Arabes par leurs habitudes laborieuses et leur esprit industrieux; ils se rapprochent plus volontiers de notre civilisation en adoptant ce qu'ils y trouvent de bon. Il y a encore sous d'autres rapports, entre les deux peuples, des différences remarquables. Dans tous les pays arabes, le meurtre se rachète par la *diâ*, le prix du sang. Chez les Kabiles, le meurtrier est exilé; sa maison est détruite, ses biens sont confisqués. Là s'arrête la répression publique, la sentence prononcée par la *djemâ*; mais il faut que le meurtrier succombe: l'opinion exige que les parents de la victime tirent vengeance de sa mort, et cette vengeance se transmet de père en fils. « ... Les Kabiles ne coupent jamais la tête de leurs ennemis tombés dans le combat. Ils louent le vol fait à l'étranger et le flétrissent partout ailleurs. Ils prêtent leur argent à intérêt. Ils ont honte du mensonge et préviennent toujours de l'attaque. Chez les Kabiles, tout le monde peut danser; chez les Arabes, un homme ne saurait danser sans passer pour un fou. Parmi les Arabes, la perte d'un individu, bien que suivie de beaucoup de bruit, ne préoccupe que fort médiocrement; chez

les Kabiles, la mort de l'un d'entre eux suspend le travail de tout le village. » (1)

Mais ce qui frappe le plus l'étranger qui visite successivement les peuplades de l'Algérie, c'est le rôle considérable que joue la femme dans la société berbère et la liberté dont elle jouit, bien plus étendue que chez les Arabes. « Non-seulement elle va toujours visage découvert, elle se mêle aux hommes, se charge des rapports de la maison avec le dehors, mais elle est considérée; elle peut aspirer aux honneurs et au pouvoir dévolu à la sainteté. Chez les Kabiles seuls on voit des koubbas dédiées à des femmes marabouts. » (2) — « Le plus souvent elles suivent les hommes à la guerre et les excitent à la bravoure. On a même vu, à notre dernière expédition de Kabylie, une prophétesse kabile, Lalla-Fathma, relever le courage de ses compatriotes, leur communiquer son enthousiasme, ramener au combat les faibles et les découragés, et, après la défaite, prisonnière elle-même, consoler les vaincus et toiser les vainqueurs. Les marabouts ont encore institué une coutume vraiment admirable, dans un pays sans cesse en guerre et où la sécurité devenait impossible pour le voyageur: c'est l'*anaya*, dont ces fiers montagnards disent avec un attachement passionné: « L'*anaya* est le sultan des Kabiles; aucun sultan du monde ne peut lui être comparé. Il fait le bien et ne prélève point d'impôts. Un Kabile abandonnera sa femme, ses enfants, sa maison, mais il n'abandonnera jamais son *anaya*. » L'*anaya* est une espèce de sauf-conduit donné par un Kabile quelconque et représenté par un objet connu pour lui appartenir. Le voyageur placé sous la protection de l'*anaya* est en sécurité parfaite, et si une fois l'*anaya* venait à être violé dans une tribu, toutes les autres se réuniraient pour exterminer la tribu coupable. L'*anaya* étend ses effets plus ou moins loin, suivant la qualité du personnage qui le donne et en général partout où celui-ci est connu. Accordé par un marabout, il peut servir à traverser toute la Kabylie; il suffit que son porteur se présente tour à tour aux divers marabouts des tribus qu'il parcourt: chacun, pour faire honneur à l'*anaya* de son prédécesseur, donnera le sien en échange. » (3)

Dans son livre sur les *Mœurs et coutumes de l'Algérie*, M. le général Daumas, auteur de tant de publications importantes sur l'Algérie, a donné des renseignements détaillés au sujet de la coutume de l'*anaya*. « Autant l'appui moral d'un préjugé l'emporte, dit-il, sur la surveillance de toute espèce de police, autant la sécurité de celui qui possède l'*anaya* dépasse celle dont un citoyen peut jouir sous la tutelle ordinaire des lois. Non-seulement l'étranger qui voyage en Kabylie sous la protection de l'*anaya* défie toute violence instantanée, mais encore il brave temporairement la vengeance de ses ennemis ou la pénalité due à ses actes antérieurs. Les abus que pourrait entraîner une extension si généreuse du principe sont limités, dans la pratique, par l'extrême réserve des Kabiles à en faire l'application. Loin de prodiguer l'*anaya*, ils le restreignent à leurs seuls amis, et ne l'accordent qu'une fois au fugitif; ils le regardent comme illusoire s'il a été vendu; enfin, ils en puniraient de mort la déclaration usurpée... Un Kabile n'a rien plus à cœur que l'inviolabilité de son *anaya*: non-seulement il y attache son point d'honneur individuel, mais ses parents, son village, sa tribu tout entière, en répondent aussi moralement. Tel homme ne trouverait pas un second pour l'aider à tirer vengeance d'une injure personnelle qui soulèvera tous ses compatriotes s'il est question de son *anaya* méconnu. De pareils cas doivent

(1) *Six semaines en Afrique*.

(2) Mac-Carthy, *Géographie de l'Algérie*; Alger, 1858.

(3) *Géographie de l'Algérie*.

(1) *Six semaines en Afrique*, par Ch. Thierry-Mieg; Paris, 1861.

se présenter rarement, à cause de la force même du préjugé ; néanmoins, la tradition conserve cet exemple mémorable. L'ami d'un Zouaoua (tribu kabyle d'où nos zouaves ont tiré leur nom) se présente à sa demeure pour lui demander l'anaya. En l'absence du maître, la femme assez embarrassée donne au fugitif une chienne très-connue dans le pays. Celui-ci part avec le gage de salut. Mais bientôt la chienne revient seule : elle était couverte de sang. Le Zouaoua s'émeut, les gens du village se rassemblent, on remonte sur les traces de l'animal, et l'on découvre le cadavre du voyageur. On déclare la guerre à la tribu sur le territoire de laquelle le crime avait été commis ; beaucoup de sang est versé, et le village compromis dans cette querelle caractéristique porte encore le nom de *Dacheret-el-Kelba*, village de la Chienne. L'anaya se rattache même à un ordre d'idées plus général. Un individu faible ou persécuté, ou sous le coup d'un danger pressant, invoque la protection du premier Kabyle venu. Il ne le connaît pas, il n'en est point connu, il l'a rencontré par hasard ; n'importe, sa prière sera rarement repoussée. Le montagnard, glorieux d'exercer son patronage, accorde volontiers cette sorte d'anaya accidentel. Investi du même privilège, la femme, naturellement compatissante, ne refuse presque jamais d'en faire usage. On cite l'exemple de celle qui voyait égorger par ses frères le meurtrier de son propre mari. Le malheureux, frappé de plusieurs coups et se débattant à terre, parvint à lui saisir le pied en s'écriant : « Je réclame ton anaya » ; et la veuve jette sur lui son voile : les vengeurs lâchent prise. Il est connu dans tout Bougie qu'au mois de novembre 1833 un brick tunisien fit côte en sortant de la rade, et que les naufragés furent tous mis à mort comme amis des Français, à l'exception de deux Bougiotes, plus compromis encore que les autres, mais qui eurent la présence d'esprit de se mettre sous la sauvegarde des femmes. Chez un peuple très-morcelé, très-peu gouverné, fier et toujours en armes, où doivent abonder par conséquent les dissensions intestines, il était nécessaire que les mœurs suppléassent à l'insuffisance des moyens de police. L'anaya produit cet effet ; il assoupit en outre bien des vengeances en favorisant l'évasion de ceux qui les ont suscitées ; enfin, il étend sur tous les Kabiles un immense réseau de bienfaits réciproques. » — « A la lecture de ce fidèle récit, dit M. Jules Duval dans son Tableau de l'Algérie, auquel nous avons déjà emprunté quelques lignes, le lecteur saisi d'admiration se demandera sans doute quel pays civilisé serait capable de supporter une pareille institution, et il pensera qu'un peuple qui a pu l'inventer et la maintenir depuis des siècles est digne d'être l'auxiliaire de la France dans l'œuvre de régénération de l'Afrique. »

LE ROI, LE VAUTOUR ET LA COLOMBE.

CONTE INDIEN.

Il y avait une fois un roi pieux, charitable, courageux, qui accordait sa protection à toute créature vivante. Il s'appelait Sivi. Pour l'éprouver, le dieu Indra se changea en vautour et se mit à poursuivre à tire-d'aile Dharma, qui avait pris la forme d'une colombe. La colombe effrayée se réfugia sur le sein de Sivi. Alors le vautour, prenant la voix d'un homme, dit au roi :

— O roi ! lâche cette colombe. C'est de la nourriture pour moi ; je suis affamé. Songe qu'en me refusant tu serais cause de ma mort. Veux-tu avoir à en répondre ?

Sivi répondit :

— Cette colombe s'est réfugiée sur moi. Je ne la ren-

verrai pas. Seulement, je te donnerai de la chair, — un poids égal.

Le vautour dit à Sivi :

— C'est bien. Donne-moi de ta propre chair.

Le roi y consentit avec joie. Il coupa lui-même sa propre chair, et la mit dans une balance ; mais plus il en ajoutait, plus la colombe pesait, si bien qu'enfin il monta lui-même sur le plateau de la balance, se donnant tout entier pour sauver la colombe.

Alors une voix céleste se fit entendre :

— Parfait ! parfait ! disait-elle. C'est assez.

Et Indra et Dharma tout joyeux, quittant leurs formes de vautour et de colombe, rendirent au roi son corps rétabli et intact, et ils disparurent.

Comme nous sommes condamnés à gagner notre vie à la sueur de notre front, il faut que l'esprit travaille pour se nourrir de la vérité. Mais croyez-moi, cette nourriture des esprits est si délicieuse, et donne à l'âme tant d'ardeur lorsqu'elle en a goûté, que quoiqu'on se lasse de la chercher, on ne se lasse jamais de la désirer et de recommencer ses recherches ; car c'est pour elle que nous sommes faits.

MALEBRANCHE.

MORT D'UNE RELIGIEUSE.

Pendant les trois ans que je passai au couvent, nous avons consacré une religieuse et nous en avons enterré une autre. C'est moi qui ai posé la couronne de cyprès sur le cercueil de cette dernière. Elle était la sœur jardinière et avait longtemps cultivé le romarin qu'on planta sur sa fosse. Elle avait quatre-vingts ans. Un jour la mort la toucha de son aile doucement, comme elle repiquait des marcottes de ses œillets favoris. Elle resta accroupie par terre, tenant entre ses mains les tiges qu'elle allait planter. Je fus son exécuteur testamentaire : je sortis les plantes de sa main roidie, et je les mis dans la terre déjà préparée pour les recevoir ; je les arrosai avec la dernière cruche d'eau qu'elle était allée puiser à la fontaine de Sainte-Madeleine, cette bonne sœur Monique ! Comme ces œillets poussèrent bien ! ils étaient grands, épanouis, et d'un rouge foncé. Depuis, au milieu des joies de la vie, j'ai souvent pensé aux fleurs que, jeune enfant, j'avais sorties de la main glacée de la vénérable religieuse, et je souhaitais que la mort vint aussi me surprendre plantant des fleurs, la mort, ce précurseur, ce héraut triomphant de la véritable vie, cette libératrice du poids de l'existence. (*)

LE GAGE TOUCHÉ.

M. Th. Schuler, qui aime à choisir ses sujets dans les mœurs anciennes ou modernes de l'Alsace, sa patrie, a voulu représenter ici une de ces bonnes familles bourgeoises du siècle passé, riches, donnant le ton, et comptant parfois parmi leurs membres de hauts magistrats. Ce tableau est, pour ainsi dire, le complément de l'illustration du *Lundi de Pentecôte* d'Arnold, œuvre du même artiste publiée depuis plusieurs années.

L'usage était d'aller dîner le dimanche hors de la ville, dans les jardins et les vergers, et de passer l'après-midi dans le bien-être et les divertissements.

Les anciens, d'un côté, prenaient le café après le repas ou savouraient les bons vins d'Alsace.

(*) Bettina (M^{me} d'Arnim).

Les jeunes gens, de l'autre, sous les yeux des parents, se livraient aux petits jeux qui étaient à la mode alors. Les gages donnés, il s'agissait de les délivrer. On choisissait le plus jeune de la société ou le plus naïf pour retirer le gage et poser la question ordinaire : « Que doit faire

celui auquel appartient ce gage? » Il y avait cent manières de payer sa rançon : tomber dans le puits, faire la route de Paris, jouer au geôlier et au prisonnier, etc. C'est cette dernière scène que l'artiste a figurée. Le plus souvent, le geôlier improvisé embrassait sa prisonnière



Salon de 1863; Peinture. — Le Gage touché, tableau de Th. Schuler. — Dessin de Th. Schuler.

à travers le dossier d'une chaise qui représentait la fenêtre grillée d'un cachot. Mais l'artiste a imaginé, pour éviter de masquer l'un de ses personnages, de remplacer la chaise par un de ces cerceaux avec croix de laiton, comme les enfants en possèdent encore aujourd'hui. La

complaisance de plusieurs familles de Strasbourg, qui ont conservé religieusement les souvenirs du dernier siècle, lui a permis de se procurer des modèles très-authentiques. Les habits marrons et gorge-de-pigeon, les robes à fleurs pompadour, les coiffures de velours et de dentelles,

les pots, les bouteilles, les tasses, tous les détails de son tableau sont d'exactes copies.

Mais M. Schuler n'a pas cherché seulement la vérité matérielle : il s'est aussi pénétré de ce que ce genre, où s'exerce de préférence son talent, comporte de poésie, et son œuvre, aimable et gracieuse, respire bien la douce et innocente familiarité des mœurs de la vieille Alsace.

UN SONNET DE MILTON.

A CYRIACK SKINNER.

Cyriack, voilà trois ans que mes yeux, quoique clairs pour toute personne qui les regarde, sans taches ni souillures, mais privés de lumière, ont oublié leur fonction ; voilà trois ans qu'il n'est apparu à ces orbes paresseux ni soleil, ni lune, ni étoiles, ni homme, ni femme. Cependant je n'en arguë rien contre la main divine et contre sa volonté, je n'en perds pas un atome de cœur et d'espoir, je reste calme et marche droit en avant. D'où vient ma patience ? me demanderas-tu. De la conscience que j'ai, ô mon ami, d'avoir perdu les yeux en les fatiguant à la défense de la liberté, noble tâche que je me suis imposée et que connaît l'Europe entière. Cette pensée me conduit à travers la vaine comédie du monde, content quoique aveugle, et ne cherchant pas un meilleur guide.

Apprendre, c'est retourner aux idées primitives et à l'éternelle vérité qu'elles contiennent, et y faire attention.
BOSSUET.

LE PORTRAIT DANS LA STATUAIRE

CHEZ LES GRECS ET CHEZ LES ROMAINS.

Suite. — Voy. p. 259.

Il est singulier que, parmi tant de représentations de personnages dont l'art avait conservé les traits, il ne se trouve pas de portraits des artistes eux-mêmes : non-seulement les monuments n'ont pas subsisté jusqu'à nous, mais encore les écrivains n'en font nulle mention. Nous savons, il est vrai, que fort anciennement, auprès de quelques œuvres consacrées par une longue vénération, on voyait l'image, sans doute également primitive et grossière, des artistes à qui elles étaient attribuées ; mais il n'est question dans les auteurs d'aucun portrait de statuaire du temps de Phidias ou des époques suivantes. Le récit d'après lequel Phidias lui-même aurait placé son portrait parmi les bas-reliefs du bouclier de sa Minerve colossale, après que ses concitoyens lui eurent refusé l'autorisation de graver son nom sur la statue, a tous les caractères d'une de ces légendes que l'on rencontre si souvent dans l'histoire des artistes célèbres. Pline parle, d'après les historiens grecs, de la statue que Silanion avait faite d'Apollodore son contemporain, célèbre statuaire, dont le zèle était tel pour atteindre à la perfection que plus d'une fois il lui arriva, n'étant pas satisfait de quelque'un de ses ouvrages, de le mettre en pièces lorsqu'il était déjà presque achevé. C'est ce caractère, selon Pline, que Silanion avait voulu rendre dans son œuvre, et il en avait fait, dit-il, moins l'image de l'homme que celle de son ardeur jalouse : il ne s'agit donc point ici d'un portrait véritable.

Si l'on ne connaît le portrait d'aucun des grands statuaires de la Grèce, on possède du moins les noms de beau-

coup d'entre eux. Nous n'en ferons point ici la longue et sèche nomenclature ; il nous suffira de mentionner ceux à qui l'on attribue quelque part dans les changements successifs que subit l'art du portrait. On nomme Dameas comme l'auteur de la statue de Milon dont nous avons parlé, aux formes roides et exécutée dans le style ancien avant la fin du sixième siècle avant Jésus-Christ, et Anténor comme celui des statues primitives d'Harmodius et d'Aristogiton (plus tard remplacées par des ouvrages du statuaire Critias). La statue d'un athlète vainqueur au pugilat que Glaucias d'Égine avait figuré préluant, et par conséquent en mouvement, marque un progrès notable. Mais il faut laisser cette période d'enfance, où l'art hésite encore et n'atteint ni à la précision ni à la liberté qui sont également nécessaires pour réussir dans le portrait, et passer au grand siècle de la sculpture grecque : nous y trouverons les plus illustres artistes occupés à des travaux de ce genre, et en recueillant les mêmes louanges que de leurs autres ouvrages. Calamis et Pythagore de Rhégium, qui ouvrent glorieusement ce siècle, s'étaient rendus célèbres l'un et l'autre par des statues dans lesquelles brillaient quelques-unes des qualités essentielles du portrait. Calamis donna de la souplesse au marbre et à l'airain ; on vantait la grâce et la délicatesse de ses statues de femmes. Lucien a loué sa *Sosandre* pour la décence de son costume et la modestie de son sourire. Pythagore de Rhégium le premier, au dire de Pline, sut imiter avec vérité les muscles et les veines, et, ce qui est plus important, donna à ses figures une expression qui saisissait le spectateur. Toutefois, on ne cite de ces deux artistes aucun portrait proprement dit. Polyclète, ce rival de Phidias, qui dans l'antiquité lui a été quelquefois préféré, Polyclète peut-être donna à cet art toute sa perfection. Il excella surtout, dit-on, dans les figures humaines, tandis que son rival se montra supérieur dans la représentation des dieux. On cite de lui plusieurs belles figures d'athlètes et le portrait d'Artémon, l'ingénieur qui construisit pour Périclès les machines de guerre employées dans la guerre contre Samos. Il fit encore celui d'Alcibiade, que représentèrent aussi les statuaires Promachos, Nicératos et Micion. Crésilas était l'auteur d'une statue célèbre de Périclès. Myron, plus que personne avant lui, fit sentir la vie dans les corps qu'il modelait : il exécuta un grand nombre de figures d'athlètes, parmi lesquelles il suffit de citer le *Discobole*, dont on possède de belles copies antiques.

Aux grandes écoles dont Phidias et Polyclète avaient été les chefs, l'un à Athènes, l'autre à Argos, d'autres succédèrent qui, en poussant plus loin la recherche des qualités propres au génie de la race ionienne et à celui de la race dorienne, laissèrent dès lors entrevoir dans l'une et l'autre tendance les penchants qui pouvaient entraîner vers la décadence à mesure que l'on s'éloignerait de la simplicité, de la pureté et de la dignité de l'âge précédent. Scopas et Praxitèle, les chefs de la nouvelle école attique ; Silanion, auteur d'une statue de Platon fort vantée, et son élève Zeuxiade, qui fit un portrait de l'orateur Hypéride ; Léocharès, qui fit en or et en ivoire ceux de Philippe de Macédoine, d'Alexandre, d'Olympias mère de ce prince et d'Amyntas son grand-père (on cite aussi de lui une statue d'Isocrate) ; Bryarion, qui représenta le roi Séleucus, et les artistes qui prirent part avec Scopas à l'exécution des figures du tombeau de Mausole à Halicarnasse, furent tous, selon le langage des anciens, sculpteurs plutôt encore que statuaires, c'est-à-dire qu'ils taillèrent le marbre plus souvent qu'ils ne modelèrent des statues destinées à être coulées en bronze. Le marbre, comme attendri sous leur ciseau, prit une animation, une intensité de vie et de sentiment qui parurent nouvelles et qui s'accordaient avec le changement des mœurs et du goût. Il est permis de croire que ces sculp-

teurs mirent les mêmes caractères dans leurs œuvres en bronze, et particulièrement dans leurs portraits (car les portraits étaient presque toujours exécutés en cette matière). Sans doute ils y cherchèrent surtout la variété des expressions de l'âme; au contraire, les artistes du Péloponèse, Euphranor qui modifia le Canon de Polyclète, et le chef de l'école de Sicyle, Lysippe, continuèrent les traditions de l'école d'Argos en s'attachant surtout à la pureté de la forme, à l'interprétation savante et méthodique de la beauté extérieure. Euphranor figura Philippe et Alexandre sur des quadriges; Lysippe fut, comme on sait, le statuaire favori d'Alexandre, qui l'adopta pour ses représentations officielles. Il fit des portraits de ce prince à tous les âges et dans tous les moments de sa vie; il en fit aussi d'Héphaestion et des autres amis et généraux d'Alexandre. Dans une vaste composition, il avait figuré le roi entouré de ses compagnons de guerre; on y voyait au moins vingt-cinq d'entre eux, ceux-là mêmes qui étaient tombés à la bataille du Granique, et les écrivains s'accordent à vanter la fidélité de ces portraits. La fidélité et la puissance de l'imitation, ce dut être l'idéal de cette école dans le portrait, comme la vérité et la pureté unies à la force ont été son idéal dans la statuaire en général. Il ne faut pas toutefois oublier que les hommes dont on vient de lire les noms, qu'ils appartenissent à l'école attique ou à celle du Péloponèse, étaient trop près encore de la plus grande époque et des plus grands artistes de la Grèce pour se former un idéal étroit et exclusif. Ce n'est pas dans les mains de tels maîtres, mais dans celles des élèves et des imitateurs inhabiles, que les systèmes s'accusent, que l'art devient manière, que les qualités comme les défauts s'exagèrent, et précipitent les écoles dans le sens où on les voyait d'abord pencher à peine.

Déjà cependant on avait vu, à Athènes même et dès avant la fin de la guerre du Péloponèse, un artiste, Démétrius, opposer un réalisme mesquin à la liberté et à la noblesse que les ouvrages de Phidias et de ses disciples montraient unies à une vérité parfaite dans l'imitation de la nature. Trois portraits de ce statuaire sont mentionnés par les écrivains : celui de Lysimaque, prêtresse de Pallas; celui de Simon, chevalier athénien qui composa un traité sur l'éducation du cheval, et celui du général corinthien Pellicchos. La description faite par Lucien de ce dernier ouvrage atteste que Démétrius s'appliquait à reproduire la nature avec toutes ses particularités, même les moins nobles et les moins attrayantes. C'est ce que confirme un passage de Quintilien qui lui reproche de s'être plus attaché à la ressemblance qu'à la beauté. Cette fidélité scrupuleuse dans le détail, cette vérité purement superficielle, paraît aussi avoir été tout l'art de Lysistrate, frère de Lysippe, qui crut pousser plus loin encore l'exactitude et par là s'approcher davantage de la perfection, en se servant pour ses portraits de moulages en plâtre pris sur la nature même. Le moulage à l'aide du plâtre était en usage avant Lysistrate; mais il eut le premier l'idée, d'après le témoignage de Pline, de prendre par ce moyen l'empreinte du visage et de faire un portrait de cette empreinte à peine remaniée.

La suite à une autre livraison.

LES PÂTURAGES DES ALPES.

Le nom d'*Alpe*, pris dans son sens étroit, désigne les pâturages des montagnes où les bergers conduisent le bétail pendant l'été, et où ils préparent le beurre, le fromage et le petit-lait. Ces alpes dont les arêtes des rochers forment les limites naturelles, ou qui sont séparées par de petits murs et des palissades, sont ou communes ou particulières. « Ceux qui ont part aux pre-

mières, dit Lutz (*Dictionnaire géographique et statistique de la Suisse*), ne peuvent, dans la règle, y mener que la quantité de bétail qu'ils nourrissent pendant l'hiver. La part de chaque propriétaire de bétail au produit d'une alpe se calcule de différentes manières : la plupart du temps, c'est en proportion du lait pesé ou mesuré que ses vaches fournissent à la masse commune. Ordinairement le produit d'une alpe se calcule d'après sa grandeur et sa bonté, et le nombre des vaches qu'elle peut contenir est fixé par des ordonnances. L'étendue de terrain nécessaire pour nourrir une vache dans un temps donné se nomme *stoss* dans la Suisse orientale, *rinderweide* ailleurs, *paquier* dans le canton de Fribourg. Ainsi on dit : « Cette alpe a cent *stes* » ou *paquiers*. » Dans d'autres contrées, on se contente de dire : « On peut *estiver* (*sayen* dans les cantons allemands) » tant de vaches. » La plupart des alpes sont divisées en *staffel* (*lâger* dans le canton de Berne); il y en a ordinairement trois, dont le plus élevé n'est pas occupé avant le mois d'août. Le foin que l'on recueille dans les endroits inaccessibles au bétail porte le nom de *wildheu*, et ceux qui font cette récolte dangereuse s'appellent *wildheuer*. A ces hauteurs croît une herbe fine, verte, aromatique, la meilleure de toutes pour le bétail. Les montagnards de la Suisse ou du Tyrol vont la chercher jusque sur les sommets les plus abrupts, en s'aidant du bâton ferré et des crampons dont leurs chaussures sont munies. Pour cette moisson, ils se servent non plus de faux, instruments qui seraient trop incommodés sur ces pentes dangereuses, mais de petites faucilles. »

Les pâtres qui conduisent les troupeaux dans les montagnes y habitent des chalets construits en bois et dont le toit de bardeaux est chargé de grosses pierres. Dans les régions les plus élevées, ces habitations ne sont que des pierres entassées; dans quelques endroits seulement on trouve des hangars où le bétail se réfugie pendant le mauvais temps et où l'on traite les vaches.

La rude vie des *chaletiers* a été décrite par Tschudi dans son bel ouvrage sur *les Alpes*. Les mêmes mœurs peuvent être observées dans les montagnes du Tyrol. Voici ce qu'en dit M. X. Marmier dans son *Voyage en Allemagne* : « Les hommes chargés de veiller sur les bestiaux s'installent sur les montagnes dans de misérables cabanes en bois, garnies tant bien que mal de mousse dans leurs interstices, ouvertes de plusieurs côtés et souvent encombrées de neige. Il n'y a là qu'un grand foyer carré, élevé à deux pieds du sol, qui sert à la fois d'âtre, de banc et de table. On couche sur la terre nue, et chaque samedi soir les gens du village envoient à cette colonie la provision de pain et de farine pour la semaine. A part celui qui leur apporte ces aliments, les habitants de la *senne*, c'est-à-dire du chalet, restent des mois entiers sans voir âme qui vive. Si le temps est beau, les troupeaux restent nuit et jour dehors; mais parfois il survient des orages, des temps de pluies et de brouillards qui obligent les bergers à faire rentrer tout le bétail à l'écurie. Alors il faut pourvoir à sa nourriture; il faut s'en aller dans les lieux les plus escarpés, jusqu'à la pointe des rocs, arracher un peu d'herbe. Dans ces pénibles entreprises, le Tyrolien prend ses chèvres pour guides. Il les suit d'un pas agile sur la pente des montagnes, au bout des ravins; mais souvent il ne peut atteindre le point où elles s'élancent d'un bond léger. Il voit, au-dessus d'un pic aigu, une touffe épaisse de plantes fraîches, et son ardeur se ranime; il s'y traîne et, s'aidant des pieds et des mains, se cramponne à chaque angle, à chaque saillie du roc, se hisse au sommet, et s'en revient triomphant avec sa gerbe flottante, comme s'il avait conquis la toison d'or. D'autres fois c'est sur les flancs mêmes et dans les ouvertures des rochers glissants, taillés à pic, qu'il voit ondoyer

sous ses yeux cette herbe verte dont l'aspect exerce sur lui une sorte de fascination. Point de sentier pour arriver là, pas de place où poser le pied, rien qu'une muraille droite comme un rempart, et le précipice au bas. Mais le

désir d'augmenter la provision nécessaire à son troupeau, peut-être aussi même l'attrait de la difficulté, l'emportent sur le sentiment du danger. Il appelle deux de ses compagnons, s'attache à une corde dont ils tiennent le bout,



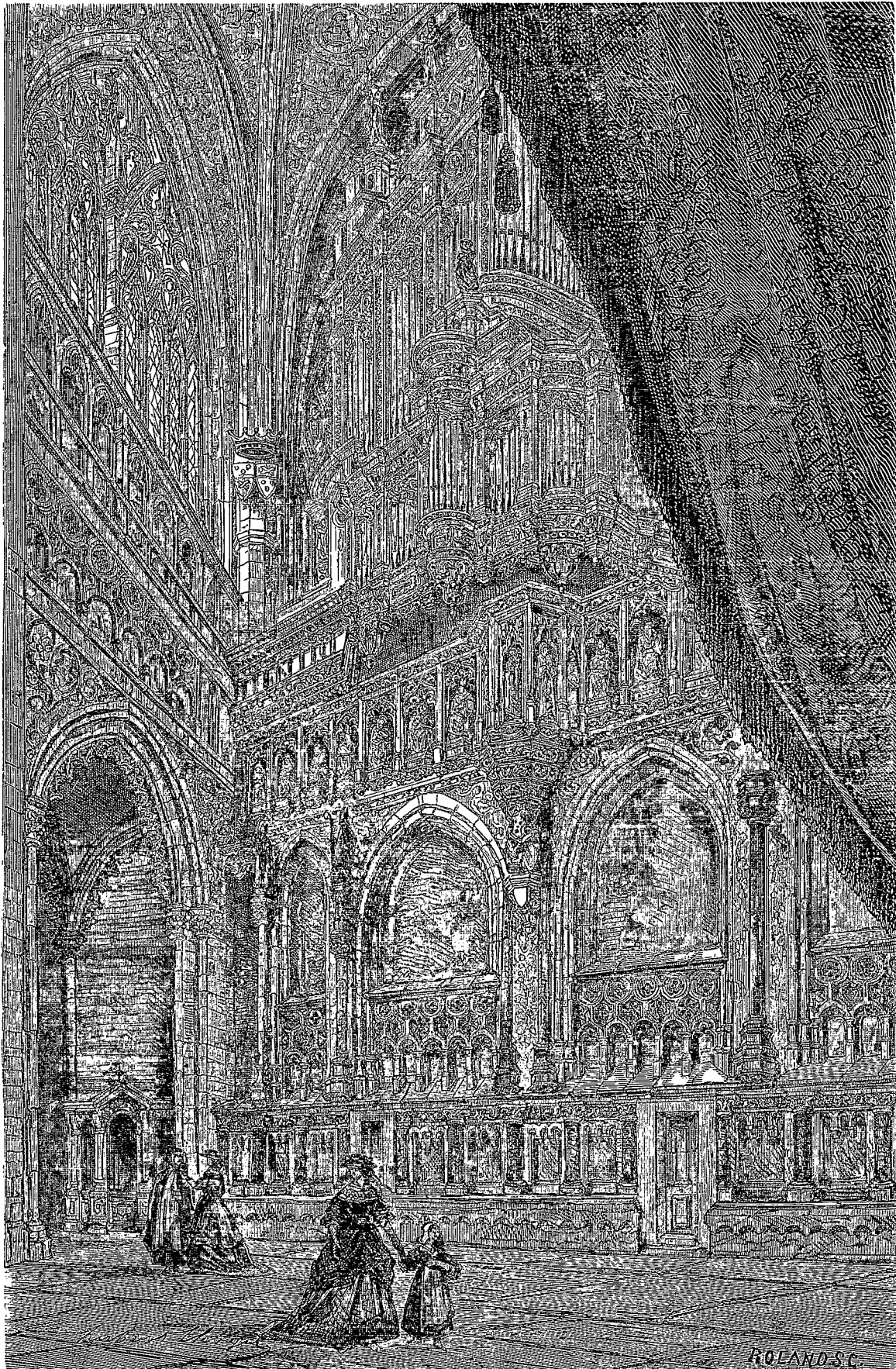
Salon de 1863; Peinture. — Faucheurs des Alpes (canton d'Uri, Suisse), par Bachelin. — Dessin de Yan' Dargent.

se glisse le long de la rampe périlleuse... Hélas! chaque année quelque pauvre Tyrolien tombe victime de ces fatales imprudences, et, chose affreuse à dire, ces terribles accidents n'excitent qu'une faible émotion. Les paysans des villages vous racontent paisiblement que tel homme est

tombé du haut d'un roc et a été fracassé. Si, au contraire, une vache vient à se perdre dans un précipice, ce sont des lamentations d'une douleur interminable. On parle de l'insensibilité morale que donne la fortune : la misère en produit une parfois bien plus triste et bien plus cruelle. »

Typographie de J. Biat, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 13.

ÉGLISE SAINT-JACQUES, A LIÈGE.



Vue intérieure de l'église Saint-Jacques, à Liège. — Dessin de H. Clerget.

Trois nefs divisent l'édifice : celle du milieu, plus vaste, plus élevée, aboutit au chœur, dépourvu de collatéraux, dont l'aire se hausse de trois marches ; les autres s'arrêtent aux transepts et sont séparées par deux rangs de colonnettes réunies en faisceaux qui s'élancent entre chaque ogive jusqu'aux nervures prismatiques de la voûte. Mais ce qui étonne, ce qui émerveille au milieu de cette disposition générale, commune à la plupart des églises liégeoises, ce qui ne saurait se décrire, c'est le sentiment délicat, l'heureux choix, la légèreté des ornements répandus sur cet ensemble. Une galerie brodée à jour circule au-dessus des ogives, parcourt le chœur, et suspend son balcon aventureux aux piliers des colonnes dont elle suit exactement les retraits et les saillies. Entre la galerie et l'arcade, au milieu d'un feuillage sculpté, jaillissent en relief des médaillons colorés représentant des rois, des princes et des prophètes de l'Écriture. Les inscriptions empruntées à la Bible qui courent sur les murs les font reconnaître, et rappellent ces versets du Coran qui forment un des éléments décorateurs du style moresque. Ce n'est pas le seul emprunt que cette construction lui ait fait : on retrouve évidemment le goût arabe dans certains ornements qui semblent plutôt empruntés à la broderie qu'imités de la végétation.

Ce fut l'évêque Baldric qui songea à élever cette basilique. La première pierre en fut posée le 26 avril 1016, et afin de pouvoir tout de suite y officier, on construisit une petite crypte dont la dédicace eut lieu la même année. Baldric mourut l'année d'après, le 29 août 1017, laissant l'église à peine élevée au-dessus du sol. Ses successeurs Walbodon et Durand poussèrent les travaux avec activité, et Reginard l'acheva le 25 août 1030. Les bâtiments de l'abbaye furent terminés et habités à la même époque par vingt-cinq religieux voués à la règle de Saint-Benoît. A l'exception de la tour, ce temple fut reconstruit vers l'an 1522, et achevé seize ans après, pendant l'administration de l'abbé Nicolas Bolis.

En remontant vers le chevet de l'église, nous trouvons l'orgue, qui en occupe le fond, et qui s'appuie sur un prodigieux entassement de colonnettes, de niches, de statues, de rinceaux et d'arabesques. Toute cette construction, que nous n'essayerons pas de décrire, est d'une splendide couleur qui invite le pinceau de l'artiste. Le buffet, qui élève ses tuyaux jusqu'à la voûte et se termine en cul-de-lampe à la portée de la main, dessine vigoureusement les teintes foncées de ses boiseries ; les tons fauves d'une ancienne dorure font briller un rang de statuettes dans des niches revêtues de carmin ; et des deux côtés de l'instrument, des panneaux peints sur fond doré viennent compléter l'éclatant effet de cette décoration. Ces panneaux, jadis fermés, ne s'ouvraient qu'aux jours de fête, pour inonder la nef d'une sainte harmonie. Aujourd'hui leurs gonds rouillés ne permettent plus de les ébranler : ils déploient en vain leurs grandes ailes, l'orgue reste muet, et les mânes d'André Séverin se plaignent de cet obstiné silence ; car, ainsi que le dit une énigmatique épitaphe en mauvais vers, il se fit enterrer, en 1673, sous l'instrument qu'il avait construit :

André Séverin, en son art sans pareille,
Nous a fait ces orgues, l'une de ses merveilles ;
Reçut à Maestricht sa vie et son estre,
Et mourut, rempli de grâces, dans ce cloître :
Ainsi d'un destin très-heureux
Son corps repose dans ces lieux,
Et son ouvrage au milieu.

C'est sur le tombeau de cet habile facteur, au pied de cet orgue (l'une de ses merveilles), qu'il faut jeter un dernier regard sur l'église.

Considéré dans son ensemble, Saint-Jacques, à lui seul,

révèle tout entier cette beauté symbolique de l'art ogival qui procède d'un admirable accord entre la forme et la pensée. (1)

LES LECTURES POPULAIRES.

La saine littérature populaire est presque tout entière à créer parmi nous. Son absolue nécessité ne saurait pourtant être niée, surtout en présence des productions futiles ou immorales que le bon marché répand à l'infini. Trois sortes de lectures, et par conséquent d'ouvrages, dit M. de Lafarelle, dans son livre du *Progrès social*, me paraissent convenir plus spécialement aux classes laborieuses, savoir :

1^o Les ouvrages tendant à moraliser l'homme, à réformer ses vices, à corriger ses mauvaises habitudes, à lui inspirer le sentiment et l'amour de ses devoirs en tous genres. Dans cette classe se rangent en première ligne les livres de piété ou de morale, et puis encore tous les traités d'économie politique mis à la portée populaire, tous les livres, en un mot, propres à lui suggérer le goût et l'habitude de l'ordre, de l'économie, de la prévoyance, ou à lui faire respecter et chérir son pays et l'ordre social lui-même.

2^o Une seconde classe de la littérature populaire embrasserait de plein droit tous les traités ou manuels élémentaires des différentes professions que les hommes des rangs inférieurs sont appelés à exercer : tels seraient les traités ou manuels des diverses branches de l'agriculture, de l'élevage des bestiaux, de l'art du vétérinaire, de l'éducation des vers à soie, etc., et puis encore de tous les arts mécaniques ou autres qui composent le vaste domaine de l'œuvre manuelle.

3^o Enfin il serait aussi très-heureux et très-essentiel que le peuple pût se procurer sans peine des livres de pur agrément, propres à le délasser et à le récréer sans porter atteinte à ses sentiments religieux et moraux. Les voyages de tout genre, l'histoire des peuples anciens et modernes écrite à son intention, quelques romans empreints d'une réserve et d'une prudence toutes particulières, composeraient cette troisième classe. En trois mots, moraliser, éclairer et délasser le peuple, voilà le triple objet que devrait se proposer une littérature vraiment digne d'être appelée populaire.

L'auteur voudrait que ces livres ne fussent pas donnés gratuitement, et que, pour répandre la lecture jusque dans les villages, il s'en formât des bibliothèques ou cabinets de lecture annexés à l'école primaire. Il demande aussi la création d'un journal hebdomadaire, non politique, composé d'articles répondant aux trois divisions indiquées par lui pour les livres, et rédigé, publié, propagé, non comme spéculation, mais comme œuvre sociale, avec le concours d'hommes de talent et de dévouement, des administrations et du gouvernement. (2)

Il est des jours critiques dans la vie de l'homme et dans celle de l'humanité..... Chacun de nous, quelque humble, quelque insignifiant qu'il soit, a eu son jour marqué, le jour qui a décidé du sort de sa vie ; son jour de providence qui altéra sa position personnelle ou ses relations avec les autres ; son jour de grâce où l'esprit conquit la matière. En quelque façon que ce soit, chaque âme a, comme Jérusalem l'eut jadis, son jour.

Ah ! si du moins, comme dit le Christ, en ce jour qui

(1) Extrait de la *Belgique monumentale*.

(2) Alphonse Grün, *Pensées des divers âges de la vie*, excellent livre où respirent la plus douce morale et un amour sincère de l'humanité.

t'est encore donné, tu connaissais ce qui te peut apporter la paix !

Cardinal WISEMAN.

LES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Troisième article. — Voy. p. 131, 155.

LES SOLIPÈDES.

Nous avons deux solipèdes, l'âne et le cheval : l'un, méprisé, injurié, maltraité, type d'humiliation ; l'autre, le plus estimé de tous nos serviteurs, et, selon la belle expression de Buffon, la plus noble conquête que l'homme ait faite sur la nature.

Le cheval est, en effet, un des instruments les plus puissants de la civilisation. Plus une nation est riche et cultivée, plus elle possède de chevaux. Ils servent aux charrois de tout genre, tant pour les marchandises que pour les personnes ; ils fournissent leur force à l'industrie comme à l'agriculture, et ils s'harmonisent, grâce à la magnificence de leurs allures, avec le luxe des cours et des grandes maisons, en même temps que leur rusticité leur permet de répondre à toutes les exigences du dur labourer ; enfin, et ce n'est pas là un de leurs moindres avantages, ils forment une puissance de guerre. Bien que leur rôle principal soit de nous aider en mettant à notre disposition leur force et leur vitesse, ils forment chez un grand nombre de peuplades asiatiques une ressource alimentaire de premier ordre, tant par leur chair que par le lait des juments ; et déjà, dans plusieurs contrées de l'Europe, on a commencé à les utiliser de la même manière. L'engrais, la peau, les crins, sont également des objets considérables ; et, si avantageux sous tant de points de vue durant sa vie, l'animal rend encore à la société des services après sa mort.

On peut croire que c'est avant tout le service militaire qui a recommandé le cheval à l'attention de l'homme. Les premiers cavaliers n'ont pu manquer de prendre promptement supériorité sur leurs voisins ; et les succès des conquérants espagnols au Mexique et au Pérou nous montrent quel prestige la présence d'un tel auxiliaire dut exercer, dans le principe, sur les imaginations. Dans l'antiquité grecque la fable des centaures en naquit, et l'on voit dans Homère en quelle haute estime étaient tenus les chevaux de bataille des héros.

La domestication de l'espèce chevaline remonte bien au delà des temps héroïques de la Grèce. La fiction mythologique qui fait honneur à la puissance de Neptune de la production du cheval signifie peut-être tout simplement que cet animal avait été importé par mer à Athènes. Les Chinois, qui, au témoignage de leurs anciens livres, l'avaient reçu également de l'étranger, l'employaient déjà dans leurs expéditions militaires plus de deux mille ans avant notre ère. Les plus anciens monuments de l'Inde, de la Perse, de l'Égypte, donnent également témoignage de sa présence. Il est remarquable que dans les livres juifs il n'en soit fait mention qu'à partir de l'époque de Joseph ; il semblerait qu'il faille en conclure que les Hébreux n'ont possédé cet animal qu'à partir de leur retour d'Égypte, l'en ayant peut-être ramené.

La patrie primitive du cheval doit être cherchée dans l'Asie centrale. C'est de là qu'il a été exporté d'une part dans l'extrême Orient, en Chine, de l'autre dans le Midi et dans l'Occident. L'espèce subsiste toujours à l'état libre dans ces contrées ; elle habite les steppes, où elle est dispersée en quantité innombrable. Il est probable que des chevaux domestiques sont venus se mêler à diverses reprises à ces troupeaux sauvages, mais le fond de la popula-

tion est certainement primitif. D'ailleurs la philologie vient ici en aide à la zoologie : on a constaté que les divers noms donnés au cheval dans les langues de l'Occident dérivent tous du zend et du sanscrit, c'est-à-dire des langues de l'Asie centrale ; c'est donc de cet antique foyer de la grande civilisation que l'espèce nous est venue en même temps que les noms qu'elle porte encore. Sauf les régions polaires, elle couvre aujourd'hui toute la terre.

Moins beau et moins robuste que le type précédent, l'âne est plus docile et plus sobre. C'est le cheval des classes pauvres. Placée sous le coup des mauvais traitements qu'elle a supportés depuis tant de siècles, la race de l'Occident a sensiblement dégénéré ; mais dans plusieurs contrées de l'Orient, l'âne jouit encore de ses caractères primitifs, et domine de beaucoup par son élégance et sa vigueur les humbles baudets de nos villages. Il serait impossible, dans les nuages où se perd la haute antiquité, de décider la question de priorité entre la domestication de l'âne et celle du cheval, et l'on peut sans trop d'erreur les considérer comme à peu près contemporaines. La différence des deux histoires repose sans doute sur la différence des deux patries. Celle de l'âne, au lieu de se trouver, comme celle du cheval, au centre de l'Asie, doit être cherchée dans le sud-ouest de cette partie du monde ou même dans le nord-est de l'Afrique. Dans ces régions, l'âne vit encore à l'état sauvage par troupes innombrables. Il a donc dû, par le fait de sa position primitive, devenir le lot des peuples sémitiques, comme le cheval est devenu celui des peuples indo-européens. Aussi en est-il parlé dans les livres des Hébreux dès le temps de la migration d'Abraham, et le trouve-t-on représenté sur les plus anciens monuments de la haute Égypte. L'étude des langues met également ici le sceau aux conclusions de la géographie zoologique, car elle montre que tous les noms donnés à l'âne dérivent d'un radical sémitique. On est donc aussi en droit de conjecturer, d'après cette différence d'origine, que l'âne n'a dû s'introduire en Gaule et dans le milieu de l'Europe que longtemps après le cheval, qui y était certainement arrivé avec les colonies celtiques.

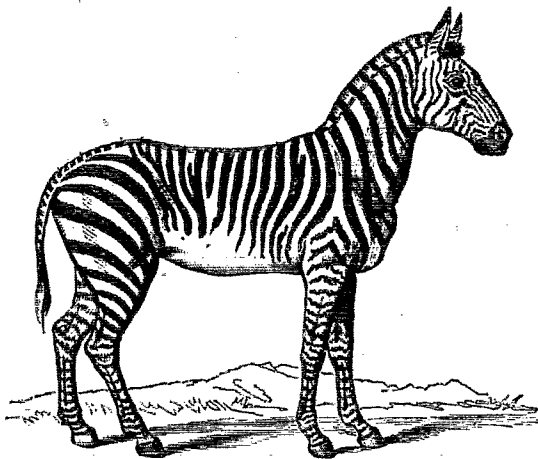
Outre ces deux solipèdes sur lesquels la main de l'homme est étendue depuis si longtemps, la nature nous en offre encore plusieurs autres, soit en Asie, soit en Afrique, et notre esprit de conquête commence à se porter vers eux. Le zèbre, l'hémione, le dauw, le couagga, l'hémippe, sont même déjà sortis de leurs déserts pour attendre dans nos ménageries l'arrêt que nous allons prononcer sur les destinées de leurs races.

C'est le zèbre qui, grâce aux élégantes bigarrures de sa robe, a touché le premier les regards du monde moderne. Habitant de l'Afrique australe, son importation date des premières relations des Portugais avec ces régions. Dès le dix-septième siècle, il est fait mention de quatre zèbres que l'on attelait au carrosse du roi de Portugal ; il y a eu depuis lors plusieurs exemples du même genre, mais isolés et qui n'ont pas abouti à la création d'une race domestique.

Malheureusement, il est à craindre que la domestication n'ait pour effet de troubler la régularité de ces zébrures qui forment le plus bel ornement de l'animal, et ne le ramène ainsi à peu près à la même condition que ses deux congénères et compatriotes le dauw et surtout le couagga, qui ne diffèrent guère de lui que par une robe plus simple.

Aujourd'hui, c'est du côté de l'hémione que paraissent se tourner les préférences ; on peut même dire, tant les essais sont avancés, que dès à présent nous possédons là une nouvelle race domestique. Il ne reste qu'à la multiplier et à lui faire prendre place dans les usages vulgaires. Cette belle conquête, digne de se ranger entre celle de l'âne et celle du cheval, est due à MM. Dussumier et Is. Geoffroy Saint-Hilaire : l'un, importateur et donateur au Muséum des pre-

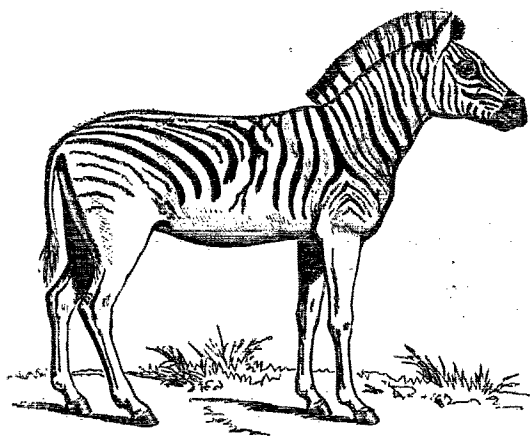
miers individus de cette espèce qui se soient vus en Europe ; le second, auteur persévérant des essais qui ont fini par réaliser l'acclimatation et la domestication. La race en est déjà à sa troisième génération, et de génération en génération les animaux se sont habitués de mieux en mieux à



Le Zèbre (*Equus zebra*).

la rudesse de nos hivers, sont devenus à la fois plus féconds et plus faciles à élever, et ont même gagné, grâce à leur nouveau régime, de la taille et de la vigueur. Il est à peine nécessaire d'ajouter que, malgré leur naturel impétueux, on est parvenu à les habituer à la selle et à l'attelage, et qu'ils s'y sont montrés d'un excellent service. Supérieure à la race asine sous le rapport de l'élégance aussi bien que de la force, et par conséquent de la vitesse, cette race est appelée, suivant toute probabilité, à se développer. Il n'y a d'autre obstacle que le temps nécessaire à sa multiplication, résultat qui ne saurait jamais être prompt dans la famille des solipèdes, attendu la simplicité des naissances et la durée de la gestation et de l'élevage ; mais il est aisé de tourner l'obstacle par l'importation de nouveaux individus pris à l'état sauvage, et l'on peut espérer qu'un objet de cette importance ne saurait tarder à attirer sérieusement les regards de la Société d'acclimatation.

Tous les membres de la famille des solipèdes paraissent susceptibles de se croiser entre eux suivant toutes les combinaisons imaginables, et quelques-uns de ces métis étant

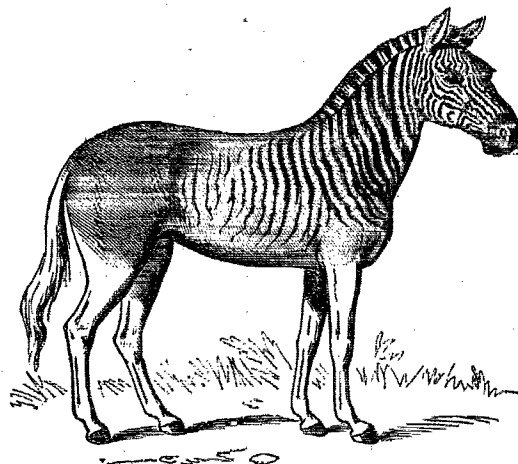


Le Daur (*Equus montanus*).

féconds, la variété irait à l'infini. Le cheval et l'âne réunis ont donné depuis longtemps le bardot et le mulet. Ces animaux participent des caractères propres à leurs deux souches. Le mulet est celui des deux qui présente le plus d'avantages ; produit de l'âne et de la jument, il se rapproche

du cheval par sa taille et sa force, de l'âne par sa dureté au travail et sa sobriété. Aussi est-il recherché dans les pays où les fourrages sont rares. Il était connu des anciens, et on le voit figurer dans Homère comme bête de trait ; mais il n'y a aucune lumière sur l'époque et le pays qui l'ont vu naître pour la première fois. Comme il est rarement fécond dans nos climats, on n'est pas en droit de le considérer comme constituant une race domestique : aussi peut-on le mettre en parallèle avec ces animaux sauvages que l'on apprivoise, mais que l'on ne multiplie pas, de sorte qu'on possède des individus sans posséder en même temps une descendance.

Mais, grâce à nos acquisitions récentes, nous avons d'autres métis de solipèdes qui, doués de toutes les conditions propres à la reproduction, forment une véritable race : ce sont principalement les produits du croisement de l'hémione avec l'ânesse ; par sa couleur, la forme arrondie de sa croupe et l'ensemble de tous ses traits, cette race se rapporte au type paternel. Elle est à la fois vaillante et élégante, et paraît destinée à prendre place d'une manière définitive parmi nos animaux domestiques. L'hémione a été également croisé avec le zèbre, le daur et l'hémippe. Malheureusement on n'a pu jusqu'à présent réussir à le croiser avec le cheval, et cependant c'est de cette alliance qu'on serait en droit d'attendre, à en juger d'après celle de l'âne et



Le Couagga (*Equus couagga*).

du cheval, les produits les plus avantageux. Si l'on y parvient, comme il est encore permis de l'espérer, peut-être ces nouveaux mulets, plus vigoureux et plus beaux, seront-ils appelés à déposséder les anciens, et l'hémione aura ainsi acquis dans notre économie rurale une importance de premier ordre.

COUPE EN ARGENT DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Le vase ou bocal d'argent dont nous donnons le dessin est l'œuvre d'un artiste d'Ingolstadt (ville de Bavière) de la seconde moitié du quinzième siècle, et se trouve actuellement en la possession d'un commerçant de cette ville (M. Seeholzen). A l'intérieur du couvercle, on voit les armes du premier propriétaire, ou peut-être même du compositeur de cette œuvre d'art : c'est un dragon en argent et en émail bleu, sur fond vert, dans une bordure d'or. La surface du vase et le couvercle sont couverts d'ornements gravés représentant divers animaux et des figures bizarres. Le rinceau du milieu est doré, avec des fleurs en émail rouge foncé, ou rouge clair et graines d'or, sur un fond d'argent mat ; il en est de même du rinceau qui entoure le pied ; seulement les grappes de raisin y sont d'un émail tour à tour bleu ou vert. Tous les ornements



Coupe en argent du quinzième siècle conservée à Ingolstadt, en Bavière. — Dessin de Montalan.

isolés, les bordures en saillie, ainsi que la tige qui s'élève au milieu du couvercle, jaillissant d'un enfoncement ovale, sont dorés, à l'exception pourtant du feuillage qui forme le bouton du couvercle, ainsi que des mains, de la figure

et des boucliers des trois sauvages qui supportent le tout. Un autre bocal de même genre se voit encore à Ingolstadt ; il est de la même époque et aussi d'un artiste de la ville. Il a appartenu à Hans Glatzel, qui siégeait en 1453

dans le conseil municipal et mourut en 1494 ; ses armes, ciselées et émaillées, ornent l'intérieur du couvercle. La statue de saint Georges forme les trois pieds du vase, dont la surface n'est qu'un composé de petites demi-boules d'argent ; ce travail, au repoussé, est d'un effet charmant. Tout le reste est doré ; les fleurs qui ornent le rinceau du milieu sont d'émail bleu ou rouge.

UNE NOCE CHEZ LES RÉZÈCHES.

SOUVENIR DE VOYAGE.

Pendant mon séjour en Moldavie, j'avais résolu de visiter les monts Carpathes. Plusieurs Moldaves s'étant mis de la partie, mon excursion, grâce à eux, ne compta que des incidents agréables.

Un soir, nous nous arrêtâmes dans un village dont j'ai oublié le nom, et que j'appellerai *Froumoce* (joli), en souvenir de sa position pittoresque et gracieuse. Il est coquettement assis au pied d'une montagne toute couverte d'une végétation splendide. Devant lui s'étend une vallée étroite, mais fertile et bien cultivée. Je fus étonné de trouver ce village mieux bâti et surtout beaucoup plus propre que tous ceux que j'avais vus sur mon chemin.

— Nous sommes chez des Rêzèches, me dit un de mes compagnons.

— Qu'est-ce que c'est que les Rêzèches ? demandai-je.

— Ce sont des paysans libres et propriétaires. Quand parurent en Moldavie les décrets désastreux qui consacraient le servage, plusieurs familles de paysans aisés conservèrent leur indépendance. Ces familles se réunirent et formèrent des villages nombreux et florissants au pied des Carpathes. Les Rêzèches de la plaine, isolés au milieu des grandes propriétés, furent moins heureux : leurs puissants voisins les asservirent après les avoir dépouillés. Plusieurs de ces malheureux, exaspérés par la souffrance, s'enfuirent dans les forêts et dans les montagnes, préférant à l'esclavage la sauvage indépendance du brigand. Malheur aux boyars qui se trouvèrent sur leur chemin ! les bandits exercèrent sur eux de terribles représailles. Les Rêzèches de la montagne, au contraire, toujours unis entre eux, ont courageusement défendu leurs droits en toute occasion. Jamais un boyar n'a pu se rendre, ici, propriétaire d'un pied de terrain. Il y en eut qui, alléchés par la richesse des villages et la fertilité du sol, essayèrent de s'y bâtir des maisons ; ce fut peine perdue. Les Rêzèches étaient intraitables quand il s'agissait de leur liberté ; ils défaisaient pendant la nuit l'ouvrage élevé pendant le jour. Deux ou trois seigneurs entêtés perdirent la vie dans cette entreprise téméraire. Il fallut bien se résigner à laisser les paysans tranquilles.

Cette explication me donna l'envie de faire avec les Rêzèches plus ample connaissance. Nous descendîmes chez le *popa* ⁽¹⁾, afin d'y passer la nuit. Ces braves gens ne refusent jamais l'hospitalité, et ils en remplissent les devoirs le mieux qu'ils peuvent. Nous tombâmes en pleine fête : le bon père mariait sa fille le jour suivant. On ne nous en accueillit que mieux. Nous fûmes priés aussitôt d'honorer la cérémonie de notre présence. Mes compagnons, gens du pays, ne tenaient que médiocrement à cet honneur. Pour moi, l'invitation était une bonne fortune. On promit de rester à ma prière.

Dans ce pays-là, un *popa* de village est simplement un paysan comme les autres, tout juste assez lettré pour dire couramment les saints offices, quand il les sait par cœur. Du reste, il se marie, laboure son champ, bêche son jardin et quelquefois, par malheur, s'enivre un peu le dimanche

(1) *Popa*, prêtre marié du rite grec.

après vêpres tout comme le premier venu ; ce qui n'empêche pas qu'on n'ait pour lui un certain respect, et que sa morale ne soit, au fond, aussi bonne qu'une autre : c'est, du moins, ce qu'on m'assure.

Je fus réveillé, le lendemain matin, par le carillon le plus étourdissant qui jamais ait frappé mes oreilles.

— Qu'est-ce que c'est que cela ? demandai-je vivement.

— C'est la *toc*, me répondit l'un de mes compagnons. Et il se remit à ronfler.

Je me lève à la hâte, et je sors pour me rendre compte par moi-même de ce que c'était que la *toc*. L'église se trouvait à deux pas. Le bruit venait de là ; j'y cours. Devant la porte, sous un petit toit pointu, se trouvait une planche mince, suspendue aux deux bouts par des courroies, et devant cette planche un homme tenant dans chaque main un petit marteau en bois avec lequel il frappait dessus à coups tellement précipités que j'aurais juré, si je ne l'avais vu, qu'ils étaient au moins six à la besogne. L'homme termina son vacarme par un *crescendo* qui m'obligea de boucher mes oreilles, et se mit ensuite à sonner les cloches à toute volée.

Bientôt la maison du *popa* se remplit de monde. Les jeunes filles se mirent à parer la mariée. Sa toilette était tout ce qu'on peut voir de plus éclatant ; mais il me parut évident que le bon goût n'avait pas présidé à l'arrangement des couleurs. Le rouge y heurtait le jaune, le vert y tuait le bleu, et le ponceau s'épanouissait à côté du rose tendre. La tête portait un véritable édifice de tresses, tout un parterre de fleurs, un nombre infini de rubans flottant sur les épaules, et au milieu de tout cela un gros écheveau de fils de cuivre qui étincelaient au soleil. Tout d'abord j'eus envie de la plaindre ; mais je m'aperçus bientôt que j'avais de la bonté de reste. Il n'était pas possible d'être plus fière et plus glorieuse d'un tel attirail. Elle avait beau vouloir se contenir, sa joie éclatait malgré elle dans toute sa personne. Et le marié, donc ! Il apparut dans une superbe chemise d'un tissu fin et léger, ornée de broderies rouges et bleues, entremêlées de paillettes d'or, au cou, à la poitrine, aux épaules et aux manches. Combien de temps ce travail n'avait-il pas dû coûter à la jeune fiancée ! car, suivant l'usage du pays, ce vêtement doit être tissé, brodé et cousu de ses mains. C'est la preuve de son savoir-faire.

— Mais, direz-vous, si le mariage est presque aussitôt célébré que décidé ? Cela doit arriver quelquefois. — Lecteur, vous êtes bien naïf ! Une jeune fille moldave a toujours le précieux vêtement tout prêt au fond de son coffre, à l'intention de celui qui se présentera. Mais chut ! c'est un secret qu'elle me reprocherait d'avoir révélé.

Vers trois heures de l'après-midi, tous les garçons du village de Todora (c'est le nom de la mariée) se sont rangés en bataille devant sa porte, fusil en main, l'air joyeux, et en grande tenue de cérémonie : belle chemise à manches larges d'un mètre, serrée à la taille par une large ceinture de cuir ; brillant gilet de peau blanche, brodé de rouge et de bleu sur toutes les coutures ; pantalon de serge grise dont les jambes, moitié plus longues que celles d'un homme, forment vers le haut mille plis symétriques. A quelque distance, on aperçoit une autre troupe composée des garçons du village de Yanko (le marié). Entre les deux camps se tient fièrement le *maître des cérémonies*, armé d'un bâton court auquel sont noués des rubans et un morceau de mousseline blanche. C'est l'insigne du commandement. Au fond de la cour, et ruminant à l'ombre, des bœufs, attelés à des chars, les cornes enrubanées et fleuries.

Entrons dans la maison. Sur un divan sont entassés un nombre infini d'objets de toute espèce : fourrures, literies, linge, vêtements, et par terre des ustensiles de ménage.

Un premier monceau s'élève jusqu'au plafond; sur le second, moins haut, Todora vient monter en s'aidant d'une échelle.

Tout cela représente la dot de la mariée; plus elle est riche, plus il y a de choses. Autour du divan se tiennent debout les jeunes filles compagnes de Todora.

Un garçon vient montrer à la porte de la chambre son visage épanoui :

— Père, demande-t-il, pouvons-nous commencer?

Sur la réponse affirmative du vieillard, le jeune homme s'élance, et bientôt on entend la voix du maître des cérémonies qui ordonne à la seconde troupe d'approcher. Elle s'arrête à distance. Deux parlementaires, les deux beaux esprits du canton, sortent des camps opposés et s'avancent l'un au-devant de l'autre.

PREMIER PARLEMENTAIRE. Qui es-tu?

SECOND PARLEMENTAIRE. Je suis l'ambassadeur du chasseur Yanko, du village de Froumoce.

— Que veux-tu?

— Mon maître a entendu dire que dans ce village il existe une beauté sans pareille. Est-ce vrai?

— Toutes nos belles sont sans pareilles. Comment est celle que tu cherches?

— Celle que je cherche a la taille élancée et souple d'un jeune pin qui se balance au vent; ses yeux noirs brillent comme des étoiles; son sourire ressemble à un bouton de rose qui s'entr'ouvre; ses cheveux sont noirs comme l'aile d'un corbeau.

— Je reconnais celle dont tu parles à ce portrait; elle s'appelle Todora. Que lui veux-tu?

— Je viens la demander en mariage pour mon maître. Depuis qu'il l'a vue, il a perdu la gaieté, le boire et le manger.

— Va dire à ton maître qu'il n'a qu'à s'adresser ailleurs; nous ne céderons pas la perle de nos filles.

— Si tu ne veux pas la lui céder, il saura bien la prendre.

Aussitôt, un simulacre de combat s'engage. Les assaillants, restés maîtres du champ de bataille, entrent en foule dans la maison, en criant :

— Hourra! Elle est à nous, nous l'avons conquise!

Todora appartient au vainqueur. Elle va s'agenouiller devant son père pour qu'il la bénisse.

Le vieux popa est plus ému qu'il ne voudrait le paraître; il appuie ses deux mains sur la tête de sa fille, et dit d'une voix qu'il cherche à rendre ferme :

— Tu as été le bonheur de ma vieillesse, l'orgueil de ta mère tant qu'elle a vécu; sois la joie de ton époux. Yanko, fais ton devoir avec elle.

La fin à la prochaine livraison.

DE L'IDÉE DE DIEU.

Prenez garde qu'aux idées sublimes que vous vous faites du grand Être l'orgueil humain ne mêle des idées basses qui se rapportent à l'homme, comme si les moyens qui soulagent notre faiblesse convenaient à la puissance divine, et qu'elle eût besoin d'art comme nous pour généraliser les choses afin de les traiter plus facilement! Il semble, à vous entendre, que ce soit un embarras pour elle de veiller sur chaque individu; vous craignez qu'une attention partagée et continuelle ne la fatigue, et vous trouvez bien plus beau qu'elle fasse tout par des lois générales, sans doute parce qu'elles lui coûtent moins de soin. O grands philosophes, que Dieu vous est obligé de lui fournir ainsi des méthodes commodes et de lui abréger le travail!

J.-J. ROUSSEAU.

Dire que la Providence est universelle, et n'est qu'universelle, c'est dire que Dieu gouverne le monde par des lois générales, par des volontés générales, et non par des volontés particulières; c'est dire qu'il gouverne tous les êtres par ce qu'ils ont de commun; c'est dire qu'il n'agit que sur des qualités communes; c'est en faire un législateur humain, un roi de la terre. Deux feuilles d'un même arbre, vues de près, ne sont pas semblables; deux gouttes d'eau regardées avec le microscope nous présentent bientôt des différences. Les similitudes tiennent à l'imperfection de nos sens et aux bornes de notre esprit. Il ne faut pas transporter à Dieu ce qui n'est que de l'homme. Dieu connaît les êtres tels qu'ils sont en eux-mêmes, il les voit tous différents les uns des autres; et comme la manière dont il agit sur eux varie suivant la connaissance qu'il en a, il s'ensuit que Dieu agit sur chaque être d'une manière spéciale, c'est-à-dire qu'il n'agit point par des lois générales et uniformes.

LAROMIGUIÈRE.

CARTES CÉLESTES.

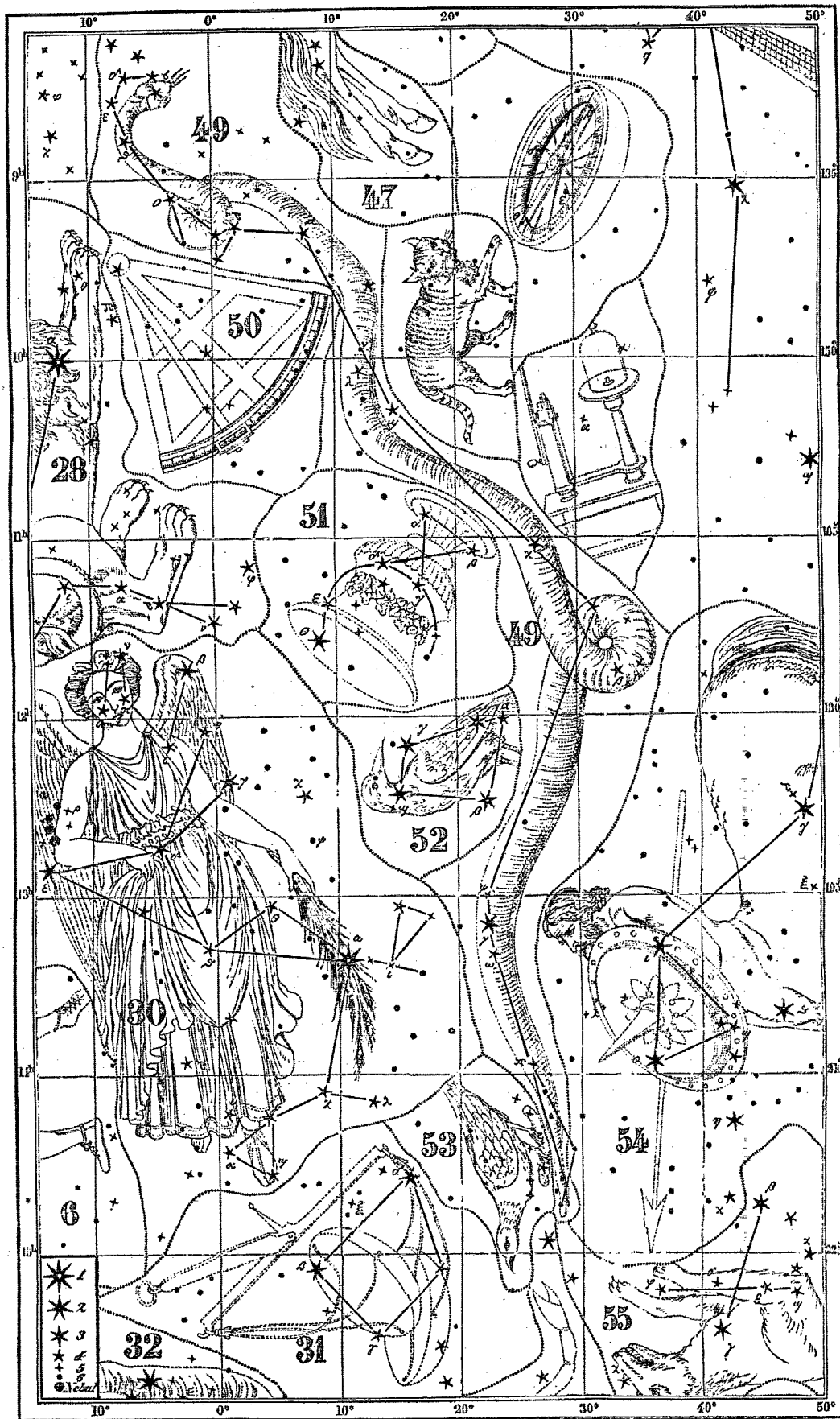
Suite. — Voy. p. 18, 90, 124, 163, 195, 231, 264.

Planche X. — Cette planche contient principalement la constellation de l'Hydre, qui en longueur occupe près du quart du contour du ciel; c'est le n° 49. Au nord on voit le Sextant, n° 60; la Coupe, n° 51; le Corbeau, n° 52, et au n° 53 un oiseau à moi inconnu, et que je n'ai vu sur aucune carte. Le Sextant, quoique moderne, est retenu parmi les constellations, mais n'a aucune étoile remarquable. Le Chat, sans numéro, qui est de l'autre côté de l'Hydre, est tout à fait supprimé. On peut admirer l'importance que se donnait Lalande en fabriquant, sans consulter personne, et sans utilité pour la science, de nombreuses constellations qui troublaient toutes les nomenclatures adoptées. Au reste, ces nouvelles divisions ne portaient que sur des étoiles peu apparentes et ne débaptisaient tout au plus que quelques étoiles de quatrième grandeur.

La Coupe, n° 51, est une ancienne constellation avec une étoile de troisième grandeur. Le Corbeau, n° 52, a quatre brillantes étoiles qui forment un quadrilatère et qui sont toutes au-dessus de la troisième grandeur. γ est même côté de seconde grandeur; mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'à la pointe sud du quadrilatère, et en dehors, se trouve l'étoile α qui, en 1600, était plus brillante que celles du quadrilatère; elle a beaucoup diminué depuis et est passée de la seconde à la quatrième grandeur. Il y a toute une mythologie sur la Coupe, le Corbeau et l'Hydre. Mais l'étoile la plus brillante de l'Hydre est α , qui est située après le premier nœud du reptile. Cette étoile est au moins de seconde grandeur; elle s'appelle Alphard ou le Cœur de l'Hydre. La tête de l'Hydre et le Sextant marquent l'équateur dans le ciel ainsi que les pieds de derrière du Lion. La tête de l'Hydre est sous le Cancer, et l'extrémité de la queue dépasse l'Épi de la Vierge.

Au n° 64 est le Centaure, ou plutôt la partie nord de cette constellation visible en Europe. Il y a au moins deux étoiles de troisième grandeur parmi celles que nous voyons à Paris; mais c'est dans la planche XI que nous trouverons la constellation entière avec les brillantes étoiles qui la caractérisent.

Avant d'arriver aux deux dernières planches, qui comprennent les étoiles circumpolaires du ciel austral, nous remarquerons que les quatre planches qui forment la bande du ciel qui est au-dessous de l'équateur n'offrent pas autant d'étoiles de première grandeur que les quatre précédentes, Argelander met pour le ciel visible en Europe



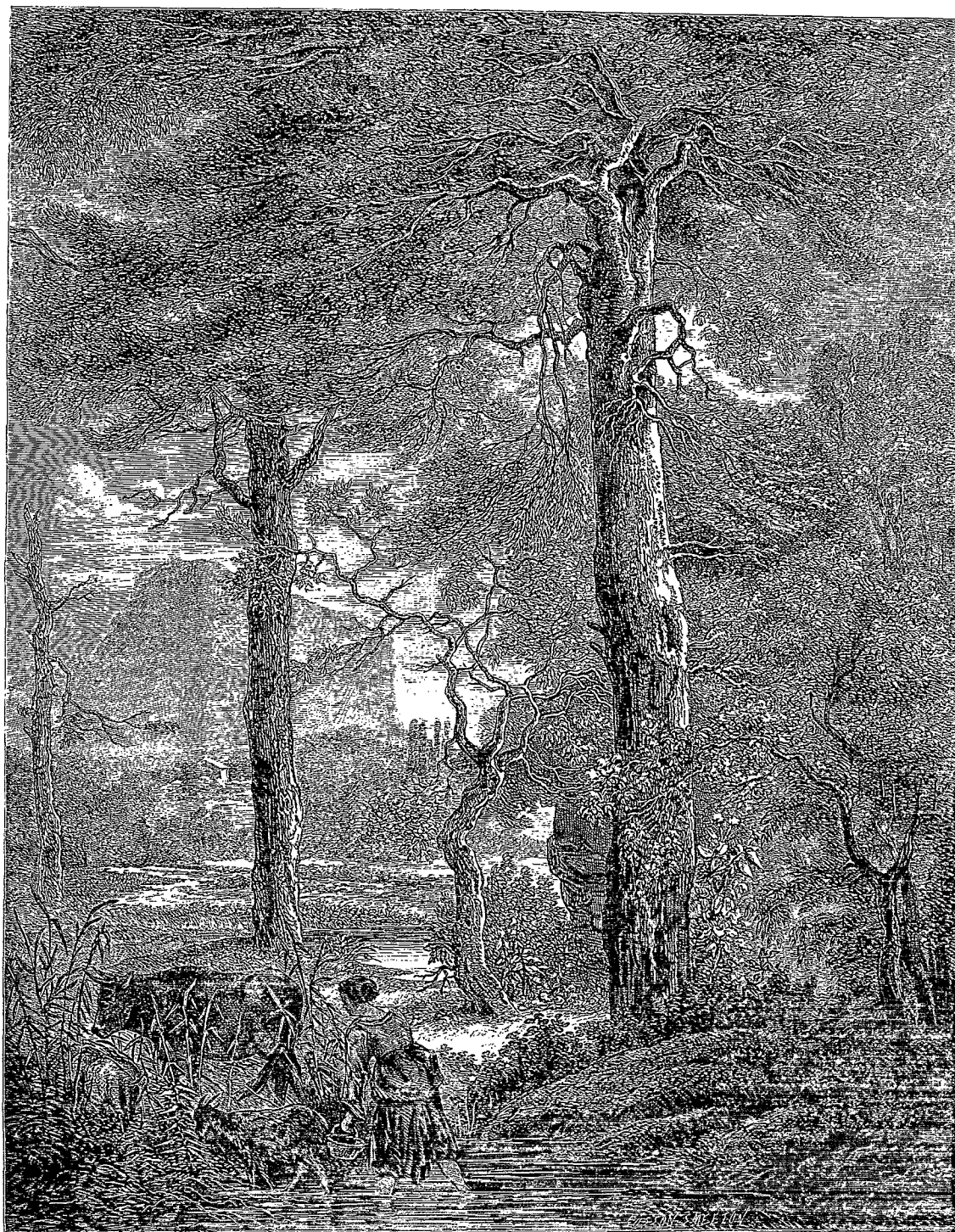
Cartes célestes. — Planche X.

dix-sept constellations boréales, vingt équatoriales et vingt australes. Les boréales ont quatre étoiles de première grandeur, les équatoriales huit, les australes cinq; mais

ce n'est pas tout le ciel. Le Centaure et le Navire nous offriront aussi quelques étoiles de premier éclat.

La suite à une autre livraison.

BOTH D'ITALIE.



Musée de Munich. — Un Paysage, par Jean Both. — Dessin de Lavieille.

Jean Both, que l'on a surnommé Both d'Italie, fut un de ces peintres du Nord, Flamands, Hollandais, Allemands, qui firent en si grand nombre, au dix-septième siècle, le voyage d'Italie, quelques-uns pour y demeurer le reste de leur vie, d'autres pour en rapporter, après un long séjour, des souvenirs et des modèles qui ne furent pas sans influence sur les artistes leurs compatriotes. On ne peut dire que cette influence qu'ils exercèrent, ni surtout celle qu'ils subirent eux-mêmes, ait toujours été très-heureuse. Comme, au siècle précédent, des peintres d'histoire ou de

sainteté, venus eux aussi du Nord pour visiter la terre classique, s'étaient efforcés d'introduire dans leurs tableaux ses monuments, ses marbres antiques, le style élégant et les grandes tournures de ses peintres de la renaissance, et trop souvent avaient perdu à cette imitation quelque chose de leur sincérité première et de leurs grâces originales, leurs successeurs, à leur tour, peintres de genre et paysagistes, quand ils s'éprirent de la pure lumière et des aspects grandioses de la nature italienne, ne surent point se faire Italiens eux-mêmes : les beautés

étrangères qu'ils essayèrent de s'approprier paraissent presque toujours dans leurs ouvrages artificielles et empruntées. Jean Both est un de ceux qui échappent le mieux à ce reproche. Venu jeune en Italie, il semble qu'il y ait trouvé le véritable climat de son talent, comme il rencontra dans Claude Lorrain, qui fut son maître et son ami, l'homme le plus capable d'en préparer et d'en hâter le développement.

Né à Utrecht, en 1610, il reçut, avec son frère André, les premières leçons de son père qui était peintre sur verre ; puis, après avoir passé quelque temps à l'école d'Abraham Blœmaert, qui habitait la même ville, les deux frères partirent bientôt pour Rome. Là, tandis que Jean s'attachait à Claude Lorrain et apprenait de lui à voir attentivement et profondément la nature pour y trouver la poésie, André suivait le Bamboche, ce peintre hollandais qui cultiva la peinture de genre dans la manière familière propre à son pays, avec tant de succès en Italie même, qu'il y fit école et que le nom de *bambochades* est resté au genre dont il avait donné des modèles. André Both n'a peint sans son frère qu'un petit nombre de tableaux. Presque toujours il a employé son talent à animer les paysages de Jean de personnages et d'animaux dessinés avec une parfaite vérité de mouvements et peints d'une touche si fine et si sûre que paysage et figures semblent être l'œuvre harmonieuse de la même main. André mettait tant d'art à subordonner à l'effet général ses figures dont ailleurs on eût remarqué tout d'abord l'esprit et l'adresse, Jean préparait si bien dans sa composition la place où elles devaient paraître avec le plus d'avantage, que, dans les tableaux qu'ils firent en commun, tout semble être venu d'un seul jet. Grâce à cette prévenante collaboration, et, comme on l'a dit spirituellement, grâce à cette amitié de leurs pinceaux, ils réussirent à balancer un moment la vogue du Lorrain lui-même. Sandrart, leur contemporain et leur admirateur, a remarqué dans son *Académie de peinture* que Claude Lorrain était plus habile à rendre les effets de la lumière qu'à représenter des figures humaines, tandis que les deux frères en se réunissant excellaient également dans les deux genres. Le même écrivain, qui fut peintre aussi, et qui eut dans ses voyages l'occasion de connaître bien des artistes dont le nom est resté fameux, a placé les deux Both à côté des plus illustres. Aujourd'hui encore on admire dans les galeries, même auprès des peintures éblouissantes de Claude, les paysages où Jean Both a rendu à son tour, avec tant d'éclat et de vérité, toutes les combinaisons de la lumière aux différentes heures du jour. On peut juger, d'après le beau tableau de la Pinacothèque de Munich dont la gravure accompagne cet article, du talent avec lequel il faisait contraster les plans, en jetant, par un procédé qui lui était assez ordinaire, l'ombre sur le devant de la scène, et en faisant plonger le regard jusqu'aux limites d'un lumineux horizon. On y verra également avec quel soin et quelle connaissance complète de la nature il traitait toutes les parties de ses paysages : les arbres, les terrains, les eaux, tout est peint avec la même largeur, dessiné avec la même conscience. C'est Karel Dujardin, et non André Both, qui a ajouté la figure de femme et les animaux que l'on voit au premier plan. Wouvermans, et plus tard Berghem et Poelenbourg, ont peint aussi des personnages dans quelques-uns des tableaux de Jean Both.

Le Musée du Louvre possède deux tableaux de ce maître, dont l'un surtout, représentant une *Vue d'Italie au soleil couchant*, peut passer pour une de ses œuvres les plus importantes. On en voit d'autres dans les Musées de Dresde, de Berlin, de Vienne, d'Amsterdam, de la Haye, dans les galeries Sciarra et Doria, à Rome, et

dans plusieurs collections particulières de l'Angleterre.

Jean et André Both, toujours inséparables, se trouvaient à Venise en 1650. Une nuit, au sortir d'un souper, André, retournant sur une gondole à la maison qu'ils habitaient tous deux, tomba dans un canal et s'y noya. Jean ne put se consoler de la perte de son frère. Ni la vogue qu'il avait conquise, ni l'amitié de peintres tels que Claude Lorrain, les deux Poussin, Elzheimer, Swanevelt, le Bamboche, ne purent le retenir en Italie. Il voulut retourner à Utrecht, sa ville natale. Il y retrouva Corneille Poelenbourg qui avait été son camarade à l'atelier d'Abraham Blœmaert, et qui avait depuis comme lui visité l'Italie, puis Berghem, qui était alors le peintre de paysages et d'animaux le plus renommé de la Hollande. Both devint son rival sans cesser d'être lié avec lui d'une étroite amitié. Houbraken, dans son *Théâtre des peintres des Pays-Bas*, raconte qu'un jour le bourgmestre de Dordrecht ouvrit un concours entre les deux maîtres, offrant, outre les 800 florins que chacun devait recevoir, un présent magnifique à celui qui ferait le plus bel ouvrage. Berghem peignit un tableau représentant des troupeaux de bœufs, de chèvres et de moutons au milieu d'un site montagneux, tableau que beaucoup de personnes considèrent comme son chef-d'œuvre. Tout le monde crut qu'il aurait le prix ; mais quand le bourgmestre de Dordrecht, connaisseur aussi habile qu'il était généreux, eut vu le paysage de Both, où la noble poésie de l'Italie se trouvait unie à la plus agreste simplicité, il ne put se déterminer à choisir un vainqueur, et voulut que les deux peintres reçussent la récompense qui n'avait été d'abord destinée qu'à un seul. Mais aucun succès ne put faire oublier à Jean Both le frère si tendrement aimé qui autrefois les partageait tous. Il mourut à Utrecht dans cette même année 1650.

UNE NOCE CHEZ LES RÉZÈCHES.

SOUVENIR DE VOYAGE.

Fin. — Voyez page 286.

Cependant les jeunes gens enlèvent prestement le trousseau et le placent sur les chars attelés qui sont devant la porte. Vainqueurs et vaincus rivalisent de zèle. Les voitures chargées, l'ordonnateur vient prévenir les mariés qu'on n'attend plus qu'eux pour se mettre en route. Deux garçons d'honneur renversent une cruche pleine d'eau sur leur passage, et on monte la mariée sur un beau char tout neuf, attelé de quatre bœufs superbes : c'est encore une partie de sa dot. Les jeunes gens ont eu soin de remplir ce char de tout ce que Todora possède de plus précieux. Alors on lui présente un gâteau ; elle le rompt, et en jette les morceaux par-dessus ses épaules en se tournant du côté des quatre points cardinaux. Toutes les mains se tendent ; c'est à qui en attrapera une bouchée, car cela porte bonheur. Cette cérémonie achevée, les filles d'honneur montent auprès de la mariée, et le char se met en marche, escorté des jeunes gens à cheval qui déchargent leurs armes par intervalles et remplissent l'air de leurs cris. D'autres chars, pleins de femmes et de vieillards, suivent à distance. On arrive chez le marié : c'est là que doit se faire le festin de noce. Chez les paysans roumains, ce repas a lieu avant le mariage. Le père et la mère de Yanko reçoivent Todora au seuil de leur maison ; ils la bénissent et l'adoptent pour leur fille. La voilà désormais de la famille. Là, le popa abdique tous ses droits sur cette enfant qu'il a élevée avec tant d'amour et de sollicitude ; elle appartient désormais à un autre, qui peut, à son gré, la rendre heureuse ou la faire souffrir.

La nuit se passe en réjouissances. Les vieilles femmes et les anciens, attablés, causent, boivent et mangent ; les

jeunes gens dansent des *hora* ⁽¹⁾ et se font chanter des airs nationaux. Les paysans ne chantent pas eux-mêmes dans leurs fêtes; ils payent pour cela des *tzigani* ⁽²⁾ qui gagnent leur argent en conscience. Il y en a trois à la noce de Todora. Accroupis dans un coin, les jambes repliées sous leurs longues robes, ils sont étrangers à ce qui se passe autour d'eux. Leur figure basanée garde une expression rêveuse au milieu de la joie générale. En eux, le regard seul vit. N'y cherchez pourtant pas le reflet d'une pensée ou d'un sentiment; c'est un éclair qui passe, rayon échappé d'un foyer inconnu. On leur a dit : « Jouez une hora, noirs tzigani. » Aussitôt les instruments ont grincé. Ils vont ainsi, toujours répétant la même chose, jusqu'à ce qu'on leur dise : « Assez. » On leur apporte à manger, à boire; ils boivent et mangent. « Et maintenant, noirs tzigani, chantez ceci ou cela. » Ils entonnent d'une voix nasillarde et sur des notes aiguës un long récitatif qu'ils accompagnent de balancements de tête et d'affreuses grimaces.

Le popa envoie aux bohémiens un grand gâteau au fromage.

— Quand vous aurez mangé, leur dit-il, vous nous direz le chant du Rézèche dépouillé par le boyar.

Un instant après, les musiciens préludent et racontent, sur des notes lamentables, la douleur de cet homme libre à qui le seigneur a enlevé sa rézéchie (sa terre libre), dont aucun tribunal n'a écouté la plainte; qui a vu ses enfants pleurer, sa femme mourir à la peine, et qui, furieux, désespéré, renonce à son droit, à sa terre, pour se faire brigand dans la montagne, déclarant ainsi la guerre à une société où règne l'injustice.

Comme toutes les poésies populaires, ce chant de désespoir débute par une invocation à la nature : « Verte feuille du cerisier! » disent les chanteurs : *Frundza verde de cires!*

CHANT DU RÉZÈCHE ⁽³⁾.

Que le feu consume ma rézéchie!
Je croyais qu'elle valait une boyarie,
Et elle n'est qu'une source de misère.
Pour une terre grande comme la main,
J'ai jeté mes jours au vent.
J'ai passé des années devant les tribunaux
Sans jamais gagner mon procès;
Et pendant que je revendiquais mon droit
Mes enfants pleuraient à mon foyer,
Ma femme mourait loin de moi.
.....
Je renonce à ma rézéchie.
Je prends le métier de brigand.
Je me ferai justice moi-même,
Avec la lourde massue que je porte sur l'épaule.
Je choisirai pour juges dans ma cause
Les chênes de la forêt, qui sont plus droits que la justice.

Pourquoi ce chant de désespoir un jour de fête? Sans doute le tableau des souffrances de ceux de leurs frères qui furent victimes de la rapacité des seigneurs les anime contre l'injustice, et leur donne du cœur pour défendre leurs droits si on s'avisait de les attaquer.

Le lendemain matin, toute la noce se rend solennellement à l'église. Le père de Todora a invité le popa du village voisin à venir donner à sa fille la bénédiction nuptiale. C'était prudent; les libations de la nuit ont un peu troublé les yeux du bon père. Je doute fort que le sacrement, administré par lui, l'eût été dans les règles. Avec le popa qui est à jeun, tout se passe dans l'ordre voulu. Impos-

sible de mieux nasiller et de mieux balancer la tête, ces deux accompagnements voulus du plain-chant grec. Ces cris et ces dodinements me donnent sur les nerfs, probablement parce que je n'en ai pas l'habitude : mes compagnons m'assurent que ce chant est très-joli et que ce prêtre a beaucoup de dignité. Le voilà qui fait sur les mariés de grands signes de croix avec les anneaux, qu'il échange trois fois; puis les chants recommencent de plus belle. Deux individus viennent au secours du popa, et tous trois crient à qui mieux mieux, sans se mettre en peine de s'accorder. J'ai bien envie de sortir. Un moment de silence. Je reste. On fait de nouveaux signes de croix sur les jeunes gens avec deux espèces de tiares qu'on finit par laisser sur leurs têtes. C'est le moment solennel, le moment qui les lie à jamais l'un à l'autre. Les mariés pleurent, l'assistance larmoie. On leur donne à boire dans le même verre, puis toute la noce fait une ronde autour de la table qui a servi d'autel. Le sourire revient sur toutes les lèvres. Attention! des bonbons pleuvent de quatre côtés à la fois. Heureuse la jeune fille qui en a reçu sur la tête! elle peut compter être mariée dans l'année.

Il ne reste plus que la cérémonie du baise-main, qui dure longtemps. Les pauvres mariés ne veulent offenser personne. Ils font leur tournée en conscience. Todora vient à moi pour me baiser aussi la main. Je m'en défends par politesse, mais on m'assure que mon refus serait interprété tout autrement; je me soumetts de bonne grâce.

Nous retournons à la maison du marié, où nous attendent un nouveau repas et de nouvelles réjouissances. Mais il n'est si belle fête qui n'ait une fin. Le soir venu, toutes les jeunes filles se retirent et laissent Todora entre les mains des femmes. Celles-ci font asseoir la mariée sur un escabeau et la dépouillent de ses ornements. Fleurs, rubans, fils d'or, jonchent la terre; on défait une à une ses belles tresses blondes : alors une matrone roule grossièrement cette magnifique chevelure, et la recouvre d'une sorte de long voile blanc appelé *chtergar*. Todora vient de dire adieu aux vanités de ce monde et aussi à sa liberté; sa tête couverte est un signe de sa dépendance.

Pauvre jeune fille, que l'hymen te soit léger! que maître Yanko n'ait jamais la fantaisie de te faire sentir la pesanteur de sa main, le jour où il rentrera la tête troublée par les fumées du *rakiou* ⁽⁴⁾!

LE CALVAIRE DE PLEYBEN

(FINISTÈRE).

Ce calvaire du cimetière de Pleyben est fait de pierre de Kersanton. Il n'est pas d'une si haute antiquité que beaucoup de voyageurs se plaisent à le croire et à le dire; il date seulement de 1650. Les archéologues qui ne veulent juger de l'âge d'une sculpture que par les costumes des figures qu'elle représente ont été ici pleinement induits en erreur, parce que l'artiste, voulant donner à cette scène religieuse un caractère plus solennel, a emprunté les formes des vêtements à son aïeul ou à son bisaïeul. Quoique relativement moderne, ce monument est curieux en ce qu'il peut être considéré comme un spécimen des traditions de l'art breton. Il y a peu d'années, on a dû le consolider et le réparer, mais on est resté fidèle au style de l'ensemble.

Pleyben est un gros bourg du département du Finistère, situé à l'est de Châteaulin, entre les montagnes Noires et les montagnes d'Arrès.

L'ossuaire ou reliquaire de Pleyben, très-ancien, est cé-

⁽⁴⁾ *Rakiou*, eau-de-vie de grain.

⁽¹⁾ *Hora*, danse nationale.

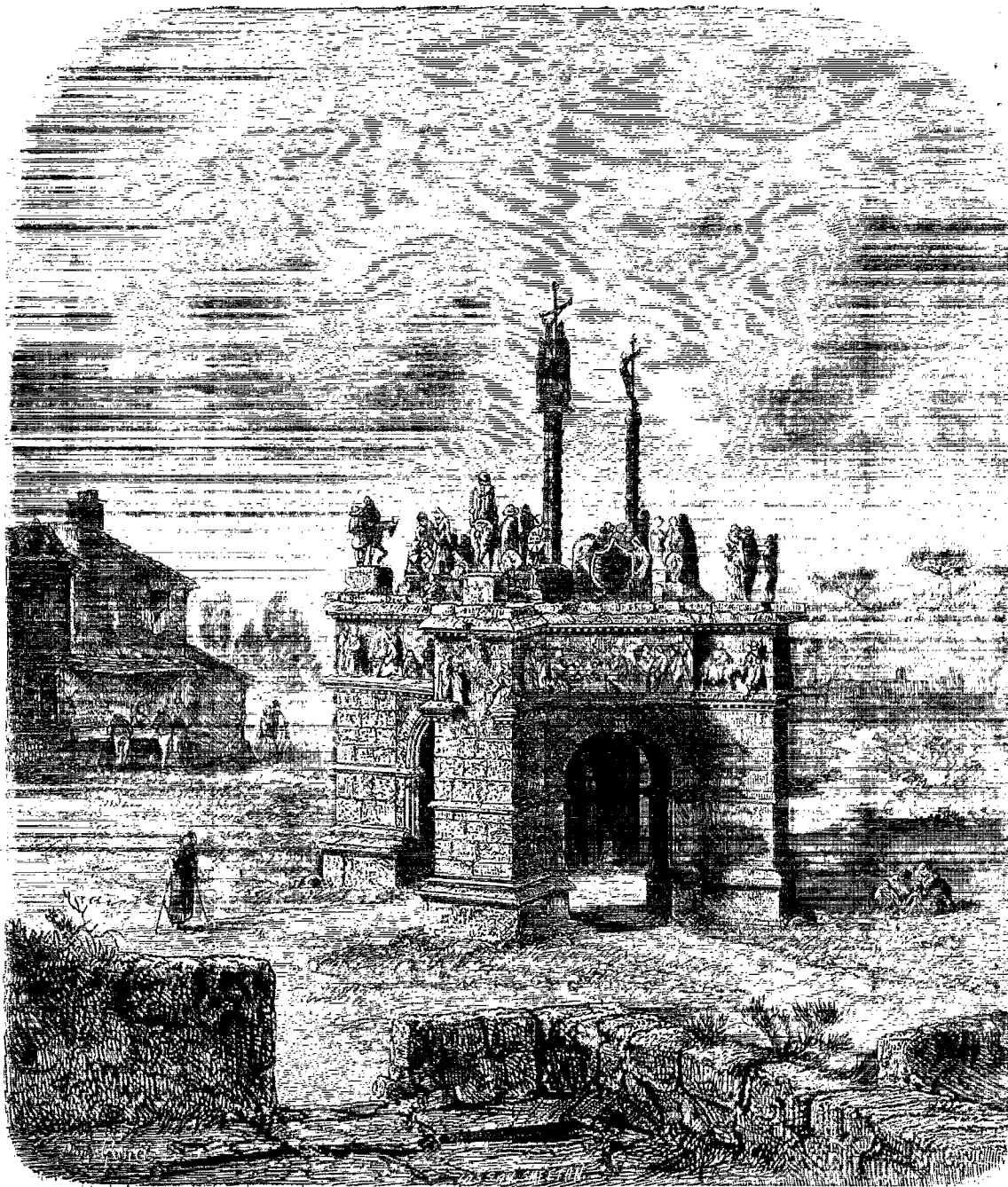
⁽²⁾ *Tzigani*, bohémiens ambulants. Les esclaves portaient la même dénomination. (Voy. t. XXV, 1857, p. 297.)

⁽³⁾ Fragment du *Chant du Rézèche*, poésie populaire inédite, en langue roumaine, recueillie et communiquée par M. Basile Alexandri, le plus distingué des poètes roumains de nos jours.

lèbre ; nous l'avons cité à l'occasion de celui de Plestin, que nous avons représenté (t. VI, 1838, p. 77) et qui est à peu près de même forme. En ces derniers temps, peut-être lorsqu'il a servi d'école, l'ossuaire de Pleyben a été blanchi à la chaux.

L'église, où se mêlent le gothique et la renaissance,

n'est guère remarquable que par son porche de la fin du seizième siècle que décorent les statues des douze apôtres, par ses deux clochers, et sa haute tour carrée dont le sommet est entouré d'une balustrade à jour, de quatre clochetons, et surmonté d'une lanterne à huit pans que domine un dôme de pierre.



Le Calvaire de Pleyben. — Dessin de Dom. Grenet.

COURONNE D'OR ANTIQUE.

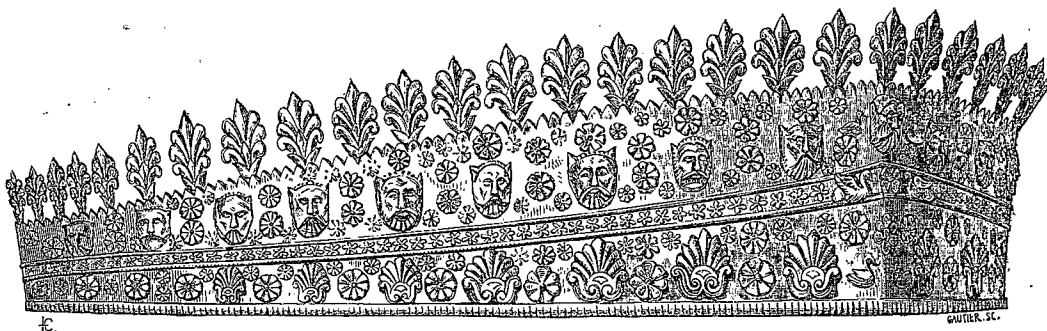
Cette couronne, un des remarquables bijoux de la collection Campana, aujourd'hui au Musée du Louvre, est entièrement en or. Toutes les parties en sont antiques ; toutefois, il faut bien remarquer qu'elles ont été assemblées comme on le voit actuellement par un restaurateur moderne (*). Sur la lame d'or qui forme le bandeau ont

(*) On l'a fait observer dans le Catalogue des bijoux du Musée Napoléon III (écrin B, n° 2).

été appliqués divers ornements estampés : ce sont des masques, des fleurons, des antéfixes en forme de coquille, et des palmettes fixées sur le bord supérieur ; ces ornements rapportés cachent entièrement l'estampage primitif de la lame de métal qu'ils recouvrent. Quelle que soit l'habileté avec laquelle on opère de semblables restaurations, elles sont toujours très-regrettables ; car, en supposant que l'on n'y emploie que des morceaux antiques, c'est dénaturer à la fois l'objet que l'on se propose de restituer dans son entier et ceux dont on se sert pour remplacer

les parties perdues que de les accoler arbitrairement, et l'on ne peut obtenir par un pareil procédé que des résultats sans valeur. Quelle instruction peut-on tirer de la vue d'une antique ainsi artificiellement composée? La même, et avec plus de peine et d'incertitude, que l'on acquerrait par l'observation des parties séparées.

Divers monuments étrusques et grecs nous montrent des couronnes à peu près semblables à celle-ci, portées comme parures par des femmes ou des divinités. Il ne faudrait pas croire que ces couronnes fussent toujours, comme chez les modernes, une marque de l'autorité souveraine. Quelques-unes, il est vrai, se rapprochent par leur



Collection Campana. — Diadème antique en or.

forme du diadème, bandeau plus ou moins richement orné qui était l'insigne de la royauté chez les peuples de l'Orient. On voit le diadème entourant la tête des monarques de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Perse, de l'Arménie, de la Parthie. Alexandre ceignit sa tête du diadème lorsqu'il eut fait la conquête de l'Asie, et son exemple fut imité par ses successeurs. Antoine le prit aux Ptolémées, s'en para tandis qu'il régnait en Égypte avec Cléopâtre. Ce n'est que beaucoup plus tard que le diadème, de plus en plus riche et chargé d'ornements, devint dans l'Occident la couronne qui est encore le symbole de la royauté.

sont les premiers, et ont été longtemps les seuls, qui aient fait usage d'enveloppes et de bandes timbrées de la sorte. Ils ont même fait graver deux jarrettières différentes : l'une,

LES TIMBRES-POSTE.

ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

Suite. — Voy. p. 35, 70, 119, 151, 199, 222, 251.

Enveloppes. — Suite.

Enveloppes particulières

(21 enveloppes, 7 types.)

Le public a le droit de faire imprimer, à Somerset House, les timbres gaufrés de 1 penny, 2, 3, 4, 6 pence, et 1 shilling, sur toute espèce de papier, sauf le papier trop mince et le papier de couleur. Ce papier timbré sert à faire des enveloppes, des *covers* ou des bandes; on peut aussi écrire dessus, en ayant soin de plier la lettre de façon que le timbre occupe la place convenable sur l'adresse.

De plus, on peut obtenir de l'administration, moyennant le prix de la gravure de la matrice, que le timbre porte une marque particulière.

L'administration entoure, dans ce cas, le timbre réglementaire d'une jarrettière bouclée, ou plus exactement d'un cadre rond, sur lequel sont gravés le nom et l'adresse de la maison ou de la compagnie qui a commandé ces timbres pour l'affranchissement de sa correspondance et de ses imprimés.

Cette marque remplace utilement l'estampille ou le cachet, que les maisons de commerce, les établissements industriels et d'autres entreprises ont coutume d'apposer sur leurs envois pour en indiquer extérieurement la provenance.

Cette marque est la même pour tous ceux qui demandent à en avoir le bénéfice.

Le cadre a un diamètre de 38^{mm} et une largeur de 3^{mm}.5 à 5^{mm}. Il n'a pas d'ornement. Il est de la même couleur que le timbre qu'il entoure.

MM. Smith, Elder et C^{ie}, éditeurs et libraires à Londres,



N° 96. — Angleterre.

pour les envois destinés au Royaume-Uni (n° 96); l'autre, pour ceux qu'ils adressaient dans l'Inde (n° 97).



N° 97. — Angleterre.

MM. Smith, Elder et C^{ie} ont fait imprimer à leur nom, et de l'un et l'autre type, des timbres de toutes les valeurs (1 penny, 2, 3, 4, 6 pence, et 1 shilling); cependant on ne voit ordinairement que les timbres de 1 penny, 2 pence et 1 shilling, et avec la mention *East India Agents*, que les timbres de 4 et 6 pence.

Il existe beaucoup d'autres timbres de ce genre; nous citerons les plus connus :

British workman. 9, Paternoster row. London. 1 penny.

The home news. Grindlay and C^o. London. 3 pence.

J. F. Pawson. 26, Bell yard, Lincoln's inn fields,

W. C. 1 penny.

W. H. Smith and Son. 186, Strand. London. 1 penny,

2, 3, 4 et 6 pence.

Stevens and Norton. London, E. C. 1 penny.

Timbres de télégraphes.

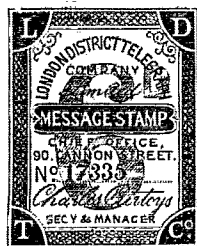
(19 timbres, 5 types).

Plusieurs compagnies anglaises, établies pour la transmission des correspondances par le télégraphe électrique, ont mis en vente des timbres, semblables aux timbres-poste, pour l'affranchissement des dépêches.

La Compagnie du télégraphe du district de Londres (*London district Telegraph Company limited*) a deux timbres, appelés *message stamps* :

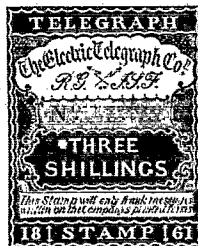
Imprimé en noir sur
3 pence (0f.3125), — papier jaune.
6 (0f.6250), — papier rouge-groseille (n° 98).

Ces timbres sont lithographiés, dentelés, rectangulaires; ils ont 32^{mm} sur 26^{mm}.



No 98.

Angleterre.



No 99.

La Compagnie du télégraphe électrique (*the electric Telegraph Company*), établie en 1846, avait d'abord cinq timbres :

Imprimé en noir sur
3 pence (0f.3125), — papier jaune-mâs.
1 shilling et 6 pence (1f.8750), — papier rose pâle.
2 shillings (2f.5000), — papier bleu clair.
3 (3f.7500), — papier bleu plus foncé.
4 (5f.0000), — papier blanc.

Ces timbres sont rectangulaires, ils ont 67^{mm} sur 52^{mm}. Ils sont gravés, imprimés en noir sur papier de couleur, et non piqués.

Ces timbres ont été remplacés par les suivants :

Imprimé sur papier blanc
3 pence (0f.3125), — en bistre clair.
1 shilling (1f.2500), — en orange.
18 pence (1f.8750), — en rose.
2 shillings (2f.5000), — en vert.
3 (3f.7500), — en bleu (n° 99).
4 (5f.0000), — en noir.

Ces timbres sont gravés, piqués, rectangulaires; ils ont 31^{mm}.5 sur 25^{mm}.5.

La Compagnie du télégraphe électrique du Royaume-Uni (*United Kingdom electric Telegraph Company limited*) a trois timbres :

Imprimé sur papier blanc
3 pence (dépêche de 5 mots), — en brun clair.
6 (dépêche de 10 mots), — en rose vif.
Imprimé sur papier blanc bleuâtre
1 shilling (dépêche de 20 mots), — en violet foncé (n° 100).

Le guilloché du timbre est différent suivant la valeur.



No 100. — Angleterre.

Ces timbres sont gravés, imprimés en couleur sur papier glacé, dentelés, rectangulaires; ils ont 30^{mm} sur 25^{mm}.

Ils sont faits par MM. Thomas de la Rue et C^{ie}, à Londres.

La Compagnie du télégraphe électrique sous-marin (*Submarine electric Telegraph Company*) a trois timbres :

4 1/2 pence (0f.4687).
4 shillings (5f.0000).
8 (10f.0000).

Ces timbres ont été gravés et imprimés par MM. Thomas de la Rue et C^{ie}.

Enveloppes avec dessins, sans timbre-poste.**Association pour l'OCEAN PENNY POSTAGE.**

(6 enveloppes, 5 types.)

L'idée de la taxe postale maritime d'un penny appartient à M. Elihu Burritt, le célèbre et savant forgeron américain, qui a toujours été un si ardent prédicateur de la paix.

En 1851, M. Elihu Burritt entreprit de répandre et de faire prévaloir en Angleterre ses vues sur ce point, et il organisa une agitation qui fut conduite avec vigueur pendant trois ou quatre années. La Chambre des communes fut saisie de cette grande réforme par M. Milner Gibson, qui est aujourd'hui président du ministère du commerce; mais la guerre avec la Russie fit ajourner ce projet, qui n'a pas été abandonné par ses auteurs.

M. E. Burritt veut que le public ne paye qu'un penny pour le transport d'une lettre d'un port quelconque du Royaume-Uni à un port quelconque étranger auquel les paquebots anglais touchent régulièrement.

Si ce plan était adopté, le port d'une lettre simple, d'un port anglais à un port de l'autre côté de la mer, quelle que soit la distance, serait de 2 pence, savoir : 1 penny pour la taxe postale intérieure et 1 penny pour la taxe postale maritime. La lettre payerait de plus la taxe postale intérieure du pays destinataire.

Prenons pour exemple une lettre d'Angleterre pour la France :

1 penny = 10 centimes, taxe intérieure anglaise;
1 = 10 taxe maritime;
2 pence = 20 taxe intérieure française.
4 pence = 40 centimes.

C'est précisément la taxe actuelle. Mais on trouverait de grandes différences si l'on appliquait ce calcul aux lettres de Londres pour Calcutta, Hong-kong, New-York, Rio-Janeiro, Sydney, etc.

La réforme consiste dans l'application au transport des correspondances par mer du principe de l'uniformité de la taxe postale qui a prévalu pour les transports par terre; uniformité de la taxe maritime quelle que soit la distance, mais progression de cette taxe suivant le poids de la lettre.

Le gouvernement anglais a fait des conventions, pour le transport des dépêches, avec les compagnies qui ont établi et exploitent des services réguliers de bateaux à vapeur dans presque toutes les directions; il leur paye des subventions et perçoit la taxe postale. On lui a demandé de réduire cette taxe à un penny par lettre simple.

Les promoteurs de cette réforme avaient d'autres espérances : ils entrevoient la possibilité d'amener la plupart des États à une sorte d'uniformité du port des lettres.

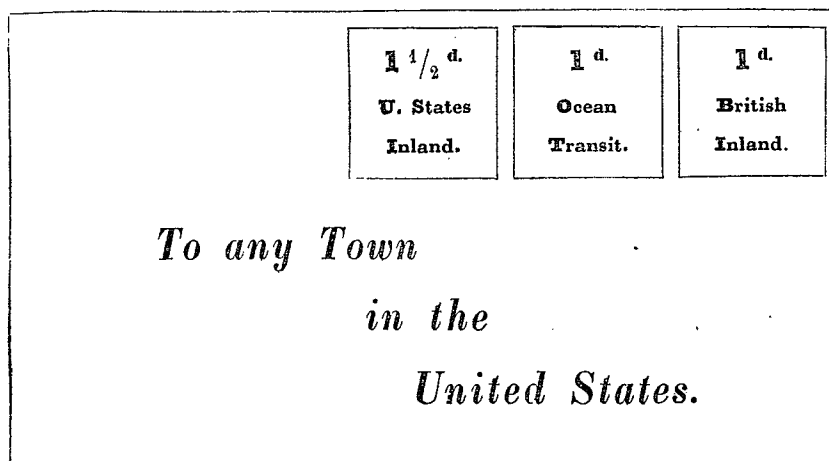
Comme ils voulaient ramener de suite le port au taux le plus bas, et montrer incessamment au public la différence des taxes de chaque pays, ils conseillaient de faire publiquement la part de chaque service postal. Ils proposaient de créer un timbre d'affranchissement pour le paiement de la taxe postale maritime, et toute lettre simple adressée à l'étranger aurait porté trois timbres : le timbre de 1 penny pour le port anglais, le timbre de 1 penny pour l'*Ocean Postage*, et un timbre anglais représentant le port étranger. L'adresse ci-après, tirée d'une

des affiches de l'*Ocean penny Postage*, marque bien cette idée (n° 101).

Il était naturel qu'on cherchât à éviter l'embarras de ces trois timbres mobiles, et l'on pensa à remplacer l'un

d'eux, celui du port maritime, par une enveloppe timbrée.

On grava des dessins d'enveloppe pour l'Association de l'*Ocean penny Postage*, on façonna des enveloppes. L'Association s'en servit pour sa correspondance et en re-



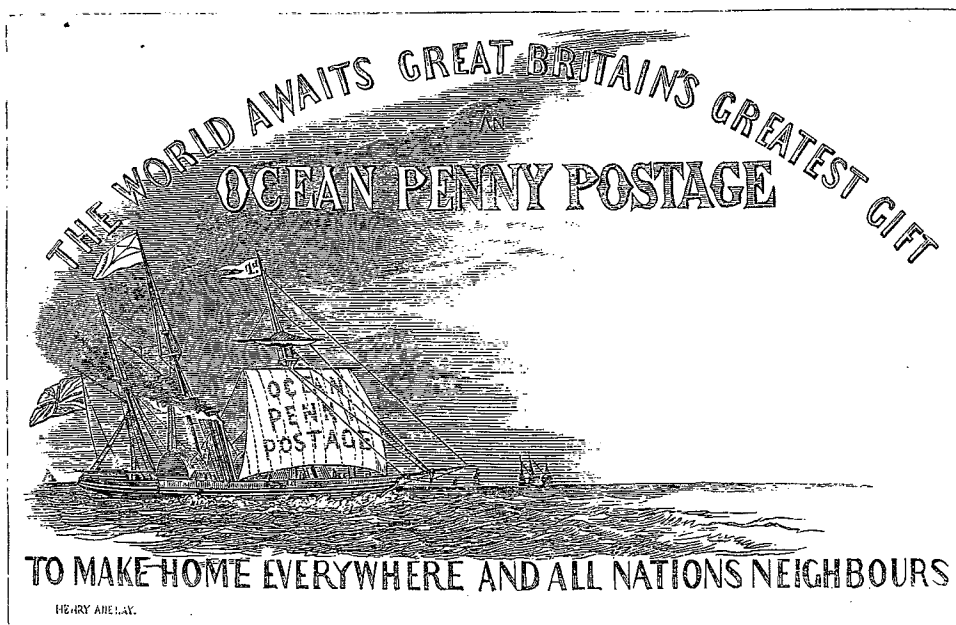
N° 101. — Enveloppes; Angleterre.

commanda l'usage à ses partisans; c'était pour elle un nouveau moyen de propager ses idées. Mais ces enveloppes n'avaient aucune valeur postale.

Il ne paraît pas qu'il y ait eu plus de six enveloppes de l'*Ocean penny Postage*, et même quatre seulement sont d'ancienne date et ont été plus particulièrement employées par l'Association.

1. Le paquebot à vapeur (gravé en bois). On lit sur la voile de misaine : *Ocean penny Postage*; en haut de l'enveloppe : « Le monde attend de la Grand-Bretagne le don le plus précieux, une taxe postale maritime d'un penny »; et en bas : « Pour porter la patrie partout et rapprocher tous les peuples. » (N° 102).

Ces enveloppes se vendaient 1 shilling 6 pence le cent.



N° 102. — Angleterre.

2. Le même (gravé en bois), avec la seule inscription : *Ocean penny Postage*.

Ces enveloppes se vendaient 1 shilling le cent. Elles sont devenues rares, comme les précédentes.

3. Le même (gravé sur cuivre). Sur le hunier de misaine et la misaine : « C'est un besoin pour le monde, ce serait un bienfait de l'Angleterre, qu'un *Ocean penny Postage*. » Au bas de l'enveloppe : « Tous les ports s'ouvrent devant lui (le paquebot qui porte les lettres), des amis saluent son heureuse arrivée, et il n'a pas d'ennemis. »

4. Le Matelot (gravé sur cuivre). En haut : « Angleterre! accorde ce bienfait, et sois bénie de ton bienfait. L'*Ocean penny Postage* » — ; en bas : — « unira toutes les

nations avec toi par le commerce et la paix. » (N° 103.)

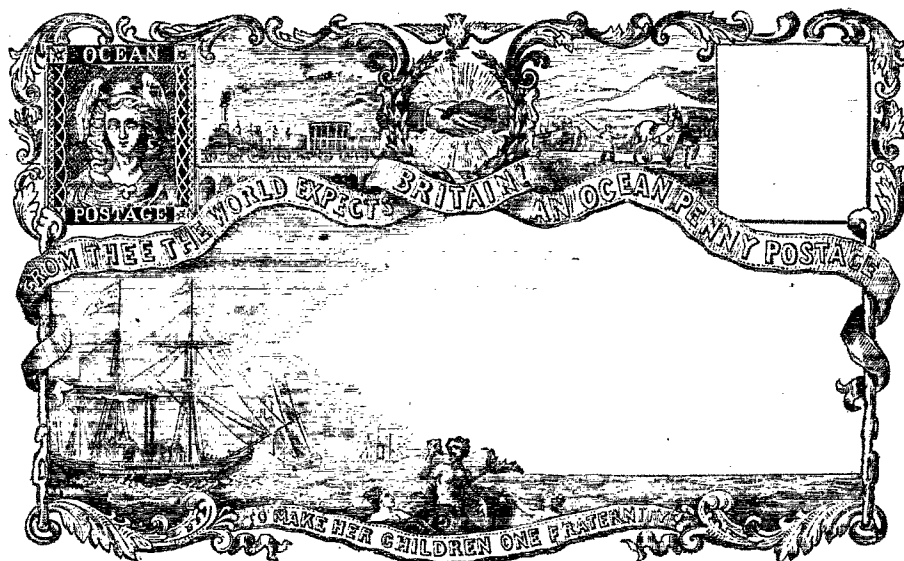
Les deux enveloppes suivantes ont été imprimées à Dundee; on les vendait 2 shillings le cent.

5. Cette enveloppe (gravée sur cuivre) porte, à gauche, à l'angle supérieur, la figure d'un timbre qui représente le timbre-poste maritime. A droite, la place du timbre-poste pour le port intérieur, anglais et étranger, est vide. On lit sur des banderoles : « Angleterre, le monde attend de toi une taxe postale maritime d'un penny, qui rendra frères tous ses enfants. » (N° 104.)

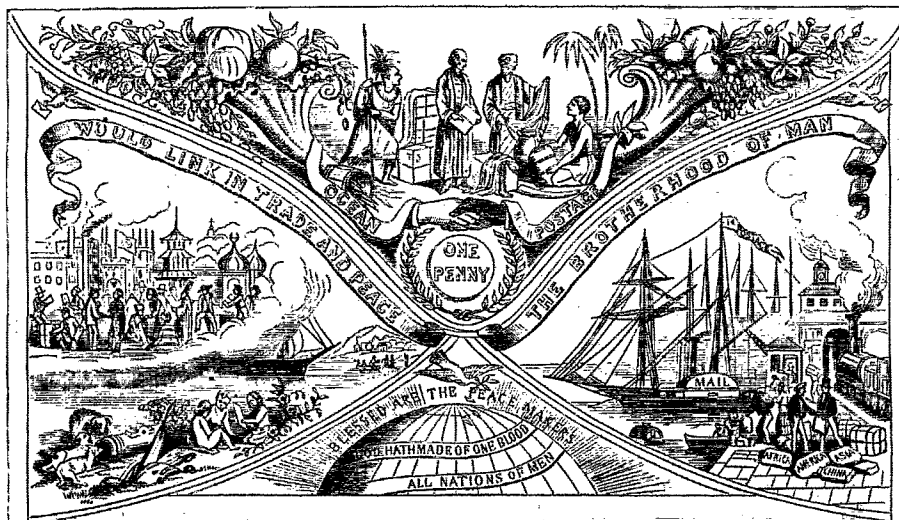
6. Le dessin (gravé sur cuivre) ne couvre que le dessous de l'enveloppe. Les devises ressemblent aux précédentes : « L'*Ocean penny Postage* resserrerait par le com-



No 103. — Enveloppes; Angleterre.



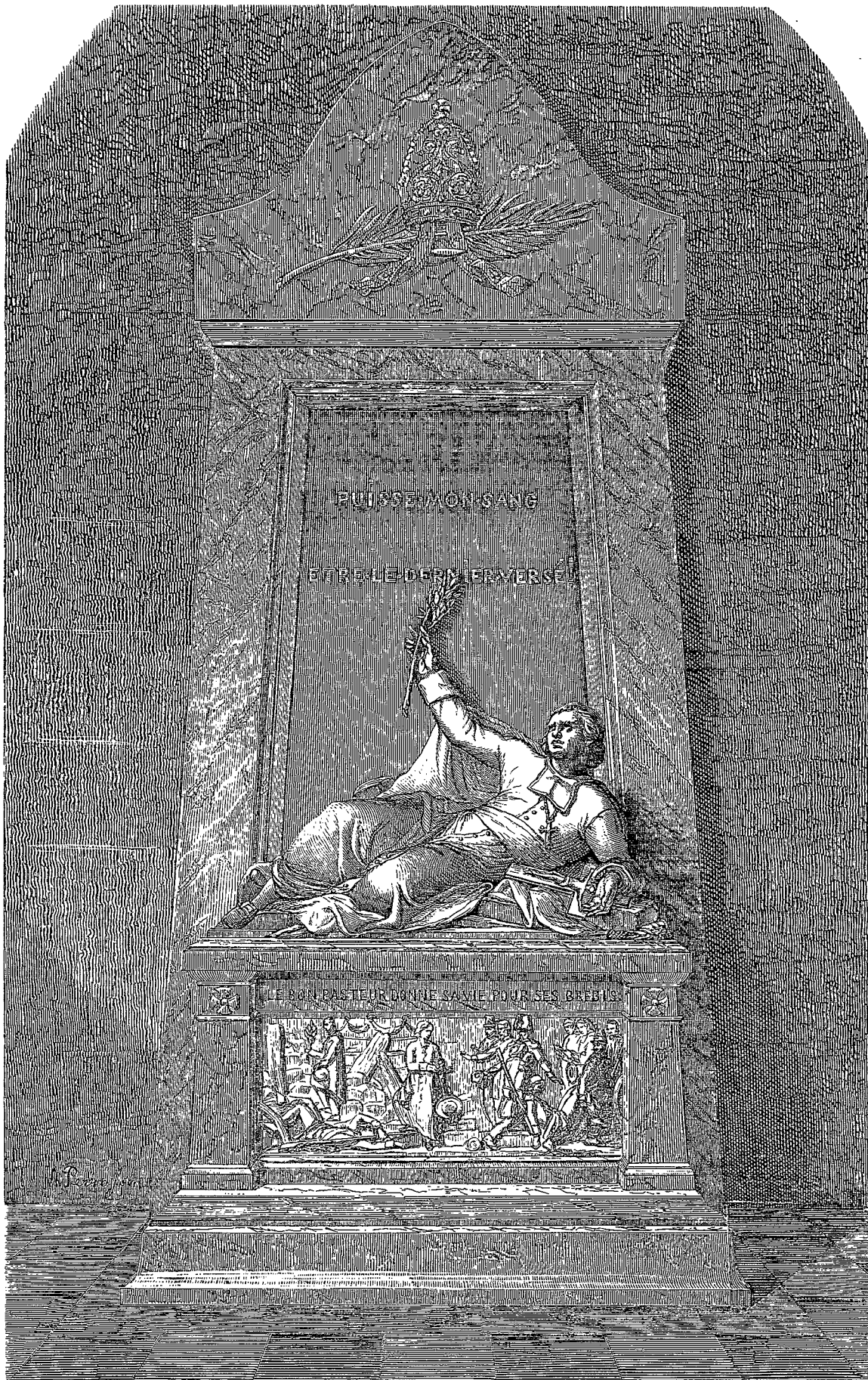
No 104. — Angleterre.



No 105. — Angleterre.

merce et la paix l'union fraternelle des hommes. — Bénis soient les pacificateurs! — Dieu a fait du même sang toutes les nations des hommes. » (N° 105.)

Les dessins des enveloppes 3 à 6 ont été gravés sur cuivre, reportés sur pierre et imprimés lithographiquement. La suite à une autre livraison.

LE TOMBEAU DE M^{re} AFFRE, A NOTRE-DAME DE PARIS.Tombeau de M^{re} Affre, à Notre-Dame de Paris. — Dessin de Pérassin.

Denis-Auguste Affre, qui mourut si noblement sur les barricades de juin 1848, naquit loin de Paris, dans une petite ville de l'Aveyron, Saint-Rome de Tarn, en 1793. Neveu de l'abbé Boyer, qui releva le séminaire de Saint-Sulpice, le jeune Affre se trouva naturellement tourné vers l'état ecclésiastique : son oncle pouvait venir en aide à sa vocation ; il fit ses études à Saint-Sulpice et se distingua dans les diverses branches de l'enseignement religieux. Le goût de la philosophie ne le détourna pas des connaissances pratiques, si utiles dans les hauts degrés de la hiérarchie catholique ; il s'attacha surtout à l'administration diocésaine et à l'organisation des études. Tour à tour professeur de philosophie à Nantes et de théologie à Issy, grand vicaire à Luçon, à Amiens, enfin à Paris (1834), il avait attendu pour écrire que l'âge eût mûri et assuré ses opinions. Il débuta, en 1826, par un *Traité des écoles primaires*, publia, l'année suivante, son traité souvent réimprimé *De l'Administration temporelle des paroisses*, et bientôt après un *Essai historique et critique sur la suprématie temporelle du pape et de l'Eglise* (Amiens, 1829). L'abbé Affre était coadjuteur de Strasbourg, avec le titre d'évêque *in partibus* de Pompéiopolis, lorsque la mort de M. de Quélen, archevêque de Paris, l'appela au vicariat du chapitre métropolitain. Après de longues hésitations, le gouvernement le désigna pour le siège de Paris ; il fut sacré en 1840. On peut dire que si sa carrière fut rapide, ses succès ne furent pas au-dessus de son talent ; il se montra ferme, indépendant, zélé pour les œuvres de charité. Son *Traité de l'appel comme d'abus* (1843), sa *Lettre sur les études ecclésiastiques* (1841), où il développe un vaste plan d'études, la fondation de la maison des Carmes, et une *Introduction à l'étude philosophique du christianisme*, ouvrage dirigé contre le rationalisme moderne, témoignèrent de l'activité de son esprit et firent honneur à son épiscopat. Il était généralement aimé dans Paris. Il était de stature et de force au-dessus de la moyenne ; sa figure était grave et affable.

La révolution de février ne le trouva pas hostile ; il se souvenait sans doute du Christ disant : « Mon royaume n'est pas de ce monde » ; il s'appliqua tout entier au soin de son diocèse. L'insurrection de juin l'appela bientôt à accomplir l'un des plus beaux devoirs du prêtre, le seul devoir civique du clergé dans les discordes civiles. Il appartenait aux ministres d'un Dieu clément d'intervenir dans les querelles des partis pour enseigner le respect de la vie humaine ; il appartenait au pasteur, selon la tendre allégorie chrétienne, de sauver, fût-ce au prix de sa vie, le troupeau qui lui est confié. Ces préceptes étaient bien ceux de l'archevêque, et chaque fusillade, chaque coup de canon surexcitait, exaltait dans son âme une pensée généreuse. Il passa en prières, en méditations, toute la journée du 24 ; le massacre durait depuis deux mortels jours ; le lendemain, la révolte accablée sur la rive gauche grondait encore sur la place de la Bastille : quand cesserait l'effusion du sang ?

Le dimanche 25 juin, l'archevêque sortit de l'archevêché à cinq heures et demie, et se rendit chez le général Cavaignac pour demander s'il lui serait interdit d'aller au milieu des insurgés porter des paroles de paix. Le général reçut le prélat avec une vive émotion, et répondit que s'il ne pouvait prendre sur lui de donner un conseil en de telles circonstances et pour une démarche aussi périlleuse, il ne pourrait qu'en être reconnaissant, et qu'il ne doutait pas que la population n'en fût grandement émue. L'archevêque aussitôt annonça que sa résolution était prise ; il rentra quelques instants chez lui, et vers huit heures il était au pied de la colonne de Juillet. Pendant le trajet, il s'entretenait avec une grande sérénité du texte saint : « Le bon

pasteur donne sa vie pour ses brebis. » Plusieurs représentants du peuple lui offrirent de l'accompagner, mais il refusa, pensant avec raison que leur présence pourrait être nuisible ou au moins inutile ; leur autorité avait été souvent méconnue, et leur inviolabilité ne les avait pas toujours préservés des balles. Seuls, les deux grands vicaires, MM. Jacquemet et Ravinet, accompagnaient leur chef et leur ami ; devant eux marchait un parlementaire, un ouvrier portant une branche verte cueillie sur le boulevard. Le feu cessa des deux côtés, et le vénérable pasteur, avec ses deux compagnons, monta sur la barricade. Mais à peine avait-il adressé aux gens du faubourg quelques paroles pleines d'onction qu'il fut atteint d'un coup de feu isolé, parti d'une fenêtre ; aussitôt une double décharge des insurgés et des gardes mobiles se croisa au-dessus de lui. Il était tombé, les reins traversés par une balle. On ne peut accuser de sa mort la masse des insurgés ; ce furent eux qui le relevèrent, le portèrent dans leur quartier chez le curé des Quinze-Vingts ; les premiers soins lui furent donnés par un de leurs médecins. Le lendemain matin, des négociations entamées permirent de le ramener à l'archevêché. Le trajet du convoi funèbre fut, dit un journal du temps, « l'objet de démonstrations dont aucun témoin ne pourra perdre le souvenir. » D'heure en heure, cependant, l'état du vénérable malade s'aggravait. Il avait reçu les derniers sacrements avant de quitter le faubourg Saint-Antoine, craignant de rendre le dernier soupir dans le trajet. Dès le soir même, cédant à ses instances, M. l'abbé Jacquemet avait dû lui révéler la gravité de sa blessure ; et lui, sans aucune émotion ni trouble, sans regret de la vie qu'il allait perdre, il en offrait sans cesse le sacrifice à Dieu pour la France et pour son avenir. Il disait aussi : « Puisse mon sang être le dernier versé ! » Au moins lui fut-il permis de croire que son sacrifice n'avait pas été inutile ; l'insurrection ne devait pas lui survivre.

Lorsque sa mort fut connue, dans la soirée du 27, le deuil fut général. Le lendemain, on lisait partout dans les journaux les détails de sa glorieuse agonie. Sur tous les murs paraissait le décret suivant : « L'Assemblée nationale regarde comme un devoir de proclamer les sentiments de religieuse reconnaissance et de profonde douleur que tous les cœurs ont éprouvés pour le dévouement et la mort saintement héroïque de M. l'archevêque de Paris. » Enfin on résolut d'élever un monument à sa mémoire ; mais où placer sa statue ? A Notre-Dame, comme le demandait une lettre du clergé métropolitain du 17 juillet ? A l'endroit où le prélat fut blessé ? C'est ce que voulaient les pétitionnaires du faubourg. Le comité de l'intérieur, chargé de la rédaction d'un projet, proposait le Panthéon comme le plus digne sépulcre d'un grand citoyen. Après avoir entendu plusieurs discours, la majorité de l'Assemblée se décida pour Notre-Dame. Divers amendements complétèrent ainsi le texte du décret : « Un monument sera élevé sous les voûtes de l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris, au nom et aux frais de la République, à la mémoire de l'archevêque de Paris. Sur le monument on lira les inscriptions suivantes : LE BON PASTEUR DONNE SA VIE POUR SES BREBIS. (Saint Jean, ch. X, v. 7.) — PUISSE MON SANG ÊTRE LE DERNIER VERSÉ ! » Quant au crédit à allouer, le ministre proposa quarante mille francs ; le grand sculpteur David d'Angers pensait que vingt mille suffiraient pour une statue, mais que le reste de la somme permettrait d'ajouter des bas-reliefs. L'Assemblée vota cinquante mille francs. Il fut en outre décidé que le monument serait mis au concours.

Le 1^{er} août 1848, un premier concours fut ouvert par le ministre de l'intérieur ; mais, le 29 janvier 1849, la commission chargée de juger déclara qu'il n'y avait pas

lieu de décerner le prix ; chaque artiste, suivant librement son initiative individuelle, s'était par trop éloigné des conditions imposées par les décrets, et qui furent formulées expressément pour un nouveau concours. Le 23 novembre, la commission, à la majorité de treize voix sur quatorze, décerna le prix au projet de M. Auguste Debay, peintre et sculpteur ; elle crut devoir mentionner honorablement celui de MM. Auguste Barre, statuaire, et Baltard, architecte, dont les dispositions présentaient peut-être un aspect à la fois plus imprévu et plus vraiment funéraire que l'esquisse couronnée. Mais la statue de M. Debay prenait plus sur le fait le douloureux événement dont l'impression était vive encore ; le socle, très-simple, répondait aux vœux du clergé métropolitain, qui écrivait à l'Assemblée : « Plus le monument sera simple, mieux il nous retracera la simplicité de sa vie, et, s'il était permis de le redire, la simplicité de sa mort. »

M. Auguste Debay se mit courageusement à l'œuvre : il corrigea et refit plusieurs fois son modèle en terre ; il travailla sans relâche dans la chapelle où devait être placé le monument, à droite du chœur, entre les deux sacristies ; on dit qu'il y a perdu la santé. Après dix ans, il a enfin livré au public une œuvre considérable, sage, ferme, vraiment digne de l'homme dont elle conservera les traits à la postérité. Le monument se compose d'un sarcophage en marbre blanc veiné de gris pâle, décoré d'un bas-relief et supportant la statue couchée, en marbre de Carrare. Audessus, le long de la muraille, s'élève une stèle que couronnent une mitre et une palme. Sur le piédestal, en retour, du côté de la tête, en lettres creusées et dorées, est placée l'inscription suivante : « Denis-Auguste Affre, archevêque de Paris, né le 28 septembre 1793, mort » victime de sa charité pour son troupeau, le 26 juin 1848. » La sobriété, excessive peut-être, des détails décoratifs, concentre tout l'intérêt sur la statue ; l'exécution du bas-relief lui-même est sacrifiée évidemment à dessein : il représente le commencement de la scène, l'archevêque se dirigeant vers la barricade ; des officiers qu'agite un funèbre pressentiment l'engagent à ne pas donner suite à son généreux projet ; mais lui, montrant le crucifix, semble leur répondre : « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. » À gauche, le cadavre d'un garde mobile ; devant l'archevêque, l'homme qui le précéda sur la barricade, le rameau vert à la main ; derrière le groupe d'officiers, à droite, les deux vicaires ; sur le devant, du même côté, des gardes mobiles portant un camarade blessé.

Nous laissons l'appréciation de la statue à un critique autorisé, M. Henri Delaborde :

« Renversé sur les pavés où il était venu conjurer une guerre fratricide, frappé d'un coup qu'il sait mortel, l'archevêque semble disputer aux convulsions de la souffrance les restes de cette vie qui peut empêcher d'autres crimes et désarmer encore les meurtriers. Son bras droit se roidit dans un effort suprême pour élever, pour arborer, en face des fusils qu'on recharge, le rameau d'olivier, tandis que son bras gauche, fléchissant sous le poids du corps, maintient le crucifix en contact avec ce corps qui succombe, avec ce cœur qui va cesser de battre. Les jambes, que la mort envahit déjà, ont glissé l'une sur l'autre et s'allongent sous les plis de la soutane, dont l'effet pittoresque est rehaussé par l'extrémité flottante du manteau que soulève le bras droit. Quant aux traits du visage, ils résument et précisent avec une remarquable énergie ce combat entre la douleur physique et la volonté, ce double cri, pour ainsi dire, de l'âme et de la chair qu'ont fait pressentir l'attitude et les intentions générales. Les lèvres entr'ouvertes d'où s'échappe, en même temps que le dernier soupir, une supplication dernière, les muscles contractés du front et de la

face, le regard tourné vers le ciel comme pour en appeler à lui des fureurs humaines, tout exprime les angoisses de l'agonie aussi bien que l'ardente pitié du mourant. Tout atteste ainsi l'émotion qu'a éprouvée l'artiste et la foi que lui a inspirée son sujet ; mais dans cette partie du travail comme dans le reste, nul excès de zèle ne vient compromettre les droits du goût et agiter outre mesure ou surcharger ce qu'il n'importe pas moins de traduire avec le respect du beau qu'avec le sentiment du dramatique. »

O sainte affection ! celui qui ne te connaît pas ignore les meilleures émotions du cœur, ces tendres pleurs qui humanisent l'âme, ces soupirs qui charment, ces angoisses qui exaltent ; il habite trop près de la cruauté et de l'orgueil, et n'est qu'un novice à l'école de la vertu.

THOMPSON.

LA LUNE

MANGE-T-ELLE LES NUAGES ?

« La lune mange les nuages » ; tel est l'aphorisme qu'a consacré en maint canton la sagesse populaire. Il n'est personne, en effet, qui n'ait eu l'occasion d'être témoin du phénomène auquel cet aphorisme se rapporte. Le ciel se trouve chargé de légères nuées qui voilent çà et là les étoiles ; la pleine lune se lève, monte dans le ciel, et bientôt l'on voit les nuées qui flottaient au-dessous d'elle et interceptaient sa lumière s'affaiblir, se diviser et finir par disparaître entièrement en laissant le satellite de la terre rayonner sans obstacle dans la sérénité de la nuit. Que sont devenus les nuages ? La lune les a mangés.

Ce phénomène est si général qu'il doit nécessairement avoir une cause douée du même caractère de généralité. En voici une qui a réuni les suffrages de quelques physiciens, et notamment de l'illustre astronome John Herschel. Il est incontestable que la surface de la lune, lorsque cet astre est dans son plein, doit s'élever à un degré de température d'une assez grande valeur. Elle est composée de rochers qui demeurent exposés au rayonnement du soleil pendant quinze jours de suite, sans souffrir ces interruptions périodiques qui ont lieu chez nous de douze en douze heures par l'effet de la nuit : elle doit donc s'échauffer beaucoup plus que ne le fait en plein midi la surface de notre planète, et d'autant mieux qu'il y a autour de notre satellite, comme autour de notre globe, une épaisse atmosphère qui absorbe une partie des rayons solaires et en tempère, par conséquent, l'intensité naturelle. Aussi n'hésite-t-on pas à penser que la surface de la lune, dans les parties frappées par le soleil, acquiert une température d'au moins 100 degrés. À ce point de vue, cet astre peut donc être considéré, particulièrement lorsqu'il est dans son plein, comme un immense calorifère de 283 lieues de diamètre, placé à une distance d'environ 40 000 myriamètres et envoyant sur nous ses rayons à travers l'espace.

Cependant, quelques expériences que les physiciens aient tentées, ils n'ont jamais pu constater qu'il nous vienne de la lune la moindre chaleur. Non-seulement le thermomètre persiste à demeurer à la même hauteur quand on l'expose à la pleine lune ou quand on l'en sépare par un écran, mais en concentrant le rayon lunaire au moyen des plus puissants miroirs de télescope servant de réflecteurs, on ne peut pas déterminer le moindre mouvement sur un thermomètre, si sensible qu'il soit, placé au foyer de l'instrument et recevant, par conséquent, cette chaleur plus que centuplée. Aussi les physiciens, s'appuyant sur cette expérience, se sont-ils longtemps accordés à poser en prin-

cipe que la lune est un astre glacé ; mais l'expérience n'était pas concluante. Des observations plus délicates sur la propriété de la chaleur ont démontré que tandis que les rayons calorifiques émanés d'un foyer incandescent traversent sans difficulté les couches de l'atmosphère, les rayons calorifiques émanant d'un foyer échauffé, mais pas assez pour devenir lumineux par lui-même, sont aisément absorbés par les milieux diaphanes, tels que l'air, à travers lesquels on les dirige. Ainsi, en supposant que la chaleur qui se dégage de la lune arrive à un degré sensible dans les limites supérieures de notre atmosphère, elle se perd dans le trajet et ne parvient pas jusqu'au corps de la planète. Donc les thermomètres placés au niveau du sol, même au foyer ou d'un réflecteur parabolique ou d'une lentille de verre, ne doivent accuser aucune élévation de température par le fait de leur exposition aux rayons de la lune ; mais il n'en est pas de même des nuages placés dans les hautes régions de l'atmosphère : la chaleur lunaire n'est pas encore totalement absorbée quand elle arrive à leur niveau, et elle peut fort bien agir sur eux, élever leur température et finalement les mettre en vapeur.

À la vérité, il n'y a là qu'une hypothèse ; mais c'est une hypothèse qui paraît avoir en sa faveur une certaine vraisemblance. Peut-être aussi la présence de la pleine lune au sommet du ciel détermine-t-elle dans l'atmosphère des phénomènes électriques qui auraient pour effet la disparition des nuages ; mais cette hypothèse, qu'aucune expérience directe n'a vérifiée non plus, aurait encore moins de droit à s'attribuer le caractère scientifique. La première, jusqu'à nouvel ordre, mérite donc la préférence.

Le phénomène dont il s'agit, de quelque manière qu'il le faille expliquer, se lie d'ailleurs à une loi météorologique très-remarquable, qui a été mise en lumière par M. Arago, sur le relevé authentique des observations faites sur la pluie pendant une longue suite d'années. Ces observations s'accordent, dans quelque laps de temps qu'on les veuille prendre, à montrer qu'il tombe constamment plus de pluie aux époques de nouvelle lune qu'aux époques de pleine lune. Donc, lorsque la lune est dans son plein, il y a une cause active qui tend non pas à détruire complètement, mais à diminuer sensiblement la masse des nuages. C'est là ce qu'il y a de plus clair dans cette question, si controversée entre le peuple des campagnes et les savants, de l'influence de la lune sur la terre, et, comme on le voit, ce n'est, en définitive, que l'application du fameux principe : « La lune mange les nuages. »

LE LUXE.

L'équilibre de votre budget vous permet-il du luxe ? Sachez le bien choisir : il y a un luxe qu'on peut appeler vrai et moral ; un autre, faux et vicieux. D'abord, ce qui donne à l'intérieur de l'habitation un aspect agréable, ce qui fait qu'on aime à se trouver chez soi, est un luxe de bon aloi. La possession et la contemplation des œuvres d'art élèvent la pensée, entretiennent ou développent le sentiment du beau. Le bon goût dans les vêtements en fait ressortir les convenances et la propreté, ajoute la grâce à la simplicité, donne le cachet de la véritable élégance.

Le faux luxe ne vise pas à la beauté, mais à l'apparence ; il ne satisfait pas une tendance noble, mais une petitesse d'amour-propre ; il se soucie peu de l'art, mais beaucoup de la mode ; il ne veut pas une chose parce qu'elle est belle, mais parce qu'elle est chère ; parce qu'elle est agréable, mais parce qu'elle est rare. Entre tous les gens possédés par ce luxe laid et ruineux, il y a une éternelle course au clocher des vanités, des égoïsmes, des or-

gueilleuses ostentations, des excentricités de mauvais goût.

Que si, de la morale privée, on passe à la morale politique, on ne rencontre pas moins d'écueils. Réduire une société (en admettant que cela soit longtemps possible) à ne produire et à ne consommer que le nécessaire, ce serait lui enlever le sentiment de l'art, le goût naturel du bien-être, un levier d'émulation, un aliment honnête pour l'industrie, un moyen de rapprocher les fortunes, un soulagement à bien des souffrances, des gloires à la nation.

D'un autre côté, la préoccupation du bien-être et du luxe éloigne des goûts sérieux, produit des habitudes frivoles, des dissipations ruineuses, corrompt les mœurs, abâtardit les caractères, dispose les cœurs à tous les despotismes, ruine, dans le citoyen comme dans la famille, l'esprit de dévouement et de sacrifice. N'est-ce pas quand le luxe fut parvenu à son comble que le patriotisme romain s'est éteint ? Et les généraux gorgés de dotations n'ont-ils pas, en 1814, abandonné la défense de la patrie, tandis que les vieux soldats de la république ne demandaient qu'à combattre l'étranger ? Que de scandales, d'immoralités, de crimes, sont notoirement dus à l'amour effréné du luxe, au besoin d'y satisfaire à tout prix ! Dans les pays dévorés de cette passion, n'en a-t-on pas vu les excès annoncer et précéder de peu les explosions des catastrophes sociales ?

Les industries qui, spéculant sur les mauvais penchants, font de la civilisation l'art de multiplier sans cesse les besoins factices, et surexcitent les appétits de toutes sortes de luxe, les exemples et les autorités qui les favorisent, les doctrines qui les légitiment, poussent également aux abîmes. On se flatterait en vain d'arrêter tout à fait le mal ; il y a des tendances fatales et des courants irrésistibles. La religion, la raison, font vainement entendre leur voix ; le siècle s'amuse, se pare, et s'endort dans le plaisir : il ne se corrigera qu'à la leçon des événements terribles. (1)

PEINTURE MURALE DE L'ÉGLISE DE PÉRONNE.

On a découvert, en 1850, dans la chapelle du Sacré-Cœur de l'église de Péronne (Somme), une peinture murale cachée depuis longtemps sous un épais badigeon. Sur les côtés, en dehors du tableau, qui mesure environ 5 mètres de largeur sur 6 mètres de hauteur, on voit, à genoux, les donateurs peints de grandeur naturelle ; à gauche, Jean Roussel, conseiller, lieutenant particulier, civil et criminel au gouvernement et prévôté de Péronne ; à droite, sa femme Jacqueline Aubé, et au-dessous, une inscription qui rappelle qu'ils ont fait exécuter cette peinture en 1601.

La composition représente la Glorification de la Vierge, que l'on voit placée au centre du tableau, entre la terre et le ciel, adorée des anges et des saints. Chaque figure est accompagnée d'une légende latine expliquant la pensée ou l'action par laquelle elle contribue à compléter la pensée générale.

À la partie supérieure on voit le Père éternel entre le Fils et le Saint-Esprit ; au bas, le pécheur étendu sur son lit de mort. La pensée du moribond est la crainte de Dieu, et sa bouche implore la miséricorde du Seigneur en récitant le verset 20 du chapitre XIX du livre de Job. Sa tête repose sur les trois vertus théologales, la Foi, l'Espérance et la Charité. Son corps est couvert de bonnes pensées et de bonnes paroles ; il est couché sur un matelas bourré de bonnes œuvres. Les pieds du lit s'appuient sur les quatre vertus cardinales, la Force, la Prudence, la Justice et la

(1) Alphonse Grün, *Pensées des divers âges de la vie*.

Tempérance. Près du moribond se tiennent deux religieux | sième lui présente le goupillon d'eau bénite. Un démon, qui récite les prières des agonisants, tandis qu'un troi- | qui s'est glissé auprès de lui, lui dit avec une joie féroce :



Peinture murale découverte, en 1850, dans l'église de Péronne. — Dessin de H. Renaud.

« Tu as péché, n'espère pas de pardon. » A la tête du lit, | avec lui, tandis que de l'autre côté le saint patron invoque son ange gardien appelle les anges du Seigneur à prier | les autres saints.

Au centre du tableau, la Vierge, à genoux sur un nuage, implore en faveur du pêcheur la sainte Trinité. Elle est entourée à droite par des anges qui disent : « Par elle, nous allons à Dieu » ; à gauche, par un groupe de saints qui chantent : « Par elle, Dieu vient à nous. » Dieu prie tout à la fois par son Fils, par le Saint-Esprit et par la Vierge, déclare enfin que le temps de la miséricorde est venu. L'archange saint Michel s'élance, met en fuite les démons, et apporte le pardon du Seigneur au moribond.

Cette pensée que la Vierge est le centre des bénédictions du ciel, que c'est à elle que l'on doit s'adresser dans la détresse, a été figurée par plusieurs peintres dans le commencement du dix-septième siècle, et nous connaissons une gravure, publiée à Rome en 1603, qui représente exactement le sujet du tableau de l'église de Péronne.

L'éducation populaire doit tendre à réaliser dans chaque individu le type du bon citoyen et de l'homme accompli. Elever nationalement les citoyens, c'est assurer la conservation du peuple futur. JAHN.

Ni la force, ni l'ascendant d'un homme supérieur, ne sont des puissances à qui appartienne la durée ; et nul état social ne peut être permanent s'il n'a ses racines et ses causes dans la société même, dans les rapports physiques et moraux dont elle est formée. GUIZOT.

A QUELLES HEURES DU JOUR

FAUT-IL ARROSER LES PLANTES ?

Beaucoup de jardiniers croient que l'eau peut être distribuée aux plantes indifféremment à toutes les heures de la journée. Quelques-uns préfèrent le matin : ils en donnent pour raison que les plantes, devant être stimulées par la forte chaleur qui va suivre, trouveront ainsi, autour de leurs racines, la quantité d'eau nécessaire pour remplir leurs tissus et résister à l'ardeur du soleil. Il y a du vrai dans cette explication ; mais il n'en reste pas moins que, par suite de la grande évaporation provoquée par la chaleur d'un jour d'été, l'arrosage ne produit pas tous ses effets, et qu'une notable partie de l'eau est soustraite directement de la terre sans passer par le tissu de la plante. Cette méthode a, en outre, l'inconvénient, plus grand qu'on ne le croit généralement, d'abaisser notablement la température du sol dans le temps même où les parties aériennes de la plante sont exposées à la plus grande chaleur. Cet inconvénient est évité par l'arrosage du soir. L'eau exposée au soleil pendant le jour conserve encore, à la tombée de la nuit, une certaine chaleur. D'autre part, la température de l'air s'abaisse de plusieurs degrés, ce qui, joint à l'obscurité de la nuit, ralentit ou arrête la transpiration de la plante, ainsi que l'évaporation à la surface de la terre, deux conditions qui se rapprochent de celles d'un temps pluvieux. Le sol arrosé le soir se refroidit sans doute, mais ce refroidissement concorde avec celui de l'atmosphère, et ne rompt que faiblement l'équilibre établi par la nature entre la chaleur du jour et celle de la terre pendant la nuit. (1)

BACS ET BATEAUX DE PASSAGE.

Encore quelques années, et l'on ne connaîtra plus que de souvenir ces ingénieux appareils dont se servaient presque

(1) *Manuel de l'amateur de jardins. Traité général d'horticulture*, par MM. J. Decaisne et Ch. Naudin. Paris, Didot, 1863.

exclusivement nos aïeux pour traverser les fleuves et les rivières et qui étaient si répandus au moyen âge. Les bacs, sans doute, offraient beaucoup d'inconvénients et ne sauraient être comparés, sous le rapport de la sécurité et de la commodité, à ces ponts de fer, si élégants et relativement si peu coûteux, que l'on voit partout aujourd'hui ; cependant ils avaient aussi leur mérite, et présentaient un notable intérêt à la fois au point de vue de l'art et à celui de la science.

Non-seulement ils faisaient bien dans un paysage, et la vue de ce bateau plat, chargé de passagers, de bestiaux et de produits agricoles, qui flottait doucement sur une eau limpide au milieu d'une nature champêtre, avait pour l'artiste un charme particulier, mais le savant pouvait encore trouver dans ce mode primitif de communication un sujet d'études intéressantes et de curieuses observations scientifiques.

Quand on voit, en effet, fonctionner un bac pour la première fois, on ne peut se défendre d'un certain étonnement. En voyant cette poulie légère qui semble courir toute seule sur ce câble suspendu en l'air, et ce bateau attaché par le flanc qui paraît lui obéir volontairement et se frayer un passage de lui-même à travers le courant du fleuve, sans le secours d'aucune force étrangère, sans voile, sans rame ni aviron, on se demande quelle peut être la force mystérieuse qui produit un effet aussi contraire à ce qu'on devrait attendre des lois de la nature, et l'on a quelque peine à se rendre compte de ce phénomène singulier.

Cette force, car il faut bien qu'il y ait une force, puisqu'il y a un mouvement, n'a rien de surnaturel, mais n'est autre chose que la force du courant qui se trouve habilement détournée et employée à se vaincre elle-même en se combinant avec la résistance que présente le câble attaché aux deux rives ; c'est-à-dire que le bac n'est qu'une application aussi simple qu'ingénieuse d'un principe de statique bien connu, le principe du parallélogramme des forces.

Comme cette application est assez curieuse pour qu'on l'étudie avec attention, nous allons essayer d'en donner ici une explication aussi claire qu'il nous sera possible.

Supposons, d'une part, un câble ou grelin HH' (fig. 1)

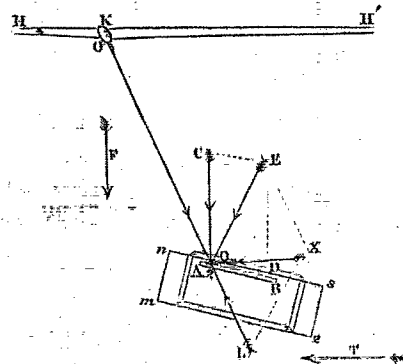


FIG. 1.

tendu en travers du fleuve et solidement fixé à ses extrémités sur chacune des rives, et supposons, d'autre part, un bac (mnsz) relié à ce câble par une corde OO', qui est terminée à l'une de ses extrémités par une poulie K dont la gorge est creusée de manière à recevoir le câble, et à l'autre extrémité par une bague ou anneau en fer appelé commande, I, qui est passée sur un rouleau de bois fixé sur le flanc du bac par deux supports AB.

Pour comprendre le mouvement du bac, il suffira d'ob-

server attentivement la manœuvre qui sera employée par le batelier.

Si le batelier, par exemple, veut faire traverser le bac dans le sens de la flèche T, il placera à l'extrémité A du rouleau, vers l'avant du bac, l'anneau I, et, soumettant son bac à l'action du courant, il lui fera prendre la position d'équilibre indiquée par la figure 1.

Or, que se passera-t-il par l'effet de cette manœuvre ? La force du courant OC, agissant obliquement par rapport à la paroi du bateau, se décomposera, suivant la règle du parallélogramme des forces, en deux forces : l'une, OD, parallèle au bac et ne produisant, par conséquent, aucun effet sur lui, et l'autre, OE, perpendiculaire, qui le poussera nécessairement dans cette direction, c'est-à-dire dans un sens oblique au courant ; mais, retenu par la corde OO', le bac ne pourra pas céder complètement à l'action de cette dernière force, qui devra alors se composer avec la résistance de la corde qu'on peut représenter par la flèche OL, et donnera une résultante OX qui sera dans le sens de la trajectoire du bac T.

Le bac avancera donc en vertu de la vitesse acquise et entrainera avec lui la poulie, qui se tiendra en avant parce que, le câble n'étant pas très-tendu, elle tombera par l'effet de la pente et de son propre poids.

Seulement, arrivée au point où le câble remonte la poulie, elle restera alors en arrière, et la trajectoire changera et se transformera en un mouvement circulaire ayant la corde pour rayon ; après quoi le bac touchera la rive, sur laquelle on le fixera en abaissant l'espèce de pont-levis, ou tablier, qui se trouve à l'avant et qui sert en même temps à faciliter le débarquement et l'embarquement.

La vitesse du bac est loin d'être uniforme, car, outre les inégalités, qui existent dans la force du courant, les différentes positions de la corde produisent parfois des *points morts*, que le bateau ne franchit qu'en vertu de son inertie.

On emploie aussi quelquefois un autre système pour diriger les bacs. Au lieu d'attacher le câble directeur sur les deux rives, on l'attache à un point fixe au milieu de la rivière, comme dans la figure 2.

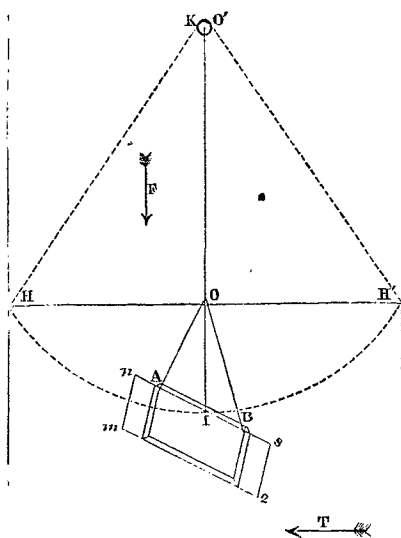


FIG. 2.

Une des extrémités du câble est solidement fixée en O' à une pile établie au milieu du courant ou à une ancre, et l'autre extrémité est attachée en un point I au milieu

du bateau, de façon, toutefois, que le câble soit constamment hors de l'eau, sauf à le soutenir, s'il est nécessaire, à l'aide de flotteurs placés assez près l'un de l'autre.

En un point O de ce câble, pris à une distance de I à peu près égale à la longueur de la barque, on attache des cordes OA et OB qui vont s'enrouler sur deux ronets en A et en B, et l'on fait manœuvrer les cordes suivant le besoin, de manière à faire osciller la barque autour du point I, à varier son inclinaison par rapport au courant, et à la diriger perpendiculairement aux bords lorsqu'elle atteint les points d'arrivée H ou H'.

Pour que toutes les manœuvres s'exécutent avec facilité, il suffit que l'angle HO'H' n'excède pas 60 degrés, et par conséquent que $OO' = HH'$, largeur de la rivière.

Dans ce système, comme on le voit, la longueur du câble directeur est moindre que lorsqu'on l'attache sur les deux bords ; de plus, comme il n'est tendu que par l'action du courant contre la barque, il n'a pas besoin de résister à une traction aussi forte que celle qu'il éprouve dans le cas où le bac est retenu par deux cordes.

Il est enfin un troisième système de bac, qui est le plus élémentaire de tous. Il consiste simplement dans un cor-

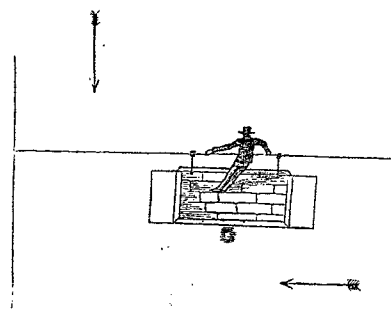


FIG. 3.

dage attaché sur chaque rive et passé sur des poulies qui sont fixées à des supports attachés au flanc du bac, et dont la gorge est creusée de façon à contenir plus que le demi-diamètre du cordage (fig. 3).

Le conducteur, tenant ce cordage avec les mains, pousse le fond de la barque avec ses pieds et la met ainsi en mouvement. Il n'est pas besoin de faire observer que ce système, qui exige le secours continu du bras de l'homme, ne peut être employé que pour traverser des eaux stagnantes ou d'un cours très-lent.

Sur le Rhône et sur la Seine, autrefois du moins, on faisait usage du premier système de bac que nous venons de décrire, et qui porte spécialement le nom de *traillé*.

Sur le Pô, en Italie, on fait usage du second, qui gêne beaucoup moins la navigation.

Le troisième, ainsi que nous venons de le dire, n'est guère en usage que sur de très-petits cours d'eau.

L'invention des bacs remonte à l'antiquité ; ils paraissent avoir été connus des Romains, à en juger par ces deux vers d'Ovide :

« Nec tibi (amis) sunt pontes, nec qua sine remigis ictu
» Concava trajecto cymba rudente vehat. » (Ovide.)

(O fleuve, je n'ai pour te franchir ni pont ni barque creuse glissant sans le secours de la rame, le long d'un câble tendu d'une rive à l'autre.)

Sine remigis ictu et trajecto rudente semblent bien indiquer ici qu'il s'agit du premier système de bac dont nous venons de parler.

Les bacs, ainsi que nous l'avons dit en commençant, étaient très-employés au moyen âge. Il y avait peu de villes

situées sur le bord d'un cours d'eau un peu important qui n'eussent plusieurs bacs, d'où le nom de rue *du Bac* donné à Paris et dans beaucoup de vieilles villes à des rues qui aboutissent au fleuve.

De Thou (liv. cxi de l'Histoire de son temps) dit qu'en 1593 on traversait le Rhône au moyen d'un bac et d'une corde tendue d'un bord du fleuve à l'autre.

L'étymologie du mot bac est assez obscure, comme beaucoup d'étymologies. Ménage fait dériver bac de *barca* ou *barcus*, étymologie que viendrait corroborer le nom populaire de *bar*, qui subsiste encore dans certaines contrées, notamment en Normandie.

Ducange fait venir bac de *baccus* ou *bacus*, d'où l'on a fait, dit-il, *bacula*, pour signifier une petite barque ou barquette.

Furetière prétend, d'après Isidore, mais à tort selon toute apparence, que les Latins appelaient un bac *linter*.

Ce nom était celui d'un petit bateau dont on se servait pour naviguer sur des eaux basses. Le nom de *ponto*, employé par César pour des bateaux de transport, est probablement celui qu'on appliquait aussi aux bacs. Quant au mot bac lui-même, Furetière penche à le faire venir du mot allemand *bach*, qui signifie ruisseau et rivière.

On désignait aussi un bac, au moyen âge, sous les noms de *port*, *passage*, *passee-cheval* et *gourdaïne*. Il y avait une île, à Paris, qui s'appelait l'*île à la Gourdaïne*, du nom du bac dont on se servait pour y aborder. C'est la même île qu'on avait appelée auparavant l'*îlot du Passeur aux vaches*.

Enfin, on appelait encore vulgairement un bac un *vat-et-vient*. (Voy. la description du bac aérien de Faust Wranczi, dit le vat-et-vient de l'île de Calypso, tiré du recueil intitulé : *Machinæ novæ Fausti Verantii scieni*, dans notre t. XVIII, 1850, p. 72.)



FIG. 4. — Un Bac aux environs de Paris, d'après une ancienne estampe. — Dessin de Gagniet.

Le passage en bac sur les fleuves et les rivières constituait un droit féodal au profit des seigneurs qui le donnaient à ferme. Ce droit s'appelait en quelques lieux *pont-nage* ou *pontonage*, et celui qui l'exploitait portait le nom de *pontonnier* ou *passager*.

Le droit de bac donnait parfois lieu à de graves difficultés et à de longs procès, soit entre les seigneurs voisins, soit entre les seigneurs et leurs vassaux qui avaient racheté ce droit, soit enfin entre les différents cessionnaires.

Ces procès étaient portés devant une juridiction spéciale, celle de la vicomté de l'Eau, dont les décisions étaient quelquefois singulières.

Ainsi on voit dans les archives de la vicomté de l'Eau de Rouen, analysées par M. de Beaurepaire, qu'à la suite d'un procès entre les habitants et les trésoriers de Porte-Joie, près Pont-de-l'Arche, qui avaient racheté d'un sieur de Croixmare, seigneur de Porte-Joie, le droit de bac appartenant à celui-ci, il intervint, le 24 mars 1752, une sentence du vicomte de l'Eau qui maintint les habitants en possession d'être passés et repassés gratuitement, eux, leurs familles et leurs bestiaux, mais qui reconnut aux trésoriers le droit de jouir de tous les profits du bac les

dimanches et fêtes, de sorte que le batelier préposé par les habitants devait chaque samedi, à minuit, remettre le bac, avec les agrès nécessaires, aux mains des trésoriers de la fabrique, et ne le reprendre qu'à vingt-quatre heures après au port de Porte-Joie.

La révolution supprima le droit de bac comme tous les autres droits seigneuriaux, mais elle ne le fit pas brusquement. Un décret en date du 15 mars 1790 commença par enlever au droit de bac son caractère féodal, tout en laissant l'exercice aux anciens seigneurs à titre de propriété; puis la loi du 25 août 1792 l'abolit complètement, et reconnut à tout citoyen la liberté d'établir des bacs et bateaux de passage sur tous les cours d'eau navigables.

Plus tard, on prétendit que cette liberté donnait lieu à des abus, et l'on crut, pour éviter ces abus, devoir supprimer complètement la liberté et attribuer exclusivement au gouvernement le droit d'établir et d'exploiter les bacs et bateaux, qui furent réunis au domaine public par la loi du 6 frimaire an 7.

Depuis cette époque, les bacs sont donnés à ferme par le gouvernement au moyen d'adjudications publiques, et la police en est confiée aux préfets et, sous leur direction, aux maires des communes où ils sont situés.

SALON DE 1863. — PEINTURE.

BOUCHER TURC, PAR M. GÉROME.



Salon de 1863; Peinture. — Boucher turc, par M. Gérôme. — Dessin de Bocourt.

M. Gérôme enferme, depuis quelques années, dans des toiles de petites dimensions des qualités de dessin et de style qui ne se déploient ordinairement à l'aise que dans la grande peinture et qui y trouvent leur meilleur emploi. Mais la distinction du style, la pureté du dessin, ne sont pas des qualités qui perdent rien à se resserrer dans d'étroites limites : elles y restent entières, elles agrandissent le cadre, si petit qu'il soit, et relèvent le sujet le plus humble ou le plus familier. M. Gérôme possède d'ailleurs

à un degré éminent le don le plus capable peut-être de rehausser le genre de peinture qu'à défaut de vastes espaces à remplir, de murailles à couvrir, il semble avoir adopté : le caractère, c'est-à-dire le talent de démêler, de saisir et de mettre en relief, dans une figure ou dans un sujet, les côtés saillants qui en font le mieux ressortir le fond caché pour des regards moins clairvoyants, les particularités extérieures qui en laissent dans l'esprit l'impression distincte, et de graver ainsi d'un trait vif et net

un type, une scène, une physionomie originale. Aussi les tableaux de M. Gérôme, indépendamment du mérite de la peinture, ont-ils toujours pour le public un attrait de curiosité, et ceux dont il trouve les motifs dans les souvenirs de ses voyages sont-ils au nombre de ses meilleurs ouvrages. Assurément celui que reproduit notre gravure attire moins l'intérêt par ce qu'il représente que par les qualités que nous venons de signaler; mais il n'y a pas un seul trait banal dans ce tableau si simple d'un *Boucher ture* debout au milieu des têtes de mouton qu'il a tranchées (le mouton est à peu près la seule viande de boucherie dont on se nourrisse en Turquie). Il a fait son métier, et à présent il passera de longues heures immobile, aspirant gravement la fumée de son tchibouck ou humant à petites gorgées le café léger dont les Tures boivent jusqu'à vingt et trente tasses par jour : « Le tabac et le café sont les coussins du sofa de la volupté », dit un proverbe ture; ou bien, religieux comme le sont tous les musulmans, il tournera entre ses doigts les grains de son chapelet; fier et impassible, il voit tout le jour les chalands passer devant sa boutique sans faire un pas, sans prononcer une parole pour les attirer. « En Turquie, dit un voyageur ⁽¹⁾, le vendeur marche de pair avec l'acheteur. Il y a plus, on dirait qu'il fait son métier autant pour obliger que pour s'enrichir; de fait, il ne s'inquiète pas beaucoup de sa vente, et regarde sans jalousie celle de son voisin plus favorisé. « Mon tour viendra demain », pense-t-il. Lorsque la voix du muezzin se fait entendre, si le temps est mauvais, il fait ses prières et ses prosternations dans sa boutique, au milieu des allants et des venants, avec le même recueillement que s'il était dans le désert; ou bien il se rend à la mosquée voisine, laissant sa marchandise sous la seule garde de la foi publique. »

MAXIMES TURQUES ⁽²⁾.

— Lorsque l'un de vous sent qu'il va se mettre en colère, qu'il se taise.

— Lorsque l'un de vous se sent en colère étant debout, qu'il s'assiede; et si la colère ne le quitte pas, qu'il s'efforce de rire.

— Quand l'homme qui se met en colère dit sincèrement et avec bonne volonté : « Je me réfugie en Dieu », sa colère se calme.

— Lorsqu'une personne vous injurie en s'attaquant à votre conduite, ne l'injuriez pas en vous attaquant à la sienne : le bon procédé sera de votre côté, l'avantage sera pour vous.

— Allez à une lieue pour voir un malade, à deux lieues pour réconcilier deux personnes.

— Lorsque vous voulez dénoncer les défauts de votre prochain, commencez par compter les vôtres.

— Tout musulman qui habillera un musulman dépourvu de vêtements sera un jour vêtu par Dieu des vêtements verts du paradis.

— Dieu (qu'il soit exalté!) nourrira des aliments réservés aux élus le musulman qui aura apaisé la faim d'un musulman.

— Dieu déteste celui qui a un air rigide en présence de ses compagnons.

— Dieu hait la malpropreté et le désordre.

— Celui-là meurt avec gloire qui périt en combattant pour la justice.

— La foi religieuse de l'homme ignorant ne va pas au delà de ses clavicules.

⁽¹⁾ Ubicini, *la Turquie actuelle*.

⁽²⁾ Extraites de *la Civilité musulmane*, par l'imam Essiyouthi, traduite par François Cadoz.

— Celui qui aura été un chef injuste subira un châtiment terrible au jour dernier.

— Lorsque l'homme meurt, ce qui vient de lui périt avec lui, trois choses exceptées : l'aumône qu'il a faite, sa science dont on retire de l'utilité, et un enfant vertueux pour lequel on adresse des vœux à Dieu.

— Le courroux céleste sera terrible contre l'homme qui aura été injuste envers celui qui n'a d'autre défenseur que Dieu.

FABRICATION DES MOSAIQUES.

Les fabricants de mosaïques de Rome emploient 15 000 variétés de couleurs; chacune de ces variétés a 50 nuances, depuis la plus foncée jusqu'à la plus claire, ce qui fait 750 000 teintes différentes, que les artistes distinguent avec la plus grande facilité. On croirait qu'avec un choix de 750 000 couleurs il n'est pas de peinture qu'on ne puisse imiter avec exactitude; cependant les ouvriers, au milieu d'une si étonnante profusion, manquent souvent de nuances indispensables.

OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES.

OCTOBRE.

C'est dans le mois d'octobre de l'année dernière que les amateurs d'astronomie physique ont pu étudier le phénomène si intéressant de l'opposition de Mars. En 1863, la planète n'offrira aucune circonstance extraordinaire. Quel dédommagement leur procurera l'étude des cieux? Est-ce une comète qui viendra promener majestueusement sa queue lumineuse dans nos constellations boréales? Sont-ce des bolides qui feront luire leur étincelante trajectoire sur le fond obscur du firmament? Il est difficile de le prévoir. Mais, à défaut de phénomènes particuliers, le ciel offre en toute saison, aux personnes studieuses, des sujets d'observation d'un intérêt inépuisable : indiquons aujourd'hui, comme exemple, l'exploration des montagnes lunaires, auxquelles des travaux récents ont donné un intérêt tout nouveau. Il n'est pas besoin d'être profondément versé dans la science pour trouver plaisir et profit à vérifier par soi-même les diverses assertions des « sélénographes. » Toutefois, avant de diriger sur notre satellite une lunette d'un pouvoir grossissant un peu considérable, les amateurs doivent avoir soin de consulter la meilleure carte lunaire qu'ils auront à leur disposition. Une foule de détails échapperaient à leurs observations du soir s'ils n'avaient, pendant le jour, commencé une étude théorique qui est, d'ailleurs, facile et agréable.

Nous avons très-souvent traité de la Lune dans ce recueil même ⁽¹⁾; mais la dimension des figures que nous avons publiées ne serait peut-être pas suffisante. La meilleure carte lunaire nous paraît être celle de MM. Mædler et Beer, qui est lithographiée et a 95 centimètres de diamètre : on en trouvera, du reste, une excellente réduction, due à M. Barral, dans le troisième volume de *l'Astronomie populaire* d'Arago, page 448. On y peut lire tous les noms des espaces appelés mers, lacs, golfes, marais, et ceux des chaînes de montagnes, parmi lesquelles sont les monts Leibniz, l'Altaï, les Cordillères, les Pyrénées, les monts Ourals, les Karpathes, le Caucase, les Alpes, etc. Les pages du livre voisines de cette carte donnent la mesure des plus hautes cimes, et si l'on veut parcourir les quarante et un chapitres consacrés par Arago à l'examen de toutes les questions qui concernent la Lune, il est impossible qu'on

⁽¹⁾ Plusieurs de ces articles sont dus à M. Jean Reynaud. (Voy. p. 311.)

ne se sente pas vivement intéressé par tant de curieux problèmes dont il est à peine pardonnable de ne pas avoir au moins quelque idée. N'est-il pas naturel de désirer connaître ce que les astronomes savent ou supposent au sujet de ce bel astre qui attire incessamment nos yeux et semble nous inviter à le choisir comme la première étape de nos études du ciel?

EN REGARDANT SEMER.

Il est rare, pendant les belles journées d'automne, que mon amour pour les arbres, les rivières et les prairies ne m'entraîne pas à travers champs et sans but de site en site, jusqu'à ce que la fatigue et un vieux chêne à larges racines m'aient invité à m'asseoir un moment, la tête à l'ombre et les jambes au soleil. D'ordinaire, mes pensées, mes rêveries sont toutes à l'horizon, aux contrastes du clair-obscur, aux formes de la terre et du ciel; je m'abandonne à la contemplation du monde extérieur. Mais si la charrue erie dans la terre humide, si le faucheur en repassant sa faux chante un refrain rustique, mon esprit se rapproche de l'humanité et rentre dans le labyrinthe de la vie sociale. Alors mes idées abondent, elles s'agencent mieux que dans ma chambre où parfois même elles refusent d'entrer. C'est que les spectacles des champs offrent de tous côtés des images, des rapprochements, des exemples qui occupent et renouvellent la pensée.

Hier le ciel était gris, et la rosée à midi régnait encore dans les prés et sur les lisières des bois; le soleil ne dorait pas les rameaux jauniss des peupliers, et les feuilles des grisarts semblaient doublées d'étain. Ce n'était pas pourtant une journée sans charme; la nature était plutôt voilée que triste. Il y avait des travailleurs partout dans les champs; on semait le blé. Je regardai d'abord machinalement le petit nuage de grains lancés par jets réguliers vers la terre déjà façonnée, la charrue achevant l'œuvre du semeur, et de sillon en sillon le même travail repris sans trêve; puis divers lambeaux d'idées sans suite se présentèrent à moi, tous se rapportant, malgré leur incohérence, au même objet, aux semailles que j'avais sous les yeux. En voyant les semeurs s'essuyer le front, j'éprouvai, s'il faut tout dire, un vague sentiment de bien-être; sitôt qu'il voulut se préciser, s'exprimer, il me fit honte et je me mis à désirer de toutes mes forces le règne des semeuses à vapeur. Ce n'est pas qu'il n'y en ait quelques-unes, mais ces machines ont jusqu'ici un vice capital, la régularité; on assure que lorsque le rat des champs a retrouvé leur piste, il court de grain en grain et n'en laisse pas un seul. Au contraire, la main de l'homme, malgré la régularité du mouvement, sème assez au hasard pour dérouter l'avidité de la recherche des rongeurs. Et encore que de blé perdu! On m'a dit que l'habitude est d'en mettre en terre quatre fois plus qu'il n'en faudrait si tout devait germer. Comment l'homme a-t-il été amené à une nourriture si difficile et si précaire? Pourquoi ne s'est-il pas contenté de la viande et des fruits? Ces interrogations et bien d'autres se succédaient sans obtenir de réponse précise. Ensuite venaient, comme dans un dictionnaire, des phrases dont le mot pain était toujours le sujet ou le centre: pain quotidien, pain des fidèles, pain céleste. De là mes idées, tout d'un coup changeant de sphère, passaient du réel au figuré: les semailles m'apparaissaient comme une parabole.

La vie de l'humanité ne se soutient pas seulement par des aliments visibles; il est une nourriture intérieure, impalpable, aussi impérieusement réclamée que le pain. La faim est un mal horrible, une mort lente; et la disette morale réduit les sociétés même les mieux nourries à l'inanition, à la léthargie, à l'hébétément. Alors mes yeux se

reportèrent sur la campagne pleine de salutaires aspirations; la fatigue des semeurs ne me causait plus cette satisfaction égoïste dont j'avais rougi tout à l'heure; elle me piquait d'honneur. Une voix me disait: « Il faut semer aussi! semer dans tous les champs de l'intelligence, dans les plus ingrats comme dans les plus riches. Point de landes! point de jachères! partout la science, l'amour, la dignité humaine et la fraternité! Jusques à quand le pauvre, âme faussée par l'ignorance, portera-t-il aux heureux une aveugle envie? Jusques à quand l'homme instruit sera-t-il saisi de dégoût devant la sottise et la grossièreté des foules qui végètent dans la misère et la haine? La durée du mal est indéfinie; mais nous qui pouvons l'abréger, semons; qui ne sème pas laisse pousser l'ivraie.

» Riches d'or, semez l'aumône sans conditions pour ne pas récolter l'hypocrisie. Riches de science, répandez votre trésor et multipliez-le par des millions d'âmes; mais surtout, vous qui avez un cœur aimant et des forces pour la persuasion, renouvelez les consciences et déposez-y le germe de l'avenir. Ce siècle touche à son automne, le ciel est gris, toutes les magnificences de la civilisation sont ternies par une brume, et cependant, à l'horizon, une lumière diffuse d'espérance, dans la bise un frisson de vie et de promesse, annoncent que l'inertie des cœurs n'est pas mortelle encore. Il faut semer, l'heure est venue. Quelle honte si le retour du printemps et du soleil trouvait la terre nue et sans verdure, les sillons sans moisson!

» A l'œuvre tous! Jeunes gens, ne vous laissez pas gagner trop tôt par la soif des richesses, ne vous épuisez pas à féconder des pièces d'or; soufflez un peu sur vos cœurs qui vont s'éteindre, ou bien ils tomberont en cendres; jetez dans le monde quelques lueurs, des étincelles; semez le désir, l'ardeur des grandes pensées, des aspirations généreuses. Hommes, ne laissez pas dormir les esprits, s'engourdir la raison dans la routine des conversations banales; raisonnez sagement, philosophez, demandez-vous d'où vient l'homme et où il va, et par quelles voies; établissez pour règle de conduite absolue la vérité délivrée d'oripeaux menteurs et de paroles creuses. Semez la force juste, semez la virilité! Sinon quittez la toge et l'épée, reprenez les hochets de l'enfance, ou faites-vous tailler déjà la douillette du centenaire!

» Et vous, femmes, ne vous retranchez pas derrière vos voiles de dentelle. Ne croyez pas que votre seule destinée soit d'être admirées et de plaire; ne passez pas vos belles heures à souffler des bulles frivoles. Nous réclamons votre concours: n'y a-t-il pas aussi des semeuses? Mais prenez garde, ou vous sèmerez la zizanie. N'allez pas chercher le grain trop loin hors du cercle de la famille. Respectez ce lien, cette union des âmes qui est le charme du foyer domestique; échangez sincèrement vos pensées, vos sentiments avec ceux qui vivent près de vous, et ne les éloignez pas par une affectation d'impuissance à les comprendre qui n'est au fond qu'indifférence ou inertie. Alors les hommes s'éloigneront moins souvent de vous; ils ne vous disputeront plus l'éducation des enfants; la famille n'aura qu'un cœur et les semailles seront fécondes!»

LA TRIBUNE DES CARIATIDES, AU LOUVRE.

NOCES DE HENRI DE NAVARRE ET DE
MARGUERITE DE VALOIS.

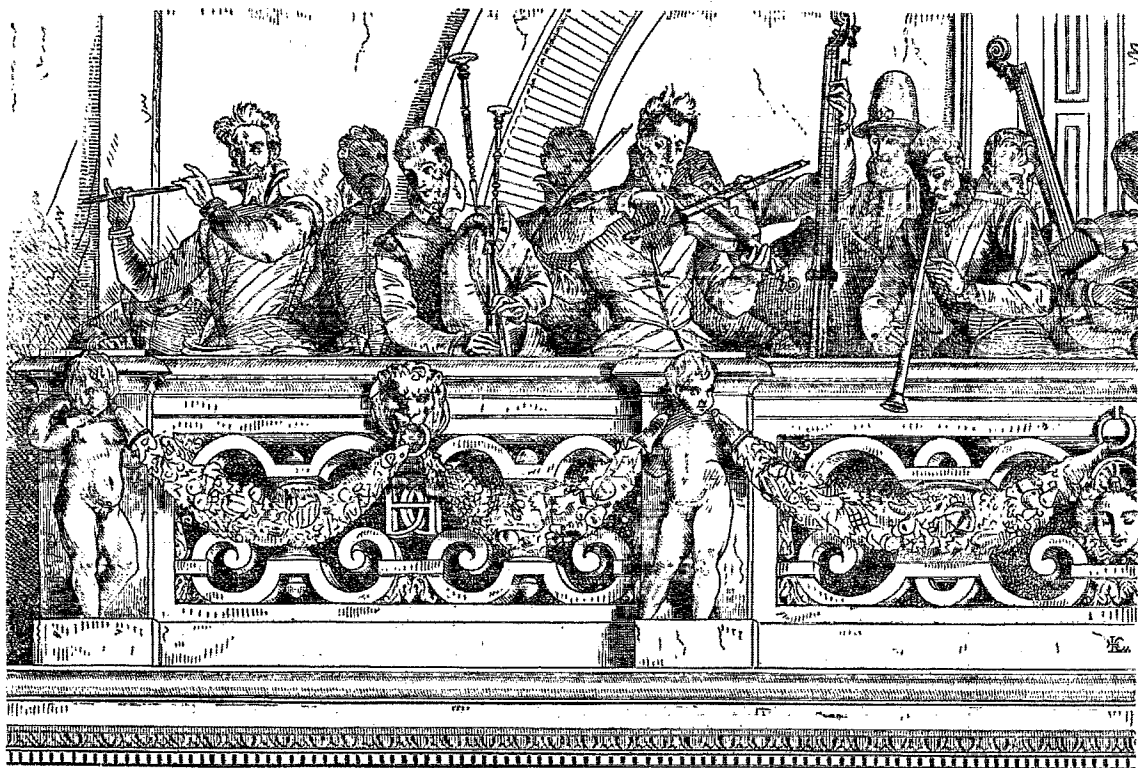
La salle des Cariatides, au Louvre, commencée par Pierre Lescot avec l'aide de Jean Goujon et de Paul Ponce Trebati, sous le règne de François I^{er}, n'a été achevée, on le sait (*), qu'au commencement de ce siècle, sous l'empire,

(*) Voy. t. XI, 1843, p. 399 et suiv.

par Percier et Fontaine. On a justement loué les deux architectes de s'être conformés en l'achevant aux indications qu'ils trouvaient dans la salle même ou dans ce qu'on avait conservé des dessins de leurs prédécesseurs. Cependant il est certain qu'ils n'ont pas tout retrouvé ou n'ont pas voulu tout reproduire. Dans la disposition de la partie supérieure de la tribune que supportent les quatre admirables cariatides de Jean Goujon, ils ont fait entrer des éléments que les artistes de la renaissance ne leur avaient point fournis, et des œuvres d'art qui devaient être employées ailleurs. On se rappelle que le grand bas-relief de bronze placé dans le cintre, et qui représente la *Nymphe de Fontainebleau*, fut exécuté par Benvenuto Cellini, par ordre de François I^{er}, pour le château de Fontainebleau ; mais il changea de destination : Diane de Poitiers en fit la décoration de la porte de son château d'Anet ; c'est de là qu'il est venu à

Paris. Les deux génies de la chasse, qui accompagnent de chaque côté ce bas-relief, sont l'œuvre d'un sculpteur moderne, Callamard, élève de Pajon. Enfin il suffit de comparer la gravure que nous publions aujourd'hui avec celle qui a paru dans un précédent volume du *Magasin pittoresque* (*), où l'on voit la tribune des Cariatides dans son état actuel, pour s'assurer que la composition des architectes modernes est bien différente de celle des grands artistes qu'ils s'efforçaient de prendre pour modèles.

Notre gravure reproduit un fragment du tableau de M. Chevnard exposé au Salon de cette année et représentant le bal qui fut donné, en 1572, dans la salle des Cariatides, à l'occasion des noces de Henri prince de Navarre et de Marguerite de Valois. Dans ce tableau, notre collaborateur a pu déployer toutes les ressources de son érudition, et il l'a fait avec autant de goût que d'intelli-



Salon de 1863 ; Peinture. — Fragment du tableau de M. Chevnard

gence du sujet qu'il avait choisi. Le seizième siècle, ses costumes, ses ameublements, son architecture et tous ses arts lui sont particulièrement bien connus. C'est d'après l'ouvrage de Ducerceau, *les Plus excellents Bâtimens de France*, qu'il a dessiné la tribune des Cariatides avec son élégante balustrade ornée de figures d'enfants, de guirlandes et de mascarons. Ces sculptures sont tout à fait dans le goût de Jean Goujon et complètent bien son œuvre. Si Ducerceau a pu voir la décoration de la tribune ainsi terminée, à quelle époque ce bel ensemble fut-il détruit et qui osa y porter la main ? La salle, quand on entreprit de la réparer, de l'achever, après un long abandon, était remplie de décombres parmi lesquels on trouva de beaux morceaux de sculpture, notamment un *Bacchus* et une *Cérès*, très-mutilés, que l'on a employés, en les restaurant, dans la décoration de la cheminée qui fait face, au fond de la salle, à la tribune des Cariatides. Ces deux figures ont été attribuées à Jean Goujon ; elles sont au moins de son école.

La salle des Cariatides précédait, à l'époque du mariage

du roi de Navarre, les appartements de Catherine de Médicis. On l'appelait alors la *salle des gardes* ou la *grande salle basse*. Son vaste développement, sa situation, ses issues, en faisaient le lieu le plus commode et le mieux approprié pour les ballets, les mascarades et toutes les fêtes de la cour. Celles du mariage de Henri et de Marguerite durèrent quatre jours. Ce mariage, destiné, à la veille de la Saint-Barthélemy, à consacrer la réconciliation des catholiques et des huguenots, était pour les deux partis un grand événement. Il en avait été question presque dès la naissance des deux jeunes gens. Au moment de la paix de Saint-Germain, en 1570, les Montmorency, qui représentaient alors le parti de la tolérance, avaient de nouveau proposé cette union au roi Charles IX, qui s'y était montré favorable ; mais ce ne fut que deux ans plus tard, après avoir été bien des fois traversé, que ce projet recut enfin son accomplissement. Les catholiques avaient espéré quelque temps que Marguerite épouserait le duc de Guise, qui dé-

(*) Tome XI, 1843, p. 401.

clarait hautement ses prétentions, mais qui fut contraint à conclure un autre mariage; ils avaient ensuite fait entamer des négociations qui échouèrent auprès du roi catholique de Portugal. Catherine de Médicis « suivait à la fois deux projets de mariage, expression de deux politiques entre lesquelles elle se réservait de choisir. » ⁽¹⁾ Biron avait été envoyé à la Rochelle, la place forte du parti protestant, pour proposer à Jeanne d'Albret le mariage de son fils avec la sœur du roi. Et après bien des perplexités, la reine de Navarre s'était décidée à venir à Blois, où la cour se tenait, le 4 mars 1572; mais elle n'amenait point son fils et ne voulait le faire venir qu'à la dernière extrémité. Le roi l'accueillit avec tendresse, mais les tracasseries de Catherine lui firent bien expier les caresses de Charles IX... « Je n'ai nulle liberté, écrivait-elle à son fils, de parler au roi ni à Madame (Marguerite), mais seulement à la reine

mère qui me traite à la fourche. » — « La reine mère exigeait que le cérémonial fût catholique et que le mariage fût célébré à Paris. Jeanne ne voulait pas entendre parler de messe et eût souhaité tout autre lieu que Paris, sachant bien la haine des Parisiens pour les huguenots. Mais le roi insista, Jeanne céda sur ce point, et l'on convint d'un moyen terme quant à la cérémonie. Le roi ne parlait qu'avec colère de l'obstination du pape à refuser la dispense. — « Ma tante, dit-il un jour, si monsieur le pape » fait trop la bête, je prendrai moi-même Margot par la » main et la mènerai épouser en plein prêche. » Le traité de mariage fut enfin signé le 11 avril... Pie V, qui s'était refusé à toute concession, mourut le 1^{er} mai et fut remplacé par Grégoire XIII, qui, plus diplomate et moins rigide, ne repoussa pas le mariage mixte d'une manière aussi hautaine et aussi absolue. » ⁽¹⁾ Cependant, quand on toucha à l'épo-



représentant le Bal des noces de Henri de Navarre. — Dessin de Chevignard.

que fixée pour le mariage, le pape mit à la dispense des conditions qui équivalaient à un refus. Le cardinal de Bourbon qui devait le célébrer n'osait passer outre. « On se joua de sa simplicité : le roi feignit d'avoir reçu de Rome l'annonce que le bref arriverait en bonne forme par le prochain courrier. Sur cette assurance, le cardinal se laissa persuader de faire son office. Les fiançailles furent célébrées le 17 août au Louvre. Le lendemain, le roi de Navarre et la princesse Marguerite furent mariés par le cardinal de Bourbon, oncle de l'époux, sur un échafaud élevé devant le grand portail de Notre-Dame, avec un certain formulaire (dit Davila) que les uns et les autres n'improvisaient point. L'épousée, accompagnée du roi, de la reine mère et de tous les princes et seigneurs catholiques, alla ensuite ouïr la messe dans le chœur; le marié, pendant ce temps, se retira dans la cour de l'évêché, et les huguenots se promenèrent dans le cloître et dans la nef. » ⁽²⁾ Les quatre premiers jours de la semaine, du lundi 18 au jeudi

21, se passèrent en fêtes. « Dans les joutes et les mascarades figurèrent pêle-mêle, déguisés tantôt en dieux marins, tantôt en chevaliers errants, le roi et ses deux frères, le roi de Navarre, le prince de Condé, le duc de Guise et tous les jeunes seigneurs des deux religions. Les vieux huguenots voyaient ce « mélange » et ces « folâtreries » avec une répugnance et une défiance insurmontables. On avait représenté dans un des divertissements le paradis et l'enfer : trois chevaliers errants, qui étaient le roi et ses deux frères, défendaient l'entrée du paradis contre les autres chevaliers, les repoussaient vers l'enfer, où ils étaient entraînés par les diables. On ne manqua pas « d'allégoriser » et de dire que le roi avait chassé les huguenots dans l'enfer. Le duc d'Anjou, ordonnateur des fêtes, les avait semées d'inconvenances étranges et de gaietés railleuses auxquelles les pensées qu'il portait dans son âme donnaient un caractère infernal... Des rumeurs sinistres s'élevaient de moment en moment parmi les bruits de fête... des émeutes, des meurtres avaient eu lieu à Troyes et dans d'autres villes; l'air était

⁽¹⁾ Henri Martin, *Histoire de France*, t. X.

⁽²⁾ Id., *ibid.*

⁽¹⁾ Henri Martin.

comme chargé de propos menaçants. Le dimanche 17, veille des noces, toutes les chaires de Paris avaient retenti de prédications incendiaires. » (1) Le sixième jour après les noces fut le 24 août, jour de la Saint-Barthélemy.

L'ART ET L'INDUSTRIE.

L'Exposition de 1851, qui avait si bien montré notre suprématie dans les industries qui touchent à l'art, a révélé aux autres nations que l'art est, suivant l'expression de M. Léon de Laborde, une des plus puissantes machines de l'industrie.

Nos rivaux ont vu que l'excellence de notre goût et de notre habileté est le fruit d'une étude persévérante de l'art.

L'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche et la Belgique ont, dès lors, entrepris avec beaucoup de résolution de mettre l'enseignement de l'art et de la science à la portée de tous les travailleurs de l'industrie.

« Le plus grand bienfait dont on puisse doter l'industrie, disait le prince Albert en 1851, c'est de donner, par le développement et l'amélioration de l'enseignement de l'art, un goût plus pur et plus exercé aux producteurs comme aux consommateurs. »

Le département de la science et de l'art, créé en Angleterre sous l'empire de ces idées, reçoit du Parlement une subvention de plus de deux millions, et nous allons montrer ses progrès.

Le nombre des écoles anglaises de dessin était de dix-neuf avant le mois d'octobre 1852; il y a aujourd'hui quatre-vingt-dix écoles d'art, et, de plus, cinq cents écoles publiques et privées, dans lesquelles les professeurs des écoles d'art enseignent le dessin. On ne comptait que trois mille deux cent quatre-vingt-seize élèves en 1852; un enseignement plus complet a été donné l'année dernière à quatre-vingt-onze mille huit cent trente-six personnes, qui ont payé aux écoles 450 000 francs pour prix de ces leçons. Le Musée de South-Kensington, dont la richesse est due en grande partie aux prêts et aux dons, et qui coûte néanmoins 1 400 000 francs, contient cinquante-cinq mille objets; il avait reçu, en 1852, quarante-cinq mille visiteurs; six cent cinq mille y sont entrés en 1861, et deux millions huit cent mille dans les dernières années. On a envoyé successivement dans trente-sept villes un musée d'art et d'industrie qui est renouvelé après chaque voyage, et qui est formé de matériaux empruntés au musée central et appropriés à chaque cercle manufacturier; six cent quarante mille personnes, fabricants et ouvriers pour la plupart, ont visité ce musée. De semblables musées ont été fondés dans une quarantaine de villes. On commence à ressentir à peu près partout l'influence d'un plus grand nombre de professeurs de dessin et de dessinateurs de fabrique. Des fabricants de Nottingham, de Manchester, de Sheffield, de Worcester et du Staffordshire, reconnaissent que leurs meilleurs dessinateurs sortent des écoles d'art, et que, grâce à eux, le caractère général du dessin et des formes a été modifié de la façon la plus heureuse.

Avant dix ans, l'industrie anglaise aura plus d'un million de travailleurs qui auront acquis, dans plusieurs années d'école, de saines notions d'art et de science et une pratique intelligente du dessin; les musées et les collections ambulantes auront rendu familiers à plusieurs millions de fabricants et d'ouvriers les styles de tous les pays et de toutes les grandes époques, les plus beaux

types de l'ornement et les modèles les plus réputés en tous genres.

En Autriche, la Société industrielle de la basse Autriche, des comités fondés à Prague, les chambres de commerce de Vienne, de Brunn, etc., se sont également mis à l'œuvre; le dessin et les éléments des sciences sont enseignés dans plusieurs milliers d'écoles.

La Belgique, qui occupe une si grande place dans l'histoire de l'art, appliquera certainement sa puissance artiste à l'industrie, comme elle l'a fait aux quinzième, seizième et dix-septième siècles avec tant d'éclat; plusieurs causes retardent ce progrès, mais la Belgique est prête. Les rapports faits par M. Alvin, en 1853 et en 1855, sont le point de départ de nouveaux efforts. Une collection d'ouvrages sur l'art, la décoration et l'architecture, a été ouverte au Musée de l'industrie belge; l'Association pour l'encouragement et le développement des arts industriels poursuit sa tâche avec succès, et a ouvert, depuis 1853, cinq expositions et trente-trois concours; huit mille jeunes gens suivent les cours de cinquante écoles de beaux-arts, fondées pour la plupart sous le gouvernement de Marie-Thérèse; les écoles professionnelles sont nombreuses, et l'enseignement du dessin, déjà très-répandu, est à la veille de l'être davantage.

Dans le Wurtemberg, des écoles d'arts et métiers sont établies dans toutes les villes, et le dessin est enseigné dans toutes les écoles élémentaires. Une organisation aussi complète est en cours d'exécution en Prusse, en Bavière, en Saxe, dans les grands-duchés de Bade et de Hesse, et a reçu dans chacun de ces pays de très-intéressantes modifications. Schinckel et Beuth ont tracé le meilleur plan de ces écoles et de ces études.

La Russie et le Portugal préparent l'organisation d'écoles et de musées, en profitant de l'expérience et des exemples de la France et de l'Angleterre.

Ces entreprises et ces efforts méritent qu'on y prenne garde. Nous avons montré, dans notre rapport sur l'Exposition universelle de 1851, combien ils sont menaçants pour notre industrie, et M. de Laborde avait donné un semblable avertissement à la même époque et avec plus d'autorité que nous. La chambre de commerce de Lyon, seule, s'est inquiétée des développements du département anglais de la science et de l'art et des progrès des fabriques anglaises; elle a compris le sens pratique et sérieux du Musée de South-Kensington, et a fondé un musée d'art et d'industrie dans les mêmes vues, mais sur un plan qui est plus en rapport avec ses moyens et mieux approprié aux besoins des industries lyonnaises. On a applaudi à son initiative, on n'a pas suivi son exemple.

Les temps sont changés: la liberté du commerce, qui paraissait, il y a dix ans, si loin de nous, donne aujourd'hui une force nouvelle à notre industrie, et tout en s'accordant sur notre supériorité présente dans les arts industriels, on est à peu près unanime à reconnaître qu'il est nécessaire et urgent, pour la conserver, d'améliorer et de répandre l'enseignement de l'art et de la science.

Nous disons l'art, et non pas l'art industriel, comme on le dit trop souvent par abus de langage ou par erreur; l'art industriel n'existe pas.

L'art est un, et il faut l'enseigner dans ce qu'il a de plus pur et de plus élevé; la nature et le grand art grec fournissent les modèles de cet enseignement, et formeront seuls des dessinateurs artistes. Il en est de même pour la science: ce sont les principes qu'il importe le plus d'enseigner. Voilà le premier degré, la partie fondamentale et sérieuse de l'enseignement.

L'apprentissage dans l'atelier vient au second rang; l'étude des applications de l'art et de la science à l'in-

(1) Henri Martin.

dustrie n'est en quelque sorte qu'une nouvelle forme de l'apprentissage, et il n'est utile de faire cette étude qu'en dernier lieu.

C'est par la science et l'art que l'industrie renouvelle ses forces et accomplit ses progrès; plus instruits et plus exercés, les fabricants et les ouvriers tireront un meilleur profit des conceptions du savant et de l'artiste, et l'industrie gagnera d'autant plus en originalité, en perfection et en solidité, que le goût du beau et l'intelligence des choses de la science auront pénétré plus profondément dans la nation. (1)

LES ENSEIGNEMENTS DU MONDE VISIBLE.

Toutes les choses que nous voyons sont tellement le reflet et l'expression de l'intelligence, de l'ordre, de la puissance, de la sagesse, de la beauté, de la bonté la plus infinie, de Dieu, en un mot, qu'on dirait que leur unique objet est de nous le raconter. La matière ne se repose pas un seul instant sans prendre l'expression de quelque qualité immatérielle; elle ne varie ses modifications que pour varier son langage; c'est un sublime hiéroglyphe toujours en mouvement pour nous transmettre la connaissance de son Auteur, et le monde, comme l'a dit admirablement saint Paul, « est un système de choses invisibles manifestées visiblement. »

A. NICOLAS, *Études philosophiques sur le christianisme.*

LE CIEL ET L'ENFER.

Cette joie ineffable qui suit une bonne action et qui en est l'immédiate récompense; cette dignité de notre nature accrue, fortifiée et sentie; cet élan du cœur vers ce qui est en haut, c'est-à-dire vers Dieu : voilà le commencement du ciel.

Cette douleur cuisante du remords qui suit une mauvaise action et qui en est l'immédiat châtement; cette chute, cette dégradation, cette déchéance de nous-même; ce poids qui nous attire vers ce qui est en bas, c'est-à-dire cette fuite loin de Dieu : voilà le commencement de l'enfer.

Ainsi vous demandez : — En quoi consiste l'enfer?

Et je réponds : — A être éloigné de Dieu.

— En quoi consiste le ciel?

Et je réponds : — A être rapproché de Dieu.

J'en ai pour garant Bossuet : c'est là le ciel et c'est là l'enfer.

« Ne nous imaginons pas, dit ce grand évêque autant qu'illustre philosophe, ne nous imaginons pas que l'enfer consiste dans ces étangs de feu et de soufre, dans ces flammes éternellement dévorantes, dans cette rage, dans ce désespoir, dans ces horribles grincements de dents. L'enfer, si nous l'entendons; c'est le péché même; l'enfer, c'est d'être éloigné de Dieu. » (Sermon sur la Gloire de Dieu dans la conversion des pécheurs.)

Et d'autre part : « Le ciel, écrit Bossuet, c'est de voir Dieu éternellement tel qu'il est, et de l'aimer sans pouvoir jamais le perdre. » (Catéchisme de Meaux.) (2)

JEAN REYNAUD.

Jean Reynaud est mort le 28 juin dernier. Nous publierons son portrait, nous raconterons sa vie, nous don-

nerons la liste de tous les articles du *Magasin pittoresque* dont il est l'auteur. Nous ne laisserons pas ignorer tout le vide que cette mort inattendue fait dans notre recueil. Nous pleurerons jusqu'à notre fin cet ami fort, tendre et fidèle qui, depuis notre jeunesse, nous avait guidé et soutenu au milieu de toutes les épreuves de notre vie. Nous ne tracerons plus une ligne ici sans souffrir de son absence et sans regretter ses conseils. Les lecteurs, en apprenant tout ce qu'ils lui doivent, s'associeront à une partie de ces sentiments. Aujourd'hui nous ne pouvons que leur dire : — Il vous aimait; c'était à vous qu'il lui était le plus doux de communiquer son savoir, ses pensées, de donner ses avis, ses encouragements. Il s'honorait de la part active qu'il avait toujours prise à la rédaction de ce modeste livre. Il était heureux d'y verser sa morale, la ce pure du monde, son érudition si solide, si variée, ses sympathies si vives, si paternelles pour toutes les âmes de bonne volonté. Que puis-je faire, hélas! dans ma douleur, sinon redoubler d'efforts pour qu'on sente que son esprit ne m'a pas abandonné et que son influence salutaire continue à vivre au milieu de nous! (1)

Voici quelques belles lignes de Jean Reynaud que sa disparition subite nous rappelle vivement. Le titre que nous leur donnons n'a rien qui doive surprendre. Nous savons et nous sentons bien que nous ne mourons qu'en apparence, et que ce qu'on appelle notre dernier soupir est immédiatement suivi du premier soupir d'une existence nouvelle. Jean Reynaud suppose avec grandeur que, dès notre entrée dans cette autre phase de notre vie éternelle, nous élevons notre âme et nos prières vers Dieu en regardant encore la terre et tout ce que nous continuons à y aimer :

PRIÈRE D'UN MORT.

Par Jean Reynaud.

Mon Dieu! combien la vie que vous venez d'arrêter est peu fructueuse! Les perfections que nous avons acquises ne sont que le commencement des perfections dont nous sentions capable l'immortelle essence qui est en nous, et nous avons confiance que nous serions devenus meilleurs si vous nous aviez fait vivre davantage. Ce que nous avons accompli par l'avancement de nos pères et pour l'amélioration de l'état général de la société terrestre n'est presque rien en comparaison de ce que nous voyons encore à tenter; et les maux que nous laissons derrière nous touchent tellement notre cœur, que la plus douce récompense que nous puissions souhaiter serait d'avoir le bonheur d'être admis par votre providence à en guérir encore. Accordez-nous donc de reprendre, dans le nouvel asile où vous nous transportez, la suite de nos travaux interrompus dans celui-ci; faites que nous ne cessions pas d'être ce que nous étions sur la terre, et que notre éloignement de cette demeure ne soit point une peine pour nous; permettez que la mort que nous venons d'éprouver ne soit qu'un simple accident, incapable de rien changer aux forces qu'en nous créant il vous a plu de mettre en nous, et laissez-nous croire que les accroissements que nous avons pu donner ici-bas à nos vertus ne resteront pas confondus dans un commun néant avec les vains lambeaux de nos organes terrestres. Si nos labeurs ont mérité d'attirer sur nous les bienfaits dont votre toute-puissance dispose, consentez à ce que nous espérons que la position nouvelle qui nous est destinée sera supérieure à celle que nous quittons; que nous y trouverons une éducation moins lente et plus

(1) Rapport de M. Natalis Rondot sur l'Exposition de 1862 (classe XXXVI).

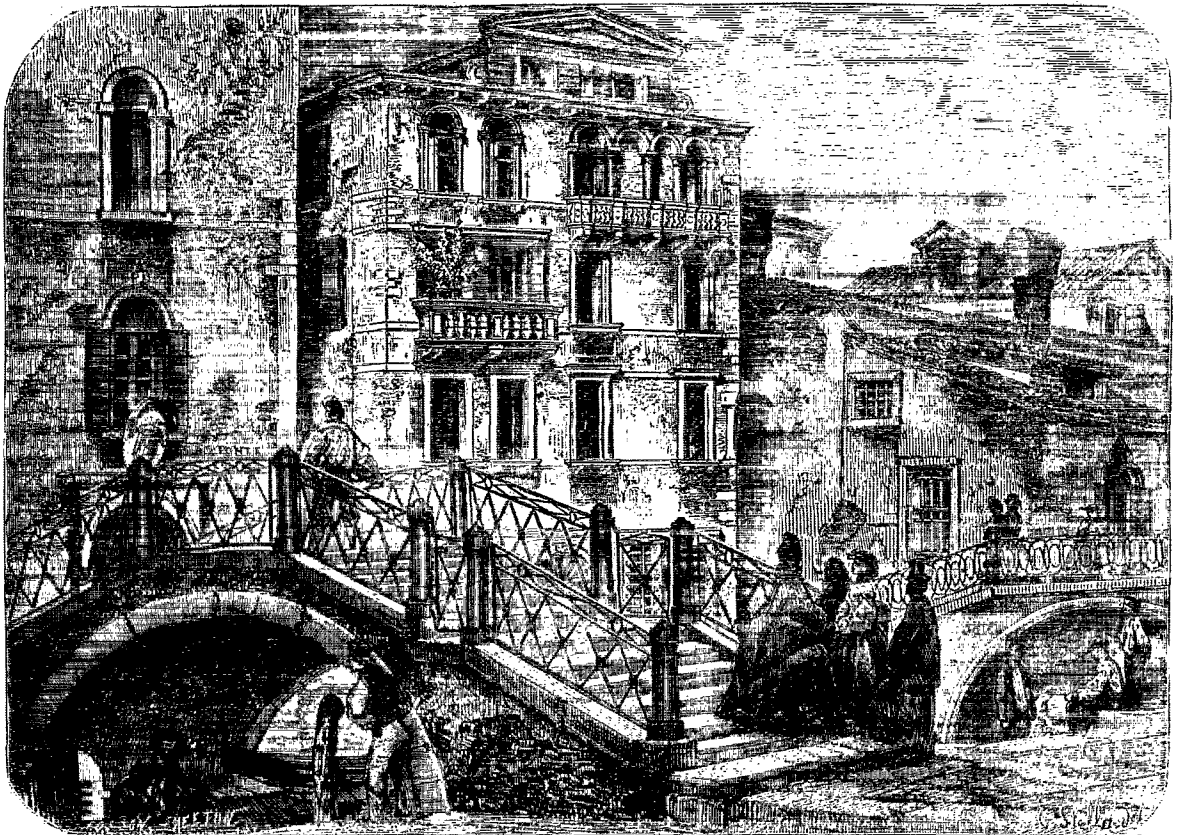
(2) Nonnrisson, Discours sur la vie future, prononcé à la Faculté des lettres de Montpellier.

(1) Ces lignes ont été écrites le 29 juin; mais on sait que nous sommes obligés de préparer nos livraisons mensuelles très-long-temps à l'avance : celles de juin, juillet et août étaient, à cette époque, déjà composées et imprimées.

solide avec un savoir plus vaste, un foyer de perfectionnement plus accompli et une puissance personnelle plus grande, une vie plus efficace à notre égard comme à l'égard des autres, et des béatitudes plus vives et plus partagées. Dussions-nous même, dans cet autre séjour, être exposés à souffrir encore des maux analogues à ceux que causent dans celui-ci l'ingratitude, la méchanceté, l'ignorance, les misères, les infirmités, rendez-nous libres d'y aller prendre part à cette œuvre de perfectionnement pour laquelle la création tout entière s'agit depuis son premier jour, et de gagner par nos efforts, grâce à ce ferme courage que vous savez entretenir en nous, un degré de perfection plus élevé, une résidence plus digne, et le contentement d'avoir ramené au bien une partie des créatures qui sont en ce moment dans la souffrance et dans le mal. Soyez-nous favorable, à nous qui voudrions encore grandir, ainsi qu'à tant de nos frères que notre dévouement pourrait encore aider ; n'éteignez pas les saints transports qu'excitent en nous la foi, l'espérance et la charité ; récompensez-nous, non pas en nous assurant une retraite dans les tranquilles splendeurs de l'Empyrée, mais en donnant libre carrière à l'impérissable activité qui est le plus bel attribut de notre nature, puisqu'elle est le dernier trait de la ressemblance qui nous unit à vous ; et au bonheur d'obtenir daignez ajouter, dans votre grâce, le bonheur plus sublime de mériter encore ! ⁽¹⁾

LA MAISON DE DANIEL MANIN, A VENISE.

Voici un autre souvenir funéraire. Daniel Manin aussi a été enlevé prématurément à ses amis ⁽¹⁾. Il nous honorerait de sa sympathie : souvent il nous parlait avec estime, respect et affection de Jean Reynaud, qui avait pour lui les mêmes sentiments. Sans être opposées, les voies de ces deux hommes supérieurs étaient assez distinctes l'une de l'autre pour qu'il soit inutile ou difficile de les comparer ; mais, à considérer seulement leurs vertus publiques et privées, ils avaient en eux de trop grandes qualités semblables pour qu'il y ait dissonance dans la rencontre de leurs noms. De leur mémoire il ne peut naître dans aucune âme qu'une profonde émotion de tristesse, douce, noble et salutaire. Quelquefois je rencontrais Manin chez Ary Scheffer, ou bien j'allais le voir chez lui, au troisième étage du n° 70 de la rue Blanche. Il venait à son tour me voir, de temps à autre, au cinquième étage de la rue Bonaparte. Depuis mon dernier voyage en Italie, j'avais cloué sur le mur de mon cabinet un grand plan de Venise : Manin se plaisait à le regarder ; il m'y montrait du doigt l'îlot du quartier San-Luca, où il avait si longtemps vécu en paix avec sa femme, sa fille et son fils, dans la modeste petite maison que représente notre gravure, près de la vieille tour de San-Paternian. C'est là que, le 17 mars 1848,



La Maison de Daniel Manin, à Venise. — Dessin de Stella.

délivré légalement de la prison où la politique autrichienne le tenait enfermé depuis le 18 janvier, il avait été transporté en triomphe et rendu à sa famille par le peuple vénitien. C'est là, le 24 août, après avoir exercé pendant six mois le pouvoir suprême avec un dévouement si héroïque, trois jours avant son départ pour l'exil, c'est là qu'il était revenu une dernière fois et qu'il entendait le peuple, pas-

sant et repassant sous ses fenêtres, murmurer ces mots : « Il est là-haut, notre pauvre père ! Il est là-haut près de sa femme et de ses enfants !... Il a tant souffert pour nous ! »

⁽¹⁾ Le 22 septembre 1857 ; il avait cinquante-trois ans. Voy. sa biographie et son portrait dans notre t. XXVII, 1859, p. 289 et 309.

⁽¹⁾ Terre et ciel, 3^e édition.

PIERRE-PAUL RUBENS.

Voy. la Table des vingt premières années, et p. 1 de ce volume.



Pinacothèque de Munich. — Portrait de Rubens et d'Isabelle Brandt sa femme, par Rubens. — Dessin de Chevignard.

Les principaux traits de la vie de Rubens sont généralement connus depuis longtemps. La biographie de ce grand peintre, un des plus puissants dans son art qui aient jamais paru, et en même temps un de ceux qui ont le mieux soutenu par la dignité de leur vie le haut rang où les plaçait l'admiration de leurs contemporains; mêlé comme diplomate à la vie publique de son temps, dont sa naissance et son talent même devaient le laisser éloigné; appelé à y prendre une part active par ses lumières, son éducation,

la distinction de sa personne et de son esprit, qui le rendaient l'égal des plus éminents personnages; visitant tour à tour l'Italie, la France, l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre, et partout gagnant l'amitié des souverains et des hommes les plus remarquables : une pareille biographie devait tenter la plume de plus d'un historien, et il suffisait qu'elle fût exacte pour mériter l'intérêt. Aussi a-t-elle été écrite de bonne heure et souvent répétée; mais à son tour elle a profité des progrès qu'ont faits de nos jours les études

historiques, du zèle croissant et du soin de plus en plus attentif avec lesquels on recherche tous les documents qui peuvent fournir sur le passé quelque lumière.

Plusieurs faits nouveaux de la vie de Rubens ont été connus, d'autres démentis ou mieux expliqués. C'est ainsi qu'il faut rectifier ce qui a été publié par un de ses premiers biographes et répété trop complaisamment par ceux qui sont venus ensuite : Rubens ne descendait point d'une noble famille de Styrie ; son aïeul n'était point un seigneur venu à la suite de l'empereur Charles-Quint et établi avec les Espagnols dans les Pays-Bas. L'illustre artiste n'avait pas besoin qu'on rehaussât l'éclat de sa renommée en lui fabriquant de faux titres de noblesse. Sa généalogie, retrouvée dans les archives d'Anvers, remonte jusqu'en 1350, époque à laquelle on trouve à Anvers même un Arnould Rubens, tanneur de son état, de qui le grand peintre est descendu directement par une lignée de tanneurs, d'épiciers et de droguistes. Son grand-père exerçait cette dernière profession, et son commerce fut assez prospère pour qu'il voulût et fût en état de donner à son fils Jean Rubens, père de notre artiste, une éducation savante et libérale. Jean Rubens fit dans son pays de fortes études qu'il alla achever en Italie. Il reçut au collège de la Sapience, à Rome, le bonnet de docteur en droit civil et en droit canon ; il se maria à son retour et fut nommé, en 1562, échevin de la ville d'Anvers : il en exerça les fonctions jusqu'en 1568. Cette année est celle où furent décapités à Bruxelles les comtes d'Egmont et de Horn. Depuis deux ans les Pays-Bas soutenaient contre leurs oppresseurs religieux et politiques une guerre cruelle, et la persécution contre les personnes qui avaient, comme Jean Rubens, embrassé la religion réformée, était devenue si furieuse et si implacable que beaucoup prirent le parti de s'enfuir à l'étranger. La famille Rubens se retira à Cologne ; elle séjourna près de vingt ans tour à tour dans cette ville et dans celle de Siegen, qui en est peu éloignée. Où naquit Pierre-Paul Rubens ? Il est probable qu'il vint au monde dans la dernière de ces deux villes ; car en 1577, année de sa naissance, ses parents n'avaient plus de domicile à Cologne et n'y faisaient que de courts et rares voyages ; il n'est pas impossible même, comme d'autres personnes l'ont soutenu, qu'il ait vu le jour à Anvers, où Marie Pypeling, sa mère, serait venue solliciter pour Jean Rubens la permission de rentrer dans le pays enfin pacifié. Toutefois, jusqu'à présent, on n'a point suffisamment prouvé que Marie Pypeling ait fait ce voyage dans ce moment, seule circonstance qui pourrait être décisive dans le débat. Le jour où naquit Rubens n'est pas connu d'une manière plus certaine. On a toujours raconté que ce jour fut le 29 juin 1577, parce que ce jour est celui de saint Pierre et saint Paul, sous les noms desquels il fut baptisé ; mais ce récit ne repose que sur une tradition douteuse.

Ces premiers faits de l'histoire de Rubens ont excité récemment encore des débats assez vifs. Quelques années auparavant, une partie de sa correspondance, retrouvée et publiée⁽¹⁾, avait jeté un nouveau jour sur bien des circonstances de sa carrière de diplomate jusque-là enveloppées pour nous d'obscurité. Ces lettres, écrites entre les années 1619 et 1640, éclaireissent surtout ce côté de sa vie. Elles ne sont pas moins intéressantes par ce qu'elles nous font connaître des relations que Rubens entretenait avec quelques-uns des hommes les plus distingués ou les plus haut placés des pays qu'il avait visités. « En Hollande, dit M. Gachet, il avait des relations d'artiste qui deve-

naient, au besoin, des relations politiques ; nous citerons surtout ses rapports avec Baudius. En Angleterre, il était le protégé du fameux Buckingham, favori du roi Charles I^{er}, et il avait pour confident Balthazar Gerbier, peintre comme lui et comme lui employé souvent dans des missions diplomatiques. En Espagne, il s'était acquis l'amitié du comte duc d'Olivarez, et il le comptait parmi ses correspondants. En Italie, c'était le fameux Aléandre, si estimé de ses contemporains. Enfin, en France, dans ce pays où se trouvait la fleur du monde, à ce qu'il dit lui-même, il avait pour protectrice la reine Marie de Médicis et pour amis tous les savants les plus illustres : Nicolas Fabri de Peiresc et son frère Valavès ; les de Thou, si célèbres par la gloire littéraire et le grand malheur que leur nom rappelle ; les Dupuy leurs cousins, moins connus du vulgaire, mais aussi connus des savants ; et Aubery du Maurier le diplomate, et Rigault le commentateur, et tous les hommes de renom, enfin, qui ont fait à cette époque la gloire et la fortune de la France. » Il ne faut pas oublier, à Anvers même, le savant Gevaerts, auquel il devait la connaissance de la plupart des hommes éminents dans la science avec lesquels il s'était lié, particulièrement en France.

Les lettres de Rubens n'apprennent que peu de chose sur lui-même, sur sa famille et son intérieur. Cependant nous en trouvons une, écrite d'Anvers le 15 juillet 1626, peu de temps après la mort d'Isabelle Brandt, sa première femme, celle même que l'on voit près de lui dans le tableau du Musée de Munich dont nous publions la gravure ; lettre précieuse parce qu'elle atteste les sentiments qui n'avaient pas cessé d'unir les deux époux, et qu'elle dément des contes répandus sans aucun fondement, comme on en rencontre trop souvent dans la biographie des artistes illustres. On a prétendu que Rubens n'était pas aimé de sa femme : « On a fait à ce sujet, dit M. Gachet, un roman tout entier, au moyen duquel on a prétendu expliquer le départ subit de Van-Dyck. Et puis on a dit que pour se venger de sa femme Rubens avait peint son portrait dans le fameux tableau de la *Grappe de raisin*, qui représente saint Michel précipitant les damnés. On a voulu voir encore la pauvre Isabelle Brandt dans le *Jugement dernier* qui est à Dusseldorf. Là un diable la tient dans ses griffes et l'entraîne avec lui aux enfers, tandis qu'Hélène Fourment, la seconde femme de Rubens, est placée en paradis. Ce sont là des *on dit* que répètent les curieux et qui deviennent des articles de foi. » Toutes ces assertions sont détruites par la lettre où Rubens exprime ses regrets avec l'accent d'une douleur si sincère et des sentiments d'une grande élévation⁽¹⁾ : « Vous faites bien, écrit-il à Pierre Dupuy, de me rappeler la nécessité du destin qui n'accorde rien à notre affliction et, comme il est un effet de la puissance suprême, n'a point de compte à nous rendre de ses décrets. C'est à lui qu'il appartient d'exercer sur toutes choses un pouvoir absolu, à nous de servir et d'obéir ; et nous n'avons, je pense, autre chose à faire que de rendre cet asservissement honorable et moins dur par une soumission volontaire ; mais c'est là un devoir qui ne me paraît en ce moment ni léger ni facile. Votre prudence me dit de compter sur le temps ; il fera en moi, je l'espère, ce que devrait faire la raison, car je n'ai pas la prétention d'arriver jamais à l'impassibilité stoïque. Je ne crois pas que rien de ce qui émeut l'homme justement soit peu convenable à l'homme, ni que toutes choses en ce monde soient également indifférentes, *sed aliqua esse que potius sint extra vitia quam cum virtutibus* (mais qu'il y en a quelques-unes que l'on ne peut imputer à faute, si on ne peut les compter pour vertus), et qu'il entre en notre âme

(1) Lettres inédites de Rubens, publiées par Émile Gachet, Bruxelles, 1840. Il faut y ajouter la publication faite à Londres en 1850, sous ce titre : *Original unpublished papers illustrative of the life of sir Peter Paul Rubens, etc.*, by W. Noël Sainsbury.

(2) Cette lettre, écrite en italien, n'a pas été traduite, dans le recueil de M. Gachet, avec toute la précision désirable.

certaines sentiments *citra reprehensionem* (que n'atteint pas le blâme). J'ai vraiment perdu une excellente compagne, que je pouvais ou plutôt que je devais chérir avec raison, car elle n'avait aucun des défauts de son sexe : point d'humeur, point de faiblesse de femme ; elle était toute bonté, tout honneur, aimée de tous pendant sa vie pour ses vertus, et depuis sa mort universellement pleurée. Une telle perte me semble bien digne d'être vivement ressentie. Si le vrai remède de tous les maux est l'oubli qu'engendre le temps, sans doute il faut espérer son secours ; mais je trouve bien difficile de séparer la douleur que me cause cette perte du souvenir d'une personne que je dois révéler et honorer toute ma vie... »

Le portrait de la Pinacothèque de Munich, où Rubens s'est peint lui-même à côté de sa femme, n'est pas le seul qu'il ait fait d'Isabelle Brandt. Il en existe plusieurs autres à Munich dans la même galerie, à la Haye, à Gand, à Florence et dans quelques collections anglaises. Il a représenté aussi un très-grand nombre de fois Hélène Fourment, sa seconde femme, qu'il épousa en 1630, à l'âge de cinquante-trois ans ; non-seulement on connaît d'elle beaucoup de portraits, mais on retrouve ses traits dans maint tableau. Elle n'avait que seize ans à l'époque de son mariage. Supérieure par la beauté à Isabelle Brandt et douée des mêmes vertus, elle ne fut pas moins tendrement aimée de Rubens et répandit la sérénité sur ses dernières années.

On voit dans la chapelle funéraire que la veuve du grand peintre fit construire derrière le chœur de l'église Saint-Jacques, à Anvers, au-dessus de la tombe qui renferme ses restes, un tableau qui est une des plus admirables productions de son pinceau. Ce tableau représente la Vierge et l'Enfant entourés de plusieurs saints dans lesquels la tradition affirme, non sans vraisemblance, qu'il faut reconnaître les divers membres de la famille de Rubens. Lui-même s'est peint sous les traits de saint Georges, et dans les figures de Marthe et de Marie placées auprès de lui on retrouve les traits connus d'Isabelle Brandt et d'Hélène Fourment.

C'est lui (le peintre Oser de Leipsick) qui m'a enseigné que la simplicité et le calme constituent l'idée de la beauté ; d'où il suit qu'un jeune homme ne saurait être un maître.

GOETHE.

SUR LA PROPHÉTIE DE CAZOTTE.

Voy. t. XXX, 1862, p. 291.

EXTRAIT D'UNE LETTRE.

.... La prophétie de Cazotte est-elle authentique ? N'est-ce pas plutôt une de ces supercheries littéraires auxquelles le public se laisse prendre si facilement quand elles sont appuyées par un certain air de bonne foi ? Remarquez d'abord que cette prédiction n'a paru qu'après les événements, ce qui doit déjà la rendre suspecte ; mais voici qui lève toute espèce de doute. On lit dans la *Biographie générale* de Didot, article LA HARPE : « On trouve dans ses Œuvres posthumes un beau récit intitulé : *la Vision de Cazotte*, et qui, suivant M. Sainte-Beuve, est son chef-d'œuvre. Jamais la Harpe n'avait donné une preuve si remarquable d'invention et de style. Sa fiction a eu l'honneur d'être prise au sérieux et de passer pour une prophétie authentique. »

Et en note :

« Petitot, éditeur des Œuvres posthumes, favorisa cette erreur en supprimant un post-scriptum où la Harpe dé-

clarait que cette prophétie était supposée. (Voy. sur ce point le *Journal de la librairie*, année 1817, p. 382, 383.) »

L'ouvrage de M. Maury et l'extrait que vous en avez donné prouvent que le roman de la Harpe est encore pris au sérieux, même par des hommes très-instruits.

LA MOSQUÉE DE SOERABAIJA

(ILE DE JAVA).

Un artiste de talent, M. de Molins, a exposé au Salon de cette année un intéressant tableau peint d'après les souvenirs et les études qu'il a rapportés d'un voyage à l'île de Java. Ce tableau représente la porte d'entrée de l'allée (appelée dans le pays allée Sainte) qui mène à la grande mosquée javanaise de Soërabaija, une des villes principales de l'île, où les Européens ont des établissements considérables, et habitée aussi par les Malais, par les Chinois et par les Arabes. Ces derniers ont aussi leur mosquée, qu'il ne faut pas confondre avec celle-ci, car les Javanais sont musulmans de la secte d'Ali, et ne célèbrent point leur culte dans les mêmes temples que les mahométans proprement dits.

La porte de l'allée Sainte est un des lieux les plus fréquentés ; c'est le rendez-vous de tous les flâneurs du quartier, et aussi des mendiants et des malades, qui viennent étaler là les plus hideuses infirmités. Il faut un certain courage pour affronter la vue des cancers, des scrofules et de beaucoup d'autres maux repoussants ; mais un artiste fait aussi là rencontre de figures pittoresques. Lépreux et bien portants vivent pêle-mêle, et personne ne paraît redouter la contagion. Tous vont puiser de l'eau dans le même vase, placé près de la porte, en ayant soin de se servir d'une cuiller de coco qui est toujours suspendue au-dessus, car le coco passe pour avoir la vertu de ne communiquer aucune maladie. Le vase, que l'on peut voir, dans le tableau, à droite de l'entrée, en malai *tampatt aër* ou *guendi bessar*, a quelque ressemblance avec certaines amphores romaines : il est fait d'une argile poreuse qui laisse transsuder l'eau et la rafraîchit plus encore que les cruches de Kench en Égypte.

Quand on pénètre dans l'allée qui conduit à la mosquée, on rencontre à gauche un grand bâtiment de forme carrée, surmonté d'une coupole à neuf pans peinte en rouge : c'est là que reposent les cendres des radjas et des rhaden dont la vie a marqué dans l'histoire du pays. « La sépulture de l'un d'eux, le dernier défunt, nous écrit M. de Molins, occupe, si j'ai bien compris l'explication amphigourique du gardien, le centre du monument, immédiatement au-dessous de la coupole. Le monument funèbre consiste en une haute table de marbre séparée des spectateurs par une balustrade, et sur laquelle est placé un cercueil caché par de riches étoffes de soie brodées d'or et d'argent. La table et le cercueil sont recouverts d'un dais également de soie, dont la disposition rappelle celle des rideaux des lits européens. Malgré mes instances, le gardien ne me laissa prendre aucun dessin de ce tombeau. Il eût fallu recourir aux autorités pour en obtenir la permission. Un dessin valait-il bien ces démarches, et ne devais-je pas craindre surtout de blesser dans ses croyances le fidèle auquel était confiée la garde de ce lieu sacré ? »

La porte que l'on aperçoit au fond de l'allée Sainte, à côté du minaret, donne accès au grand escalier de la mosquée. Elle présente, dans l'ensemble de son architecture, les mêmes caractères que celle de l'entrée ; mais les détails d'ornement ne permettent pas de douter que l'architecte qui l'a bâtie n'ait été en constante communication avec les Européens. Le faite et les côtés sont décorés de trophées

de casques, de canons et d'autres armes à feu. Aux quatre angles de la corniche formant larmier, on voit encore d'autres canons et d'autres casques groupés avec des aigles, des coqs et des guirlandes de fruits et de fleurs.

Partout, dans ces sculptures, on retrouve des souvenirs du style qui prévalait en France sous Louis XIV.

L'intérieur de la mosquée est d'une extrême simplicité : c'est un bâtiment à pans coupés qui ressemble assez à un



Salon de 1863; Peinture. — Entrée de la mosquée de Soërabaija, dans l'île de Java, par M. de Molins. — Dessin de de Bar.

cirque, irréprochablement blanchi à la chaux à partir de l'escalier. Bien éloignée de l'élégance des mosquées du Caire, d'Alexandrie et des possessions françaises de l'Algérie, on ne voit dans celle de Soërabaija ni faïences ver-

nissées, ni lustres, ni lampes, ni peintures, ni chaires sculptées, ni riches tapis; le sol est recouvert de simples nattes en rotin. La seule chose remarquable est le mode de ventilation : le toit, formé de plusieurs étages bâtis en

retraite les uns au-dessus des autres, permet à l'air de circuler librement dans ce vaste local. C'est un avantage inappréciable sous ce climat brûlant, ou, pour mieux dire, une nécessité dans un lieu où s'entassent tous les vendredis, jours de prière, des milliers de croyants.

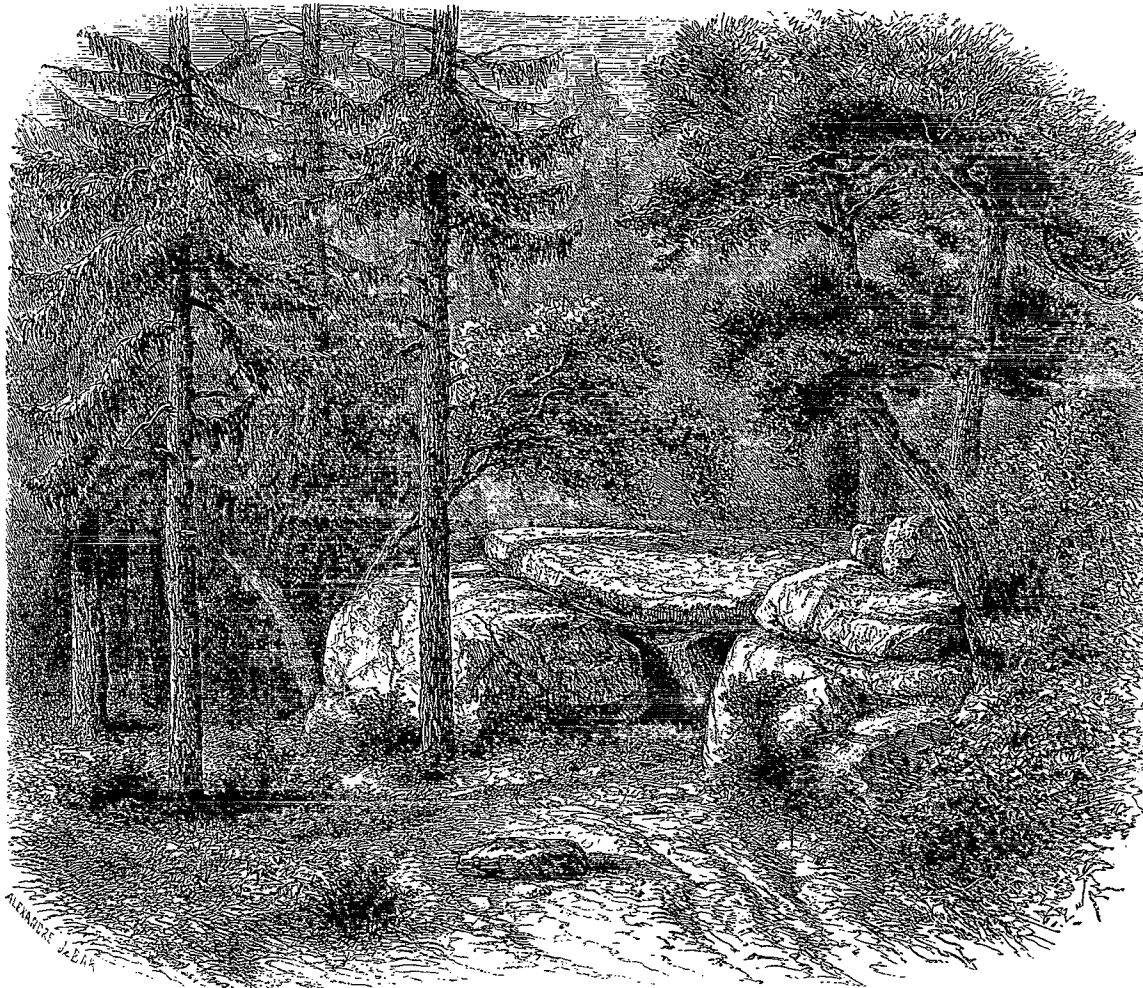
LA HEIDENMAUER DE SAINTE-ODILE

(BAS-RHIN).

La Heidenmauer de Sainte-Odile est un monument unique dans son genre. Son étendue et sa nature la distinguent de toutes les enceintes fortifiées connues jusqu'à présent.

Elle n'a d'analogue ni parmi celles élevées par les Romains entre le Rhin et le Danube ou sur la frontière de l'Angleterre et de l'Écosse, ni parmi ces murs gaulois formés de poutres et de pierres entrelacées, dont parle César. Cette œuvre gigantesque, construite sans régularité, couronne les cimes de plusieurs montagnes et suit dans ses capricieux détours toutes leurs sinuosités sur un développement de plus de dix kilomètres. D'effrayants précipices, des rochers arides, des broussailles et des bois touffus où l'on en suit avec peine les vestiges, au milieu d'un chaos de rocs éboulés, se succèdent par intervalles sur tout son parcours.

Le mur forme trois enceintes d'une superficie totale de

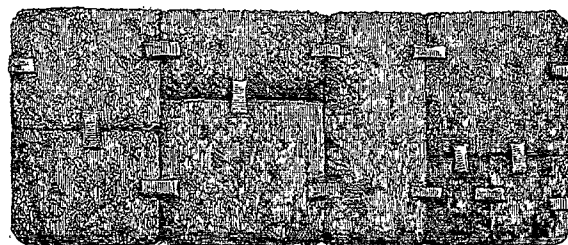


Heidenmauer de Sainte-Odile. — Un Dolmen, près du Schaffstein et du Wachstein (voy. p. 319). — Dessin de de Bar, d'après M. Charles Grad.

cent hectares, et séparées l'une de l'autre par des murs transversaux. Les assises inférieures paraissent ordinairement des masses informes qu'il est difficile de distinguer de la roche naturelle; les autres sont grossièrement équarries : elles étaient jointes entre elles par des tenons en bois de chêne, taillés à queue d'aronde aux deux bouts. On ne voit nulle trace de ciment, mais il est possible de trouver encore quelques tenons. Ces attaches de bois, les *subseus* de Vitruve, ont une longueur variant de 15 à 30 centimètres.

Sur toute son étendue, le mur a une épaisseur constante de deux mètres. Des pierres simplement superposées le remplacent en certains points; mais sur la majeure partie de son parcours, notamment sur la face qui regarde le Rhin, il prend une tout autre apparence : une muraille aux formes classiques s'élève à la place des rochers agencés,

des masses informes superposées sans ordre. Les dimensions des pierres sont tellement considérables que souvent



Fragment du mur d'enceinte.

une seule fournit toute l'épaisseur du mur. Elles diminuent

de grandeur, suivant le degré d'assise, à mesure que l'on s'éloigne de la base. Deux blocs d'une longueur inégale occupent généralement l'épaisseur de la muraille; presque jamais il n'en a fallu un plus grand nombre. D'épaisses couches de lichens revêtent la surface de ces pierres que le temps a disjointes, et la plupart des tenons ont disparu. Les entailles, qui ont 2 centimètres de profondeur, sont au nombre de trois ou quatre sur chacune d'elles; leur régularité, qui exigeait des instruments bien tranchants et d'une certaine précision, témoigne de l'origine romaine des parties du mur où on les rencontre.

Des éboulements successifs ont diminué de beaucoup l'élévation primitive de l'enceinte. Sa hauteur actuelle est très-variable, suivant que les assises sont des rochers plus ou moins élevés ou des blocs taillés. Plusieurs tronçons ont encore une élévation de 3 mètres; celui qui couronne la brisure du mur en face du *Stollhafen*, ainsi que quelques autres situés sur le versant ouest, sont surtout remarquables par leur conservation. Un prieur du couvent, dom Peltre, qui écrivait en 1749, dit en avoir vu des restes de la hauteur de 14 à 15 pieds.

Une voie pavée venant d'Ottrott, la *lande déserte* (ott, de ode, vede, désert; et rolt, lande) aux larges pierres équarries, que le peuple des campagnes appelle le *chemin du Diable*, monte lentement jusqu'au sommet du plateau de Sainte-Odile et conduit à l'intérieur de l'enceinte. Là où les infiltrations séculaires des eaux et les dégâts causés par l'exploitation des forêts n'ont pas effacé les dernières traces du chemin, il offre un revêtement supérieur en pierres de taille, la *summa crusta* des voies romaines. Les couches inférieures et intermédiaires sont formées d'un mélange de mortier et de moellons, de chaux et de gravier. La voie passe au pied du *Stollhafen*, sanctuaire druidique autour duquel se dressait une rangée de menhirs, et qui est relié à l'enceinte par un mur en pierres de taille qui vient se briser et mourir à ses pieds.

Le contour de la Heidenmauer offre quelque ressemblance avec la bizarre découpure des ailes d'une chauve-souris monstrueuse (voy. le plan de Thomassin). Celui du mur septentrional a la forme d'une losange. Une ramification des montagnes dont l'enceinte couronne la crête s'avance jusqu'à quelques mètres d'une petite fortification romaine d'un travail régulier, dite le *Kaepfel*, mais on n'y voit que peu de traces d'un travail artificiel destiné à renforcer les remparts naturels que forment ces rochers.

Ce n'est qu'à 450 mètres de cette pointe que l'enceinte commence par un mur artificiel, peu conservé, formant avec le bord escarpé de la montagne un angle presque droit et suivant la partie supérieure du Hagelthal, le *val de la Grêle*. À 730 mètres du point de départ, la crête qu'il enveloppe se termine en un promontoire escarpé. Les bruyères et les ramées prennent là un tel développement qu'il devient difficile, sinon impossible, d'en découvrir les vestiges. Un profond ravin sépare la pointe du mur de deux éminences rocheuses qui portent les ruines du Hagelschlors. Le château n'était accessible que de ce côté. Le mur dé-erit ensuite une courbe vers le sud-ouest.

En face des ruines du château de Dreystein, un mur transversal de 60 mètres ferme l'étranglement qui sépare l'enceinte centrale de celle du Homburger-Berg. Son nom est dérivé de Hohenburg, qui désignait pendant le moyen âge le fort de Sainte-Odile, la plus importante position de cette enceinte.

Avant d'atteindre le sommet du plateau, le chemin pavé d'Ottrott se partage en deux embranchements, dont l'un débouche près du *Stollhafen* et l'autre près du mur d'intersection. Son entrée offre beaucoup d'intérêt. On voit à l'intérieur, à côté du tracé de la voie et entre cette route

et le chemin plus récent qui interrompt le mur, une double rangée de grosses pierres. Ces pierres ne s'élèvent pas actuellement au-dessus du sol, mais elles paraissent avoir été les assises fondamentales d'un mur destiné, suivant Schweighaeuser, à défendre cette entrée.

L'enceinte du centre comprend des terres cultivées et des bois qui remplissent la forte dépression comprise entre le plateau du couvent et le faite occidental. Le monastère de Sainte-Odile est bâti à l'extrémité d'une roche plate, peu large, mais longue d'environ 450 mètres, qui s'avance vers l'est. Cette roche allongée se termine en une pointe coupée à pic à la hauteur de 60 pieds. La fille d'Attic, duc d'Alsace, fonda là, au bord du précipice, une célèbre abbaye. Ses Vies, écrites au moyen âge, rapportent que les chasseurs de son père avaient découvert sur cet emplacement un château dont il ne reste plus de vestiges, mais que l'on croit avoir été construit par l'empereur Maximien Hercule, qui a souvent résidé dans les Gaules.

Tout le plateau est circonscrit par une ceinture de rochers taillés sur plusieurs points à main d'homme. Il formait à l'extrémité du compartiment central de la grande enceinte une sorte de citadelle particulière qui y était rattachée par deux bras de murs; ces branches sont fort délabrées; quelques tronçons bien caractérisés en marquent la direction, bien que celle qui rejoint le plateau vers le milieu du côté méridional soit en grande partie détruite.

Au midi, l'enceinte s'appuie sur le Mennelstein, l'une de nos plus belles chaires de Bélen. Un sentier parti du couvent côtoie une longue ligne de roches naturelles et de blocs d'une structure telle que l'on ne sait pas s'ils sont façonnés par la nature seule, ou si la main de l'homme a aidé à les tailler. Le sentier, en se dirigeant vers le sud, traverse le second mur transversal, long d'environ 150 mètres, qui forme la limite extrême de la Bloss ou enceinte méridionale.

Situé à l'extrémité supérieure du plateau de la Bloss, le Mennelstein se dresse à une élévation de 835 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il tire son nom d'un fragment de sculpture gallo-romaine trouvé à sa proximité et semblable à celles du Donon. Les débris du mur païen prennent dans ses environs un aspect saisissant. Tous ces décombres répandus sur le versant de la montagne, recouverts de plantes parasites mêlées aux blocs éboulés, offrent une image de la nature retournant au chaos, entraînant dans sa ruine les plus fortes œuvres que la main de l'homme ait produites. Beaucoup de gens prétendent avoir vu sur ce rocher des anneaux de fer auxquels « étaient attachés les vaisseaux à l'époque où l'Alsace était encore un lac. » Cette singulière légende, dont on s'efforce en vain de deviner l'origine, est répandue dans toute la vallée du Rhin, dans la Forêt-Noire aussi bien que le long de la chaîne vosgienne.

Quelques-uns des rochers du Mennelstein portent des entailles carrées de 15 centimètres de côté, et d'autres circulaires ou figurant une pomme de pin. Dans une grotte du Meysenthal, aux environs de la Petite-Pierre, de petites excavations semblables sont disposées comme les spirales d'un serpent. Si la plupart des historiens ne déniaient tout alphabet aux druides, on serait disposé à voir dans ces hiéroglyphes, assez fréquents dans les Vosges, des traces de leur ogham.

Aucun sentier ne conduit aux monuments druidiques. Le plus aisé pour y aller est de suivre le prolongement sud-ouest de la Heidenmauer en passant au Schaffstein et au Wachstein; l'un, énorme monolithe, l'autre, groupe de rochers d'apparence agencée en saillie sur la vallée de Barr. Toute cette partie du mur paraît avoir été formée d'abord de quartiers de roc sans entailles; les pierres à

cette marque sont très-rares et proviennent de retouches et de réparations.

La position verticale du Schaffstein est due sans doute à un caprice de la nature. Une espèce de rebord assez large pour s'y tenir debout règne sur le côté qui fait face au mur et a été établi de main d'homme. Comme son nom l'indique, ce bloc remplissait l'office de tour de garde ou de signal; la large trainée de pierres de taille qui le reliait à l'enceinte prouve qu'il fit partie du système de défense de la montagne.

Le dolmen que représente notre dessin est situé à vingt pas de l'enceinte, près d'une espèce de saillie à angle rentrant très-prononcé. Il consiste en deux roches parallèles dont les parois intérieures sont taillées perpendiculairement, tandis qu'une troisième roche avec des interstices aux angles la ferme d'un côté. Un autre monolithe semblable à un toit plat ou à une table les couvre à la hauteur de 2 mètres. Cette sorte de galerie a 7 ou 8 pieds de large sur 5 mètres de profondeur; l'une des pierres du monument porte à sa base une sorte de doucine ou de creux travaillé de main d'homme. Tout près se trouve une allée couverte longue de 4 mètres sur 80 centimètres d'élévation, également façonnée de roches brutes, et des cavernes naturelles découpent les grès d'alentour. La situation de ces monuments en dehors de l'enceinte prouve qu'ils ne sont pas contemporains de la construction de la Heidenmauer sur ce point de la montagne. Ils ont dû exister longtemps avant cette forteresse et appartiennent sans doute à la même ère que les *backenfelsen* du mur central.

Ce site est d'un aspect saisissant. Dressées en regard des pentes escarpées du Champ du Feu, au-dessus des profondeurs d'un ravin, presque appuyées à la vieille enceinte celtique, ces pierres exercent sur l'âme une impression profonde. Je ne pus me défendre d'un vague sentiment de crainte lorsque je m'en approchai pour la première fois. La partie supérieure du dolmen était illuminée par une vive clarté rendue plus éblouissante par le contraste des ténèbres d'alentour. Bien que le ciel fût sans nuages, un souffle assez fort remuait la cime des pins et faisait frémir les touffes de ronces et de lierre appendues au rocher. Ce mélange d'ombre et de lumière, le recueillement, la solitude, un silence de mort interrompu à peine par la plainte du vent, donnaient au monument un aspect mystérieux. Autel ou tombeau, il semblait évoquer les images du passé avec sa sombre poésie. Ce paysage aux couleurs si sombres a également pu servir de théâtre aux dernières scènes du druidisme expirant, à cette époque où la puissante association, chassée des sanctuaires où elle avait si longtemps enseigné le peuple de la plaine, réduite à chercher un asile au fond des forêts les plus inaccessibles, s'attachait avec l'ardeur d'un dernier espoir à ses *caïrns* où le centurion romain élevait les statues de Mars Camul et d'Hercule Ogmius.

Au delà du dolmen, les blocs carrés deviennent plus nombreux et le mur serpente à grands replis pour étreindre la partie inférieure de la Bloss. Nul fossé ne se présente sur tout son parcours; mais là où la ligne de précipices qui l'entoure s'interrompt, le terrain est assez en pente pour qu'il devienne d'un difficile accès. On ne peut voir sans admiration cette immense muraille. Ces grandes pierres posées horizontalement, un appareil simple et majestueux, des assises si fermes quoique composées de blocs de grandeurs différentes, la belle teinte d'argent qui les distingue et leur air antique mêlé à la solitude du vallon, au calme de la montagne, font rêver des Celtes et des Romains, de même que de tant de peuples depuis longtemps oubliés.

La Heidenmauer de Sainte-Odile a été reconstruite à des époques diverses, éloignées l'une de l'autre. L'opinion

généralement admise est qu'elle a servi de refuge aux populations de la plaine aux temps d'invasion. Les voies pavées qui montent vers le mur païen sont certainement l'ouvrage des Romains. Le mur a dû être rétabli au commencement du troisième siècle; on a trouvé parmi ses débris de nombreuses médailles à l'effigie de Maximien Hercule.

La conscience est le poulx de la raison qui bat et nous avertit.
COLERIDGE.

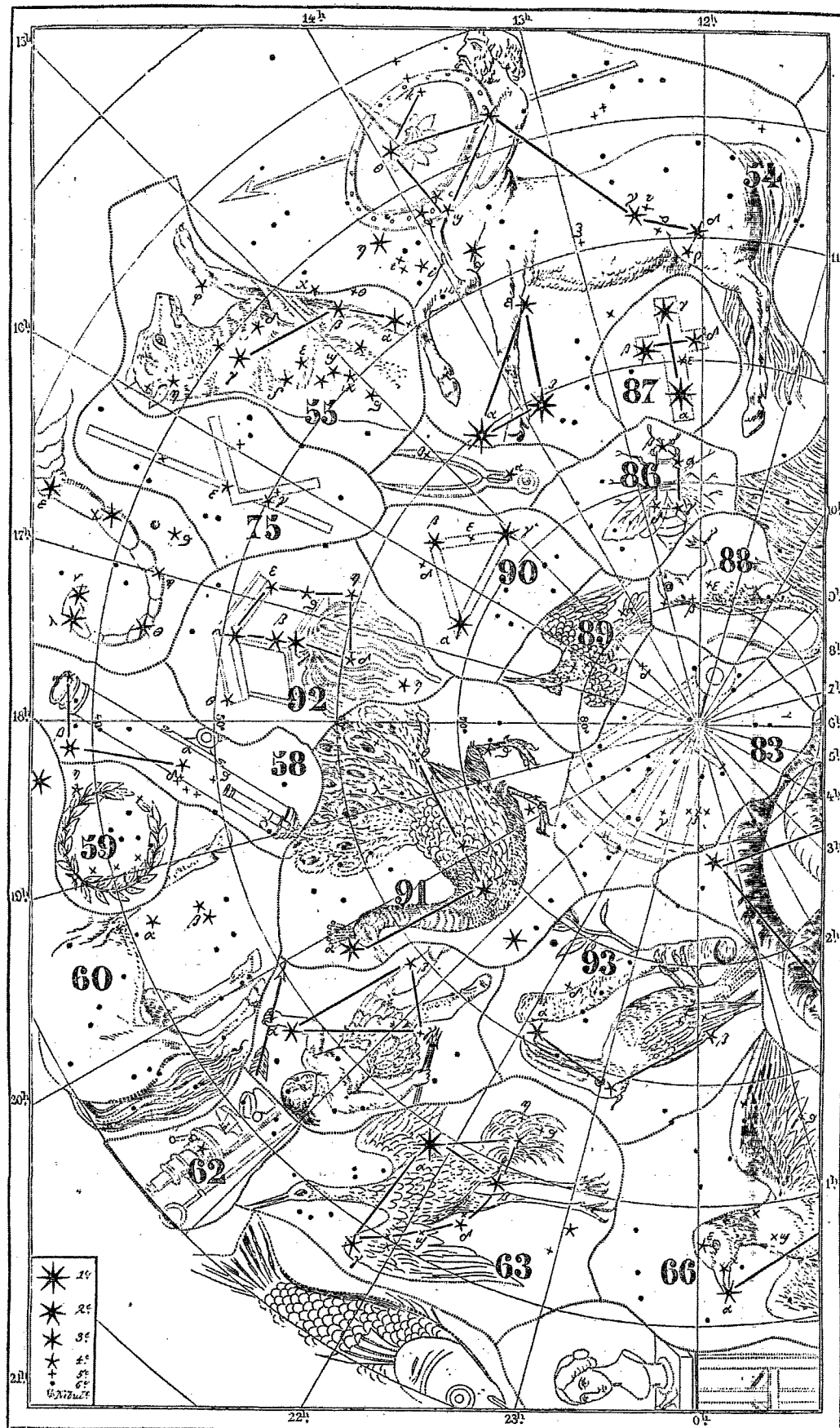
CARTES CÉLESTES.

Suite. — Voy. p. 18, 90, 121, 163, 195, 231, 261, 287.

Planche XI. — En commençant par le Centaure nous ferons le tour du pôle austral. Au n° 87 nous trouvons la Croix du Sud, assemblage brillant de quatre étoiles dont une au moins est de première grandeur. Cette constellation est moderne, et autrefois ses étoiles marquaient les pieds de derrière du Centaure. Les deux étoiles de première grandeur du Centaure α et β , qui sont à la même distance du pôle, marquaient les deux pieds de devant. Après Sirius et Canopus, l'étoile α est la plus brillante du ciel; elle se compose de deux étoiles de première grandeur qui sont liées et tournent autour de leur centre commun de gravité dans une période assez courte, mais encore mal calculée. Cette belle double étoile est de toutes celles dont on a pu mesurer la distance la plus proche de notre Soleil et de nous. Elle n'est qu'environ 225 000 fois plus éloignée de nous que le Soleil, et sa masse, que l'on a pu mesurer, est comparable à celle du Soleil. C'est un des beaux résultats de l'astronomie moderne.

Le Centaure était bien plus près de l'équateur et de l'hémisphère nord, du temps d'Hipparque, qu'il ne l'est maintenant. De même que la Vierge, à laquelle il correspond, il va constamment vers le sud, et les étoiles de la tête, visibles en Europe, s'abaissent de siècle en siècle sous notre horizon.

Entre la Croix du Sud et le pôle, il y a la Mouche ou l'Abeille australe, n° 86, et le Caméléon, n° 88. Ce Caméléon est marqué du n° 84 sur la planche XII. Le n° 89 est l'Oiseau de paradis; le n° 90 est le Triangle austral; à côté est le Compas, sans numéro, et puis l'Autel, n° 92, qui est une ancienne constellation voisine de la queue du Scorpion. Le Paon et la Grue, n° 63; près de la Grue est un poisson, la Dorade, et au n° 66 le Phénix; à côté, n° 66, est l'Atelier du Sculpteur numéroté dans la planche XII; entre la Grue et le pôle est le Toucan, n° 93. Toutes ces constellations n'ont au plus que des étoiles de seconde grandeur; le Triangle, le Paon, le Phénix, la Grue, sont dans ce cas. Entre la Dorade et le pôle est une grande nébuleuse qui semble un morceau détaché de la Voie lactée, et une autre nébuleuse, toute pareille d'éclat, mais plus petite, est entre le Phénix et le pôle: on appelle ces deux amas lumineux, parfaitement visibles à l'œil nu, les Nuages de Magellan, car ils ont été d'abord mentionnés dans le voyage de ce célèbre navigateur qui mourut aux Philippines. On a dit souvent qu'il n'avait pas achevé une circumnavigation de la terre entière; mais si l'on fait attention que dans un précédent voyage vers l'orient il s'était avancé jusqu'aux Moluques, qui sont au delà des Philippines, on verra qu'il a bien réellement fait le tour entier de la terre et traversé tous les méridiens. Sir John Herschel, qui avait été s'établir au cap de Bonne-Espérance pour compléter la revue du ciel faite par son père, a donné une admirable étude des Nuages de Magellan. L'Octant, que l'on dessine au pôle même, et qui est sur cette planche le



Cartes célestes. — Planche XI.

n° 83, est une constellation des moins caractérisées par ses étoiles, et l'on peut dire que le pôle austral n'a pas, comme le nôtre, une étoile polaire visible le jour et la nuit.

C'est la Croix du Sud qui est la plus voisine de ce pôle, et ensuite Canopus et Achernar.

La fin à une autre livraison.

THOMAS GRAY.



Le Tombeau du poëte Gray, à Stoke, près de Windsor. — Dessin d'Edwin Toowey.

J'étais sorti de Windsor, et, pouvant disposer selon mon gré de quelques heures de loisir, je marchai au hasard dans la campagne. Bientôt j'entrai dans un petit village (Stoke, je crois : il y a plus d'une centaine de villages anglais qui s'appellent Stoke). Arrivé près de l'humble église, j'eus le désir de visiter le cimetière : les pierres sépulcrales et les croix de bois étaient, pour la plupart, ornées de fleurs fraîchement cueillies ; les inscriptions, empruntées aux Écritures saintes, étaient bien choisies et touchantes. Quoique les noms me fussent tous inconnus, je m'intéressais à ceux

qui les avaient portés plus ou moins d'années sur la terre en lisant ces paroles de douleur et d'espérance tracées par la pitié de leurs familles. C'est là qu'on cesse de se sentir étranger, c'est là qu'on oublie les distinctions de nationalité et de race, là qu'on est bien véritablement pénétré de la grande vérité que nous sommes tous frères et que tous nous avons une seule et même patrie, celle où nous serons réunis dans l'immortalité. Cependant je tressaillis, j'éprouvai une plus vive émotion devant une sépulture que j'étais loin de m'attendre à rencontrer en cet endroit, celle de

Thomas Gray, l'un des poètes les plus aimables du dernier siècle. L'inscription funéraire m'apprit que l'on avait élevé cette tombe en 1799. A cette époque, Gray était mort depuis dix-huit ans (en 1771). Il est enseveli près de sa mère et de l'une de ses tantes. Il avait pour sa mère un amour si profond que du jour où il l'eut perdue, en 1753, il ne fit que languir tristement et se désintéressa de plus en plus de tout ce qui auparavant l'attachait à la vie. Il était né à Londres, en 1716. Son père, agent de change, homme d'un caractère dur, n'avait eu que très-peu d'influence sur son éducation. Sa mère, Dorothee Antrobus, l'avait doué, au contraire, de tout ce qu'il y avait de douces sympathies dans son cœur et de nobles inspirations dans son esprit. On avait voulu faire de lui un homme de loi : ce fut impossible ; il était né poète. Dès l'enfance, il s'était montré tendre, sérieux, méditatif. Grâce à l'aisance dont jouissait alors sa famille, il lui fut possible, pendant quelques années de sa jeunesse, de voyager en Italie avec Horace Walpole, puis en Écosse et en Angleterre. Son père mourut vers 1741, ne laissant à sa mère qu'un très-médiocre revenu. Gray voulut alors se remettre aux études de jurisprudence dans l'intention d'arriver à une profession lucrative et d'améliorer la condition de sa mère ; mais quelques premiers essais poétiques dont il ne put se défendre révélèrent si bien sa vocation poétique qu'aucun de ses amis n'hésita à lui conseiller de la suivre. En 1749 ou 1750, il publia son « Éloge écrit dans un cimetière de campagne » ; c'est son œuvre la plus connue. Quoiqu'elle ne soit pas bien longue, on assure qu'il y avait travaillé pendant sept ans. Un grand poème en douze chants qui eût été composé à la hâte et négligemment écrit lui aurait peut-être mérité une réputation estimable parmi les hommes de lettres : une seule petite pièce de vers, longtemps méditée, et patiemment écrite et corrigée, fut suffisante pour le classer du premier coup parmi les hommes supérieurs de son temps. C'est un exemple remarquable de raison dans un jeune poète, et qui témoigne d'un sentiment très-élevé du devoir d'atteindre d'aussi près que possible la perfection. Les autres poésies de Gray qu'on estime le plus sont des odes sur le *Printemps*, sur une vue éloignée du *Collège d'Eton*, à l'*Adversité*, sur le *Progrès de la poésie*, une autre intitulée *le Barde*. L'éloge « sur le cimetière de campagne », où de belles et hautes pensées s'allient à une mélancolie qui n'a rien d'affecté, fut accueillie avec la même faveur dans toute l'Europe, et on la traduisit ou on l'imita en français, en italien, en allemand et même en grec et en latin. On a dit, avec quelque vérité, que M. de Fontanes s'était fait sa réputation de poète avec l'inspiration de Gray : il semble bien effectivement que *le Jour des morts*, traduction libre du « Cimetière de campagne » est resté le titre poétique le plus sérieux du célèbre grand maître de l'Université de France. Marie-Joseph Chénier, vraiment poète, quoiqu'il le soit autrement que son frère André, a peut-être mieux réussi qu'aucun autre à faire passer dans notre langue les beautés de la célèbre élogie. Voici quelques vers de sa traduction :

Le jour fuit : de l'airain les lugubres accents
Rappellent au berceil les troupeaux mugissants ;
Le laboureur lassé regagne sa chaumière ;
Du soleil expirant la tremblante lumière
Délaisse par degrés les monts silencieux ;
Un calme solennel enveloppe les cieux.

Près de ces ifs nouveaux dont la verdure sombre
Sur les champs attristés répand le deuil et l'ombre,
Sous ces frères gazon, parure du tombeau,
Dorment les villageois ancêtres du hameau.
Rien ne peut les troubler dans leur couche dernière,
Ni le clairon du cor annonçant la lumière,
Ni du cor matinal l'appel accoutumé,
Ni la voix du printemps au souffle parfumé.

Des enfants, réunis dans les bras de leur mère,
Ne partageront plus, sur les genoux d'un père,
Le baiser du retour, objet de leur désir ;
Et le soir, au hanquet, la coupe du plaisir
N'ira plus à la ronde égayer la famille.
Que de fois la moisson fatigua leur faucille !
Que de sillons traça leur soc laborieux !
Comme au sein des travaux leurs chants étaient joyeux
Quand la forêt tombait sous leurs lourdes cognées !
Que leurs tombes du moins ne soient pas dédaignées !...

Le poète suppose, et rien n'est plus vraisemblable, que parmi ces hommes ignorés, ensevelis dans cet humble cimetière, plusieurs avaient été doués sans doute par la nature de grandes facultés. Élevés au sein des villes, leurs facultés auraient été développées par l'éducation, ils seraient devenus des savants illustres, des poètes, des orateurs, de courageux citoyens :

Là peut-être sommeille un Hampden de village
Qui brava le tyran de son humble héritage,
Quelque Milton sans gloire, un Cromwell ignoré
Qu'un pouvoir criminel n'a pas déshonoré.

C'est ainsi, ajoute-t-il, qu'il y a des trésors enfouis dans l'abîme des mers et dans les profondeurs de la terre, des fleurs dont le parfum s'exhale dans la solitude des forêts et des déserts. Mais si ces villageois n'ont pas été connus, applaudis, célébrés, leur vie a été paisible et toute consacrée à d'utiles travaux.

Le sort, qui les priva de ces plaisirs sublimes,
Ainsi que les vertus borna pour eux les crimes.
Quelques rimes sans art, d'incultes ornements,
Recommandent aux yeux ces obscurs monuments :
Une pierre attestant le nom, le sexe et l'âge ;
Une informe élogie où le rustique sage
Par des textes sacrés nous enseigne à mourir,
Implorent du passant le tribut d'un soupir.

Gray imagine qu'un jeune ami du pauvre errait aux environs de ce cimetière : on le rencontrait, seul, méditant au bord du ruisseau ou dans la forêt (c'est Gray lui-même avant sa célébrité). Un jour on l'ensevelit près des villageois qu'il avait aimés et célébrés dans des vers ignorés, et on lui fit cette épitaphe :

Sous ce froid monument sont les jeunes reliques
D'un homme à la fortune, à la gloire inconnu :
La tristesse voilait ses traits mélancoliques ;
Il eut peu de savoir, mais un cœur ingénu.
Les pauvres ont béni sa pieuse jeunesse,
Dont la bonté du ciel a daigné prendre soin ;
Il sut donner des pleurs, son unique richesse ;
Il obtint un ami, son unique besoin.
Ne mets point ses vertus, ses défauts en balance,
Homme ; tu n'es plus juge en ce funèbre lieu.
Dans un espoir tremblant il repose en silence,
Entre les bras d'un père et sous la loi d'un Dieu.

LES TROIS BARBES ROUGES.

CONTE.

Voici un petit conte allemand qui paraîtra peut-être bien puéril, mais qui, ce nous semble, a plus de sens qu'il n'en a l'air.

Une pauvre veuve de la Franconie avait trois fils. Ce n'était aucun d'eux qui aurait, comme on dit, inventé la poudre. Ils n'avaient point de malice ; ils faisaient durer leurs repas autant qu'il leur était possible, dormaient seize heures sur vingt-quatre, et le reste du temps ne savaient que faire de leurs grands bras. Un jour enfin leur mère prit la résolution de les envoyer chercher leur vie dans le monde.

— Si vous continuez, leur dit-elle, à rester ici sans rien faire, il me faudra bientôt vendre ma chaumière, mon petit jardin et ma chèvre, et alors je n'aurai plus qu'à aller

de porte en porte mendier mon pain. Partez, mes enfants; vous êtes forts : vous trouverez bien à vous mettre en service dans quelque bonne maison.

Les trois jeunes gens se mirent donc en route un matin et marchèrent au hasard, tantôt à droite, tantôt à gauche, selon les chemins.

Dans l'après-midi, ils traversaient une forêt, lorsqu'ils rencontrèrent un très-grand vieillard vêtu d'une sorte de robe grise, et qui avait une longue barbe; il regardait à terre et cueillait çà et là de petites herbes. Il se dressa de toute sa hauteur quand il les entendit s'approcher.

— Où allez-vous, mes enfants? leur dit-il avec bienveillance.

— Nous cherchons des gens qui aient besoin de trois paires de bras, pour nous mettre à leur service.

— C'est bien, répondit le vieillard; il faut travailler. Moi, je ne suis qu'un pauvre médecin, et je me sers moi-même. Mais j'ai un bon conseil à vous donner : prenez garde aux trois barbes rouges.

Les jeunes gens continuèrent à marcher.

Vers le soir, comme ils sortaient du bois, ils virent tout à coup paraître devant eux trois hommes richement vêtus, montés sur trois chevaux noirs. Ils avaient tous trois des barbes rouges.

— Où allez-vous? leur dit l'un de ces cavaliers.

Les trois frères étaient interdits et ne savaient trop ce qu'ils devaient répondre, se souvenant de l'avis du vieillard.

— Où allez-vous? Que cherchez-vous? reprit le cavalier.

Il fallait répondre, et comme ils n'avaient pas grande imagination, ils dirent encore simplement qu'ils cherchaient à se mettre en service.

— Cela se trouve bien, mes enfants, dit le deuxième cavalier : nous avons besoin de trois hommes. Suivez-nous; vous n'aurez pas grand'chose à faire et vous serez bien payés. En un an vous gagnerez plus avec nous qu'en dix ans avec d'autres.

Les trois jeunes gens se regardèrent comme pour s'interroger.

— Dans un an, vous aurez chacun cent beaux écus d'or, dit le troisième cavalier.

Ces paroles firent lever tout d'un coup la jambe à chacun des trois frères, et ils suivirent les barbes rouges.

Bientôt ils arrivèrent aux portes d'un château qui était flanqué de trois hautes tours.

L'un des cavaliers leur dit :

— Chacun de vous va monter sur une de ces tours. Il y restera jour et nuit pendant une année. On lui portera là-haut sa nourriture. Il n'aura qu'une chose à faire. Le premier, sur la tour à droite, dira une fois chaque matin ces seuls mots : « Nous sommes trois frères »; le deuxième, sur la tour du milieu, dira : « Pour un peu d'or »; le troisième dira : « Faites-nous justice. »

Les trois frères pensèrent que c'était là une manière de gagner beaucoup d'argent qui ne les fatiguerait guère, et furent très-contents d'avoir trouvé une condition où il n'était besoin ni d'adresse, ni de savoir, ni d'esprit. Et c'était là leur grande erreur, comme on va bientôt le voir! Du reste, ils s'acquittèrent en conscience de ce qu'on leur avait ordonné, ne faisant rien sur leur tour, bayant, comme on dit, aux corneilles, et ne pensant jamais à rien.

Au bout d'un an ils descendirent, on leur donna à chacun cent écus d'or et on les mit à la porte du château.

Or ils s'aperçurent alors d'une chose bien extraordinaire : c'est qu'ils n'avaient plus une seule idée dans la tête et qu'ils avaient tout à fait désappris de parler.

Un homme vint à passer. Il leur souhaita gaiement le bonjour et leur dit :

— D'où venez-vous, mes gars?

Le premier voulut répondre avec politesse, mais il ne put prononcer que ces mots :

— Nous sommes trois frères.

— Ah! ça se voit de reste à la ressemblance; mais d'où venez-vous?

Le second répondit en voulant sourire :

— Pour un peu d'or.

— Qu'est-ce que cela signifie? Vous moquez-vous de moi? dit le passant.

— Faites-nous justice! lui cria le troisième.

— Allez, vous êtes trois fameux imbéciles! dit le passant en colère; et il s'éloigna.

Un peu plus loin, les trois frères étant arrivés au sommet d'une petite montagne, virent au bas une scène horrible. Un homme en tuait un autre. Ils se hâtèrent de descendre; mais l'assassin se sauva, et ils n'arrivèrent que juste à temps pour entendre le dernier soupir de la victime. Tandis qu'ils la regardaient, des soldats survinrent et, ne doutant pas qu'ils ne fussent les coupables, les lièrent avec des cordes et les conduisirent à la ville voisine devant le juge.

Le juge les interrogea.

— Qui êtes-vous?

— Nous sommes trois frères, répondit le premier des trois jeunes gens.

— Malheureux, pourquoi avez-vous tué cet homme?

— Pour un peu d'or, répondit le second frère.

— Au moins, voilà de la franchise! vous êtes des coquins impudents comme je n'en ai jamais vu! Il n'y a pas besoin de plus de paroles, et je vais vous faire pendre.

— Faites-nous justice, dit le troisième frère.

— Certainement, et ce ne sera pas long.

Les trois frères furent conduits au gibet, et déjà on s'appêtait à les suspendre en l'air. Ils auraient bien voulu parler pour se défendre, mais ils ne trouvaient pas un mot dans leur cervelle ni sur leurs lèvres.

En ce moment, le grand vieillard à la robe grise qu'ils avaient rencontré dans la forêt sortit de la foule, une petite coupe de bois à la main, et il dit au chef des soldats :

— Laissez ces pauvres diables boire un peu de ce cordial; c'est la dernière fois qu'ils boiront.

L'officier fut sensible à cette remarque.

A peine les trois jeunes gens eurent-ils goûté un peu de la liqueur que leurs langues se délièrent.

— Voici l'assassin! s'écrièrent-ils en montrant un homme dans la foule... Et voilà les trois barbes rouges qui rient! ajoutèrent-ils.

Les trois cavaliers à barbe rouge, entendant ces mots, s'élancèrent au galop et disparurent. Mais l'assassin qui était à pied fut pris, et, tout déconcerté, il avoua son crime.

Ainsi les trois jeunes gens furent reconnus innocents et mis en liberté.

Il y eut des bonnes femmes qui ne manquèrent pas de dire que les trois barbes rouges étaient sûrement trois diables et que le vieil homme était un bon génie. Mais d'autres dirent aussi en hochant la tête : « Voilà ce que c'est que de rester si longtemps sans penser et surtout sans parler! »

COMMENT LE COMTE DE CAYLUS

VISITA LES RUINES D'ÉPHÈSE.

Pour visiter ces ruines, qu'il devait si bien décrire, l'intrépide antiquaire s'avisait d'un moyen étrange. C'était en 1717; il était à Smyrne : tout le monde le dissuadait de

s'avancer au milieu des campagnes où s'élevait le temple fameux. Pour lui faire abandonner son projet, on lui donnait une raison excellente : un brigand impitoyable, *Caracayali*, avait élu au sein des ruines son domicile et il y demeurait avec sa bande redoutée. Le jeune Caylus écouta tout le monde ; mais il se fit secrètement des vêtements de toile à voile ; et ayant appris qu'il y avait à Smyrne deux hommes de la troupe de Caracayali, il se confia à leur bonne foi et se fit présenter à leur chef. Soit que le brigand ne vit en lui qu'un curieux des plus misérables et dont la rançon ne lui devait apporter nul profit, soit qu'il fût frappé de l'audacieuse curiosité du visiteur de ruines, loin de lui nuire, il l'aïda.

CHASSE AUX BISONS (1).

C'est entre le fort Mackensie et le fort Union, sur les rives du Missouri, dans l'Amérique du Nord, que le prince Maximilien de Wied-Neuwied et M. Charles Bodmer rencontrèrent en grand nombre les bisons.

Le 14 juillet 1834, non loin du ruisseau que Lewis et Clarke appellent l'Indian-Fort-Creek, ils virent des troupeaux de ces animaux gigantesques : plusieurs traversèrent le Missouri sous leurs yeux. On tira sur eux, deux furent tués ; mais l'un d'eux était si profondément enseveli dans la boue que l'on ne put se procurer aucune partie de sa chair. Un loup blanc vint se coucher sur la grève, sans doute pour y attendre le départ des voyageurs et commencer aussitôt après un excellent repas. Le lendemain, on entendit mugir fortement les bisons et on les aperçut bientôt dans une épaisse forêt de frênes, de peupliers, de *buffalo berries*, de cornouillers et de rosiers : ils laissaient en passant leur laine aux arbustes épineux ; on en tua plusieurs.

Le 20, à un endroit où le Missouri fait un coude de quinze milles qu'on a nommé « le Grand Détour », les chasseurs qui accompagnaient le prince et l'artiste tuèrent douze bisons ; mais ils n'apportèrent au bâtiment que la chair des femelles, abandonnant tout le reste aux loups, aux ours et aux oiseaux de proie.

Le 21, il fit une chaleur accablante. « Toute la prairie était jaune et brûlée ; le moindre mouvement soulevait de la poussière, et il suffisait pour cela d'un loup qui trottait. Cette poussière faisait reconnaître de loin la présence des troupeaux de bisons qui en amassaient des nuages... Un peu après midi nous vîmes, debout sur la rive, un gros bison mâle qui semblait nous provoquer ; il baissait la tête, et, grattant la terre avec ses pieds de devant, il faisait voler la poussière autour de lui. On débarqua les chasseurs... la chasse nous procura un bison, plusieurs oies sauvages et un *Numenius longirostris*. »

Le 24 juillet, on remarqua que des vallées ou ravins desséchés, s'ouvrant sur les rives hautes et escarpées du Missouri, étaient coupés de profonds sentiers tracés par les troupeaux de bisons, qui dirigent leur marche à travers toute la prairie, le long des chaînes de collines et des bords des rivières. On tua un bison mâle énorme qui traversait un de ces ravins à pas lents et avec une fière nonchalance.

Peu de jours se passaient sans quelque coup de ce genre. Le plus ordinairement, il fallait abandonner presque toute la proie ; quelquefois on n'en prenait que la langue ou les peaux, dont on fait des robes et des couvertures. On rencontrait souvent des crânes, des os de ces gigantesques animaux blanchis par l'air.

Le 27, d'un point où l'on apercevait dans un grand éloi-

gnement les petites montagnes Rocheuses au sud-ouest, et le Muscleshell-River au sud-est, une vaste vallée verte était toute couverte de troupeaux de bisons.

Deux mois plus tard, au retour du fort Mackensie, en traversant la vallée remarquable des Mauvaises-Terres, les voyageurs virent des milliers de bisons, groupés quelquefois au nombre de cent cinquante, se poursuivant, courant ou buvant. Ils virent aussi beaucoup d'elks, de moutons sauvages et d'antilopes. « Nous tîmes en bride, dans cette occasion, notre amour pour la chasse, afin de pouvoir examiner à notre aise ces intéressantes bêtes, et notre projet fut à cet égard couronné d'un plein succès. »

Près de là, le Tea-Island ou l'Elk-Island était aussi couvert de bisons qui paissaient et par instants poussaient des mugissements rauques, tandis que les elks sifflaient. Ces scènes se reproduisirent souvent pendant le reste du voyage. Pendant leur séjour au fort Union, les voyageurs accompagnèrent les chasseurs demi-sang du fort dans une expédition contre des troupeaux de bisons, de l'autre côté du Missouri.

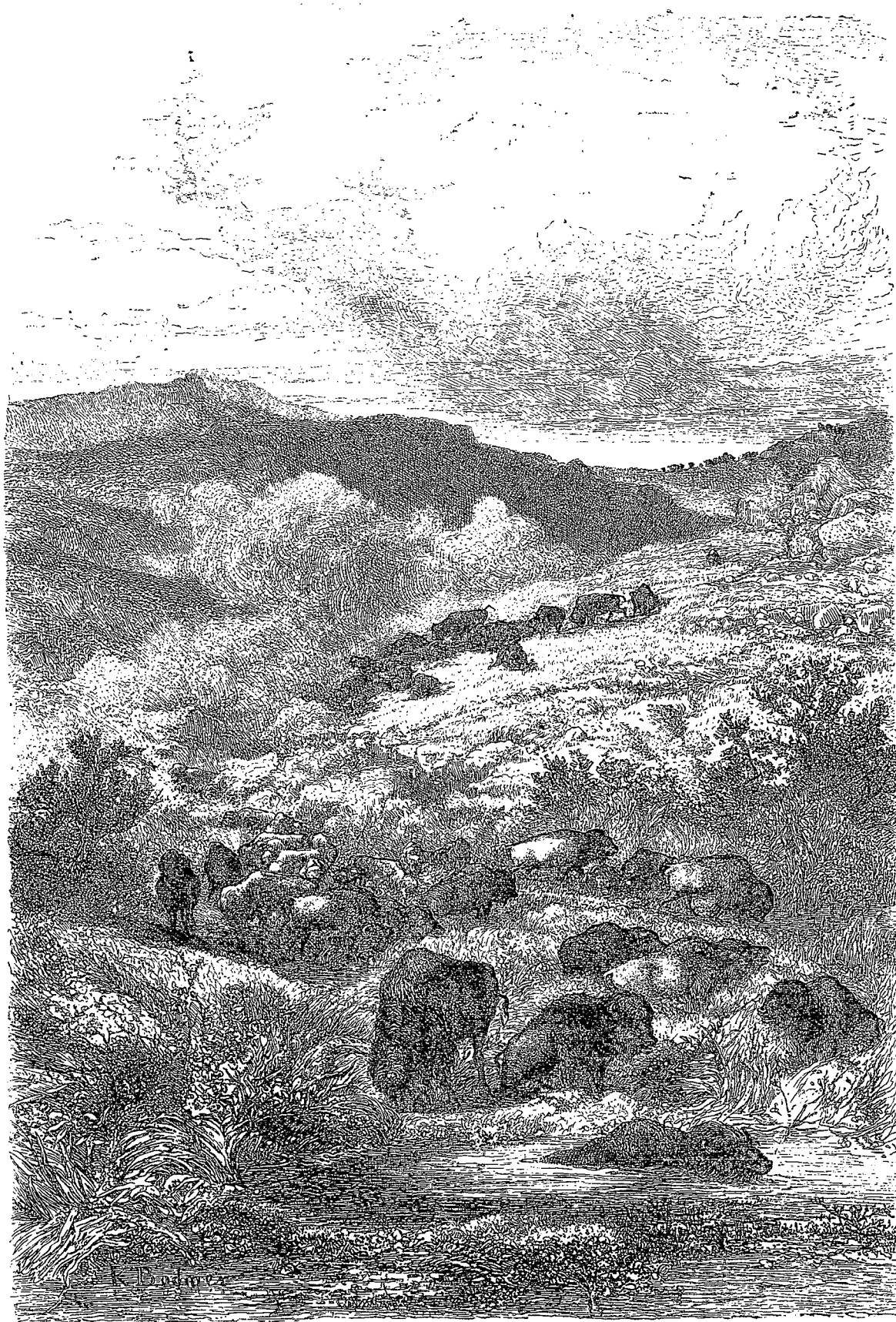
« Arrivés au haut d'une colline, nous examinâmes une vaste plaine à l'aide d'une lunette d'approche, et nous vîmes de petits troupeaux de quatre, cinq ou six bisons mâles ; nous résolûmes d'attaquer les plus nombreux. Pendant que les chevaux de somme nous suivaient lentement, les chasseurs se mirent en mouvement et descendirent d'un pas rapide une pente douce entre deux collines, où nous vîmes les animaux à peu de distance de nous sur la gauche. Nos fusils armés, nous fîmes une charge de cavalerie en règle contre ces animaux, lourds à la vérité, mais qui néanmoins courent assez vite. Les cavaliers se partagèrent et suivirent les bisons, dont plusieurs furent tués par nos bons tireurs ; d'autres furent seulement blessés et longtemps poursuivis avant de tomber sous les coups de ceux d'entre nous qui avaient moins d'adresse. J'avais suivi, moi troisième, dans la vallée un de ces derniers animaux, et nous tirâmes sur lui à plusieurs reprises. Il prenait souvent une attitude menaçante et nous poursuivait même à son tour pendant dix ou vingt pas ; mais il recommençait à fuir aussitôt que nous nous arrêtions : ses forces ne s'épuisèrent et il ne succomba qu'après qu'on lui eut tiré au moins vingt coups de fusil.

» Les demi-sang et les Indiens ont une telle habitude de cette espèce de chasse qu'il leur arrive assez rarement d'avoir besoin de tirer plus d'un coup à un bison. Ajoutez à cela qu'ils n'appuient pas leur arme contre l'épaule, mais étendent les deux bras et tirent dans cette position peu ordinaire aussitôt qu'ils se trouvent à dix ou quinze pas de l'animal. Ils chargent leur fusil avec une promptitude incroyable, car ils ne bourrent pas, laissant au contraire la balle, dont ils gardent toujours un certain nombre dans la bouche, tomber immédiatement sur la poudre, à laquelle elle s'attache et qui la renvoie à l'instant même. Au moyen de cette grande vitesse, ces chasseurs des prairies font en très-peu de temps un vrai massacre dans un troupeau de bisons, et les animaux tués jonchent alors en foule le champ de bataille. Cette fois, le petit troupeau y périt tout entier ; neuf bisons mâles étaient couchés par terre, et les chasseurs s'étaient tellement éparpillés, que nous eûmes assez de peine à nous réunir de nouveau. Je m'étais éloigné des autres cavaliers, et je continuai à courir pendant quelques milles par-dessus des collines à pente douce, jusqu'à ce qu'enfin, comme le jour baissait, j'aperçus le chasseur Marcellius qui venait de tuer un bison. Là je trouvai aussi M. Bodmer (1), qui esquissait l'animal abattu. Nous retournâmes après cela à la vallée, où nous essayâmes d'allumer

(1) Voy., sur le Bison, tome Ier, 1833, p. 189 ; — et tome VI, 1838, p. 117.

(1) C'est le prince Maximilien de Wied-Neuwied qui a écrit la relation du voyage.

en plein air, et malgré un vent assez fort, un feu de fiente de bison ; mais il ne fit que fumer sans flamber. Nous n'avions pas de bois, de sorte que nous jetions de la graisse et des os dans le feu pour l'alimenter. Nous eûmes assez de peine



Troupeaux de bisons, près du Missouri. — Dessin et gravure de Charles Bodmer.

à faire rôtir un peu de viande, et quand il fut question de nous coucher, je découvris que mon lit portatif de peaux de bison et de couvertures de laine avait été oublié, ce qui ne me fut nullement agréable par le vent froid qu'il faisait,

la pluie qui commençait à tomber, et le mauvais feu que nous avions... Le lendemain, nous déjeunâmes avec de la viande rôtie et de la moelle de bison; les chevaux furent rassemblés et sellés, et la viande des animaux tués fut attachée sur le dos des chevaux de somme.»

LES SIGNATURES AU MOYEN AGE (*).

La signature a été inventée par ceux qui ne savaient pas écrire.

On sait que le *signum* gravé sur le chaton d'un anneau porté au doigt tenait lieu de signature chez presque tous les peuples de l'antiquité. L'usage de ces anneaux remonte au delà de trois mille ans. Aman signa du seing du roi l'arrêt d'expulsion des Juifs. Les Romains appelaient cet anneau *annulus signatorius*. Sur les chatons des anneaux à signer, on figurait des sujets de toute nature. La plupart étaient gravés en creux pour donner une empreinte en relief sur la cire; d'autres étaient faits pour être trempés dans l'encre et produire une empreinte imprimée.

À Rome, vers le temps de Cicéron, le droit prétorien exigeait, pour la validité de certains testaments, outre l'apposition du *signum*, celle de la souscription autographe du testateur et des témoins.

Au Bas-Empire, la souscription s'étendit à tous les actes, et les personnes illettrées furent autorisées à ne tracer à l'encre qu'un signe quelconque appelé *seing manuel* (*signum manuale*) pour en tenir lieu.

Aucun des rois mérovingiens de la deuxième race n'avait

su écrire. « Le mépris des nobles pour les lettres passa à tous ceux qui leur étaient inférieurs, et même jusqu'à des ecclésiastiques. Plusieurs ignoraient l'art d'écrire jusqu'à ne pouvoir signer leur nom. » (*Nouveau traité de diplomatique*, t. V.) Les rois se servirent pour signer du monogramme.

Quant à l'anneau à signer, il était resté, vers le septième siècle, à peu d'exceptions près, une prérogative de la souveraineté et de la prélature. Au neuvième siècle, les évêques cessèrent de l'apposer sur les actes publics et privés.

Les anneaux à signer s'élargirent peu à peu et se transformèrent en sceaux. Cependant, jusqu'à la troisième race, on conserva le nom d'anneau au sceau royal. D'abord on signa de l'anneau (*anuli impressione signari*); puis on signa du sceau (*de anulo sigillare*); enfin, au douzième siècle, on scella du sceau (*sigillo sigillare*).

Pendant les siècles de profonde ignorance, du sixième au douzième siècle, les notaires et les scribes étaient à peu près les seuls qui fussent en état de faire des souscriptions autographes.

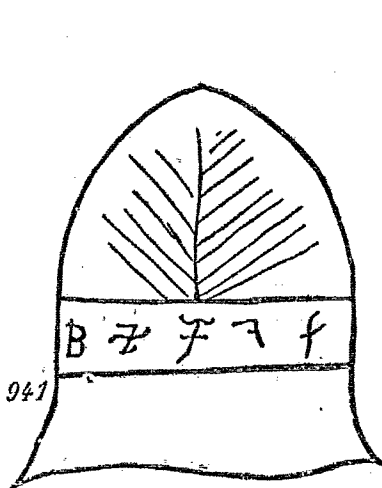
Jusqu'au onzième siècle, on remarque des ruelles au bas des diplômes impériaux et royaux : ce sont les seings des chanceliers, notaires ou scribes.

À l'exemple des papes, les cardinaux et archevêques, évêques, etc., firent précéder d'une croix leur souscription. Dans la suite, cette croix, qui n'était d'abord qu'une figure d'invocation, fut adoptée comme une vraie signature. Les rois Thierry III, Carloman et Pépin le Bref n'avaient d'autre signature que la simple croix.

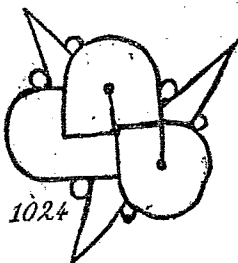


156
Croix de Pépin le Bref.

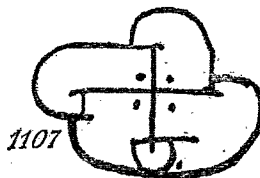
SEINGS OU SIGNATURES DES DIXIÈME, ONZIÈME, DOUZIÈME ET TREIZIÈME SIÈCLES.



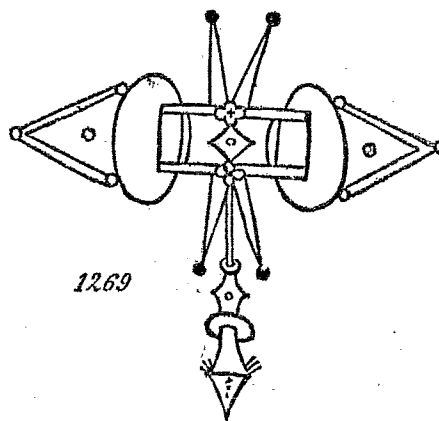
941
Seing du dixième siècle, où l'on croit lire en latin ces mots : « Brun, chancelier, a reconnu et écrit. »



1024
Seing de Garcia, scribe de Sanche d'Espagne.



1107
Seing de Pierre Siquin, scribe de Gérard comte de Roussillon.



1269
Seing de Jean Balduin, notaire au Puy.

L'usage de signer par la croix devint de plus en plus rare à partir de la fin du douzième siècle.

Au treizième siècle, dans les pays de droit écrit, on voit reparaître, à l'occasion des testaments, des *seings manuels*, tracés non-seulement par des personnes illettrées, mais encore par des clercs, des médecins, des magistrats, etc.

Ces seings sont des croix, des monogrammes, des maximes, des initiales, des noms, des ornements, des attri-

buts, des armoiries, des rébus, des figures d'animaux, d'édifices, etc.

On remarque une tendance à faire pénétrer de plus en plus le nom dans les motifs des seings.

Des notaires écrivent leur nom en caractères cursifs et y joignent quelques mots de plus : c'est le *seing du nom* ou *petit seing*; il sert à la fois de la *subscriptio* et du *signum*.

Ce seing, introduit dans la chancellerie royale sous le règne de Philippe le Bel, fut bientôt adopté par tous les notaires et par un grand nombre de fonctionnaires.

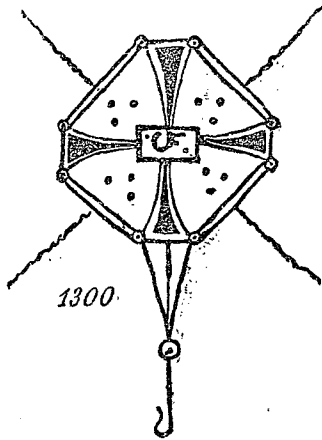
Les rois Jean et Charles V signèrent de leur nom des lettres et des actes royaux.

Ce ne fut qu'au milieu du seizième siècle que les ordonnances rendirent obligatoire la signature telle que nous l'entendons et la pratiquons aujourd'hui.

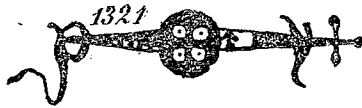
(*) Nous empruntons le texte et les dessins qui suivent à un petit ouvrage trop peu connu dont voici le titre : *De l'origine de la signature et de son emploi au moyen âge, principalement dans les pays de droit écrit*, avec quarante-huit planches; par M. C. Guigue, ancien élève de l'École des chartes. Paris, Dumoulin.

Ce livre, consciencieusement composé et digne de toute confiance, est dédié à notre ami et collaborateur M. Jules Quicherat, professeur à l'École des chartes.

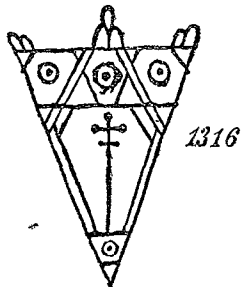
QUATORZIÈME SIÈCLE.



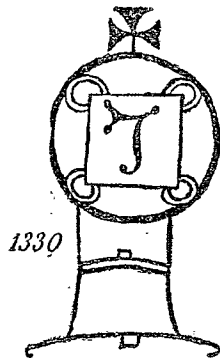
Seing de Guillaume Sagne, notaire.



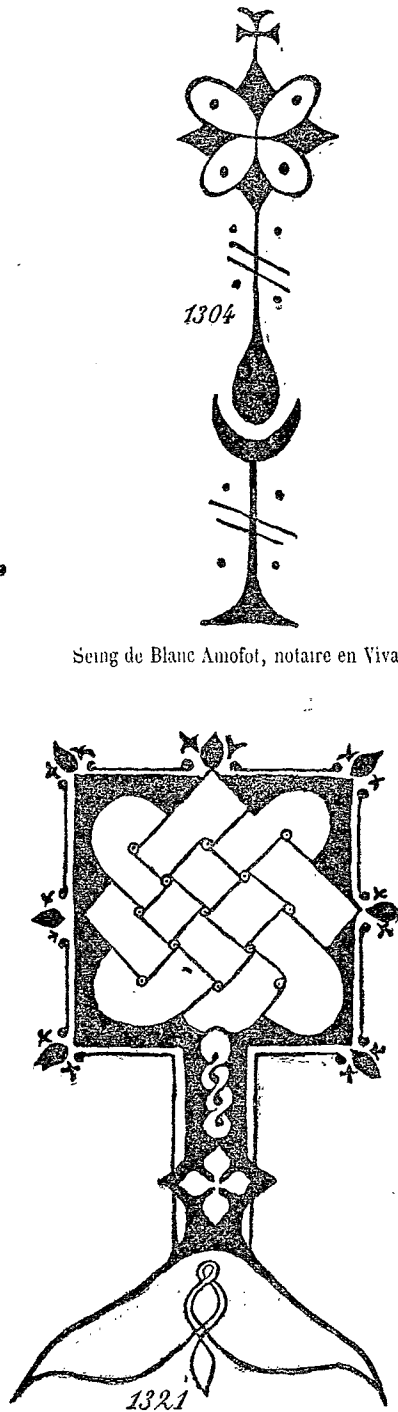
Seing de Pierre Isarne, notaire royal.



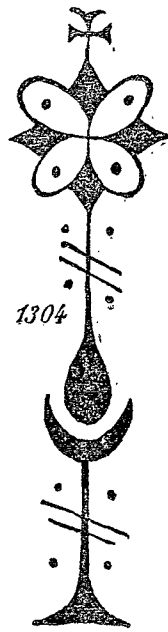
Seing de Ponce de Cama, notaire royal à Nîmes.



Seing de J. de Galion, notaire impérial.



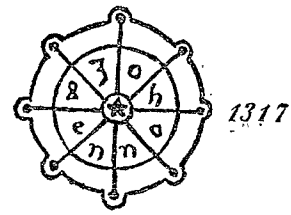
Seing de Guillaume Pasquer, notaire apostolique.



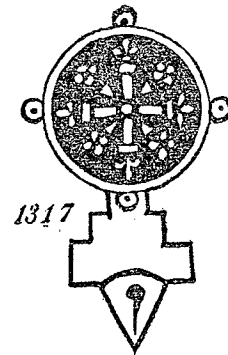
Seing de Blanc Amofot, notaire en Vivarais.



Seing de Jacques-Albert Martel, notaire impérial.



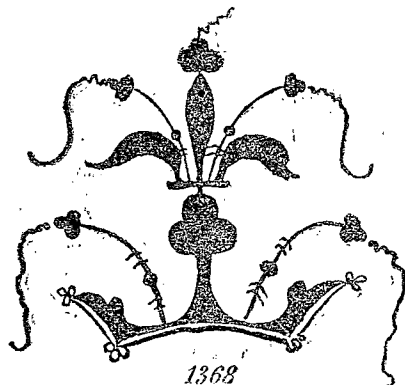
Seing de Jean Mayraud, clerc notaire du diocèse de Besançon.



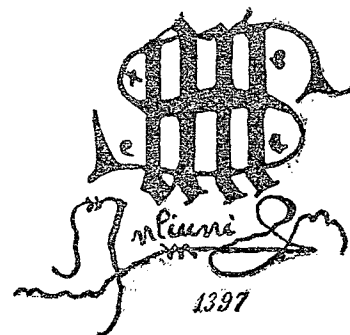
Seing d'Étienne de Chambron, notaire.



Seing de Hugues de Marzé, chevalier.

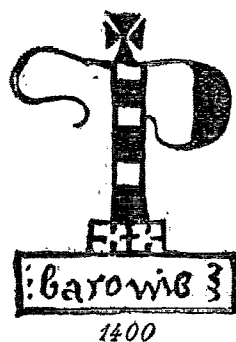


Seing d'Adam Wagnet, notaire du diocèse de Soissons.

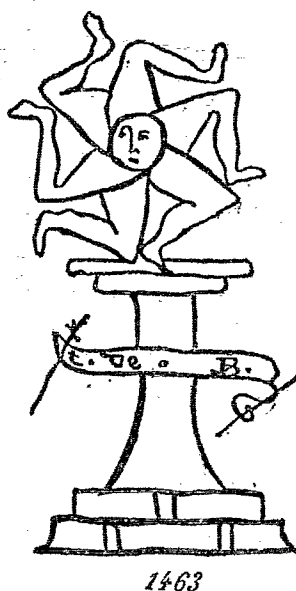


Seing d'André Julien, notaire à Lyon.

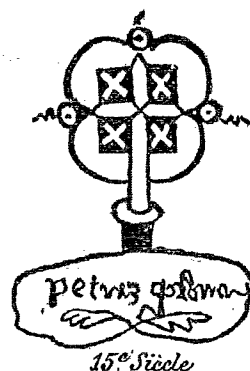
QUINZIÈME, SEIZIÈME ET DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.



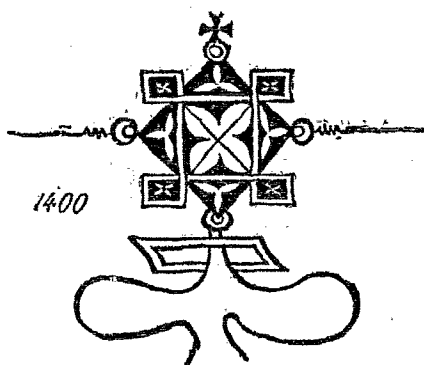
Seing de Pierre Baron, notaire impérial.



Seing de Théodore Brakell, clerc du diocèse de Cologne.



Seing de Pierre Gourdin, notaire à Thiers



Grand seing de Guillaume Raiace, notaire à Trévoux.



Seing de Jehan, chevaucheur du sieur de la Rochepot, gouverneur de l'Île-de-France.



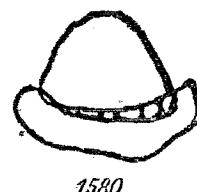
Seing de Pierre Parenton, drapier à Paris.



Seing de Jacques Deschamps, chaudournier à Athies.



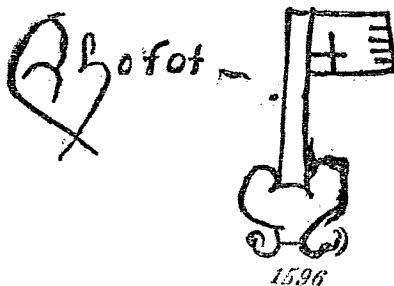
Seing de Michel Lefebvre, guetteur à Laon.



Seing de Christophe Lambin, tambourineur à Laon.



Seing de Jean Vallier, maçon.



Seing d'Étienne Chotot, serrurier à Saint-Germain en Laye.



Seing de Jean Duval, maître boucher à Laon.



Seing de le Fay, laboureur à Sissonne.



Seing de Simon Lamour, tailleur d'habits.



Seing de Sébastien de la Mare, ménestrier à Montceau-les-Loups.



Seing d'Estienne Billot, maréchal à Veslud.

COURONNE FUNÉRAIRE GRECQUE
DU MUSÉE DE MUNICH.



Musée de Munich. — Couronne funéraire grecque. — Dessin de Féart.

La magnifique couronne que l'on voit ici gravée est le plus précieux bijou de la collection des antiques de Munich. Elle est faite entièrement en or ; sur quelques fleurs seulement on remarque des parties d'émail bleu. Une branche de chêne garnie de son feuillage et de ses glands sert de support aux roses, aux narcisses, aux convolvulus, aux myrtes et au lierre qui s'enlacent autour de sa tige ; des mouches à miel, attachées à la couronne par une mince lame d'or, paraissent voltiger autour des fleurs, et sur le devant on voit sept figures ailées, dont quatre sont nues et trois vêtues d'habillements féminins. Dans celle qui est placée au milieu, debout sur une sorte de piédestal, de savants antiquaires ont reconnu la déesse des lieux infernaux, adorée sous les noms de Cora, de Libera, de Proserpine ou Perséphoné, dont on retrouve fréquemment l'image sur les vases peints déposés dans les tombeaux. C'est, en effet, une couronne funéraire que nous avons sous les yeux ;

elle fut trouvée en 1813, dans un tombeau, près d'Armento dans la Basilicate. L'inscription gravée sur la petite base qui supporte la déesse nous apprend que cette couronne fut l'offrande d'un personnage du nom de Kreithonios. La forme des caractères permet, de plus, de conjecturer qu'ils furent gravés vers l'an 400 environ. Ainsi ce bijou appartiendrait à l'époque où l'art était le plus florissant dans la Grèce, et il ne l'était guère moins dans les villes grecques de l'Italie méridionale. On peut juger, en particulier, de la perfection où il était parvenu dans le pays où la couronne du Musée de Munich a été trouvée, par les belles monnaies de Grumentum : ce nom est vraisemblablement celui de la cité antique à la place de laquelle s'est élevé depuis Armento.

On ne saurait s'étonner que les Grecs, chez qui l'usage était si répandu de se ceindre la tête soit de bandeaux, soit, en mainte circonstance, de couronnes de feuillage ou

de fleurs, aient aussi quelquefois déposé des couronnes dans les tombeaux avec les restes des morts et quelques — uns des objets précieux qui leur avaient appartenu. Il en devait être ainsi particulièrement quand le défunt avait été honoré de son vivant d'une pareille récompense, ou quand il en était jugé digne après sa mort, comme cet Épinikios dont un voyageur rencontra, dans l'île de Paros, la pierre funéraire avec une inscription faisant connaître que « le sénat et le peuple lui avaient décerné les honneurs d'une couronne d'or et d'une statue de marbre. » (1)

Ce n'est pas seulement au moment de l'ensevelissement que les anciens plaçaient sur les dépouilles de leurs parents et de leurs amis défunts des couronnes naturelles ou précieuses par la matière et le travail, qui étaient enfermées ensuite dans l'intérieur des tombeaux; ils déposaient encore sur le monument élevé à leur mémoire des couronnes d'olivier, de chêne, de laurier ou d'autres plantes ordinairement consacrées aux morts, et ils faisaient ces offrandes particulièrement aux anniversaires du jour où ils les avaient perdus. L'usage d'honorer ainsi les morts passa des Grecs aux Romains; les exemples que l'on en pourrait citer sont nombreux: il suffira de rappeler que de même qu'Alexandre avait voulu mettre des couronnes sur la tombe d'Achille et sur celle de Patrocle, Auguste, au rapport de Suétone, en voulut placer une sur celle d'Alexandre.

On peut consulter, au sujet de la couronne trouvée à Armento, la Description des objets d'or et d'argent du cabinet de Vienne, par Arneth, où le bijou de Munich se trouve aussi gravé; et Avellino, dans le tome 1^{er} des Mémoires de l'Académie d'Herculanum (1822).

LE JUIF BROCANTEUR.

CHANSON ALLEMANDE PAR CH. BECK.

Debout! chaque jour nouveau
T'apporte les chagrins de la veille.
Tourne pieusement vers l'orient
Ton visage pâle et flétri;
Romps une croûte de pain dur;
Peigne à la hâte tes cheveux crépus,
Saisis ton ballot de friperies:
Ta femme te présente bâton et chapeau.

Puisqu'un autre fait son négoce à cette porte,
Dirige tes pas vers la maison voisine;
Ton œil rusé parcourt toutes les fenêtres,
D'où les servantes te regardent avec mépris;
Tu montes, tu descends les escaliers;
Le carlin jappe et te mord les jambes.
Des rires grossiers s'élèvent; et toi,
Peut-être tu vas faire semblant de rire aussi.

Tu fais sonner ta monnaie dans ton gousset;
Tu relèves tantôt une dentelle de Malines,
Une bague, un tableau, une vieille rapière,
Une pendule, une fourrure.
Tu achètes avec convoitise et anxiété
Ce crucifix d'ivoire poli;
Mais il faut le cacher aux scrupules de tes frères
Et ne l'examiner qu'en secret.

Tu vas parcourant les rues,
La jambe fatiguée, le front ruisselant;
Ta semaine est trop courte,
Elle ne te donne que cinq jours de travail.
Hâte-toi, sans prendre haleine,
D'amasser ton salaire;
Ton père veut le chômage du samedi,
Ton fils veut le chômage du dimanche.

Le soir, quand tu rentres au logis,
Ta femme te questionne du regard;
Tu gardes le silence; elle sort et pleure,

Mais elle t'aime plus que jamais.
Elle te sert en souriant un frugal repas;
Elle t'apporte son plus jeune enfant
Qui te couvre de baisers,
Et ses petites mains interrogent les poches.

Tu l'arranges sur son oreiller;
Une courte prière... il est endormi;
Et tu dis: « O mon cher enfant!
» Je veillerai sur toi tant que je vivrai;
» Mais quand j'aurai rejoint nos pères,
» Quand tu resteras seul, courbé sous le poids de la vie,
» Ne maudiras-tu pas les parents
» Qui t'auront donné et conservé le jour?

» Fils de Juif!... sur la terre allemande;
» Supporteras-tu ce titre comme moi?
» Tu chercheras à gagner le cœur du chrétien,
» Et tes efforts seront sans succès:
» Il t'en veut, non pas en souvenir de Jésus,
» Mais il t'en veut, d'une haine mortelle,
» Parce que ta main sait mieux que la sienne
» Se remplir d'or et de richesses.

» Il te faut incessamment trafiquer, amasser.
» L'exercice d'un métier ne t'est pas permis;
» La possession d'un champ t'est interdite;
» Tu n'as pas le droit d'instruire la jeunesse;
» Tu es exclu de toute charge ou dignité,
» Ton serment même n'est point admis;
» En vain ton bras servirait la patrie,
» Jamais une étoile ne décorerait ta poitrine.

» Comme moi, comme tes frères,
» Tu ne peux être qu'un Juif brocanteur.
» Essayeras-tu de voyager au loin?
» Ton accent trahira ton origine.
» Mais voudrais-tu délaisser ton vieux père,
» Délaisser ta pauvre mère?
» Qui donc prendrait un jour le soin
» De réunir leurs ossements? »

Il se couche accablé de fatigue;
Une courte prière... il est endormi,
Et dit en rêvant: « O mon cher enfant!
» Je veillerai sur toi tant que je vivrai;
» Mais quand j'aurai rejoint nos pères,
» Quand tu resteras seul, courbé sous le poids de la vie,
» Ne maudiras-tu pas les parents
» Qui t'auront donné et conservé le jour? »

Pauvre Juif, chaque jour nouveau
T'apporte les chagrins de la veille.
Tourne pieusement vers l'orient
Ton visage pâle et flétri.
Peigne à la hâte tes cheveux crépus,
Romps une croûte de pain dur...
Cours... Mais un autre fait son négoce à cette porte;
Dirige tes pas vers la maison voisine.

Charles Beck est né en Hongrie, en 1817, d'un négociant israélite qui l'envoya faire ses études à l'Université de Leipsick. Il débuta, à vingt et un ans, par des poésies (*les Nuits*) dont le succès fut si grand que d'imprudents amis s'empressèrent de le proclamer le premier lyrique du temps. Charles Beck, heureusement, eut le bon esprit de ne pas se laisser enivrer par ces dangereuses louanges: il consacra plusieurs années de retraite à perfectionner son talent, et reparut avec des productions nouvelles où une rare habileté de forme se joint à beaucoup de passion et d'imagination. Son meilleur ouvrage est peut-être un roman universifié: *Janko, gardien de chevaux*, où s'exprime l'attachement du jeune poète pour son pays natal. Aussi le mouvement national de la Hongrie en 1848 ne le laissa-t-il pas inactif. Celui de ses recueils d'où nous avons extrait *le Juif brocanteur* a pour titre: *les Chants du pauvre*. La situation des classes déshéritées de la société y est retracée dans une galerie de sombres tableaux dédiée à la *Maison Rothschild*. Publié en 1846, ce volume eut trois éditions dans le cours de l'année.

(1) Leake, *Travels in northern Greece*, III, pl. xxv.

SUR LES MONUMENTS DE L'ÉGYPTE.

« Étrange et singulière vicissitude des choses humaines, de voir, après tant de siècles de silence, l'histoire d'événements figurés et écrits par ceux mêmes qui en ont été les acteurs reprendre vie dans les fastes du monde ! Et c'est un mérite tout particulier aux hommes célèbres de l'Égypte que, bien qu'ayant vécu dans des âges si éloignés, ils aient laissé tant de monuments, subsistant encore aujourd'hui, qui nous parlent de leur gloire ; tandis qu'en comparaison nous en avons si peu, de si clair-semés et de si incomplets, d'une si grande multitude d'autres souverains, tant d'Orient que d'Occident, moins anciens et bien plus fameux, et dont nous ne connaissons l'histoire que par l'intermédiaire des écrivains. »

« Autant le texte des inscriptions abonde en titres officiels et en locutions emphatiques d'un caractère général, autant il est insignifiant quant aux particularités que l'on désire le plus dans les monuments historiques. C'est là, malheureusement, le caractère de la majeure partie des inscriptions historiques de l'Égypte, lesquelles, bien que grandement instructives en regard du peu que nous savions de la haute antiquité de l'Égypte, ne le sont cependant pas en proportion de leur nombre et de leur développement, précisément à cause du défaut de particularités et d'indications positives. » (Rosellini, *Monumenti storici*.)

Ces deux passages de l'illustre archéologue italien, de cet ami si excellent et toujours si présent à notre souvenir, donnent une idée parfaitement exacte du double caractère des monuments égyptiens, et c'est pourquoi je les cite.

Le premier est dicté par l'enthousiasme que ressent tout homme dont l'esprit n'est ni amorti ni absorbé par la pitoyable littérature de notre temps, lorsqu'il voit des représentations figurées sur des monuments âgés de plus de trois mille ans lui retracer les exploits et les grands événements contemporains dans une écriture qui a cessé d'être en usage depuis deux mille ans. Le second est inspiré par l'amour de la vérité et résulte de la déception que l'on éprouve en arrivant à se convaincre que les plus longues inscriptions ne nous apprennent que peu de chose, et ne nous en apprendraient pas beaucoup plus alors même que notre connaissance de la langue serait plus développée. Ces deux sentiments sont justes, et tous deux ont une importance réelle pour l'histoire. ⁽¹⁾

LA MÈRE DE MOLIERE.

Marie Cressé, baptisée le 2 mai 1601, épousa, le 27 avril 1621, Jean Poquelin, tapissier. Ils habitaient une maison située à l'angle des rues Saint-Honoré et des Vieilles-Étuves, qui était connue sous le nom de *Maison des Cingés*, et qui, entièrement reconstruite, porte aujourd'hui le n° 96 sur la rue Saint-Honoré et le n° 2 sur la rue des Vieilles-Étuves. Ce fut là que naquit, le 15 juillet 1622, Molière, baptisé sous le nom de Jean. Son père n'acheta une maison située sous les Piliers des halles que le 30 mai 1633 : ce n'est point celle où l'on a placé un buste de Molière ; elle a été démolie lors du percement de la rue Rambuteau.

Marie Cressé mourut au mois de mai 1632, âgée de trente et un ans. Elle laissait trois fils et une fille en bas âge. Le fils qui devait devenir si célèbre n'avait que dix ans. Mais il paraît probable qu'elle avait assez vécu pour exercer une grande influence sur son caractère et sa volonté.

⁽¹⁾ Bunsen, *Egypt's place in universal history*.

Quelques détails puisés dans les inventaires faits, l'un immédiatement après sa mort, l'autre trente-sept ans après, chez son mari, qui s'était remarié en 1633, ont conduit à la faire considérer comme ayant dû être fort supérieure à son mari. On cite parmi les livres qu'elle possédait la Bible et les Vies des hommes illustres de Plutarque. De son vivant, le ménage respirait l'aisance, le bien-être, l'intelligence, l'ordre (et l'on sait que l'ordre était une des qualités remarquables de Molière). Après sa mort, tout est peu à peu négligé, abandonné dans l'intérieur de Jean Poquelin, et plus tard un inventaire très-minutieux n'y indique pas un seul livre. Peut-être l'infériorité morale du père contribua-t-elle à décider Molière à renoncer à la profession paternelle et à s'engager, en 1643, dans la troupe de « l'illustre théâtre » qui, comme on le sait, fit ses débuts dans un jeu de paume situé près de la porte de Nesle et appelé le *jeu de paume des Métayers*. ⁽¹⁾

L'AVOCAT DE DIEU.

Dans la société du baron d'Holbach, après un diner fort assaisonné d'athéisme, Diderot proposa de nommer un *avocat de Dieu*, et l'on choisit l'abbé Galiani. Il s'assit, et débuta ainsi :

« Un jour, à Naples, un homme prit devant nous six dés dans un cornet et paria d'amener raffle de six. Il l'amena du premier coup. Je dis : « Cette chance est possible. » Il l'amena une seconde fois ; je dis la même chose. Il remit les dés dans le cornet trois, quatre, cinq fois ; et toujours raffle de six. « *Sangue di Bacco !* m'écriai-je, les dés sont pipés. » Et ils l'étaient.

« Philosophes, quand je considère l'ordre toujours renaissant de la nature, ses lois immuables, ses révolutions toujours constantes dans une infinie variété, cette chance unique et conservatrice d'un monde tel que nous le voyons, qui revient sans cesse malgré cent autres millions de chances de perturbation et de destruction possibles, je m'écrie : « Certes, la nature est pipée ! » ⁽²⁾

On demandait un jour à un pauvre Arabe du désert, ignorant comme le sont la plupart des Arabes, comment il s'était assuré qu'il y a un Dieu. — De la même façon, répondit-il, que je connais, par les traces marquées sur le sable, s'il y a passé un homme.

DASSIEUX, *Voyage en Arabie*.

MARINE.

Voy. la Table des vingt premières années.

LES NAVIRES CUIRASSÉS.

L'application de plaques de fer sur les flancs des navires dans le but de les préserver de l'atteinte de l'artillerie n'est pas un fait absolument nouveau : la première tentative de blindage qui ait été faite remonte au seizième siècle.

⁽¹⁾ Nous avons extrait ces documents d'un livre nouveau très-curieux intitulé : *Recherches sur Molière et sur sa famille*, par Eud. Soulié, conservateur adjoint des Musées impériaux. Paris, 1863.

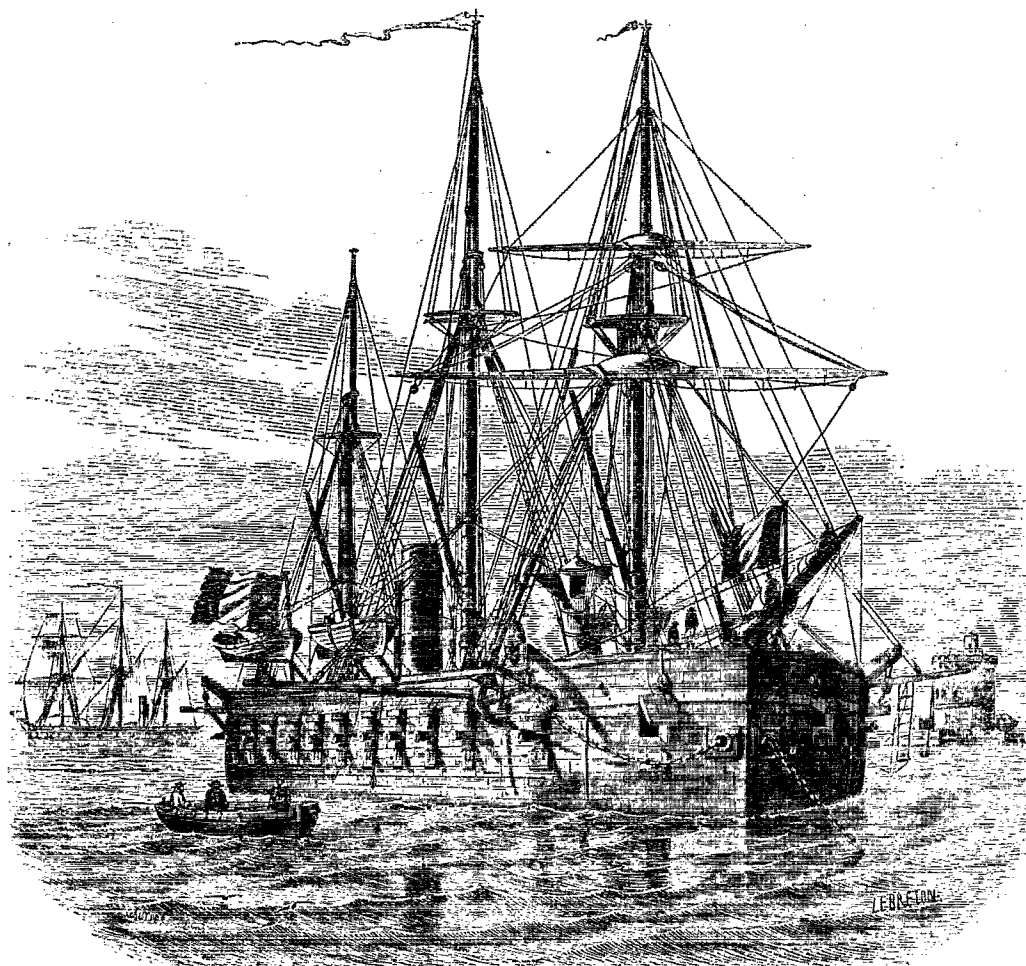
⁽²⁾ Cité par Auguste Nicolas, *Études philosophiques*, etc., t. Ier, p. 104, 105.

Si l'on ouvre l'*Histoire des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, par Bosio, on y trouve la description d'une galère ou caraque équipée par les chevaliers de cet ordre, et qui avait été blindée en plomb afin de mieux résister aux boulets. Construite à Nice, en 1530, cette galère, qui portait le nom de *Santa-Anna*, faisait partie de la grande escadre envoyée par Charles-Quint à Tunis pour secourir, contre Barberousse, Muley-Hassan détrôné. Le célèbre André Doria commandait cette expédition, qui se termina par la prise de Tunis.

« La caraque, dit Bosio, contribua beaucoup à la prise de la ville; elle avait six ponts, une nombreuse et puissante artillerie; son équipage se composait de 300 hommes.

Il y avait à bord une chapelle spacieuse, une sainte-barbe, une salle de réception et une boulangerie. » Quant à sa cuirasse de plomb, elle était fixée sur ses flancs par des boulons d'airain; « et, ajoute Bosio, cette cuirasse, qui ne lui enlevait rien de sa vivacité et de sa légèreté, était assez solide pour résister à l'artillerie de toute une armée, ainsi qu'on put le voir au siège de Tunis. »

Les essais de blindage qui ont suivi ont été moins heureux; on sait quel fut le peu de succès des fameuses batteries flottantes avec lesquelles le chevalier d'Arçon s'était flatté de réduire Gibraltar lors du siège de 1782. C'est seulement de 1813 que datent quelques résultats un peu sérieux. Le premier bâtiment à vapeur blindé a été con-



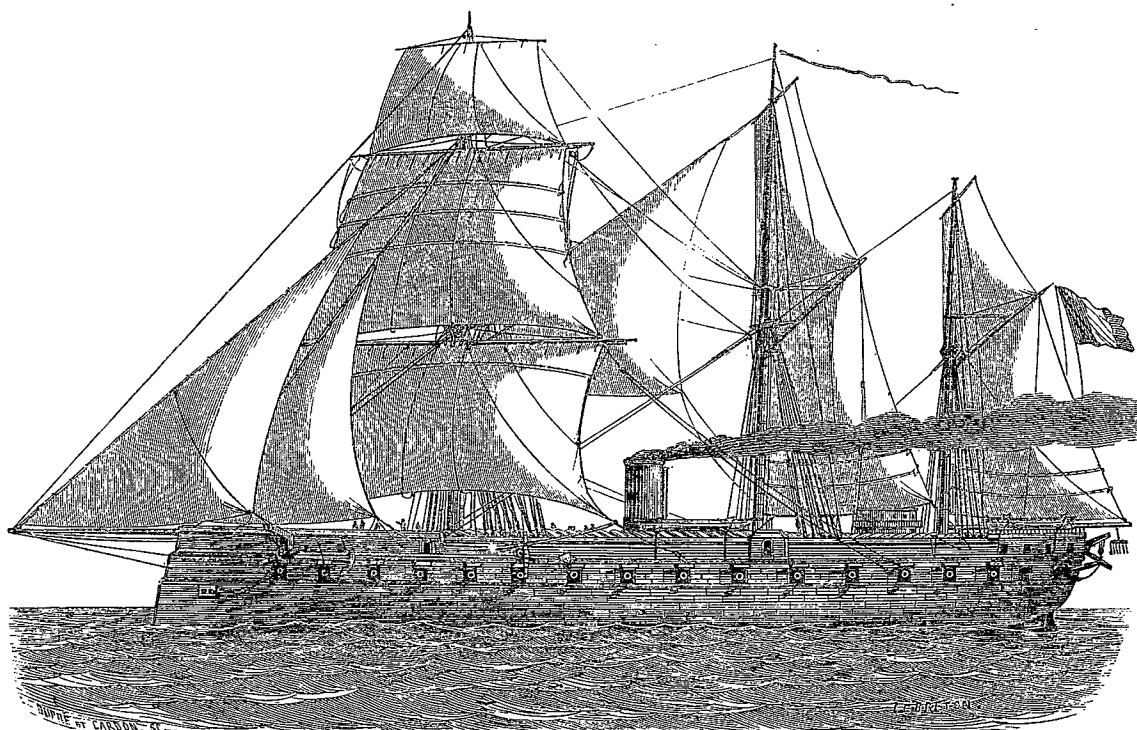
La Lave, batterie flottante cuirassée. — Dessin de Lebreton.

struit de l'autre côté de l'Atlantique, aux États-Unis, à l'instigation et sur les plans de l'illustre Fulton. Ce navire, décrit par l'ingénieur Marestier, lors de sa mission aux États-Unis, s'appelait d'abord le *Démologos*: on lui donna ensuite le nom de *Fulton*. Il avait 47^m,60 de longueur, 17 mètres de largeur, 6^m,40 de creux et 3^m,05 de tirant d'eau en charge. Sa coque était construite en bois de chêne, et recouverte d'une muraille d'une épaisseur suffisante contre l'artillerie de l'époque. Il était armé de vingt canons de 32, placés dans une batterie couverte. En outre de cet armement régulier, on trouvait à bord des fours à boulets rouges, des appareils à projeter de l'eau bouillante sur les navires ennemis, des canons sous-marins, etc. Quant à la machine, elle consistait en un seul cylindre à vapeur, mettant en mouvement une roue à aubes placée au centre du

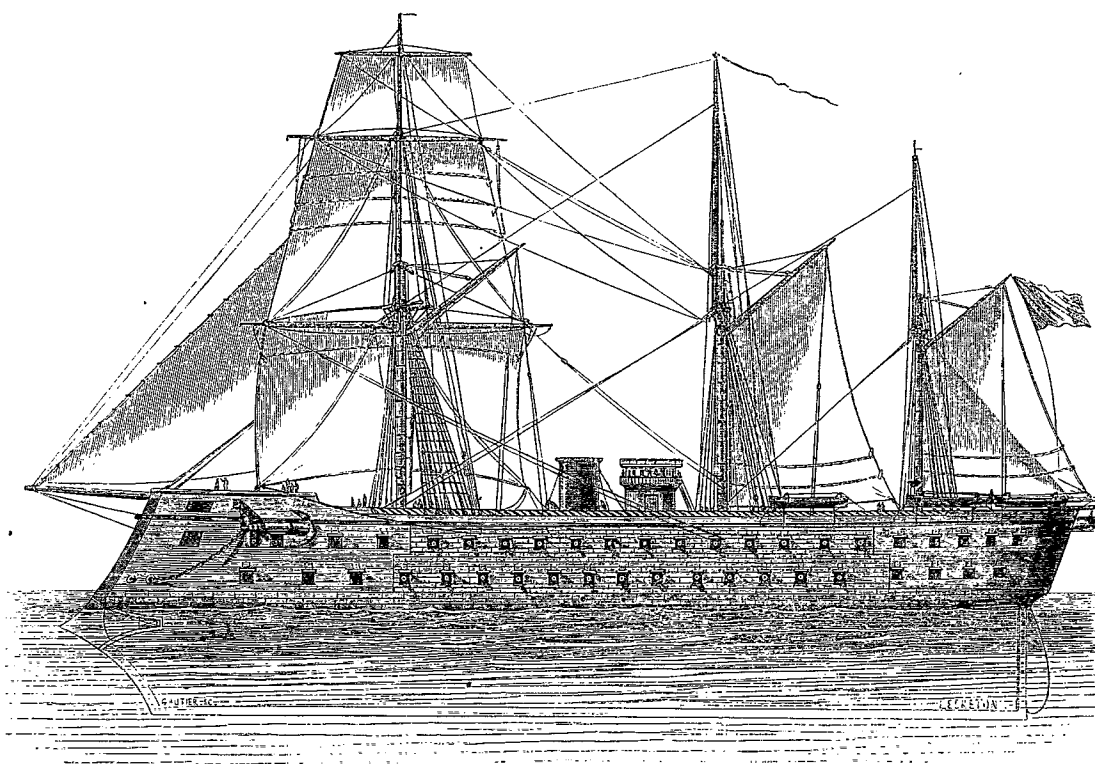
navire, position défavorable qui ne permit pas au bâtiment de filer plus de quatre nœuds et demi.

Le *Démologos* ou *Fulton I^{er}* ayant sauté par accident en 1829, on jugea nécessaire d'en reproduire le type. On construisit donc une seconde batterie flottante que l'on nomma *Fulton II*. Ce bâtiment, qui existe encore, est l'un des meilleurs marcheurs de la marine américaine; mais il n'a plus son blindage, qui lui a été enlevé lorsque ce navire est entré dans le service général.

Les deux *Fulton* ne représentent pas les seuls ancêtres des bâtiments cuirassés. En 1842, deux ingénieurs civils distingués, MM. Robert et Edwin Stevens, reprenant l'idée de Fulton, soumièrent au gouvernement américain un plan de batterie flottante qui fut agréé. Des expériences établirent dès lors qu'une muraille de fer de quatre pouces



L'Invincible, navire cuirassé. — Dessin de Lebreton.



Le Magenta, navire cuirassé. — Dessin de Lebreton.

et demi d'épaisseur pouvait résister à l'artillerie. Ordre fut donné aux deux ingénieurs de commencer leurs travaux ; mais, par suite de divers incidents, le bâtiment des Stevens, longtemps connu sous le nom de *Batterie d'Hj-*

boken, du lieu où il avait été mis sur chantier, ne fut commencé qu'en juillet 1854, c'est-à-dire à la même époque que les batteries flottantes françaises; puis, les raisons de le construire n'étant pas fort urgentes, on le négligea de nouveau jusqu'au moment où la guerre ayant stimulé le gouvernement fédéral, les travaux durent être repris.

Lorsque le *Merrimac* et le *Monitor* apparurent dans les eaux du Saint-James River, les Américains n'en étaient donc pas à leur coup d'essai; et il faut leur accorder le mérite de n'avoir pas cessé de s'occuper de l'importante question des navires blindés, en pleine paix, et dès une époque où l'on ne prévoyait pas encore les remarquables progrès que devait faire l'artillerie. Ces progrès, on le sait, ont été aussi rapides que nombreux. En France, en Angleterre, aux États-Unis, l'émulation a été prodigieuse, et il n'est personne qui ne connaisse les travaux et les noms des Paixhans, des Armstrong, des Dahlgren, des Withworth, etc. Il suffira de rappeler ici l'invention qui a illustré le général Paixhans. Cette invention, qui consiste à lancer horizontalement des projectiles creux de gros calibre avec autant de justesse que des boulets pleins, doit être considérée comme le point de départ du blindage, car elle démontra l'impossibilité où se trouveraient désormais les navires en bois de résister à ces projectiles nouveaux, puisqu'un seul boulet creux, logé dans une muraille à hauteur et au-dessous de la flottaison, peut, en éclatant, produire une voie d'eau impossible à fermer, c'est-à-dire couler un navire.

La guerre de la France et de l'Angleterre alliées contre la Russie donna lieu à de nouvelles expériences qui, faites à Vinconnes, eurent pour conséquence la construction des trois batteries flottantes françaises, connues sous le nom de *Dévastation*, *Lave* et *Tonnante*.

Carrés comme des galiotes hollandaises, longs de 53 mètres, larges de 14, et pesant 1 500 000 kilogrammes, ces bâtiments n'étaient pas précisément des navires. Ils n'étaient pas en état de se guider seuls, se manœuvraient difficilement, marchaient mal, et ne pouvaient embarquer qu'une très-petite quantité de provisions. Le nom de *batteries flottantes* était le seul qui leur convint. Mais tout insuffisant qu'il est, ce genre de bâtiments peut rendre de grands services, ainsi que l'ont prouvé les trois batteries devant Kinburn : cependant il ne serait pas prudent de compter sur ces lourdes machines s'il leur fallait quitter le rivage pour aller combattre en haute mer des navires rapides, tels, par exemple, que le *Napoléon* ou l'*Algésiras*.

L'idée du blindage admise, il restait à en tirer tous les avantages qu'elle pouvait produire. On s'occupa en France de ce genre de construction avec une ardeur dont les Anglais et les Américains avaient eu jusqu'alors le privilège. La *Gloire* est la première frégate française cuirassée qui ait pris la mer.

C'est à Toulon, sous la direction de M. Dorian, ingénieur de la marine, et d'après les plans et devis de M. Dupuy de Lôme, directeur des constructions navales, qu'a été construite la *Gloire*. Commencée en mai 1858 et mise à l'eau le 24 novembre 1859, elle a été armée en août 1860.

La *Gloire* mesure 78 mètres de long et 17 mètres de large; son déplacement est de 5 620 tonnes en charge. L'épaisseur de ses plaques varie entre 11 et 12 centimètres. Sa machine est de 900 chevaux, et son artillerie est de trente-six canons de 30 rayés. Sa mâture est très-légère, propre seulement à appuyer le navire dans les gros temps ou à regagner un port quelconque en cas d'avaries. On remarque sur son pont un blockhaus crénelé pour la mousqueterie, cuirassé, et destiné à abriter la roue, les timoniers et le commandant.

Depuis son lancement, la *Gloire* n'a pas cessé de naviguer. Elle a fait trois voyages, aller et retour, à Alger; elle en a fait un à la voile en Corse; elle a fait de très-nombreuses sorties du port de Toulon, surtout par les mauvais temps, que l'on a recherchés comme des occasions d'études et des moyens d'éprouver ses qualités nautiques. De toutes ces épreuves elle est sortie à son honneur. Il est acquis aujourd'hui que la vitesse de la *Gloire*, en calme et à toute vapeur, varie entre 12 nœuds, 50 et 13 nœuds, 50, soit en nombres ronds entre 24 et 25 kilomètres à l'heure. Avec la moitié des feux allumés, cette vitesse est descendue seulement à 11 nœuds; avec le quart des feux, elle a été encore de 8 à 9 nœuds. Ceci revient à dire que, marchant à toute vapeur et de beau temps, la *Gloire* peut franchir, avec son charbon, une distance de 800 lieues marines (de 20 au degré géographique); en allumant la moitié de ses fourneaux, une distance de 1 200 lieues, et de 1 600 lieues avec le quart de ses feux. Enfin, par quelque temps qu'il fasse, la *Gloire* se comporte parfaitement à la mer; ses mouvements de tangage et de roulis sont même d'une douceur remarquable, et, malgré les fatigues qu'elle a déjà subies, elle n'accuse aujourd'hui aucun mouvement d'arc dans sa coque, ni de fatigue dans sa menuiserie.

Ces beaux résultats étaient un encouragement. Bientôt le *Solferino*, le *Magenta*, la *Couronne*, l'*Invincible* et la *Normandie* furent mis à leur tour en chantier, d'où ils sortirent également réussis et prêts à se porter, au premier ordre, sur tel point du globe qui leur serait désigné.

La *Normandie*, sœur de la *Gloire*, et construite exactement sur les mêmes plans, a récemment traversé l'Atlantique avec un succès incontesté.

Les autres bâtiments cuirassés, l'*Invincible*, la *Couronne*, le *Magenta* et le *Solferino*, n'ont pas encore assez navigué pour qu'on puisse les juger en dernière analyse; mais leurs essais ont déjà suffisamment répondu à l'opinion de ceux qui, satisfaits de la *Gloire* et de la *Normandie*, auraient voulu qu'on s'en tint à ces types excellents. La *Couronne*, qui porte comme ses pareilles 36 canons en batterie, et qui est pourvue comme elles d'une machine de 900 chevaux, diffère notamment en ce que sa coque est en fer, ce qui lui enlève un peu de sa vitesse, bien que la longueur du bâtiment soit plus considérable que celle des autres. L'*Invincible* se fait remarquer aussi par une installation exceptionnelle. Quant au *Solferino* et au *Magenta*, ils sont, comme on le sait, munis d'un puissant éperon, d'une artillerie et d'une force motrice que n'ont pas les autres bâtiments cuirassés. Enfin des dispositions particulières dans l'armement achèvent de varier l'usage de ces navires, et d'en faire les armes les plus maniables et à la fois les plus terribles que jamais la marine militaire ait eues à sa disposition.

La suite à une autre livraison.

SUR L'ASSIETTE DES IMPÔTS.

Il en est des impôts comme des fardeaux. Un homme peut porter un quintal sur ses épaules, et succombe sous le poids d'une livre placée sur son nez. FILANGIERI.

LA MER.

Les montagnes sont toutes divines; elles portent l'empreinte de la main qui les a pétries. Mais que dire de la mer, ou plutôt que n'en faut-il pas dire? La grandeur infinie de la mer ravit dès le premier aspect; mais il faut la contempler longtemps pour apprendre qu'elle a aussi cette

autre partie de la beauté qu'on appelle la grâce. Homère le savait, et c'est pourquoi, s'il donnait à l'Océan des dieux terribles et des monstres, il le peuplait en même temps de nymphes et de sirènes enchanteresses. J'ai vu le jour s'éteindre au fond du golfe de Gascogne, derrière les monts Cantabres, dont les lignes hardies se découpaient nettement sous un ciel pur. Ces montagnes plongeaient leur pied dans une brume lumineuse et dorée qui flottait au-dessus des eaux. Les lames se succédaient azurées, vertes, quelquefois avec des teintes de lilas, de rose et de pourpre, et venaient mourir sur une plaine de sable ou caresser les rochers qui encaissent la plage. Le flot montait contre l'écueil, et jetait sa blanche écume où la lumière décomposée prenait toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Les gerbes capricieuses jaillissaient avec toute l'élégance de ces eaux que l'art fait jouer dans le jardin des rois. Mais ici, dans le domaine de Dieu, les jeux sont éternels. Chaque jour ils recommencent et varient chaque jour, selon la force des vents et la hauteur des marées. Ces mêmes vagues, si caressantes maintenant, ont des heures de colère où elles semblent déchaînées comme les chevaux de l'Apocalypse. Alors leurs blanches escadrons se pressent pour donner l'assaut aux falaises démantelées qui défendent la terre. Alors on entend des bruits terribles et comme la voix de l'abîme redemandant la proie qui lui fut arrachée aux jours du déluge. Au delà de cette variété inépuisable apparaît l'immuable immensité. Pendant que des scènes toujours nouvelles animent le rivage, la pleine mer s'étend à perte de vue, image de l'infini, telle qu'au temps où la terre n'était pas encore et quand l'esprit de Dieu était porté sur les flots. David avait aussi admiré ce spectacle, et peut-être, du haut du Carmel, son regard embrassait-il les espaces mouvants de la Méditerranée lorsqu'il s'écriait : « Les soulèvements de la mer sont admirables » (*Mirabiles elationes maris*). (1)

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 35, 70, 119, 151, 199, 222, 254, 293.

ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

Enveloppes. — Suite.

Associations diverses.

(7 enveloppes, 7 types.)

L'exemple donné par l'Association pour l'*Ocean penny Postage* a été suivi. On a pensé que les enveloppes peuvent servir à répandre dans le peuple les principes et les vues dont les associations libres ont entrepris la propagation.

Ces enveloppes sont couvertes de dessins qui expriment les raisons d'être, les idées et les espérances de ces sociétés d'une façon qui n'est pas sans originalité et sans vigueur. Elles n'ont aucun caractère officiel et aucune valeur postale; les auteurs de ces enveloppes ont même pris soin de laisser vide, sur plusieurs d'entre elles, la place du timbre-poste.

Les dessins de ces enveloppes sont gravés sur cuivre, reportés sur pierre, imprimés lithographiquement, et ont été tirés, pour la plupart, à Dundee, en Écosse; on les vendait de 12 à 16 shillings le mille, 2 shillings le cent. On s'en est très-peu servi, et l'usage en est abandonné.

Sociétés de tempérance. — 1. Procession de membres de sociétés de tempérance de toutes les parties du globe, portant des bannières et allant rendre hommage à la Tempérance.

(1) Ozanam, *Pèlerinage au pays du Cid*.

2. Les charmes de la tempérance et les misères de l'ivrognerie : « Les boissons enivrantes sont le fléau de la société. » (N° 106.)

Sociétés pour l'abolition de l'esclavage. — 3. L'Angleterre protégeant les noirs; le drapeau anglais porte la devise : « Dieu a fait du même sang toutes les nations des hommes. » A droite, les souffrances des esclaves. (N° 107.)

Sociétés de la paix. — 4. Le dessinateur s'est inspiré de ces versets d'Isaïe : « Ils forgeront avec leurs épées des socs de charrue et avec leurs lances des faux. Un peuple ne tirera plus l'épée contre un peuple, et ils ne s'exerceront plus à combattre. (II, 4.) — Le loup habitera avec l'agneau; le léopard se couchera auprès du chevreau; le veau, le lion et la brebis demeureront ensemble, et un petit enfant les conduira. (XI, 6.) »

5. « L'arbitrage au lieu de la guerre. La fraternité universelle. La liberté du commerce. » (N° 108.)

Sociétés de colonisation. — 6. A gauche, les sauvages dans leurs huttes et leurs pirogues, la prédication du missionnaire. Au milieu, le temple et la ferme, le labourage et les troupeaux. A gauche, la ville, le port, la bourse, les chemins de fer et les bateaux à vapeur.

L'Exposition universelle de 1851. — 7. « L'Angleterre encourage l'industrie du globe. »

Ces enveloppes n'ont aucun rapport avec les enveloppes d'affranchissement ou enveloppes-timbres de la poste; cependant on les trouve dans beaucoup de collections de timbres-poste. C'est une bonne chose, à notre point de vue, de les y conserver, de les y placer. Les collections de timbres, qui sont aujourd'hui si répandues parmi les enfants et les jeunes gens, dans tous les pays, sont un moyen attrayant et facile d'enseignement, et ces enveloppes sont instructives, tant par leur signification morale ou économique que par l'ordre d'idées et de faits qu'elles expriment. D'ailleurs, celles dont nous venons de parler, et particulièrement celles de l'*Ocean penny Postage*, se rattachent à l'histoire des timbres-poste; ce ne sont pas des enveloppes de pure fantaisie.

Des enveloppes de fantaisie nous n'avons rien à dire.

CONTREFAÇONS, IMITATIONS, FALSIFICATIONS.

On ne connaît qu'une contrefaçon de timbres-poste anglais; elle avait eu pour auteur un maître d'école, en Irlande, et elle fut découverte sur-le-champ.

Il a été fait, en Angleterre, quelques imitations des timbres-poste, imitations grossières gravées en bois, imprimées en couleur sur papier de couleur. Nous citerons entre autres le timbre de 1 penny, imprimé en bleu foncé sur papier rose.

On a imité, dans les dernières années, les enveloppes postales primitives dont le dessin est de M. Mulready. La copie est fidèle, bien qu'assez grossière. La valeur de l'enveloppe a été supprimée, et le nom du graveur de l'enveloppe originale (John Thompson) a été remplacé par celui de N. Evans. Nous avons vu une de ces enveloppes portant le timbre de la poste de novembre 1862.

C'est ici le lieu de signaler un certain nombre de timbres authentiques, mais dont la couleur est singulière.

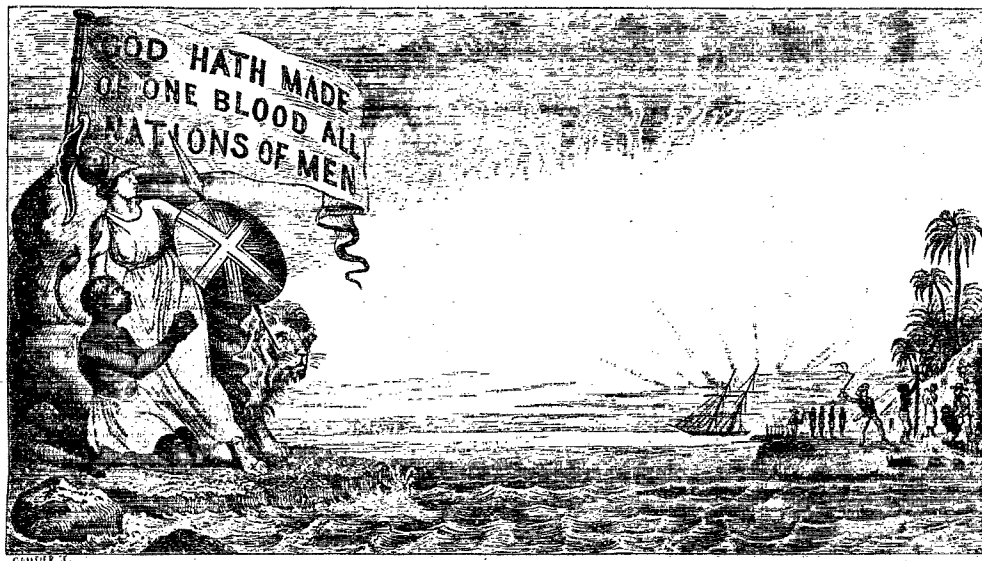
Timbres de 1 penny : imprimés en rose sur papier jaune, non piqués, non oblitérés; en noir sur papier bleu, non piqués, oblitérés; de 2 pence : imprimés en jaune clair sur papier blanc, piqués, oblitérés.

Les imprimeurs ont déclaré n'avoir jamais imprimé de pareils timbres, même à titre d'essai, et la couleur de ces timbres ne peut s'expliquer, pour les uns, que par la décoloration de l'encre d'impression; pour les autres, que par la teinture du papier.

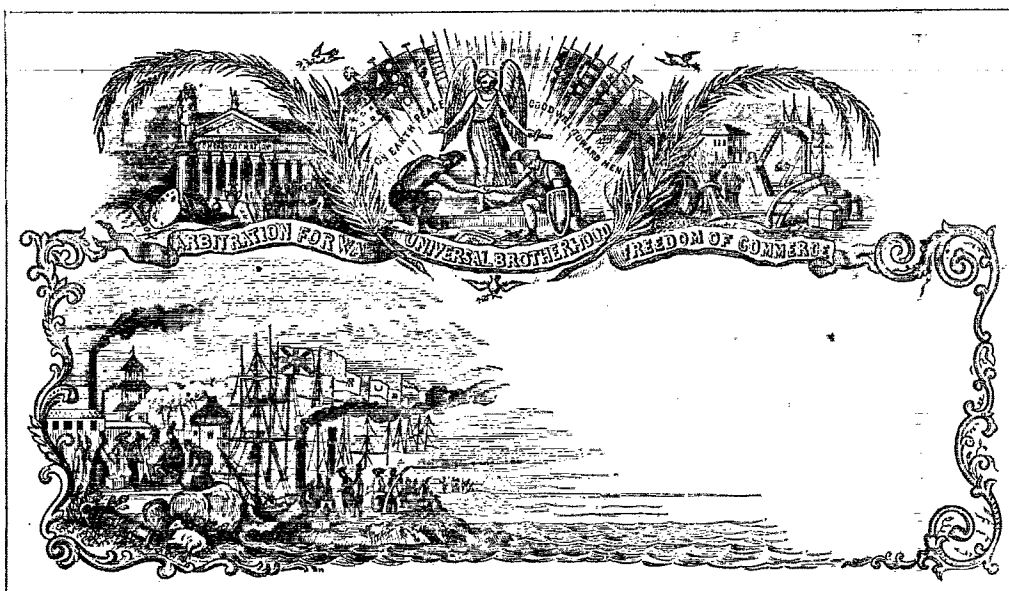
La suite à une autre livraison.



N° 106. — Enveloppes; Angleterre.

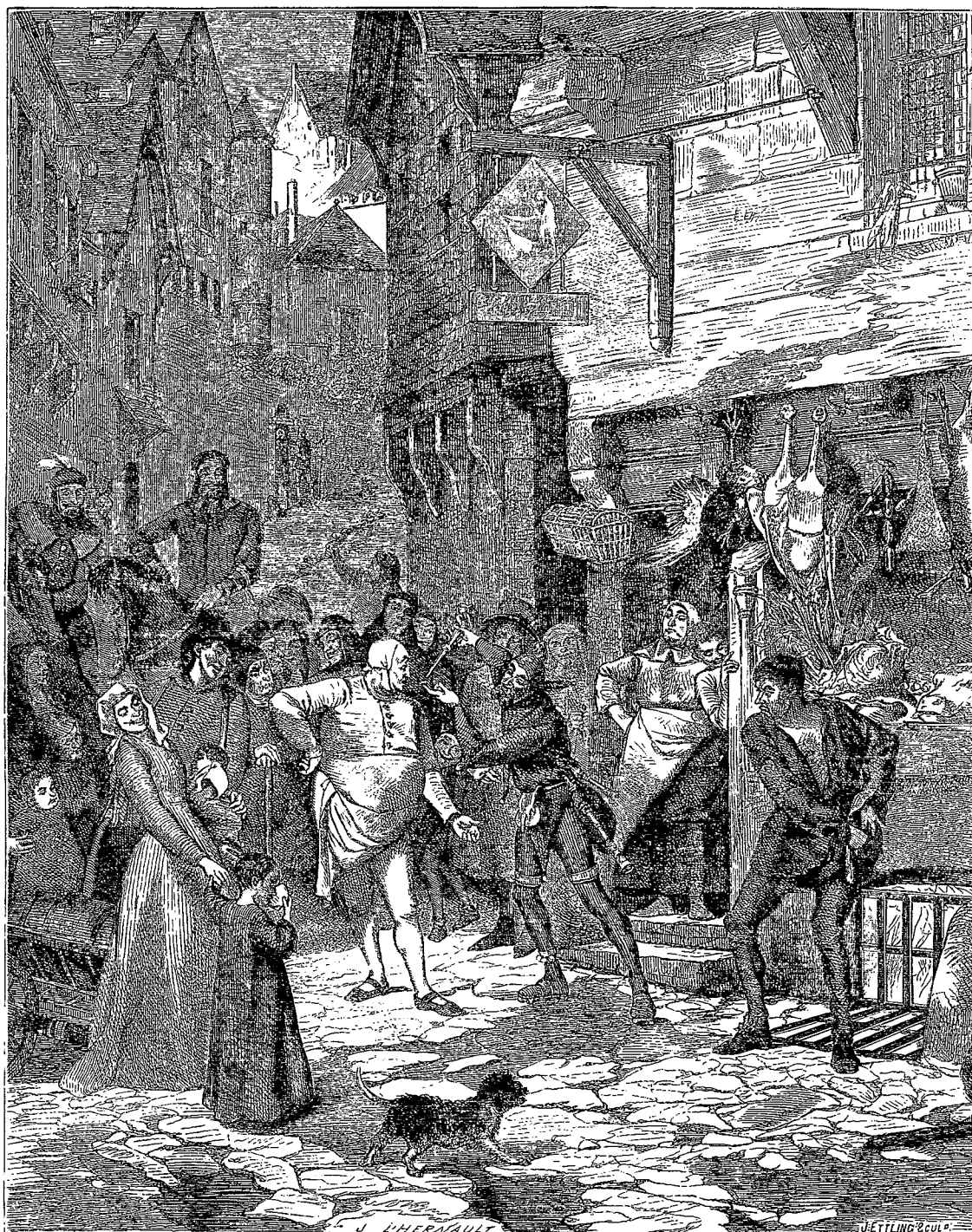


N° 107. — Angleterre.



N° 108. — Angleterre.

SEIGNI JOAN.



Salon de 1863; Peinture. — Seigni Joan, par M. Comte. — Dessin de l'Hernault.

« A Paris, en la roustisserie du petit Chastelet, au-devant de l'ouvroir d'ung roustisseur, un facquin (homme de peine, portefaix) mangeoit son pain à la fumée du roust, et le trouvoit ainsi parfumé grandement savoureux. Le roustisseur le laissoit faire. Enfin, quand tout le pain fut bauré, le roustisseur happe le facquin au collet, et vouloit qu'il lui payast la fumée de son roust. Le facquin disoit en rien n'avoir ses viandes endommaigé, rien n'avoir du sien prins, en rien lui estre débiteur.

» La fumée dont estoit question évaporoit par dehors : ainsi comme ainsi se perdoit-elle, jamais n'avoit esté oïy que dedans Paris on eust vendu fumée de roust en rue.

Le roustisseur répliquoit que de fumée de son roust n'estoit tenu nourrir les facquins, et renioit (jurait) en cas qu'il ne le payast qu'il lui osteroit ses crochets. Le facquin tire son tribart (bâton) et se mettoit en déffense.

» L'altercation fust grande, le badault peuple de Paris accorut au débat de toutes parts. Là se trouva à propos Seigni Joan, le fol citadin de Paris. L'ayant aperçu, le roustisseur demanda au facquin : Veux-tu sur notre différent croire ce noble Seigni Joan ? — Oui, par le sambreguoy ! respondit le facquin. Adonques Seigni Joan avoir leur discord entendu, commanda au facquin qu'il lui tirast de son bauldrier quelque pièce d'argent. Le facquin lui mist en

main ung tournois philippus⁽¹⁾. Seigni Joan le print et le mist sur son espane gauche, comme explorant s'il estoit de poids, puis le timpoit (le faisait battre) sur la paulme de sa main gausche, comme pour entendre s'il estoit de bon alloy; puis le posa sur la prunelle de son œil droiet, comme pour veoir s'il estoit bien marqué. Tout ce fust fait en grand silence de tout le badault peuple, en ferme attente du roustisseur et désespoir du facquin. Enfin le feit sur l'ouvroir sonner par plusieurs fois; puis en majesté présidentielle tenant sa marotte au poing, comme si feust ung sceptre, et affublant en teste son chapperon de martres singesses à aureilles de papier fraisé à poinets d'orgues, toussant préalablement deux ou trois bonnes fois, dist à haulte voix : « La Cour vous dist que le facquin qui ha son » pain mangé à la fumée du roust, civilement ha payé le » roustisseur au son de son argent. Ordonne ladite Cour que » chascun se retire en sa chascunière, sans despens et pour » cause. »

La sage sentence du fou Seigni Joan est rapportée par Rabelais au troisième livre de *Pantagruel*, et il n'est pas douteux qu'il a eu dessein d'opposer le bon sens spirituel de ce fou à la sottise lourde et prétentieuse, aux inepties doctoralement débitées, avec grand renfort de textes sacrés et profanes, par quelques-uns des conseillers dont Panurge, dans le même livre, va successivement prendre les avis. « J'ay souvent oïy en proverbe vulgaire, dit Pantagruel à Panurge, qu'un fol enseigne bien un saige. Puisque par les responses des saiges n'estes à plain satisfait, conseillez-vous à quelque fol. » Et il ajoute, non sans ironie : « Par l'advis, conseil, prédiction des fols vous savez quants (combien) princes, roys et républicques ont esté conservez, quantes batailles gagnées, quantes perplexitez dissolues (dissipées). Ja besoing n'est vous ramentevoir (rappeler) les exemples. »

Seigni Joan, s'il faut en croire les commentateurs, vivait un siècle avant Rabelais : c'était un de ces prétendus fous, fous de cour, malicieux et avisés, qui donnaient à la sagesse un tour plaisant et paradoxal, et, sous le masque de la bouffonnerie, conservaient, dans des temps et des lieux où beaucoup de vérités étaient difficiles à dire, le droit de parler de tout avec liberté, parfois aussi avec licence. Telle fut, à vrai dire, avec la hauteur du génie, la sagesse même de Rabelais.

AMOUR DE LA LECTURE.

Walter Scott raconte, dans son autobiographie, qu'à peine âgé de treize ans sa passion pour la lecture était sans bornes. Les ballades surtout et la poésie dramatique avaient pour lui un irrésistible attrait. Infirme et délicat à cette époque, il dormait sous l'aile maternelle. « Dans le cabinet de toilette où je couchais, écrit-il, je découvris quelques vieux volumes de Shakspeare, et je n'oublierais pas aisément l'intense joie avec laquelle, pelotonné en chemise au coin de la cheminée de ma mère, je lisais, à la clarté du feu, jusqu'à ce que le bruit des chaises remuées m'avertit que la famille avait fini de souper. Bien vite alors je me faufilais dans le petit lit où l'on me croyait endormi depuis bien longtemps. »

« Ravi d'Ossian et de Spencer, lorsque la bibliothèque du docteur Blacklock me fut ouverte, je me sentis plus particulièrement ensorcelé par ce dernier, la phraséologie monotone d'Ossian m'ayant fatigué plus vite qu'on ne l'eût supposé à mon âge. Quant à Spencer, je ne m'en pouvais détacher. Peu soucieux du sens de ses allégories, je vivais

avec les chevaliers, les dames, les dragons, les géants. La quantité de stances que je savais par cœur et pouvais répéter était chose incroyable. Mais cette fantasque mémoire n'était et n'est pour moi qu'une alliée traîtresse; de ma vie elle ne m'a servi que selon ses capricieuses allures. En vérité, j'aurais eu le droit de répondre, à ceux qui me l'enviaient, à la façon du vieux Beattie de Meikledale; complimenté un jour par certain prédicateur sur la puissance que devait lui donner cette merveilleuse faculté : « Eh! non, » Monsieur, répondit le vieux gentleman, ne me félicitez point; je n'ai pas le moindre empire sur cette maudite » mémoire : elle ne veut jamais retenir que ce qui plaît à » mon imagination. Tenez, vous pourriez me prêcher deux » heures, j'en répondrais, sans qu'il fût en mon pouvoir » de retenir un seul mot de tout ce que vous auriez dit. »

« Ma mémoire est précisément du même genre; elle ne se prend qu'à ce qui me charme. »

C'était à Kelso, sous un grand platane, dans ce vaste jardin désert au bas duquel deux belles rivières se rencontrent, la Tweed et le Teviot, toutes deux célèbres dans les chants populaires de l'Ecosse; c'était au milieu des plus beaux sites, en vue des ruines pittoresques d'une vieille abbaye, qu'abrité par les débris croulants d'un pavillon abandonné, décombres enfouis sous des festons de plantes grimpantes, le jeune Scott passait d'entières journées. Malgré l'appétit ordinaire à son âge, il oubliait l'heure du dîner; et tandis que ses parents le cherchaient avec inquiétude, l'enfant, plongé dans ses lectures favorites, préparait sans s'en douter, au creuset de sa féconde imagination, tous ces charmants récits, toutes ces créations ravissantes qui firent les délices de notre jeunesse, et que nous relisons encore avec tant de plaisir.

LES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Quatrième article. — Voy. p. 131, 155, 283.

Pour montrer l'importance de l'ordre des ruminants à l'égard de l'homme, il suffit de nommer le chameau, le bœuf et le mouton; les trois services essentiels des animaux domestiques y sont réunis : la force, l'alimentation, le vêtement; et cet ordre qui nous a déjà tant donné n'est pas encore épuisé.

Le chameau à deux bosses, ou chameau proprement dit, est originaire du centre de l'Asie; on l'y retrouve encore à l'état sauvage, et les anciens étaient déjà d'accord pour assigner à sa race cette patrie : aussi a-t-il reçu de Linné le nom de chameau bactrien. Nommer la Bactriane, c'est rappeler le foyer primitif de la civilisation; on comprend donc qu'il soit impossible de fixer aucune date à la domestication de cette précieuse espèce; aucune n'était plus visiblement prédestinée à l'homme, et sa conquête n'a dû offrir aucune difficulté. Plus grande et plus massive que le dromadaire, et ordinairement plus robuste, elle travaille dans le grand désert asiatique comme l'autre dans le grand désert africain; mais pour satisfaire à sa tâche elle est obligée de se prêter aux climats les plus opposés : au lieu de n'avoir affaire, comme le dromadaire, qu'à des déserts brûlants, le chameau à deux bosses foule d'une part les sables brûlants de la Perse, et de l'autre les neiges et même les terrains détrempés de la Sibérie.

Le dromadaire, caractérisé par la simplicité de sa bosse, appartient au sud-ouest de l'Asie. On ne l'y retrouve plus à l'état sauvage, et, à défaut de documents historiques, il est difficile de déterminer exactement de quelle contrée il est issu. Cependant il serait permis de croire qu'il doit provenir de l'Arabie; c'était l'opinion de Pline et d'Aristote, et toutes les présomptions s'y accordent. Il en exis :

(1) Gros tournois valant un sou ou douze deniers tournois.

deux variétés, l'une de formes massives, l'autre de formes sveltes. Celle-ci, désignée sous le nom de *mehari*, est une bête de course incomparable ; elle fait de quarante à soixante lieues par jour. La première est surtout employée au transport des marchandises : elle porte aisément trois cents kilogrammes ; sa sobriété est proverbiale : à défaut de plantes herbacées, elle mange des arbustes ligneux. Grâce aux appareils si caractéristiques connus sous le nom de bosses dont la nature les a munis, les dromadaires peuvent se contenter pour toute nourriture, pendant plusieurs jours de suite, d'absorber peu à peu la graisse qui s'est accumulée sur leur dos, et offrent ainsi les plus précieuses conditions pour la traversée des déserts.

Non-seulement les dromadaires rendent les plus précieux services pour les transports dans les contrées où les fourrages sont rares, mais leur chair est excellente, et le lait des femelles vaut le lait des vaches. Ils constituent, en outre, de véritables bêtes à laine ; tellement qu'à ce point de vue on pourrait sans exagération les nommer des moutons de grande taille. Les Arabes les tondent régulièrement au printemps, et confectionnent avec le produit les étoffes destinées à leurs vêtements et à leurs tentes. Notre industrie a déjà commencé à se servir aussi de cette matière première, bien qu'elle ne présente pas en général beaucoup de finesse, et en a tiré des tissus beaucoup plus beaux que ceux des Arabes, et doués de qualités spéciales qui les feront peut-être entrer dans l'usage commun.

On comprend l'intérêt qui s'attache à la propagation de ce précieux animal dans tous les pays auxquels il peut convenir : aussi son cercle géographique ne cesse-t-il de s'étendre. Du sud-ouest de l'Asie, il s'est introduit en Égypte dès la haute antiquité, et, à la suite des Arabes, il a pénétré jusque dans le centre du continent : on l'y rencontre aujourd'hui depuis la mer Rouge jusqu'à l'océan Atlantique ; mais il lui reste encore à faire des progrès vers le sud, et il n'est même pas impossible qu'il arrive un jour à être aussi commun dans l'Afrique austro-orientale qu'il l'est aujourd'hui dans l'Afrique septentrionale.

Dès le quinzième siècle, on a commencé à lui faire traverser la mer pour l'établir aux Canaries, où il a parfaitement réussi ; au seizième siècle, il a été transporté en Perse ; au dix-huitième, en Virginie, à Venezuela, à Cuba, à la Jamaïque. Dans ces derniers temps, deux importations considérables ont eu lieu : l'une au Brésil, où le chameau est appelé à rendre, dans certaines provinces arides et sablonneuses, les mêmes services qu'en Afrique ; l'autre aux États-Unis, où il doit être employé dans les déserts qui séparent la Californie de l'Orégon. Enfin, on vient d'en transporter quelques-uns en Australie, et ils seront si bien à leur place sur ce vaste continent qui, pendant une grande partie de l'année, est aussi bien que les déserts de l'Asie et de l'Afrique sous l'empire de la sécheresse, que l'on peut s'étonner qu'ils n'y aient pas été installés depuis longtemps.

Quant à l'Europe, il est douteux que ces animaux y figurent jamais ailleurs que sur quelques points exceptionnels. Partout où un bon système de viabilité est institué, le transport par voiture devenant plus économique que le transport à dos, ils perdent leurs avantages ; et même pour le transport à dos, toujours nécessaire à la petite culture, le service des ânes et des mulets est préférable au leur, parce qu'il ne s'agit pas de déplacer des fardeaux considérables. Aussi les dromadaires, qui étaient communs en Espagne du temps des Mores, ont-ils disparu peu à peu de la plupart des provinces, et on ne les trouve aujourd'hui en activité que dans la province de Huelva. En Toscane, il en existe depuis le dix-septième siècle un petit troupeau, employé dans la maremme de Pise au transport des bois ; mais comme il ne s'est pas sensiblement accru depuis cette

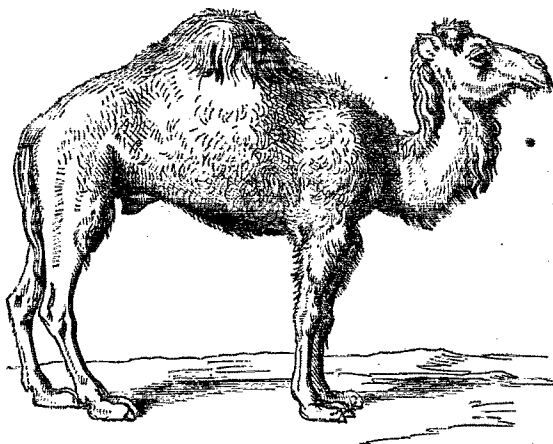
époque, on peut en conclure le peu d'étendue de son utilité. En France, on en a placé quelques-uns pour une destination semblable dans les landes de Gascogne, mais l'entreprise y a encore moins réussi. C'est dans l'Europe orientale, particulièrement dans les plaines du bas Danube, qu'ils seraient le mieux à leur place. Dès le septième siècle, ils y avaient été mis en usage par les Barbares, et il est à croire que les peuples de ces contrées, en se régénérant, ne tarderont pas à donner un rôle dans leur agriculture et leur commerce à ces importants auxiliaires.

Les lamas sont les chameaux d'Amérique. Suivant une loi commune à toutes les espèces du nouveau monde, ils sont un diminutif de leurs congénères de l'ancien. Avant la conquête, on n'y connaissait pas d'autres bêtes de somme, et l'on suppléait à leur faiblesse par leur multitude ; il n'y a pas de doute qu'ils ne soient originaires des Cordillères. Leur type primitif s'y retrouve encore à l'état sauvage sous le nom de *guanaco* ; on peut croire que leur domestication dans cette contrée était au moins aussi ancienne que la civilisation des Incas. Lors de la conquête, la race domestique, par suite de la longue succession des influences de l'homme, différait déjà autant de la race sauvage qu'elle en diffère aujourd'hui. On distingue du lama proprement dit, sous le nom d'*alpaca*, une race qui en est très-rapprochée par tous ses caractères, mais qui, avec une taille un peu moindre, possède une toison plus longue. Cette race est vraisemblablement issue d'un autre type, et il y a quelque vraisemblance que ce soit de la vigogne, espèce qui vit à l'état sauvage dans les mêmes lieux que le guanaco, mais qui s'en sépare très-nettement par la petitesse de sa taille, qui est à peu près égale à celle du mouton, et par la finesse incomparable de son pelage. Dans cette hypothèse, il faudrait admettre que la domestication a eu pour effet d'augmenter sensiblement la taille de la vigogne et de donner à sa toison plus de longueur en même temps qu'un peu moins de finesse. Du reste, les trois types ont une liaison si étroite qu'ils se croisent sans difficulté ; et l'on a récemment obtenu en Amérique une variété d'alpaca de qualité supérieure en retrempant le sang de la race domestique dans celui de la race sauvage.

Les lamas ont le pied mieux découpé et plus flexible que les chameaux, et sont, par conséquent, d'un emploi plus sûr dans les sentiers de montagnes. Les plus robustes le sont assez pour qu'on puisse les monter, mais en général leur force demeure sensiblement au-dessous de celle de l'âne ; et s'ils n'avaient d'autre mérite, ils devraient certainement céder le pas à cette dernière espèce ; mais à leurs qualités comme bêtes de somme s'ajoutent leurs qualités comme bêtes à laine, bêtes laitières et bêtes de boucherie. C'est particulièrement aux alpacas qu'appartient la supériorité à cet égard. En laissant de côté les caractères zoologiques pour ne voir que le côté économique, ces animaux représentent exactement des moutons de grande taille. La consommation du lama est à peu près triple de celle du mouton, mais elle est compensée par l'abondance et l'excellence de la laine, la proportion du lait et de la chair, et enfin le service supplémentaire des transports. La laine, particulièrement celle de l'alpaca, possède une finesse et une longueur qui lui donnent une valeur supérieure aux plus belles laines ovines ; elle atteint jusqu'à trente centimètres de longueur sur vingt millièmes de millimètre de diamètre : aussi en fait-on des étoffes d'un genre spécial, intermédiaires entre celles de mérinos et de soie. A ce seul titre, les troupeaux de lamas et d'alpacas mériteraient donc d'être associés, dans nos montagnes surtout, aux troupeaux de moutons ; et il s'y ajoute une autre considération non moins valable : c'est que ces animaux peuvent vivre à des hauteurs où l'herbe devient trop

courte pour convenir aux moutons. Ils utiliseraient donc ainsi une richesse qui se développe aujourd'hui en pure perte, car elle demeure le partage de la marmotte et du chamois.

C'est par le concours de tant d'avantages que s'explique l'empressement avec lequel on commence à se porter vers

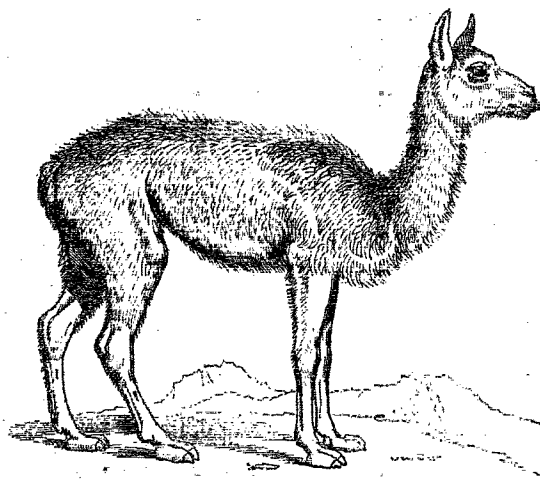


Le Dromadaire (*Camelus dromedarius*).

la propagation, partout où elle est possible, de ces excellents animaux. On peut croire venu le moment où ils appartiendront à l'Europe aussi bien qu'à l'Amérique. Dès le dix-septième siècle, des essais d'acclimatation avaient eu lieu en Espagne; mais, vraisemblablement mal dirigés, ils n'avaient pas réussi. Au dix-huitième, Buffon s'était efforcé, mais en vain, de décider le gouvernement français à les reprendre. « Ces animaux, disait-il, seraient une excellente acquisition pour l'Europe, spécialement pour les Alpes et pour les Pyrénées, et produiraient plus de biens réels que tout le métal du nouveau monde. » Au commencement de notre siècle, M^{me} Bonaparte, femme du premier consul, voulant donner suite à la pensée du grand naturaliste, fit arriver par l'entremise de l'Espagne, jusqu'à Buenos-Ayres, un troupeau considérable destiné à la France : malheureusement la guerre troubla l'entreprise pacifique, et quelques individus seulement parvinrent à Cadix. Nul, dans notre siècle, n'aura eu plus d'influence sur cette question que M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, tant par ses écrits que par son activité. C'est à lui que l'on doit la création du petit troupeau du Muséum, issu d'une paire de lamas acquise en 1839, et qui a servi non-seulement à acclimater l'espèce, mais à en vulgariser la connaissance. C'est également à ses instances que l'on doit l'acquisition, faite en 1849 pour l'Institut agronomique de Versailles, du troupeau qui avait été formé à la Haye par le roi de Hollande et dont on n'a malheureusement conservé que quelques individus donnés alors au Muséum. Enfin c'est lui qui a déterminé la Société d'acclimatation à en importer dernièrement un troupeau considérable que la maladie n'a malheureusement pas épargné, mais qui sera, l'on est en droit d'y compter, prochainement remplacé et distribué dans les Alpes et dans le Cantal. L'avenir n'est pas douteux, et c'est aux essais conduits au Muséum avec tant de persévérance et de soins qu'appartiendra le mérite d'avoir provoqué ce perfectionnement de notre richesse agricole. « Les faits, dit le savant directeur de la ménagerie, ne sont pas moins décisifs en faveur de la possibilité, on pourrait presque dire de la facilité de l'acclimatation. D'un seul couple nous avons obtenu tout un troupeau, et nos individus de la troisième génération ne

le cèdent à leurs ancêtres ni pour la vigueur, ni pour la taille, ni pour la qualité de leur toison. »

L'impulsion est donnée, et l'on trouve aujourd'hui des lamas en dehors des Cordillères, non-seulement en France, mais en Angleterre, en Belgique, en Espagne, à Cuba et en Australie; dans ce dernier pays surtout, ils possèdent déjà une importance de premier ordre dans la production agricole. Peut-être le siècle qui va suivre le nôtre verra-t-il non-seulement dans les pâturages élevés des montagnes, mais dans nos plaines, leurs troupeaux devenus aussi communs que les troupeaux de moutons. Néanmoins on ne saurait se dissimuler qu'à cet égard tout n'est pas encore fait : la science a parlé, et prononcé la possibilité de l'acclimatation; mais il reste à l'agriculture à prononcer sur la question de profit. C'est là le point suprême. Dans les conditions qui leur sont faites chez nous par le climat et les mœurs, les cultivateurs trouveront-ils aussi avantageux d'élever des lamas que des moutons? La vente des produits payera-t-elle avec un excédant suffisant les frais d'achat et d'entretien? Le goût si insaisissable du public est un des éléments essentiels du problème, car, en définitive, pour arriver à l'équilibre entre les nouveaux et les anciens troupeaux, il faudra que le lama prenne place à la boucherie à côté du mouton; et ce résultat si désirable est encore problématique, car l'on ne sait que trop combien les nouvelles espèces d'aliments ont toujours eu peine à s'introduire. Il s'en faut que les



Le Guanaco (*Camelus guanaco*).

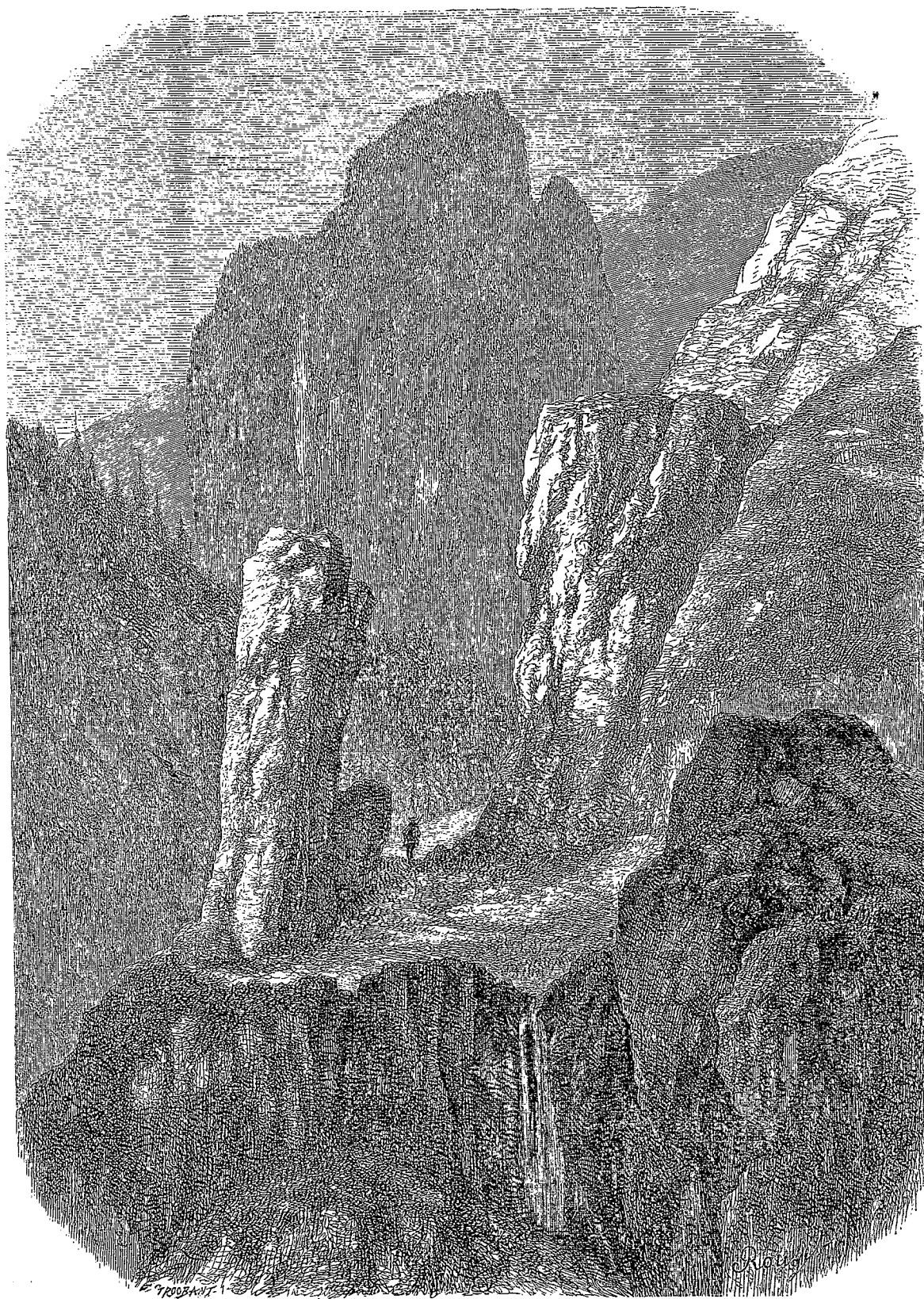
mouvements de la mode aient les mêmes facilités à l'égard de la nourriture qu'à l'égard du vêtement.

L'ILSENSTEIN.

L'Ilsenstein, comme la plupart des montagnes du Harz, est isolé et termine la chaîne de montagnes qui se dirige à l'est, vers les plateaux de la Thuringe. Il est en face du Broken. C'est un immense bloc de granit qui se dresse à pic à plus de cent mètres au-dessus de la vallée où coule la petite rivière l'Ilse, en formant une innombrable quantité de petites cascades qui charment par leur aspect riant au milieu de ce paysage sévère.

D'après la tradition, il y avait au sommet de l'Ilsenstein un palais enchanté, habité par un roi du Harz appelé Ilse; il avait une fille d'une beauté remarquable, nommée Ilse. Une méchante fée fit périr par jalousie cette charmante princesse. On la voit encore quelquefois, disent les gens crédules, se baigner dans la rivière qui porte son nom. Si elle

rencontre un voyageur, elle le conduit à l'intérieur de la montagne, où elle le comble de richesses. Peut-être le sens de la légende est-il que cette montagne renferme, comme le Rammelsberg, des mines précieuses.



L'Isenstein, dans le Harz. — Dessin de Stroobant.

Le comte de Stolberg Wernigerode a fait élever au sommet de la montagne une croix colossale à la mémoire de ses amis tués dans la guerre de l'indépendance ; on y arrive par un sentier escarpé qui passe au travers de blocs de rochers dénudés, aux formes les plus singulières.

OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES.

NOVEMBRE.

A partir du mois dans lequel nous allons entrer, les observateurs seront complètement privés de contempler les éclipses des satellites de Jupiter. En quelque lieu de la surface des mers qu'ils errent, les marins devront avoir recouru à un autre procédé pour déterminer la longitude de leur navire. Pendant toute cette période, l'astre consacré au maître des dieux se trouve placé beaucoup trop près du foyer qui nous éclaire pour que nous puissions nous apercevoir de sa présence à l'œil nu et distinguer avec nos instruments d'optique les mouvements des petits astres qu'il entraîne avec lui dans sa course. C'est seulement dans la station opposée, lors de son opposition, que Jupiter brillera de toute sa gloire; mais au commencement de 1864 des astronomes expérimentés et convenablement placés pourront reprendre l'étude de ces instructives évolutions.

Mais l'astronomie n'a point à chômer, car, par suite d'une espèce de compensation, le mois de novembre sera particulièrement favorisé au point de vue des éclipses. Il y en aura deux, la première de Soleil, et la seconde de Lune. Il est vrai, hâtons-nous de le dire, que les habitants de Paris resteront complètement étrangers à la première et ne feront qu'entrevoir le commencement de la seconde. L'éclipse de Soleil commence le 11 novembre, à six heures du matin, dans un lieu dont la longitude est de 41 degrés ouest et la latitude de 23 degrés sud. Elle finit à 7 h. 26 m., par 123 degrés de longitude et 42 degrés de latitude sud, et sera presque exclusivement réservée aux habitants du pôle sud. La ligne centrale ne parcourra que des océans glacés ou des terres presque désertes, où il ne se trouve peut-être pas un seul savant qui soit en état de faire une observation astronomique. Quatorze jours après, comme nous l'avons déjà dit, arrive la seconde éclipse de Lune, qui cette fois n'est que partielle et qui, de plus, n'est que partiellement visible à Paris. La représentation céleste est interrompue brusquement par le coucher de la Lune, qui descend au-dessous de l'horizon à 7 h. 19 m. du matin, c'est-à-dire 3 h. 26 m. avant de sortir définitivement de l'ombre de la Terre; pour en continuer l'observation, il faudra attendre 41 h. 58 m., c'est-à-dire à peu près jusqu'au moment où la Lune sera parvenue au méridien inférieur. L'entrée dans la pénombre aura eu lieu à six heures un quart du matin, c'est-à-dire une heure seulement avant le coucher de l'astre. Les dégradations de lumière seront très-difficiles à constater, comme tous les phénomènes qui se passent loin du zénith, seul endroit où les observations puissent acquérir un degré de certitude véritablement satisfaisant.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer qu'il est de la plus haute importance de déterminer avec exactitude l'heure astronomique des différentes phases observées dans des lieux dont la longitude est connue avec un degré de précision suffisant. Il serait très-intéressant de pouvoir suivre une même éclipse au moyen du télégraphe électrique, dont les astronomes des divers observatoires se serviraient pour se communiquer leurs impressions.

LE MENEUR DE LOUPS.

NOUVELLE.

J'avais en ce temps-là quatorze ans. La vie de collège ne m'avait presque rien enlevé de ma foi d'enfant aux croyances gaéliques. Quand venaient les vacances, je re-

gagnais chaque année le Morvan avec la même ivresse d'imagination, le même oubli des longs mois passés sur les bancs de l'école.

Vers la fin d'octobre de l'année 1837, j'avais accompagné notre vieux fermier, le père Noël, à une chasse à l'affût, et je rentrai à Glenne un peu attardé. J'entendis des bruits de voix dans l'habitation de maître François Guize, notre voisin; je m'approchai, et, par l'étroite fenêtre de la chambre commune, je vis une douzaine d'hommes, de femmes et de jeunes garçons occupés à casser des noix sur les rebords de deux ou trois futailles vides. La cassée des noix est toujours l'occasion, dans les grosses fermes, de quelque régal. Lorsque les *gremillons* sont triés, les ménagères apportent du vin, des gâteaux de blé ou de sarrasin cuits au four, et la nuit presque entière se passe en joyeux devis et en chansons. Il y a vingt-cinq à trente ans, les couplets de vaudevilles n'avaient pas encore envahi nos campagnes: on chantait, aux veillées, des ballades et des noëls en grande partie oubliés aujourd'hui.

Tandis que je regardais, une jeune femme achevait je ne sais plus quel refrain; j'ouvris la porte:

— Eh bien, monsieur Charlet, me dit le maître du logis, avez-vous fait bonne chasse?

— Non, le ciel était trop noir et le vent trop fort.

— Ainsi, vous n'avez pas brûlé une seule amorce?

— Si fait; en traversant le bois de la Fau⁽¹⁾, le père Noël a tiré sur un gros oiseau qui se rasait sur les feuilles mortes, dans la charrière, et il l'a abattu. C'était une chouette.

— Beau gibier!

— Pas si mauvais que vous le croyez, maître François, dit un petit vieillard qu'on appelait Dominique; une chouette clouée sur la porte d'une bergerie garantit les moutons de la visite du loup.

C'était le père Dominique qui venait de parler ainsi, et personne n'éleva la voix pour le contredire.

Dominique avait bien alors soixante-dix ans. Sa vie s'était écoulée sans qu'il eût exercé aucun métier d'une manière suivie. Ménétrier, bûcheron ou dépisteur, il se mêlait aussi de médecine, connaissait les plantes bienfaisantes, remettait les membres cassés ou démis et guérissait les fièvres. Il passait dans la plupart de nos hameaux pour s'entendre aux pratiques de sorcellerie. Les sorciers comptent généralement peu d'amis, bien qu'on ait souvent recours à leur science occulte. Dominique, par exception, n'était ni détesté ni même craint. On n'eut jamais, d'ailleurs, à lui reprocher ni mauvaises actions ni paroles offensantes. Il était toujours prêt à rendre service, et faisait le bien par simple bonté de nature et sans qu'il en retirât aucun profit. Il me semble le voir encore, son bâton de genévrier ou de houx à la main, cheminer lentement dans nos campagnes. Tantôt il enlevait de la cime des haies des nids de chenilles; tantôt il traversait les prairies pour les *étauper*, en ouvrir les rigoles obstruées par des pluies d'orages, ou bien pour en relever les *bouchures* ⁽²⁾, quand il en voyait l'épine affaissée. Les enfants surtout le rencontraient avec joie, car il avait toujours dans ses poches de grossiers joujoux qu'il fabriquait avec son couteau. Il était sans cesse d'humeur enjouée, bien qu'il ne sût pas la veille où il coucherait le lendemain. Je ne lui connus en aucun temps d'habitation fixe. Quand il s'asseyait à la table de quelque métairie, ce n'était que pour y accepter un peu de pain. Cette misère paraissait être dans ses goûts; on eût dit qu'elle était la

(1) C'est-à-dire, le bois de la Fée. On dit dans le Morvan: la Fée ou la Dame du bois, la combe à la Dame, le banc des Faus, la chaussée à la Dame. Le hêtre est l'arbre des fées; on le nomme *fai* et *foyard*.

(2) Haies sèches.

loi de sa vie. Personne ne s'étonnait de cette sobriété extrême, tant l'affectation lui était étrangère. On ne le plaignait pas non plus, car il semblait heureux et il l'était en effet.

Il avait beaucoup observé les mœurs et les habitudes des animaux ; les heures, pour moi, s'écoulaient rapidement quand il me parlait des loups et des renards, de leurs ruses de guerre et des mille expédients auxquels ils sont forcés d'avoir recours pour vivre.

Aussitôt que Dominique eut élevé la voix, l'assistance entama le chapitre des mystères nocturnes et des influences invisibles. Nous étions précisément dans le temps de l'*À-vent*, alors que le moine *bourru* fait ses promenades de nuit. De joyeuse qu'elle était, la conversation devint très-grave et presque épeurée ; les propos simultanés des femmes s'arrêtèrent, les enfants cessèrent de rire et écoutèrent de toutes leurs oreilles en s'approchant de leurs parents.

On agita les plus graves problèmes ; on disputa, par exemple, la question de savoir si les revenants dansaient ou ne dansaient pas, s'il y avait des meneurs de loups, et si réellement le diable apparaissait. Un petit porcher bossu, qu'on appelait *le Daudi*, et qui voulait en toute occasion passer pour très-malin, prétendit avoir vu sur la chaussée de l'étang des Croix, un soir qu'il traversait la prairie qui s'étend tout auprès, une troupe de revenants en folie ; ces morts dansaient des *bourrées* pendant que sur leurs têtes brûlaient en flammes bleuâtres des fagots qu'ils tenaient de leurs bras décharnés.

Pour ce qui est des revenants, dit Dominique, je n'en saurais rien dire, par la raison que je n'en ai jamais vu. Il se peut faire que le Daudi dise vrai ; pourtant aucun des vieillards que j'ai interrogés là-dessus, depuis que je suis en âge de parler, n'a vu revenir de trépassés. Quant aux meneurs de loups, c'est autre chose : il y en a, et moi qui vous parle, mes enfants, je puis mener des loups tout aussi bien qu'un autre.

Il se fit un grand silence, et chacun put entendre le vent du nord-ouest, la *morvange*, gémir à travers les joints des portes et des fenêtres.

Je fus le premier à parler.

— Ainsi, Dominique, vous êtes le seigneur des loups d'alentour, et vous pouvez, à l'heure de minuit, apparaître avec vos compagnons hurleurs ?

Et je le regardai en souriant, ne sachant pas trop s'il parlait sérieusement.

— Je prétends, répondit Dominique avec un grand sérieux, que je puis me promener nuitamment avec des loups.

— Quand je vous verrai, mon vieux, en société de loups ayant mine d'être vos compères, j'ajouterai foi aux paroles du Daudi, et je croirai que les revenants peuvent danser la nuit au bord des étangs.

— Mon petit monsieur, je ne crois pas que les morts reviennent. Trois pieds de terre suffisent pour nous maintenir en repos jusqu'au jour du dernier jugement. Mais il ne s'agit pour le moment que de loups. Quand il vous plaira de me voir en leur compagnie, vous n'aurez qu'à le dire.

Les casseurs de noix me considérèrent d'un oeil un peu goguenard ; je me piquai au jeu et répondis vaillamment :

— Tout de suite, Dominique. Mettons-nous en route. Je suis curieux de vous voir en serviteur de Satan.

Dominique se leva et alla prendre son grand bâton et sa besace.

— Puisque vous le voulez, suivez-moi donc. Vous autres, fit-il en regardant les gens de la ferme, attendez-nous, nous ne saurions tarder. Quant à être serviteur

de Satan, vous vous trompez, Monsieur ; je mourrai en bon chrétien, comme j'ai vécu.

J'étais presque convaincu que je ne m'exposais à aucun risque, mais je n'en promenai pas moins autour de moi un regard empreint de quelque fierté. Les marteaux n'étaient plus tenus que par des mains inactives ; on portait à Dominique et à moi une égale attention.

Quelques minutes après, nous prenions congé des casseurs de noix. *La fin à la prochaine livraison.*

Quand il n'y aurait pas d'autre preuve d'un souverain Être que le firmament, ce serait assez. Des étoiles à notre Père éternel, il n'y a qu'un coup d'aile.

JANE GREY (*).

LA PHOTOGRAPHIE.

Suite. — Voy. p. 43, 78, 135, 191, 230, 231.

Retouche des épreuves négatives. — Quelque soin qu'on apporte dans la préparation des épreuves négatives, il est rare qu'elles soient parfaites dans toutes leurs parties. L'une offre des *à-jour*, l'autre des *points opaques* qui donneront une tache blanche sur l'épreuve positive. Dans tel paysage, le ciel, devenu transparent par suite d'une pose prolongée pour obtenir les détails d'un premier plan peu photogénique, produit une teinte trop foncée et détruit l'harmonie de l'ensemble ; dans tel autre, une branche trop rapprochée, l'arrachement d'un monument, découpe le ciel d'une manière bizarre et désagréable, etc. Il a fallu remédier à tout cela ; de là est née la retouche des épreuves négatives, travail délicat et de patience pour lequel il est bon de s'installer dans un petit cabinet (fig. 17) recevant le jour par le nord.

Devant la fenêtre, on place sur la table le pupitre transparent (fig. 18) avec sa loupe, car les détails si fins fournis par la nature nécessitent ce puissant auxiliaire. Le pupitre se compose d'un châssis portant une glace étamée horizontale, et d'un second châssis à charnières soutenant un verre transparent sur lequel on appuie le négatif. Des arcs de métal et des vis de pression maintiennent l'appareil dans une position commode. On prend soin de placer entre ce verre et le négatif un carton portant une ouverture qui ne laisse arriver la lumière réfléchie que sur la partie du négatif où l'on travaille.

Un papier tendu ou une gaze montée devant la fenêtre empêche l'éclat du jour de frapper les yeux, et ne laisse arriver de lumière vive que sur la glace horizontale du pupitre.

Il va sans dire qu'il faut se munir d'une provision de pinceaux, de blaireaux, de godets, de gomme, de quelques poinçons très-aigus, de loupes et de couleurs à la gouache.

Négatifs sur papier. — La surface grasse du papier ciré rend nécessaire, pour faire les retouches aux négatifs, de composer une couleur particulière.

Broyez sur une glace dépolie, au moyen d'une molette de terre :

Peroxyde de fer, ou rouge d'Angleterre, ou chromate de plomb, ou noir d'ivoire, au choix.....	10 parties.
Miel blanc.....	2
Gomme arabique dissoute à saturation.....	2
Sucre candi.....	1

Suivant la consistance du miel, on peut varier un peu les proportions. Cette couleur au pinceau prend parfaitement sur le papier ciré : elle est un peu plus longue à sécher,

(*) Paroles citées par M. Dargaud dans son *Histoire de Jane Grey* (1863).

mais quelques jours d'exposition au soleil ou à la chaleur lui enlèvent la propriété de s'attacher et la rendent fixe. La nature épaisse de ce mucilage exige des soins pour son application avec un pinceau fin dans les parties délicates.

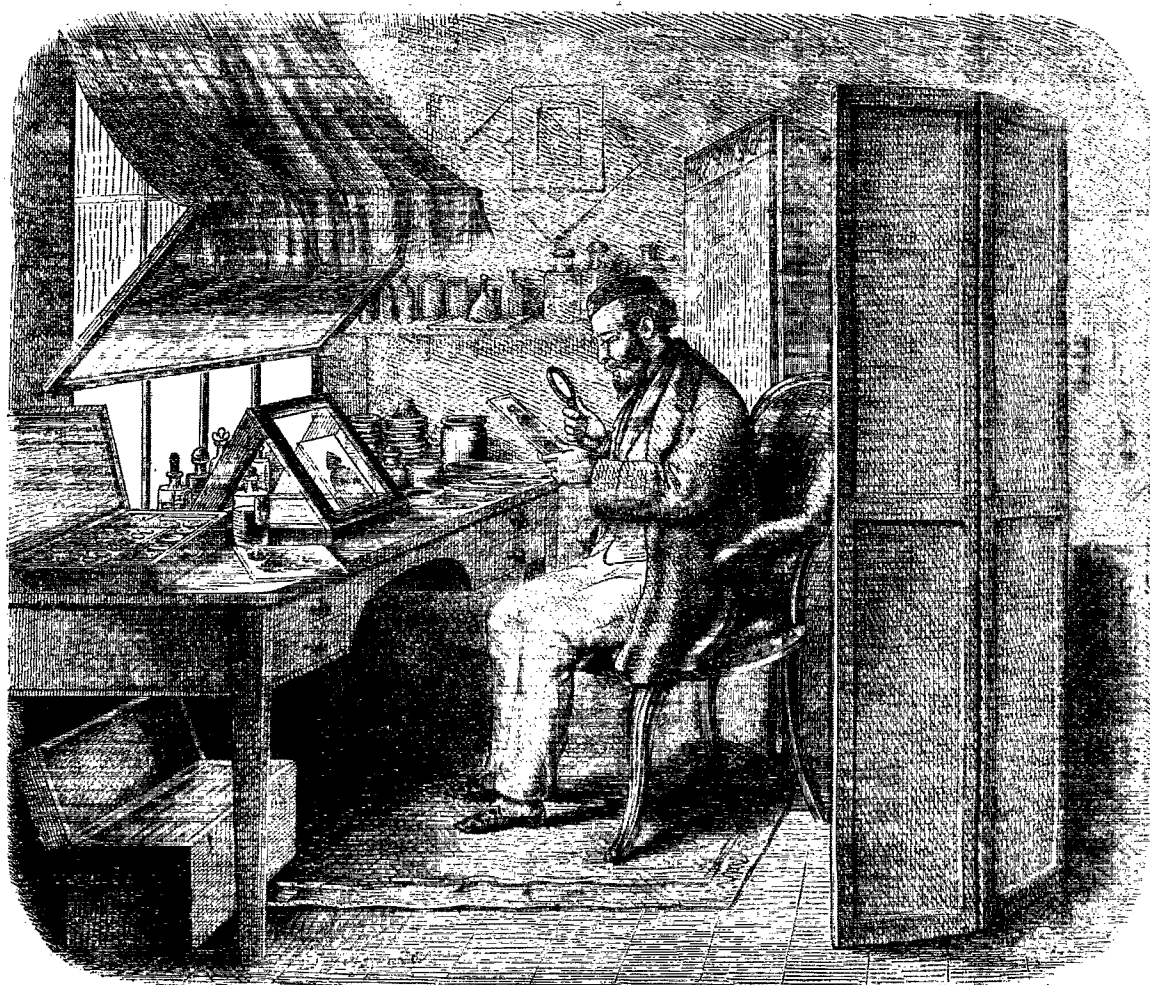


FIG. 17. — Cabinet pour la retouche des négatifs.

Négatifs sur collodion et albumine. — Les négatifs sur collodion doivent être d'abord soigneusement vernis. Ceux sur albumine peuvent se passer de cette préparation. Il s'agit de composer une couleur qui donne tous les degrés d'opacité désirables, et qui puisse ainsi s'harmoniser avec la valeur de l'endroit où on l'applique. On choisit deux couleurs préparées pour la peinture à la gouache, dont l'une, par son opacité et sa couleur, soit antiphotogénique, telle que le jaune de chrome, par exemple, et dont l'autre soit dans des conditions contraires, telle que le bleu de Prusse. Il est bon que l'une et l'autre soient ce que l'on appelle foisonnantes, et ces deux-ci le sont au plus haut degré. Si donc nous appliquons sur un à-jour du jaune de chrome pur, c'est l'opacité complète; mais cette opacité diminuera proportionnellement au bleu de Prusse que nous mélangerons. Si nous remarquons que le jaune et le bleu donnent du vert, nous jugerons, avec un peu d'habitude, du degré d'opacité d'une teinte donnée par son degré d'éloignement des deux extrêmes, bleu ou jaune, entre lesquels elle est comprise.

Cette couleur doit être étendue par coups de pinceau rapprochés et en hachures, en ayant soin de ne passer qu'une fois au même endroit pour ne pas enlever la couche dure déjà déposée. Lorsque cette couche est suffisamment intense et homogène, on étend sur elle, avec un petit blaireau, une couche légère de vernis à négatifs qui l'empêche de s'écailer. On pourrait, à la rigueur, mélanger de la

gouache en poudre au vernis; mais cette manière, qui réussit bien sur quelques négatifs sur papier, produit une couleur moins fluide, et par conséquent moins commode

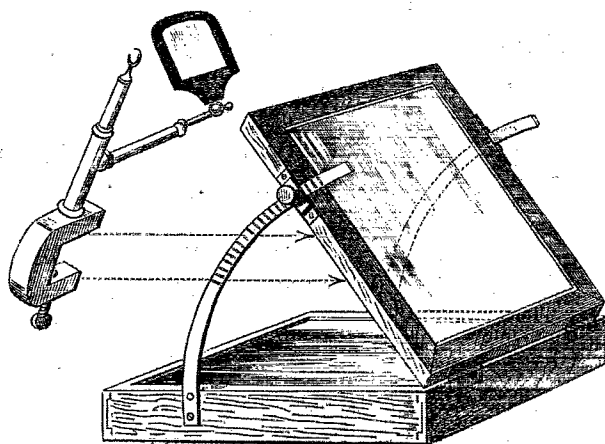


FIG. 18. — Pupitre transparent et loupe pour la retouche des négatifs.

à conduire dans les méandres microscopiques des clichés sur collodion et sur albumine.

La suite à une autre livraison.

LA HALLE AUX DRAPS ET L'ÉGLISE NOTRE-DAME,
SUR LA PLACE DU MARCHÉ, A CRACOVIE.



La place du Marché, à Cracovie. — Dessin de Stroobant,

Onze belles rues partent de la place du Marché et divisent la ville de Cracovie en divers sens. Le monument qui se trouve au centre de la place est la halle aux draps. Au treizième siècle, le commerce de draps entre la Pologne et l'Orient avait déjà pris un développement considérable. Les archives font mention, en 1257, d'un vaste bâtiment servant à des magasins de draps. La tradition attribue la construction de l'édifice actuel à Casimir le

Grand. L'intérieur est en grande partie de style gothique : on y remarque des fragments d'une époque plus reculée, tandis que l'ensemble extérieur du bâtiment témoigne de restaurations modernes. A l'un des angles de la halle aux draps s'élève une tour isolée : c'est le dernier débris de l'hôtel de ville détruit en 1820 ; elle contenait une horloge d'un mécanisme curieux et la grosse cloche qui appelait au conseil les magistrats de la ville. Au sommet flotte l'aigle blanc de Pologne, les ailes étendues sur la ville ; le peuple veille avec un vif intérêt à la conservation de ce symbole national.

L'église Notre-Dame, représentée à gauche du dessin, fut commencée en 1226 et édiflée en 1397. L'architecture en est élégante ; la tour principale, d'une hauteur de 250 pieds (81^m,20), est entourée de petits clochetons et surmontée d'une couronne comtale : en y faisant des restaurations, en 1843, on a découvert dans la boule qui sert de base à la flèche une boîte contenant trois parchemins du treizième siècle, sur lesquels se trouvaient inscrits des extraits de l'Évangile. L'intérieur de l'église est très-remarquable et renferme de grandes richesses. Le grand autel est un chef-d'œuvre de l'ite ou Veit Stosse ; il fut commencé en 1477 et achevé en 1489 : c'est un immense retable à volets divisé en douze parties dont les sujets sont tirés de la vie de notre Seigneur Jésus-Christ ; les personnages principaux sont de grandeur naturelle et d'un fini admirable. Le trésor contient des reliques que l'on considère comme très-intéressantes sous le rapport historique : elles sont renfermées dans une armoire dont les peintures sont attribuées à Hanz de Kulmbach ; elles portent la date de 1515.

LE MENEUR DE LOUPS.

NOUVELLE.

Fin. — Vq. p. 342.

Quand nous fûmes hors de la cour, Dominique s'arrêta.

— Nous allons, nous dit-il, au *Banc de la Dame* ; mais il ne faut pas que nous suivions tous les deux la même route. Vous passerez par le bois de la Fau ; moi, je suivrai un chemin un peu plus court, de sorte que mes vieilles jambes arriveront là-bas en même temps que les vôtres. Quand vous serez près de la *Pierre qui corne*, vous n'irez pas plus loin, et lorsqu'il vous plaira de me voir apparaître, vous sonnerez dans la pierre.

Il me quitta, sur ces mots, pour entrer dans un grand pâturage. Je le suivis des yeux un instant. Il marchait d'un bon pas sur l'herbe déjà durcie par le givre. La nuit devait être bien noire dans la forêt ; mais comme il n'y avait pas, à deux lieues à la ronde, de sentier que je n'eusse suivi en compagnie de mon père ou des métayers, je m'avançai, moi aussi, d'un pied ferme. Chemin faisant, je me rappelai les contes et les légendes qu'on m'avait racontés durant mon enfance. Je pris plaisir à ressusciter ce monde de la fiction, et en entrant dans le bois, mon esprit sympathisait pleinement avec la mythologie à la fois gaélique et chrétienne de nos campagnes.

Ce fut dans ces dispositions que j'atteignis le coteau rocheux qu'on appelait le *Banc de la Dame*. Au bas du coteau et auprès d'un ruisseau qui coule bruyamment sur un lit de granit se trouve une pierre renversée, de forme conique, désignée dans le pays sous le nom de *Pierre qui corne*. La pierre est traversée par une sorte de tube qui rend, lorsqu'on y souffle d'une certaine manière, un son éclatant. Des titres du treizième siècle en font mention comme d'une curiosité connue dès lors dans la contrée depuis longtemps. On dit dans le pays que les seigneurs de

Glenne, dont le château en ruine se dresse au milieu d'un taillis voisin, entretenaient en cet endroit un poste de gens d'armes et un sonneur qui embouchait la pierre pour annoncer l'approche de l'ennemi ou de troupeaux à voler.

Un vent assez vif ne tarda pas à souffler et emporta la brume qui rampait sur le sol. Derrière le Banc de la Dame le ciel devint un peu plus clair, et bientôt la lune se leva. Je pus alors entrevoir les aspérités du terrain et les broussailles qui garnissaient le fond de l'étroit vallon où je me trouvais. De tout temps ce vallon avait été inculte. Les chasseurs seuls le visitaient à la saison des bécassines et des halbrans. A cette heure de la nuit, il avait vraiment un caractère fantastique, et je compris pourquoi les anciennes superstitions en avaient fait un lieu propice aux ébats des fées. Quand j'étais enfant, nous n'abordions, mes camarades et moi, ce coin de pays qu'avec crainte.

Le chemin que Dominique avait suivi était bien plus direct que le mien. Pensant donc que le vieux sorcier devait être à son poste, je me dirigeai vers la Pierre qui corne, bien déterminé, sans trop de honte, à poursuivre l'aventure jusqu'à la fin. J'approchai mes lèvres du cornet, mais je n'en tirai que des sons inégaux et sans puissance ; je ne vis rien apparaître, je n'entendis rien non plus, sauf le sourd mugissement des cascades. Après quelques minutes d'attente, je me déterminai à souffler de nouveau dans la pierre. Cette fois, j'en tirai un son formidable qui dut faire tressaillir dans leurs fosses les sonneurs des sires de Glenne. Je montai sur le granit, et mes yeux demeurèrent fixés tantôt du côté du Banc, tantôt sur la lisière de la forêt, dont les grands hêtres se dessinaient sur les nuages blancs qui filaient du côté du sud. Au bout d'un quart d'heure, je vis se mouvoir quelques ombres dans un champ de blé noir, à l'extrémité du terrain à la fois pierreux et humide que je dominais. Ces ombres s'approchèrent assez vite, et bientôt, à n'en pas douter, je reconnus Dominique : c'était bien des loups qu'il avait avec lui ; j'en comptai quatre.

— Allons, jeune homme, me dit-il d'un ton goguenard, descendez vite et suivez-nous. Minuit approche, et peut-être ne tenez-vous pas à vous trouver en ce lieu et à cette heure avec un meneur de loups.

Je le rejoignis fort étonné. Ses compagnons, lorsqu'ils me virent, se retournèrent comme pour regagner leur gîte ; mais Dominique poussa une sorte de grognement qui les fit s'arrêter, — à quelque distance de nous toutefois.

— Maintenant, lui dis-je, je suis disposé à tout croire. Faites apparaître les dames des bois et leur ménétrier au pied fourchu.

— N'en avez-vous pas assez pour aujourd'hui ? En marche, en marche ! On nous attend à Glenne, où, s'il vous plaît, nous nous présenterons de compagnie.

Dominique, s'appuyant sur son bâton ferré, se dirigea vers le bois que j'avais traversé pour venir.

— Marchez devant, me dit-il, nous vous suivons.

Je lui obéis. Était-je bien tranquille ? Je n'oserais l'assurer, bien qu'en rentrant à la ferme, cette nuit-là, j'eusse tout à fait l'air intrépide et dégagé. De temps en temps Dominique s'arrêtait en sifflant entre ses doigts. J'entendais nos quatre loups trotter sur les feuilles sèches, et, dans les éclaircies de la forêt, je me retournais pour regarder leurs noires silhouettes. Durant le trajet nous demeurâmes presque muets, et je cherchai vainement à deviner les moyens que Dominique avait dû employer pour se faire obéir par d'aussi étranges compères.

Quand nous fûmes à deux cents pas du domaine, Dominique me dit :

— Allez prévenir nos amis et dites-leur de sortir le plus paisiblement qu'ils pourront.

Aussitôt que j'entrai chez maître Guize, tous les regards se fixèrent sur moi.

— Ils sont là, dis-je à voix basse; ne faites pas de bruit.

Hommes et femmes me suivirent. L'ardente curiosité qui les animait maîtrisa leur crainte; les petits enfants eux-mêmes accoururent aux mains de leurs parents.

Il était inutile de recommander le silence aux uns et aux autres. Ils se placèrent près de la grande porte et regardèrent... Ils n'attendirent pas longtemps. De l'autre côté du chemin Dominique passa; mais les loups, cette fois, ne réglèrent pas leur marche sur la sienne: ils longèrent au galop la haie qui se dressait devant nous et disparurent.

On se hâta de rentrer à la ferme, les enfants courant les premiers. — Eh bien! me disait-on, douterez-vous encore? Croirez-vous maintenant au moins bourru, aux fées et aux revenants? — Et chacun alors de recommencer ses histoires les plus merveilleuses, tout en s'approchant de l'âtre, dans lequel on se hâta de faire briller un feu clair.

Bientôt Dominique rentra, et les lèvres se fermèrent. On le regarda timidement, comme s'il revenait de faire un voyage en enfer. Il s'amusa un peu de l'effet que produisit son apparition; mais sa bonne nature reprit bientôt le dessus, et il s'écria joyeusement :

— Maître François, ne ferez-vous pas apporter du vin? Voyez comme ils ont besoin de se réconforter. Eh bien, mes amis, allez-vous prendre longtemps encore la chose si gravement? Calmez-vous, je ne suis pas aussi diable que j'en ai l'air.

Il leur raconta alors son amour pour les grands bois et les nombreuses amitiés qu'il y comptait. « Les louveteaux que vous venez de voir, c'est moi qui les ai élevés. Durant la grande battue qui a été faite au dernier mois de mars, leur mère a été tuée peu de jours après qu'elle eut mis bas. Les petits seraient morts sans doute, si je n'eusse pris soin d'eux, car ils n'avaient pas alors la grosseur d'un chat. Je leur portai quotidiennement leur pitance, et ils se sont si bien habitués à moi, qu'étant devenus grands ils n'ont cessé d'accourir aussitôt que je les appelais. »

Il ne me parut pas que cette explication fût acceptée comme véridique. Quant à moi, je ne l'accueillis pas sans un certain désenchantement. Il en fut ainsi plus tard pour bien des désillusions. L'imagination accueille souvent d'assez mauvaise grâce le langage prosaïque du bon sens. Le peuple des campagnes ne renonce qu'avec lenteur aux croyances où, durant des siècles, son esprit s'est naïvement bercé. Dans les villages du Morvan, où vivent, en conservant le type original, les descendants des Celtes aux yeux bleus et aux cheveux roux, la religion catholique ne préside pas seule aux naissances, aux mariages et aux funérailles : plus d'un mystère de la vieille mythologie druidique s'y mêle encore avec une secrète autorité, son influence à celle du dogme chrétien.

LA SCIENCE.

La science est pour quelques hommes la grande et céleste déesse; pour le plus grand nombre, ce n'est qu'une bonne vache qui leur fournit leur beurre.

SCHILLER.

HERNANDO DE SOTO.

Hernando de Soto s'était fait redouter des terribles habitants de la Floride, parmi lesquels il se trouvait en 1542,

en s'attribuant un pouvoir magique. Ses affidés l'instruisaient par lettres, et à distance, des événements dont l'intérieur du pays était devenu le théâtre : il ne manquait pas de les raconter aux puissants Paraoussi (c'était le titre des chefs) parmi lesquels il était accueilli, et il leur avait persuadé que son génie familial les lui avait révélés. Ce génie indiscret et conteur, qu'il faisait voir aussitôt, n'était autre chose qu'une glace de Venise. Tout l'esprit de Soto ne l'empêcha pas d'aller mourir de misère sur les bords du Mississipi. Ses compagnons, aussi fourbes que lui, l'enterrèrent secrètement et plus tard l'allèrent jeter dans le fleuve, affirmant aux Indiens que son absence ne pouvait durer. Il était, ajoutaient-ils, allé causer un moment au ciel des affaires de la terre.

Ces grossiers mensonges n'ont eu, en Amérique comme ailleurs, qu'un succès éphémère : la vérité dévoilée a toujours amené tôt ou tard, de la part des sauvages, le mépris et la vengeance.

DEUX SCULPTURES ANTIQUES.

Des deux morceaux antiques qui sont ici reproduits, l'un est aujourd'hui au Musée du Vatican, dans la galerie appelée Chiaramonti, du nom du pape Pie VII, son fondateur; l'autre est conservé à Athènes, dans la *cella* du temple de la Victoire sans ailes, avec d'autres fragments des sculptures qui le décoraient. L'un et l'autre sont des modèles sortis des mains des maîtres de l'art, à l'époque de sa plus grande splendeur. La figure de la galerie Chiaramonti est vraisemblablement une statue de Diane; c'est ce qu'on peut induire, bien qu'elle soit mutilée et dépourvue d'attributs, du rapprochement d'autres figures plus ou moins semblables par l'attitude, le costume et le mouvement. Ce n'est pas ici, il est vrai, la Diane chasseresse, vêtue seulement de la courte tunique dorienne, marchant libre et légère en tendant l'arc, que les œuvres nombreuses d'une période relativement récente de l'art nous ont habitués à considérer, et dont le modèle est la statue du Louvre connue sous le nom de Diane à la biche ou Diane de Versailles; un double courant de traditions a contribué à former l'idéal que les artistes ont réalisé dans le type d'Artémis ou de Diane. Tantôt elle est la déesse chasseresse et guerrière, plus semblable par son costume et sa démarche aux vierges de Sparte qu'aux jeunes filles de l'Ionie, la virile sœur d'Apollon, dont l'arc d'argent lance des traits non moins redoutables que ceux de l'arc d'or; tantôt elle est Phœbé, la divinité bienfaisante des nuits, qui rend à tous les êtres la force et la fraîcheur : sa vigoureuse jeunesse n'apparaît dans les œuvres de l'art qu'en se dérochant sous des vêtements larges et flottants; l'arc et le flambeau, ses attributs ordinaires, sont alors des symboles de la nière et de vie. Ces différentes origines restent visibles en se fondant dans beaucoup de figures qui appartiennent, comme celle-ci, aux époques de l'art le plus accompli. La Diane de la galerie Chiaramonti, comme les Dianes de l'ancien style, porte la longue tunique qui descend jusqu'à ses pieds; elle est chaussée de sandales, et non des bottines crétoises du chasseur et du voyageur; son manteau, relevé par la main qui tenait l'arc ou le flambeau, tourne autour d'elle et fait penser aux voiles de la nuit. Mais, traitées par un ciseau plus moderne, ces longues draperies, aux plis nombreux et profonds, l'entourent sans la cacher et sans alourdir sa démarche; elles flottent, rejetées en arrière par une marche rapide. Tout, dans cette figure, respire le mouvement, un mouvement plein d'ampleur, comme celui d'un oiseau au vol puissant qui fend l'air sans l'agiter de ses ailes étendues.

Plus gracieuse et plus légère est la jeune Victoire qui délie sa sandale en reployant ses ailes : on pourrait la comparer à un oiseau qui s'apprête à toucher la terre. Elle était, avec les autres Victoires ses compagnes, l'ornement de la balustrade qui s'étendait au-dessus de l'escalier des propylées, au-devant du petit temple où, selon la tradition,

la Victoire était figurée sans ailes, parce qu'elle ne devait plus quitter Athènes. On ignore quel fut l'auteur de ces bas-reliefs, dont l'exécution est d'une exquise délicatesse et le style irréprochable, quoique moins simple et moins grandiose que celui des sculptures du Parthénon. Ils sont, selon toute apparence, d'un temps un peu postérieur, et moins



Musée du Vatican. — Statue de Diane de la galerie Chiaramonti. — Dessin de Théron.

anciens aussi que la frise qui court autour du temple et représente les victoires remportées par les Athéniens sur les Barbares. « Ce n'est plus la grande école de Phidias, dit M. Beulé; mais la beauté n'a-t-elle qu'un principe et qu'un moule, dans la nature comme dans l'art? » Le même écrivain raconte, dans son livre *l'Acropole d'Athènes*, comment furent retrouvés ces marbres dont la découverte est assez récente : « Lorsque, en 1835, on détruisit la batterie qui s'élevait devant les propylées, on trouva successivement de grosses plaques de marbre d'un peu plus d'un mètre de haut, entières ou en fragments, sur lesquelles étaient sculptées en relief des femmes ailées. Des trous de scellement montraient que ces plaques avaient dû être unies entre elles par les côtés et fixées par en bas sur quelque surface. La tranche supérieure, au contraire, percée de petits trous réguliers, supportait une grille de métal à laquelle la balus-

trade de marbre servait de soubassement. MM. Hansen et Schaubert, à qui revient l'honneur d'avoir découvert et relevé le temple de la Victoire, remarquèrent au bord de la terrasse, sur les dalles de marbre, une rainure d'un poli et d'une couleur différente; sa largeur correspond exactement à la largeur des plaques dans lesquelles les bas-reliefs sont taillés comme dans des cadres. Il y avait, en outre, des traces de scellement, et, comme ce côté de la terrasse est précisément celui qui domine l'escalier des propylées, ils ont conclu avec raison qu'il y avait là une balustrade formée par une série de sculptures qui regardaient l'Acropole et lui servaient de magnifique décoration. »

Sur une autre plaque de marbre, la plus importante par les dimensions et la plus complète, on voit un taureau qui se cabre retenu avec effort par une Victoire, tandis qu'une autre Victoire s'élance vivement au-devant. « Que ce soit

le taureau de Crète ou le taureau de Marathon, ce sera toujours un triomphe remporté par un héros athénien... Une quatrième Victoire, moins complète que les autres, se présente de profil et rappelle par sa pose la Victoire des monnaies béotiennes... Je ne décris point, continue M. Beulé, les fragments plus petits. Ces Victoires qui s'en-

volent, arrivent, se posent sur l'Acropole, délient leurs sandales, sont levées, sont assises, tendent des couronnes, représentent-elles un seul mythe, une seule action? ou bien accourent-elles des différents points du monde et viennent-elles se ranger autour de la grande Victoire, de Minerve, dont elles sont les messagères? Quand le peuple athénien



Figure du temple de la Victoire, à Athènes. — Dessin de Théron.

monte l'escalier des propylées, lui disent-elles, par leur pose allégorique, par des inscriptions ou par la seule force de la tradition : « Je suis Marathon, je suis Salamine, je » suis l'Eurymédon; je viens de Thrace, je viens de Lesbos, je viens de Sphactérie. » Flatteurs muets que l'on imitait moins éloquemment à la tribune du Pnyx. »

ÉCONOMIE RURALE.

• LA MAISON DU CULTIVATEUR.

Fm. — Voy. t. XXX, 1862, p. 278.

Charpente et couverture. — La charpente doit être solide et présenter toujours l'inclinaison convenable pour que les eaux de pluie s'écoulent aisément sur le toit.

Dans nos départements du midi, la neige est peu abondante, les pluies persistent rarement pendant plusieurs semaines et les eaux pluviales séchent très-rapidement.

Ces diverses conditions permettent de ne donner aux toits qu'une très-faible pente. Mais ces toits peu inclinés, d'un aspect fort agréable d'ailleurs, ne conviennent pas aux climats du Nord. Il ne faut pas craindre d'y donner trop de pente aux toits. Moins l'eau ou la neige séjourne sur un toit, moins on est exposé à voir s'y former des gouttières; et si un toit d'une grande pente coûte un peu plus cher parce qu'il offre plus de surface, il se conserve bien plus longtemps sans réparations et préserve mieux les greniers des dégradations causées par l'infiltration des eaux.

Une bonne pente à donner aux toits, c'est 1 mètre sur 1 mètre; par exemple, si un bâtiment a 15 mètres de long sur 10 de large et qu'on veuille le couvrir d'un toit

à deux égouts, le faite de ce toit devra être à 5 mètres au-dessus des gouttières. On voit que la hauteur du faite est précisément la moitié de la largeur du bâtiment : c'est ce qu'on appelle dans les arts de construction une pente de 45 degrés.

Avec une telle inclinaison, on aura la largeur du toit comptée suivant la pente en prenant les $\frac{7}{10}$ environ de la largeur du bâtiment ; soit, par exemple, un bâtiment de 15 mètres de large, le toit aura 10^m,50 environ, suivant la pente.

Pour qu'un toit protège suffisamment les murs, il est bon qu'il fasse saillie d'un demi-mètre à peu près, comme dans les chalets suisses.

Dans ces conditions, les eaux de pluie ne viennent pas battre constamment les murs, dont elles enlèvent aisément l'enduit. De plus, les eaux qui descendent du toit vont tomber à quelque distance du pied du mur et ne s'infiltreront pas dans les fondations, comme il arrive dans les maisons de village souvent dépourvues de chanlattes.

Quant au choix des matériaux à employer pour la couverture, il faut se régler principalement sur les ressources de chaque pays.

La paille est abondante partout ; elle forme des couvertures légères, assez durables, qui laissent facilement couler l'eau à leur surface, et protègent également bien contre les froids de l'hiver et les chaleurs de l'été.

Malheureusement les couvertures de chaume présentent de tels dangers d'incendie qu'on a dû les proscrire presque partout ; et, dans les endroits où elles sont encore tolérées, les propriétaires de bâtiments couverts en chaume trouvent plus de difficulté à les affermer, payent plus cher pour les assurances, etc.

On conçoit, du reste, qu'on doive redoubler de précautions contre les incendies, à mesure que les dangers se multiplient par le fait des fumeurs, qui sont, à grand tort, tolérés à peu près partout. Autrefois, nos cultivateurs n'auraient pas souffert qu'on fumât dans le voisinage de leurs meules ou de leurs granges ; aujourd'hui, ils sont souvent les premiers à donner l'exemple des plus incroyables imprudences.

Puisque le chaume est destiné à disparaître, il faut recourir à d'autres matériaux.

Dans certains départements, on trouve une variété de pierre calcaire qui se divise en dalles irrégulières de 3 ou 4 centimètres d'épaisseur, dont on forme des espèces d'ardoises très-massives. Ces pierres sont désignées sous le nom impropre de *laves*, et forment de bonnes couvertures économiques dans les pays où la lave est abondante. Mais ces couvertures sont très-lourdes, elles exigent des murs épais et de fortes charpentes : aussi, comme le prix du bois augmente de plus en plus, sera-t-on forcé d'abandonner la lave, du moins pour les toits d'une portée un peu considérable.

Lorsque la tuile est bien fabriquée, et surtout quand elle est bien cuite, elle constitue de bonnes couvertures. Les tuiles creuses admettent, comme on sait, des pentes beaucoup plus faibles que celles indiquées plus haut. Répétons néanmoins, et comme principe général, qu'il faut éviter les toits à faible pente, parce que la neige ou l'eau, en y séjournant, entretient la végétation de la mousse ou des champignons qui corrodent les tuiles et retiennent l'eau comme feraient des éponges, au point de faire bientôt pourrir voliges et charpentes.

On adopte pour la tuile un grand nombre de modèles différents. Pour les constructions villageoises, on choisira toujours les plus simples et les plus économiques. Cependant certains fabricants (dans le Haut-Rhin notamment) livrent à des prix modérés des tuiles à grande surface et à

emboitements formant rigoles, qui sont d'un excellent usage.

Dans nos départements de l'ouest, on emploie pour les constructions rurales beaucoup d'ardoises d'Angers, mais seulement de qualité inférieure. Ces ardoises forment une ressource précieuse pour tous les pays où la navigation peut les porter à peu de frais.

Dans quelques circonstances très-exceptionnelles, il peut y avoir avantage à couvrir en zinc un bâtiment rustique. Il ne faut pas croire qu'un toit de zinc très-peu incliné, presque horizontal, puisse être de bien longue durée ; ici, comme toujours, la pente doit être suffisante pour que les eaux s'écoulent promptement. De plus, le zinc doit être d'épaisseur convenable, autrement il serait bientôt percé d'une foule de petits trous.

Enfin, pour quelque hangar ou bâtiment provisoire, on pourrait employer du papier recouvert d'une couche de goudron ; mais il faut renouveler cette couche tous les ans si on veut avoir une couverture à peu près étanche.

Pour toutes les couvertures légères, ou pour les toits qui n'ont pas une grande portée, on peut employer avec beaucoup d'avantage des charpentes formées de planches mises de champ. Ces planches remplacent les chevrons ; d'autres planches également de champ, clouées sur l'un et sur l'autre chevron, servent de jambes de force.

Quant à la forme du toit, on doit presque toujours préférer le toit à deux égouts, dont la charpente est très-simple et en même temps très-solide. Le comble à quatre égouts ou en pavillon ne convient qu'aux constructions de luxe, car il exige une charpente plus coûteuse.

Portes et fenêtres ; Escalier. — Il faut des ouvertures plus nombreuses et plus larges qu'on n'en donne d'ordinaire à l'habitation du travailleur rustique, qui a si grand besoin de santé et par conséquent d'air et de lumière.

On sait que les fenêtres à grands carreaux sont d'un prix de revient moins élevé que celles à petits carreaux. À surface égale, le verre n'est pas plus cher en grandes vitres qu'en petites, et la menuiserie est d'un prix notablement moindre pour les fenêtres à grands carreaux.

Quant au système de fermeture, si les espagnolettes de fer paraissent d'un prix trop élevé, on pourra se contenter d'une barre de bois, quoique cette barre soit sujette à se gauchir et à ne procurer ainsi qu'une fermeture très-difficile.

Il n'est pas nécessaire d'employer du chêne pour les fenêtres, les portes ou autres boiseries de la maison. Il suffit que les encadrements soient en bois dur et les rinceaux en bois blanc.

Mais il ne faut pas omettre une précaution indispensable, qu'on néglige souvent par une économie mal entendue : tout ouvrage de menuiserie doit toujours être immédiatement couvert d'une double couche de peinture à l'huile, s'il est exposé à l'air et à l'humidité. Quand il s'y forme des fentes, il faut les reboucher avec du mastic de vitrier et repeindre par-dessus quand le mastic est bien sec.

Couverte d'une bonne peinture, une porte de bois blanc dure presque indéfiniment, bien plus longtemps qu'une porte de chêne non peinte.

Si la peinture est nécessaire pour les portes et les fenêtres, elle est à plus forte raison indispensable pour les volets.

Toute maison de village d'une construction un peu soignée doit être pourvue de volets ; en effet, outre la sécurité qu'ils offrent contre les malfaiteurs, ils protègent la maison contre les grands froids aussi bien que contre les ardeurs de l'été.

Pendant cette dernière saison, les maisons de village sont toujours assaillies d'innombrables légions de mouches ; et pour éloigner ces hôtes incommodes, il n'y a pas de

meilleur moyen que d'entretenir la fraîcheur et l'obscurité en fermant exactement les volets pendant le jour.

Tout menuisier de village sait faire à peu près une porte ou une fenêtre; mais l'escalier est un écueil où viennent échouer les ouvriers ou les architectes médiocres.

Fort heureusement, l'escalier rustique est plutôt une échelle qu'un escalier. Échelle est vraiment le nom qui convient à cette œuvre d'art très-primitive, car on l'appelle ordinairement « échelle de meunier. »

Cet escalier-échelle ne doit pas être trop roide; la pente atteindra au plus 1 mètre sur 1 mètre, ou 45 degrés, comme nous l'avons dit précédemment pour le toit.

Il faut toujours avoir soin d'éclairer l'escalier par une porte vitrée, une fenêtre ou une lucarne convenablement placée. Au-dessus on ménagera un palier suffisamment large, de manière à ne pas gêner la circulation, surtout quand il s'agit de porter au premier étage ou au grenier de lourdes charges de grains, de bois, etc.

Il est rare que les constructeurs villageois abordent les difficultés de l'escalier tournant, et l'on doit s'en féliciter, car les escaliers de ce genre qu'on trouve dans les campagnes sont de véritables casse-cou.

Si vous êtes forcé de faire un escalier tournant, prenez les dimensions exactes de la cage, c'est-à-dire de l'espace qui doit soutenir votre escalier, et adressez-vous à un architecte pour avoir un bon projet qu'un ouvrier ordinaire exécutera sur les plans de l'architecte.

Puits, citernes et mares. — Toute habitation rurale doit être pourvue d'eau potable en abondance.

Souvent il suffit de creuser le sol à moins de 10 mètres de profondeur pour rencontrer une nappe d'eau vive bonne pour la boisson. Les eaux de puits ne présentent, dans ce cas, d'autre inconvénient qu'une trop grande fraîcheur; de telles eaux bues sans précaution pendant les chaleurs de l'été peuvent causer diverses maladies, et notamment gâter les dents de toute une population.

Les eaux de puits sont souvent chargées de plâtre (sulfate de chaux); souvent aussi elles sont calcaires, c'est-à-dire qu'elles contiennent de la pierre calcaire et peuvent produire de véritables pétrifications.

Dans l'un et l'autre cas, les eaux de puits durcissent les légumes et tranchent le savon, au point qu'il est à peu près impossible de s'en servir pour la boisson, la cuisine, le savonnage ou l'arrosage du jardin.

Il est donc nécessaire, quand on n'a pas d'autre eau à sa disposition, de recueillir les eaux de pluie dans une citerne; et sous le rapport de la construction et de l'entretien des citernes, il y a de grands progrès à faire dans la plupart de nos campagnes.

L'eau de citerne est excellente pour tous les usages domestiques, quand elle est conservée dans des citernes propres et bien aérées.

Dans certaines localités qui sont absolument dépourvues d'eau de source, et où il ne pleut que rarement, on a soin de ne faire arriver l'eau de pluie dans les citernes qu'après que les toits ont été bien lavés par la pluie. On n'admet ainsi dans les citernes que des eaux parfaitement pures, qui se conservent beaucoup mieux que les eaux chargées de toutes les impuretés enlevées aux toits.

Il est bon que l'eau de citerne, et souvent même l'eau de source, soit filtrée avant d'être employée pour la boisson.

Les fontaines filtrantes, à Paris, dans les plus petits ménages, durent presque indéfiniment et ne coûtent qu'une douzaine de francs. Mais ce prix est encore trop élevé pour la plupart des villageois.

On peut remplacer à peu de frais ces fontaines par un grand pot de grès portant un robinet à sa partie inférieure. On place au fond une couche de gros gravier bien lavé,

puis du gravier plus fin, puis une couche de braise en petits morceaux, et enfin une couche de sable bien battu qui retient la braise et l'empêche de venir flotter au-dessus de l'eau. Afin qu'en versant de l'eau brusquement dans la fontaine on ne dérange pas les couches de sable et de charbon, on recouvre la dernière couche d'un couvercle de bois percé de trous et maintenu en place par une pierre.

Quand il s'agit de clarifier de l'eau simplement bourbeuse, on peut supprimer la couche de braise. Mais si l'on veut purifier des eaux infectes provenant de citernes, de mares ou d'étangs, il est nécessaire d'augmenter l'épaisseur de cette couche, qui peut alors désinfecter l'eau de la manière la plus complète.

On doit toujours employer de la braise nouvellement préparée et provenant de bois de chêne autant que possible.

De temps en temps il est nécessaire de vider le filtre, afin de nettoyer avec soin le gravier, qui peut servir indéfiniment; mais la braise doit être renouvelée.

L'eau destinée à la boisson ne doit pas être conservée dans des tonneaux; elle y prend bientôt un goût fort désagréable, surtout dans des tonneaux de bois de chêne.

Mais pour les eaux qui servent à l'arrosage des jardins, chacun sait qu'on peut les conserver, sans inconvénient, dans des tonneaux. On peut aussi établir un petit réservoir de maçonnerie, ou même une simple mare dont le fond est formé de terre glaise bien battue et dans laquelle se rendent les eaux de pluie. Il faut alors que cette mare soit ombragée de quelques saules ou autres arbres qui se plaisent dans les lieux humides, autrement elle serait presque toujours à sec pendant l'été.

Il est nécessaire qu'une mare soit curée de temps en temps, et même tous les ans, si l'on ne veut pas qu'elle devienne un foyer d'infection pour le voisinage. Mais il s'en faut beaucoup que l'on suive cette salutaire pratique dans nos villages pourvus de mares; on prétend que si l'on cure une mare, elle laisse bientôt perdre l'eau par des fissures qui se trouvaient bouchées par les immondices. D'où l'on conclut qu'il ne faut procéder au curage que quand la mare est tout à fait encombrée. *

Il peut arriver, en effet, qu'une mare ne retienne plus exactement l'eau après un curage profond. Mais alors on profitera de ce qu'elle est à sec pour la réparer avec de la terre glaise bien pilonnée.

Dans l'intérêt de la salubrité du voisinage aussi bien que pour la conservation des eaux d'une mare, on devrait toujours l'entourer d'une double rangée d'arbres aussi touffus que possible.

Mais loin de chercher quelques agréments dans les approvisionnements d'eau, les villageois se privent même du nécessaire autant qu'ils peuvent.

Nous pourrions citer sous ce rapport quelques exemples frappants, et notamment celui-ci :

Dans notre vieille Bretagne, combien ne voit-on pas de villages, établis au bord de la mer, n'ayant pour abreuver toute la population bipède et quadrupède qu'un très-mince filet d'eau qu'on doit aller chercher à plus de deux kilomètres ?

Pendant toute la journée, le chemin qui mène à la source est encombré de femmes et d'enfants déguenillés portant sur leur tête depuis un jusqu'à dix litres d'eau. Chacun fait plusieurs fois le voyage et doit attendre longtemps son tour pour puiser à la précieuse source; mais ce peuple patient et laborieux n'est pas économe de son temps.

Pour supprimer toutes ces allées et venues (qui rappellent involontairement le travail d'une fourmière), il suffirait d'établir des citernes. Les citernes sont inconnues dans ces cantons, et ceux qui en parlent n'excitent que l'incrédulité et la méfiance.

Espérons que, les populations se déplaçant maintenant beaucoup plus facilement qu'autrefois, les villageois finiront par s'enquérir un peu de ce qui se fait dans les départements voisins, avant de décider en dernier ressort que tout est pour le mieux dans le plus beau pays du monde, c'est-à-dire dans leur village.

L'ALMANACH DU SIEUR MORGARD.

Tandis que le chanoine de Liège Matthieu Lænsbergh préparait en secret les éléments de son illustre almanach, le pauvre diable que nous signalons ici, moins prudent, était en voie de se perdre ⁽¹⁾. Les ordonnances royales du temps de Louis XIII avaient été on ne peut plus fatales aux *devins* et *faiseurs de pronostications*; ce sont les termes employés contre ceux qui, ne se contentant pas de prédire la pluie ou le beau temps, s'arrogeaient le droit d'annoncer les orages politiques, les *effets de Mars*, comme dit fort doctement le *Mercur* français. Au début de sa carrière, Noël-Léon Morgard avait eu la bonne fortune d'une de ces heureuses rencontres qui sont pour les astrologues, à quelque siècle qu'ils appartiennent, ce qu'un quine est à la loterie : dans une prédiction qui au fond n'avait nulle importance, il était tombé sur une vérité, et il était devenu le devin en renom, l'homme de la foule. Par une fatale méprise, un soldat avait tué son fils, croyant frapper une odieuse créature qui le détournait de son devoir; ce paricide involontaire avait été annoncé par Morgard en termes assez précis pour que la foule en eût été frappée : dès lors, notre faiseur d'almanachs ne pouvait faillir, et ses oracles étaient acceptés. Comme cela arrive toujours dans ces sortes de faits, les ordonnances répressives ne

firent qu'accroître la réputation du prophète. Notre faiseur d'almanachs avait intitulé sa pronostication de 1613 *Première civile*; celle de 1614 s'appelait naturellement *Seconde civile* : ce fut celle dont l'autorité s'inquiéta. Le prophète populaire ne se contentait pas d'y annoncer des événements sans importance, il s'y attaquait sans doute à Marie de Médicis, à son fils, à plusieurs grands princes, marquant le temps, les mois, les quartiers de la lune, où devaient s'accomplir les événements funestes qu'il annonçait. Mal lui en advint, et Mazarin lui fit bien voir que son étoile ne se laissait pas si aisément éclipser. Le recueil de Morgard n'alla pas au delà de la huitaine, et déjà il avait enfanté nombre d'écrits. « Les archers du grand prévost se transportèrent au logis du maître astrologue, et l'ayant appréhendé au corps, le menèrent à la Bastille; il passa de là à Marseille, et alla durant neuf ans ramer sur les galères du roy. »

UN ACTE DE DÉVOUEMENT.

« Le 18 janvier, dit une lettre insérée dans le *Journal de Paris* du 24 janvier 1789, la Loire, couverte de glaçons, s'est tout à coup soulevée et s'est répandue dans les campagnes environnantes. » Ces catastrophes publiques donnent presque toujours l'occasion à quelques hommes de cœur de montrer leur dévouement. Le fait retracé ici permet de nommer un intrépide jeune homme qui sauva, au risque de sa vie, toute une famille. « Au milieu des débris des maisons entraînées par les glaçons, dit encore le *Journal de Paris* (1789, p. 112), le sieur de Faucamberge, porté sur un batelet qu'il avait loué pour aller secourir ses parents, fut bientôt engagé entre deux courants;



Épisode de l'inondation de la Loire en 1789. — Dessin de Bocourt, d'après une estampe du temps.

tandis qu'il lutte contre la mort qui l'environne, un malheureux fermier, au delà d'un des courants, excite sa pitié; sans songer au péril qui le presse, il vole au secours

de cet infortuné et le reçoit dans son bateau avec sa femme et ses enfants : à peine y furent-ils entrés que leur maison s'écroula. »

⁽¹⁾ La tradition qui attribue au chanoine de Liège les premiers des almanachs dont la série porte le nom de Matthieu Lænsbergh ne s'ap-

puie sur aucun fait précis. On peut douter que leur véritable auteur soit connu.

LA TOUR D'ELVEN

(MORBIHAN).



La Tour d'Elven. — Dessin de Grandsire.

Non loin de Vannes, sur la route de Ploërmel, on rencontre un château dont les ruines imposantes donnent encore aujourd'hui une formidable idée de la puissance de ses anciens habitants. A la différence des autres châteaux féodaux, presque toujours élevés sur quelque cime peu accessible, celui-ci a été bâti dans un bas-fond ; mais il semble que ceux qui l'ont construit aient senti la nécessité de racheter le désavantage de cette situation par la hauteur de ses tours et par l'épaisseur de ses murailles. Le donjon, haut de deux cents pieds, étend sa vue sur tout le pays. On l'appelle aujourd'hui la tour d'Elven, du nom d'un bourg qui en est peu éloigné ; mais tel n'est pas le nom ancien de ce château, qui a eu son rôle dans l'histoire sous celui de Largoët. Bâti, en 1256, par Eudes de Malestroît, il fut démantelé, en 1496, par ordre de la duchesse Anne, lorsqu'elle fit détruire toutes les places fortes du maréchal de Rieu, son vassal révolté. Lorsque le comte de Richemont,

dernier rejeton de la maison de Lancastre, passa d'Angleterre en Bretagne après avoir vu toutes ses espérances ruinées à la bataille de Tewkesbury, il fut enfermé dans le château de Largoët par le duc de Bretagne François II, qui ne voulut pas, il est vrai, livrer au roi d'Angleterre celui qui avait reçu sa foi, mais qui ne refusa pas, cependant, de le débarrasser d'un rival dangereux en le retenant prisonnier.

Le donjon est la partie la moins ancienne du château, et la seule qui soit restée à peu près intacte. Il est certainement postérieur à la destruction de 1496. C'est une tour octogone, divisée à l'intérieur, par un mur de refend, en deux sections inégales, chacune ayant un escalier qui conduit d'étage en étage. A tous les étages, les salles des deux divisions étaient de plain-pied et réunies par des portes de communication. Les planchers ont depuis longtemps disparu, et l'on peut voir suspendues aux murs,

sans appui apparent, les cheminées qui chauffaient autrefois les appartements. Au-dessus d'une de ces cheminées, il existe encore un écusson chargé de neuf besants. Ces armoiries et quelques fragments de moulures prismatiques qui annoncent la fin de l'architecture gothique sont les seuls débris d'ornements que l'on rencontre dans tout le château. Les ouvertures placées à l'intérieur sont en plein cintre; on ne voit l'arc brisé qu'aux portes des corridors qui, à tous les étages de la division principale, relient entre elles les profondes embrasures des fenêtres; plusieurs de ces fenêtres sont garnies de meneaux qui se coupent à angle droit; les murs sont, en outre, percés de meurtrières et armés de barbacanes. La plate-forme supérieure, encore surmontée de tourelles élevées; est munie de mâchecoulis. Les autres tours, qui sont rondes, et les murs d'enceinte, sont beaucoup moins bien conservés. Ces murs sont très-épais et revêtus de pierres de taille.

Le voyageur qui visite les ruines du château de Largoët peut voir aussi, dans le bourg voisin d'Elven, les restes d'une petite chapelle gothique abandonnée, et dans la forêt quelques pierres druidiques dont trois sont encore debout, et qui supportaient autrefois une table ronde qui n'a pas moins de douze pieds de diamètre.

PRÉCEPTES DE SCHUMANN

POUR L'ÉDUCATION DES JEUNES PIANISTES ET POUR
LES ÉLÈVES MUSICIENS EN GÉNÉRAL.

En publiant, dans notre numéro de mai 1860, une notice sur Robert Schumann, un des derniers grands musiciens de l'Allemagne, nous avons transcrit, page 167, quelques-uns des préceptes que ce maître avait placés en tête d'une collection de petites pièces de piano composées pour les enfants. La sagesse et l'utilité de ces préceptes, tant pour les élèves que pour les professeurs et même pour les gens du monde qui aiment la musique, nous engageant à les publier presque tous. Nous y ajouterons une note ou une observation lorsque cela nous paraîtra nécessaire.

L'éducation de l'oreille est de la plus grande importance; cherchez de bonne heure à déterminer la note donnée par les cloches, par le sifflement du vent, par le chant de certains oiseaux.

Il faut certainement jouer des gammes et faire d'autres exercices pour le doigter; mais il est des gens qui pensent tout apprendre par ce moyen et passent toute leur vie à ne faire journalièrement que de pareils exercices. C'est comme si l'on croyait s'instruire beaucoup en s'efforçant de prononcer tous les jours l'alphabet de plus en plus vite. Le temps doit être mieux employé.

Jouez bien en mesure. Le jeu de certains virtuoses ressemble à la démarche d'un homme ivre. N'imitiez pas de telles gens.

Apprenez de bonne heure les lois de l'harmonie. Ne vous effrayez pas des mots *théorie*, *contre-point*, *harmonie*, etc. La connaissance de ces choses vous arrivera sans peine si vous voulez bien écouter l'enseignement avec de bonnes dispositions.

Jouez toujours sérieusement; ne jouez pas avec dégoût ou comme par plaisanterie. Ne jouez jamais un morceau à moitié. La lenteur et la précipitation sont deux fautes à éviter également.

Appliquez-vous à bien jouer des morceaux faciles; cela vaudra mieux que de jouer médiocrement des morceaux difficiles.

Jouez toujours sur un instrument bien accordé.

Il ne faut pas jouer seulement un morceau avec les

doigts. Il faut aussi pouvoir le fredonner. Dirigez votre éducation de telle sorte que vous puissiez non-seulement retenir dans la mémoire la mélodie d'une composition, mais aussi l'harmonie qui lui appartient.

Quand même vous n'auriez que peu de voix, exercez-vous à chanter à livre ouvert, sans l'aide d'un instrument. Cet exercice rendra votre oreille plus délicate; mais si vous avez une belle voix, ne négligez pas un instant de la cultiver et regardez-la comme l'un des plus agréables dons que le ciel ait pu vous faire.

Vous devez arriver à comprendre une composition par la simple lecture.

Quelqu'un vous présente-t-il un morceau pour la première fois en vous priant de l'exécuter, lisez-le d'abord.

Avez-vous fait votre devoir musical journalier et vous sentez-vous fatigué? ne vous efforcez pas de travailler davantage. Mieux vaut se reposer que de jouer sans plaisir et mal disposé.

Lorsque vous avancerez en âge, ne vous croyez pas obligé de jouer tout ce qui est à la mode; le temps est précieux, et il faudrait vivre cent fois plus que la vie moyenne d'un homme pour pouvoir connaître toutes les belles choses qui existent.

Avec des douceurs, des pâtisseries ou des sucreries, on ne fait pas d'un enfant un homme sain. Comme celle du corps, la nourriture de l'esprit doit être simple et forte.

La difficulté des passages se surmonte avec le temps; seulement l'habileté n'est digne d'estime qu'autant qu'elle a un but élevé.

Il ne faut pas répandre les mauvaises compositions; cherchez, au contraire, de toutes vos forces à les étouffer. Non-seulement il ne faut pas exécuter les mauvaises compositions, mais encore il ne faut pas les entendre, à moins que vous n'y soyez forcé. ⁽¹⁾

Ne cherchez jamais cette habileté que l'on nomme *bravoure*. Tâchez de rendre simplement l'intention du compositeur; ce qui va au delà est trop souvent une exagération ridicule. Ainsi, évitez comme une faute grave de changer ou de négliger quoi que ce soit dans les œuvres des maîtres ou surtout d'y ajouter des ornements à la mode, car c'est la plus grande injure que vous puissiez faire à l'art. Quant au choix des morceaux que vous devez étudier, adressez-vous aux plus vieux. Vous épargnerez ainsi beaucoup de temps. ⁽²⁾

Ne vous laissez pas tromper par les applaudissements qu'obtiennent ceux qu'on appelle grands virtuoses. L'approbation des vrais artistes doit vous être plus précieuse que celle de la foule.

Beaucoup jouer devant la foule est chose plus dangereuse que profitable. Ayez égard aux gens qui vous écoutent, mais ne jouez jamais rien que vous méprisiez intérieurement.

Du reste, en général, quand vous jouez ne vous inquiétez guère de ceux qui vous écoutent.

Ne négligez aucune occasion de faire de la musique d'ensemble: des duos, des trios, etc. Cela rendra votre jeu coulant et plein d'élan. Accompagnez aussi souvent des chanteurs.

Si nous voulons tous jouer le premier violon, nous ne pourrions former un orchestre; que chacun se mette donc

⁽¹⁾ On est même forcé, par politesse, d'y applaudir; mais il y a encore un certain profit à entendre de la mauvaise musique: c'est celui d'exercer son jugement à trouver pourquoi et en quoi elle est mauvaise.

⁽²⁾ Ce précepte nous paraît trop rigoureux, surtout s'il s'agit de la musique spéciale de piano, qui a été créée de nos jours. L'étude des belles œuvres de Bach, de Couperin, de Scarlatti, de Handel pour le clavecin, ne peut dispenser un jeune pianiste de donner une grande attention à celles de Beethoven, de Weber, de Mendelssohn, de Stephen Heller et de Schumann lui-même.

à sa place. Aimez votre instrument, mais ne le regardez pas comme le premier et le meilleur. Pensez qu'il en est d'autres, et de très-beaux. Pensez aussi qu'il y a dans le chœur et dans l'orchestre des artistes qui doivent exprimer ce qu'il y a de plus sublime dans la musique.

En grandissant, fréquentez plutôt les partitions que les virtuoses.

Jouez assidûment les fugues des grands maîtres, surtout celles de J.-S. Bach. Que le *Clavecin bien tempéré* (les quarante-huit fugues et préludes) soit votre pain quotidien; par ce moyen, vous deviendrez certainement un bon musicien. ⁽¹⁾

Recherchez pour amis ceux qui savent plus que vous. À côté de vos études musicales, lisez les poètes pour élever votre âme. Livrez-vous à des promenades dans la campagne.

On peut apprendre beaucoup en écoutant les chanteurs et les cantatrices. Cependant ne les suivez pas en tout.

Il y a d'autres hommes au delà des monts. Ainsi soyez modestes; vous n'avez encore rien trouvé ni pensé que d'autres n'aient trouvé ou pensé avant vous, et eussiez-vous reçu le don de trouver ce que d'autres n'auraient pas trouvé, considérez-le comme un don du ciel que vous devez partager avec eux.

L'étude de l'histoire de la musique, aidée de l'audition des œuvres des grands maîtres des diverses époques, vous guérira promptement de toute suffisance et de toute vanité. ⁽²⁾

Un beau livre sur la musique, c'est le livre de Justin Thibault *Sur la pureté de l'art musical* (*Ueber Reinheit der Tonkunst*). Lisez-le souvent en avançant en âge. ⁽³⁾

Si, en passant devant une église, vous entendez les sons de l'orgue, entrez et écoutez. Il vous serait certainement très-avantageux de vous asseoir sur le banc d'un de ces instruments. Essayez vos faibles doigts et contemplez l'immensité de la musique.

Ne perdez aucune occasion de vous y exercer. Aucun instrument ne peut, autant que l'orgue, faire justice de ce qu'il y a de vulgaire et d'impur dans un morceau.

Chantez assidûment dans les chœurs, surtout les parties intermédiaires. Cela vous rendra musicien.

Que signifient donc ces mots : *être musicien*? Vous ne l'êtes pas si, les yeux fixés avec inquiétude sur les notes, vous jouez votre morceau péniblement jusqu'à la fin; vous ne l'êtes pas si, une personne tournant par hasard deux pages au lieu d'une, vous vous arrêtez brusquement. Vous l'êtes, au contraire, si, devant un morceau nouveau, vous pressentez à chaque mesure celle qui va suivre, comme si le morceau vous était connu. — En un mot, vous êtes musicien si vous avez la musique non-seulement dans les doigts, mais aussi dans la tête et dans le cœur.

Mais comment devient-on musicien? Mon enfant, la chose principale (c'est ici la finesse de l'oreille et la force de conception) vient d'en haut, comme en toute chose; mais ce que la nature nous a donné peut se perfectionner et s'élever. Vous deviendrez musicien non-seulement en

passant de longues journées solitaires à faire des études mécaniques, mais surtout si vous entretenez activement et de tous côtés un commerce musical, et surtout si vous vous exercez souvent dans les chœurs et dans les orchestres.

Habituez-vous de bonne heure à étudier la voix humaine dans ses quatre variétés; suivez chaque voix dans un chœur et recherchez dans quels intervalles elle déploie sa plus grande douceur ou sa faiblesse.

Étudiez assidûment les chansons populaires; elles sont le réservoir des plus belles mélodies et elles ouvrent des horizons sur le caractère des différentes nations.

Habituez-vous de bonne heure à déchiffrer les anciennes clefs. Sans cela, beaucoup d'œuvres du temps passé seront closes pour vous.

Remarquez de bonne heure le son et le caractère des divers instruments. Cherchez à fixer dans votre oreille leur couleur particulière.

Ne négligez point d'entendre de bons opéras.

Honorez les choses anciennes, mais accueillez chaleureusement les bonnes choses nouvelles. N'ayez d'avance aucune prévention contre un nom inconnu.

Ne jugez jamais une composition après une seule audition; ce qui vous plaît au premier coup d'œil n'est pas toujours le meilleur. Les maîtres veulent être étudiés. Beaucoup de choses ne deviendront claires pour vous que plus tard, en avançant en âge. ⁽⁴⁾

En jugeant une composition, sachez distinguer si elle est du domaine de l'art ou si elle a été faite pour l'amusement du commun des amateurs. Dans le premier cas, écoutez attentivement; dans le second, ne prenez pas la peine de vous fâcher.

Mélodie! C'est là le champ de bataille des dilettanti, et certainement une musique sans mélodie est nulle; mais comprenez bien ce qu'ils appellent *mélodie*. Pour eux, c'est une phrase claire, rythmée et facilement saisissable; mais il en est d'autres et d'une autre conception, et quand vous étudierez Bach, Mozart, Beethoven, vous comprendrez sous combien d'aspects différents se présente la mélodie, tandis que vous serez promptement fatigué de la pauvreté d'aspect de certaines œuvres de la musique italienne moderne, par exemple. ⁽⁵⁾

Si vous composez au piano de petites mélodies, c'est bien; mais si elles viennent d'elles-mêmes, quand vous êtes loin du clavier, réjouissez-vous, car c'est le sens musical intérieur qui s'élève en vous.

Les doigts devraient faire ce que veut la tête, et non la tête ce que veulent les doigts.

Ainsi, lorsque vous commencerez à composer, tâchez que votre morceau soit tout fait dans votre tête avant de l'écrire. Vous l'essayerez ensuite sur le piano. Si votre musique vient de votre cœur, elle ira au cœur des autres.

Si vous avez reçu du ciel le don de l'improvisation, vous resterez seul, cloué pendant de longues heures devant votre piano. Vous épancherez votre âme en flots d'harmonie, et, plus vous vous sentirez mystérieusement enve-

maîtres italiens; belges ou allemands. Ces séances étaient la démonstration palpable des bonnes idées exposées dans son livre.

⁽¹⁾ On pourrait ajouter cette remarque, que le plus grand charme que puisse produire l'exécution d'un morceau de musique n'est produit qu'alors qu'il est déjà partiellement dans notre mémoire. Auparavant, ses plus grandes beautés produisent plus d'étonnement que de plaisir; plus tard, on peut en être rassasié.

⁽²⁾ Ces divers préceptes relatifs aux jugements portés sur les œuvres de musique méritent une sérieuse attention. Ils doivent être médités non-seulement par les élèves désireux de devenir habiles et estimables musiciens, mais encore par les gens du monde qui, dépourvus de toute connaissance de la grammaire de l'art, et de toute érudition, jugent tout hardiment à première audition, et cela au critérium de quelques opéras à la mode, seul genre de musique qui soit connu d'eux.

⁽¹⁾ Oui, jouez des fugues, non pour apprendre à en composer, mais au moins pour que la connaissance et l'habitude du style sévère vous préservent de la manière beaucoup trop libre dont se sert l'ignorance pour écrire des lieux communs. Dans votre jeunesse, vous n'arriverez peut-être à comprendre dans les œuvres de Sébastien Bach que leur facture savante. Dans votre âge mûr, ces mêmes œuvres seront pour votre cœur et pour votre esprit une source inépuisable des plus grandes joissances que l'art musical puisse procurer.

⁽²⁾ Malheureusement ne peut pas qui veut étudier l'histoire de l'art ni entendre les œuvres des anciens grands maîtres. Cela est au moins très-difficile.

⁽³⁾ Thibault, professeur de droit romain à Heidelberg, a réuni chez lui, deux ou trois fois la semaine, et pendant près de quinze années, une société qui exécutait les plus belles compositions des anciens

loppé dans un cercle magique, plus, peut-être, le royaume de l'harmonie vous paraîtra sombre. Ce sont là les meilleures heures de la jeunesse. Évitez cependant de vous laisser aller trop souvent à l'impulsion d'un talent qui vous conduirait à dépenser vainement votre temps et votre force à évoquer des fantômes. Vous ne serez maître de la forme, vous n'énoncerez clairement votre pensée que par les signes matériels de l'écriture. Écrivez donc plutôt que d'improviser.

Acquérez de bonne heure le talent de diriger; observez souvent les bons directeurs; tâchez encore de diriger en vous-même par la pensée. Cet exercice apporte de la clarté dans l'esprit.

Étudiez sérieusement le monde, et dans tous les autres arts entourez-vous de bonnes et de belles choses.

Les préceptes de la morale sont aussi ceux de l'art.

Par la constance et l'application, vous vous élevez de plus en plus.

D'une livre de fer, qui coûte quelques sous, on peut faire des milliers de ressorts de montre dont la valeur est ainsi mille fois plus grande. La livre de matière que vous avez reçue de Dieu, exploitez-la avec foi et courage. Sans enthousiasme, on ne crée rien de beau dans les arts.

L'art n'a pas pour but de procurer des richesses. De-

venez seulement un artiste de plus en plus grand; tout le reste viendra de lui-même.

Ce n'est que lorsque vous serez arrivé à comprendre clairement la forme d'une œuvre que son esprit vous deviendra clair.

Il n'y a peut-être que le génie qui comprenne entièrement le génie.

On pense que pour être un musicien complet il faut qu'à l'audition l'esprit puisse se représenter, comme si elles étaient écrites et devant les yeux, toutes les parties d'un orchestre compliqué. C'est, en effet, là une capacité supérieure à laquelle on doit arriver.

L'étude n'a pas de fin.

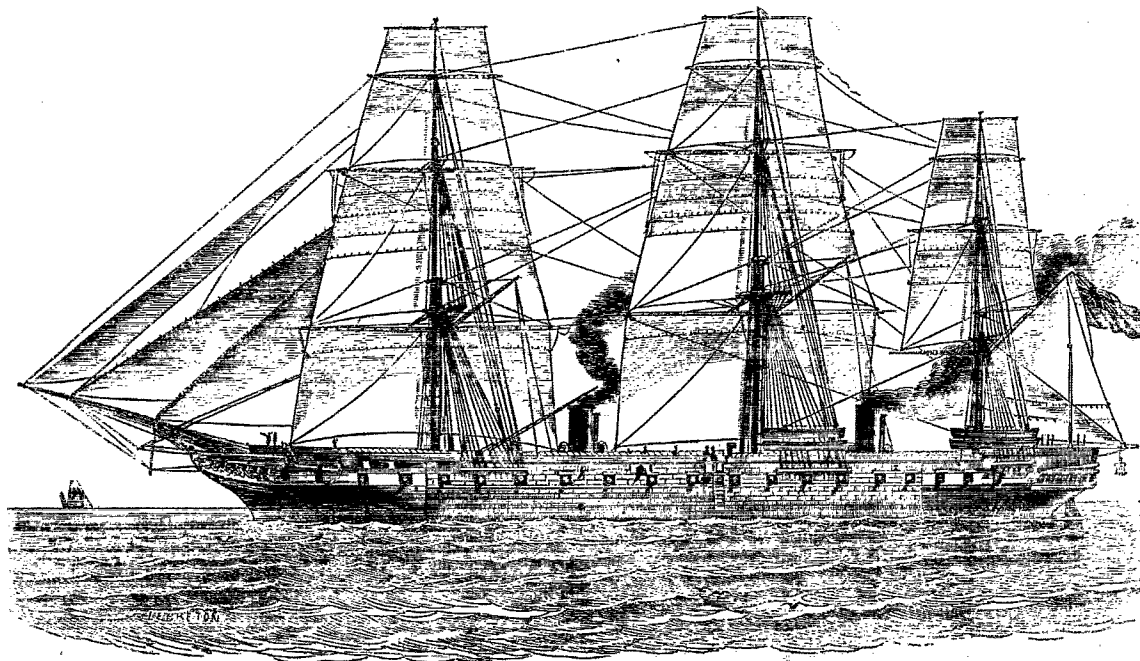
MARINE,

LES NAVIRES CUIRASSÉS.

Suite. -- Voy. p. 331.

ANGLETERRE.

La Grande-Bretagne devait nécessairement se montrer non moins vivement préoccupée que la France de l'importante question des navires cuirassés. Comme les nôtres,



Angleterre. — *Black-Prince*, frégate cuirassée. — Dessin de Lebreton.

ses essais datent de la guerre de Crimée. Prévenus de ces tentatives par le gouvernement français lui-même, et avant que la construction de la *Dévastation*, de la *Lave* et de la *Tonnante* fût décidée, nos voisins éprouvèrent d'abord quelque surprise, car le problème était alors considéré comme insoluble. Mais les épreuves du tir de Vincennes, renouvelées en Angleterre, ayant confirmé les résultats obtenus chez nous, ordre fut aussitôt donné par l'amirauté de construire des batteries semblables aux nôtres.

Stimulés depuis par l'apparition brillante de la *Gloire*, nos voisins ont fait appel à leurs constructeurs. Ceux-ci ont répondu, et aujourd'hui l'Angleterre compte dix navires cuirassés à flot : *Warrior*, *Black-Prince*, *Achilles*, *Northumberland*, *Azincourt*, *Minotaur*, *Hector*, *Valiant*, *Defence* et *Resistance*. Indépendamment de ces constructions nouvelles, l'amirauté a eu l'idée d'appliquer à un certain nombre de bâtiments de bois, construits pour être

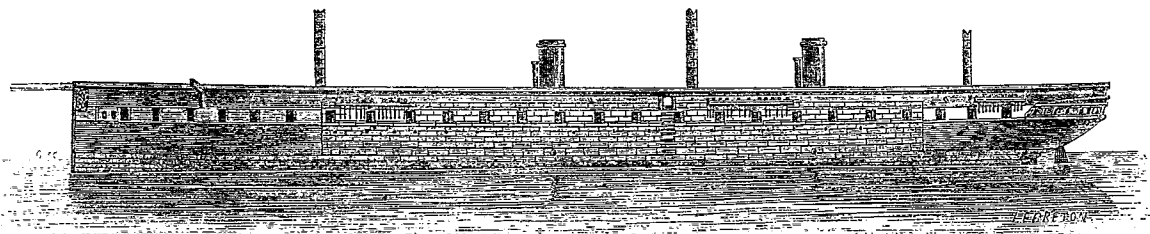
des vaisseaux de ligne à voiles et à vapeur des anciens modèles, un système de blindage qui n'a pas encore été imité ailleurs. Plusieurs de ces bâtiments de bois convertis en navires cuirassés sont déjà à flot; nous en parlerons après avoir dit quelques mots de leurs aînés.

Le *Warrior*, qui est la première des frégates cuirassées que les Anglais aient mises à la mer, diffère de notre *Gloire* à beaucoup d'égards. Venus après nous et ayant commencé la construction du *Warrior* dix-huit mois après que la *Gloire* avait été mise sur chantier, les Anglais ont voulu, sans doute pour reconquérir un peu du terrain qu'ils nous avaient laissé prendre, produire quelque chose de plus considérable et de plus puissant que la frégate française. C'est ainsi qu'ils ont augmenté de plus du tiers les proportions sur lesquelles la *Gloire* avait été construite : force de machine, déplacement, longueur, etc. Ainsi la longueur du *Warrior* est de 420 pieds anglais; sa largeur, de 58; il

déplace 6 170 tonneaux. Sa machine est d'une force nominale de 1 250 chevaux ; effective, de 5 560. Il file, dans une eau calme et par un beau temps, 14 nœuds, 354, soit plus de 26 kilomètres à l'heure. Il ne reste d'à peu près pareil entre les deux frégates que l'épaisseur des plaques de la cuirasse (4 pouces et demi contre 12 centimètres) et l'armement, qui consiste en trente-six pièces de canon à âme lisse, du calibre de 68 livres, contre trente-six pièces rayées, du calibre de 30, se chargeant par la culasse et

lançant des projectiles de 30 kilogrammes. A cet armement on a joint six pièces Armstrong, addition que l'on pourra faire à l'armement de la *Gloire* quand on voudra.

Mais ce qui fait la grande différence du *Warrior* et de la *Gloire*, c'est la cuirasse. Tandis que notre frégate est cuirassée de bout en bout, la frégate anglaise ne l'est qu'à demi ou tout au plus aux deux tiers ; elle a, avant et arrière, 167 pieds de longueur à la flottaison, et 207 pieds de tête en tête qui n'opposent à l'ennemi que des murailles de bois.



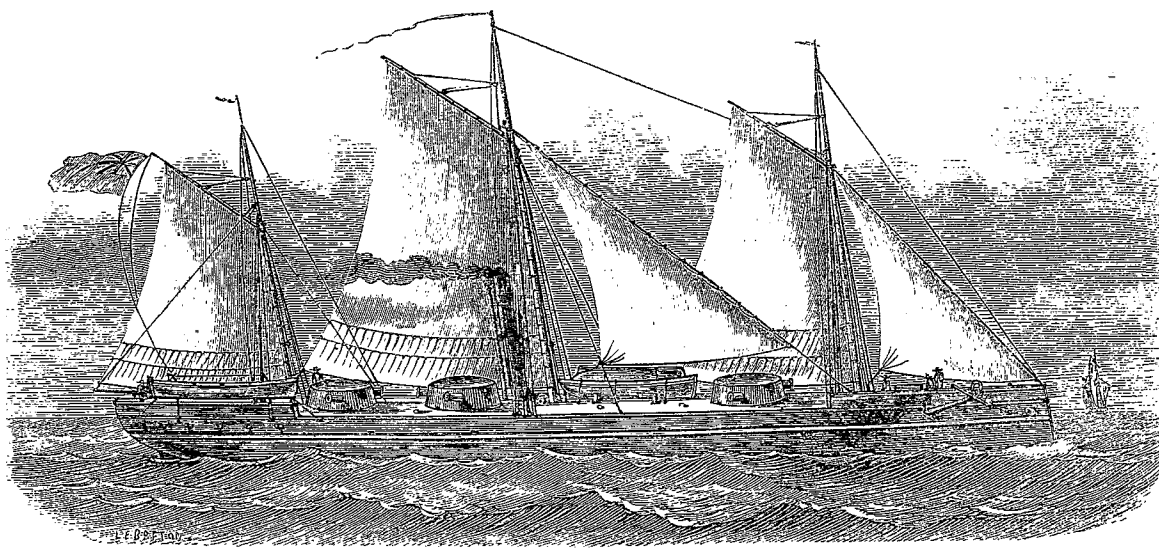
Angleterre. — *Achilles*, frégate cuirassée. — Dessin de Lebreton.

En revanche, le *Warrior* est muni à l'avant d'un éperon d'une solidité exceptionnelle, garanti à l'intérieur par huit ponts que relie entre eux un échafaudage de pièces de fer des plus grandes dimensions.

Tel est, en quelques mots, le navire que nos voisins ont donné pour rival à la *Gloire*. Toutefois la volonté de faire plus, sinon mieux que nous, a conduit les Anglais à des résultats qui sont loin d'être satisfaisants. Ainsi, le *Warrior* étant allé de Portsmouth à Lisbonne et à Cadix, on s'aperçut en route qu'il se gouvernait fort mal, qu'il roulait démesurément, etc., si bien qu'il fallut le remettre en chantier. Depuis lors, ce bâtiment n'a fait que de trop petites traversées et des essais trop insuffisants pour qu'on puisse le juger définitivement.

La précipitation avec laquelle les constructeurs anglais se sont lancés dans la voie si heureusement ouverte par nos constructeurs est visible encore en ce qui concerne le *Black-Prince*, seconde édition du *Warrior*, dont les essais n'ont pas non plus été très-heureux, bien qu'il se comporte généralement mieux que son devancier.

La *Defence* et la *Resistance* sont des navires de moindre dimension que le *Warrior* et le *Black-Prince*. Ces deux corvettes, comme on les appelle, sont percées pour vingt-huit canons et portent des machines de 600 chevaux. La *Defence*, armée la première, a fait campagne l'an dernier dans la Baltique, où elle s'est échouée dans des circonstances que nous ne connaissons pas encore. On lui trouve, d'ailleurs, les défauts de ses aînés : défaut d'équilibre, man-



Angleterre. — *Royal-Sovereign* ; application du système Coles. — Dessin de Lebreton.

que de vitesse, etc. Plus heureuse, la *Resistance* a rempli, dès le premier jour, presque toutes les conditions désirables : aussi ses constructeurs ont-ils reçu la commande du *Valiant* et de l'*Hector*. Quant au *Northumberland*, à l'*Azincourt* et au *Minotaur*, ils ne sont pas encore armés ; tout ce que nous en savons, c'est qu'ils sont plus grands que le *Warrior* et entièrement cuirassés.

L'*Achilles*, que l'amirauté a construit elle-même dans son arsenal de Chatam, procède de la même inspiration. Il diffère cependant de ses aînés en plusieurs points. Son arrière est moins arrondi, et se rapproche beaucoup des formes aiguës de la *Gloire* ; ses fonds sont plus plats, et il compte quatre mâts au lieu de trois.

Quant au *Royal-Oak*, au *Caledonia*, à l'*Ocean*, au *Royal-*

Alfred et au *Prince-Consort*, ce sont ces navires que nous citions tout à l'heure, et qui, destinés d'abord à être de simples navires de bois, ont été tout récemment revêtus d'une cuirasse. Chacun a donc été rallongé par le milieu de 18 à 20 pieds, a été allégé de sa seconde batterie, etc.; grandes et graves opérations devant lesquelles on a sagement reculé en France. De plus, les Anglais ont en transformation plusieurs anciens navires de dimensions diverses (*Zealous*, *Circassian*, *Research*, *Enterprise* et *Favourite*), qui seront munis d'une mâture régulière, c'est-à-dire pouvant leur permettre de naviguer à la voile seulement, et qui seront blindés avec des plaques de 4 pouces et demi au moins dans toutes leurs parties vitales. On fonde, en Angleterre, de grandes espérances sur ce genre de bâtiments, qui promettent, sous des dimensions réduites, de résoudre la question de blindage pour des croiseurs.

Nous ne savons si ces entreprises réussiront; elles dénotent, en tout cas, une intéressante recherche du mieux dont il faut tenir compte à l'amirauté, assez riche, au surplus, pour se permettre ces dispendieux essais. C'est par de tels essais qu'elle a été amenée à adopter, dans le nombre des nouveaux systèmes qui lui sont soumis chaque jour, celui du capitaine Coles, l'un de ceux qui nous paraissent offrir le plus de garanties de réussite.

Ce système, qui consiste à établir sur le pont d'un navire quatre, cinq ou six fortins blindés, armés chacun de deux pièces de fort calibre, a été, d'ailleurs, expérimenté avec le plus grand succès en Amérique. Aussi l'amirauté a-t-elle désigné, pour expérimenter ce système de coupes, deux navires, le *Royal-Sovereign*, qui a été rasé à cet effet et sur lequel on installe en ce moment quatre de ces fortins, et le *Prince-Albert*, bâtiment à cinq coupes, actuellement en chantier dans la Tamise.

LA COLONNE DE HAMMERFEST.

A Hammerfest, la dernière ville septentrionale de l'Europe, située sur l'île de Qualoe, au fond d'une baie, on a élevé une colonne en granit de Finlande portant un globe terrestre. C'est la marque de l'extrémité septentrionale de l'arc du méridien qui s'étend de Hammerfest jusqu'au Danube à travers la Norvège, la Suède et la Russie. Cette triangulation, la plus longue qui ait été faite sur le globe terrestre, a nécessité la coopération d'un grand nombre de géomètres et un travail incoessant de trente-six années comprises entre 1816 et 1852.

LA PHILOSOPHIE D'UN ROUGE-GORGE.

APOLOGUE (*).

— La joie que vous témoignez ne me paraît guère de saison, mon ami, disait une tortue qui, depuis bien des années, avait établi sa demeure dans le jardin d'une villa située à l'extrémité d'un faubourg. Elle s'adressait à un rouge-gorge qui, perché sur une aubépine de la pépinière, faisait entendre sa joyeuse cadence. — Quel peut être le sujet de vos chants, à une époque de l'année où moi et toutes les personnes douées d'un peu de sens, nous cherchons dans le sommeil le bienfait de l'oubli?

— Je vous demande mille pardons, répondit le rouge-gorge; je ne croyais pas vous déranger.

— Vous êtes donc doué de bien peu d'observation, mon ami, reprit la tortue. Voilà que, depuis ce matin, je cherche à m'introduire sous ces feuilles et ces branches sèches pour

essayer de me livrer au sommeil, et chaque fois qu'il commence à s'emparer de moi, votre sottie musique vient m'éveiller.

— Vous n'êtes pas trop polie, ce me semble, ma bonne dame, dit le rouge-gorge, de ne pas faire plus de cas de mon petit talent et de m'accuser ainsi, sans raison, de manquer de réflexion. Voici la première année que je passe dans le jardin, et durant tout le printemps et tout l'été vous n'avez pas témoigné que mes chants vous fussent importuns. Comment pouvais-je deviner qu'ils vous déplairaient maintenant?

— Votre bon sens aurait dû vous en avertir, sans que je prisse la peine de vous l'expliquer, continua la tortue. Lorsque vous avez quelque motif de joie, il est sans doute bien naturel que vous chantiez, et je ne trouve pas qu'il soit déplaisant non plus de vous entendre, vous autres petits oiseaux, dans tous les coins du jardin; cela ravive les esprits. Je ne me plains donc pas que vos voix viennent m'éveiller lorsque l'air s'adoucît, que les plantes commencent à pousser, et qu'il est à peu près temps de sortir du sommeil qui s'empare de moi pendant l'hiver. Mais à présent qu'il n'y a plus ni fleurs ni fruits, que le peu de feuilles qui restent aux arbres sont sèches et à moitié pourries, qu'on ne rencontre pas seulement un pissenlit à manger, que le temps devient de plus en plus froid et de plus en plus humide, cette affectation de gaieté me paraît tout à fait ridicule et déplacée, car il est impossible que vous vous sentiez heureux.

— Mais, en vous faisant de nouveau mille excuses, ma bonne dame, je me sens très-heureux, bien que vous ayez l'air d'en douter, répondit le rouge-gorge.

— Quoi! prétendez-vous dire que vous aimez le froid, l'humidité, et les arbres dépouillés, sans presque la moindre baie dessus!

— Si vous me forcez d'y penser et d'établir des comparaisons, répliqua le rouge-gorge, il se peut que je préfère la chaleur et les jours brillants de l'été; mais pourquoi songer au passé, quand je suis satisfait du présent? S'il ne s'offre pas une aussi grande variété de fruits pour me nourrir, j'en trouve cependant assez chaque jour, et tout le monde sait que le nécessaire vaut un festin. Quant à moi, je ne vois pas pourquoi je ne serais pas satisfait.

— Satisfait! Quelle stupidité de ne pas demander plus que d'être simplement satisfait! Je suis satisfaite aussi, si vous voulez l'entendre d'une certaine manière. Mais vous vous efforcez de paraître heureux, et c'est bien différent.

— Eh bien, je ne suis pas seulement satisfait, je suis heureux aussi, continua le rouge-gorge.

— C'est sans doute parce que vous ignorez ce qui vous attend, dit la tortue. Tant que la température n'est pas encore très-froide, vous pouvez ramasser des vers et trouver à satisfaire votre appétit; mais lorsque la terre sera devenue si dure que les vers ne pourront plus remonter à sa surface et que votre bec ne pourra plus les atteindre, que ferez-vous?

— Êtes-vous bien sûr que cela arrivera? demanda le rouge-gorge.

— Oh! certainement, cela ne manquera pas d'arriver cet hiver, soit dans un moment, soit dans un autre, peut-être très-prochainement, et c'est ce qui me fait désirer de découvrir un abri et de m'endormir le plus tôt possible.

— Oh bien, si le froid arrive, répondit le rouge-gorge, je m'en consolerais; il y a encore assez de baies sur les arbres.

— Mais supposons qu'il vienne quand il n'y aura plus de baies, dit la tortue, impatientée de ne pouvoir effrayer le rouge-gorge.

— Oh! reprit-il, si nous en sommes à faire des sup-

(*) Traduit de Mme Gatti.

positions, je supposerai que cela n'arrivera pas, et je continuerai d'être heureux.

— Mais je dis que cela *peut* arriver ! cria la tortue.

— Et moi, je vous demande si cela arrivera, répliqua le rouge-gorge d'un ton non moins assuré.

— Vous savez que je ne puis répondre à votre question. Personne ne saurait rien prévoir à ce sujet.

— Eh bien, puisque personne ne peut rien prévoir, pourquoi s'inquiéter d'avance ? persista le rouge-gorge. S'il y avait moyen d'éviter le mal, ce serait différent, il faudrait songer à y apporter remède ; mais les choses étant ce qu'elles sont, nous n'avons rien de mieux à faire que de nous réjouir du bien-être que chaque jour apporte.

Et le rouge-gorge se mit à faire plusieurs roulades qui furent interrompues de nouveau par la tortue.

— Ne croyez pas obliger les autres à se réjouir en même temps que vous, et cessez de nous rompre ainsi les oreilles du haut de cet arbre où vous êtes perché. Encore, si les branches en étaient couvertes de baies, on pourrait vous permettre de vous réjouir de la sorte ; mais puisque tous ces fruits sont tombés ou déjà mangés, vous n'avez pas de motif de chanter là plutôt qu'ailleurs. Laissez-moi donc vous prier de vous retirer.

— Je ne demande pas mieux, répondit poliment le rouge-gorge. Je vous souhaite donc le bonjour, et, si cela peut vous être agréable, un parfait repos.

En disant ces mots, le rouge-gorge s'envola vers une autre partie du jardin où il put se divertir à son aise ; la tortue s'enfonça sous les feuilles sèches et le vieux bois, avec l'intention de prendre un bon somme.

Mais bientôt, lorsque la brume se fut dissipée et que le soleil eut paru sur l'horizon, où il demeura pendant plusieurs heures, le temps devint vraiment magnifique. La vieille tortue ne tarda pas à s'en apercevoir, et comme elle n'avait pas encore creusé un trou tout à fait à sa convenance, elle sortit de la pépinière pour se promener aux chauds rayons qui venaient ainsi réjouir la nature.

— Voilà une surprise bien agréable, remarqua-t-elle en soi-même. Mais je crains que ce beau temps ne dure pas ; tant pis. Cependant je n'irai pas me coucher encore.

Et elle se dirigea lentement du côté du potager, où elle avait l'habitude de se réchauffer au soleil près du mur de briques, ce qu'elle n'avait jamais pu faire pendant les chaleurs de l'été.

Cependant le petit rouge-gorge chantait de tout son cœur dans un coin retiré du jardin, sans crainte d'importuner personne. C'était un joli bosquet avec une pelouse de gazon au milieu et une gracieuse fontaine dont les eaux jouaient nuit et jour.

Dans les intervalles où il se reposait de ses chants, et particulièrement lorsque le soleil venait à paraître, il s'étonnait beaucoup en lui-même de toutes les choses tristes et étranges que la tortue lui avait dites.

— Quand on songe, se disait-il, qu'elle voulait se retirer dans un trou pour se livrer au sommeil, et que maintenant le soleil inonde le bosquet de ses rayons aussi doux que ceux du printemps !

S'il n'eût craint de passer pour indiscret, il serait certainement allé dire à la tortue combien cet endroit était agréable et de quelle douce température on y jouissait ; mais il n'osait pas s'y risquer.

Pourtant, en réfléchissant un peu, il lui était impossible de ne pas s'apercevoir que lui seul chantait dans le bosquet, et qu'on n'y rencontrait pas d'autre oiseau. Il n'avait pas oublié le temps où, tous les soirs, dans ce même bosquet, le rossignol faisait entendre ses mélodies si variées ; et, comme s'il en eût été frappé pour la première fois ; il remarqua qu'effectivement, depuis plusieurs

mois déjà, la plaintive Philomèle avait interrompu ses chants, et qu'on ne savait même pas ce qu'elle était devenue. Cette pensée le rendit tout rêveur et lui causa peut-être un peu d'inquiétude.

Il y avait aussi le merle. Que faisait-il ? Pourquoi était-il silencieux ? Fallait-il croire, ainsi que le prétendait la tortue, que tout le monde sage songeait à s'abandonner au sommeil ?

Le rouge-gorge commençait à se tourmenter sérieusement et à voltiger de côté et d'autre dans une grande agitation. Enfin, rencontrant un merle, il le questionna à ce sujet et lui demanda pourquoi il avait cessé de chanter.

La suite à la prochaine livraison.

SIRIUS.

Sirius, assez communément connu comme l'étoile principale de la constellation du Grand-Chien, est une des étoiles les plus brillantes du ciel. En hiver, se trouvant au-dessus de l'horizon pendant la nuit, il attire plus qu'aucune autre les regards par l'éclat de ses scintillations. Aussi est-ce à juste titre que les astronomes ont appliqué, dans ces derniers temps, toutes les ressources de la science à son étude. Sa parallaxe, observée d'abord par M. Henderson, avait été portée à 0",23 ; mais sur les corrections apportées par M. Peters, on s'est accordé à la réduire à 0",15. Cette parallaxe est l'élément fondamental de l'histoire de toute étoile. C'est l'angle, à peine appréciable à l'aide des plus délicats instruments que l'homme ait inventés, sous lequel la distance qui sépare la Terre du Soleil apparaîtrait à un observateur placé sur l'étoile. On comprend, sans même avoir besoin d'être versé dans la géométrie, que, connaissant la distance de la Terre au Soleil, c'est-à-dire la base du triangle formé par le Soleil, la Terre et l'étoile, et de plus le degré d'ouverture de l'angle situé au sommet, et qui est justement la parallaxe, il soit possible de déduire de là, par le calcul, la grandeur du grand côté du triangle, c'est-à-dire la distance du Soleil à l'étoile ; et il n'y a pas besoin d'entrer ici dans plus d'explications à cet égard. Ce calcul prouve que la distance de Sirius à la Terre est trois millions de fois plus grande que celle du Soleil à la Terre, qui est déjà vingt-quatre mille fois plus grande que le demi-diamètre de notre globe ; autrement dit, Sirius est à cent huit mille milliards de lieues de nous. C'est un chiffre dans lequel l'imagination se perd, et aussi trouve-t-on généralement plus commode de déterminer la distance par le nombre d'années que met la lumière à la parcourir. Or la lumière, en la prenant à la vitesse de 75 000 lieues par seconde, met environ vingt-deux ans pour nous arriver de Sirius ; et ainsi, lorsque nous regardons aujourd'hui cette étoile, le rayon de lumière qui nous tombe dans les yeux peut être regardé comme un émissaire parti vers 1840 de son lieu natal, et ayant employé tout l'intervalle à traverser les abîmes qui nous en séparent. Voilà des grandeurs que le génie de l'antiquité n'avait jamais soupçonnées, et avec lesquelles l'astronomie moderne nous a rendus familiers.

Pour compléter nos connaissances sur cet astre remarquable, il serait important de déterminer sa grandeur. Mais la distance est si grande qu'on n'entrevoit même pas un perfectionnement des instruments capable de permettre aux astronomes de tenter une mesure directe à cet égard. Le disque de Sirius n'est pour nos plus puissants télescopes qu'un point imperceptible dont l'éclat fait toute la valeur. Mais à défaut de la détermination de ses dimensions on a pu, du moins, s'appliquer à la détermination de l'intensité de sa lumière comparée à celle du Soleil. C'est

à sir John Herschel qu'appartient la gloire de cette belle étude. Il a commencé par comparer l'étoile nommée *Alpha* du Centaure avec la pleine lune : au moyen d'une série d'observations faites avec toute la diligence possible, il a pu constater que la pleine lune envoyait à la Terre 27 000 fois plus de lumière que l'étoile en question. Ayant ensuite comparé cette étoile avec Sirius, il a vu que Sirius envoyait à la Terre quatre fois plus de lumière, c'est-à-dire environ 7 000 fois moins que la pleine lune. Restait, pour couronner le calcul, à comparer cette quantité de lumière avec la lumière du Soleil, en prenant pour intermédiaire celle de la Lune. Or il résulte des expériences faites sur ce sujet par le célèbre physicien Wollaston que la lumière du Soleil est environ 800 000 fois plus grande que celle de la pleine lune; donc elle est 22 000 millions de fois plus grande que celle d'*Alpha* du Centaure, et par conséquent environ 5 000 millions de fois plus grande que celle de Sirius. Ainsi, pour produire dans le ciel une illumination égale à celle qu'y produit le Soleil, il faudrait y réunir cinq mille millions d'étoiles d'une intensité égale à celle de l'étoile en question.

Mais sommes-nous cependant en droit de nous targuer beaucoup de notre Soleil quand nous le mettons en regard de Sirius? Ce serait trop nous hâter que de conclure d'après les chiffres ci-dessus, car pour comparer avec justice les deux astres, il faudrait commencer par voir quelle figure ferait notre Soleil si on le mettait à la place de Sirius, et quelle figure ferait à son tour Sirius s'il se mettait à la même distance de nous que le Soleil. Or, il faut aujourd'hui le reconnaître, dans une pareille permutation, notre Soleil se trouverait soumis à une grande humiliation, et il ne paraîtrait que trop à tous les yeux que son titre de roi du ciel est un titre emprunté qu'il ne doit qu'à l'ignorance des siècles qui nous ont précédés. En déterminant le chiffre

de la lumière qui appartient en propre à Sirius d'après la proportion de sa distance, on arrive, en effet, au chiffre de 224 : autrement dit, si Sirius, se déplaçant, venait se substituer à notre Soleil, nous éprouverions les mêmes effets que si un groupe de 224 soleils égaux au nôtre éclatait tout à coup au milieu du ciel, tandis que notre Soleil, relégué à la distance où est actuellement Sirius, ne s'apercevrait plus qu'à l'aide du télescope. Ces résultats n'ont pas besoin de commentaire : ils donnent assez à réfléchir. ⁽¹⁾

UN ORAGE SUR LE BROKEN.

De l'Ilsenstein (*) on arrive au sommet du Broken par un chemin facile et pittoresque. Cette montagne, but ordinaire des excursions dans le Harz, est jugée différemment par les personnes qui en font l'ascension. Comme au Righi, l'espoir ordinaire des touristes, c'est de voir un lever de soleil; mais si un ciel pur est favorable à ce spectacle, il est aussi des moments où l'imprévu sert parfaitement le voyageur. Partis la veille d'Ilsenburg par un très-mauvais temps, nous eûmes, le lendemain, le bonheur d'assister à un de ces spectacles curieux qui laissent une impression bien plus forte que celle de voir à ses pieds un panorama d'une grande étendue. Les nuages, qui s'étaient amoncelés dans la vallée en une masse compacte et lourde, ressemblaient à une mer formée d'immenses vagues immobiles; des courants électriques traversaient de temps en temps ces nuées, mais sans produire le moindre bruit. A ce moment le soleil se leva, et, par un contraste étrange, éclaira d'une teinte rougeâtre la partie supérieure de la montagne sur laquelle nous nous trouvions, sans rien communiquer de cette vive lumière à la masse des nuages, qui conservèrent leur teinte plombée : il semblait que tous



Un Orage sur le Broken. — Dessin de Stroobant.

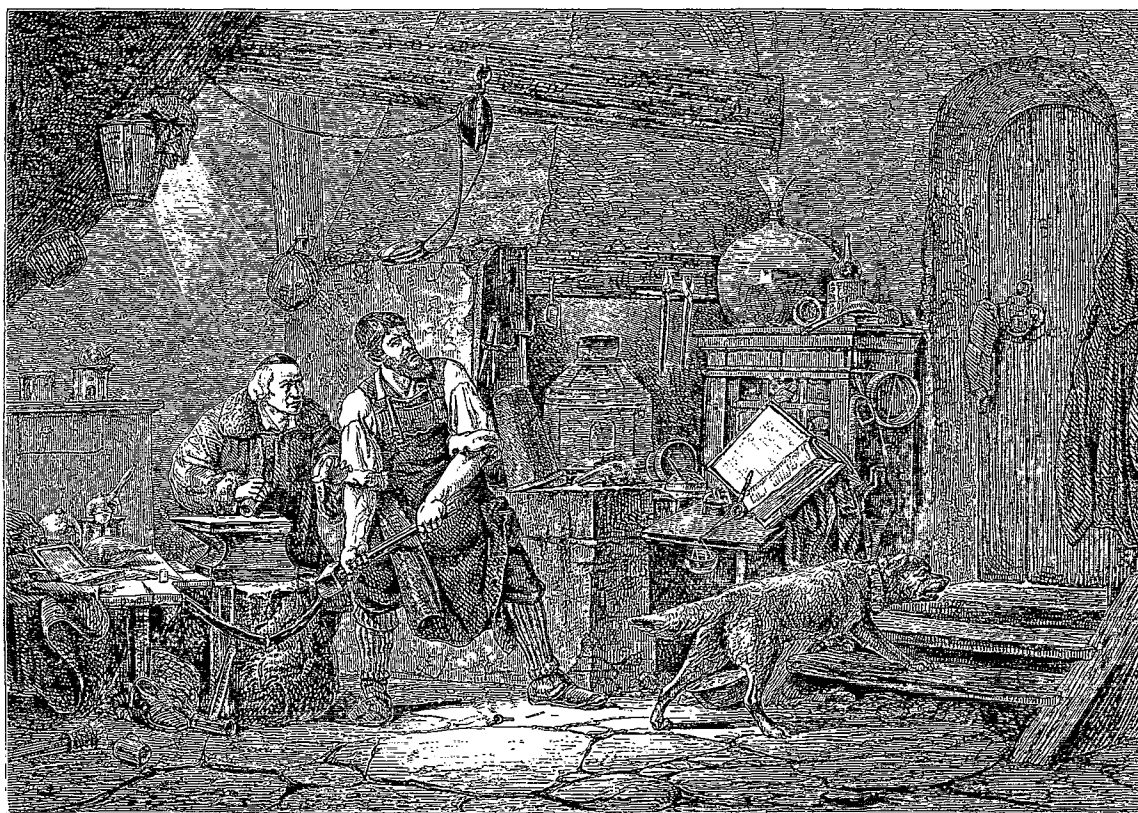
les rayons lumineux vissent un à un se briser et se décomposer à leur surface. L'effet était magique : on aurait dit deux mondes tout différents l'un de l'autre, la terre vue de quelque planète supérieure. Pour décrire avec

fidélité ce que nous éprouvions en ce moment, il eût fallu le génie d'un Dante ou d'un Milton.

(1) Jean Reynaud (article inédit).

(2) Voy. p. 344.

LES FAUX-MONNAYEURS.



Salon de 1863; Peinture. — Les Faux-Monnayeurs, par M. Lischaner, de Dusseldorf. — Dessin de Bocourt.

Ces deux hommes, retirés loin des regards, dans ce sous-sol mal pavé, entourés de matras, d'alambics, de fourneaux, d'instruments de toute sorte propres à fondre et à mélanger les métaux, ont un aspect étrange. Appartiennent-ils à cette classe fantastique d'expérimentateurs dont Nicolas Flamel est le patron? Ce vieillard à la tête inquiète et son acolyte cherchent-ils la pierre philosophale au fond de leur cornue? Attendent-ils la conjonction de Mercure et de Saturne pour accomplir le dernier acte de la transformation des métaux?

Regardons de plus près ces travailleurs souterrains. Leur figure n'est pas bonne, leur œuvre doit être mauvaise. Le plus vieux tient un coin de monnayeur, dont le marteau de son compagnon, à défaut de balancier, doit frapper l'empreinte sur quelque rondelle de métal doux.

Leur mystérieux travail est interrompu par des pas au dehors et les grognements d'un chien qui paraît, à sa mine et à sa taille, avoir été placé là pour étrangler au besoin un importun. Les deux physionomies se sont couvertes de terreur et de haine. Le plus jeune de ces ouvriers de nuit s'apprête à frapper de mort les visiteurs inconnus. Leur œuvre est donc une œuvre de crime, l'artiste l'a parfaitement indiqué; ce sont là des faux-monnayeurs.

Qui a pu amener ces deux hommes à se trouver dans une aussi terrible position?

Ce compagnon au tablier de cuir, dont les jambes sont garnies de housseaux de laine, n'était pas né pour le meurtre qu'il semble prêt à commettre. C'était un ouvrier forgeron, habile et insouciant de la fatigue, faisant naguère un honnête usage de ses bras nerveux, construits pour battre joyeusement le fer et faire jaillir les étincelles dans l'atelier. Son apprentissage s'est achevé dans une des grandes forges du Jura. Avant d'avoir des motifs de rougir de son

nom, il s'appelait Jean Lepreux. Grâce à son activité et à sa vigueur, appréciées de tous les maîtres de la contrée, Jean ne chômait jamais d'ouvrage.

Cette lutte avec le fer et le feu, bruyante comme la bataille, et comme elle pleine d'émotion et de danger, lui plaisait et l'exaltait. Il mettait une sorte d'orgueil à cette manifestation de la force qui faisait obéir la matière rebelle aux énergiques directions de son marteau. A vingt-cinq ans, le hardi garçon n'était plus un simple ouvrier; son ardeur intelligente l'avait fait recevoir contre-maître dans une usine située sur les bords pittoresques de la Louve, où sa carrière se dessinait de mieux en mieux.

Jean Lepreux, dont les besoins étaient fort restreints, avait déjà quelques économies; il songeait à prendre femme, à posséder, lui aussi, sa maisonnette à volets verts et son carré de légumes descendant vers la rivière, en face de belles collines chargées de merisiers, de bouleaux et de sapins. Assurément les vilaines passions ne seraient pas venues l'assaillir au milieu de cette sereine et lumineuse nature; il aurait vu sans impatience grandir son bien-être en même temps que ses enfants.

Tels étaient ses projets d'avenir, quand vint à l'atelier un ouvrier fanfaron et hâbleur qui avait travaillé quelques années à Besançon. Le nouveau venu se mit à raconter avec emphase les plaisirs de la petite capitale. Il exagérait la munificence des patrons des villes, la facilité de la tâche qu'ils exigeaient et la fréquence des gratifications qu'ils accordaient. Il ne tarissait pas sur les possibilités d'y faire rapidement son chemin, et citait à cet égard des exemples éblouissants.

On riait en général des amplifications dorées du conteur. Une objection, bien naturelle d'ailleurs, à opposer à ses récits, c'est qu'avec de semblables moyens d'avancement

et de fortune, il était surprenant qu'il eût quitté la ville à peu près sans un sou. On pouvait aussi lui répondre que si l'argent était plus aisé à gagner dans les grands centres, il s'y dépensait plus facilement.

Les imaginations de ce causeur finirent à la longue par faire une assez vive impression sur l'esprit aventureux de Jean Lepreux. A travers les grossissements de ces récits, il crut comprendre qu'à Besançon il y avait moyen de doubler les profits de son travail; l'argent lui sembla trouver plus lestement l'entrée de la poche là-bas qu'à la campagne. Il continuait à placer sur les bords de la petite rivière la réalisation de ses rêves de bonheur; mais il comptait aller chercher à la ville le moyen de rapprocher l'heure où il ferait figure dans le pays.

Jean devint distrait; l'envie d'un gain facile le mordit au cœur. Il cessa d'accompagner en chantant la mélodie régulière de l'enclume, et songea à courir les aventures.

— Ah! disait-il souvent, si le fer que je bats maintenant pouvait se changer en or!

L'imprudent en arriva peu à peu à regarder passer avec jalousie la calèche dont il avait forgé l'essieu. Bref, il partit un beau jour, plein d'espoir et d'ambition, pour la ville où, comme on le devine, il ne tarda pas à se désenchanter. Mais, au lieu de revenir tranquillement à son usine des rives de la Louve, il s'obstina à s'abreuver de pensées amères; l'envie entra en lui, comme le ver dans le fruit mûr. Le luxe le fascinait, la soif de l'or lui donnait le vertige; sa figure loyale et franche s'assombrit et se rida de soucis précoces.

Un jour qu'il longeait le Doubs, en proie à sa dangereuse folie, Jean laissa échapper son souhait habituel :

— Ah! si le fer que je bats en douze heures seulement pouvait se changer en or!

— Pour cela, mon garçon, il n'y a qu'à vouloir, dit une voix railleuse auprès de lui.

Jean tressaillit, et, se retournant, il reconnut un vieux réfugié qu'il avait vu plusieurs fois chez ses nouveaux patrons. La figure de son interrupteur, habituellement dure et mauvaise, grimaçait un sourire en le regardant. La réputation de cet étranger était louche comme son regard; il passait pour faire l'usure, et pêchait, disait-on, en eau trouble. On le soupçonnait fort de n'avoir pas quitté sa patrie sur un simple caprice à un âge si avancé. Cependant le forgeron était muet de surprise; il s'était cru seul, et ne pensait pas avoir souhaité à haute voix. Au moyen âge, son imagination eût facilement reconnu le diable dans cet étrange survenant.

— Oui bien, mon garçon, continua le personnage satanique, il n'y a qu'à vouloir... pas davantage.

— Comment cela?... Il n'y a qu'à vouloir pour changer mon fer en or?

— Sans doute, mon ami, cela s'est vu, cela s'est fait maintes fois... Oui, oui, il n'en faut pas douter, et moi qui vous parle, j'en ai la recette.

— Vous! s'écria Jean, en reculant comme un pêcheur novice devant la tentation; vous faites de l'or avec du fer?

— Et avec bien d'autres choses, mon garçon, et si vous voulez vous engager à mon service, avant un an je vous fais riche.

Les yeux du contre-maitre s'animèrent :

— Assurément, si vous me donnez une caution, je veux dire une garantie solide de votre fidélité, de votre discrétion, de votre zèle, vous pourrez bientôt avoir des forges à vous, où l'on travaillera pour vous; vous pourrez choisir pour femme une héritière de grande maison; vous aurez une ferme pour passer la canicule, un bois pour y chasser le chevreuil et le coq de bruyère, un grenier et une cave

bien garnis qui vous permettront de recevoir vos admirateurs et vos amis.

Cette énumération des joies matérielles de la vie ravivait l'ardente ambition de Jean Lepreux, en donnant un corps palpable à ses désirs vaguement formulés.

— Oui, l'or donne tout cela, se dit-il; il me faut de l'or!

La caution demandée n'était pas, il est vrai, de livrer son âme, ce que Satan n'eût pas manqué d'exiger très-crûment au temps passé; au fond, c'était bien la même chose : il allait engager le salut de son âme et renoncer à la tranquillité de son corps. En apparence, il ne s'agissait que d'une simple signature sur du papier timbré; le malheureux n'hésita pas : il accepta quelques avances en bon or sonnante, et se voua à l'œuvre criminelle de contrefaire les monnaies de l'État.

La rencontre n'avait pas été fortuite; depuis quelque temps, le vieillard suspect, qui cherchait un ouvrier habile et robuste, un compagnon décidé à s'enrichir coûte que coûte, avait jeté ses vues sur le forgeron du Jura. Son œil perçant comme un scalpel comprit vite l'appât de richesses qui travaillait ce jeune homme; il sentit que Jean Lepreux mettrait à son service toutes les forces de son bras et toute l'énergie de sa volonté. Il se mit à le suivre, de ce pas prudent de l'espion qui se dérobe; il tournait autour de sa proie, guettant l'occasion de la saisir, imitant la prudence de la chouette qui semble mettre une sourdine à ses ailes pour procéder à ses razzias nocturnes.

Plusieurs fois il avait été sur le point de l'aborder; ce jour-là, enfin, la solitude et l'exclamation du pauvre fou livré à toutes les excitations de la convoitise s'étaient réunies pour déterminer l'attaque. La victoire avait immédiatement suivi.

Quelques semaines après cette fatale rencontre, les deux complices étaient installés dans la cave où nous les surprisons, travaillant avec zèle à perpétrer le vol public qui constitue l'industrie des faux-monnayeurs. Pour mieux dérouter les recherches, ils avaient transporté leurs fourneaux et leur enclume près de la frontière suisse, à quelques kilomètres de Pontarlier.

Jean Lepreux passait désormais toutes ses nuits à cette diabolique besogne. Avec très-peu d'or et d'argent, il donnait la couleur et le poids de ces précieux métaux à d'habiles mélanges de plomb, d'étain, de cuivre, de platine, de bismuth et d'antimoine. Déjà les pièces frauduleuses obtenues par l'art criminel du vieux réfugié inquiétaient le commerce et la finance. On crut d'abord qu'elles provenaient d'Allemagne ou de Suisse, et l'on surveilla la frontière; mais la profonde expérience du vieillard au regard louche savait dépister toutes les enquêtes. Grâce à ses criminelles relations, leur industrie prospérait, le vil métal se changeait, à vue d'œil, en louis de poids et en écus.

A mesure qu'il s'enrichissait, cependant, Jean Lepreux perdait le repos. Son nouveau travail n'avait plus, comme l'autre, des trêves de paix et de contentement. Il ne dormait plus, ne causait plus, ne riait plus; son formidable appât l'avait quitté. Sa seule compagnie était celle de l'odieux complice, auteur de sa perte. Les perquisitions opérées par la douane et la gendarmerie le remplissaient de continuelles alarmes; le moindre bruit le faisait tressaillir.

S'il était surpris avant d'avoir atteint le but que la cupidité du réfugié reculait sans cesse, il s'agissait pour lui des galères à perpétuité. Lui dont la mère vivait encore, et que ses anciens compagnons s'étaient habitués à estimer, il courait, chaque jour, le risque d'être attaché à la chaîne infâme. Quand cette pensée lui revenait, Jean Lepreux suspendait son travail et songeait à s'enfuir; et il l'eût fait si

son patron de crime ne l'eût lié par un acte dont le pauvre diable s'exagérât l'importance. Les éclats de colère et les sanglants reproches s'échangeaient fréquemment entre les deux associés; ils se lançaient à tout propos des regards de rancune et de haine : une telle vie eût été intolérable à d'honnêtes gens.

Dans les instants où Jean Lepreux se montrait décidé à en finir, le cupide vieillard énumérait les profits déjà réalisés; il repassait, devant les yeux de l'ambitieux forgeron, les joies que lui ouvrirait bientôt son opulente part de gain.

— La fortune est là, disait-il, prochaine, assurée, brillante, si tu persévères. Que crains-tu avec moi? Je suis prudent; personne n'arrivera jamais à découvrir nos traces.

Jean secouait la tête d'un air de doute.

— Non, personne, à moins que je ne les leur indique moi-même. Si tu cherches à fuir, je te perds; j'ai entre les mains de fausses traites signées de ton nom.

Et Lepreux, rendu à sa cupidité et talonné par la peur, se remettait fiévreusement à la besogne.

Comment la gendarmerie parvint-elle à découvrir cette retraite si bien cachée au dire du vieillard? Quelque chasseur attardé avait-il entendu le bruit du marteau, avait-il vu glisser un traitre rayon de lumière à travers l'obscurité de la nuit? Jean Lepreux avait-il eu un moment d'égarement à voix haute? Quelque intermédiaire, mécontent du prix de ses périlleux services, aurait-il suivi les prudents méandres du vieux réfugié? Quoi qu'il en soit, l'autorité avait été prévenue. Par une nuit sans étoiles, une brigade de gendarmes s'avancait à pas de loup, afin de s'emparer de nos faux-monnayeurs.

— Entendez-vous? dit le forgeron. On vient, voici des pas qui s'approchent...

— Chut! fit le vieillard; ce n'est rien.

Le chien fit entendre de sourds grognements.

— Douro sent le danger; nous sommes perdus.

— Chut, Douro! chut!... Ici, ici, Douro!

— S'ils viennent, je tue ce que je peux! reprit Lepreux d'un ton d'épouvante, en levant sa masse à frapper les écus.

— Pas d'imprudence! murmura le réfugié en retenant le bras de son acolyte. Pas de bruit... ce n'est rien... Et tenez, les pas s'éloignent...

Ils écoutèrent un moment, pleins d'angoisse.

— Non, non, ils viennent... les voici.

— Ce sont des passants; ne bougez pas...

Nouveau silence... le bruit des pas avait cessé; mais le chien s'agitait et montrait les dents. Lepreux commençait à se rassurer, lorsqu'un coup de hache fit brusquement voler la porte; le chien, qui s'était élancé, reçut un coup de feu dans l'oreille, et trois carabines braquées sur les faux-monnayeurs atterrés les firent renoncer à la défense. Le reste se devine.

Le bague, cet enfer de la terre, reçut deux damnés de plus. La mère de Jean Lepreux mourut de honte et de misère, et le nom de l'infortuné qui avait descendu aussi rapidement les degrés de l'échelle sociale fut maudit de ses compagnons.

Quand la justice disparaît, il n'y a plus rien qui puisse donner une valeur à la vie des hommes.

EMMANUEL KANT.

CÉCILE FREY.

Cécile Frey est un de ces hommes qui, après avoir joué, de leur vivant, d'une réputation supérieure peut-être à

leur mérite, sont, comme par une sorte de compensation, jetés trop complètement dans l'oubli par la postérité. Né sur les bords du Rhin, et venu à Paris dès le commencement du dix-septième siècle, il y obtint au concours la chaire de philosophie du collège de Montaigu. Philologue distingué, mais trouvant trop difficilement à vivre avec les ressources de son service, il prit ses grades en médecine et professa cette science, en 1622, au collège de Boncourt, aujourd'hui l'École polytechnique. Il était médecin de la reine mère, Marie de Médicis, en l'honneur de laquelle il composa un poème dont tous les mots commencent par la lettre M. Ce poème a pour titre : « *Mariæ Medicis augustæ reginæ elogium in dictionibus quæ omni ab initiali regii nominis et cognominis littera M incipiunt, ad historiæ fidem, pietasque in Mariali tabellas concinnata; 1628.* » Il est probable que la facilité de Frey pour ce genre futile et d'autres genres analogues, tels que les anagrammes, les échos, etc., ne contribua pas moins à l'éclat de sa renommée que la grande variété de ses connaissances, car on trouve de lui un assez grand nombre de pièces dans le même goût.

S'il s'en était tenu à ces jeux d'esprit, son nom serait à juste titre abandonné dans les ossuaires de l'histoire; mais parmi les résumés de ses cours publiés après sa mort sur les cahiers et par les soins de ses élèves, on trouve des travaux incomparablement plus valables, bien qu'empreints trop souvent d'un défaut de critique qui va jusqu'à la crédulité la plus naïve. L'un de ces cours, recueilli en 1625, est consacré à la philosophie druidique. Ces leçons, empreintes d'un sentiment patriotique des plus élevés, constituent peut-être le titre le plus sérieux de Cécile Frey. Il avait vu de loin et très-nettement la valeur de la tradition celtique bien avant les Pezron, les Pelloutier et tous ceux que l'on doit regarder comme les initiateurs du dix-neuvième siècle dans cette direction si féconde. Son traité est assurément fort imparfait, et il s'en faut que l'on puisse le considérer comme un chef-d'œuvre. Mais malgré ses lacunes, ses confusions, ses erreurs, il ne jouit pas moins du droit de priorité et mérite, par conséquent, de figurer au premier rang dans les préliminaires de la renaissance celtique.

Il se compose de treize chapitres, correspondant vraisemblablement à un même nombre de leçons et renfermés dans un fascicule de vingt-huit pages. La préface, qui est de la main de l'auteur, tandis que le traité lui-même est rédigé par un de ses élèves, est dans sa brièveté d'une ferme éloquence et forme une digne ouverture aux études celtiques.

Si Frey n'a pas réussi à toucher le but, du moins faut-il lui reconnaître la gloire de l'avoir indiqué et d'en avoir pressenti toute la valeur. Voici la traduction littérale de cette préface :

« Il est honteux de chercher au dehors ce que l'on possède chez soi : nous nous appliquons tous, d'une manière assidue, aux philosophes grecs et latins; pourquoi donc la philosophie des Gaulois demeure-t-elle négligée chez les Gaulois? Nous admirons donc plus les choses étrangères que celles qui sont nées avec nous. Pour moi, je veux rassembler dans ce fascicule la philosophie celtique disséminée dans les restes de l'antiquité; non pour paraître en savoir plus que les autres, mais pour montrer que nos ancêtres en ont su plus que les autres et avant les autres. Il est agréable de connaître les actions des anciens capitaines : j'espère qu'il ne sera pas désagréable de connaître la sagesse des plus anciens des héros. »

La préface est faite, mais l'œuvre est encore bien éloignée de l'être, et le programme tracé par Frey de main de maître est toujours à remplir.

Frey est mort de la peste, à Paris, en 1631, âgé d'environ cinquante ans.

Sa mémoire, bientôt effacée, malgré un article du Dictionnaire de Moréri sur ses acrostiches, a été plus dignement relevée, en 1760, par un savant de Göttingue qui a publié sur sa vie et son Traité des druides un petit ouvrage intitulé : « Diatribe de Jani Cæcilii Freii philosophia druidum ejusque et opusculis. »

L'ILE MAURICE

(ILE DE FRANCE).

Bernardin de Saint-Pierre arriva dans l'île de France, avec le titre d'ingénieur, au mois de juillet 1768. Il avait alors trente et un ans. De retour à Paris, en 1771, il fit imprimer le récit de son voyage. Ce livre eut peu de succès. D'Alembert lui avait procuré à grand-peine un libraire qui



Une Mosquée à Port-Louis, dans l'île de France (Maurice). — Dessin de Karl Girardet, d'après M. Eny.

ne lui paya son manuscrit qu'en injures. Le public resta froid, et ne parut comprendre le mérite supérieur du style de Bernardin que lors de la publication des *Etudes de la nature*, en 1784. Quant au roman de *Paul et Virginie*, qui parut en 1788, on se rappelle qu'il fut accueilli avec tant d'enthousiasme qu'on en fit plus de cinquante contrefaçons en une seule année. Aujourd'hui on aime à relire le *Voyage à l'île de France*. Il est survenu, sans doute, bien des changements depuis un siècle dans ce petit pays lointain. Il n'appartient plus à la France. Les nègres y sont émancipés. L'Angleterre commence, dit-on, à y construire un chemin de fer qui ne laissera plus d'excuse à l'indolence créole. On prétend même que cette indolence n'existe que dans l'imagination des Européens. Il est du moins certain que l'industrie de l'île Maurice est bien autrement active qu'en 1788, et que la population, plus mélangée, ne doit plus avoir la

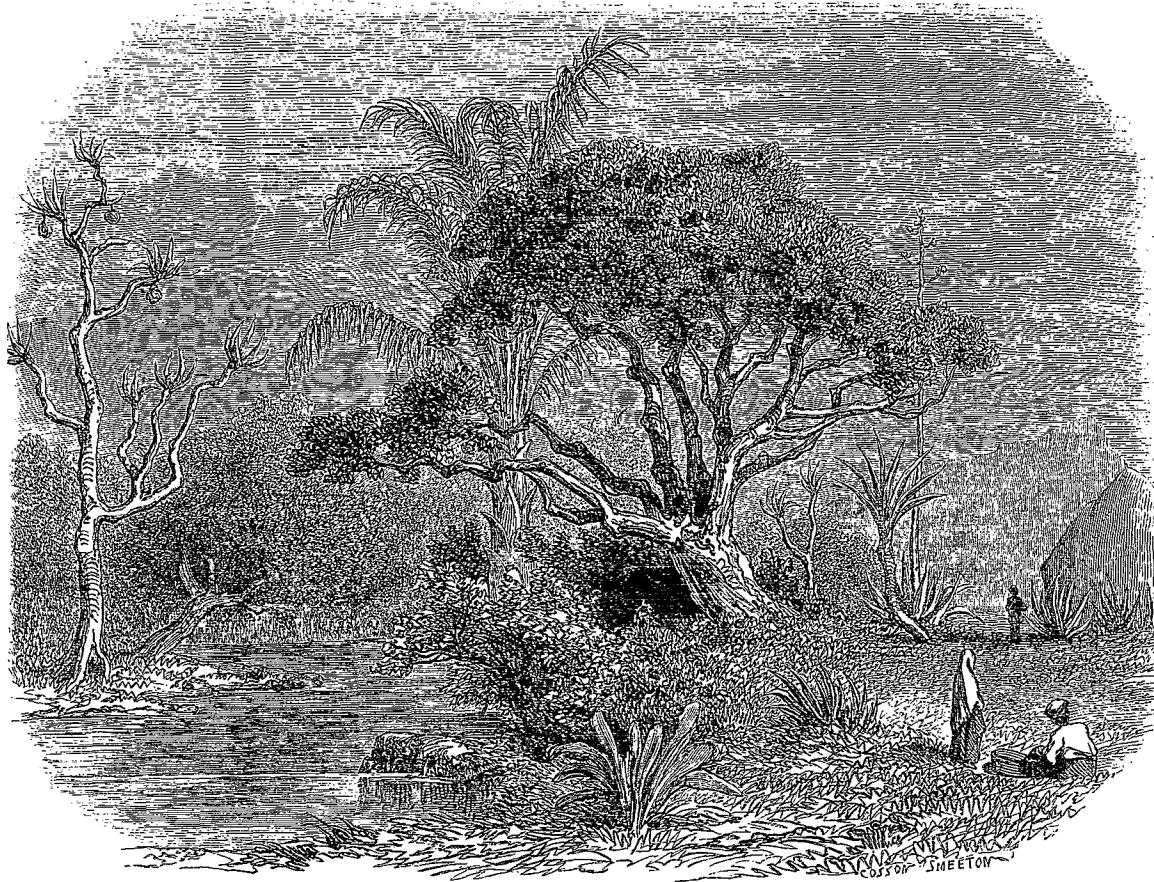
même physionomie. Bernardin de Saint-Pierre ne paraît pas avoir vu dans l'île un seul Chinois. Maintenant on rencontre, à chaque pas, dans Port-Louis, les fils du Céleste Empire, avec leurs parasols, leurs bourses de cuir, leurs boîtes carrées qu'ils portent à la manière de seaux d'eau; ils envahissent presque tous les services du petit commerce; ils monopolisent l'épicerie en détail. On ne dit pas aux domestiques : « Allez chez l'épicier » ; mais : « Allez chez le Chinois. » Les Malais, les Malgaches, les Indiens, les Parsis, circulent dans les rues et pratiquent avec la même liberté leur religion et leur industrie. Le culte mahométan a deux mosquées. Des docks, des hangars de fer, des bureaux, ont été bâtis en ces derniers temps sur le port, et, si nous en croyons un voyageur, pendant tout le jour les quais, la rue Royale, la rue et la place du Gouvernement, sillonnés de cabriolets, animés par les groupes affairés qui

ventent ou achètent, bourdonnent comme une ruche. Les boutiques sont achalandées, les maisons bourgeoises élégantes et confortables; le théâtre est fréquenté; les plaisirs, bals, soirées, concerts, sont nombreux. Bernardin de Saint-Pierre disait : « Les gens oisifs se rassemblent sur la place à midi et au soir; là on agiote, on médite, on calomnie... Les rues et les cours ne sont ni pavées ni plantées d'arbres; les maisons sont des pavillons de bois que l'on peut aisément transporter sur des rouleaux : il n'y a aux fenêtres ni vitres, ni rideaux; à peine y trouve-t-on quelques mauvais meubles... Faute de chemins, il ne peut y avoir de voitures roulantes... On est d'une insensibilité extrême

pour tout ce qui fait le bonheur des âmes honnêtes. »

Tous ces traits pouvaient être vrais au dix-huitième siècle : ils se sont en partie effacés sous l'influence de la civilisation du nôtre. L'auteur de *Paul et Virginie* serait donc, sans doute, fort dépaycé dans la ville, mais il n'aurait rien à effacer de ses belles descriptions de la nature.

« On trouve le long des ruisseaux, au milieu des bois, des retraites d'une mélancolie profonde. Les eaux coulent au milieu des roches, ici en tournoyant en silence, là en se précipitant de leur cime avec un bruit sourd et confus. Les bords de ces ravines sont couverts d'arbres d'où pendent de grandes touffes de scolopendres et des bouquets de lianes



Un Paysage dans l'île de France (Maurice). — Dessin de Karl Girardet, d'après M. Erny.

qui retombent suspendus au bout de leurs cordons. La terre aux environs est toute bossue de grosses roches noires, où se tapissent loin du soleil les mousses et les capillaires. De vieux troncs, renversés par le temps, gisent couverts d'agarics monstrueux ondoyés de différentes couleurs. On y voit des fougères d'une variété infinie : quelques-unes, comme des feuilles détachées de leur tige, serpentent sur la pierre et tirent leur substance du roc même; d'autres s'élèvent comme un arbrisseau de mousse, et ressemblent à un panache de soie. »

Et ailleurs : « ... Au fond coulent, sur un beau sable, plusieurs ruisseaux; des monticules s'élèvent les uns derrière les autres en amphithéâtre; ils étaient couronnés de bouquets d'arbres, les uns en pyramide comme des ifs, les autres en parasol; derrière eux s'élançaient quelques têtes de palmistes, avec leurs longues flèches garnies de panaches. Le murmure des sources, le beau vert des flots marins, le souffle toujours égal des vents, l'odeur parfumée des veloutiers, cette plaine si unie, ces hauteurs si bien ombragées, semblaient répandre autour de moi la paix et le bonheur. J'étais fâché d'être seul : je formais des pro-

jets; mais, du reste de l'univers, je n'eusse voulu que quelques objets aimés pour passer là ma vie. »

LA PHILOSOPHIE D'UN ROUGE-GORGE.

APOLOGUE.

Suite. — Voy. p. 358.

Le merle le regarda d'un air étonné.

— Qui est-ce qui chante pendant le triste automne et le plus triste hiver? demanda-t-il. Vraiment, je ne connais que vous d'assez hardi et d'assez étourdi pour cela. Peut-être encore l'alouette; mais elle mène une vie si étrange, là-haut dans le ciel ou bien dans les endroits solitaires, que personne ne peut la prendre pour modèle. J'avoue qu'il m'est impossible de comprendre que vous puissiez chanter comme vous le faites, dans une saison où toute créature sensée doit avoir des craintes pour l'avenir. Il me semble qu'il faut attribuer une pareille disposition à une ignorance et à une légèreté dont vous n'avez pas encore eu l'occasion de vous corriger.

— Il serait plus charitable de l'attribuer à une joyeuse acceptation de tout ce qui nous arrive, répondit le rouge-gorge en agitant ses plumes comme il parlait. Je me réjouis du bienfait que chaque jour amène, et je ne désire jamais rien de plus. Vous, au contraire, qui craignez toujours pour l'avenir et qui souhaitez que le présent soit tout autre qu'il n'est, vous perdez tout ce qu'il pourrait vous procurer de jouissance. Vous trouvez que c'est sage; quant à moi, il me semble que c'est folie et ingratitude.

En disant ces mots, le rouge-gorge s'envola le plus vite qu'il put; car, pour dire la vérité, il sentait que sa dernière réflexion était un peu impertinente. Il était trop jeune pour donner ainsi des leçons à des personnes plus âgées que lui; mais le rouge-gorge est d'un caractère assez vif. Il faut avouer aussi qu'il avait été insulté; mais quand on a la raison de son côté, pourquoi se montrer impertinent et agiter ses plumes avec colère?

Et le rouge-gorge croyait de bonne foi avoir raison. Mais qu'il est donc difficile de résister à de malignes insinuations, même lorsque nous les reconnaissons pour telles et que nous voudrions nous en détourner!

Ce qu'il y a de certain, c'est que notre pauvre petit ami perdait un peu courage à mesure que l'hiver avançait. Il échantait bien encore tous les jours, il est vrai, et aurait défendu ses opinions contre quiconque eût voulu les combattre; mais il était évidemment troublé, et pensait beaucoup trop, pour conserver la paix de l'esprit, à tout ce que la tortue et le merle lui avaient dit.

Lorsque le froid augmenta, il devint de plus en plus triste; non que par lui-même le froid fût réellement insupportable, mais il craignait de voir arriver les froids plus intenses qu'on lui avait prédits, et, tout en sautillant autour de la fontaine, sur le gazon où il ramassait des vers, il aurait volontiers laissé tomber une larme de son brillant œil noir, car il songeait qu'un jour viendrait peut-être où la terre serait si dure que les vers ne remonteraient plus à sa surface, et que son bec ne pourrait les atteindre. Bref, si le petit rouge-gorge fût demeuré longtemps dans cette disposition d'esprit, le désir de s'endormir comme la tortue n'aurait certainement pas manqué de s'emparer de lui, et l'on n'eût plus entendu de chants, cette année-là, aux alentours de la maison de campagne.

Mais, s'ils sont quelquefois un peu hardis et impertinents, les rouges-gorges sont de courageux petits êtres, et, par une brillante matinée, notre ami eut la pensée d'aller consulter une vieille alouette qui fréquentait un bosquet éloigné. Il rencontra sur son chemin plusieurs de ses sœurs qui chantaient bien haut dans le ciel au-dessus des champs, de sorte qu'en arrivant près du bosquet toutes ses inquiétudes s'effacèrent, et il se trouva de la plus belle humeur du monde. Et c'était fort heureux, car en approchant davantage il entendit la vieille alouette chanter d'une manière si plaintive que quiconque l'eût écoutée longtemps eût été pris du besoin de pleurer. Lorsqu'il la complimenta sur sa voix, elle parut peu sensible à ses louanges et lui confia que, bien qu'elle se crût obligée de chanter et de se montrer reconnaissante tant qu'une fiche de consolation lui restait, elle était loin d'être aussi heureuse qu'elle paraissait l'être, s'attendant chaque jour à mourir de faim.

— Car, disait-elle, lorsque la terre est couverte de neige, on ne peut guère espérer de trouver à manger un morceau de toute la journée.

— Mais je croyais qu'il y avait déjà plusieurs années que vous demeuriez ici, répondit le rouge-gorge, qui avait repris son enjouement et redevenait tout à fait raisonnable.

— Oui, sans doute, répondit l'alouette avec un soupir.

— Cependant vous n'êtes pas morte de faim l'hiver dernier, remarqua le rouge-gorge.

— Il paraît que non, dit l'alouette aussi gravement que possible et en soupirant de nouveau.

Les yeux du rouge-gorge pétillèrent de malice, car il avait un bon fonds de gaieté, et il ne put s'empêcher de sourire en lui-même quand il entendit l'alouette convenir d'un ton solennel qu'elle était en vie.

— Vous n'êtes pas morte non plus l'hiver avant l'hiver dernier? demanda-t-il encore.

— Non, murmura l'alouette.

— Ni l'hiver avant celui-là? continua l'impertinent rouge-gorge.

— Mais non, certainement, puisque vous me voyez ici, répondit l'alouette avec impatience.

— Eh bien, comment faisiez-vous lorsque la terre était couverte de neige et qu'il n'y avait pas de quoi manger?

— Je ne vous ai pas dit que pendant les hivers qui ont précédé celui-ci on manquait absolument de quoi manger, répondit l'alouette d'un ton de mauvaise humeur, car elle ne voulait pas être contrariée dans sa manière de penser. On trouvait bien toujours quelques petits brins de quelque chose, mais ce n'est pas une raison pour que cela arrive encore; c'était un pur hasard.

— Ah! ma vénérable amie, s'écria le rouge-gorge, pourquoi n'avez-vous pas confiance en la bonne chance qui vous a favorisée déjà si souvent?

— Je ne suis pas sûre qu'elle vienne toujours à mon secours, murmura tristement l'alouette.

— Mais lorsque cette bonne chance vous amène une suite de jours pleins de miséricorde, pourquoi les assombrir tous par vos craintes pour l'avenir?

— Je pense que c'est une faiblesse, répondit l'alouette. J'aviserais à ce que je dois faire pour me trouver plus satisfaite à l'avenir. Vous êtes bien sage, petit oiseau, et votre sagesse vous rendra heureux pendant l'année tout entière.

Et l'alouette s'envola en décrivant plusieurs cercles et chantant vigoureusement. Il y avait bien encore un peu de mélancolie dans sa voix; mais cela pouvait tenir à un reste d'habitude, car le chant était réellement plus franc et plus clair.

— Voilà qui est mieux déjà, s'écria le rouge-gorge. Quant à moi, si jamais je me sens disposé à la tristesse, je songerai à tout ce que vous venez de me raconter des hivers précédents, pendant lesquels vous rencontriez toujours quelque petite chose pour vous nourrir. Comme c'est consolant!

— Et dire que j'ai contribué à consoler quelqu'un! dit l'alouette. Je dois donc essayer de me consoler moi-même.

— Eh! oui, assurément! s'écria le rouge-gorge. A quoi bon donner des avis que vous ne suivriez pas vous-même?

En disant ces mots, le rouge-gorge chanta un joyeux adieu et retourna dans la pépinière, où il avait trouvé pour passer l'hiver une demeure tout à fait confortable dans le creux d'un mur couvert de lierre.

La semaine suivante, tandis que le rouge-gorge était dans une de ses humeurs les plus enjouées et qu'il chantait de tout son cœur, sans plus rien ressentir de ses anciennes inquiétudes, et rempli de reconnaissance pour ce qui lui était accordé chaque jour, la tortue vint le surprendre tout à coup en l'abordant.

A sa voix, il demeura interdit, craignant une autre réprimande de la part de sa vieille amie. Mais il se trompait. La tortue sortait d'un trou qu'elle avait creusé avec ses pattes d'une manière très-industrieuse. Ce trou était dans un coin rempli de pierres qu'on y avait laissées depuis des années, et l'entrée en était presque fermée par une des plus grosses. Le vent avait apporté une quantité de feuilles

sèches dans cette direction, et il en était entré beaucoup dans la demeure de la tortue, comme pour lui former tout exprès un lit bon et chaud.

— Approche, petit oiseau, dit-elle du ton le plus amical.

Le rouge-gorge obéit à l'instant.

— Ah! ne crains rien, je suis complètement satisfaite maintenant. Vois quelle jolie demeure je me suis faite ici sous terre. Regarde, regarde! As-tu jamais rien vu d'aussi confortable? Entre : est-ce qu'il n'y a pas assez d'espace?

Le rouge-gorge entra, et fut surpris de voir quelle spacieuse demeure son amie s'était creusée. Il convenait qu'il n'était guère possible d'en trouver une plus commode.

— Qui n'aurait pas envie de se livrer au sommeil en voyant ce bon lit de feuilles? demanda la tortue. Qu'en pensez-vous, mon petit ami? Mais il n'est pas nécessaire que vous parliez; je devine votre réponse dans vos yeux. Vous n'êtes pas d'avis de vous endormir. Bon, bon, nous avons chacun notre manière de vivre, et la vôtre est, après tout, une assez agréable folie, quand elle ne trouble pas le repos des autres. Vous ne m'importunerez plus cette année, car j'ai achevé de prendre toutes mes dispositions, et je serai bientôt plongée dans un sommeil si profond qu'il me sera impossible d'entendre vos chants. C'est un bon lit, pas si bon peut-être que les sables brûlants de mon pays natal; mais la terre, même ici, est plus chaude à l'intérieur que ne peuvent se l'imaginer les gens qui n'en connaissent que la surface humide. S'il n'en était ainsi, les boules-de-neige et les plantes de safran périraient certainement pendant l'hiver. Eh bien, je vous ai appelé pour vous dire adieu, vous montrer ma demeure, et vous demander de vous souvenir de moi au printemps si, bien entendu, vous survivez aux terribles froids qui vont venir. Vous ne songez plus à ma mauvaise humeur de l'autre jour, n'est-ce pas? J'ai quelquefois un ton un peu aigre, et vous m'aviez dérangée dans mon sommeil, ce que personne ne peut supporter. Mais vous me pardonnez et vous n'y penserez plus, n'est-ce pas, petit oiseau?

Le bon petit rouge-gorge exprima ses sentiments affectueux de mille manières plus gracieuses les unes que les autres.

— Vous ne m'oublierez donc pas au printemps, ajouta la tortue; vous viendrez vous percher sur le laurier, et vous chanterez jusqu'à ce que je m'éveille; pas avant que le temps ne se soit adouci et que les plantes ne soient devenues plus succulentes, bien entendu; mais vous pourrez venir alors quand il vous plaira. Et maintenant, adieu. Je sens quelque chose dans l'air qui nous annonce de la neige et de la gelée. Votre folie est une agréable folie, mais je souhaite qu'elle ne vous coûte pas cher. Adieu.

La fin à la prochaine livraison.

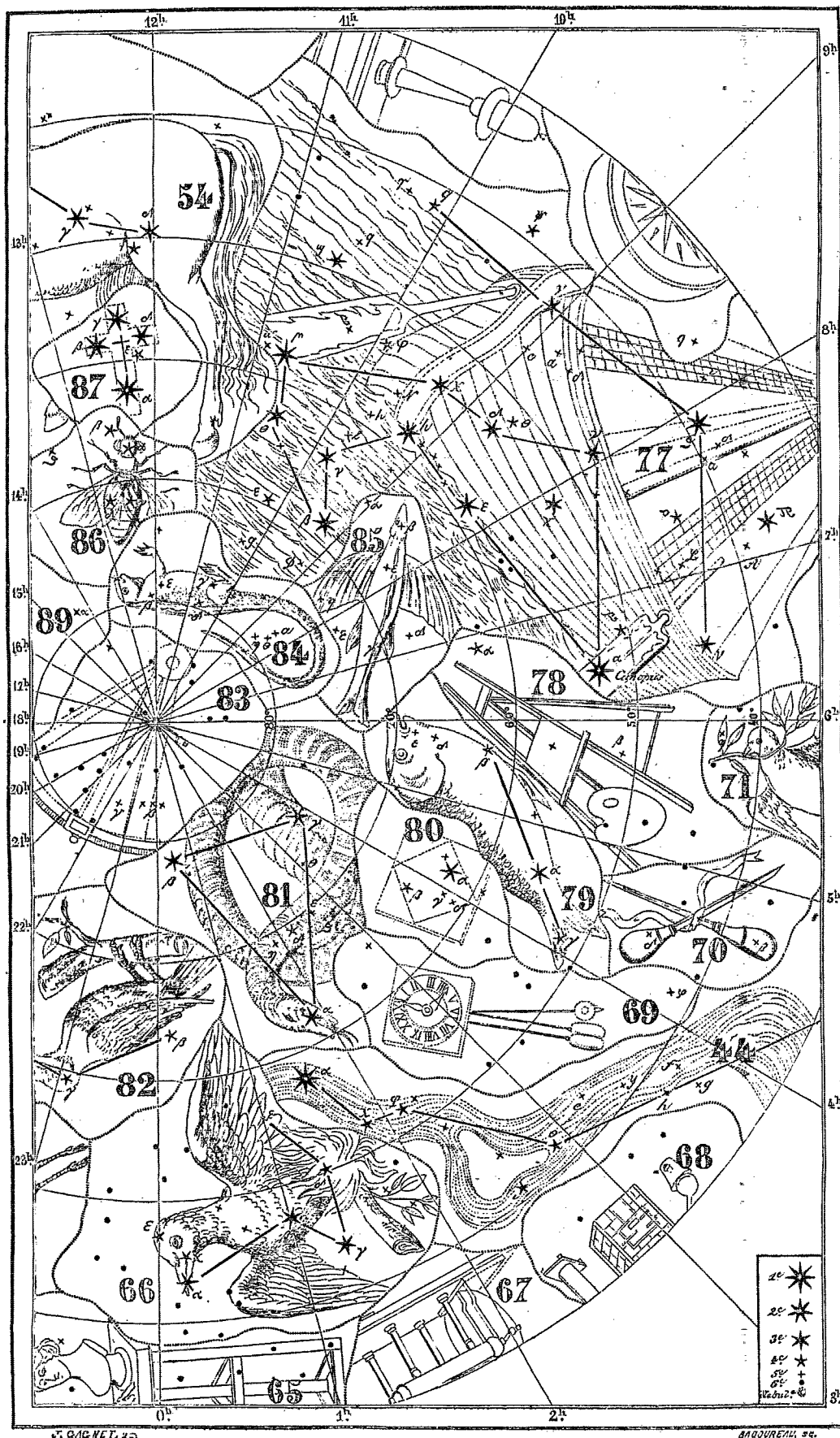
CARTES CÉLESTES.

Fm. — Voy. p. 18, 90, 124, 163, 195, 231, 264, 287, 319.

Planche XII. — Sur cette planche, l'Hydre australe (n° 81), le Poisson volant (n° 85), la Dorade (n° 79), l'Atelier du peintre (n° 78), le Réticule astronomique (n° 80), la Pendule astronomique (n° 69) et la Machine électrique (n° 67) occupent des espaces que les anciens avaient laissés vides à cause du manque de brillantes étoiles. C'est Lacaille qui a mis dans le ciel tous ces instruments d'astronomie et de physique; il ne voulait flatter aucune puissance par des constellations qui auraient rappelé encore plus la servilité de l'astronomie que la protection des hommes puissants; il ne suivit point l'exemple de Flamsteed, d'Hévélius et même du grand Herschel, dont

personne ne sera tenté de blâmer la reconnaissance envers Georges III. Il ne nous reste donc qu'à parler du Navire ou Argo (n° 77). Cette constellation contient une étoile de première grandeur, α ou Canopus, qui est visible à Cadix, à Alger et dans la Grèce méridionale. Après Sirius, Canopus est de beaucoup la plus brillante étoile du ciel. Les Arabes disaient que l'aspect de cette étoile inspirait la gaieté. Je crois que tous les astronomes qui ne quittent pas l'Europe, et qui n'atteignent que Cadix, ou Gibraltar, ou le cap Matapan, doivent voir Canopus avec curiosité et plaisir. M. Arago, qui avait été assez au sud pour que Canopus fût sur l'horizon, regrettait de n'avoir pas vu ce bel astre. En partant de Canopus et allant vers le pied de derrière du Centaure, on passe par une double série de brillantes étoiles. La plus éloignée de Canopus, dessinée tout près de l'extrémité des crins de la queue du Cheval, est l'étoile γ (éta), qui se distingue par des paroxysmes d'éclat et d'affaiblissement qui la font passer de la troisième grandeur à un éclat égal ou même supérieur à celui de Canopus. Cette singulière étoile changeante a sans doute autour d'elle des corps opaques qui circulent dans des périodes variables, et quand par leurs positions ils nous découvrent le soleil qu'ils entourent, celui-ci, qui est très-brillant, nous apparaît comme une étoile hors ligne pour l'éclat. On n'a pas encore observé assez longtemps cette étoile pour se faire une idée de la rotation des masses nébuleuses qui tantôt s'interposent entre elle et nous et tantôt la laissent à découvert. Si la Pèlerine qui a paru dans Cassiopée en 1572 est de ce genre, il faut admettre que les masses circulant alentour peuvent cacher pour longtemps toute la lumière de l'astre, tandis que pour γ du Navire il n'y aurait qu'une portion de la lumière interceptée. Avec le temps et l'observation, nous saurons. Avis à la postérité.

La route du Soleil ou l'écliptique n'est point marquée sur nos planches; il nous suffira de rappeler qu'à partir de l'équinoxe du printemps, qui a lieu dans les Poissons, le Soleil passe dans le Bélier, puis dans le Taureau, dans les Gémeaux, dans le Cancer, dans le Lion, et enfin dans la Vierge, où a lieu l'autre équinoxe, celui d'automne. Le Soleil, ensuite, pendant l'automne et l'hiver, traverse et suit la seconde moitié de la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne et le Verseau. Pour les anciens, qui n'avaient pas les divisions mathématiques de la sphère, les étoiles étaient des points fixes dans le ciel, et chaque saison était caractérisée par les étoiles au milieu desquelles se trouvait le Soleil au moment où il produisait ces diverses saisons. Il en était de même de la Lune, et ils avaient appelé *Maisons* ou *Stations de la Lune* les divers groupes qui recevaient cet astre aux divers instants de la lunaison. De plus, pour la Lune et pour les planètes, on admettait que ces astres errants empruntaient quelque chose de la nature des constellations qu'ils occupaient; ainsi Vénus, planète bénigne, l'était encore plus quand elle se trouvait dans les Gémeaux ou dans la Vierge. Mars et Saturne, planètes de mauvaise influence, exerçaient une action encore pire quand ils étaient dans le Scorpion ou le Cancer. Le calcul de l'ascendant qui présidait à une naissance entraînait dans la science des astronomes les plus sérieux, et souvent un personnage à qui l'on avait prédit telle ou telle destinée la réalisait lui-même par la croyance où il était qu'il était appelé à suivre telle ou telle carrière de profession ou d'ambition. Le Bas-Empire nous fournit de nombreux exemples d'ambitieux qui n'ont cherché à s'emparer du trône que parce que des astrologues leur avaient prédit qu'ils réussiraient dans de semblables tentatives: aussi était-ce un crime de lèse-majesté que de faire de pareilles prédictions. Un souverain grand astronome, Ulugh-Beg, à qui nous devons d'excellentes tables astro-



Cartes célestes. — Planche XII.

nomiques, avait cru voir dans les astres que son fils aîné le détrônerait. Il écarta de lui le jeune prince et le compromit dans des entreprises périlleuses où il s'aguerit,

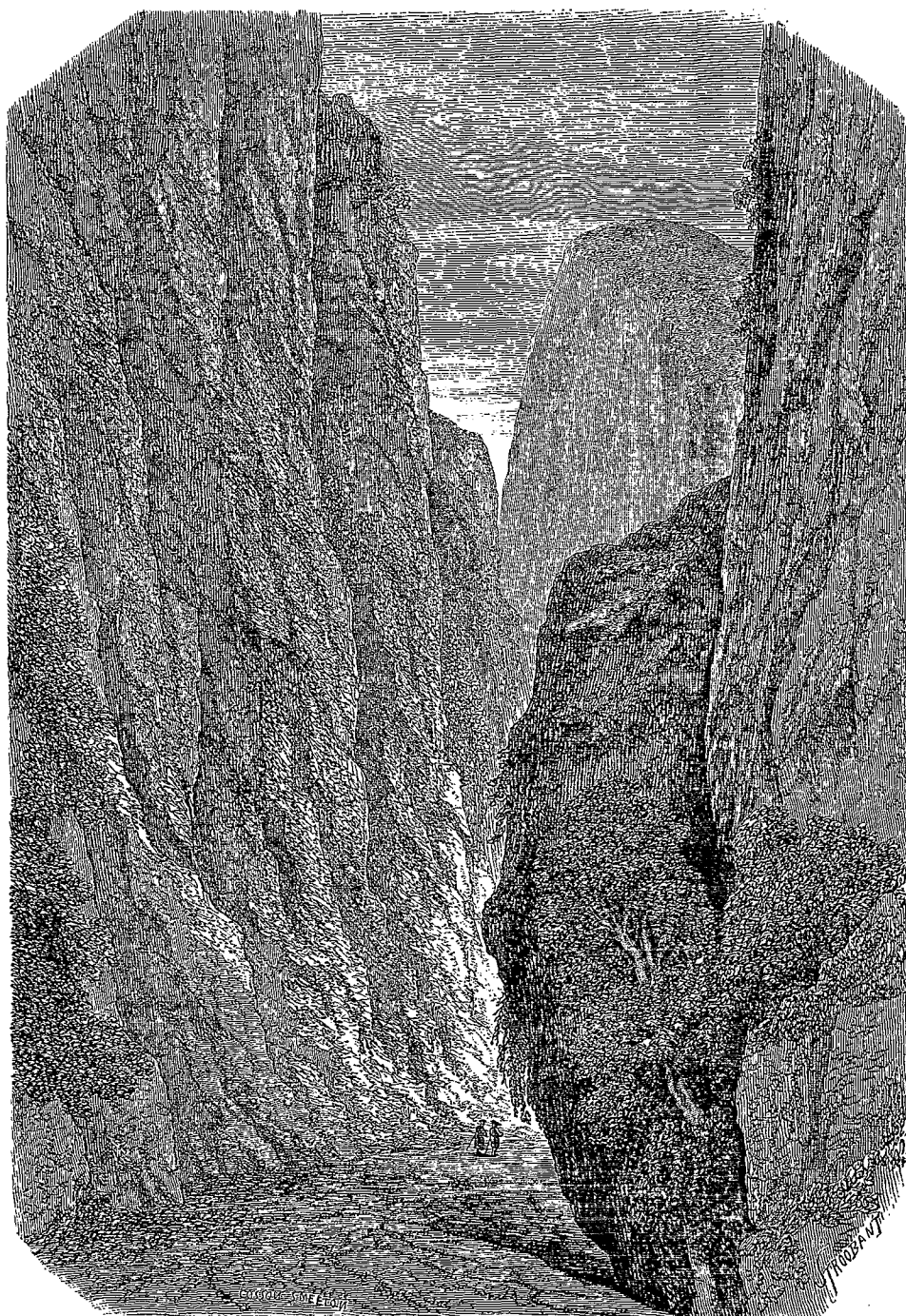
et, se sentant enfin en force, il attaqua son père et le fit périr. C'était ici, comme dans bien d'autres cas, la prévision du malheur qui en provoquait l'accomplissement.

LE HIRSCHENSPRUNG, OU SAUT DU CERF,

DANS LE VAL D'ENFER

(FORÊT-NOIRE).

Voy. notre tome X (1842), p. 41.



Le val d'Enfer, dans la Forêt-Noire. — Dessin de Stroobant.

Le val d'Enfer est le chemin que l'on suit pour entrer dans la Forêt-Noire en venant de Fribourg. Ce val et cette forêt n'ont, comme on sait, rien de terrible, et ne doivent leur nom qu'à l'épaisseur de leurs ombrages et à l'aspect pittoresque encore plus que sauvage de leurs rochers. C'est à partir du château de Falkenstein que la vallée commence à se resserrer. Un joli ruisseau coule au fond, arrosant une bande de prairies de plus en plus étroite entre les collines boisées. Peu à peu les parois du roc se rapprochent, se dressent, surplombent sur l'étroit défilé et,

dans un espace de quinze mètres environ, laissent à peine pénétrer la lumière du soleil : on appelle cet endroit le *Hællenpass*, ou passage de l'Enfer proprement dit, et l'on a donné le nom de *Hirschensprung*, ou saut du Cerf, à un sommet escarpé d'où l'on prétend que des cerfs poursuivis se sont quelquefois élancés de l'autre côté du précipice ; mais ces récits sont traités de fables par plus d'un voyageur et mis sur le compte de l'imagination populaire.

Le val d'Enfer a été illustré par les armes françaises. On prétend que le maréchal de Villars, en 1703, ne voulut

point s'y aventurer avec son armée, disant « qu'il n'était point assez diable pour le tenter. » Mais, en 1796, le général Moreau osa y conduire la sienne, lors de « cette retraite habile et triomphante qui l'a placé, plus que ses victoires mêmes, au rang des grands capitaines. » (Mémoires sur Carnot, par son fils.) Pressé par des forces supérieures et repoussé des frontières de l'Autriche et de la Bavière jusque sur les bords du Rhin, il échappa aux armées de l'archiduc Charles et du général Latour, entre lesquelles il se trouvait placé, battit les Autrichiens commandés par ce dernier, et, respectant la neutralité de la Suisse, traversa le val d'Enfer pour atteindre la Forêt-Noire avec son armée en bon ordre.

LA PHILOSOPHIE D'UN ROUGE-GORGE.

APOLOGUE.

Fin. — Voy. p. 358, 365.

La vieille tortue se hâta d'entrer dans son trou, dont l'ouverture ne tarda pas à être complètement interceptée par les feuilles que le vent poussait de ce côté.

Elle ne s'était pas trompée dans ses pronostics. La soirée fut sombre, brumeuse, suivie d'une nuit très-froide, et vers le matin les nuages surchargés de neige commencèrent à laisser tomber une partie de leur fardeau. A mesure que le jour avançait, les flocons devenaient plus épais; et comme il ne paraissait pas un seul rayon de soleil pour les faire fondre, la campagne fut bientôt couverte comme d'une immense nappe blanche qui éblouissait les yeux.

Le moment de l'épreuve était donc arrivé pour le pauvre petit rouge-gorge, car il est aisé de faire le fanfaron aussi longtemps que le soleil brille un peu; mais quand la tempête gronde, c'est alors qu'on reconnaît de quelle trempe sont les principes.

— Il y a encore des baies sur les arbres, remarqua-t-il d'un ton enjoué, en apercevant près de la petite grille de la pépinière un houx chargé de son magnifique fruit rouge.

Et lorsqu'il en eut suffisamment becqueté, il fit monter vers le ciel froid et débileux un chant plein de gratitude. Ensuite il se retira, aussi satisfait et aussi heureux que jamais, pour passer la nuit dans le gîte qu'il s'était choisi au milieu des branches de lierre.

Ce temps rigoureux dura plusieurs semaines sans interruption. Un grand nombre d'oiseaux venaient aussi manger les fruits du houx, qui disparaissaient avec une étonnante rapidité, d'abord d'une branche, et puis d'une autre. Cependant le rouge-gorge chantait toujours et faisait entendre un cantique d'actions de grâces après chaque repas. C'était son habitude. Les autres oiseaux se moquaient bien quelquefois de lui, mais les railleries ne le touchaient point. Il avait conservé tout son courage et se sentait armé d'une invincible espérance contre les coups de l'adversité. Quelques sottes plaisanteries ne pouvaient pas ébranler un cœur ainsi préparé à tout supporter avec joie.

— Eh bien, mes chants sauront encore éveiller la vieille tortue, se répétait-il parfois en regardant la demeure souterraine où son amie dormait, et en pensant au printemps qui devait venir faire pousser les plantes pleines de suc et amener des jours plus doux avec toutes sortes d'autres jouissances.

Nous ne prétendrions pas cependant que notre ami ne parût jamais triste quand, après avoir rêvé à toutes ces belles choses pendant le jour, il éprouvait tout à coup le soir une sensation de froid qui roidissait tous ses membres et le forçait de se retirer dans sa demeure de lierre pour s'y réchauffer un peu.

Enfin, le temps neigeux, qui avait duré plusieurs se-

maines, fut remplacé par une quinzaine de jours plus clairs, bien que froids et humides, pendant lesquels les oiseaux jouirent d'une grande liberté et trouvèrent plus de choses pour se nourrir. Le rouge-gorge se promena de nouveau, en sautillant, sur le gazon autour de la fontaine, et ramassa des vers et des graines. Ce changement dans la température lui causait tant de joie qu'il se persuadait presque que l'hiver touchait à sa fin, et, perché sur le laurier qui était près du trou de la tortue, il faisait entendre les chants d'une joie anticipée. Mais le plus terrible de tous les tourments, celui de l'espérance trompée, était encore là menaçant.

O vous, nuages sombres, pourquoi, au temps des joyeuses fêtes de Noël, demeurez-vous suspendus au-dessus de la terre comme un voile lugubre? Pourquoi les champs se sont-ils revêtus de leur blanc linceul et les arbres de leurs haillons de neige? Pourquoi les eaux ne coulent-elles plus, et s'arrêtent-elles immobiles au moment où toute créature humaine veut se réjouir et goûter le bonheur? Pourquoi, si ce n'est pour éveiller la compassion et la miséricorde dans tous les cœurs, pour avertir chacun de nous que l'heure est venue de vêtir ceux qui sont nus, de donner à manger à ceux qui ont faim et de consoler les affligés?

La rigueur du froid s'accroissait d'une manière désolante, et pendant deux jours le rouge-gorge ne quitta point son trou couvert de lierre. Cependant la faim le contraignit d'aller chercher de quoi manger sur le houx qui était près de la petite grille. Les feuilles armées de piquants étaient chargées de neige, et tout un côté de l'arbre paraissait dépouillé de ses branches. Était-ce un effet de l'imagination du rouge-gorge, ou bien l'arbre était-il réellement mutilé? Il sauta d'un blanc rameau à l'autre, et fut obligé de reconnaître qu'on en avait coupé plusieurs. Il regarda dessous, puis dessus, becqueta les feuilles et en fit tomber de petits flocons de neige; mais nulle part, nulle part, il ne put trouver la moindre baie. Il s'envola tout inquiet, et aperçut au même moment un monceau de branches de houx et de laurier que l'on avait coupées et mises de côté pour orner l'intérieur de l'habitation. Il y trouva deux ou trois baies, de jolies baies bien rouges et bien mûres, et semblables à celles qu'il avait becquetées tout dernièrement sur l'arbre même, et puis le jardinier vint tout enlever. Le pauvre rouge-gorge le suivit, et ne le quitta qu'après l'avoir vu entrer dans la maison avec sa charge. Les portes inhospitalières se fermèrent contre le pauvre oiseau, sans que personne remarquât l'œil fixe et inquiet de l'infortuné qui venait de voir disparaître sa dernière ressource.

— J'ai mangé, je dois être reconnaissant, se dit-il d'un ton résolu en s'envolant de la maison pour retourner au houx sur lequel, depuis quelque temps, il avait reporté toutes ses espérances. Et du milieu des branches nues et complètement dépouillées il fit entendre, comme par le passé, un cantique de joyeuse action de grâces pour ce qu'il venait encore de trouver.

Pendant que le doux chant du petit oiseau, peu rassasié, s'élevait dans l'air, pas le plus petit souffle de vent ne vint à passer, pas une feuille ne trembla, aucun bruit n'interrompit le silence de cette sombre et calme après-midi d'hiver, si ce n'est lorsque, de temps à autre, la neige tombait de quelque branche trop chargée. Que disait donc ce chant? Oh! bien certainement, cette pure et claire mélodie, ces notes solitaires, au sein d'une nature désolée, avaient un sens: elles s'élevaient comme une douce protestation contre les tentations du désespoir et comme un pres-sentiment de jours plus heureux.

Le propriétaire de la petite villa rentrait en cet instant

chez lui. Ce jour était particulièrement triste pour le pauvre homme. C'était l'anniversaire de celui où sa femme avait été couchée dans sa tombe, et depuis cet événement deux de ses fils s'étaient embarqués pour une terre lointaine. La pensée de la fête de Noël, sa tendresse pour les enfants qui entouraient encore son foyer, ne suffisaient pas pour dissiper son chagrin.

Tout à coup, cependant, son regard vague et distrahit se ranime. Qu'a-t-il entendu ? Il passe le long de la pépinière, sur la limite du parc ; il est près de la petite grille, dans le voisinage du houx. Il s'arrête, il lève ses yeux troublés, et une larme bienfaisante s'en échappe et descend lentement sur sa joue. Belle, tendre et émouvante, la voix du rouge-gorge a charmé son oreille et pénétré jusqu'à son cœur. Chante, chante encore du haut de ton arbre dépouillé, ô petit oiseau qui nous conseilles la joie et l'espérance ! Fais-nous entendre cette musique céleste qui exprime la douce résignation aux épreuves du moment ; lorsqu'il te voit si confiant en Celui qui certainement nous protège, si exempt de tout souci, si calme et si heureux au milieu des souffrances de l'hiver, l'homme peut-il perdre tout courage, et ne doit-il pas porter ses regards au delà des nuages, vers un ciel plus serein ?

Pauvre innocent petit oiseau ! il chanta sa jolie chanson jusqu'à la fin, puis s'envola. Mais le souvenir des baies suspendues aux branches de houx qu'il avait vu emporter dans la maison l'amena de nouveau près des portes et des croisées. Il regardait ça et là avec une curiosité inquiète. Peut-être apercevait-il, à travers les vitres, quelques-uns de ces jolis fruits ? C'est ce que personne ne saurait dire. Mais il est certain que s'il fut soumis à cette épreuve elle ne fut pas de longue durée, car bientôt la croisée s'ouvrit, et une main compatissante laissa tomber quelque chose sur le bord extérieur. La croisée se referma, et la personne qui était dans l'intérieur se retira au fond de l'appartement.

Notre petit ami, qui s'était envolé sur un rosier lorsqu'on avait ouvert la croisée, observa avec attention ce qui se passait. Un parfum délicieux arrivait jusqu'à lui sembla lui annoncer quelque mets exquis. Avait-il quelque danger à redouter ? Tout paraissait parfaitement tranquille. Fallait-il se hasarder ? Ah ! encore ce parfum ! C'était irrésistible. Une seconde après, le rouge-gorge était sur le bord de la croisée, dévorant, avec autant d'assurance que s'il y eût été autorisé par une douzaine d'invitations, le pain tendre et chaud qu'on y avait jeté.

De bruyants éclats de rire venant de la maison interrompirent un instant le festin et renvoyèrent le rouge-gorge sur le rosier. Mais la fenêtre ne s'ouvrant point, il se laissa tenter encore, et encore, et continua son repas.

Les enfants pouvaient bien, vraiment, s'amuser à regarder l'oiseau que leur père avait attiré en lui jetant un peu de pain. Ils riaient de le voir sautiller avec tant d'assurance, ils riaient de sa vivacité à ramasser les miettes : ils se montraient curieusement son œil brillant et sa gorge rouge ; mais leur joie n'avait rien d'hostile ni d'effrayant.

— « Oui, quelques petites choses se rencontrent bien, en effet, de temps à autre, » se répétait à lui-même le rouge-gorge, en se rappelant les paroles du merle, et au moment où il entra, derrière le lierre, dans le trou de la muraille pour y passer la nuit. Et pendant son sommeil il ne cessa de voir en rêve la demeure magnifique où il avait fait un festin de prince.

Le lendemain matin, longtemps avant qu'il n'y eût personne de levé, il retourna vers la croisée magique ; mais il n'y trouva ni enfants, ni miettes de pain. Que pouvait-il savoir des usages de la vie sociale, et par conséquent des heures de repas ! Celui de la veille lui paraissait d'ailleurs

un rêve, et une chose trop excellente pour pouvoir se renouveler, en supposant qu'elle eût été réelle.

Jamais plus doux chant que celui du rouge-gorge pendant cette matinée de Noël ne se fit entendre par une belle soirée d'été. Perché sur le laurier, près de la demeure de la tortue, il raconta à la vieille dame, toujours plongée dans le sommeil, toutes ses merveilleuses aventures ; il promettait de lui apporter d'autres bonnes nouvelles quand il viendrait l'éveiller au printemps.

Il ne promettait pas en vain ; il eut beaucoup à raconter. Les enfants et leur père ne l'avaient pas oublié. Il ne pouvait tarir de reconnaissance, dans ses chants, pour le repas quotidien qui ne lui avait jamais manqué. Et que n'avait-il pas à dire aussi d'un joli petit nid tapissé de foin et de coton qu'on avait placé pour lui à l'extrémité du bord de la croisée, et qu'il avait trouvé presque trop chaud pour son corps déjà accoutumé au froid ?

Mais il ne put jamais faire comprendre à personne le lien d'amitié mystérieuse qui s'était formé entre ses protecteurs et lui. Il ne put jamais dépeindre, comme il l'aurait voulu, les physionomies amies qui entouraient la table à manger sur laquelle on lui avait enfin permis de se promener tout à son aise. Seulement, il raconta comment, tous les matins, il prenait plaisir à chanter sur le rosier pour saluer le réveil de ses amis, et comment, vers la fin de l'hiver et pendant l'après-midi, le père ouvrait quelquefois la croisée et s'asseyait, seul et silencieux, pour l'écouter.

— Voyons, voyons, mon petit ami, dit la tortue quand, sortie de son lit souterrain, elle eut entendu les récits du rouge-gorge ; j'ai dormi un bon bout de temps, et je suppose que j'ai fait aussi toutes sortes de magnifiques rêves. Je vous soupçonne de vous être enfin endormi et d'avoir fait de même. Quoi qu'il en soit, je suis bien heureuse de vous trouver encore en vie et moins maigre que je ne m'y serais attendue. Mais ne cherchez pas à me persuader que vous avez chanté tout l'hiver et que chaque jour vous avez eu de quoi manger ; vous y perdriez votre peine. Suivez mon conseil ; n'entreprenez pas de faire croire de pareilles choses à des cervelles plus vieilles que la vôtre et qui n'ajoutent pas foi volontiers à des contes de voyageurs.

JEAN-BAPTISTE PIGALLE.

Jean-Baptiste Pigalle, un des plus célèbres sculpteurs du siècle dernier, naquit à Paris, le 26 janvier 1714. Il était le cinquième enfant d'un menuisier. Son frère aîné devait suivre la profession héréditaire dans sa famille ; quant à lui, il était destiné à celle de tailleur de pierre ; mais la nature l'avait fait artiste, et sa vocation se manifesta dès son plus jeune âge. Il n'avait que huit ans lorsqu'un sculpteur de talent, Robert le Lorrain, voisin de sa famille, consentit, sur la vue de ses premiers essais, à le prendre dans son atelier. Pigalle trouva dans cet atelier un second maître : ce fut Jean-Baptiste Lemoine, élève comme lui de le Lorrain et plus âgé que lui de treize ans, avec qui il se lia d'une amitié que rien n'altéra jamais. Il lui dut les plus utiles encouragements et les plus sages conseils, lorsque, en peu d'années, il eut perdu successivement son père et le maître qui l'avait adopté.

Tous les témoignages contemporains s'accordent à montrer le jeune sculpteur, à l'âge de vingt ans, où il était parvenu, et longtemps encore après, comme un homme laborieux, possédé de l'amour de son art, mais luttant avec effort pour s'en rendre maître. Il n'était point doué de cette facilité naturelle qui hâte l'éclosion des heureux génies, et qui les perd aussi quelquefois quand ils se croient par elle dispensés du travail. Ses camarades d'atelier l'a-

vaient surnommé « la tête de bœuf » ; plus tard, à Rome, on l'appela « le mulet de la sculpture. » S'il n'avait pas la facilité, il avait du moins la persévérance du vrai talent. Quand il se présenta au concours de l'Académie, il ne put obtenir le prix ; mais cet échec, qui le découragea d'abord profondément, ne l'abattit pas longtemps. Il se releva presque aussitôt, et, avec l'énergie qui était dans son caractère, il se dit qu'il irait à Rome sans avoir le prix, et qu'il partagerait les études et les chances de succès de ses condisciples, dans lesquels il ne pouvait consentir à voir

que des rivaux plus favorisés. Malheureusement il ne possédait point les moyens de faire un voyage si coûteux. Il partit à pied, avec un compagnon jeune et pauvre comme lui, muni d'une faible somme d'argent réunie par ses parents et quelques amis ; il traversa la France, l'Italie, et atteignit enfin Rome. Mais, quand il y fut arrivé, ses ressources se trouvèrent bientôt épuisées, et il serait promptement tombé dans le plus affreux dénûment sans l'amitié généreuse d'un jeune sculpteur, héritier d'un oncle et d'un père illustres, Guillaume Coustou, qui lui ouvrit sa bourse



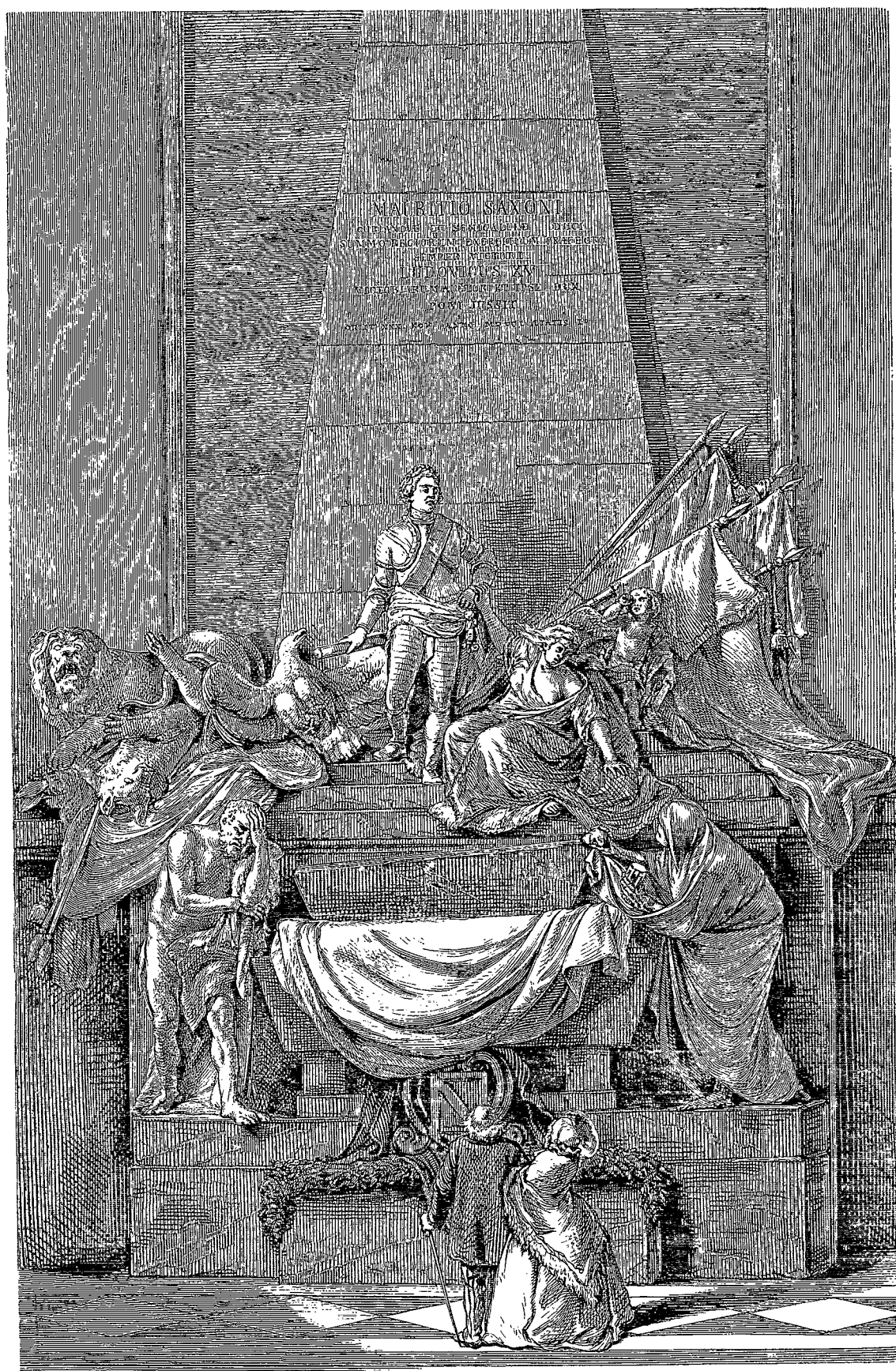
Jean-Baptiste Pigalle. — Gravé par Saint-Aubin, d'après Cochin. — Dessin de Chevignard.

et lui fit partager son logement. Grâce à son aide, Pigalle put continuer ses études ; sa première ardeur se ranima, et bientôt il fit partager à ses camarades et à ses professeurs le juste sentiment qu'il avait de ses forces. Dans la troisième année de son séjour à Rome, il fit une copie de la jolie statue antique *la Joueuse d'osselets*, qui lui valut des applaudissements unanimes et qui fut acquise par l'ambassadeur de France.

Pigalle rentra en France en 1739. Il s'arrêta quelque temps à Lyon, et y exécuta divers travaux, notamment pour une communauté d'Antonins qui le chargea de décorer son église de deux statues de marbre. De ces travaux il ne subsiste rien aujourd'hui, toute trace même en est perdue ; mais on a conservé du séjour de Pigalle à Lyon un souvenir qui ne lui fait pas moins d'honneur qu'un chef-d'œuvre.

Un jour, dit son plus récent et son plus complet historien ⁽¹⁾, il venait de recevoir douze louis, somme importante pour lui à cette époque ; il se promenait sur les rives du Rhône, quand, devant la porte d'une pauvre maison, il vit un officier public qui vendait à la criée le chétif mobilier d'une famille indigente. Il s'émue, s'approche, interroge et apprend qu'un brave ouvrier, un père de famille est chassé de chez lui parce qu'il ne peut payer une somme de dix louis. « Dix louis ? s'écrie Pigalle, je les ai, moi ! » Et il se hâta de rendre à ces pauvres gens leur abri ; il fit plus : il acheva de vider sa bourse entre leurs mains ; le soir, il revint souper avec eux. « Jamais, disait-il plus tard, je n'ai fait un repas plus joyeux. »

⁽¹⁾ *La Vie et les ouvrages de J.-B. Pigalle*, par M. Tarbé, descendant du grand sculpteur ; 1 vol. in-8. 1858.



Tombeau du maréchal de Saxe, dans l'église de Saint-Thomas, à Strasbourg. — Dessin de Yan' Dargent, d'après une photographie.

Pigalle demeura environ deux ans à Lyon ; sa vie y fut si laborieuse qu'à la fin il tomba malade. Il travaillait au couvent de Saint-Antoine dès le lever du jour ; dans la journée, il étudiait d'après nature ; le soir même, il modelait à la lampe, ne donnant au sommeil que ce qu'il ne pouvait lui refuser ⁽¹⁾. Il voulait rapporter à Paris une statue de

⁽¹⁾ M. Tarbé.

Mercure attachant ses talonnières, sur laquelle se fondaient toutes ses espérances. Enfin il fut forcé de se mettre au lit. Quand il se releva, après plusieurs semaines de maladie, il ne possédait plus rien que le modèle de sa statue; il le remit à une digne femme qui l'avait veillé, et qui avait consacré à le soigner ses propres ressources, quand elle avait vu celles de l'artiste épuisées. « C'est un gage, lui dit-il; bientôt j'aurai gagné de quoi le racheter. » Et, malgré ses refus, il laissa ce précieux dépôt entre les mains de la bonne voisine, qui, pour faciliter son départ, venait de faire une quête dans tout le quartier. Le gage fut plus tard racheté par un négociant de Lyon, qui apprécia le mérite de l'œuvre et s'émut de la détresse de l'auteur.

Le Mercure arriva quatre mois après Pigalle à Paris. Il se hâta de le montrer à Lemoine, qui lui dit, en lui serrant les mains : « Mon ami, je voudrais l'avoir fait. » Peu de temps après, comme, encouragé par un tel éloge, il avait exposé la statue dans son atelier, il entendit un étranger s'écrier devant lui, sans le connaître : « Jamais les anciens n'ont rien fait de plus beau ! — Monsieur, dit Pigalle, avez-vous bien étudié les statues antiques ? — Eh ! Monsieur, lui répondit avec vivacité son interlocuteur, avez-vous bien étudié cette figure-là ? » Assurément, l'éloge était bien exagéré, comme nous en pouvons encore juger. Le modèle en terre cuite du Mercure, pas plus que le plâtre qui figura à l'Exposition de 1742, n'existent aujourd'hui ; la statue en marbre que Pigalle exécuta ensuite fut donnée par Louis XV au roi de Prusse : elle a longtemps fait l'ornement des jardins de Sans-Souci, et est actuellement placée dans le Musée de Berlin ; mais on peut voir encore à Paris, dans le jardin du Luxembourg, un moulage en plomb de la même statue : si cette figure ne justifie pas entièrement l'admiration que le modèle excita au moment de son apparition, on doit reconnaître qu'elle se sent des études faites par l'auteur, avec tant de zèle, en Italie ; si éloignée qu'elle soit de l'antique, elle s'en rapproche plus que ce qui se faisait alors communément en France, et l'on avait raison de le signaler.

Dès le 4 novembre 1741, l'Académie royale de peinture et de sculpture avait agréé Pigalle parmi ses membres. Il avait alors près de vingt-huit ans. Le succès, conquis, il est vrai, par d'énergiques efforts, ne s'était pas trop fait attendre. Pigalle devenait célèbre, mais il manquait du nécessaire et travaillait encore, pour vivre, au compte d'un sculpteur. Enfin, le comte d'Argenson, ministre qui avait Paris dans son département, le tira de cette précaire position en lui confiant d'abord la mission de sculpter la façade de Saint-Louis du Louvre, dont le nouvel édifice remplaçait la vieille église de Saint-Thomas du Louvre, écroulée le 15 octobre 1739 ; puis en lui demandant pour celle des Invalides une statue de la Vierge qui, après avoir été déplacée pendant la révolution, a été transportée à Saint-Eustache. Le modèle en plâtre de cette statue fut exposé au Salon de 1745. Deux ans après, Pigalle sculpta pour la chapelle de l'hôpital des Enfants trouvés le bas-relief qui subsiste encore, malheureusement fort endommagé par le temps, au-dessus de la porte de la chapelle, où est de nos jours placé le bureau central d'admission dans les hospices.

Une statue de Vénus, commandée par Louis XV, en pendant au Mercure, et qui ne le valait pas, fut envoyée en même temps que cette figure au roi de Prusse Frédéric, après la paix conclue, en 1748, à Aix-la-Chapelle.

Pigalle se trouvait désormais dans la situation la plus heureuse et la plus honorable. Il était professeur en titre à l'Académie, il jouissait d'un atelier au Louvre, il avait la faveur du public et les commandes de la cour. Le roi lui avait fait faire son buste ; M^{me} de Pompadour, sa statue,

qui fut placée au château de Bellevue, et dont on peut voir un moulage dans le Musée de Versailles. Il fit aussi pour elle celle de Louis XV, une figure du *Silence*, et le groupe de *L'Amour et l'Amitié*, qui décore aujourd'hui le jardin du ministère des affaires étrangères ; pour le comte d'Argenson, une autre statue du roi qui occupa la cour d'honneur du château des Ormes, où ce ministre s'était retiré ; pour Paris Montmartel, alors garde du trésor royal, la charmante statuette de *L'Enfant à la cage*, dont le roi voulut aussitôt avoir une reproduction. En même temps il travaillait à la statue de la Vierge destinée à l'église de Saint-Sulpice, et qui s'y voit encore actuellement ; mais cette statue ne fut terminée qu'après vingt ans d'un travail souvent interrompu. Enfin, à chaque exposition annuelle paraissait de lui quelque œuvre nouvelle.

Dans ses *Réflexions sur le Salon de 1761*, Diderot écrivait : « Les deux premiers sculpteurs de la nation, Bouchardon et Pigalle, n'ont rien fourni. Ils sont entièrement occupés de grandes machines. » Pigalle menait alors de front plusieurs vastes compositions. Depuis cinq ans déjà il travaillait à son œuvre la plus importante, le tombeau du maréchal de Saxe, qu'il ne devait terminer que onze ans plus tard ; il achevait le tombeau du comte d'Harcourt pour la chapelle de la famille d'Harcourt, à Notre-Dame de Paris (ce tombeau a été remplacé en 1822 dans cette chapelle, d'où il avait été enlevé pendant la révolution) ; en même temps il exécutait les statues et les bas-reliefs du piédestal de la statue équestre du roi, que Bouchardon avait été chargé d'élever sur les terrains dont l'architecte Gabriel allait faire la place Louis XV. Bouchardon, sentant ses forces affaiblies par l'âge et sa fin approcher, adressa aux membres du bureau de la ville de Paris une lettre dans laquelle il demandait que Pigalle achevât son ouvrage. « Je le demande, disait-il, sans aucune vue d'intérêt, et avec l'instance de quelqu'un qui est aussi véritablement jaloux de sa réputation qu'il l'est de la perfection de l'ouvrage même... J'ose assurer de la réussite de l'ouvrage du moment que la conduite lui en aura été confiée. » Celui qui rendait un témoignage si flatteur du talent de Pigalle n'était pas son intime ami ; mais les deux confrères s'estimaient l'un l'autre sincèrement. « Jamais, disait Pigalle à Diderot, en parlant de l'artiste que celui-ci réunissait à lui en les appelant tous deux les premiers sculpteurs de la nation, jamais je n'entre dans son atelier sans être découragé pendant des semaines entières. » Ce testament de Bouchardon trouvé parmi ses papiers, après sa mort, le remplit d'un juste orgueil. On lui remit, suivant la volonté exprimée par son prédécesseur, les dessins, les modèles qu'il avait préparés. A chacun des angles du piédestal servant de support à la statue équestre devait être placée une statue représentant une Vertu. Deux de ces statues restaient à faire. Pigalle fondit lui-même les quatre figures, ainsi que les bas-reliefs et les trophées qui complétaient la décoration du piédestal. Le monument fut inauguré le 20 juin 1763. On était déjà bien loin du temps où Louis XV, victorieux à Fontenoy, pouvait encore promettre un règne glorieux. L'érection de la statue avait été décidée en 1748 ; quelques mois avant qu'elle fût solennellement découverte fut signée la triste paix qui terminait la guerre de Sept ans. L'estime que l'on fit de l'œuvre de Pigalle et de Bouchardon se ressentit des dispositions du moment. Le dernier trouva grâce, parce qu'il était mort, mais on n'épargna pas les figures où Pigalle avait mis la main. Au surplus, ce n'était pas aux sculpteurs que s'adressaient des épigrammes comme celle-ci :

Oh ! la belle statue ! oh ! le beau piédestal !
Les vertus sont à pied, le vice est à cheval.

Pigalle fit aussi pour la ville de Reims une statue en

bronze du roi. Comme celle de la place Louis XV, celle-ci a péri. Les figures de sa base subsistent seules aujourd'hui. Une figure d'homme assis qui symbolisait la sécurité du commerce et qui a toujours été désignée depuis sous le nom du *Citoyen*, que Pigalle lui avait donné, passe pour une de ses meilleures productions. « Monsieur Pigalle, lui dit, après l'avoir vu, Falconnet, qui fut souvent un rival jaloux, mais qui lui rendit justice plus d'une fois, je ne vous aime pas, et vous me le rendez bien; j'ai vu votre Citoyen : on peut faire aussi bien, puisque vous l'avez fait; mais je ne crois pas que l'art puisse aller au delà. Cela n'empêche pas que nous demeurions comme nous sommes. »

Le roi voulut récompenser Pigalle en lui donnant le cordon de l'ordre de Saint-Michel, dont les peintres les plus distingués étaient décorés, mais qui n'avait encore été porté par aucun sculpteur. Pigalle voyait avec chagrin cette inégalité. Cependant, il ne voulut accepter que longtemps après une distinction dont n'étaient honorés ni Lemoine son maître, ni Guillaume Coustou qu'il considérait comme son ancien, et envers qui il n'avait pas oublié les obligations de sa jeunesse. A sa prière, l'ordre fut offert à Lemoine, qui préféra une pension; la nomination de Coustou fut réservée : elle devait lui être accordée après la complète exécution du tombeau du Dauphin, dans la cathédrale de Sens; mais Coustou mourut avant d'avoir terminé ce monument, dont le graveur Cochin avait donné les dessins, et dans l'exécution duquel, d'après une tradition de famille ⁽¹⁾, Pigalle aida son ancien camarade.

Pigalle composa et exécuta lui-même plusieurs mausolées. Ceux de l'abbé Gougenot, de Paris Montmartel, ont été détruits; nous avons déjà mentionné le tombeau du comte d'Harcourt, à Notre-Dame; il nous reste à parler du tombeau du maréchal de Saxe, l'œuvre la plus considérable de Pigalle. Commencé en 1756, terminé en 1772, ce tombeau fut placé seulement en 1776 dans l'église luthérienne de Saint-Thomas, à Strasbourg. C'est là qu'il faut juger Pigalle. Dans ce monument capital, auquel il a consacré une partie de sa vie, se trouvent résumés toutes ses qualités et tous ses défauts : les défauts appartiennent surtout à l'époque et au monde dans lesquels l'artiste avait vécu, où son éducation s'était faite, où son talent s'était développé, circonstances qui ont la principale part dans la formation des talents ordinaires et qui en ont une importante dans celle même des plus fermes génies; les qualités, vraiment propres à l'homme, expression de son caractère, attestent ce que peuvent le sentiment personnel, l'énergie, la persévérance, l'amour sincère de l'art. On jugera de la composition du tombeau par la gravure qui le reproduit. Les reproches qu'on y trouvera à faire s'adressent aussi bien à la plupart de ces grandes pages, alors si goûtées, plus emphatiques que vraiment éloquentes, où l'effet pittoresque et l'effet dramatique sont cherchés, plutôt que cette grandeur tranquille dont la sévère sculpture doit donner l'impression. C'est un tableau que cette accumulation de figures de ronde bosse, de haut et de bas-relief, un tableau pompeux et théâtral comme ces peintures du temps où l'histoire prenait le costume et le froid langage de l'allégorie mythologique. Le contraste des marbres de différentes couleurs, la souplesse que la dure matière a prise sous un adroit ciseau, complètent le rapprochement de deux arts dont la confusion est toujours dangereuse. Pigalle avait fini par acquérir l'aisance qu'on lui déniait à manier le marbre et la pierre comme de l'argile; mais le sentiment de la vérité, qui faisait le fond de son talent, l'a défendu contre l'abus de cette facilité. Sans doute il ne l'a pas en-

tièrement détourné de l'idéal à la fois mesquin et outré de ses contemporains; mais en s'attachant plus qu'eux à connaître la nature et à l'imiter, il a ouvert la voie par où l'on pouvait revenir à une beauté plus simple et plus pure. Parmi les figures du tombeau du maréchal de Saxe, celle de la France qui se précipite au-devant du héros est la plus faible, et celle où le faux goût du temps est le plus marqué; mais il n'y a rien d'affecté dans celle du maréchal, qui descend tout armé dans la tombe, le front haut et le regard pensif, sans crainte et sans vain mépris pour la mort. Dans l'Amour qui se rejette en arrière, on retrouve cette fine observation de l'enfance que l'on avait distinguée de bonne heure dans plusieurs ouvrages de Pigalle; l'Hercule est un remarquable morceau de sculpture, quoique d'un faire inégal et péchant par le style; la Mort, qui soulève la pierre du sarcophage, est ici un squelette drapé avec simplicité; son aspect n'est pas moins terrible, mais il est moins repoussant que dans le monument du comte d'Harcourt, où l'artiste s'était plu à rendre sensible ce que l'anéantissement du corps a de plus effrayant.

Pigalle a laissé dans un autre ouvrage une preuve singulière du goût qu'il avait à rendre la nature dans sa vérité, quelquefois même aux dépens des convenances du sujet : nous voulons parler de cette statue de Voltaire représenté entièrement nu, qu'il commença en 1770, lorsque l'illustre écrivain était déjà âgé de soixante-seize ans, et qu'il n'acheva que six ans plus tard. Cette statue, aujourd'hui à la bibliothèque de l'Institut de France, est une image de la décrépitude, d'autant plus choquante qu'elle est plus fidèle. « L'artiste faisait trop voir, dit Émeric David ⁽²⁾, par cette indifférence pour la dignité d'un grand homme, combien le moral de l'art lui était étranger. Mais si, laissant à part cette faute contre le goût, on considère la statue en elle-même, et si l'on se rappelle l'époque à laquelle cette figure appartient, on est étonné d'une étude si approfondie, d'une amélioration si notable dans la marche de la sculpture... C'était une vive leçon qu'il donnait aux prétendus idéalistes de son temps. La main du goût n'avait plus qu'à relever les muscles, déjà fidèlement apposés sur cette charpente osseuse. »

La dernière œuvre de Pigalle fut une figure de *Jeune Fille qui se tire une épine du pied*. On raconte encore qu'en exécutant cette figure, tel était son respect scrupuleux de la vérité, qu'il soumettait son modèle à des précautions de régime minutieuses, afin de lui conserver le juste degré d'embonpoint où il l'avait choisi.

Pigalle mourut le 20 août 1785. Il venait d'être nommé chancelier à l'Académie, où il était recteur depuis 1777. Il avait épousé, dans un âge avancé, la fille de son frère, et ne laissait pas d'enfants.

ORIGINE DU NOM DE FIGARO.

Ce nom n'est point espagnol, on l'a déjà fait observer; mais, prononcé sur la scène française au milieu des rires bruyants, plus tard chanté sur tous les tons et dans tous les idiomes, l'Espagne l'accepta avec le reste du monde. Il se popularisa même, il y a quelques années, à Madrid, sous la plume mordante de Larra, et, grâce à cet écrivain, il est devenu un des interprètes les plus acerbés de la critique castillane. Selon toute probabilité, son origine est italienne. Il y avait à Gênes, au début du dix-huitième siècle, un certain père Figari, religieux de l'ordre des Augustins, qui passait pour l'un des plus habiles mathématiciens de son temps. Ce personnage, d'un esprit assez excentrique, avait

⁽¹⁾ M. Tarbé, *Vie de Pigalle*.

⁽²⁾ Sur les progrès de la statuaire française; 1824.

inventé, vers l'année 1712, de curieuses machines nautiques, conduites par une horloge de construction bizarre, auxquelles se rattachaient d'étranges projets d'expéditions maritimes. Beaumarchais était, comme l'on sait, parfaitement initié à tout ce qui se rattachait aux progrès croissants de l'horlogerie. Le nom de Figari excita sa verve railleuse, le changement de la lettre finale lui fournit le nom immortel répété sur tous les théâtres. Le prétendu Figaro espagnol a complètement éclipsé le Figari des Italiens. (*)

LE BEERENBERG, VOLCAN DE JAN-MAYEN.

L'île Jan-Mayen, située entre le Spitzberg et l'Islande, est comprise entre 70° 49' et 71° 8' de latitude; sa longueur est d'environ quarante kilomètres, sa largeur de douze. Un volcan, le *Beerenberg*, s'y élève à la hauteur de 2 290 mètres au-dessus de la mer. Sa forme est celle d'un cône tronqué; ses flancs sont couverts de coulées de lave alternant avec des glaciers qui descendent jusqu'à la mer, où ils forment des escarpements de 300 mètres de haut.

INFLUENCE PROBABLE DE LA LUNE

A L'INTÉRIEUR DU GLOBE TERRESTRE.

Les éléments fluides de notre planète sont au nombre de trois : un liquide, l'eau de la mer; un gazeux, l'air atmosphérique; et un troisième qui serait solide à la température ordinaire, le noyau central, composé de matières métalliques que la chaleur interne maintient incandescentes.

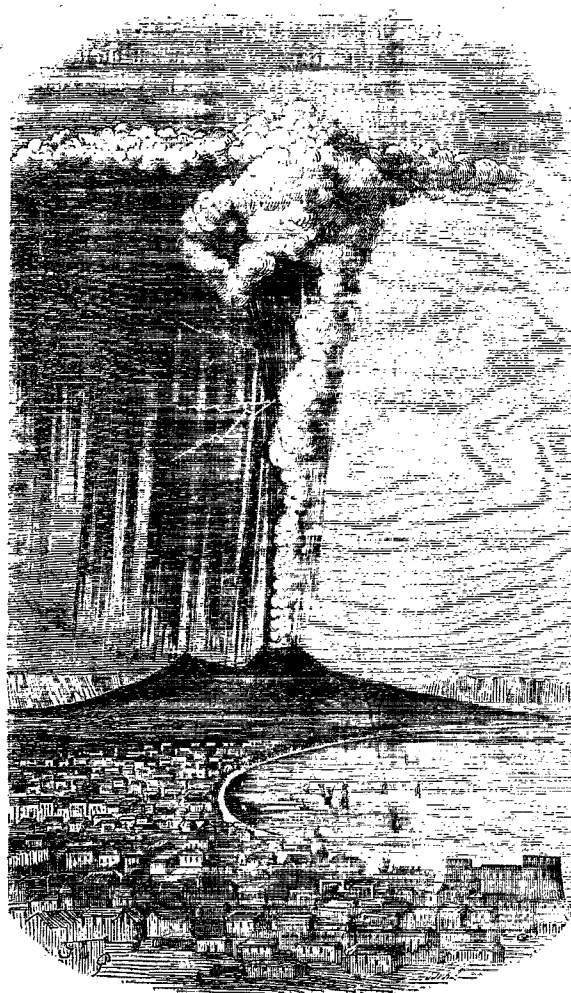
Le cours de la lune doit se faire sentir d'une manière également puissante sur chacun de ces trois océans, dont le plus léger flotte au-dessus de nos têtes, et dont le plus dense s'agit à l'intérieur de la terre, au-dessous d'un plancher tremblant de roches cristallisées et de terrains stratifiés.

Arago a constaté, par une analyse très-savante exposée dans ses *Œuvres complètes* (édition Barral), que les pluies et les orages sont plus fréquents dans certaines phases de la lune que dans d'autres. M. Perrey, savant professeur de l'Académie de Dijon, a fait la même remarque à propos des tremblements de terre, produits par le choc des éléments liquides contre l'écorce solide. Il a constaté que la masse fondue vient battre, avec une force variable suivant la position de la lune dans son orbite, les divers points du planifond qui la recouvre de toutes parts.

Si une comète de masse extraordinaire s'approchait trop de notre globe, elle pourrait donc produire un coup de bélier d'une violence extraordinaire, et mettre en lutte directe Neptune avec Pluton.

Nous avons essayé de faire comprendre avec quelles difficultés l'on est arrivé à se rendre compte des mouvements de l'Océan. Il ne faut donc pas s'étonner que l'air, beaucoup plus mobile que l'eau, trompe beaucoup plus facilement les personnes qui veulent calculer le retour des pluies avec une précision astronomique; car les moindres variations dans la quantité de chaleur que nous envoie le soleil produisent des conséquences qui échappent manifestement à toutes les prévisions rationnelles. Il serait aussi peu raisonnable de chercher à prévoir le retour des agitations du monde souterrain dans un lieu déterminé de la terre. Elles sont relativement innocentes et inoffensives lorsque la marée plutonienne vient battre un point où les couches se sont

accumulées, comme au-dessous du sol de Paris; mais elles peuvent produire les accidents les plus terribles lorsque la lave infernale, poussée par l'attraction des corps célestes, se précipite dans les fissures que le refroidissement a laissées. Les plus épouvantables explosions ont lieu si la matière fondue arrive en contact avec des cavités humides ou même noyées par les eaux de la mer, comme le sont probablement celles qui se trouvent à la base du Vésuve. Une colonne de fumée qui peut s'élever à plusieurs centaines de mètres sort du cratère principal, accompagnée d'éclairs bruyants et de projections de cendres et de pierres rougies. Souvent l'orifice du volcan ne suffit pas pour satisfaire aux forces explosives, et des cônes d'éruption jaillissent sur les flancs de la montagne dont ils bouleversent le sol; des coulées de lave s'épanchent avec la rapidité de l'eau et inondent de vastes espaces. Enfin la secousse est quelque-



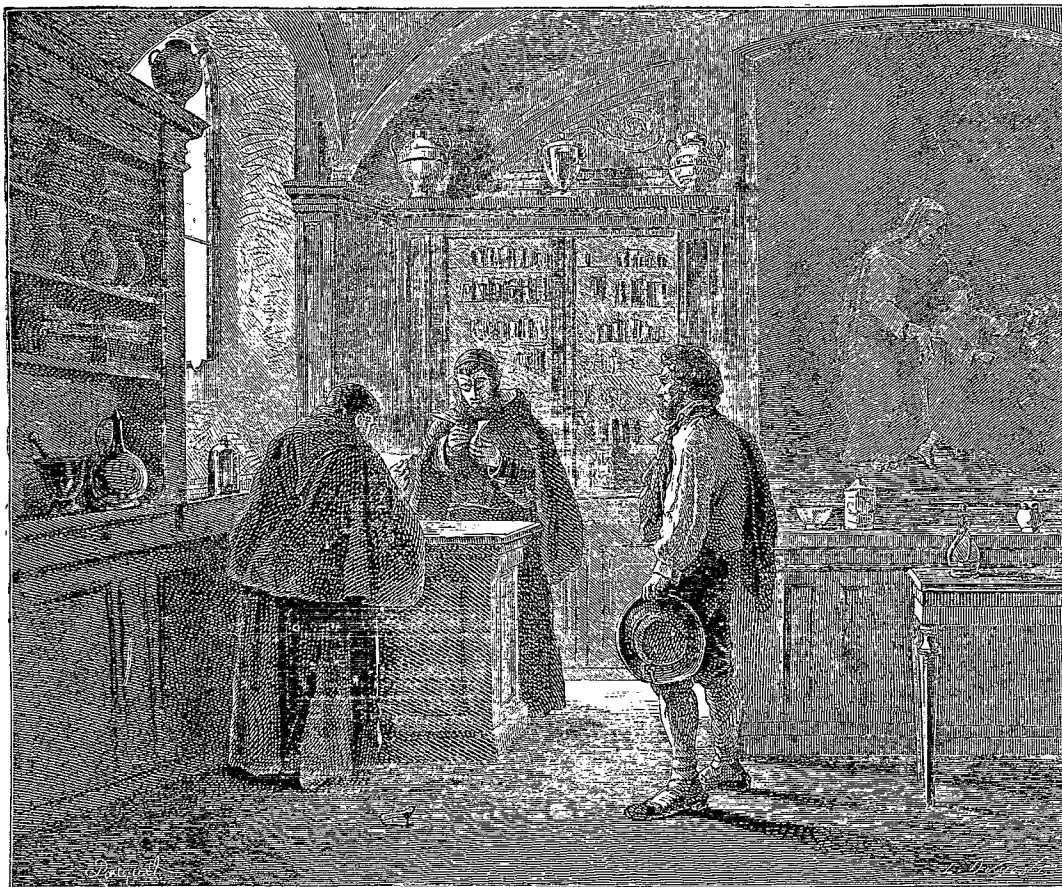
Éruption du Vésuve en 1855.

fois tellement forte qu'on en ressent le contre-coup dans des régions très-éloignées. La grande éruption de 1855 a été suivie, deux ans plus tard, d'un grand tremblement de terre qui bouleversa la Calabre et dans lequel plus de trente mille personnes perdirent la vie. L'avant-dernier roi de Naples a construit sur les flancs du Vésuve un observatoire destiné à prévoir les orages souterrains et à les étudier; mais il est impossible de dire à l'avance jusqu'où s'étendra l'effet de ces tempêtes plutoniennes, qu'un de nos plus spirituels géologues appelle d'infructueuses tentatives pour arriver à l'établissement d'un volcan.

(*) On peut consulter à ce sujet le *Journal de Verdun*. On lit dans ce vaste recueil, si peu lu aujourd'hui, des détails minutieux sur la mécanique du père Figari.

LA PHARMACIE DU COUVENT DES CAPUCINS,

A ROME.



Salon de 1863; Peinture. — Pharmacie du couvent des Capucins, à Rome, tableau de M. Armand Leleux. — Dessin de Pauquet fils.

Près du palais Barberini, à Rome, sur une petite place plantée d'arbres par les Français lors de la première occupation, s'élève un couvent de capucins : les étrangers vont voir dans leur église un tableau du Guide représentant l'archange saint Michel, tableau qui ne mérite sa réputation que par une élégance un peu mièvre et une grâce trop efféminée. Une peinture du Dominiquin, représentant saint François, placée dans une chapelle de la même église, est d'une beauté plus sévère. On y peut voir encore un carton de la *Barque de saint Pierre* de Giotto, dont la mosaïque est dans la basilique de Saint-Pierre.

L'artiste qui a peint le joli tableau reproduit par notre gravure a pénétré plus avant : il a visité les moines dans l'intérieur de leur couvent ; il a assisté aux funérailles de l'un d'entre eux, et les a représentées dans un autre tableau exposé comme celui-ci au Salon de cette année. Il a vu les pauvres pères qui reçoivent la charité l'exercer envers plus pauvres qu'eux, et visité la pharmacie, bien connue de la population voisine, où ils distribuent des remèdes aux indigents. De tout temps, le soin des malades a été inscrit parmi les règles des ordres monastiques, et c'est même dans les couvents que, durant les siècles de barbarie, les arts de la médecine et de la pharmacie, comme tous les autres, ont conservé leurs anciennes traditions, en attendant les découvertes et les méthodes qui devaient leur ouvrir un avenir nouveau.

Les moines remplissaient vraiment une bienfaisante mission lorsque, au milieu des ruines et du désordre des premiers siècles du moyen âge, non-seulement ils op-

posaient à l'injustice et à la tyrannie de la force brutale le dévouement, l'abnégation, la charité dont ils donnaient l'exemple, ouvraient des refuges à la prière et à la pensée, mais aussi secouraient les faibles, les opprimés, les malades ; ils fortifiaient à la fois les âmes et les corps ; ils préparaient les populations misérables à travailler elles-mêmes à leur indépendance, lorsqu'ils défrichaient et ensemençaient les terres autour de leurs couvents, établissaient des usines, pratiquaient et enseignaient tous les arts et toutes les industries. Les pauvres gens étaient assurés de trouver auprès d'eux protection ; les malades, des soins et des médicaments. La pharmacie, dont on voit l'emplacement indiqué sur les plus anciens plans, était toujours ouverte pour les malades du dehors. Les grandes abbayes de Cluny, de Clairvaux, et les maisons qui en dépendaient dans tant de pays, comptaient parmi leurs dignitaires les *infirmiers des pauvres*, et la règle imposait aux aumôniers le devoir de parcourir une fois la semaine le territoire de l'abbaye pour s'informer des malades.

Lorsque saint François d'Assise, au treizième siècle, institua les ordres mendiants, il voulut que ses religieux, observant eux-mêmes strictement le vœu de pauvreté, mendiasent pour subvenir aux besoins des pauvres, et que les riches fissent l'abandon de leurs biens pour avoir le droit de demander l'aumône sans rougir. L'ordre de Saint-François ne tarda pas à avoir des établissements aussi riches que les communautés de Bénédictins ; mais cet ordre (auquel appartiennent les capucins) a toujours maintenu le soulagement des pauvres et des malades parmi ses plus strictes obligations.

LA DETTE DE L'ENFANT

PAYÉE PAR LE VIEILLARD.

NOUVELLE.

Le bonhomme qui avait quatre-vingt-douze ans dit à celui qui n'en comptait encore que soixante-dix : — Écoute-moi, enfant.

— Enfant ! répéta avec surprise un passant, qui voyait courbé sous le poids des années celui qu'on interpellait ainsi. — Si c'est là un enfant, demandait-il au plus vieux des deux vieillards, à quel âge admettez-vous qu'on soit un homme ?

— L'âge n'y fait rien, répliqua ce dernier ; entre gens qui causent ensemble, tout dépend des qualités respectives. Par exemple, celui à qui je parlais : il a beau être depuis longtemps un homme pour tous les autres, pour moi il sera toujours un enfant, attendu qu'on n'est jamais un homme pour son père.

MICHEL MASSON.

I. — Sam le myope.

En plein cœur de la vieille Angleterre et, de peu s'en faut, au point milieu du comté de Stafford, trois hautes flèches de pierre, hardiment dressées sur leur triple clocher, réjouissent à distance la vue du piéton fatigué qui va de Birmingham à Manchester. Elles sont pour lui la promesse certaine de ces deux réconforts du chrétien voyageur : prière en commun sous le toit du Seigneur, vienne l'heure du prêche, et repos en bon gîte dans une importante cité. — Cette cité, c'est Lichfield, la ville capitale du Staffordshire.

Il y a environ cent quarante ans, on comptait déjà à Lichfield plus d'une vaste et opulente hôtellerie en possession de l'estime sérieuse de ses nombreux visiteurs ; mais le meilleur parfum de bonne renommée était incontestablement acquis à l'ancienne et modeste auberge des *Trois-Couronnes*, tenue alors par maître Wilkins. La probité traditionnelle des prédécesseurs de celui-ci avait solidement établi la *respectabilité* de l'enseigne des *Trois-Couronnes* ; de là sa prospérité, qui plus tard devait encore s'accroître. La fortune, qui voulait du bien à cette honnête maison, permit qu'un nom glorieux devint inséparable de son renom d'honneur, et, sous le règne de maître Wilkins, le hasard d'un heureux voisinage la rendit à jamais célèbre.

Cependant, au début de ce récit, l'auberge des *Trois-Couronnes* ne se distinguait encore de ses rivales que par le mérite facilement appréciable et justement apprécié de ses portions de *rump-steak* plus copieuses, de ses pots d'ale plus consciencieusement emplis et fournis en qualité supérieure pour un prix plus doux. Quant à la célébrité que lui réservait l'avenir, Wilkins n'en avait nul pressentiment, et d'ailleurs, alors même qu'il l'aurait pressentie, ce n'est pas, certes, de celui qui devait la lui donner que le bonhomme se fût avisé de l'attendre.

Celui-là n'était alors qu'un gros enfant souffreteux ; ses parents le nommaient tantôt petit Sam, tantôt *notre infirme* ; pour les gens du quartier, ils l'avaient surnommé *Plaies-et-Bosses*, non pas qu'il fût jamais battant ou battu, mais à cause des nombreux accidents que lui occasionnait journellement une myopie proche voisine de la cécité.

Michaël Johnson, son père, petit libraire, grand savant, — deux professions qui s'admettaient volontiers l'une l'autre à cette époque et qui, sans doute, ne s'excluent pas absolument aujourd'hui, — avait son magasin de librairie porte à porte avec l'auberge de Wilkins. Double profit pour l'enfant, en qui s'éveillait déjà un prodigieux appétit à l'endroit des gros morceaux et des gros livres. Aussi Sam le myope n'était-il pas rencontré moins souvent dans la cuisine du voisin que parmi les bouquins de son père.

Pour aller et venir d'ici là et réciproquement, presque

à l'aveuglette, l'enfant courait de grands risques. Corps énorme chancelant sur deux jambes fluettes et cheminant à tâtons, tout lui faisait obstacle pendant la route ; il se heurtait au plein, se perdait dans le vide, et c'était miracle quand le pauvre *Plaies-et-Bosses* arrivait au terme de son voyage d'aventures sans avoir, une fois de plus, justifié son surnom.

Mais, si peu encourageante que lui fût la chance dans ses essais journaliers de va et vient de l'auberge des *Trois-Couronnes* à la boutique paternelle, Sam, pour le plus souvent, savait seul combien elle lui avait été mauvaise. Toutes les contusions, toutes les écorchures qu'il pouvait cacher, il les comptait pour non avenues, c'est-à-dire qu'il ne les comptait pas, et, comme s'il eût défié le sort d'être plus dur envers lui que lui-même, jamais un cri, jamais une larme ne révélait sa plus fâcheuse mésaventure. Ce qui faisait dire à sa bonne femme de mère, cédant aux exagérations de l'épouvante quand le soir, en le déshabillant, elle découvrait sur lui l'indice encore sanglant d'une chute récente :

— On ne peut jamais savoir, avec lui, quand il souffre ! Méchant enfant ! il se serait tué qu'il ne le dirait pas.

Mais c'est seulement parce qu'elle ne s'avisait pas d'interroger ses souvenirs que mistress Johnson reprochait à l'infirme son obstination à taire ses accidents et à dissimuler ses souffrances. Il n'avait pas toujours été si discret. Autrefois, ainsi que la plupart des autres enfants, il criait, il pleurait franchement, je veux dire très-haut et très-abondamment, pour un choc, pour une chute ou à la vue de son sang ; mais, un jour, la violence du coup qu'il se donna, à la brusque rencontre de l'angle d'un meuble, lui arracha de tels cris que sa mère, si prompt d'ordinaire à venir à son secours, retomba sans force sur la chaise d'où elle venait d'essayer de se lever ; puis elle pâlit et s'abandonna comme si elle allait mourir de saisissement. Sam, la voyant ainsi, cessa tout à coup de crier ; il la contempla avec surprise, avec inquiétude, et comme elle ne le regardait plus, comme elle ne répondait plus à sa voix, l'enfant, s'effrayant pour elle au point d'oublier son propre mal, courut vers les montées du plus vite qu'il pouvait courir, appela la servante, et il ne recommença à s'apercevoir qu'il souffrait encore que lorsque cette fille eut, par ses soins, aidé la bonne dame à se remettre de son émotion.

Lorsqu'il fut à peu près rassuré, ayant vu sa mère se calmer et reprendre couleur, il se hâta de l'interroger sur la blessure que, supposait-il, elle-même s'était faite ; car il ne pouvait attribuer au contre-coup de la sienne la défaillance et la pâleur de mistress Johnson. Sam ne savait rien encore de ces terribles chocs en retour qui brisent le cœur des mères.

— Ce qui m'a fait mal, répondit-elle, c'est le coup que tu t'es donné ; je ne l'ai pas entendu, mais tu as crié si fort !

Ces derniers mots étaient une révélation. Sam savait comment il pouvait épargner à sa mère le danger d'une semblable rechute, et se promit qu'à l'avenir il ne crierait plus. Comme il avait déjà sur lui-même cette puissance de volonté qui a fait dire de lui : « Droit et inflexible comme un barreau d'acier », il se tint loyalement parole.

À quelques jours de là, Sam, nécessairement, se fit une nouvelle meurtrissure ; c'était comme un essai, involontaire, bien entendu, de sa force à souffrir sans se plaindre. Sam fut content de lui. Mais sentant que le cri qu'il avait contenu se fondait intérieurement en larmes qu'il ne pourrait retenir, et se rappelant que sa mère souffrait de ses souffrances, afin qu'elle eût de moins cette douleur, l'enfant s'en alla pleurer chez le voisin.

Même aux heures bénies où la quiétude de l'esprit met

le calme dans les traits du visage, il n'était pas beau, le petit Sam, avec ses gros yeux à demi éteints, ses grosses joues blafardes et sa grosse lèvre inférieure pendante. Qu'on s'imaginerait quelle grotesque figure ce devait être quand une émotion quelconque la faisait grimacer. Aussi Sam riant n'était-il réputé comme l'image la plus laide et la plus drôle qu'on pût voir que par ceux-là seulement qui n'avaient pas vu Sam pleurant.

Or, quand l'infirmes arriva chez le voisin pour soulager son cœur trop plein et sa poitrine gonflée, il ne s'aperçut pas d'abord qu'il se donnait en spectacle à plusieurs étrangers réunis dans le parloir de l'auberge. Tous, un seul excepté, mis en folle gaieté à la vue du masque comique que lui faisait l'explosion de ce gros chagrin, répondirent par des éclats de rire à son torrent de larmes. Cependant celui qui n'avait pas ri, — il était de ceux qui prennent toute douleur en pitié, même celle d'un enfant, — celui-ci se détacha du groupe des rieurs, s'approcha du désolé qui paraissait inconsolable, et après qu'il lui eut demandé la cause de son affliction, comme il vit que l'enfant savait écouter quand on lui parlait sérieusement, il coupa court à ses sanglots par cette simple observation :

— Aujourd'hui les fous se moquent de toi, et ils n'ont qu'une sotte raison pour excuse : c'est que tu es fort laid quand tu pleures. Mais plus tard, ceci est autrement grave, les sages te mépriseraient à bon droit si, dès à présent, tu ne t'exerçais pas à dominer le chagrin, à renfoncer les larmes. Souviens-toi qu'il n'est permis qu'aux petites filles de laisser voir les leurs, parce que les femmes seules ont le droit de pleurer. Le petit garçon qui s'abandonne lâchement aux pleurs ne sera jamais un homme.

— Je veux être un homme ! répondit Sam s'essuyant à poings fermés les paupières ; puis, montrant aussitôt ses yeux subitement séchés, il ajouta d'un ton résolu : — Vous verrez si je ne deviens pas un homme !

Ce fut ainsi que l'enfant, jadis criard et pleureur, rompit sans retour avec les faiblesses énervantes du bas âge et qu'il parvint à endurer, avec une telle fermeté qu'il semblait devenu positivement impassible, les misères de son infirmité. — Sam l'avait bien dit, il voulait être, il fut vraiment un homme.

Or, pour devenir un homme, dans la large et noble acception du mot, c'est-à-dire un caractère sur lequel les autres n'aient jamais tort de compter et qui puisse toujours compter sur lui-même, il n'est pas d'exercice moral plus salutaire, plus fortifiant que celui qui consiste à tenir sa propre volonté dans une direction constante à travers les obstacles et malgré les périls qui pourraient la faire fléchir ou dévier. Toutefois, il est bien entendu que cette direction sera celle qu'indique la bonne conscience, et que la rectitude, qui n'est que la droiture, ne sera pas plus confondue avec la rigidité que la fermeté ne doit l'être avec la roideur. Autrement on serait sans doute encore un homme, mais un homme insociable ou dangereux qu'il faudrait éviter ou peut-être haïr.

C'est parce qu'il ne s'appliqua pas tout d'abord à faire cette importante distinction que notre Sam, comme s'il eût été doublement myope, en vint à se heurter à tout, dans le monde des idées et des sentiments aussi bien que dans le monde matériel ; avec cette différence à noter, quant au résultat des chocs, c'est que, d'une part, il ne meurtrissait que lui-même, tandis que, de l'autre, c'est le prochain qu'il blessait. A force donc de trop bien vouloir ce qu'il voulait, il s'accrocha aussi obstinément à ses torts qu'à son bon droit, et porta au même degré de puissance le mérite de la volonté bonne et l'orgueil du mauvais vouloir. En un mot, l'excès de sa plus grande qualité fut son plus grand défaut.

Notre héros est connu, maintenant nous pouvons arriver au fait ; mais cette exposition était nécessaire pour qu'on pût comprendre comment Sam, qui était un honnête enfant et qui fut un honnête homme, s'obstina pendant soixante ans à ne pas payer une dette qui ne lui eût cependant coûté que la dépense de quatre mots ; ceux-ci : — Je vous demande pardon.

II. — A douze ans.

Ce n'était pas seulement à Lichfield que le libraire Michaël Johnson exerçait sa profession. En ce temps où les concurrents étaient, de toute part, moins nombreux qu'aujourd'hui, surtout dans le commerce de la librairie, le père de Sam le myope, ainsi que la plupart de ses confrères, s'était fait marchand nomade. Laisant à sa femme le gouvernement absolu du logis, boutique et ménage, il allait, à jours fixes, ouvrir une échoppe dans l'une des villes à marché du comté. De ces villes, il n'y en avait pas moins de dix-huit dans le Staffordshire : aussi rencontrait-on presque toujours Michaël Johnson hors de chez lui, tantôt à Burton sur la Trent, tantôt à Newcastle sur la Line, mais le plus souvent à Uttoxeter.

Aussitôt que Sam eut cessé d'être un tout petit enfant qu'il fallait forcément laisser aux soins de sa mère, Michaël, qui avait pour son fils une profonde tendresse, se fit une joie de l'emmener parfois dans ses fréquents voyages ; puis ce lui fut une si douce habitude qu'il aurait même manqué l'ouverture du marché, plutôt que de ne pas attendre son cher compagnon de route, si mistress Johnson, moins attentive, eût négligé de le tenir prêt pour l'heure du départ. Mais ceci ne devait pas arriver, car la bonne ménagère, habile à l'épargne, savait trop bien le prix du temps pour oublier que la ponctualité est une économie.

Si l'enfant, écolier alors, prenait plaisir à ces vacances périodiques, il n'est point nécessaire de l'affirmer par serment pour qu'on le croie. Ce n'était pas que l'école lui fit peur ; car chez le docteur Hawkins, son maître, le travail des élèves se bornait à quelques exercices de mémoire, et la sienne était si prompte à recevoir ce qu'on voulait lui confier qu'elle le saisissait pour ainsi dire au vol, en se jouant.

On avait eu, chez lui, plus d'un exemple des prodiges de cette rapide mémoire, celui-ci entre autres.

Un matin, Sam alors n'était encore l'élève que de sa mère, mistress Johnson lui mit dans les mains un livre de prières, et dit, en lui désignant une page qu'il n'avait jamais lue :

— Voici ton devoir pour aujourd'hui ; lis et relis cette page, je t'accorde toute la journée pour l'apprendre par cœur ; tu me la répéteras ce soir.

Cela dit, elle le laissa seul, afin qu'il pût, à loisir et sans distraction, prendre connaissance une première fois de la leçon qu'il devait lui réciter à la fin de la journée.

De sa chambre d'en haut, où elle venait de quitter son fils, pour se rendre dans le magasin situé au rez-de-chaussée, mistress Johnson avait deux étages à descendre. Elle était à peine à la moitié du chemin quand elle entendit l'enfant lui crier :

— Remontez, mère, remontez bien vite !

Ce pressant appel ne lui causa aucune inquiétude : elle n'avait pas surpris le bruit alarmant d'une chute, et l'accent de ce cri ne trahissait qu'une impatience joyeuse.

— Que veux-tu ? demanda-t-elle à Sam quand elle fut revenue près de lui.

— Vous répéter ma leçon, répondit-il en lui présentant le livre fermé.

— Déjà ! et comment peux-tu la savoir ? tu n'as pas eu le temps de la lire.

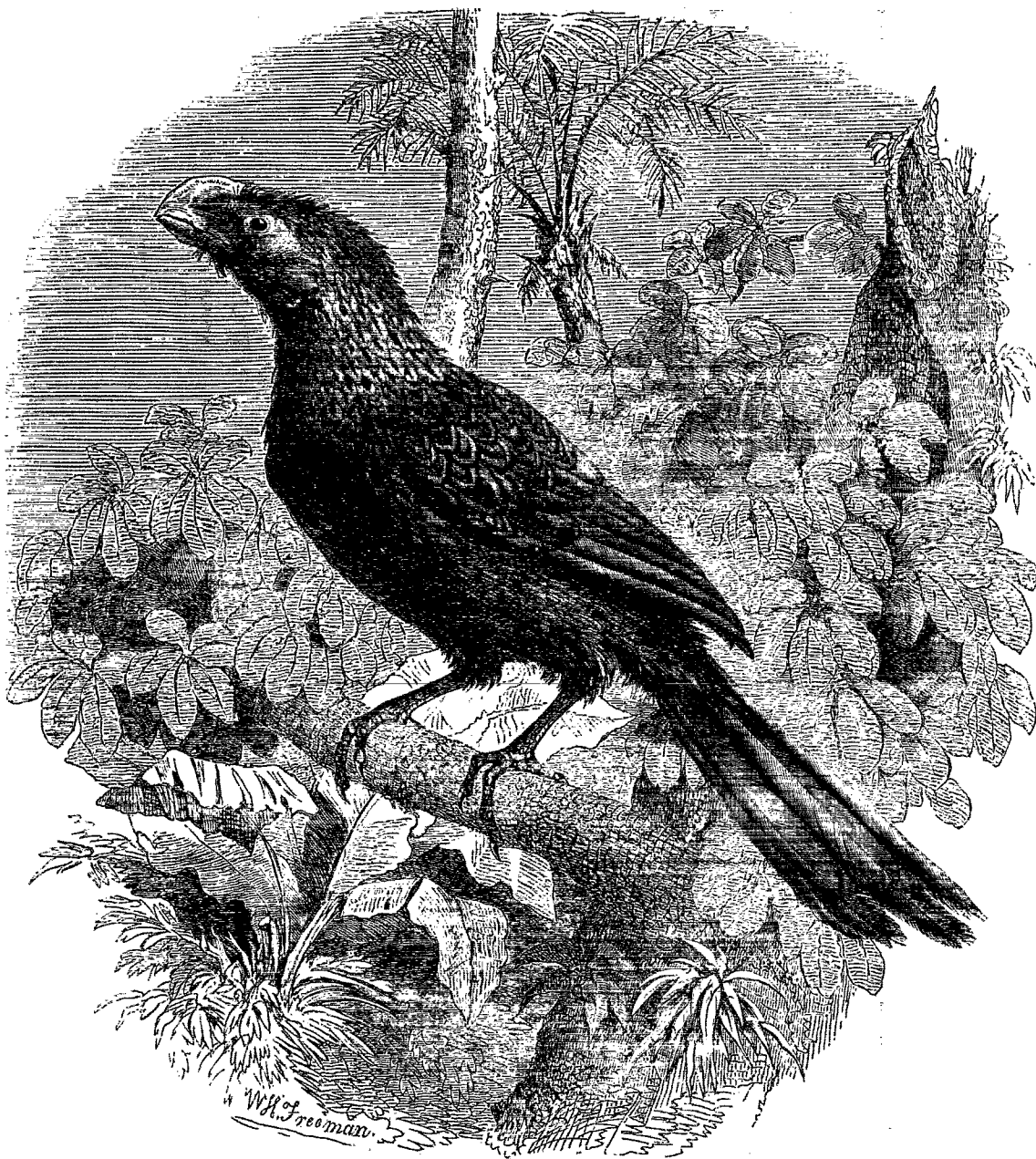
— Si fait, deux fois, et je la savais dès la première.
Et, en effet, il la récita tout aussitôt sans broncher.
La suite à la prochaine livraison.

L'ANI DES SAVANES.

Les anis portent aussi le nom de *Crotophaga*, ou mangeurs de tiques, de vermine, parce que, tout en se nour-

rissant ordinairement de graines, ils se posent souvent sur les bœufs et sur les vaches pour manger les tiques, les larves et les petits insectes logés dans le poil de ces animaux.

Ce sont des oiseaux de la grosseur du merle, de la grive; mais leur longue queue, aussi longue à elle seule que le reste du corps, les fait paraître d'une taille plus grande et plus élancée. Ils sont tous d'un noir foncé, avec la plupart des plumes bordées de vert ou d'un bleu luisant. Ils ha-



L'Ani des savanes (*Crotophaga ani*). — Dessin de Freeman.

bitent les contrées chaudes de l'Amérique, principalement le Brésil, l'île de Saint-Domingue, et ils se tiennent, non dans les forêts, mais les uns dans les savanes (c'est l'espèce que représente notre gravure), les autres sur les bords de la mer, dans les marais d'eau salée où croissent les palétuviers. La disposition de leurs doigts, divisés par paires, deux en avant, deux en arrière, les a fait ranger dans l'ordre des grimpeurs ou des zygodactyles, à côté des coucous.

Les anis sont intéressants par leurs mœurs éminemment sociables. Ils se réunissent par troupes de dix à vingt,

quelquefois de trente individus, et on les voit toujours ensemble, soit qu'ils volent de buisson en buisson, soit qu'ils se reposent sur les branches d'un arbuste, où ils se tiennent côte à côte, serrés le plus possible les uns contre les autres. Mais ce qui est le plus remarquable, c'est que, dans la saison des nids, tandis que les autres oiseaux se retirent par couples à l'écart et cherchent à s'isoler, les anis ne se séparent pas et nichent en commun. Plusieurs femelles, aidées des mâles, apportent des matériaux, petites tiges de plantes filamenteuses, brindilles de citronnier, sur l'arbrisseau où elles veulent s'établir; elles forment ainsi un

solide plancher, un peu relevé sur les bords, d'environ un pied de diamètre. Si l'une d'elles est pressée de pondre, elle n'attend pas les autres, qui travaillent à agrandir le nid pendant qu'elle couve ses œufs. Au début, elles essayent bien de tracer quelques lignes de séparation, pour distinguer les places, au moyen de brins d'herbe; mais bientôt, sous les coups d'ailes, sous le mouvement des poitrines, les cloisons se dérangent, tout se brouille, et elles n'en couvent pas avec moins de zèle, chacune répandant indistinctement toute sa chaleur sur tous les œufs qu'elle peut couvrir de son corps. Jamais une querelle, jamais une contestation, paraît-il, ne s'élève dans cette communauté de couveuses. Après l'éclosion des petits, même accord, même entente cordiale; ils reçoivent tous la becquée à tour

de rôle, et ils la prennent de toutes les mères. Devenus forts et capables de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins, les jeunes demeurent longtemps encore auprès de leurs parents, et la petite république ne se dissout que pour en former plusieurs autres.

LE PORTRAIT DANS LA STATUAIRE

CHEZ LES GRECS ET CHEZ LES ROMAINS.

Suite. — Voy. p. 259, 278.

Après la conquête du royaume des Perses par Alexandre et la fondation de nouveaux royaumes par ses généraux devenus ses successeurs, l'art grec se répandit dans l'O-



Musée du Louvre. — Buste antique d'Alexandre (*). — Dessin de Chevignard.

rien soumis. La vue des magnificences barbares ne fut pas sur lui sans influence : c'est dans les palais de l'Asie qu'il prit, notamment, le goût des proportions colossales appliquées même aux portraits; toutefois, s'il se ressentit indi-

rectement de ce voisinage, les maîtres et les traditions continuèrent de lui venir de la Grèce même; et s'il déclina peu à peu dans les nouveaux centres formés en Orient par la civilisation hellénique, il n'en faut pas cher-

(*) Ce buste d'Alexandre, en marbre pentélique, est, avec les médailles, le seul portrait authentique que l'on ait de ce prince. Il surmonte un hermès trouvé en 1779 à Tivoli, l'ancien *Tibur*, dans l'emplacement de la villa de Pison, et donné au Musée du Louvre par le chevalier Azzara, ministre d'Espagne; c'est ce que signifie l'inscription qu'on lit sur l'un des côtés du buste. Une autre inscription en caractères grecs (ALEXANDRE, FILS DE PHILIPPE LE MACÉDONIEN) est gravée au haut de la gaine de l'hermès. D'après la forme des caractères, le buste ne serait pas contemporain d'Alexandre;

mais on peut le considérer comme une copie très-exacte d'un des nombreux portraits qu'avait laissés de lui Lysippe. On y a remarqué l'inclinaison du cou sur l'épaule gauche, familière au roi macédonien, et dont parle Plutarque; et, il y a peu d'années, un médecin habile a publié une dissertation où il s'appuie, pour démontrer l'authenticité et la fidélité de ce même buste, sur des preuves tirées de l'ordre médical. (Voy. *Caractères des figures d'Alexandre le Grand et de Zénon le stoïcien éclairés par la médecine*, par le docteur Amédée Dechambre; Paris, 1852.)

cher la cause seulement dans des impressions tout extérieures, mais plutôt dans l'altération des mœurs, dans le relâchement des liens qui avaient uni étroitement l'art à la vie politique, et dans son abaissement devant les caprices d'un public corrompu et frivole, ou de princes fatigués de luxe et devenus presque insensibles à la flatterie la plus extravagante. Les monarques des nouvelles dynasties se firent élever des statues honorifiques, comme celles qu'on dressait autrefois aux grands citoyens de la Grèce libre; mais ils ne se contentèrent pas de simples portraits, ils voulurent être identifiés dans leurs images avec les divinités : ce fut un nouveau problème pour l'art d'opérer ce rapprochement par le costume, l'attitude ou les attributs. Déjà, pour flatter l'orgueil d'Alexandre, des artistes avaient donné à ce prince, tantôt la peau de lion et la massue d'Hercule, tantôt les vêtements et les cornes de Jupiter Ammon dont il lui plaisait qu'on le crût descendu. De même, Démétrius Poliorcète, considéré tour à tour comme fils de Bacchus ou de Neptune, fut représenté sous la figure d'un taureau ou dans l'attitude des dieux de la mer; Séleucus I^{er} et Attale I^{er} reçurent aussi dans leurs images des cornes de taureau; d'autres monarques macédoniens portèrent des cornes de bouc; Lysimaque fut figuré sous les traits et avec les attributs d'Hercule. Les statues des princes furent multipliées à l'infini, et cependant les traits des successeurs d'Alexandre ne nous sont guère connus que par les monnaies gravées sous leurs règnes; presque toute autre image d'eux a péri. Si l'on a cru trouver leur ressemblance dans d'autres monuments, c'est qu'on a appliqué, le plus souvent, leurs noms à des figures qui ne les représentaient pas réellement. On comprend que l'on dût avoir peu de respect, quand le règne de pareils maîtres était passé, pour leurs images que ne consacrait point la beauté de l'art, et que ne maintenaient plus ni l'amour des peuples, ni l'autorité du souverain. Souvent les artistes, pressés de remplacer ces images par un successeur à peine assuré du pouvoir, ne prirent pas la peine d'en créer de nouvelles, et se contentèrent de changer à des statues anciennes ou les têtes ou les inscriptions.

C'est là une des causes qui nous empêchent de connaître les traits d'un grand nombre de personnages représentés par la statuaire.

Une autre cause de destruction plus générale (qui nous a privés non-seulement de beaucoup de statues d'hommes célèbres, mais de toutes sortes d'œuvres antiques), c'est qu'il est trop facile de fondre le métal et de le transformer en monnaie pour que la matière de ces statues n'ait pas excité la cupidité des barbares de tous les temps; car la plupart des portraits étaient exécutés en bronze. Il existe bien peu de portraits grecs en marbre, et presque tous sont des imitations de l'époque romaine. Il faut ajouter encore une troisième cause qui a fait disparaître beaucoup de portraits : c'est que les Romains, qui finirent par posséder à peu près toutes les œuvres de l'art grec, n'attachèrent aucun prix à celles que ne recommandaient ni une grande beauté ni un grand souvenir. Ils laissèrent périr les images des Séleucides, ou des Ptolémées, des princes de Pergame, de Cappadoce ou de Bithynie; au contraire, ils conservèrent avec soin et firent reproduire en grand nombre celles des hommes illustres de la Grèce antique. C'est ainsi que l'on peut encore contempler aujourd'hui, dans des statues ou des bustes dont l'authenticité a été établie, les traits de grands politiques et de grands capitaines, comme Miltiade, Périclès, Alcibiade, Alexandre, etc.; de philosophes, comme Socrate, Platon, Aristote, Théophraste, Diogène, Zénon, Épicure; de poètes, comme Sophocle, Euripide, Ménandre, Anacréon, Stésichore; d'orateurs et d'historiens, comme Démosthènes, Eschyle, Hérodote, Thucy-

dide, etc. Ce fut l'usage, à l'époque des études savantes dans la Grèce (usage imité par la suite dans les cités grecques de l'Orient, à Alexandrie, à Pergame, et plus tard aussi à Rome), de placer dans les musées et les bibliothèques les bustes des écrivains, des philosophes, des sages; quand leurs traits ne pouvaient être connus, l'art les imaginait en s'inspirant de leurs ouvrages ou de la tradition. On ne peut citer un plus bel exemple de ce genre de créations que le buste admirable d'Homère, souvent reproduit dans l'antiquité et jusqu'à nos jours.

Le buste, ce portrait, ou plus généralement cette image sculptée qui représente la personne jusqu'à la poitrine seulement, a une double origine : les *hermès* premièrement, c'est-à-dire ces gaines ou poteaux à quatre faces surmontés de la tête d'une divinité, qui précéderent les statues entières dans le développement de l'art et qui restèrent longtemps l'œuvre principale de la sculpture en pierre; plus tard, quand les sculpteurs furent habiles à figurer des statues, l'*hermès* n'en resta pas moins une des formes de la plastique; le plus souvent les têtes de deux divinités furent accolées dos à dos, et on mit quelquefois les têtes de divers personnages à la place de celles des divinités. On doit, en second lieu, chercher l'origine des portraits en buste dans les *masques* ou visages figurés, non pas en ronde bosse, mais en bas ou haut relief et faisant saillie sur une surface plane : l'architecture s'en servit pour l'ornement des murs; l'orfèvrerie et les autres arts qui s'appliquent au travail des métaux, pour la décoration de plats, de vases, de patères, de boucliers, etc. L'usage de représenter en buste, soit par la peinture, soit par le relief, sur des boucliers et sur des plaques de métal ou d'autre matière, les traits de divinités ou de personnages, remonte à une très-haute antiquité, et peut-être jusqu'aux Troïens. Il faut surtout remarquer que l'on plaça, chez les Grecs et chez les Romains, sur des boucliers d'honneur et sur des boucliers votifs, puis simplement sur des disques semblables, suspendus comme une décoration entre les piliers d'un édifice public ou d'une maison particulière, les images des hommes illustres. Cet honneur, d'abord réservé aux personnages fameux dans la politique et la guerre, fut plus tard étendu aux orateurs et aux écrivains célèbres. Ainsi l'on possède des imitations en marbre de boucliers qui représentent Démosthènes, Eschyle, Sophocle, Ménandre. Ces imitations sont romaines. Les portraits des écrivains placés dans la Bibliothèque Palatine étaient des disques ou *clipei* du même genre. Enfin, les bustes de simples particuliers, fréquemment peints ou sculptés sur tombeaux, furent souvent aussi placés dans ces sortes de médaillons, particulièrement sous l'empire. Pline considérait comme une des causes de la décadence du portrait que l'on préférât, de son temps, à la simple peinture, ces images ciselées dans des métaux précieux où la richesse l'emportait sur l'art.

La suite à une autre livraison.

MÉLANCOLIE.

CHANT GREC DE L'ASIE MINEËRE.

Une fille, belle comme un ange, chantait doucement sur la plage. Elle prie les vagues, elle implore les vents.

Un navire passe, les voiles gonflées; les matelots, attendant cette voix et voyant tant de beauté, oublient les voiles et laissent la manœuvre.

— Allez, matelots, allez avec Dieu : je n'ai pas chanté pour vous; je prie les vagues, j'implore les vents, j'envoie un salut à celui qui a mon âme.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 35, 70, 119, 151, 199, 222, 254, 293, 335.

CONFÉDÉRATION SUISSE.

(48 timbres, 16 types; -- 1 enveloppe, 1 type.)

Plusieurs cantons ont adopté, pour le service postal de leur territoire, le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste longtemps avant que le gouvernement fédéral l'eût introduit dans la confédération.

Les cantons de Bâle, de Genève, de Neuchâtel, de Vaud et de Zurich ont, depuis 1843 jusqu'en 1850 et 1851, fait usage de timbres qui leur étaient propres et qui n'avaient ordinairement cours que dans le canton.

La première loi sur les taxes postales, rendue à l'occasion de la centralisation des postes suisses, est celle du 4 juin 1849, mise en vigueur le 1^{er} octobre 1849. Elle traçait quatre rayons ou zones, et fixait le port de la lettre simple, ne pesant pas plus de $\frac{1}{2}$ loth (7^{er}.8125), à 5, 10, 15 et 20 rappen, suivant la distance et avec progression de $\frac{1}{2}$ en $\frac{1}{2}$ loth. La loi établissait de plus, pour les villes populeuses, une taxe locale de 2 rappen $\frac{1}{2}$, avec progression du port de 2 en 2 loth, pour les lettres affranchies circulant dans l'intérieur de ces villes.

L'administration des postes a émis les timbres de 2 $\frac{1}{2}$ rappen en avril 1850, d'après la décision du département fédéral des postes du 5 avril 1850, et les timbres de 5 et de 10 rappen le 1^{er} octobre 1850, en vertu de la décision du 9 septembre 1850. L'affranchissement au moyen de timbres-poste n'a été admis que pour la poste locale jusqu'au 1^{er} octobre 1850; il a été appliqué, depuis cette époque, à toutes les correspondances échangées dans l'intérieur de la Suisse, et l'on ne pouvait affranchir qu'avec des timbres-poste.

La loi du 25 août 1851 a réduit la taxe par lettre de $\frac{1}{2}$ loth à 5 rappen pour le rayon de 2 lieues, à 10 rappen pour le rayon de 10 lieues, à 15 rappen pour le rayon de plus de 10 lieues. Les taxes étaient exprimées en nouvelle monnaie, aux termes de la loi du 7 mai 1850 portant réforme du système monétaire. Le 1^{er} janvier 1852, les timbres de 2 $\frac{1}{2}$ rappen furent supprimés, et les timbres précédents remplacés par de nouveaux timbres de 5, 10 et 15 rappen et de 15 centimes.

On décida, en septembre 1854, l'émission de nouveaux timbres de 5, 10, 15, 20 et 40 centimes. L'usage de ces timbres commença le 1^{er} octobre 1854, et fut déclaré obligatoire pour l'affranchissement de tout ce qui est remis aux postes pour l'intérieur ou les pays étrangers. Les timbres de 1 franc furent émis le 1^{er} février 1855, et ceux de 2 centimes le 1^{er} juillet 1862.

Les timbres de 15 centimes ont été retirés le 31 août 1862, et les autres timbres ne devaient être valables que jusqu'au 31 juillet 1863.

La loi du 6 février 1862 a porté le poids de la lettre simple à 10 grammes, et a établi deux rayons : jusqu'à 2 lieues, la lettre ne paye que 5 centimes, affranchie et non affranchie; au delà de 2 lieues, elle paye 10 centimes affranchie et 15 centimes non affranchie.

La fabrication des timbres actuels a été annoncée par une instruction du département des postes du 2 avril 1862. On a livré au public les timbres de 3 centimes le 1^{er} juillet 1862, ceux de 2, 5, 10 et 30 centimes le 1^{er} octobre 1862, ceux de 20 centimes le 1^{er} mai 1863, et de 40 centimes le 1^{er} juillet; les timbres de 60 centimes et de 1 franc ont dû être mis en vente le 1^{er} août 1863.

La quantité de lettres circulant en Suisse a été de 15 106 117 en 1850, de 21 863 844 en 1855, de 24 977 332 en 1860, et de 30 061 398 en 1862.

Voici un aperçu du mouvement des lettres de l'intérieur pour l'intérieur : en 1851, sur 11 151 224 : 599 172 dans les villes (poste locale), 6 871 709 jusqu'à 10 lieues, 2 683 814 de 10 à 25 lieues, 677 738 de 25 à 40 lieues, et 318 791 au delà de 40 lieues.

	1852.	1861.
Jusqu'à 2 lieues.....	2 389 430	3 793 757
De 2 à 10 lieues.....	5 592 907	8 162 221
Au delà de 10 lieues....	3 980 343	7 099 341

L'augmentation dans les correspondances a été, en dix ans, de 1862 sur 1852, de 71 pour 100, et de la période triennale de 1860-62 sur celle de 1857-59 de 9 pour 100.

La population de la Suisse était de 2 600 000 habitants en 1861; le nombre moyen de lettres par habitant est de 11.

On a compté, en 1862, en lettres affranchies, 44 lettres intérieures sur 100 et 43 lettres internationales sur 100.

Il a été vendu : en 1852, 4 099 466 timbres de 5, 10 et 15 rappen, d'une valeur de 397 393 francs; en 1858, 7 515 124 timbres, d'une valeur de 1 032 819 fr. 55 c.; et en 1862, 13 868 003 timbres, d'une valeur de 1 702 918 fr. 17 c., savoir : 1 042 493 timbres de 2 centimes, 1 078 17 de 3 centimes, 3 350 166 de 5 centimes, 5 991 494 de 10 centimes, 984 750 de 15 centimes, 1 166 995 de 20 centimes, 66 506 de 30 centimes, 1 077 782 de 40 centimes et 80 000 de 1 franc.

L'administration des postes a transporté, en 1861, 497 232 paquets de papiers, 1 551 666 imprimés sous bande, 20 404 789 journaux, dont 1 848 537 étrangers.

Les bénéfices nets des postes fédérales ont été, en moyenne, par an, de 1 557 000 francs de 1852 à 1856, et de 1 259 000 francs de 1857 à 1861.

Ville de Bâle.

Le timbre-poste bâlois a été émis à Bâle le 1^{er} juillet 1845; il paraît qu'il a été retiré avant la centralisation des postes. On l'employait encore en 1848 et en 1849; il servait à affranchir les lettres de la ville pour la ville.

Il est rectangulaire, il a 20^{mm} sur 18^{mm}.5. Il est gravé, imprimé en noir et en couleur (groseille et bleu clair) sur papier blanc. Le fond bleu présente un très-fin réseau blanc. Un pigeon, les ailes éployées, blanc et en relief, vole dans un ciel groseille en tenant une lettre avec le bec. La crose qui figure dans les armes de la ville de Bâle est au-dessus. On lit sur le timbre : *Stadt post Basel* (Poste de la ville de Bâle). 2 $\frac{1}{2}$ rappen (Of.037) (1) (n° 109).



N° 109.
Bâle.

Canton de Berne.

Il n'y a pas eu de timbre-poste bernois.

Les timbres mobiles des 2, 3 et 10 rappen, qui sont imprimés en couleur vert-olive, bleu clair, bistre clair sur papier blanc, et qui portent l'écu aux armes de Berne, servent pour le timbre des effets de commerce et des pièces qui doivent être écrites sur papier timbré. Ils sont de récente création.

Ville et canton de Genève.

On a commencé par le timbre local de 5 centimes (2) pour l'affranchissement des lettres de la ville pour la ville. Ce timbre, A, est tantôt carré, et il a 15^{mm}.5 de côté,

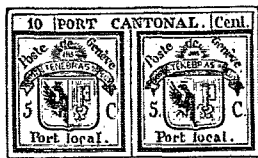
(1) L'ancien rappen (avant 1850) = $\frac{1}{100}$ de l'ancien franc de Suisse = Of.0148. Le rappen actuel, depuis la loi du 7 mai 1850, = $\frac{1}{100}$ de notre franc = Of.01c.

(2) Le canton de Genève comptait en francs et centimes de France, et non pas en francs et centimes ou rappen de Suisse.

tantôt rectangulaire, et il a 15^{mm}.5 sur 15^{mm}; il est lithographié, imprimé en noir sur papier vert jaunâtre. On y a dessiné l'écu aux armes de Genève, qui est surmonté d'une banderole avec la devise *Post tenebras lux*, et des lettres sacrées JHS entourées d'une gloire. L'aigle des armes est couronnée. On lit en haut : *Poste de Genève*, et en bas : *Port local* (n° 110).



A. N° 110.



Genève.

B. N° 111.

Deux timbres locaux formaient un timbre cantonal; deux de ces timbres, imprimés l'un à côté de l'autre, étaient réunis, en haut et en bas, par un filet d'encadrement, et on lit en tête : *10. Port cantonal. Cent.* (n° 111). Avec ce timbre cantonal, B, ou double timbre local, on affranchissait les lettres pour tout le canton.

Le timbre local de droite est toujours carré (15^{mm}.5 de côté), et celui de gauche est rectangulaire (15^{mm}.5 sur 15^{mm}).

Ces timbres étaient employés en 1844.

Il existe un timbre local, C, tiré sur une autre pierre et un peu plus petit; il est rectangulaire et a 15^{mm}.2 sur 14^{mm}. Les exemplaires que nous avons vus, et de l'authenticité desquels nous ne sommes pas certain, étaient rognés; nous ignorons s'ils avaient l'inscription supérieure qui marque l'usage du double timbre pour le port cantonal. Ce timbre est lithographié, imprimé en noir sur papier vert ou sur papier jaune-paille clair.

La suite à une autre livraison.

Quelquefois la vertu meurt de faim tandis que le vice s'engraisse. Quoi d'étrange? Est-ce que le pain est la récompense de la vertu? Le vice peut le mériter, car c'est le prix de la fatigue. L'esclave le gagne bien en labourant la terre.

UN POÈTE-ANCIEN.

Périssent la prudence quand elle fait obstacle au devoir.
HANNAH MORE.

OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES.

DÉCEMBRE.

L'Épi de la Vierge. — Le 6 décembre, les astronomes de l'hémisphère austral, qui commencent à être nombreux depuis que les observatoires se multiplient avec les progrès de la colonisation britannique, pourront observer l'occultation par la Lune de l'Épi de la Vierge. Quoique ce soit la moins brillante de toutes les étoiles de première grandeur, le phénomène de sa disparition momentanée vaut la peine d'être observé avec un soin tout particulier. Comment, en effet, confondre avec un membre égaré de la multitude sidérale un astre brillant qui envoie à lui seul autant de lumière que cinquante des étoiles composant la majorité de celles dont les éphémérides sont obligées d'enregistrer les vicissitudes?

Nous signalerons à nos lecteurs des antipodes une observation des plus curieuses et dont aucune explication rationnelle n'a encore pu être donnée. Au moment de passer derrière le disque de notre satellite, l'étoile semble se ré-

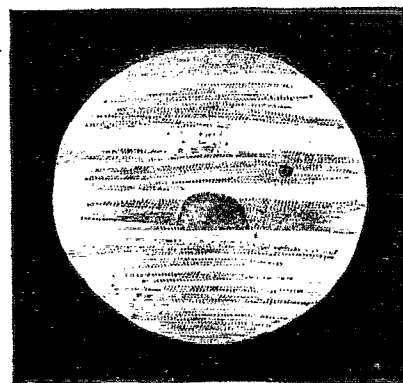
volter contre cette disparition passagère. Elle se projette d'une manière très-visible sur le disque apparent de la Lune, comme si elle venait s'intercaler transitoirement entre nous et notre satellite, dont elle est mille fois plus écartée que nous ne le sommes lors du périgée.

Ce qui diminuera peut-être le regret de la majeure partie de nos abonnés de l'hémisphère boréal, c'est que cette étrange illusion d'optique semble être, par une inexplicable bizarrerie, le privilège des astronomes qui sont armés d'instruments très-puissants; ceux qui ont à leur disposition un instrument plus modeste voient l'étoile s'éteindre instantanément et reparaitre également dans un espace de temps inappréciable.

Ajoutons que cette occultation est pour ainsi dire la seconde représentation d'un phénomène qui se reproduisait à la lunaison précédente, c'est-à-dire vingt-huit jours auparavant: singulière coïncidence qui amène deux fois de suite le disque lunaire entre notre planète et un point lumineux perdu dans l'immensité des cieux. Par surcroît de singularité, ces deux occultations successives, invisibles toutes deux à Paris, l'auront été pour les mêmes méridiens de la zone qui s'étend depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au pôle sud, et ni l'une ni l'autre n'aura été visible en dehors de cette portion de notre sphéroïde.

Vénus. — Vénus arrive le 20 décembre à sa plus grande elongation orientale, car la planète passe au méridien plus de trois heures avant le Soleil. Les personnes qui voudront jouir de la vue de ce bel astre devront prendre la peine de devancer l'aurore. Mais celles qui auront suivi pendant les mois d'été l'étoile du soir peuvent se dispenser d'examiner les feux de l'étoile du matin; car, par une coïncidence assez singulière, les nombres qui expriment la distance de l'astre à la Terre et au Soleil sont à peu près les mêmes. La seule différence réelle est que la fraction obscure du disque sera moins considérable dans la station de décembre que dans celle d'août.

Saturne. — Pendant toute la durée de l'année, nous n'avons eu à enregistrer ni apparition ni disparition de l'anneau; la Terre et le Soleil sont constamment restés du même côté de cet étrange appendice du plus mystérieux de nos compagnons. Nous devons cependant mentionner la communication à l'Institut d'un dessin fait par M. Chacornac, qui a eu l'art d'apercevoir le satellite Titan au moment où il se trouvait projeté sur les bandes brillantes qui ornent le centre de la planète. Cette observation re-



Passage du satellite Titan sur le disque de Saturne. — Observation de M. Chacornac.

marquable a été faite au moyen d'un télescope construit avec beaucoup de talent et d'économie d'après les indications de M. Léon Foucault, mais qui est encore beaucoup trop cher pour que nous osions engager les amateurs à se le procurer.

UN FAUCONNIER ARABE.



Salon de 1863 ; Peinture. — Un Fauconnier arabe, par M. Eugène Fromentin. — Dessin de Morin.

La chasse au faucon, qui a été pendant tout le moyen âge un des plus vifs plaisirs de la classe noble, a peu à peu disparu de l'Europe et ne s'est guère perpétuée jusqu'à notre temps que dans les pays scandinaves, où l'on prise encore haut les beaux faucons blancs d'Islande et de Norvège. Mais en Afrique et en Orient, parmi les populations

musulmanes, dont les mœurs rappellent par bien des côtés celles de notre féodalité, on se livre encore avec passion à ce genre de chasse. Suivre au galop de son cheval le faucon qui fond sur sa proie à travers les airs, l'atteindre au moment même où elle s'abat sous la serre de l'oiseau vainqueur, c'est pour l'Arabe ou pour le Persan le plaisir le plus enivrant. Les chefs n'ont pas un soin moins jaloux de leurs oiseaux de chasse que de leurs chevaux, et ils tiennent en grande estime ceux qui les élèvent, qui les dressent et qui savent à propos enlever le chaperon qui couvre leurs yeux, les encourager de la voix, les retenir ou les lancer sur le gibier que leur œil perçant a distingué longtemps avant celui du chasseur; puis, au moment où la victime va être dévorée, la dégager adroitement, et, en même temps, préserver le faucon, en évitant que ses ailes, qui battent le sol, ne s'y froissent et ne s'y brisent.

M. Eugène Fromentin, qu'il se serve de la plume ou du pinceau, peint avec un égal talent, on le sait, les mœurs et les paysages de l'Algérie, où il a passé plusieurs années. Il a étudié jusque dans le désert ce peuple arabe, « plus divers, dit-il, qu'on ne le croit »; il a assisté à quelques scènes de la vie féodale des *khalifats*, et dans deux de ses tableaux exposés au Salon de cette année, on pouvait prendre plaisir à reconnaître les épisodes de quelque chasse semblable à celle dont il a retracé le début, malheureusement d'un trait bien succinct, dans son livre, *Un été dans le Sahara*, où il montre le jeune Bel-Kassem « sortant en équipage de chasse, escorté de ses lévriers, avec ses fauconniers en habits de fête, ses pages étranges, et portant lui-même un faucon agrafé sur son gantelet de cuir. »

Le tableau qui est ici reproduit est surtout remarquable par son brillant et harmonieux coloris et par le mouvement qui le remplit tout entier; tout concourt à en donner la vive impression : les cavaliers galopant, l'éclat hardi des couleurs, le ciel agité, et jusqu'au terrain et aux végétations qui le couvrent, peints d'une touche déchirée, et qui semblent fuir sous la course rapide des chevaux.

LA DETTE DE L'ENFANT

PAYÉE PAR LE VIEILLARD.

NOUVELLE.

Suite. Voy. p. 378.

D'autres parents, plus enclins que ceux de Sam le myope aux illusions de l'enthousiasme irréfléchi, n'auraient pas manqué de crier miracle à la découverte, chez leur enfant, d'une faculté dont, après tout, on aurait tort de s'enorgueillir; car la mémoire n'est pas le mérite, mais seulement l'un des moyens de l'acquiescer. Au lieu d'émervaillement, c'est un sentiment de crainte qu'éprouvèrent Michaël Johnson et sa femme.

La mémoire de Sam, pensèrent-ils, n'est peut-être aussi rapide que parce qu'elle est également fugitive; l'expérience seule pourra nous dire si ce n'est pas une facilité stérile qui se manifeste sous l'apparence d'un don précieux.

L'expérience devait dissiper leur appréhension : il leur fut mainte fois prouvé que, dans cette merveilleuse mémoire, la rapidité de l'impression était en raison directe de sa profondeur, et que ce que Sam apprenait si vite, il le savait si bien qu'il ne l'oubliait plus.

Donc, voyager avec son père, ce n'était pas, pour lui, risquer de se trouver en retard sur les devoirs de l'école; grâce à sa bonne mémoire, il était toujours assuré de reprendre au retour le premier rang parmi ses camarades de classe. D'ailleurs les voyages, qui fortifiaient sa santé, n'interrompaient pas ses études; il les continuait sous

l'œil de son père, un homme instruit, sinon un docteur, qui pour l'enseignement valait bien le magister de Lichfield. Et puis, dans la carriole qui les voiturait, aussi bien que dans l'échoppe du marché d'Uttoxeter, Sam se retrouvait partout entouré de ses chers livres, — les livres! toujours plus aimés à mesure qu'il s'en connaît mieux. — Ils avaient été ses premiers compagnons d'enfance; ils devaient être les meilleurs conseillers de son âge mûr et la dernière passion de sa vieillesse.

C'était toujours fête pour le père et l'enfant à leur départ de Lichfield; au retour, c'était fête encore, mais fête plus complète, car, cette fois, la mère Sam en avait sa part. Aussi, bien avant même qu'on signalât leur arrivée, le couvert était-il soigneusement dressé, et, à leur rentrée, comme salut de bienvenue, on apportait sur la table l'*ox-tail soup* fumante, ce savoureux potage à la queue de bœuf, si fort parfumé d'épices que les picotements de sa vapeur embaumée vous mettent l'eau à la bouche et les larmes aux yeux.

Les voyageurs, qui se seraient crus coupables d'une offense envers mistress Johnson s'ils se fussent assis à pareille table sans se sentir pourvus d'un grand fonds d'appétit, s'arrangeaient toujours de façon à pouvoir amplement faire honneur à son plantureux dîner. De ceci, nous l'avons vu, on n'avait pas à leur faire un mérite, il ne leur en coûtait nul effort : par disposition naturelle, Michaël Johnson était un rude mangeur, et, sur ce point, Sam, on le sait déjà, tenait complètement de son père.

Or c'était plaisir à voir, d'ordinaire, comme les assiettes bien garnies se dégarnissaient rapidement et comme les verres, tout à l'heure pleins, n'étaient plus, l'instant d'après, que des verres à remplir de nouveau. Un jour, cependant, que la même réception leur était faite, que le même couvert les attendait, le père et le fils prirent sans empressement leurs places à table, et après la première assiettée, malgré l'usage immémorial de la maison, qui n'admettait comme trouvé bon par les convives que le plat auquel on revenait deux fois, l'*ox-tail* eut beau les solliciter, ils refusèrent les honneurs du *bis* à la soupe.

A mistress Johnson, qui interrogeait avec inquiétude son mari sur l'état de sa santé et sur la qualité du potage, Michaël répondit :

— Je me porte bien, la soupe est excellente; mais je n'ai pas faim ce soir, je ne peux pas manger davantage.

— Je le pourrais bien, moi, grommela l'enfant en lançant vers la soupière un regard de convoitise; mais je ne le veux pas. Il repoussa son assiette, se leva de table et alla s'asseoir sur l'espèce de banc que formait, à l'intérieur, le bas de l'embrasure des hautes fenêtres.

Son père, lui voyant ouvrir un livre qu'il avait pris plutôt pour se donner une contenance que pour lire réellement, lui dit : — Il se peut qu'il y manque une page; alors, Sam, il faut me la demander : c'est peut-être celle-là que j'ai sur moi.

Et, comme pour appuyer ses paroles, il tira de sa poche le feuillet déchiré d'un livre. Sam releva la tête, il rougit subitement jusqu'au front, et dans le regard qu'il dirigea vers son père le sentiment de la confusion se mêlait à l'expression d'un reproche douloureux. Michaël Johnson replia le feuillet, le replaça dans sa poche, et dit à sa femme, qui le questionnait des yeux sur leur manière d'être si inaccoutumée entre eux et sur cette scène étrange :

— Parlons d'autre chose.

C'était convention faite, depuis les premiers temps du ménage, que lorsque le maître manifestait positivement le désir de faire ce qu'on eût voulu savoir, toute tentative pour le faire parler était un attentat contre son droit, une violation du respect qu'on lui devait. Il faut dire que, par un juste sentiment de l'équité, Michaël pratiquait à l'égard

de sa femme la discrétion qu'il exigeait d'elle pour lui-même. Tenant donc pour immuable l'intention qu'avait son mari d'amener la conversation sur un sujet qui n'eût point trait à son attitude avec Sam, mistress Johnson se dit à part elle : — Je n'ai que patience à prendre. Il s'agit d'un secret entre le fils et le père; l'enfant a l'habitude de ne me rien cacher : ce soir je saurai tout par lui.

L'entretien des deux époux ne roula donc que sur le compte rendu des affaires faites à la boutique en l'absence de Michaël, et sur celles qu'il avait pu faire personnellement au marché d'Utoxeter. Mais si brillantes qu'eussent été celles-ci, elles captivèrent médiocrement l'intérêt de mistress Johnson, bien, cependant, que la bonne dame fût, de sa nature, un peu âpre au gain. Ce soir-là, une préoccupation constante distrayait à ce point son esprit de la question commerciale qu'elle ne s'aperçut même pas qu'en supputant les bénéfices de la vente le libraire, dont la pensée était ailleurs, commettait une grosse erreur dans son addition : — 117 et 28 font 135, dit-il.

135, répéta-t-elle machinalement et regardant Sam, qui venait de pousser un « Oh ! » très-distinct.

Étrillé de l'erreur de son père, il n'avait pu la laisser passer sans qu'une exclamation involontaire témoignât de la sensation pénible que toute proposition erronée causait à son esprit déjà singulièrement exact.

— Tu veux quelque chose ? lui demanda aussitôt sa mère, supposant qu'elle l'amènerait ainsi à parler de ce qu'elle était si désireuse de savoir.

L'enfant rouvrit son livre et ne répondit pas.

— Si c'est la page en question qu'il désire, reprit le père subitement détourné de son calcul, que Sam nous le dise.

A ce souvenir du feuillet déchiré, déjà mis en évidence par son père, Sam tressaillit comme si un froissement soudain eût ravivé la douleur d'une blessure ; mais, se remettant, il répliqua : — Je voulais seulement dire que 117 et 28 ne font pas 135, mais 145.

C'est juste. Oh ! Sam compte mieux que nous, s'empressa de remarquer la mère.

Et elle affecta de sourire, afin que son exemple déridât ces deux fronts assombrés.

Oni, l'enfant a raison, je me trompais, dit Michaël ; mais mieux vaut se tromper dans ses comptes que sur son devoir. Il ne suffit pas d'être fort en calcul, il y a encore autre chose qu'il est bon de savoir.

A ces mots, qui étaient pour mistress Johnson comme une demi-confiance, elle crut pouvoir insister du regard pour encourager son mari à lui tout révéler. Il fronça les sourcils et ajouta :

J'en ai dit assez, et puisque le repos de la nuit est un bon conseiller, allons nous coucher.

Ce signal de la retraite fut pour la mère de Sam un grand allègement du poids qui l'oppressait ; elle se hâta de conduire l'enfant à sa chambre, pensant bien que lui-même était pressé de se trouver seul avec elle pour lui confier le secret qu'elle n'avait pu obtenir de son mari.

De ce côté aussi l'attente de mistress Johnson fut trompée. Pressé par elle de questions, Sam hésita un moment ; mais comme en parlant il lui aurait bien fallu donner raison à son père, et comme il ne pouvait se résigner à confesser qu'il avait tort, la honte d'une faute et son invincible orgueil lui imposèrent silence.

Pour calmer sa mère justement irritée, il lui dit :

— Attendez jusqu'à demain ; demain je vous avouerai tout peut-être, mais ce soir je tombe de sommeil ; bonne nuit, mère, laissez-moi dormir.

Ce secret que le père, par sentiment de sa dignité, et que le fils, par motif d'orgueil, ne voulaient pas dire, le voici.

Jusqu'à la veille du retour, Sam et son père avaient,

comme par le passé, vécu dans ces rapports intimes de deux cœurs intelligents dont l'affection mutuelle fait, entre l'autorité qui commande et le respect qui obéit, un facile échange de preuves de confiance et de tendresse. Dans l'échoppe d'Utoxeter, comme dans la boutique de Lichfield durant l'intervalle des heures de l'école, l'enfant remplissait près de son père les fonctions de commis, et nulle part le libraire n'aurait pu en trouver un plus précieux. Malgré le désavantage résultant pour lui de sa persistante myopie, Sam savait mieux que Michaël lui-même mettre immédiatement la main sur le livre demandé, fût-il placé au plus haut ou au plus profond des rayons du magasin. Quant à l'édition particulièrement voulue, lui seul pouvait dire sur-le-champ à l'amateur si on la possédait encore, ou bien quand et à qui on l'avait vendue. Toujours prête à répondre aussitôt qu'on l'interrogeait, la mémoire de Sam était le catalogue le plus exact qu'on pût consulter.

La vente de livres au marché d'Utoxeter n'était point tellement active qu'il ne restât entre l'affaire conclue et l'affaire à venir de longs moments de loisir à Michaël et à son fils. Ces moments, le père les employait à rêver aux combinaisons d'une industrie qu'il voulait joindre à son commerce, — mauvais rêve dont il devait se réveiller plus tard avec un renom encore mieux justifié d'honnête homme, mais d'honnête homme ruiné. — Et pendant que Michaël, au fond du comptoir de l'échoppe, livré à ses rêves, bâtissait ainsi un monument à l'illusion, croyant élever un temple à la fortune, Sam se tenait au dehors, assis sur un banc de pierre, et prenait prétexte de la nécessité de garder l'étalage pour continuer en pleine lumière une lecture que l'obscurité de l'échoppe rendait trop laborieuse pour ses yeux.

De quelque nature que fût un ouvrage, vers ou prose ; quelque sujet qu'eût traité l'auteur, histoire ou théologie, philosophie ou voyages, le livre qui tombait sous la main de Sam était toujours le bienvenu. Il en commençait la lecture avec le même empressement, la même curiosité, et il lui payait jusqu'au bout la même attention soutenue. Mais s'il avait pour habitude de ne jamais laisser un volume inachevé sans le reprendre au premier moment de liberté, il s'en trouvait dont la lecture suspendue lui causait un regret très-supportable et vers lesquels il revenait sans y être poussé par la fièvre de l'impatience.

Telle n'était pas la disposition d'esprit de Sam quand, après une dernière interruption qu'il avait maudite, l'aspect du marché se dépeuplant et les passants devenant plus rares lui permirent de compter enfin sur une lecture plus suivie. A l'appel de son père qui avait à répondre en même temps à deux acheteurs également pressés, Sam avait fermé son livre avec rage ; la joie le lui faisait trembler dans les mains quand il put le rouvrir, et ce fut avec l'avidité d'un appétit féroce que l'insatiable liseur se rejeta sur son régal, prouvant au mieux, à qui l'eût observé, la justesse de cette locution proverbiale : « dévorer des yeux. »

Ce livre qui avait le privilège de surexciter son intérêt jusqu'au transport du délire est du nombre de ceux qui n'ont fait qu'avec peine leurs premiers pas dans le monde. Condamné avant de naître, c'est-à-dire repoussé par la plupart des libraires, il s'en trouva un cependant qui, par charité, voulut bien le mettre au jour ; mais afin que sa bonne œuvre lui portât quelques fruits, il eut soin de laisser attribuer à la plume d'un écrivain aimé cet ouvrage dans le succès duquel l'auteur lui-même avait trop peu de confiance pour oser y mettre son nom. — Que ceux qui marchent le plus péniblement d'abord ne désespèrent pas d'arriver ; ce livre, dédaigné à sa naissance, est un exemple éclatant des heureux retours de la fortune. Fortune ici veut dire : justice rendue au mérite. — L'ouvrage qu'à peine voulait-on lire devint bientôt un objet d'engouement

pour le public anglais, puis l'enchantement du monde entier. Il existait depuis près d'un demi-siècle quand Jean-Jacques Rousseau écrivit dans l'*Émile* : « Ce livre sera le premier livre que lira mon Émile ; seul il composera longtemps toute sa bibliothèque, et il y tiendra toujours une place distinguée. Il servira d'épreuve, durant nos progrès, à l'état de notre jugement, et tant que notre goût ne sera pas gâté, sa lecture nous plaira toujours. Quel est donc ce merveilleux livre ? Est-ce Aristote ? Est-ce Platon ? Non, c'est *Robinson Crusoe*. »

La suite à la prochaine livraison.

LA PHOTOGRAPHIE.

Suite. — Voy. p. 43, 78, 135, 191, 230, 234, 313.

APPAREILS DE CAMPAGNE.

L'appareil de campagne diffère de l'appareil d'atelier. Il doit être plus léger et plus portatif. La chambre noire, réduite à sa plus simple expression, est munie d'un soufflet

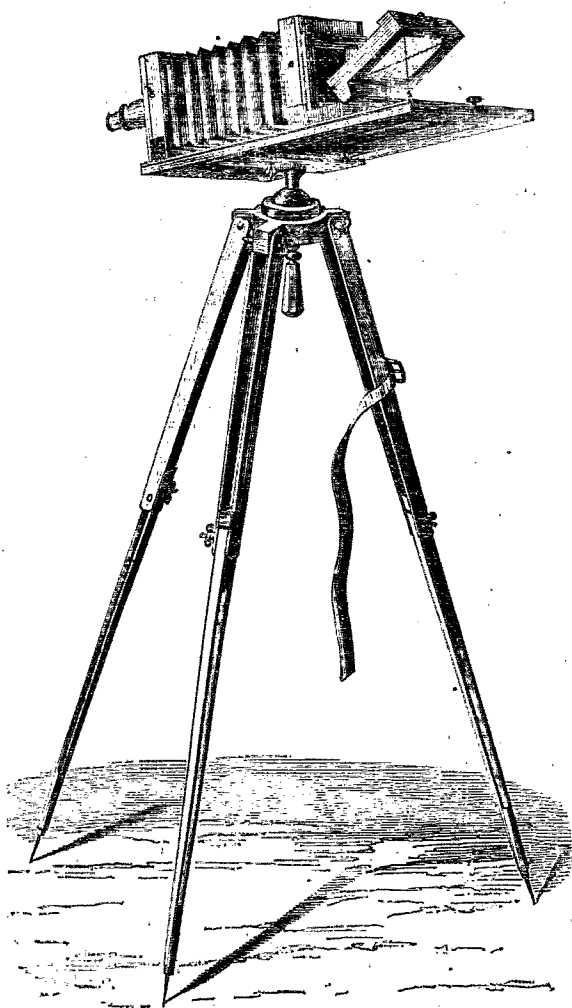


FIG. 19. — Appareil photographique de campagne.

qui lui permet de rentrer en elle-même, de s'aplatir et de se démonter. Le châssis de la glace dépolie, qui peut tomber et se briser, est fixé par des charnières. Le pied, comme nous le voyons dans la figure 19, a des branches rentrantes ; il se replie sur lui-même, est maintenu avec une courroie, et n'est plus ainsi qu'un mince volume facile à transporter ; la légèreté de sa construction permet, en marchant d'une station à une autre, de le porter sur l'épaule avec la chambre noire, sans crainte des chutes et des pertes.

Les branches sont munies, au lieu de roulettes, de pointes qui peuvent se fixer dans tous les genres de terrains.

A l'avant de la chambre noire, l'objectif se monte sur une planchette à demeure ; cet objectif (fig. 20 et 21) est

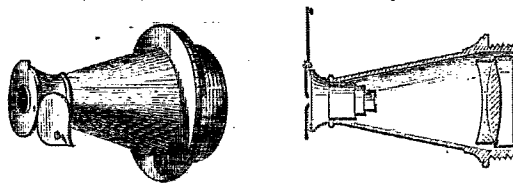


FIG. 20 et 21. — Objectif simple.

ce qu'on appelle un *objectif simple*, parce qu'il se compose d'un seul système de lentilles accolées : c'est celui qui sert pour les paysages, les monuments et les reproductions. Il est bon que la même monture puisse recevoir trois systèmes

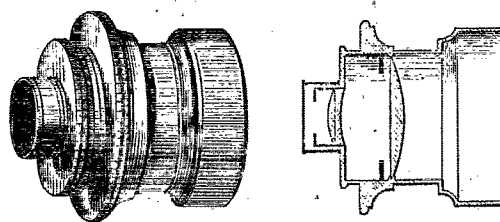


FIG. 22. — Objectif orthoscopique.

de lentilles de foyers différents, calculés du reste sur le développement et le raccourcissement de la chambre noire. On arrive toujours, par l'emploi raisonné de ces verres, à comprendre un paysage quelconque dans le cadre de la

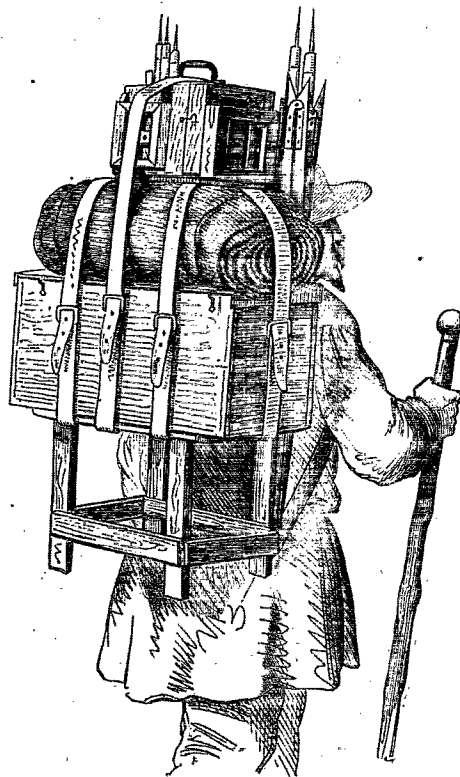


FIG. 23.

glace dépolie. Ce système d'objectif exige, pour que l'épreuve n'offre pas de lignes droites courbées, l'application d'un très-petit diaphragme, qui, diminuant considérablement la somme de lumière admise, augmente le temps de pose. Dans beaucoup de cas, c'est un inconvénient peu sen-



FIG. 24. — Station à la campagne.

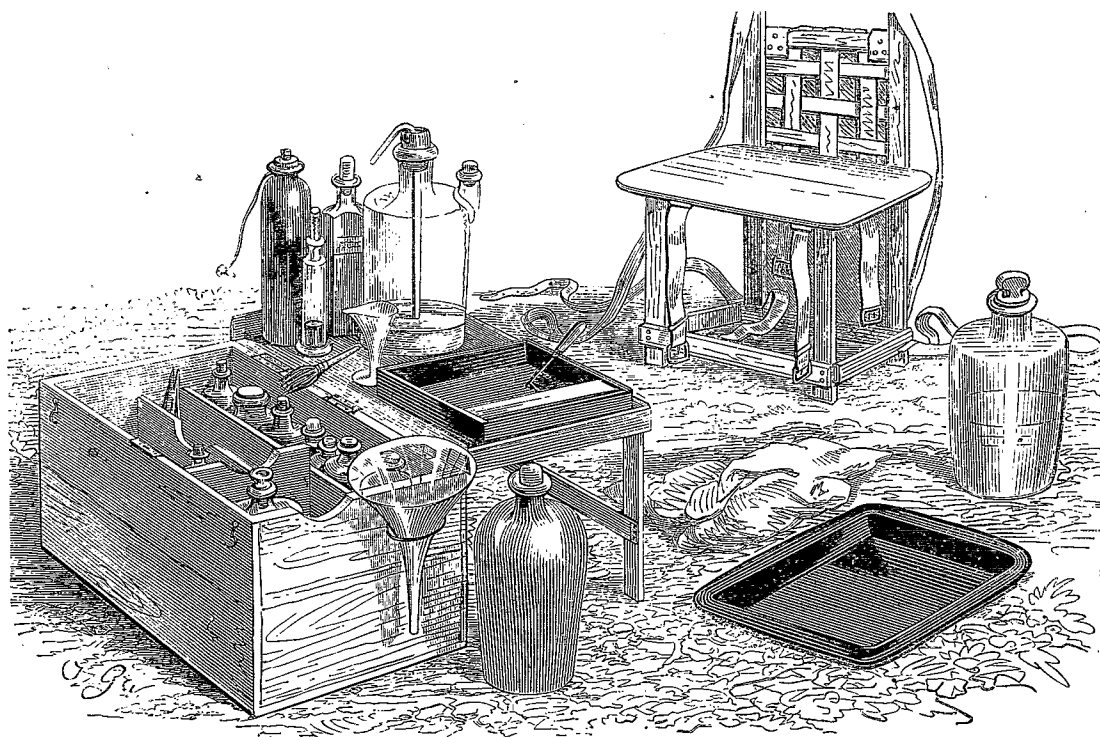


FIG. 25. — Boîte de voyage en opération.

sible ; mais dans d'autres, le ralentissement du procédé prive le photographe d'un bon nombre de vues qu'il eût pu em-
porter avec lui. On a donc été conduit à remplacer ce système par l'objectif orthoscopique (fig. 22) inventé à Vienne.

Cet objectif à double combinaison de verres, l'antérieur convergent, le postérieur divergent, porte ses diaphragmes à la partie postérieure. Il utilise ainsi presque entièrement la somme de lumière admise par son ouverture. Il est plus rapide et offre l'avantage de ne pas déformer les lignes droites des monuments qu'il reproduit.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons d'Amérique un objectif globulaire qui, sans déformer les lignes droites, donne des vues sous un angle de 60 degrés au moins, tandis que les objectifs jusqu'ici employés ne soutiennent qu'un angle de 30 degrés. La structure de ce curieux instrument se rapproche de celle de l'œil humain.

L'appareil de campagne se complète par une tente (fig. 24), une boîte contenant les réactifs (fig. 25) et un crochet (fig. 23) qui sert à porter le tout à dos. Nous allons passer en revue ces divers appareils.

Tente; sa construction. — La tente photographique pèse peu, couvre un large espace, se monte et se démonte avec facilité et rapidement. On peut en dix minutes monter celle que représente la figure 24, et la démonter en cinq minutes. Une personne suffit à ce travail. Roulée, elle a 0^m,50 de longueur sur 0^m,25 de diamètre, et pèse, en cet état, 1 kilogramme. Le bâti qui la supporte, et que peut exécuter le plus modeste menuisier de campagne, est composé de deux compas, d'une traverse et de deux cordes. Ces pièces sont toutes brisées en deux, comme les pieds de campagne, et forment un faisceau portatif que l'on aperçoit sur le crochet (fig. 23).

Le bois que l'on choisit est le peuplier; on lui donne un équarrissage moyen de 0^m,03; le tout pèse environ 2^k,500.

Les pieds des compas sont garnis chacun d'une douille et d'une pointe légère. La traverse est terminée à chaque extrémité par un petit crochet en fer qui s'adapte à un piton mis du côté opposé à la charnière, à la tête du compas. Les deux cordes, en fil de fouet de la grosseur d'un petit crayon, ont environ quatre mètres de long chacune, et se terminent par un nœud.

Voici comment on monte cette charpente. On enfonce en terre un petit piquet en bois ou une fiche de fer; si le sol est trop dur, on attache la corde à une pierre, un rocher, un arbre; on passe le nœud entre les deux têtes d'un des compas ouvert que l'on tient debout; on accroche alors la traverse au piton; on ouvre, en tenant toujours la traverse qui joue facilement et laisse la liberté des mouvements, le second compas, que l'on accroche à l'autre extrémité de la traverse. On passe enfin dans la tête de ce second compas le nœud de la seconde corde, que l'on tend un peu roide en l'attachant à une seconde fiche, à un piquet ou à un autre arbre.

Les branches du compas ont 2 mètres de long, et la traverse 1^m,50. On jette sur cette charpente la couverture, qui doit réunir la légèreté à l'opacité. Cette couverture est formée simplement des deux doublures, l'une en percaline noire et l'autre en percaline verte, entre lesquelles on coud une feuille de ouate par losanges, comme on coud un couvrepied très-léger. Il faut cependant que les coutures soient solides pour bien maintenir la ouate, qui sans cela se roulerait et donnerait des clairs dans l'étoffe. Les rideaux sont également en percaline noire doublée de percaline verte, mais sans ouate interposée; on ne saurait les faire trop amples.

A l'une des extrémités étroites de la tente on ménage une ouverture ronde ou fenêtre de 0^m,20 de diamètre, garnie de percaline orange doublée de percaline rouge et munie à l'extérieur d'un volet en étoffe pareille à la tente, qui diminue la lumière admise suivant le besoin. Il vaut toujours mieux s'établir sous des arbres qu'en plein soleil, et sur du sable que sur des herbes longues qui empêchent

les volants de la tente de s'appliquer au sol. Il faut tourner autant que possible la fenêtre au nord, et s'arranger de manière à recevoir la lumière du soleil sur l'un des grands côtés de la tente. Dans tous les cas, la plus mauvaise position est de l'avoir sur la porte, formée de rideaux entre lesquels les rayons ou leurs reflets peuvent se glisser malgré tout. Cette tente permet très-facilement à deux personnes d'opérer; elle offre en surface au moins trois mètres de long sur deux de large, et l'on peut aisément s'y tenir debout.

Boîte de voyage. — La boîte dont nous donnons le dessin sert aussi de table opératoire (fig. 25). Sur le couvercle sont deux pieds ployants qui la maintiennent ouverte. Elle est en bois blanc de 0^m,01 d'épaisseur, et a les dimensions suivantes : longueur en dehors, 0^m,52; largeur, 0^m,27, et hauteur fermée, 0^m,28. On peut, avec cette boîte, opérer sur des plaques normales (18"×24"). Elle est assemblée à queue d'aronde et collée solidement, avec serrure et poignée. Elle contient une cuvette en verre et bois pour glaces 18×24, servant pour le bain d'azotate d'argent : on voit cette cuvette sur la table (fig. 25), avec le petit crochet pour soulever la glace; à côté est le flacon lavoir à deux tubulures, le verre à expériences pour verser le développement, le blaireau pour enlever la poussière des glaces; plus en arrière est le flacon à collodion, et au bout le protosulfate de fer et le flacon à tube de verre servant à projeter quelques gouttes de nitrate d'argent dans la liqueur développatrice.

Sur le sol est la cuvette en gutta destinée à l'hyposulfite, dont la solution se met dans le grand flacon à l'émeri placé à côté. Derrière la cuvette on voit une gaine d'étoffe épaisse dans laquelle on renferme cette cuvette pour qu'aucune partie d'hyposulfite ne puisse s'échapper et salir la cuvette au bain d'argent ou les autres produits. Sur le petit côté de la boîte est placé, en opération, l'entonnoir pour le bain d'argent, et à côté le flacon à l'émeri où on le renferme.

Le porte-entonnoir est un fil de fer dont la tige entre dans l'épaisseur de la boîte, et se retourne dans l'intérieur alors qu'elle est fermée.

On trouve place dans la boîte pour deux châssis de la chambre noire, du papier buvard, des filtres, une éprouvette cylindrique en verre gradué pour l'acide acétique, un flacon ordinaire d'un litre servant à mettre l'agent développeur (protosulfate) tout fait en arrivant sur le terrain; deux flacons à collodion et un flacon rond à large ouverture pour mettre des paquets d'un demi-gramme d'acide pyrogallique; six flacons carrés de 250 grammes : un pour la solution saturée de protosulfate de fer, un pour l'acide acétique cristallisable, un pour du collodion pharmaceutique épais, un pour de l'éther alcoolisé, un pour la liqueur sensibilisatrice, et un pour la gomme à 10 %. Au-dessus des flacons on place de nombreux linges et essuie-mains, du papier, des pinces, un marteau, quelques clous, du papier gommé, et enfin ce que d'après l'expérience des voyages précédents on jugera utile. Nous supposons que l'on trouvera de l'eau près de l'endroit où l'on opérera; sinon il faudrait ajouter à ce bagage une bouteille clissée contenant une provision suffisante de ce liquide indispensable.

Si la chambre noire n'est pas à soufflet, la boîte à glaces entre dans son intérieur qu'elle remplit; autrement, elle reste indépendante. Les objectifs sont démontés et mis dans un sac de peau que porte l'opérateur. La boîte à réactifs, la chambre noire et la boîte aux glaces se placent sur un crochet à quatre pieds (fig. 23), qui sert de chaise à l'opérateur lorsqu'il travaille sous sa tente. Le pied de la chambre et les bâtons de la tente, réunis par une courroie, sont portés sur le bras ou répartis sur le crochet. Ce crochet à dos est muni de courroies à boucles qui, passant dans des

arrêts placés convenablement sur le côté des boîtes ou de la chambre, permettent d'en faire le paquetage en cinq minutes et de l'assujettir sans crainte d'aucun dérangement.

ASTRONOMIE ET MÉTÉOROLOGIE.

L'année 1863 a offert à la curiosité de ceux qui aiment l'astronomie moins d'observations curieuses que l'année précédente; elle a intéressé plus particulièrement ceux qui s'occupent de météorologie. L'année agronomique 1862-1863 s'est montrée d'une générosité inusitée en chaleur. Contrairement à une opinion assez répandue, la chaleur de l'hiver n'a point fait tort à celle de l'été; mais on ne saurait dire si l'élévation extraordinaire de la température moyenne a été spéciale à nos climats ou générale sur le globe. La statistique météorologique en est encore à son début; elle fait toutefois quelques progrès. Ainsi le *Moniteur universel* a enregistré, à plusieurs reprises, les prédictions rationnellement probables de l'amiral Fitz-Roy, qui sont régulièrement affichées dans les divers ports de la Manche. On croit que le réseau télégraphique français ne tardera point à être mis directement au service de la science de la précision du temps. Il en résultera peut-être que l'on sera moins exposé à être surpris par les orages formés sur notre territoire; car nous sommes à peu près à égale distance du pôle du grand froid et du pôle de la grande chaleur. Nous nous trouvons en dehors de l'action immédiate de ces deux centres qui luttent l'un contre l'autre par l'intermédiaire de l'atmosphère, et qui sont, par conséquent, la cause indirecte des cyclones.

On espère aussi que l'inauguration du système de prévisions rationnelles à l'Observatoire de Paris obligera les institutions météorologiques des différents contrées scientifiques à jeter les bases d'une alliance indissoluble contractée au nom de l'unité de poids et de mesures. Appelons de nos vœux le jour où les astronomes de Londres, Paris, Berlin, Bruxelles, Utrecht, Vienne, Rome et Washington, interrogeront le ciel au même instant physique avec des instruments comparables et des méthodes déterminées par un accord préalable.

Il est à désirer qu'une nouvelle conférence de Bruxelles vienne prochainement couronner l'œuvre inachevée de la première, donner force de loi scientifique aux excellentes résolutions qui avaient été adoptées et dont la majeure partie n'ont pas encore été mises à exécution.

L'Association britannique pour le progrès des sciences a fait construire des thermomètres rigoureusement comparables. Le directeur de l'Observatoire météorologique d'Utrecht n'a pas été moins bien inspiré en faisant de longues années d'observations pour déterminer les endroits où la température doit être étudiée, si l'on veut se faire une idée de la moyenne des pays environnants.

Ajoutons que l'Association britannique a pris des mesures pour assurer l'observation constante des taches du Soleil, d'après le système de Schwabbe. C'est un élément dont la météorologie devra tenir compte, s'il est vrai que l'apparition des taches soit liée aux périodes de chaleur ou aux perturbations magnétiques. Qui sait si ces observations si simples ne serviront pas à rattacher le ciel à la terre dans une commune théorie de la chaleur? Peut-être les amateurs d'astronomie seront-ils utiles en observant, sous ce point de vue, le Soleil, moins ardent et moins éblouissant dans les mois que nous parcourons.

Le nombre des tremblements de terre a été considérable, surtout le long de la grande fissure volcanique qui réunit l'Etna à l'Hécla. Ainsi, nous avons appris il y a quelques mois que l'île de Rhodes avait été ravagée par

une commotion terrible. Un peu plus tard, les habitants de l'Etna ont entendu des bruits souterrains, et ont pu craindre un réveil du volcan qui a déjà tant de fois englouti Catane. Les Algériens ont ensuite senti des secousses venant de la haute mer, et très-sensibles quoique très-peu redoutables; les montagnards de l'Auvergne ont entendu mugir les volcans qui ont commencé la création de la France; enfin, les Anglais ont été réveillés en sursaut par un tremblement, dans la nuit du 6 octobre. On dirait un même phénomène progressant avec régularité, les ébranlements succédant les uns aux autres, le long de cette grande fissure, comme si chacun d'eux avait préparé celui qui devait avoir lieu quelques semaines ou quelques jours plus tard. Quels sont les rapports mystérieux qui rattachent ces phénomènes volcaniques à l'astronomie ou à la météorologie, ou, en d'autres termes, la forme du relief de la Terre à la marche des astres, aux périodes climatiques? C'est une recherche que notre siècle aura eu du moins l'honneur de commencer.

PENSÉES DE DUGUET (1).

— Il faut être solidement grand pour consentir à ne le paraître en rien.

— Les maux spirituels, quand ils sont grands, ne sont presque pas sentis. Les personnes faibles sont ordinairement les moins humbles. (2)

— La douleur est la plus redoutable épreuve de la vertu. Plus nos maux sont grands, plus on doit avoir d'attention à n'en pas perdre le mérite et à ne pas l'aigrir par l'impatience et le murmure.

— Que chacun s'examine soi-même; voilà la bonne règle : il n'est pas question de ce que font les autres, ni de ce qu'ils sont. On n'est pas juste par comparaison, mais par la vérité. Notre fardeau ne devient pas plus léger parce que nous nous imaginons que celui d'un autre est plus pesant. Il suffit du sien à chacun, et rien ne prouve tant qu'on le porte mal que de considérer comment un autre porte le sien.

— Plus on est injuste, moins on est disposé à l'avouer. Le premier pas vers la justice est de confesser qu'on s'en est éloigné.

— Sans l'homme, la nature est muette : la fin de tout ce qui l'embellit est ignorée. Le centre qui doit tout réunir laisse, par son absence, le désordre et l'indépendance dans tous les êtres. Rien ne se connaît soi-même ni ce qui lui est étranger, et si Dieu eût terminé ses ouvrages sans créer l'homme, tout cet appareil serait comme un édifice imparfait ou comme un palais où règne la solitude.

— Toutes les vérités sont liées, et elles ne sont même des vérités que par la liaison qu'elles ont entre elles. On fait injure à celles qu'on retient aussi bien qu'à celles qu'on abandonne quand on les divise. On fait alors en quelque sorte que la vérité dégénère en mensonge, parce qu'étant seule, elle devient excessive et nous conduit au même égarement que l'erreur.

— La punition ordinaire du mépris qu'on a fait de la vertu est la facilité avec laquelle on se livre au mensonge. En rejetant toutes les pensées raisonnables, on mérite

(1) Duguet, né à Montbrison, dans le Forez, en 1649, était entré dans la congrégation de l'Oratoire en 1667. Très-attaché au parti janséniste, il fut obligé plusieurs fois de s'exiler. C'est un moraliste éminent. Ses écrits sont nombreux : on a souvent réimprimé son *Ouvrage des six jours, ou Histoire de la création*.

(2) Cette pensée s'applique aussi à ceux qui disent que c'est une duperie d'être modeste, et qui veulent faire entendre par là qu'ils se rendent simplement justice en cherchant par leurs discours à donner une haute opinion de leur mérite.

de n'en avoir que d'insensées, et en ne faisant pas usage de tout ce qui pourrait éclaircir l'esprit et le conduire dans le discernement du vrai et du faux, on devient digne d'être séduit par des vues bornées et particulières, et de se déterminer avec opiniâtreté à un mauvais parti, par la limitation de ses pensées.

— On peut tout souffrir, pourvu qu'il soit évident qu'on souffre pour la justice.

SUR LA

RECHERCHE DE MANUSCRITS DE MOLIERE.

Beffara, auteur d'une dissertation sur Molière, écrit, le 20 juin 1828, aux maires des départements de Normandie, Bretagne et autres provinces voisines, une lettre dont voici un extrait :

« Il y a cinq ou six ans, un monsieur déjà âgé demanda s'il y avait à la Bibliothèque quelques papiers contenant de l'écriture de Molière; on lui répondit que l'on ne connaissait que sa signature sur une quittance. L'inconnu ajouta qu'il y avait dans un château de Normandie ou d'une province voisine, dans un lieu qu'il nomma Ferrière ou la Ferrière, une malle renfermant des papiers qui paraissaient avoir appartenu à Molière, et dans lesquels il y en avait d'écrits par lui; il promit de revenir et d'en rapporter quelques-uns : depuis on ne l'a pas revu, ce qui fait penser qu'il est mort.

» Après le décès de Molière (1673), sa veuve remit au comédien la Grange (mort en 1692) des manuscrits; la veuve de la Grange, qui ne mourut qu'en 1727, vendit sa bibliothèque, et peut-être les manuscrits. Ils avaient eu un gendre, M. Musnier de Troheou, payeur des États de Bretagne : serait-il devenu propriétaire de ces manuscrits? les aurait-il déposés dans un château dépendant d'un endroit appelé Ferrière ou la Ferrière? y seraient-ils restés jusqu'à présent, sans que personne les fit connaître? »

Beffara priaît ensuite les maires des communes voisines des endroits appelés Ferrière ou la Ferrière de s'informer auprès des propriétaires des châteaux ou maisons remarquables de leur commune s'il y aurait chez eux une ancienne malle renfermant de vieux papiers; de leur demander de les examiner, et de voir s'ils ne contiendraient pas quelques pièces de comédie ou de vers que l'on pourrait croire avoir appartenu à Molière ou avoir été écrites par lui. Depuis cet appel, trente-cinq ans se sont écoulés, et MM. les maires n'ont pas répondu. Mais est-ce bien ainsi que l'on parvient au succès dans ce genre d'investigations? Un homme zélé, ingénieux, obstiné, furetant lui-même, n'a-t-il point plus de chances de parvenir à une heureuse rencontre qu'on n'en peut espérer par l'intermédiaire de correspondants? Nos lecteurs savent que déjà M. Soulié, conservateur du Musée de Versailles, a fait, depuis peu d'années, des découvertes précieuses⁽¹⁾, et qu'il a publié, entre autres pièces intéressantes, l'inventaire de l'appartement où Molière est mort. Il poursuit en ce moment ses recherches en vue de l'édition de Molière qu'il prépare pour la belle série des *Grands Écrivains de la France*. Que ceux de nos lecteurs qui habitent quelqu'un des endroits où ont séjourné Molière, ses héritiers ou ses amis, lui viennent en aide.

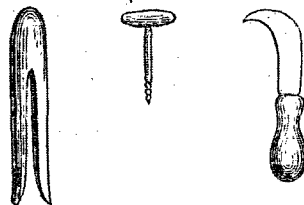
LE MARCHAND D'ÉPINGLES DE BOIS.

Quand il est devenu vieux, le pauvre bottier⁽²⁾ ne peut plus continuer le rude labeur qui lui donnait du pain; alors

⁽¹⁾ Voy. p. 331.

⁽²⁾ Voy., sur l'industrie du bottier, p. 208.

il reste tristement près du foyer, que ne réchauffent plus ses coquilles. S'il est industriel, il cherche une petite occupation analogue à son ancien métier : il lace des paniers, ou se met à fabriquer les épingles de bois (appelées *jouettes* dans le pays). Ce sont de petites branches de chêne plus grosses que le doigt, longues de treize centimètres, dans lesquelles on pratique avec la vrille un trou qui les traverse; puis, avec l'aide de la serpe, on enlève le bois en faisant



Les outils du marchand d'épingles de bois.

une ouverture de huit centimètres de long formant le V, qui à son extrémité inférieure offre une entaille d'un centimètre, se terminant à trois millimètres, grosseur de la vrille. Ces épingles ou fiches servent à fixer le linge mouillé sur les cordes.

Cent *jouettes* valent environ un franc. Ce genre de travail permet à l'ancien ouvrier de parcourir la forêt témoin de ses rudes pérégrinations dans la vie; il respire encore cet air âcre et fortifiant que dégagent les bois; puis, comme il le dit naïvement : *Quand il fait du vent, j'entends les chênes se battre*; douce voix pour son oreille; c'est comme la gronderie affectueuse d'une vieille amie.

Lorsqu'il a taillé quelques centaines d'épingles, il va les vendre à la ville; la ficelle qui sert de ruban à son chapeau porte une innocente couronne de sa marchandise.

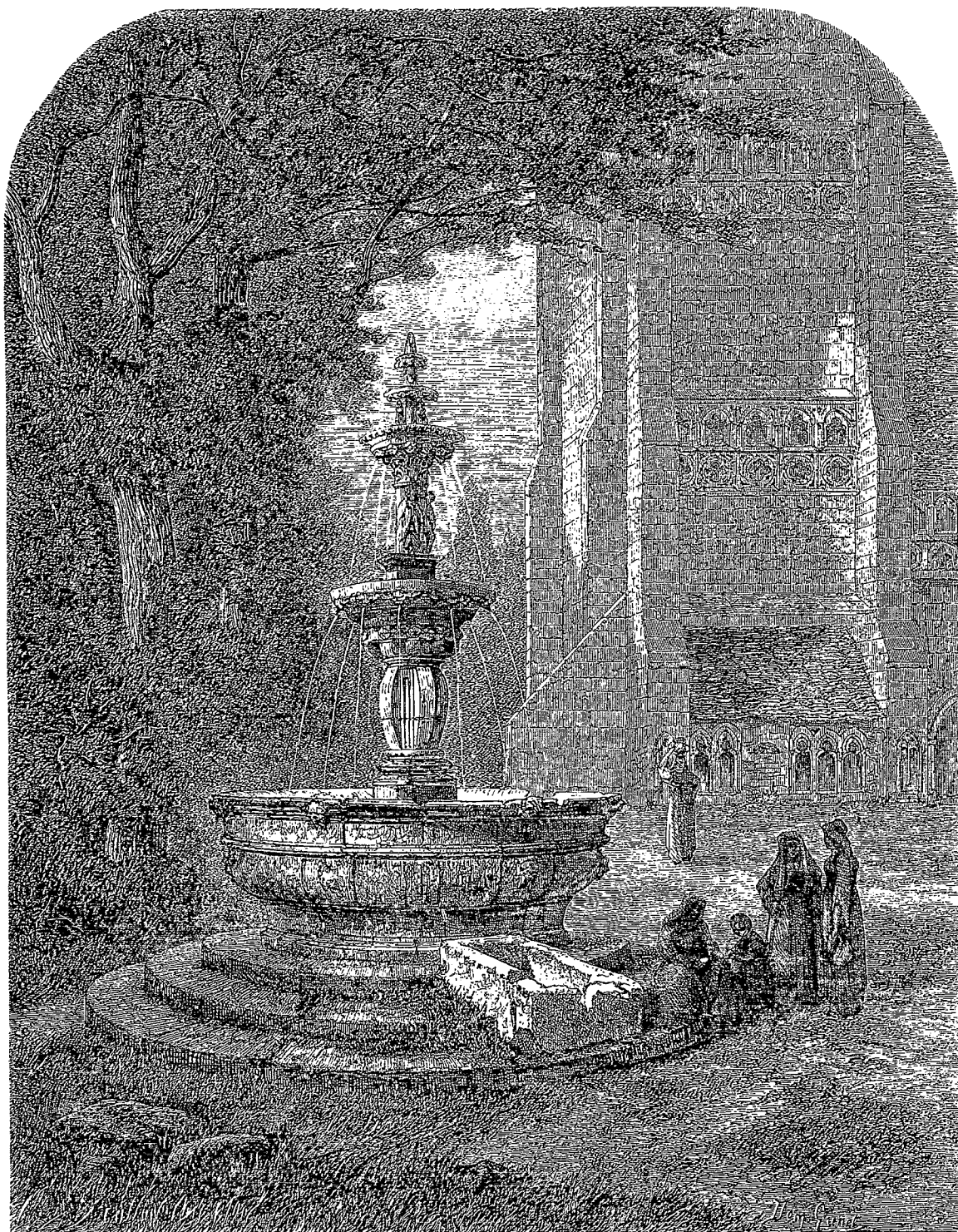


Le Marchand d'épingles de bois. — Dessin de Yan' Dargent, d'après M. Destriché.

C'est toujours avec intérêt que je rencontre un de ces vieux bottiers, courbé par la fatigue, criant d'une voix cassée : *Épingles! Épingles!* Habitué à l'isolement, son œil semble refléter l'ombre profondément mélancolique des forêts. Cette intimité continuelle avec la nature jette sur le bûcheron une teinte poétique; toujours seul, il a beaucoup médité; la pensée rayonne sur son front chauve comme la dernière lueur du soleil sur la roche aride.

SAINT-JEAN DU DOIGT

(FINISTÈRE).



Fontaine de Saint-Jean du Doigt (Finistère). — Dessin de Dom. Grenet.

La chapelle de Saint-Jean du Doigt, bâtie sur une colline entre la mer et Plougasnou, à peu de distance de Morlaix, est un des plus charmants édifices gothiques du département du Finistère, et un lieu célèbre dans toute la Bretagne par ses *pardons*. Chaque année, au mois d'août, des pèlerins, dont le nombre varie de quinze à vingt mille, y viennent, attirés par la vénération de la relique de saint Jean-Baptiste qui y est conservée.

La légende raconte que lorsque l'empereur Julien l'Apos-

tat fit brûler à Samarie le corps du Précurseur, une pluie qui survint par miracle permit à quelques fidèles d'en dérober des parcelles qui n'étaient pas encore consumées. Un des doigts du saint, envoyé à Philippe le Juste, patriarche de Jérusalem, fut, dit-on, transporté en Normandie, près de Saint-Lô, par Thécle, vierge de ce pays, qui y fit bâtir une église. La relique fut dérobée, au quinzième siècle, par un jeune Breton de Plougasnou qui se trouvait au service d'un seigneur normand. On assure que le doigt de

saint Jean vint de lui-même se fixer sur le poignet du voleur, entre la chair et la peau, et que de lui-même, lorsqu'il fut arrivé dans l'église de son village, le doigt se plaça sur l'autel. Depuis lors, le saint prouva par de nombreux miracles son attachement pour cet endroit.

Le duc de Bretagne Jean V fit déposer la relique dans un étui d'or, et à la place de l'église, devenue trop petite pour recevoir tous les fidèles qui y venaient en pèlerinage, il fit bâtir celle que l'on voit aujourd'hui. La première pierre fut posée le 1^{er} août 1440; mais la construction, plusieurs fois interrompue, ne fut terminée qu'en 1513. En 1489, les Anglais pillèrent la côte de Tréguier : ils vinrent à Plougasnou, et s'emparèrent de la précieuse relique; mais bientôt ils s'aperçurent que la boîte d'or qui la renfermait était vide : le doigt était retourné dans son église. Ce fut la reine Anne, celle que les Bretons appelèrent toujours la bonne duchesse, qui acheva la construction de l'édifice. En 1506, lorsqu'elle visita la ville de Morlaix, se trouvant atteinte d'un mal à l'œil gauche, elle espéra s'en guérir par l'atouchement du doigt de saint Jean, et le fit apporter; mais à peine eut-il été tiré du reliquaire qu'il y retourna, dit-on. La reine, édifiée par ce miracle, vint en grande pompe se prosterner au pied de l'autel. Elle fit reprendre les travaux de construction de l'église, qu'elle combla, ainsi que tout le village, de ses libéralités. On y conserve encore un calice en vermeil, orné de médaillons émaillés, qui est un admirable modèle de l'art des orfèvres du quinzième siècle (*).

L'église est remarquable surtout par la grâce et l'élégance de son architecture; son clocher, bruni par le temps, est garni d'une balustrade découpée à jour et surmonté d'une flèche d'une légèreté merveilleuse. La fontaine que l'on voit dessinée à la page précédente est placée dans le cimetière, et produit, au milieu des arbres qui l'environnent, le plus charmant effet. La colonne et les figures qui l'entourent, ainsi que la vasque ornée de têtes d'anges, sont en granit de Kersanton; les ornements de la partie supérieure sont en plomb et paraissent être du commencement de la renaissance. Près de l'église, on voit un caravansérail élevé au commencement du seizième siècle pour recevoir les pèlerins infirmes qui venaient toucher la relique de saint Jean.

LA DETTE DE L'ENFANT

PAYÉE PAR LE VIEILLARD.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 378, 386.

Publié depuis quelque temps déjà, le livre faisait enfin un peu de bruit à Londres; mais on ne commençait pas encore à le demander en province : aussi, à tout hasard et seulement pour ne pas s'exposer à manquer la vente, Michaël Johnson en avait placé deux exemplaires dans l'assortiment transporté par sa carriole de Lichfield à Uttoxeter. C'est l'un de ceux-là que Sam avait ouvert. Son enthousiasme opiniâtre s'explique : il lisait *Robinson* !

Il en était à ce passage émouvant qui montre le solitaire abandonnant sa première habitation pour aller chercher, dans la profondeur du bois, une demeure dans laquelle il lui soit possible d'allumer du feu sans que la fumée trahisse au loin sa présence et attire vers lui les cannibales dont il craint le retour.

« Je trouvai enfin, — c'est Robinson qui parle, —

(*) Voy., *Sur le calice de Saint-Jean du Doigt*, un intéressant travail de M. Alfred Darcel, dans les *Annales archéologiques* de Victor Didron.

avec tout le ravissement imaginable, une cave naturelle d'une grande étendue, dont j'étais sûr que jamais sauvage n'avait vu l'ouverture. Peu d'hommes eussent osé se hasarder à y pénétrer, à moins d'avoir, comme moi, un besoin extrême d'une retraite assurée.

» L'entrée de cette caverne était derrière un grand rocher, et je la découvris par hasard, ou, pour parler plus sagement, par un effet particulier de la Providence, en coupant quelques grosses branches pour les brûler et pour en conserver le charbon. Dès que j'eus trouvé cette ouverture derrière quelques broussailles épaisses, ma curiosité me porta à y entrer, ce que je fis avec peine. J'en trouvai le dedans suffisamment large pour m'y tenir debout; mais j'avoue que j'en sortis avec plus de précipitation que je n'y étais entré, après que, portant mes regards plus loin dans cet antre obscur, j'y eus aperçu deux grands yeux brillants comme deux étoiles, sans savoir si c'étaient les yeux d'un homme ou d'un animal redoutable. »

Ici finissait la page; Sam tourna précipitamment le feuillet. Au point où son émotion était montée, il y avait danger à interrompre le lecteur haletant comme d'une soif ardente. Quelqu'un l'interrompit pourtant; ce fut son père, Michaël, qui était sorti de l'échoppe, s'adressa à lui au moment où il allait commencer la seconde page du feuillet.

— Donne-moi ce livre, lui dit-il.

— Ce livre! répéta Sam avec effarement, comme si on lui eût dit : Donne-moi ta vie.

— Sans doute, ce livre; n'est-ce pas *Robinson* que tu tiens?

— Oui; mais pourquoi voulez-vous me le prendre? demanda l'enfant, pressant de ses deux mains le volume sur sa poitrine.

— Pourquoi? répondit le libraire, parce que j'ai là un acheteur qui le demande.

— Qu'importe! laissez-moi celui-là; puisque vous en avez apporté deux exemplaires, vendez-lui l'autre.

— L'autre est vendu depuis une heure, dit Michaël; décidément c'est un ouvrage qui veut faire son chemin. Mais donne-moi ce volume, l'acheteur attend.

— Permettez-moi au moins de lire encore cette page, reprit Sam adressant à son père un regard suppliant.

— Allons donc! c'est à la fin trop d'enfantillage! Nous avons au magasin d'autres exemplaires du *Robinson*; tu continueras ta lecture à Lichfield.

Et, disant cela, il fit un mouvement pour arracher le livre à son fils; mais, à ce geste, l'enfant, pris soudainement d'un accès de folie, répondit : — On veut m'empêcher de lire cette page! Eh bien, si, je la lirai! — Puis, d'un brusque tour de main, il déchira le feuillet.

L'acte de révolte était à peine accompli qu'effrayé de sa faute il ferma les yeux pour ne pas voir le visage irrité de son père; et, en même temps, le feuillet ainsi que le volume lui tombèrent des mains. Michaël Johnson se baissa silencieusement, mais il ne ramassa que le feuillet déchiré.

Rentré dans l'échoppe, il s'excusa ainsi auprès de l'acheteur, qui feuilletait quelques livres en l'attendant :

— J'ai cru que j'avais un dernier exemplaire de *Robinson* à vendre, je me trompais : celui qui me reste appartient à quelqu'un; il est vrai que celui-là me le doit encore, mais, j'en suis sûr, il le payera.

Dans ces mots : « Il le payera », profondément accentués, il était facile de deviner qu'il se cachait une arrière-pensée plus grave que le sens naturel qu'on pouvait leur attribuer; mais l'étranger, qui n'avait rien vu de la scène passée entre le père et le fils, comprit seulement que le libraire, par respect pour sa parole donnée, se croyait engagé à ne pas lui vendre le livre promis à un client qui l'avait précédé.

Il sortit en grommelant :

— Au moins, vous auriez dû vous dispenser de me faire attendre. Il fallait me dire tout de suite qu'un autre l'avait retenu.

Le mouvement de violence de Sam avait eu cependant d'autres témoins que Dieu et son père; quelques passants s'étaient arrêtés, et, les deux plus proches voisins du libraire étant venus se joindre à eux, un groupe peu à peu grossissant stationnait près du banc de pierre et devant le livre encore gisant sur le pavé, quand Michaël Johnson revint de nouveau vers l'enfant révolté.

Sam, immobile, dans l'attitude de l'accusé qui attend sa condamnation, entendait ces gens auxquels il était ainsi en spectacle discuter avec chaleur le genre de châtiment que son père devait lui infliger pour le mieux punir. Si sur ce point les opinions étaient divisées, elles s'accordaient dans cette conclusion : — Il faut que le coupable soit puni.

La présence de Michaël mit fin aux pourparlers. Comme il devina ce qu'attendaient les curieux, il dit, leur désignant Sam :

— C'est la première fois qu'il m'ait manqué; mais il aura assez à se repentir de celle-ci pour que ce soit la dernière.

Cela dit, il ramassa le livre comme il avait déjà ramassé le feuillet; puis, s'adressant au groupe d'un ton et avec un regard dont l'intention n'était pas douteuse, il ajouta :

— C'est un compte à régler seulement entre un père et un fils.

Chez nous, pareille invitation à se retirer aurait eu pour résultat d'exciter davantage la curiosité des gens et de les mieux clouer sur place. En Angleterre, la préoccupation incessante du chacun pour soi ne permet pas qu'on s'occupe plus longtemps des autres, aussitôt qu'on est, même indirectement, rappelé à ses propres affaires. Aussi Michaël avait à peine fini de parler que déjà le groupe s'était dispersé; les passants continuèrent leur chemin, les voisins rentrèrent chez eux, et, sur la place maintenant déserte, le libraire et son fils restèrent en présence.

Alors Michaël, avec calme et fermeté, dit à l'enfant :

— Ce livre est à vous, Sam; prenez-le maintenant ou plus tard, vous en êtes le maître. Quant au feuillet que vous savez, c'est différent : celui-là, je le garde, non pour me souvenir de votre faute (ai-je besoin que quelque chose me rappelle ce que vous seul pouvez me faire oublier?), je le garde pour vous le rendre le jour où vous vous serez puni vous-même.

Le coupable, étonné, regarda son père comme pour lui demander l'explication de ses paroles. L'accent doux et pénétrant de la voix qu'il entendait lui avait donné le courage de lever les yeux. L'expression douloureuse du visage que rencontra son regard les lui fit baisser aussitôt. Michaël continua :

— Sans doute, quand vous vous serez puni. Toute faute doit être rachetée, la justice éternelle le veut ainsi, par pitié même pour le coupable, puisque le débiteur n'est en repos que quand la dette est payée. Je ne vous châtierai pas, mon fils; il faut donc que ce soit vous qui vous punissiez. Ne vous fatiguez pas à chercher quel châtiment vous auriez à vous infliger pour que je pusse vous croire assez puni. Vous n'avez pas le choix; il n'y en a qu'un, celui qui doit vous coûter le plus; me dire, devant témoins et avec un repentir sincère : « Je vous demande pardon. »

Michaël prouvait qu'il connaissait bien son fils quand il disait que cette punition, si légère à d'autres enfants, serait pour lui la plus pesante, la plus coûteuse de toutes. Il lui faudrait s'humilier devant quelqu'un, c'est-à-dire vaincre son orgueil, et à la seule pensée de le combattre, il le jugeait invincible.

— Vous savez maintenant, termina le père, à quel prix je vous rendrai ce feuillet, et il faut que vous le possédiez non-seulement pour pouvoir vous dire que je vous ai vraiment pardonné, mais pour que vous ayez le droit de vous pardonner aussi votre faute; elle a été publique, c'est pourquoi j'exige qu'elle soit réparée devant témoins. Ce qui vous semble, je le vois bien, une aggravation de peine arbitraire, est une preuve de ma prévoyance pour vos intérêts. Peut-être, un jour, aurez-vous besoin que quelqu'un atteste que si une fois vous avez offensé votre père, vous avez su aussi mériter son pardon.

Le libraire rentra dans l'échoppe; l'enfant ne l'y suivit pas. Il resta plus d'une heure encore sur le banc de pierre, l'esprit plongé dans de profondes réflexions, ou plutôt livré aux tourments d'un violent combat intérieur. Enfin il se leva. Michaël le vit se diriger vers la boutique de l'un des voisins qui avaient assisté à sa rébellion. Évidemment le coupable allait chercher l'un de ces témoins exigés pour donner la valeur nécessaire à son acte de soumission et de repentir. Un moment le cœur du père se réjouit. — L'orgueil, chez Sam, n'était donc pas le plus fort ! — La joie de Michaël fut passagère; car après que l'enfant se fut arrêté à la porte du voisin, comme pour se consulter encore, Michaël le vit faire brusquement volte-face et revenir à grands pas. C'était bien un parti pris; le coupable ne voulait pas s'humilier.

Elle se passa tristement cette dernière journée à Uttoxeter; il y eut rarement échange de paroles entre le père et le fils; on ne se dit que ce qu'on ne pouvait pas absolument se dispenser de se dire. Le lendemain, on repartit pour Lichfield. Après un voyage fait en silence, comme la carriole allait entrer dans la ville, Michaël prit enfin la parole :

— Souvenez-vous, dit-il à Sam, qu'il ne me convient pas d'avouer à votre mère que, m'ayant offensé, vous vous êtes refusé à me demander pardon. C'est bien assez que j'aie ce chagrin sans le lui donner à elle-même. Souvenez-vous aussi que je vous défends de lui révéler ce qui s'est passé entre nous, à moins que ce ne soit avec l'intention de la prendre elle-même pour témoin de votre repentir. Enfin si, devant elle, le feuillet en question vous est remis sous les yeux, vous devez être le seul qui sachiez pourquoi il manque au volume, et comment vous pouvez le racheter.

On sait ce qui se passa ce soir-là chez Michaël Johnson. Le lendemain, Sam, qui avait eu toute la nuit pour réfléchir, — on pouvait juger à l'altération de son visage combien ses réflexions avaient été laborieuses, — Sam, le lendemain matin, disons-nous, retint ses parents dans le parloir, au moment où ils se disposaient à descendre au magasin.

Le père espéra encore; quant à mistress Johnson, il ne faut pas demander si elle attendit avec anxiété que l'enfant parlât. Hésitant d'abord, comme devant l'effort d'un aveu difficile, Sam dit enfin avec résolution :

— Notre cousin, le révérend M. Ford, vous a prié plusieurs fois de m'envoyer continuer mes études près de lui, à l'école de Southbrigde; je vous demande la permission de lui répondre moi-même, aujourd'hui, que vous consentez à mon départ, et que vous en avez fixé le jour à...

— A un mois au plus tôt, répondit la mère, douloureusement surprise de ce brusque parti pris; il me faut au moins ce temps-là pour préparer ton trousseau.

— Il partira demain, repartit Michaël indigné. Quant au trousseau, on le lui expédiera plus tard.

Et le lendemain Sam partait pour le Worcestershire. Comme dernier adieu, son père lui présenta un livre en lui disant :

— Sam, vous oubliez ceci.

Sam, qui allait machinalement le prendre, ayant reconnu le volume de *Robinson*, retira aussitôt sa main.

— Non, je n'oublie rien, répliqua-t-il.

Sa voix tremblait, des larmes lui roulèrent dans les yeux ; encore un effort contre son orgueil, puis la bonne résolution l'emportait, il allait partir réconcilié avec son père. Le courage lui manqua, et l'enfant emporta le remords de sa faute.

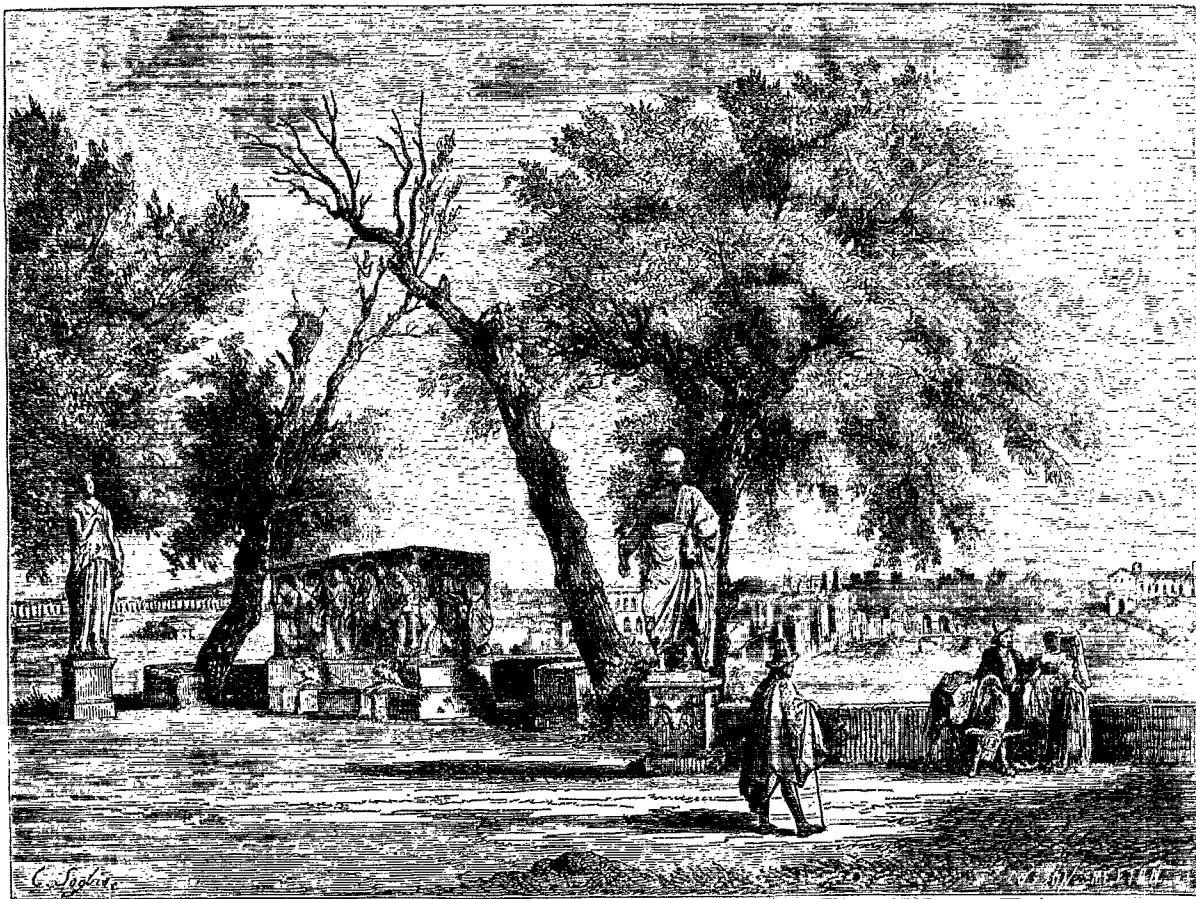
La fin à la prochaine livraison.

Ne préférez jamais une grande bonne intention à une petite bonne action. UN AUTEUR ANGLAIS.

LA VILLA MATTEI, A ROME.

La villa Mattei n'est pas une des plus célèbres parmi ces villas de Rome que la beauté de leurs jardins, de leurs palais et de leurs musées ont fait connaître du monde en-

tier. Cependant les étrangers ne sauraient se dispenser de la visiter, ne fût-ce que pour respirer sur sa terrasse, à l'extrémité du Monte-Celio, l'air dont on vante à Rome la pureté, et pour y jouir de la vue, qui y est admirable. Il n'y en a peut-être pas à Rome de plus étendue, ni qui frappe davantage par sa beauté comme par la grandeur des souvenirs. Le regard, plongeant vers le midi entre les chênes verts et les marbres, œuvres de peu de valeur artistique, mais qui produisent sous ces ombrages le plus pittoresque effet, rencontre d'abord les thermes de Caracalla, et, dans une autre direction, la basilique de Saint-Jean de Latran ; puis les jardins bien connus des antiquaires par les découvertes qui y ont été faites à diverses époques. C'est à travers ces jardins que passait la voie Appienne, qui était la plus grande et la plus fréquentée des voies romaines ; et la porte Saint-Sébastien, par où l'on sort aujourd'hui de Rome de ce côté, a remplacé l'antique porte Capena. Toute cette partie de la ville était peuplée d'illustres tombeaux. « As-tu, dit Ciceron dans



Terrasse de la villa Mattei, à Rome. — Dessin de Camille Saglio.

les Tusculanes, as-tu passé la porte Capena ; et, en voyant les sépulcres de Calatinus, des Scipions, des Servilius, des Metellus, as-tu pensé qu'ils fussent misérables ? » Là étaient situés aussi de nombreux *columbaria*, ou chambres sépulcrales où l'on déposait dans des urnes les cendres des morts ; les *columbaria* des affranchis et des esclaves de Livie sont surtout fameux. Au delà des murs, les yeux s'arrêtent sur l'aqueduc de Néron et sur le Monte-Cavo, l'ancien mont Albain, qui ferme l'horizon et qui domine toute la primitive terre latine. Dans ses plis et sur ses pentes on distingue, quand le soleil brille, Albano, Tusculum, Frascati, Marino. C'est à Marino qu'Annibal avait son camp ; de là ses yeux embrassaient toute la plaine et

Rome, objet de son ardente haine et de sa convoitise, devant qui il demeurait arrêté.

Le palais Mattei, construit avec magnificence par Ciriaco Mattei, après avoir été une résidence de la famille de ce nom, devint l'habitation du prince de la Paix, qui y apporta des tableaux de l'école espagnole. Une partie des antiques qui y étaient rassemblées ont été dispersées ; c'est ainsi que l'on voit au Louvre un bel autel sépulcral qui en provient. On y conserve cependant encore quelques beaux morceaux, parmi lesquels nous citerons un obélisque en deux morceaux de granit égyptien, et une belle statuette de travail grec représentant le philosophe Aristote.

MINE DE BITUME DE BECHELBRONN.



Mine de bitume de Bechelbronn. — La Prière des mineurs. — Composition et dessin de Th. Schuler.

Quand on quitte la station de Soultz-sous-Forêt pour aller à Woerth-sur-Sauer (arrondissement de Wissembourg, Bas-Rhin), on passe, en prenant le chemin de traverse, par les mines de bitume et l'habitation de Bechelbronn. Le sol, très-accidenté, réjouit les yeux par une admirable culture : d'un côté ce sont des champs à perte de vue; de l'autre, le Liebfrauenberg et les pigeonniers qui annoncent les Vosges; enfin les masses profondes de la forêt de Lambertsloch ferment l'horizon. Partout, à côté d'une nature riante et forte, apparaît la marque de l'homme, et ce travail patient qui obtient de la terre tout ce que réclament nos besoins, notre bien-être, notre instinct de

domination sur le monde. Rien ne manque à cette heureuse région, ni la fécondité, ni le charme; et l'excellent vin rouge que récolte, en trop petite quantité pour qu'il soit connu, le village de Lambertsloch, entretient parmi les habitants la joie et la santé. Mais la principale richesse du pays, ce sont les mines, connues dès le moyen âge, et exploitées seulement depuis un siècle environ. M. A. Daubrée, membre de l'Institut, ne les a pas omises dans sa *Description géologique et minéralogique du Bas-Rhin* (p. 172 et 440), et nous ne pouvons mieux faire que de nous en référer à une autorité si compétente.

« Une source dont l'eau est chargée de bitume, et qui

jaillit dans une prairie, près de l'habitation de Bechelbronn, a été l'origine de l'exploitation actuelle; c'est de l'ancien nom de *Pechelbronn* (source de poix), en allemand *Pechbrunnen*, que dérive par corruption celui de Bechelbronn. On se bornait autrefois à recueillir le bitume qui surnageait dans le bassin de cette source. Wimpheling, qui écrivait en 1498, dit que depuis longtemps on se sert du bitume de Bechelbronn; dans le seizième siècle, l'eau fournissait spontanément de l'huile minérale en si grande quantité que les paysans des environs s'en servaient pour alimenter leurs lampes et graisser leurs voitures. A cent cinquante mètres de la source, un affleurement de sable bitumineux fut découvert en 1735 par un médecin grec, nommé Éryx d'Érynnis, qui habitait les environs; et en 1742, M. de la Sablonnière, qui avait déjà exploité des mines de cette nature dans le canton de Neuchâtel, ouvrit une exploitation souterraine qui, depuis lors, n'a pas été interrompue.

Éryx d'Érynnis, nous dit encore M. Daubrée, distillait le sable bitumineux « dans un petit atelier établi à l'ouest de la forêt de Merckwiller; il se servait d'une cornue de fonte et obtenait ainsi du pétrole, dont de Dietrich évalue la quantité à deux kilogrammes par jour. Le propriétaire de l'exploitation mourut sans fortune, après avoir cédé, en 1740, ses droits à M. de la Sablonnière... Après avoir, en 1742, pratiqué plusieurs coups de sonde près du puits de la prairie, M. de la Sablonnière rencontra, à quatre-vingts pas de la source de pétrole, une veine de sable bitumineux, et il poussa ses travaux jusqu'à la profondeur de trente-deux mètres; ce fut lui aussi qui établit l'usine pour l'extraction du bitume. L'exploitation resta languissante jusqu'en 1763, époque à laquelle elle fut poursuivie par M^{me} de la Sablonnière et M. Lebel, réunis en société; puis, en 1768, la première céda tous ses droits à son associé, dont la famille possède la mine depuis cette époque. L'exploitation ne devint réellement régulière et productive qu'en 1785, après que M. Lebel eut fait forer un nouveau puits. Depuis lors jusqu'aujourd'hui, les travaux ont continué sans interruption.

» La concession de Bechelbronn, instituée par un arrêté des consuls du 19 brumaire an 9, comprend une superficie de 9 200 hectares et s'étend dans trente-deux communes; mais cette surface est en grande partie formée par des terrains qui ne renferment évidemment pas de gîtes bitumineux.

» Le système d'exploitation adopté à Bechelbronn est le suivant : du fond du puits on pousse, soit dans la veine bitumineuse, soit à proximité de cette veine, une galerie d'allongement à partir de laquelle on pratique des traverses perpendiculaires qui s'étendent jusqu'aux limites du gîte; puis chaque pilier est entamé, à partir des bords de la veine, au moyen de tailles perpendiculaires aux traverses; les vides sont romblayés, à mesure qu'on se retire, par l'argile que fournit l'exploitation. On part de l'extrémité de la veine en se rapprochant de plus en plus du puits. Les argiles de Bechelbronn exercent une assez forte pression contre le boisage des galeries, quand elles ont été ramollies par l'eau.

» Les travaux actuels forment deux groupes distincts : les uns desservis par le puits Salomé, les autres par les puits Madeleine et Joseph; le plus profond de ces puits atteint soixante-dix mètres. Le courant d'air se fait naturellement par la différence de niveau des orifices des puits; le plus élevé est en outre surmonté d'une hotte en bois qui sert à en augmenter le tirage. Du gaz inflammable se dégage abondamment de certaines veines : aussi est-on obligé d'employer la lampe de Davy et de suspendre l'exploitation pendant l'été. Les eaux, qui affluent dans les mines, sont

extraites au moyen de tonnes et de machines à motelles mues par des chevaux. Des trois puits actuellement ouverts, et du puits Adèle, qui vient d'être fermé, on a extrait moyennement, dans l'hiver de 1851, quatre-vingt-trois mètres cubes d'eau en vingt-quatre heures.

» Les mines de Bechelbronn occupent quarante ouvriers, dont vingt sont employés tantôt à l'intérieur comme rouleurs, tantôt au dehors pour le transport du minerai des puits à l'usine. Il y a en outre deux maîtres mineurs. On extrait annuellement plus de quarante mille quintaux métriques de sable bitumineux, qui, à raison d'un rendement de 1,60 pour 100, produisent environ sept cents quintaux métriques de bitume. Il y a peu d'années, la production était de plus de huit cents quintaux métriques.

Nous avons laissé la parole à la science. Quelques mots maintenant sur la composition de M. Th. Schuler; elle n'est nullement artificielle et reproduit une scène qu'il a dessinée d'après nature. La gracieuse hospitalité de M. Lebel et de sa famille a mis l'artiste à même de s'initier aux travaux de la mine et aux habitudes des mineurs. Rien n'est plus naturel que l'action de ces trois hommes priant pour leur vie avant de descendre dans les profondeurs de la terre. On a vu, par quelques lignes de M. Daubrée, que les mines de Bechelbronn présentent de sérieux dangers : l'eau et le feu sont toujours là, prêts à déjouer tous les calculs de la plus méticuleuse prudence; aveugles eux-mêmes, forces livrées à l'aventure, ils gardent bien le secret des catastrophes qu'ils préparent, et trop souvent les malheureux ouvriers sont étouffés dans les entrailles de la terre, à laquelle ils demandaient trop peut-être. Quelquefois le salut n'est dû qu'à la présence d'esprit, au courage d'un seul; tous les jours les mines font de nouvelles victimes. Est-ce le cas de répéter avec Horace : « Fils audacieux de Japet ! » Faut-il s'indigner de voir l'homme, non content de suppléer par la vapeur et les acrostats les ailes qui lui manquent, vouloir encore percer la terre d'outre en outre, arracher au globe ses richesses les plus profondément enfouies, et demander au foyer central des fusions, des mélanges inconnus, que ne peuvent obtenir nos fourneaux languissants ? Non pas ! La nécessité commande, le mouvement est irrésistible : navigateurs aventureux de l'air et de l'océan, habitants courageux des galeries souterraines, tous accomplissent une des lois de la nature humaine. Nous avons pour devoir d'exploiter et de gouverner la terre. Encourageons et glorifions tous ces travaux utiles et périlleux, efforçons-nous d'écarter le danger; mais si le progrès brise quelquefois ses instruments, répétons sur la tombe des victimes qu'elles ont péri pour l'humanité, sur le champ de bataille toujours légitime ouvert à nos justes ambitions !

TONNERRE.

Dans quel endroit est le moins exposée une personne qui est surprise hors de chez elle par un orage ?

— A six ou huit mètres de quelque grand arbre ou d'un bâtiment élevé, en évitant d'approcher d'une rivière. (*)

MARINE.

LES NAVIRES CUIRASSÉS.

Suite. — Voy. p. 331, 356.

ÉTATS-UNIS.

Nous avons dit que les Américains avaient devancé l'Europe dans la pratique du blindage, et nous avons cité les (*) Brewer.

deux *Fultons*. Ces bâtiments ne sont pas les seuls navires cuirassés américains qui aient précédé les nôtres. Dès 1842, deux ingénieurs distingués, MM. Robert et Edwin Stevens, avaient exposé au gouvernement américain la possibilité de défendre les ports de commerce de la république, et lui avaient soumis un plan de batterie flottante, impénétrable au boulet, qui fut agréé par une commission officielle. Des expériences eurent lieu, qui établirent qu'une muraille de fer de quatre pouces et demi d'épaisseur était capable d'une pareille résistance; en conséquence, ordre fut donné aux deux ingénieurs d'entreprendre leurs travaux. Par suite de divers incidents, ce bâtiment, connu sous le nom de *batterie d'Holoken*, du lieu où il fut mis sur chantier, n'a été commencé qu'en juillet 1854, c'est-à-dire à peu près à la même époque que les batteries flottantes françaises; puis, les raisons de l'achever n'étant pas fort pressantes, on le négligea jusqu'à ce que la guerre, en éclatant, vint stimuler le gouvernement fédéral : les travaux furent repris, et ils se continuent encore.

La *batterie Stevens*, ainsi qu'on nomme aujourd'hui ce bâtiment, offre le type des navires transatlantiques. Elle a 420 pieds de long et jauge 6 000 tonneaux. Sa puissance motrice est de 8 000 chevaux; elle égale donc presque celle du *Great-Eastern*, qui a une force de 10 000 chevaux. Cette excessive puissance des machines unie à la finesse des formes du navire lui donnera, assure-t-on, une marche de 20 milles à l'heure, soit 37 kilomètres. D'autres machines à vapeur mettent en mouvement les pompes, alimentent les chaudières, aèrent le navire et exécutent certaines manœuvres.

L'armement de la *batterie Stevens* consistera en cinq canons de 15 pouces, pesant environ 32 000 livres et lançant des boulets de 460 livres, et deux canons rayés de 20 pouces, lançant des boulets de 1 090 livres. Ces sept canons tireront à volonté des deux côtés et pourront, à l'aide d'un indicateur gradué placé sur le pont, être instantanément pointés dans la même direction. Ils seront manœuvrés et chargés au moyen d'un appareil à vapeur relié à la machine principale. Ajoutons que cet étrange bâtiment est recouvert de plaques dont on a expérimenté soigneusement la résistance. A cet effet, une cible composée de plusieurs plaques de fer formant par leur réunion une épaisseur égale à celle de la cuirasse de la batterie a été construite. Cette cible, qui présentait en outre les conditions d'inclinaison du bâtiment, avait été fixée à 200 mètres du rivage. Tous les coups dirigés de terre sur elle ont porté en plein; néanmoins, les boulets n'ont causé à chaque coup qu'une dépression d'un pouce et un huitième, et se sont brisés.

MM. Robert et Edwin Stevens sont également les auteurs d'un navire plus petit, le *Nangatuck*, construit exactement sur le modèle de leur grande batterie. Il mesure 101 pieds de long et 20 pieds de large. Ce bâtiment, qui figurait à l'attaque du fort Darling, portait une pièce de 100; cette pièce a éclaté et a causé d'assez grands désastres dans la coque pour que le *Nangatuck* ait été provisoirement mis de côté.

Ces deux navires sont les seuls qui se ressemblent parmi tous ceux qui composent la flotte cuirassée américaine, la guerre civile qui déchire les États-Unis ne permettant pas autant de circonspection dans le choix des plans qu'on en montre en Europe, et l'amour du progrès qui distingue les Yankees leur faisant toujours accueillir avec faveur les nouveaux projets. L'emploi des coupes ou tours blindées semble seul avoir été généralement adopté par les constructeurs américains, car nous retrouvons ces coupes sur la plupart de leurs navires.

C'est à un Anglais, le capitaine Coles, que l'on doit l'invention de la coupole. Sur le contour d'une plate-forme

circulaire, M. Coles place un cylindre de bois d'environ deux mètres de hauteur, terminé à sa partie supérieure par un dôme ou tronc conique qui présente à peu près l'aspect d'une ruche, et recouvert de plaques de fer. La plate-forme, traversée au centre par un axe, est garnie en dessous de roulettes qui se meuvent sur un chemin de fer circulaire disposé au milieu du bâtiment, et tout le système peut, à l'aide d'un levier, être tourné à volonté. A l'intérieur de cette coupole sont établis un, deux ou trois canons, dont le pointage en direction est procuré par la rotation de la plate-forme, et le pointage en hauteur par les moyens ordinaires. Enfin, le sommet de la tourelle est percé d'une large ouverture croisée par des barres de fer très-épaisses, ce qui assure la ventilation tout en protégeant les hommes qui l'occupent contre les projectiles courbes.

On le voit, un bâtiment portant six de ces coupes, comme la *batterie Stevens* (chaque coupole étant armée de trois canons), peut lancer en même temps douze projectiles sans être forcé de manœuvrer constamment pour présenter à l'ennemi son travers. Immense avantage qui a décidé l'amirauté anglaise à adopter ce système pour l'un des navires qu'elle fait construire en ce moment.

Mais revenons à la flotte blindée des États-Unis. Le premier de ses bâtiments cuirassés qui ait pris la mer, et le plus célèbre, est, nos lecteurs le savent déjà, le *Monitor* (voy. p. 400).

Le *Monitor*, qui a sombré en mer dans la nuit du 30 décembre 1862, était l'œuvre de M. Ericson, l'un des ingénieurs les plus distingués des États-Unis. Il avait 124 pieds de long et se composait de deux parties distinctes, la coque intérieure et le massif supérieur, ce dernier débordant la première de 24 pieds à l'avant et de 2 pieds et demi à l'arrière. Au centre du navire s'élevait une tour cylindrique de 9 pieds de haut, armée de deux canons Dahlgren pesant 15 600 livres. Cette tour, la guérite du timonier et un petit tuyau de cheminée, étaient les seuls objets que laissât voir le *Monitor* pendant le combat. Sa cuirasse était composée de plaques de différentes épaisseurs et superposées de telle sorte qu'il n'y avait jamais plus d'un joint au même point. Aussi, dans son combat du 9 mars 1862, le *Monitor* a-t-il reçu vingt-trois projectiles sans en être pénétré. Il n'offrait malheureusement pas à la tempête des éléments de résistance aussi réels que ceux qui le mettaient à l'abri des coups de l'artillerie. Lors de la traversée du *Monitor*, de New-York, où il avait été construit, à Hampton, où il a combattu, on avait déjà remarqué qu'en dépit d'un temps assez favorable, les embruns embarquaient constamment par-dessus les tuyaux, les enveloppes protectrices de prise d'air et jusque par-dessus la tour. Une mer un peu forte, en engloutissant le *Monitor*, a donné la mesure de la valeur des navires en fer de petite dimension lorsqu'ils sont exposés aux vents et aux lames de l'Océan.

De même que son redoutable adversaire, le *Merrimac* a cessé d'exister; les confédérés l'ont fait sauter pour qu'il ne tombât pas aux mains des fédéraux. C'était une ancienne frégate, brûlée à moitié et coulée par les fédéraux lorsqu'ils quittèrent Norfolk. Après l'avoir réparée, les confédérés avaient élevé sur son pont une vaste chambre qui courait d'un bout à l'autre du navire, et dont les deux parois latérales se rejoignaient presque au sommet. Le tout avait été blindé avec des rails de chemin de fer. Huit pièces de canon, dont deux à l'avant et deux à l'arrière, armaient le *Merrimac*, qui ne présentait à l'œil qu'une masse informe. Frappé de cinquante à soixante boulets, le *Merrimac* n'a reçu de ces coups aucun dommage sérieux, tant il était solidement cuirassé. Quant à l'épave dont il était armé,

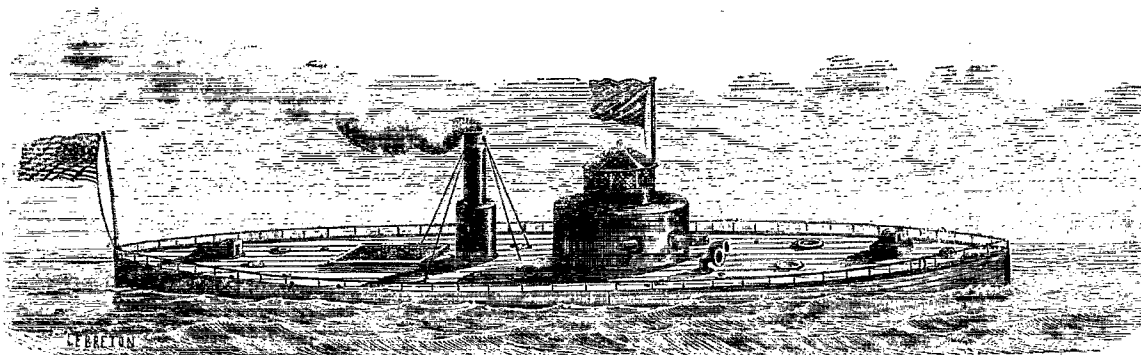
l'effet en a été merveilleux pour un essai, puisque du premier coup il a coulé une frégate, le *Cumberland*. Au dire de ses officiers, le *Merrimac* pouvait atteindre neuf nœuds de vitesse, à la mer. On ne saurait toutefois accueillir cette assertion qu'avec la plus grande réserve : ce bâtiment, comme la plupart des bâtiments cuirassés des États-Unis, ayant été construit pour la guerre actuelle, c'est-à-dire pour des combats de rivière, il est peu probable que sorti des eaux du Saint-James il n'eût pas rencontré en haute mer des dangers auxquels il n'eût pas mieux résisté que son rival.

Le second bâtiment dont nous donnons le dessin est le *Keokuk*, ou batterie Whitney ; il est muni de deux tours, système Coles modifié, et peut agir comme bélier. Ces tours sont fixes, mais le canon est disposé de façon à être braqué par trois sabords pratiqués dans chaque tour ; elles ont 6 pouces un quart d'épaisseur, dont 4 pouces de fer. Les boulets lancés par ces canons pèsent 180 livres. Le *Keokuk* est le plus petit des monitors d'Erierson ; il n'a que 159 pieds de longueur y compris l'éperon, qui a 5 pieds. Il peut néanmoins porter 100 hommes d'équipage, et possède des soutes assez vastes pour renfermer 200 boulets

de 11 pouces, 150 obus du même calibre, de la mitraille, des boîtes à balles, de la poudre et des munitions en proportion.

Deux cloisons à l'avant et deux à l'arrière, laissant de chaque bord un espace libre, forment dans l'intérieur du *Keokuk* un compartiment destiné à rester étanche dans le cas où une voie d'eau se déclarerait dans la coque, et à préserver ainsi le navire de l'immersion. Un passage pratiqué dans l'intérieur du bâtiment conduit d'une tour à l'autre et favorise la ventilation, qui laisse toujours tant à désirer sur les navires cuirassés. Le *Keokuk* n'est destiné qu'à la navigation des rivières.

Le *Nouvel-Ironsides*, que représente notre troisième dessin, est le plus grand vaisseau blindé de la marine américaine. Il jauge 3 250 tonneaux et sa force nominale est de 1 000 chevaux. Son blindage commence à environ 4 pieds au-dessous de la ligne d'eau et monte jusqu'au faux pont. La partie du pont qui porte l'artillerie est seule blindée ; de sorte qu'à l'avant et à l'arrière une partie du navire reste sans protection ; néanmoins, les cloisons transversales qui se trouvent aux deux extrémités de la batterie sont à l'épreuve de la bombe. Les plaques de blindage ont 4 pouces



États-Unis. — Monitor. — Dessin de Lebreton.

d'épaisseur, 15 pieds de longueur et 25 à 30 pouces de largeur. Les sabords, qui sont au nombre de huit de chaque côté, sont fermés au moyen de deux plaques de fer forgé qui se rejoignent, suivant la méthode adoptée par les constructeurs américains, au moment du recul du canon.

Le *Nouvel-Ironsides* mesure 232 pieds de long et déplace 4 120 tonneaux. Il est muni d'un fort éperon. Comme sur la plupart des navires cuirassés, on remarque sur son pont une chambre de pilote, ou vaste guérite circulaire et blindée, d'où le commandant peut, sans danger et directement, donner ses ordres dans la batterie et au gouvernail.

La marine militaire des États-Unis compte aujourd'hui vingt-huit navires cuirassés capables de tenir la mer, et soixante-douze bâtiments propres uniquement à la navigation des rivières. C'est beaucoup plus qu'il ne nous est possible d'en décrire. Nous citons seulement ceux qui offrent des types bien distincts. Nous passerons donc rapidement sur le *Roanoke*, qui ressemble beaucoup par sa disposition au *Nangateuck*, et par ses dimensions aux grands navires américains *Niagara*, *Minnesota*, *Wabash*, etc. Il a trois tours et un éperon. La *Galena* offre une physionomie analogue, bien qu'elle soit considérée, au delà de l'Atlantique, comme un nouveau spécimen du génie maritime américain ; nous ajouterons qu'après son combat contre le fort Darling, sur la rivière James, on a jugé ce navire incapable de soutenir le tir plongeant des projectiles pleins.

Le succès du *Monitor* a engagé le département de la marine à passer un marché avec M. Erierson pour huit navires blindés du même type. Cet ingénieur a suivi, dans ces nouvelles constructions, ses plans primitifs, sauf quelques améliorations. Le *Passaic*, le premier de ces navires, ressemble donc beaucoup au *Monitor*. Le *Benton* et l'*Essex* sont plus originaux.

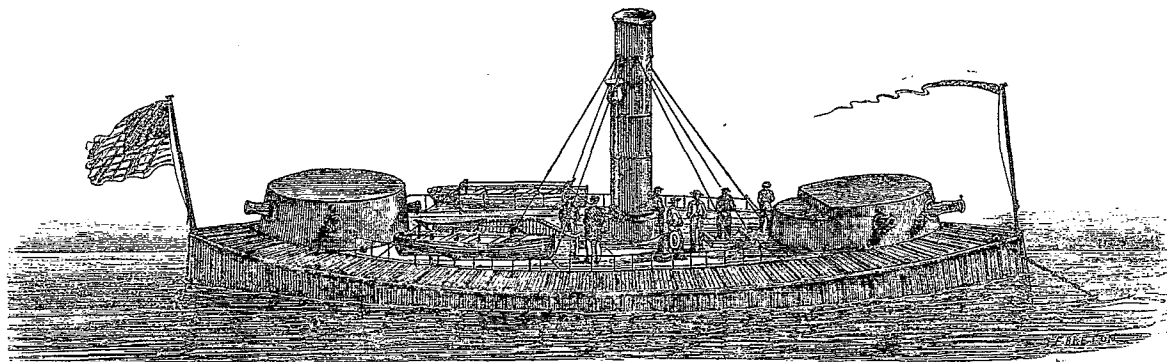
Le *Benton* est un ancien bateau à vapeur du Mississippi qu'on a blindé. Il consiste en deux coques réunies formant actuellement un navire de 186 pieds de longueur sur 74 de largeur. Il est divisé en 40 compartiments étanches. Ses murailles sont rentrantes. Son avant, outre le blindage, a reçu une garniture qui le met à l'épreuve de la bombe ; cet avant est disposé de telle manière que si l'étrave était enlevée dans un combat acharné, la coque resterait à flot et l'équipage pourrait même continuer son feu ; enfin, les roues du bâtiment sont dans l'intérieur de la coque, mais placées vers l'arrière. Dans les opérations entreprises sur les rivières occidentales, le *Benton* et les navires de son type ont rendu de très-grands services et n'ont subi que de faibles avaries, quoiqu'ils aient été souvent exposés au feu terrible et meurtrier d'ouvrages élevés par les confédérés.

L'*Essex* est un spécimen non moins curieux de la moderne architecture navale ; il ne diffère pas sensiblement du *Benton*. L'*Indianola* fait partie d'une nouvelle classe de navires que l'on distingue aux États-Unis sous le titre de *Béliers bardés de fer*, de l'Ouest. Ce navire est une

combinaison du genre canonnière et du genre béliet. Le *Choctaw* est un bâtiment d'un type analogue.

Indépendamment de ces navires, le gouvernement fédéral a commandé d'autres bâtiments bardés de fer, parmi lesquels on remarque l'*Onondaga* ou batterie *Quintard*, qui est en construction à l'usine continentale de Greenpoint et

est une modification des batteries d'Ericson, mais qui sera plus légère et plus large que celles-ci ; le *Dictator* et le *Puritan*, navires-béliers ; le béliet à hélice *Dunderberg*, dont le blindage n'aura pas moins de 7 pieds ; enfin, une quantité de navires cuirassés dits de *Pittsburg*, spécialement destinés à agir sur les rivières, et les fameux *Iron-Clads*

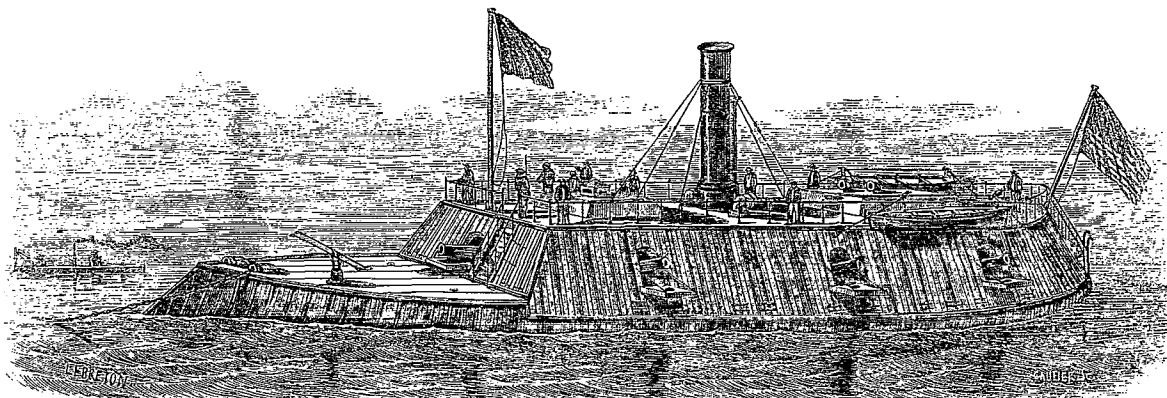


États-Unis. — *Keokuk*. — Dessin de Lebreton.

de l'Ouest. « Les rebelles, disait récemment le *New-York Herald* à propos de ces derniers, les rebelles verront assez tôt comment ils sont construits et armés. » C'est assez dire qu'il n'a encore transpiré que fort peu de renseignements sur ces bâtiments. On sait néanmoins que les *Iron-Clads* seront de formes diverses et construits de façon à avoir

une grande vitesse de marche et peu de tirant d'eau ; que les uns auront des tours, les autres des casemates.

Les Américains, on le voit par cette brève esquisse, tout en ayant déjà trouvé des types excellents de navires cuirassés, cherchent encore la perfection. On ne peut que les encourager dans cette voie, où ils sont entrés les premiers



États-Unis. — *Nouvel-Ironsides*. — Dessin de Lebreton.

et où ils tiendront longtemps encore une des meilleures places à côté des constructeurs de la *Gloire*, de la *Normandie*, de l'*Invincible*, du *Magenta* et du *Solferino*.

LA DETTE DE L'ENFANT

PAYÉE PAR LE VIEILLARD.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 378, 386, 394.

III. — *A soixante-douze ans.*

A soixante ans de là habitait à Londres, au numéro 8 de Bolton-Court, dans le voisinage de Fleet-Street la populeuse, patrie des vrais Londoniens, au dire de l'exclusif enfant de la Cité, — le *cockney* ne reconnaît pour siens que ceux qui naissent en deçà de Temple-Bar ; — au numéro 8 de Bolton-Court, avons-nous dit, habitait un vieillard qu'on pouvait croire un haut et puissant personnage, à en juger par le concours incessant de visiteurs qu'il n'était pas tou-

jours d'humeur à recevoir. Et ce n'était point, comme on dit, du *petit monde*, celui qui sollicitait journellement la faveur d'être admis chez lui : tout ce que l'Angleterre comptait d'illustre, à cette époque, dans les lettres, dans les sciences et dans les arts, a monté les trois marches de pierre étagées en avant de la porte extérieure du modeste logis, et plus d'une fois, sur le perron abrité, se sont rencontrés, venant frapper à cette porte, le peintre de tous les vices, Hogarth ; celui de toutes les élégances, Joshua Reynolds ; Richardson, un grand sage par le cœur ; Chatterton, un pauvre fou de génie ; le savant et irascible Warburton, évêque de Gloucester, et, pour finir par celui à qui la porte était toujours ouverte, le plus grand comédien des temps modernes, David Garrick :

Il faudrait moissonner largement dans la liste des sommités de l'époque si l'on voulait épuiser celle des gens haut placés qu'une admiration sincère ou la curiosité banale conduisaient alors au numéro 8 de Bolton-Court, et, parmi ceux-ci, on aurait à nommer les plus éminents personnages de la cour de Georges III, hors le roi ; bien en-

tendu, que cependant il ne faudrait pas tout à fait omettre. Sir James Boswell, le pieux biographe de son illustre ami, raconte longuement comment Georges III, usant de stratagème, parvint à surprendre Samuel Johnson dans la bibliothèque de Queen's-House (la maison de la reine), occupée aujourd'hui par le palais de Buckingham.

On le sait maintenant, cet homme que chacun était jaloux de connaître, et chez qui les plus illustres tenaient à honneur d'être reçus, c'est notre petit Sam de Lichfield, devenu le grand Samuel Johnson. Ils sont nombreux les ouvrages qui, durant un demi-siècle, — de 1735 à 1784, — occupèrent cette laborieuse existence dont pas un jour n'a été perdu. Le plus connu à l'étranger, c'est le petit roman intitulé *Rasselas, prince d'Abysinie*, qu'il écrivit en sept soirées, à l'âge de cinquante ans, pour payer les funérailles de sa mère, décédée à Lichfield dans sa quatre-vingt-dixième année.

Et, à propos de cette mort, voici l'invocation à Dieu qu'elle lui inspira le jour même où la perte irréparable lui fut annoncée. On la trouve à la page 31 de ses Prières et Méditations, publiées par le révérend M. Straham :

« Dieu tout-puissant, Père miséricordieux, qui tiens dans tes mains la vie et la mort, sanctifie en moi l'affliction que j'éprouve; pardonne-moi ce que j'ai pu faire, par malveillance, à ma mère, et ce que j'ai omis de faire pour elle avec un cœur de bonne volonté. Permits que je garde le souvenir de ses bons préceptes et de ses bons exemples, afin que je conforme ma vie à ta sainte parole. »

L'homme qui demandait ainsi pardon à Dieu pour des fautes ignorées, ou commises par omission involontaire, n'aurait pu oublier l'offense grave dont il s'était rendu coupable envers son père. Loin de s'effacer avec le temps, le souvenir de sa rébellion pesait de plus en plus sur sa conscience.

Un jour, il avait vingt ans alors, Samuel Johnson, qui n'était encore que Sam pour tout le monde, arriva de Londres à Lichfield avec la ferme résolution d'acquitter la dette du pécheur. Ce qui le rendait si fort, en ce moment, contre la résistance opiniâtre de l'orgueil, c'est que, pour la première fois, il avait devant lui la douloureuse perspective d'un deuil filial.

— Que j'arrive à temps, se disait-il, et mon repentir aura pour témoins tous ceux qui assistent mon père à son lit de mort !

Quand Sam arriva dans la chambre où gisait Michaël, celui-ci avait cessé de voir et d'entendre. Les assistants n'auraient pu témoigner que du désespoir de son fils, désespoir aussi violent qu'il était légitime. Il voulut parler, s'accuser sans doute; sa voix s'éteignit dans un sanglot, les larmes le suffoquèrent, il s'évanouit...

Tous ceux qui, à l'occasion, ont parlé de ce grand homme de bien, se sont accordés pour déclarer inexplicables ses accès journaliers d'humeur farouche, et ses coups de boutoir blessant à l'improviste les plus redoutables par leur puissance, les plus dangereux par la violence de leur riposte. Tout s'explique pour qui remonte à la source des singularités humaines; et comme notre plus mauvais vouloir envers les autres n'est souvent que la manifestation au dehors de notre mécontentement de nous-même, c'est dans le passé de Sam le révolté qu'il faut peut-être chercher l'explication de Samuel Johnson l'excentrique.

La réputation de ce maître en critique savante s'étendait au loin; mais nulle part le bruit de son nom n'éveillait autant d'échos sympathiques que dans sa ville natale. A soixante ans de distance, quelques-uns de ceux qui avaient connu Sam le myope, surnommé *Plaies-et-Bosses*, existaient encore, et, parmi ceux-là, il convient surtout de citer maître Wilkins, l'hôtelier des Trois-Couronnes; non

pas l'ancien voisin de Michaël, il aurait eu cent quinze ans alors, mais le plus jeune de ses fils, qui marchait gaillardement vers sa quatre-vingtième année. Certes on était loin, à l'auberge de Wilkins, de pouvoir se rendre exactement compte du mérite sérieux de l'infatigable philologue; on jouissait du rayonnement de sa gloire comme on jouit de la lumière et de la chaleur du soleil, en les acceptant avec reconnaissance, sans en comprendre la cause première.

Le souvenir de Samuel Johnson se fut-il un moment éteint à Lichfield qu'il eût suffi, pour le raviver, de l'audacieuse lettre écrite par celui-ci à l'un des plus grands personnages de l'aristocratie anglaise, Sa Seigneurie Philippe Dormer, comte de Chesterfield. Il s'agissait d'une réponse au désir manifesté par l'illustre gentilhomme de protéger maintenant le pauvre homme de lettres qu'il avait laissé autrefois éconduire et insulter par ses valets. Cette lettre, qu'un autre que son auteur rendit publique, on la lisait partout où le nom de Samuel Johnson était parvenu, et elle pouvait être lue par chacun dans le parloir de l'auberge des Trois-Couronnes, où, soigneusement encadrée, elle faisait pendant au portrait du glorieux enfant de la ville.

La lettre disait :

Au très-honorable comte de Chesterfield.

7 février 1775.

« Monseigneur, j'ai été récemment informé par le propriétaire du journal *le Monde* que deux articles dans lesquels mon Dictionnaire est recommandé au public ont été écrits par Votre Seigneurie. Une telle distinction est un si grand honneur pour moi, qui ne suis point accoutumé aux faveurs des grands, que je ne sais ni comment l'accueillir, ni en quels termes le reconnaître. Lorsque, sur un léger encouragement, je me crus, une première fois, autorisé à rendre visite à Votre Seigneurie, je fus, comme le reste du monde, subjugué par le charme de votre parole. En retour, pour rendre publiquement hommage à Votre Seigneurie, j'ai épuisé tout ce que peut posséder dans l'art de plaire un simple lettré : c'était peu; mais j'ai fait tout ce que je pouvais, et ce tout, si petit soit-il, aucun homme n'est bien aise de le voir mis en oubli. Sept années ont passé depuis que, ramené chez vous par l'espérance, j'attendais dans votre antichambre, d'où je fus repoussé par votre ordre. Pendant ce temps, j'ai entrepris et poursuivi avec ardeur mon œuvre à travers les difficultés, dont je ne songe point à me plaindre, et je suis arrivé au terme de la publication sans un acte d'assistance, sans un mot d'encouragement, sans un sourire de la faveur. Ne devais-je pas m'y attendre, moi qui n'eus jamais un seul protecteur ?

« Est-ce un protecteur, Monseigneur, celui qui regarde avec indifférence un malheureux naufragé se débattre dans l'eau, et qui vient l'embrasser quand il a touché terre? L'information qu'il vous a plu de prendre de mes travaux, si elle fût venue plus tôt, aurait été bienveillante; mais vous l'avez retardée jusqu'à ce que je dusse y être indifférent, jusqu'à ce que je fusse connu, jusqu'à ce qu'elle eût cessé de m'être nécessaire. Il n'y a pas, je suppose, de cynique rudesse à ne point s'avouer obligé quand aucun bienfait n'a été reçu, ni à refuser de me laisser considérer par le public comme redevable à un protecteur de ce que la Providence m'a rendu capable de faire par moi-même. »

C'est ainsi que, dans sa dignité s'affirmant elle-même, l'écrivain jadis dédaigné, humilié dans sa misère, repoussait la protection habilement tardive qui ne pouvait plus être utile qu'au protecteur. Cette réponse du célèbre docteur aux avances intéressées de l'illustre lord avait été en-

voyée à Lichfield par un autre enfant du pays, célèbre aussi à Londres : David Garrick, l'ami de Samuel Johnson. Sa lettre d'envoi se terminait ainsi :

« Il faut que notre cher docteur Johnson se soit singulièrement observé pour avoir gardé une telle mesure dans cette lettre écrite l'un de ces derniers huit jours, période durant laquelle il a subi la plus terrible de ces irritations nerveuses qui ont déjà tant effrayé pour lui ceux qui l'aiment. Jugez, par un mot, de sa violence : notre bon grand homme a été méchant avec moi. Et dans quel moment ! quand par un don gracieux je voulais flatter sa passion de bibliophile. Vous savez combien il aime les bons et beaux livres ; il tient surtout à honneur de n'admettre dans sa bibliothèque que des exemplaires d'une condition irréprochable. Un volume taché ou incomplet pour lui n'est plus un livre, et cependant, malgré ce puritanisme d'amateur, j'avais remarqué parmi ses livres, le moins en évidence, il est vrai, un *Robinson* broché, et lu seulement jusqu'au tiers, puisqu'au delà les feuilles du volume n'étaient pas coupées. A l'endroit où la lecture avait dû être interrompue il manquait un feuillet, violemment arraché, paraissait-il aux fragments de la marge intérieure restés dans le volume. Une seule considération pouvait justifier la présence d'un pareil bouquin parmi tant d'exemplaires de choix, c'est qu'il portait la date de la première édition : 1719. Et moi aussi je la possédais, cette précieuse édition *princeps*, — comme disent les bibliographes à propos des auteurs anciens, — un beau volume non émarginé et magnifiquement relié. Je résolus d'en faire la surprise à notre ami, et le lendemain j'étais chez lui avec mon livre en poche. Le docteur Johnson travaillait ; je comptais sur sa préoccupation pour glisser mon bel exemplaire à la place du volume incomplet sans qu'il s'aperçût de la substitution. Comme s'il m'eût guetté et deviné au flair un livre qu'il avait ouvert vingt fois chez moi, mais qu'à distance et avec sa myopie il ne pouvait reconnaître, il frappa du poing sur sa table pour arrêter mon mouvement, et me dit :

« — Que diable fourrez-vous là dans ma bibliothèque ? Ce n'est pas un livre à moi.

« — Laissez-moi faire ; il est à vous, puisque je vous le donne.

« — Quoi?... que me donnez-vous ? reprit-il, quittant tout à coup son fauteuil.

« — Je remplace par un *Robinson* honorablement couvert et complet l'infirmé mal vêtu qui n'a pas le droit de figurer ici.

« A peine avais-je parlé que, bondissant comme un lion, le docteur tomba sur moi ; il m'arracha le volume des mains, y jeta un coup d'œil, et, le lançant au milieu de la chambre, il me cria :

« — Gardez vos livres, monsieur Garrick, et ne touchez pas aux miens !

« Tel fut le premier symptôme de cette longue crise dont nous ignorons la cause. »

Bientôt un nouveau message de l'illustre comédien parvint à Lichfield ; il annonçait que, loin de se calmer, la crise qui épuisait Samuel Johnson avait pris le caractère le plus alarmant.

Enfin, quelques jours après, un dernier billet écrit par la même main vint annoncer aux habitués de l'auberge des Trois-Couronnes cette étrange nouvelle :

« Samuel Johnson a quitté Londres, sans donner avis à qui que ce soit de son départ. Où qu'il aille, un voyage en ce moment ne peut que lui être défavorable : il a soixante-douze ans, un déplorable état de santé, et la saison est froide et pluvieuse. »

Oui, le temps était rude, et ce fut, en effet, par la bise et la pluie qu'arriva, un jour de marché, sur la place d'Ut-

toxeter, un grand et lourd vieillard qui tremblait et de fièvre et de froid. Il allait d'un pas lent et avec l'air préoccupé au milieu des marchands qui, s'abritant du mieux qu'ils pouvaient contre les torrents de l'averse, disaient en voyant le vieillard prendre si peu souci de lui-même :

« — Ce doit être un fou, le bonhomme qui se promène par un temps pareil.

Le promeneur s'arrêta, non pas sous un abri, mais sous les nuages qui crevaient, et en regard d'un banc de pierre devant lequel il se décrivait avec contrition et respect.

— On peut hardiment le nommer *blockhead* (tête de bois) celui-là ; il ne sent donc rien ! reprit l'un des marchands.

Et tous les autres de rire.

Il sentait, non la bise qui le glaçait, non la pluie qui traversait ses vêtements ; mais, au dedans de lui-même, assez de repentir pour mériter le pardon d'une vieille faute. Il demeura si longtemps dans son attitude de pénitent, la tête nue, les mains jointes, que les assistants cessèrent de rire et qu'un sentiment de curiosité compatissante attira quelques-uns de ceux-ci autour de lui. Quand il se vit ainsi entouré, le vieillard, qui avait fini son invocation mentale, leur dit :

— Vous êtes tous témoins que j'ai demandé pardon à mon père.

Puis il salua la place où Michaël offensé lui avait dit : « Tu te puniras toi-même », et il s'éloigna, laissant frappés d'étonnement et aussi de respect les témoins de son repentir.

Le soir, après une pieuse station à la maison de Lichfield où il était né, il soupa, dans le parloir de l'auberge des Trois-Couronnes, avec de vieux amis d'enfance tout fiers de s'asseoir à une table présidée par le grand docteur Johnson. Comme on l'interrogeait sur le secret de ce voyage qui avait causé tant d'inquiétude à ses amis de Londres, il répondit :

« — A notre âge, il est imprudent de laisser d'anciens comptes en souffrance ; je viens de payer ma première dette.

A quelque temps de là, causant chez lui avec David Garrick, il lui montra son exemplaire de *Robinson* restauré et couvert d'une belle reliure.

« — Je n'avais pas besoin du vôtre, lui dit-il joyeusement, regardez : le mien est maintenant complet !

LES FROMAGES DE BRIE.

On vend par an, dans le département de Seine-et-Marne, pour douze millions de fromages. A Meaux seulement, on en vend pour 4 420 000 fr., et à Crécy pour 1 300 000. On distingue deux qualités de fromages de Brie : les fromages maigres faits avec le lait (crémé), et les fromages gras faits avec le lait tel qu'il sort du pis de la vache. Ces derniers, quand ils sont faits, comme dans le canton de Nangis, avec le lait pur des deux traites du matin et du soir sans qu'on les écrème, sont d'une grande finesse. « Ce sont des fromages ainsi fabriqués, dit M. Teyssier des Forges, qui ont été servis au congrès de Vienne, où ils ont été proclamés les premiers du monde ; mais aujourd'hui on n'en fait plus que pour soi, et encore rarement. Il faudrait les vendre trop cher aux consommateurs. »

FRAGMENTS DE JOSEPH GIUSTI.

« — Vous m'avez déjà entendu dire, il me semble, que, pour moi, les vraies victimes sont les bourreaux. La vérité de cet axiome, gravé dans ma tête depuis que je suis en possession de la faculté de penser, m'a été démontrée par

des milliers de faits accomplis sous mes yeux. Aussi, quand je vois un de ces faux braves marcher impitoyablement sur la tête de son semblable, je lui chante aussitôt en moi-même le *Requiem eternam*. Si ce n'est pour aujourd'hui, ce sera certainement pour demain; car un peu plus tard ou un peu plus tôt, qui sème la mort recueille la mort.

— Les étrangers ont tort quand ils nous reprochent de trop vanter nos gloires passées. En nous rappelant ce que nous fûmes, nous voyons ce que nous pourrions être; pour nous, se souvenir c'est espérer.

— Je comprends que l'homme supporte sans plainte un mal qu'il s'est fait lui-même; qu'il puisse même, en ce cas, endurer la mort, parce que je sais que celui qui passe un peigne sur ses cheveux s'aperçoit à peine qu'il s'en arrache quelques-uns; mais si c'est un autre qui le peigne, la chose est bien différente.

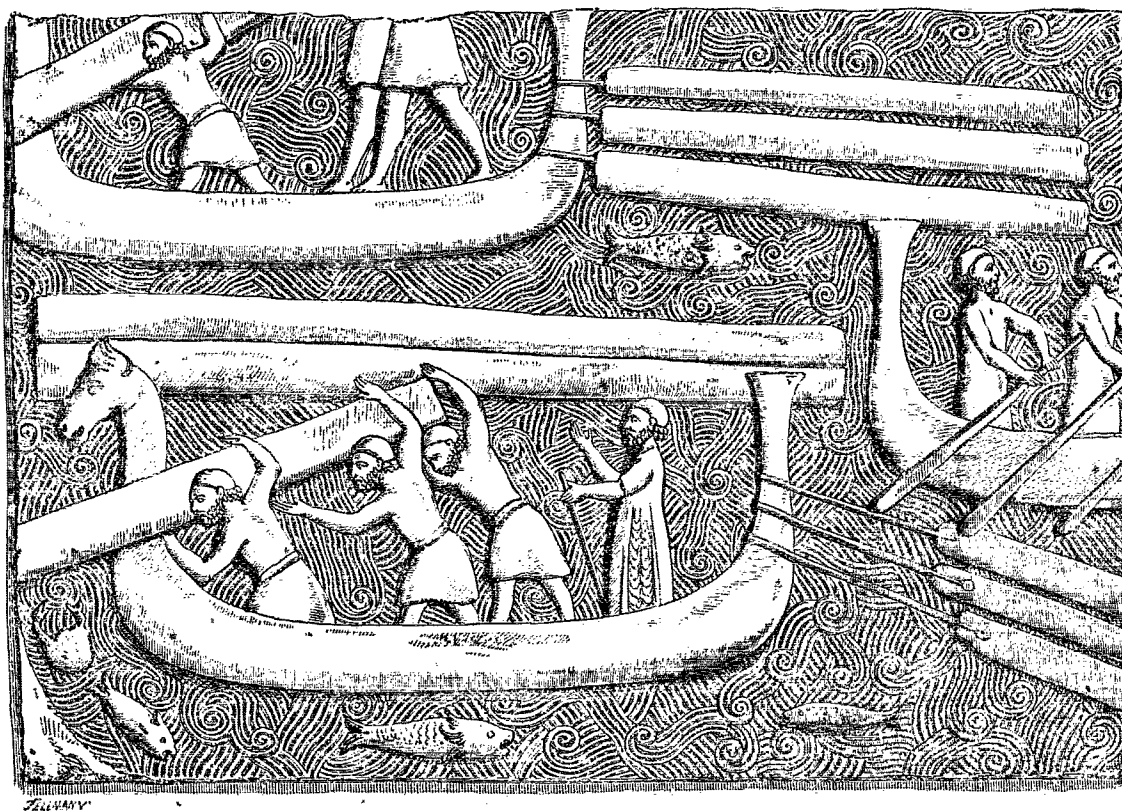
— Je passe la vie à lambiner, et, bien que ma santé ne soit pas plus mauvaise, je t'affirme que je paye cher l'existence. Il est vrai que nous n'avons pas eu la vie pour rien. La nature feint d'abord de nous la donner gratis; plus tard, elle nous envoie la note. Elle nous donne l'être; elle

nous l'orne, pendant dix-huit ou vingt années, de biens ou réels ou imaginaires, ce qui, pour l'effet du moment, est absolument la même chose; puis, à l'heure où nous nous y attendons le moins et où nous avons le moins d'argent dans notre poche, la voilà sur notre dos avec dix mandats payables à vue. Les mille bons conseils qui ont été donnés là-dessus par les philosophes sont en général peu écoutés, l'échéance venant toujours au mauvais moment.

BAS-RELIEF ASSYRIEN.

Voy., sur les fouilles de Ninive, t. XII (1844) et t. XVI (1848).

Le grand bas-relief dont nous reproduisons un fragment est l'une des sculptures assyriennes les plus curieuses que possède le Musée du Louvre. Que représente-t-il? Est-ce, comme on l'a dit, un combat naval sur la côte phénicienne? Mais les armes sont ce que l'on y voit le moins, et il n'y a guère apparence d'une lutte. On a supposé aussi que tous ces bateaux transportaient des bois pour la construction d'une forteresse ou d'une ville: on remarque çà et là des



Fragment d'un bas-relief assyrien conservé au Musée du Louvre. — Dessin de Fellmann.

édifices isolés surmontés de petites tours crénelées et d'objets qui ont la forme de croissants. Les deux, trois, quatre ou cinq grandes bandes blanches marquées au-dessus de la plupart des barques sont-elles des poutres, ou des planches, ou la représentation trop lourde d'espèces de voiles analogues à celles de différents peuples asiatiques? Ou bien encore seraient-elles destinées à remplacer au besoin les pièces de charpente qui, attachées à l'arrière des barques, flottent et semblent remplir l'office de gouvernail? Les eaux, qui paraissent être celles d'un lac plutôt que d'un fleuve, laissent entrevoir non-seulement des poissons de toutes sortes, des langoustes: des crabes, des tortues, mais encore à leur surface des animaux fabuleux du panthéon assyrien: taureaux ordinaires ailés, taureaux à tête humaine,

hommes ou dieux dont le corps se termine en queue de poisson, etc. C'est tout un tableau dont l'étude sera très-instructive lorsque l'archéologie assyrienne sera plus éclairée par la lecture des inscriptions et la découverte d'autres monuments. Hérodote sera d'un grand secours: il parle avec détails de Babylone, de la ville d'Ys, des rivages et des digues de l'Euphrate; il raconte comment la reine Nicotris canalisa ce fleuve, et fit creuser un lac destiné à recevoir ses eaux lorsqu'il débordait. Il décrit les bateaux dont l'on se servait sur l'Euphrate pour porter les denrées à Babylone; ils étaient en bois de saule couvert de peau, et de forme ronde; c'étaient des espèces de radeaux.

LE GRAND CONDÉ.



Retour du grand Condé après la bataille de Seneffe (1674). — Dessin de Calot, d'après le tableau de M. Joseph Caraud.

Le peintre lui-même a décrit son tableau dans le livret du Salon de 1863 :

« Ce fut à son retour à la cour que, montant lentement, à cause de sa goutte, les degrés de l'escalier au haut duquel le roi voulut le recevoir (à Versailles), Condé dit à Louis XIV : « Sire, je demande pardon à Votre Majesté de » la faire attendre si longtemps. — Mon cousin, reprit » gracieusement Louis, quand on est chargé de lauriers » comme vous, on ne peut que difficilement marcher. »

Louis XIV a-t-il réellement fait cette réponse? Ce n'est pas impossible; mais les panégyristes des rois leur prêtent beaucoup d'heureuses réparties qui, pour peu qu'elles

soient vraisemblables, finissent par passer pour historiques. On se dit d'abord : « Voilà ce que le roi aurait pu répondre » ; puis on écrit : « Voilà ce que le roi a répondu. »

En 1674, Louis II de Bourbon, prince de Condé, qu'on appelait dans sa jeunesse le duc d'Enghien, avait cinquante-trois ans. Il venait de remporter sa dernière victoire (11 août 1674) près du village de Seneffe, en Belgique, dans le Hainaut, contre le prince d'Orange. C'était une triste victoire : elle avait coûté la vie à sept ou huit mille Français et n'avait rien décidé. Louis XIV fut, dit-on, très-mécontent de ce carnage inutile : aussi ne fit-il pas d'objection lorsque, l'année suivante, Condé exprima le désir de se

retirer à Chantilly. Depuis longtemps Condé souffrait, en effet, de la goutte, ce qui explique sa difficulté à monter l'escalier du château de Versailles. Était-ce un grand homme? Le jour où l'on s'entendra bien sur la signification de ces deux mots, la conscience humaine aura fait un progrès remarquable. Condé était un grand homme de guerre; ce n'était pas un grand citoyen : il avait vendu chèrement ses services à la reine pendant la Fronde; il avait trahi sa patrie et combattu contre elle avec les Espagnols pendant plusieurs années (1651-1660). Il mourut à Fontainebleau, le 11 décembre 1686.

UN SIÈCLE DE CINQUANTE MINUTES.

Le 6 août 1859, j'arrivais à Chamounix avec un de mes amis, voyageur comme moi. Depuis cinq semaines environ nous explorions la Suisse, et nous avions eu tout le temps de nous familiariser avec la neige et les glaciers. Nous avions fait maintes ascensions, dont une de quatorze mille pieds. J'ai encore très-présente la sensation que me fit éprouver le premier aperçu d'une de ces effrayantes crevasses qui entrecoupaient les flancs des glaciers. Tenant ferme la main du guide, je me penchai sur le bord du gouffre béant, et essayai d'en sonder du regard les sinistres profondeurs. Les deux murs de glace perpendiculaires paraissaient se rejoindre à environ trois cents pieds; mais ce n'était, je crois, qu'un effet de perspective, le déchirement se prolongeant, à ce que je présume, jusqu'au sol.

— Un homme qui tombe là est bien sûr de n'en jamais sortir vivant, dit l'un des guides.

— Oui, reprit l'autre; cependant j'en ai connu un qui en est réchappé, et on peut dire qu'il a eu une sière chance; il habite encore le Grindelwald. C'était un chasseur de chamois. Il revenait chez lui; en descendant du glacier, il fit une glissade et tomba dans une crevasse. Sa chute fut ralentie par des saillies et des blocs de glace, qui cédaient sous son poids dès qu'il s'y cramponnait. Quand il atteignit le fond; à quelques centaines de mètres, il avait une jambe et un bras cassés. Il découvrit, entre la terre et la glace, un espace creux par lequel s'échappait un ruisseau; il suivit instinctivement le cours d'eau en rampant, avec d'atroces souffrances, et au bout de trois heures il était hors du glacier.

Les crevasses ont ordinairement, à l'ouverture, d'un mètre jusqu'à trois; mais les parois se rapprochent rapidement; de sorte qu'un homme peut se trouver enclavé entre deux murailles de glace longtemps avant d'avoir atteint le fond, et alors, à moins que l'on n'ait sous la main des cordes assez fortes et assez longues, il est impossible de l'arracher à la mort, et à quelle affreuse mort! Un malheureux noble russe avait péri ainsi, l'année d'avant, à moitié gelé, à moitié étouffé, la chaleur de son corps faisant fondre la neige, et lui se sentant enfoncer de plus en plus dans son affreux tombeau.

Nous avons gravi le Brévant; il ne nous restait plus qu'à visiter la Mer de glace et le Jardin. Pour mettre le temps à profit, nous allâmes coucher à Montanvert, dans la solitaire petite auberge qui se trouve au bord du glacier. Le lendemain, nous étions debout à l'aube. Munis de quelques provisions et de deux bouteilles de vin, nous partîmes avec le guide que nous avions emmené de Courmayeur. La matinée était splendide et de bon augure pour notre excursion. Pendant une demi-heure de marche nous suivîmes un sentier inégal, côtoyant la Mer de glace qui, à gauche, au-dessous de nous, déroulait sa surface crevassée et couverte de débris. Le chemin aboutissait au glacier, sur lequel nous commençâmes à descendre et à cheminer en

zigzag, au milieu de nombreuses fissures. L'excursion de la Mer de glace ne passe pas pour dangereuse, et il est rare qu'on prenne la précaution d'emporter des haches et des cordes. Alertes et gais, nous allongions le pas, sans nous préoccuper du guide, qui, resté en arrière, nous cria une ou deux fois de prendre garde et de l'attendre. Forcé nous fut de faire halte devant une vaste crevasse qui nous barrait le passage. Elle s'ouvrait sur une longueur de soixante mètres et aboutissait, sur notre gauche, à une pente de glace assez roide, mais que je m'imaginai pouvoir facilement gravir. Me servant de mon bâton ferré en guise de hache, je commençai à creuser dans la glace des trous assez larges pour y poser le pied. À ce moment, le guide nous rejoignit; il regarda la pente et la crevasse béante au-dessous, et dit d'un ton grave :

— C'est périlleux; faisons le tour.

À l'aide de mon bâton ferré, j'avais déjà franchi la moitié du monticule, et j'avais pu m'assurer qu'il était trop roide pour être franchi sans hache. L'avertissement du guide acheva de me convaincre. Je résolus de retourner sur mes pas, et j'allongeai avec précaution ma jambe droite en arrière, cherchant la dernière entaille que j'avais faite dans la glace : mon pied la dépassa; je sentis que je glissais. Il n'y avait pas une aspérité, pas la moindre saillie à laquelle je pusse me retenir. La pente devenait perpendiculaire, et je tombai dans le gouffre.

J'entendis le cri de désespoir de mon compagnon et du guide. Mes propres sensations ne sauraient se décrire; elles participaient du vertige et du choc : renvoyé de l'une à l'autre des deux parois, je me sentais descendre à une grande profondeur, condamné à être fracassé, à mourir d'une mort horrible. Tout à coup quelque chose m'arrêta; j'étais suspendu. Je repris haleine, et pus crier :

— Une corde! une corde!

Par un hasard providentiel, j'étais tombé sur un mince filet de glace qui faisait pont en travers de la crevasse. Ce frêle appui n'avait guère que six centimètres de large et environ quarante d'épaisseur, autant que j'en pus juger. Ma tête pendait d'un côté, mes pieds de l'autre. Instinctivement et presque aussitôt (par quels moyens, je ne sais) je me redressai et me trouvai debout sur cette saillie, où il y avait un creux juste assez grand pour recevoir un pied.

J'entendis alors mes compagnons dire au-dessus de moi :

— Nous n'espérons plus jamais entendre votre voix; pour l'amour de Dieu, prenez courage! Le guide a couru à Montanvert chercher des hommes et des cordes; il va revenir.

— S'il tarde, répondis-je, je ne remonterai pas vivant.

Ma position était terrible. La mince traverse de glace était si étroite que je n'y pouvais poser mes deux pieds. Je me soutenais sur une seule jambe, m'appuyant à demi contre une des parois, et pressant l'autre de ma main. La glace était unie comme un miroir; rien où se cramponner. Un courant d'eau glacée coulait sur mes épaules, me perçant jusqu'aux os; au-dessus de ma tête, j'entrevois la longue et étroite bande azurée du ciel qu'encadrait l'ouverture de la crevasse. La glace, d'un bleu sombre et foncé, qui m'enseignait de toutes parts, avait un aspect menaçant, implacable. Les deux murailles semblaient près de se rejoindre pour m'écraser, plutôt que de lâcher leur proie. De nombreux cours d'eau ruisselaient tout le long; mais, dans cette étendue de plus de soixante mètres, je ne pouvais distinguer d'autre saillie, d'autre obstacle, que la traverse de glace sur laquelle j'étais tombé si miraculeusement.

Je me hasardai à regarder, une seconde seulement, l'effroyable abîme au-dessus duquel j'étais suspendu. A

l'endroit où je me trouvais, la crevasse n'avait que quarante à cinquante centimètres de large; plus bas, elle se rétrécissait rapidement, et, à une centaine de mètres au-dessous, les deux côtés paraissaient se toucher. Je crois que si je fusse tombé à une distance de douze ou quinze centimètres du petit filet de glace, j'aurais été enseveli et muré à une profondeur qu'aucune corde n'eût pu atteindre.

J'étais demeuré vingt minutes environ dans cette position périlleuse, les nerfs et les muscles tendus pour m'y maintenir, regardant le ciel au-dessus de ma tête, et, autour de moi, la glace, mais ne me hasardant plus à plonger du regard dans le gouffre au-dessous. Le sang coulait d'une blessure que je m'étais faite à la joue, et je sentais que ma jambe droite, sur laquelle heureusement je ne m'appuyais pas, était fortement contusionnée; cependant la gauche, endolorie par l'effort et le poids, commençait à fléchir. Impossible de changer de position sans risquer de perdre l'équilibre. Le froid du mur de glace contre lequel je m'appuyais m'engourdissait de plus en plus; l'eau tombait toujours, et je n'osais bouger.

J'appelai mon compagnon; personne ne répondit. J'appelai de nouveau. Rien! rien! Pas un être humain à portée de la voix. Je fus pris de vertige, comme une pensée me traversait le cerveau :

Il est allé voir si le secours arrive, et il ne peut plus retrouver la crevasse; il y en a des centaines. Je suis perdu.

Je recommandai mon âme à Dieu. J'étais à bout de forces; j'avais presque abandonné tout espoir. Il me prit envie de me laisser aller et d'en finir avec cette agonie.

A ce moment critique, je m'entendis appeler. Mon ami avait couru à la découverte du guide; mais lorsqu'il avait voulu revenir, il avait été frappé d'épouvante en voyant la surface du glacier entrecoupée d'innombrables crevasses, toutes si semblables entre elles qu'il n'y avait pas un seul point de repère qui pût lui faire reconnaître la fosse où j'étais enseveli vivant. Dans cette cruelle perplexité, Dieu permit qu'il aperçût un petit havre-sac laissé par le guide au bord du gouffre. Je lui criai de regarder à sa montre. Cinq autres minutes s'étaient écoulées. Le froid devenait de plus en plus intense; le sang se glaçait littéralement dans mes veines. J'appelai, je demandai s'il y avait quelqu'un en vue. Le guide était parti depuis trente-cinq minutes, et pas une âme ne paraissait. Il était peu probable qu'il pût revenir si vite, puisque nous avions mis trois quarts d'heure à arriver jusque-là. Je sentais que je ne pourrais plus tenir que très-peu de temps. Le frère appui qui faisait mon salut pouvait d'un moment à l'autre céder et se rompre sous moi. Je me souvins que j'avais dans ma poche un fort couteau, et je résolus de m'en servir pour me tirer de là. J'informai mon compagnon de ce projet : il me supplia de n'en rien faire; mais ma situation était devenue intolérable. Je fis dans la glace une entaille, aussi haut que je pus atteindre, assez large pour y mettre ma main; je creusai ensuite, à quarante centimètres au-dessus du petit pont, un trou assez profond pour poser mon pied. Je réussis; et, cramponné à ces deux points d'appui, le dos appuyé de toutes mes forces contre la paroi opposée, je parvins à m'élever et à me maintenir ferme dans cette nouvelle position. Je redescendis sur la traverse, et commençai une autre entaille au-dessus de la première. Je me flattais de pouvoir ainsi échapper à ma prison; mais une seule glissade, un faux pas, me précipiteraient infailliblement dans l'abîme.

Je travaillais diligemment à mon second degré, quand j'entendis en haut un cri joyeux :

— Les voilà! Trois hommes avec des cordes... ils accourent à toutes jambes!

Je m'affernis sur l'étroite et glissante saillie, afin de pouvoir saisir et attacher autour de moi la corde qu'on allait me jeter. Je vis le bout osciller à deux mètres au-dessus de ma tête.

— Que Dieu ait pitié de moi! Elle est trop courte!

— Nous en avons une autre!

Elle fut nouée, et descendit. J'en saisis le bout; je le liai fortement autour de ma taille, et me cramponnant des deux mains à la corde, je donnai le signal.

Le tirage commença; j'étais sauvé! La minute d'après, j'étais debout sur le glacier. J'avais passé cinquante minutes dans la crevasse; cinquante minutes qui avaient duré un siècle, pendant lequel je n'avais heureusement perdu ni ma confiance en Dieu, ni ma présence d'esprit.

En reprenant pied sur la terre ferme, un immense sentiment de reconnaissance pour le Tout-Puissant, qui m'avait délivré d'un si grand péril, s'empara de moi; je tombai à genoux et m'évanouis. Quand je repris connaissance, on se préparait à partir pour Montanvert. Ayant de m'éloigner, je voulus jeter un dernier regard sur la crevasse où j'avais failli être enseveli vivant. Je vis qu'il eût été complètement impossible d'en sortir comme je l'avais projeté. L'ouverture en haut était trop large pour qu'en m'en rapprochant je pusse m'arc-bouter contre l'autre paroi, et, sans ce point d'appui, les plus agiles des animaux grimpeurs n'eussent pu escalader ce mur perpendiculaire.

Le guide avait couru jusqu'à l'auberge, et n'avait pu y trouver une seule corde comme il la lui fallait. Au désespoir, il partait pour Chamounix, quand il rencontra deux muletiers. Leurs bêtes étaient chargées de bois attaché avec des cordes, qu'il les supplia de lui donner pour sauver un pauvre jeune homme, un voyageur tombé dans une crevasse. Ces braves gens déchargèrent leurs mules, et vinrent avec le guide à mon secours. Nouées les unes au bout des autres (il y en avait trois), les cordes atteignirent la profondeur de trente à quarante mètres où j'étais arrêté.

Aidé de mes libérateurs, je pus regagner Montanvert; là, couché dans un bon lit et soigné de mes contusions, j'eus tout le loisir de rêver au danger auquel j'avais échappé, et dont le souvenir me hante encore souvent, dormant ou éveillé. C'est pourquoi j'ai jugé utile de faire profiter les futurs voyageurs de mon expérience, les engageant fort, s'ils veulent se hasarder un peu loin au milieu des glaces, de se munir de haches, de cordes, et surtout d'une ferme confiance en la bonté divine, le plus sûr des appuis et la meilleure sauvegarde ici-bas.

UN CLOCHER EN SUÈDE.

M. Beugt Nordenberg est né en Suède, dans le Bleking, division de la Gothie qui appartenait autrefois au Danemark. Le tableau de mœurs qu'il a envoyé en 1863 à Paris, et dont nous donnons une esquisse, est un des doux souvenirs de son enfance et de sa patrie. On rencontre de distance en distance, en Suède, de petites églises de bois, peintes en rouge, situées le plus souvent au sommet de monticules, assez loin des hameaux. « Leur clocher, dit Henri Twining, n'est qu'une frêle tourelle de planches. » De ses lucarnes la vue embrasse ordinairement une grande étendue de pays. Le dimanche, tous les habitants viennent des petits groupes de maisons dont l'église est le centre, et la visite du clocher est une récréation pour ces pauvres et bonnes familles dont les plaisirs sont rares. Les voilà ces cloches dont les voix aériennes animent seules le silence des vastes solitudes! On connaît bien leur langage. Lentes et graves, elles répandent au loin l'inquiétude et la tristesse.

— Qui donc est mort? — Sont-elles au contraire vives, alertes, empressées, c'est de bon augure. — Allons, disent les vieillards gaiement, encore un mariage, ou encore une naissance; le monde n'est pas près de finir. — Qui ne

désirerait monter de temps à autre vers ces messagères religieuses du bien et du mal, du plaisir et de la douleur? Elles font rêver du ciel autant que de la terre, et elles ne perdent point de leur prestige pour être vues de près; on



Un dimanche matin dans la tour d'un clocher, en Suède, par M. Nordenberg. — Dessin de Yan' Dargent.

a beau les regarder : leurs vibrations invisibles produisent sur l'âme une impression à la fois solennelle et mystérieuse; chacun pense : « Un jour elles sonneront aussi pour moi, pour ceux que j'aime, et ce sera mon tour de leur répondre par un sourire ou par des larmes. »

ERRATA.

TOME XXX (1862).

Page 379 (Géographie physique et agricole de la France). — On nous signale, comme une omission dans la nomenclature des produits de la région de l'ouest, le beurre, objet d'un commerce important avec l'Angleterre. Les seuls bateaux à vapeur de Saint-Malo à Newhaven exportent, chaque année, environ cinq millions de kilogrammes de beurre, ce qui produit environ dix millions de francs.

TOME XXXI (1863).

Page 2. — Nous avons dit, par erreur, qu'« il n'existant en France aucune fonderie de cloches d'acier. » Voici ce qu'un de nos lecteurs nous a écrit à ce sujet : — « Il existe, dans le département de la Loire, à Unieux, près Firmini, une usine, celle de MM. Jacob Holtzer & C^{ie}, qui fournit d'excellentes cloches d'acier. On connaît depuis plusieurs années, dans le département de l'Isère, deux de ces instruments, sortis des ateliers de M. Holtzer, l'un à Fure près Moirans, l'autre à Brezins

près Saint-Étienne de Saint-Geoire; tous deux excellents sous le rapport de l'harmonie des sons, et de la puissance. La cloche de Brezins pèse environ 800 kilogrammes et a coûté environ 1 600 francs, c'est-à-dire 1 fr. 80 cent. ou 2 francs le kilogramme, ce qui est inférieur au prix des cloches anglaises. »

Page 64 (Monnaies chinoises). — Il y a eu substitution d'une gravure à une autre et oubli de réparer l'erreur dans le cours de ce volume.

Page 75, colonne 1, ligne 14. — *Au lieu de* : vingt et une; *lisez* : quatre-vingt-une.

Page 86, colonne 2, ligne 33. — *Au lieu de* : palming; *lisez* : palning.

Page 87, colonne 1, ligne 13. — *Au lieu de* : palaté; *lisez* : palat. Page 263, colonne 1, ligne 13 en remontant. — *Au lieu de* : bon-heur; *lisez* : bonne heure.

— Même colonne, ligne dernière. — *Au lieu de* : Perreyne; *lisez* : Perreyve.

Page 265, sous la gravure. — *Au lieu de* : Départ du Lido; *lisez* : Départ pour le Lido.

Page 299, colonne 2, ligne 42. — *Au lieu de* : d'autant mieux qu'il y a; *lisez* : qu'il n'y a point.

Page 311 (Prière d'un mort), colonne 2, ligne 34. — *Au lieu de* : combien la vie que vous venez d'arrêter est...; *lisez* : a été.

— Même colonne, ligne 40. — *Au lieu de* : par l'avancement de nos pères; *lisez* : pour l'avancement de nos frères.

Page 312, colonne 1, ligne 22. — *Au lieu de* : libre carrière; *lisez* : pleine carrière.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 45.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

- Accroissement nocturne de la température de l'air avec la hauteur, dans les couches inférieures de l'atmosphère, 46.
- Acte (un) de dévouement, 352.
- Aérolithes microscopiques, 47.
- Affre (M^{re}), 298.
- Agouti (l'), 155.
- Aiguille (Mon), 199.
- Almanach du sieur Morgard, 352.
- Aluminium (l'), 202.
- Amour de la lecture, 338.
- de Pascal pour la pauvreté, 14.
- Anatomie comparée (Premières études d') en France, 175.
- Ani (l') des savanes, 380.
- Animaux (les) domestiques, 131, 155, 283, 338.
- Antiquités antédiluviennes (voy. t. XXIX), suite, 122, 161.
- Aquarium du Jardin d'acclimatation, 60, 61.
- Arabes du désert (Comment les) règlent l'emploi du temps, 95.
- Arbres (les) courtoisants, 99.
- Argyropoulos (Jacques), 127.
- Arrosement des plantes (Heures favorables pour l'), 302.
- Art de patiner, 11.
- (l') et l'industrie, 310.
- Astronomie et météorologie, 391.
- Atlantique (Voyage au-dessus de l'), 138, 146, 158, 166.
- Aumône (l') au village, 17.
- Aurore australe, 248.
- Aux Pigeons, 222.
- Avocat (l') de Dieu, 331.
- Bacs et bateaux de passage, 302.
- Barbes rouges (les Trois), conte, 322.
- Bas-relief assyrien conservé au Musée du Louvre, 404.
- attribué à Jean Goujon, 117.
- (un) florentin du quinzième siècle, 225.
- en bois sculpté, 244.
- Bateaux et bacs de passage, 302.
- Beerenberg (le), volcan de Jan-Mayen, 376.
- Bisons (Troupeaux de) près du Missouri, 325.
- Bitume (Mine de) de Bechelbronn, 397.
- Bogislas le Grand et le paysan Hans Lang, 242.
- Bohémiens (les) ou Zinganes, 83, 161.
- Boitiers (les), 208.
- Both (Jean) d'Italie, 289.
- Boucher turc, 305.
- Boudin (un) de cent aunes, 231.
- Bronze d'aluminium, 202.
- Buste antique d'Alexandre, 381.
- Cabiai (le), 156.
- Calice de Pedro de Luna, 100.
- Calme nécessaire à la statuaire (Du), 239.
- Calvaire de Pleyben (Finistère), 291.
- Campe (Joachim-Henri), 33.
- Carrières de Menchecourt (Coupe des), près d'Abbeville, 123.
- Cartes célestes, 18, 92, 124, 163, 195, 231, 263, 287, 319, 367.
- Cascade de Géhart (Vosges), 137.
- Castor du Canada, 156.
- Cathédrale de Bâle, 65.
- Cathédrale de Brunswick, 212.
- Catherine de Médicis (Tableman de), 63.
- Caveaux (les) de la Banque d'Angleterre, anecdote, 39.
- Caylus (Comte de); comment il visita les ruines d'Ephèse, 323.
- Cerfs, 217.
- C'est un fait, 67.
- Cette (Hérault), 24.
- Chacals (Diverses espèces de), 132.
- Chambre noire, 80.
- Charles II et son prédicateur, 222.
- Chartres, 36.
- Chasse aux bisons près du Missouri, 324.
- Chat (le) ganté, 133.
- Châteaux de Coucy, 139, 180.
- d'Ermenonville, 89.
- de Josselin (Morbihan), 108.
- de Saint-Ulrich, à Ribeauvillé, 260.
- de Tutbury (Angleterre), 209.
- Cherchons le fond des choses, 151.
- Chœur de la cathédrale de Brunswick, 213.
- Ciel (le) et l'enfer, 311.
- Claps (le) de Luc, près de Die (Drôme), 99.
- Clippeis, 229.
- Clocher (un) en Suède, 407.
- Cloches (les) d'acier, 2, 408.
- Cobaye (le), 155.
- Collection Campana, 27, 197, 225, 271, 293.
- Colliers étrusques de la collection Campana, 271.
- Colonne (la) de Hammerfest, 358.
- Condé (le Grand), 405.
- Conspiration et mort de Manlius, 238.
- Comètes (Variété d'aspect des), 198.
- Comment les Arabes du désert règlent l'emploi du temps, 95.
- Commerce des fleurs en Hollande, 31.
- Comte d'Aversa, anecdote, 215.
- Concert (un) ridicule, 168.
- (un) sous Louis XIV, 114.
- Confessionnal de l'église Saint-Paul, à Anvers, 189.
- Couagga (le), 284.
- Coucy (Famille de), 139, 180.
- Coupe en argent du quinzième siècle, 285.
- Courants de la mer; voyages des bouteilles, 262.
- Couronne d'or antique de la collection Campana, 293.
- funéraire grecque du Musée de Munich, 329.
- Couvent des Capucins à Rome, 377.
- Cruauté exercée par les capitaines négriers, 222.
- Danse (la Leçon de), 25.
- Daw (le), 284.
- Décatalogue (le) de Linné, 127.
- Dents (les) d'or de Coupang, 134.
- Dettes (la) de l'enfant payée par le vieillard, nouvelle, 378, 386, 394, 401.
- Dévidouse (la), statue, 240.
- Dévouement (un Acte de), 352.
- et tentation, conte indien, 99.
- Dieu (De l'idée de), 287.
- Dimanche (un) matin dans la tour d'un clocher, en Suède, 408.
- Dolmen (un) près du Schaffstein et du Wachstein, 317.
- Don (Dernier) de Lavater à ses amis, 52, 142.
- Domagaine (le), 340.
- Duché de Brunswick, 212.
- Duguet (Pensées de), 391.
- Eclipses d'étoiles, 151.
- Eclipses de lune (Théorie des), 174.
- de soleil, 18 juillet 1860, 31.
- Eglise Saint-Jacques, à Liège, 281.
- de la Santissima Trinidad, à Mexico, 97.
- Elisabeth (la Reine) et son ambassadeur, 150.
- Emploi du temps (Comment les Arabes du désert règlent l'), 95.
- Enfants qui gardent les moissons en Égypte, 237.
- Enfer (l') et le ciel, 311.
- En regardant semer, 307.
- Enseignements du monde invisible, 311.
- Entrée de la mosquée de Soerabaja, dans l'île de Java, 316.
- Enveloppes de lettres, 254, 295, 335.
- Épisode de l'inondation de la Loire en 1789, 352.
- Épisodes (Deux) de l'histoire moldave, 171.
- Ermenonville (Oise), 89.
- Éruption du Vésuve en 1855, 376.
- Étienne le Grand devant le château de Niamtzo, histoire moldave, 172.
- Faire fortune avec une souris morte, 7.
- Famille (une) de bohémiens du Barenthal (Moselle et Bas-Rhin), 85.
- Faucheurs des Alpes (canton d'Uri), 280.
- Fauconnier (un) arabe, 385.
- Fauteuil (le) vert de Goethe, 247.
- Faux-monnayeurs (les), 361.
- Femme (la) du pêcheur, 203.
- Femmes (les) touareg (Afrique), 267.
- Ferme de la Main-Ferme, en Sologne, 5.
- Festins (Anciens) de la Géorgie et de la Perse, 56.
- Figaro (Origine du nom de), 375.
- Figure du temple de la Victoire, à Athènes, 349.
- Fleurs en Hollande (Commerce des), 31.
- Fontaine de Saint-Jean du Doigt (Finistère), 393.
- Fontarabie, 15.
- Forêt de Fontainebleau, 153.
- Fossé (un) du château d'Ermenonville, 89.
- Frey (Cécile), médecin de Marie de Médicis, 363.
- Fromages (les) de Brie, 403.
- Fusely (Henri), peintre, 29, 190.
- Gage (le) touché, tableau, 277.
- Gaudes (les) et le maïs, 129.
- Géant (le) Teutobochus, 175.
- Giusti (Fragments de Joseph), 403.
- Glorification de la Vierge, peinture murale de l'église de Péronne, 301.
- Gondoliers (les) et le Lido, 265.
- Gray (Thomas), 321.
- Greuze, 68.
- Groupe gaulois de la villa Ludovisi, à Rome, 248.
- Guanaco (le), 340.
- Guépier (le) commun, 185.
- Guerrier méunitarri, 113.
- Habitants (Sur les) de la lune, 119.
- Halévy (F.), 257.
- Halle aux draps et église Notre-Dame, à Cracovie, 345.
- Hamlet (une Scène d') représentée à Berlin vers 1780, 144.
- Heidenmauer (la) de Sainte-Odile (Bas-Rhin), 317.
- Hirschensprung (le), ou saut du Cerf, dans le val d'Enfer (Forêt-Noire), 369.
- Hôtel de ville de Paris, 49.
- Idoles des Indiens sur les bords du Missouri, 249.
- Île Maurice (île de France), 364.
- Ilsestein (l'), dans le Harz, 340.
- Impôts (les) au dix-huitième siècle, 210.
- (Sur l'assiette des), 334.
- Indiens Méunitarri, 113.
- Industrie (l') et l'art, 310.
- Influence de la lune à l'intérieur du globe terrestre, 376.
- (De l') des mères, 247.
- Inondation de la Loire en 1789, 352.
- Jacob et l'ange, 241.
- Jeune fille de Galinaro, 201.
- Juif (le) brocanteur, chanson allemande par Ch. Beck, 330.
- Justice (la) du boyar, 179, 186, 194.
- Kabiles (les), 273.
- Kangaroo (le Grand), 157.
- Krüdener (une Prédication de M^{me} de), 77.
- Lac (le) gelé et l'histoire romaine, 27.
- Ladon (Cours du), en Arcadie, 160.
- La Fontaine et la fourmi, anecdote, 78.
- Larmes (les) du peintre, 199.
- La Rochefoucauld (Cardinal de), 195.
- Leçon (la) de danse, 25.
- Lecture (Amour de la), 338.
- Lectures (les) populaires, 282.
- Léporides (les), 214.
- Libéral (le Vrai), 99.
- Lido (Départ pour le), 265, 408.
- Lionedde (la), 188.
- Lune (Influence de la) à l'intérieur du globe terrestre, 376.
- (la) mange-t-elle les nuages? 299, 408.
- (Sur les habitants de la), 119.
- (Théorie des éclipses de), 174.
- Lutte de l'ange et de Jacob, 241.
- Luxe (le), 300.
- Maïs (le) et les gaudes, 129.
- Maison (la) du cultivateur (voy. t. XXX), fin, 349.
- (une) de Dijon, 169.
- de Daniel Manin, à Venise, 312.
- Manin (Daniel), 312.
- Manlius (Conspiration et mort de), 238.
- Manuscrits de Molière (Sur la recherche des), 392.
- Mara (le), 156.
- Marchand (le) d'épingles de bois, 392.
- Mariage de Marie de Médicis, 1.
- (le) in extremis (1594), 126.
- Marie de Médicis (Mariage de), 1.

- Marine; navires cuirassés, 331, 356, 398.
 Mato-Tope, chef mandan, 220.
 Maximes turques, 306.
 Mélaacolie, chant grec de l'Asie Mineure, 382.
 Meneur (le) de loups, nouveau, 342, 346.
 Mer (la), 334.
 — (Courants de la); voyages des bouteilles, 262.
 Mère (la) de Molière, 331.
 Mères (De l'influence des), 247.
 Métaux (les Nouveaux), 102, 133, 170, 202.
 Météorologie et astronomie, 391.
 Mine du bitume de Bechel-bronn, 397.
 Mirage (Sur le), 187.
 Molière (Sur la recherche des manuscrits de), 392.
 Mon vieux Jacob, nouvelle, 42, 54, 62, 66.
 Monde invisible (Enseignements du), 311.
 Montagne Saint-Clair, à Cette, 24.
 Monuments (Sur les) de l'Égypte, 331.
 Mort d'un rouge-gorge, 26.
 — d'une religieuse, 276.
 Mosaïques (Fabrication des), 306.
 Mosquée (une) à Port-Louis (Île de France), 364.
 — de Soerabaja (Île de Java), 315.
 Mouche (une), 226.
 Moutons (les) (voy. t. XXX), suite, 124.
 — (Quelques) étrangers de la ménagerie du Muséum, 9.
 Mud-lumps, volcans de boue du Mississippi, 218.
 Musée de Pesth, 8.
 Muséums (Idée d'une réforme des), 38.
 Navires cuirassés, 331, 356, 398.
 Noblesse (la) au porteur, 159.
 Noco (une) chez les Rézèches, 286, 290.
 Noces de Henri de Navarre et de Marguerite de Valois, 307.
 Nuit (la) et le Phare, apologue, 66.
 Nymphé (la) à la coquille, statue dans le parc de Versailles, 124.
 Objets en bronze et en argent de la collection Campana, 28.
 Observations astronomiques.
 — Février, 38. Mars, 68. Avril, 87. Mai, 130. Juin, 174. Juillet, 198. Août, 237. Septembre, 247. Octobre, 306. Novembre, 342. Décembre, 384.
 Orage (un) sur le Broken, 360.
 Orages (Proportion des) sur le globe, 66.
 Orgueil nobiliaire, 195.
 Origine du nom de Figaro, 375.
 Orphée, 233.
 Outils du marchand d'épingles de bois, 392.
 Ouvrier (un) devant le jury d'exposition, 107.
 Ozymandias, 234.
 Paca brun (le), 156.
 Palais épiscopal de Liège, 165.
 Papegai en vermeil, 88.
 Pascal (Amour de) pour la pauvreté, 14.
 Patiner (Art de), 41.
 Pâturages (les) des Alpes, 279.
 Paysage (un), par Jean Both, 289.
 — Effet de givre, 215.
 — (un) en Auvergne, 205.
 — dans l'île de France (Maurice), 365.
 — de la Sologne, près de la Main-Ferme, 4.
 Paysan (le) Hans Lang et Bogislas le Grand, 242.
 Peinture murale de l'église de Péronne, 300.
 Peintures murales à l'intérieur des habitations grecques et romaines, 107.
 Pensées. — A. C., 119. Auteur (un) anglais, 396. Bossuet, 278. Coleridge, 319. Duguet, 391. Goethe, 151, 315. Güstl (Joseph), 403. Grün, 300. Guizot, 302. Jahn, 302. Jane Grey, 343. Jean-Paul, 15, 190, 259. Kant (Emm.), 363. Laboulaye, 15. Lacordaire, 263. Laromiguière, 287. Lavater, 52, 142. Malebranche, 276. Maximes turques, 306. More (Hannah), 384. Nicolas, 814. Poëte (un) anglais, 384. Quesnel, 7, 107. Rousseau (J.-J.), 287. Saisset (Émile), 74. Schiller, 347. Schleiermacher, 210. Schopenhauer (Arthur), 199, 274. Staël (M^{me} de), 95. Thompson, 299. Travers (Julien), 39, 419. Voss, 331. Wisemann (Card.), 282. Wolsey, 188.
 Petit (le) paresseux, 69.
 Phare (le) et la Nuit, apologue, 66.
 Pharmacie du couvent des Capucins, à Rome, 377.
 Phascolome (le), 157.
 Philosophie d'un rouge-gorge, apologue, 358, 365, 370.
 Photographie (la), 43, 78, 135, 191, 230, 234, 343, 388.
 Pie-grièche grise (la), 267.
 Pierre (la) du calendrier mexicain, 39.
 Pigalle (Jean-Baptiste), sculpteur, 374.
 Pingré (le Père), 15.
 Place de l'Hôtel-de-Ville de Paris, 49.
 — du Marché à Cracovie, 345.
 Plan du voyage de Paris à Saint-Cloud par terre et par mer, 252.
 Plantes (Heures favorables pour l'arrosage des), 302.
 Pluies de poussière rouge, 104.
 Poêle en terre cuite, à Augsbourg, 41.
 Port de Gènes (une Vue dans le), 145.
 Porte (une) à Sixfour, 77.
 Porteur (le) de lièvre, tableau, 73.
 Portrait (le) dans la statuaire chez les Grecs et chez les Romains, 259, 278, 381.
 Poteries noires étrusques, 175.
 Poussières (les) de l'atmosphère, 103.
 Préceptes de Schumann pour l'étude du piano, 354.
 Prédicateur (le) de Charles II, 222.
 Prédication (une) de M^{me} de Krüdener, 77.
 Presbytère (un) suédois au dix-huitième siècle, 74, 86, 98, 110, 118, 408.
 Prière (la) des mineurs, 397.
 — des trépassés selon le rituel égyptien, 6.
 — d'un mort, par Jean Reynaud, 314, 408.
 Prononciation (Sur la), 270.
 Prophétie (Sur la) de Cazotte (voy. t. XXX), 315.
 Putois (le), 133.
 Quesnay (François), 95.
 Rageur (le), arbre de la forêt de Fontainebleau, 153.
 Réforme des muséums (Idée d'une), 38.
 Regalia (les), joyaux de la couronne d'Angleterre, 227.
 Religion de l'ancien Mexique, 205.
 Retour du grand Condé après la bataille de Senef (1674), 405.
 Réveil-matin (un), 39.
 Reynaud (Jean), 311, 408.
 Rhétorique usuelle, 52.
 Roi (le), le Vautour et la Colombe, conte indien, 276.
 Rouge-gorge (Mort d'un), 26.
 — (Philosophie d'un), apologue, 358, 365, 370.
 Rubens (Pierre-Paul), 1, 313.
 Saint-Jean d'Acre (un Épisode du siège de), 30.
 Saint-Jean du Doigt (Finistère), 393.
 Salle des joyaux de la couronne dans la Tour de Londres, 228.
 Sauvage du Canada anobli par Henri IV, 103.
 Sauvages, 113, 219.
 Scène (une) champêtre en Égypte, 236.
 — (une) d'opéra, 193.
 Scheffer (Ary), 57, 82.
 Schlegel (Auguste-Guillaume), 111.
 Science (la), 347.
 Seigni Joan, 337.
 Selle en ivoire sculpté, 8.
 Serin aveugle; son moyen de défense, 139.
 Siècle (un) de cinquante minutes, 406.
 Siège de Saint-Jean d'Acre (un Épisode du), 30.
 Sifflet (un) en argent du seizième siècle, 212.
 Signatures (les) au moyen âge, 326.
 Sirius, astre, 359.
 Sixfour, dit l'ancien Toulon, 76.
 Solipèdes (les), 283.
 Sologne (la), 3.
 Sonnet (un) de Milton, 278.
 Sorcières (les) de Macbeth, 29.
 Soto (Hernando de), 317.
 Sources des bois, 269.
 Souris morte (Faire fortune avec une), 7.
 Souvenir (un) de Jean Goujon, 117.
 — de voyage; une Noce chez les Rézèches, 286, 290.
 Statue de Diane de la galerie Chiaramonti, 348.
 Talisman de Catherine de Médicis, 63.
 Tapir (le), 157.
 Température de l'air (Accroissement nocturne de la) avec la hauteur, dans les couches inférieures de l'atmosphère, 46.
 Tentation et dévouement, conte indien, 99.
 Terrasse de la villa Mattei, à Rome, 396.
 Terre (la) sous l'éclipse de soleil du 17 mai 1863, 131.
 Testament d'Etienne le Grand (histoire moldave), 173.
 Tetzcuco (Mexique), 148.
 Théâtres de Berlin au dix-huitième siècle, 143.
 Thong-tien (monnaie de cuivre), 64, 408.
 Timbres-poste (voy. t. XXX), suite, 35, 70, 119, 151, 199, 222, 251, 293, 335, 383.
 Tombeau de M^{re} Affre, à Notre-Dame de Paris, 297.
 — du maréchal de Saxe, à Strasbourg, 373.
 — du poète Gray, à Stoke, près de Windsor, 321.
 Tonnerre (le), 398.
 Torse grec (un) en marbre, 197.
 Tour d'Elven (Morbihan), 353.
 Traité de Brétigny, 190.
 Trépassés (Prière des), selon le rituel égyptien, 6.
 Tribune (la) des Cariatides, au Louvre, 307.
 Vacances (les), 238.
 Vaches et vachères, 177.
 Val (le) d'Enfer, dans la Forêt-Noire, 369.
 Varan (le) du Nil, 53.
 Vase grec à double tête représentant Alphée et Aréthuse, 72.
 Villa Mattei, à Rome, 396.
 Villard (le) de Lans (Isère), 81.
 Viscache (la), 156.
 Visite à Gènes, 145.
 Volcan de Jan-Mayen: le Beckrenberg, 376.
 Volcans de boue du Mississippi, 218.
 Voyage au-dessus de l'Atlantique, 138, 146, 158, 166.
 — de Paris à Saint-Cloud par terre et par mer, 246, 250.
 — en Valachie (Souvenir d'un), 179, 186, 194.
 Wiesel (Samuel), 74.
 Wolsey (Dernières paroles du cardinal), 188.
 Zèbre, 284.
 Zinganes (les) ou bohémiens, 83, 161.
 Zoffany (Léon), peintre, 74.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

AGRICULTURE, INDUSTRIE ET COMMERCE.

Agriculture en Sologne, 3. Ani (l') des savanes, 380. Arrosage des plantes (Heures favorables pour l'), 302. Art (l') et l'industrie, 310. Boitiers (les), 208. Boucher turc, 305. Cloches (les) d'acier, 2, 408. Commerce des fleurs en Hollande, 31. Enveloppes de lettres, 254, 295, 336. Fabrication des mosaïques, 306. Ferme de la Main-Ferme, en Sologne, 5. Fromages (les) de Brie, 403. Gaudes (les) et le mais, 129. Moutons (les) (voy. t. XXX), suite, 121. Outils du marchand d'épingles de bois, 392. Ouvrier (un) devant le jury d'exposition, 107. Pâturages (les) des Alpes, 279. Poêle en terre cuite, à Augsburg, 41. Vachères, 177.

ARCHITECTURE.

Aquarium du Jardin d'acclimatation, 60, 61. Calvaire (le) de Pleyben (Finistère), 292. Cathédrale de Bâle, 65. Cathédrale de Brunswick, 213. Château de Coucy, 130, 180. Château d'Ermenonville, 89. Château de Josselin, 108. Château de Saint-Ulrich, à Ribeauvillé, 260. Château de Tutbury, 209. Église de la Santissima Trinidad, à Mexico, 97. Église Saint-Jacques, à Liège, 281. Fontaine de Saint-Jean du Doigt (Finistère), 393. Halle aux draps et église Notre-Dame, à Cracovie, 345. Hôtel de ville de Paris, 49. Maison (une) à Dijon, 169. Maison (la) du cultivateur (voy. t. XXX), fin, 349. Mosquée de Soerabaja (île de Java), 315. Palais épiscopal de Liège, 165. Porte (une) à Sixfour, 77. Tombeau de M^{re} Affre, à Notre-Dame de Paris, 298. Tombeau du maréchal de Saxe dans l'église de Saint-Thomas, à Strasbourg, 373. Tombeau du poète Gray, près de Windsor, 321. Tour d'Elven (Morbihan), 353. Tribune (la) des Cariatides, au Louvre, 307.

BIOGRAPHIE.

Affre (M^{re} Denis-Auguste), 298. Argyropoulos (Jacques), 127. Beck (Charles), poète allemand, 330. Bogislas le Grand, duc de Poméranie, 242. Both (Jean) d'Italie, 289. Campe (Joachim-Henri), 33. Canot (Pierre-Charles), peintre, 26. Catherine de Médicis, 63. Caylus (Comte de), 323. Chardin; son voyage à Tiflis en 1665, 56. Charles II et son prédicateur, 222. Condé (le Grand), 405. Coucy (Famille de), 139, 180. Cressé (Marie), mère de Molière, 331. Duguet, 391. Élisabeth (la Reine) et son ambassadeur, 450. Fabert (Maréchal), 110. Frey (Cécile), médecin de Marie de Médicis, 363. Fusely (Henri), peintre, 29, 190. Goethe, 247. Goujon (Jean), 118. Gray (Thomas), 321. Greuze, 68. Halévy (Fr.), 257. Jean de Gand, duc de Lancastre, 209. Krüdener (M^{me} de), 77. La Rochefoucauld (Cardinal de), 195. Lavater; pensées, 52, 142. Manin (Daniel), 312. Manlius; sa conspiration et sa mort, 238. Mato-Topé, chef mandan, 220. Ozymandias, 234. Pascal, 14. Pedro de Luna, l'antipape Benoît XIII, 100. Pigalle (Jean-Baptiste), sculpteur, 371. Pigné (le Père), 15. Quesnay (François), médecin de Louis XV, 95. Reynaud (Jean), 311. Rubens (Pierre-Paul), 2, 313. Scheffer (Ary), 57, 82. Schlegel (Auguste-Guillaume), 111. Seign Joan, 337. Soto (Hernando de), 347. Wiesel (Samuel), 74. Wolsey (Cardinal), 188. Zoffany (Jean), peintre, 73.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Beerenberg (le), volcan de Jan-Mayen, 376. Carrières de Mencheourt, près d'Abbeville, 123. Cascade de Géhart (Vosges), 137. Cetto, 24. Chartres, 36. Claps (le) de Luc, près de Die, 99. Colonne (la) de Hammerfest, 358. Courants de la mer, 262. Cours du Ladon (Arcadie), 160. Duché de Brunswick, 212. Ermenonville (Oise), 89. Festin (un) à Tiflis en 1665, 56. Fontarbie, 15. Forêt de Fontainebleau, 153. Heidenmauer (le) de Sainte-Odile (Bas-Rhin), 317. Hirschensprung (le), ou saut du Cerf, dans le val d'Enfer (Forêt-Noire), 369. Ile Maurice (île de France), 364. Isenstein (l'), dans le Harz, 340. Indiens Meunitarris, 113. Mine de bitume de Bechelbronn, 397. Mud-lumps, volcans de boue du Mississippi, 218. Orage (un) sur le Broken, 360. Saint-Jean du Doigt (Finistère), 393. Sixfour, dit l'ancien Toulon, 76. Sologne (la), 3. Souvenir de voyage; une Noce chez les Rézèches, 286, 290. Souvenir d'un voyage en Valachie, 179, 186, 194. Tezcuco (Mexique), 148. Villa (la) Mattei, à Rome, 396. Villard (le) de Lans (Isère), 81. Visite à Gènes, 145. Voyage au-dessus de l'Atlantique, 138, 146, 158, 166. Voyage de Paris à Saint-Cloud par terre et par mer, 246, 250.

HISTOIRE.

Conspiration et mort de Manlius, 238. Élisabeth (la Reine) et son ambassadeur, 450. Épisode du siège de Saint-Jean d'Acre, 30. Épisodes (Deux) de l'histoire moldave, 174. Éruption du Vésuve en 1855, 376. Mariage de Marie de Médicis, 2. Noces de Henri de Navarre et de Marguerite de Valois, 308. Sauvage du Canada anobli par Henri IV, 403. Traité de Brétigny, 190.

LÉGISLATION, INSTITUTIONS, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.

Banque d'Angleterre, 94. Collection Campana, 27, 108, 197, 225, 271, 293. Couvent des Capucins à Rome, 377. Hôtel de ville

de Paris, 49. Impôts (Sur l'assiette des), 334. Impôts (les) au dix-huitième siècle, 210. Jardin d'acclimatation au bois de Boulogne, 60, 105. Mosquée (une) à Port-Louis (île de France), 364. Musée de Pesth, 8. Muséums (Idée d'une réforme des), 38. Théâtres de Berlin au dix-huitième siècle, 143. Timbres-poste (voy. t. XXX), suite, 35, 70, 119, 151, 199, 222, 254, 293, 335, 383.

LITTÉRATURE ET MORALE.

Acte (un) de dévouement, 352. Almanach (l') du sieur Morgard, 352. Amour de la lecture, 338. Amour de Pascal pour la pauvreté, 14. Aumône (l') au village, 17. Avocat (l') de Dieu, 331. Charles II et son prédicateur, 222. Ciel (le) et l'enfer, 311. Décalogue (le) de Linné, 127. Don (Dernier) de Lavater à ses amis, 52, 142. En regardant semer, 307. Enseignements du monde invisible, 311. Fragments de Joseph Giusti, 403. Influence (De l') des mères, 247. Larmes (les) du peintre, 199. Lectures (les) populaires, 282. Libéral (le Vrai), 99. Luxe (le), 300. Maximes turques, 306. Mélancolie, chant grec de l'Asie Mineure, 382. Mer (la), 334. Orgueil nobiliaire, 195. Origine du nom de Figaro, 375. Pensées de Duguet, 391. Philosophie d'un rouge-gorge, 358, 365, 370. Prédication (une) de M^{me} de Krüdener, 77. Prière des trépassés selon le rituel égyptien, 6. Prière d'un mort, par Jean Reynaud, 311, 408. Prononciation (Sur la), 275. Prophétie (Sur la) de Cazotte (voy. t. XXX), 315. Recherche des manuscrits de Molière, 392. Réponse (Belle) du maréchal Fabert, 110. Rhétorique usuelle, 52. Scène (une) de Macheath, les Sorcières, 29. Science (la), 347. Siècle (un) de cinquante minutes, 406. Sonnet (un) de Milton, 278. Vacances (les), 238.

Anecdotes, Nouvelles, Poésies. — Aiguille (Mon), 199. Arbres (les) courtisans, 99. Barbes rouges (les Trois), 322. Bogislas le Grand et le paysan Hans Lang, 242. Boudin (un) de cent aunes, 231. Caveaux (les) de la Banque d'Angleterre, 94. C'est un fait, 67. Cloches (les) d'acier, 2. Comte d'Aversa, 215. Dette (la) de l'enfant payée par le vieillard, 378, 386, 394, 401. Dévouement et tentation, 99. Fauteuil (le) vert de Goethe, 247. Juif (le) brocanteur, chanson allemande par Ch. Beck, 330. Justice (la) du boyar, 179, 186, 194. Lac (le) gelé et l'histoire romaine, 27. La Fontaine et la fourmi, 78. Mariage (le) *in extremis* (1594), 126. Meneur (le) de loups, 342, 346. Mon vieux Jacob, 42, 54, 62, 66. Mort d'un rouge-gorge, 26. Mort d'une religieuse, 276. Mouche (uae), 227. Orphée, 233. Phare (le) et la Nuit, 66. Presbytère (un) suédois au dix-huitième siècle, souvenirs de Sam Odman, 74, 86, 98, 110, 118, 408. Roi (le), le Vautour et la Colombe, 276. Serin aveugle (Moyen de défense d'un), 139. Voyage de Paris à Saint-Cloud par terre et par mer, 246, 250.

MŒURS, COUTUMES, COSTUMES, CROYANCES, AMEUBLEMENTS, TYPES DIVERS.

Bacs et bateaux de passage, 302. Bohémiens (les) ou Zinganes, 83, 161. Calice (le) de Pedro de Luna, dans la cathédrale de Tortose, 101. Chasse aux bisons près du Missouri, 324. Comment les Arabes du désert régissent l'emploi du temps, 95. Concert (un) sous Louis XIV, 114. Couronne funéraire grecque, 329. Danses et jeux des Indiens Meunitarris, 113. Dents (les) d'or de Coupang, 134. Dimanche (un) matin dans la tour d'un clocher, en Suède, 408. Échecs vivants, 151. Faire fortune avec une souris morte, 7. Faucheurs des Alpes (canton d'Uri), 280. Fauconnier (un) arabe, 385. Faux-monnayeurs (les), 391. Femme (la) du pêcheur, 203. Femmes touareg (Afrique), 267. Festins (Anciens) de la Géorgie et de la Perse, 56. Gaudes (les) et le mais, 129. Géant (le) Teutobochus, 175. Gondoliers (les) et le Lido, 265. Habitants (Sur les) de la lune, 119. Idée (De l') de Dieu, 287. Idoles des Indiens sur les bords du Missouri, 249. Indiens Meunitarris, 113. Jeune fille de Galinaro, 201. Kabiles (les), 273. Leçon (la) de danse, 25. Lionedde (la), 188. Navires cuirassés, 331, 356, 398. Noblesse (la) au porteur, 159. Noce (une) chez les Rézèches, 286, 290. Papegai en vermeil, 88. Pierre (la) du calendrier mexicain, 39. Poêle (un) en terre cuite, à Augsburg, 41. Poteries noires étrusques, 175. Prière des trépassés selon le rituel égyptien, 6. Regalia (les), bijoux de la couronne d'Angleterre, 227. Religion de l'ancien Mexique, 205. Réveil-matin (un), 39. Sauvage du Canada anobli par Henri IV, 103. Sauvages, 113, 219. Scène (une) champêtre en Égypte, 237. Scène (une) d'opéra, 193. Selle en ivoire sculpté, 8. Sifflet (un) en argent du seizième siècle, 212. Signatures (les) au moyen âge, 326. Talisman de Catherine de Médicis, 63.

PEINTURE, DESSIN, GRAVURE.

Peinture. — Argyropoulos (Portrait de Jacques), 128. Concert (un) d'amateurs, par Téniers, 168. Entrée de la mosquée de Soerabaja, dans l'île de Java, tableau de M. de Molins, 316. Étienne le Grand devant le château de Niamtzo, tableau du Musée de Jassy, 172. Fac-simile d'une peinture de Mato-Topé, chef mandan, 221. Femme (la) du pêcheur, tableau par Yan Dargent, 204. Glacière (la) en 1818, au Petit-Gentilly, près Paris, 13. Glorification de la Vierge, peinture murale de l'église de Péronne, 301. Jeune fille de Galinaro, tableau par A. de Curzon, 201. Lutte de l'ange et de Jacob, fresque d'Eugène Delacroix, 241. Mariage de Marie de Médicis, tableau de Ru-

bens, 1. Patineurs (les) en 1813, 12. Paysage (un), par Jean Both, 280. Paysage (un) en Auvergne, par Bellel, 205. Peinture antique de la collection Campana, 108. Peintures murales à l'intérieur des habitations grecques et romaines, 107. Petit (le) paresseux, tableau de Greuze, 69. Porteur (le) de lièvre, tableau de J. Zoffany, 73. Rubens (Portrait de) et d'Isabelle Brandt, sa femme, par Rubens, 313. Sorcières (les) de Macbeth, par Fusely, 29. Testament (le) d'Etienne le Grand, dessin d'après un tableau du Musée de Jassy, 173.

Salon de 1863 — Bal des noces de Henri de Navarre, fragment du tableau de M. Chevignard, 308. Boucher turc, tableau de M. Gérôme, 305. Déroute de Kabiles, tableau de G. Boulanger, 273. Dimanche (un) matin dans la tour d'un clocher, en Suède, tableau de M. Nordenberg, 408. Effet de givre dans la vallée de Montigny, tableau de Dom. Grenet, 216. Enfants qui gardent les moissons en Égypte, tableau de Berchère, 237. Faucheurs des Alpes (canton d'Uri), tableau de Bachelin, 280. Fauconnier (un) arabe, tableau de M. Eugène Fromentin, 385. Faux-monnayeurs (les), tableau de M. Lischner, 361. Gage (le) touché, tableau de Th. Schuler, 277. Orphée, tableau par Français, 233. Pharmacie du couvent des Capucins, à Rome, tableau de M. Armand Leleux, 377. Retour du grand Condé après la bataille de Senef, tableau de M. Joseph Caraud, 405. Seigni Joan, tableau par M. Comte, 337.

Dessin. — Aumône (l') au village, composition et dessin de Ch. Jacque, 17. Bac (un) aux environs de Paris, d'après une ancienne estampe, 301. Bohémiens d'Alsace pêchant à la fourchette, dessin de Th. Schuler, 161. Bohémiennes du Barenthal, dessin de Th. Schuler, 84, 161. Calvaire (le) de Pleyben, dessin de Dom. Grenet, 292. Campe (Portrait de), d'après une estampe allemande, 33. Cartes célestes, 20, 92, 124, 163, 195, 231, 263, 287, 319, 367. Cascade de Géhart, dessin d'après Bellel, 137. Claps (le) de Luc, près de Die, dessin de J.-B. Laurens, 100. Clipper (un) américain, 229. Concert (un) sous Louis XIV, estampe du temps, 116. Départ pour le Lido, dessin de Stella, 265, 408. Dolmen (un), près de Schaffstein et du Wachstein, dessin de de Bar, 317. Episode de l'inondation de la Loire en 1789, estampe du temps, 352. Famille de bohémien du Barenthal, dessin de Th. Schuler, 85. Festin (un) à Tiflis en 1665, dessin de Charadin, 56. Fontaine de Saint-Jean du Doigt (Finistère), dessin de Dom. Grenet, 393. Fossé (un) du château d'Ermenonville, dessin de Philippoteaux, 89. Gaudes (les) et le mais, dessin de Ch. Jacque, 129. Guerrier meunier costumé pour la danse du chien, dessin de Charles Bodmer, d'après nature, 113. Halévy (Portrait de Fr.), dessin de Rousseau, d'après une photographie de Carjat, 257. Idoles des Indiens sur les bords du Missouri, dessin de Charles Bodmer, 249. Leçon (une Première) de menuet, estampe de Canot, 25. Maison de Daniel Manin, à Venise, dessin de Stella, 312. Marchand (le) d'épingles de bois, dessin d'après M. Destriché, 392. Moutons (les), composition et dessin de Ch. Jacque, 121. Orage (un) sur le Broken, dessin de Stroobant, 360. Paysage dans l'île de France (Maurice), dessin d'après M. Erny, 365. Paysage de la Sologne, près de la Main-Ferme, dessin de Grandsire, 4. Pierre (la) du calendrier mexicain, dessin de Fellmann, d'après une photographie de M. de Rosti, 40. Pigalle (Portrait de Jean-Baptiste), gravé par Saint-Aubin, d'après Cochin, 372. Place de l'Hôtel-de-Ville de Paris, dessin de Théron, 49. Place du Marché, à Cracovie, dessin de Stroobant, 345. Plan du voyage de Saint-Cloud par terre et par mer, dessin du dix-huitième siècle, 252. Porte (une) à Sixfour, dessin d'après M. Albert Lenoir, 77. Prière (la) des mineurs, composition et dessin de Th. Schuler, 397. Quesnay (Portrait de François), estampe du dix-huitième siècle, 96. Ragueur (le), arbre de la forêt de Fontainebleau, dessin de Ch. Bodmer, 153. Ruines du château de Saint-Ulrich, à Ribeauvillé, dessin de Théron, 261. Ruines du château de Tutbury, dessin d'Edwin Toovey, 209. Salle des joyaux de la couronne dans la Tour de Londres, dessin de Théron, 228. Scène de l'intermède musical *Lock and Key*, d'après une gravure de Thomas Lupton, 193. Scène (une) d'Hamlet représentée à Berlin vers 1780, estampe allemande du temps, 114. Scheffer (Portrait d'Ary), d'après une photographie, 57. Seings ou signatures des dixième, onzième, douzième et treizième siècles, 326. Source dans les bois, dessin de Ch. Bodmer, 269. Terrasse de la villa Mattei, à Rome, dessin de Camille Saglio, 396. Tombeau du poète Gray, à Stoke, près de Windsor, dessin d'Edwin Toovey, 321. Troupeaux de bisons près du Mis-

souri, dessin et gravure de Charles Bodmer, 325. Vaches et vachères, composition et dessin de Ch. Jacque, 177. Val d'Enfer, dans la Forêt-Noire, dessin de Stroobant, 369. Villard (le) de Lans, dessin de J.-B. Laurens, 81. Voyage de Paris à Saint-Cloud par terre et par mer; le Départ, dessin de Stop, 253. Vue (une) de Chartres; le cours de l'Eure dans la basse ville, dessin de Théron, 37. Vue dans le port de Gènes, dessin de Karl Girardet, 145. Vue prise de la montagne Saint-Clair, à Cette, dessin de J.-B. Laurens, 24.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

Anatomie comparée (Premières études d') en France, 175. Antiquités antédiluviennes (voy. t. XXIX), suite, 122, 161. Art de patiner, 11. Tong-tzien, monnaie de cuivre chinoise, 61, 408. Préceptes de Schumann pour l'étude du piano, 354. Marine; navires cuirassés, 331, 356, 398.

Astronomie, Minéralogie, Physique. — Aérolithes microscopiques, 47. Aluminium et bronze d'aluminium, 202. Astronomie et météorologie, 391. Aurore australe, 248. Cartes célestes, 18, 92, 124, 163, 195, 231, 319, 367. Chambre noire, 80. Comètes (Variété d'aspect des), 198. Éclipse de soleil du 18 juillet 1860, 31. Éclipses de lune (Théorie des), 174. Influence de la lune à l'intérieur du globe terrestre, 376. Lune (la) mange-t-elle les nuages? 299, 408. Métaux (les Nouveaux), 102, 133, 170, 202. Mirage (Sur le), 187. Observations astronomiques: Février, 38; Mars, 68; Avril, 87; Mai, 130; Juin, 174; Juillet, 198; Août, 237; Septembre, 247; Octobre, 306; Novembre, 342; Décembre, 384. Orages (Proportion des) sur le globe, 66. Passage du satellite Titan sur le disque de Saturne, 384. Photographie (la), 43, 78, 135, 191, 230, 234, 343, 388. Pluies de poussière rouge, 101. Poussières (les) de l'atmosphère, 103. Sirius, astre de la constellation du Grand-Chien, 359. Température de l'air (Accroissement nocturne de la) avec la hauteur, dans les couches inférieures de l'atmosphère, 46. Terre (la) sous l'éclipse de soleil du 17 mai 1863, 131. Tonnerre (le), 398.

Zoologie. — Agouti (l'), 155. Animaux (les) domestiques, 131, 155, 283, 338. Cabiai (le), 156. Castor du Canada, 156. Cerfs, 217. Chacals (Diverses espèces de), 132. Chat (le) ganté, 133. Cobaye (le), 155. Couagga (le), 284. Daw (le), 284. Dromadaire (le), 340. Goura (le) couronné, 105. Guanaco (le), 340. Guépier (le) commun, 185. Kangaroo (le Grand), 157. Léporides (les), 214. Mara (le), 156. Martin-chasseur (le), 105. Moutons (les) (voy. t. XXX), suite, 121. Moutons (Quelques) étrangers de la ménagerie du Muséum, 9. Paca brun (le), 156. Paon spicifère, 105. Phascolome (le), 157. Pie-grièche grise, 267. Putois (le), 133. Solipèdes (les), 283. Tapir (le), 157. Varan (le) du Nil, 53. Viscache (la), 156. Zèbre (le), 284.

SCULPTURE, CISELURE, ORFÈVRERIE.

Antiques de la collection Campana, 28. Bas-relief en bois sculpté, par M. E. Knecht, 245. Bas-relief assyrien conservé au Musée du Louvre, 404. Bas-relief (un) florentin du quinzième siècle, attribué à Mino da Fiesole, 225. Buste antique d'Alexandre, 381. Calice de Pedro de Luna, dans la cathédrale de Tortose, 101. Colliers étrusques de la collection Campana, 272. Confessionnal de l'église Saint-Paul, à Anvers; sculptures en bois, 189. Coupe en argent du quinzième siècle, conservée à Ingolstadt, 285. Couronne funéraire grecque du Musée de Munich, 329. Couronne d'or antique de la collection Campana, 293. Dévideuse (la), statue en bronze par Salomon, 240. Figure du temple de la Victoire, à Athènes, 349. Goujon (Médaillon de Marie), par Jean Goujon, son père, 117. Groupe gaulois de la villa Ludovisi, à Rome; sculpture romaine, 248. Nymphe (la) à la coquille, statue de Coysevox, 124. Objets en bronze et en argent de la collection Campana, 28. Pierre (la) du calendrier mexicain, 40. Portrait (le) dans la statuaire chez les Grecs et chez les Romains, 259, 278, 381. Poteries noires étrusques, 176. Regalia (les), joyaux de la couronne d'Angleterre, 227. Schlegel (Médaillon d'Auguste-Guillaume), par David d'Angers, 112. Selle en ivoire sculpté, conservée au Musée de Pesth, 8. Sifflet (un) en argent du seizième siècle, 212. Statue de Diane de la galerie Chiaramonti, 348. Talisman de Catherine de Médicis, 61. Torse grec en marbre, 197. Vase grec, figure d'Aréthuse, 72.

